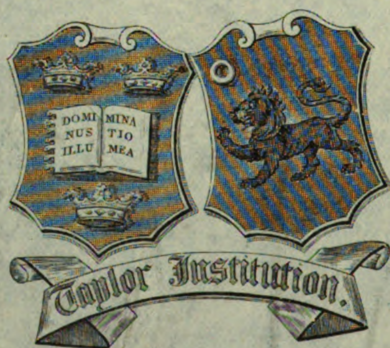

DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

# LA

# NOUVELLE REVUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

# LA

# NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

---

TOME VINGT-DEUXIÈME

**Mai-Juin**

---

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

# LA TRANSPORTATION

ET

# LES RÉCIDIVISTES

---

Depuis quelques années, l'attention du public est appelée sur la grave question des récidivistes. Au sein même de la capitale, où cependant sont accumulés les moyens de répression et de prévention, les attaques à main armée, les assassinats, les vols avec effraction semblent se produire avec une fréquence croissante, et, dans la plupart des cas, les auteurs de ces crimes sont des individus ayant encouru antérieurement de nombreuses condamnations.

Le public, qui aime les solutions simples, n'a vu d'autre remède à cette situation alarmante que la suppression de ces criminels endurcis au moyen de leur transportation dans une colonie pénale. Le sentiment du public a trouvé des interprètes parmi les publicistes et les législateurs. La question, soulevée dans un certain nombre de programmes électoraux, a fait l'objet de deux projets de loi déposés sur le bureau de la Chambre des députés : l'un par M. Waldeck-Rousseau, comme membre du cabinet du 14 novembre; l'autre par M. Fallières, membre du cabinet Duclerc. Ces projets ont reçu de la Chambre un accueil favorable.

Dans la presse, la solution proposée n'a paru rencontrer de contradicteurs que dans un certain groupe de républicains soupçonneux, qui a combattu la transportation des récidivistes non pas en se plaçant au point de vue pénal, mais en affectant de

voir dans cette mesure un moyen commode pour le gouvernement de se débarrasser d'adversaires politiques. Si la transportation des récidivistes ne soulevait pas d'objections plus sérieuses, ce mode de répression pourrait être introduit sans difficultés dans la législation. Il est facile, en effet, d'insérer dans la future loi des dispositions précises pour que cette peine ne soit jamais appliquée à des condamnés politiques. Cette précaution n'a d'ailleurs pas été oubliée par la Commission de la Chambre.

Malgré cet accord presque unanime de l'opinion et des pouvoirs publics, un certain nombre d'esprits, versés dans la connaissance des questions pénitentiaires (1), sont convaincus que la transportation, appliquée dans les conditions du projet de loi, aurait pour unique effet une dépense énorme d'efforts, de temps et d'argent, non seulement sans profit appréciable, mais en produisant une aggravation sensible du mal qu'il s'agit de guérir. Ils sont assurés qu'il existe des remèdes plus efficaces et moins coûteux pour amender cette plaie sociale.

C'est la double thèse que nous nous proposons de développer brièvement.

## I

Le problème de la récidive est très vaste; le soulever, c'est mettre en question tout notre système pénal, car il touche non seulement au droit criminel, mais aussi à notre organisation pénitentiaire. Faire une loi contre les récidivistes sans rien changer au reste de la législation, est une entreprise chimérique : c'est procéder comme ces médecins empiriques qui pensent guérir une maladie générale en appliquant un topique propre seulement à dissiper un symptôme local.

La récidive est la pierre de touche d'un système de répression sociale. Les criminalistes s'accordent, en effet, depuis Beccaria, à assigner à la peine un double caractère : elle doit être à la fois *exemplaire* et *correctionnelle*.

(1) M. le sénateur Bérenger, par exemple, un des hommes les plus compétents en matière de droit pénal appliqué.

Elle est exemplaire quand, par la crainte du châtiment, elle effraye les individus qui seraient tentés d'imiter le coupable et le coupable lui-même, s'il était disposé à commettre une nouvelle faute. Elle est correctionnelle, quand elle produit l'amélioration morale du condamné.

Les délinquants qui, après avoir déjà subi un ou plusieurs châtiments, commettent de nouveaux délits, démontrent par là même que la peine ne les a ni effrayés ni améliorés. Donc, plus le chiffre de la récidive s'élève, plus s'aggrave l'accusation portée contre le système de répression en vigueur.

Or il est incontestable que, depuis cinquante ans, le nombre des récidivistes augmente en France dans des proportions imprévues, du moins en ce qui concerne les condamnés correctionnels. L'exposé des motifs du projet de loi présenté par M. Fallières donne les chiffres suivants :

Nombre moyen annuel des délits communs jugés par les tribunaux correctionnels.

| | |
|---|---|
| De 1826 à 1830 . . . . . . | 41.140 |
| De 1831 à 1835 . . . . . . | 46.496 |
| De 1851 à 1855 . . . . . . | 124.560 |
| De 1856 à 1860 . . . . . . | 122.532 |
| De 1871 à 1875 . . . . . . | 132.623 |
| De 1876 à 1880 . . . . . . | 146.024 |

Nombre moyen annuel des prévenus de délits quelconques en état de récidive légale, pendant les mêmes périodes.

| | |
|---|---|
| De 1826 à 1830 . . . . . . | 4.101 |
| De 1831 à 1835 . . . . . . | 6.810 |
| De 1851 à 1855 . . . . . . | 32.618 |
| De 1856 à 1860 . . . . . . | 40.332 |
| De 1871 à 1875 . . . . . . | 60.184 |
| De 1876 à 1880 . . . . . . | 70.731 |

Sur ces 70,731 délinquants récidivistes, 495, en moyenne annuelle, avaient encouru précédemment les travaux forcés, 1,203 la réclusion, 13,428 l'emprisonnement de plus d'un an, 45,721 l'emprisonnement d'un an et moins.

Au premier coup d'œil, ces chiffres semblent décisifs; mais, si on les examine de près, ils sont moins probants qu'ils ne le paraissent, En effet, à s'en tenir aux indications précédentes, on

pourrait se figurer que l'effectif de l'armée récidiviste, qui comptait 4,101 recrues de 1826 à 1830, se serait élevé à 70,731 individus de 1876 à 1880, c'est-à-dire que cet effectif serait devenu dix-sept fois plus considérable, alors que le nombre des délits n'aurait fait que tripler.

Si triste que soit la réalité, il ne faut pas la faire plus lamentable qu'elle ne l'est.

Remarquons d'abord que les chiffres cités plus haut sont tirés des statistiques annuelles du ministère de la justice, qui ne distinguent pas entre les prévenus *jugés* et les prévenus *condamnés ;* or il est raisonnable de supposer qu'un certain nombre des prévenus jugés ont été acquittés, ce qui diminue d'autant le chiffre réel des récidivistes.

En outre, il ne faut pas oublier que les récidives sont aujourd'hui constatées au moyen du casier judiciaire et que cette institution, n'ayant commencé à fonctionner qu'en 1850, n'a produit tout son effet que vers 1860 ; c'est donc seulement à partir de cette dernière date que la récidive, régulièrement constatée, a pu être inscrite avec exactitude dans les statistiques; jusque-là on se bornait à des approximations qui étaient loin d'être exactes.

Il faut en outre, si l'on veut déterminer les causes de l'augmentation des récidives, tenir grand compte de ce fait que, depuis quelques années, le nombre des délits punissables est allé sans cesse en croissant, par suite de lois nouvelles qui ont créé des infractions jusqu'alors inconnues; or ces lois sont précisément de nature à donner lieu à un grand nombre de récidives. Telles sont les lois sur l'ivresse, sur les allumettes, sur le travail des enfants mineurs, l'augmentation des droits sur les alcools, sur le tabac, etc.

Enfin, il est certain que, grâce à la vigilance des parquets et de la police, le nombre des crimes et des délits impunis a diminué dans de fortes proportions.

Ces réserves faites, nous sommes loin de contester que la récidive ne suive une marche ascendante, et nous estimons, d'accord avec les auteurs du projet de loi, qu'il est urgent de prendre des mesures capables d'enrayer le mouvement; mais

nous contestons formellement que la transportation soit un bon moyen pour obtenir ce résultat.

Cependant, si la transportation des récidivistes ne devait être qu'un essai facilement réalisable, et auquel, en cas d'insuccès reconnu, on pût renoncer immédiatement ; si, de plus, aucune expérience du même genre n'avait jamais été tentée ; si elle devait n'entraîner qu'une dépense minime et ne nuire en rien à la réforme de nos prisons, nous serions les premiers à encourager un essai, qui, même malheureux, serait du moins une utile leçon et un salutaire avertissement.

Mais telle n'est pas la situation. La transportation est expérimentée par la France depuis près de trente ans, et nous pouvons aisément induire des résultats aujourd'hui constatés les conséquences qui en découleraient inévitablement si elle était appliquée aux récidivistes.

On nous permettra de faire remarquer à ce propos que, ni dans les considérants du projet de loi, ni dans les articles de journaux, ni dans les nombreuses brochures qu'a suscitées la question, il n'a été fait allusion aux résultats donnés par la transportation des condamnés aux travaux forcés. Cette considération nous semble cependant de la plus haute importance pour le sujet qui nous occupe, et il nous est impossible de comprendre pour quels motifs on semble avoir évité de l'envisager.

## II

La transportation est une peine entraînant la relégation du coupable dans une colonie lointaine, pendant une période de temps plus ou moins longue, et qui peut durer toute la vie du condamné. Cette peine, chez quelques peuples modernes, a remplacé pour les criminels de droit commun le bannissement des anciens. Le progrès du droit des gens a fait considérer comme une injustice internationale l'expédient qui consistait, pour une nation, à se débarrasser de ses criminels aux risques et périls des nations voisines.

Les éléments essentiels de la transportation considérée comme peine sont donc : 1° l'éloignement du condamné de la mère patrie ; 2° sa résidence obligatoire dans un territoire déterminé.

A ces deux éléments essentiels peuvent s'en joindre d'autres, mais qui ne sont que secondaires, parce qu'ils constituent habituellement des peines n'ayant aucun rapport avec la transportation. Tels sont : le travail obligatoire, la détention, l'observation de certains règlements disciplinaires, la privation de certains droits civils et politiques, la soumission à une juridiction spéciale, etc.

Nous exposerons d'abord les objections théoriques qui ont été faites à la transportation ; nous ferons connaître ensuite comment elle a été introduite et appliquée dans notre pays.

On reproche à la transportation en principe : 1° de ne pas être intimidante ; 2° d'être inégale. Dans son application, on l'accuse : 1° de ne pouvoir être mise en pratique que par un personnel défectueux ; 2° de ne pas isoler les condamnés entre eux et de les exposer à tous les périls de la vie en commun ; 3° de nuire au développement régulier des colonies ; 4° d'être extrêmement coûteuse ; 5° d'empêcher dans la métropole toute réforme sérieuse des établissements pénitentiaires.

Elle n'est pas intimidante, car la peine n'éclate pas à tous les yeux ; elle semble se cacher dans le lointain des pays nouveaux. Un exemple que l'on n'a pas sous les yeux ne saurait avoir la vertu démonstrative qui fait du châtiment une leçon. L'éloignement permet au malfaiteur de se représenter sous des couleurs presque riantes un voyage vers des terres inconnues ; il les imagine pleines de surprises et lui ménageant des émotions nouvelles. Loin de redouter un changement de climat, d'habitudes, de milieu, il se laisse séduire à ce mirage et il en arrive à accueillir une condamnation qui l'éloigne de sa patrie, comme un soulagement, presque comme un bienfait.

En second lieu, elle est inégale ; elle peut être extrêmement cruelle ou presque anodine suivant les individus qu'elle frappe. Pour un certain nombre de condamnés, les meilleurs, ceux qui n'ont pas perdu tout sentiment de famille et ont conservé des

affections, l'éloignement de tout ce qu'ils ont aimé est une lourde peine. Pour le condamné récidiviste, c'est une délivrance. Les plus sévèrement punis sont donc ceux qui ont conservé de bons sentiments.

Si, pour rendre la transportation plus intimidante, on y joint des peines accessoires, telles que la détention, le travail obligatoire, etc., ce n'est plus la transportation elle-même qui a la vertu d'intimider, ce sont les peines accessoires. Or il n'est pas nécessaire de transporter des condamnés sur une terre lointaine pour leur faire subir un emprisonnement ou les astreindre au travail en commun. Le châtiment sera appliqué d'une manière bien plus efficace dans la mère patrie, sous la surveillance directe de l'administration et du public, que dans une île située à 6.000 lieues de la métropole, où le contrôle sera bien difficile et où les abus de toute nature pourront se développer sans que ni le public ni l'administration en aient connaissance (1).

Non seulement la transportation n'est pas intimidante par elle-même, non seulement elle est inégale, mais, de plus, elle n'est pas moralisatrice.

La première condition, en effet, pour agir sur l'esprit des condamnés, pour éveiller les bons sentiments qui peuvent dormir au fond de leur cœur, c'est de disposer d'un bon personnel de surveillance, profondément pénétré de l'importance de sa mission, et qui soit aussi capable de fournir de bons instituteurs que de bons gardiens. Qui ne voit l'impossibilité de recruter, dans une colonie lointaine, un personnel doué de semblables qualités, quand il est déjà si difficile dans la mère patrie de s'en procurer un qui possède une moralité suffisante ?

Une autre condition, non moins essentielle, pour obtenir l'amendement des coupables, ou, tout au moins, pour empêcher que la peine ne les démoralise encore davantage, c'est la séparation des condamnés les uns d'avec les autres. La société, en s'attribuant le droit de punir, assume une lourde responsabilité : il est inadmissible qu'elle place le criminel dans des

(1) On en a eu une preuve récente dans le rapport de la commission d'enquête, présidée par M. Schœlcher, relative aux peines corporelles appliquées aux forçats.

conditions telles que le châtiment même le pervertisse. Ce résultat est pourtant la conséquence inévitable du régime de la vie en commun appliqué à un grand nombre de condamnés. Personne n'ignore que les plus enfoncés dans le crime entraînent avec eux les moins coupables, et l'on n'a jamais vu un condamné repentant ramener au bien ses compagnons pervertis. Or il est impossible, dans le système de la transportation, d'isoler les transportés les uns des autres. Le repentir est ainsi étouffé à sa naissance et la corruption s'étend comme une lèpre.

A ces objections très fortes, qui prouvent qu'au point de vue pénitentiaire, la transportation ne peut produire que des résultats déplorables, on répond que ce système est un puissant moyen de colonisation. Nous nous permettrons de faire remarquer que c'est déplacer la question. Il ne s'agit pas de savoir quel est le meilleur procédé pour coloniser des possessions lointaines, mais uniquement de rechercher si la transportation est un moyen efficace de répression. Suivons cependant nos adversaires sur ce terrain.

Leur argument favori est l'exemple de la colonisation anglaise en Australie. On affirme que c'est à l'élément *convict* que cette contrée doit sa prospérité, sa puissance, sa richesse ; on voit dans cette expérience « le plus puissant témoignage de la puissance du principe »; on déclare que « c'est un succès qui affirme l'idée, la justifie et l'impose ». A l'appui de cette thèse, un ancien directeur des colonies au ministère de la marine a écrit tout un volume qu'il a intitulé : *la Question des Peines*, mais qui n'est, en réalité, qu'une très partiale histoire de la transportation anglaise.

Sans rechercher si, par sa position même d'administrateur chargé du service de la transportation, cet écrivain n'était pas naturellement entraîné à un plaidoyer *pro domo suâ* et à une exposition faite *ad probandum non ad narrandum*, nous nous contenterons d'opposer à ses assertions le témoignage d'un des hommes les plus compétents de l'Angleterre en ces matières, sir G. W. Hastings. Voici comment s'exprimait ce magistrat devant le congrès pénitentiaire tenu à Londres, en 1872 :

Je suis convaincu que la transportation ne revivra jamais dans ce pays; je suis heureux de penser que j'ai eu ma part dans l'œuvre de son abolition. J'ai la conviction qu'aucun pays ayant recours à la transportation ne pourra créer ou conserver un système pénitentiaire perfectionné. Aussi longtemps que nous avons été délivrés de toute inquiétude en dirigeant nos convicts sur nos colonies, nous avons fait peu progresser le régime de nos prisons : mais quand les colonies refusèrent avec raison de les recevoir, de grands progrès furent réalisés dans les systèmes pénitentiaires de l'Angleterre et de l'Irlande.

D'ailleurs, si la transportation avait produit en Australie les résultats merveilleux que l'on dit, comment l'Angleterre aurait-elle renoncé à toute application de cette idée féconde et régénératrice? Je veux bien que la transportation ne puisse être dirigée éternellement sur un même territoire et que son succès entraîne sa disparition. Mais l'Australie n'est pas le seul endroit du monde où se trouvent réalisées les conditions nécessaires à l'établissement d'une colonie pénale. Il n'est pas de nation mieux pourvue que l'Angleterre de possessions offrant toutes les facilités désirables pour une semblable entreprise; et il n'est pas douteux que nos voisins, avec leur esprit pratique, n'eussent eu recours de nouveau à ce moyen de répression et de sécurité intérieure, s'ils lui avaient reconnu une partie seulement des avantages que préconise son ardent défenseur.

Il est vrai que la transportation subsiste encore aux Indes, où elle a pour territoire de colonisation les îles Andaman. Or voici l'avis émis à ce sujet par la conférence pénitentiaire tenue à Calcutta, en 1877 :

La déportation aux îles Andaman, loin d'être redoutée par les malfaiteurs, est préférée à la détention dans les prisons.

Toutes les conditions de la déportation peuvent être atteintes sans qu'il soit nécessaire de transférer un seul prisonnier hors du continent de l'Inde.

Les établissements de transportation imposent au gouvernement des dépenses annuelles considérables qui, à elles seules, suffiraient pour rétablir toutes les prisons du pays dans un très court espace de temps.

Au point de vue disciplinaire, et abstraction faite des considérations administratives, la transportation des condamnés doit être abolie.

Ainsi, l'exemple de l'Angleterre ne saurait être cité en faveur de ce système pénal, puisqu'elle y a renoncé pour elle-même et l'a condamné, en principe, pour ses colonies.

Les deux dernières objections que nous avons faites à la transportation, savoir : d'être extrêmement coûteuse et d'empêcher dans la métropole toute réforme pénitentiaire sérieuse, déjà confirmées par les témoignages que nous venons de citer, ressortiront encore avec plus d'évidence quand nous aurons montré les résultats de la transportation française.

## III

Le premier essai du système fut fait, en 1718, par Law, qui ordonna de transporter à la Louisiane les mendiants, les vagabonds et les filles publiques arrêtés dans Paris ; ils devaient coloniser les contrées du Mississipi ; mais presque tous ces colons improvisés périrent de misère ou de maladie, le reste s'enfuit. Cet échec guérit pour longtemps les Français du désir de recommencer l'expérience.

Le Code pénal voté par l'Assemblée Constituante, en 1791, fit entrer pour la première fois cette peine dans notre législation. En vertu de l'article 1er du titre Ier, « tout coupable d'un second crime devait, après avoir subi sa peine, être déporté dans une colonie ». Une loi subséquente, du 24 vendémiaire an II, relative à l'extinction de la mendicité, contenait un titre entier, en 18 articles, intitulé : « De la Transportation » ; elle frappait de nombreuses catégories d'individus, et cette peine résultait, dans les cas prévus, tout aussi bien des condamnations correctionnelles que des criminelles. Un décret postérieur, du 1er novembre 1793 (11 brumaire an II) fixa le lieu de la colonie pénale à Fort-Dauphin (Madagascar), qui reçut pour la circonstance le nom de « Fort de la Loi ». La guerre maritime avec l'Angleterre ne permit pas de donner suite à ces décisions, qui restèrent à l'état de projets.

La transportation n'a pas trouvé place dans notre Code pénal de 1810, malgré l'opinion exprimée par Napoléon, qui dit, à cette occasion, que « le meilleur système pénitentiaire serait celui qui consisterait à purger l'ancien monde en en peuplant un nouveau ».

Le projet de loi présenté, en 1840, à la Chambre des députés et ayant pour objet de modifier sur certains points le Code pénal, ne contenait aucune disposition relative à la transportation. Deux amendements, l'un de MM. d'Haussonville et de Lafarelle, l'autre de M. Odilon Barrot, adoptés tous les deux par la Chambre, introduisirent cette peine comme complément d'une détention cellulaire dont le maximum aurait été de onze années. Mais, en 1847, ces dispositions étaient supprimées du projet de loi et M. Bérenger (de la Drôme), dans son rapport à la Chambre des Pairs, repoussait énergiquement la transportation.

Les questions pénitentiaires, qui avaient passionné l'opinion publique sous le gouvernement de Louis-Philippe, furent complètement laissées de côté sous le second Empire. Au lendemain du coup d'État, un décret dictatorial, du 8 décembre 1851, appliqua la peine de la transportation à Cayenne ou en Algérie, pour cinq ans au moins et dix ans au plus, à tous les individus reconnus coupables de rupture de ban ou d'avoir fait partie d'une société secrète. Ainsi, la première application de la peine fut faite à des proscrits politiques.

Un décret postérieur de quatre mois (27 mars 1852) décida que les condamnés aux travaux forcés pourraient être envoyés, sur leur demande, à la Guyane, pour y être employés aux travaux de colonisation. La loi du 30 mai 1854 a substitué, en principe, la peine de la transportation à celle des travaux forcés.

Cette législation a été complétée par un décret du 29 avril 1855, astreignant au travail tous les individus transportés, à quelque titre que ce fût.

Enfin, par décret du 2 septembre 1863, la Nouvelle-Calédonie a été désignée comme lieu de transportation pour les Européens.

Nous allons faire connaître comment cette peine est actuellement subie.

## IV

Quand un accusé est condamné par la cour d'assises à la peine des travaux forcés, c'est-à-dire à la transportation, il est

dirigé sur le dépôt de Saint-Martin-de-Ré (île de Ré), où il attend le départ d'un convoi pour la Nouvelle-Calédonie. Il y a généralement deux ou trois départs par an. Chaque navire transporte, en moyenne, de 300 à 350 condamnés. La durée du voyage est d'environ quatre mois, mais il n'est pas rare qu'il se prolonge jusqu'à six et sept mois, quand les vents ne sont pas favorables; car les navires employés par la marine pour ce service sont des voiliers qui doublent le cap de Bonne-Espérance.

Les forçats, débarqués à la Nouvelle-Calédonie, sont déposés dans le pénitencier de l'île Nou, situé dans la baie de Nouméa, à une très petite distance de la ville. C'est dans ce pénitencier que le condamné subit la première partie de sa peine : il est d'abord soumis à une période d'observation, pendant laquelle les autorités pénitentiaires, aidées des renseignements fournis par les tribunaux et par le directeur du dépôt de Saint-Martin-de-Ré, se forment une idée du caractère de chaque arrivant, avant de le classer dans une des quatre catégories de condamnés établies par le gouverneur. La première comprend les meilleurs sujets; la deuxième, les forçats qui ont encouru plus de six punitions l'année précédente, mais qui n'ont pas de mauvais antécédents; la troisième, les individus dont les antécédents sont mauvais et dont la conduite laisse à désirer; la quatrième, les transportés qui, pour une faute quelconque, ont été condamnés par le conseil de guerre spécial, et ceux qui, par la fréquence de leurs punitions, se sont montrés incorrigibles.

Le régime appliqué aux forçats ne diffère pas beaucoup de celui des anciens bagnes continentaux. Ils couchent la nuit dans des dortoirs communs, où la surveillance est plus ou moins bien organisée, et sont employés le jour à des travaux qui varient selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. Ces travaux prennent quatre formes différentes : 1° travaux dans les pénitenciers et les détachements répandus dans l'île; 2° travaux au compte des administrations locales (marine, génie, artillerie, ponts et chaussées, service local, etc.) ; 3° engagements pour le compte des habitants; 4° concessions de terres. Les deux dernières formes sont réservées aux condamnés placés dans la première catégorie; les forçats qui appartiennent à la deuxième

sont employés au compte des administrations locales ; ceux de la troisième travaillent, dans l'intérieur des pénitenciers, à la construction de cases pour les transportés attendus, au service de propreté intérieure, etc. ; ceux de la quatrième, c'est-à-dire les incorrigibles, sont employés aux travaux les plus pénibles à Nouméa et dans les environs. Ils partent chaque matin du pénitencier et rentrent chaque soir, après le travail, par escouades et sous la surveillance rigoureuse des gardiens.

Les journées de travail ne sont payées qu'aux deux premières catégories de forçats, à raison de 25 à 15 centimes pour la première, et de 20 à 10 centimes pour la seconde. La moitié du salaire est remise au condamné pour son usage quotidien, l'autre moitié est versée au pécule de réserve.

Le régime alimentaire est confortable et tranche par son abondance et sa variété avec celui des prisons de France. Voici quelle est la ration journalière de chaque transporté :

| | | |
|---|---|---|
| Pain frais | 750 | grammes. |
| Biscuit | 550 | — |
| Farine | 550 | — |
| Vin | 23 | centilitres. |
| Tafia | 6 | — |
| Vinaigre | 25 | — |
| Viande fraiche | 250 | grammes. |
| Lard salé | 180 | — |
| Légumes secs | 120 | — |
| Riz | 60 | — |
| Huile d'olive | 9 | — |
| Sel | 22 | — |
| Café | 20 | — |
| Sucre | 25 | — |

Cette alimentation, comparée à celle du plus grand nombre de nos ouvriers et de nos paysans, peut passer pour luxueuse. L'administration assure qu'elle est absolument nécessaire à des hommes débilités par le perpétuel printemps de la Nouvelle-Calédonie. En tous cas, c'est un régime fort coûteux, car la plupart des denrées doivent être importées de France ou d'Australie.

Le système des concessions mérite une attention particulière, parce que c'est lui qui prépare la colonisation, et que, sans colo-

nisation, la transportation, de l'aveu même de ses défenseurs, ne saurait se justifier.

L'article 11 de la loi du 20 mai 1854 a décidé que des concessions provisoires ou définitives de terrains pourront être faites aux condamnés, en cours de peine, qui s'en seront montrés dignes par leur travail et leur bonne conduite. Ces concessions ne peuvent devenir définitives qu'à la libération du condamné. Les concessionnaires non condamnés à perpétuité peuvent obtenir l'exercice, dans la colonie, de tout ou partie de leurs droits civils, dont ils ont été privés par leur état d'interdiction légale. Ils peuvent également être autorisés à jouir de tout ou partie de leurs biens, sous la réserve que les actes accomplis par eux, dans la colonie, ne peuvent engager les biens qu'ils possédaient au jour de leur condamnation ou ceux qui leur seraient échus par succession, donation ou testament, à l'exception des biens dont la remise aurait été autorisée par décision spéciale. Ils peuvent également être relevés de l'incapacité d'être témoins, tuteurs ou membres d'un conseil de famille (§§ 2 et 4 de l'art. 24 du Code pénal).

Quels effets ces dispositions, si favorables à l'égard des concessionnaires, ont-elles produits? Il semble qu'elles eussent dû exciter parmi les transportés une ardeur et une émulation énergiques. Voici les résultats obtenus en 1875, après douze années de colonisation pénale (1). Sur une population de 6,500 transportés, on comptait 148 concessionnaires (soit un peu plus de 2 p. 100 !), dont la moitié étaient des forçats en cours de peine et l'autre moitié des libérés astreints à la résidence.

Ces résultats désastreux ne sauraient être attribués au mauvais vouloir de l'administration ; celle-ci, au contraire, fait tous ses efforts pour faciliter l'établissement des condamnés dans leur nouvelle patrie. Pendant les premières années, le concessionnaire a droit aux vivres gratuits, à l'habillement, aux effets de couchage et au prêt des outils. L'administration continue même pendant un certain temps la fourniture des vivres au

(1) Notice sur la transportation, publiée par le ministre de la marine. Imprimerie nationale, 1877.

libéré et à sa famille, à titre de cession remboursable. Tous ces avantages font au forçat concessionnaire une situation telle qu'aucun colon européen, sans fortune, n'en a rencontré en Amérique ou en Australie. Et cependant les transportés n'en profitent pas : aujourd'hui même (mars 1883), d'après nos renseignements particuliers, le nombre des concessionnaires atteint à peine le chiffre de 300, bien que l'effectif des condamnés s'élève à près de 10,000.

C'est qu'ici se présente un problème bien difficile, et qui doit cependant être résolu si l'on veut faire de la colonisation pénale : nous voulons parler de la question des femmes.

On sait que les femmes condamnées aux travaux forcés subissent leur peine dans les maisons centrales de France; par suite, le sexe féminin n'est pas représenté parmi la population transportée à la Nouvelle-Calédonie. Il était impossible, dans ces conditions, de tenter même un essai de colonisation. Aussi, pour tourner la difficulté, on a proposé aux femmes détenues dans les prisons de France de les envoyer, avec leur consentement, à la Nouvelle-Calédonie, où elles trouveraient un mari et un établissement. Cette perspective a paru séduisante à quelques-unes d'entre elles; au 31 décembre 1875, on comptait dans la colonie 83 femmes condamnées et libérées provenant des prisons du continent. Quelques mariages ont aussi été contractés entre des forçats et des jeunes filles canaques qui avaient abandonné leurs tribus.

A la même date, le nombre des ménages existant parmi les transportés était de 140 et se décomposait ainsi :

| | |
|---|---|
| 1° Ménages provenant d'unions contractées dans la colonie avec des filles ou veuves transportées. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| 2° Ménages formés dans la colonie avec des filles non condamnées . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 9 |
| 3° Familles venues de France. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 55 |
| 4° Femmes venues des maisons centrales rejoindre leurs maris. | 7 |
| 5° Familles formées de transportés devenus veufs et ayant des enfants. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 |
| Total . . . . | 140 |

Ainsi, 140 ménages, 148 concessions de terrains, tel était le

bilan de la transportation calédonienne après douze ans de colonisation.

Au prix de quels sacrifices pécuniaires ces résultats si modestes ont-ils été obtenus?

La réponse à cette question n'est pas facile à donner, parce que, dans le dernier document publié par le ministère de la marine, en 1877, les dépenses de la transportation à la Guyane et celles de la Nouvelle-Calédonie sont confondues. Mais la transportation des Européens à la Guyane ayant été abandonnée en 1863, après un échec que l'administration ne cherche plus à dissimuler, les dépenses de la transportation depuis l'origine, c'est-à-dire depuis 1852, peuvent être considérées comme aboutissant, en définitive, aux résultats constatés en Nouvelle-Calédonie, lesquels sont présentés par les fonctionnaires de la marine comme hautement satisfaisants (1).

D'après ce relevé, les frais de la transportation se sont élevés de 1852 à 1873, c'est-à-dire pendant une période de vingt ans, à la somme de 86,835,000 francs, soit en moyenne annuelle 4,135,000 francs. Mais ce chiffre, si élevé qu'il soit, est loin de correspondre à la dépense réelle. Il ne comprend pas, en effet, le prix du transport des condamnés de France au lieu de leur destination pénale ; ce prix est estimé à 400 francs par transporté à la Guyane et à 900 francs par transporté à la Nouvelle-Calédonie. Au 31 décembre 1875, 21,248 individus avaient, depuis l'origine de la transportation, été conduits de France à la Guyane (2), et 7,808 à la Nouvelle-Calédonie ; soit une somme de 15 millions à ajouter au chiffre donné plus haut, ce qui constitue un total de 102 millions.

Il conviendrait également de tenir compte des frais pour transport de troupes, casernement, supplément de solde, qui ont pour origine la transportation. Il n'y a aucune exagération à estimer les dépenses de cette nature à environ 30 millions, ce qui porterait la dépense totale occasionnée par

(1) Déposition de M. Michaux, directeur des colonies, devant la commission d'enquête nommée par l'Assemblée nationale.

(2) Il est bien entendu que dans ce chiffre ne sont pas compris les déportés politiques, condamnés à la suite de la Commune de 1871.

ce système pénal, en vingt et un ans, à 130 millions au moins.

D'ailleurs, le chiffre des crédits inscrits au budget du ministère de la marine pour le service pénitentiaire présente d'année en année une augmentation constante : ils s'élevaient à 5,550,000 francs en 1873, ils atteignent 8,250,000 francs en 1883 ; soit, au bout de dix ans, un accroissement de 3,500,000 francs, ou 42 p. 100.

Si ces énormes sacrifices ont abouti à des résultats que l'on peut considérer comme nuls au point de vue de la colonisation, ont-ils du moins produit des effets utiles en ce qui concerne l'amélioration morale des condamnés?

Un savant criminaliste étranger a écrit très justement : « Dites-moi ce que deviennent vos libérés, et je vous dirai ce que vaut votre système pénitentiaire. »

En principe, l'administration ne devrait pas avoir à s'occuper des forçats libérés, si ce n'est pour les empêcher de quitter la colonie tant qu'ils sont astreints à la résidence. Mais comment laisser vagabonder ou mourir de faim des individus transportés aux antipodes et qui déclarent ne pouvoir trouver aucun moyen d'existence? Il ne faut pas compter sur les concessions pour leur venir en aide, puisque, sur 1,081 libérés astreints à la résidence, on ne comptait, au 31 décembre 1875, que 74 concessionnaires. D'ailleurs, un certain nombre d'entre eux sont, par suite d'infirmités ou de leur âge, réellement hors d'état de pourvoir par eux-mêmes à leur propre subsistance. Le plus grand nombre, il est vrai, par inconduite ou fainéantise, ne cherchent pas à trouver dans le travail libre du pays des ressources suffisantes pour leur entretien. L'administration est donc obligée de conserver à sa charge la plus grande partie des transportés libérés qui, abandonnés à eux-mêmes, feraient courir à la colonie les plus graves dangers.

Cette population de libérés qui, nous l'avons dit plus haut, comptait 1,081 individus au 31 décembre 1875, avait été frappée, pendant cette même année, de 46 condamnations pour *crimes* contre les personnes ou les propriétés. La notice où nous puisons ce renseignement ne nous donne pas le chiffre des condamnations correctionnelles ; mais, si la proportion que l'on

observe en France entre les crimes et les délits se maintient à la Nouvelle-Calédonie, cette proportion étant de 1 crime pour 34 délits, il en faudrait conclure que le nombre des condamnations correctionnelles a dû être, en 1875, pour cette catégorie de transportés, d'environ 1,500, chiffre supérieur à celui des libérés. Ce résultat s'expliquerait par les condamnations multiples ayant frappé un même individu.

Si l'on tient compte de ce fait, que les libérés sont activement surveillés, qu'ils restent dans une dépendance étroite de l'autorité pénitentiaire, que le plus grand nombre demeure dans les pénitenciers au moins pendant la nuit, on ne peut que constater avec tristesse que la transportation n'a aucune efficacité pour l'amendement des coupables.

De ce rapide exposé des faits, nous pouvons, dès à présent, tirer des conclusions importantes qui ne seront plus, ce nous semble, contestées sérieusement : 1° la transportation est un déplorable système de colonisation; 2° ce système est extrêmement coûteux ; 3° il n'est pas moralisateur.

Ces conclusions, étant générales, valent non seulement contre la transportation des condamnés aux travaux forcés, mais aussi contre celle des récidivistes.

## V

Reste la seule raison ayant une valeur qui puisse être mise en avant pour justifier ce système pénal : il débarrasse la mère patrie de criminels endurcis qui sont pour elle un danger permanent.

Ce résultat est incontestable (étant admis que la transportation sera, dans tous les cas, perpétuelle); mais ne serait-il pas compromis et même complètement annihilé, si la transportation avait pour effet de susciter une génération nouvelle de criminels, qui viendrait combler largement les vides produits dans l'armée du crime. C'est malheureusement ce dont il n'est pas permis de douter.

La séduction exercée sur l'esprit des malfaiteurs par la perspective d'un voyage en Nouvelle-Calédonie est officiellement

constatée. Une loi, votée récemment par les Chambres (25 décembre 1880), a décidé que les condamnés aux travaux forcés pour crimes commis dans l'intérieur des prisons subiraient leur peine dans la prison même où le crime a été commis. Quels motifs avaient rendu cette loi nécessaire? C'est que la transportation, avec sa demi-liberté, ses travaux en plein air, ses rations copieuses, l'usage du tabac, du vin et même de l'eau-de-vie, paraît bien préférable pour les habitués des maisons centrales à l'austère régime de nos prisons. Aussi, pour obtenir ce voyage à « la Nouvelle », comme ils disent, ils n'hésitent pas à commettre un attentat qui leur assure le bénéfice des travaux forcés. La loi précitée aura certainement pour effet de réduire le nombre des crimes prémédités dont les malheureux gardiens étaient les trop nombreuses victimes. Mais combien d'autres malfaiteurs n'avouent-ils pas, devant les cours d'assises, que le principal motif de leur crime, qui autrement serait bien souvent inexplicable, a été de se faire condamner à la transportation? A cet égard, les témoignages des corps judiciaires sont nombreux et concordants. Lorsqu'un récidiviste est las de la vie de prison; quand par vengeance il a dénoncé quelqu'un de ses complices et qu'il est mis au ban de la société du crime, qui a ses conventions et ses règles comme l'autre, le récidiviste n'hésite pas à commettre un crime qui lui procure l'occasion de changer de milieu et de genre de vie.

On objectera, il est vrai, que depuis que la loi du 30 mai 1854 a substitué la transportation au bagne comme mode d'exécution de la peine des travaux forcés, le nombre des individus poursuivis pour crimes a diminué; et l'on s'appuiera sur ce fait pour proclamer l'excellence du système. Nous répondrons que la diminution du nombre des crimes n'est pas un fait particulier à la France, et que, depuis trente ans, tous les États européens ont vu se produire le même phénomène; chez quelques-uns même, la diminution a été beaucoup plus sensible qu'en France. Cette amélioration est donc le produit de circonstances sociales tout à fait étrangères à la nature du système répressif en vigueur. Ainsi, en Angleterre, le nombre des crimes a baissé après la suppression de la transportation.

D'ailleurs, si en France le nombre des accusés a diminué, la proportion des récidivistes criminels n'a fait que s'accroître; elle a suivi la marche que voici :

| | | | |
|---|---|---|---|
| De 1855 à 1859, elle était de | . . . . . . . . | 35 | p. 100. |
| De 1860 à 1864, | — . . . . . . . . | 37 | — |
| De 1865 à 1869, | — . . . . . . . . | 40 | — |
| En 1875. | — . . . . . . . . | 48 | — |

Ainsi, bien que la transportation débarrasse le pays d'un certain nombre de criminels, elle provoque indirectement de nouveaux crimes, parce qu'elle ne constitue pas, pour un grand nombre de malfaiteurs, un châtiment aussi intimidant qu'une longue détention dans une maison centrale.

Il est d'ailleurs à remarquer que les condamnés à plus de huit ans de travaux forcés sont seuls astreints à la résidence perpétuelle dans la colonie; les forçats ayant une peine inférieure à subir, ne sont tenus de résider en Nouvelle-Calédonie que pendant un temps égal à celui de la peine encourue. Au 31 décembre 1875, sur 6,500 forçats, 1,500 devaient revenir en France. Il est évident que, pour cette dernière catégorie de criminels, la transportation ne saurait se justifier par aucune raison valable.

## VI

Examinons maintenant si la transportation aurait une efficacité spéciale contre la récidive.

D'après le projet de loi déposé par M. Fallières et adopté par la commission, la transportation des récidivistes différerait bien peu de celle des condamnés aux travaux forcés. L'exposé des motifs contient, en effet, le passage suivant, relatif au régime futur de cette catégorie de transportés :

« Divers genres d'établissements, ateliers industriels, chantiers de travaux publics, exploitations agricoles, pourront être organisés, et les relégués pourront y être reçus et employés, puisqu'il faut prévoir le cas et la période où ils n'auraient eux-

mêmes ni moyens de subsistance, ni moyens de travail. Mais des concessions de terrains pourront leur être faites à titre provisoire ou définitif, ainsi que des avances d'argent, des prêts de matières et d'instruments, afin qu'ils puissent s'établir sur le sol de la colonie et trouver dans l'exercice d'une profession ou d'une industrie particulière les conditions d'existence, de relèvement moral, de prospérité à venir. C'est dans ce même ordre d'idées que des facilités pourront être accordées aux familles, afin de rejoindre les relégués et de vivre avec eux. »

On le voit, le régime proposé est exactement celui qui est appliqué actuellement aux forçats, nous venons de montrer avec quel succès.

Mais nous allons plus loin : nous prétendons que la transportation des récidivistes produirait des effets encore plus désastreux que celle des condamnés aux travaux forcés.

Le récidiviste, en effet, est un *criminel d'habitude,* c'est-à-dire un individu qui a fait du vice sa carrière, qui en tire ses moyens d'existence, et qu'aucun mode de répression n'est parvenu à faire rentrer dans la voie droite. Le condamné aux travaux forcés est, au contraire, dans la majorité des cas, un *criminel d'accident,* c'est-à-dire un homme qui a commis une faute très grave, il est vrai, mais sous la pression exaspérée d'une tentation presque irrésistible; il est coupable, sans doute, mais il n'a pas fait preuve d'une révolte préméditée et tenace contre toutes les lois. De ces deux êtres, le second est certainement plus en état d'être amendé par la transportation que ne l'est le premier. Or nous avons vu que la transportation a échoué dans ses tentatives pour relever le forçat ; comment réussirait-elle à régénérer le récidiviste?

Considérez également que la discipline est nécessairement plus relâchée dans une colonie pénale que dans une prison, et précisément le récidiviste est un homme que la discipline rigoureuse de nos établissements pénitentiaires n'a pu parvenir à dompter.

La famille exercerait-elle sur lui une influence plus bienfaisante que sur le forçat? L'exposé des motifs, dans le passage que nous avons cité, semble prévoir le cas où les familles des récidi-

vistes viendraient les rejoindre dans les contrées nouvelles où ils auraient été relégués et constitueraient ainsi un élément précieux, indispensable même pour la colonisation. Vaine illusion! Un grand nombre de condamnés aux travaux forcés sont bien autrement intéressants que les récidivistes ; ils ont, eux, une famille qui souvent reste attachée à leur sort et les accompagne de ses regrets et de ses sympathies. Combien, cependant, compte-t-on de ces familles qui, dans un espace de douze ans, de 1863 à 1875, soient allées rejoindre leurs chefs en Nouvelle-Calédonie? Cinquante-cinq!

Les récidivistes se relèveront-ils par le travail? Mais ce sont essentiellement des paresseux; il suffit, pour le prouver, de rappeler les motifs les plus fréquents des condamnations qui les frappent et que spécifie avec précision le projet de loi; ce sont : la mendicité, le vagabondage, les vols répétés, l'escroquerie, la filouterie, la rupture de ban, l'exploitation habituelle des femmes vivant de la débauche, etc. Ce n'est évidemment pas avec de pareils éléments que l'on peut compter fonder des colonies prospères.

On nous répondra peut-être que, si les récidivistes ne s'adonnent pas volontairement au travail, on les y contraindra. Cela est beaucoup plus facile à dire qu'à exécuter. Les récidivistes ne se trouveront pas, en effet, dans les mêmes conditions que des condamnés; ils seront transportés à l'expiration de leur peine, qu'ils subiront dans une prison de France; ils ne seront donc pas légalement astreints au travail.

Si vous leur en imposez l'obligation par une disposition nouvelle de la loi, vous les mettrez dans une situation aussi pénible que celle des condamnés aux travaux forcés à perpétuité; et cela, après que vous leur aurez déjà fait subir leur peine et que, du moins en théorie, ils auront payé leur dette à la société. Voilà à quelles aggravations aboutit le projet de loi.

Or que l'on note bien ce point essentiel : si la transportation est appliquée aux récidivistes, on se verra dans la nécessité absolue de les contraindre au travail, — que cette contrainte soit inscrite dans la loi, ou, ce qui serait moins franc, dans un règlemént administratif.

Comment, en effet, imaginer une population d'individus transportés aux frais de l'État sur un point quelconque de notre territoire colonial et vivant là sans rien faire, aux dépens du trésor public? Cet exil anodin deviendrait une véritable prime aux malfaiteurs, assurés désormais, pour leurs vieux jours, du logement, de la nourriture et d'un habillement convenable, comme récompense de leurs méfaits.

D'un autre côté, si la loi les oblige au travail, elle donne une prime au crime, puisque le régime des condamnés aux travaux forcés ne différerait alors de celui des récidivistes transportés qu'en deux points : 1° la peine principale des récidivistes est subie sur le continent sous la dure discipline des prisons, tandis que la peine principale des forçats est subie dans la demi-liberté de la colonie; 2° au-dessous de huit années, la peine des travaux forcés n'entraîne pas le séjour perpétuel hors de France, tandis que les récidivistes ne pourront jamais revenir dans la mère patrie.

Il n'est pas contestable que cette inégalité entre les deux peines amènera, d'abord, l'augmentation du nombre des crimes, puis, pour arrêter cette augmentation, l'aggravation de la peine des travaux forcés.

Ce sera une nouvelle modification apportée au Code pénal. Mais que deviendra alors cette prétention de l'exposé des motifs, de ne pas toucher à l'ensemble de notre législation criminelle? Ne verra-t-on pas, au contraire, se confirmer la proposition posée au début de cette étude : qu'en matière pénitentiaire, c'est une entreprise folle d'essayer de résoudre une question spéciale sans aborder le problème dans son ensemble? Notre opinion se trouve corroborée par celle d'un haut magistrat, qui disait devant la commission d'enquête sur le régime des prisons : « Ce n'est pas par des œuvres de détail, modifiant quelques parties de cette immense question, que l'on doit procéder, si l'on ne veut s'exposer à commettre des *inconséquences* qui bientôt auraient besoin d'être corrigées. »

## VII

Nous pensons que les développements qui précèdent suffisent pour amener tout esprit non prévenu à la conclusion que la transportation ne résout pas la question des récidivistes. Il nous reste à rappeler que, si cette soi-disant solution était admise, elle entraverait fatalement et pour longtemps la réforme de notre système pénal et celle de nos prisons, œuvre considérable et urgente dont l'accomplissement réclame le concours de toutes les bonnes volontés.

L'opinion publique, peut-être aussi la majorité de nos représentants, s'imaginerait aisément qu'en transportant les récidivistes on a remédié d'une manière satisfaisante aux défectuosités signalées dans notre système répressif et pénitentiaire. Toute réforme serait indéfiniment écartée, car, en matière de questions spéciales exigeant, pour être bien comprises, des connaissances particulières, le public se lasse vite d'une longue étude. Pour l'émouvoir, il faut que le péril soit bien urgent et qu'il éclate à tous les yeux; mais si, par malheur, on lui laisse croire que ce péril est conjuré par un expédient plus ou moins ingénieux, il se rendort dans son indifférence habituelle, oubliant ses alarmes d'un jour et dédaignant les importuns qui voudraient l'éclairer sur les dangers à venir.

La question des récidivistes, en se posant dans ces derniers temps avec une acuité salutaire, a ouvert les yeux de l'opinion sur les défauts de notre régime pénal. L'attention de tous les menacés est énergiquement sollicitée, ne les laissons pas se rassurer en leur présentant une solution qui, nous espérons l'avoir démontré, n'en est pas une. Profitons des circonstances favorables où nous nous trouvons, pour faire voir que le remède à une situation si grave doit être cherché en remontant aux véritables causes du mal, et qu'il n'y aura d'efficace qu'un traitement énergique. Ne craignons pas de toucher à des institutions et à des traditions que l'on considère, bien à tort, comme revêtues d'une sorte d'inviolabilité consacrée par le temps.

Jules **RABANY**.

# MER INTÉRIEURE AFRICAINE

## MISSION DE 1883

---

La possibilité, nous serions presque tentés de dire la facilité, de créer une grande mer intérieure africaine, est désormais une question résolue. L'exploration récemment accomplie par M. Ferdinand de Lesseps a levé les derniers doutes. L'autorité de son nom, de son expérience, de son énergie, fait entrer dans la voie d'une réalisation prochaine cette entreprise longtemps taxée de chimérique, naguère encore réputée irréalisable par ceux mêmes qui en admettaient la grandiose pensée.

A la suite de son voyage en Tunisie, M. Ferdinand de Lesseps a reçu des ingénieurs qui ont fait partie de l'expédition :

1° Un *Rapport* résumant les résultats de leur excursion;

2° Un *Récit* de cette excursion.

Le rapport, communiqué à l'Académie des sciences et reproduit par divers journaux, a exposé les résultats techniques officiels de l'exploration. Aujourd'hui, nous publions le « récit », qui en donne pour ainsi dire la physionomie. A l'obligeante communication qui nous en a été faite, M. de Lesseps a joint l'autorisation d'insérer dans la *Nouvelle Revue* ces pages écrites le long de la route et qui n'étaient point destinées à la publicité.

Nous les livrons à nos lecteurs dans leur simplicité de « notes de voyage », car cette simplicité même en augmente l'attrait et la valeur.

## NOTES DE VOYAGE (1)

Arrivés à Gabès le 18 mars au matin, nous avons été reçus par M. le commandant Roudaire et MM. Baronnet et Dufour, qui avaient tout préparé pour l'excursion projetée.

M. le général Allegro, gouverneur de l'Arad, avait mis à la disposition de la commission les chevaux et guides nécessaires. L'escorte se composait d'un détachement du 1er hussards, commandé par un maréchal des logis, en tout 19 hommes ; de plus, un détachement de soldats du train avec 10 mulets et une caravane de 33 chameaux portant le matériel et les bagages.

*Première journée. — 19 mars.*

Le 19 au matin, nous quittons Gabès. Le campement du soir avait été fixé à El-Hamma, oasis située à 28 kilomètres à l'ouest ; mais il fallait visiter l'embouchure du futur canal et le seuil de Gabès. Nous laissions donc la colonne se diriger directement vers le campement, et nous remontions au nord, en traversant les petites oasis de Ghannoush et de la Mtouïa, jusqu'à l'embouchure de l'oued Melah, point où le canal doit aboutir à la mer.

Nous avons été frappés par la disposition toute spéciale de cette partie du golfe, qui se trouvera abritée de tous côtés après l'exécution de jetées peu coûteuses dans la direction du nord-est au sud-est.

Il est important de noter, d'ailleurs, que c'est en face de l'embouchure de l'oued Melah et sur le prolongement du canal de cette rivière que l'on trouve la plus grande profondeur d'eau dans le golfe de Gabès. Cette ligne ininterrompue de bas-fonds,

(1) M. A. Lion, ingénieur, dont la signature figure au bas de ces notes, avait pour compagnons dans le voyage qu'elles résument:
MM. Couvreux (Abel), entrepreneur de travaux publics ;
Dollot (Émile), ingénieur des arts et manufactures ;
Dru (Léon), ingénieur ;
Duval Terrasson, entrepreneur de travaux publics ;
Gellerat (fils), entrepreneur de travaux publics ;
G. de Kersabiec, lieutenant de vaisseau.

constatée par les sondages de l'amiral Mouchez exécutés en 1876, est bien connue des pêcheurs d'éponges du pays, qui l'appellent *le canal.*

La question de la marée a été examinée : les expériences directes faites pendant son expédition de 1878 par M. le commandant Roudaire, au moyen d'un marégraphe, avaient donné environ $2^m,50$ de hauteur maximum. Ce résultat a été confirmé par les observations des officiers de marine qui ont fait l'expédition de Tunisie, et M. de Kersabiec, un des membres de la commission, a retrouvé sur son journal de bord des constatations dépassant 2 mètres de hauteur.

Ce fait est d'une grande importance pour la diminution de durée du remplissage des chotts, ainsi que pour la vitesse du courant dans le canal.

Nous nous sommes, de là, dirigés vers le seuil de Gabès, en traversant l'oasis d'Ouderef; nous avons déjeuné au bord de la magnifique source qui arrose cette oasis et qui jaillit à fleur du sol, à la cote 26 au-dessus du niveau de la mer.

Au seuil de Gabès, nous avons reconnu les emplacements des sondages exécutés en 1878 et nous avons examiné les terrains amenés par la sonde, dont nous avions déjà vu les échantillons à Paris, chez M. l'ingénieur Dru.

Ces terrains sont formés de sables légèrement mélangés d'argile et de marne sur presque toute la hauteur. Au fond seulement, et au sondage du point culminant, on a rencontré, à la cote + 11 mètres, des roches calcaires de bonne dureté, dont l'existence nous semble très avantageuse. Ces calcaires, en effet, fourniront les matériaux nécessaires aux constructions du port et permettront, en outre, d'établir à peu de frais, en terrain solide et non affouillable, des vannes au moyen desquelles on pourra régler l'introduction des eaux pendant le remplissage et produire, au besoin, des chasses pour le canal.

Nous n'avons pu aller visiter la belle vallée qui s'étend au nord jusqu'à la Sebkha-en-Noaïl ; les ruines romaines considérables que l'on rencontre dans toute cette région indiquent l'importance des établissements agricoles que les Romains y avaient fondés.

Nous avons dû regagner la route d'El-Hamma sur laquelle nous attendait, à quelques kilomètres de l'oasis, le cheikh Cherf-ed-Din, khalifa de la puissante tribu des Beni-Zid, accompagné de 300 cavaliers qui ont exécuté devant nous une superbe fantasia. Le cheikh nous conduisit lui-même au camp, après nous avoir fait traverser l'oasis, où se trouvent de nombreuses sources d'eaux chaudes que les Romains avaient utilisées autrefois pour établir les thermes de la colonie de Tacape, sur les ruines de laquelle a été bâti Gabès ; de là le nom d'*Aquæ Tacapitanæ*, que les Romains avaient donné à l'oasis.

Nous avions parcouru 55 kilomètres pendant cette première journée.

*Deuxième journée.* — 20 *mars.*

Nous partons dès cinq heures du matin ; la route que nous suivons côtoie la chaîne du Tebaga, qui prend naissance à la Hamma, s'infléchit légèrement vers le sud, et se termine à la pointe du Nifzaoua ; sa longueur est d'environ 100 kilomètres.

Un vent nord-ouest, très désagréable et soulevant une poussière aveuglante, a beaucoup gêné notre marche pendant toute la journée. Nous avons cependant pu remarquer, vers le chott, au nord, de superbes « enchirs », lieux de culture, cultivés par les Beni-Zid, dont les douars occupent toute la contrée jusqu'au Nifzaoua.

Les Beni-Zid, pour éclairer et protéger notre marche, nous avaient fourni une escorte de 40 cavaliers commandés par Abdallah ben Cherf-ed-Din, fils aîné du cheikh. Ces cavaliers ont tenu à nous accompagner jusqu'à Touzeur.

Le soir, nous arrivons vers quatre heures et demie, après un parcours de 35 kilomètres, à Aïn-Melousan, fontaines naturelles qui jaillissent dans un terrain rocailleux et fournissent, comme les nombreuses sources de cette région, une eau suffisamment potable.

*Troisième journée.* — 21 *mars.*

Départ à cinq heures. Nous rencontrons, après une heure de marche, une jolie source, abritée d'une façon pittoresque par

des bouquets de palmiers; on la nomme Netchet-ed-Dib (la Patte du Chacal).

Nous déjeunons, trois heures après, dans l'oasis de Limaguès, dont les sources, autrefois si abondantes, s'ensablent de jour en jour; puis nous gagnons l'oasis de Seftimi, où doit être établi le campement du soir.

A notre arrivée, nous avons été agréablement surpris par l'apparition d'un drapeau français, placé sur un fortin dominant l'oasis. Cette petite fortification a été établie en neuf jours, pendant une reconnaissance, par la compagnie franche de Touzeur, sous les ordres du capitaine Aurousseau.

L'oasis de Seftimi est, comme celle de Limaguès, sur le point d'être abandonnée par les Arabes, qui n'exécutent aucun travail pour maintenir le débit des sources; aussi diminuent-elles sensiblement.

D'après les traditions arabes, tout le bord du chott, entre Seftimi et le Nifzaoua, formait autrefois une immense oasis qui portait le nom de « Pharaoun ». Le chott Fedjej est, du reste, désigné dans cette région sous le nom de Sebkha-Pharaoun.

Il faudrait évidemment très peu de travaux pour rendre aux sources toute leur puissance et faire revivre l'ancienne prospérité de la contrée.

La distance parcourue avait été de 40 kilomètres.

*Quatrième journée. — 22 mars.*

Au point du jour, nous franchissons la première chaîne du Tebaga, nous dirigeant vers le Nifzaoua par une charmante petite vallée; nous rencontrons successivement les villages de Bou-Abdallah, Bechni et Oum-Semâa, où nous faisons halte pour déjeuner.

La commission a été surprise par l'importance des travaux exécutés autrefois par les Arabes pour le captage des sources qui alimentent ces oasis; les canaux qui amènent l'eau dans les jardins ont souvent de 15 à 20 mètres de profondeur.

A trois heures de l'après-midi, nous dressions nos tentes auprès d'une magnifique source qui s'étend en un bassin d'une

circonférence très régulière d'environ 40 mètres de diamètre, et que l'on nomme l'Aïn-Taouerga.

Cette source, qui jaillit avec puissance à fleur du sol, arrose toutes les oasis environnantes; son débit est au moins de 4 à 5 mille mètres cubes à l'heure.

Nous avions parcouru 35 kilomètres.

*Cinquième journée. — 23 mars.*

Cette journée peut compter certainement pour notre plus rude étape. Nous décampons à trois heures du matin, et à la pointe du jour nous débouchons sur la route qui traverse le chott Djerid, sur un parcours de 40 kilomètres.

Ici, toute végétation a disparu, et à perte de vue s'étend une plaine blanche couverte d'efflorescences salines et qui semble une immense mer solidifiée.

La marche, sous un soleil de plomb, est fort pénible; la lumière est si aveuglante qu'on finit par ne percevoir que vaguement les objets environnants.

Nous éprouvions des effets de mirage des plus saisissants : les montagnes se reflétaient comme dans une immense nappe d'eau, les moindres accidents de terrain, réfléchis et exagérés, nous donnaient l'illusion de palais d'une architecture bizarre, émergeant de lacs merveilleux; la plus petite touffe d'herbe devenait un arbre dont l'ombrage nous attirait; nos chameaux, qui nous suivaient à quelque distance, nous faisaient l'effet d'une forêt de palmiers gigantesques qui se déplaçait avec nous.

Vers quatre heures du soir, nous atteignions les premiers palmiers de l'Oudian, nom que l'on donne à la réunion des oasis de Sed-da-da, Khriz et Dgache; à six heures nous arrivions, après avoir parcouru 55 kilomètres, au campement placé auprès des sources de Khriz, que l'on nomme Sebâa-Biar (les Sept Puits).

Le caïd de l'Oudian, Si-Tahar, un des plus anciens et des plus constants amis de la France, était venu à notre rencontre avec des Arabes porteurs d'eau fraîche, d'oranges et de citrons, sur lesquels les membres de la mission, épuisés par la soif, se sont jetés avec une avidité bien excusable.

La traversée du chott nous avait permis de constater la pré-

sence de l'eau à quelques centimètres du sol, dans de nombreux trous avoisinant la route. Cette couche aquifère descend jusqu'à l'argile rencontrée par les sondages à une profondeur de 6 à 10 m.

Ce régime est très intéressant en ce qu'il détruit l'objection des pertes d'eau par infiltration pendant le remplissage.

Toutes ces eaux dans le Djerid seront d'ailleurs très utiles aux travaux et ne feront qu'augmenter le débit du canal.

Il est à remarquer que si, par un système méthodique de drainage, dont le canal sera du reste l'artère principale, on débarrassait le chott Djerid des eaux salées qu'il contient dans son sous-sol, les terres, lavées par les eaux douces, deviendraient d'admirables terres végétales, ainsi que nous avons pu le constater à l'oasis de Touzeur, qui est en grande partie plantée dans le chott Djerid.

*Sixième journée. — 24 mars.*

Nous n'avons que 15 kilomètres à faire pour gagner l'oasis de Touzeur. La commission y a séjourné pendant les 25 et 26 mars dans les conditions les plus agréables, la réception du capitaine Aurousseau et de ses officiers ayant été d'une cordialité aussi touchante que possible.

Dès notre arrivée, nous avons visité le sondage en cours d'exécution sur le seuil de Touzeur, à l'emplacement du nouveau tracé du commandant Roudaire.

Ce sondage était arrivé au niveau de la mer sans avoir rencontré autre chose que des sables, dont nous avons emporté des échantillons remontés devant nous.

La nappe d'eau souterraine révélée par ce sondage atteint une hauteur considérable ; on l'a, en effet, rencontrée à la cote de 57 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Cela donne une idée de l'immensité de cette nappe d'eau et de la richesse que son utilisation pourra produire dans l'avenir.

Les traditions arabes s'accordent, du reste, pour affirmer qu'autrefois toute la partie comprise entre Touzeur et Dgache n'était qu'une immense oasis, et rien ne sera plus facile que de la reconstituer.

Le temps nécessaire au ravitaillement, qui nous a fait

séjourner à Touzeur, nous a permis de recueillir nos idées et d'établir les calculs de terrassements.

Quant à leur évaluation, nous avions à ce moment parcouru toute la longueur du canal, les sondages nous avaient fait connaître la nature des terrains; nous avions donc tous les éléments nécessaires.

Notre estimation, y compris les installations de toute nature, établissement du chemin de fer de service et du port provisoire à l'embouchure, se sont élevés à la somme de cent cinquante millions de francs.

*Neuvième journée. — 27 mars.*

Nous avons quitté Touzeur le 27 mars, dès le matin, accompagnés par le capitaine Aurousseau et ses officiers, et par M. de Flourac, chef du bureau arabe de Touzeur. Ces messieurs nous ont conduits jusque sur la ligne des crêtes qui séparent le bassin du chott Djerid de celui du Rharsa.

De ce faîte, on découvre l'immense dépression du Rharsa, dont la ligne se perd à l'horizon vers l'Ouest, et qui formera la première partie de la mer intérieure.

Son périmètre a été l'objet du dernier travail de nivellement, dans lequel on a constaté que le niveau moyen de ce chott était de 22 à 23 mètres au-dessous du niveau de la mer.

Sa surface inondable est de 1,200 kilomètres carrés.

A partir de la ligne de faîte, la pente se dessine avec une grande rapidité, et, en effet, à 6 kilomètres seulement, on rencontre la cote zéro ; 1,500 mètres plus loin, l'altitude est de 15 mètres au-dessous du niveau de la mer.

Nous avons déjeuné vers onze heures, dans le fond du chott Rharsa ; ce déjeuner restera un des souvenirs les plus curieux de l'expédition ; car, la mer intérieure créée, il sera impossible de le renouveler : on aurait 22 mètres d'eau au-dessus de soi.

Le soir nous couchions au Bir-Djeïda, à l'altitude + 13, à environ 2 kilomètres du rivage de la future mer. Ce puits a été creusé par les Arabes sur la route de Tébessa ; l'eau est à environ $4^{m},50$ du sol et d'une excellente qualité.

La longueur de notre étape était de 42 kilomètres.

*Dixième journée. — 28 mars.*

Partis à cinq heures du matin, nous nous sommes dirigés, en traversant une magnifique plaine de culture occupée par les nombreux douars des Ouled-sidi-Cheikh, sur l'oasis de Tameghza, située dans une dépression du Djebel Tameghza ; l'oued qui arrose cette oasis coule dans un ravin d'une grande profondeur et possède un débit très considérable.

C'était la première oasis de montagne que nous rencontrions, et nous avons dû, pour nous y rendre, suivre le cours accidenté de l'oued et ses pentes abruptes par un chemin taillé dans le roc. Nous campions vers deux heures à Midès, petite oasis placée à 99 kilomètres de Tameghza, à la tête même de l'oued. Nous avons parcouru dans cette journée environ 35 kilomètres.

*Onzième journée. — 29 mars.*

En quittant Midès, nous entrons en Algérie. Nous continuons notre route à travers les contreforts de l'Aurès jusqu'à Négrine, où le campement est placé, à côté du camp français, sur un petit plateau qui domine les profonds et étroits ravins où sont situés les jardins de Négrine.

Un vent d'une violence extraordinaire a gêné beaucoup notre marche pendant presque toute la journée. Le froid était si vif que, malgré manteaux et burnous, nous ne parvenions pas à nous réchauffer. Nous fûmes même, à plusieurs reprises, obligés de descendre de cheval pour allumer de grands feux. A quelques kilomètres de Négrine, nous rencontrions le colonel du 1er régiment de tirailleurs algériens qui venait à notre rencontre. La longueur de l'étape avait été de 35 kilomètres.

*Douzième journée. — 30 mars.*

Nous remontons légèrement vers le nord, par la route qui traverse l'oasis de Ferkane, dont la situation pittoresque nous a charmés : — dans cette oasis on trouve de très nombreuses et abondantes sources qui sont à peine utilisées, car l'oasis est de peu d'étendue.

Pour atteindre le puits où nous devons camper, nous avons dû franchir des escarpements très dangereux.

Nous arrivons cependant vers 5 heures, après une marche des plus fatigantes et après avoir parcouru depuis le matin près de 50 kilomètres, dans l'oued Bou-Doukhran, où sont placés les *Oglats Troudi,* simples trous creusés dans le lit de l'oued, fournissant de l'eau en abondance à une très faible profondeur.

A 7 heures, nous n'avions encore aucune nouvelle de notre caravane de chameaux. La nuit était déjà profonde. On allume de grands feux pour signaler notre camp. Nous commencions à craindre que, dans ce dédale de ravins et par cette obscurité, la caravane n'eût pris une fausse direction, lorsque, vers 8 heures, un des spahis chargés de l'accompagner vînt nous annoncer son approche.

La marche avait été fort difficile ; plusieurs accidents l'avaient retardée : — on avait même dû abattre un des chameaux, qui était tombé dans un ravin.

*Treizième journée.* — 31 *mars.*

La caravane descend vers le Sud pour éviter les ravins rocailleux qui bordent le flanc de l'Aurès. A 99 kilomètres du campement, nous tombons dans la plaine immense qui entoure le nord du chott Melr'ir'. Nous parcourons cette plaine sur plus de 55 kilomètres et, à 7 heures du soir, nous arrivons en vue d'un petit bourg fortifié que l'on nomme *Zeribet Ahmed.*

Ce bourg est entouré de belles cultures et de pâturages parcourus par de nombreux troupeaux.

Cette végétation est due à la présence, à une faible profondeur, d'une nappe d'eau douce dont nous avons pu constater la présence sur divers points de notre parcours en rencontrant de nombreux et vastes champs d'orge.

*Quatorzième journée.* — 1[er] *avril.*

La distance entre *Zeribet Ahmed* et *Sidi-Okba*, près de 80 kilomètres, étant trop considérable pour être parcourue en une seule étape, nous avons dû camper vers 4 heures du soir au milieu d'une plaine sans puits — Nous étions en ce point sur le bord

même de la future mer. Le matin, nous avions traversé un village assez important nommé *Zéribet-el-Oued,* dont les palmiers sont plantés dans le lit même de la rivière qui traverse le village, rivière qui coule en abondance pendant toute l'année.

*Quinzième journée. — 2 avril.*

Nous atteignons le soir, vers 4 heures, *Sidi-Okba,* belle oasis située en avant de *Biskra*, à 24 kilomètres environ. Nous étions reçus par Mohammed ben Gana, fils du caïd de Biskra, qui nous offrait un magnifique festin dans un jardin enchanté, au milieu d'un véritable bois d'orangers en fleurs.

*Seizième journée. — 3 avril.*

Suivant le programme arrêté par M. de Lesseps, nous entrions à Biskra le 3 avril au matin, après avoir parcouru en 15 jours plus de 600 kilomètres.

Depuis notre départ de Touzeur, nous avons dû porter exclusivement notre examen sur la qualité des terrains que nous traversions et sur la possibilité de leur exploitation agricole.

L'immense plaine à pente régulière qui s'étend des chotts aux premiers contreforts de l'Aurès, jointe aux magnifiques vallées qui s'étendent jusqu'au golfe de Gabès, offre une surface que l'on peut évaluer à 1,500,000 hectares.

Elle est presque exclusivement composée de terrains d'alluvion d'excellente nature, dont nous avons pu apprécier la grande épaisseur grâce aux berges escarpées des nombreux oueds qui la sillonnent.

Aux abords des centres d'habitation, et même en plein désert, nous avons vu de magnifiques champs cultivés sans autre secours que celui de l'humidité naturelle du terrain.

Nous avons constaté que trois arrosages légers étaient suffisants pour assurer une récolte ; et il a été démontré pour nous que la création dans cette région, d'un vaste foyer de vapeur d'eau tel que celui que produira la mer intérieure, y développera une fécondité inouïe ; et quelques années de colonisation en feront un des pays les plus riches du monde.

A. LION, ingénieur.

# LE GÉNÉRAL CHANZY (1)

## II

Par décision du 5 novembre 1870, le gouvernement de Tours, confirmant l'état de fait, avait supprimé le commandement du général d'Aurelle et la dénomination d'armée de la Loire, pour en tirer deux nouvelles armées : une sous le général Bourbaki, comprenant les 15e, 18e et 20e corps, appelée la première armée de la Loire, mais à laquelle on eût mieux fait de donner le n° 3; et une autre, la deuxième, sous le général Chanzy, comprenant les 16e et 17e corps à nous connus, plus un 21e corps sous l'amiral Jaurès, et la division Camô détachée d'un 19e corps en formation. Le 21e corps d'armée comptant 4 divisions et demie, cela mettait aux mains du général Chanzy 11 divisions et demie d'infanterie et 3 de cavalerie (2) avec 450 pièces.

Plus de la moitié de ce considérable effectif était en troupes fraîches et reposées, mais aussi inexpérimentées et moins aguerries encore que les précédentes. En revanche, les états-majors, un peu mieux complétés, avaient fait de précieuses recrues. Le grand état-major était sous l'habile direction du général Vuillemot, comme major général de l'armée. Le 16e corps avait passé à l'amiral Jauréguiberry, le 17e au général de Colomb; la marine fournissait de nombreux cadres au 21e corps, tous officiers

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 avril 1883.

(1) Divisions Deplanque, Barry et Maurandy du 16e corps (ces deux dernières encore en réorganisation à Blois) ; Roquebrune, Dubois de Jancigny, de Flandres, du 17e corps; Rousseau, Collin de Villeneuve, Gougeard, brigade Collet du 21e corps; Camô du 19e. Divisions de cavalerie Michel, Longuerue, Guillon.

qui, plus tard, s'acquirent de hautes situations et rendirent des services confirmant bien les choix de 1870.

Quant à l'armée du général Bourbaki, elle était en organisation aux environs de Bourges, après une pénible retraite de Gien sur Agent et la rive gauche de la Loire, bien protégée en arrière-garde par le 18ᵉ corps passé définitivement aux ordres du général Billot. Il ne pouvait plus être question de rejoindre ces deux armées, et chacune d'elles était d'ailleurs assez forte pour opérer isolément.

La tâche de Chanzy n'en devenait que plus lourde. Non seulement les corps sus-indiqués étaient loin d'avoir les aptitudes désirables, mais ils n'avaient pas même, à cette date (6 novembre), la cohésion matérielle qui constitue une armée proprement dite. Les gros des 16ᵉ et 17ᵉ corps seuls étaient un peu solidement groupés autour de Josnes. Ils avaient à leur gauche, et en réserve, le 21ᵉ corps dans et derrière la forêt de Marchenoir ; à leur droite la division Camô, à Beaugency. De nombreux parcs et magasins, avec des auxiliaires ou détachés difficiles à limiter et à contrôler, s'entassaient à Mer, à Blois, tout le long de la route et du chemin de fer entre Blois et Beaugency, cohue dans laquelle les divers états-majors s'efforçaient de remettre le plus d'ordre possible, en n'y réussissant que très partiellement et trop lentement.

Pour le coup, les Allemands, qui connaissaient superficiellement cette situation, pouvaient estimer que leur seconde victoire d'Orléans, après d'aussi vifs engagements, avait terminé leur principale tâche en province. Ils n'auraient plus, pensaient-ils, qu'à la compléter par une poursuite efficace, et, à cet effet, de solides avant-gardes devaient être dirigées sur la ligne Tours-Bourges-Nevers, ce qui suffirait bien à tenir le pays et à couvrir le siège de Paris du côté du sud.

Dans ce but, le prince Frédéric-Charles, déjà le 5 décembre à Cercottes, puis le 6 à Orléans, avait chargé le détachement d'armée du grand-duc de Mecklembourg de s'avancer sur Beaugency et dans la direction de Tours par la rive droite de la Loire, en le renforçant de la 25ᵉ division (hessoise, IXᵉ corps) et d'une brigade de cavalerie Stolberg, qui longeraient la rive gauche du

fleuve, tandis que les corps prussiens de la deuxième armée furent chargés d'opérer dans la direction de Bourges. Le X$^e$ corps resterait à Orléans avec le grand quartier général.

Dès le 7 décembre, cette poursuite était en plein début sur les trois directions prises par les forces françaises, et elle allait amener devant Chanzy ses vieilles connaissances de Coulmiers et de Loigny, c'est-à-dire les deux divisions bavaroises von der Tann, les deux divisions prussiennes Wittich et Treskow, avec les deux divisions de cavalerie prince Albert père et Stolberg, plus la 25$^e$ division commandée par le prince de Hesse. Pour qu'il pût mieux mener les huit divisions qui constituaient ainsi sa nouvelle armée, le grand-duc de Mecklembourg avait été rendu à l'indépendance et repourvu du commandement en chef qu'il avait dû céder au prince prussien pour la bataille d'Orléans, après en avoir lui-même dépossédé, au lendemain de Coulmiers, le commandant du I$^{er}$ corps bavarois.

Toutes ces troupes allemandes, quoique gardant la belle allure et la bonne tenue qui les caractérisent, étaient très éprouvées ; les rudes et continuels combats des cinq jours précédents, autant que les marches incessantes par la pluie et par la neige, avaient sensiblement réduit les effectifs. Les Bavarois, entre autres, toujours en première ligne et à la brèche depuis deux mois, n'avaient plus, malgré leur solidité traditionnelle, que des bataillons dérisoires, et ils auraient eu grand besoin de se refaire en réserve pendant quelque temps. Aussi le grand-duc, dans la louable intention de ménager le plus possible ses hommes, crut pouvoir les mettre en mouvement sur un front large et commode, qui, en laissant de l'aisance pour les étapes et les réquisitions, ferait d'autant mieux la battue des groupes français à disperser et des traînards à recueillir. La double tâche donnée serait aisément accomplie. La 22$^e$ division, qui tenait la droite du front allemand, fut dirigée sur Charsonville et Ouzouer-le-Marché ; au centre, le I$^{er}$ corps bavarois sur Baccon, Villermain, Cravant, Beaumont ; à gauche, la 17$^e$ division sur Beaugency ; en avant du front, la cavalerie, à savoir : à droite, la 4$^e$ division sur Marchenoir et Plessis-l'Échelle ; à gauche, la 2$^e$ par Beaugency jusque sur Mer. Ces deux divisions, après avoir bien battu la

campagne sur les deux ailes, devaient se réunir, le 7 au soir, en avant du front, rien moins qu'à Villexanton, pour y former les avant-postes de l'armée. En outre, à l'extrême gauche, sur l'autre rive de la Loire, la 25e division irait jusqu'à Lailly et Muides, tandis qu'à l'extrême droite un détachement d'infanterie et de cavalerie sous le général Rauch, qui était à Châteaudun, s'avancerait sur Morée et Vendôme.

C'était aller un peu vite en besogne. Déjà, le 6 décembre, un engagement de troupes combinées Stolberg et bavaroises contre la division Camô vers Meung et Foinard vint inquiéter le grand-duc; d'autres plus vifs, le lendemain, l'amenaient à résipiscence. Ce jour-là, 7 décembre, les feux s'ouvrirent successivement sur tous les points du vaste front : à la droite allemande, à Vallières, de la 22e division avec la 4e de cavalerie contre la cavalerie Guillon du 21e corps; au centre, vers Villechaumont et Cravant, entre la 2e division bavaroise et la division Roquebrune ; à la gauche, principalement autour de Meung, Langlochère et Messas, de la 17e division prussienne, renforcée d'une brigade bavaroise et de Stolberg, contre Jauréguiberry, commandant toute la droite française.

Les pertes des Allemands étaient d'environ 500 hommes. sans autre compensation que l'occupation de Meung. De plus, leur marche avait été partout entravée, et le beau clocher de Villexanton, point de direction de leur cavalerie, était resté invisible à tous.

Il n'en fallait pas tant pour constater que la « poursuite » n'était plus de mise. Dans la même soirée, le grand-duc l'annonçait à Orléans (1) et demandait de l'appui sur sa gauche. En attendant ce renfort, il faisait replier son centre et sa droite sur cette gauche, de manière à se retrouver, le 8 au soir, sur le front restreint Cravant-Beaugency et en possession de la route de Beaugency à Châteaudun par Binas. A cet effet, la 22e division

(1) « La subdivision d'armée du grand-duc, dit à ce sujet le récit officiel allemand, se trouvait aux prises sur tout son front, c'est-à-dire sur 20 kilomètres environ, avec des masses ennemies *en état de soutenir la lutte et d'opposer une résistance très vive.* » Voir « *la Guerre franco-allemande de* 1870-71, rédigée par la section historique du grand état-major prussien », traduction Costa de Serda, 14e livraison, page 618.

et la 4e de cavalerie se porteraient de Villermain sur Cravant, les Bavarois de Grand-Châtre sur Beaumont, tandis que la gauche, 17e division et 2e de cavalerie, s'avancerait, le 8 au matin, de Baulle sur Beaugency.

Le même soir du 7 décembre, Chanzy, de son quartier général de Josnes, ordonnait, pour le 8 au matin, d'actives et nombreuses reconnaissances en avant de ses positions : la droite, aux ordres de Jauréguiberry, lancerait la division Camô au delà de Messas, barrant la route de Meung et gardant le terrain entre Villorceau et la Loire ; le centre porterait vers Cravant la cavalerie du 17e corps et les éclaireurs algériens; à gauche, le 21e corps tiendrait Autainville et Villermain, ayant encore la cavalerie Michel prolongée vers Binas et Ouzouer-le-Marché.

De ces dispositions, bien suivies de part et d'autre dès le grand matin du 8 décembre, devaient résulter des rencontres sur tous les points marquants du front. A huit heures du matin déjà, le combat s'engagea près de Villermain; la division Wittich, en marche d'Ouzouer-le-Marché sur Cravant, se heurta à la division Collin du 21e corps. De là, l'action s'étendit bientôt à toute la ligne dès la forêt de Marchenoir à la Loire par Cravant, Cernay, Villorceau, Bonvalet, Vernon, Messas, Beaugency. Ces divers combats constituent ce qu'on désigne, en France, sous le nom de « bataille de Villorceau », suivant l'appellation du général Chanzy, et ce que les Allemands nomment « bataille de Beaugency-Cravant », en y englobant toutes les affaires des 8, 9 et 10 décembre. Or ces affaires, d'après les rapports du général Chanzy, sont, pour les journées des 9 et 10, au nombre de huit, à savoir : les combats de Cernay, de la Villette, de Tavers, de Villejouan, de Chambord, le 9 décembre, et ceux d'Origny, encore de Villejouan, du château de Coudray, le 10.

Il n'est certes pas besoin de relater les détails de ces huit rencontres, ni de scruter les renseignements qui découlent des dénominations de la bataille, — puisque bataille il y a, cette fois, sans conteste, — qui les embrasse, pour prouver que la lutte fut vigoureuse et opiniâtre. La seule nomenclature géographique susmentionnée et le chiffre des pertes subies en disent plus que tous les récits.

Le premier jour, 8 décembre, les Allemands furent contenus sur toute la ligne pendant toute la journée. Dans l'après-midi, l'action fut particulièrement vive entre Villorceau et Beaumont, aux alentours du Mée, de Villechaumont, de Villevert. Les divisions Roquebrune et Deplanque, soutenues par la division Dubois de Jancigny et par des réserves d'artillerie et de cavalerie, y infligèrent de fortes pertes au Ier corps bavarois (1). Tout faisait présager un succès positif pour Chanzy, et il aurait certainement pu s'en glorifier, si, le soir, par suite d'un fâcheux malentendu à l'état-major de la division Camô, celui-ci n'avait fait évacuer la position avancée du ravin de Vernon, pour en établir une plus forte, en arrière de Beaugency. Après cette évacuation, Beaugency fut enlevé par les troupes de Treskow, qui rejetèrent la division Camô en désordre sur Mer.

Mais ce succès des Allemands, le seul de la journée du 8 décembre, leur coûtait plus de 2,000 hommes, ce qui continuait à rendre la « poursuite » assez peu plaisante.

Le 9 décembre, en vertu d'ordres détaillés et fort instructifs, à la fois bulletin du jour et instructions pour le lendemain, dus aux soins éclairés du général Vuillemot, d'après les recommandations de Chanzy, l'armée garda à peu près ses positions de la veille, tout autour du grand quartier général qui demeurait à Josnes. Cependant la droite fut repliée sur un bon terrain, derrière le ravin de Tavers, restant liée à gauche par Toupenay au 17e corps et celui-ci au 21e jusqu'à Poisly. Des retranchements furent élevés sur quelques points, notamment à Tavers et en avant du château de Serqueu, de sorte que vers midi la ligne était en état convenable. De vives escarmouches et plusieurs duels d'artillerie s'étaient produits pendant les premières heures de la matinée sur le centre, en arrière de Cravant, vers Cernay et la Villette. Ce n'était qu'un prélude à l'action de l'après-midi, qui fut autrement sérieuse.

Le grand-duc de Mecklembourg, qui avait d'abord cru que l'armée de la Loire se mettait enfin en retraite, puis qui avait

(1) La seule 4e brigade bavaroise avait 450 hommes hors de combat, dont 32 officiers.

appris, par des dépêches françaises capturées, qu'elle voulait tenir ses positions, résolut de pousser l'attaque, d'autant plus que le X$^e$ corps s'avançait d'Orléans en renfort. La 22$^e$ division et deux brigades bavaroises furent lancées sur Cravant, et la 17$^e$ division sur Bonvalet, Boynes et le haut ravin de Tavers. Ces deux attaques furent longtemps tenues à bonne distance. A Tavers, les brigades Bourdillon et Faussemagne, appuyées par l'artillerie de la division Roquebrune et encouragées par la présence du général Chanzy, firent subir de dures pertes à la 17$^e$ division prussienne.

Sur le centre, en revanche, la 2$^e$ division du 17$^e$ corps se vit assaillie si vivement près Villorceau et Villemarceau par la 22$^e$ division et la brigade Rauch, qu'elle fut refoulée sur Villejouan, puis, dans la soirée, sur Origny et sur Josnes, ce qui découvrait la 3$^e$ division de ce corps d'armée se maintenant fièrement à Ourcelles. Heureusement Chanzy, à ce moment-là, rentrait de Tavers à son quartier général. Saisissant promptement l'importance de la regrettable trouée d'Origny, il fit reprendre les armes à la 2$^e$ division pendant la nuit même, et la lança sur Origny. De grand matin, le 10 décembre, cette brave troupe, stimulée par les mâles paroles de son chef, réparait vaillamment sa faute de la veille et reprenait le village perdu, en y capturant 200 hommes du 32$^e$ régiment prussien, avec plusieurs officiers, dont un commandant de bataillon. De cette façon, à l'aube du 10 décembre, la ligne française se trouvait reformée de Tavers à Poisly, partout bien tenue et sur plusieurs points retranchée.

La nuit qui venait de s'écouler ainsi avait été employée par les deux grands quartiers généraux de Meung et de Josnes à élaborer les dispositions pour la journée. Les Allemands, satisfaits de progresser constamment quoique lentement dans la direction de Tours et d'avoir occupé Beaugency, en même temps que le château de Chambord, sur la rive gauche, enlevé par les Hessois aux francs-tireurs Lipowski, pensaient s'accorder une petite pause. Elle était d'ailleurs nécessaire pour procéder à des mutations et adjonctions de corps projetées depuis quelque temps et toujours ajournées par les incidents divers du

front. Cette réorganisation venait d'être officiellement annoncée. Les Bavarois, par trop réduits d'effectifs, allaient enfin être relevés par deux corps prussiens en marche vers Beaugency et Blois. On pourrait donc chômer deux ou trois jours avant de reprendre la « poursuite ».

Ici encore le grand état-major allemand comptait sans son hôte. Chanzy, pour la journée du 10, avait précisément combiné une offensive sur tout son front. Cette décision se rattachait à une grave résolution prise à Josnes, le 9 au soir, à la suite d'une conférence avec M. Gambetta.

La délégation de Tours se disposait à déménager sur Bordeaux, et l'armée de Bourbaki ne pouvait, pour le moment, appuyer les opérations de la rive droite. Dans ces conditions, Chanzy n'avait pas de motifs de continuer à longer la Loire, qui ne lui servait plus de ligne de défense, tandis qu'il en regagnerait une en se transférant sur le Loir, à proximité. Mais il s'agissait en premier lieu d'y acheminer les lourds magasins de Mer et de Blois et les immenses convois de l'armée, afin de créer à Vendôme ou au Mans des bases d'opérations et de ravitaillement remplaçant celles de la Loire. C'est à ces préparatifs que Chanzy employa une grande partie de la nuit du 9 au 10 décembre et sa journée du 10, préparatifs qui seraient masqués par une offensive générale de l'armée.

En conséquence, le 10 au matin, comme les Allemands s'apprêtaient à commencer leur pause si bien gagnée, ils sont attaqués d'abord à Origny, ainsi que nous l'avons dit plus haut, puis à Villejouan et en avant d'Origny, par les 3ᵉ et 2ᵉ divisions du 17ᵉ corps. L'après-midi, les forces combinées des 17ᵉ et 22ᵉ divisions prussiennes, avec une puissante artillerie, reprirent Villejouan, et le 76ᵉ de ligne prussien captura une centaine d'hommes du 51ᵉ de marche, mais leurs efforts furent impuissants à déloger d'Origny ce brave régiment. Pendant la lutte sur ce point, une vive canonnade régnait entre les abords de Villechaumont et Villorceau d'une part, où se trouvaient une quinzaine de batteries allemandes dont plusieurs du Xᵉ corps prussien arrivant d'Orléans, et les positions françaises du château de Serqueu, tenues par les batteries des 16ᵉ et 17ᵉ corps; à la gauche

française, le 21e corps, s'avançant sur Villermain et au delà, s'emparait du château du Coudray, longtemps et vaillamment défendu par la 2e brigade bavaroise, renforcée successivement de cinq batteries. Tout ce terrain restait au 21e corps. Sur sa gauche les reconnaissances allaient jusque vers Mézières et Ouzouer-le-Marché.

Partout les colonnes françaises firent bonne contenance et maintinrent leurs positions de la veille, bien qu'au prix de fortes pertes sur quelques points, notamment à Villejouan et Origny.

Cela donnait de la facilité pour le reploiement projeté. Ce reploiement, qui n'était pas encore commencé, sauf par les magasins, ni ébruité, devenait maintenant nécessaire, car la division hessoise continuait ses progrès sur la rive gauche de la Loire et menaçait de passer sur la rive droite. Arrivée à Vienne, en face de Blois, elle avait sommé cette dernière ville non seulement de se rendre, mais de lui faire un pont, sommation drolatique qui eût peut-être été finalement acceptée sans l'arrivée fort opportune de M. Gambetta au cours des négociations.

Dans la soirée du 10 décembre, le général Chanzy, ayant pesé les résultats de la journée, donna définitivement les ordres de reploiement. Ce reploiement commencerait le 11 décembre dès 10 heures du matin, après que les troupes auraient pris les mêmes dispositions, en cas d'attaque, que pour la matinée du 10 ; il consisterait dans un grand changement de front en arrière sur l'aile gauche. Celle-ci restait à Poisly et Lorges, et, le 11 au soir, l'armée serait sur la ligne Poisly et Lorges, Briou, Roches, Concriers, Seris, Avaray. La principale difficulté était d'écouler sans enchevêtrement les convois, les parcs, les réserves d'artillerie, les ambulances sur des points déterminés, de manière à assurer leur sécurité aussi bien que le service journalier des vivres et des munitions, et en masquant le plus longtemps possible ces mesures à l'ennemi.

Tout cela s'organisa et s'effectua parfaitement, grâce aux ordres prévoyants, détaillés, complets sans être trop rigides d'ailleurs, par lesquels le grand état-major assigna à chaque corps d'armée sa direction générale et les principales routes à

suivre. Le 21e corps avait sa direction générale sur Fréteval, le 17e sur Oucques, le 16e sur Pontijoux, Selommes et Vendôme. Le 11 au soir la droite française, divisions Camô et 1re du 16e corps, tenaient la ligne d'Avaray à Seris; le 17e corps au centre se trouvait de Seris à Concriers; le 21e corps à la gauche, était resté sur les emplacements de la veille, à l'exception de la 1re division qui, à la nuit et en laissant des feux allumés, était venue à la droite du 17e corps vers La Motte-Patain. La cavalerie des 16e et 17e corps était à Bourrichard et à Moret; le grand quartier général, à Josnes depuis le 5 décembre, avait déménagé sur le château de Talcy. Le général Barry, encore à Blois, faisait évacuer le matériel sur Vendôme, tout en gardant une ferme contenance en avant de Blois aussi longtemps que possible.

De tout cela les Allemands n'avaient rien vu ni rien su. Il n'y avait eu sur le front que de légères escarmouches d'avant-postes et une canonnade insignifiante vers Avaray.

Le 12 décembre, le reploiement se continua de même; le soir, la deuxième armée de la Loire tenait la ligne brisée Rhodon-Conan-Boisseau-Pontijoux-Villeneuve-Frouville-Oucques-Viévy-le-Rayé, avec quartiers généraux : de Chanzy au château des Noyers, du 16e corps à Pontijoux, du 17e à Frouville, du 21e à Viévy-le-Rayé. Toute la marche s'était passée sans incident marquant. Les éclaireurs allemands, qui suivaient de près les arrière-gardes françaises, ne tentèrent que deux engagements : l'un, au hameau de Nuisement, près Oucques ; l'autre, au village de Maves, près Pontijoux, tous deux sans importance. Au reste, la cavalerie de tous les corps d'armée avait soigneusement battu le terrain sur les flancs et en arrière-garde, avec la mission de savoir si cette sorte de trêve ne cachait pas quelque mauvais tour des « poursuivants », par exemple, une pointe par la forêt de Marchenoir ou par l'aile opposée, le long de la Loire, pour tourner autour de l'armée en retraite et la prévenir sur le Loir.

Cette mesure de parfaite prudence réglementaire se trouvait être de grand luxe dans le cas particulier. Seulement, à la fin de la journée du 12, les états-majors allemands commencèrent à se douter de ce qui se passait ; de plus, leur doute se compliquait

d'une inquiétude analogue à celle de leur adversaire et, certes, fort honorable pour celui-ci : ils craignaient que Chanzy ne se dérobât par la région de Chartres, pour arriver sur leurs derrières et sur les lignes de blocus de Paris (1) !

Le 13 décembre, la retraite fut reprise et continuée dans les mêmes conditions, et, le soir, elle s'acheva derrière le Loir, de Vendôme à Saint-Hilaire. Un seul engagement s'était produit. L'arrière-garde du 17e corps, un peu trop pressée, vers Oucques, par l'avant-garde de la 17e division prussienne, avait dû faire un mouvement offensif pour se procurer plus d'aisance. Mais, sur tout le front, les éclaireurs allemands avaient suivi de près les colonnes de marche et recueilli dans les fermes d'assez nombreux éclopés.

En même temps, les généraux Barry et Maurandy s'étaient repliés de Blois et d'Amboise à l'ouest, sur Saint-Amand, après avoir détruit les ponts de la Loire et évacué le matériel sur Vendôme.

En somme, ces trois ou quatre jours de retraite et changement de base s'étaient bien passés. L'opération avait parfaitement répondu aux ordres et instructions émis le 10 décembre, et, depuis lors, chaque soir. Il faut dire qu'elle avait été non moins bien préparée par les combats incessants des 7, 8, 9 et 10 décembre. Ceux-ci, fort onéreux aux effectifs français, l'étaient aussi aux Allemands qui avaient perdu près de quatre mille hommes, et ces pertes leur devenaient d'autant plus sensibles, qu'elles n'avaient, on le sait, guère été prévues (2). Comme toujours, les gros chiffres frappaient encore les Bavarois (3) qui devaient cependant être relevés le 7, et ne le furent que le 12 décembre.

Sur les rapports des évènements des 7 et 8 décembre et sur

(1) Historique de l'état-major prussien, 14e livraison, page 643.

(2) Le tableau officiel des pertes porte 3,395 hommes, y compris les officiers ; mais il faut noter que ces chiffres ne sont pas complets ; ils ne compteraient pas, assure-t-on, les disparus, prisonniers ou autres, rentrés postérieurement au corps, ni les blessés non enregistrés aux ambulances, ce qui peut donner de notables variantes.

(3) 2,176 hommes dont 96 officiers, d'après la brochure citée du lieutenant-colonel v. Helwig, page 204.

la demande d'appui du grand-duc de Mecklembourg du 7 au soir, le prince Frédéric-Charles avait repris le commandement en chef direct de toutes les troupes de la région centrale, y compris celles du grand-duc qui ne faisait ainsi que passer de l'état d'indépendance à celui de subordination, suivant les rapports du jour. Le grand quartier général du prince avait été avancé, le 12 décembre, à Suèvres. Les Bavarois, transférés à Orléans, moins la 4ᵉ brigade, étaient remplacés par le reste du IXᵉ corps, par le Xᵉ et par le IIIᵉ, avec les 1ʳᵉ et 6ᵉ divisions de cavalerie. C'était donc une armée de huit divisions et demie d'infanterie et quatre de cavalerie qui allait s'efforcer d'avoir raison de celle de Chanzy. En outre, le prince Frédéric-Charles pouvait disposer, sur sa droite, vers la Ferté-Saint-Bernard, de la 5ᵉ division de cavalerie suivie d'une brigade de landwehr de la garde, et, sur sa gauche, du VIIᵉ corps d'armée en observation à Châtillon-sur-Seine.

Le 14 décembre, l'offensive fut reprise par la subdivision du grand-duc de Mecklembourg, qui tenait toujours la droite allemande et qui s'avança contre Morée et Fréteval. Les abords de ces localités étaient occupés par le 21ᵉ corps, qui avait à sa droite le 17ᵉ sur les deux rives du Loir, puis le 16ᵉ corps, en avant de Vendôme et le long du ravin de la Houzée, depuis le plateau de Sainte-Anne, à la droite, jusqu'à Rocé et au bois de Meslay, à la gauche, par les hauteurs de Malignes et de Bel-Essort. Le combat se limita à la région de Morée et de Fréteval, qui finit par rester à la 17ᵉ division prussienne, tandis que les autres troupes du grand-duc se concentraient sur leurs têtes de colonnes et que les trois corps d'armée prussiens, à leur gauche, s'efforçaient d'arriver sur Vendôme par les routes de Beaugency, de Mer et de Blois. Seulement, dans la journée du 15, ces corps, le Xᵉ avec la cavalerie Stolberg en tête, abordaient les positions de Chanzy.

Le feu s'ouvrait, le matin, sur la droite française, vers Villeromain. Le Xᵉ corps, continuant à s'avancer contre les positions du 16ᵉ corps français, malgré la résistance de la division Bourdillon, se trouva bientôt engagé très vivement aux environs de Malignes et de Sainte-Anne. Contenu sur le front, il tenta de

tourner cette position, à droite par les ravins de la Houzée, à gauche par Orgie; mais ce fut en vain. N'étant pas soutenu par ses réserves ni par les autres corps prussiens encore trop en arrière, ni par la subdivision d'armée du grand-duc entretenue à Fréteval et vers Morée par un retour offensif de l'amiral Jaurès, le X<sup>e</sup> corps dut se borner à rester devant les positions de Sainte-Anne, tout en prolongeant sa gauche jusque vers Saint-Amand, où elle fut arrêtée par la division Barry.

Mais, dans les entrefaites, le III<sup>e</sup> corps prussien, venant de Conan et Rhodon, avait pu entrer en ligne l'après-midi, entre Rocé et Bel-Essort. Cette dernière position, quoique bien défendue par les troupes du commandant Prudhomme et du colonel Paris, du 17<sup>e</sup> corps, tomba finalement aux mains de la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie prussienne, appuyée à droite, vers Rocé, par des détachements de la 17<sup>e</sup> division. Les défenseurs, refoulés sur Meslay et Areines, purent s'établir sur la rive droite du Loir, après avoir détruit le pont de Meslay.

Les Allemands, sur ce point comme à leur gauche, n'essayèrent pas d'aller plus loin; la nuit mit fin au combat, lequel pouvait être considéré comme le prélude d'une affaire plus grave, et, en attendant, comme un succès relatif par les deux parties.

En effet, le prince Frédéric-Charles, dont les forces s'étendaient encore en longues colonnes de marche, avec le IX<sup>e</sup> corps fort en arrière, et qui était lui-même à Suèvres pendant l'action, n'avait point entendu livrer bataille le 15; il ne la prévoyait, le cas échéant, que pour les jours suivants; dans l'après-midi du 15 seulement, sur les rapports de la matinée, il s'y apprêta pour le 17.

De leur côté, les Français ne s'étaient pas laissé entamer, et si la position de Bel-Essort, au centre, leur était échappée, ils avaient repris celle de Fréteval à leur gauche.

Mais Chanzy, avec sa prévoyance habituelle, n'en avait pas moins pensé, dès son installation sur le Loir, à la continuation de la retraite sur le Mans et derrière la Sarthe; tous ses parcs et ses réserves avaient été déjà disposés le 15 au matin pour cette éventualité. Le nœud du problème consistait à commencer

la marche sans qu'elle fût trop pressée par l'ennemi. Cela s'exécuta dès le grand matin du 16, à teneur d'ordres soigneusement étudiés, clairs, précis, mesurés, vrais modèles de dispositions de retraite au delà d'une ligne de défense, mais qui ne purent être suivis que très partiellement par suite de l'état affreux des chemins et de paniques survenues dans quelques colonnes égarées. Heureusement le brouillard, intense jusque vers neuf heures, remédia à beaucoup de contretemps en masquant les premières évacuations. Un gros train de matériel put même être acheminé sur le Mans par le chemin de fer de Tours.

Du reste, les Prussiens avaient aussi leurs contretemps. Le IX$^e$ corps ne s'approchait que lentement, et le grand quartier général, encore à Suèvres, inquiet des nouvelles qu'il recevait d'Orléans et de Versailles sur les agissements de l'armée de Bourbaki, hésitait encore s'il porterait ses masses à droite ou à gauche. En attendant, il n'avait fait que resserrer ses forces du front de Vendôme vers le X$^e$ corps. Celles-ci ne s'avancèrent donc pas immédiatement sur les traces de Chanzy; elles n'y engagèrent que des avant-gardes des corps en première ligne, surtout du X$^e$ corps et de la cavalerie. Déjà, dans la soirée du 16, le prince Frédéric-Charles, rentré de Chapelle-Vendômoise à Suèvres, fit replier à la hâte les IX$^e$ et III$^e$ corps sur Orléans, et il y reporta son quartier général, après avoir remis le soin de suivre Chanzy au grand-duc de Mecklembourg, redevenu à cet effet commandant en chef.

Sa subdivision d'armée, renforcée, à droite, de la 5$^e$ division de cavalerie du général Rheinbaben et appuyée, à gauche, par le X$^e$ corps, qui devait faire en même temps une pointe sur Tours, lui donnait un effectif total de quatre divisions et demie d'infanterie et trois de cavalerie. C'était encore suffisant peut-être pour causer de graves préjudices à la retraite française, mais à la condition d'agir en masses dès le 16 au matin. Ses seules avant-gardes ayant pu donner, et Jauréguiberry, en arrière-garde, leur ayant opposé une convenable résistance, elles ne réussirent qu'à capturer des débandés et des attelages embourbés, y compris huit pièces d'artillerie, au prix de quelques tireries et escarmouches et d'un chaud combat près des Tuile-

ries. Le 16 au soir, le reploiement sur la Sarthe était assuré. L'opération, promptement résolue et lestement entreprise, avait passé la phase la plus critique; elle se continuerait en marche de guerre, pas du plus bel aspect à la vérité, mais non en effrénée débandade, comme on avait pu le craindre, si une reprise sérieuse d'hostilités eût succédé, le 16, à celles du 15, et si les défenseurs du plateau de Sainte-Anne avaient moins bien tenu leur terrain dans la « bataille de Vendôme (1) ».

Le même soir, le quartier général de Chanzy était à Épuisay, celui du 16ᵉ corps à Fortan, au milieu du gros de ses troupes; le 17ᵉ corps s'étendait autour et au nord d'Épuisay; le 21ᵉ corps, plus à gauche, vers la Ville-aux-Clercs et Romilly, après un nouveau et vif combat autour de Morée. Beaucoup de fuyards ou d'hommes perdus avaient pris les devants sur tous les chemins tendant au Mans. Mais le gros des corps restait en assez bon ordre, grâce aux mesures énergiques et prévoyantes du commandant en chef et à sa constante vigilance.

Le lendemain, 17 décembre, la retraite atteignit la ligne de la Braye, depuis Lavenay et Bessé à droite (où la divison Barry ralliait l'armée), jusqu'à Mondoubleau et Saint-Agil à gauche, avec grand quartier général à Saint-Calais. Outre quelques tireries sur divers points, la division Gougeard, du 21ᵉ corps, avait dû livrer une chaude affaire, vers Droué, aux troupes combinées de la 5ᵉ division de cavalerie, et le 17ᵉ corps s'était vivement engagé, en avant de Saint-Calais, contre la brigade mixte Haberland, de la 20ᵉ division, Xᵉ corps.

La retraite fut continuée, le 18, sur la ligne Jupilles-Dollon avec grand quartier général à Ardenay, sans incident marquant; le 19 sur celle Jupilles-Parigné-l'Évêque-Montfort, avec grand quartier général au Mans. Le 20, toutes les troupes se ralliaient

(1) *Bataille* de Vendôme est l'appellation française, peut-être un peu grandiose, en regard soit du résultat, qui fut indécis, soit des pertes, qui montèrent à un millier d'hommes en tout, dont environ 400 Allemands. L'historique officiel prussien tombe dans l'excès contraire; il ne donne pas de nom à cette journée, pourtant très honorable pour les vigoureuses têtes de colonnes des Xᵉ et IIIᵉ corps et de la 17ᵉ division, et la narre, en trois maigres pages sans planche. Seul le tableau des pertes (supplément CVI) la mentionne en l'englobant dans « les combats sur le Loir les 14, 15 et 16 décembre ».

autour du Mans et y prenaient des positions de défense pour de nouvelles luttes, en même temps que quelques jours de repos bien nécessaires après six semaines d'incessants et meurtriers combats, mêlés à de si rudes marches et bivouacs dans la neige.

Dès le 18 décembre, le grand-duc avait cessé de suivre la deuxième armée de la Loire. Ayant été rappelé au nord pour être plus à portée des événements qui pourraient surgir d'une offensive présumée des forces françaises de Bourges, de Vierzon et de Gien dans la direction de Paris, il s'était concentré autour de Chartres, à la droite du prince Frédéric-Charles. Ainsi l'armée de Bourbaki, bien que n'ayant pu participer directement aux opérations de Chanzy, lui avait rendu un fort grand service en détournant de la région du Loir, à un moment critique, une notable partie de ses adversaires.

Le chômage ne fut pas long. Les grands projets de l'armée de Bourbaki vers l'Est ayant été pénétrés dans les derniers jours de décembre, le prince Frédéric-Charles fut chargé de reprendre aussitôt l'offensive contre Chanzy. A la suite d'une chaude affaire d'avant-garde, le 31 décembre, à Vendôme, entre les troupes du général Jouffroy (1) et celles de la 39e brigade prussienne, le mouvement en avant des Allemands fut fixé au 4 janvier et commença exactement à cette date. Il donna lieu à une vingtaine de combats plus ou moins vifs, du 5 au 10 janvier, dans la zone entre le Mans et Vendôme, le prince Frédéric-Charles ayant transféré son quartier général dans cette dernière ville le 6 janvier, puis à Saint-Calais le 8, à Bouloire le 9, où il resta aussi le 10, tandis que le gros de la deuxième armée de la Loire, couverte par de fortes colonnes mobiles vers le Loir, attendait le choc dans les lignes du Mans, c'est-à-dire sur les hauteurs en avant de cette ville depuis Arnage à droite jusqu'à Yvré-l'Évêque à gauche, par les Tuileries, le Tertre-Rouge et Changé.

Là, le 11 janvier, se livra la bataille dite du Mans, affaire

(1) Il remplaçait à la tête de la 3e division du 17e corps le général de Flandres, tué le 8 décembre ainsi que son chef d'état-major, le colonel volontaire américain Bott-Porter.

considérable par ses effectifs et par ses résultats, que nous n'entreprendrons cependant pas de raconter ici, tant elle embrassa d'actions opiniâtres, mais incohérentes, et tant elle se ressentit de la disproportion de qualités professionnelles entre les deux troupes aux prises. Disons seulement que le prince Frédéric-Charles, disposant de huit divisions et demie d'infanterie et cinq de cavalerie, comptait capturer l'armée du Mans, en resserrant sa vaste convergence le 11, pour frapper le coup décisif le 12. Il y échoua. Chanzy, après avoir fermement tenu toutes ses bonnes positions, sauf celles de la Tuilerie, perdues à la nuit par un accident encore inexpliqué, s'esquiva, le 12 au matin, comme il l'avait fait le 16 décembre à Vendôme et le 10 décembre à Josnes. Mieux encore, il prit sa retraite non sur l'Ouest, mais en ligne parallèle sur le Nord, sur Alençon, le rapprochant de Paris. Le soir du 12, le gros de ses troupes et de son matériel était à l'abri derrière la Sarthe, avec grand quartier général à Domfront, non sans avoir perdu beaucoup de traînards.

Le 13, l'armée se trouvait en avant de Sillé-le-Guillaume, où était aussi le grand état-major, et elle allait continuer sa route vers le Nord, quand un ordre du gouvernement de Bordeaux le fit converser à l'Ouest sur Laval et la Mayenne. La contre-marche amena de nouveaux combats défavorables et d'assez grandes pertes, par suite de la démoralisation croissante de plusieurs corps. Néanmoins, grâce à l'énergie et à la vigilance redoublées de Chanzy, pénétrant la plupart de ses états-majors, la masse en retraite ne restait point sourde à la voix de ses chefs et montrait encore quelque aptitude à la manœuvre et à la lutte quand elle atteignit Laval le 18 janvier. Ce jour-là même, elle occupa sur la Mayenne des emplacements prudemment étudiés d'avance pour y faire un centre de défense analogue à ceux du Mans, de Vendôme, de Josnes, et elle put enfin prendre quelque repos. La bataille du 11, avec les combats des jours antérieurs et les sept jours de retraite, la diminuaient d'une cinquantaine de mille hommes, dont quatre à cinq mille blessés ou tués, dix-huit à vingt mille prisonniers, le reste débandés; mais il en restait assez, grâce aux derniers renforts,

dont un nouveau corps d'armée, le 19e sous le général Dargent, et à de nombreux mobilisés bretons, pour fournir aux lignes de la Mayenne des éléments de solide résistance.

Les Allemands avaient d'ailleurs payé chèrement ces succès, — environ 3,800 hommes, dont 220 officiers, — et leur cuisant souci du siège de Paris, lié aux diversions de Bourbaki dans l'Est, avait fait remonter vers Orléans, dès le 18 janvier, le gros des forces du prince Frédéric-Charles.

A Laval, Chanzy passa huit jours à réorganiser ses diverses forces et leurs cadres supérieurs, avec le concours actif de M. Gambetta, ainsi qu'à concerter une action combinée avec l'armée du Nord du général Faidherbe pour aller au secours de Paris. Il venait de reprendre la campagne contre son adversaire d'Orléans avec trois corps d'armée et demi, tandis que le 17e corps et les Bretons resteraient en rideau défensif de la Bretagne, lorsque, dans l'après-midi du 29, il reçut de Bordeaux la nouvelle de l'armistice, avec l'ordre de s'arrêter.

En attendant le résultat des négociations, l'armée fut maintenue sur un bon pied de guerre, au physique et au moral, et lorsque Chanzy, au sein du gouvernement de Paris, où il se rendit le 7 février à travers les lignes prussiennes, puis à l'Assemblée nationale de Bordeaux, où les électeurs des Ardennes l'avaient envoyé, se prononça pour continuer la lutte plutôt que d'accepter les dures conditions des préliminaires, il était sûr que son armée ne le démentirait d'aucune façon. Convenablement refaite et reposée, elle avait été transférée, du 11 au 19 février, au sud de la Loire, d'où elle aurait repris les hostilités suivant un programme convenu avec les généraux restant dans l'Ouest. Chanzy l'avait rejointe, le 25 février, à Poitiers, et il était prêt, ainsi que tout son monde, notamment ses avant-postes, à aller de l'avant au premier télégramme, lorsqu'il reçut, le 26 au soir, l'ordre de s'abstenir.

La paix était décidée; le licenciement des armées l'était aussi. Notre général prit congé de la deuxième armée de la Loire, le 14 mars, pour retourner à l'Assemblée nationale.

## III

Ce serait aussi le moment, pour nous, de prendre congé de cette noble figure militaire, à laquelle s'attache pour elle-même, pour elle seule, un si puissant intérêt qu'elle ne saurait rien acquérir de plus des grands honneurs civils dont elle fut entourée. Mais il n'y a pas lieu non plus de paraître dédaigner ces honneurs en les passant sous silence, puisqu'ils ne furent que la juste et patriotique récompense des loyaux services du soldat que nous nous sommes efforcé de retracer.

Sans chercher à jouer un rôle marquant à l'Assemblée nationale, Chanzy sut s'y faire une place honorable; ses avis y eurent toujours de l'autorité dans les questions militaires, et ce petit groupe d'hommes d'élite qui siégeaient au centre gauche l'appela à le présider. A cette occasion, ainsi qu'à propos d'un rapport sur la loi de dissolution des gardes nationales et d'un projet de réorganisation de l'armée, il se déclara très nettement pour la République, « par patriotisme et par raison », la liant d'ailleurs intimement à la cause « de l'ordre », comme il l'avait déjà fait dans ses adieux à l'armée, le 14 mars, à Poitiers.

Nommé membre du conseil supérieur de défense le 29 juillet 1872, commandant du 7ᵉ corps d'armée à Besançon le 1ᵉʳ septembre de la même année, gouverneur général et commandant de toutes les forces de l'Algérie le 11 juin 1873, nous ne le suivrons pas dans ces diverses charges, bien pâles à côté de celle qu'il avait remplie sur les lignes de défense de la Loire, du Loir, de la Sarthe, de la Mayenne. Quelque opinion qu'on puisse avoir de son gouvernement algérien, qui dura cinq ans, et des conflits qu'il y rencontra et ne sut peut-être pas suffisamment éviter, on ne peut méconnaître qu'il donna une vigoureuse impulsion à la prospérité de la colonie. Les travaux publics prirent une nouvelle et large extension. Les chantiers de chemins de fer, de canaux, d'aqueducs, de routes diverses, de stations météorologiques se multiplièrent, tant sur la côte que dans l'intérieur : progrès réels, bientôt mis en relief lors de la brillante exposition algérienne de 1876.

Appelé au nouveau Sénat en 1875, parmi les 75 sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale, le général Chanzy siégea rarement à la Chambre haute, mais toujours au centre gauche, dont il épousait de plus en plus la cause. Cela lui valut 99 voix, à son insu, lors de l'élection du président de la République du 30 janvier 1879, manifestation qui ne laissa pas de lui être désagréable et contre laquelle il fut le premier à protester au nom de ses principes hiérarchiques connus. Du reste, le nouveau président ne pouvait s'y tromper et ne lui en garda pas de rancune. Un de ses premiers actes fut, au contraire, de nommer Chanzy à la dignité d'ambassadeur de France en Russie, en remplacement du général Le Flô, démissionnaire, mission importante en tout temps, mais plus encore à ce moment-là par l'état de tension de la politique européenne et orientale à la suite du traité de Berlin. La cour et le gouvernement de Saint-Pétersbourg, si riches en hommes d'État de la plus haute distinction et d'une rare finesse d'esprit, ne trouvèrent point Chanzy au dépourvu. Son tact exquis et sûr, son savoir-faire éclairé, son jugement clairvoyant et mesuré, vieilles qualités du chef africain rompu au métier, l'eurent bientôt orienté dans le dédale du jeu diplomatique qui se nouait autour de lui, et le firent justement apprécier. Sa tâche était d'ailleurs aisée au fond. Les deux grandes puissances des frontières occidentale et orientale de l'Europe n'ont pas besoin d'efforts surhumains ni d'une alliance formelle de Tilsitt pour se rencontrer sur la même voie quand il s'agit d'assurer l'équilibre européen, ainsi que celui de l'Asie et la liberté des mers qui s'y rattachent nécessairement, et leurs liens à cet effet sont faciles à resserrer. Toutefois, les éminentes qualités personnelles de Chanzy, autant que son renom militaire, ne furent pas inutiles à la réalisation de cette partie du programme traditionnel des relations entre la France et la Russie.

On sait les circonstances, encore de fraîche date, qui ramenèrent Chanzy en France. Les mécomptes de ses amis politiques de l'intérieur pesèrent moins sans doute sur sa résolution que l'occasion favorable de rentrer dans les cadres actifs de l'armée et d'être appelé à ce poste d'honneur du 6[e] corps qui le remet-

tait journellement en face des perspectives militaires détruites par le télégramme pacifique du 26 février 1871.

C'est à ce centre militaire important, à Châlons-sur-Marne, que la mort l'a frappé le 5 janvier 1883. C'est là aussi qu'il a eu, avant d'être transféré dans sa ville natale, les brillantes funérailles auxquelles il avait droit. De touchants adieux, des vœux ardents et patriotiques, ont retenti sur son cercueil entouré de la plupart des illustrations militaires et politiques de la France.

Qu'il nous soit permis, pour terminer, d'y joindre aussi nos humbles vœux, en souhaitant qu'à côté des quelques vrais et dignes émules du mort regretté, que la France possède encore parmi ses anciens collègues et compagnons d'armes, les cadres plus jeunes de l'armée française actuelle comptent dans leurs rangs beaucoup d'élèves de Chanzy, s'appliquant à lire, relire et méditer les leçons qu'il a laissées, et qui heureusement se trouvent enregistrées dans le précieux recueil de ses ordres et instructions, publié sous le titre : *la Deuxième Armée de la Loire.*

**Ferdinand LECOMTE,**
Colonel fédéral Suisse.

LA

# DUCHESSE DE BERRY

## AU CHATEAU DE BLAYE [1]

(DOCUMENTS INÉDITS)

---

### I

Caroline-Ferdinande-Louise, des Bourbons de Naples, connue en famille sous le nom de Marie-Caroline, naquit à Naples le 5 novembre 1798 ; elle était le deuxième et dernier enfant, seul survivant, de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Clémentine-Josèphe-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur d'Allemagne Léopold II. Sa mère mourut le 15 novembre 1801, et son père se remaria dès l'année suivante. A deux ans, elle avait traversé deux fois la mer, fuyant, avec sa famille, devant les armées françaises et revenant avec elle. Le 27 décembre 1805, Napoléon Ier disait à Schœnbrunn : « Le roi de Naples a cessé de régner. » Marie-Caroline ne revint à Naples qu'en 1815.

Elle fut élevée par Mme de Latour-en-Voivre; l'esprit de

(1) Nous extrayons cet article, et celui qui suivra dans notre prochaine livraison, d'un grand travail de notre collaborateur sur la duchesse de Berry; quand il imprimera son volume, on y trouvera les nombreux et importants documents, tirés des archives nationales, des archives de la guerre et des archives de la marine, qu'il a eus à sa disposition.

l'élève, quoique vif, était peu disposé à l'application. Son instruction et son éducation furent très négligées.

Elle épousa par contrat, le 15 avril 1816, par procuration à Naples, le 24 avril, et en personne à Notre-Dame de Paris le 17 juin son cousin issu de germain Charles-Ferdinand, duc de Berry. Voici le portrait qu'a tracé d'elle Marie de Flavigny, plus tard Mme d'Agoult (Daniel Stern), qui la connut quelques années après :

« Elle n'était pas jolie régulièrement; ses traits n'offraient rien de remarquable; son regard était incertain, sa lèvre trop grosse et presque toujours ouverte; elle se tenait fort mal et les mieux disposés ne pouvaient lui trouver grand air. Mais cette blonde Napolitaine avait son charme; une splendeur de teint merveilleuse, de soyeux cheveux blonds, le plus joli bras du monde, des pieds qui, bien qu'*en dedans*, faisaient plaisir à voir, tant ils étaient mignons et bien faits. » (*Mes Souvenirs,* 278.)

Et un bon juge en pareille matière, le comte de Mesnard, qui devait tenir tant de place dans sa vie, dit : « Elle est petite, mais fort bien faite. » (*Souvenirs,* I, 150.)

On sait comment, moins de quatre ans après son second mariage, le duc de Berry fut assassiné par Louvel, dans la nuit du 13 février 1820; il avait eu quatre enfants de Marie-Caroline : 1° Louise-Isabelle, née le 13 juillet 1817, morte le lendemain; 2° un fils né, avant terme, le 13 septembre 1818, mort deux heures après ; 3° Louise-Marie-Thérèse, dite Mademoiselle, née le 21 septembre 1819; 4° Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord, né posthume le 29 septembre 1820.

La duchesse était de ces femmes qui éprouvent le besoin d'être perpétuellement dominées. Placé auprès d'elle, dès le jour de son mariage, comme premier écuyer, par le duc de Berry, le comte de Mesnard devait s'acquitter de ce soin à merveille. Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de Mesnard, avait alors (1820) cinquante et un ans, étant né le 18 septembre 1769 (1). Une excellente lithographie de Carrière, conservée

(1) Il fut créé maréchal de camp le 18 mars 1815 et pair de France le 23 décembre 1823. Il avait épousé, le 17 avril 1806, Sarah Mason, veuve du général Blondell, qui n'est morte que le 6 mars 1856, à 87 ans.

au Cabinet des estampes, nous le représente tel qu'il était treize ans après ; la figure est fine, surtout le menton. « Il cachait, a dit de lui plus tard une femme qui l'a pénétré, sous un laisser-aller plein de bonhomie infiniment de finesse et d'habileté ; il avait eu longtemps l'art de gouverner les autres en ayant l'air d'être gouverné par eux... Il avait été fort beau... M. de Mesnard causait avec abandon, lorsqu'il était certain d'être compris et apprécié ; mais, dans toute autre occasion, lorsqu'on aurait pu croire qu'il disait beaucoup, il demeurait prouvé, pour qui le connaissait bien, qu'il ne disait absolument que ce qu'il voulait et pouvait dire. » (Mélanie Waldor, notice en tête des *Souvenirs* de Mesnard.)

Mesnard ne tarda pas à prendre beaucoup d'empire sur la duchesse; on en verra une preuve dans ces mots qu'elle lui écrivait, en 1827, en lui envoyant un buste de Sully : « A qui puis-je mieux l'offrir qu'à celui qui, près d'une petite-fille d'Henri IV, comme Sully, ne craint pas de dire à ses princes des vérités quelquefois désagréables, mais qu'ils n'entendent pas assez souvent. Et je suis, moi, trop heureuse quand on veut bien ne pas me les taire. »

La duchesse aimait les arts et les comprenait ; une ordonnance du roi, de 1824, donna au Gymnase le nom de Théâtre de Madame. Charles Nodier lui a dédié une jolie collection de petits classiques, très recherchés aujourd'hui. En 1828 elle visita la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée et le midi de France ; elle y reçut des ovations et ce voyage fut pour beaucoup dans la tentative qu'elle fit plus tard. De toute la famille royale, elle était la moins impopulaire ; cependant elle fut huée, avec la duchesse d'Angoulême, à la revue de la garde nationale du 29 avril 1827.

Vinrent les journées de Juillet. Je trouve dans les précieux mémoires manuscrits de la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfants de France, les indications suivantes : « M[me] la duchesse de Berry écoutait tout (*on était au* 27) ; son courage allait jusqu'à l'exaltation ; ne rien faire était son supplice : « Quel malheur d'être femme ! » disait-elle au roi, à qui elle offrait d'aller à Paris, « se montrer, même à cheval ». Elle n'eut

d'autre réponse que l'ordre sévère de rester et d'attendre. Ce mot, étranger à son énergique courage, loin de calmer son zèle l'exaspérait. » Et le lendemain 28 : « M$^{me}$ la duchesse de Berry était en habit de cheval, de petits pistolets à sa ceinture ; le Roi lui en demandant la raison : « Défendre mes enfants, répondit-« elle, dans le cas où l'on parviendrait jusqu'à eux. » Sa Majesté lui frappa amicalement sur l'épaule et sourit. » Mesnard l'accompagnait ; il ne la quittait plus depuis longtemps.

Incapable de tenter quoi que ce soit, Charles X finit par céder aux obsessions de sa belle-fille, et le 27 janvier 1831 il datait d'Édimbourg des brevets ainsi conçus :

« M..., chef de l'autorité civile dans la province de..., se concertera avec les principaux chefs militaires, pour rédiger et publier une proclamation en faveur de Henri V, dans laquelle on annoncera que Madame, duchesse de Berri, sera régente du royaume pendant la minorité du roi, son fils, et qu'elle en prendra le titre à son entrée en France. Car telle est notre volonté.

« CHARLES. »

La duchesse quitta Londres le 17 juin 1831 et débarqua à Rotterdam sous le nom de comtesse de Sagana ; elle était accompagnée du duc de Blacas et de Mesnard. Elle prit le Rhin jusqu'à Mayence, traversa la Suisse, passa à Turin, Gênes, Lucques, Naples, et s'installa à Massa, dans les États du duc de Modène, le seul souverain qui n'eût pas reconnu Louis-Philippe. Elle revint de là à Rome, à Naples, où elle resta quinze jours, à Rome, à Florence, et derechef à Massa en décembre 1831 ; elle y resta jusqu'au 24 avril 1832.

Le gouvernement français était sur ses gardes : le 20 avril 1831, une lettre « très secrète » du ministre de la marine envoie copie d'une lettre du ministre de l'intérieur sur le séjour de la duchesse à Massa. (*Archives de la marine.*) Le 6 juillet, le ministre de la guerre envoie une « instruction secrète aux commandants des 6$^e$, 7$^e$, 8$^e$ et 9$^e$ divisions militaires, sur un service de surveillance à établir sur tout leur littoral pour s'opposer aux tentatives de débarquement que pourrait tenter la duchesse de

Berry, qui a quitté l'Angleterre et s'est, dit-on, rendue vers l'Italie avec quelques personnages suspectés de vouloir fomenter des troubles en France ». (*Archives de la marine.*)

Le 24 avril 1832, la duchesse quitte Massa; elle s'embarque le 26 à Livourne, à trois heures du matin, sur le *Carlo-Alberto* et, dans la nuit du 28 au 29, à deux heures du matin, elle débarque au Phare du Planier, en Provence, avec MM. de Kergorlay, de Bourmont, de Mesnard et de Brissac.

## II

Le 2 mai, à 5 heures du soir, elle était au château de M. de Bonrecueil; dans la soirée du 4, elle partait de Toulouse en calèche avec Mesnard, de Villeneuve et de Lorge; elle passa par Agen, Bergerac, Libourne, Blaye, et arriva au château de Plassac près Saintes.

Le 14 on la cherchait encore dans le Midi; à cette date, les ministres de l'intérieur et de la guerre adressent « aux autorités civiles et militaires du midi de la France » des instructions où on lit : « Si la duchesse de Berry est découverte sur le territoire français, elle doit être arrêtée et conduite sous bonne escorte au fort Lamalgue, où elle sera retenue prisonnière. » (*Archives de la marine.*)

Le 17, à 9 heures du matin, elle était au château de la Preuille près Montaigu. Quelques jours après, elle monte en croupe de M. de la Roche Saint-André et, suivie de Mesnard, se rend aux Mesliers, commune de Légé (Loire-Inférieure), sous le nom de Petit-Pierre; elle y arrive le 21. Dès le soir même, de nouvelles déceptions commençaient pour elle; une réunion de chefs royalistes, tenue en sa présence, se prononçait contre l'action. Puis ce fut le tour de Berryer (1), qui vint de Paris uniquement pour la supplier de quitter la Vendée : elle consentit, puis reprit sa parole, et, le 25, adressait à Bourmont la lettre suivante :

(1) A son retour, Berryer fut arrêté par la gendarmerie, jugé et acquitté. On nous a raconté une scène, digne du *Roman comique*, où Berryer, arrivé dans un château et apprenant que les gendarmes étaient signalés, endossa la robe du malade, prit le lit et joua fort bien son rôle, en grand acteur qu'il était.

« Ayant pris la ferme détermination de ne pas quitter les provinces de l'Ouest, et de me confier à leur fidélité depuis si longtemps éprouvée, je compte sur vous, mon bon ami, afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise d'armes, qui aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juin. J'appelle à moi tous les gens de courage. Dieu nous aidera à sauver notre patrie. Aucun danger, aucune fatigue ne me décourageront; on me verra paraître au premier rassemblement.

« MARIE-CAROLINE,

« régente de France. »

Vendée, 25 mai 1832.

Le 29 mai, une perquisition du général Dermoncourt à la Chaslière, sur les bords de l'Erdre (Loire-Inférieure), livrait à l'autorité le plan de campagne, nombre de lettres signées des chefs et la clé de leurs signatures. Le 31, la duchesse s'enfuyait des Mesliers. Le 1er juin, une ordonnance royale mettait en état de siège les arrondissements de Laval et Château-Gonthier (Mayenne) et de Vitré (Ille-et-Vilaine), et le 3, une autre ordonnance mettait en état de siège les départements de Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Inférieure et Deux-Sèvres. Le 4, avait lieu le combat d'Aigrefeuille; le 5, on se battait au Chêne, Charette ouvrait le feu avec 400 hommes; la duchesse et Eulalie de Kersabiec pansèrent les blessés. Le 7, le château de la Pénissière-de-la-Cour, commune de la Besnardière (Vendée), était le théâtre d'un combat meurtrier. L'insurrection était vaincue.

Ainsi, après bien des épisodes de toute nature, que la duchesse avait toujours pris en bonne part, avec une gaieté intarissable, malgré tout le courage et toute l'audace qu'elle avait déployés, elle n'était arrivée qu'à un résultat infime; croyant être héroïque, elle n'avait été que romanesque. La suite le montrera encore mieux.

Le 9 juin elle entra à Nantes avec Eulalie de Kersabiec (1) et quelques jours après elle se réfugiait avec Mesnard chez les

(1) Eulalie-Marie-Louise Siochan de Kersabiec, décédée à Nantes le 19 septembre 1848, à la communauté du Refuge, rue de Guigant, âgée de 46 ans.

demoiselles du Guiny (1), rue Haute du Château, n° 3. Elle vécut là cinq mois, dans une mansarde au troisième étage ; un pliant servant de lit formait à peu près tout l'ameublement. Le secret le plus grand fut gardé ; Stylite de Kersabiec (2) lui servait de femme de chambre. Peu de personnes furent admises à la voir : Charette et sa femme le plus souvent. Elle écrivait prodigieusement : le nombre de ses lettres de 1832 se monte à 900 (3).

Le gouvernement savait la duchesse cachée à Nantes, mais il ignorait l'endroit précis. De sa retraite elle avait écrit à la reine Marie-Amélie en faveur de M. de Kersabiec père, et l'on sait aujourd'hui (Ménière, I, 187) que le président de la Chambre des Pairs, Pasquier, la fit avertir « afin qu'elle pût s'évader ». Elle attendait : quoi ? on ne le voit pas trop. La partie était perdue, et en vérité elle n'avait jamais eu la moindre chance d'être gagnée, surtout par de pareils moyens.

Il n'y avait pas de raison pour que cet état de choses ne se perpétuât : la duchesse était bien cachée et sa présence à Nantes était un obstacle à la pacification de l'Ouest. Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait que deux ans d'existence ; il lui fallait tomber ou s'emparer de la duchesse ; Thiers le comprit (4).

Dès le 1er juin, Deutz avait remis à M. de Rayneval, ambassa-

(1) Marie-Louise du Guiny, morte le 14 septembre 1860 à Morlaix ; Pauline du Guiny, décédée à Nantes le 24 décembre 1876, âgée de 90 ans. A la mort de celle-ci, la maison fut vendue ; mais la plaque de cheminée est restée dans la famille du Guiny. On trouvera en tête de la rarissime *Relation fidèle et détaillée de l'arrestation de S. A. R. Madame duchesse de Berry*, (Nantes, novembre 1832) par Guibourg, une lithographie d'après un dessin de Plonays de Chantelou, beau-frère des demoiselles du Guiny, représentant l'intérieur et le plan de la mansarde.

(2) Marie-Catherine-Siméon-Stylite Siochan de Kersabiec, décédée à Nantes le 2 août 1840, à 41 ans.

(3) L'avocat Guibourg, arrêté pour participation à l'insurrection (il signait : Le commissaire civil, Pascal), parvint à s'évader de la prison de Nantes ; il se réfugia chez les demoiselles du Guiny quinze jours avant l'arrestation (procès des demoiselles du Guiny, police correctionnelle de Nantes, 5 janvier 1833), ou trois semaines auparavant (procès Guibourg, cour d'assises de la Loire-Inférieure, mars 1833) ; il habitait au second et ne voyait la duchesse qu'aux heures des repas, du moins c'est ce qu'il a déclaré dans son procès. Il importe d'établir dès maintenant, à quelques jours près, quand il se réfugia sous le même toit que la duchesse.

(4) Il existe aux archives nationales des pièces concernant les relations qui ont existé entre M. Thiers et Deutz ; communication m'en a été refusée, et quand j'en ai appelé au ministre, M. Jules Ferry, il m'a fait l'honneur de m'écrire que c'était « pour des raisons de haute convenance ». On ne sera donc pas surpris de ma réserve sur ce point délicat ; j'attendrai que les pièces soient *visibles*.

deur à Madrid, une lettre pour M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur; il y faisait des ouvertures. Au mois d'octobre il quittait Paris, avec la parole de M. Thiers ; à Angers, il trouva le commissaire de police Joly qui emportait de Paris les instructions les plus larges de Thiers mettant sous ses ordres toute la force armée et toutes les autorités de Nantes sans distinction; ces instructions verront le jour tôt ou tard. Deutz avait été comblé de bienfaits par la duchesse ; il eut donc des facilités. Il demanda à être reçu par la duchesse le 22 octobre sous le nom d'Hyacinthe. On ne lui répond pas, il va passer quelques jours à Paimbœuf avec Joly et à son retour envoie les paquets dont il est chargé, « réclamant avec instance de communiquer verbalement des détails qu'il ne pouvait confier au papier ». Il fut reçu le 31 octobre à 7 heures du soir; il avait été amené par M. du Guiny et ne connaissait ni la rue ni le lieu de l'entrevue. « Je n'aperçus d'abord, a écrit ce misérable (*Arrestation de Madame*, 50), que le comte de Mesnard, auquel je demandai Madame; elle m'entendit, car à l'instant elle sortit de derrière une cloison, en me disant : « Me voici, mon cher Deutz. » A ces mots prononcés avec bienveillance, je me sentis faiblir, un nuage s'étendit sur mes yeux, et je me trouvai mal; alors, avec cette bonté qui lui était naturelle, Madame approcha elle-même une chaise, en ajoutant : « Remettez-vous, mon ami. » Après une heure et demie d'entretien suivant Guibourg, trois heures suivant Deutz, celui-ci se retira. « Madame, dit-il, eût été arrêtée sur l'heure si M. Joly, au milieu de l'obscurité d'une nuit froide et pluvieuse, n'eût perdu mes traces. »

Quelques jours après, revenant avec adresse sur le trouble qu'il n'avait pu déguiser, il prétendit avoir oublié des choses très importantes, et sollicita un second entretien. Madame y vit d'autant moins d'inconvénient, qu'elle avait des dépêches à lui remettre. Cette nouvelle audience lui fut assignée pour le mardi 6 novembre... Il revint à quatre heures.

Il fut interrompu dans l'expression de son entier dévouement par l'arrivée d'une lettre que la duchesse donna à M. de Mesnard. Cette lettre était à l'encre blanche; M. de Mesnard la mouilla avec une eau préparée, qui en rendit les caractères lisibles, et la

présenta à la duchesse qui la lut tout haut devant Deutz. *On y recommandait de ne négliger aucune précaution, qu'on était averti que Madame serait trahie par une personne en qui elle avait toute confiance.*

Se retournant alors vers Deutz, elle lui dit en souriant : « Vous avez entendu, Deutz, c'est peut-être vous? » Et Deutz répondit sur le même ton : « C'est possible. » (Dermoncourt, *la Vendée et Madame,* 2e édition véritable, p. 351 ; Deutz, p. 55.)

Nous laisserons parler le témoin très véridique de l'arrestation, Guibourg, bien placé pour tout voir :

« Outre les convives ordinaires, S. A. R. avait invité Mme la baronne de Charette et Mlle Céleste de Kersabiec (1). Il était cinq heures et demie, et ces dames étaient arrivées. On était dans la chambre à coucher de Mlle Pauline Duguiny ; l'appartement n'était encore éclairé que par la lune qui brillait du plus doux éclat. La conversation roulait sur ce beau spectacle, lorsque M. Guibourg, s'approchant de la croisée pour le mieux contempler, aperçut un bataillon de troupes de ligne, qui se déployait en silence vers l'hôtel Duguiny. Donner l'alarme, s'élancer vers l'appartement de S. A. R. fut l'affaire d'un instant. On presse Madame d'entrer dans la cachette ; elle ordonne à MM. de Ménars et Guibourg de s'y introduire les premiers, et les suit aussitôt avec Mlle Stylite de Kersabiec. L'ordre d'entrée et même de sortie, en cas de malheur, était arrêté depuis longtemps. Comme il serait presque impossible à deux hommes de s'y introduire les derniers, Madame avait décidé que l'on entrerait par rang de taille, et sa volonté fut suivie, car elle entra la dernière, et M. de Ménars le premier.

« Cette cachette est pratiquée dans une des mansardes formant le troisième étage de la maison Duguiny. Le mur d'une cheminée construite dans un des angles de la chambre la ferme par devant, et dans le fond se trouve le mur extérieur de la maison, sur lequel reposent les chevrons qui forment le dessus de la cachette. La plaque de la cheminée, qui s'ouvre à volonté,

(1) Céleste Siochan de Kersabiec, mariée en 1839 à Jean-François-Xavier de Bancenel, lieutenant-colonel d'infanterie en retraite, morte veuve le 19 octobre 1880 à 70 ans.

y donne entrée. Cette cachette a environ 18 pouces de large à l'une des extrémités, et 8 à 10 pouces à l'autre, sur une longueur de 3 pieds à 3 pieds 1/2. La hauteur va également en diminuant vers l'extrémité la plus étroite, de manière à permettre difficilement à un homme de se tenir debout dans cette partie, même en passant la tête entre les chevrons. A peine la plaque était-elle poussée, que les soldats entrèrent précédés des commissaires de police de Paris et de Nantes, qui marchaient l'arme au poing. Soit trouble, soit inexpérience, l'un d'eux fit partir son pistolet et se blessa la main. Ils se répandirent en un moment dans toute la maison, et le chef civil qui les conduisait (*Joly*) monta droit à la mansarde où Madame avait reçu l'infâme Deutz. *Voici la salle d'audience*, s'écria-t-il, reconnaissant les lieux à la description du traître. Des sentinelles sont posées dans tous les appartements... Les meubles sont ouverts ou enfoncés, les planchers et les murs sondés à grand bruit. On allume du feu dans toutes les cheminées, sans en excepter celle de la cachette... Cependant des perquisitions se faisaient dans les maisons voisines, surtout dans un appartement contigu à la cachette. On sondait avec une telle force en cet endroit, que la muraille aurait pu s'écrouler sur la tête de l'illustre captive.

« Dans une position si critique, M[lles] Pauline et Marie-Louise Duguiny avaient montré un sang-froid et une présence d'esprit vraiment admirables. Gardées à vue par les soldats, elles s'étaient mises à table avec M[mes] de Charette et de Kersabiec, dissimulant, sous l'apparence du calme et de l'appétit même, l'inquiétude et les tourments dont elles étaient rongées. Leur femme de chambre, Charlotte Moreau (1)..., était l'objet d'une surveillance particulière. La cuisinière, Marie Bossy, conduite au château, puis à la caserne de la gendarmerie, avait noblement résisté à la séduction de l'or étalé sous ses yeux et aux promesses qui s'élevaient, dit-on, jusqu'à deux cent mille francs. M[me] de Charette, qui avait eu la prudence de se faire passer pour une demoiselle Kersabiec, dans la crainte d'augmenter les soupçons, fut reconduite avec M[lle] Céleste à l'hôtel de cette dernière.

(1) Décédée, le 17 mai 1867, à Château-Thébaud (Loire-Inférieure), à 74 ans.

Enfin, après six à sept heures de recherches inutiles, étonné, sans doute, mais non découragé, le préfet, qui avait tout dirigé, donna le signal de la retraite, laissant le nombre d'hommes nécessaire pour occuper toutes les pièces de la maison...

« La nuit était humide, et le froid se faisait vivement sentir au travers du toit. Pour remédier à cet inconvénient, qu'ils éprouvaient aussi, les deux gendarmes de garde (1), dans la chambre de la cachette, se mettent en devoir d'allumer un grand feu. Il profita d'abord à six personnes; mais bientôt la chaleur devint plus insupportable que le froid. La plaque était rouge des deux côtés, et plusieurs des détenus portent encore les marques des brûlures que faisait le moindre contact avec cette fatale porte. Cependant le jour était encore loin, et l'on n'entrevoyait pas le terme de cette affreuse situation. Les captifs, obligés de changer de position, tournaient sur eux-mêmes avec une peine incroyable, et Madame était arrivée devant la plaque. Bientôt ses vêtements devinrent si brûlants que la main ne pouvait les tenir serrés...

« La nuit se passa ainsi au milieu des tortures que l'on pouvait à peine adoucir en s'ingéniant de mille façons. Les ouvriers n'avaient pas attendu le retour de la lumière pour recommencer leurs travaux. Il semblait qu'on voulait abattre l'hôtel Duguiny et les maisons voisines. Les barres de fer, les madriers frappaient à coups redoublés, et l'on ne savait si, après avoir résisté aux flammes, Madame ne serait pas écrasée sous la pierre...

« Cependant les gendarmes de garde avaient cessé d'entretenir le feu; peu à peu l'air s'était renouvelé et la plaque attiédie. En revanche, les recherches paraissaient se concentrer autour de la cachette. Revenus dans ce lieu pour la vingtième fois, on brisait un placard, on examinait l'ardoise dérangée qui laissait passer un peu d'air aux captifs; on sondait de nouveau le mur qui les touchait; la cachette retentissait des coups de marteau qui frappaient autour de la plaque; le plâtre se détachait; c'en était fait, lorsque les ouvriers abandonnent cet endroit si minutieusement exploré... Les ouvriers avaient abandonné une

(1) Ils s'appelaient Lavollée et Acher; la duchesse leur fit remettre 200 francs, lors de son embarquement pour Blaye (*Archives de la guerre*).

seconde fois la maison, ainsi que les autorités. Les gardes s'étaient repliés au rez-de-chaussée ; le troisième étage n'était plus gardé que par deux gendarmes qui se tenaient dans la chambre de la cachette. Mais cet espoir ne fut pas de longue durée. Les gendarmes avaient rallumé le feu ; la plaque, qui n'avait pas eu le temps de refroidir, était devenue brûlante une seconde fois ; le mur ébranlé laissait passer la fumée ; l'air de la cachette n'était plus respirable ; il fallait appliquer la bouche contre les ardoises pour échanger une haleine de feu contre l'air extérieur. Ce n'est pas tout : au danger d'être asphyxiés venait se joindre la crainte d'être brûlés tout vifs. Le bas des vêtements menaçait de s'enflammer ; déjà cet accident était arrivé à la robe de Madame (1), et l'on frémissait à la vue d'un danger si imminent. L'espoir devenait impossible ; il était remplacé par la conviction qu'on ne pouvait plus rester une heure dans cette fournaise sans compromettre les jours de Madame. Elle le sentait aussi... elle ordonna d'ouvrir tout doucement la porte de la cachette ; mais le fer dilaté par la chaleur résista aux efforts de M[lle] Stylite de Kersabiec, et ne céda qu'à des coups de pied répétés de ces Messieurs.

« A ce bruit inattendu, les gendarmes stupéfaits crièrent : « Qui est là ? » — « Des prisonniers qui se rendent », répondirent des voix de femmes. Ils aidèrent chacun à sortir de la cachette, en commençant par M[lle] Stylite de Kersabiec. « Je suis la duchesse de Berry, s'écria la princesse en se relevant courageusement ; vous êtes Français et militaires, je me fie à votre honneur. »

La duchesse fut conduite au château, qui est à quelques pas de la maison du Guiny.

## III

Au moment de l'arrestation, les autorités militaires de Nantes avaient ordre de transférer la prisonnière au château de Blaye (2) ;

(1) On trouvera dans Ménière, I, 435, un détail typique que je n'ose reproduire. Les quatre reclus restèrent 17 heures dans la cachette, ils avaient avec eux une presse portative (Ib., I, 434).

(2) Dès le 23 août, le préfet de la Gironde rend compte au ministre de l'inté-

mais, quand l'arrestation fut connue à Paris, le ministère donna ordre de la transférer au château de Saumur. Vu la difficulté des communications à cette époque (on se servait du télégraphe aérien, et les chemins de fer n'existaient pas), ces nouveaux ordres arrivèrent à Nantes quand les premiers étaient en voie d'exécution. Et voilà comment la duchesse alla à Blaye.

La translation de la duchesse du château de Nantes à bord de la *Capricieuse* s'accomplit sans encombre, et, quoi qu'en aient toujours dit les légitimistes, avec les plus grands ménagements.

Les attentions du gouvernement pour l'installation de la duchesse à la citadelle furent poussées si loin que Thiers écrivait au préfet de la Gironde :

« Je vous autorise à faire toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien le plus convenable et le plus somptueux, s'ils le veulent, des prisonniers. Rien ne doit leur être refusé en fait de satisfaction matérielle (1). » (*Archives de la guerre.*)

Cela n'empêchait pas, bien entendu, de surveiller la captive.

Une pareille prisonnière était pourtant très difficile à garder comme l'entendait le gouvernement, voulant concilier les égards dus à la nièce de la reine et les nécessités politiques. Voici ce qu'écrivait Thiers au préfet de la Gironde :

« Personne ne pourra correspondre avec M$^{me}$ la duchesse de Berri. Il ne lui sera remis que les lettres arrivant de mon ministère et après les épreuves convenables. (*Il s'agit ici des épreuves chimiques dont le soin était confié à Joly.*) Personne ne pourra la visiter, excepté sur un ordre signé du ministre de la guerre et de moi. Les personnes qui la soigneront ou la serviront ne pour-

rieur des mesures prises pour l'aménagement du château de Blaye (*Archives nationales*).

(1) Le gouvernement paya 3,157 fr. 55 ct. le mobilier qui servit au logement de la duchesse. De plus, on acheta pour elle un piano, un chien (Bewis), une perruche, et le général commandant à Bordeaux poussait la complaisance jusqu'à se charger d'acheter les brodequins de la duchesse. Enfin, on voulut un moment lui envoyer la musique militaire du 48$^e$, mais les Bordelais se récrièrent, et on y renonça. L'affaire de Blaye coûta fort cher, d'après les chiffres qui m'ont passé sous les yeux aux Archives nationales et aux Archives de la guerre ; pas moins de plusieurs millions, plus les traitements extraordinaires de Chousserie et Bugeaud, leurs gratifications (15,000 francs pour l'un, 40,000 francs pour l'autre), plus ce qu'on donna à Joly et à Deutz.

ront plus sortir du château, à moins qu'elles ne renoncent à la servir. » (*Archives de la guerre.*)

C'est à ce moment que Mesnard crut devoir écrire la lettre suivante au colonel Chousserie ; on y verra à quel point il aimait la duchesse, qui le lui rendait encore à ce moment :

« Au château de Blaye, 23 novembre 1832.

« Mon colonel,

« Sachant combien vous désirez, en remplissant un pénible devoir, rendre la captivité de Mme la duchesse de Berry la plus supportable possible, il est nécessaire que, pour votre gouverne, j'entre dans quelques détails sur la situation de S. A. R. et sur son caractère.

« J'ai peu quitté Madame depuis seize ans, et pas un instant depuis ses malheurs. Madame a un grand courage, patience et résignation (*sic*), qui lui font conserver du calme et même de la gaieté dans les situations les plus fâcheuses; mais comme elle sent très vivement, le moral et le physique n'en souffrent pas moins.

« Madame est très souffrante depuis longtemps, beaucoup plus qu'elle ne voudrait le paraître : elle a besoin des plus grands soins, au moment où elle peut se trouver *absolument seule*.

« Je sais que Madame vous écrit pour demander une des dames qui lui sont attachées et une de ses femmes de chambre, dans le cas où Mlle Le Beschu serait refusée, ou son voyage retardé. Je n'imagine pas une raison pour qu'on puisse refuser les deux personnes que Madame demande; il faudrait vouloir l'isoler de tout ce qu'elle aime et de tout ce qu'elle connaît. Je vous préviens, mon colonel, que Madame ne se laissera pas imposer des personnes en qui elle n'aura pas confiance et qui lui seront désagréables; elle ne les acceptera jamais et préférera la solitude ; mais Dieu veuille qu'on ne la contrarie pas à ce point; car, si une fois l'ennui et le chagrin s'emparent de Madame, ce sera bientôt du désespoir et elle est perdue.

« C'est les larmes aux yeux que je vous le dis, mon colonel, parce que c'est dans la conviction la plus entière. Vous parlerai-je encore de moi qui, par quelques services et une longue

habitude, ai pu devenir de quelque consolation dans le malheur de S. A. R.? Je compte bien sur vous pour plaider ma cause, et, si je suis obligé de m'éloigner, ne me faire remplacer que temporairement, car quel que soit mon sort, détenu ou libre, je demande à toujours partager celui de Madame, lorsqu'elle sera malheureuse. » (*Archives de la guerre.*)

Malgré sa démarche, le 9 janvier, Mesnard, réclamé par le parquet de Montbrison, dut quitter la duchesse; elle pleura beaucoup. Nul doute que, si Mesnard eût été libre, elle l'eût épousé à ce moment; c'était la seule solution des difficultés qui allaient l'assaillir, la seule naturelle; malheureusement, Mesnard était marié. Elle allait donc se trouver seule, loin de l'homme qu'elle aimait, privée de ses conseils qui ne lui avaient jamais manqué depuis treize ans.

## IV

En enfermant la duchesse de Berry au château de Blaye, quelles étaient les intentions des ministres du roi Louis-Philippe? Les légitimistes, et avec eux tous les adversaires de la monarchie de Juillet, ont vu dans la captivité de la duchesse la vengeance d'un gouvernement ému jusqu'à l'angoisse par le soulèvement de la Vendée; et il est encore de tradition que le roi et ses conseillers ont voulu user de représailles. Dès l'arrestation de la duchesse pourtant, Louis-Philippe ordonnait par un décret que « il serait présenté aux Chambres un projet de loi pour statuer relativement à M$^{me}$ la duchesse de Berri ». Il n'était sans doute pas dans l'esprit du gouvernement de la détenir à Blaye, sans jugement, et pour une période de temps indéterminé. Un évènement inattendu allait causer aux ministres le plus grand embarras. La duchesse était grosse.

Dès son arrivée à Blaye, la santé de Madame s'altéra. On attribua d'abord l'indisposition aux fatigues et aux émotions des derniers mois. Le 8 décembre 1832, le colonel Chousserie, commandant du château, écrivait au ministre de l'intérieur :

« M$^{me}$ la duchesse de Berry, qui a passé une assez mauvaise nuit, est un peu souffrante. Je vais écrire à M. de Preissac pour l'engager à m'envoyer un médecin. La princesse a cherché, sans y réussir, à se rappeler le nom de celui qui lui a donné des soins à son dernier voyage à Bordeaux. Bien que M. de Mesnard m'ait témoigné le désir qu'un médecin fût appelé pour donner une consultation à Madame, il est douteux qu'elle consente à recevoir celui qui se présentera. Il existe à ce sujet une défiance insurmontable dans son esprit. » (*Archives de la guerre.*)

Autre lettre plus explicite le 19 :

« M. le docteur Gintrac, arrivé ce matin de Bordeaux, a fait, de huit à dix heures du matin, deux visites à M$^{me}$ la duchesse de Berry, qu'il a vue successivement au lit et levée.

« Rien ne paraît grave dans l'indisposition dont elle est atteinte ; j'adresse à M. le maréchal une copie de l'ordonnance du médecin qui peut faire comprendre quel est l'état réel de la princesse ; son ventre paraît avoir acquis un certain volume (résultat sans doute de son indisposition), qui cependant n'a pas été remarqué par le médecin, malgré qu'il le soit par beaucoup de personnes... » (*Archives de la guerre.*)

Cependant, à Paris, le gouvernement se préoccupait sérieusement de l'état de la duchesse. Déjà, le 9 novembre, à Nantes, le général Drouet d'Erlon avait dit : « Il me semble que Madame est enceinte. » (Ménière, I, 3 et 30.) Après le D$^{r}$ Gintrac, homme prudent, qui fit un rapport duquel on ne pouvait rien inférer, le ministre de l'intérieur détacha le D$^{r}$ Barthès, que Madame ne voulut point voir, trouvant « *monstreux* (sic), écrivait-elle, qu'on la forçât à recevoir un médecin envoyé par le gouvernement ».

Malgré les résistances de la duchesse, qui ne voulait admettre auprès d'elle qu'un médecin de son choix, le ministère, de plus en plus inquiet sur la santé de la captive et préoccupé de la nature de l'indisposition, pour en avoir le cœur net, expédia à Blaye les docteurs Orfila et Auvity.

Au moment où ces deux médecins, prenant congé du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, allaient monter en voi-

ture, le ministre ajouta en manière de post-scriptum : « Enfin, on nous dit que Madame est enceinte. Si cela est, nous lui enverrons une sage-femme. »

Les docteurs Orfila, Auvity, Barthès et Gintrac virent la duchesse les 24 et 25 janvier; les deux premiers rédigèrent, le 1er février, un rapport qui fut inséré au *Moniteur* du 5 ; ils n'y parlaient pas de grossesse; leur véritable pensée devait se faire jour peu après.

La situation du gouvernement devenait donc de plus en plus difficile; la grossesse de la duchesse, veuve depuis douze ans et que ne liait aucun mariage, allait faire naître des complications; il devenait urgent de pénétrer ce mystère; d'autre part, il y avait des conflits d'autorité entre les représentants du ministre de l'intérieur et ceux du ministre de la guerre. Le colonel Chousserie avait demandé déjà deux fois à se retirer; il fallait une main plus souple et plus fine; il fallait surtout pallier la rudesse naturelle du comte d'Argout, qui remplaçait Thiers au ministère de l'intérieur depuis le 1er janvier ; on choisit Bugeaud, qui avait les qualités de l'emploi ; il fut nommé le 31 janvier.

La correspondance de Bugeaud avec les différents ministres intéressés dans la question va nous initier aux détails de cette curieuse captivité au château de Blaye, et nous donner surtout la clé de la conduite du gouvernement de Juillet. Nous allons laisser parler le général, certain de ne pouvoir rencontrer meilleur guide, de plus sûr observateur.

## V

« *Le gouverneur du château de Blaye à M. le ministre de la guerre, président du conseil des ministres.*

« Blaye, le 3 février 1833, à 4 heures du soir.

« Monsieur le ministre,

« Je suis arrivé ici la nuit dernière, à minuit, et je suis entré à la citadelle à sept heures du matin. M. le colonel Chousserie m'a

aussitôt remis le service avec toute la franchise militaire qu'il paraît avoir à un haut degré...

« M. le colonel Chousserie a écrit à la duchesse pour savoir si elle désirait me recevoir. Elle lui a fait la réponse suivante :

« J'ai reçu, monsieur le colonel, avec une vive peine, la nou-
« velle que vous me donnez; c'est une nouvelle vexation du gou-
« vernement. Je vous avais déjà dit, monsieur le colonel, que
« celles que je pourrais empêcher, je le ferais; ainsi, je ne rece-
« vrai pas M. le général Bugeaud, ni les personnes qui seront
« probablement de sa suite; je saurai me renfermer seule, si
« c'est nécessaire, dans mon appartement, mais les ministres sau-
« ront répondre à la France et à l'Europe qu'une fille d'Henri IV
« et de Marie-Thérèse aura souffert et saura mourir sous les
« fers plutôt que de céder à la tyrannie; voilà ma détermination.

« J'espère que je vous verrai, monsieur le colonel; soyez sûr
« que je n'oublierai jamais vos bons procédés envers moi.

« MARIE-CAROLINE. »

« Je lui ai répondu, en peu de mots, qu'il n'y avait aucune tyrannie dans le changement de gouverneur. Loin de là, que le roi lui-même m'avait recommandé toute sorte d'égards et de bons procédés; qu'elle s'en convaincrait par les paroles expresses que le roi m'avait chargé de lui rapporter, et que si ma mission avait dû avoir quelque chose d'acerbe, je ne l'aurais pas acceptée. Ma qualité d'officier français et de mandataire du pays en est la garantie.

« J'ai attendu la réponse avant de commencer ma dépêche, elle n'est arrivée qu'à quatre heures. C'est M. de Brissac qui me dit en substance que la duchesse ne recevra que par écrit les communications que je puis avoir à lui faire et qu'elle est bien décidée, en ce qui dépendra d'elle, à ne souffrir aucune vexation.

« Nous en sommes là; je la verrai venir. Le colonel prétend que demain elle voudra me voir, qu'il faut laisser passer son humeur...

« Je pense qu'on peut être tranquille quant à l'évasion de la prisonnière. Il n'est pas aussi aisé de constater son état et d'empêcher qu'elle en dérobe les suites... » (*Archives de la guerre*.)

« Blaye, le 4 février 1833, à 4 heures 1|2 du soir.

« Les carlistes ont suspendu leur pèlerinage à Blaye, mais les gazettes et gazetticules abondent. Elles expirent à mon cabinet.

« Mme de Craon (1) annonce à Mme d'Hautefort deux volumes pour la duchesse. Ils vous seront adressés.

« L'enlèvement de force est impossible, et, selon toute apparence, ne sera pas tenté. On ne doit craindre que la séduction, et encore il y a bien des difficultés d'exécution.

« Il n'est pas aussi aisé de constater l'état de grossesse et ses suites. Je vais faire chercher une couturière sage-femme, et la première fois qu'on demande une couturière, nous tâcherons d'introduire celle-là. Malheureusement la D... a fait presque terminer tout son ouvrage. » (*Archives nationales.*)

« Blaye, le 6 février 1833.

« J'ai envoyé aujourd'hui mon aide de camp à Mme la duchesse de Berri pour lui apporter des journaux libéraux et le *Charivari*, qui est, je crois, carliste. Elle le recevait avant, j'ai cru devoir continuer pour ne pas l'effaroucher. Elle a bien reçu mon envoyé et m'a fait remercier à plusieurs reprises.

« *Mon officier est revenu convaincu que les soupçons sont fondés. Il était difficile, en effet, d'expliquer la coïncidence d'une bonne santé avec une proéminence qui viendrait de l'hydropisie, ou de l'engorgement d'un viscère. Ceux qui la voient habituellement disent que c'est chaque jour plus apparent.* D'ici à deux ou trois mois, le problème sera résolu, s'il ne l'est plus tôt. Il faut s'abonner à trois mois de patience.

« Mon affaire m'est, à présent, connue ; elle est bien réglée. Je n'ai plus qu'à faire des vœux pour que les circonstances permettent promptement de me rappeler... » (*Archives nationales.*)

(1) Si fin que fût-Bugeaud, ceci lui échappa, c'était un mot de passe. Mme de Craon était la fille de Mme du Cayla ; or « ce fut Mme du Cayla, a déclaré M. de Pontmartin, qui inventa Lucchesi-Palli » ; elle fit à cet effet le voyage de La Haye, où Lucchesi était chargé d'affaires du roi de Naples. La reine d'Espagne, Marie-Christine, sœur de la duchesse, qui devait épouser la même année le garde du corps Muñoz, n'y nuisit pas.

« Blaye, 17 février 1833.

« Monsieur le maréchal,

« Sans employer l'autorité dont vous me recommandez d'user en cas de besoin, j'ai réussi à me faire désirer par Mme la duchesse de Berry. Je l'ai vue aujourd'hui. Elle a causé avec moi pendant une heure avec beaucoup d'abandon et une gaieté remarquable. Divers sujets ordinaires ont été abordés, littérature, presse, agriculture. Deux fois elle a cherché à lier une conversation politique, je l'ai éludée. La première fois, elle s'est tournée vers Mme d'Hautefort avec beaucoup de vivacité et lui a dit : « Comme il rompt les chiens avec adresse! » La seconde fois, il s'agissait du discours de M. de Broglie, à l'occasion des pétitions qui demandaient qu'elle fût jugée ou mise en liberté. « Il s'est bien enferré, M. de Broglie. » J'ai encore changé la conversation, elle s'est de nouveau brusquement tournée vers Mme d'Hautefort. « *Il a du tact, le général.* » Enfin, nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Elle a écrit de sa main la recette d'un liniment pour ma femme : « Envoyez-la-lui, général, j'ai souvent souffert de la *rate*, et ce « liniment m'a fait le plus grand bien. »

« Pendant cette conversation, j'ai observé que la gorge était assez volumineuse et, à son entrée et à sa sortie, car l'entrevue a eu lieu chez Mme d'Hautefort, j'ai vu la tournure exacte d'une femme enceinte de six à sept mois. Ce qui achève de me persuader, c'est sa bonne santé, qui ne pourrait être telle si la proéminence venait de toute autre cause que la grossesse. C'est le teint des derniers mois. Hier elle laissa tomber une gazette en présence de mon aide de camp, elle ne put jamais la ramasser; son étonnante gaieté achève de me persuader qu'elle a une histoire toute prête à lui servir de manteau. Au reste, elle nous recommande de nous méfier de l'Angleterre. « C'est bien trom- « peur, c'est bien affreux, la diplomatie, n'est-ce pas, général? » — « Madame, c'est comme le serment d'amour, on sait qu'ils « sont fugitifs, et cependant on en fait et on en reçoit. » Elle a beaucoup ri de cette comparaison, mais elle rit de tout...

« Demain je préparerai la duchesse à recevoir la couturière

sage-femme qu'envoie M. le ministre de l'intérieur. Je tâcherai de la conduire à demander une couturière de Bordeaux qu'elle affectionne. Le surlendemain, on lui dira qu'elle est malade, et, après quelques jours, qu'elle ne guérit pas. J'en proposerai une autre ; si elle est acceptée, j'introduirai la Parisienne comme Bordelaise, après lui avoir bien fait la leçon. C'est le seul moyen de la faire admettre et d'en tirer un bon parti. J'espère y réussir, parce que la duchesse paraît disposée à prendre beaucoup de confiance en moi. Si je ne réussis pas, le logement de la sage-femme est tout choisi. Elle sera placée dans le petit appartement qui conduit au tour, elle y sera fermée le soir, et comme elle aura la clef d'un placard à double porte, par lequel on introduit le bois et l'eau, elle pourra, au moindre bruit qui annoncerait l'évènement, pénétrer dans les appartements de la duchesse sans pouvoir sortir elle-même de la maison.

« Un sous-officier sera en faction près du guichet du corridor et pourra tout entendre sans être vu.

« Le linge de Mme la duchesse de Berry ne peut être compté dans ses armoires tant qu'on voudra garder avec elle les procédés habituels. On le compte en le lui remettant, quand elle le donne ; voilà tout ce qu'on peut faire. Au reste, le linge ne peut rien nous apprendre, parce qu'il y a cinq femmes dans l'enceinte.

« Je me persuade que, si l'état est ce qu'on croit et ce que tout annonce, elle accouchera sans dissimulation et nous appellera pour être témoins. » (*Archives de la guerre.*)

« Blaye, le 19 février 1833.

« Monsieur le ministre,

« Monsieur le docteur Ménière est arrivé. Je prépare son introduction tout doucement, sans avoir l'air d'y attacher d'importance, en essayant même de le faire désirer comme une ressource de société. C'est le seul moyen de le faire admettre, car Mme la duchesse se méfie infiniment de tout ce qu'envoie le gouvernement, et ne se laisserait rien imposer par autorité. Elle aurait probablement des attaques de nerfs.

« Ce soir, j'ai l'honneur de dîner avec la prisonnière pour

manger une dinde truffée et des perdrix dont je lui ai fait présent. Je glisserai nonchalamment l'éloge de M. Ménière, vrai médecin des dames, qui a dû faire la coqueluche des belles de Paris, trop joli garçon, trop bien élevé pour être chargé du service militaire d'une citadelle (je le fais passer pour médecin militaire). Je me garderai bien de le proposer aujourd'hui. Ce sera tout au plus dans sept ou huit jours. J'agirai à peu près de même pour la couturière, mais avec une innocente supercherie. Un peu de temps, et j'espère que nous viendrons à bout de tout...

« La couturière n'est pas encore arrivée. Je la logerai dans la citadelle jusqu'à ce que j'aie réussi ou échoué dans le dessein de la faire admettre comme couturière de Bordeaux, en remplacement de la première, que nous dirons très malade. Si j'échoue, elle sera logée dans le petit appartement, près du tour. Elle pourra, au besoin, pénétrer dans les appartements de la duchesse sans pouvoir elle-même sortir du local.

« Je suis au mieux avec tous les prisonniers. Je cause guerre et forges avec M. de Brissac, agriculture avec Mme d'Hautefort, un peu de tout avec Mme de Berry, qui brûle d'aborder la politique. « La presse est bien dangereuse pour le gouvernement », me disait-elle hier. — « Madame, je l'ai redoutée, elle a failli « nous perdre ; aujourd'hui elle nous sert. Le gouvernement « est entouré de tous les intérêts positifs, il peut braver toutes « les calomnies que pourraient répandre deux mille journaux « de plus. »

« Donnez-moi, je vous prie, des instructions sur la manière de constater l'évènement que nous attendons. Je l'attends, en effet, quand je juge par mes yeux ; mais quand je considère cette gaieté, cette assurance, le respect et l'intérêt soutenus de M. de Brissac, si dévot, et de Mme d'Hautefort, qui n'a pas l'air de l'être beaucoup, je suis tout dérouté. » (*Archives nationales.*)

« Citadelle de Blaye, 20 février 1833.

« Monsieur le ministre,

« Mlle Garnier est arrivée. J'attends pour l'installer que Mme la duchesse demande une couturière. Je crains qu'il faille attendre

longtemps, car hier je lui offris de faire revenir sa couturière de Bordeaux (nous l'aurions dite malade si elle avait accepté) et elle répondit qu'en ce moment elle n'avait point d'ouvrage. Si d'ici à huit ou dix jours la couturière n'est pas demandée, M^lle Garnier couchera dans le petit appartement près du tour et pourra s'introduire dans l'appartement quand besoin sera. La proposer directement serait complètement inutile, ou, pour mieux dire, nuisible. Ce serait s'ôter tout moyen de la faire admettre fortuitement. Il en est de même du docteur Ménière, arrivé d'hier. J'ai annoncé indifféremment le remplacement de M. Barthès et j'ai amené l'occasion de faire l'éloge du nouveau venu. « Il est « vraiment dommage, ai-je dit, d'enfermer un médecin comme « lui dans la citadelle *pour faire la médecine des soldats* (elle a « horreur et méfiance de tout ce qui n'est pas militaire), il » conviendrait mieux pour faire la médecine des dames à « Paris. Outre qu'il est fort joli garçon, il a les manières qui « conviennent aux malades féminins. » — « Oh! je déteste ces « médecins-là; j'aime les gens ronds comme M. Auvity. Il me « présenta son frère, homme à la mode, il ne me convient pas « autant que lui. » — « Je n'ai jugé M. Ménière que sur une « première vue et par sa jolie figure ; peut-être est-il fort rond. » J'ai cru devoir m'en tenir là pour cette fois. J'ai imaginé d'organiser un petit concert de trois ou quatre officiers qui chantent bien et de le faire admettre par l'intermédiaire de M^me d'Hautefort. Le docteur Ménière apprendrait à chanter quelques morceaux d'ensemble et serait par ce moyen tout naturellement introduit. Si vous approuvez ce projet, qui ne me paraît offrir aucun danger, veuillez m'y autoriser.

« Le succès est fort incertain, et c'est peut-être l'unique moyen à tenter pour familiariser la duchesse avec le docteur. »

C'est alors que Bugeaud reçut de Paris la lettre et les instructions secrètes suivantes qui amenèrent la déclaration du 22 février, restée inexpliquée jusqu'ici, puisqu'on ne connaissait ni l'une ni les autres.

« Paris, le 19 février 1833.

« *A Monsieur le général Bugeaud, commandant supérieur à Blaye.*

« Général,

« L'état de grossesse de Mme la duchesse de Berry, sans être définitivement constaté, semble devenir chaque jour plus probable ; on peut même dire que cette probabilité approche maintenant d'une certitude.

« Le gouvernement serait responsable de la vie de Mme la duchesse de Berry et de celle de son enfant, s'il ne prenait, pour prévenir le danger d'un accouchement clandestin, toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer.

« Il y a sans doute quelques inconvénients à prendre des mesures dont l'inutilité serait plus tard démontrée, mais il y aurait de plus grands inconvénients encore à les négliger, si l'évènement venait à prouver qu'elles étaient réellement nécessaires. Dans cette alternative, le gouvernement n'a pas dû hésiter.

« Vous trouverez donc ci-inclus une instruction relative aux diverses mesures que vous devrez successivement mettre à exécution suivant les cas indiqués. Celles qui peuvent être prises immédiatement doivent l'être à la réception de cette instruction.

« Nous prévoyons qu'elles seront l'objet de réclamations de la part de Mme la duchesse de Berry. Mais vous devez, sans autre explication, répondre que, chargé de la garde de la princesse, vous regardez ces mesures comme indispensables à sa sûreté.

« Au surplus, la marche la plus franche et la plus loyale étant à la fois ce qui convient le mieux à votre caractère et à nos principes, nous vous engageons, lorsque vous jugerez le moment convenable, à chercher à vous expliquer avec Mme la comtesse d'Hautefort; vous lui répéterez que le gouvernement, dans le doute sur l'état de Mme la duchesse de Berry, se trouvant dans l'obligation de veiller éventuellement à sa sûreté, tous les secours nécessaires ont été préparés et sont tenus à sa disposition; qu'en conséquence vous désirez qu'ils soient demandés en temps utile.

« Vous inviterez M^me^ d'Hautefort à vous donner à ce sujet les avertissements convenables et à décider la princesse à réclamer elle-même ces secours. Mais, soit que M^me^ la duchesse de Berry y consente, soit qu'elle veuille persister à dissimuler son état, vous déclarerez que toutes les précautions sont prises pour qu'elle ne puisse compromettre ni sa vie ni sa santé.

« M^me^ la comtesse d'Hautefort est une personne également recommandable par son caractère et ses qualités. Son attachement pour la princesse lui fera comprendre la nécessité de ces mesures, et nous espérons que, par son intermédiaire, vous parviendrez à déterminer M^me^ la duchesse de Berry à renoncer à toute feinte ou du moins à se prêter avec calme aux précautions que sa situation probable exige.

« Lorsque vous vous expliquerez avec M^me^ d'Hautefort, vous pourrez lui faire connaître que M^lle^ Garnier est une sage-femme très habile et d'un caractère très sûr.

« Agréez, etc.

« *Le Président du Conseil, ministre de la guerre,*
« MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

« *Le Pair de France, ministre de l'Intérieur,*
« COMTE D'ARGOUT. »

(*Archives de la guerre.*)

« *Instructions secrètes données par M. le ministre de la guerre, président du Conseil, et par M. le ministre de l'intérieur, à M. le général Bugeaud, commandant supérieur de la citadelle de Blaye.*

« Il résulte du rapport confidentiel remis au ministre de l'intérieur, le 3 février, par les docteurs Orfila et Pierre Auvity, que l'état de M^me^ la duchesse de Berry paraît présenter des symptômes de grossesse. Quelques renseignements parvenus depuis cette époque au ministère semblent dénoter que cette grossesse, si elle existe, est beaucoup plus avancée qu'on ne l'avait d'abord supposé. Rien ne doit donc être négligé pour que M^me^ la duchesse de Berry puisse recevoir à chaque instant tous les secours que réclamerait cette situation. De grandes précautions doivent

être prises pour prévenir un accouchement clandestin qui mettrait en péril la vie de la princesse et celle de son enfant. Enfin, le besoin d'établir les faits dans toute leur exactitude et de répondre aux calomnies dictées par l'esprit de parti exige que la naissance de cet enfant soit authentiquement constatée.

« L'objet de la présente instruction est de tracer à M. le général Bugeaud les mesures qui paraissent les plus convenables et les plus sûres pour atteindre les divers buts qui viennent d'être indiqués.

« 1° Le sieur Ménière, docteur en médecine, et la demoiselle Garnier, sage-femme accoucheuse, désignés par les docteurs Orfila et Auvity comme réunissant toutes les conditions désirables de talent, de moralité, d'expérience et de discrétion, viennent de partir pour Blaye et sont à la disposition de M. le général Bugeaud ;

« 2° Le docteur Ménière, commissionné par M. le ministre de la guerre pour le service de santé de la garnison de la citadelle de Blaye, sera logé à proximité de l'appartement de Mme la duchesse de Berry et, s'il est possible, dans le même bâtiment, de manière à pouvoir se rendre en quelques minutes auprès de la princesse, lorsque son état l'exigera ;

« 3° La demoiselle Garnier sera établie dans le logis qu'occupe Mme la duchesse de Berry. Elle couchera, si la chose est praticable, soit dans la chambre de Mme Hansler, soit dans le salon qui précède la chambre à coucher de la princesse, soit enfin dans un autre appartement à proximité.

« On cherchera à (la) faire accepter à Mme la duchesse de Berry comme femme de chambre couturière, destinée à aider Mme Hansler, qui est souvent malade.

« Mlle Garnier rédigera tous les deux jours, et plus souvent si cela est possible, un rapport écrit sur la situation de la duchesse de Berry.

« Ce rapport sera remis à M. le général Bugeaud, qui le fera parvenir au ministre de l'intérieur. L'expérience de Mlle Garnier lui permettra de distinguer et de signaler les divers symptômes qui annonceraient le terme de la grossesse.

« 4° M. le général Bugeaud se présentera tous les jours chez

Mme la duchesse de Berry pour constater sa présence dans la citadelle de Blaye. Il se fera accompagner fréquemment par M. le docteur Ménière. Celui-ci remettra pareillement au général tous les deux jours, et plus souvent s'il est nécessaire, un rapport écrit sur les conjectures que la vue de Mme la duchesse de Berry aura pu lui suggérer. Ces rapports seront aussi envoyés au ministère de l'intérieur.

« 5° Toutes communications entre Mme la duchesse de Berry, Mme d'Hautefort et M. de Brissac doivent être interdites pendant la nuit. Il faut également que les portes qui conduisent de la chambre de la princesse à celle de Mme Hansler soient fermées de nuit ; mais une sonnette doit être établie pour que Mme la duchesse de Berry puisse avertir sa femme de chambre, si elle en avait besoin. Dans ce cas, l'adjudant de service serait appelé par Mme Hansler pour ouvrir la communication. Cet adjudant et la demoiselle Garnier se tiendront dans le salon qui précède la chambre à coucher de la duchesse de Berry ; la porte demeurera ouverte tant que Mme Hansler restera auprès de la princesse.

« De jour comme de nuit, tous les paquets qui seraient portés dans l'appartement de la duchesse de Berry, ou qui en sortiraient, seront exactement visités.

« 6° Il faut que la duchesse de Berry ne puisse se renfermer dans son appartement et que l'on ait toujours la faculté d'y pénétrer, lorsque la nécessité le commandera.

« 7° Une personne sûre, ayant le sommeil très léger, devra être établie dans la chambre au-dessous de celle de la duchesse de Berry. Cette personne avertira au moindre bruit qu'elle entendrait dans la chambre supérieure.

« M. Joly, dans l'origine, avait été placé dans cet appartement. M. le général Bugeaud jugera s'il ne conviendrait pas de l'y établir.

« 8° Les lieux d'aisances, qui sont placés dans la garde-robe de Mme la duchesse de Berry, doivent être immédiatement murés ; ils seront remplacés par un meuble inodore.

« 9° Aux premières douleurs qu'éprouverait Mme la duchesse de Berry, une dépêche télégraphique ou une estafette sera

expédiée au docteur Gintrac et réclamera son arrivée immédiate à Blaye. Une dépêche télégraphique et une estafette seront expédiées au ministère.

« 10° Dès que le travail de l'enfantement commencera, la chambre à coucher de Mme la duchesse de Berry sera visitée. M. le général Bugeaud, assisté du commandant de la place, d'un autre officier supérieur de la garnison et du commissaire civil, se tiendront dans le salon qui précède la chambre à coucher de Mme la duchesse de Berry. Il y fera appeler immédiatement M. le maire de Blaye, ou à son défaut l'un de MM. les adjoints, M. le procureur du roi du tribunal civil, le curé de Blaye, M. de Brissac et Mme la comtesse d'Hautefort.

« La porte de communication avec la chambre à coucher de la princesse demeurera ouverte, de manière que les témoins puissent certifier l'accouchement.

« Dans la chambre même de Mme la duchesse de Berry, et pour l'assister dans son accouchement, se tiendront le docteur Ménière, le docteur Gintrac, s'il arrive à temps, la demoiselle Garnier, Mme Hansler et Mme la comtesse d'Hautefort, si cette dernière en exprime le désir.

« 11° Il sera dressé procès-verbal de la naissance de l'enfant. Cet acte sera signé par tous les assistants. Indépendamment de ce procès-verbal, un acte de naissance sera dressé dans la forme ordinaire sur les registres de l'état civil : ce registre serait, à cet effet, par les soins de M. le maire, transporté à la citadelle.

« L'enfant sera baptisé par M. le curé.

« 12° Si, malgré toutes ces précautions, l'accouchement avait lieu en l'absence de tout témoin, le docteur Ménière et la demoiselle Garnier procéderaient, en présence du commandant supérieur de la citadelle et des personnes ci-dessus désignées, aux constatations indiquées dans l'instruction médicale ci-jointe. Seulement, ces constatations ne devront pas s'appliquer à la personne de la princesse, à moins qu'elle n'y donne son consentement; mais les plus grandes instances devront être faites auprès d'elle pour l'y déterminer.

« Un procès-verbal circonstancié de toutes les particularités relatives à l'état dans lequel l'enfant aurait été trouvé et aux

circonstances de l'accouchement qui pourraient être recueillies, sera dressé à la requête de M. le général Bugeaud, et signé par tous les témoins entendus.

« 13° Aucune femme enceinte ne pourra entrer dans la citadelle jusqu'après les couches de la duchesse de Berry.

« 14° Dans le cas où Mme la duchesse de Berry ferait connaître de son propre mouvement l'état où elle se trouve, le général Bugeaud la prierait d'indiquer le chirurgien-accoucheur dont elle souhaiterait recevoir les soins, mais ce chirurgien ne pourrait rendre visite à la princesse sans être accompagné du docteur Ménière et de la demoiselle Garnier, qui assisteront pareillement la princesse dans son accouchement. Le docteur Gintrac s'il est à Blaye, y assistera pareillement.

« Les formalités indiquées ci-dessus pour constater la naissance de l'enfant seront également observées et, en attendant ce moment, le docteur Ménière rendra visite deux fois par jour à la princesse.

« La demoiselle Garnier sera établie dans le salon qui précède son appartement.

« Aux précautions ci-dessus prescrites, M. le général Bugeaud pourra ajouter toutes celles qu'exigerait la circonstance et que sa prudence lui suggérera. » (*Archives de la guerre.*)

« Blaye, le 22 février 1833.

« *Le commandant supérieur de Blaye à MM. les ministres de la guerre et de l'intérieur.*

« (4 heures du matin.)

« Messieurs les ministres,

« J'ai reçu vos dépêches du 19, et les deux instructions qui y sont jointes.

« Ces instructions, comme toutes celles qui sont rédigées loin des lieux de l'exécution, sont susceptibles de nombreuses modifications, à moins que l'on ne fût absolument décidé à ne garder plus aucune espèce de ménagements avec la duchesse. Bien convaincu qu'une pareille détermination ne serait ni dans l'inté-

rêt du roi ni dans celui du pays, je vous prierais de charger un autre que moi de l'application des mesures extrêmes.

« Comme il n'y a point urgence dans les mesures prescrites, je me permets de suspendre l'exécution des points mêmes que je juge susceptibles d'application, jusqu'à ce que vous ayez répondu aux observations qui vont suivre et à l'analyse que je vais faire des instructions, paragraphe par paragraphe.

« S'il est vrai que la duchesse de Berry soit grosse, — et mon opinion est qu'elle l'est, — elle l'est au plus de six mois, donc il n'y a pas urgence à employer tout de suite des moyens d'autorité pour lui imposer le docteur Ménière et la sage-femme. Il y a plus d'avantage à temporiser et à obtenir par la confiance, et surtout par une rigoureuse surveillance, les mêmes résultats qu'on pourrait espérer de la présence des deux personnages précités. Mais, supposons qu'on les imposât d'autorité dans l'intérieur du local, on n'en serait pas plus avancé.

« La duchesse, qui est d'un caractère très décidé, se retirerait dans sa chambre, ne voudrait voir ni le docteur ni la sage-femme, et, s'ils s'approchaient d'elle, je suis convaincu qu'elle se porterait à des extrémités. Elle leur arracherait les yeux. Dans l'un ou l'autre cas, elle aurait des attaques de nerfs qui pourraient être fort dangereuses. Si, après toutes les scènes, qui ne manqueraient pas d'être connues tôt ou tard du public, elle ne se trouvait pas grosse, ou si ces mesures rigoureuses produisaient des accidents, soit en la faisant accoucher avant l'heure, soit en altérant sa santé, il est aisé de prévoir qu'il en résulterait pour le gouvernement d'immenses inconvénients. La presse de toutes les couleurs, les honnêtes gens de toutes les opinions vous jetteraient la pierre. La haine pour le Roi, dans une certaine classe, redoublerait d'intensité, et il perdrait dans l'esprit de ses amis.

« Mais le but est-il assez grand pour s'exposer à de pareilles choses et ne peut-on l'atteindre par d'autres moyens?

« Je n'hésite pas à dire : Non, le but n'est pas assez grand ; il y a d'ailleurs d'autres moyens de l'atteindre. Ces moyens, ils sont pris (*sic*) en majeure partie, et je me propose de les compléter successivement, mais avec adresse, avec ménagements, car

c'est la seule voie qui me paraisse bonne, la seule que je puisse adopter.

« Dans cet ordre de conduite, je place sans hésitation la franchise entière que vous me recommandez avec Mme d'Hautefort. C'était déjà dans mes projets. J'attendais d'être plus familier, car je ne suis qu'à la quatrième visite. Vos dépêches, vos instructions me déterminent à m'ouvrir avec elle dès aujourd'hui, à neuf ou dix heures, afin de pouvoir vous en faire connaître le résultat. En attendant, voici l'état des choses actuellement. J'ai demandé à M. le général Janin un brigadier de gendarmerie. J'ai donc trois hommes de cette arme et j'en mets un chaque nuit *à veiller* dans l'appartement qui est directement au-dessous de la chambre à coucher de la duchesse. De ce point, le plus petit bruit est entendu. Un autre sous-officier est de garde au-dessus et à côté du corridor qui communique aux appartements. Il y a aussi un officier. L'un d'eux veillera toujours près du guichet, d'où l'on voit et l'on entend tout. On ne peut voir du mouvement que jusqu'à l'heure du coucher des détenus, car alors ils sont isolés par le moyen de crochets que l'on pose sans bruit à leur porte, quand ils sont couchés et qu'on enlève de même le matin de bonne heure. M. de Brissac, la duchesse et Mme Hansler peuvent se communiquer, car ils sont dans le même appartement. M. de Brissac est à gauche en entrant au salon, Mme de Berry à droite, et Mme Hansler à côté de sa maîtresse, dans un petit cabinet.

« Je serais loin de vouloir isoler M. de Brissac. Je crois à cet homme l'âme si honnête qu'il serait incapable de se prêter à un crime. Sa présence me paraît donc une garantie. Ses lettres et celles de sa femme m'ont convaincu qu'il y a dans ce couple beaucoup de vertu. Je suis bien avec M. de Brissac. Je compte lui parler aussi. Il a servi dans nos rangs, il aime les militaires, *il a peu de malice*, — il n'est pas malin, — j'espère en tirer un bon secours de surveillance.

« Au moindre bruit extraordinaire, le sous-officier placé sous la chambre à coucher préviendra l'officier de garde par le moyen d'une sentinelle, qui est placée devant la croisée du premier. (J'ai fait griller ce rez-de-chaussée, et l'officier qui n'est pas de service, les deux sous-officiers, dont l'un est de planton

éveillé, sous la chambre, sont renfermés à neuf heures du soir.) La même sentinelle dit au portier-consigne de m'appeler ainsi que le commandant de la place et le commissaire civil, qui logent à côté de l'enceinte. Le docteur Ménière, qui est aussi à deux pas, est averti. La sage-femme couche près du tour et peut s'introduire à l'instant, sans pouvoir elle-même sortir du local.

« Je vois la duchesse tous les jours; mon aide de camp, sous un prétexte ou sous un autre, la voit deux ou trois fois. Il est fin et observateur. L'officier de service et le sous-officier la voient toute la journée. Il est bien difficile qu'on ne s'aperçoive pas d'un évènement ou du plus petit dérangement de santé.

« Je suis très fâché du départ de M. Petit-Pierre, parce qu'il avait accoutumé la duchesse à le voir à tout instant et qu'il l'avait préparée à recevoir sa visite de nuit s'il entendait dans sa chambre un bruit qui annonçât qu'elle fut malade. Dans ce but, il lui avait dit plusieurs fois : « Le vif intérêt que je vous porte ne « me permettrait pas d'attendre le gouverneur pour monter à « votre appartement, si je soupçonnais que vous fussiez ma- « lade. » Elle n'avait pas décliné cette attention...

« Le respect, l'estime dont les compagnons de la duchesse l'environnent, la *gaieté constante* de celle-ci, qui nous est confirmée par les observations que nous faisons à son insu, tout me persuade que, s'il y a grossesse, il y a en même temps un manteau préparé pour conserver sa réputation, c'est-à-dire un mariage secret ou simulé. Dans cette supposition, il n'est pas douteux qu'elle le déclarera aux approches du moment fatal. Ce qui prouve que ce moment n'est pas voisin, c'est qu'elle ne demande pas que M^me^ d'Hautefort couche dans son appartement et que rien n'est changé dans ses habitudes. Ce qui achève de me convaincre de ce que je dis, c'est qu'elle ne prend aucun soin de dissimuler son ventre. Deux fois M^me^ d'Hautefort, remarquant que je l'observais, s'est mise entre elle et moi. Je suspends là ma dépêche jusqu'à ce que j'aie vu M^me^ d'Hautefort...

« A 3 heures après midi.

« La botte est portée! les choses iront mieux, je le crois, que je n'osais l'espérer.

« J'ai fait demander Mme d'Hautefort. « Madame, lui ai-je dit, « le moment est venu d'employer avec vous la plus grande franchise. Chez les belles âmes, la franchise provoque la réciprocité. Je compte là-dessus. Le gouvernement veut enfin sortir « de l'incertitude où il est, et il veut s'assurer que l'évènement « qui doit être la suite de l'état qu'on suppose, ou plutôt dont on « a la presque certitude, ne pourra pas lui être dissimulé. Il « m'ordonne des mesures qui doivent être prises à l'amiable ou « d'autorité. Je n'appliquerai pas ce dernier moyen, vous allez « le voir dans la première page de ma réponse ; mais un autre « l'appliquera. C'est à vous de juger, madame, s'il n'est plus « avantageux pour Mme la duchesse de Berry, pour vous, pour « M. de Brissac, de porter Mme la duchesse à prendre un grand « parti. Il y en a deux : l'aveu de la grossesse, si elle existe, la « constatation de l'état, s'il n'y a pas grossesse. Dans ce dernier « cas, il doit être pressant pour Mme de Berry de faire cesser les « bruits répandus dans toute la France, chez amis et ennemis, et « (de) reparaître dans tout son éclat aux yeux de ses partisans. Si « elle est grosse, il y a peut-être un mariage secret et le même « intérêt doit le faire avouer. S'il n'y a pas mariage, il y a l'intérêt « de faire cesser une foule de petites mesures qu'elle appellera « vexatoires, mais qui sont toutes du devoir du gouvernement « envers le pays, qui a intérêt à ce que l'évènement soit constaté. « Voyez, madame, si vous vous sentez assez de force, assez d'attachement à la duchesse pour aborder la question. Je pense « qu'il faut le faire avec une entière franchise, lui montrer la « dépêche du gouvernement et les deux premières pages de ma « réponse. Elle connaîtra mes sentiments, elle jugera si elle doit « me conserver auprès d'elle en avouant son état, ou en le faisant constater, ou en souffrant à l'amiable qu'on prenne auprès « d'elle toutes les mesures ordonnées par les ministres. »

« Mme d'Hautefort écoutait attentivement ce discours, quoique ses traits fussent visiblement altérés. « Général, m'a-t-elle répondu, je vous jure sur l'honneur que Mme de Berry ne *nous* a « jamais fait aucune confidence sur son état. Elle n'en a pas fait « non plus à Mme Hansler. *Comme tout le monde, nous soupçonnons. Nous la voyons grossir à vue d'œil.* M. de Brissac et moi en

« avons causé et, pour provoquer les confidences de la duchesse,
« nous lui disions l'autre jour : — « Madame, dans votre position,
« vous ne devez pas seulement nous considérer comme chevalier
« d'honneur et dame d'honneur, mais encore comme des amis à
« qui vous devez confier toutes vos peines, pour qu'ils vous
« aident à les supporter. » Ce langage n'a rien produit, nous ne
« savons rien. » Sur ce, elle a lu votre dépêche et une partie de la mienne. « Vos sentiments sont, m'a-t-elle dit, on ne peut plus
« honorables, votre franchise appelle la mienne, votre abandon
« appelle le mien ; je ferai tout pour vous conserver près de nous,
« mais appelons M. de Brissac pour tenir conseil. »

« M. de Brissac s'est exprimé comme M^me^ d'Hautefort. Il a juré plusieurs fois qu'il ne savait rien, mais qu'il soupçonnait. Il était plus atterré que M^me^ d'Hautefort. Après un assez long silence, j'ai repris la parole : « Allons, du courage, il faut enfin
« prendre un parti. Qui de vous deux se charge d'aller dire tout à
« la duchesse ?... » Long silence.

« Il me semble, ai-je repris, que cela convient mieux à
« M^me^ d'Hautefort. » — « Oh! oui, a dit M. de Brissac, car pour
« moi, je n'en aurais pas la force. » — « Je vais me dévouer, » a dit M^me^ d'Hautefort. — « Eh bien, madame, lui ai-je répondu,
« prenez la lettre des ministres, cette feuille de la mienne (pages
« 1 et 2), et tâchez de vous rappeler des motifs que j'ai fait valoir
« pour que Madame prenne un parti. »

« M^me^ d'Hautefort est rentrée une minute après, elle était si troublée qu'elle avait oublié tous les moyens à faire valoir. J'ai vu qu'il fallait les lui écrire. J'y ai ajouté cette considération :
« Ce qui doit déterminer Madame à faire constater son état, c'est
« le désir qu'elle a de recouvrer promptement sa liberté. S'il est
« constaté qu'il n'y a pas grossesse, il est probable qu'elle sera
« libre dès que le désarmement sera réglé avec l'Europe, et cela
« ne peut tarder. »

M^me^ d'Hautefort est rentrée au bout d'une heure, avec le visage très altéré, et m'a dit : « Général, j'ai tout dit à Madame.
« Elle a lu la lettre des ministres et la vôtre. Elle est extrêmement
« touchée de vos procédés, de vos sentiments. Elle a beaucoup
« pleuré, mais elle n'avoue rien. » — « Eh bien, madame, que

« ferons-nous? que faut-il que j'écrive au gouvernement? Faut-il « que je dise qu'il m'envoie un successeur? » — « Général, donnez-nous quelques jours, je vous en supplie. » — « Madame, « je ne puis vous donner que jusqu'à dimanche à cinq heures « du soir. Si un parti n'est pas pris à ce moment, ou si l'on ne « souffre pas que j'applique toutes les mesures ordonnées par « les ministres, je demande mon remplacement. » — « Général, « nous ferons tout ce que nous pourrons. »

« L'expression de la physionomie de Mme d'Hautefort me donne l'espérance d'un dénouement prochain.

« J'aurais pu supprimer toute la première partie de ma dépêche ; mais je ne suis pas fâché que vous connaissiez les diverses sensations que j'ai éprouvées. Je suspends l'exécution de vos ordres, mais c'est par attachement pour le Roi, si nécessaire au pays. J'ai toujours pensé qu'un général, éloigné de ses chefs, devait prendre sur lui de changer ou modifier les ordres suivant les circonstances et sous sa responsabilité. J'ai la confiance que nous atteindrons le but par des moyens honorables, mais soyez bien convaincu que, ayant pris toutes les mesures pour être averti, je n'hésiterai plus au moment décisif, parce que je comprends toute l'importance politique d'une constatation bien formelle. Comptez sur mon patriotisme.

« A 5 heures 1/2 du soir.

« On vient de m'appeler près de la duchesse. Elle s'est presque jetée dans mes bras en pleurant ; elle me serrait les mains en m'avouant qu'elle est mariée secrètement en Italie, et qu'elle est grosse, qu'elle croit devoir à ses enfants, à ses amis, à elle-même, d'en faire l'aveu. Je l'en ai vivement félicitée, et je lui en ai demandé la déclaration écrite. Elle a un peu hésité, mais enfin elle y a consenti... » (*Archives de la guerre.*)

Voici la déclaration du 22 février :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse *les motifs les plus graves* pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même,

ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.

« MARIE-CAROLINE. »

(*Archives de la guerre.*)

Cette pièce fut transmise par le télégraphe, le 23, à 8 heures du matin; elle fut déposée à la chancellerie de France le 25 et insérée au *Moniteur* du 26.

Personne ne crut au mariage : ni Louis-Philippe, ni Charles X, ni le parti légitimiste. Maintenant, pourquoi la duchesse ne nommait-elle pas dès ce moment Lucchesi ? C'est bien simple, il résistait encore, et cela se comprend de soi.

Cependant, il fallait prévenir Mesnard, et c'était assez délicat : la duchesse le fit par la lettre suivante, du même jour 22 :

« Je crois que je vais mourir en vous disant ce qui suit ; mais il le faut, des vexations, l'ordre positif de me laisser seule avec des espions, la certitude de ne sortir qu'au mois de septembre, ont pu seuls me décider à la déclaration de mon mariage secret, ne pouvant plus cacher mon état, pour mon honneur et celui de mes enfants.

« Si je restais ici, je mourrais. G... a dû vous écrire. Ne parlez de ma déclaration et de ma lettre que si on vous en parle. Je vous envoie une lettre ostensible si vous en avez besoin.

« Oh ! que je voudrais être hors d'ici pour pouvoir être tranquille !

« Si votre intention est toujours de me rejoindre, malgré tout ce qui se passe, soyez bien prudent, si vous allez à Paris, afin qu'on ne vous refuse pas. »

NAUROY.

(*A suivre.*)

LA

# FAUTE DE LA COMTESSE (1)

---

## DEUXIÈME PARTIE

### VI

Un mois s'était écoulé depuis la mort de Mme Armand. Il était dix heures du soir. Un silence profond régnait dans le vaste cabinet de travail du comte ; quelques lampes éclairaient les gobelins suspendus aux murs et projetaient des reflets bizarres sur ces personnages inanimés. Çà et là, de grandes bibliothèques en chêne sculpté élevaient jusqu'au plafond leurs rayons couverts de livres.

Malsi achevait la lecture de ses journaux à la lueur de deux bougies placées sur un guéridon, à sa portée; son profil régulier se dessinait nettement dans le rayon lumineux. Gabrielle, assise en face de lui, travaillait; ce soir-là, elle se sentait particulièrement accablée.

Lasse d'enfiler les aiguillées les unes après les autres, elle laissa échapper son ouvrage, retomba, avec un soupir réprimé, au fond de son fauteuil, et ferma les yeux pour ne plus voir la silhouette de son mari et ces figures qui ressortaient des tapisseries et dont les regards semblaient braqués sur elle avec une fixité moqueuse.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 avril.

— Êtes-vous indisposée ? lui demanda le comte sans cesser de lire son journal.

— Oui... non... je suis un peu fatiguée... répondit-elle, confuse d'être surprise dans cet accès de défaillance.

— Je gagerais que votre fatigue n'est que de l'ennui, ricana-t-il.

Et, sans attendre de réponse :

— Vous vous fatiguez l'imagination à vous créer des maux qui n'existent pas...

— Je vous assure... commença la jeune femme, qui sentait les larmes la gagner.

Elle était énervée, et la voix sèche de son mari lui faisait mal.

— Je sais exactement ce qui se passe en vous, interrompit-il. Vous êtes mécontente... vous vous croyez incomprise... Si c'est là votre reconnaissance pour tout ce que j'ai fait pour vous !...

— Pardonnez-moi de ne point être encore telle que vous le désireriez... Je tâche pourtant de me modeler à vos souhaits... mais... quelquefois, je ne les saisis pas très bien... Si vous saviez combien je désirerais vous contenter !...

— Ce n'est pas bien difficile, pourtant. Je désire simplement que vous renonciez aux songes creux dont vous vous nourrissez... Mais ne discutons pas... puisque vous êtes lasse... allez vous reposer...

— Excusez-moi... j'ai un peu mal à la tête...

La jeune femme se leva en souriant avec douceur, tandis que ses yeux se mouillaient.

— J'espère qu'à l'avenir vous serez plus satisfait de moi... Accordez-moi votre indulgence et votre aide, mon ami ! dit-elle d'une voix mal assurée.

Debout devant lui, elle lui tendit une main qu'il fit semblant de ne point voir. Elle attendit un peu, espérant un mot amical qu'il ne dit pas. Alors, elle lui souhaita une bonne nuit et sortit lentement.

Une heure plus tard, comme elle commençait à s'assoupir, la porte de sa chambre s'ouvrit avec précaution et livra passage au comte.

Les rides de son visage paraissaient plus profondes, éclairées comme elles l'étaient d'en bas par la bougie qu'il tenait à la hauteur de son menton et qu'il abritait de la main ; ses yeux luisaient et il passait fréquemment sa langue sur ses lèvres sèches qui s'agitaient convulsivement.

Gabrielle, réveillée par le grincement de la porte, referma les paupières et feignit le sommeil.

Le dégoût lui montait à la gorge ; elle aurait voulu crier, appeler au secours.

Il s'approcha du lit à pas étouffés, et la contempla avec avidité.

Elle était charmante ainsi, enfouie dans ses draps de batiste qui moulaient ses formes gracieuses ; un de ses bras était replié sous sa tête, et ses cheveux d'or s'éparpillaient sur les dentelles des oreillers.

Le regard du comte s'alluma, une rougeur foncée colora ses joues : il haletait.

— Comme elle est belle ! balbutia-t-il. Et elle est à moi... et... cependant elle ne m'appartient pas...

Une contorsion passa sur son visage, deux gouttes de sueur perlèrent sur son front. Cet homme souffrait.

— Ne pourrai-je jamais obtenir son amour...? Je donnerais la moitié de ce qui me reste à vivre pour un baiser passionné... une étreinte... Mais non... c'est une froide statue... et je ne suis pas Pygmalion... Elle se soumet... voilà tout... Il y a des moments où je voudrais la broyer... pour la punir de cette soumission...

Il fit un geste farouche, menaçant.

— Et malgré sa froideur... à cause de sa froideur peut-être... je l'aime... je la désire...

Il soupira largement.

— Gabrielle... balbutia-t-il, la voix rauque, étranglée.

Et, comme elle ne répondait pas, il la secoua par le bras.

Gourmandée le jour, traitée en maîtresse la nuit, sans aucun ménagement des susceptibilités de sa pudeur, la comtesse s'étiolait dans ces alternatives de brusqueries sans motif et de passion sensuelle. Son teint jadis éclatant prenait des tons blafards, terreux ; ses yeux cernés de bistre perdaient l'éclat qui en consti-

tuait la grande beauté. Ses journées traînaient interminablement longues.

Elle n'aimait plus ce qu'elle avait aimé autrefois. Elle avait des accès de haine contre la lumière qu'elle recherchait jadis et à laquelle, maintenant, elle aurait voulu défendre de pénétrer jusqu'à elle.

Sa chambre, exposée au nord, ne recevait qu'un petit rayon de soleil, de grand matin. Tout frêle et tout pâle qu'il fût, il avait été sa joie. Il venait la caresser et lui sourire à son réveil, et le souvenir de ce salut lumineux la soutenait tout le jour, parmi les salles vastes et sombres du palais. Maintenant, elle l'accueillait comme une sorte d'insulte, et lui en voulait de continuer à briller, de continuer à l'éclairer dans ses tristesses. Elle se retournait, la face contre le mur, serrait d'une étreinte farouche ses bras contre sa poitrine, cherchant à retrouver le sommeil qui, seul, lui accordait l'oubli. Ne plus penser! Tel devenait le but de sa vie; elle ne demandait plus à Dieu, qu'elle priait avec ferveur, que la force nécessaire pour continuer à remplir ses devoirs quotidiens, ce dont souvent elle se sentait incapable.

## VII

Quelques semaines après le malheur qui l'avait si cruellement éprouvée, elle devint enceinte, et cet évènement, qui l'aurait ravie en d'autres circonstances, ne fit qu'augmenter sa peine. Elle éprouva une sorte d'aversion anticipée pour l'enfant qu'elle portait dans son sein, et qui serait le souvenir éternellement présent des moments qu'elle aurait voulu bannir de sa mémoire. En même temps, l'instinct maternel, inhérent à toute femme, se révoltait contre ce sentiment monstrueux, et son cœur était déchiré par ces luttes contradictoires qu'elle cachait au plus profond d'elle-même, comme quelque lèpre hideuse.

Malsi rayonnait. Il désirait vivement un héritier; il allait l'avoir. Pourvu que ce ne fût point une fille! A cette supposition, ses sourcils se fronçaient; mais, comme elle était déplaisante, il l'éloignait aussitôt.

Gabrielle, fort éprouvée par sa grossesse, n'allait plus chez personne, sauf pourtant chez Donna Elena.

Ce ménage gai, jeune, où l'on respirait une atmosphère saine, la vivifiait. Elle se sentait plus forte après une heure passée avec son amie, à laquelle toutefois elle n'avait jamais permis de pénétrer le secret de ses tristesses; n'aurait-elle pas, en quelque sorte, profané la pureté de son intérieur en lui montrant des plaies qui lui étaient inconnues? Or, toute malheureuse que fût Gabrielle, elle avait le respect du bonheur des autres.

Une petite table, couverte d'un service à thé, était placée entre les deux amies. Les cent et quelques marches à gravir pour arriver jusqu'à l'appartement de Donna Elena avaient fatigué la comtesse, qui s'était étendue sur une chaise longue.

Sa longue robe de deuil collante imprimait un caractère ascétique à son visage, si blanc qu'on l'aurait dit exsangue. Ses mains transparentes étaient croisées sur son sein, et son regard suivait chaque mouvement de son amie avec une mélancolie profonde.

— Voyons, Gabrielle, qu'as-tu ?... dit celle-ci. Voici une heure que j'essaye de t'égayer, sans y réussir... Même quand tu souris, l'on dirait qui tu es prête à pleurer... Aurais-tu du chagrin, par hasard ?...

Donna Elena s'agenouilla auprès de Gabrielle, s'empara de ses mains, les caressa comme on caresse les petits enfants qui sont en peine.

Il y a, dans la vie, des moments où le cœur le mieux trempé éprouve de lâches défaillances; la douleur l'étouffe et déborde. Gabrielle traversait un de ces moments. Courbant la tête jusque sur l'épaule de la jeune femme :

— Je souffre... murmura-t-elle.

— Et de quoi? demanda Donna Elena avec une curiosité naïve.

— De ma vie actuelle... de l'avenir qui m'attend...

A peine prononça-t-elle ces mots, qu'elle en comprit toute la portée.

Donna Elena, d'un geste brusque, lui souleva le menton, et, la regardant bien en face :

— Tu dis?... Il y avait un reproche dans son accent.

La comtesse maudit sa faiblesse et baissa la tête devant ce franc regard.

— Je suis nerveuse... Ne fais pas attention à ce que je dis...

— Est-il permis d'entrer? fit la voix enjouée du marquis Enrico, et, sans attendre de réponse, il pénétra dans le boudoir. En apercevant la comtesse, il eut un mouvement d'hésitation, et après l'avoir saluée :

— Je vous dérange, mesdames... J'ignorais que ma belle-sœur eût une visite, dit-il en faisant mine de se retirer.

Donna Elena courut à lui, le retint par le bras, l'amena triomphalement devant la comtesse, et, le forçant à s'asseoir :

— Mets-toi là et amuse-la.

Bibiano jeta un coup d'œil à Gabrielle. Ses traits bouleversés l'émurent; il savait combien la perte de sa mère l'avait éprouvée; les jeunes gens ne s'étaient pas vus depuis longtemps, et il fut frappé des ravages que le chagrin avait faits en si peu de semaines. Aussi sa voix prit-elle une intonation douce, presque affectueuse, en s'adressant à l'orpheline. Mais, quoiqu'il fût beau causeur, la conversation languissait, et bientôt Gabrielle prit congé de son amie.

— Pauvre femme, dit celle-ci à son beau-frère quand ils restèrent seuls. Elle ne doit pas être heureuse...

— Elle aimait beaucoup sa mère...

— Oui... mais ce n'est pas seulement cette mort qui la chagrine... Je crains qu'elle ne soit désolée d'être enceinte... J'ai cru le comprendre tantôt...

— Et moi qui commençais à la plaindre!... dit le marquis avec un mauvais rire. Je t'assure, Elena, que tu ferais mieux de ne pas tant la voir... Cette intimité ne peut que t'être nuisible...

La jeune femme se récria; il haussa les épaules, ce qui était son geste de prédilection quand il ne voulait pas ou n'avait pas de bonnes raisons à donner; puis ils parlèrent d'autre chose.

Les mois qui suivirent comptèrent parmi les plus pénibles de la vie de Gabrielle. Le médecin ayant exigé un repos absolu, elle passa l'été à Florence; la ville se dépeupla peu à peu; les

quelques personnes qui y restèrent étaient si accablées par la chaleur, que leur intelligence s'en ressentait et n'offrait aucune ressource. Condamnée à un tête-à-tête presque non interrompu avec son mari, elle devait subir le récit de ses espérances, de ses projets, au sujet de cet enfant dont la naissance prochaine l'emplissait d'orgueil et qu'elle attendait avec effroi. Elle devait s'y associer, et si parfois, écrasée par le remords, elle restait muette, il lui reprochait amèrement de ne point partager sa joie. Elle courbait la tête et s'infligeait un blâme mille fois plus sévère que celui de Malsi. Il ignorait le trouble qui bouleversait son âme et elle s'en rendait compte.

Enfin, elle accoucha après de longues souffrances.

— C'est un garçon, madame la comtesse, dit joyeusement la sage-femme en lui présentant un petit être chétif et bleui.

La comtesse se détourna en le repoussant; puis, d'un geste fou, elle saisit l'enfant, le pressa sur sa poitrine.

— Pauvre petit... murmura-t-elle, tandis que des larmes grosses comme les gouttes d'une pluie d'orage tombaient sur le nouveau-né. Je veux t'aimer... je t'aimerai...

Ses baisers ressemblaient à des sanglots, et le premier baptême de l'enfant fut celui de la douleur.

Malsi, appelé, trouva sa femme berçant son fils dans ses bras. Radieux, il se baissa vers l'enfant qu'elle serrait d'une étreinte farouche.

— Vous ne me le prendrez pas?... dit-elle.

Le médecin s'interposa :

— Il vous faut du calme... du calme..., madame la comtesse... Soyez tranquille, le cher petit sera bien soigné... Et, doucement, il le prit et le déposa dans les bras du comte.

Épuisée, Gabrielle poussa un profond soupir, retomba sur ses oreillers et suivit d'un œil voilé de pleurs son mari qui emportait son fils.

Sa convalescence fut longue; ses forces ne lui permettant pas de nourrir son enfant, une robuste paysanne fut chargée de cette besogne. Une bonne anglaise était préposée à la nourrice, et c'est à peine si, entre elles deux, Gabrielle parvenait à embrasser le petit Pepino.

L'enfant, malingre, exigeait beaucoup de soins; par cela même il était nécessairement éloigné de sa mère, qui, souffrante de son côté, ne pouvait veiller sur lui. Sa ressemblance avec son père, s'accentuant à mesure qu'il se développait, irritait la comtesse et l'éloignait. Chaque fois qu'on lui apportait Pepino, Malsi, présent, comptait les minutes qu'elle le gardait sur ses genoux; il s'empressait autour de l'enfant, comme si lui seul en eût la responsabilité. Gabrielle, gênée, meurtrie, se repliait sur elle-même, ne savait pas lutter d'affection, et quand son mari mettait un terme à l'entrevue, elle n'osait lui demander de la prolonger.

Elle n'éprouvait pas pour Pepino ce sentiment de protection maternelle qui est une des plus douces jouissances de la femme; à peine osait-elle le caresser, le toucher; il lui semblait qu'elle tenait dans ses bras un être qui ne lui appartenait pas, qui n'appartenait qu'à son mari et qu'on ne lui apportait que comme un jouet, à la toilette duquel elle n'aurait pas même pu changer un ruban.

C'est une triste chose, lorsque le lien qui unit la mère et l'enfant, et qui pour ainsi dire n'en fait qu'un seul être, est rompu; malheur à la femme qui, dans sa pensée, se sépare du fruit de ses entrailles; peut-être, de toutes les souffrances, la plus aiguë est celle de se sentir devenir étrangère à son enfant.

Pendant tout l'hiver que dura la convalescence de Gabrielle, son salon devint le rendez-vous élégant de la société florentine; tous les jours, en revenant des Cascines, on s'arrêtait chez elle. Jeunes et vieux subissaient le charme pénétrant de sa douceur; le marquis Enrico seul y résistait et ne la voyait que rarement.

Donna Elena, qui ne cessait de soigner son amie, reprochait souvent à son beau-frère cet excès de froideur qui ressemblait presque à un manque d'égards; mais, quelque peine qu'elle prît pour le rapprocher de la comtesse, elle n'y réussissait pas.

— Que lui as-tu donc fait? demanda-t-elle à cette dernière, un jour qu'elles causaient de Bibiano. Je ne le reconnais plus... lui, d'ordinaire si empressé auprès des femmes...

— Je n'en sais rien, répondit Gabrielle qui devint songeuse.

D'abord surprise, puis blessée de l'attitude du jeune homme, elle avait fini par s'en préoccuper, au point qu'elle s'accusait même de trop penser à celui qui la traitait avec une indifférence si évidente. Elle s'interdit cette pensée; mais le nom de Bibiano revenait dans toutes les conversations; on le citait à tout moment, de sorte que, malgré elle, elle était initiée à sa vie.

Une après-midi, il était venu chez elle, entraîné par sa belle-sœur. Il était assez tard et il ne restait plus que quelques intimes.

— Je vais aller prendre Pepino, dit Donna Elena; tu n'as pas encore vu ton neveu, Enrico.

Elle rentra peu d'instants après, portant dans ses bras un fouillis de rubans et de dentelles d'où surgissait la petite tête de l'enfant. Le déposant sur les genoux de Gabrielle :

— N'est-ce pas un joli tableau? fit-elle en se reculant un peu comme pour mieux admirer.

Elle avait raison : le groupe était charmant; enveloppés de blanc tous les deux, le visage de la mère se penchait en souriant sur celui de l'enfant, qui lui tendait ses petites mains comme pour l'attirer plus près. Gabrielle en porta une à ses lèvres; puis, levant les yeux, elle rencontra ceux du marquis.

— Vous êtes bien heureuse de l'avoir, n'est-ce pas, madame? demanda-t-il avec un demi-sourire. Si imperceptible que fût l'intonation railleuse de son accent, elle s'en aperçut et répondit d'une voix fière où vibrait une note un peu forcée :

— Oui, monsieur..., bien heureuse.

Mais, malgré l'assurance qu'elle avait déployée, cette question ne laissa pas que de la troubler profondément; se doutait-il des sentiments complexes qui la déchiraient et qu'elle mettait tant de soin à cacher? Et même alors, de quel droit se permettait-il de lui faire sentir qu'il avait deviné son secret? Elle était froissée dans sa fierté; mais, quel que fût son ressentiment, sa pensée revenait sur ce qui l'avait blessée, et elle se demandait toujours avec plus de souci pourquoi Enrico la traitait d'une façon aussi étrange?

## VIII

Le comte et la comtesse passèrent l'été dans un château que Malsi possédait en Toscane. La monotonie de leur existence ne fut rompue par aucun évènement important. Les voisins étaient nombreux, le comte cherchait à se faire élire député et déployait une splendide hospitalité.

Gabrielle, faible encore, errait impassible dans les grandes salles, prenant peu de part à la vie de ses hôtes; sous le prétexte de sa santé chancelante, évitait le plus possible de se mêler aux plaisirs bruyants dont elle était entourée.

Pepino, confié à la garde de mains mercenaires, apportait peu de diversion à ses journées souvent solitaires.

Malsi s'impatientait de la nonchalance de sa femme et la rudoyait même quelquefois; depuis la naissance de son fils, sa propre importance avait grandi à ses yeux, et il se croyait en quelque sorte avoir droit à l'autocratie. Gabrielle souffrait et se taisait.

Les lettres fréquentes de Donna Elena qui, avec le reste de la famille Bibiano, passait l'été à Sorrento, la tenaient au courant des mouvements du marquis Enrico, revenu auprès de ses parents après son voyage en Angleterre. Sa belle-sœur ne tarissait pas en éloges sur son compte.

— A quoi bon tant m'entretenir de lui? pensait souvent la comtesse avec une sorte d'impatience; cependant, elle relisait les lettres où son amie lui parlait du jeune homme.

Au mois d'octobre, le comte partit pour Florence; il voulait faire quelques modifications dans le palais, et sa femme devait l'y rejoindre dès qu'elles seraient achevées.

Peu de temps après son arrivée en ville, il écrivit entre autres nouvelles qu'Enrico, de passage à Rome, y avait pris une fièvre pernicieuse; le mal, quoique arrêté à temps, l'avait fortement ébranlé, et toute la famille était encore sous l'impression du danger qu'il avait couru.

La lettre tomba sur les genoux de Gabrielle; elle joignit les

mains avec bruit, ses yeux prirent une expression d'affreuse angoisse, elle crut voir une vision se dresser devant elle : Enrico, pâle, les paupières closes, gisait sur son lit de mort.

— Malade.... lui.... murmura-t-elle en saisissant sa tête dans ses mains. Mon Dieu !.... épargnez-le....

Un flot de larmes jaillit de ses yeux; courant à sa table, elle écrivit fiévreusement un télégramme à Donna Elena, demandant des nouvelles de son beau-frère ; sonnant un domestique :

— Portez cela vite, dit-elle.

A peine était-il parti qu'elle le rappela.

— Attendez.

Et elle rédigea une autre dépêche à l'adresse du marquis Enrico.

Son mari lui mandait qu'il était hors de danger, mais il ne lui suffisait pas d'avoir de ses nouvelles par un tiers; lui seul pouvait la rassurer.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées depuis qu'elle avait reçu la lettre de Malsi, et une révolution complète s'était opérée en elle. Enfiévrée, torturée par l'inquiétude, se tordant les mains, elle marchait avec agitation par le salon :

— Mon Dieu.... mon Dieu.... pourvu qu'il vive !... répétait-elle à mi-voix.

Soudain elle s'arrêta. Que lui était donc cet homme pour la bouleverser ainsi? Elle ne le connaissait presque pas, à peine lui avait-il témoigné la politesse la plus banale. Que signifiait cet intérêt ardent, cette inquiétude qui lui rongeait le cœur?

Debout au milieu de la salle, le regard fixe, son visage exprimait l'effroi, comme à la vue de quelque fantôme.

— Qu'ai-je fait?... Que vont-ils penser de moi?... balbutia-t-elle.

Elle avait agi spontanément, entraînée par l'émotion où l'avait jetée cette nouvelle imprévue ; mais, le premier saisissement passé, elle comprit toute la portée de sa démarche. Quel ne serait pas l'étonnement du marquis? Par quoi, comment expliquerait-il cette sollicitude que n'autorisaient nullement leurs rapports précédents? Cet empressement n'était-il pas coupable?

— Coupable.... répéta-t-elle, et elle s'arrêta à ce mot.

Si cette idée se présentait à son esprit, c'est qu'elle avait déjà un reproche à se faire.

— Quoi de plus naturel?... Enrico n'est-il pas le neveu de mon mari?... se dit-elle, essayant par une faiblesse bien compréhensible d'expliquer une action que sa conscience condamnait. Mais cette parenté, évoquée comme une excuse, la terrassa.

Se jetant dans un fauteuil, elle y enfouit son visage. En sondant son cœur, elle venait d'y découvrir un secret qu'elle n'osait pas s'avouer.

Longtemps elle demeura immobile, se refusant d'en admettre la possibilité.

— Non.... cela n'est pas.... cela ne peut pas être.... j'ai la fièvre.... s'écria-t-elle enfin en se redressant, les prunelles ardentes, le teint animé. Dieu ne m'a pas abandonnée à ce point.

Elle courut chez son enfant; mais l'image d'Enrico se dressait entre elle et lui; en embrassant Pepino, ses baisers s'adressaient inconsciemment à l'absent. Elle eut horreur d'elle-même.

— Mon Dieu!... s'écria-t-elle; et elle s'enfuit loin de son fils. Elle considérait sa présence auprès de lui en ce moment comme un sacrilège.

Elle s'enfuit dans les champs, au grand air; elle étouffait dans la maison. Longtemps elle marcha au hasard, sans but, sans souci de la direction que prenaient ses pas. La nuit vint; la journée avait été orageuse, la pluie tombait à torrents; Gabrielle ne remarquait pas que sa robe imprégnée d'eau se collait à son corps et pesait sur ses épaules; ses souliers détrempés ne garantissaient plus ses pieds; elle marchait toujours tout droit devant elle. Tout à coup elle se trouva devant une grille au delà de laquelle une façade bien éclairée étincelait dans les ténèbres; elle reconnut son château, vers lequel elle était revenue sans s'en douter.

Ses dents s'entre-choquaient; elle grelottait; elle rentra.

Les domestiques étonnés de sa longue absence, — l'heure du dîner avait sonné depuis longtemps, — commençaient à s'en inquiéter, quand elle parut, mouillée, sans chapeau, l'air si hagard qu'ils la dévisagèrent avec stupéfaction. Elle passa

devant eux, le regard fixe, vitreux, refusa du geste toute nourriture. Ses femmes la déshabillèrent ; elle tremblait la fièvre et se retenait aux meubles pour ne point tomber.

Sur la table gisaient deux télégrammes ; elle les ouvrit. Le marquis Enrico la remerciait de sa sollicitude et lui annonçait qu'il était tout à fait remis. Donna Elena confirmait son dire.

Gabrielle froissa les papiers dans sa main ; puis se jetant sur son lit, elle posa sa tête sur la main qui tenait lès télégrammes et s'endormit d'un sommeil de plomb.

Le lendemain, en se réveillant, sa tête était lourde, ses membres endoloris ; mais ses doigts tenaient encore les papiers. Elle les relut avec un sourire étrange, hésita un instant, puis les déchira en mille morceaux.

— C'était un cauchemar,.... se dit-elle.

Mais ce cauchemar continua à la poursuivre. Quelque effort qu'elle fît pour détacher sa pensée d'Enrico, elle y revenait sans cesse, et la jalousie mordait son cœur quand elle se rappelait les différentes anecdotes qui couraient sur son compte au sujet de la duchesse Lori.

— Il l'aime !... pensait-elle, et elle souffrait.

Peu à peu, la solitude, la surexcitation de ses nerfs produisirent un phénomène singulier. Elle s'habitua à ce qui l'avait d'abord épouvantée. Loin de chasser le souvenir d'Enrico, elle vécut avec lui. Ce qu'elle éprouvait jadis en contemplant le soleil, les étoiles, ce sentiment indéfinissable et innomé, se concentrait, se matérialisait pour ainsi dire en une seule image, en un seul être ; cet amour, quelque extraordinaire et coupable qu'il fût, elle croyait l'avoir toujours ressenti et ne s'en étonnait plus. Il n'était accompagné d'aucun espoir, d'aucune crainte ; elle l'avait en elle et s'inclinait devant cette révélation. Ses journées s'écoulaient dans les bois, dans les champs, en communion intime avec la nature, qu'elle confondait avec son amour ; elle n'éprouvait pas de trouble ; un sentiment qui la rendait si heureuse pouvait-il être mauvais ?

Elle vivait comme dans un rêve, mais la brusque réalité vint l'en arracher.

Son mari la rappelait, et elle dut quitter les lieux où chaque

pas lui était une joie. A mesure qu'elle approchait du terme de son voyage, elle commençait à éprouver des doutes, de l'inquiétude, et redoutait presque de rencontrer celui qu'elle aimait; il lui semblait que, tout en s'en rapprochant matériellement, elle s'en éloignait. Ce fut un soulagement d'apprendre que le marquis avait quitté Florence par ordre des médecins; son absence devait se prolonger pendant quelques semaines.

Cependant, Gabrielle ne retrouva plus en ville la paix dont elle avait joui à la campagne. La présence de son mari, l'influence du milieu, avaient rompu le charme. Elle entendait souvent parler de ces liaisons mondaines qui, pour la plupart, n'ont pour base que l'attraction réciproque de deux ennuis, mais que l'on décore toutefois du nom d'amour.

N'est-ce pas triste qu'un seul mot s'applique à des sentiments aussi divers? Et lorsqu'on aime véritablement, — ce qui est rare, — ne faudrait-il pas éviter d'employer un terme qui, à force d'être usité à faux, devient en quelque sorte une profanation?

Elle se demandait alors si ses sentiments étaient semblables à ceux qu'elle voyait et dont on parlait autour d'elle? Son cœur répondait par des révoltes superbes à ces muettes interrogations.

— Je ne sais pas si c'est de l'amour, pensait-elle; peut-être que cela n'en est pas, puisque c'est si différent de ce que l'on appelle ainsi... Mais je sais que mon âme lui appartient... qu'elle est lui... et que lui est moi... Je ne désire même pas le revoir... A quoi bon?... N'est-il pas toujours en moi?...

Et elle continuait à rêver, ne se doutant pas que l'homme doit fatalement un jour tomber des hauteurs où ses aspirations l'emportent, mais où sa pauvre nature ne peut se soutenir.

Quelques semaines après le retour de la comtesse à Florence, Enrico parut dans son salon à l'heure habituelle de ses réceptions. Il était arrivé le matin et croyait de son devoir de ne point tarder à la remercier de l'intérêt qu'elle lui avait témoigné.

Gabrielle eut un léger mouvement de surprise; elle ignorait son retour; mais ce ne fut qu'une impression passagère, et elle

l'accueillit comme s'ils ne s'étaient jamais quittés. Ne vivait-elle pas constamment avec son souvenir? Seulement, elle tressaillit légèrement quand leurs mains se rencontrèrent, et en même temps elle éprouva un sentiment de froid au cœur. Elle regrettait qu'il fût revenu. Absent, elle lui confiait mentalement tout ce qu'elle sentait; maintenant, elle devrait se taire, et l'Enrico présent détruisait en quelque sorte l'Enrico compagnon inséparable de son imagination.

Plusieurs personnes se trouvaient en visite chez la comtesse, ce qui n'empêcha pas les jeunes gens de causer. Enrico s'était assis près de sa tante, et pour la première fois il prenait du plaisir à sa conversation. Il resta assez longtemps et revint deux jours plus tard. Gabrielle le vit entrer avec un certain étonnement; il ne l'avait pas accoutumée à de fréquentes visites; cependant il parut y prendre goût, car il les multiplia, et bientôt il ne laissa pas un jour s'écouler sans venir la voir.

D'abord surprise, elle finit par trouver un grand charme dans ces entrevues, toutes banales qu'elles fussent, et se surprenait souvent à compter les heures qui la séparaient de celle où il avait coutume de venir.

Quelquefois, ils se parlaient à peine; mais il était près d'elle, et elle ne demandait rien de plus.

C'est à cette époque que sa conscience s'éveilla et lui montra le gouffre ouvert à ses pieds. Jusque-là, son amour avait été tout idéal; il cessait de l'être du moment qu'une attente, un espoir, quelque innocents qu'ils fussent en apparence, entraient en son cœur. Mais elle ne voulut plus voir le danger; étouffant la voix intérieure :

— Je suis seule à aimer... il ne le saura jamais... se disait-elle. Ce secret qui me ravit ne fait de mal à personne. Et jamais personne ne s'en doutera.

C'est ainsi qu'elle se donnait le change et côtoyait l'abîme.

D'ailleurs, il faut ajouter pour sa justification qu'elle croyait sincèrement être une indifférente pour Bibiano, et qu'elle ne songeait pas seulement à la possibilité d'attirer son attention; elle en était si convaincue, qu'elle ne prit pas garde au changement qui s'opérait dans les allures du jeune homme; d'abord

un peu étonnée de ses assiduités, elle n'en chercha même pas le motif.

Elle savait qu'il passait pour être l'amant de la duchesse Lori ; souvent ils se rencontraient chez elle ; elle évitait alors de les regarder, et quoiqu'elle fût pour ainsi dire flattée du succès d'Enrico, son cœur se serrait lorsque, malgré elle, elle surprenait les regards passionnés de la duchesse attachés sur son amant.

Une après-midi de janvier, son salon était rempli de monde.

La duchesse Lori, assise près d'elle sur le canapé, mordillait ses lèvres et jetait de temps en temps un rapide coup d'œil vers la porte; visiblement distraite, elle faisait à peine attention aux propos qu'on tenait autour d'elle.

C'était une femme d'une trentaine d'années; grande, un peu forte, avec un port altier, elle avait les cheveux noirs, les yeux fendus en amande, ombragés de sourcils d'une courbe hardie; ses traits de statue antique dénotaient un orgueil et une volonté inflexibles. Elle savait peut-être aimer, mais à coup sûr elle savait haïr.

— Bibiano vous néglige-t-il aujourd'hui? demanda-t-elle enfin à Gabrielle, en l'interrompant au milieu d'une phrase.

En ce moment, Enrico parut sur le seuil. La comtesse rougit faiblement; Mme Lori lui lança un mauvais regard, et un sourire de sphinx plissa ses lèvres minces.

Elle répondit froidement au salut que lui adressait le jeune homme, et feignit ne point voir la main qu'il lui tendait. Un nuage passa sur les traits souriants de Bibiano, qui alla se mettre un peu à l'écart, auprès de deux ou trois députés qui parlaient politique.

La question de Mme Lori, si naturelle qu'elle fût, avait embarrassé Gabrielle; elle essayait de causer, mais se sentait intimidée par les allures de sa voisine, et ne cessait de l'observer à la dérobée, comme si elle avait eu des torts à se reprocher.

Bientôt la duchesse se leva, et appelant Bibiano du geste :

— J'ai à vous parler, lui dit-elle à haute voix.

Puis, souriante, elle tendit la main à Mme Malsi :

— Vous me permettez de l'enlever? fit-elle d'un ton douce-

reux. Nous sommes membres du même comité de bienfaisance et j'ai une communication à lui faire.

Elle sortit en échangeant force poignées de mains à droite et à gauche.

Bibiano la suivait d'assez mauvaise grâce.

— Que désirez-vous? lui demanda-t-il dans l'escalier.

La duchesse se tourna vers lui comme une lionne; son visage était blême, courroucé, ses yeux lançaient des étincelles.

— Je vous défends de remettre les pieds ici, fit-elle d'une voix sourde.

Il haussa les épaules avec dédain.

— Prenez garde! reprit-elle en posant sa main sur son bras et en le regardant comme si elle avait voulu fouiller jusqu'aux plus profonds replis de son âme.

Ils étaient arrivés sur le perron. Enrico aida la duchesse à monter en voiture; puis la saluant respectueusement :

— Où faut-il donner l'ordre de vous conduire? demanda-t-il avec un flegme parfait.

Elle serra les lèvres, sa main posée sur la portière du landau se crispa nerveusement.

— Prenez garde!... répéta-t-elle encore entre ses dents.

Puis plus haut :

— A la maison! dit-elle.

## IX

Il était deux heures de l'après-midi. Le livre que lisait la comtesse Malsi était tombé sur ses genoux, et elle s'abandonnait à une douce rêverie, quand un domestique lui annonça que le marquis Bibiano désirait lui parler. Elle le fit prier de monter.

— Que peut-il avoir à me dire? se demanda-t-elle. Et cette question l'absorba au point qu'elle ne l'entendit pas entrer.

Enrico s'arrêta un moment à la porte et enveloppa le salon d'un coup d'œil curieux.

C'était une pièce qu'il ne connaissait pas, car Gabrielle n'y

recevait jamais; moitié salon, moitié boudoir, elle l'avait peu à peu transformée à son goût, et s'y était entourée des objets qu'elle affectionnait. Un vieux velours de Gênes, grenat sur fond d'or, recouvrait les murs; le plafond était à caissons merveilleusement peints; des vitraux de couleur avaient remplacé les banales vitres blanches et laissaient pénétrer une lumière adoucie, chaude, comme dans une cathédrale gothique. Des instruments de musique, des tables pliant sous des monceaux de livres, des sièges sculptés du XVIe siècle, coudoyant des tabourets moelleux et des fauteuils modernes, des tapisseries tombant jusqu'au ras de terre, un assemblage de bibelots précieux, d'étoffes variées aux teintes multicolores jetées négligemment sur les meubles, par-ci par-là une toile sur un chevalet, trahissaient les diverses fantaisies de la jeune femme. Une profusion de plantes, dont quelques-unes montaient jusqu'au plafond, des gerbes de fleurs chargeaient l'atmosphère de senteurs capiteuses.

Près d'une des fenêtres, la comtesse était à demi étendue dans un grand fauteuil, sur le dossier duquel se détachait sa petite tête aux ondulations dorées. Une robe de velours noir, sans garniture, très longue, très collante, moulait son corps souple, sans en dérober la moindre perfection. L'étoffe semblait s'attacher amoureusement à ces formes délicates et les serrer avec une voluptueuse tendresse.

Avec son regard un peu vague, ses mains longues et effilées posées sur les bras du fauteuil, elle avait l'air d'une de ces madones de Fra Beato enveloppées d'un nimbe vaporeux et mystique.

Le tapis moelleux assourdissait les pas; elle ne s'aperçut de la présence de Bibiano que lorsqu'il fut devant elle.

C'était la première fois qu'ils se voyaient sans témoins. Gabrielle eut comme un accès de fièvre; un éblouissement passa devant ses yeux; elle voulut parler, les paroles s'arrêtèrent dans son gosier. Une angoisse étrange se mêlait au bonheur d'être près de lui.

Par un violent effort de volonté, elle réussit toutefois à dissimuler son trouble, tendit la main au marquis, le fit asseoir en

face d'elle, et lui demanda gaiement ce qui l'amenait. Tout en lui parlant, craignant que sa physionomie ne la trahît, elle s'était mise un peu à l'ombre du mur.

Bibiano s'acquitta d'une commission dont l'avait chargé sa belle-sœur, et qui servait de prétexte à sa visite. Quoique parents, ses rapports avec Gabrielle étaient si peu intimes, qu'il ne se sentait pas autorisé à se présenter chez elle à une heure où elle ne recevait pas tout le monde.

Mais en dépit de leurs efforts pour paraître à leur aise, la conversation languissait ; bientôt elle tomba tout à fait.

— Êtes-vous souffrante? demanda enfin Bibiano, rompant brusquement le silence et attachant sur elle ses yeux aux reflets violets.

Il ne l'appelait plus « ma tante », et rarement « madame ».

Comme elle ne répondait pas :

— Si je commets une indiscrétion, pardonnez-la-moi... Mais vous êtes si changée depuis votre arrivée à Florence... et il y a... bien longtemps que je le remarque...,

Elle le regarda longuement, ébaucha un pâle sourire.

— Merci... je vais bien... dit-elle avec douceur.

Elle était bien jolie avec son visage amaigri, presque diaphane. Sa personne respirait quelque chose d'attendri, de douloureux, qui charmait tout en donnant envie de pleurer. En la voyant si frêle, si délicate, on aurait voulu la garantir de toutes les vicissitudes en l'emportant dans ses bras à travers la vie, sans jamais lui permettre de toucher terre. Un souffle devait la renverser.

Enrico éprouva tout cela en la regardant, et une immense pitié pénétra dans son âme. Lui prenant la main, il la porta à ses lèvres d'un mouvement irréfléchi.

— Vous avez besoin de soleil, de jeunesse, d'amour, dit-il d'une voix émue. Vous vous laissez dépérir... et vous ne le devez pas... N'avez-vous pas l'avenir devant vous? Vous êtes si jeune, si belle... vous devez posséder des trésors de forces inépuisables... Pardon, reprit-il avec plus de calme, je n'ai aucun droit de vous parler ainsi... Mais... l'intérêt que je vous porte m'a entraîné...

— Vous... de l'intérêt pour moi?... Depuis quand?...

— Je ne sais plus...

— Vous m'évitiez il y a peu de temps encore... Vous me fuyiez presque... pourquoi?... Que vous avais-je fait?

Le jeune homme s'embarrassa.

— Je vous en prie... dites-le-moi, fit-elle en se penchant vers lui.

— Vous le voulez?...

Et comme elle répondait affirmativement par un signe de tête:

— Ne vous en prenez qu'à vous-même, continua-t-il, si mes paroles vous déplaisent... D'ailleurs, je sens combien elles sont absurdes... déplacées... je n'avais aucun droit de juger vos actions... je ne vous connaissais pas... mais je connaissais mon oncle... et quand j'appris que celle qu'il allait épouser était jeune et belle, je ne savais...

Il s'arrêta, évitant le regard de Gabrielle.

— Continuez... continuez... dit-elle. Et ensuite, quand vous vîtes cette jeune fille?...

Il fit un geste éloquent.

— Je l'évitais pour ne pas la juger... mais je me demandais souvent ce qui vous avait poussée à cette union... j'hésitais à y répondre... — le doute restait... Je ne pouvais me défendre d'une certaine curiosité à votre endroit, et je ne me la pardonnais pas... J'étais tour à tour attiré et repoussé...

Il s'arrêta encore; Gabrielle ne le quittait pas des yeux et buvait pour ainsi dire ses paroles.

— Ensuite... ensuite... répéta-t-elle.

— En vous revoyant cette année, je fus frappé du changement qui s'était opéré en vous... Vous aviez l'air souffrant... abattu... dites... êtes-vous très malheureuse?

Sans répondre à cette question:

— Et maintenant, dit-elle, me jugez-vous aussi sévèrement que par le passé?.. ou bien...

Sa voix baissa.

— Me plaignez-vous?...

— Je ne sais... je ne veux pas savoir ce qui se passe en moi... je lutte contre l'attraction qui m'attire vers vous... mais

quand je vous vois... je voudrais vous enlever dans mes bras... vous porter au grand air... à la lumière...

Il parlait avec volubilité, s'échauffant à ses propres paroles; tout à coup ses yeux rencontrèrent ceux de Gabrielle, leurs regards s'accrochèrent; ils restèrent tous deux muets, immobiles, osant à peine respirer, craignant de rompre le charme qui les enveloppait.

Au bout de quelques instants, Bibiano se secoua brusquement, se leva, saisit la main de la comtesse, l'effleura de ses lèvres :

— Adieu... murmura-t-il d'une voix étranglée, et il sortit précipitamment.

Elle ne songea pas à le retenir.

Combien de temps resta-t-elle immobilisée dans son fauteuil? Les heures s'écoulaient; le crépuscule assombrit peu à peu le salon ; elle ne bougeait pas.

Elle ne s'interrogeait pas, ne se demandait même pas si elle était heureuse, ne se sentant pour ainsi dire plus elle-même. Son individualité s'était fondue en celle d'Enrico, dont il lui semblait être une émanation. Elle marchait comme une somnambule; les sons semblaient lui parvenir à travers un grand espace, et elle aurait voulu écarter tout objet importun, pour se livrer, entière, à l'ineffable douceur de cette absorption dans une autre existence; mais elle se sentait incapable d'initiative, et ce désir même n'était pas bien défini. Les forces lui manquaient pour préciser quoi que ce fût.

Lorsque, la nuit, retirée dans la solitude de sa chambre, elle posa sa tête sur l'oreiller, elle s'endormit toute frémissante de la tendresse invisible qui flottait autour d'elle.

Bibiano sortit du palais Malsi comme un fou et courut du côté des Cascines; il s'enfonça dans les allées, désertes à cette heure, cherchant un apaisement au trouble qui l'assiégeait.

— L'aimerais-je?... s'écria-t-il en s'arrêtant tout à coup. Et suis-je condamné à rougir encore de mes sentiments?

Il poussa une exclamation sourde, moitié douleur, moitié colère, et accéléra sa marche. Qui l'eût vu ainsi, pâle, les traits

bouleversés, n'aurait pas reconnu en lui l'aimable causeur, si apprécié dans les salons.

— Elle est la femme de mon oncle... c'est un crime de l'aimer, répétait-il. Elle m'aime... sans s'en douter... mais je le vois... je le sens... N'est-ce pas à moi de m'éloigner... de la sauver malgré elle... l'honneur, le devoir m'imposent cette tâche... N'est-ce pas assez d'une lâcheté dans ma vie?...

Sa pensée se reporta alors sur les années écoulées, et il revécut son passé.

Que le lecteur nous permette d'abandonner Bibiano à ses tristes réflexions, et d'interrompre le cours de ce récit, afin de nous reporter à cinq années en arrière, alors que la duchesse Lori, dans tout l'éclat de sa beauté, régnait en souveraine sur la société de Florence. Bibiano revenait d'un long séjour à l'étranger. Son éducation à peine terminée, ses parents avaient jugé nécessaire de lui faire voir le monde. Après trois années passées à courir l'Europe, il rentrait dans son pays natal, entouré du prestige que provoque la curiosité. A cette époque, on disait la duchesse en liaison avec le comte Pisani. Un peu plus âgé que Bibiano, il en avait la grâce, les allures aristocratiques, et joignait à ses avantages physiques un cœur chaud, passionné, une profondeur de sentiments peu commune, un esprit supérieur et un remarquable talent pour la peinture. La duchesse l'avait choisi en partie à cause de ce talent, du moins c'est ce que prétendaient les envieux, et ils étaient nombreux. Plus que toute autre, elle était éprise de sa propre beauté, et il ne lui déplaisait pas de se voir reproduire, sous toutes les formes, par le pinceau d'un maître que l'amour électrisait.

Pisani, très lié avec la famille Bibiano, se trouva tout naturellement chargé du rôle de mentor auprès d'Enrico, qu'il connaissait depuis son enfance. Il le présenta à la duchesse, dont la fière beauté frappa le jeune homme. Elle s'aperçut de l'effet produit, s'en trouva flattée, quelque habituée qu'elle fût aux hommages, et s'amusa à exciter l'admiration d'Enrico. Bientôt elle trouva du charme dans l'enthousiasme naïf qu'il ne cherchait pas à dissimuler, bien qu'il eût connaissance des rapports de son ami avec la jeune femme.

Était-elle fatiguée de Pisani? Préférait-elle la fougue exaltée d'Enrico aux sentiments plus sérieux et plus concentrés de son amant? Il serait difficile de le dire; d'ailleurs, sait-on jamais pourquoi l'on cesse d'aimer? Bref, un jour, ou plutôt un soir, elle retint Bibiano après le départ des autres invités, et, à dater de ce moment, tous deux trompèrent celui qui avait confiance en eux. Toutefois, il faut rendre justice à Enrico; quelque amoureux qu'il fût, ce rôle de traître lui répugnait; il suppliait sa maîtresse d'avouer la vérité au comte, mais elle ne se décidait pas à renoncer à un dévouement qui lui était précieux, quoique souvent à charge, et se croyait assez habile pour mener de front ces deux intrigues.

Le comte, cependant, ne tarda pas à s'apercevoir des allures suspectes de sa maîtresse et de son ami. Il les surveilla, surprit des œillades, des sous-entendus qui confirmèrent ses soupçons. Une nuit, enfin, passant devant la maison de la duchesse, il vit Enrico y pénétrer furtivement. Il rentra chez lui et voulut se tuer; il aimait profondément M^me^ Lori, et cette double trahison, ce mensonge, si inutile, si misérable, l'étreignaient. L'élévation de son cœur le soutint dans cette cruelle épreuve. Il écrivit à la duchesse, et lui exposa ce qu'il avait surpris. Donnant l'ordre de lui porter la lettre après son départ, il quitta Florence le lendemain matin.

La duchesse eut une crise nerveuse, pleura, gémit, et montra la lettre à Bibiano. Un soufflet l'aurait moins humilié que le mépris que trahissaient les paroles du comte. Son premier mouvement fut de courir chez lui, de se mettre à ses ordres; on lui apprit qu'il était parti; il obtint son adresse et lui écrivit sur-le-champ qu'il était prêt à laver avec son sang la trahison qui lui était reprochée.

Pisani répondit par retour de courrier.

« Un duel entre nous, écrivait-il, ne peut rien effacer; le poids de la honte pèserait sur le survivant; si je vous tuais, votre mort ne vous relèverait pas à mes yeux; il me resterait le souvenir d'une vile trahison. Si vous me tuiez, vous ne vous le pardonneriez jamais. Un jour, la conscience vous reprochera vos torts, et c'est alors que je serai vengé. »

Pisani passa plusieurs années en Égypte, où il travailla avec acharnement; les tableaux qu'il envoyait aux expositions de l'Europe faisaient impression ; l'hiver précédent, il était rentré à Florence ; quand il rencontrait la duchesse, il se bornait à la saluer, et ignorait absolument Bibiano.

D'ailleurs, ses prévisions n'avaient pas tardé à se réaliser. Les premiers enivrements passés, le souvenir du comte hanta Enrico ; malgré l'amour violent que lui témoignait M^me Lori, il souffrait de sa duplicité et la jugeait sévèrement.

C'était cet amour qui l'avait couvert de honte, et c'est à lui qu'il songeait en parcourant fiévreusement les allées des Cascines. Après avoir trompé son ami, allait-il tromper le frère de sa mère ? Un frisson de dégoût agita ses membres, suivi aussitôt d'un sentiment de pitié attendrie pour Gabrielle.

— Elle est si jeune... si triste... pensa-t-il. Peut-être ne m'inspire-t-elle que de la compassion... Je m'exagère le mal... si je pouvais la voir souvent... lui apporter quelque consolation... Mais Costanza, que dirait-elle ?...

Il soupira avec impatience.

— Costanza !... c'est l'ombre de ma vie... elle ne me quitte plus... et que son amour est lourd à porter !... Je l'ai pourtant aimée !... Je croyais l'aimer toujours !... Oui, mais j'étais jeune alors !

— Enrico... que faites-vous ici à cette heure ? dit une voix sonore à son oreille.

La duchesse, débouchant d'une allée latérale, était devant lui. Il tressaillit légèrement, mais répondit d'un ton dégagé :

— Je prenais l'air... et pensais à vous...

Elle passa son bras sous le sien d'un geste familier.

— Comme cela se rencontre !... Moi aussi, je veux marcher... Nous allons continuer notre promenade ensemble, si vous le voulez... Et que vous disiez-vous en pensant à moi ?... D'où venez-vous ? demanda-t-elle brièvement.

Enrico hésita ; puis, d'un accent résolu :

— De chez mon oncle, répondit-il.

— Ah !... vraiment !... fit-elle avec froideur. Vous venez de là... en dépit de ce que je vous ai dit hier... Savez-vous, mon

cher, que je suis positivement émerveillée du développement que prennent vos affections de famille !...

— Laissons ce sujet, Costanza, je vous en prie...

— Mais non... mais non... au contraire... je me demande souvent ce qui a pu amener l'intensité de l'affection que vous manifestez à... votre oncle... Le cher homme se porte à merveille..., il n'a nullement besoin de vos tendres soins... Je crois même que vous le voyez rarement... il vous suffit de demander de ses nouvelles à sa femme...

— Costanza !... Je comprends parfaitement ce à quoi vous visez, et je vous prie très instamment de ne pas choisir Ga... la comtesse Malsi pour objet de vos jalousies.... Je vous avouerai même, puisque nous sommes sur ce chapitre..., que vous feriez bien de veus abstenir de soupçons inutiles et immérités... Vous en avez été remarquablement prodigue ces derniers temps...

— C'est un reproche que vous vous permettez, je crois ? s'écria la duchesse en haussant la voix. Vous m'accusez, ce me semble, de trop vous aimer?... Ah ! c'est trop fort !... Eh bien, puisque « nous sommes sur ce chapitre », comme vous dites, je crois que nous pouvons nous expliquer clairement une fois pour toutes...

— Pas ici... je vous en conjure... On peut nous entendre...

— Il n'y a personne... D'ailleurs peu m'importe qu'on m'entende ! interrompit la duchesse avec un défi superbe. Tout Florence sait que je suis votre maîtresse... Autrefois, vous n'étiez pas si soucieux de le cacher... Que sont devenus les protestations, les serments d'amour que vous m'avez prodigués ?... Touchée, fière de cet amour, je vous permettais de l'afficher... de le crier sur les toits... Vous n'étiez content qu'à mes genoux... heureuse, je vous y laissais.... croyant votre attachement éternel !... folle que j'étais !... Puis tout à coup vous vous ennuyâtes de ce dont vous n'aviez pu vous passer !... Vous souvenez-vous encore de ce soir où mon mari était absent? Nous étions convenus de ne pas nous quitter jusqu'au lendemain... Vous tardiez à venir... Égarée, presque folle, redoutant un malheur, je courus à votre demeure... Vous n'y étiez pas !... Je revins chez moi, espérant vous y trouver... Mais non !... Je

passai la nuit à marcher et à crier dans ma chambre, comme une bête fauve... Le lendemain, à midi... vous vîntes me dire d'un air enjoué que vous vous étiez attardé jusqu'à l'aurore à souper avec des amis... Vous vous excusiez en riant!... Ah! depuis lors, j'ai tout fait pour vous arracher de mon cœur... et je n'ai pas pu... Il y a deux ans, lorsque mon mari est mort, j'ai espéré devenir votre femme... Vous ne me l'avez même pas demandé!... J'ai subi cette offense, sans un reproche... sans une récrimination...

Bibiano fit un mouvement.

— N'essayez pas de vous disculper... il est trop tard, interrompit-elle. Aujourd'hui même, si vous m'en suppliiez, je ne vous épouserais plus... Je préfère ma liberté... Mais je n'admets pas que vous m'abandonniez... entendez-vous? Je vous aime... moi... et ce n'est pas après avoir souffert ce que j'ai souffert que je me résignerai à vous céder à une autre...

Les joues empourprées, elle serra le bras de Bibiano d'une étreinte farouche.

— Costanza... je vous en conjure... contenez-vous... Ne provoquez pas de scène inutile... Vous savez bien que... je vous aime... dit le jeune homme en s'assurant par un coup d'œil que personne n'avait entendu la sortie de sa maîtresse.

— Alors prouvez-le-moi en n'allant plus chez votre tante!...

— Mais c'est impossible!...

— Pourquoi?... Jadis, vous n'y alliez presque jamais... Est-il si difficile de revenir à vos rapports précédents... Si vous persistez dans votre refus... vous me donnez tous les droits de supposer que mes soupçons sont fondés... et alors... je ne réponds plus des conséquences...

Le jeune homme eut un geste découragé.

— Je ferai ce que vous exigez, dit-il avec lassitude.

Il passa la soirée chez la duchesse.

## X

Plusieurs jours s'écoulèrent sans que Bibiano revît Gabrielle; il s'était décidé à l'éviter, tant pour la sauvegarde de son honneur que pour le repos de sa vie; Mme Lori n'était pas une femme avec laquelle on pût plaisanter, et ses vagues menaces effrayaient le jeune homme. Il se défendit de penser à celle qu'il n'appelait plus que « la femme de mon oncle »; on aurait dit qu'en la nommant ainsi, il voulût constamment se rappeler le gouffre qui les séparait. Mais le fruit défendu a et aura toujours une saveur étrange pour la nature humaine. Enrico n'échappa pas à cette règle; au lieu de diminuer l'intérêt qu'il portait à la comtesse, la conviction que, de toutes les femmes, elle était la seule que les principes les plus élémentaires lui défendaient de rechercher, ne fit que surexciter son imagination.

D'abord, elle ne lui avait inspiré qu'une vive curiosité; mais à partir du jour où il s'astreignit à ne plus la voir, cette curiosité dégénéra en passion. C'est ainsi que, vaincu par sa faiblesse et presque à son insu, il se trouva à la porte du palais Malsi une semaine après la conversation que nous avons rapportée plus haut.

Un va-et-vient de voitures annonçait que la comtesse recevait; il monta l'escalier en fredonnant, tandis que son cœur palpitait.

— Comme tu arrives à propos! s'écria Donna Elena en le voyant entrer au salon. Nous sommes en train d'organiser une excursion à Sienne et à Pérouse; tu seras des nôtres, n'est-ce pas?

Le marquis avait serré la main de Mme Malsi; leurs regards s'étaient rencontrés et séparés aussitôt; il se plaça auprès de sa belle-sœur et parut prendre à tâche de tracer un itinéraire de voyage qui satisfît tous les goûts. Il aurait pu se rapprocher de la comtesse, mais, d'un commun et tacite accord, ils évitaient de se parler ou de faire la moindre allusion à leur conversation de la semaine précédente; seulement, quand il prit congé d'elle, elle lui demanda:

— Vous viendrez aussi, n'est-ce pas?

La question était bien simple ; toutefois il sentit comme du feu dans ses veines, serra la main de Gabrielle dans ses mains brûlantes et murmura :

— Oui, madame.

Il sortit avec tant de précipitation qu'elle en demeura tout étonnée.

Ce voyage en compagnie de l'homme qu'elle aimait, la remplissait de joie ; elle se plaisait à savourer d'avance les émotions exquises qu'elle ressentirait à lui faire partager son enthousiasme, son admiration pour les beaux pays si riches en trésors artistiques qu'ils allaient parcourir ensemble.

Il n'y a peut-être pas de plus grande jouissance pour une femme que de trouver, dans l'âme de celui qu'elle aime, l'écho des émotions qui font battre son cœur à la vue des sublimes grandeurs de la nature. En présence de ces splendeurs, l'étincelle divine que l'homme porte dans son sein s'allume, les aspirations élevées qui dorment au fond de son âme s'éveillent ; il éprouve une extase qui, pendant un instant, lui fait concevoir celle du ciel.

Gabrielle pressentait instinctivement ces pures et grandes jouissances, et les jours qui l'en séparaient paraissaient longs à son impatience.

La veille de celui fixé pour le départ, elle allait se retirer pour la nuit, quand on lui remit un billet de Bibiano. Il lui écrivait qu'un incident imprévu le forçait à renoncer au plaisir de l'accompagner.

Le bonheur rêvé par la jeune femme s'effondra. Elle relut le billet, mais elle ne s'était pas trompée à sa première lecture.

Ce qui jusque-là lui avait paru si beau, si intéressant, lui sembla incolore. Que lui importaient désormais la merveilleuse cathédrale de Sienne, les sites romantiques de Pérouse? Chaque cri arraché par l'admiration deviendrait un cri de douloureux regret. Elle se mit au lit, et envoya chercher son mari.

— Je ne me sens pas très bien, lui dit-elle, et je crois que je ferai mieux de renoncer à la course de demain... Veuillez avoir la bonté d'en informer Elena...

Malsi lui prit la main ; elle brûlait.

— Comme c'est ennuyeux, ce contretemps... fit-il avec humeur. Cela valait bien la peine de tant insister pour faire cette excursion...

Il s'y était opposé au début et sa femme avait eu quelque peine à l'y décider.

— Êtes-vous bien sûre que ce ne soit pas un caprice ? insista-t-il en la regardant avec un certain doute. Vous ne vous plaigniez pas tantôt...

— Je vous en supplie, mon ami..., interrompit-elle d'une voix entrecoupée. Je vous assure que je serai incapable de bouger demain...

Malsi sortit en haussant les épaules ; il était très contrarié, et son humeur s'assombrit encore le lendemain quand il apprit que sa femme gardait le lit.

Depuis la veille au soir, elle n'avait cessé de penser à la conduite d'Enrico. Avec plus d'expérience, elle n'eût pas tant souffert d'un incident en réalité insignifiant, mais elle avait la triste faculté d'exagérer ses sensations. Elle approfondissait toutes choses, et, en cette occasion, se perdait en conjectures sur les bizarreries d'Enrico. D'abord, il l'avait ignorée ; elle comprenait cette phase dans leurs relations qu'il lui avait expliquée lui-même, et chaque fois qu'elle se ressouvenait de cette conversation mémorable, son cœur débordait à la fois de joie et de tristesse. Elle n'avait pas oublié le jugement sévère qu'il avait porté sur elle ; ce jugement l'affligeait profondément et elle n'était pas sûre qu'il en fût tout à fait revenu. Mais à cette occasion, il lui avait montré de la sympathie..., puis, lorsqu'elle croyait être sûre de l'intérêt qu'il lui avait témoigné, il avait subitement cessé de la voir. Il était revenu ensuite, mais pour s'éloigner encore une fois. Pourquoi ces singulières alternatives qui la troublaient ?

Elle ne se doutait pas que la duchesse Lori avait obligé son amant à renoncer à la partie projetée.

— Si vous partez avec Mme Malsi, lui avait-elle dit en accompagnant ces paroles d'un regard froidement résolu, — je dirai à votre oncle que vous faites la cour à sa femme.

Bibiano la savait capable d'exécuter sa menace, il lui promit de rester.

Quelques jours plus tard, les Malsi donnaient une petite soirée. Enrico y avait naturellement été invité, mais Gabrielle espérait à peine le voir arriver. Depuis qu'il lui avait écrit, il n'était plus revenu chez elle ; d'abord elle l'avait attendu, puis elle avait fini par y renoncer. Ce fut une douce surprise pour elle que de le voir entrer. Il s'avança vers elle d'une démarche un peu hésitante ; ses traits étaient altérés, il était plus pâle qu'à l'ordinaire, et ses lèvres avaient un pli soucieux.

Ils n'échangèrent qu'une poignée de main ; Gabrielle se devait aux invités qui affluaient, mais elle sentit que le regard du jeune homme ne la quittait pas.

Dans le courant de la soirée, on pria Enrico de faire entendre sa dernière valse. Lorsqu'il l'eut achevée au milieu des vifs applaudissements de l'assemblée :

— Si nous jouions, à quatre mains, l'ouverture des Walkyries, madame? dit-il en s'adressant à la comtesse.

Elle hésita un instant; le regard qui accompagnait ces mots était si pressant, si éloquent, qu'il l'intimidait; mais il advint ce qui advient toujours en ces circonstances, les indifférents appuyèrent la demande du jeune homme avec tant d'insistance qu'elle céda.

Assise à ses côtés, elle entendait sa respiration courte et oppressée; dans le rapprochement involontaire de leurs mains, ses doigts se glaçaient au contact de ceux du marquis.

— Pourquoi n'êtes-vous pas allée à Sienne comme vous en aviez l'intention? lui demanda-t-il très bas; les sons du piano couvraient leurs voix et personne ne pouvait les entendre.

— Pourquoi n'y êtes-vous pas allé... vous?... riposta-t-elle vivement, sans songer que cette réponse impliquait un aveu tacite.

Enrico accrocha une fausse note ; elle sourit faiblement.

— J'ai... j'ai cru bien faire... fit-il en cherchant ses mots.

— Pourquoi cela?...

— Le monde est plein de méchants... on aurait pu trouver...

Il balbutiait et s'interrompit; elle le regardait avec stupeur.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire... D'ailleurs, il y a longtemps que je ne pense plus à cette excursion manquée...

Elle mentait; tous deux le savaient; il en était affligé, et elle savourait comme un triomphe le succès de son petit stratagème.

Il passa le reste de la soirée au piano. Sa fantaisie avait pris un essor sauvage, et jamais ses improvisations n'avaient témoigné autant de passion.

Gabrielle en était pénétrée, troublée; les sons vibrants la poursuivaient au milieu des conversations oiseuses qui bourdonnaient autour d'elle; une force mystérieuse l'attirait vers le coin un peu sombre où la silhouette d'Enrico se profilait sur un fond de verdure, mais elle résistait à cette attraction.

— Il est tard... dit-elle en s'approchant de lui quand le dernier visiteur fut parti, — et mon mari n'aime pas que je veille... ajouta-t-elle en souriant doucement.

L'atmosphère du salon était lourde et pesait sur sa poitrine. Une légère buée grise flottait au-dessous du plafond. Les lumières avaient ce vacillement alangui des heures tardives où les lampes et les bougies semblent, elles aussi, réclamer le repos.

Enrico fit un geste d'impatience, se leva lentement.

— Bonne nuit, dit-il.

Il prit la main de la comtesse, hésita, et la porta à ses lèvres en regardant la jeune femme.

— Viendrez-vous chez Elena, demain à quatre heures? demanda-t-il précipitamment.

— Oui.

Elle devint toute rouge, et se dirigea rapidement vers l'appartement de Malsi. La main sur le bouton de la porte, elle se retourna; Bibiano, appuyé à la muraille, la suivait d'un regard brûlant. Elle entra, la tête baissée, dans la pièce où l'attendait son mari.

C'est avec un certain mécontentement d'elle-même que Gabrielle gravit, le lendemain, les trois étages de Donna Elena.

— Je n'aurais pas dû venir... pensait-elle. Cependant elle y allait.

— Figure-toi, s'écria son amie en la voyant, qu'Enrico pré-

tend que tu ne te joindras pas au pique-nique que j'organise pour demain!

— Et pourquoi pas? demanda la comtesse en l'embrassant.

— Que sais-je!... sans doute parce que tu nous as fait faux bond à Sienne... mais tu viendras cette fois, chérie?... C'est mon jour de fête... Nous irons dîner sur l'herbe près de Fiesole... ce sera charmant...

— Avec le plus grand plaisir... si mon mari y consent...

— Ne peux-tu pas me le promettre dès à présent?

La comtesse secoua la tête.

— Il faut avouer que l'oncle est un peu tyran... Il ne te laisse pas faire un pas sans sa permission...

— Elena...

— Oui, oui... je sais, chère, que tu n'aimes pas qu'on l'attaque... aussi je me tais... tâche d'obtenir sa haute sanction, et prends une voiture à quatre places.

La conversation passa à d'autres sujets, et, au bout d'une demi-heure, M^me^ Malsi se retira.

— Vous permettez que je vous accompagne? lui dit Bibiano en se levant.

Ils descendirent l'escalier en échangeant quelques paroles banales.

— Irez-vous vraiment à Fiesole demain? lui demanda-t-il en l'aidant à monter en voiture.

— Oui... si M. Malsi le veut bien... Et vous?

Elle se mordit les lèvres, mais il était trop tard pour reprendre la question qui lui avait échappé.

— Si vous y tenez... murmura le jeune homme en s'inclinant profondément.

Il resta tête nue sur le perron, jusqu'à ce que la voiture eût disparu.

La matinée était splendide. C'était un de ces radieux éveils du printemps comme l'on n'en voit qu'en Italie. L'air était tiède, embaumé, chargé de langueurs; l'atmosphère bleue estompait toutes choses de tons d'une douceur merveilleuse, et il semblait qu'un arc-en-ciel prodigue eût répandu des trésors de couleurs sur la terre attendrie.

Vers onze heures, une société brillante se réunissait chez Donna Elena, qui assignait à chaque arrivant la place qui lui était destinée dans les voitures. Tous paraissaient satisfaits, car elle s'était souvenue des préférences de chacun.

— Comme ils tardent, dit-elle en consultant sa montre. Gabrielle m'a cependant écrit qu'elle viendrait... Ah! les voici...

Et courant à la rencontre de M. et Mme Malsi :

— Comme c'est aimable à vous... dit-elle en serrant les mains du comte; mais elle n'acheva pas sa phrase.

— Il paraît de méchante humeur, ajouta-t-elle tout bas en se penchant à l'oreille de Gabrielle.

Celle-ci semblait soucieuse et fatiguée. La veille au soir, elle s'était enfermée à clé dans sa chambre, et son mari venait de le lui reprocher durement.

— Allons... vite, vite en route..., continua Donna Elena. Gabrielle, tu sais que je compte sur trois places dans ta calèche.

— Mais, chérie... et M. Malsi?...

— Oh! il aura bien plus de plaisir à se trouver avec des gens raisonnables... Il ira avec papa et maman... N'est-ce pas, cher oncle?

Malsi fit la grimace.

— Vous auriez pu m'éviter cet ennui, je pense, souffla-t-il à sa femme, qui blêmit.

La terreur qu'il lui inspirait augmentait de jour en jour, et il était rare qu'elle ne tremblât pas intérieurement quand il lui adressait la parole. C'était comme une espèce de fascination contre laquelle elle ne savait pas réagir.

Enrico avait observé cette scène avec attention.

Comme il montait dans la voiture de Mme Malsi, où elle se trouvait déjà avec sa belle-sœur et Don Emilio, une bouquetière s'approcha de la calèche. Il lui acheta une grosse gerbe de violettes, et la déposant sur les genoux de la comtesse :

— Si vous saviez combien je suis heureux d'être près de vous... lui dit-il de façon qu'elle seule l'entendît.

Elle lui jeta un regard rapide; il se penchait vers elle avec une expression de tendresse infinie. Ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour aspirer ce regard qui la ravissait; glacée tout à

l'heure, une tiédeur douce et jusque-là inconnue envahit tout son être. Alanguie par cette sensation exquise, elle s'affaissa sur les coussins de la voiture; une lueur éblouissante venait de sillonner les ténèbres de sa vie.

Pendant qu'on déballait gaiement les apprêts du déjeuner et que jeunes et vieux, accroupis sur l'herbe, y étalaient les nappes et les assiettes, elle s'éloigna de ce milieu bruyant qui jetait une note discordante dans l'harmonie céleste qui chantait en elle.

Sur le versant de la colline, à quelque distance de l'endroit où l'on s'était arrêtée, on apercevait les restes d'une chapelle délabrée, entourée de quelques croix en ruine.

Elle dirigea ses pas vers ce petit cimetière abandonné depuis de longues années.

L'herbe folle y croissait en liberté; quelques dalles, à moitié cachées sous la mousse et les lianes, marquaient le tapis de verdure de plaques grisâtres. Des rosiers en fleurs s'accrochaient aux branches des croix à demi renversées; par-ci par-là un jeune arbre se frayait un passage à travers les tiges fleuries et prenait son essor vers le ciel.

Une quiétude profonde planait sur ce séjour des morts. Quelques grillons chantaient en sourdine sous la feuillée; on aurait dit que le respect modérait leurs joyeuses chansons et les transformait en prières.

Gabrielle marcha lentement parmi les tombes, déchiffrant machinalement les inscriptions à demi effacées. Un sentiment indéfinissable remplissait son cœur : une joie profonde, un regret amer.

Elle s'arrêta devant une plaque de marbre blanc mieux conservée que les autres. Ces mots y étaient gravés :

« Gabrielle-Amélie. Morte à vingt ans, le 18 mars 1862. »

La comtesse les lut à mi-voix; deux larmes tombèrent sur une rose couchée en travers de la tombe.

— Même nom... même date... vingt ans de distance... murmura-t-elle. Que ne suis-je à la place de cette inconnue... Je pourrais l'aimer là-haut...

Elle porta les violettes à ses lèvres.

Une grande ombre s'allongea à côté de la sienne sur le

marbre baigné de soleil. Elle leva la tête, Enrico était près d'elle et la regardait avec émotion.

D'un geste spontané elle lui prit la main, s'agenouilla dans le gazon embaumé, et comme il hésitait :

— Je vous en prie... fit-elle doucement.

Il tomba à genoux, tandis qu'elle priait, le visage encadré de roses.

Des voix animées les firent brusquement descendre à la réalité. On s'était aperçu de leur disparition et on les cherchait. Ils se relevèrent et, sans échanger un mot, ils allèrent rapidement à la rencontre de leurs amis, craignant tous deux que ceux-ci ne vinssent profaner de leur gaieté bruyante le petit cimetière où leurs âmes s'étaient un moment unies.

***

*(La troisième partie à la prochaine livraison.)*

## ESSAI DE PSYCHOLOGIE ANIMALE

# L'AME DES FOURMIS[1]

Le savant abbé Bergier, qui réfuta consciencieusement, en sept volumes, Rousseau, Voltaire et d'Holbach, donne dans son *Dictionnaire de théologie* la définition suivante de l'âme : « *Ame*, substance spirituelle, qui pense et qui est le principe de la vie dans l'homme. » Un peu plus loin, dans le même article, il est dit expressément que les animaux n'ont point d'âme, en quoi la doctrine de l'Église est d'accord avec l'opinion commune. Il s'est bien trouvé çà et là, dans tous les temps, des gens pour soutenir qu'il n'était pas si sûr que cela que les bêtes fussent des bêtes, mais ces gens ont toujours passé auprès du public pour des fantaisistes, et l'on sent qu'eux-mêmes, au fond, sont de l'avis du public. L'âme des animaux est pour eux un joli sujet de dissertation, fournissant matière à des remarques ingénieuses et à des anecdotes rares. Quant à démontrer son existence par une série d'observations et d'expériences scientifiques, poursuivies avec la rigueur et la précision des méthodes modernes, les Toussenel n'y songent pas. Ils font de la poésie, non de la science.

Un savant éminent vient de faire sortir la question du brouillard des considérations théologiques, philosophiques et sentimentales. Le problème que l'abbé Bergier résout négativement,

(1) *Ants, bees and wasps*, par sir John Lubbock. Londres, 1 volume illustré, Kegan Paul Trench.

en deux lignes, avec une si parfaite confiance, s'est posé ou, plus exactement, s'est imposé à sir John Lubbock au cours de ses travaux d'histoire naturelle. Il l'a étudié patiemment et méthodiquement, comme Claude Bernard étudiait les problèmes de la vie organique, et nous trouvons ses conclusions dans un volume qu'il a intitulé : *Fourmis, abeilles et guêpes*, mais où il ne parle presque pas des abeilles et des guêpes. Neuf chapitres sur onze sont donnés à la fourmi. Sir John Lubbock a resserré dans ces neuf chapitres la moelle et la substance de ce qui avait été écrit sur elle avant lui, commentant et complétant par des observations personnelles et — ce qui, en science, a une portée bien supérieure — par des expériences, préparées et exécutées selon toutes les règles. Au fur et à mesure qu'il constate et enregistre, l'âme des animaux prend un air de réalité singulier. La thèse en l'air de tout à l'heure est devenue une question toute naturelle, qui n'étonne plus et se formule d'elle-même : La différence entre l'homme et l'animal est-elle une différence de degré, ou est-elle absolue ? Il est évident que si l'on parvient à démontrer qu'elle est de degré, quelque immense que l'on suppose ce degré, c'est une révolution dans notre manière habituelle d'envisager les rapports entre le monde et l'homme. Nous étions l'être à part et unique, nous ne sommes plus qu'un être comme les autres, très supérieur, mais enfin comme les autres ; nous partageons notre âme avec le reste des créatures.

Nous voudrions amener le lecteur à éprouver, ne fût-ce que quelques instants et dût-il en sourire après, la curieuse sensation d'étonnement et d'embarras que cause le livre exquis de sir John Lubbock. Nous espérons y parvenir en faisant de larges emprunts à la partie du volume consacrée aux fourmis. En voyant ces petites créatures à l'œuvre, en descendant dans le détail de leur vie, des passions qui les agitent, de leurs relations entre elles et vis-à-vis des autres insectes, on est forcé de reconnaître qu'elles viennent immédiatement après l'homme sur l'échelle de l'intelligence. Est-ce bien sur la même échelle ? On va en juger.

Avant d'aborder les faits, nous ferons remarquer, dans

l'intérêt de la clarté, que le mot *âme* est pris ici dans le sens restreint d'ensemble des facultés mentales par lesquelles la créature comprend, raisonne, se souvient, hait et aime. L'*âme* selon les théologiens et les philosophes est cela et encore beaucoup d'autres choses, témoin la définition de l'abbé Bergier. Nous laisserons respectueusement ces autres choses à qui de droit, bornant notre tâche à examiner si la fourmi, à sa petite manière, est capable d'avoir une idée et de l'exprimer, de faire un raisonnement, fût-ce un raisonnement de fourmi, et d'accomplir un progrès, même lilliputien.

## I

Il y a des professions pour lesquelles tout le monde est d'accord qu'il faut un apprentissage. Aucun homme raisonnable n'aurait l'idée de s'établir cordonnier ou menuisier sans avoir appris à faire des souliers ou à manier un rabot. Il y a d'autres professions pour lesquelles on est égalément d'accord qu'il suffit d'avoir la bonne volonté. Nous avons tous connu des personnes qui se mettent à écrire parce que, disent-elles, c'est le seul métier qu'on n'ait pas besoin d'apprendre. Nous avons de même tous connu des gens parfaitement modestes du reste, mais convaincus qu'il dépendait d'eux de continuer les observations d'Huber, de Forel, de Lespès et d'ajouter un chapitre à l'histoire des fourmis. Cela paraît si simple! Il y a des fourmis partout; il n'y a qu'à se baisser et à regarder; c'est presque aussi facile que de faire un livre.

En réalité, c'est une des études les plus ardues et les plus vastes qui existent. Une première difficulté vient de ce que l'ethnologie des fourmis est plus compliquée que l'ethnologie humaine. On en connaît déjà plus de mille espèces, qui diffèrent entre elles par les caractères physiques, le degré de civilisation, les mœurs, autant qu'un Papou diffère d'un Parisien, ou un mandarin chinois d'un docteur allemand. Ce n'est pas tout. Les peuples appartenant à une même espèce diffèrent selon les circonstances de leur vie de peuples; il y en a d'arriérés et

il y en a d'avancés. Les individus composant un peuple ont chacun leur caractère personnel, qui les fera agir diversement dans des cas identiques. Enfin, le même individu varie dans ses idées et ses sentiments; cela dépend du temps qu'il fait, de l'état de ses nerfs; pourquoi une fourmi ne serait-elle pas de mauvaise humeur?

On voit déjà que le sujet est un de ceux où il faut le plus se défier des conclusions générales, à cause du nombre prodigieux et de la mobilité des types à observer. Une seconde difficulté, que personne jusqu'ici, pas même sir John Lubbock, n'est parvenu à surmonter, provient des habitudes cachottières des fourmis. Nous connaissons leur vie extérieure, leurs travaux et leurs expéditions en plein air. De leur vie privée, rien. Des drames révélés par les cadavres qu'on voit traîner hors de la fourmilière, rien. Tout ce qu'il y a d'intime se passe sous terre, dans des appartements soigneusement clos. On peut éventrer ces appartements, en examiner la disposition et l'architecture, on ne peut pas voir ce que leurs habitants y font, car la lumière ne pénètre pas plus tôt dans une chambre, que celle-ci est évacuée et déménagée. Sir John Lubbock a empêché des fourmis de se cacher en enfermant leurs nids dans des prisons de verre d'un demi-centimètre de hauteur. Il n'en a pas été beaucoup plus avancé en ce qui touche ce côté délicat des relations domestiques et des passions de foyer. Ses prisonnières restaient agitées, inquiètes, visiblement hors d'elles-mêmes et de leurs habitudes, jusqu'à ce qu'il eût recouvert le toit de verre d'une étoffe. Leur donnait-il un logis plus élevé de plafond, elles se mettaient sur-le-champ au travail, creusaient des galeries, bâtissaient des chambres, et toute une partie de leur existence disparaissait sous terre.

Les prisons de cristal de sir John Lubbock lui ont néanmoins rendu des services inappréciables. C'est grâce à elles qu'il est arrivé à connaître ses fourmis individuellement, en leur faisant sur le dos des marques de couleur. Il leur doit aussi d'avoir pu rectifier les idées reçues sur la longévité de ses clientes. On croyait qu'elles vivaient tout au plus un an. Sir John Lubbock possède deux reines, entrées chez lui il y a huit ans à un âge

inconnu, et qui sont encore parfaitement gaillardes. Elles continuent de consommer des princes-époux et de pondre pour toute la communauté avec le même entrain qu'à leur arrivée. D'autre part, des ouvrières cloîtrées depuis sept ans, sans reines et sans mâles, ne sont aujourd'hui guère plus diminuées de nombre que ne le comportait le chapitre des batailles et des accidents. Les mâles eux-mêmes, auxquels la légende attribuait le sort tragique des amants de la reine Marguerite dans la *Tour de Nesle,* ont le temps de jouir de l'existence; sir John Lubbock en a conservé près d'un an. Cette question de la longévité a une grande importance pour une race qui possède des institutions.

Nous allons d'abord examiner l'installation matérielle d'une communauté, son organisation tant politique que sociale; puis, descendant du général au particulier, nous étudierons l'individu, ses facultés et ses mœurs.

## II

Toutes les fourmis connues vivent en colonies. Leurs habitations sont des villes, contenant de 5,000 à 500,000 âmes. Une communauté est le plus souvent réunie tout entière dans une seule cité; rarement elle en possède plus de trois ou quatre; on connaît pourtant des nations puissantes possédant jusqu'à deux cents villes ou fourmilières.

Le mode de construction varie avec les espèces. Les unes bâtissent, les autres creusent, d'autres encore ont l'art de faire *pousser* leur maison. Une variété de *Myrmica* construit son nid dans les arbres et les buissons. Elle emploie pour matériaux des lames de bouse de vache desséchée, qu'elle dispose à la façon des tuiles d'un toit. Le tout est recouvert d'une grande lame d'un seul morceau. L'art de faire pousser sa maison consiste à découvrir deux plantes nommées la *Myrmecodia armata* et l'*Hydnophytum formicarum*. Les fourmis guettent le moment où une jeune pousse commence à se développer et la rongent au pied. Il en résulte une irritation qui produit une enflure et qu'elles ont soin d'entretenir par de nouvelles incisions, jusqu'à ce que

la tige naissante soit devenue une noix de galle grosse comme la tête d'un homme, formant à l'intérieur un labyrinthe de chambres et de corridors. La maison est prête et les fourmis s'y installent.

La *Lasius niger* établit ses appartements privés sous terre. Sir John Lubbock nous donne le plan d'une de ces demeures, édifiée chez lui par une des communautés prisonnières. L'unique entrée donne accès dans un premier vestibule assez grand, au fond duquel est un corridor étroit fortifié par un pilier de terre placé au milieu du défilé de façon que deux fourmis suffiraient à défendre le passage. Le corridor conduit à un deuxième vestibule, moins grand que le premier et communiquant par un boyau tortueux avec une vaste salle en forme de parallélogramme allongé, soutenue par plusieurs piliers de terre. A chaque extrémité de la salle, autour du sommet de deux piliers ovales, des ouvertures régulières, entretenues avec soin, sont pratiquées dans la voûte, sans doute dans un but stratégique. Derrière la grande salle se trouvent deux chambres auxquelles on ne parvient que par des couloirs extrêmement resserrés. C'est le sanctuaire, l'appartement royal. L'ensemble de ces constructions compose une citadelle très difficile d'approche. La porte peut être murée en un clin d'œil, et d'ailleurs il suffit d'une poignée de fourmis pour la défendre. Les surprises ne sont guère à craindre, car, même en temps de paix, la ville se soumet au régime d'une place de guerre. Elle a sentinelles et avant-postes ; tout parti suspect qui paraît à l'horizon est à l'instant signalé, l'alarme donnée, la population sur pied. Et quel joli armement la communauté se fabrique pour la protection des portes ! Une fortification vivante, dont seraient incapables et nos arsenaux et les laboratoires de la Sorbonne, et qui fait grand'honte à nos physiologistes. Tous les membres de l'Institut réunis ne sauraient seulement prévoir de quel sexe sera l'enfant qui va naître. Une pauvre petite ouvrière fourmi, qui ne sait peut-être ni A ni B, fait sortir de l'œuf, comme les abeilles, ce qu'il lui plaît qu'il en sorte : un guerrier, une travailleuse, une reine. Elle décide d'avance à quelle arme appartiendra son futur soldat et elle le modèle en conséquence. C'est ainsi que, pour la

garde des issues, elle obtient des guerriers d'une conformation particulière, avec de grosses têtes très dures de la dimension d'une porte. En cas de siège, chaque sentinelle bouche avec sa tête l'entrée dont elle est chargée, et voilà la ville fortifiée.

La citadelle n'est pas toute la ville, loin de là; elle n'en forme qu'une portion minime. Au-dessus se trouvent une multitude de chambres et de galeries dont l'usage sera expliqué en son lieu. Nous reviendrons de même sur les dépendances élevées en dehors des fourmilières, à la campagne. Pour le moment, nous ne nous arrêterons qu'aux voies de communication.

Une ville de fourmis est entourée, tout comme une ville d'hommes, d'un réseau de routes, tracées, entretenues et pourvues de travaux d'art. Les petits ingénieurs à six pattes en remontreraient à nos Ponts et Chaussées pour l'habileté à creuser des tunnels et à construire des galeries couvertes. Un observateur assure avoir vu dans l'Amérique du Sud un tunnel de leur façon auprès duquel celui de la Manche, toutes proportions gardées, ne serait que jeu d'enfant. Le tunnel décrit par M. Clarke passe sous une rivière, la Parahyba, à un endroit où elle est aussi large que la Tamise à Londres. Je regrette d'avoir à ajouter que M. Clarke n'explique point par quel procédé il s'est assuré que les deux souterrains dont il avait remarqué les entrées se rejoignaient sous le lit de la rivière. On ne voit pas du tout comment il a su que les fourmis qui descendaient dans le trou de la rive droite et les fourmis qui sortaient du trou de la rive gauche étaient les mêmes fourmis. C'est dommage.

## III

En principe, le gouvernement des fourmis est monarchique. Toutefois, — cette remarque va leur attirer bien des sympathies et aussi, je le crains, leur faire quelques ennemis, — il a été constaté que, dès qu'elles ont goûté du régime républicain, elles n'en veulent plus d'autre. Une communauté dont la reine est morte sans laisser d'héritière, et qui est restée quelque temps sans la remplacer, se résout très difficilement à rentrer sous le

joug. Elle massacre sans pitié les prétendantes assez téméraires pour pénétrer dans la fourmilière, zèle d'autant plus méritoire qu'elle se condamne par là à périr par voie d'extinction, puisque les expressions « père du peuple » et « mère du peuple », appliquées aux souverains, ne sont pas chez les fourmis des fictions comme chez nous, et doivent, au contraire, être prises à la lettre.

Il n'est pas sans exemple d'avoir décidé une communauté en république à se remettre en monarchie, mais il y faut beaucoup de diplomatie et surtout sauver le premier mouvement : il est presque invariablement le régicide. Un bon moyen est d'enfermer l'aspirante au sceptre dans un petite cage en fil de laiton dont les barreaux soient trop serrés pour laisser passer une fourmi. On lui donne ainsi le temps de parlementer avec ses sujets, et il est possible que, au bout de quelques jours, l'entente se fasse. Il est aussi possible qu'elle ne se fasse pas èt que la reine soit massacrée sous vos yeux, à l'instant où vous ouvrez la porte de sa cage. L'aventure est arrivée à sir John Lubbock. D'autre part, lorsqu'on amène une reine à une communauté qui n'a pas encore eu le temps d'apprécier la supériorité du gouvernement démocratique, il est curieux d'observer l'intérêt, l'émotion et la joie qu'excite son apparition. Le 14 mai 1879, une reine de l'espèce *Cremastogaster lineolata* fut présentée aux ouvrières d'un nid de même espèce, qui se trouvait sans souveraine. Elle avait été mise par prudence dans une maison de verre où on ne laissa pénétrer d'abord que quelques ouvrières. La première de celles-ci qui aperçut la reine manifesta une agitation extraordinaire et courut chercher ses sœurs. Toutes ensemble se précipitèrent vers l'étrangère et l'entourèrent. La porte était restée ouverte. Des ouvrières du dehors vinrent se joindre aux premièrés, et il fut évident qu'on faisait une ovation à la reine. On ne la portait pas sur le pavois, à la façon de nos anciens rois. C'était le contraire. Chacun lui grimpait sur le dos (les reines sont beaucoup plus grosses que les autres), on la caressait avec les antennes, et ce fut miracle qu'on ne l'étouffât point par excès d'empressement. Enfin on l'emmena en triomphe, et elle disparut dans une galerie, escortée par ses nouveaux sujets. Elle a été revue plusieurs

fois depuis. Elle avait l'air tranquille et satisfait des monarques de contes de fées, auxquels leurs peuples ne font pas d'opposition. On a remarqué qu'elle aimait les enfants et qu'elle daignait parfois soigner de ses royales pattes les larves qu'elle avait trouvées dans le nid, à son arrivée, et qui ne venaient point, par conséquent, de ses œufs.

Il serait très intéressant de savoir à quoi une reine de fourmis passe son temps quand elle n'est pas occupée à pondre, et quel est son rôle dans le gouvernement. On se heurte ici à la difficulté des appartements secrets. La reine vit presque aussi retirée que les reines d'Espagne de l'ancien temps. Elle sort rarement, et, quand elle sort, c'est généralement accompagnée de gardes. Son meilleur moment paraît être son voyage de noces, pour lequel la nature lui a donné des ailes. En rentrant au palais, elle arrache elle-même ses ailes et se soumet, pour le reste de ses jours, à l'étiquette. Il est vrai que, en compensation, son peuple lui rend des honneurs, et même des honneurs funèbres. Sir John Lubbock arrangeait un jour un nid pour l'exhiber à une conférence. Il écrasa involontairement la reine. Les fourmis prirent le cadavre et l'emportèrent dans la nouvelle demeure qui leur avait été préparée. Quelque temps après, leur habitation étant jugée trop petite, on leur en donna encore une autre. Elles y transportèrent de nouveau la reine morte, se rassemblant autour d'elle et lui rendant des hommages de la même manière que lorsqu'elle était vivante. Ce manège dura six semaines, au bout desquelles sir John Lubbock ne revit plus la morte. Notez que s'il se fût agi d'une simple citoyenne, on aurait trouvé le cadavre en dehors du nid, car les fourmis ne gardent pas leurs morts ordinaires; elles les traînent à quelque distance de la ville et les abandonnent.

Les règles de la succession au trône sont aussi un mystère. On ne trouve jamais dans une ville de princesse inoccupée, attendant son tour de se marier et de régner. Il y a souvent plusieurs reines dans un nid, mais alors elles sont toutes en activité de service, pourvues d'un époux et travaillant à accroître leur peuple. On a des raisons de supposer que les jeunes, les débutantes, quand elles ne sont pas nécessaires à leur patrie, s'en

vont au loin, soit seules, soit accompagnées d'une bandes d'exilés volontaires, pour fonder une colonie. Ce serait là l'origine des nouvelles fourmilières. Le fait n'a cependant jamais été vérifié d'une façon absolue. Sir John Lubbock s'est seulement assuré qu'une reine enfermée avec un mâle, sans ouvrières pour l'aider, était capable de se réduire au rôle de Cendrillon, d'élever elle-même ses enfants et de fonder une nation. Il est d'autant plus méritoire aux princesses fourmis de ne pas avoir désappris à se tirer d'affaire, qu'elles ont trop souvent de bien mauvais exemples sous les yeux. Le chapitre suivant mériterait de trouver place dans la *Morale en action*.

## IV

Les fourmis possèdent l'esclavage. Les effets de cette institution sur les communautés qui la pratiquent sont frappants. Ils crient aux plus orgueilleux que les causes morales exercent la même influence sur une fourmi que sur un homme. Ce qui nous dégrade la dégrade, et peut-être plus complètement encore ; nous ne pensons pas qu'on ait jamais vu de peuples humains réduits par la possession d'esclaves au degré d'abaissement et d'imbécillité où sont tombées les *Strongylognathus* et les Amazones.

Il ne faut pas confondre les esclaves des fourmis avec leurs animaux domestiques. Ceux-ci, comme chez nous, appartiennent à d'autres espèces que leurs maîtres, à des espèces inférieures. Les esclaves des fourmis sont des fourmis, de même que les esclaves des hommes sont des hommes, et de part et d'autre on se les procure par la violence. Les procédés sont identiques : rien ne ressemble plus aux grandes chasses à l'esclave de l'intérieur de l'Afrique que les expéditions des amazones en train de faire la traite. La seule différence est qu'une troupe de chasseurs d'hommes, qu'ils soient Européens, Arabes, nègres, offre l'aspect désordonné d'une bande de brigands ou de sauvages, tandis qu'une armée de fourmis a l'air de troupes civilisées, gardant les rangs et marchant en ordre

stratégique, les officiers à leur poste, les éclaireurs sur les flancs de la colonne, l'avant-garde à distance convenable.

Elles partent d'ordinaire, pour la chasse à l'esclave, dans l'après-midi. Le chiffre des combattants dépend de la force et de l'importance de la ville qu'on se propose d'attaquer, cependant il n'est jamais élevé, comparé à la population des communautés. Nous allons donner, d'après Huber, la description du sac d'un nid par une armée d'amazones. Les victimes sont ici, comme presque toujours, des fourmis noires. Par parenthèse, n'est-il pas remarquable que chez les fourmis ce soient aussi les nègres que la nature a destinés à l'esclavage? Quel argument pour nos esclavagistes! Je le leur abandonne pour ce qu'il vaut et je reviens au siège de 1804.

C'était le 17 juin, entre quatre et cinq heures du soir, dans les environs de Genève. Une légion d'amazones traversa la route, passa au travers d'une haie épaisse et s'engagea dans un pâturage. Elle marchait très vite, formant une colonne serrée de neuf pouces de long sur trois à quatre de large, sans hésitation et dans un ordre parfait; pas un détour, pas un traînard même lorsqu'il fallut passer au milieu des herbes.

A quelque vingt pieds de la haie se dressait le dôme d'une fourmilière de fourmis noires. Les amazones se dirigèrent droit dessus. Quelques noires gardaient les issues. A la vue de l'ennemi, les unes se jetèrent bravement sur l'avant-garde, les autres coururent donner l'alarme à l'intérieur, et par toutes les portes accoururent des secours.

Le gros des assaillants se trouvait en ce moment à deux pieds de distance de la fourmilière. En voyant l'action engagée ils accélérèrent encore le pas, et attaquèrent vigoureusement et en masse les pauvres noires, qui n'avaient pas eu le temps de s'organiser. La bataille fut chaude, mais courte. Les noires durent lâcher pied et furent refoulées dans leurs souterrains. Les amazones grimpèrent alors sur la fourmilière, qu'elles occupèrent militairement et savamment. Des détachements prirent possession des entrées principales. Un gros de troupes se plaça au sommet du dôme. La situation ainsi assurée, une compagnie d'amazones commença à pratiquer une brèche dans le flanc du

dôme. Il aurait été plus simple de passer par les galeries ; elles eurent sans doute de bonnes raisons, que nous ne savons point, de ne pas le faire. Quoi qu'il en soit, la brèche ouverte, le gros de l'armée disparut dans les souterrains. Elles furent de trois à quatre minutes à reparaître. Enfin elles ressortirent par où elles étaient entrées, portant chacune une larve ou une nymphe. La colonne se reforma et les amazones regagnèrent leur demeure.

Les larves et les nymphes volées sont élevées par les vainqueurs ou plutôt par leurs serviteurs, et deviennent les esclaves. Les fourmis n'essayent jamais de réduire en esclavage les individus adultes. Elles savent qu'elles y perdraient leurs peines, ce qui est à la gloire de leur race.

Les esclaves d'une fourmilière sont chargés de toute la besogne matérielle. Ce sont eux qui soignent les œufs, qui sont maçons, architectes, qui vont aux provisions. Ils se battent pour leurs maîtres, quand ceux-ci sont devenus trop efféminés pour se défendre tout seuls. On ne connaît pas d'exemple d'une révolte des esclaves chez les fourmis, et pourtant les Spartacus auraient ici beau jeu, car, chez ces peuples, ce sont les maîtres qui subissent toute la mauvaise influence de l'esclavage. L'oisiveté commence par les rendre bêtes, après quoi ils s'affaiblissent physiquement, jusqu'à ce que les vices qui ont été de tout temps le partage des aristocraties inutiles les aient fait tomber dans un état de prostration qui est évidemment la paralysie générale de nos vieux viveurs bipèdes. La marche de cette décadence est une excellente leçon pour les hommes.

On a vu que l'amazone est encore brillante à la guerre. Hors des champs de bataille, ne lui demandez plus rien. Elle a tout désappris. Elle ne sait plus ni bâtir, ni aller aux provisions, ni élever les enfants, ni faire le ménage. Elle ne sait même plus manger toute seule ! Il faut lui donner la becquée comme à un nouveau-né, et elle mourrait de faim à côté d'un tas de miel. Quand la communauté déménage, les esclaves sont obligés d'emporter leurs maîtres sur leur dos. Ce n'est pas tout. Voyez la justice des choses. La nature a puni l'amazone de ne pas utiliser les instruments de travail qu'elle lui avait donnés, en les lui ôtant. Les mandibules se sont modifiées ; elles ont perdu leurs dents et ne

sont plus que de simples pinces, terribles dans le combat, mais ne pouvant servir à rien pour le train ordinaire de la vie. En temps de paix, une société d'amazones est un ramassis d'infirmes et d'impotents. On n'en voudrait pas à Sainte-Périne ou aux Petits-Ménages, car là, au moins faut-il savoir manger seul. Tout ce qu'on pourrait faire pour elles, si leurs esclaves les abandonnaient, serait de les admettre à Bicêtre, section des idiots. Par exemple, survienne un bruit de guerre, un vent de conquête, c'est une résurrection, un élan de vieux soldat qui entend le clairon et sent la poudre.

Huber enferma un jour trente amazones dans une boîte, avec une provision de miel et quelques larves. Elles parurent d'abord remarquer la présence des larves et comprendre vaguement qu'il y avait quelque chose à faire. Elles les ramassèrent, les charrièrent çà et là, puis renoncèrent et s'abandonnèrent. En moins de deux jours, plus de la moitié moururent de faim à côté du miel. Le reste languissait sans même essayer de se tirer d'affaire. Huber eut pitié d'elles et leur donna un de leurs nègres, un seul. L'esclave se mit à l'œuvre sans perdre un instant. Il rétablit l'ordre parmi cette troupe affamée, les fit manger, leur construisit une maison, rassembla les larves éparses, dégagea de leurs cocons plusieurs jeunes fourmis prêtes à quitter la condition de nymphes, et sauva tout ce monde.

Sir John Lubbock a aussi emprisonné des amazones en ne leur donnant qu'une femme de ménage pendant une heure par jour. La brave petite noire y mettait tant d'activité et d'intelligence, que pendant cette heure elle trouvait moyen d'exécuter tout l'essentiel, d'entretenir la maison propre et de nourrir convenablement ses habitants.

La *Strongylognathus* est tombée encore plus bas que l'amazone. Elle n'a plus la force de se battre, quoiqu'elle ait encore du courage, et elle en est réduite à faire battre ses esclaves. Rendons-lui cette justice qu'elle les accompagne au combat. Forel plaça un jour un nid de *Tetramorium* libres à côté d'un nid habité par des *Strongylognathus* et leurs esclaves, — d'autres *Tetramorium*. La bataille s'engagea immédiatement. Les *Strongylognathus* s'élancèrent en avant avec une hardiesse étourdie

qui rappelle la charge folle de la noblesse française à Azincourt. Elles se firent tuer jusqu'à la dernière et ne tuèrent pas un seul ennemi, tellement l'oisiveté et le cortège de vices qu'elle traîne après soi avaient diminué leur vigueur. Mais elles avaient donné l'exemple, l'élan, et la victoire demeura à leurs soldats. Le dernier instinct qui eût survécu chez elles était celui de se faire tuer héroïquement.

L'*Anergates* a perdu jusqu'à cet instinct. Il ne subsiste chez elle aucune parcelle de vaillance, aucune trace d'un sentiment noble. Les fourmis noires n'auraient qu'à lever la patte pour exterminer ces misérables parasites. Elles leur accordent les Invalides avec une générosité qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer dans les sociétés humaines. Les fourmis débarbouillent leurs vieux maîtres, leur mettent les morceaux dans la bouche, les portent, les protègent, tout cela sans espérer de récompense et uniquement par ressouvenir de l'admiration qu'elles ont éprouvée, il y a peut-être des centaines de générations, pour les qualités brillantes de ces paladins dégénérés.

Le tableau serait incomplet si nous n'ajoutions que la *Formica sanguinea,* qui a tout récemment adopté l'institution de l'esclavage, n'a encore perdu aucune de ses aptitudes intellectuelles ni physiques. Nous assisterons donc au spectacle instructif de son abaissement.

Il est à présent établi que les fourmis sont capables, comme nous, de décadence. Nous allons montrer qu'elles sont aussi capables, comme nous, de progrès, et que les phases de leur développement sont les mêmes que les nôtres. On retrouve dans leurs sociétés les modèles des sociétés humaines à leurs origines. Tout d'abord, au début, le peuple chasseur. Immédiatement au-dessus de lui, dans l'échelle de la civilisation, le peuple pasteur. Puis viennent les nations agricoles. Ce dernier état social n'a pas encore été dépassé par les fourmis.

## V

Dans les temps reculés, à une époque que sir John Lubbock entrevoit sans la déterminer, toutes les fourmis avaient les

mêmes mœurs. Elles traversaient en commun leur âge de pierre et vivaient de la chasse. Les races mieux douées se sont civilisées dans la suite des siècles; les races inférieures sont restées au point de départ, dans la barbarie et la sauvagerie, et c'est en les observant que nous apprenons l'histoire ancienne des fourmis.

Aux temps dont nous parlons, il n'y avait pas de grandes cités. Les communautés étaient peu nombreuses et recherchaient, comme les Peaux-Rouges et tous les peuples chasseurs, les bois et les déserts. Les arts et l'industrie étaient dans l'enfance. On construisait peu et mal. On ignorait également le principe de l'action collective et le principe de la division du travail. On allait à la chasse isolément et l'on se battait seul à seul, comme les héros d'Homère. Une fourmilière était un véritable nid de brigands.

Les fourmis ont pour gibier ordinaire tous les insectes, plus particulièrement ceux à qui la nature n'a pas donné d'ailes, tels qu'araignées, vers blancs, chenilles. Toutes ces bestioles ont le sentiment désagréable de leur situation de gibier et sont terrifiées à l'aspect du chasseur. Celles qui sont sans intelligence se cachent dans le premier trou venu, où elles sont immanquablement découvertes et égorgées. Les autres rusent. L'araignée évente l'ennemi à plusieurs mètres de distance et décampe lestement. Un naturaliste américain, Belt, vit un jour un Moissonneur (*Phalangium*) surpris et entouré par une bande de chasseurs. Le *Moissonneur* ne perdit pas la tête. On sait, ou plus probablement l'on ne sait pas, qu'il a huit pattes, huit longues pattes du haut desquelles il domine une armée de fourmis. Avec le plus parfait sang-froid, il levait en l'air les pattes menacées, jusqu'à cinq à la fois sur les huit, et les reposait aux endroits où il ne se trouvait personne pour l'instant. Fourmis d'accourir, lui de relever prestement la patte qui allait être prise. Il fit tant qu'il s'en tira.

Une autre fois, Belt vit une sauterelle faire la *feuille*. Un régiment de fourmis en marche lui passa sur le corps, trompé par son immobilité, sans soupçonner la fraude. J'entends d'ici le chœur des malveillants s'écrier que l'abbé Bergier et les con-

ciles avaient bien raison de décider que les animaux sont des bêtes, puisque le plus intelligent de tous est capable de prendre une sauterelle pour une feuille, en marchant dessus. Ce n'est pas à nous, pensent-ils dans leur orgueil, qu'on en ferait accroire ainsi.

En êtes-vous bien sûrs? Voici pourtant un homme dont le métier est d'observer, puisque c'est un naturaliste. Cet homme a de bons yeux, l'esprit alerte et une grande familiarité avec le monde des insectes, car c'est encore Belt, l'auteur du *Naturaliste au Nicaragua;* et il avoue qu'il a été dupé par une araignée déguisée en fourmi. Dans l'intérêt de sa sécurité, cette araignée avait si bien appris à contrefaire son ennemie, sa tournure, sa démarche et ses gestes, que Belt y fut trompé et ne la reconnut qu'au bout d'un certain temps.

Les insectes ne sont pas les seules victimes des fourmis. Ils représentent le menu gibier, les chasses sans danger destinées à remplir le garde-manger et seules possibles, au surplus, pour les communautés sauvages sans armées régulières, sans stratégie, où chacun maraude pour son compte sans s'occuper de son voisin. A mesure que les races s'élèvent et que l'art militaire se développe, la chasse et la guerre changent de physionomie. Dorénavant on se concerte, on agit en commun, il y a un plan, une discipline, des chefs. On a vu plus haut que les lieutenants et sous-lieutenants sont reconnaissables à la place qu'ils occupent lorsque le bataillon est en marche. M. Bates rapporte (1) que chez l'*Eciton drepanophora*, de chaque côté d'une colonne en mouvement « trottent des individus à grosse tête qui ne portent jamais rien et conservent des intervalles réguliers, comme les officiers inférieurs dans un régiment en marche ». Aucun observateur que nous sachions, pas même sir John Lubbock avec ses marques de couleur, n'a jamais distingué les généraux d'une armée de fourmis. On n'a non plus jamais signalé la présence d'une reine ou d'un mâle dans les rangs. Mais, qui que ce soit qui commande, on ne peut nier, si l'on a suivi une de leurs expéditions, qu'il n'y ait entente préalable, distribution des rôles, initiative au cours de l'action.

(1) Dans *The Naturalist on the River Amazons.*

Les fourmis en campagne s'avancent parfois sous des galeries couvertes qu'elles construisent au fur et à mesure, en marchant. On les voit alors se diriger lentement, toujours à l'abri, jusqu'au terrain de chasse choisi. Arrivées là, elles abandonnent les galeries et se débandent (1).

La *conductrice* (*Anomma arcens*) est remarquable par son audace. Le Révérend Savage (2) l'a vue attaquer un serpent de quatre pieds de long et en venir à bout. Les petits reptiles, les lézards, les rats, la redoutent et fuient devant elle. Dès qu'une troupe de *conductrices* pénètre dans une maison, c'est un branlebas général parmi le petit monde qui habite les greniers, les plafonds, les fentes des murailles et des planchers. Souris, blattes, vermine, s'esquivent à l'envi. Cependant les envahisseuses procèdent méthodiquement, évitant de se disperser et fouillant un coin après l'autre. On prétend que le plus gros animal, s'il ne peut fuir, devient leur proie, et qu'elles dévorent le serpent boa tandis qu'il est engourdi par la digestion. Les exploits des *conductrices* leur font d'autant plus d'honneur qu'elles sont aveugles.

Chez toutes les espèces qui possèdent des grosses-têtes, celles-ci sont visiblement les soldats de profession. Lorsqu'on fait une brèche dans la fourmilière de l'*Eciton vastator*, les ouvrières courent réparer le dommage, les grosses-têtes sortent avec des mines menaçantes, en agitant leurs mandibules. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que la faculté qu'ont les fourmis de faire naître à volonté des grosses-têtes et des ouvrières présuppose la faculté de prévoir et de calculer les besoins de la communauté.

La guerre, avec ses difficultés et ses dangers, a toujours passé avec raison pour mettre à nu le fond des cœurs. Elle nous révèle chez les fourmis le même mélange de bons et de mauvais sentiments que parmi les nations d'hommes. Sans parler des nuances du caractère individuel, telle race de fourmis est brave, telle autre poltronne; l'une est chevaleresque, l'autre a des

(1) *The Naturalist on the River Amazons*, par Bates.
(2) Auteur d'*Habits of the Driver Ant*.

instincts bas. L'amazone ne fuit jamais. Entourée d'ennemis, elle se défend avec une agilité surprenante, faisant de grands sauts et visant ses adversaires à la tête avec la pointe de ses mandibules. Elle leur transperce d'un seul coup le cerveau (1). La blessée tombe sur place, le système nerveux paralysé, éprouve quelques convulsions et meurt après. Une amazone séparée des siens fait des monceaux de victimes avant de succomber. Elle connaît sa supériorité, s'y fie et n'hésite jamais à attaquer, quel que soit le chiffre des forces ennemies. Une poignée d'amazones se jette sur une armée, et presque toujours en vient à bout.

La *Myrmecina Latreilli* est, pour le courage, l'opposé de l'amazone. Elle n'attaque jamais et se défend à peine. Les seules mesures de résistance qu'elle prenne sont de faire les entrées de son nid très étroites et d'y placer des gardes chargés, en cas d'invasion, de les boucher avec leur tête. Les gardes tués ou repoussés, la ville est prise; la *Myrmecina Latreilli*, à laquelle la nature, plaignant sa pusillanimité, a donné une peau très dure, se roule en boule, ne bouge plus, laisse faire.

La *Tetramorium cæspitum* n'est pas plus brave. Au moindre danger, elle se hâte de faire la morte, les pattes et les antennes raidies et appliquées au corps, comme elles le sont chez les cadavres de fourmis.

Il va de soi que les races fournissant les esclaves sont d'un naturel timide. Il n'en est que plus curieux de voir les esclaves s'aguerrir sous la conduite et au contact de leurs maîtres.

La *Formica pratensis* insulte l'ennemi mort; elle maltraite les cadavres. La *Myrmica scabrinodis* est absolument méprisable. Lâche et pillarde, elle hante les champs de bataille des autres pour manger les morts. Revenons à des types plus nobles.

La *Formica rufa* a adopté la tactique de la phalange macédonienne. Elle attaque en masses serrées, ne se débande sous aucun prétexte. Pas de détachements, presque jamais de combats singuliers; une fourmi isolée évite les rencontres. Rarement la *formica rufa* poursuit un fuyard, mais elle ne fait pas de

(1) Sir John Lubbock estime qu'on peut donner le nom de *cerveau* à la portion du système nerveux contenue dans la tête de la fourmi.

quartier et s'attache à tuer le plus grand nombre d'ennemis possible, n'hésitant jamais, dit sir John Lubbock, à sacrifier sa vie dans ce but, pour le bien commun.

La *Formica sanguinea,* au contraire, cherche plutôt à effrayer qu'à tuer, du moins dans ses chasses à l'esclave. Elle épargne les habitants du nid envahi, les laisse se sauver sans les inquiéter, à moins que les fuyards n'essayent d'emporter leurs nymphes et leurs œufs, auquel cas elle se jette sur eux et les force à lâcher prise. Poussée à bout, elle écrase son adversaire avec ses mandibules.

La *Formica exsecta* est une charmante créature, petite, frêle, mais leste et brave. Pour compenser le désavantage de sa petite taille, elle a soin d'avoir la supériorité du nombre et avance en masse serrée. Arrivée à portée de l'ennemi, elle rompt les rangs et s'élance en distribuant des coups de dents à droite et à gauche et en bondissant de-ci de-là, pour éviter les coups, avec une adresse et une vivacité incomparables. Les ennemis se trouvent à peu près dans la situation où serait un lourd chevalier bardé de fer vis-à-vis d'une troupe voltigeante de Bédouins aux chevaux rapides. La *Formica exsecta* ne se fait nul scrupule de se mettre plusieurs contre un. Trois ou quatre de ces naines immobilisent un des géants de l'armée opposante en le tirant par une patte, chacune de son côté, une cinquième lui monte sur le dos et lui scie délicatement la tête par derrière, sans que le géant puisse se défendre. Les jours de grande bataille, on les voit pratiquer cette manœuvre avec ensemble et décapiter des régiments entiers.

Nous avons réuni dans ce chapitre ce qui avait trait aux mœurs militaires. Le prochain sera consacré aux nations pastorales.

## VI

Le chiffre des espèces d'animaux domestiquées par les fourmis est encore inconnu. On sait qu'il est infiniment supérieur à celui des espèces domestiquées par l'homme ; on a constaté dans les fourmilières et aux alentours toute une population de

bestioles qui ont évidemment leur utilité ou leur agrément, puisque les fourmis les gardent et les soignent; on ne connaît avec certitude les fonctions que d'un très petit nombre de ces animaux. Nous commencerons par les bestiaux. Les fourmis pasteurs en ont beaucoup, et elles s'en occupent avec la sollicitude et l'intelligence d'un fermier normand.

Les mieux étudiées jusqu'ici sont leurs vaches, représentées par plusieurs variétés de pucerons (*aphides*), qu'on peut diviser en trois catégories principales : ceux qui habitent sur les tiges et les feuilles des plantes, ceux qui vivent dans l'écorce des arbres et ceux qui se nourrissent de racines. En général, chaque espèce de fourmis a ses préférences, et entretient plus volontiers telle ou telle race de pucerons; cependant, entre communautés de même espèce, les préférences peuvent varier. Ainsi que l'avait déjà remarqué Charles Lespès, de deux nations sœurs, l'une, plus avancée que l'autre en élevage des bestiaux, utilisera des animaux dont la seconde ignore l'emploi.

Les fourmis tiennent grand compte, dans les soins qu'elles donnent à leurs bêtes, de ce qui convient à chacune. Jamais il ne leur viendrait à l'esprit de traiter de même le puceron des feuilles et le puceron des racines. Ce dernier est ordinairement logé à la fourmilière même, dans les chambres situées au-dessus des appartements privés. Non contentes de veiller sur lui, les fourmis prennent ses œufs, les portent dans les pièces où leurs propres œufs sont alignés par ordre de grandeur, et les entourent des mêmes précautions minutieuses. La cité est-elle menacée, les œufs des pucerons, espoir des troupeaux, sont transportés dans un lieu sûr en même temps que les autres. Au moment de la naissance, les petits sont l'objet des mêmes attentions que les jeunes fourmis. Plus heureux que nos vaches, les pucerons n'ont pas à craindre l'abattoir au bout de leur carrière. On ne leur demande que de se laisser traire, et ils sont si parfaitement dressés, qu'ils ne laissent presque jamais aller leur lait sans un ordre de leurs maîtres. Ce lait est plutôt un sirop de miel, épais et sucré. La fourmi chargée de la traite s'approche de sa vache avec douceur, la caresse et la frappe de ses antennes. La vache comprend et lâche son miel.

On va me demander dans quoi la vachère recueille son lait de puceron et si elle a un seau? Oui vraiment, et un seau bien perfectionné, car il marche tout seul. La fourmi a encore appelé à son secours la précieuse faculté de modifier dans l'œuf l'enfant à naître, et elle a fait venir au monde une certaine quantité d'individus pourvus de ventres énormes, dont l'unique fonction sur la terre sera de servir de pots à miel vivants. On les emmène à l'étable, aux champs, dans les expéditions de maraude, et on leur fait avaler, *volens nolens,* tout le miel et le sucre qu'on récolte et qu'on pille. Les malheureuses bêtes sont gonflées à crever, leur abdomen prend des proportions monstrueuses, et elles sont obligées d'attendre patiemment l'heure de la distribution. Vienne la faim, on les vide, puis on les remplit à nouveau, et leur vie s'écoule dans ces alternatives monotones. Elles n'ont même pas la distraction du travail, elles sont trop alourdies pour une occupation active et ont assez à faire de traîner leur ventre. Victimes du bien public, elles restent reléguées à perpétuité dans l'emploi sans gloire de pots à miel.

Les pucerons qui vivent sur les plantes donnent plus de peine aux fourmis que ceux des racines. Ils les obligent à bâtir des fermes, qui sont assez souvent reliées à la fourmilière par des galeries en terre, servant à se rendre à couvert auprès des troupeaux. C'est par là que passent les vachères, soit pour la traite, soit pour aller défendre leurs pucerons contre d'autres insectes, soit pour s'occuper des œufs. Les fermes consistent en enclos formés de murs de terre, et en bâtiments couverts, construits également avec de la terre. A l'automne, vers le commencement d'octobre, les pucerons pondent. Les fourmis emportent les œufs dans la fourmilière, où ils n'écloront que six mois plus tard, se donnent pendant tout l'hiver l'embarras de les soigner, et reportent, au printemps, les pucerons naissants sur la plante qui convient à chacun d'eux selon son espèce. Quelque extraordinaires que paraissent ces faits, les expériences de sir John Lubbock ne permettent pas d'en douter.

En 1877, l'éminent naturaliste se procura des œufs de pucerons et les offrit à un nid de *Lasius niger*, race éminemment pastorale et élevant spécialement des pucerons de racines. Les

fourmis acceptèrent le présent et prirent les œufs. Le nid, ne l'oublions point, était enfermé dans une prison de verre, sans autres ressources, par conséquent, que ce que ses gardiens lui apportaient. Les œufs commencèrent d'éclore en mars. Sir John Lubbock avait conclu assez naturellement, de l'empressement avec lequel ses œufs avaient été accueillis, qu'ils provenaient de l'espèce, familière à la *Lasius niger*, des pucerons de racines. Il pourvut donc à la nourriture des petits au moyen des diverses racines que l'on trouve dans les fourmilières à bestiaux. Extrême fut son désappointement : les jeunes pucerons refusèrent de manger. Il en vit se traîner péniblement hors de la fourmilière, errer çà et là et expirer. D'autres furent transportés au dehors par leurs mères nourricières et n'eurent pas meilleur destin. On eut beau essayer de nouvelles racines, ils mouraient de faim à côté du tas, et il n'en resta pas un seul.

En 1878, même expérience et même désastre. Beaucoup naquirent, aucun ne vécut.

En 1879, troisième tentative. Les œufs commencèrent à éclore dans la première semaine de mars. Il se trouvait par aventure à la portée de la prison de verre, et communiquant avec elle, un vase de plantes vivaces contenant entre autres un pied de pâquerettes. Les fourmis prirent les nouveau-nés, les portèrent sur les pâquerettes et les y installèrent. Elles avaient reconnu la plante particulière qui convenait à ces étrangers, introduits chez elles par hasard. La preuve qu'elles ne s'étaient pas trompées, c'est que le troupeau prospéra. Les pucerons grandirent, et leurs propriétaires les enfermèrent dans une étable en terre. Ils pondirent, et les fourmis vinrent chercher leurs œufs, qu'elles emportèrent dans le nid. Il n'y a pas d'autre exemple dans le monde animal, dit sir John Lubbock, d'une prévoyance semblable. Voici des œufs qui non seulement ne serviront à rien pendant six mois, mais qui seront une source de fatigues et de tracas. Les fourmis n'hésitent pas à aller au loin les chercher et à s'en imposer la charge afin d'assurer la nourriture de l'été suivant.

Les autres bestiaux sont moins bien connus que les pucerons. Ils sont moins répandus et, par conséquent, plus difficiles

à observer. Le *Claviger*, petit scarabée aveugle qui sécrète une liqueur sucrée, ne se rencontre que chez les peuples très avancés en civilisation. Il est fatigant à soigner parce qu'il ne sait rien faire tout seul; on est obligé de le faire manger. Sir John Lubbock pense que lui et plusieurs de ses congénères, également aveugles, ont perdu la vue à force de vivre dans l'obscurité, au fond des souterrains où les fourmis les parquent. Quoi qu'il en soit, le *Claviger* dédommage amplement de ses peines le maître qui sait quel manger délicat découle de la touffe de poils placée à la base de son élytre. Une fourmi en train de lécher cette touffe de poils pourrait poser pour la statue de la sensualité. En revanche, pour qui ignore les délices de sa touffe de poils, le *Claviger* n'est qu'un parasite gênant dont on se débarrasse. Charles Lespès a essayé à plusieurs reprises d'enlever de ces animaux à des nids de *Lasius niger* et de les transporter dans d'autres nids de *Lasius niger* qui n'en possédaient point. Ses scarabées ont tous été massacrés et mangés, à quoi il a vu clairement que les peuples arriérés auxquels il les donnait ne se doutaient pas du parti à en tirer. On les considérait et on les traitait en gibier, non en bétail.

Les fourmis déploient beaucoup de patience et de complaisance vis-à-vis des animaux domestiques que la cécité ou d'autres causes ont placés dans leur dépendance absolue. Plusieurs fourmis se régalaient d'un morceau de sucre. Charles Lespès vit un scarabée de l'espèce dite *Lomechusa* s'approcher de l'une d'entre elles et l'appeler à sa manière en lui donnant des coups d'antenne sur la tête. La fourmi interrompit à l'instant son festin et se mit à faire manger le scarabée qui était incapable, de se mettre les morceaux dans la bouche.

D'autres insectes vivent avec les fourmis sur un pied de quasi-égalité. Ce sont des relations toutes différentes, non plus de maître à bétail, mais de maître à serviteur. On ne les opprime pas, on ne les enferme pas, ils vont et viennent librement dans la fourmilière; en revanche, on n'a point pour eux les sollicitudes intéressées dont les bestiaux sont comblés. On leur donne le vivre et le couvert en échange de leurs services, le reste est leur affaire. Le scarabée baptisé *Beckia* par sir John Lubbock

est un petit animal vif et remuant, trottant avec activité dans la fourmilière et aux environs, toujours dans les jambes des fourmis, qui conservent à son égard une attitude passablement dédaigneuse et feignent de ne pas le voir. Sir John Lubbock, qui a observé le *Beckia* dans ses maisons de verre, croit qu'il est, de son métier, balayeur. Il fait le service des boues.

A côté des bestiaux et des domestiques, il y a encore les animaux d'agrément, correspondant à nos serins et à nos levrettes. Quelquefois on n'en garde qu'un de chaque espèce par fourmilière; c'est le cas du *Chennium* et du *Batrisus*. Si vous me demandez en quoi ces animaux *amusent* les fourmis, je vous répondrai que les fourmis aiment beaucoup le plaisir, qu'elles sont gaies, joueuses, et qu'elles possèdent des *sports*, ni plus ni moins que les étudiants de Cambridge. Elles ont la gymnastique, le jeu de cache-cache, les combats simulés. Le révérend Gould déclare positivement, dans son *Account of english Ants*, qu'elles ont des « amusements » et des « exercices récréatifs ». Huber les a parfaitement vues se divertir à la lutte. Forel, qui n'en croyait pas Huber, a été obligé de se rendre à l'évidence. « Malgré l'exactitude, dit-il, avec laquelle il (Huber) décrit ce fait, j'avais peine à y croire avant de l'avoir vu moi-même; mais une fourmilière *pratensis* m'en donna l'exemple à plusieurs reprises lorsque je m'en approchai avec précaution. Des ouvrières se saisissaient par les pattes ou par les mandibules, se roulaient par terre, puis se relâchaient, s'entraînaient les unes les autres dans les trous de leur dôme pour en ressortir après, etc. Tout cela sans aucun acharnement, sans venin; il était évident que c'était purement amical. Le moindre souffle de ma part mettait aussitôt fin à ces jeux. J'avoue que ce fait peut paraître imaginaire à qui ne l'a pas vu, quand on pense que l'attrait des sexes ne peut en être cause. » On se croirait aux beaux temps de la Grèce, lorsque les jeunes hommes s'exerçaient en public aux jeux athlétiques.

Il nous reste encore à parler de deux familiers du foyer entre lesquels il n'y a qu'un trait de ressemblance. La *Stenamma Westwoodii* et la *Solenopsis fugax* sont des naines, des fourmis naines, mais combien différentes pour les sentiments

et le caractère ! La *Stenamma* est une bonne petite créature, gaie et inoffensive, qui a su se faire adopter par la *Formica rufa* et la *Formica pratensis,* deux colosses en comparaison. Dans leurs fourmilières, elle est de la maison. Elle y est même gâtée. Elle houspille ses grosses amies ; à la promenade, elle se fait porter sur leur dos ; elle se jette à chaque instant dans leurs pattes. Les bonnes géantes souffrent tout avec une débonnaireté admirable. Les jours de déménagement, on voit gambader autour d'elles des troupes de *Stenammas,* impudentes comme des Triboulet, dérangeant les travailleuses pour leur dire des choses oiseuses, encombrant le chemin, bref, se conduisant en personnes à qui tout est permis, qui le savent et qui en abusent.

La *Solenopsis* est aussi redoutée que l'autre est aimée. C'est l'ogre des fourmis. De taille minuscule, elle fait des trous dans les murs des fourmilières, s'y cache et profite des moments où les nourrices sèches, chargées de la *nursery*, se relâchent de leur surveillance, pour voler les enfants et les emporter dans son antre, où elle les dévore. Représentez-vous, dit sir John Lubbock, les murs de vos maisons habités par de petits nains, qui, de temps en temps, emporteraient un de vos enfants dans leur horrible caverne. — C'est affreux, et nous avons hâte de passer à un sujet moins pénible.

## VII

Les communautés agricoles représentent chez les fourmis le type de société le plus élevé qui existe actuellement. On n'en rencontre guère que dans les pays chauds, où elles sont connues depuis de longs siècles, puisque le Talmud s'en est occupé et contient des règlements sur leurs provisions de grains. Soit dit en passant, ces règlements, que les curieux trouvèrent dans la Mischna, n'avaient pas toute la clarté désirable, puisqu'ils ont fait couler des flots d'encre. Plusieurs commentateurs, entre autres l'illustre Moïse Maïmonide, médecin de Saladin, ont discuté à perte de vue sur la question de savoir à qui appartiennent les grains emmagasinés par les fourmis : à celui qui les trouve

ou au propriétaire du terrain? Aucun de ces savants hommes ne paraît s'être souvenu des droits des fourmis.

Les récoltes que le Talmud enseigne à voler selon la loi ne sont pas toutes des moissons proprement dites, venues par culture. Une portion se compose de graines et de plantes sauvages, que la fourmi n'a que la peine de ramasser, ou de grains pillés dans nos champs de blé et d'orge. Je reconnais que cette dernière circonstance excuse jusqu'à un certain point Maïmonide et ses confrères, en donnant à leur discussion des airs de représailles. L'historien turc Hassan-Ali (1) a décrit avec admiration les brigandages de la petite fourmi rouge si commune aux Indes. « Elle est si petite, dit-il, qu'il en faut une douzaine pour porter avec bien de la peine un grain de froment ou d'orge gros comme la moitié d'un grain anglais. Je les ai vues parcourir avec leur charge des distances de six cents à mille mètres. Elles se placent sur deux lignes, celles qui vont et celles qui reviennent, marchant d'un pas régulier et ne faisant pas de détours, quand même il se trouverait une marche d'escalier sur leur passage. Les fourmis en train de retourner à vide du côté du champ ne manquent jamais à dire bonjour aux fourmis qu'elles rencontrent chargées et se dirigeant vers le grenier commun, mais ce « bonjour » est si rapide que la marche de la colonne n'en est pas troublée ni retardée. »

Le grenier est tenu avec ordre. Si la moisson n'a pu se faire que par l'humidité, au premier temps sec on sort le grain et on le met sécher au grand air. La fourmi possède d'ailleurs un procédé pour l'empêcher de germer. La preuve en a été fournie à mainte reprise. Empêchez la fourmi d'entrer dans son magasin, le grain pourrira et sera perdu. Laissez-la faire, il n'y aura jamais d'accident. Aldrovandus et Charles Lespès ont reconnu que le procédé consistait à couper la radicule. On peut ajouter qu'elle opère à bon escient, en choisissant son moment. L'*Atta structor* attend que la germination ait commencé. Elle a pour le grain germé le goût, dépravé selon nos idées occidentales, des Chinois pour les œufs couvés.

(1) Auteur de l'*Histoire des Musulmans*.

Les fourmis d'Amérique sont particulièrement avancées en agriculture. On les a beaucoup observées depuis quelque vingt ans, et les détails qu'on va lire sont empruntés à des ouvrages récents de naturalistes américains.

Une fourmi originaire du Texas, la *Pogonomyrmex barbatus,* cultive la plante nommée vulgairement « riz de fourmi ». Elle choisit des champs près de son logis et les défriche, c'est-à-dire qu'elle arrache et emporte les plantes qui s'y trouvent : grosse besogne dans un sol aussi riche et sous un soleil aussi chaud. Chaque champ a de dix à douze pieds de diamètre et une forme arrondie. La fourmi l'entoure d'un petit mur de terre, fait ses semailles et sarcle avec soin en attendant la moisson. Elle nettoie aussi une bande de terrain en dehors du mur, de peur que les mauvaises herbes n'envoient leurs graines dans son domaine. La récolte a lieu en novembre, et l'on tâche de la rentrer par un temps sec. Si la saison est humide, la fourmi profite du premier beau jour, comme il a été dit plus haut, pour porter son riz au soleil, le sécher et ôter les grains avariés.

Une de ses sœurs du Nicaragua est une maraîchère distinguée. Elle cultive le champignon avec succès. Une escouade d'ouvrières monte sur un certain arbre dont elle découpe les feuilles en petits ronds. Une autre escouade, placée sous l'arbre, ramasse les ronds et les porte à l'endroit choisi, près de la fourmilière. Là, ils sont disposés en piles de manière à former ce qu'on appelle, en style de jardinage, une couche. Le terrain ainsi préparé est extrêmement favorable à une variété de champignons dont la Nicaraguaise est friande.

L'importance de ces escouades d'ouvrières se partageant la besogne n'aura pas échappé au lecteur. Le principe de la division du travail, que tant de peuples humains ignorent encore, est familier aux fourmis. Un naturaliste allemand raconte qu'un habitant d'Insprück donnait chaque matin du sucre en poudre, sur le rebord de sa fenêtre, aux fourmis de son jardin. Un jour, il lui prit fantaisie de mettre le sucre dans un vase suspendu par une ficelle à la barre d'appui de la fenêtre. Il prit ensuite quelques fourmis et les plaça dans le vase, afin qu'elles pussent montrer le chemin à leurs compagnes. Effectivement, il

s'établit promptement un courant de fourmis, du jardin au sucre, en passant par la barre d'appui et la ficelle. C'était un long détour. Le troisième jour, la nouvelle route était abandonnée. Quelques fourmis, installées dans le vase, jetaient le sucre par-dessus bord; leurs camarades, postées en dessous, le ramassaient et le détour par la ficelle était supprimé.

Un autre naturaliste a suivi le déménagement d'une tribu d'*Æcodoma*. La bande avait des bagages et il fallait descendre une côte raide. Les porteuses s'arrêtèrent en haut de la pente, posèrent leurs paquets et les firent rouler en bas, où d'autres porteuses les prirent, les premières retournant au nid se charger.

Des manœuvres aussi compliquées n'exigent pas seulement du raisonnement. Pour s'entendre, il faut se parler. Aussi les fourmis parlent-elles. Comment? on ne le sait pas encore. Sir John Lubbock a installé un microphone près d'un nid. Il a très bien entendu les pas des fourmis, mais rien d'autre. A la vérité, ce n'est pas une preuve; il se peut fort bien que les fourmis produisent des sons hors de notre perception. Diverses expériences tendraient cependant à démontrer qu'elles ne communiquent pas, comme l'homme, au moyen de sons. Des fourmis emprisonnées auprès d'un tas de miel, à une très courte distance du nid mais hors de la vue, ne peuvent pas *appeler;* la chose est indubitable, puisque leurs camarades n'accourent point et ne les découvrent que par hasard. Lâchez-en une seule, elle ira immédiatement prévenir de la présence du miel, et ouvrières d'arriver en foule : elle a parlé.

La même expérience faite avec des œufs donne les mêmes résultats. Lorsque la première fourmi à qui l'on montre une soucoupe remplie d'œufs en emporte tout de suite un, on peut supposer que ses sœurs comprennent en la voyant, sans qu'il soit besoin de paroles, de quoi il s'agit. Que si elle s'en va les mains vides chercher du secours, il est indéniable qu'il y a eu *explication* entre elle et les ouvrières qu'elle ramène. Ceci établi, traduisons sir John Lubbock. Il venait de faire voir à une *Lasius niger* portant une marque de couleur l'emplacement d'un tas de larves. C'était l'après-midi, à 4 heures 40 minutes :

« Elle les examina soigneusement, mais retourna à la maison sans en emporter. A ce moment-là, toutes les fourmis étaient rentrées ; il n'y avait personne dehors. Moins d'une minute plus tard, elle ressortit, suivie de huit amies, et la petite troupe se dirigea tout droit du côté des larves. Quand elles furent aux deux tiers du chemin, j'emprisonnai la fourmi marquée ; les autres hésitèrent quelques instants, puis tournèrent les talons et regagnèrent le logis avec une diligence extraordinaire. Á cinq heures quinze minutes, je remis la fourmi marquée auprès des larves. Elle s'en alla encore à la maison *sans en emporter,* ressortit au bout de quelques secondes avec treize amies, et toutes ensemble prirent la direction des larves.. »

N'allez point croire que toujours la première ramène les autres et leur serve de guide. Parfois elle les *envoie,* après leur avoir indiqué le chemin et même très précisément, car ayant à décider entre six ou huit sentiers rendus à dessein exactement semblables, les survenantes se trompent rarement. On les voit au surplus s'arrêter à causer, gesticuler avec leurs antennes et modifier leur conduite selon ce qu'elles viennent d'apprendre. Non seulement elles expliquent leur affaire, mais elles la raisonnent. Une fourmi ayant un gros tas de larves à rentrer ira chercher une escouade d'ouvrières plus nombreuse que la fourmi n'ayant qu'un petit tas.

Toutes les espèces ne sont pas également avancées dans la science du langage. Celles qui parlent le mieux ont un grand avantage sur les autres, surtout dans les batailles, où elles peuvent mieux se concerter. Quelques espèces se comprennent entre elles, mais la plupart parlent des langues entièrement différentes et ne s'entendent pas de peuple à peuple.

## VIII

Il est avéré que les fourmis, pas plus que les hommes, ne pratiquent la fraternité des peuples. Elles s'égorgent aussi bien entre nids de même espèce que d'une espèce à l'autre. Sauf de rares exceptions, qu'on verra tout à l'heure, le mieux que puisse

espérer une fourmi introduite chez autrui, c'est d'être chassée. Presque toujours, elle est massacrée sur place.

Cette haine sauvage de l'étranger rend d'autant plus remarquable la conduite mutuelle des habitantes d'une même cité. Elles se connaissent toutes, fussent-elles un million et davantage. Jamais vous ne verrez une dispute entre deux concitoyennes. Par parenthèse, sir John Lubbock admire beaucoup l'harmonie qui règne dans une fourmilière. Il y voit une preuve de bon caractère qui le ravit. C'est le seul point sur lequel je ne puisse être de l'avis du savant naturaliste. Dans l'intérêt de notre thèse commune, qui est de montrer que les fourmis ont une manière d'âme, j'aurais préféré moins d'égalité d'humeur.

Les fourmis ont bonne mémoire. Elles se reconnaissent après une longue séparation. Sir John Lubbock a divisé des nids en deux parties, soit A et B, qu'il a emprisonnées à part. Au bout d'environ six semaines, il commençait à remettre une à une les captives de B dans A. Elles étaient parfaitement reçues. Avant lui, Huber avait déjà été touché des démonstrations non équivoques de joie et de tendresse avec lesquelles les absentes sont accueillies à leur retour.

Sir John Lubbock essaya de mettre en même temps dans A une fourmi de B et une autre fourmi de même espèce, mais prise dans un nid étranger. Il n'y eut pas d'hésitation. On fit fête à l'ancienne camarade et on assomma l'autre. L'expérience fut renouvelée souvent sans que le résultat variât jamais.

Au bout de quelques mois, il y eut un changement dans l'accueil réservé aux fourmis revenant de captivité. Il était né à A, dans l'intervalle, toute une nouvelle génération qui n'avait pas connu les exilées, en sorte qu'il commença à y avoir des erreurs. Plusieurs des absentes furent attaquées à leur rentrée; toutefois l'affaire n'alla jamais loin. D'autres fourmis, — des anciennes sans doute, — accouraient, on s'expliquait et tout s'arrangeait. Les trois dernières bannies furent rendues à A un an et neuf mois après en avoir été enlevées; elles furent reconnues et traitées en amies.

Il n'est pas nécessaire que les fourmis ravies à la communauté soient déjà nées pour être plus tard reconnues. On peut

enlever les œufs, les faire éclore à part et remettre les jeunes dans le nid. Il y aura un peu plus d'hésitation, quelques individus « plus ignorants ou plus soupçonneux que le reste » manifesteront des doutes et essayeront de maltraiter les pauvres innocentes; mais ici encore il y aura intervention, explication, les doutes seront levés et les nouveau-nés rétablis dans tous leurs droits.

Au contraire, profitez de la passion des fourmis pour les fonctions de nourrice, enfermez-en quelques-unes avec des œufs provenant d'un nid de leur espèce, mais étranger, et observez ce que deviendront leurs nourrissons. Rendus à leur patrie d'origine, ils seront choyés à l'égal des autres enfants de la maison, quoiqu'ils aient certainement pris de leurs bonnes des manières et un langage ou tout au moins un accent étrangers. Placés dans le nid de leurs éleveuses, leur sort est certain : on les tue.

La *Lasius flavus* fait exception par la douceur des ses mœurs. Une fourmi d'une communauté sœur est une étrangère, qui excite la curiosité et qu'on ne tient pas toujours à garder chez soi; cependant on ne l'assassine pas et quelquefois on lui accorde le droit de cité. Sir John Lubbock a assisté à des colloques animés entre les habitantes de la ville et la nouvelle venue introduite par lui. On l'entourait, on la faisait jaser avec un intérêt visible, assez souvent on l'emmenait à l'intérieur, tout en marquant qu'on ne se méprenait point et qu'on la savait étrangère. De son côté, l'étrangère se sentait en pays ami; elle n'avait pas peur, acceptait les invitations et, si elle se trouvait bien, s'installait définitivement. On a vu des *Lasius flavus*, étant dans la situation du petit Poucet après que ses parents l'eurent perdu dans les bois, entrer de leur propre mouvement dans un nid, demander l'hospitalité, et, tantôt l'obtenir, tantôt être priées de continuer leur chemin.

Nul doute que la réponse à leur prière ne dépendît de l'humeur des premiers passants à qui elles s'adressaient. C'était une chance à courir, une question de physionomie. Sir John Lubbock laisse échapper ici quelques petits aveux qui prouvent que ses favorites ne sont pas parfaites. Grâce au ciel, elles ont leurs défauts, tout comme lui et moi, et, — c'est le point décisif, — elles

ne sont pas pareilles entre elles. Il y a la bonne fourmi et la méchante fourmi, l'affectueuse et l'insensible, la charitable et l'égoïste. Vous en voyez qui passent avec indifférence auprès d'une camarade blessée ou malade. Survient un bon Samaritain qui s'arrête, examine attentivement l'invalide et le transporte à la maison avec de telles précautions que sir John Lubbock s'écrie : « Il serait difficile à quiconque aurait été témoin de cette scène de refuser à cette fourmi la possession de sentiments d'humanité. »

Une autre fois, c'est un nid tout entier qui se dévoue à une pauvre impotente, privée par un accident de l'usage de ses membres. On la faisait manger, on la portait, on l'emmenait prendre l'air, on la rentrait, jamais on ne l'oublia pendant près de deux mois que dura sa maladie.

Elles savent panser les plaies. On les voit s'approcher des blessées et déposer une goutte d'une certaine liqueur sur leur mal.

Elles rendent la justice. Le 23 avril 1880, une *Formica fusca* fut condamnée au bannissement par la communauté. La fourmi chargée de l'exécution de l'arrêt saisit la coupable, qui résistait faiblement, et s'efforça de la porter hors du territoire de la cité. Comme elle se heurtait de tous côtés aux murs de leur prison commune (la scène se passait dans un des cachots de verre), sir John Lubbock eut la charité d'installer un pont de papier menant hors de l'enceinte de la prison. La fourmi y monta immédiatement, porta la condamnée jusqu'à l'autre extrémité du pont, l'y laissa choir et s'en retourna paisiblement à la maison.

Après ces exemples, choisis entre beaucoup, il serait puéril de nier l'existence du sentiment moral chez la fourmi. Nous avons déjà montré qu'elle parle, raisonne et possède le progrès. Que lui manque-t-il pour devenir, sinon le roi, — la place est prise pour le moment, — du moins le vice-roi de la création? Il lui manque la taille. Pour dominer la nature, un certain rapport de grandeur est nécessaire entre la nature elle-même — arbres, fleuves, animaux, etc., — et la race appelée à régner. La fourmi, hélas! ne possède pas ce rapport. Elle est, à cet égard, dans une situation d'infériorité absolue. On a dit qu'elle était aussi

très inférieure par les sens. Le fait n'est rien moins qu'établi.

Sir John Lubbock a prouvé, par une série d'expériences définitives, qu'elle distingue les couleurs que nous connaissons et que son œil en perçoit qui échappent au nôtre. Tout le monde sait que le spectre solaire est borné, pour nous, d'un côté, par le rouge, de l'autre, par le violet, au delà desquels la science démontre l'existence de rayons échappant à notre appareil visuel et qui sont l'ultra-rouge d'une part, l'ultra-violet de l'autre part. Eh bien! du côté du rouge, les limites de la vue de la fourmi sont à peu près les mêmes que pour l'homme, plutôt plus étendues; du côté du violet, elles sont beaucoup plus étendues et la fourmi perçoit au moins l'ultra-violet, qui lui inspire, soit dit en passant, une vive répulsion (1).

On remarquera ici qu'il nous est impossible de nous représenter l'aspect que le monde offre aux fourmis. L'aspect de coloration n'est pas le même, la chose est certaine, puisqu'elles distinguent des nuances invisibles pour nous. On a aussi de fortes raisons de croire que les formes sont altérées pour elles, par rapport à l'homme, par la construction de leur œil, formé de facettes dont le nombre, chez certaines espèces, s'élève à un millier. Elles voient en *mosaïque*, à moins que chaque facette ne reproduise l'image complète, auquel cas l'impression « voir double » resterait pour elles bien au-dessous de la réalité. Il est vrai qu'elles ne sont pas réduites comme nous à une paire d'yeux. Elles ont, en supplément des yeux à facettes, un, deux ou trois yeux simples, *ocelli,* qui voient comme les nôtres, sauf que l'image est renversée. Tout cela est compliqué et doit produire un état mental sensiblement différent du nôtre. Les sensations d'un mâle *Pratensis*, qui voit mille reines où il n'y en a qu'une et qui se croit l'époux de toutes, échappent à notre analyse. S'il a quelque philosophie et qu'il ait réfléchi au pyrrhonisme, il doit dire à ses princesses, avec le Marphurius du *Mariage forcé :* « Il m'apparaît que vous êtes là, et il me semble que je vous parle; mais il n'est pas assuré que cela soit. »

(1) J'engage vivement le lecteur à lire le récit de ces curieuses expériences, trop longues pour être rapportées ici, dans l'ouvrage de sir John Lubbock.

L'ouïe de la fourmi est encore *terra incognita*. Longtemps on l'a crue sourde, mais on est en train de découvrir qu'elle a des oreilles dans les pattes. Elle est même musicienne.

L'odorat est excellent. En somme, tout balancé, il est possible que dès à présent elle n'ait rien à nous envier du côté des sens. J'estime que du côté de l'intelligence elle est supérieure à beaucoup d'hommes, en ce qu'elle ne fait jamais de raisonnement faux, de ces raisonnements appelés irrévérencieusement « raisonnements de femme ». Elle ne réfléchit pas toujours, elle a peu d'imagination et n'est guère inventive, même lorsqu'il s'agit d'atteindre un but ardemment convoité; mais quand elle se décide à réfléchir et à combiner, elle montre beaucoup de bon sens et de jugement.

« En présence de ces faits, dit sir John Lubbock, il est impossible de ne pas se demander jusqu'à quel point les fourmis ne sont que des automates perfectionnés, jusqu'à quel point ce sont des êtres conscients. Quand nous voyons une fourmilière occupée par des milliers d'habitants industrieux, creusant des chambres, formant des tunnels, faisant des routes, gardant leur demeure, allant aux provisions, faisant manger les petits, soignant leurs animaux domestiques, — chacun remplissant ses devoirs avec diligence et sans confusion, — il est difficile de leur refuser le don de la raison, et les observations qui précèdent tendent à confirmer l'opinion que leurs facultés mentales sont de la même nature que celles de l'homme et qu'il n'y a entre elles qu'une différence de degré. »

La conclusion est inattaquable, à condition de tenir compte de ce degré qui, seul, nous sépare. La fourmi possède les facultés mentales dont l'ensemble constitue l'âme, la fourmi a donc une âme; seulement, elle a pour ainsi dire une petite âme, proportionnée à sa taille et à ses moyens physiques, image rétrécie et affaiblie de la nôtre, *animula* et non *animus*. L'homme et l'animal sont désormais placés sur la même échelle, c'est entendu; il reste à savoir si la distance qui les sépare est incommensurable. Gœthe, le précurseur de Darwin en Allemagne, comme Lamarck l'a été en France, et à qui n'avaient point échappé les conséquences philosophiques

du système de l'évolution, Gœthe a dit, en s'adressant à l'homme :

Freue dich, höchstes Geschöpf der Natur, du fühlest dich fähig,
Ihr den höchsten Gedanken, zu dem sie schaffend sich aufschwang,
*Nachzudenken* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Réjouis-toi, créature suprême de la Nature, de pouvoir *repenser* après elle la plus haute pensée à laquelle elle se soit élevée en créant! »

*Nachdenken, repenser* la pensée de la Nature, — la différence est là et n'est que là, mais elle est si vaste qu'elle est probablement définitive. Jusqu'à ce que l'on ait prouvé que la fourmi envisage et conçoit les lois de l'univers, — bien ou mal, à la manière d'un Renan ou d'un sauvage abruti, il n'importe, — il subsistera entre la « créature suprême » apostrophée par Gœthe et les autres créatures qui s'élèvent à sa suite par l'évolution, un fossé infranchissable. Sir John Lubbock lui-même croit-il qu'en leur accordant des millions d'années pour nous rattraper, ses intéressantes clientes en arriveront jamais à poser une de leurs mignonnes pattes sur le bord du fossé et à *nachdenken* si peu que ce soit? Je me figure qu'il ne le croit pas.

Arvède BARINE.

# HOMICIDE PAR PRUDENCE

## I

Si Horace avait vécu au temps de M. Parfouru, pharmacien de première classe au bourg de Corseville, il n'aurait certainement pas érigé en principe, dans un de ses vers, qu'il est impossible de trouver un homme content de son sort.

M. Parfouru aimait sa profession, et il en était fier. Loin de rougir d'un état qui a donné lieu à de fort mauvaises plaisanteries, il s'efforçait d'en relever le prestige par tout ce qui était relatif à l'histoire d'une des plus anciennes corporations d'arts et métiers. Son nom brillait, en lettres d'or, au fronton de sa pharmacie, entre deux armoiries concédées officiellement autrefois, en vertu d'un édit de Louis XIV, l'une « d'argent à trois boîtes couvertes de gueules », l'autre « de gueules à une spatule à dextre d'argent » ; ce qui représentait pour le commun des ignorants, peu versé dans les formules du blason, d'un côté une spatule d'argent se détachant sur un fond rouge, et, de l'autre, sur un fond d'argent, trois boîtes à pilules d'un rouge vif.

Membre de plusieurs sociétés savantes du département et antiquaire scrupuleux, M. Parfouru n'admettait chez lui que les vestiges les plus authentiques du passé. C'est ainsi que les amateurs les plus méfiants n'auraient pu contester la provenance de la belle collection de faïences qui ornaient les rayons de sa pharmacie. L'érudit pharmacien ne se serait pas, en effet, contenté d'enfermer ses produits dans de vulgaires récipients en verre ou en porcelaine. C'était d'un bocal aux formes antiques qu'il ramenait, au bout d'une spatule à manche ciselé, sa pom-

made de concombre, ou du fond d'un tiroir de vieux chêne sculpté qu'il tirait les racines de réglisse que lui achetaient les écoliers du village en veine de gourmandise.

Assis sur une haute chaise en cuir doré, entre une paire de ciseaux damasquinés, qui lui servaient à découper sa pâte de jujube, et un *Codex*, son livre de la loi, il pontifiait à son comptoir, avec la majesté d'un juge, devant une balance où il semblait peser, comme Thémis, la destinée des mortels.

Cet homme était vraiment heureux; car il aimait assez sa profession pour n'en voir que les côtés agréables. Il était arrivé, en un mot, à cet état de plénitude satisfaite de l'âme où le bonheur se trouve dans l'équilibre qui s'établit entre les ennuis et les plaisirs d'une fonction. Grotesque assurément pour les délicats qui auraient été appelés à le juger, il paraissait imposant à la plupart des gens. Il méritait d'ailleurs l'estime de tout le monde, et ses concitoyens le lui prouvèrent en l'appelant, par leurs suffrages unanimes, au poste le plus élevé de l'administration communale.

L'écharpe municipale ne pouvait ceindre un personnage mieux disposé par la nature à jouer un rôle dans les cérémonies publiques. M. Parfouru était solennel. Toujours droit et raide, il n'avait jamais fait un pli au faux-col d'où sortait sa large figure, uniformément colorée comme une image d'Épinal. Son sourire même était grave, et les moindres propos tombaient de sa bouche comme un oracle. Avec sa voix de basse, qui n'avait jamais de variantes, il vous demandait des nouvelles de votre santé du même ton qu'il eût prononcé un discours à la distribution des prix de l'école de Corseville.

Pharmacien de première classe dans un bourg important, membre de plusieurs sociétés savantes du département, maire de sa commune, borné dans ses désirs, qui avaient pour limites naturelles celles de son intelligence, M. Parfouru aurait été certainement le plus heureux des hommes s'il n'avait eu la préoccupation constante de l'opinion.

Moins par un sentiment exagéré du devoir que par la crainte presque maladive de ne pas se mettre en règle avec les lois positives, avec les usages, et même avec les conventions sociales

qui ne se fondent quelquefois que sur un préjugé, il apportait dans ses moindres actions une correction qu'il poussait jusqu'à l'absurde. Pour ce qui concernait sa profession, on citait de lui des traits de rigorisme dépassant tout ce qu'une âme ridiculement dévote peut enfanter de scrupules exagérés. C'est ainsi qu'il s'était toujours obstinément refusé à user de la permission qui autorisait les pharmaciens à vendre librement, en attendant que la recette en eût été insérée dans une nouvelle édition du Codex, les médicaments nouveaux reconnus utiles par l'Académie de médecine.

En toutes choses, M. Parfouru se conformait étroitement à la règle. Si l'autorité, dans ses visites annuelles, avait trouvé quelques-uns de ses remèdes détériorés, ou seulement mal préparés, le chagrin aurait compromis sérieusement sa santé. Si, par malheur, ses drogues avaient été l'objet d'une saisie, il n'aurait pas survécu à son déshonneur.

Un tel homme ne pouvait manquer de soumettre ses sentiments au même ordre méticuleux, au même système de réglementation. Marié par convenance, il fut naturellement *bon époux,* dans toute la force du terme qu'on trouve si souvent inscrit sur les pierres tumulaires. Mais il n'aurait pas fallu ajouter *bon père,* selon la formule également usitée dans la littérature des pompes funèbres; car sa femme le laissa veuf à quarante ans sans le moindre héritier.

Ce fut le premier regret qui troubla la régularité des mouvements de ce cœur, si ponctuellement organisé. Le brave homme avait un faible pour les enfants. Lui, si méthodique, si empesé, il aimait leur turbulence; il adorait le désordre de leurs jeux, l'imprévu de leurs caprices. C'était peut-être une revanche de sa nature, qui, par le spectacle des allures indépendantes de ce petit monde, se dédommageait des souffrances auxquelles le condamnait sa crainte éternelle de froisser les idées reçues. Il se réjouissait de leurs joies, riait de leurs rires, s'amusait de leurs sottises. A l'heure de la sortie des classes, quand les enfants se précipitaient sur la grande place du bourg, on était sûr de voir M. Parfouru s'approcher des glaces de la pharmacie pour assister, de loin, aux ébats de cette bande affolée de plaisir et de liberté.

Toutefois M. Parfouru se lassait assez vite des jeux bruyants des garçons. Son regard s'arrêtait plus volontiers sur la troupe des petites filles qui, suivant les époques, — puisque les jeux ont leurs saisons, — jouaient au volant, sautaient à la corde, ou dansaient des rondes.

Parmi ces fillettes, toutes à l'âge qui charme sans connaître encore l'art de plaire, le pharmacien avait depuis longtemps remarqué une jolie blonde, aux traits délicats. Sous sa joie d'enfant, elle avait comme une couche de mélancolie précoce. Son sourire ne brillait pas comme un gai rayon matinal ; il avait quelque chose des reflets doux et tristes du soir. Dès qu'elle le pouvait, la petite fille abandonnait ses compagnes et rentrait chez sa mère, qui occupait sur la place du bourg une boutique de mercerie, de médiocre apparence. Alors elle disparaissait un instant dans l'intérieur de la maison, puis revenait s'asseoir sur le seuil avec une poupée, blonde comme elle, qu'elle attifait ou faisait danser sur ses genoux, tout en lui parlant avec des gestes et des airs souriants de jeune maman. Lorsqu'elle était fatiguée de jouer avec sa poupée, elle prenait un volume et, pour se reposer des livres de classe, elle lisait à haute voix quelque belle histoire, bien amusante, dont sa mère, assise au comptoir, faisait son profit.

Et pas une des camarades de l'enfant ne songeait à s'étonner ou à s'offenser de son brusque départ. Si elle quittait ainsi le jeu, ce n'était point parce qu'elle méprisait les amusements des autres, mais tout simplement parce qu'elle n'avait pas la force de les partager plus longtemps. Loin de passer pour fière, dédaigneuse ou maussade, elle avait fait la conquête de tous ceux qui l'approchaient. On l'aimait, et l'on avait pitié de sa pauvre nature souffreteuse. Ses petites amies de l'école étaient les premières à l'avertir lorsque, emportée par le jeu, elle oubliait de se retirer pour prendre le repos qui lui était nécessaire.

C'était peut-être précisément à cause de cette infériorité physique, que la petite Charlotte s'était fait pardonner l'étonnante précocité de son intelligence. Car elle l'emportait de beaucoup sur les plus fortes élèves de sa classe. On la citait partout

comme un petit prodige, et les inspecteurs qui visitaient l'école de Corseville avaient confirmé par leurs éloges la réputation dont elle jouissait auprès des habitants du bourg.

Il arriva ainsi que la petite Charlotte donna tort au proverbe qui prétend que nul n'est prophète dans son pays. Elle devint l'orgueil, non seulement de sa mère, mais encore du village tout entier, qui tirait vanité de ses succès. Et ce qu'il y avait de souverainement adorable dans cette nature d'enfant, c'est qu'elle restait simple et modeste en recevant des compliments qui n'auraient pas manqué de gâter un caractère moins heureusement équilibré. Chez elle, le cœur valait l'esprit. Elle savait triompher sans froisser l'amour-propre des concurrents qu'elle avait surpassés.

Sa beauté délicate n'avait pas davantage excité l'envie. Les mères lui préféraient sans doute les joues richement colorées et la santé florissante de leurs propres enfants. D'ailleurs, la position précaire de la mère de Charlotte, veuve d'un ancien instituteur de la commune et qui vivait assez difficilement d'un petit commerce de mercerie, avait particulièrement contribué à étouffer au fond des cœurs tout levain de jalousie. De ces circonstances, heureusement combinées, il résultait que Charlotte conservait l'admiration des gens du bourg, sans rien perdre de leur amitié.

Comme maire de Corseville, M. Parfouru avait eu plus d'une fois occasion de complimenter la petite fille, qui valait à l'école du bourg ses plus retentissants succès. Tous les ans, à la distribution des prix, c'était lui qui posait la première couronne sur la tête de l'enfant, toute fraîchement frisée comme pour une procession de la Fête-Dieu. En outre, dans des circonstances plus familières, il voyait souvent, trop souvent hélas! la petite Charlotte, lorsque l'enfant maladive, seule, ou accompagnée de sa mère, se présentait chez le pharmacien pour y acheter des remèdes.

Alors, après avoir cacheté ses petits paquets, ou transvasé ses sirops, avec cette dignité qui ne l'abandonnait jamais, M. Parfouru interrogeait sa mignonne voisine et se plaisait à la faire parler. Puis, au moment où elle allait partir, quand il lui

avait déjà mis dans la main sa provision de bouteilles, il y ajoutait quelque friandise pharmaceutique : pastilles de menthe, pâtes de jujube ou de réglisse, qu'il lui présentait avec une amicale solennité.

Quand la mère était présente, il poussait la hardiesse jusqu'à lui demander l'autorisation d'embrasser la petite fille. Quelquefois même il prolongeait l'entrevue, pour poser à la veuve quelques questions bienveillantes sur son commerce de mercerie. Il lui donnait des conseils, l'encourageait, lui faisait espérer des jours meilleurs, toujours sur un ton doctoral qui contrastait étrangement avec la familiarité du sujet. Cependant la pauvre femme, quoique très fine, ne paraissait pas s'apercevoir des intonations malheureuses qui accompagnaient si gauchement de généreuses paroles. Le langage de la bonté est toujours harmonieux, et va droit au cœur sans qu'on s'arrête aux fausses notes qui blessent l'oreille.

Tout en parlant, le pharmacien portait ses yeux de la petite fille à la mère, et il s'étonnait de leur ressemblance. Plus d'une fois même, après avoir vanté la grâce de l'enfant, il lui échappa de parler naïvement des rapports qu'il trouvait entre la physionomie de Charlotte et celle de la jeune veuve. Celle-ci se retirait alors, un peu confuse, sans que M. Parfouru pût s'expliquer le brusque départ de la mère de sa petite favorite.

## II

Depuis longtemps déjà, Mme Duchemin, la mère de Charlotte, avait cessé d'accompagner sa fille chez le pharmacien. M. Parfouru commençait à s'en étonner, sans oser toutefois questionner l'enfant.

Souffrait-il de cette absence? S'était-il attaché, sans le savoir, à cette jeune femme, pâle et maladive, que sa distinction naturelle mettait bien au-dessus des gens de sa condition? Il ne se posa pas cette question, de peur peut-être d'avoir à y répondre. M. Parfouru se faisait en effet une trop haute idée des convenances sociales pour qu'il eût songé un seul instant, même en

rêve, à un mariage entre un pharmacien de première classe, maire de sa commune, et la veuve sans fortune d'un simple instituteur.

La réserve de Mme Duchemin resta donc une énigme pour M. Parfouru, jusqu'au moment où les commères du voisinage se chargèrent de lui en donner méchamment l'explication.

C'était à la fin d'une des journées les plus chaudes de juillet. Autour de la grande place du bourg, chauffée à blanc pendant toute l'après-midi par les rayons perpendiculaires du soleil, on voyait les boutiquiers sortir des chaises de leurs maisons et s'asseoir devant leurs portes, dans l'espoir problématique d'y trouver un peu de fraîcheur. Des cercles se formaient et, d'un groupe à l'autre, on échangeait des propos et des interpellations.

Au même moment, M. Parfouru, accablé de fatigue, le front ruisselant de sueur, laissait la garde de la pharmacie à son commis et montait dans sa chambre. Il voulait prendre du repos et surtout se mettre à l'aise. Mais le pudique pharmacien ne se dépouilla de sa redingote qu'après avoir préalablement tiré les rideaux de la fenêtre ; il eût mieux aimé endurer le supplice d'une étuve, que de s'exposer aux regards curieux des voisins dans une tenue manquant de dignité. Cela fait, il se laissa tomber sur un fauteuil et, les bras ballants, la tête guillotinée par le dossier du siège, il chercha au plafond des inspirations.

Il avait, en effet, à composer un discours pour la prochaine distribution des prix de l'école de Corseville. Mais, soit qu'il succombât à une somnolence presque invincible, soit qu'il fût troublé par les bavardages des gens qui causaient sur le seuil de leurs portes, il ne put franchir la formule de : *Jeunes élèves*, qui se dresse comme un obstacle au début de ces sortes de compositions oratoires.

Peut-être allait-il, de guerre lasse, s'abandonner tout simplement au sommeil qui le sollicitait, lorsqu'un nom, lancé d'une voix claire, monta jusqu'à lui et le rendit attentif.

— On ne voit plus Mme Duchemin, disait-on sous les fenêtres.

— Serait-elle plus malade? fit une autre voix.

Cette question fut suivie d'un éclat de rire.

— Plus malade! répéta l'une des commères... Mais, ma chère, ce serait bien le cas alors de venir à la pharmacie. Et je vous répète qu'on ne l'y voit plus.

— Eh bien! c'est qu'elle est guérie.

— Je ne sais; mais, à coup sûr, elle est moins malade que le pharmacien. Vous n'avez pas remarqué comme le pauvre homme change? Il maigrit à vue d'œil!... Il a aussi quelque chose de dérangé dans l'esprit... car, toutes les cinq minutes, je le vois quitter son comptoir pour venir se coller la figure contre les vitres de la pharmacie... Ce n'est pas pour regarder d'où vient le vent sans doute... N'y a pas de girouette sur la maison de Mme Duchemin!

— Bah!... vous supposez?...

— J'en suis sûre.

— Pas possible!

— Ça serait drôle, n'est-ce pas? Un homme comme lui, un maire!... Mais, voyez-vous, l'amour, ça fait faire bien des bêtises, surtout quand on a affaire à une finaude, qui sait s'y prendre... Ah! c'est pas pour la blâmer, ce que je dis là... S'il n'y avait qu'elle, je trouverais ça un peu osé... mais quand on a une fille et qu'on n'est pas riche, dame! on n'est pas fâché de lui faire un sort à c't'enfant!

— Vous croyez donc que ça se fera?

— Bien des gens le disent... Un veuf et une veuve, ça va bien ensemble... Ils n'auront pas de reproche à se faire.

— Oui, mais il y a la petite fille. On n'aime pas toujours à entrer en ménage avec les enfants des autres.

— Ah! ah! ah! madame Thomassin, permettez-moi de rire un peu!... Comme on voit bien que vous n'êtes pas au courant de la chose... Mais, ma chère dame, c'est par la petite que ça a commencé. Charlotte est si gentille qu'elle a plu tout de suite au pharmacien. Rien d'étonnant à cela. Le brave homme adore les enfants, et il n'en a pas eu de son premier mariage. Quand la mère a vu que la petite était si bien reçue, elle est venue à son tour. Et puis... je n'ai pas besoin de vous dire ce qui est arrivé. Nous avons toutes passé par là, madame Thomassin, et vous

savez aussi bien que moi comment on s'y prend pour entortiller un homme... Quand elle a été bien sûre qu'on avait du plaisir à la voir, eh ben! elle ne s'est plus montrée! C'est pas plus malin que ça!... Et voilà pourquoi le pharmacien maigrit, et voilà pourquoi il jette des regards malheureux du côté de la mercerie... Mais, si elle s'imagine qu'il traversera la place pour aller la trouver, la finaude se trompe. M. Parfouru se respecte trop pour cela. Si jamais il se marie avec elle, ce sera la nuit, pour qu'on ne voie pas la bêtise qu'il fera!... Pensez donc! un homme qui donne à dîner au préfet!

M. Parfouru n'avait pas perdu un seul mot des propos qu'on tenait sous ses fenêtres. Ce dernier trait, perfidement empoisonné, lui alla droit au cœur. Il y reçut, en effet, à ce moment-là, deux blessures. C'était d'abord un doute cruel, qui devait empoisonner le souvenir de ses innocentes relations avec la mère de Charlotte. A cette souffrance s'ajoutait la pensée intolérable qu'un sentiment, dont il ne s'était pas rendu compte lui-même, allait devenir le prétexte des commentaires les plus malveillants.

Depuis ce jour, la crainte de l'opinion prit chez lui le caractère d'une maladie aiguë. Il en souffrait presque physiquement. Quand il sortait, il voyait ou croyait voir tous les yeux curieusement fixés sur lui. Il lui semblait que le public attendait impatiemment l'occasion de tirer de grosses conséquences de son attitude, de sa physionomie, de ses moindres gestes. Il devint sauvage, se confina chez lui. Là encore, il souffrait, prenant les regards les plus inoffensifs pour des regards d'inquisiteur. Son humeur même se ressentit de cette disposition maladive. Naturellement doux et bon, il se montra souvent dur et brutal. Dès qu'il apercevait la petite Charlotte qui traversait la place pour venir à la pharmacie, il se sauvait dans son arrière-boutique. Et, s'il n'avait pas le temps de fuir, il la recevait avec la plus grande froideur. Plus de friandises, plus de plaisanteries amicales. L'enfant le regardait d'un air triste, mais n'osait l'interroger.

A quelque temps de là, le lendemain de la distribution des prix de Corseville, M. Parfouru s'habilla pour se rendre à une

réunion du conseil municipal. Suivant sa coutume, avant de sortir, il fit les recommandations les plus sévères à l'élève en pharmacie qui lui servait de commis.

— Ayez toujours présentes à l'esprit, lui dit-il de son ton solennel, les conséquences d'une erreur. Les aides-pharmaciens qui ont livré un remède dangereux au lieu d'un remède utile, sont responsables comme leur patron. Ils peuvent être poursuivis devant la justice par la personne atteinte dans sa santé, ou, en cas de mort, par ses héritiers. Outre les dommages-intérêts, ils sont exposés à être condamnés à la prison, comme coupables de blessures ou d'homicide par imprudence. Ainsi, pendant mon absence, soyez prudent comme je le serais moi-même. Tout suivant le Codex, rien sans ordonnance du médecin!

Ces instructions souvent répétées, avec la voix d'un juge qui rend un arrêt, avaient eu pour résultat d'inspirer à l'élève en pharmacie une timidité invincible. Quand il n'était plus sous l'œil du maître, il se sentait comme paralysé par la crainte et n'osait prendre une décision. C'est ce qui arriva le jour même. M. Parfouru avait à peine traversé la place du bourg, qu'il entendit derrière lui des pas précipités.

— Monsieur, dit le commis en accourant tout hors d'haleine, c'est une femme qui demande un vomitif.

— Pour elle?

— Non, monsieur, pour une enfant de dix ans, pour la petite Charlotte.

— Mme Duchemin est donc venue à la pharmacie? demanda M. Parfouru, en faisant un grand effort sur lui-même pour paraître indifférent.

— Elle a envoyé la bouchère, sa voisine, car elle n'osait pas quitter sa petite fille, qui est très souffrante.

M. Parfouru pâlit et resta un instant indécis.

— Tant pis! murmura-t-il après avoir regardé l'heure à sa montre. Le conseil municipal attendra!

Et il reprit, avec son élève, le chemin de la pharmacie.

La bouchère, dont l'embonpoint aurait pu servir de réclame à son industrie, remplissait toute la porte de la pharmacie, où

elle attendait, les poings sur les hanches, le retour du commis qui ramenait M. Parfouru.

Avec l'air majestueux qui ne l'abandonnait jamais, celui-ci passa devant la bouchère qui s'était rangée sur le trottoir, s'inclinant devant le triple prestige du maire, du pharmacien de première classe et du plus fort imposé de la commune.

— La petite Charlotte est donc malade? demanda M. Parfouru d'un air dégagé, comme s'il eût craint de donner des marques trop vives d'intérêt... Où souffre-t-elle ?

— Ça a commencé par des frissons, fit la bouchère. M^me^ Duchemin m'a dit que, le soir de la distribution, Charlotte n'était déjà pas bien. Ses petites mains tremblaient comme celles de la mère Prêtavoine, qui est paralytique, comme vous savez... Et puis, elle avait comme du feu dans la tête et, par tout le corps, des... des pliatures !...

— Des courbatures, rétablit M. Parfouru, avec l'accent d'un pédant qui corrige une dictée.

Ce ton doctoral avait bien en ce moment son utilité, car une voix plus naturelle aurait traduit trop fidèlement ses appréhensions.

— Courbatures, c'est bien ça! continua la bouchère. La mère croyait que la nuit ça irait mieux... Mais pas du tout. Aujourd'hui Charlotte souffre encore plus. Elle refuse de manger... Et voilà que M^me^ Duchemin, en l'embrassant, s'aperçoit que sa bouche a une odeur... oh! mais une odeur!... que c'était comme des œufs pourris!... Charlotte se plaint tout le temps. Elle porte ses pauvres petites mains à son cou. Elle dit qu'elle étouffe. M^me^ Duchemin lui fait ouvrir la bouche, et elle voit que le gosier est tout rouge, avec de grandes taches blanches. C'est alors que M^me^ Duchemin m'a appelée pour aller à la pharmacie.

M. Parfouru, très troublé, n'avait pas attendu la fin de cette explication pour prendre dans un bocal de petites racines très minces qu'il jeta dans un mortier et réduisit vivement en poudre. Non moins rapidement il en fit plusieurs paquets, qu'il remit à la bouchère.

— Dites à M^me^ Duchemin d'administrer cela sans retard à

l'enfant, fit-il en conduisant la bouchère à la porte... Mais cela ne suffit pas. Il faut voir un médecin.

— La petite est donc bien malade? demanda la grosse bouchère en s'arrêtant sur le seuil.

— Mais allez, allez donc! s'écria le pharmacien en poussant la bavarde dehors. Et qu'on m'apporte tout de suite une ordonnance de médecin... Je serai ici toute la journée.

Il revint à son comptoir et écrivit une lettre qu'il ne prit même pas le temps de cacheter.

— Portez ce billet à la mairie, dit-il à son élève, et priez M. l'adjoint d'en donner lecture au conseil. Je ne pourrai me rendre à la séance. Il faut que j'attende ici l'ordonnance du docteur.

— La petite Charlotte serait donc en danger? demanda l'élève avant de partir.

— C'est le croup! fit-il sourdement.

On aurait pu croire qu'il craignait d'entendre l'écho de sa propre voix, répétant le nom de l'horrible maladie, la terreur des mères!

Lorsqu'il fut seul, M. Parfouru ne fit plus d'efforts pour retenir ses larmes.

— Elle est perdue! murmurait-il.

Et il s'approchait sans cesse des grandes glaces de la pharmacie, pour surveiller du regard les abords de la maison où demeurait l'enfant malade. A l'un de ces voyages, il aperçut la grosse bouchère qui traversait la place en courant. M. Parfouru ne douta plus qu'elle lui apportât une ordonnance de médecin.

— Donnez donc! s'écria-t-il en lui ouvrant la porte.

— Quoi? fit la bouchère, qui crut un instant que M. Parfouru perdait la raison.

— Mais l'ordonnance du médecin. Il a dû voir Charlotte?

— Il ne l'a pas vue, et ne la verra pas. M. Morel est parti; on ne l'attend que dans trois jours.

— Malédiction! s'écria M. Parfouru. Il faut alors qu'on aille chercher tout de suite un médecin au chef-lieu d'arrondissement.

— A six lieues d'ici! fit la bouchère en haussant les épaules... Le temps d'aller et de revenir, la pauvre Charlotte serait morte!

— Que faire alors? murmura M. Parfouru d'un air atterré.

— Eh! parbleu, vous le savez bien!... Vous n'avez qu'à venir vous-même voir Charlotte.

— Moi! s'écria le pharmacien.

Il y avait dans ce cri de l'épouvante et de l'indignation.

— Tout le monde dit, reprit la bouchère, que vous en savez aussi long que le médecin.

— Il ne s'agit pas de cela, repartit M. Parfouru en pâlissant... Je ne suis que pharmacien, et je n'ai pas le droit d'exercer la médecine.

— La mère compte pourtant sur vous... C'est elle qui m'envoie vous chercher.

— Elle est folle!

— De douleur... Pour ça, c'est vrai... Mais, quant au reste, elle a bien toute sa tête. Elle dit que vous aimez trop la petite pour la laisser comme cela mourir sans secours.

— Je donnerais certainement toute ma fortune pour qu'il ne lui arrivât pas malheur!

— Donnez-lui vos soins seulement, conclut la bouchère. Vous n'êtes pas homme à les faire payer; on sait que vous êtes bon... Ça se voit bien d'ailleurs à votre figure... Tout le monde ici vous a en amitié... Voudriez-vous affliger toute la commune, dont vous êtes le maire? Car c'est toute la commune qui voudrait voir guérir la petite Charlotte... C'est comme notre petite à toutes... Voyez ce qu'il y a de gens à la porte de Mme Duchemin, pour demander des nouvelles!... On vient de leur dire sans doute que vous allez venir; les voilà qui regardent tous de ce côté... On vous attend... Vous venez, n'est-ce pas?

M. Parfouru baissa la tête, sans oser répondre; mais son attitude affaissée ne répondait que trop clairement.

— Vous refusez? dit la bouchère en lâchant le bouton de la porte et en revenant sur ses pas... Ce n'est pas possible... J'aurai mal compris!... Vous n'êtes pas capable de refuser cela!

— Vous avez raison, balbutia M. Parfouru : ce n'est pas moi qui refuse... Ce sont les lois!

— Les lois? s'écria la bouchère... C'est des bêtises, ça!... Il y a des lois pour tuer, puisqu'on guillotine, mais il n'y en a pas

pour empêcher de sauver les gens... C'est pas ça qui peut arrêter un homme comme vous... Allons! c'est entendu... Je vous laisse préparer vos drogues, et je vas annoncer à la mère que vous me suivez.

Et la brave femme sortit de la pharmacie, aussi vite que le lui permit son embonpoint.

— Je ne me pardonnerai jamais de ne pas avoir pris le diplôme de docteur! fit M. Parfouru avec désespoir.

Des larmes brûlantes roulaient sur ses joues. L'élève en pharmacie, qui rentrait, surprit encore sur son visage les traces d'une émotion violente.

—La petite Charlotte est donc plus mal? lui demanda le jeune homme.

M. Parfouru n'eut pas le temps de répondre. Une femme venait d'ouvrir brusquement la porte et s'élançait, les mains jointes, vers le pharmacien. Celui-ci pâlit en reconnaissant Mme Duchemin, la mère de l'enfant malade.

— On m'avait dit que vous consentiez à voir Charlotte, fit la pauvre femme d'une voix haletante... Mais vous ne savez peut-être pas qu'il n'y a plus une minute à perdre pour arrêter le mal... Depuis ce matin, la petite a une toux sèche qui ressemble à l'aboiement d'un chien... J'ai toujours entendu dire que c'étaient là les signes du croup.

— Contes de bonnes femmes! dit M. Parfouru, en essayant de rassurer la jeune mère par un sourire qui, malgré tout son désir de paraître rassuré, avait quelque chose de navrant... De tels symptômes peuvent être, suivant les cas, de bons ou de mauvais indices. La voix de Charlotte est-elle sonore, éclatante?

— Non, monsieur; elle est sourde et comme étouffée.

— Bon! murmura le pharmacien, en baissant la tête pour ne rien laisser lire dans ses yeux de l'angoisse qu'il subissait... Et, dans l'intervalle des quintes, entend-on un sifflement qui provient du larynx?

— Oui.

— Le timbre de la voix n'est-il pas un peu métallique, comme s'il sortait d'un tuyau de cuivre?

— Exactement.

— Les lèvres n'ont-elles pas une teinte visiblement violacée ?

— Très visiblement.

— La face est pâle ?

— Livide, monsieur !

— L'enfant n'est-elle pas somnolente, triste ?

— Oh ! triste à pleurer !... Mais vous, monsieur, qui devinez si bien son mal de loin, que ne venez-vous la voir ? Vous la guéririez peut-être !

La jeune mère saisit les mains du pharmacien et voulut l'entraîner.

— N'exigez pas de moi un acte qui me déshonorerait ! dit M. Parfouru en résistant... Mais je vous jure de faire pour vous ce que je n'ai fait pour personne ; je vais me mettre en contravention avec les règlements, qui m'interdisent de préparer une solution sans l'ordonnance du médecin.

Les traits contractés du pharmacien, les gouttes de sueur qui perlaient sur son front, l'altération de sa voix, tout annonçait l'effort qu'il faisait sur lui-même et l'importance du sacrifice qu'il croyait accomplir. Avec une rapidité extraordinaire, il prépara la solution et fixa une éponge à l'extrémité d'une baleine recourbée. Puis, remettant le tout entre les mains de son commis, il lui donna précipitamment des instructions.

— Mon élève vous accompagnera, dit-il à Mme Duchemin en la conduisant jusqu'à la porte. On croira qu'il vous porte seulement des remèdes ; mais je l'autorise à opérer lui-même... C'est tout ce que je puis faire... Ne m'en demandez pas davantage.

Il s'enfuit dans son laboratoire, où il essaya en vain de préparer quelques médicaments. Les larmes troublaient sa vue. Comme il lui fallait cependant une occupation pour distraire sa pensée, il revint à son comptoir et ouvrit un livre. Mais il ne distinguait plus les lettres, qui lui semblaient se délayer dans un empâtement sans contours.

Tout à coup, le bruit de la porte, qu'on poussait violemment, lui fit redresser la tête. Mme Duchemin venait de se précipiter dans la pharmacie.

— Sauvez ma fille ! s'écria-t-elle... Elle se meurt !.... Si vous ne venez pas, je n'ai plus d'enfant !

Le pharmacien, bouleversé, accourut et serra avec compassion les mains de la pauvre femme.

— La solution n'a donc rien fait ? demanda-t-il avec anxiété.

— Rien !... Charlotte s'agite pour respirer... Elle porte sans cesse la main à son cou, comme si elle voulait arracher quelque chose qui l'étouffe... Si ce n'est pas pour moi, si ce n'est pas pour ma fille, que vous aimiez tant, par humanité, venez, venez!

— Puisque les remèdes sont impuissants, demanda M. Parfouru, que puis-je faire ?

— Une opération, s'il le faut ! répondit la mère avec un soupir navrant.

Le pharmacien eut un cri de stupéfaction.

— La plus dangereuse des opérations ! dit-il avec épouvante... Mais les chirurgiens les plus habiles ne la font qu'en tremblant !...

— Qu'importe ! si moi, la mère, je vous y autorise !... Venez !... J'ai espoir en vous... Tout le monde croit que vous en savez autant que bien des médecins.

— Je n'ai pas, comme eux, le droit d'exercer la médecine, balbutia M. Parfouru, qui sentait avec effroi qu'il était sur le point de céder... Les règlements...

— Ah ! ne me parlez pas de règlements ! s'écria Mme Duchemin avec indignation... Est-ce que certaines sœurs de charité se laissent intimider par la loi ?... Elles n'écoutent que leur cœur, qui leur dit de secourir ceux qui souffrent !... Craindrez-vous après cela une condamnation ? Serez-vous moins brave qu'une femme ?... La vie de mon enfant est entre vos mains. Vous seul ici pouvez la sauver... Si vous l'abandonnez, tous ces gens-là, que vous voyez sur la place et qui croient que vous allez venir, tous diront, comme moi, que vous êtes un lâche !

Elle sortit, après avoir accompagné ce dernier mot d'un geste où elle avait mis toute sa colère et tout son mépris.

Il n'y a que l'amour maternel pour trouver ces inspirations. Sans calcul, sans réflexion, avec l'abondance d'une douleur qui éclate, la mère de la petite malade avait rencontré, dans cette menace de l'opinion, l'argument qui pouvait triompher le plus sûrement des folles terreurs du pharmacien.

— Elle a raison : ce serait une lâcheté ! murmura M. Parfouru, quand il fut un peu remis du coup violent qui venait de lui être porté.

Il monta précipitamment dans sa chambre, s'habilla et se munit d'une trousse qui lui avait servi quand il était étudiant. Lorsqu'il redescendit dans la pharmacie, le facteur de la poste venait de refermer la porte après avoir jeté sur le comptoir le journal de médecine auquel M. Parfouru était abonné.

Au moment de sortir, au moment de franchir ce seuil redoutable, au delà duquel il se voyait, lui maire, lui pharmacien de 1re classe, commettant une infraction à la loi et s'exposant à être poursuivi par les tribunaux correctionnels, le pharmacien eut une minute fatale d'hésitation. Machinalement, et comme pour justifier à ses propres yeux, par le plus vulgaire des prétextes, le retard qu'il mettait à exécuter sa résolution, il prit le journal, en déchira la bande et promena un regard distrait sur la première page.

Tout à coup, il pâlit et son attention fut violemment fixée par un titre imprimé en gros caractères. Ce titre en vedette semblait en effet placé là comme une sentinelle, pour lui jeter ce cri d'alarme :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU HAVRE. — PHARMACIEN. — SUBSTANCES VÉNÉNEUSES. — EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE. — CONDAMNATION.

Sous cet en-tête, plein de menaces, M. Parfouru lut avec une émotion croissante les lignes suivantes :

« Un pharmacien d'Harfleur, M. de B***, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel du Havre, dans des circonstances où il semblait avoir plutôt rempli un devoir d'humanité que commis une contravention ou un délit.

« L'enfant d'un sieur Lallemand, habitant Harfleur, était atteint du croup ; il étouffait. On cherchait le médecin ordinaire de la famille ; il était absent et ne pouvait être auprès du malade que quelques heures plus tard, c'est-à-dire trop tard. Le père va trouver le pharmacien de l'endroit et le supplie de venir auprès de son enfant. Le pharmacien refuse d'abord, objectant que son devoir professionnel le lui défend ; enfin, il cède, se rend chez

Lallemand, constate que l'enfant est en danger immédiat de mourir du croup et lui administre une potion d'ipéca pour provoquer des vomissements.

« Le médecin arrive quelques instants après et approuve le traitement suivi par le pharmacien ; cependant il le modifie.

« L'enfant, malgré ses soins, meurt dans la nuit.

« M. de B*** a été poursuivi devant le tribunal correctionnel du Havre sous prévention de deux contraventions : 1° vente de substances vénéneuses ; 2° exercice illégal de la médecine.

« Le tribunal, tout en fixant la peine au minimun, a cependant admis l'existence des deux contraventions et condamné M. de B*** à un franc d'amende pour chacune d'elles. »

Après cette lecture, M. Parfouru resta quelque temps atterré.

— Quel avertissement! pensa-t-il... Ainsi, pour avoir administré seulement une potion d'ipéca, les tribunaux condamnent à l'amende!... Et moi, qui me disposais à faire, malgré la défense de la loi, une des opérations les plus périlleuses de la chirurgie!... Mais ce ne serait plus l'amende; ce serait la prison, le déshonneur!... Je serais un repris de justice!... J'aurais un dossier!

A cette idée, le pharmacien devint livide.

— Cependant, murmura-t-il en hésitant encore, je ne peux laisser mourir cette enfant, sans essayer de la sauver.

Il faisait un pas vers la porte, puis reculait aussitôt comme épouvanté, suivant qu'il obéissait aux conseils de son cœur ou qu'il écoutait la peur folle qu'il avait de commettre une illégalité.

Tout à coup, il s'élança dans l'escalier qui conduisait à sa chambre. Après avoir pris un portefeuille dans un compartiment de son secrétaire, il descendit précipitamment, traversa le jardin et ouvrit une petite porte qui donnait sur un chemin désert. Il le suivit en courant à toutes jambes.

Au bout du chemin, il traversa la grande cour d'une ferme et entra dans une vaste cuisine, où deux paysans causaient en buvant auprès d'une table. L'un de ces hommes, d'une taille élevée, gros à l'avenant, le teint enluminé par maintes pipes

d'eau-de-vie, était un des éleveurs les plus connus du pays.

— Maître Bunel, lui dit le pharmacien sans préambule, vous n'avez pas encore vendu la Brettevillaise?

— Non, monsieur le maire, répondit le maître du logis en soulevant sa haute casquette; mais ça ne tardera pas, si cet homme-là veut être raisonnable... Je viens de lui en refuser trois mille francs...

— Et vous en voulez?

— Au moins quatre mille.

— Je vous les donne!

A ces mots, M. Parfouru prit dans son portefeuille quatre billets de mille francs, qu'il posa sur la table.

— Un instant! s'écria le paysan qui était venu faire des offres... Je n'ai pas dit mon dernier mot!

— Une surenchère! fit M. Parfouru avec impatience... Je n'ai pas le temps d'attendre. Voici mille francs de plus!...

Le paysan resta interdit et regarda, bouche béante, l'éleveur qui ramassait les billets.

— Et maintenant, attelez-moi le cheval sur votre tilbury, dit M. Parfouru au vendeur. Vous ne refuserez pas de me louer votre voiture pour une course? Partons!

Il sortit, suivi du maître du logis. Tandis que l'éleveur attelait le cheval à la voiture, M. Parfouru lui posa vivement plusieurs questions.

— Je sais que vous allez au chef-lieu avec cette bête-là en une heure; et c'est pour cela que je vous l'ai achetée. Mais peut-elle faire la course en moins de temps?

— Oui.

— Et revenir du même train?

— Oui, mais en s'échauffant.

— Et, si on la poussait davantage, de manière à gagner, par exemple, une demi-heure sur l'aller et le retour?

— Elle le ferait... seulement, je ne répondrais pas des suites.

— Bien! fit M. Parfouru en sautant dans le tilbury.

Il fouetta le cheval, qui partit comme un trait.

A l'entrée d'un des faubourgs du chef-lieu, M. Parfouru sonna à la porte d'un médecin qui avait fait ses premières

études avec lui. Par un hasard qui lui parut de bon augure, le docteur venait de rentrer. M. Parfouru, en quelques mots, mit son ancien camarade au courant de la situation et le décida à l'accompagner sur-le-champ.

On repartit avec une rapidité vertigineuse. Dans les villages que traversait la voiture, on se mettait aux portes pour voir passer les voyageurs, qu'on croyait à la merci d'un cheval emporté.

Plusieurs fois le docteur voulut obliger son ami à ralentir l'allure du cheval, mais M. Parfouru n'écoutait aucune observation. Lorsqu'on arriva à l'entrée du bourg de Corseville, le cheval s'abattit et les deux voyageurs furent lancés sur la route. Le pharmacien se releva le premier et courut vers son ami.

— Tu n'es pas blessé? lui dit-il. Bien! Suis-moi. Je cours annoncer ton arrivée. Cette nouvelle peut avoir une heureuse influence sur la malade.

Il gagna en courant la place du bourg. Les voisins, qui stationnaient à la porte de l'enfant, s'écartèrent pour le laisser passer.

Au moment où il allait entrer, il se heurta contre les volets qu'une femme poussait de l'intérieur.

— Que faites-vous donc? dit-il à la bouchère, qu'il venait de reconnaître.

— Ce qu'on fait quand la mort a passé dans une maison! dit la femme durement.

— Quoi! la petite Charlotte?...

— Vous deviez vous y attendre, puisqu'elle est morte par votre faute!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Deux mois environ après la mort de l'enfant, une explosion épouvantable mit en émoi tous les habitants de la grande place du bourg. Une épaisse fumée, qui sortait par les glaces brisées de la pharmacie, désigna bientôt le théâtre de la catastrophe.

Les voisins accoururent. Dans la première pièce on trouva l'élève de M. Parfouru, entouré de débris, sans blessures, mais tremblant de peur. On pénétra aussitôt dans la seconde pièce qui servait de laboratoire au pharmacien.

Là, au pied du fourneau, on aperçut le corps de M. Parfouru, étendu sur le sol et entouré de flammes. Le cadavre était horriblement défiguré. Sur le fourneau on voyait encore un fragment du vase de fonte qui avait éclaté. Le reste avait disparu et s'était dispersé comme une mitraille, trouant les murs et brisant les vitres, après avoir tué l'expérimentateur.

L'élève en pharmacie, interrogé, déclara que, depuis quelque temps, son patron s'occupait passionnément de recherches importantes sur les matières explosibles. L'idée d'un suicide ne vint à personne.

M. Parfouru n'avait négligé aucune des précautions qui devaient faire attribuer sa mort à un accident. Les prêtres ne se refusèrent pas à accompagner son corps à sa dernière demeure.

Il eut à son enterrement un clergé nombreux, une escorte de pompiers, des délégués de l'administration départementale.

Il mourut comme il avait vécu, avec le respect des convenances sociales et dans la crainte de l'opinion.

Gaston LAVALLEY.

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

L'Opéra-Comique, qui ne nous a point accoutumés à une telle abondance de biens, vient, en une semaine, de nous donner *Lakmé*, le nouvel ouvrage de M. Léo Delibes, et de nous rendre *Carmen*, la dernière partition de Georges Bizet.

En nommant ici, en même temps, ces deux opéras, je ne prétends établir entre eux aucune comparaison; je veux dire seulement que l'un et l'autre sont d'un tempérament essentiellement différent de celui des œuvres du répertoire courant de la salle Favart et que leur double succès n'ira pas sans porter quelque atteinte aux traditions du genre.

Pour ne parler tout d'abord que de *Lakmé*, — la première en date, — il faut bien reconnaître que, malgré le dialogue obligatoire, elle n'est rien autre chose qu'un drame lyrique et un drame lyrique de forme simple, dédaigneux de toutes les prétendues habiletés de la vieille rhétorique dramatique. Je ne sais ce que penseront les conservateurs du musée musical des antiques de cette évolution de M. Carvalho vers un genre à la fois plus rationnel et plus conforme aux aspirations de l'école moderne; je ne sais s'il ne s'étonnera pas lui-même de se voir en pareille aventure; mais ce qui demeure certain, c'est que voilà la poétique nouvelle substituée aux procédés primitifs et que les auteurs de *Lakmé*, qui furent ceux de *Jean de Nivelle*, ont singulièrement modifié leur manière, depuis ce dernier ouvrage, dans

lequel ils avaient essayé d'associer les gaîtés de l'opéra bouffon aux émotions du drame lyrique et même historique; car, s'il m'en souvient bien, il n'y allait de rien moins alors que de la mise en œuvre d'un épisode de l'histoire de France.

*Lakmé* est une conception à la fois moins ambitieuse et plus haute. Il ne s'agit plus que d'une idylle dramatiquement dénouée, et dont la couleur indo-européenne a beaucoup de charme et de piquant. Le *Mariage de Loti,* que tout le monde a lu naguère dans la *Nouvelle Revue* et qui fut la révélation d'un talent d'une exquise délicatesse littéraire, n'est pas étranger à l'heureux évènement de la naissance de *Lakmé*.

Mais la petite sauvage Rarahu, fleur frêle au parfum capiteux, éclose au bord des eaux océaniennes, donnant et recevant l'amour, sans que rien des évènements communs de la vie, rien des passions étrangères se mêle à son existence, ne pouvait guère se transplanter dans le milieu où, malgré des efforts constants vers la vérité, la convention théâtrale s'impose comme une loi.

Il a donc fallu, pour que l'Opéra-Comique trouvât son compte à cette affaire, aller chercher dans quelque autre pays une fable analogue à ce doux roman de Rarahu et de Loti, qui a touché et charmé bien des cœurs.

On a imaginé Lakmé, et l'on a évoqué, pour l'y faire vivre, cette Inde mystérieuse où la civilisation anglaise se heurte à tout instant à la foi puissante ou, si l'on veut, au fanatisme de la race vaincue; où vivent ensemble, sans se confondre, le brahmane et le clergyman, les misses vaporeuses et les filles des pagodes à la peau de bronze clair, où il y a encore, par les nuits lumineuses, des rugissements de fauves et des appels sinistres d'êtres humains, où les fleurs les plus belles ont les poisons les plus subtils; où l'Européen se sent vaguement enveloppé d'une trame invisible, incessamment menacé d'un péril indéfini, dont la conscience lui rend la vie à la fois plus irritante et plus séduisante.

Le théâtre doit beaucoup à cette Inde si féconde, d'où nous vient aujourd'hui Lakmé, fille du brahmane Nilakantha, élevée dans la virginale retraite du temple paternel, aimée par le lieu-

tenant Gerald, un beau cavalier de l'armée anglaise, amoureuse bientôt et bientôt aussi victime de son amour.

C'est un conte joli et touchant, en trois chapitres, qui se serait suffi à lui-même, se fait écouter avec plaisir, et, dépouillé de détails et d'épisodes destinés à dissimuler la simplicité du fond, pourrait, à la rigueur, être dit sans recourir aux multiples ressources de la prose.

II

Dans l'enclos plein de fleurs, d'arbres et de lianes
D'un jour mystérieux vaguement éclairé,
Un temple familier interdit aux profanes
Monte sous les rameaux du banyan sacré.

Au seuil, veille, accroupi, levant sa tête énorme,
L'éléphant Ganésa, dieu bon, sage et prudent.
Un lotus bleu fleurit dans sa droite difforme ;
Il rêve, extasié, loin du soleil ardent.

Dans le recueillement sacré de la nature,
Nulle voix ne s'entend au loin, sinon la voix
D'un ruisseau frais, perdu sous la sombre verdure
Et qui s'en va disant sa chanson par les bois.

Là, vit Nilakantha, le vieux brahmane austère,
Gardant jalousement dans le blanc sanctuaire
Lakmé, sa fille, — idole et prêtresse à la fois.

Le jour naît. Voici l'heure où saluant l'aurore
L'hymne des purs croyants plane dans l'air sonore...
Comme un écho du ciel dans le temple profond
Une prière calme et douce lui répond.

La porte lentement s'ouvre. — Sous ses longs voiles,
Lakmé paraît alors, solennelle, et pourtant
Laissant voir en ses yeux pleins de lueurs d'étoiles,
Sous sa fierté d'idole une grâce d'enfant.

Ses cheveux d'ambre roux coiffés de la tiare
Roulent confusément dans l'or de ses colliers.
Muette, elle descend les larges escaliers,
Et la foule asservie à son charme bizarre
Se prosterne et l'adore avec ravissement.

Seule bientôt, Lakmé fait glisser doucement
Les lourds émaux chargeant son col et sa poitrine,
Les anneaux de métal serrant sa jambe fine
Et les cercles d'argent passés à ses bras nus.

Elle court dans les fleurs; elle n'est plus déesse!
Sa liberté l'enivre et son âme sans cesse
Lui parle vaguement de bonheurs inconnus.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Et quand elle revient, les mains pleines de roses,
Un homme est devant elle, un barbare, un de ceux
Qui tiennent sous le joug ses parents et ses dieux!

Or, bien qu'en frémissant elle songe à ces choses,
Elle n'ose pourtant trahir l'audacieux!

Lui, demeure attendri, fasciné, devant elle.
A cette Ève apparue en sa grâce mortelle,
Il murmure des mots brûlants comme du feu!

Et quand la chaste nuit monte dans le ciel bleu,
Quand l'étranger a fui, cédant à ses prières,
Lakmé se ressouvient des paroles dernières
Qu'il a dites pour elle en son ardent adieu!

En son sein frissonnant une autre âme palpite,
Une part de son cœur s'envole aussi là-bas.
Elle devrait haïr cet homme qui la quitte,
Et ses lèvres déjà le rappellent tout bas.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le brahmane a facilement deviné le secret de sa fille; pourtant il ne connaît pas l'homme qui a ainsi troublé son repos. Il vient à la ville, espérant le découvrir. Il le découvre en effet.

Gerald retrouvant Lakmé sur la place publique, où elle chante une de ces complaintes populaires aimées des Hindous, se trahit par un cri. Nilakantha aussitôt dispose tout pour une prompte vengeance.

Pour assurer cette vengeance, il abandonne Lakmé un instant. Gerald ne tarde pas à la rejoindre. Des aveux s'échangent; Gerald va suivre la jeune fille, quand tout à coup dans l'ombre une arme étincelle. Le brahmane a frappé Gerald d'un coup de poignard et s'éloigne aussitôt, laissant Lakmé en larmes agenouillée devant le corps de son amant. Mais, aveuglé par sa fureur, il n'a pas vu que son arme n'avait fait qu'une légère blessure et que le sang versé allait féconder ce germe d'amour enfermé dans le cœur de son enfant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Lakmé et Gerald ont fui ensemble. Ils sont allés se cacher au plus profond de la forêt. De grandes fleurs versent sur leurs fronts rapprochés le parfum enivrant de leurs calices, des milliers d'oiseaux chantent autour d'eux, des traînées de soleil mettent dans les clairières des lueurs joyeuses. L'amour s'épanouit comme les fleurs; le monde est oublié, ou plutôt il n'y a plus au monde que deux cœurs qui battent l'un près de l'autre au milieu du grand murmure des feuilles.

Gerald ne pense plus ni à sa fiancée, ni à son pays. Voici pourtant que tout à coup, au delà des profondeurs bleuâtres de la forêt, troublant le gazouillement des oiseaux et les caresses de la brise, retentissent au loin les fifres et les tambours de son régiment.

C'est son devoir qui le rappelle, et son cœur est troublé profondément! Lakmé devine qu'il y a en lui quelque chose de plus fort que l'amour. Elle ne veut pas le retenir, mais elle n'est point résignée à le perdre. Elle presse alors sur ses lèvres une fleur de datura, une fleur aux sucs mortels; et, dans les bras de son bien-aimé, elle expire, le faisant libre par sa mort, lui souriant déjà dans l'immortalité.

## III

Tel est le roman d'amour de Gerald et de Lakmé. — A dessein, j'ai négligé, comme je l'ai dit, les épisodes qui n'y apportent ni dramatiquement, ni musicalement, aucun réel élément d'intérêt et qui, plutôt, en alourdissent la trame.

L'officier Frédéric qui s'efforce de détourner Gerald de sa passion; miss Ellen et miss Rose, fille et nièce du gouverneur de la ville près de laquelle et dans laquelle se passe l'action; mistress Bentson, gouvernante des deux jeunes filles, dont l'une est, comme de juste, la fiancée de Gerald,— voilà autant de personnages qui n'ont pas même pour exister l'excuse d'un contraste à établir entre les mœurs européennes et les mœurs hindoues.

Le régiment qui passe au loin tandis que Gerald s'oublie aux pieds de Lakmé, dans cette forêt dont elle lui a fait un paradis, aurait suffisamment caractérisé le lien qui doit rattacher et ramener le jeune homme aux devoirs de sa vie régulière ; le fifre et le tambour entendus tout à coup, au milieu de l'extase amoureuse du tableau final, eussent remplacé parfaitement l'ami Frédéric, dont les remontrances morales sont à coup sûr bien moins éloquentes que cette petite marche militaire dont chaque sonnerie doit avoir son douloureux écho dans le cœur de l'oublieux.

En dépit de ces légères réserves, *Lakmé* est un charmant poème, comme M[lle] Van Zandt est une charmante Lakmé, dont la grâce native et l'adorable naïveté se prêtent merveilleusement à la réalisation de cette forme entrevue dans un rêve poétique et que peu d'autres pourront nous restituer comme elle.

M[lle] Van Zandt sera Lakmé, comme M[me] Galli-Marié a été Mignon.

Je ne parle pas encore ici de la cantatrice, mais seulement de l'artiste au point de vue de la composition du rôle, figure à la fois chaste et provocante, moins voluptueuse que Rarahu, mais faite pour éveiller les mêmes sensations en gardant la mesure que le théâtre impose.

MM. Edmond Gondinet et Philippe Gille ont tiré grand parti

des précieux dons naturels de M[lle] Van Zandt; elle sera pour beaucoup dans leur succès, mais elle leur devra aussi beaucoup du sien.

Une mise en scène très pittoresque, des décors d'une couleur merveilleuse, notamment celui du troisième acte qui est de M. Lavastre jeune, une figuration fort bien réglée, un ballet d'un éclat tout asiatique, contribueront aussi à ce succès dont il faut, comme de juste, reporter la meilleure part à la musique de M. Léo Delibes, qu'il me reste maintenant à apprécier.

## IV

Personnalité très sympathique, M. Léo Delibes n'est pas seulement un compositeur de talent: il est un compositeur heureux; cet accord entre la fortune et la valeur d'un homme est chose assez peu courante pour qu'on la doive noter.

Il serait difficile de citer dans le répertoire de l'auteur de *Lakmé* une œuvre qui soit obscurément tombée, qui n'ait, par quelque point brillant, séduit le public et contribué pour sa part à édifier cette réputation de musicien aimable, élégant, gracieux et spirituel dont il jouit pleinement aujourd'hui.

A tous ses titres à la faveur d'un public sur lequel sa manière exerce une action très directe et très vive, il cherche à en ajouter d'autres chaque fois qu'il revient au théâtre avec une œuvre nouvelle.

Après une longue carrière consacrée à la musique de genre, après d'heureux débuts à l'Opéra où il a donné, entre autres ouvrages, un des plus délicieux ballets du répertoire, *Coppelia*, on l'a vu dans *le Roi l'a dit* prendre le ton de l'opéra comique classique, et dans *Jean de Nivelle* s'essayer à la grande musique dramatique, autant que le lui permettaient les développements d'un sujet dont le genre n'apparaissait pas très nettement défini. Aujourd'hui, le voilà aux prises avec un drame lyrique, d'un caractère poétique et tendre, d'un orientalisme tempéré, où le tragique du dénouement s'illumine d'un sourire d'amour.

C'est bien là, semble-t-il, d'après l'expérience que nous venons d'en faire, une œuvre telle qu'il la faut pour mettre en

valeur les qualités dominantes de M. Léo Delibes et ne pas l'entraîner trop vers le domaine de l'épopée et les noirceurs de la tragédie.

Il sait charmer et toucher; il n'aura point par surcroît, avec ces dons heureux, l'ambition d'être terrible, et préférera toujours les modulations de la flûte, les chansons mélancoliques du hautbois à l'éclat strident des cuivres. Il se préoccupe plus de séduire que d'étonner, et, débarrassé du souci de faire grand, il s'efforce de faire juste, ce dont il convient de le louer hautement.

Les éloges, d'ailleurs, ne lui ont pas manqué au sujet de *Lakmé;* en quelque estime que l'on tienne son mérite, il ne faut point chercher à renchérir sur ces éloges, qui vont parfois en leur banalité jusqu'à offenser, j'imagine, le sens délicat de celui qui les reçoit, et le mettre en garde contre la sincérité de celui qui les donne.

Je dirai donc simplement, en jugeant d'ensemble la partition de *Lakmé*, quelle impression elle me cause. J'y vois M. Léo Delibes très soucieux de se mettre en parfaite concordance d'inspiration avec son sujet, très soucieux aussi de faire valoir les qualités vocales de ses interprètes, ce qui est bien naturel quand ceux-là s'appellent M^lle^ Van Zandt, voix légère d'une ténuité et d'une agilité précieuses, et M. Talazac, organe généreux et pur, auquel conviennent ces effets d'expansion terminale des phrases dont il use si fréquemment avec un si véritable succès.

La musique de *Lakmé* n'apparaît pas comme ce que l'on appelle bourgeoisement de la musique « savante ». Elle l'est pourtant; mais sa science est discrète, afin de ne point faire tort à sa grâce. D'autre part, malgré l'occasion favorable sous le ciel enflammé de l'Inde, elle ne se berce point trop dans le hamac de Félicien David, déjà fatigué par beaucoup d'orientalistes musicaux, et sait relever d'un trait piquant ou lumineux les harmonies flottantes qui forment pour ainsi dire les dessous de l'œuvre.

Parfois la note légère et rieuse de l'Opéra-Comique des anciens jours reparaît au courant de la partition, dont l'accent

général est tout autre. Cette note n'est point déplaisante en elle-même, le musicien étant de ceux qui savent le mieux la donner, mais elle rompt parfois trop vivement l'harmonie de l'ensemble, et j'estime, pour mon plaisir personnel, qu'elle y est trop voulue et plutôt nuisible qu'utile.

Je n'entrerai pas dans le détail de cet opéra sans mettre encore à l'actif du compositeur une qualité bien rare chez ceux qui écrivent pour le théâtre : la sobriété et la mesure dans l'ordonnance de ses morceaux.

L'ouvrage débute par un prélude de moyenne longueur, dans lequel se reconnaissent, ou pour mieux dire s'annoncent, la phrase caractéristique du rôle de Lakmé, le motif principal d'un duo d'amour que nous retrouverons au second acte, et surtout une marche religieuse également placée dans cet acte. Ce prélude, d'un mouvement très largement indiqué vers sa conclusion, et qui se ralentit au moment où le rideau va se lever, s'enchaîne avec le chœur et la prière composant l'introduction scénique de l'ouvrage.

Ce chœur des soprani, des ténors et des basses, composant la foule groupée autour du brahmane Nilakantha, amène sans effort la prière de Lakmé, chantée du fond du temple :

Blanche Dourga, protégez-nous !

Le morceau est d'une couleur claire et fraîche ; la harpe le ponctue de notes lumineuses du plus heureux effet, donnant une impression tout à fait printanière, qui se retrouve encore dans le duo entre Lakmé et Mallika, une de ses compagnes :

Sous le dôme épais où le blanc jasmin
A la rose s'assemble,
Ah ! glissons en suivant
Le courant.

Cette page, des meilleures, est suivie d'un quintette que je goûte peu, malgré la légèreté et la franchise de son allure. Il est au nombre de ces épisodes écrits en vue des contrastes, que j'ai signalés en commençant, et dont il me semble qu'on doit contester l'opportunité, bien qu'on n'en condamne pas la forme.

Il est dit par Ellen, Rose, mistress Bentson, Gerald et Frédéric, entrés un peu à la légère dans l'enclos de Nilakantha.

Autrement intéressant est l'air de Gerald resté seul et prenant tour à tour sur l'autel de Ganésa les bijoux un instant abandonnés par Lakmé.

Fantaisie aux divins mensonges,
Tu reviens m'égarer encor !
Va, retourne au pays des songes,
O Fantaisie aux ailes d'or.

Les strophes de Lakmé : « Les fleurs me paraissent plus belles ! » un andante qui s'anime peu à peu et s'achève en une expression très intense de béatitude et de volupté encore inconsciente, préparent le duo de la rencontre, dans lequel Gerald jette pour la première fois dans ce jeune cœur de brûlantes phrases d'amour.

Ce duo, plein d'émotion et d'ardeur juvénile, est comme la préface du poème de tendresse qui va se développer en deux autres duos, formant la partie essentielle du second et du troisième acte.

Un entr'acte-marche précédant le second acte a été fort remarqué ; fifres et tambours s'y associent pour apporter à Gerald le souvenir de la mère patrie, dont son cœur l'éloigne. On trouve là aussi et liée à cette marche une scène populaire très vivante, à travers laquelle se glissent les airs de danse formant le divertissement. La musique de ce divertissement est d'un dessin original ; des instruments persans et hindous l'accompagnent bizarrement sur un mode étrange, qui fait de cette page une petite curiosité musicale, telle qu'on en rencontre dans les partitions de Massenet et de Saint-Saëns.

Dans la suite de l'acte, après les belles stances de Nilakantha : « Lakmé, ton doux regard se voile », que M. Cobalet a excellemment chantées, je rencontre la scène et la légende de la fille du paria, morceau écrit évidemment en vue de M[lle] Van Zandt et dans lequel elle peut déployer toutes ses qualités de virtuose.

Il y a là un certain *mi* dont on se plaît à parler ; cette note décrochée comme une timbale à la flèche d'un mât de cocagne,

est un de ces effets dont je suis toujours médiocrement touché; il ne m'a pas empêché pourtant d'apprécier l'ingénieuse économie du morceau et son amusant accompagnement de typophone, imitant le tintement cristallin des clochettes.

Mlle Van Zandt a trouvé là et un peu plus loin, avec le duo-romance dans lequel se révèle et éclate son ardent amour pour Gerald, l'occasion d'un véritable triomphe.

Le chœur des brahmanes, amis de Nilakantha et unis contre Gerald : « Des siens séparons le coupable », et la marche de la déesse Douga, formant finale, complètent brillamment cet acte dans lequel la petite sonnerie des fifres a ramené un instant notre souvenir vers un épisode du même genre qui fut et qui est resté un des attraits musicaux du premier acte de la *Carmen* de Georges Bizet.

Un nouvel entr'acte sert de prélude aux dernières scènes de l'ouvrage. C'est une symphonie lentement développée, dans laquelle s'accuse déjà la couleur funèbre du dénouement et que traverse le motif principal du duo-romance de l'acte précédent.

Abstraction faite du trio : « Réveillez-vous, gentil rêveur », dit par les deux misses et par le lieutenant Frédéric, et qui vient encore là se jeter inopportunément à travers la poésie réelle du dénouement musical, je citerai, comme méritant d'être entendu et réentendu, tout le dernier acte, dans lequel s'enchaînent une berceuse de Lakmé : « Sous le ciel tout étoilé », la cantilène : « Ah ! viens dans cette paix profonde » supérieurement chantée par Talazac, le duo et le finale embrassant le délicieux passage dans lequel Gerald écoute au milieu du bruissement de la forêt, du chant des oiseaux et des phrases amoureuses de Lakmé, les lointaines sonneries de son régiment qui s'éloigne, enfin la scène du sacrifice volontaire de la pauvre petite idole pressant sur ses lèvres la fleur qui doit la tuer et faire libre pour toujours celui qu'elle aime!

Interprétation très remarquable. J'ai parlé au courant de cette analyse de Mlle Van Zandt, de M. Talazac, de M. Cobalet. Je veux citer aussi Mlle Frandin pour son duo du premier acte, dans le rôle de Mallika; Mlles Remy, Molé et Pierron et M. Barré représentant ce quatuor européen qui me déplaît, mais en

somme le représentant à merveille, et auxquels il convient de faire leur part de louanges.

L'orchestre s'est fort distingué sous la conduite de M. Danbé. L'instrumentation de M. Léo Delibes est d'une variété et d'une richesse qui ne sauraient s'accommoder d'une médiocre exécution.

Quant aux décors et aux costumes, je crois avoir dit qu'ils étaient fort réussis. Je le redis volontiers pour terminer sur un éloge à l'adresse d'un théâtre qui, s'il nous donne peu d'œuvres, sait au moins les bien choisir et les bien présenter.

## V

Si je voulais évoquer, à propos de *Carmen*, la figure du compositeur de ce chef-d'œuvre musical, je dépasserais les limites que je dois ici m'imposer, tant j'aurais de choses à dire sur cette exquise nature d'artiste.

Cette figure était là devant nous, l'autre soir, à l'Opéra-Comique, ravivant en nos cœurs un souvenir attendri. Le temps est proche où le public, réparant l'injustice du passé et plaçant à son véritable rang G. Bizet, longtemps méconnu, comme il y a placé H. Berlioz, il sera opportun de dire ce que fut l'auteur des *Pêcheurs de Perles,* de la *Jolie Fille de Perth,* de *Djamileh,* de l'*Arlésienne* et de *Carmen,* ce qu'il aurait pu être si la mort ne l'avait si cruellement et si prématurément frappé, de le voir revivre dans ses lettres, dans ses projets confiés aux amis des derniers jours, de recueillir les traits de son caractère et de noter les tendances de son esprit.

Il faut aujourd'hui parler seulement de *Carmen,* dont la rentrée triomphale à la salle Favart est faite pour dédommager ceux qui ont aimé G. Bizet, comme ils admirent son œuvre, de l'accueil assez froid réservé naguère à cet ouvrage.

La partition, il est vrai, pourrait être tout d'abord mise à part en cette affaire. Ce fut le sujet surtout qui choqua l'abonné de l'Opéra-Comique et lui parut tout à fait condamnable sur un théâtre réservé, selon lui, probablement, aux polissonneries musquées du lieutenant de la *Dame Blanche.*

Cette *Carmen* est une fille, peinte par Mérimée d'une couleur très vivante; une fille, peut-on dire sans qu'il soit besoin d'ajouter un qualificatif à ce mot; mais, en somme, elle ne se vend pas, dans la pièce du moins : elle n'y a que des caprices. Elle aime José et le lui prouve; elle le quitte pour Escamillo et ne s'en cache pas. Cela est très vilain, incontestablement, mais au moins pourrait-on, à la rigueur, l'expliquer aux pensionnaires innocentes qu'on mène à l'Opéra-Comique quand elles ont bien étudié leur piano, plus naturellement qu'on ne leur expliquerait le sens de certain madrigal du bel officier de la *Dame Blanche* dont je parlais tout à l'heure.

L'étranger, qui passe pour pudibond, a montré, depuis huit ans, moins de réserve ou moins de corruption que le Parisien. Il a adopté et applaudi *Carmen* sans y entendre malice, et c'est à ce long succès d'outre-mer et d'outre-monts que nous devons le retour tardif d'une partition qui n'aurait jamais dû quitter l'affiche.

Il ne doit plus exister maintenant aucun nuage entre le public et les auteurs. On a, çà et là, corrigé la verdeur de quelques mots et amendé un peu les caractères ou, tout au moins, veillé à ce que l'interprétation n'en accentuât pas trop les saillies. Carmen, que Mme Galli-Marié nous avait montrée dans toute sa fougue espagnole, dans toute l'insolence de son vice, nous a été présentée par Mlle Isaac sous des traits moins violents et avec des allures moins provocantes. On est même allé assez loin dans ce travail de correction morale. Tout le second acte, qui se passait dans une posada hantée seulement, lors de la création, par deux ou trois jolies filles, est devenu le cadre d'un tableau chorégraphique dont l'innocence est désormais incontestable. La morale est donc sauvée!

Reste la musique dont le salut n'était pas douteux. Avec quelle joie nous l'avons retrouvée, cette délicieuse partition d'un esprit si charmant, d'une finesse et à la fois d'une force si grandes! Et que sont devenues les théories de ceux qui naguère appelaient G. Bizet un wagnérien et lui contestaient tout sens dramatique?

Il serait difficile de trouver au théâtre une partition plus

logiquement dramatique, plus serrée de forme et plus abondante en motifs que celle de *Carmen*. De cette abondance, G. Bizet semble parfois se soucier comme d'un défaut; son idée, éclose nette et claire, s'enveloppe alors des richesses de l'instrumentation au point de disparaître aux yeux ravis qui la suivaient; mais comme il sait au besoin la ressaisir, la relever et la représenter plus brillante et plus pure! Tous les passages qui, dès la première audition, s'étaient classés dans l'estime du public, ont retrouvé leur succès; d'autres, qu'on avait d'abord moins appréciés, sont venus s'y adjoindre.

L'épisode de la garde montante, avec son chœur de gamins si pittoresque et si gai, la habanera de Carmen, le duo de Micaëla et de José, la dispute des cigarières et la séguidille, ont été, pendant tout le premier acte, l'occasion de bravos et de *bis* multipliés même jusqu'à l'excès.

L'entr'acte, la chanson de la gitana, le quintette des contrebandiers, le duo auquel la retraite des dragons d'Alcala donne un accent si vif, autant de points lumineux à signaler au second acte, dont le plus gros effet reste toujours acquis aux couplets du toreador.

Le troisième acte, avec le trio des cartes et le remarquable ensemble qui le termine, le dernier tableau du toril, d'une couleur si chaude et d'une passion si intense, ont achevé d'assurer la fortune complète de l'œuvre.

Et c'est bien ici vraiment l'œuvre elle-même qui a triomphé! Elle ne doit rien, ou elle ne doit que très peu de chose à une interprétation fort au-dessous de ce que l'on en attendait.

M[lle] Isaac a fait convenablement valoir les principaux traits du rôle de Carmen; M[lle] Merguillier a traduit agréablement mais faiblement les parties dont se compose celui de Micaëla; M. Stephane n'a pu que jouer en bon comédien, une indisposition le privant d'une partie de ses moyens vocaux; M. Taskin a pris de trop haut le rôle cavalier d'Escamillo, et cette solennité lui a grandement nui; enfin, tout cela, chœurs compris, a manqué de relief et de mordant.

La hâte des études en est la cause; *Lakmé*, dont on a dû assez exclusivement s'occuper, a bien eu aussi son influence sur

ce résultat de la première soirée. Quelques représentations remettront tout en ordre : les voix un peu éteintes se ranimeront, les mouvements un peu dénaturés se régulariseront et *Carmen* reprendra définitivement cette vivacité et cette souplesse d'allures dont la première interprétation musicale nous a laissé le souvenir.

Louis GALLET.

---

## DRAME ET COMÉDIE

### I

Voici un fin régal pour les amateurs des choses du théâtre : une brochure sur la mise en scène, par M. Émile Perrin, administrateur général de la Comédie-Française ; cette brochure sert de préface au dernier volume des *Annales du Théâtre*, dont MM. Stoullig et Noël poursuivent la publication avec autant de talent que de zèle.

S'il est un homme qui puisse en toute compétence écrire sur cette matière spéciale, c'est bien M. Émile Perrin. Successivement directeur de l'Opéra-Comique, du Grand-Opéra et du Théâtre-Français, il a fait de la mise en scène un art véritable, une branche de l'art dramatique, presque une œuvre de littérature et de poésie. Ce mérite, qu'on ne songeait pas à lui refuser, lui a été contesté cependant par un des maîtres de la critique, M. Francisque Sarcey.

Quoique d'ordinaire le Théâtre-Français ne réponde pas aux attaques dont il est l'objet, M. Perrin a cru devoir faire une exception pour M. Sarcey ; il a eu raison, puisque le juste désir de se défendre lui a donné l'occasion d'écrire un traité excellent sur la mise en scène et de prouver qu'il est, à ses heures, un écrivain de haute valeur et un polémiste de bonne race. Je n'en donnerai pour preuve que le début de sa lettre à M. Sarcey :

« Vous le rappelez-vous comme moi, monsieur?

« C'était lors du voyage de la Comédie-Française à Londres,

en 1879. Vous aviez suivi la Compagnie ; vous lui aviez promis d'être son historiographe, ce qui était un grand honneur pour nous.

« Dans ce temps-là, votre plume m'était plus clémente. Vous n'aviez point encore entrepris contre l'Administrateur actuel de la Comédie-Française cette campagne que vous poursuivez avec la ténacité qui est un des traits de votre caractère, une des forces de votre talent. Nous étions dans des relations tout à fait amicales et vous voulûtes bien accepter un dîner à *Brunswick-Hôtel*, que j'habitais, Jermyn-Street. Je vous avais promis, — un peu légèrement, je l'avoue, — de vous faire manger à Londres un vrai filet de bœuf parisien, et j'avais fait, à cet égard, au maître d'hôtel les plus expresses recommandations. Il me faussa cruellement parole. Ce n'est pas de cette déception, j'en suis sûr, que vous m'avez gardé rancune ; mais ce mauvais dîner m'est resté sur la conscience, et, si j'étais superstitieux, je croirais qu'il m'a réellement porté malheur. »

Tout s'explique ! C'est la faute de l'Angleterre. On nous permettra de féliciter un écrivain qui, en ce temps de polémiques violentes, sait garder la réserve, l'élégance du style, et s'en aller au combat le sourire aux lèvres, une rose à la boutonnière, si toutefois le souvenir d'un beefsteak manqué peut ressembler à une rose.

Toute irritation mise ainsi de côté, grâce à ce bon goût d'homme du monde, M. Perrin entre dans le vif de la question :

« Entendons-nous bien d'abord sur ce mot « mise en scène ». Il est d'origine moderne, on en abuse un peu, et je crois qu'on le détourne parfois de sa signification propre. Je vais essayer de le bien définir.

« Il faut admettre que toute pièce de théâtre est faite pour être représentée. Quelle que soit la supériorité de l'œuvre, qu'elle s'appelle *le Cid* ou *Polyeucte*, *Andromaque* ou *Britannicus*, *le Misanthrope* ou *les Femmes Savantes*, c'est seulement sur la scène que cette œuvre apparaît dans son complet épanouissement et que l'on a la perception de toutes ses beautés. Je sais bien que je me trouve ici en contradiction avec certains esprits fâcheux ou absolus qui, sous le prétexte que les interprètes sont

trop rarement à la hauteur de l'œuvre, prétendent trouver plus de plaisir à lire ces chefs-d'œuvre qu'à les voir représenter. Ces gens-là n'aiment pas le théâtre, et je les plains ; car il n'est pas de jouissance de l'esprit supérieure à celle que donne le spectacle d'une belle pièce bien jouée. J'irai plus loin : si perspicace que soit l'esprit de celui qui se contente de lire une pièce, il ne reçoit de ce plaisir solitaire qu'une impression imparfaite, indécise et comme assombrie. Il faut les clartés de la scène pour donner à une œuvre dramatique son vrai relief, sa vraie puissance, sa vie. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce passage important ; en attendant, suivons la pensée de l'auteur. Il démontre excellemment que l'illusion scénique est devenue indispensable, et il explique fort bien que cette illusion est due à trois éléments principaux : le Jeu des acteurs, le Décor et le Costume.

M. Perrin passe rapidement sur le jeu des acteurs, se bornant à en faire ressortir toute l'importance, mais cet « Art du comédien » demanderait à lui seul un volume, et nous espérons qu'il sera un jour écrit de la même main. La brochure d'aujourd'hui fait la place plus large au décor et au costume, et en donne l'histoire depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ; rien de plus intéressant et de plus curieux. Comme tous les progrès, les progrès du décor et du costume ont été lents, mais comme tous les progrès lents ils ont été sûrs. Il faudrait citer ces pages en entier : une seule suffira pour donner une idée de ce style où la compétence du directeur s'ajoute au talent du peintre, car M. Perrin a été peintre, et il met une sorte de coquetterie à le dire : c'est le portrait en pied de M. Joseph Thierry, frère de M. Édouard Thierry, auquel M. Perrin rend également justice. Rendre justice à son prédécesseur, c'est presque aussi beau que d'aimer son successeur !

« Joseph Thierry fut le peintre décorateur par excellence. Entre ses mains, la peinture à la détrempe prenait une vigueur, un éclat, une transparence incomparables. La rapidité, la fougue de l'exécution amenaient sous sa brosse tous les bonheurs et semblaient se jouer de toutes les difficultés. Avec cela, un sentiment d'une exquise finesse, l'imagination rêveuse d'un

poète, ce je ne sais quoi qui, dans tous les arts, émeut et charme. Qui ne se souvient du premier *Jardin de Marguerite*, que Joseph Thierry peignit pour le Théâtre-Lyrique lorsque *Faust* y fut représenté pour la première fois? Ce petit jardin, abrité sous les hautes tours de l'église, baigné des reflets d'une si douce lumière, où tout semblait vivre et palpiter, cette modeste maison qu'on eût crue dessinée par le crayon d'Albert Dürer, on a souvent essayé de les refaire, on n'y est jamais parvenu. Les « moulins de Dordrecht », la « place publique de Munster » qu'on admirait tant dans le *Prophète*, la forêt de *Giselle* se reflétant dans le miroir des eaux, c'est encore la main de Thierry qui les peignit. Il fut, pendant plus de dix ans, le collaborateur assidu de Cambon, et la réunion de ces deux artistes supérieurs a été l'expression la plus complète de la décoration moderne. »

Il est difficile de suivre M. Perrin dans les développements de son remarquable travail ; je dois cependant en citer la dernière page, parce qu'elle me semble un modèle de discussion courtoise, modèle qui, espérons-le, trouvera beaucoup d'imitateurs et de copistes.

« Je n'ai pas la prétention d'engager avec vous une sorte de polémique; vous exercez comme il vous convient votre droit de critique, et c'est un droit que j'ai toujours infiniment respecté. Pourtant, « *si parva licet componere magnis* », un rapprochement me vient à la pensée. Nous avons, tous les deux, sur des chemins voisins l'un de l'autre, parcouru une longue carrière, vous de critique, moi de directeur de théâtre. La quantité est incalculable des pièces que vous avez eu à juger. J'en ai fait, moi, représenter un assez grand nombre. Est-ce que, dans toute profession honorablement et consciencieusement remplie, chacun n'acquiert pas avec les années une somme d'expérience, de sûreté professionnelles, qui lui méritent la confiance, le crédit sur le public, la mise hors de pair pour tout ce qui regarde sa spécialité? Est-ce que nous n'en sommes pas là l'un pour l'autre, monsieur? Est-ce qu'il me viendrait à l'idée que vous ne savez ni analyser une pièce, ni l'apprécier avec finesse, ni faire un bon article de journal, et que j'aurais d'excellents conseils à vous donner là-dessus? Vous ririez fort, à coup sûr, de ce bon gros

rire qui secoue vos larges épaules. Eh bien, par contre, quand vous trouvez que telle chose ne va pas à la Comédie-Française comme vous le désirez, pourquoi ne vous diriez-vous pas : Il y a à la tête de ce théâtre un homme qui travaille, qui est assidu, qui sait son métier, et, si les choses ne vont pas tout à fait bien, c'est qu'il est bien difficile qu'elles aillent mieux?

« Mais non, il est convenu que je suis un administrateur néfaste pour la Comédie-Française : vous le dites sous toutes les formes, vous le répétez à satiété, vous tâchez de le persuader à vos lecteurs. Eh bien, monsieur, je ne crois pas que ce soit là l'avis du public; je ne suis même pas bien sûr que ce soit le vôtre, et vous m'excuserez de vous dire que ce n'est pas du tout le mien. »

L'auteur de la *Fille de Roland* serait un ingrat s'il ne disait à M. Perrin : C'est moins encore mon avis que le vôtre !

Il faut savoir gré surtout à M. Perrin d'avoir émis un axiome dont les poètes ne contesteront pas la justesse : oui, comme il le dit en commençant, la mise en scène « donne à une œuvre dramatique son vrai relief, sa vraie puissance, sa vie »; mais, comme il le dit plus loin avec la même justesse, au Théâtre-Français « la parole doit régner en souveraine ».

J'ajoute une observation : c'est que, en ce qui touche l'ancien répertoire, la sobriété de la mise en scène est de rigueur. Pourquoi? parce que les premiers chefs-d'œuvre de notre théâtre furent composés en dehors de toute préoccupation du décor et du costume. On dirait que Corneille et Racine ont mis dans leurs vers une sorte de mise en scène intérieure, une mise en scène pour l'esprit, qui remplace la mise en scène extérieure faite pour les yeux. Voyez *Athalie* et *Polyeucte!* Par je ne sais quelle mystérieuse puissance propre au génie, en écoutant Néarque ou Joad, on croit voir, on voit l'invisible et sublime décor qu'aucun peintre ne pourrait rendre; dans *Polyeucte*, c'est Dieu, le Dieu unique de la Bible et de l'évangile, le Christ triomphant, la croix dans la nuit, sous les nuages noirs du Golgotha; dans *Athalie*, c'est Jérusalem, la ville *objet de mon amour*, dit Joad comme s'il parlait d'une femme adorée; le spectateur ne voit par les yeux du corps que le vestibule du palais de *Polyeucte* ou

que le portique d'*Athalie,* mais il voit par les yeux de l'âme le vrai décor que le poète a caché dans ses vers.

C'est pour cela qu'une riche mise en scène serait inutile et même nuisible à l'ancien répertoire. Il en est tout autrement pour les œuvres contemporaines. M. Perrin fait remarquer que les poètes romantiques, Victor Hugo en particulier, ont indiqué eux-mêmes la mise en scène de leurs drames. Pour *le Roi s'amuse*, par exemple, les indications du poète ont été suivies à la lettre par le directeur. M. Perrin pousse sur ce point le scrupule aussi loin que possible, et je veux donner une preuve de cette préoccupation intelligente.

Il y a quelques années, on répétait au Théâtre-Français un drame historique en vers. L'auteur, fort étranger aux secrets de la mise en scène, regardait vaguement ce qui se passait ; un des acteurs cherchait l'attitude bonne à prendre à un certain moment du drame, et il ne trouvait pas tout de suite la meilleure : « Pardon, monsieur, lui dit M. Perrin, vous cherchez beaucoup, mais je vois sur le manuscrit un mouvement scénique indiqué par l'auteur ; ce n'est pas son métier, mais il n'était pas absolument idiot sans doute quand il a donné cette indication ; essayons-en. » On essaya. C'était la bonne.

Voilà donc la mise en scène telle que l'entend et la pratique l'habile directeur du Théâtre-Français ; ainsi comprise, elle est le commentaire de la pensée du poète, et rien de plus.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que M. Sarcey est en cela de l'avis de M. Perrin, tout en lui cherchant noise de temps à autre, et M. Perrin le constate avec l'étonnement d'un homme à qui un médecin dirait : Vous n'avez pas la fièvre, prenez de la quinine !

## II

Quelqu'un qui a la fièvre, c'est M. Albert Delpit, mais une fièvre noble et qui fait vivre : la fièvre du talent et du succès.

Singulier talent et singulière nature ! Talent âpre, dur, paradoxal quelquefois, mais bien vivant d'une vie intense et surabondante ; nature bondissante et toute en nerfs comme celle du

jaguar; volonté de fer, mélancolies subites, quelque chose de vaillant et d'inquiet à la fois. Au demeurant, c'est quelqu'un.

Ces qualités et ces défauts se retrouvent dans le *Père de Martial,* le drame que M. Delpit vient de donner avec un grand succès au théâtre du Gymnase.

Un bon indice pour l'avenir d'un écrivain, c'est qu'il y ait en lui de quoi faire respecter ses défauts. Il y a cela dans le *Père de Martial.* Je ne sais pas même si les défauts qu'on y doit reconnaître ne sont pas d'un mérite supérieur aux qualités. C'est ce qu'une analyse attentive nous montrera.

Martial Cambry a tous les bonheurs qu'un jeune homme peut rêver : il a un père et une mère qui l'adorent, une fiancée, Espérance Jordan, qui l'aime tendrement; son père est estimé de tous comme sa mère ; sa fiancée, fille d'un banquier de Paris, sera riche, et c'est le moindre de ses avantages. La joie est dans cette maison de Cambo, un nid pyrénéen, où Martial a grandi. Une seule ombre au tableau : M^me^ Cambry, malgré l'amour de son mari, est triste d'une invincible tristesse qu'elle cache de son mieux. D'où vient cette tristesse? D'une faute. Avant son mariage, à dix-sept ans, elle avait aimé un brillant jeune homme, le duc de Hautmont; la jeune fille resta pure, mais la femme fut coupable; elle rencontra dans une ville d'eaux le duc de Hautmont toujours épris, et, comme disait langoureusement Sainte-Beuve, le *doux péché fut commis;* mais il n'est pas de doux péché dont les suites ne soient amères. Deux mois après la faute, M^me^ Cambry s'aperçoit que le premier châtiment de la femme criminelle c'est la fécondité. Elle ne dit rien au duc de Hautmont, ce qui est déjà bien étrange; elle fait même mieux, c'est-à-dire plus mal : elle va rejoindre son mari, pour lui donner à temps toutes les illusions de la paternité. M. Cambry les a complètes, et il élève comme son fils le fils du duc de Hautmont.

Du reste, la faute ancienne n'a laissé d'autres traces que la tristesse muette de M^me^ Cambry.

Faut-il le dire? Cette femme, malgré ses repentirs secrets, malgré sa tendresse pour son mari, ne saurait nous intéresser beaucoup. D'abord, on ne voit nulle excuse à sa faute d'autrefois, pas d'autre explication qu'une surprise des sens, et l'excuse

est mauvaise; de plus, elle a trompé son mari avec un sang-froid et un calcul qui lui enlèvent le bénéfice des circonstances atténuantes.

C'est, à mon sens, le défaut de la pièce, le seul vice rédhibitoire de cette œuvre, remarquable d'ailleurs à tant d'autres titres.

Le bonheur est resté trop longtemps dans la maison de M. Cambry, le malheur vient à son tour. M. Jordan, le père d'Espérance, a compromis sa fortune et son honneur dans des spéculations de Bourse; il est absolument ruiné, menacé de la faillite et même de la banqueroute. Qui le sauvera? Le duc de Hautmont. Il a rencontré Espérance dans le monde, et le quinquagénaire s'est enflammé au foyer de ces beaux yeux de vingt ans. Il offre de payer les dettes de M. Jordan, à condition qu'on lui accordera la main d'Espérance. Espérance accepte le sacrifice. Mais Martial ne prend pas aussi facilement son parti. Il aime, il est aimé, il veut défendre son bonheur, provoquer le duc, tuer ou être tué. Ici est le second défaut qu'on a généralement reproché à la pièce de M. Delpit: on a dit que Martial est absolument insensé dans sa fureur jalouse, et que dans l'explosion de son désespoir, il y a plus d'égoïsme encore que d'amour.

C'est possible; mais on n'a pas fait une remarque: c'est que cet égoïsme sauvage entrait précisément dans la pensée de l'auteur, et faisait partie de la thèse qu'il soutient. Qu'est-ce que Martial? Le fils du duc de Hautmont, selon le sang; mais aussi le fils de M. Cambry par l'éducation morale qu'il en a reçue. Comme fils de M. Cambry, il n'hésite pas un instant à épouser Espérance, même après la ruine, même après le déshonneur du père; comme fils du duc de Hautmont, il est absolu et implacable dans ses volontés et ses désirs, il ne voit que son but, sa passion, son intérêt immédiat et farouche. L'âme de cet enfant est double. J'aurais voulu que M. Delpit insistât sur cette dualité; il aurait ainsi répondu d'avance aux reproches qu'on lui a faits, et que je suis loin de lui faire pour ma part.

Il en est d'autres auxquels il serait moins facile de répondre. Martial veut donc se battre avec le duc, et, bien entendu, il ignore toujours que le duc est son père. M. Cambry lui-même décide que le duel doit avoir lieu, puisque Martial a provoqué, insulté

gravement le duc. Que fera la mère cependant? Elle ne peut avouer la vérité, déclarer sa honte à son mari pas plus qu'à son fils. Elle s'adressera donc au duc lui-même. C'est ce qu'elle fait. Mais là j'abandonne la cause de l'auteur, et je passe à l'adversaire. Mme Cambry dit au duc : « Vous ne pouvez pas vous battre avec Martial, parce que Martial est votre fils. » Rien de plus clair. Savez-vous ce que répond le duc? Le voici, à peu près : « Vous dites cela, madame; mais qu'est-ce qui me le prouve? Vous inventez ce prétexte pour sauver votre fils; mais je ne donne pas dans le piège. Tout ce que je peux faire, c'est d'éviter votre fils; mais s'il me provoque, nous nous battrons! Je ne crois pas que Martial soit mon fils! »

Comment! voilà un homme à qui une femme vient dire : « Vous êtes le père de mon fils », qui le lui prouve par les dates, par tous les souvenirs de la faute commune, et cet homme répond froidement : « Ce n'est pas vrai! » Mais en admettant qu'il puisse avoir un doute sur cette paternité qui lui est déclarée un peu tard, j'en conviens, il ne peut pas douter d'une chose, c'est qu'il a été l'amant de la mère, et cela devrait lui suffire pour éviter à tout prix une rencontre avec Martial. Mais non, le doute n'est pas possible pour le duc; Mme Cambry n'aurait qu'à lui montrer l'acte de naissance de Martial.

Ce duc de Hautmont est révoltant par son sang-froid, bien plus encore que par sa passion presque sénile pour Espérance. Ce qui est le plus bizarre, le voici : dans une scène, fort belle et fort bien faite d'ailleurs, M. Cambry a deviné le secret de sa femme, elle lui a tout avoué. M. Cambry va trouver le duc et lui dit : « Vous ne vous battrez pas avec Martial, parce qu'il est votre fils; vous vous battrez avec moi, parce que vous avez été l'amant de ma femme! » Le duc, qui n'a jamais voulu en croire la femme, en croit le mari sans autre explication; j'admets cela. Ce que je n'admets pas, c'est que Mme Cambry n'ait pas dit au duc dans la première scène : « Vous ne me croyez pas? Eh bien! je vais tout avouer à mon mari, et celui-là, vous le croirez sans doute. » J'irai plus loin, je trouve que Mme Cambry, au lieu de trahir son secret, de le laisser surprendre par lassitude et par terreur d'âme, aurait dû être amenée par la nécessité de la situa-

tion à faire d'elle-même l'aveu terrible et nécessaire à son mari. La scène, telle que M. Delpit l'a conçue, est simplement le second exemplaire de la fameuse scène du *Supplice d'une femme*. Celle que je propose n'eût pas été facile à conduire, j'en conviens; mais précisément M. Delpit a montré dans son drame assez de passion, d'emportement et d'audace, pour que l'on puisse le mettre en présence des difficultés les plus grandes. Oui, certes, j'aurais aimé cette scène où la femme coupable eût dit à son mari : « Vous êtes noble et généreux, je vous ai cruellement offensée; un homme a porté la bâtardise dans votre maison; le bâtard va être parricide ou bien le père va être infanticide. Sauvez mon fils de ce crime, et vous me tuerez avant ou après, peu importe! »

Malheureusement, en y réfléchissant bien, ce serait là une scène de tragédie, et il y a déjà trop de tragédie dans ce drame de la vie bourgeoise. En réalité, on souffre de voir ce bon et loyal Cambry victime des fautes de tout le monde, excepté des siennes, car il n'a pas le moindre reproche à se faire.

Au dénouement, la plupart des personnages trouvent ou retrouvent le bonheur. Le duc de Hautmont annonce qu'il ira se faire tuer pour une noble cause, et c'est un bonheur que de bien mourir quand on a mal vécu; M^me^ Cambry est pardonnée; Martial épouse Espérance; mais M. Cambry? Martial a beau dire aux autres personnages : « Nous avons là un grand malheur à consoler! » On a fait observer avec raison que l'auteur n'avait réservé aucun motif de consolation pour M. Cambry.

Je m'étonne que M. Delpit n'en ait pas trouvé un qui me semble tout indiqué : c'était de donner à M. Cambry un autre enfant, une petite fille qui fût bien de lui. M^me^ Cambry lui devait au moins cela! Mais il est à remarquer que, dans les drames de ce genre-là, c'est l'amant qui est toujours le père; quant au pauvre mari, même quand il peut se faire illusion, comme dans le *Supplice d'une femme*, ce n'est jamais qu'un père *ad honores!* Est-ce bien juste? Est-ce bien vrai? Mais c'est là une question dangereuse à examiner, et la physiologie est une science dont il ne faut pas abuser, au théâtre surtout.

Parmi les critiques que l'on n'a point ménagées à M. Delpit,

il en est une encore qui ne me semble pas complètement juste. On a trouvé que le supplice de la mère, de Mme Cambry, était trop cruel et trop prolongé ; qu'après l'avoir humiliée devant son amant et devant son mari, c'était trop que de l'humilier devant son fils. Je l'avoue, je suis de l'opinion toute contraire, et je trouve que cette dernière scène contient la logique et la morale nécessaire de la pièce. M. Delpit a voulu montrer toutes les conséquences de la faute d'une femme; l'épouse coupable devait être punie dans la mère, et le fils de la faute devait avoir sa place dans l'œuvre du châtiment.

Mais quelles comédies sombres on nous donne aujourd'hui! Partout des adultères, des enfants adultérins, des maris en larmes, des amants farouches! Le *Monde où l'on s'ennuie* restera-t-il une exception? Il n'y a donc rien autour de nous dont on puisse rire, du rire aimable de la comédie d'autrefois? Ne trouvera-t-on pas, pour la comédie contemporaine, quelque thème moins redoutable? N'est-il pas de questions à la fois plus hautes et moins terribles à traiter?

Espérons qu'il en reste encore.

Le *Père de Martial* a donc obtenu un grand et légitime succès; ce succès est dû à la force des situations, à des scènes attaquées avec une sorte de furie, quelquefois aveugle mais toujours puissante.

Les acteurs y ont eu leur belle part dans ce succès; M. Landrol, si parfaitement noble dans le rôle de Cambry, a emprunté pour cela le masque du général de Galliffet; M. Marais est passionné, plein de feu et d'ardentes fumées dans le rôle de Martial; M. Barbe a joué avec une froide élégance le commencement du rôle difficile du duc de Hautmont, et avec dignité la fin assez inattendue; Mme Pasca est très touchante et très belle dans le rôle de la mère coupable ; Mlle Lemercier est charmante dans le joli rôle d'Espérance. M. Luguet, qui joue le père Jordan, a pris la voix et l'aspect physique de M. Maubant; c'est de bonne prise.

## III

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, pour le début directorial de M. Maurice Bernhardt, a rencontré un succès, grâce au drame de M. Adolphe Belot, *le Pavé de Paris*.

Le titre de la pièce en indique le genre : c'est une suite de tableaux parisiens, reliés l'un à l'autre par une histoire intéressante et pathétique. Dans les œuvres de ce genre, il faut tout de suite aller à la scène principale, à celle où le talent de l'auteur (s'il en a) s'affirme tout à coup, où la pensée morale (s'il y en a une) se dégage. Le *Pavé de Paris* contient une de ces scènes, et c'est assez pour que la critique tienne compte de l'ouvrage tout entier. Voici la scène : un homme d'affaires, qui n'est plus tout à fait honnête, mais qui n'est pas encore tout à fait malhonnête, se trouve placé entre son devoir et son intérêt ; il n'a qu'à se taire pour gagner 300,000 francs ; ce sera la fortune assurée, le vol sans risques. Un autre personnage vient et lui dit simplement : « Vous avez l'air d'un honnête homme, dites la vérité. » Et il la dit. La scène est très belle, et elle a produit un grand effet.

Tout le drame, du reste, bien construit, bien joué, bien mis en scène, avec de curieux décors, a séduit la foule comme il a plu, le premier jour, aux connaisseurs.

La nouvelle direction de la Porte-Saint-Martin mérite ce premier succès, puisqu'elle annonce des œuvres de haute littérature, des tragédies nouvelles, des drames historiques en vers, parmi lesquels la *Jane Grey* de M[lle] Simone Arnaud, cette œuvre puissante et rare dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. En attendant *Jane Grey*, M[lle] Arnaud a fait recevoir un petit drame en vers à la Comédie-Française ; et on dit que ce sera pour le public une révélation... Une nouvelle Delphine Gay ne serait pas de trop dans la littérature contemporaine.

Henri de **BORNIER**.

# LOUIS VEUILLOT [1]

## I

Voilà vingt-deux jours que Louis Veuillot est mort. Les trois cents Spartiates de la publicité militante, plus heureux que les compagnons de Léonidas, survivent à leur redoutable ennemi et peuvent enfin se reposer d'avoir eu tant d'esprit contre ce catholique terrifiant qui donna de si longues inquiétudes aux ferrailleurs austères de la Libre Pensée et de l'Antichristianisme. Les journalistes de toute couleur ont jeté sur ce cercueil quelques respectueuses gouttes de leur encre et se sont éloignés dans un recueillement sacerdotal. En voilà maintenant pour jamais. Toute la copie funèbre *préparée d'avance* et qui jaunissait depuis la maladie du défunt dans le carton de l'actualité, entre le nécrologe de Victor Hugo et l'épitaphe de M. Renan, a pu être utilisée, grâces à Dieu! Il n'en reste plus désormais, et tout chacal du reportage à eu son morceau du cadavre. C'est pourquoi Louis Veuillot vient d'entrer en bronchant dans l'éternel, dans l'irrémédiable oubli.

Revenir sur un tel sujet devra paraître aujourd'hui le comble

(1) Quelques-uns de nos lecteurs trouveront que cette étude sort du ton et du cadre habituels de la *Nouvelle Revue*. Mais, en y avançant, ils se rendront aisément compte que la verve du style et l'originalité des aperçus nous aient fait passer par-dessus les hardiesses de fond et de forme, par-dessus même des façons de voir qui ne peuvent pas être les nôtres. Peut-être, d'ailleurs, le rôle à part que s'était donné Louis Veuillot, et le genre de polémique dont il s'était fait une spécialité, appelaient-ils un jugement qui se rapprochât, littérairement parlant, de sa manière et de ses procédés, pour entrer complètement dans le sujet. Ajoutons que ces pages, tombées d'une plume appartenant au parti catholique, font curieusement ressortir les divisions qui travaillent ce parti, ni plus ni moins que tous les autres; elles démontrent que, parmi ses membres les plus ardents, pas plus qu'ailleurs, l'union parfaite n'est de ce monde.

de l'in-actualité et du rabâchage. Néanmoins, en ma qualité de catholique, j'ai obtenu ce privilège. D'ailleurs, après que tous les honorables confrères de l'apostolat et du journalisme ont exhalé leurs doléances et leurs soupirs sur le *grand* mort, après que tant de choses bienséantes ont été dites avec des clichés si émus, une gouttelette de cet acide qu'on appelle la vérité venant à tomber dans cette auge de larmes pourra peut-être produire l'intéressant *précipité* littéraire.

Louis Veuillot a passé sa vie à dire des choses qui n'étaient pas neuves et qui n'avaient nul besoin de l'être; mais il les disait avec une âme souvent indignée et un tempérament toujours terrible, c'est-à-dire avec désagrément pour une multitude innombrable de ses contemporains. Peu d'hommes ont été autant détestés et, lui-même, — profond sans le savoir, — il a dit plusieurs fois que les individus, comme les sociétés, n'ont jamais que ce qu'ils méritent. Il fut toute sa vie de chrétien un Tartufe croyant, un chaste impur, un justicier capricieux, un sentimental implacable; absurde synthèse vivante de contradictions morales, proie désignée d'avance pour le plus solennel festin de ce sphinx à tête d'âne que Pascal appelait l'Opinion.

Ah! l'opinion, il aurait tant voulu qu'elle l'adorât, cette reine du monde! Ses livres remplissaient d'enthousiasme les séminaires petits et grands, et cela ne lui suffisait pas. Le clergé des villes et des campagnes le proclamait un *invincible athlète* et cela ne lui suffisait pas. Pie IX lui-même, bonhomme tendre et timide qui ne regarda jamais que le ciel, l'appelait : Mon cher enfant! et cela ne lui suffisait pas davantage. La presse libérale et la presse révolutionnaire tremblaient devant lui et il n'en éprouvait presque pas de joie. Il se consumait du désir d'être littéraire et ne se pardonna pas de n'être qu'un goujat, même formidable. Il aurait donné volontiers sa meilleure trique et jusqu'à ses larmes les plus vraies pour obtenir le suffrage d'une demi-douzaine d'esprits fiers, devant lesquels il fut humble et qui ne purent jamais apercevoir en lui qu'un assez estimable Caliban.

« L'Œil du Maître » divin qui compte exactement « les jougs et les colliers » dans les étables de ses troupeaux, est évidem-

ment seul capable de discerner rigoureusement la quantité de mérite d'une existence morale aussi compliquée et aussi violente. Une telle clairvoyance n'appartient à aucun homme, pas même aux rédacteurs de l'*Univers* qui nous ont donné leur parole d'honneur que Louis Veuillot est dans la gloire des élus de Dieu. Un certain nombre d'évêques et de prêtres candides partagent cette ferme conviction. Les uns font leur métier de séides devenus prophètes, les autres *continuent leur confiance* à la maison et tout le monde est parfaitement satisfait. Pour moi, qui n'ai reçu aucune assurance divine de la *sainteté* de Louis Veuillot, je n'entreprendrai certes pas de le juger, du moins dans le sens *absolu* de ce mot terrible. Mais je veux dire le résultat capital de tout l'effort de sa vie, parce que ce résultat est sous les yeux, parce qu'il est infiniment instructif et que personne ne songe à le faire remarquer. Il est tout à fait certain que je vais m'exposer à l'accusation, très grave aux yeux des bourgeois, de n'avoir pas le *respect des morts*, et je m'en flatte. Les hommes illustres, vivants ou morts, appartiennent aux langues de la critique; c'est leur vraie famille, surtout quand on les enterre, et l'autre famille n'a rien à y prétendre. Ne serait-il pas bien étrange, d'ailleurs, qu'on invoquât, — en faveur de l'homme qui a le plus abusé de la réputation de ses contemporains et de ses frères, — le bénéfice d'un imbécile préjugé qui protégerait éternellement sa mémoire?...

## II

Il y a dans les œuvres de Louis Veuillot une page « qui le peint tout entier », disent ses mamelucks. Je la cite après eux, non parce qu'elle explique sa vie, comme ils le prétendent, mais parce qu'elle montre mieux qu'une autre l'idée singulièrement trouble que cet homme d'esprit avait de lui-même :

« Il y a deux races en ce monde, depuis Abel et Caïn; deux races adverses et ennemies : l'une qui est faite pour croire, pour respecter, pour aimer, pour adorer, pour porter humblement et vaillamment les jougs du devoir; l'autre, incrédule, haïsseuse,

impie, qui blasphème et qui raille, et qui ne se soumet qu'à la force, pour laquelle elle se sent moins de haine que pour le devoir; au fond, révoltée contre la société, c'est-à-dire contre l'homme autant que contre Dieu. Les livres nés de cette race ne m'ont jamais plu et ne peuvent me plaire, puisque j'appartiens à l'autre. « Dans la race dont je suis, il y a des tribus militaires; je suis d'une de ces tribus. Parce que tout mon sang frémit contre le mensonge, on m'a appelé révolutionnaire; parce que j'ai refusé tout hommage aux idoles, on m'a outrageusement comparé au charlatan qui s'est fait un talent et une renommée d'aller par les rues et les places publiques hurler contre Dieu. Grâce à l'éducation que la société inflige aux enfants du peuple, et que ce malheureux et moi avons également reçue, j'aurais pu sans doute devenir un révolutionnaire, mais non pas comme lui. Nous ne sommes pas de même race. Je n'aurais pas enfoui mon âme dans l'imbécile stérilité du blasphème. On ne fait que des esclaves parmi les peuples auxquels on ôte Dieu; ce n'est pas là ce que je me serais proposé, si ma raison avait fléchi devant les problèmes dont le spectacle du monde l'obsédait. J'aspirais à la liberté et à la justice; je n'aurais pas cherché ces filles du ciel dans la boue; je n'aurais pas cru que Dieu me laissait le soin d'inventer la liberté et la justice. La foi catholique, en m'enseignant que les nations sont guérissables, m'a *préservé* de la dangereuse folie de vouloir refaire l'espèce humaine et du *crime de la mépriser*. »

Qu'on rapproche maintenant de cette dernière phrase la déclaration suivante, copiée dans la préface des *Odeurs de Paris*, le plus célèbre et le plus fracassant des livres de Louis Veuillot :

« J'ai parlé comme j'ai senti. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : *Je méprise*. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer; il désole mon âme, etc... »

Certes ! ce n'est pas moi qui reprocherais à Louis Veuillot de

mépriser l'espèce humaine en général et la présente génération en particulier. Seulement, il faudrait s'entendre. Le mépris est essentiellement involontaire et ne saurait être ni condamnable, ni méritoire. C'est l'horreur de l'âme, aussi distincte de l'acte libre que le dégoût physique qui est l'horreur du corps. Par conséquent, Louis Veuillot ne s'entend pas lui-même ou ne parle pas avec précision quand il s'accuse du crime de mépris, surtout après avoir dit que la foi catholique l'en a préservé. Le vrai crime serait d'accabler les autres de ce mépris, et c'est évidemment sa pensée. Alors, de quelle *race* était-il donc? car s'il est hors de doute qu'il *croyait* et qu'il *adorait*, il est pour le moins aussi évident qu'il fut un homme *haineux* et *railleur*. On n'a pas remarqué qu'il eût un fort grand souci du précepte de ne pas éteindre « la mèche fumante encore », et il aurait fait passer les cent vingt éléphants d'Antiochus sur « le roseau déjà brisé ». Personne, — depuis Ugolin, — ne poussa aussi loin que lui cette sorte d'acharnement obstiné, frénétique, infatigable...

Au point de vue littéraire, ce piétinement de cannibale a sa beauté, qui est celle de toute chose intense; mais, à coup sûr, ce n'est pas une beauté morale et surtout une beauté morale d'ordre chrétien. Il n'y a peut-être que deux choses dans l'humanité qui ne méritent pas le mépris : le Génie et la Bonté, et ces deux choses divines, il ne les respecta pas toujours. Vers le commencement du second Empire, il fut accusé, par d'assez tristes prêtres d'ailleurs, de propager les doctrines condamnées de Baïus, doctrines qui consistent à croire qu'il n'y a pas de *vertus naturelles*, et que l'homme, en dehors du corps de l'Église, est absolument incapable de tout bien. Je n'ai point à raconter cette querelle qui, d'ailleurs, paraîtrait singulièrement dénuée d'intérêt. Mais il est certain que Louis Veuillot parla toute sa vie comme s'il eût été rempli de l'hérésie qu'on lui imputait. Il avait dans l'œil un idéal de vertu chrétienne décroché, comme son idéal littéraire, de la muraille classique du XVII<sup>e</sup> siècle, et il fallait que tout s'y ajustât. Il a été le dernier et le plus ardent zélateur de ce siècle si durement janséniste, si rectangulairement solennel en toutes choses et dont les jeunes ouailles de l'Université ne se nourrissent au collège que pour le

vomir aussitôt après qu'elles en sont sorties. Avec La Bruyère, Racine et Boileau, la langue est fixée à jamais; la morale et la doctrine avec Bossuet et Bourdaloue. Dans ses idées, le cercle est fermé et il ne peut plus sortir de l'esprit humain qu'un arrière-faix immonde. Pourtant, Louis Veuillot, qui n'a dû qu'à l'excessive richesse de son tempérament littéraire de n'être pas un sot, n'affirmait pas qu'il fût tout à fait impossible d'être un grand homme au XIX<sup></sup> siècle. Il admirait de Maistre et s'admirait lui-même, comme reflets du même soleil *égal à plusieurs* (*nec pluribus impar*); mais, à ses yeux, c'eût été le comble du délire de simplement supposer qu'une créature de Dieu, dans toute la durée des siècles, pût s'élever jusqu'à ces *divins modèles* qui raturèrent d'avance, il y a deux cents ans, tout l'avenir de l'esprit humain.

Aussi, lord Byron, Lamartine, Balzac, Musset, Baudelaire et quelques autres, furent devant lui comme s'ils n'avaient pas été, littérairement du moins. Il n'en parla que pour constater en eux l'absence de la formule catholique. Rien de plus, mais avec quel art d'avilir et quelle bassesse d'outrage! Dans ses *Libres Penseurs*, je crois, il rappelle que Byron était *pied bot* et il exulte d'avoir trouvé cela à reprendre en lui. Cette hideuse injure prend toute une page. Il saute de joie, il râle de bonheur en nous montrant cette pauvre jambe contrefaite. Ne pouvant plus faire souffrir le magnanime poète que ce jet de fange aurait si cruellement atteint, il veut faire souffrir au moins ceux qui l'aiment, il veut flétrir leur admiration pour ce Chérubin du Paradis perdu de la poésie, qui lui aurait passé l'Épée de feu au travers du corps et dont l'idéale beauté physique révolte toute la laideur de son cœur.

Et le portrait de Musset, dans les *Odeurs de Paris!* de Musset « qui feignit toute sa vie d'être jeune et qui ne le fut jamais ». Pour savourer toute la basse horreur de cela, il faut se souvenir de quelle sorte d'éphèbe c'est le propos. Le pauvre Musset a ses dix pages de cette absinthe sans aucun mélange d'admiration, ni de miséricorde, ni de simple attendrissement. L'expression ne s'interrompt pas d'être atroce; la main du sauvage ne tremble pas un instant sur cette victime lamentable, à faire pleuvoir les

larmes des anges! « Musset, en prose, semble chaussé d'une sorte de sabots à sonnettes, fort jolis, sans doute, mais qui pourtant le privent de ses ailes principales qu'il avait *aux pieds* et non aux épaules. » Cette phrase donne si parfaitement la manière de l'homme, que j'ai tenu à la citer. On peut voir qu'il n'y a pas un seul mot qui n'ait l'intention évidente d'avilir son objet, et la pensée trouve le moyen d'être plus basse encore que les mots. Louis Veuillot conclut en affirmant que « l'auteur de la *Confession d'un enfant du siècle* était profondément *anti-chrétien* ». Qu'en sait-il donc, ce vil pédant de sacristie qui fait penser à ces dévotes infiniment irréprochables qui haïssent ce que leur Dieu fait Homme a le plus aimé et qui se détournent de Madeleine avec des glapissements d'horreur?

Que le pamphlétaire des *Libres Penseurs* et des *Odeurs de Paris* ait exterminé des gens tels que Vapereau, Havin, Buloz et cinquante autres bonshommes de cet intérêt; qu'il ait été implacable pour ses ennemis littéraires ou ses ennemis politiques, et lorsqu'il combattait pour ce qui, à ses yeux, était la vérité et la vie mêmes; personne n'a rien à dire, et c'est le droit de la guerre. Les protestations indignées des coupe-jarrets vertueux de la grande ou petite presse, anciennement rossés, sont ici de nul poids. Que l'homme terrible ait empoigné successivement tous ces fantoches dans ses mains populacières, qu'il ait été l'effroyable Thétis de ces Achilles, et qu'après les avoir plongés par la tête dans la boue il les ait retournés et les ait saisis aux cheveux pour les y replonger par les pieds, en vue de les gratifier d'une ignoble sorte d'invulnérabilité; je n'ai rien à prononcer, sinon que je trouve cela extrêmement divertissant... Mais Byron, mais Musset, mais Lamartine, ...Seigneur Dieu!

Il semble que Louis Veuillot se soit donné la mission de dégoûter complètement son siècle du catholicisme et de cacher autant qu'il l'a pu sa majesté maternelle. Ses ennemis ont beaucoup dit cela, et vraiment ce n'est pas si bête. Si l'Église, dont il aimait à se dire le fils dévoué, avait pu faire entrer son esprit dans la tête de ce mastodonte, il aurait trouvé mieux à faire, assurément, que de couvrir d'immondices la face douloureuse

des plus nobles hommes de son siècle. Il aurait pu dire avec une sagesse catholique très haute, infiniment supérieure à toutes les formules et qui eût été la clairvoyance même de l'amour : « Shakspeare nous appartient et Byron nous appartient ; Musset, Lamartine, Hugo lui-même nous appartiennent aussi et tous ceux qui ont eu une minute de désintéressement adorateur et de vraie tendresse. Ils sont à nous, tous les pleurants, tous les souffrants, tous les crucifiés et tous les désespérés de la vie, tous ceux enfin qui ont battu de leur cœur contre l'infrangible porte des cieux. Et nous disons qu'il en est ainsi, parce que nous avons faim et soif de la justice, et qu'un rassasiement éternel a été promis à ceux qui auraient cette faim et cette soif...

Louis Veuillot aurait pu crier de telles choses, et son éloquence y aurait sans doute gagné des ailes, mais il ne les a pas même murmurées et se serait indigné si quelque téméraire de son bord avait osé les chuchoter à son oreille. Le fond de son histoire n'a que deux lignes et ressemble à un apologue. Étant, un jour, fort contaminé, il rencontra le christianisme sur sa route, et le christianisme pendait fort bas. Néanmoins, ce pauvre christianisme, qui a une vertu cachée, le réconforta de quelques idées, en lui décrassant à peu près le cœur, et, pour montrer sa gratitude, Louis Veuillot coucha le pauvre christianisme sur le grand escalier de la route, lui faisant rouler ainsi la demi-douzaine de marches qui le séparaient encore du niveau du sol et de la botte maculante des charretiers de l'indifférence.

## III

C'est ce que je nommais tout à l'heure le résultat capital de sa vie, et c'est là surtout ce que j'avais à dire. S'il est deux mots faits pour s'entre-dévorer, et néanmoins attelés au même tombereau de sottises et de lâchetés, ce sont les mots de *parti catholique*. La chose qu'ils désignent, — chose toute moderne et qui porte dans son nom sa propre condamnation, — est absolument l'œuvre de Louis Veuillot. Il existait bien, il est vrai, un embryon de parti catholique avant qu'il en devînt le chef et le

législateur. Mais ce fœtus ne promettait pas d'être viable. Louis Veuillot lui donna seul ce qu'il a aujourd'hui de force et de vie, et il fut proprement son père. L'avorton est, d'ailleurs, à son image et lui ressemble trait pour trait. Même faste des pratiques extérieures de la vertu ; même absence de miséricorde pour les irréguliers et les réfractaires de toute sorte ; même fuite exaspérée du pardon des offenses ; même mépris de toute expression plastique de la beauté ; même exécration de toute supériorité intellectuelle ; même obduration de l'esprit, mêmes ténèbres du cœur et même certitude d'être l'élite du genre humain. Tel est le groupe vu en masse et d'ensemble, à la réserve des exceptions possibles. Les deux seuls traits par lesquels Louis Veuillot fut séparé de ce vulgaire et par lesquels il régna sans partage, — les deux cornes exaltées de ce nouveau Moïse, — furent l'extraordinaire énergie de son éloquence d'écrivain, et l'incontestable impavidité de son courage. Par tout le reste, il fut au niveau des douze tribus, et son triste cœur adhérait exactement à tous les cœurs.

« C'est une société, écrivait-il, composée de Pharisiens, qui se disent justes, et de publicains, qui ne veulent pas le devenir. Faire semblant de n'être pas hypocrites, c'est la grande vertu. » Il entendait cela d'une société quelconque de Philistins ou d'Amalécites littéraires, mais on dirait que c'est à *son* peuple qu'il pense, et que c'est lui qu'il veut désigner, tant la peinture est fidèle ! J'ai nommé plus haut Louis Veuillot un *Tartufe croyant*, et c'est évidemment la seule manière acceptable d'être un hypocrite au XIXe siècle. L'ancien rôle, que Molière n'avait certes pas fait bien profond, est irréparablement usé et mort. Il est beaucoup trop rudimentaire pour être possible dans notre société compliquée. Du temps de Molière, le premier chenapan venu pouvait réaliser Tartufe. C'était affaire de costume et de formules. Il n'était pas nécessaire de *croire* ce que l'on disait, puisque, dans ce siècle de décence et de convenances, il suffisait que l'illusion portât sur les surfaces. Aujourd'hui, il est absolument nécessaire d'être un croyant pour être un grand hypocrite, parce que nous avons une épouvantable expérience, et que l'habitude du mensonge a dévoré tout ce qui n'était pas l'essence

même des choses; parce que nous avons un enragé besoin de nous tromper nous-mêmes, et que nous ne savons pas échapper à l'affreuse nécessité d'être en même temps les Tartufes et les Orgons de la comédie lamentable qui se joue au fond de nos cœurs. Ainsi, Louis Veuillot, personnage très moderne malgré les prétentions surannées de sa forme, fut réellement un chrétien plein de foi, mais harcelé de Tartuferie et persécuté du désir pervers de *faire semblant de n'être pas hypocrite*, — tombant ainsi du côté où l'inclinait sa vile nature et entraînant avec lui dans cette chute ignoble, comme le Dragon de l'Apocalypse, les deux tiers de « l'armée du ciel ».

C'est toute l'histoire de ce que l'on appelle, par la plus étonnante contradiction dans les termes, le parti catholique, c'est-à-dire le schisme le plus bête et le plus répugnant qui ait jamais tenté de faire obstacle à l'universelle dilatation du Catholicisme. Exprimer l'étroitesse, la dureté imbécile, la dirimante opiniâtreté et la sécheresse hautaine de ce bétail, serait une triste besogne déjà faite par les ennemis déclarés de l'Église, pour laquelle ils prennent une progéniture bâtarde qui la déshonore.

Louis Veuillot a écrit que sa fonction était peut-être uniquement de crier malheur sur la société moderne condamnée. Soit. Mais une telle fonction ne remplit pas une vie d'homme, et le juif de Flavius Josèphe ne vociféra que pendant trois jours. Visiblement, il eut, comme chrétien, autre chose à faire. Il eut à fonder une presse religieuse et des moyens extraordinaires lui en furent donnés. Aucun laïque n'a jamais eu et n'aura peut-être jamais ses ressources et son immense crédit catholiques, qui ont été jusqu'au dernier épuisement de la libéralité des fidèles. Quel genre de profit le catholicisme en a-t-il retiré? Nul autre que le rutilement de cet *animal de gloire* qui voulut toujours être unique et ne souffrit jamais d'égal. Il faut avoir pratiqué ce misérable milieu pour savoir avec quelle attention, quelle inquiète sollicitude, le rédacteur en chef de l'*Univers* écartait de *son* journal toute supériorité, tout éclat, toute vibration de style par où se serait peut-être décelé quelque parangon futur.

Ce journal où il semble que son devoir strict eût été de grouper les rares écrivains capables de parler des choses religieuses

sans en donner le dégoût, Louis Veuillot l'a systématiquement fermé à des hommes tels que M. Barbey d'Aurevilly, le comte Roselly de Lorgues, Raymond Brucker, Blanc de Saint-Bonnet, etc., etc. Raymond Brucker, l'un des êtres les plus extraordinaires de son siècle, le fulgurant et augural improvisateur qui fécondait autour de lui les intelligences et dont abusèrent tant d'écrivains couverts de gloire, Raymond Brucker mourut dans l'obscurité et dans la plus déchirante misère, au moment même de la plus grande popularité catholique de Louis Veuillot, sans proférer une plainte contre ce triomphant qui l'abandonnait après avoir écrit sous sa dictée l'*Esclave Vindex* et le *Droit du Seigneur*, les deux seuls livres peut-être qui resteront de toute cette œuvre que la première coulée du temps va submerger!

Ce mépris absolu de sa vraie mission doit être regardé par tout catholique de quelque fierté comme le grand crime et comme la *grande trahison* de Louis Veuillot. Il convient de le dire avec force dans une oraison funèbre telle que celle-ci. C'est sur cette banqueroute frauduleuse que l'histoire le jugera, si son encombrante personnalité n'échappe pas à la myopie de l'histoire. « Il laisse une école, » disent en chœur les lavandières optimistes du parti. Elle est bien charmante son école et lui fait, en vérité, grand honneur. Cette école n'est rien moins que la rédaction de l'*Univers*, troupe ineffable qu'il a mis vingt ans à former, Dieu sait avec quelle vigilance et quelle étude! Il s'agissait de réaliser un bataillon de médiocrités idéales, si compactes et si sereines qu'elles fussent éternellement imperméables à toute grandeur, à toute générosité, à tout enthousiasme. Il voulait resplendir comme un phare au milieu de ces imbéciles concaves. Cette rédaction procure l'exemple et le branle à toute la pieuse mécanique, par la librairie, par l'enseignement, par la chaire, et même par la table d'hôte. Tout cela reste dans l'impulsion donnée par le maître à qui les catholiques français sont redevables de leur goût pour l'*engueulement* et de leur inaccessible esprit d'exclusion. Étrange société chrétienne qui, se voyant menacée de toutes parts et en guerre avec le genre humain, n'imagine rien de mieux que la proscription absolue du beau et

du vivant sous quelque forme qu'ils lui apparaissent. Il faut être écrivain catholique pour savoir de quels effroyables dégoûts cette société régale les quelques hommes supérieurs que l'incrédulité du siècle n'a pu lui ravir. Aux expulsions variées dont la gratifient les gouvernements modernes, elle répond par l'ablation immédiate de tout ce qui peut rester en elle de généreux et d'intellectuel. Cette étonnante armée envoie ses meilleurs grenadiers à l'ennemi et, placidement, se réfugie dans la forteresse chinoise de la plus dédaigneuse sécurité. Les choses en sont venues à un tel point, du moins en France, que certains esprits religieux, fermes et lucides, en qui la foi ne saurait vaciller, sentent néanmoins monter en eux la nausée terrible de la honte et vomissent l'espérance à pleine bouche.....

Le trait le plus saillant et le plus caractéristique du parti catholique, c'est la haine de l'Art, une haine carthaginoise auprès de laquelle les haines ordinaires ressemblent à de l'amour. C'est la gemme la plus éclatante de cette couronne de vainqueur que Louis Veuillot vient de laisser tomber sur les têtes pointues de ses lieutenants. Ceux-là, sans doute, suivent leur nature et font leur métier en détestant toute noble chose ; mais lui, l'*écrivain,* capable de sentir et d'admirer, il est sans excuse et disparaît déshonoré. Dureté de cœur, bassesse et envie, telles sont les trois pelletées d'inéluctable ignominie qui opprimeront son cercueil.

La stricte justice n'impose qu'une seule réserve, mais cette réserve est absolue. Louis Veuillot était un homme de la plus rare bravoure physique. Si la crainte du désabonnement le rendit quelquefois anxieux, il ne recula devant aucune menace, devant aucune intimidation directe. Au contraire, cette torche ne flambait jamais si bien que dans la tempête. Son attitude pendant les deux sièges est au-dessus de toute louange et la collection des articles qu'il écrivait alors, sous le feu du bombardement et sous la perpétuelle menace de l'assassinat, est peut-être le souvenir le plus honorable de ces abominables jours. Mais cela, c'était le Veuillot de la simple nature et non plus le chef de parti. C'était l'héroïque manant chrétien que sa foi ne put jamais anoblir, il est vrai, mais qui combattait terriblement à

pied, — comme ces formidables manants de la première croisade qui faisaient, presque autant que les chevaliers, trembler l'infidèle !

## IV

Et maintenant, si je parlais un peu littérature, rien qu'un peu, pour finir. Louis Veuillot a fait deux sortes de livres : les livres qui assomment et les livres qui *édifient*. Les premiers sont assez célèbres et je viens de dire ce que j'en pense. Les seconds, beaucoup moins connus, ont l'intention d'être des fleurs de piété chrétienne et de pousser à la conversion du public. Cela s'appelle : *le Parfum de Rome*, *Çà et là*, *Historiettes et fantaisies, Corbin et d'Aubecourt*, etc. C'est le genre suave de cet apôtre. Ce qui me reste à dire serait incompréhensible sans une citation. Ce sera la seule et j'ose prétendre qu'elle est instructive :

« Jacques faisait le portrait d'une dame mondaine, riche, impertinente, hardie en opinions, au demeurant belle personne et encore jeune. Ses robes chatoyantes, ses dentelles, ses cheveux cendrés et ondés, sa carnation vigoureuse, avaient fasciné l'œil du peintre. Enchanté du décor, il ne demandait aucun prix. Le mari était dans l'argent et payait bien les toilettes ; mais en fait d'art, la photographie lui semblait suffire. Le peintre disait : C'est joli à peindre. La dame disait : C'est pour rien. L'un et l'autre étaient contents.

« Tous les jours donc, dans cet atelier que vous connaissez, qui est plein de madones, de saintes, de scènes religieuses, elle arrivait en grand train, en grand velours, en grande tête, bras nus, épaules nues, comme s'il se fût agi de livrer bataille. Mais quoi ! c'était bien une bataille à gagner ; c'était le temps, c'était la vieillesse auxquels il s'agissait d'arracher une part de leur butin.

« Jacques, silencieux, peignait, un peu étonné de l'économie que la couturière de cette dame avait faite sur le velours. Dès la seconde séance, il s'aperçut que le modèle s'ennuyait. Il essaya différents sujets de conversation : la Propagation de la

Foi, les prédicateurs du Carême, l'économie domestique. Elle n'entendait rien à tout cela ; lui n'entendait rien à autre chose. Il n'avait pas vu le dernier opéra, ni le dernier vaudeville ; il n'avait pas lu le dernier roman ; il ne connaissait pas les héros de la dernière aventure. Pour animer un peu ce beau visage qui semblait s'aplatir et se déteindre, il imagina de faire venir ses enfants. La dame trouva les enfants gentils et leur fit quelques caresses. Elle prit dans ses bras un petit garçon de trois ans qui la regardait ébahi. Surpris de ce costume si différent de celui de sa mère et de ses tantes, il ne se laissait pas tenir sans résistance. — Eh bien ! mon petit garçon, lui dit-elle, te fais-je peur? Ne veux-tu pas m'embrasser ? L'enfant regardait son père avec une physionomie de plus en plus alarmée. — Embrasse la dame, lui dit Jacques.

« L'enfant n'obéit point ; mais, se rejetant en arrière, et montrant du doigt ce buste à demi découvert qui faisait l'admiration de la Chaussée-d'Antin, il dit :

« — CACA ! » (*Ça et là.* — 1er vol.)

De tous les hommes que leur caractère ou leur génie rendirent fameux, il n'en est peut-être pas un seul que Louis Veuillot ait autant désiré d'égaler que le comte Joseph de Maistre. Il s'efforçait tant qu'il pouvait de le rappeler et il plantait sur sa boutique les plus extravagants paratonnerres pour y attirer sans danger la foudre de cette comparaison. Eh bien ! vous représentez-vous ce grand gentilhomme lisant cette petite vilenie? Joseph de Maistre ! qui voulait tant que la femme fût honorée et qui connut si peu, quoique catholique, la très sainte horreur de tous ces drôles pour la splendide nudité du sein maternel ! Certes, je ne crois pas que je doive jamais être emporté vers Molière par une extraordinaire ferveur d'admiration, et la comédie du *Tartufe* est une vieille machine de guerre trop à la main des gens de la petite presse pour qu'il soit précisément honorable de s'en servir. Mais, ici, il n'y a pas moyen d'y échapper. Seulement, la gorge de Dorine ne fait venir « de coupables pensées » qu'au *scélérat* de la comédie, lequel est un gros homme fort ridicule. Louis Veuillot, avec le profond repli des modernes, met *un enfant de trois ans* à la place de ce gredin.

Cette simple circonstance, par laquelle tout est profané du même coup, est une espèce d'attentat qui aurait épouvanté Molière et dont la bassesse est absolument inexprimable.

Voilà comment l'auteur de l'*Honnête Femme* entendait la suavité et comment il édifiait son milieu. De telles historiettes lui ont acquis dans le monde catholique la réputation d'un conteur délicieux et d'une grâce irrésistible, par-dessus son autre réputation. J'ai connu des gens qui en pleuraient d'attendrissement. Ce style gras et nidoreux, qui attaque les muqueuses, remplit de délectation les cuistres hirsutes des séminaires sulpitiens et ne déplaît pas invinciblement aux acides femelles de la dévotion recommandable. Les imitateurs ont pullulé sur cette plate-bande. Cela fait toute une littérature, — la vraie littérature du parti catholique, — où une sorte d'âcreté superbe se combine avec la niaiserie fétide d'une chasteté expectante. Byzantinisme définitif d'une société soi-disant chrétienne, qui fait honte et horreur au véritable catholicisme!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Qu'il s'en aille donc à son Juge, ce déplorable *grand homme!* Qu'il disparaisse à jamais d'un monde qui n'était que médiocre et qu'il est parvenu à rendre tout à fait abominable, en le façonnant à son image. Que son âme, copieuse en œuvres de tant de sortes, soit recueillie par les saints anges ou par tous les diables, nous n'en saurons rien et l'indifférent scepticisme du siècle portera fort allègrement cette incertitude. Les larmes d'argent du journalisme et de la librairie qu'il a enrichis ont tout juste la vertu communicative des larmes du drap mortuaire au-dessus duquel fut balancé pour lui le tiède encens de quelques rares suffrages. L'aridité des yeux est en parfaite harmonie avec la sécheresse des cœurs formés par cet homme qui ne parut pas capable d'amour et ne voulut pas être aimé. *Et viduæ non plorabunt*, et les veuves ne pleureront pas. C'est une des plus terribles sentences du Livre qu'il citait si souvent et dont la secrète douceur lumineuse ne le pénétra jamais.

Léon BLOY.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Il nous serait difficile d'accueillir avec sang-froid les nouvelles qui nous arrivent d'Italie, et d'apprécier sans regret les commentaires officiels de l'entente des gouvernements de Berlin, Vienne et Rome. Il est pénible pour nous que l'aigreur des relations entre races latines fasse aussi aisément le jeu de M. de Bismarck.

Nous nous demandons avec inquiétude ce que rêvent M. Mancini et ses amis quand ils laissent entendre qu'ils sont dans le secret des dieux, quand ils parlent d'une coalition monstrueuse de l'Europe monarchique contre la France républicaine, quand ils annoncent un projet de désarmement obligatoire pour réduire à néant les *ambitions gauloises*.

En abandonnant la partie fantaisiste de cette grande conspiration dynastique, n'est-il pas profondément douloureux de constater le rôle que l'Italie veut y tenir? A ce titre, la lettre du comte Cadorna, publiée dans la *Revue allemande,* est un signe des temps et une marque peu équivoque de mauvais vouloir. Peut-être même ce document est-il d'inspiration plus machiavélique encore ; témoignage sans fierté de complaisantes sympathies à l'égard de l'Allemagne, il dénonce la France à l'aréopage européen, et semble vouloir appeler sur elle les foudres du Jupiter berlinois :

« Il reste malheureusement un fait acquis, c'est que la nation française est une menace continuelle pour l'Italie et les autres

États ; elle nous menace, elle menace l'Allemagne et l'Autriche, parce qu'elle ne peut oublier son rôle historique, et que par son caractère inconstant et conquérant elle transporte son mécontentement, comme l'histoire du siècle le prouve suffisamment, dans la maison du voisin. Pour nous Italiens, il y a un danger dans ce fait, que les Français nous craignent moins que les Allemands ; ils ne se gênent pas devant le monde entier pour porter atteinte à nos intérêts légitimes et apporter le trouble dans nos relations politiques intérieures. »

La conclusion du comte Cadorna est plus pessimiste peut-être que les prémisses; il nous traite tout simplement de peuple incorrigible, et, sans doute, le fléau de Dieu, l'Attila moderne, a pour mission de nous châtier dans notre intraitable orgueil :

« Enfin, pour le plus grand bien de la France et de tous les États, je souhaite que la France trouve enfin son point d'appui dans le développement continu de ses conditions intérieures. Mais un coup d'œil sur l'histoire de la France et sur le caractère national gaulois, depuis Jules César jusqu'à notre temps, ne me laisse pas beaucoup d'espoir en la réalisation de mon vœu. »

Nous prenons au sérieux la lettre de ce gallophobe qui emprunte aux circonstances actuelles, à l'activité redoublée de M. de Bismarck, à l'orientation nouvelle de la diplomatie monarchique, un caractère de haute gravité. Nous n'avons pas de peine à y découvrir un avertissement et une menace. Le silence même de M. Crispi est, à nos yeux, un danger de plus : il semble qu'il n'ait plus rien à dire depuis que sa politique triomphe.

Malgré les excitations de nos adversaires, dont quelques-uns au moins nous ménageaient une surprise en se découvrant, nous ne croyons pas que les combinaisons des chancelleries soient sur le point d'aboutir. On pourra condamner les manifestants qui ont protesté contre l'exécution d'Oberdank ; on invoquera au besoin contre eux une juridiction exceptionnelle, en les accusant d'avoir mis la patrie en danger, de l'avoir exposée aux représailles étrangères ; mais il est impossible de rendre l'Autriche populaire au delà des Alpes.

Si les reproches qu'on nous adresse étaient fondés, si notre

politique extérieure était réellement agressive, nous comprendrions un mouvement général de légitime défense. Mais à moins de se payer de mots, à moins de chercher des prétextes, rien ne prévaudra contre les sentiments tout à fait pacifiques de la nation française. On a essayé de lui attribuer la responsabilité de quelques fautes passagères, d'errements, dont un parti qui se prétend républicain et qui demeure césarien avait fait une doctrine. On se souvient que l'échec de cette politique a été retentissant et qu'elle a succombé sous le coup de l'indignation publique. S'il y a quelque part en Europe un observateur clairvoyant et désintéressé, il nous rendra cette justice que les préoccupations intérieures priment, jusqu'à l'oubli de nos droits internationaux, toutes les autres questions. Le triomphe définitif de la démocratie a marqué une complète transformation de nos mœurs publiques. La race qui fut regardée autrefois comme la plus turbulente est devenue la plus sage, la moins attachée aux vains préjugés d'amour-propre et de fausse supériorité. On n'a pas toujours fait le même compliment à l'Italie, et M. Mancini nous trouverait désormais naïfs si nous pensions qu'il cherche à le mériter.

Nous n'avons aucun scrupule à troubler la ferveur des admirations qui poussent l'Italie dans les bras de l'Allemagne. Nous sommes assez convaincus que la maison de Savoie commet une lourde faute en se lançant dans cette voie dangereuse, pour en appeler du fils de Victor-Emmanuel à ses sujets moins satisfaits de son étrange condescendance. Nous faisons également appel à tous ceux dont le courage nous est connu et qui doivent déplorer le fatal entraînement du monde ministériel. Ils n'ont cessé de s'élever contre un divorce criminel entre les deux États voisins ; ils n'ont assurément pas changé d'avis, car l'émotion causée par l'expédition tunisienne a eu le temps de se calmer, ainsi que les appréhensions motivées par une fausse interprétation des sentiments de la France.

Nous qui avons eu le courage de blâmer la précipitation de nos chauvins exaltés, nous n'hésiterons pas, cette fois, à répéter que les premiers torts ne viennent pas de nous. Nous ne croyons pas que la rançon offerte par M. de Bismarck, afin de

payer notre brouille, vaille pour les Italiens ce qu'y perdrait leur dignité. Les compensations illusoires dont il fait miroiter l'appât rappellent les préliminaires de 1866, et si un autre général La Marmora voulait raconter les négociations entamées, il n'aurait pas de peine à stigmatiser du côté allemand la même duplicité, en s'étonnant du côté italien que la fierté ne soit point la plus grande des habiletés.

En attendant que le plan perfide de M. de Bismarck trouve dans la nature des choses, dans la situation économique, dans les courants populaires, son principal écueil, il provoque déjà d'heureux démentis. Les Hongrois, qui ont tout à perdre dans le déplacement de la capitale des Habsbourgs n'entendent pas accepter bénévolement les conseils de Varzin. M. Helfy, un député magyar, a voulu, dans le Parlement de Pesth, appeler l'attention de M. Tisza sur les traités qui s'élaborent, et le président du conseil a profité de l'occasion pour affirmer son amitié à l'égard de la France :

« Pour ma part, je l'ajoute, il serait dénué de tout sens pour la monarchie austro-hongroise de se laisser entraîner dans une combinaison prenant naissance dans un sentiment hostile à la France, à cette France avec laquelle nous vivons en bonne amitié et avec laquelle nous voulons rester en bonne amitié. Je crois que le fait de l'entente amicale des trois puissances de l'Europe centrale dans le but d'assurer le maintien de la paix peut tranquilliser tout le monde, et cela d'autant plus que la pointe de cette entente n'est dirigée contre personne. Cette entente pourrait, tout au plus, donner sujet d'inquiétude à la puissance qui serait décidée à troubler la paix générale. A ma connaissance, une telle puissance n'existe pas actuellement en Europe. »

Cette déclaration significative a du prix, surtout si elle est rapprochée de la lettre du comte Cadorna ; ce n'est pas la première fois que le peuple hongrois manifeste ses sentiments amicaux pour notre cause ; mais il nous est doublement précieux d'en recueillir l'assurance de la bouche d'un homme d'État aussi considérable, aussi autorisé et en général aussi pru

dent. Il y a un rare mérite à tenir ce ferme et loyal langage au milieu d'universelles défections à la cause du progrès et de la civilisation. C'est un avis fort clair adressé aux politiques de Vienne, s'ils sont trop enclins à suivre docilement l'impulsion bismarckienne et à sacrifier l'équilibre austro-hongrois à l'hégémonie allemande.

La Porte s'est tellement émue du voyage direct du prince de Bulgarie à Athènes, sans arrêt à Constantinople, que le prince a fini par rendre visite au sultan. Mais cette entrevue banale et dictée par les convenances n'équivaut pas à une réconciliation ; le Divan essaye de la représenter comme une preuve d'obéissance de la part d'un humble vassal. L'illusion est peut-être sincère, mais elle ne sera pas contagieuse.

De nouvelles difficultés ont surgi, qui remettent en question la nomination de Bib-Doda comme gouverneur du Liban. Rustem-Pacha, dont les pouvoirs expiraient le 23 avril, a profité de ce répit; mais il est impossible qu'il soit maintenu après avoir été destitué; la Turquie ne saurait nous faire une plus grave injure; elle ne s'exposera pas à cette contradiction aussi inexplicable que désagréable pour la France.

Malgré certaines tentatives suspectes pour compliquer les élections législatives qui auront lieu en Roumanie dans un mois, le pays ne donnera pas ses voix à une opposition de transaction ou de capitulation sur la question du Danube. Les deux partis resteront unis pour défendre la liberté de navigation du fleuve et les droits imprescriptibles de la souveraineté nationale.

Le nouveau ministre des affaires étrangères en Grèce, M. Contostavlos, est un orateur très distingué, très versé dans la connaissance des questions européennes. Au moment où les affaires orientales s'aggravent, où de nouveaux remaniements de territoire sont en préparation, la Grèce ne doit pas perdre de vue la Thessalie; le domaine hellénique est à la veille de se compléter. M. Contostavlos sera pour M. Tricoupi un véritable

collaborateur, il l'aidera à mener à bonne fin l'œuvre nationale de reconstitution des frontières définitives.

Les libéraux anglais, fidèles à leur passé, sont stupéfaits de la série d'annexions que le gouvernement de M. Gladstone accepte et enregistre. Tandis que la *Pall Mall Gazette* et le *Daily News,* autrefois plus corrects et moins hostiles à la France, attaquent nos moindres projets d'extension coloniale, l'Angleterre double ses possessions anglaises de Sierra-Leone, prolongées d'un trait de plume jusqu'à Liberia, essaye d'arrêter au Congo les efforts de M. de Brazza, intrigue à Madagascar, combat par des armes déloyales notre île de la Réunion, agite à son profit et contre nous la Birmanie, la Chine méridionale, nous dispute les Nouvelles-Hébrides qui sont peuplées de colons et de propriétaires français, menace de prendre le groupe des îles Salomon, s'installe à Bornéo, s'adjuge la Nouvelle-Guinée, c'est-à-dire met la main sur les deux plus grandes îles du globe, puisque l'Australie est plutôt considérée comme un continent que comme une île.

On voit que, depuis le bombardement d'Alexandrie, le cabinet qui avait si sévèrement blâmé les actes de lord Beaconsfield, ramené les troupes britanniques d'Afghanistan et du Transvaal, s'est fort émancipé.

Il est vrai que cette nouvelle et incompréhensible politique est exposée à de cruels châtiments. La paix est loin de régner dans l'Afrique australe; Cettivayo, le protégé de la reine, le souverain officiel du pays des Zoulous, a été battu par un chef indépendant; la question des Boërs peut renaître pour un futile prétexte.

Dans la haute Égypte, dans le Soudan, dominé par les hordes du Mahdi, l'influence anglaise vient de subir un grave échec; le général Hicks, envoyé avec des troupes égyptiennes pour combattre l'insurrection, a dû se replier sur Khartoum; la saison des pluies va commencer et, pendant deux mois, le pays sera impraticable. La nécessité d'un second Tell-el-Kebir se fait sentir, mais cette fois à quelques milliers de kilomètres du Caire, dans une région presque inconnue, meurtrière pour les hommes

de race blanche, inaccessible aux séductions et aux corruptions européennes, défendue par des peuplades vaillantes et fanatiques. A force de s'accroître, l'Empire anglais finira par se briser lui-même; la petite armée de lord Alcester est insuffisante pour faire face de deux côtés à la fois. Si des complications éclatent simultanément en Égypte et dans l'Inde, les difficultés de répression deviendront insurmontables.

Dans la basse Égypte même, le gouvernement de la conquête n'est pas encore organisé, ni surtout accepté; chaque jour des conflits s'élèvent et le khédive commence à résister; il réclame la prérogative de convoquer et de proroger par décret le conseil législatif, tandis que lord Dufferin désire laisser cette initiative au conseil des ministres. Pendant que ces malentendus s'aigrissent, il a suffi qu'un journal français dénonçât la prétendue réorganisation de l'Égypte par l'Angleterre, pour exciter une véritable émotion. Le numéro a été épuisé en un clin d'œil et il a fallu un tirage de 50,000 exemplaires pour satisfaire la curiosité publique.

Les délégués des chambres de commerce et le syndicat des armateurs, dans leur bouillante ardeur pour une prompte expropriation du canal de Suez, se sont adressés à lord Granville; ils lui demandent soit de créer un nouveau canal, soit d'assurer la prépondérance du contrôle à l'Angleterre dans le canal existant. Le ministre a répondu en termes vagues : « La question soulevée par les députations est entourée de complications internationales, locales et techniques, au sujet desquelles le gouvernement a déjà consulté lord Dufferin, et qui feront l'objet de nouvelles conférences aussitôt après l'arrivée de lord Dufferin. » C'est avouer assez clairement que le *Foreign Office* n'est nullement rassuré par la tournure des évènements en Égypte.

On se souvient du bruit que souleva dans la patrie du *cant* et des traditions le *Freethinker*, journal que M. Bradlaugh faisait paraître pour la première fois le 1er mai 1881, avec ce programme : « Le *Freethinker* est un organe antichrétien, un journal d'attaque par excellence. Il fera une guerre impitoyable à la superstition en général et à la superstition du christianisme en particulier. Il emploiera les armes de la science et de

la philosophie contre la Bible, et il ne reculera, pour jeter le ridicule sur cette publication, devant aucun des sarcasmes, aucune des satires que lui suggérera le sens commun. » M. Newdegate, un champion zélé du Dieu anglican, avait juré d'étouffer M. Bradlaugh sous les amendes ; donnant à cette lutte religieuse un caractère juridique, bien conforme aux habitudes anglo-saxonnes, il avait traduit le libre-penseur devant la Chambre des lords. Mais l'accusé a gagné son procès, et il vient encore de sortir victorieux d'un autre tribunal : traîné à la barre pour des articles scandalisant les dévots, il a triomphé des arrêts les plus retors et des passions cléricales.

Ce succès sera confirmé par le vote inévitable de la loi sur le serment, qui ne s'applique pas à M. Bradlaugh seul, mais qui aura l'avantage de laïciser une fois pour toutes une formule dont les déistes avaient confisqué le monopole. M. Gladstone a obtenu de vifs et légitimes applaudissements en défendant le bill, et en rappelant que la résistance n'avait pas été moins grande lorsqu'il s'agissait de l'émancipation catholique et de l'admission des Israélites au Parlement. Le grand orateur s'est noblement écrié :

« Lorsqu'on met les intérêts de la religion en opposition avec ceux de la justice, il en résulte un état de choses que je regarde comme une véritable calamité, soit pour un homme, soit pour une nation. »

M. Bradlaugh aura donc eu la gloire d'avoir doté la libre Angleterre d'une liberté de plus, et son élection recommencée tant de fois à Southampton finira par justifier la ténacité de ses fidèles électeurs.

M. de Bismarck ne renonce pas facilement à l'idée de dissoudre le Parlement allemand. Il continue à compromettre l'empereur vieilli ; il le traîne à la remorque de ses projets socialistes ; il lui fait signer des messages qui l'auraient bien étonné il y a quelques années : le souverain le plus militaire de l'Europe se transforme en communiste césarien ; il n'a plus de sollicitude que pour le sort des ouvriers et l'assurance qui doit les garantir de tous les maux ; il presse le Parlement de se hâter et de tenir

compte de son grand âge, car il ne voudrait pas mourir sans avoir vu le vote de la loi qui lui est chère :

« Nous avons considéré comme impérieux de proposer à l'assentiment des gouvernements confédérés que le budget de l'empire pour 1884-1885 soit soumis dès maintenant à la discussion du Reichstag; si, ensuite, le projet sur les assurances ouvrières, comme le fait craindre le degré d'avancement de son examen, ne pouvait plus être discuté et arrêté par le Reichstag au cours de sa session de printemps, la discussion par avance du budget de l'exercice prochain permettrait du moins de débarrasser la session d'hiver de toutes les autres affaires qui ne peuvent être ajournées, et de se réserver toute la liberté nécessaire pour introduire des réformes efficaces dans le domaine des questions de politique sociale. »

Cette brusque intervention était un coup droit porté aux nationaux libéraux et aux progressistes, que le chancelier veut à tout prix rendre impopulaires et déconsidérer. Mais l'opposition n'a plus la timidité qui l'empêcha longtemps de parler quand M. de Bismarck manifestait son impérieuse volonté. M. Richter a osé déclarer que si les projets n'ont pas été discutés plus tôt, la faute en est au chancelier lui-même, qui stérilise l'activité du Reichstag en ouvrant des discussions sans issue, comme celle du monopole des tabacs.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur la portée du message ; il indique bien la résolution de M. de Bismarck d'en finir avec le parlementarisme et de déblayer le terrain pour la politique extérieure ; la grosse et décisive partie va être jouée en Orient ; il veut être maître au dedans comme au dehors avant de commencer l'action. Le message et la triple alliance sont des inspirations communes ; elles concourent au même but.

Le Conseil de l'empire en Russie s'est prononcé contre les tendances aveugles qui voulaient faire concorder avec le couronnement la publication d'un ukase relatif à la réorganisation des universités dans le sens réactionnaire. C'est déjà beaucoup que l'ère des réformes libérales ne soit pas ouverte, sans achever de compromettre la couronne par des mesures arriérées.

On parle sans cesse des préparatifs matériels du couronnement; mais il nous semble que ces excès de préparatifs luxueux laissent bien froide l'opinion publique. Elle aimerait mieux le moindre manifeste annonçant les réformes attendues. La situation diplomatique de la Russie devant l'outrecuidante ambition de l'Allemagne n'est pas faite non plus pour enthousiasmer les patriotes. Si la politique russe n'est ni libérale ni nationale, que sera-t-elle?

L'exposé financier de M. Magliani honore l'habile ministre, qui affranchit son pays du cours forcé, sans la moindre crise, et donne au budget une élasticité qu'il ne connaissait plus.

Malgré la diminution produite dans les recettes par les inondations qui ont désolé le nord de l'Italie, la gestion de l'année dernière s'est balancée par un excédent de plus de six millions; elle représente par conséquent un résultat meilleur que les prévisions, alors même qu'aucun désastre ne semblait à craindre : sans l'inondation, l'excédent se serait élevé à plus de 36 millions. Ce résultat est dû à la plus-value des impôts en même temps qu'aux économies dans les dépenses. Les prévisions donnaient pour les recettes ordinaires un chiffre de 1,269,993,539 francs; elles se sont élevées à 1,293,624,519 francs, ce qui marque un excédent de 23,630,980 francs; les plus-values proviennent principalement de la taxe sur les affaires, de l'impôt de mouture en cours d'extinction, des douanes, des chemins de fer. Les économies réalisées sur les services des divers ministères se sont élevées à plus de 12 millions et ont été de 5 millions au-dessus de celles réalisées en 1881.

Il nous semble que ce tableau est la meilleure réponse aux agités qui parlent constamment de grande politique extérieure et dont le succès conduirait tout simplement aux déficits si laborieusement vaincus : le ministre n'en a point fait mystère; il faut que le Parlement renonce à voter inconsidérément des dépenses nouvelles et surtout à augmenter le rôle des dépenses ordinaires. Sans cette sagesse plus que jamais nécessaire, les temporisations de M. Depretis auraient été superflues.

Si, au contraire, on reste dans les limites tracées par M. Ma-

gliani, il sera permis de fermer le Grand-Livre, en recourant au besoin à des opérations spéciales pour payer le stock de la régie des tabacs, dont le monopole va cesser, et pour opérer le rachat des lignes ferrées. Déjà, dans ces dernières années, le ministère des finances a fait une halte sur la pente des émissions de rente; si la dette publique s'est augmentée de 75 millions par an pendant les cinq dernières années, ç'a été pour l'extinction ou la conversion de dettes diverses, pour l'incamération du patrimoine ecclésiastique, ou pour le rachat et la construction des lignes ferrées, et non point pour couvrir les charges inhérentes aux services publics.

C'est bien dans cette voie que doit persévérer l'Italie et non dans celle des projets ambitieusement démesurés.

En Espagne, nous sommes heureux de signaler le discours éloquent d'un jeune sénateur républicain, M. Abarzuza; ses excellentes observations sur le serment politique ont été suivies de justes critiques à l'adresse du ministre des affaires étrangères, M. de la Vega de Armijo. Il règne en ce moment à Madrid, comme à Lisbonne, dans les régions officielles, un courant de haine anti-française dont bénéficieront naturellement les représentants de l'Allemagne. M. Abarzuza a montré combien cette passion pour l'Allemagne, au détriment de l'amitié anglaise et française, est dénuée de raison; le commerce extérieur de la péninsule n'a presque rien à voir avec les débouchés germaniques. Il est temps que les puissances latines songent à leurs véritables intérêts, au lieu de trahir follement leur cause par des compromis maladroits.

On dit que M. Sagasta ne pourra s'empêcher de donner un successeur à M. de la Vega de Armijo. L'attitude que ce dernier a prise à l'égard de la France est si fâcheuse, que nous n'aurons nul regret de son éloignement. Si les libéraux espagnols suivent l'exemple de M. Canovas del Castillo, comme les libéraux anglais se rallient aux enseignements de lord Beaconsfield, nous n'avons pas d'estime pour cette faiblesse équivoque. Il est juste que la faute entraîne avec elle sa prompte expiation.

Les efforts de l'Angleterre pour exciter le patriotisme portu-

gais contre l'expédition de M. de Brazza n'ont pu aboutir. L'irritation est même grande à Lisbonne contre les dédaigneux commentaires de la presse britannique; ce vaillant petit pays est exploité depuis le commencement du siècle par l'industrie anglaise; il aspire à sa délivrance. Par malheur, des influences équivoques poussent le ministère à revendiquer des droits imaginaires ou tombés en déchéance sur la rive droite du Congo. Il serait, croyons-nous, facile de conclure un arrangement qui satisfasse les intérêts de la France et ceux du Portugal. Mais nous prions nos amis de Lisbonne de se défier des conseils égoïstes, des entraînements irréfléchis et surtout des calomnies perfides. On nous cherche volontiers des ennemis en Europe; mais sur les bords du Tage nous ne devons et ne voulons compter que des sympathies.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

D'ordinaire, les vacances de Pâques sont comme un entr'acte durant lequel la scène parlementaire reste vide et la marche de l'action politique suspendue. A sa rentrée, la Chambre retrouve ministres et projets tels qu'elle les avait laissés. La cessation momentanée des escarmouches de tribune, pendant quatre ou cinq semaines, donne même au ministère les apparences d'une consolidation qui durera ensuite ce qu'elle pourra, mais dont il recueille provisoirement le bénéfice. Tout autre est, cette année, la physionomie des choses : le cabinet du 22 février s'est présenté devant la Chambre, à la reprise des séances, dans des conditions très différentes de celles où il l'avait quittée le 19 mars.

Ce cabinet avait eu de grands privilèges à sa naissance; une légende remplie de promesses et de présages favorables s'était créée autour de son berceau. Comme il arrivait aux affaires après un intérim mêlé d'inaction et de vicissitudes multipliées ressemblant fort à du désarroi; comme d'autre part M. Jules Ferry avait réussi à grouper des collègues autour de sa présidence avec une facilité relative, on avait improvisé à la combinaison formée sous ses auspices une réputation d'homogénéité et de force, — par suite, un horoscope de durée. Les premiers pas semblèrent corroborer ce jugement et cette prédiction. L'ajournement de la revision obtenu de la Chambre, la vigueur déployée par M. le ministre de l'intérieur avec ou sans nécessité, l'annonce de solutions prochaines et rapides pour les questions pendantes ou traînantes, furent saluées par les gens qui se contentent de peu comme les signes précurseurs d'une ère nouvelle dans le gouvernement de la République. Le provisoire ministériel d'où l'on sortait; l'état d'incohérence où l'on venait de vivre pendant des mois ; la succession d'incidents se compliquant l'un l'autre qui tenaient l'esprit public partagé entre l'irri-

tation et l'incertitude, avaient amené la lassitude chez tout le monde, l'inquiétude chez quelques-uns. On n'y regarda donc pas de trop près. Les désillusions, qui n'ont point manqué dans ces dernières années, n'ont pas encore vaincu notre penchant à croire qu'un changement d'hommes et de procédés suffit pour changer le fond d'une situation. Il n'est pas jusqu'aux allures autoritaires que l'on ne fût disposé à interpréter en bonne part, du moins dans le monde qui ne peut s'habituer ni se résoudre à comprendre que le moyen efficace de gouvernement, le seul désormais applicable en France, est la droiture sans restriction, alliée au sentiment de la liberté pleine et entière.

Moins prompts à se payer d'apparences et de programmes, d'autres attendaient le ministère à l'œuvre avant de s'engouer pour lui, lui laissant la chance de faire ses preuves, mais conservant à son égard une méfiance instinctive. Ni sa composition ni ses tendances n'offraient à ceux-là les garanties qui commandent la sympathie spontanée et l'abandon sans réserve. Nous étions du nombre, et l'évènement nous donne raison. Loin d'avoir mis à profit les circonstances et les dispositions au milieu desquelles il était né, le cabinet Ferry a totalement perdu son premier terrain. On attendait de lui que, éclairé par l'expérience, il couperait court à l'envahissement de la politique, la séparerait des affaires, aurait la perspicacité et le courage d'en finir avec l'habitude déplorable de la mêler à tout, aux moindres questions de personnes comme aux derniers détails d'administration. Le pays s'aperçoit de plus en plus que là est son grand mal, et il éprouve un besoin impérieux de voir ce mal disparaître; il a en réserve des trésors d'indulgence pour les ministres qui entreprendront d'enrayer la gangrène qui menace jusqu'aux sources vitales de la République, mais il exige pardessus tout qu'on l'en délivre. Pour n'avoir pas su le comprendre, M. Jules Ferry et ses collègues ont pris leur rôle à rebours et refroidi les bons vouloirs de la première heure; ils ne sont désormais qu'une combinaison de portefeuilles comme nous en avons tant vu, destinée à disparaître dans la première bourrasque parlementaire qu'un accident de couloirs ou de séance soulèvera contre eux.

On dirait qu'ils ont accumulé à plaisir les fautes sans nécessité et pris à tâche de s'aliéner l'une après l'autre les classes sociales. Le ministre de la guerre a ouvert la marche. M. le général Billot avait décidé que, cette année, des manœuvres de cavalerie, exécutées par trois divisions,[1] seraient dirigées par M. le général de Galliffet et accompagnées d'une grande reconnaissance faite le long de la frontière de l'Est, entre Lunéville et Montmédy. M. le général Thibaudin entre au ministère et commence par ratifier la décision de son prédécesseur; bientôt après, il se déjuge, retire ses premières instructions, prescrit que les manœuvres de cavalerie seront simplement dirigées par les divers généraux de division, supprime conséquemment les manœuvres d'ensemble et la grande reconnaissance projetée; puis finalement intervient une troisième détermination, essayant de concilier tant bien que mal les deux autres et de pallier une reculade : le plan primitif d'une opération générale est réadopté; seulement le théâtre en est déplacé et reporté vers le Midi. Surpris de cette série de contradictions, le public en cherche le mot, et il découvre qu'après avoir obéi d'abord à son inspiration militaire, le ministre de la guerre s'est laissé arracher un contre-ordre par des considérations d'opinion politique, et qu'en dernier lieu il a été contraint de le modifier devant l'improbation que sa conduite avait rencontrée au sein du conseil. Du même coup, M. le général Thibaudin a fait une question de ce qui n'en était pas une, introduit la politique dans la sphère de l'armée où elle ne doit jamais pénétrer, et provoqué notoirement une dissidence ministérielle.

Quelques jours après, c'était le tour de M. Jules Ferry lui-même. Il y avait à choisir un titulaire pour la première présidence de la Cour de cassation, c'est-à-dire pour le siège le plus élevé et le plus respecté de la magistrature française. Au milieu des imputations, des attaques, des propositions et contre-propositions de réforme qui se multiplient et se heurtent, le prestige de la Cour de cassation est demeuré intact, et l'on peut tenir pour certain que les remaniements éventuels, quels qu'ils soient, laisseront une place à part à la juridiction suprême, recrutée parmi les sommités du corps judiciaire. Le conflit de systèmes que

soulève la question de la judicature était une raison de plus pour maintenir ici les traditions et ne pas se départir de la règle invariablement observée. Le choix d'un magistrat éprouvé, ayant derrière lui l'honneur d'une longue carrière, pour le poste vacant, était à tous égards de haute convenance. Mais M. le ministre de l'instruction publique avait adopté une candidature essentiellement politique et résolu de l'imposer à son collègue de la justice, grâce à sa prépondérance comme chef du cabinet. Plusieurs jours ont été nécessaires pour faire prévaloir une mesure dont tout le monde voyait les mauvais côtés et pressentait le mauvais effet; mais M. Jules Ferry était déterminé à avoir gain de cause, et il l'a eu. La première présidence de la Cour de cassation reste acquise à un avocat dont les antécédents consistent à avoir été inscrit au barreau de Nîmes et plus tard à celui de Paris. De nouveau, le gouvernement a fait pénétrer la politique dans un terrain que tous les efforts avaient jusqu'ici concouru à lui fermer et d'où il serait plus essentiel que jamais de la tenir écartée. De nouveau également, le ministère a montré au grand jour ce que vaut sa prétendue homogénéité.

Il y a deux siècles, Fabert écrivait à Arnaud d'Andilly : « Je crois que les charges sont des services qui obligent ceux qui les possèdent à faire ce pour quoi elles sont établies, et qu'on se doit plutôt croire un serviteur public que le maître de ceux dont il faut qu'on prenne soin; et pour l'autorité, qu'il faut bien se garder de s'en servir pour l'appliquer à son propre intérêt. » Deux siècles avant Fabert, Dante avait déjà dit : « Les consuls sont faits pour la nation, et non pas la nation pour les consuls. » Ce sont deux grands avis qu'auraient besoin de se remémorer les hommes qui s'érigent en arbitres et presque en maîtres de la France, parce qu'ils en sont les ministres accidentels : ils subordonneraient moins leurs actes à leurs petits calculs et à leurs prédilections personnelles.

Il ne suffisait pas d'avoir porté le trouble dans l'armée et dans la magistrature; il ne suffisait pas de laisser éclater l'incapacité la plus rare en face d'une situation budgétaire d'autant plus critique qu'on a mis plus longtemps à en reconnaître et à s'en avouer les difficultés, en dépit d'avertissements multipliés,

souvent répétés ici même ; le cabinet du 22 février a voulu mettre le comble à sa gloire en réalisant la conversion à l'heure la plus désastreusement inopportune qu'aurait pu choisir le pire ennemi de notre fortune nationale. Alors qu'il est bruit partout de crise commerciale et industrielle, alors que les intérêts ont besoin d'être soutenus et rassurés par tous les moyens possibles, il s'est rencontré un ministre des finances pour prendre une mesure destinée à bouleverser le marché, à déclasser la rente, à jeter le désarroi non pas seulement dans le monde des affaires, mais parmi la moitié de la population. La conversion était à prévoir, et en fait prévue de longue date ; les rumeurs qui l'annonçaient presque périodiquement sont la meilleure preuve que l'on s'attendait à voir le Trésor y recourir un jour ou l'autre ; mais, comme on l'a très justement dit, il était en ce moment ou trop tard ou trop tôt. Nous ne savons encore quelle sera la réussite de l'opération dans laquelle on a lancé la France avec tant de désinvolture, ni jusqu'où en iront les conséquences, et c'est un ordre d'hypothèses dans lequel nous ne voulons pas entrer ; mais on peut en toute assurance prédire au ministre qui vient d'y attacher son nom, que ce ne sera pas un honneur financier pour lui. Le malavisé de la mesure se complique de bruits de coups de Bourse comme il ne manque guère de s'en produire en pareils cas, mais qui prennent ici plus de gravité en acquérant plus de vraisemblance. A la veille de s'effectuer, la conversion a été tour à tour l'objet d'affirmations et de démentis naturellement suivis d'autant d'oscillations de la cote en sens contraires. Ceux qui ont bénéficié de ce va-et-vient financier n'ont-ils été que des spéculateurs clairvoyants sachant faire pirouetter à temps leurs achats et leurs ventes? Les sceptiques prétendent que l'on découvrirait sans peine, dans le nombre, des joueurs d'occasion ayant puisé leurs inspirations dans le monde privilégié « des cercles bien informés ». Vraies ou fausses, ces sortes d'imputations laissent toujours une trace. La femme de César reste soupçonnée.

Voilà dans quelles circonstances nous retrouvons le ministère Ferry. Il ne nous paraît pas qu'elles soient de nature à lui donner une grande autorité ni vis-à-vis de l'opinion publique

ni vis-à-vis de la Chambre. Pareille accumulation de fautes — et de fautes aussi énormes — dans un si court espace de temps, serait la condamnation à brève échéance du cabinet le plus solidement assis et entouré du prestige le mieux acquis antérieurement. M. Ferry et ses collègues n'en étaient pas là; leur renom était fait d'une espérance, et cette espérance ne s'est pas réalisée. L'actif ministériel se compose d'un mélange de partialité étroite, d'incapacité profonde et de prétentions absolues, avec un désaccord patent brochant sur le tout; ce n'est pas assez pour donner à la France un gouvernement qui dure en s'appuyant sur sa confiance. Nous avons donc une crise nouvelle en perspective. D'où viendra-t-elle? Quand et à quelle occasion la verrons-nous éclater? Nous ne sommes pas assez prophète pour le dire, mais nous serions bien trompés si elle tardait au delà de quelques mois. Il sera bon que le monde parlementaire s'y prépare et ne s'expose pas, comme cela lui est naguère arrivé, à se trouver pris de court et à tâtonner fiévreusement dans l'obscurité d'un interrègne ministériel, en quête d'hommes de bonne volonté réunis au hasard en groupe de preneurs de portefeuille. Le nombre des personnalités auxquelles pourra s'adresser le chef du pouvoir exécutif pour constituer, le cas échéant, un cabinet nouveau, est malheureusement très limité; il se réduit à trois ou quatre noms dans l'une et l'autre Chambres; nous souhaiterions pour le pays qu'il fût plus considérable, mais encore faisons-nous le compte large. Que ces chefs politiques se tiennent prêts; qu'ils arrêtent leurs programmes et fassent un choix anticipé de collaborateurs dont ils auront sondé et pénétré les manières de voir, les façons de pratiquer le gouvernement. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on obtiendra l'homogénéité réelle dans les vues et dans la conduite qui fait les ministères forts, capables de diriger une Chambre et d'administrer un pays.

Ce n'est point là un idéal auquel il soit défendu d'aspirer, bien qu'il paraisse jusqu'ici reculer devant nous à mesure que nous croyons le saisir. Le ministère Ferry aura été un mirage de plus, mais nullement un mirage suprême après lequel il ne devra plus rien se trouver, ainsi qu'aiment à le prétendre les

ennemis du régime existant en récapitulant nos mécomptes. C'était une expérience à faire, un système à essayer, une catégorie d'aspirants au pouvoir qu'il fallait mettre à l'essai pour pouvoir ensuite les mettre de côté. Comme tant d'autres épreuves du même genre par lesquelles a passé la République, celle-ci aura eu son utilité : elle aura fait tomber le dernier masque des groupes autoritaires, le dernier voile derrière lequel se dissimulait leur faiblesse dont la crédulité publique faisait une puissance. C'est une étape franchie qui nous rapproche du parti de décentralisation et de liberté, la vraie pépinière des ministres de l'avenir, à laquelle il faudra bien en arriver.

Dès que le ministère avait décidé la conversion immédiate du 5 p. 100 en 4 1/2, les Chambres n'avaient qu'à voter au plus vite la loi portant application de la mesure. C'est ce qu'elles ont fait. Une semaine a suffi à la besogne; au Palais-Bourbon, de même qu'au Luxembourg, le scrutin a été précédé d'une discussion toute platonique, où les orateurs n'ont parlé que pour l'acquit de leur conscience, la satisfaction de leurs théories ou l'étalage de leur animosité contre le régime républicain. Personne ne pouvait songer à faire rejeter la proposition ministérielle, ou même à en faire remanier les bases. Le principe, accepté par tous, ne soulevait point de dissentiments ; le moment choisi et le mode adopté s'imposaient à ceux mêmes qui les désapprouvaient le plus, parce qu'en pareille matière prolonger l'incertitude publique n'aboutit qu'à une aggravation du mal. Mais le cabinet trahirait encore une fois son peu de clairvoyance politique, s'il interprétait comme un triomphe la facile ratification de son coup d'État financier. Il a bénéficié de la force des choses, rien de plus. Son succès est une victoire à la Pyrrhus, qui, sans parler des autres difficultés, le laisse aux prises, après comme avant, avec tous les problèmes du budget.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Alexandre Peÿ** : *l'Allemagne d'aujourd'hui* (1862-1882). — L'Allemagne a bien changé depuis vingt ans, et ce sont les principales phases de cette imposante transformation que M. A. Peÿ a entrepris de retracer en quelques pages. Il ne partage pas, du reste, l'engouement général pour l'œuvre de M. de Bismarck ; il est au contraire convaincu que cet habile homme n'a pas rendu à son pays, sous tous les rapports, d'excellents services. Les Allemands, sous sa direction, ont perdu en prospérité intérieure, en liberté, en moralité, ce qu'ils ont gagné en unité et en puissance extérieure. Le militarisme, avec ses gros budgets et ses lourds impôts, a développé le paupérisme qui, à son tour, a favorisé l'éclosion des doctrines les plus funestes et les progrès du socialisme le plus redoutable. D'où l'auteur conclut qu'en dépit de ses apparences, le nouvel empire germanique est menacé de crises prochaines.

M. de Bismarck tient naturellement une grande place dans un pareil ouvrage; M. Peÿ nous a tracé de ce personnage un portrait aussi original que vigoureux; mais c'est la peinture générale des mœurs allemandes qui forme le fond du tableau et qui est, en réalité, le véritable objet du livre. C'est elle que l'auteur a toujours en vue, soit dans son intéressante étude sur les socialistes d'outre-Rhin, soit dans sa curieuse biographie de la fameuse aventurière Anna Spitzeder, soit enfin dans son analyse du beau roman d'Ernest Waldow, *Catherine la Brune*. M. Peÿ n'aime point les Allemands, et nous le soupçonnons d'avoir, en les peignant, quelquefois un peu forcé les couleurs; mais ce n'est pas nous qui lui ferons un crime de ses patriotiques rancunes et nous laissons à nos voisins le soin de réclamer s'ils se trouvent trop maltraités.

**Larroumet** : *Marivaux, sa vie et ses œuvres.* (Hachette.) — Depuis Sainte-Beuve jusqu'à M. Sarcey, Marivaux a été l'objet d'études nombreuses et intéressantes, mais jamais encore il n'avait été analysé aussi profondément, aussi complètement qu'il vient de l'être par M. Larroumet. Ce nouveau biographe de l'aimable auteur de *Marianne* et du *Legs* considère tour à tour dans celui-ci l'homme, puis l'auteur dramatique, puis le romancier, le moraliste, le critique et l'écrivain, et traite chaque face de son talent avec des développements tels qu'on peut dire que désormais la matière est épuisée. S'il est vrai qu'un des plus vifs éloges que l'on puisse faire d'un auteur c'est de trouver qu'il a été original, fût-ce dans un genre secondaire, peu ont mérité cet éloge à plus juste titre que Marivaux ; car, ainsi que le fait remarquer M. Larroumet, nous lui devons « tout un répertoire, tout un genre, dans lequel, comme il n'avait pas eu de modèles, il n'a pas eu de successeurs ». Quant au style de Marivaux, ce style d'une finesse et d'une délicatesse toute féminine, que la postérité a adopté et consacré sous le nom de *Marivaudage*, ne pourrait-on pas encore accorder à M. Larroumet que si *Marivaux* n'est pas celui qui a le mieux connu les femmes, il est peut-être du moins celui qui les a le mieux fait parler.

**Boissière** : *l'Algérie romaine.* (Hachette.) — On sait généralement que les Romains ont colonisé avec succès le Nord de l'Afrique ; mais les détails de leur organisation coloniale étaient ignorés du public. En s'appuyant sur les textes anciens et sur les découvertes si nombreuses de l'épigraphie en Algérie,

M. Boissière est parvenu à ressusciter la vie de ces colons à la fois agriculteurs et soldats que Rome implantait en pays étranger, et à faire connaître le mécanisme administratif si peu compliqué, au moyen duquel un proconsul gouvernait une étendue de territoire égale au territoire actuel de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Il y a là matière à de féconds enseignements pour notre administration coloniale française.

**Léopold Lacour** : *Gaulois et Parisiens.* (Calmann Lévy.) — Le titre déroute un peu et l'on est assez surpris de prime abord en trouvant, sous la couverture qui le porte, une suite des esquisses critiques commencées l'année dernière par l'auteur dans ses *Trois Théâtres.* Après Émile Augier, Dumas fils et Victorien Sardou, M. Léopold Lacour passe en revue Labiche, Meilhac, Halévy et Gondinet. On comprend aussitôt la qualification sous laquelle il les a réunis, et l'on s'explique qu'aucune autre ne pouvait les caractériser d'une façon plus complète et plus ingénieuse. L'esprit gaulois n'est-il pas incarné dans Labiche? Meilhac, Halévy, Gondinet ne sont-ils pas la personnification de l'esprit parisien? Le rapprochement de ces noms prête à des aperçus comparatifs et à des effets de contraste qui ont fourni ample matière au talent de fine observation et d'analyse intime que possède M. Léopold Lacour. Son nouveau volume est plus que la continuation du premier; il en devient le complément littéraire et philosophique. L'ensemble forme une des études les plus intéressantes et les plus fortes, à coup sûr la plus fouillée, qui aient été consacrées au théâtre contemporain et à ses célébrités.

Les idées de l'auteur et les conclusions auxquelles l'a conduit son travail de « pénétration dramatique » sont condensées dans une étude générale à part, et des plus remarquables, qui ouvre le volume sous le titre : *le Théâtre et la Vérité.* Il y a là des idées contestables, mais il y en a de bien frappantes par l'originalité et par la justesse.

**Brau de Saint-Pol Lias** : *Pérak et les Orangs Sakéys.* (Plon.) — Le récit de voyage sort ici de l'ordinaire, non pas seulement parce que M. de Saint-Pol Lias promène avec lui son lecteur dans des contrées peu connues, mais parce qu'il les lui fait parcourir en colonisateur autant qu'en touriste. Nous rencontrons en lui un des rares voyageurs qui se soient mis en route avec la pensée d'une étude pratique à faire et d'un progrès matériel à conquérir pour leur pays. Ses idées en matière d'expansion coloniale et commerciale, exposées dans une remarquable introduction, sont d'un économiste de la bonne école; elles viendront efficacement en aide aux tardives tendances qui portent enfin l'esprit français vers la nécessité de multiplier les établissements lointains. Comment font les Anglais et comment nous devrions faire dans les pays nouveaux, l'auteur ne perd jamais de vue cet objectif. Et cette préoccupation constante de l'avenir à réaliser fait qu'il a écrit un livre aussi utile qu'attrayant.

**La Rochefoucauld** : *Œuvres complètes.* Tome I. (Garnier frères.) — Comme les autres volumes de la « Collection des chefs-d'œuvre de la littérature française », celui-ci est orné de gravures sur acier et enrichi de notices, variantes, notes et commentaires. Avec les *Mémoires* et les *Portraits* que nous a laissés l'éminent auteur des Maximes, il comprend l'*Apologie du prince de Marcillac.* Le tome II, qui donnera les Maximes et la Correspondance, est déjà sous presse et paraîtra à courte échéance.

**Albert Babeau** : *la Vie rurale dans l'ancienne France.* (Didier.) — Lire attentivement toutes les histoires locales et particulières; dépouiller tous les anciens inventaires dressés après le décès des parents pour sauvegarder l'intérêt des mineurs et enfouis dans nos archives; feuilleter les journaux de voyages si fréquents jadis et les comptes si méticuleusement tenus des vieilles familles, voilà le travail que s'est imposé M. Babeau en vue d'amasser des faits et des indications précises qui lui permissent de mettre en lumière la vie du paysan d'avant la Révolution et de me-

surer le degré de bien-être auquel il était parvenu. Aussi son œuvre offre-t-elle un véritable intérêt, autant par la somme de savoir qui y est accumulée, que par les renseignements d'une indiscutable authenticité qu'elle renferme. Nous nous refusons néanmoins à partager les conclusions de l'auteur. Ce que les La Bruyère, les Saint-Simon, les d'Argenson et les Joung ont dit du paysan de leur temps, n'était pas puisé dans leur imagination : ils racontaient ce qui leur avait frappé les yeux. Quoi qu'il en soit, ce livre est d'une réelle importance scientifique. Il nous montre, il est vrai, un peu trop exclusivement le côté brillant du tableau, mais après tout, comme on s'est habitué jusqu'ici à n'en voir que le côté sombre, ce n'est que représailles. Quant à l'homme impartial, il en peut tirer cette moyenne, à savoir : que, si dans l'ancienne France la situation des campagnes n'était pas pour le mieux, — et l'explosion de la Révolution est là pour l'attester, — tout n'était pas non plus aussi misérable que l'esprit de parti s'est plu à le représenter.

**Robert de Bonnières** : *Mémoires d'aujourd'hui.* (Ollendorff.) — « Le secret du style et de l'art, aimait à répéter cet ingénieux et beau diseur qui eut nom Philarète Chasles, le voici : Faire peu de travail au prix de beaucoup de peine. »

La définition est jolie, fort exacte, et Buffon lui-même discourant sur le style n'eût pas mieux trouvé. Cette formule nous est revenue à l'esprit en lisant les *Mémoires d'aujourd'hui*, la production nouvelle de M. Robert de Bonnières. Dans un volume de moins de 400 pages, l'auteur a dessiné les silhouettes de trente-huit personnages différents, — tous des illustres de l'heure présente : peu de travail, mais beaucoup de peine ; aussi de l'art et du style. Écrit avec esprit, rempli de faits, ce volume est l'œuvre d'un connaisseur en langue française. Il amuse toujours, charme souvent, parfois même il instruit : c'est un livre.

Dans quel genre nous faut-il classer les *Mémoires d'aujourd'hui?* Est-ce de la critique? Non, certes. De l'histoire? Moins encore. Mais, sans conteste, ils appartiennent à cette curieuse famille d'œuvres littéraires, le livre d'anecdotes, dont Suétone fut un des pères et des créateurs. Volontiers, les indiscrétions de M. de Bonnières rappellent au souvenir cette piquante et bizarre compilation des écrivains de « l'Histoire Auguste », dont la lecture passionnait les désœuvrés de la Rome impériale du IIIe siècle. Mais ce qui jadis fit défaut à ces « reporters » de l'antiquité, un Spartien ou un Lampride, M. de Bonnières le possède : il a le talent... Que n'a-t-il aussi, de plus qu'eux, l'impartialité et la justice? Il est vrai, pour emprunter une parole célèbre, que l'impartialité ne donnera jamais la popularité en France.

Quoi qu'il en soit, les *Mémoires d'aujourd'hui* ont obtenu un vif succès de curiosité. Depuis longtemps, d'ailleurs, M. Robert de Bonnières a pris sa place parmi nos plus fins prosateurs contemporains.

**Philippe Chaperon** : *Nouvelles parisiennes.* (Charavay.) — L'auteur de ce volume, M. Philippe Chaperon, est un débutant dans les lettres ; son coup d'essai n'en est pas moins des plus heureux. Les six nouvelles parisiennes qui composent le volume sont intéressantes, bien composées, écrites dans une langue tout à la fois simple et élégante. La qualité maîtresse du talent de M. Chaperon paraît être la faculté, si rare de nos jours, de donner du relief à l'action et de mettre en scène les personnages. Dans les deux nouvelles intitulées *Un Revenant* et *Lilian Helwa*, le jeune auteur a montré qu'il possédait à un degré remarquable une vraie puissance dramatique. En résumé, œuvre des plus distinguées et digne d'obtenir un succès légitime.

Le volume des *Nouvelles parisiennes* est orné de douze charmantes compositions de Tofani. Les frères Charavay l'ont publié avec ce soin, on pourrait dire avec cet art, qui leur a acquis une place d'honneur parmi les éditeurs parisiens.

**Philibert Audebrand** : *A qui sera*

*t-elle?* (Dentu.) — *Elle*, c'est une pauvre fillette, née des amours d'une actrice et d'un jeune gentilhomme. A la mort de son père, l'enfant est adoptée par un oncle de celui-ci qui l'élève auprès de lui et en fait une jeune fille accomplie. C'est alors que reparaît la mère, qui n'avait plus donné signe de vie jusqu'alors et qui, dans un but trop facile à comprendre, se retrouve à point nommé des entrailles maternelles. Comme on lui refuse naturellement son enfant, elle plaide et va gagner son procès, lorsqu'un piège ingénieux tendu sous ses pas la force de se désister elle-même de son instance. Très intéressantes également les deux autres nouvelles qui complètent le volume : *Une Nuit de Paris* et *l'Horoscope*.

**H.-F. Amiel** : *Fragments d'un journal intime*. (Sandoz et Thuillier.) — Henri-Frédéric Amiel, professeur de philosophie à l'Université de Genève, mort le 11 mai 1881 à l'âge de soixante ans, était connu par un ensemble de publications remarquables, qui dénotent à la fois le penseur original, le patriote sincère et le poète délicat. Comme poète, il avait une note à part, mélancolique et douce, que l'on sent vibrer dans ses recueils : *la Part du rêve* et *Jour à Jour*. Il a su faire résonner également la corde patriotique dans son *Romancero de Charles le Téméraire*. Mais c'est surtout la publication actuelle qui va le montrer tout entier.

Amiel avait l'habitude de noter quotidiennement ses impressions et ses pensées, dans un *Journal intime* dont les cahiers accumulés forment un ensemble considérable. C'est de ces confidences que les exécuteurs testamentaires ont extrait les pages qu'ils livrent aujourd'hui à la publicité. Elles révèlent une âme sérieuse et passionnée, possédant à un rare degré le don d'observation et de réflexion, portant jusqu'à l'intuition le sens du monde invisible et du principe secret des choses. Un esprit aimable et facile se rencontre rarement allié à tant de profondeur.

Le volume s'ouvre par une remarquable étude de M. Edmond Scherer, qui fut, durant de longues années, l'ami de M. Amiel. Inspirée par les souvenirs d'affection, par la connaissance intime de l'homme et de l'écrivain, la biographie est devenue, sous la plume de M. Scherer, une analyse psychologique où la finesse se joint à l'originalité.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Charpentier :

*Les Télégraphes et les Postes, pendant la guerre de* 1870-71, par F.-F.-O. Steenackers.

Librairie Décembre :

*L'Organisation de la République*, par F. Saillard.

Librairie Dentu :

*Les Amours du sérail*, par Henri Auger, 2 vol. I. Les Voleurs de femmes. II. Le Poison de l'Orientale.

Librairie Degorce-Cadot :

*La Grèce au siècle de Périclès*, par Jean Larocque. Gravures dans le texte. (Bibliothèque de vulgarisation.)

Librairie Desveaux :

*Notions succinctes du droit public*, par Paul Blanchet.

Librairie Lemerre :

*Le Théâtre sous le chêne* (en vers), par Ernest Prarond.

Librairie Chevalier-Marescq :

*Causes célèbres du mariage*, par Alex. Laya.

Librairie Marpon et Flammarion :

*L'Organisation municipale de Paris et de Londres*, par Yves Guyot.

Librairie Ollendorff :

*Autour de moi* (poésies), par Maxime Lorin.

*Les Demoiselles Sevellec*, par Alphonse de Launay.

*Projets pour dimanche* (monologue), par Lucien Cressonnois.

*L'Homme propre* (monologue), par Charles Cros.

Librairie Plon :

*La Vie instinctive et la vie d'esprit*, par M. Jacquinet.

---

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

L'élégance entre dans une phase toute charmante et toute printanière, qui va mettre en relief les toilettes, les confections et les coiffures les plus nouvelles.

On va s'habiller tour à tour en Louis XV, en Louis XVI et en Directoire. Les caprices de la toilette sont permis à une jolie femme.

Les chevauchées matinales au Bois montrent des costumes d'amazone d'une distinction correcte. Les robes de cheval sont en drap anglais vert russe, scabieuse, bleu marine, loutre foncé ou noir de Chine, très étroites, à gros plis derrière sous la basque du postillon. Col anglais attaché avec une épingle emblématique, soit devise, armoirie ou fleur. Chapeau à haute forme, avec petite voilette mouchetée en tulle malines. Longs gants du Tyrol, avec manchette brodée montant sur la manche plate du corsage. Demi-bottes très souples.

Le Bois de Boulogne fait panorama de gravures de modes animées; les modes du jour apparaissent gracieuses et élégantes, ridicules et fantasques, selon les belles dames qui les font valoir. La fantaisie ne va qu'aux fantaisistes. Il faut en avoir le style, l'allure et l'autorité pour rester dans les notes du comme il faut et être une grande dame, *toujours et quand même*.

Ce n'est pas la Mode qui s'égare, mais celles qui la choisissent et qui se regardent dans le miroir des autres, au lieu de se voir telles qu'elles sont.

La mode la plus charmante est celle qui sied, qui embellit et qui s'entend avec le type de physionomie et de tournure.

C'est pourquoi tant de chapeaux et de costumes semblent étranges et ridicules, parce qu'ils sont déclassés.

Les blouses de cachemire froncées dans une ceinture et se drapant en paniers et en pouffs ne vont pas à toutes les tailles, de même que les corsages à chemisette flottante. Les femmes minces ont des grâces d'état. Toutes les draperies, les pouffs, les rabats leur vont à ravir, tandis que les belles dames un peu plantureuses doivent calculer *et peser* leur genre de toilettes.

Ce qui est affreux, ce sont les nouvelles manches *en ailes de pigeon*, froncées et surélevées en godets aux épaules, qui sont hors des lignes de la statuaire antique. Il est vrai que Vénus et toutes les divinités grecques et mythologiques de Phidias et de Praxitèle n'avaient pas la taille cambrée par des pouffs relevant leur tunique en croupe ridicule et exagérée.

La femme bien faite ne demande à une couturière habile et intelligente tous les secrets de son art que pour mettre en relief sa beauté et son élégance natives, et non pas pour s'habiller en poupée et en caricature du *Journal pour rire*.

*M^me^ Lesserteur*, qui compte parmi les célébrités de la couture, et chez laquelle toutes les élégantes s'arrêtent, 3, *rue Godot-de-Mauroy* (*boulevard de*

*la Madeleine*), quand elles vont au Bois, a la réputation des corselets de guêpe, et habille bien certainement les plus jolies tailles de Paris.

Citons la belle marquise de Villeneuve-Esclapon (princesse Jeanne Bonaparte); la générale comtesse de Maudhuy; Mme de la Périne d'Hautpoul, fille de la marquise de Fleury, et bien d'autres femmes charmantes, sans compter les élégantes étrangères qui lui demandent, *de Grenade* et *de Séville*, ses dernières créations les plus artistiques.

Il y a exposition, tous les jours, *dans son entresol*, de toilettes printanières pour les promenades de l'après-midi au Bois de Boulogne, quand on pourra laisser glisser de ses épaules le camail Henri II, en droguet de fleurs de chenille brodées d'or, ou la pelisse François Ier et la mante Diane de Poitiers, en vrai châle des Indes, doublées de satin de même nuance, ou de couleur tranchante.

Nous vous annonçons *de Mme Lesserteur* des costumes de *bure anglaise* (espèce de tissu canevas) de différentes nuances, et des taffetas changeants comme nos aïeules les aimaient tant, avec des casaquins et des habits en droguet de velours, à petits damiers ou à fleurs, dans les mêmes teintes. Des tissus vaporeux de voile Indou, merveilleusement brodés comme les cachemires et les velours de cet hiver, et des toiles bleu lin et bleu Saint-Cyr, avec floraison de larges roses blanches brodées en relief, ou bien encore des toiles bises, avec pluie de bluets, d'œillets pourprés, de roses *Paul Nerin*, rouge brun, qui vont faire haute nouveauté.

Mettons en parallèle deux toilettes de mariée bien différentes : l'une en satin blanc pour Paris, l'autre en satin noir pour Grenade.

Une toilette de mariée en satin noir! va-t-on s'écrier, mais c'est un costume de cérémonie funèbre! A Grenade, en Espagne, il n'en est pas ainsi. Le bonheur ne tient pas à la nuance d'une étoffe. On se marie en noir et on est la plus heureuse des femmes. Le devant de cette toilette de satin noir est brodé de chenille et de jais noir très brillant, décrivant une splendide gerbe de feu d'artifice partant de la hanche droite et traversant tout le milieu de la jupe pour se terminer en queue de comète, en se perdant du côté gauche dans les plis de la traîne. Tout en bas, de chaque côté de cette éblouissante broderie, des semis de fleurs en jais, à cœur de chenille. Corsage en satin noir uni, très court de taille du côté droit pour laisser voir la gerbe de broderie de jais, et de l'autre côté s'allongeant en une longue pointe, au bas de laquelle se trouve une poche ornée de flots de ruban de satin noir. La pointe du corsage s'épand en une pluie de jais de 15 centimètres de hauteur. Grand col *Marie-Christine* tout brodé de jais, ainsi que les parements des manches.

Cette robe de satin noir, toute criblée de jais, est destinée à une belle aux cheveux d'or, ce qui est très rare à Grenade.

L'autre toilette de mariée, en satin et en brocart blanc, est non moins élégante. La jupe en brocart toute fleurie de roses blanches, avec trois petits volants de satin uni dans le bas. La traîne très longue en satin uni, garnie de trois ruchés, jusqu'à mi-jupe, est retenue par une traverse de brocart faisant agrafe, maintenant les plis qui s'étalent en éventail.

Le corsage en brocart est orné de vieux point d'Alençon avec col et rabat Louis XIII. Les manches longues en satin uni très étroites, ouvertes à la

saignée, d'où s'échappe un sabot de vieux point d'Alençon. Ce corsage est très échancré sur les hanches avec petite pointe devant et derrière. Sur le côté gauche, bouquet de fleurs d'oranger, et semblable bouquet sur la traverse de la traîne.

Que de robes nous pourrions encore décrire!... L'une en satin jaspe rehaussée de broderies en cachemire. L'autre en satin bleu (belle-poule) avec barrettes et bouclettes de velours. Une troisième en faille vieux rose de Sèvres, avec voile Indou et broderie cachemire rose sur tissu d'or. Mais l'espace nous manque, car nous avons à répondre à plusieurs de nos lectrices, enthousiastes *du comte César Mattei de Bologne,* et qui nous demandent des renseignements précis sur *la parfumerie nouvelle*, que *la Société Française de l'Hygiène-Parfumerie* vient de préconiser et de préparer, rien qu'avec des plantes et des fleurs, d'après les procédés d'*Électro-Homéopathie* de l'illustre savant.

C'est parce que toutes les jolies femmes sont des fleurs de beauté, et qu'elles tiennent à rester telles, qu'il est plus important de leur donner tous les noms techniques de cette parfumerie unique, pour qu'elles puissent demander *à M. Vallin, directeur général de l'Hygiène-Parfumerie*, 88, *boulevard de Sébastopol,* les différents produits qui peuvent les embellir encore.

Pour les soins de la bouche, la fraîcheur des gencives et la blancheur des dents, il y a : *l'élixir Philodonte* et la *poudre Philodonte*, aux mêmes principes que l'élixir. La *pâte Philodonte*, d'un rouge vermeil, et *la Cristalline*, rose corail.

Pour la chevelure, c'*est l'Eau Mérovingienne parfumée* à diverses essences, qui opère un véritable miracle, car non seulement elle arrête la chute des cheveux et les fortifie, mais elle leur rend tout naturellement leur nuance primitive et les empêche de blanchir.

Et comme préparations spéciales pour la toilette et la beauté : *le bain lacté du Barry*, préparé avec le suc laiteux d'une plante tropicale originaire de Colombie, *le Galactotendron,* qui a le pouvoir de rajeunir et de donner à la peau une transparence nacrée avec la blancheur du marbre;

*La Rosée Pompadour*, qui efface complètement les rides, et qu'on peut considérer comme un véritable bain de fleurs;

Et la *prodigieuse poudre de riz blanche*, *Nymphea* et *Rachel*, selon le teint et la chevelure, dont le duvet délicat est invisible.

*Honni soit qui mal y pense*... On peut se rajeunir et s'embellir en suivant *notre Cours d'Hygiène de beauté, d'après les recettes du comte César Mattei.*

Vicomtesse de RENNEVILLE.

---

*L'Administrateur-Gérant :* RENAUD.

# REVUE FINANCIÈRE

Depuis notre dernière Revue, un grand évènement s'est accompli : la conversion du 5 p. 100 en 4 1/2 p. 100 a été votée par les Chambres.

Aussitôt la loi promulguée par le président de la République, le délai de dix jours accordé aux non-acceptants commence à courir. Ce délai sera compris entre le 1er et le 10 mai. Il faudra donc que le 10 mai, au plus tard, les porteurs de titres 5 p. 100 qui désireraient se faire rembourser aient déposé leurs titres, ou chez le percepteur, ou chez le receveur particulier, ou chez le receveur général, ou au Trésor, à Paris. On leur donnera un récépissé et on leur assignera une date pour toucher.

En principe, il ne devrait pas y avoir une seule demande de remboursement, puisque les cours de la Bourse seront, quoi qu'il arrive, supérieurs à 100 francs et qu'il serait absurde de vouloir réclamer à 100 francs le remboursement d'un titre que l'on pourrait vendre aux environs de 110 francs en Bourse.

Le délai expiré, il sera trop tard pour opter ; ou plutôt l'option sera faite. Tout porteur de rente sera considéré comme acquis à la conversion.

Le Trésor fera imprimer alors une affiche qui invitera les porteurs de titres 5 p. 100 français à se présenter chez ses agents comptables, pour y effectuer l'échange de leurs titres, dans un délai probable de deux mois.

On pensait que les titres ne seraient pas échangés, qu'il suffirait de mettre une estampille sur les titres et coupons du 5 p. 100 ancien, estampille qui porterait 4 1/2 au lieu de 5. C'est une erreur. Il faudra que tous les titres 5 p. 100, nominatifs ou au porteur, en circulation, soient échangés.

On donnera en leur lieu et place, aux rentiers, des titres neufs, d'une couleur différente, sur lesquels sera imprimé le chiffre 4 1/2 et dont les coupons seront calculés d'après le taux adopté par la loi de conversion.

Les porteurs d'ancien 4 1/2 seront également invités à déposer leurs titres, pour que le modèle de tout le 4 1/2 français soit désormais uniforme.

Voici à quels cours se négocient les Rentes françaises :

3 p. 100, 79 75 ; 3 p. 100 amortissable, 81 ; 5 p. 100, 111 ; 4 1/2 p. 100, 110 25.

Il y a encore un certain écart entre les cours du 4 1/2 p. 100 et ceux du 5 p. 100. Mais après le détachement du coupon de ce dernier fonds, les cours ne tarderont pas à se niveler.

La Banque de France n'a donné lieu pendant toute la quinzaine qu'à un nombre très restreint de transactions aux environs de 5,400 francs.

Le Crédit Foncier maintient ses cours. La baisse ne peut guère atteindre un titre dont le revenu est en augmentation constante. Le dividende qui sera

proposé aux actionnaires dans leur assemblée générale du 27 avril, dépassera de 5 francs celui de l'année dernière, qui lui-même accusait un progrès marqué sur l'exercice précédent. Les résultats connus de l'exercice en cours font prévoir d'une manière certaine que cette progression se maintiendra.

Les nouvelles obligations foncières 3 p. 100 sont l'objet de nombreuses demandes au cours de 347 francs. C'est une des meilleures valeurs à proposer aux rentiers; elle est certainement préférable, comme sécurité et comme revenu, à la rente italienne et à toutes les valeurs étrangères dont la spéculation encombre le marché.

La Compagnie Foncière de France donne lieu à de très importantes transactions, au comptant et à terme, à 500 et à 505 francs.

Nous sommes en mesure d'annoncer aux actionnaires qu'ils trouveront dans le rapport qui leur sera présenté à l'assemblée générale, le 7 mai, des détails très complets sur la bonne marche des affaires de la Société.

Les actions du Crédit Général Français se négocient toujours aux environs de 405 francs. Voici en quels termes l'organe du Crédit Général Français s'exprime relativement aux propositions qui seront faites aux actionnaires dans l'assemblée générale qui aura lieu le 28 courant :

« Le Conseil d'administration, en proposant de transformer la Société actuelle en une Société nouvelle, au capital de 44 millions, divisés en 88,000 actions libérées, répond au vœu exprimé tant de fois, sous bien des formes, par les actionnaires, d'être déchargés de l'obligation d'avoir jamais à répondre à un appel de fonds sur les actions, appel qui pourrait être encore de 333 fr. 33 par titre sur les 228,000 actions nominatives de notre Société. L'actif social sera apporté à la nouvelle Société sans majoration, sans bénéfice pour personne. Les frais de constitution de la nouvelle Société seront peu importants, puisqu'elle se forme par voie d'apports.

« Les statuts de la nouvelle Société seront, à peu de chose près, ceux de l'ancienne. Ils ne contiendront que quelques modifications et améliorations dont l'expérience a fait reconnaître l'utilité.

« L'organisation de la nouvelle Société sera, pour ainsi dire, calquée sur celle de la Société actuelle.

« Le fonctionnement des affaires ne sera pas interrompu un seul instant.

« Ajoutons que le Crédit Général Français nouveau va pouvoir réaliser une grande économie vis-à-vis du fisc, sur le prix de l'abonnement au timbre, qui est fort élevé. De plus, lorsque les actions seront toutes au porteur, les acheteurs seront exempts des droits de transfert; or, la somme que payent, chaque année, les actionnaires pour droits de transfert, est énorme. »

Les valeurs qui, pendant cette dernière quinzaine, ont été les plus favorisées, sont, sans contredit, les actions des Compagnies de chemins de fer.

La hausse des Chemins a été provoquée par les achats de la spéculation, qui considère comme assurée la conclusion définitive des conventions entre l'État et les grandes Compagnies.

A. LEFRANC.

---

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14400.

# LES

# LOGEMENTS OUVRIERS

---

Il y a des mots qui marquent les époques où ils ont pris naissance, et en sont pour ainsi dire la caractéristique. Si nous voulions aujourd'hui, pour définir la période que nous traversons, choisir un terme qui répondît le mieux à ses aspirations et aux préoccupations qui la remplissent, il semble que celui de « question sociale » se présenterait de lui-même à notre pensée.

Il est rare de trouver, dans l'histoire contemporaine de la société française, une époque où les revendications ouvrières n'aient pas rempli certaines heures; mais le temps présent semble tout particulièrement favorable à l'éclosion de ce je ne sais quoi, qu'on a nommé du mot trop vague de question sociale, et qui est, pour être plus précis et plus exact, l'étude et la recherche des moyens d'améliorer le sort matériel et moral des populations laborieuses.

C'est surtout depuis les dernières années, lorsque tous les esprits ont été émus par cette perturbation économique à laquelle aucun pays ne paraît avoir échappé, mais qui a frappé d'une façon tout à fait profonde notre industrie parisienne, c'est surtout alors, disons-nous, que la pensée publique a été ramenée sur la condition faite, dans notre état social, à cette classe considérable d'individus qui, par leur nombre et l'importance de leur rôle, ont fini par constituer un quatrième état dans la nation. On n'a pas été longtemps à reconnaître dans quel abandon se meut la masse ouvrière qui peuple le pays, surtout la capitale, et la sympathie n'a pas été longue à s'émouvoir, car il existe dans l'esprit public un sentiment confus de

devoir et de justice; il suffit, pour l'éveiller, de définir ce qui reste à faire, de donner un point de ralliement aux efforts communs de tous les esprits généreux.

Il ne nous paraît pas hors de propos que ceux qui sont nés dans une condition moins heureuse soient considérés, à certains égards, comme des mineurs que leur pauvreté mettrait en tutelle. Et cette tutelle, dont les classes supérieures ont cherché vainement, dans notre république, à revendiquer la gestion, qui pourrait mieux s'en charger, au nom de la justice et de l'égalité, que la collectivité elle-même, tout entière? La collectivité étant anonyme, ses bienfaits ne revêtent pas le déplaisant caractère d'une aumône : aussi peut-elle faire beaucoup, car elle seule a le droit de puiser dans la bourse commune pour venir en aide à une partie de ceux qui contribuent à la remplir. Dans ces tentatives faites pour favoriser les déshérités, réside le côté élevé du rôle qui incombe aux assemblées, — nous parlons surtout des assemblées populaires qui ont la charge de veiller aux intérêts locaux, et qui se trouvent en contact plus direct avec ceux qu'elles représentent. Ainsi s'explique comment, lorsque s'est élevée devant le Conseil municipal de Paris la question des « logements ouvriers », il s'est produit aussitôt autour d'elle un courant de sympathies, qui s'est créé sans distinction de caste ni d'opinion, qui est venu de droite aussi bien que de gauche. L'écho en a été retentissant, et nous croyons fermement que rien n'a d'écho que ce qui le mérite. Aussi bien, n'est-ce pas un médiocre avantage pour le sujet dont nous voulons faire ici le bref exposé, que d'avoir retenu les esprits loin de la politique pure qui irrite, et d'avoir donné aux bonnes volontés de tous les camps un terrain commun de concorde et d'action.

Il est utile toutefois de s'entendre, au point de départ, sur le but qu'on se propose et sur les définitions que l'on adopte. Pour quelques-uns, je le crains, le mot de « logements ouvriers » n'a qu'un sens exclusif et par trop délimité. Il semble que les bienfaits qu'on prépare ne doivent s'adresser qu'à ceux-là qui travaillent de leurs mains ; l'espèce qui souffre comprend cependant d'autres clients. Au risque d'être honni par certains champions de la classe ouvrière, nous réservons une large part de

notre pitié aux rangs inférieurs de la bourgeoisie, à ceux-là dont la médiocrité, sinon la misère, porte la redingote au lieu du bourgeron, et qui jouissent du pauvre privilège de percevoir des appointements au lieu de toucher un salaire. — Leurs besoins sont d'un ordre plus complexe ; l'éducation qu'ils ont reçue leur impose certains sacrifices, les fonctions qu'ils occupent exigent dans le costume, dans le milieu, dans les relations sociales, certains raffinements dispendieux que l'ouvrier ignore. — Et, malgré tout, il existe un peuple d'employés inférieurs, et j'en connais, qui sont plus mal traités que la majorité des ouvriers, je ne dis pas des ouvriers d'art, mais des plus modestes manœuvres.

Aussi, dans cette étude des habitations ouvrières qui commence à être pour notre administration municipale l'objet de légitimes préoccupations, je voudrais voir changer l'adjectif, comme entaché d'un regrettable exclusivisme. Le mot de « logements économiques » rendrait mieux l'esprit qui doit présider à cette étude et en généraliserait l'idée d'une façon libérale.

En tous cas, il est bon que le Conseil municipal et la presse parisienne aient ressuscité cette question et créé autour d'elle une agitation salutaire et féconde. Nous disons ressuscité, car le sujet n'est pas nouveau ; il y a près de trente ans, l'œuvre des logements ouvriers a déjà, dans Paris même, fait quelque bruit. Mais ce ne fut qu'une tentative passagère. Le succès des cités de Mulhouse, les expositions de 1867 et de 1878, et les nombreuses publications au premier rang desquelles il faut citer le beau livre de MM. Müller et Cacheux, ont enfin réveillé de nouveau l'attention publique. Aujourd'hui, les ouvriers de la première heure, prêchant de parole et d'exemple, ont fini, grâce à leur propagande active, par conquérir le concours, précieux chez nous, de l'administration à tous ses degrés. La question a revêtu un caractère officiel ; le gouvernement lui a publiquement manifesté ses sympathies, et M. le préfet de la Seine vient enfin, sur la proposition de l'éminent directeur des travaux de Paris, qu'une longue pratique de la population ouvrière met à même de connaître mieux que personne l'importance du sujet et les

moyens de le résoudre, de constituer une commission qu'il a chargée de cette étude considérable. Déjà le public a reçu connaissance des premiers travaux de cette commission, sur lesquels le Conseil municipal et le Parlement vont être prochainement appelés à délibérer.

## I

« La difficulté de trouver un logement possible est souvent la cause de haines implacables et d'avilissements honteux;... pour avoir son terme, l'ouvrière se prostitue, la mère de famille s'avilit... » Cette phrase est prise à l'un des écrivains, — trop peu nombreux, — qui peuvent parler au nom des travailleurs, parce qu'ils ont partagé leur pain et pénétré dans leur vie, parce qu'ils ont été les témoins de leurs peines et les confidents de leurs soucis. Je veux parler de Denis Poulot, l'auteur du *Sublime*, l'ancien maire du plus ouvrier des arrondissements de Paris; et les lignes que j'emprunte à son livre magistral affirment et constatent mieux que bien des volumes, par l'autorité de celui qui les a écrites, quelle lourde et constante préoccupation le souci du loyer impose à l'ouvrier parisien.

Pour mesurer à sa juste valeur combien terriblement pèse cette charge, il est intéressant de voir quelles sont les ressources dont l'ouvrier dispose pour y faire face, et quelle proportion de son salaire il peut y consacrer.

A ne regarder les choses que de loin, et surtout si l'on veut écouter les plaintes que, de toute éternité, les patrons n'ont cessé de répandre sur la hausse que subissent les salaires, sur les exigences que manifestent les ouvriers, sur la difficulté qu'on trouve à les recruter, on doit croire que le travailleur n'est pas si fort à plaindre. On le croira mieux encore, si l'on compulse les Séries de la Ville de Paris, dont chacune renchérit sur celle qui la précède, ou bien si l'on examine les tarifs progressivement croissants que chaque grève ouvrière impose au patronat. Mais tout est relatif : la série de la Ville n'est qu'une base conventionnelle et fictive qui ne tient pas compte des chômages, de la concur-

rence étrangère, des journées perdues : on court fort risque de se tromper si l'on pense qu'il suffit d'aligner sur le papier des chiffres de recettes et de dépenses, dont l'équilibre plus ou moins parfait constitue la condition économique de la vie.

Allons d'ailleurs droit aux chiffres et voyons, en écartant de notre liste les ouvriers d'art, qui formeront toujours une minorité exceptionnelle, quel est, en 1883, le salaire journalier des divers corps d'état :

Un terrassier gagne 5 fr. par jour, soit, pour 300 jours de travail réel, 1,500 francs.
Un cordonnier, 2,000 francs.
Un serrurier, 2,100 francs.
Un maçon, 1,800 francs.
Un tailleur, 1,500 francs.

De ces chiffres, je devrais encore, pour être exact, retrancher 10 p. 100 pour faire face aux mortes-saisons, aux maladies, aux chômages : mais si je veux éviter cet aléa dans mon estimation, il me suffit de considérer la catégorie, nombreuse à Paris, des ouvriers à salaire constant qui appartiennent aux grandes administrations et pour lesquels il n'existe pas de chômage. Ceux-là sont les favorisés : facteurs des postes, cantonniers de la Ville, agents de police, ouvriers des compagnies industrielles ; ils ont un salaire modeste, mais certain, et comme on leur impose de participer, à leur grand profit, à diverses sociétés de secours mutuels, d'épargne ou de consommation (1), ils jouissent encore, de ce chef, d'avantages spéciaux.

Les cantonniers ordinaires gagnent de 1,400 à 1,600 francs.
Les facteurs des postes (indemnités et étrennes comprises) gagnent de 1,300 à 1,800 francs.
Les gardiens de la paix gagnent de 1,000 à 1,500 francs.

Il est vrai qu'à ces ressources viendra parfois s'adjoindre le supplément, d'ailleurs toujours modeste, que peut produire le

(1) Les cantonniers de la Ville sont tenus de verser 5 francs par mois à la Caisse d'épargne et de faire partie, moyennant 2 francs par mois, d'une Société de secours mutuels qui leur assure, en cas de maladie, les soins médicaux et une indemnité de chômage. — Les Compagnies de chemins de fer possèdent des économats ou leurs ouvriers trouvent, au prix de revient du gros, tous les objets de consommation : elles ont également, comme l'Administration des postes, une Caisse de retraites.

travail de la femme. Mais, même avec ce renfort, les chiffres trop sincèrement modiques que nous énumérons démontrent que le budget d'un ménage d'ouvriers, si l'on veut tenir compte des circonstances variables qui le grèvent, aura grand'peine à réunir 2,000 francs, et ce chiffre est un maximum sur lequel il faut rarement tabler.

Quelles conditions doit remplir, d'autre part, un logement propre à recevoir une de ces familles d'ouvriers dont le nombre d'enfants est généralement le seul luxe? Si l'on admet que cette famille se compose du père, de la mère et de trois enfants, il faudra, non pas pour satisfaire un besoin de luxe inconnu ou de bien-être excessif, mais pour obéir aux règles strictes de l'hygiène et de la décence, un groupe de trois pièces, dont l'une pour servir à la cuisine et aux repas, les deux autres, moins grandes, au coucher des parents et des enfants. Donner à la première 3m,50 sur 4 mètres, aux deux autres 3 mètres sur 3 mètres, n'a rien d'exagéré. La surface atteinte de la sorte est de 32 mètres carrés : il faut la porter à 40 pour tenir compte des murs, du palier, des privés. Or, aujourd'hui, dans une maison convenablement construite des quartiers excentriques de Paris, le mètre carré ne se loue jamais moins de 10 à 12 francs; le logement tel que nous venons de le décrire, qui constitue avec ses proportions modestes, mais suffisantes, l'habitation idéale de la famille ouvrière, serait taxé de 350 à 400 francs.

L'homme qui travaille peut-il aller jusqu'à ce chiffre? Assurément non; et si les limites nécessairement restreintes de cette étude nous permettaient de disséquer le budget effectif de l'ouvrier parisien, nous verrions quelle part minime est faite à chacun des éléments qui le composent et combien difficilement sont remplies, pour nos classes laborieuses, les conditions de bien-être auxquelles il paraît juste que chacun ait droit.

Les statistiques sont d'ailleurs éloquentes à ce sujet. Elles nous apprennent qu'il existait, en 1880, dans l'enceinte de Paris, 699,175 locaux consacrés à l'habitation. Sait-on combien, sur ce nombre, sont loués au-dessous de 300 francs? 472,775, c'est-à-dire 68 p. 100, plus des deux tiers!

On sait ce qu'est, dans le Paris actuel, un logement loué à moins de 300 francs. C'est un réduit composé tout au plus de deux pièces étroites et resserrées, situé d'ordinaire dans quelqu'une de ces grandes bâtisses comme on en trouve encore dans les rues ou les cités des arrondissements excentriques, là où les percements nouveaux les ont laissées subsister. L'espace et l'air y font défaut : par mesure d'économie, on n'y a pas fait pénétrer l'eau, car l'espace, l'air et l'eau coûtent cher : les règles d'une bonne hygiène y sont difficilement observées. Dans ces conditions de malaise et d'insalubrité habitent les deux tiers de la population parisienne !

Le lecteur se rappelle encore quelle émotion suscitèrent dans le public, il y a près de deux ans, les révélations de la presse parisienne au sujet de deux immondes cités qui servaient d'asile à toute une population et dont la commission des logements insalubres poursuivait la fermeture. Qu'est-il advenu de cette affaire qui, pendant un temps, a occupé tous les journaux et a soulevé dans Paris un sentiment unanime de réprobation et de pitié ? Nous ne savons ; nous ignorons s'il n'y a plus aujourd'hui d'habitants dans les masures borgnes qui formaient la cité Doré et la cité des Khroumirs ; mais il ne faut pas aller bien loin pour trouver des bouges qui méritent une pareille célébrité. Nous en connaissons dans les quartiers du faubourg Saint-Antoine, de Belleville et de Charonne, où plus d'un ouvrier honnête est réduit à se loger.

En somme, et c'est là que nous voulions en venir, il est hors de doute que, dans les conditions où il est organisé à Paris, le logement de l'ouvrier moyen, si laborieux et si rangé qu'il soit, se trouve établi dans des conditions mauvaises ; que la famille y vit dans une fâcheuse et malsaine promiscuité ; que l'air, l'espace, la lumière et l'eau y sont donnés avec une regrettable parcimonie ; et cette situation, il est à peine besoin de l'écrire, influe déplorablement sur l'état social d'une masse d'hommes qui, à toutes les époques de notre histoire, ont formé un des éléments les plus actifs et les plus généreux de la nation française.

## II

Lorsque, l'an dernier, on a raconté au public toutes les misères qui croupissaient dans la cité Doré et la cité des Khroumirs, il n'y a eu qu'une voix pour maudire l'État, le Préfet de police, l'Assistance publique, que tour à tour on rendait responsables de ces hontes, dont la révélation troublait notre quiétude. Il semblait que la loi dût être armée pour réprimer de tels abus et interdire l'usage des habitations dont le séjour est dangereux. Il est vrai qu'il existe à Paris, sous le contrôle du Préfet de la Seine, une Commission dite « des logements insalubres », composée d'architectes et de médecins, dont la mission consiste précisément à rechercher et à signaler les locaux où pullule la misère et à ordonner les mesures nécessaires pour les assainir. Je n'ai pas besoin de dire que la besogne ne manque pas à cette commission, et qu'elle ne reste pas inactive.

Paris renferme 77,000 maisons : or, pendant les dix années qui se sont écoulées de 1872 à 1882, la Commission des logements insalubres en a visité 26,045. Dans 700 cas seulement, le tribunal correctionnel a dû intervenir pour briser l'opposition des propriétaires ; presque toujours l'administration a pu en venir à bout sans ce concours répressif. Mais la loi du 13 avril 1850, qui a réglementé la question, est si gravement insuffisante, que la Commission elle-même, se plaignant des délais accordés aux propriétaires pour l'exécution de ses ordres, déclare qu'elle est souvent désarmée devant leur résistance passive, et « qu'il lui est impossible, en cas d'épidémie, de faire disparaître en temps utile mainte cause fatale d'insalubrité ».

Que peut d'ailleurs faire cette autorité spéciale, si dépourvue de sanction efficace? Elle ordonnera d'aérer des courettes, de curer des puits, de ventiler des fosses ; une fois, par miracle, et lorsqu'aucune espèce de travaux ne peut porter remède à une insalubrité par trop publique et scandaleuse, elle prononcera l'interdiction d'habiter. Elle n'oserait le faire trop souvent, car, il faut l'avouer, si on voulait interdire tous les logements malsains, ou obliger les propriétaires à entreprendre les coûteux

travaux qui les assainiraient, certains aimeraient mieux fermer leurs maisons ; beaucoup y seraient forcés faute d'argent ; dans tous les cas, ce seraient à coup sûr les locataires qui payeraient le prix des améliorations réalisées. Mal logés aujourd'hui, ils courraient la chance de ne l'être plus du tout demain, et c'est ainsi que s'explique l'indulgence forcée dont fait trop souvent preuve la Commission des logements insalubres.

Résumons-nous : des propriétaires qui n'ont d'autre souci que d'agrandir leur revenu, car les baraques des cités excentriques rapportent à ceux qui osent les exploiter jusqu'à 15 et 20 p. 100 ; des locataires d'ordinaire insouciants, préoccupés chaque jour de vivre le lendemain ; une administration que l'humanité ou la loi réduisent à une fatale impuissance ; voilà avec quels éléments a vécu jusqu'aujourd'hui la question des logements ouvriers. Et, cela étant, c'est vraiment un miracle que la classe laborieuse ait pu conserver ses qualités natives de vigueur et d'honnêteté, car les conditions qui sont faites à son existence de tous les jours sont propres à empoisonner le physique aussi bien que le moral.

Comment veut-on que, dans de tels bouges, l'organisme humain puisse, en effet, faire autrement que de s'affaiblir et s'étioler ? Il serait oiseux de redire ici combien les épidémies sévissent dans ces milieux tout préparés pour recevoir leur influence, et qui doivent être pour elles un champ de propagation facile. Dans ces chambres d'où sont également absents l'air, l'eau, la lumière, ces trois agents puissants de la nature guérissante, on a peine à reprocher à la ménagère cette malpropreté avec laquelle elle finit par s'accoutumer à vivre, et qui rend impossibles les soins d'hygiène naturelle que rien ne peut égaler. Transplantée dans un autre milieu, elle les fera peut-être renaître ; mais, dans l'état actuel, le père et la mère sont également découragés. Si nous suivons l'ouvrier qui rentre épuisé de son atelier dans quelqu'une de ces casernes où le dégoût vous prend dès le seuil, à travers ces escaliers où flottent d'intolérables odeurs, si nous pénétrons avec lui dans ces chambres étroites où le carrelage est défoncé, où les murs sont malpropres et les fenêtres

graisseuses, où se font à la fois la cuisine et la lessive, où parents et enfants s'entassent pour vivre, manger et dormir, nous comprendrons que l'ouvrier ait peine à sentir le mot charmant de « foyer domestique », et nous serons portés à l'excuser s'il va chercher une heure d'oubli dans ces cabarets où la lumière resplendit et où la joie semble pétiller.

Nous avons dit plus haut quel mouvement de réforme commence déjà à se prononcer. L'un des hommes qui le dirigent, — il nous pardonnera de citer ses paroles avant de citer son œuvre, — M. Cheysson, a écrit ceci : « L'observation a partout établi la tendance qu'avait l'homme à se mettre en rapport avec son milieu. Le vice et la misère recherchent les ruelles sales et sombres, et se plaisent sur ce terrain comme le champignon sur le fumier. Mais faites circuler l'air et la lumière à grands flots dans ces tristes quartiers, écoulez ces eaux putrides, plantez des arbres, lavez le pavé, blanchissez les façades, ventilez les pièces, amenez-y une eau abondante et salubre, vous ne tarderez pas à constater que l'assainissement du ruisseau et du grabat a eu son contre-coup dans l'ordre moral, il a réagi sur la tenue des habitations et des habitants, en même temps que sur la mortalité de ces derniers. » (*Rapport à l'Assemblée générale de la Société d'Auteuil.*)

Rien n'est mieux observé et mieux dit : rendre la maison agréable et salubre, c'est rendre aussi l'habitant meilleur ; c'est lui donner, sans sermon et presque à son insu, des habitudes d'ordre, de propreté, de moralité ; c'est arracher l'enfant, l'homme de l'avenir, à des exemples qui doivent amener sa dégradation ; car dans ces demeures où les sexes et les âges sont confondus, comment faire pour que l'enfant n'assiste pas à des scènes qui choquent ses yeux, n'entende pas des propos qui dépravent son esprit, et ne reçoive pas, à l'âge où tout est miroir, des impressions faites pour le déflorer et le flétrir ?

## III

A mesure que Paris s'embellit et que la pioche du démolisseur fait tomber l'une après l'autre les vieilles maisons qui

déparent la grande ville, l'ouvrier trouve de moins en moins le moyen de se loger. Autrefois, dans ces grandes et laides bâtisses qui bordaient les étroites ruelles du vieux Paris, se rencontraient encore à chaque étage des chambres ou des logements à bas prix. Mais depuis qu'est survenue l'ère des grands percements, ces larges et belles voies qui ont amené l'élégante transformation de la capitale ont aussi supprimé les ruelles et les masures ; la valeur du terrain s'est accrue, et lorsque les propriétaires ont reconstruit les immeubles tombés, ils ont tenu à créer des maisons confortables dont le prix de revient les a forcés à hausser leurs loyers au-dessus des taux abordables pour l'ouvrier.

On n'a pas remplacé, pour celui-ci, les constructions qui lui étaient autrefois consacrées. Cette perturbation se manifeste aujourd'hui jusqu'au fond des quartiers que jadis l'on regardait comme excentriques et qui, depuis l'annexion de 1860, ont eu leur part des améliorations et des embellissements réservés auparavant au Paris central.

Il en est résulté, par la loi naturelle de l'offre et de la demande, que le nombre des logis ouvriers diminuant, leur prix s'est élevé. Cette cause primordiale de la crise actuelle n'a pas échappé à nos administrateurs. « Le capitaliste, dit M. l'ingénieur en chef Bartet dans un récent rapport officiel, le capitaliste, et c'est le seul qui construise maintenant à Paris, ne fait pas de maisons pour de faibles loyers, car le prix du terrain est trop cher pour que la valeur par mètre carré habitable ne fasse pas disparaître la différence entre le prix de construction d'un grand appartement et celui d'un petit logement. D'ailleurs, on ne construit plus aujourd'hui que par spéculation, non pas pour exploiter soi-même, mais pour revendre; et comme à chaque mutation correspond une augmentation de 10 p. 100 dans le capital engagé, il en résulte une impossibilité de trouver à céder un immeuble ne comportant que des locations à bas prix ; et enfin, il faut bien le reconnaître, l'exploitation d'une grande réunion de petits logements n'est chose ni facile ni agréable : les payements sont loin d'être réguliers et les réclamations nombreuses. On ne construit donc plus pour les petites bourses, et la difficulté qui en

résulte pour les ouvriers existe sans que nous puissions espérer que cette difficulté se résolve d'elle-même. »

L'augmentation de la population, qui porte surtout sur les classes inférieures, venant compliquer encore la question, il s'ensuit que l'entassement est aujourd'hui chose horrible. Ce qui n'était que gênant est devenu intolérable, ce qui n'était que malsain est devenu mortel. Les statistiques font défaut pour mesurer dans quelle proportion a augmenté cette concentration du peuple de Paris. On ne possède de renseignements précis que pour les locataires de garnis; mais, pour ceux-là, la comparaison des années 1875 et 1883 est terriblement frappante. Au recensement de janvier 1875, Paris renfermait 9,207 garnis où se logeaient 132,643 habitants. Huit ans après, cette population atteignait 240,164 habitants, et le nombre des garnis ne dépassait pas 11,753. Ainsi, pendant qu'en 1875 chaque maison contenait en moyenne 14 habitants, elle en contenait 20 en 1883!

C'est donc un mouvement de réforme salutaire, et salutaire à plus d'un titre, qui agite aujourd'hui la presse et l'opinion publique. Si la question des habitations ouvrières, ou habitations économiques, comme on voudra les appeler, a reçu en province et à l'étranger, depuis nombre d'années, plusieurs solutions également heureuses, alors que jusqu'ici elle n'a trouvé à Paris que des demi-insuccès, faut-il en conclure que Paris se prête moins bien que Londres, Mulhouse ou Copenhague, à des tentatives de ce genre? Le gouvernement et l'administration de la cité en ont jugé autrement, et ils ont bien fait, paraît-il, puisque la commission d'études, à peine constituée, a déjà reçu de toutes parts des propositions nombreuses et diverses.

A en juger par la multiplicité et la variété des solutions offertes, la question doit être susceptible de se terminer à la satisfaction publique. Mais quelques-uns l'ont envisagée sous une forme exclusive et particulière, comme il arrive souvent lorsque les discussions s'égarent. C'est à propos des logements des ouvriers, et fort mal à propos, selon nous, qu'a pris naissance l'idée de supprimer les fortifications de Paris.

Certes, les escarpements jetés bas, les fossés comblés et les bastions démolis, donneraient à Paris une vaste bande circulaire qui pourrait recevoir toute une ville nouvelle enveloppant l'ancienne, et il peut paraître séduisant, au premier abord, de porter la vie dans ce désert qui forme aujourd'hui le boulevard militaire et dont la plus grande partie reste inhabitée. Mais, si l'on veut avant tout que l'enceinte fortifiée soit déclassée et que le sol en soit concédé à la Ville pour servir à l'assiette des futures cités ouvrières, il nous paraît que les travailleurs ont le loisir d'attendre. Nous ne voulons pas préjuger si les services de la Guerre donneront une prompte adhésion au projet dont MM. Yves Guyot et Martin Nadaud se sont faits les champions, et s'ils consentiront à laisser détruire sans compensation l'édifice de défense nationale établi à si grands frais en 1840 : toujours est-il que cette affaire comporte des lenteurs, qu'elle ne saurait être entreprise à la légère, et que, même si rien ne vient se mettre en travers, c'est rejeter à dix ans de nous la solution du problème plus important et plus digne d'intérêt qui se discute aujourd'hui.

Sans que je veuille dire un mot d'un tel projet, ni chercher à entamer la discussion par quelque point que ce soit, il me paraît entaché dans le cas présent d'un défaut radical, car il n'est pire défaut que d'être parfaitement inutile.

La surface bâtie ou à bâtir que renferment les vingt arrondissements de la capitale, occupe 4,728 hectares. L'enceinte militaire, c'est-à-dire les fossés, bastions et murs, occupe 362 hectares, auxquels il faut joindre les 789 hectares de zone de servitude. La désaffectation des fortifications actuelles donnerait donc 1,151 hectares, dont il faudrait défalquer 20 p. 100 pour les voies de lotissement. Il reste, en chiffres ronds, 900 hectares propres à être utilisés. Ce n'est certes pas une médiocre ressource, mais encore faut-il être certain que l'État cédera gratuitement à la Ville cette immense surface qu'il a dû payer cher lorsqu'il l'a lui-même acquise.

Si j'étais l'État, en pareille occurrence, je serais fortement tenté de dire à la Ville : « Vous réclamez le sol de l'enceinte

fortifiée, montrez-moi d'abord que le sol vous appartenant est tout entier utilisé, que pas un pouce n'en reste disponible et que votre population étouffe dans cette ceinture que vous me demandez de briser. » Que répondrait la Ville? Il suffit de se promener à travers les quartiers de l'est, du nord-est et du sud de Paris, pour reconnaître l'inutilité des revendications que M. Yves Guyot et d'autres avec lui ont portées devant le Conseil municipal et la commission des logements économiques.

Lorsque l'administration des contributions directes publiera le travail de revision cadastrale qu'elle a dressé en 1882 et qui distingue la propriété bâtie de celle qui est encore taxée comme terrain nu, on sera quelque peu étonné de voir ce qui reste dans Paris de surface inoccupée. En attendant, on peut estimer que dans les XI$^e$, XII$^e$, XIII$^e$, XIV$^e$, XV$^e$, XIX$^e$ et XX$^e$ arrondissements, c'est-à-dire dans les quartiers où se porte la population ouvrière et où la valeur du terrain est encore modérée, il n'y a pas moins de 350 à 400 hectares non bâtis, clos de planches, loués à bas prix, comme marais, magasins ou dépôts, et dont on pourrait tirer un énorme parti pour l'objet qui nous occupe.

Il semble donc qu'au lieu de songer à cette grosse opération de démolir les murailles de Paris, qu'avant d'en escompter les conséquences en faveur des ouvriers, il vaut mieux s'occuper d'abord d'utiliser jusqu'au dernier centimètre carré le sol encore vierge.

Il y aurait à toutes ces préoccupations un remède d'un autre ordre; c'est dommage qu'il ne soit pas susceptible d'être adopté en grand et qu'on n'ose même l'offrir qu'avec timidité. Nous connaissons des ouvriers, et en nombre considérable, qui chaque matin viennent dans Paris, arrivant de Charenton, de Montreuil, des Lilas, de Levallois, de Nogent, de Vincennes, de Maisons-Alfort, de tous ces villages qui font à la grande ville comme une ceinture de satellites. Les compagnies de chemins de fer et de tramways connaissent bien ces habitués de la première heure, qu'elles encouragent par des trains spéciaux : tout porte à croire que si nos moyens de communication se perfectionnent, si le Métropolitain vient recueillir au milieu de Paris, et pour ainsi

dire à la porte de leurs ateliers, une clientèle d'ouvriers, ce mouvement d'émigration, restreint aujourd'hui dans d'étroites limites, se développera au delà de toute espérance, et ce dégorgement vers la banlieue ne sera pas, pensons-nous, une des moins bonnes solutions de la question des loyers, au double point de vue de l'hygiène et du bien-être de l'ouvrier.

## IV

Mais tous les corps d'état ne s'accommodent pas de ce genre d'existence; il ne saurait d'ailleurs être question de généraliser ce système et d'exiler l'ouvrier en masse. Le problème est posé en d'autres termes, et l'on se demande par quels moyens loger dans le Paris d'aujourd'hui l'ouvrier qui doit continuer à l'habiter. Comment faire, en un mot, pour lui donner un logis proportionné aux besoins de sa famille, suffisamment aéré et confortable, moyennant un prix qui varie de 120 à 250 francs et ne s'élève jamais au-dessus de ce dernier chiffre? La question étant ainsi précisée, voyons comment on a cherché jusqu'ici à la résoudre.

Les groupements énormes dont le familistère de Guise est le type, n'auraient pas chez nous grande chance de réussite et courraient fort risque de rencontrer peu de clients. Indépendant par-dessus tout, le travailleur parisien demande à n'être enchaîné par aucun de ces règlements qu'il est nécessaire d'imposer si l'on veut maintenir l'ordre et la propreté dans les grandes agglomérations d'hommes; il lui suffit d'avoir dans son atelier une loi à laquelle il doit se soumettre; il tient à redevenir libre lorsqu'il en franchit le seuil, et ces grandes bâtisses qu'il appelle « la caserne » ou « le couvent » lui font instinctivement peur.

Il faut donc chercher autre chose; mais il n'est pas nécessaire, et cela surprendra peut-être bien des gens qui pourraient croire la question toute neuve, de sortir de Paris pour trouver des modèles. Ce qui se passe aujourd'hui prouve que dans la vie des sociétés tout se recommence.

Il y a longtemps que la question des habitations ouvrières a été agitée, au milieu même de la capitale, sous l'inspiration des idées démocratiques qui furent à l'ordre du jour vers la fin de la République de 1848 et dans les premiers temps du second Empire. Ce fut le gouvernement qui prit l'initiative du mouvement et se proposa d'imiter l'Angleterre, où l'œuvre comptait déjà des applications nombreuses dans les grands centres d'industrie. En 1853, en même temps qu'il fondait les asiles ouvriers de Vincennes et du Vésinet, l'État consacra une somme de 4 millions, moitié à construire pour son propre compte les maisons modèles du boulevard Mazas, moitié à subventionner différentes compagnies privées qui s'engageaient à élever des habitations économiques.

Quatorze ans plus tard, et sans que la question eût pris dans l'intervalle un grand développement, un nouvel essai fut fait : en 1867, une société ouvrière reçut en don gratuit 40 maisons construites dans la villa Daumesnil, à la porte du bois de Vincennes ; avec cette première mise de fonds et grâce au concours du Crédit foncier, la société, qui existe encore, put créer d'autres groupes d'habitations à Grenelle et à Belleville.

Quelques tentatives particulières ont aussi eu lieu, et plusieurs associations de spéculation ou de charité se sont constituées pour l'édification de maisons ouvrières. Mais il ne faut pas croire que ce mot s'attache à des constructions d'un ordre tout particulier, affectant des formes qui leur soient propres, ou soumises à des conditions spéciales. Pour les habitations ouvrières, comme pour toutes autres, il n'existe que deux types pratiques. Le premier comporte tout simplement des maisons à étages, construites avec des matériaux et des dispositions aussi économiques que possible, mais saines et confortables, divisées en petits logements, et qu'on a cherché à établir au meilleur compte afin d'en pouvoir davantage réduire les loyers. Dans les quartiers excentriques, il y en a des centaines, plus ou moins bien installées.

L'autre type, celui de la maisonnette isolée, est infiniment moins répandu à Paris. Son plus récent exemple, et le plus justement connu, est celui de la société, toute fraîche en date et

déjà célèbre, de Passy-Auteuil. Un groupe d'associés qui comprend les noms les plus distingués de l'industrie française, MM. Dietz-Monnin, Leroy-Beaulieu, Cheysson, Cacheux, et j'en passe, vient de créer au hameau Boileau une série de maisons isolées, renfermant 4 ou 5 pièces, auxquelles on a joint une cour et un jardinet. C'est l'application dans Paris du système des cités de Mulhouse, dont l'éclatant succès a ouvert la voie, et où, pour la première fois, on a réalisé le problème difficile d'assurer au travailleur la propriété de la demeure qu'il habite.

A Auteuil, comme en Alsace, le loyer comprend un assez rapide amortissement et le mécanisme de l'opération a pour effet de donner aux acquéreurs le moyen de payer en quinze ou vingt annuités, d'environ 500 francs, le prix des maisons qu'on leur cède et qui valent en moyenne 6,000 francs.

Dans Paris, l'avenir de la maisonnette isolée paraît devoir être assez restreint. La raison en est simple à saisir. Ce type a été créé pour rendre l'ouvrier propriétaire et provoquer chez lui les idées d'ordre et d'épargne que la possession a depuis longtemps développées chez le paysan, mais qui, faute de ce mobile, n'existent pour ainsi dire pas chez l'ouvrier citadin. Eh bien, nous pensons que ce serait une utopie que d'espérer faire à Paris comme à Mulhouse. Là-bas, on s'adressait à des hommes qui, de père en fils, se succédaient dans les mêmes ateliers ; la cité ouvrière y était comme l'annexe des établissements industriels qui y logeaient leurs travailleurs. Les patrons avaient tout profit à retenir à côté d'eux cette population active et à se l'attacher dans des conditions favorables à son bien-être matériel. Mais à Paris, il ne saurait être question, comme on a pu le faire à Roubaix, Mulhouse ou Reims, de créer un quartier ouvrier à côté d'un quartier industriel.

Les exigences, chez nous, sont plus variées. On rencontre bien des ouvriers permanents, ceux qui sont au service de la ville, des chemins de fer, des usines à gaz : ceux-là sont presque des fonctionnaires stables ; mais quel est leur nombre ? Combien, à côté d'eux, nous en voyons qui changent constamment d'atelier et de quartier, selon leurs convenances du jour ou les points vers lesquels se porte leur industrie ! Si, chez la première caté-

gorie, la pensée de devenir propriétaire peut prendre quelque consistance, elle n'est pour les autres qu'un mythe dont la réalisation serait parfois plus gênante qu'utile.

Tout autre chose est de la petite bourgeoisie, de l'employé dont le poste est stable et sûr, pour qui chausser les pantoufles de propriétaire est un rêve longtemps caressé. C'est dans cette classe que les sociétés qui se formeront sur le modèle d'Auteuil recruteront leur plus abondante clientèle. Qu'on réserve donc pour les employés, les chefs d'atelier, certaines classes d'ouvriers sédentaires, les maisons de ce type. Pour l'ouvrier ordinaire, il faut chercher une autre solution, une solution courante, c'est-à-dire multiplier les logements économiques de manière qu'il puisse, dans quelque quartier que ce soit, trouver un logis qui satisfasse à son juste désir de bien-être domestique, et dont le prix soit à sa portée.

C'est à cet objet que sont aptes les maisons du type à étages. Ce système est encore possible là où le sol devient cher, car il tire un meilleur parti du terrain disponible ; il réduit d'un coup la plupart des charges inhérentes à la construction : impôt mobilier, taxe des portes et fenêtres, frais de voirie, d'égout, de balayage. Il a encore un avantage plus grand, dans l'ordre moral cette fois. Construire une maison exclusivement ouvrière est, selon nous, une lourde faute. Il existe déjà entre les divers éléments de la famille française un antagonisme bien assez profond, qu'il faut prendre à cœur d'atténuer. On a fait tort au bourgeois et calomnié le prolétaire ; chacun d'eux vaut mieux que l'autre ne le pense : c'est un malentendu qui, le plus souvent, crée entre eux une inimitié plus apparente que réelle. Le jour où l'on aura reconstruit ces maisons mi-bourgeoises, mi-ouvrières, de l'ancien Paris, et où les représentants des diverses classes se partageront les étages d'une même demeure, ne devons-nous pas espérer qu'il se produira entre eux des rencontres utiles, des rapprochements heureux, d'où naîtront d'une part plus de confiance, et de l'autre plus de sympathie ?

## V

Rien n'est plus simple, pourrait-on croire *à priori*, que de construire d'après un plan déterminé et dans des conditions faites pour assurer le confort et l'hygiène, des immeubles répartis en petits logements. Certainement : aussi n'est-ce pas de cela qu'il s'agit, et c'est ici qu'a commencé pour le public l'erreur qui s'est traduite par l'expression improprement choisie de « maisons ouvrières ». Nous ne saurions le répéter assez souvent : la question des logements économiques est fort peu affaire d'architecte, elle est presque exclusivement affaire de financier. Construire est facile, exploiter l'est moins, si toutefois par « exploiter » on entend faire rendre à l'argent engagé un intérêt avantageux.

Et si l'on veut, en alignant des chiffres, rechercher comment peuvent se gérer les immeubles destinés à la famille ouvrière de Paris, il faut admettre qu'on donnera à chaque ménage une pièce de 4 mètres sur 3$^{m}$,50 pour cuisine et salle d'habitation, et deux chambres de 3 mètres sur 3. Chaque logement, en y comprenant sa part d'escalier, le palier, les accessoires et l'épaisseur des murs, occupera donc 40 mètres carrés (1). Et, dans une maison de 160 mètres de surface, on pourra, tout en ménageant la cour intérieure indispensable, établir trois logements par étage. Si l'immeuble doit être porté à cinq étages, il coûtera, à raison de 100 francs le mètre de terrain et 600 francs le mètre de construction, une somme totale de 97,000 francs.

(1) La surface utile est réduite d'un sixième environ par l'épaisseur des murs. Notre plan comprend d'ailleurs le strict minimum. Dans les maisons économiques, décrites avec un si précieux développement de détails utiles au remarquable ouvrage de MM. Müller et Cacheux, nous trouvons les chiffres suivants : — A Mulhouse, la surface bâtie accordée à un ménage est de 43 mètres carrés. — A Anzin, chaque maisonnette comprend deux étages de 8$^{m}$, 55 sur 5$^{m}$, 75, c'est-à-dire 49 mètres. — A la cité ouvrière de Beaucourt, cette surface s'élève à 59 mètres. — Dans la rue de l'Industrie (faubourg Saint-Antoine), chaque étage de 15$^{m}$, 25 sur 17$^{m}$, 40 comprend trois appartements, soit 89 mètres par ménage (cour comprise). — Les maisons ouvrières de Londres renferment aussi à chaque étage quatre appartements pour une surface de 22 mètres sur 19 mètres (cour comprise), soit 104 mètres par logement.

Pourra-t-on, dans ces termes, offrir aux locataires des prix acceptables ? Si l'on fait payer aux deux étages inférieurs 300 fr., aux deux intermédiaires 250, aux deux plus élevés 200, — et nous avons vu que c'était la limite souhaitable, — le total des baux n'assurera qu'un revenu brut de 4,500 francs. Si l'on retranche de ce chiffre celui des charges, 400 francs de gages au concierge, 350 francs d'impôts, 100 francs de balayage, d'eaux et de vidange, 450 francs d'assurances et de réparations, il reste un revenu net de 3,200 francs, qui représente 3 1/4 p. 100 du capital engagé, ce qui est loin d'être pour lui une rémunération suffisante.

Pour les maisonnettes isolées, qu'on ne rencontre que là où le terrain est à bas prix, la difficulté est la même. Si nous élevons un modeste bâtiment à rez-de-chaussée, dont le mètre carré construit vaut 100 francs sur un terrain à 20 francs, si nous donnons 45 mètres à la maison, avec un jardin de 30, notre maison coûtera 6,000 francs. Les charges annuelles n'étant pas moindres de 130 francs, le constructeur, s'il veut louer au taux raisonnable de 350 francs l'immeuble ainsi établi, ne pourra en retirer qu'un loyer net de 220 francs, c'est-à-dire 3 1/2 p. 100.

Donc, et quoi qu'on fasse, et sous quelque forme qu'on aborde la question, c'est toujours par le côté argent que se dresse l'obstacle. Qu'il s'agisse d'un immeuble à toute hauteur ou d'une maisonnette, le propriétaire ne peut guère en espérer qu'un intérêt de 3 fr. 50 p. 100, auquel il ne se résignera pas volontiers, étant donné que les non-locations et les mauvaises payes viendront encore réduire le revenu.

Aussi, partout où les constructions ouvrières ont réussi jusqu'à ce jour, ce n'a été que grâce au concours philanthropique et charitable d'autorités publiques ou d'associations privées. A Lille, la ville intervient pour garantir à la Compagnie Immobilière un intérêt de 5 p. 100. La ville du Havre accorde à une société du même genre une large subvention. A Milan, à Liège, la municipalité a concédé gratuitement le terrain consacré aux habitations ouvrières. Quelquefois, comme à Anvers, ce sont les

bureaux de bienfaisance qui encouragent l'établissement de ces immeubles. A Mulhouse, à Auteuil, ce sont des fondateurs particuliers qui limitent spontanément à 4 p. 100 l'intérêt qu'ils prélèveront, et consacrent le surplus à l'abaissement des loyers. Toute la question, en somme, se résume en ceci : les logements ouvriers actuels peuvent être d'un rapport élevé, trop élevé, lorsque le constructeur, s'inquiétant peu de les établir dans une déplorable situation d'hygiène, n'a d'autre but que de les exploiter chèrement; mais, en les disposant dans de bonnes conditions d'espace et de confort, il serait hors d'espoir de retirer du capital engagé un gain raisonnable. C'est donc un expédient financier qui seul peut donner la clef du problème, et c'est dans cette voie que la commission préfectorale s'est avec raison engagée pour le résoudre.

La grande construction, telle qu'elle se fait aujourd'hui, dépend de deux éléments distincts : le loyer de l'argent engagé, le prix de revient de la bâtisse proprement dite. Si le constructeur trouve à meilleur compte le capital qu'il lui faut, si d'autre part il peut établir à meilleur marché l'immeuble qu'il élève, on ne saurait douter que le taux des loyers ne doive s'en ressentir favorablement.

Aussi la seule solution qu'aient jusqu'ici trouvée la commission et l'administration consiste en deux points : procurer les fonds à bas prix, grâce à l'aide du Crédit foncier; diminuer les charges qui grèvent la construction parisienne.

Chacun a pu lire dans les journaux l'exposé des motifs et le projet de convention que l'État, la Ville de Paris et la Société du Crédit foncier ont élaboré en commun pour la création de logements économiques. Il se résume en quelques articles.

Pour les petites maisons de 3,000 à 10,000 francs, le Crédit foncier avancerait 75 p. 100 des fonds nécessaires à leur construction; il consacrerait à cette opération une somme de vingt millions, pour lesquels le taux du prêt serait abaissé à un tarif inférieur à celui des prêts communaux. La somme avancée serait remboursée en vingt annuités, et l'emprunteur ne payerait que l'intérêt, l'État faisant face à l'amortissement, qui lui serait res-

titué au cours des dix années suivantes. L'acquéreur mettrait donc trente ans à devenir propriétaire.

Pour les constructions mixtes, dont le possesseur consentirait à consacrer la moitié à des logements de 150 à 300 francs, le Crédit foncier prêterait, sous la garantie de la Ville, 65 p. 100 de leur valeur, avec un délai de soixante-quinze ans pour le remboursement.

De leur côté, l'État et la Ville offrent de dégrever, à titre temporaire ou perpétuel, les immeubles établis dans les conditions qui précèdent, de certaines taxes d'État ou municipales.

Voilà quels avantages on veut offrir aux constructeurs de maisons ouvrières, et c'est ainsi que l'on espère, dit M. le conseiller municipal Gamard dans son rapport, « décider les entrepreneurs à changer leurs habitudes, stimuler l'initiative des particuliers et diriger dans un autre sens les efforts des travailleurs sérieux, égarés en ce moment dans des travaux de luxe ».

## VI

Il est évident que le problème est résolu : nous ajoutons que cette solution devait être des premières à s'offrir. Les taxes d'octroi établies sur les matériaux, briques, pierre, chaux et fers, à leur entrée dans Paris, grèvent la construction d'environ 5 p. 100 de sa valeur; les droits de viabilité et de voirie constituent une seconde charge qui équivaut de 1 à 4 p. 100 ; les taxes de balayage, de vidange, l'impôt foncier, celui des portes et fenêtres, imposent encore au revenu de l'immeuble une réduction d'autant plus forte que la valeur locative est moindre. Si l'on vient à supprimer généreusement et les taxes d'octroi et les droits de voirie et l'impôt foncier et le reste, il va sans dire que ce brillant cadeau, qui permet aux propriétaires futurs de construire et d'exploiter avec 10 à 15 p. 100 de rabais les immeubles qu'ils élèveront, leur permettra aussi de louer à meilleur compte les logements qu'ils y vont faire.

C'est fort bien : mais, dût-on nous accuser de scepticisme, nous demeurons mal convaincu des résultats qu'amènera le

projet de convention dont les journaux officiels nous ont entretenus, et nous avouons que, si d'abord cette forme même de l'intervention de l'État et de la commune nous semble contestable, ses conséquences nous paraissent aussi très fâcheuses.

Cette intervention est-elle d'ailleurs absolument conforme à la bonne règle d'impartialité économique qui doit diriger les rapports de l'État avec les particuliers? Il semble que non, et cette difficulté n'a pas échappé au rapporteur de la commission préfectorale, qui se borne, avec un peu d'optimisme peut-être, à se demander « si l'on ne causerait pas un préjudice aux constructeurs avisés ou expérimentés qui, sans jouir des mêmes avantages, avaient eux-mêmes depuis quelque temps élevé ces sortes d'immeubles ». M. Gamard s'est posé la question : nous aurions bien voulu qu'il fournît aussi la réponse.

Il est hors de doute que privilégier aujourd'hui un entrepreneur, alors que son voisin n'a pas reçu les mêmes avantages, constitue un acte peu équitable, qu'on chercherait vainement à pallier en alléguant que sans ces faveurs les nouveaux immeubles ne se seraient pas construits. Et il nous paraît certain qu'en créant cette concurrence à armes inégales, la ville de Paris et l'État s'exposeraient à de graves revendications. Le principe même des détaxes, M. Gamard n'en fait pas mystère, a été violemment attaqué au sein de la commission ; les mêmes critiques ne sauraient manquer de se produire, avec plus d'autorité encore, devant le Conseil municipal et le Parlement.

Nous admettons d'ailleurs volontiers, pour des prêts assimilés aux prêts communaux, cette garantie de la Ville et de l'État, grâce à laquelle les constructeurs trouveront de l'argent à 4 1/2 p. 100, au lieu de payer 6 à 8 comme ils font aujourd'hui, en raison des restrictions que le Sous-Comptoir et le Crédit foncier apportent dans le taux et l'étendue de leurs prêts. Nous croyons d'ailleurs que cette garantie sera peu compromettante pour la Ville, qui l'a limitée, selon les cas, aux deux tiers ou aux trois quarts de la valeur représentée.

La difficulté sera plus grande lorsqu'il s'agira de contrôler ces nouveaux clients, qui vont à leur tour prendre vis-à-vis de la

Ville des engagements auxquels beaucoup chercheront, — c'est inévitable, — à se soustraire dès le premier jour. Lorsqu'un nouveau propriétaire verra son voisin tirer 400 francs d'un logement que lui-même a promis de louer à 300, il n'est pas de cahier des charges, si serré qu'en soit le tissu, à travers les mailles duquel il ne cherchera à passer. Et voilà l'administration forcée, non seulement d'intervenir dans le cahier des charges de la construction et de la location, mais encore d'assister à tous les baux qui, pendant vingt ans, s'appliqueront aux immeubles soumis au régime projeté, et d'exercer une surveillance constante sur les combinaisons par lesquelles des propriétaires peu scrupuleux seraient tentés de tourner la lettre de leur engagement. Nous ne voulons pas dire, certainement, que cette action de la commune soit absolument déplacée en l'espèce, mais nous regrettons qu'elle puisse devenir nécessaire.

On ignore encore, à l'heure où nous écrivons ceci, quel sort attend, devant le Conseil municipal et les Chambres, le projet de convention préparé par les représentants de la Ville et du Crédit foncier. Mais, en admettant que le contrat soit ratifié dans toutes ses clauses, le problème n'aura pas encore, à notre avis, reçu sa parfaite solution.

Si l'on n'a pas recours, dans l'application, à une série de précautions strictes et minutieuses, nous craignons fort que la convention projetée ne soit plus propre à favoriser les entrepreneurs eux-mêmes qu'à réaliser pour les travailleurs le logement à bon marché. On voit, dès le premier mot, quelle infinité de questions se présentent à l'esprit. — Comment sera réparti le prix de chaque logement? Assignera-t-on, par mètre carré de surface louée, un tarif maximum, et ce tarif sera-t-il variable avec l'étage occupé et le quartier dans lequel se trouve la maison? ou bien se bornera-t-on aux indications assez vagues renfermées au projet? Quelles conditions devront remplir les constructeurs pour avoir droit aux bénéfices institués en leur faveur? L'effet de ces dispositions pourra-t-il être réclamé, à titre rétroactif, par les propriétaires qui transformeraient en maisons ouvrières les immeubles déjà existants, et qui ont en somme des droits égaux à ceux

des nouveaux venus? La Ville pourra-t-elle prendre et garder, pendant toute la durée de l'amortissement, une hypothèque sur les constructions bénéficiaires?—Tout ceci, il est aisé de le remarquer, est l'affaire d'un cahier des charges détaillé et scrupuleux: peut-être la ville de Paris parviendra-t-elle à l'instituer; mais à coup sûr il lui sera moins facile d'en faire respecter les clauses, et nous craignons, à ne rien cacher, que le système proposé ouvre la voie à plus d'un abus.

Nous aurions préféré, pour notre compte, que le concours de l'État et de la commune se traduisît d'une autre manière. La question se trouve à la fois sur le domaine de la bienfaisance et sur celui de l'administration pure. Nous avons montré qu'elle pourrait être complètement résolue par la seule initiative des propriétaires parisiens, si ceux-ci se contentaient de faire produire à leurs capitaux un intérêt de 3 1/2 p. 100. Ce n'est pas assez, certes, pour faire un placement avantageux ou une bonne spéculation : c'est assez pour attirer l'argent que l'on destine à des œuvres de charité.

Si la Société qui vient de fonder la Cité d'Auteuil, et qui est parvenue à concilier ses intérêts avec les intentions généreuses de ses fondateurs, pouvait trouver des imitateurs nombreux, la partie serait gagnée. Eh bien! la Ville ne pourrait-elle provoquer elle-même cette imitation, en remplaçant par une subvention fixe les sacrifices qu'elle annonce l'intention de faire d'après le projet en discussion? Aujourd'hui, c'est sous la forme d'une série de détaxes qu'elle présente la somme d'avantages offerts aux futurs entrepreneurs d'habitations ouvrières. Ces détaxes, portant sur le capital de construction ou sur les charges annuelles, ce qui revient au même, représentent, comme nous l'avons dit plus haut, de 10 à 15 p. 100, quelquefois davantage, de la valeur des immeubles. Ne vaudrait-il pas mieux que la Ville, au lieu de sacrifier sous cette apparence une partie des revenus que lui procure la propriété bâtie, en fît l'abandon sous la forme franche et nette d'une subvention? Qu'elle annonce que toute Compagnie qui s'engagera à fonder des habitations à petits loyers, et qui limitera à 4 1/2 p. 100 l'intérêt qu'elle exigera de son capital, recevra à titre de subvention un dixième

de ce capital social. Dans notre pensée, ce mode de concours serait bien préférable.

On serait assuré du moins, par la limitation du revenu, que les bénéfices réalisés profiteraient aux locataires et ne s'égareraient pas en route. Rien n'empêcherait au surplus, pour garantir l'exécution et la vérification des clauses imposées, que l'administration municipale se fît donner voix au chapitre en introduisant un certain nombre de commissaires désignés par elle dans les conseils de gérance et de comptabilité des sociétés nouvelles. — Il nous semble qu'en opérant ainsi, au lieu de provoquer, comme le fera certainement le projet actuel, d'avides concurrences pour l'exploitation des immeubles économiques, on attirera particulièrement les capitaux, — plus nombreux qu'on ne pense, — de ceux qui veulent, tout en entrant dans le domaine de la philanthropie, retirer de leur argent un revenu suffisant et faire d'un seul coup, ce qui est l'idéal, une action bienfaisante et un bon placement.

La subvention que nous demandons à la Ville de donner franchement aux fondateurs des maisons à bon marché est de celles qu'une assemblée municipale a le droit d'accorder. Elle sera loin d'engager outre mesure les finances de la Ville, car augmenter la matière imposable a toujours été une combinaison heureuse; et la recette des taxes municipales ne manquera pas de récupérer une bonne part des subventions accordées.

Si le principe du patronage, tel que la commune pourrait l'exercer dans cette circonstance en faveur des logements ouvriers, nous paraît pleinement justifié pour développer l'initiative individuelle qu'on dit manquer chez nous, il nous semble d'autre part que l'exemple ne devrait pas tarder à venir. Il existe de grandes administrations qui disposent de capitaux considérables, les Compagnies d'assurances, les Sociétés de bienfaisance, l'Assistance publique elle-même, que nous voudrions voir à la tête du mouvement déclaré pour la création des habitations économiques, et qui pourraient imprimer à cette œuvre une active et salutaire impulsion.

Qu'en même temps le Parlement, pour supprimer les entraves qui gênent chez nous la formation des petites associations, en revise les lois ; qu'il simplifie le fonctionnement et qu'il élargisse les bases des sociétés anonymes. Il aura de son côté fait œuvre utile dans le cas qui nous occupe, en permettant aux travailleurs de se grouper plus facilement et de réunir leurs économies pour arriver, comme l'ont fait certaines *building-societies* d'Angleterre, à la création et à la propriété de l'immeuble. — Mais ici la question revêt un caractère plus général, et les avantages qu'elle pourrait comporter seraient applicables dans trop de cas pour qu'il y ait lieu de s'y appesantir à l'occasion de notre sujet spécial.

Nous souhaiterions encore que la loi, s'occupant davantage des rapports entre propriétaires et locataires, pût apporter quelque amélioration dans la gestion même des logements ouvriers ; là aussi il est des réformes à introduire. La première entre toutes serait, à notre avis, de régler par quinzaine le prix des petits loyers. Il faut qu'à chaque paie, l'ouvrier puisse immédiatement prélever la part qui incombe à son propriétaire, au lieu d'avoir six fois par trimestre à mettre de côté une réserve qu'il a grand'peine à garder jusqu'au bout. — Être payé plus souvent et plus sûrement, éviter les frais d'expulsion et les non-valeurs, équivaudrait à un supplément de garantie pour le capitaliste et contribuerait peut-être heureusement à la réduction des loyers.

## VII

Nous nous sommes efforcé de montrer les difficultés du problème et d'examiner si le projet mis en discussion suffira pour les aplanir. Nous ne l'avons pas pensé, et nous ne croyons pas du reste que notre système soit davantage sans défauts. Il nous est même arrivé parfois, au cours de cette étude, de nous demander s'il faut vraiment souhaiter de donner au problème une solution tout à fait parfaite.

Il est évident pour nous, nous l'avouons, que la vraie solu-

tion résiderait dans le logement de l'ouvrier hors de Paris, avec des conditions de bien-être que la capitale ne lui donnera jamais. — Elle résiderait aussi dans la translation hors des murs de nos grandes industries elles-mêmes, dont la plupart s'exploiteraient à la campagne aussi bien qu'au sein de la grande ville.

Il ne faut pas perdre de vue que si la crise actuelle existe, — et elle pèse sur la main-d'œuvre aussi bien que sur les loyers à Paris, — la cause originelle est connue : elle est dans ce prodigieux et déplorable appel que Paris fait à la province, et qui se traduit par une augmentation de 50,000 habitants par an. C'est là un symptôme absolument fâcheux : loin de s'en enorgueillir, nos administrateurs devraient s'en inquiéter et se demander s'il est bon que la capitale renferme 7 p. 100 de la population totale du pays, si cet encombrement, cette pléthore d'habitants inoccupés n'est pas ruineuse, et si la province industrieuse ne peut pas s'en ressentir. Ne doit-on pas craindre, en annonçant une réduction factice des loyers, d'augmenter encore cette attraction, et de courir à bref délai vers une crise nouvelle?

En tous cas, le rôle de l'administration municipale est bien tracé : « De même qu'elle doit se préoccuper des moyens d'assurer l'alimentation de la cité, elle doit veiller aussi à ce que tous les habitants puissent y trouver un abri : mais qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée ; elle ne leur doit ni le vivre ni le couvert. » C'est encore au rapport de M. Gamard que nous empruntons cette phrase, qui a le rare mérite de délimiter nettement la part incombant aux pouvoirs publics. Elle veut dire ceci : que faciliter aux ouvriers le moyen de se loger sainement est une œuvre utile, que l'initiative et la charité privées doivent l'entreprendre, que l'État et les communes doivent l'encourager, mais que leur intervention directe, personnelle et agissante doit en être absolument écartée : c'est aussi ce que nous pensons.

F. MEREY.

LA

# QUESTION JUIVE EN RUSSIE

Le déchaînement inopiné des haines populaires contre les juifs, sur une grande étendue de l'empire russe, fut certainement l'un des faits qui ont le plus frappé les imaginations en Europe, pendant la tourmente révolutionnaire qui suivit de près la mort tragique d'Alexandre II, le czar libérateur.

Cet intérêt, dû en grande partie sans doute à des exagérations voulues et trop facilement acceptées de la presse, tirait sa vraie raison d'être d'une situation sociale commune à tout l'ancien continent.

En effet, sous des formes infiniment variées, la question juive s'impose à tous les peuples d'Europe ; aussi ne saurions-nous envisager le sort des juifs en Russie sans faire entrer leurs coreligionnaires d'Occident dans le cadre de cette étude.

## I

Depuis que, dans le premier livre de la *Genèse*, Moïse inaugura cette grande polémique sur les destinées du peuple de Dieu, aucune des phases antérieures de sa miraculeuse histoire ne nous paraît d'un intérêt plus saisissant pour l'historien moraliste que celle dont des faits très récents nous ont rendus témoins.

Spectacle étrange, en vérité, que cette nouvelle guerre de religion allumée au sein d'une génération jalouse, en toute autre circonstance, de son scepticisme religieux.

Témoin l'Allemagne qui, tout en continuant son fameux « Kulturkampf » au nom de la libre pensée, ne s'embarrassa pas de donner le signal au mouvement « antisémitique »; autre néologisme dont la paternité ne lui sera sans doute disputée par personne.

Au moment même où l'Europe intercédait en faveur des juifs roumains, par une action collective des puissances réunies au congrès de Berlin, la capitale de l'Allemagne devenait le centre d'une agitation dont le but hautement avoué était, sinon l'expulsion des juifs des frontières de l'empire, du moins la restriction, dans une assez large mesure, de leurs droits civiques.

La résistance, assez molle d'abord, que le gouvernement opposa à ce mouvement, ainsi que les sympathies manifestes qu'il rencontra dans des sphères influentes de la société où l'on espérait s'en servir dans la lutte électorale imminente, rendirent presque aisée la tâche des agitateurs.

Malgré l'effervescence suscitée et propagée par de nombreux organes de la presse allemande, ce ne fut pourtant pas en Allemagne que les excès contre les juifs prirent les proportions les plus alarmantes.

La police prussienne, avec son habileté éprouvée, parvint à étouffer en germe toute tentative pour faire passer dans le domaine des faits les polémiques des publicistes de Berlin, du moment où le mot d'ordre de la répression fut donné par le gouvernement, revenu de sa tolérance antérieure.

Malheureusement, dans les deux empires voisins de l'Allemagne, en Russie et en Autriche, l'autorité ne fut pas toujours aussi heureuse. Une fois de plus, le penchant fatal qui pousse ces deux grands pays à emboîter le pas sur leur voisine d'Occident, fut payé par eux de ruines et de sanglants désastres.

Les catastrophes de Kiew, de Gmirenko et de Varsovie s'étant produites en Russie, une grande partie du public perdit même de vue l'origine des faits.

Il n'est pourtant pas douteux que la paternité du mouvement antisémitique, ainsi que du néologisme même qui le désigne, doive, en toute justice, être attribuée à l'Allemagne.

Aussi s'en glorifie-t-elle, et plus d'un de ses organes n'hésite

pas à revendiquer l'honneur d'avoir su inspirer cette nouvelle croisade.

La nation allemande, victorieuse depuis plus d'un demi-siècle dans toutes ses entreprises, dont les visées ambitieuses se portaient depuis longtemps déjà sur de nouvelles conquêtes, elle qui rêvait de s'implanter aux bouches du Danube et sur les bords du Pacifique, soumettant toute l'Amérique du Nord à l'ascendant de sa race, l'Allemagne se voyait impuissante à faire plier, sous l'écrasante majorité de quarante millions de Germains, les quelques centaines de mille juifs compris sous sa domination.

Depuis des siècles l'Allemagne avait usé ses forces sur cette race opiniâtre, qui pesait comme un caillou dans ses entrailles sans qu'elle pût se l'assimiler.

De religieux qu'il avait été, l'antagonisme s'était fait national. Surtout depuis la renaissance allemande et la chute de la domination française sur les bords du Rhin, la polémique religieuse n'était plus menée qu'en sous-ordre, quoi qu'en disent les partisans de l'État chrétien. Cette nouvelle phase, du reste, fut parfaitement sentie dans les deux camps opposés.

Si néanmoins les conservateurs s'efforçaient de maintenir à leur opposition le caractère d'une réaction religieuse, c'est que la tradition et la stratégie de parti les y obligeaient; mais à mesure que les déclamations empreintes de mysticisme théologal perdaient du crédit, les revendications nationales, empruntant tous les jours plus d'âpreté au combat économique, gagnaient du terrain.

La misère, malgré les cinq milliards et les succès politiques, ne cessait de régner en Allemagne, exaspérant le peuple en présence de la prospérité des israélites. La conviction que ce bien-être exceptionnel ne pouvait être dû qu'à des gains illicites et à des procédés inavouables, s'implantait dans tous les esprits.

Leur prétendu manque de patriotisme, attribué à des tendances cosmopolites, fut reproché aux juifs avec un redoublement de passion, malgré leur participation personnelle depuis plus d'un demi-siècle aux charges militaires et à la défense du

territoire allemand. On oubliait que, tandis que la France avait maintenu intacte l'égalité civile et politique de ses citoyens israélites depuis 1789, l'Allemagne n'était sortie de la période des persécutions sauvages dirigées contre les juifs que pour les soumettre à un système de contrainte humiliante et de réglementations vexatoires.

Jamais, depuis qu'existait l'empire romain germanique, les juifs n'y avaient été traités autrement que comme des intrus. Taillables à merci, n'ayant pour tout droit que le bon plaisir du souverain, ils avaient successivement passé de la domination impériale sous celle moins clémente encore des feudataires de l'empire. Alternativement expulsés du territoire et admis de nouveau, ce n'est que par des sacrifices de tous les moments qu'ils pouvaient acheter leur droit d'exister.

La Réforme elle-même resta pour eux sans résultat; en ébranlant l'unité de l'empire et la puissance impériale qui, aux époques les plus critiques, leur avait servi de sauvegarde, elle ne fit qu'empirer leur situation. Malgré l'acharnement de tous les gouvernements à opprimer et exploiter les juifs, il n'en est pas moins certain que la vie économique du moyen âge, quelque restreinte qu'elle nous paraisse aujourd'hui, n'eût guère été possible sans l'intervention de cet élément qui résumait en lui seul toute l'organisation du crédit, surtout dans les pays du Nord.

L'interdiction absolue des prêts à intérêt, que les canons de l'Église avaient transmise à toutes les législations civiles du moyen âge, ne laissait subsister, pour satisfaire à ce besoin vital des États et des particuliers, que l'élément juif qui, de fait ou de droit, se trouvait exempté de cette loi. Le besoin de crédit constituait même souvent en faveur des israélites un titre presque absolu de tolérance. Les gouvernements, en les excluant, se privaient en effet des détenteurs presque uniques de la fortune mobilière, des seuls, en tous cas, qui aient connu et pratiqué l'emploi fructueux des capitaux. Néanmoins, l'hostilité générale contre les juifs, en Allemagne, ne fit point relâche et ne céda même pas devant les tentatives de leur réhabilitation par les plus brillants esprits de la fin du XVIII$^{e}$ siècle. L'élément israélite, depuis Mendelssohn jusqu'à Henri Heine, a fourni aux let-

tres allemandes toute une pléiade de talents supérieurs qui y laissèrent la forte empreinte de leur esprit philosophique; c'est même de l'Allemagne que sortirent, au commencemeut de ce siècle, les représentants les plus illustres de l'intelligence juive, qui seule paraissait y avoir survécu à l'aplatissement général des esprits.

Ce n'est pourtant que sous la domination française, au commencement du siècle, que la nouvelle évolution libérale de la question juive prit son origine. Le Code Napoléon, en introduisant jusqu'au cœur de l'Allemagne, en Westphalie, dans le Palatinat et dans la Prusse rhénane, le principe de l'égalité civile, indépendant de toute religion, avait établi une règle dont il était difficile pour les gouvernements qui succédèrent de se dédire entièrement. Il est vrai que Napoléon lui-même l'avait restreint dans l'application par l'édit de l'an 1808 contre l'usure, qui ne visait que les juifs et les soumettait à une surveillance des plus sévères. Mais cet édit n'était que provisoire et laissait subsister l'espoir d'une modification prochaine. Il va sans dire que cet espoir s'évanouit avec la chute de la puissance napoléonienne; néanmoins les juifs, dans ces provinces, continuèrent à jouir d'une situation privilégiée par rapport au reste de leurs frères d'Allemagne.

Le Code Napoléon, par son action directe ou indirecte, ne cessait cependant de réagir sur les diverses législations des États de la Confédération. Ainsi, un édit prussien de l'an 1812 reconnaissait aux juifs des autres provinces de la monarchie des droits très analogues à ceux dont ils avaient joui dans les ci-devant possessions françaises.

Mais cet édit, dont l'application ne fut toujours qu'incomplète, ne tarda pas à être considérablement modifié par des restrictions ultérieures, qui portaient principalement sur les nombreuses populations israélites des anciennes provinces polonaises annexées à la Prusse. L'année 1830, surtout, marque un retour complet aux idées d'exclusion de l'élément juif des droits politiques. Les petits États s'associèrent presque sans exception à ce dernier mouvement. Le Wurtemberg et la Saxe royale brillèrent par des lois draconiennes contre les juifs; ceux-ci furent

traités avec un peu plus de clémence en Hesse et dans quelques-uns des petits États. En 1847, la diète prussienne fut saisie d'un projet de loi tendant à constituer les juifs en classe distincte. Le ministère, pour motiver sa demande, s'appuyait sur le caractère éminemment chrétien de la monarchie, et sur l'impossibilité qui en résultait d'admettre à l'exercice des droits politiques, entre autres de la magistrature, des individus ne faisant partie d'aucune Église chrétienne. De l'avis du ministre, les juifs, sur toute l'étendue du royaume, devaient être réunis en communautés (*Iudenschaften*) ayant, en dehors de leur caractère religieux, des attributions et des droits politiques.

Essai tardif pour faire entrer l'élément israélite dans le système corporatif vers lequel tendait la réaction prussienne.

La tourmente révolutionnaire de 1848, parmi tant d'autres, emporta aussi les digues qui, en Allemagne, s'opposaient encore au développement de la puissance juive, mais sans pouvoir assurer d'une façon permanente aux juifs les droits dont depuis longtemps ils étaient investis, tant en France qu'en Angleterre.

Si les lois, à partir de cette époque, furent plus clémentes, les préjugés populaires n'en subsistaient pas moins intacts. L'Allemagne gardait surtout avec un soin jaloux l'accès des positions influentes contre l'élément israélite, lequel, pour se frayer une voie dans la politique, se voyait forcé de fraterniser avec les partis les plus extrêmes de l'opposition radicale. C'est au sein de la race juive que la démocratie allemande, de Jacobi à Lasker, sut trouver ses chefs les plus fougueux; ce sont eux qui, dans la presse, au Parlement et dans les clubs, avec l'infatigable activité de leur race, se firent les organes des doctrines les plus audacieuses et développèrent, sous les yeux de leurs adversaires, le socialisme allemand qui, de la tribune qu'il prétendait ne vouloir jamais quitter, s'empara rapidement des masses et descendit dans la rue. Marx était juif aussi bien que Lassalle.

Redoutés du gouvernement à cause des doctrines dont ils étaient les propagateurs passionnés, les juifs, comme classe, avaient, aux yeux mêmes de ceux qu'ils voulaient défendre, le tort immense d'être riches, d'une richesse scandaleuse et surtout trop rapidement gagnée pour ne pas exciter la jalousie.

Leur prospérité exceptionnelle, si peu en rapport avec l'état presque misérable du reste de la nation, les rendit doublement suspects aux yeux des masses.

Les idées égalitaires avaient, pour un instant, rapproché dans un effort commun l'élément juif de la plèbe de la nation ; mais, le but à peine atteint, le manque d'homogénéité des caractères et la différence des instincts de race désunirent les alliés de la veille. L'espèce de solidarité qui paraissait parfaitement soudée dans la lutte commencée pour la conquête de la liberté, s'évanouit bientôt, une fois qu'avec le retour de l'ordre et de la tranquillité les Allemands de tous les partis reconnurent la puissance de leur allié, qui pouvait devenir un rival. Débarrassés des entraves légales, mais sans solidarité réelle avec le reste de la nation, les juifs, en effet, ne tardèrent pas à s'emparer rapidement de la vie citadine et à s'y établir en maîtres. De là, leur puissant ascendant rayonna même sur les campagnes, où ils s'implantèrent bientôt par l'acquisition de domaines considérables.

Eux les anciens parias, auxquels il était défendu, il y a à peine un siècle, de fouler le sol de leur pas furtif, dominent aujourd'hui le pays, du haut des antiques manoirs de leur ci-devant oppresseurs! Mais leur rapide élévation n'a pu les aveugler sur le péril qui les menace et dont le mouvement antisémitique en Allemagne a été le tragique avertissement.

Le réveil du sentiment national qui, d'un bout à l'autre, a secoué l'Europe, est sans doute un des traits les plus saillants des temps modernes. Pour les juifs, privés de patrie ou de territoire propre, ce mouvement était sans portée. Eux, les doyens des nations d'Occident qui, durant deux mille ans, surent conserver intacte leur nationalité sans abri, à travers toutes les péripéties de leur douloureuse histoire, restèrent, au fond, spectateurs indifférents de l'effervescence formidable qui s'était emparée de l'Europe.

Fortement attachés à leurs traditions, disséminés par groupes peu nombreux chez des étrangers ennemis de leur race, avec le souvenir encore trop récent des souffrances endurées, et en dehors de la vie nationale des peuples auxquels le hasard les

avait mêlés, ils ne surent pas toujours, dans l'ensemble, se mettre au diapason des exigences des notions qui, en échange de la liberté et des droits politiques, réclamaient d'eux un abandon sans réserve, une fusion complète.

Malgré les apparences, il reste encore chez les juifs une antipathie instinctive à se mêler aux autres nations ; écho lointain des prophéties de l'Ancien Testament, de la foi mystique dans les destinées sublimes de leur race.

## II

Par le fait d'une coïncidence bizarre, pourtant, il s'est présenté un cas de solidarité nationale de la part des juifs, là où certainement on pouvait le moins s'y attendre. Je veux parler de la Pologne.

En effet, la Pologne compte de fervents patriotes au nombre de ses habitants sémitiques, et les malheureuses tentatives pour reconquérir son indépendance nationale, tant en 1830 qu'en 1862, furent activement secondées par toutes les classes de la population juive.

Comment expliquer ce lien entre le positivisme juif et l'idéalisme polonais?

Par quel miracle les juifs coururent-ils les chances politiques de cette Pologne, anéantie, divisée, soumise à une triple domination, et répandirent-ils leur sang et leur argent dans ses plus folles entreprises ?

Dans les États d'Occident, en France et en Angleterre, la participation active des juifs à la politique nationale s'explique suffisamment par l'assimilation presque généralement consommée, le sentiment israélite étant réduit, en apparence du moins, à de pures réminiscences historiques.

Telle n'est pas la situation en Pologne : là, les juifs forment encore une masse compacte, et, comme telle, l'un des éléments les plus considérables du pays, que son activité, sa richesse et son nombre même (la Pologne compte un juif sur sept habitants) désigne à une situation influente.

Dans aucun autre pays le judaïsme n'est représenté avec une plus grande pureté dans les mœurs et jusque dans les physionomies; nulle part la race sémitique ne porte une nuance nationale aussi accentuée qu'en Pologne. Il n'en est pas moins certain que leur détermination pour le polonisme contre la Russie fut intense et spontanée, sans qu'aucune pression l'eût provoquée du dehors.

Une double raison paraît avoir concouru à ce surprenant résultat. C'est, en premier lieu, l'esprit agité des juifs qui, dans tous les temps, les pousse à se mêler aux mouvements révolutionnaires, quelles qu'en soient l'origine et la scène. L'autre motif, qui peut-être n'a pas moins déterminé leur attitude, c'est l'histoire du judaïsme en Pologne.

A un moment où, par toute l'Europe, de Madrid jusqu'aux plaines désertes de la Hongrie, la persécution des juifs sévissait avec une ardeur que stimulait encore la peur de la peste, c'est alors, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, que le duc Boleslas de Pologne ouvrit les frontières de ses États aux malheureux israélites; tel, Frédéric II de Prusse reçut chez lui les huguenots français après la révocation de l'édit de Nantes. Les garanties légales dont le prince polonais entoura l'existence, bien précaire sans doute, de ces nouveaux réfugiés, témoignent d'une vraie sollicitude en leur faveur.

Au nombre des ordonnances très circonstanciées qui traitent de cette matière, nous en trouvons une, par exemple, infligeant une amende de trente sous à tout chrétien qui, la nuit, ne serait pas venu en aide à son voisin juif dont il entendrait les cris. (*Statut. Reg. Pol.*, fol. 167.)

Pendant tout le premier siècle de l'établissement des juifs en Pologne, leur situation s'améliora constamment. C'est surtout sous Kasimir III qu'ils acquirent des privilèges qu'on peut dire oppressifs pour le reste de la nation, et il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler l'origine quelque peu galante de ces faveurs.

La beauté paraît de tout temps avoir été l'apanage des femmes juives en Pologne. Témoin la nommée Esther, favorite de Kasimir, qui lui fit abandonner son épouse légitime et oublier

ses nombreuses maîtresses, et dont la beauté séductrice valut à ses coreligionnaires les droits les plus étendus. Ainsi, d'après le statut de l'an 1343 (1), le témoignage d'un chrétien n'est pas valable contre un juif; par contre, le serment d'un juif est suffisant pour fixer l'importance des prêts faits sur gage, tant que l'objet engagé se trouve entre les mains de l'israélite. Le prince se réserve, pour lui personnellement et pour ses palatins, la juridiction sur les juifs.

Il est vrai qu'à la mort du roi Kasimir ces privilèges exagérés leur furent retirés, et que son successeur, Louis d'Anjou, roi de Pologne et de Hongrie, se montra d'une extrême sévérité envers ses sujets juifs, dont le nombre s'était démesurément accru. Toujours est-il que sous une longue suite de rois guerriers, aussi redoutables au dehors qu'impuissants au dedans, l'élément israélite trouva abondamment les conditions nécessaires à son développement. Plus que n'eussent pu le faire les immunités les plus étendues, le caractère national polonais attachait les juifs au sol de leur nouvelle patrie. Pouvait-on, en effet, se figurer un milieu mieux approprié à leurs aptitudes, eux, les exploiteurs nés de l'Europe, que cette nation de soldats, à l'esprit aventureux, téméraire, dédaigneux des soucis du lendemain, à qui l'honneur même commandait d'abandonner à d'autres les viles préoccupations de la vie matérielle?

Quand, à la molle domination polonaise, succéda le gouvernement de la grande Catherine et d'Alexandre Ier, la situation des juifs en Pologne n'en fut presque pas atteinte. Les souverains russes s'inspirèrent, sous ce rapport, des traditions de leurs devanciers sur le trône de Pologne, et exercèrent à l'égard des israélites polonais une tolérance qu'ils ne pratiquaient pas dans leurs autres États.

Successivement attirés en Russie par Pierre le Grand, qui voyait en eux des auxiliaires utiles de ses projets civilisateurs, bientôt après chassés par Élisabeth et rappelés par la grande Catherine, l'existence des juifs, jusqu'à la première moitié de notre siècle, fut constamment mal assurée en Russie et soumise

(1) Herbut, *Stat. reg. Pol.*, § 164 et 165.

à de nombreuses fluctuations de système. Après le régime plus libéral d'Alexandre I^er, l'empereur Nicolas les soumit à une réglementation serrée. Pour empêcher leur débordement sur les parties centrales de l'empire, les localités où le séjour leur était permis furent particulièrement désignées. C'étaient, outre la Pologne et la Lithuanie, les gouvernements de Cherson, d'Odessa, de Courlande et de Grousie.

Dans les deux capitales, à Pétersbourg et à Moscou, le séjour. même de peu de durée, leur était à peu près interdit par des dispositions de police.

Vaines précautions contre la ténacité israélite!

Les conditions auxquelles l'accès des villes interdites aux juifs leur était permis à titre exceptionnel ayant dû être déterminées, la casuistique juive en eut facilement raison et tourna les obstacles qu'on avait cru leur opposer, malgré le soin qu'on avait mis à préciser minutieusement tous les cas d'exemption,

Rappelons, en passant, l'insuccès du projet de colonisation agricole israélite, ainsi que l'impuissance du gouvernement à faire évacuer par les juifs un rayon de vingt verstes sur les frontières occidentales, où le commerce de contrebande se fait principalement par leur entremise. Jetons, d'autre part, les yeux sur les départements de plus d'un ministère de Saint-Pétersbourg et sur l'intendance des armées russes, et cela suffira pour nous démontrer l'opiniâtreté stoïque et la redoutable activité de cette race.

Il est vrai que le manque d'uniformité et de système dans les lois permettait souvent aux juifs de les éluder facilement. La majeure partie de ces lois ou manquait complètement de sanction, ou bien n'était pas praticable pour quelque autre motif, ce dont les intéressés ne manquaient pas de tirer parti.

Aussi, nonobstant les interdictions formelles, n'y avait-il pas de ville de quelque importance, de la Baltique à l'Oural et au delà, jusqu'aux confins de la Sibérie, où l'élément juif ne fût représenté bien avant que les interdictions dirigées contre eux ne fussent abrogées.

Il serait faux cependant de voir, dans ce débordement des juifs sur la Russie, une marque de sympathie. C'est plutôt un

instinct qui les pousse, avec la fatalité d'une loi mécanique, à l'envahissement de pays nouveaux. C'est l'horreur du vide appliquée à l'ethnologie.

Le peu de sympathie réelle entre Russes et juifs, pressenti déjà par Pierre le Grand, apparaît surtout dans l'absence complète de fusion de sentiments politiques entre les deux races. Il y a des juifs polonais patriotes, mais il n'y a pas, sauf de rares exceptions, de patriotes russes parmi les juifs.

Ce curieux phénomène de l'attachement des juifs à la nationalité polonaise, s'opéra insensiblement depuis le commencement du siècle, et s'accentua à mesure que, pièce par pièce, tombèrent les anciennes prérogatives du royaume de Pologne. Tout en restant fidèles à leur religion, et sans abandonner les traditions de leur race, les juifs, surtout ceux des classes éclairées du royaume, avaient adopté la langue polonaise. La jeunesse israélite, émancipée du talmudisme exclusif des temps anciens, partagea l'éducation fortement empreinte d'idées nationales qui prépara les combattants de 1830. Aussi les aspirations nationales, les rêves d'indépendance qui, depuis sa déchéance politique, résumaient pour la Pologne l'essence de la vie morale du peuple, toutes ces belles chimères dont s'enflammaient les imaginations sarmates, eurent-elles leur écho intense dans le milieu israélite.

Le marquis Wiélopolski, ce grand homme d'État et ce patriote éclairé, comprit tout le parti qu'on pouvait tirer, pour la cause polonaise, de l'élément juif. Ce dont il s'agissait avant tout, c'était de présenter, vis-à-vis de la Russie, une masse compacte, de souder solidement ensemble tous les membres de cette Pologne, qui, pour l'Europe, pendant tant de siècles, avait été synonyme de dissension. Pour atteindre ce but, le marquis n'hésita pas à appeler les juifs à participer au *self government*, très étendu en Pologne à cette époque.

Par l'ukase du 5 juin 1861, rendu sur la proposition du marquis Wiélopolski, l'égalité des droits politiques pour tous les sujets polonais, indistinctement et sans égard à la religion qu'ils professent, fut décrétée ; par le fait de cette loi, les juifs polonais n'avaient plus rien à envier aux plus favorisés de leurs

frères d'Occident. Électeurs et éligibles dans les conseils municipaux, ainsi que dans les administrations des communes rurales, rien ne s'opposait plus à leur passage dans les conseils provinciaux.

Un juif, rallié il est vrai, M. Rosen, siégeait dans le conseil d'État; un autre, M. Enoch, bien connu depuis de tout Paris, était secrétaire du gouvernement de Pologne. Toutefois, ce ne fut pas au gouvernement impérial que la masse des juifs sut gré de ces mesures libérales. Lorsque la révolution éclata et que le marquis Wiélopolski, se voyant débordé, se retira des affaires, les juifs, ouvertement ou clandestinement, se déclarèrent pour la cause du désordre. Soit entraînement véritable, soit qu'étant avant tout détenteurs de la fortune mobilière les déprédations dans les campagnes les touchaient peu, les juifs s'identifièrent avec le parti de l'insurrection. Dans les comités révolutionnaires et même dans les bandes insurgées, l'élément juif comptait de nombreux représentants, séduits peut-être surtout par le caractère éminemment démocratique du mouvement de 1861; car, bien avant cette époque, nous voyons déjà les juifs, agents infatigables de la révolution, s'emparer avidement de la direction des masses, partout où la démagogie levait la tête en Europe.

Mais revenons à la Russie où, jusqu'au règne d'Alexandre II, le système d'exclusion à l'égard des juifs était resté en pleine vigueur.

Les honneurs, la puissance, tous ces symboles ou éléments du bonheur, ces biens si ardemment convoités, apparaissaient aux juifs dans un lointain brillant, intangible; telles les villes d'Orient doivent paraître aux malheureux reclus derrière les murs infranchissables du Ghetto.

Alexandre II, ce doux et clément autocrate, avait le regard constamment fixé sur la partie souffrante de son peuple. Les juifs eurent aussi leur part des bienfaits qui tombaient abondamment des marches du trône. La loi interdisant aux israélites le séjour dans les capitales russes fut abrogée, les écoles de tous les degrés leur furent ouvertes, et le premier juif promu au grade d'officier de l'armée russe fut salué avec orgueil par plus

d'un million de ses coreligionnaires. Les gymnases, les lycées et les universités de l'empire se remplirent rapidement d'élèves israélites qui, armés des qualités brillantes et de l'opiniâtreté propres à leur race, ne furent pas longs à dépasser la moyenne de leurs camarades. C'était plaisir à voir avec quel entrain ils marchaient surtout à l'assaut du latin et du grec.

Trop nombreuse cependant, cette fournée de jeunes gens lancés dans les études classiques, sans soutien moral et sans famille (car, venus de très bas, ils avaient hâte de s'élever), se trouvait souvent dans une situation des plus précaires ; après avoir parcouru avec éclat tous les degrés de l'enseignement, ils étaient moins heureux que ceux de leurs coreligionnaires qui, au sortir de l'enfance, s'étaient associés au commerce paternel. Arrivé au point de toucher le fruit de ses veilles laborieuses, quand il s'agissait pour lui d'embrasser une carrière qui pût le faire vivre, le jeune Israélite trop souvent se heurtait à des portes closes. Alors, l'Éden entrevu dans les rêves de jeunesse se changeait pour lui en désert aride au premier pas dans la vie. Le service d'État, l'objectif en Russie de tant d'âpres convoitises, ne lui laissait que peu de places ouvertes, et des moins brillantes ; les particuliers eux-mêmes ne l'acceptaient qu'avec hésitation, et souvent sans lui cacher leurs préjugés défavorables.

Vrai prolétaire de l'intelligence, le juif instruit ira grossir le nombre, déjà effrayant en Russie, de ces jeunes gens qui, engagés à la légère dans la carrière des études libérales, ont emporté, du stage fait dans les écoles secondaires ou supérieures, un vague mécontentement contre l'ordre existant, doublé d'appétits féroces de bien-être matériel. Cette tourbe humaine, fanatisée en même temps par l'ambition et la faim, devint le milieu propre du nihilisme, de la guerre sans merci déclarée à la société par tous les déclassés. Aussi voyons-nous les juifs, dont la grande masse, malgré l'éducation, partage le sort des classes les plus pauvres, fournir un appoint considérable à la conspiration nihiliste.

La grande difficulté pour la jeunesse studieuse de se frayer un chemin en Russie, soit dit en passant, tient en grande partie à l'insuffisance d'écoles spéciales, pouvant préparer les jeunes

gens à la carrière industrielle ou commerciale. Dans un pays dont le développement matériel acquis n'est qu'un faible prélude de sa prospérité à venir, dont les richesses à mesure qu'elles sont exploitées apparaissent plus considérables; dans un empire, en un mot, tel que la Russie, il est surprenant que l'État se soit désintéressé, comme il l'a fait, du développement des études spéciales et appliquées.

En dehors de quelques écoles de commerce et de gymnases techniques dans les grandes villes, les écoles professionnelles d'arts et métiers font presque complètement défaut, tandis que le nombre considérable des gymnases classiques force pour ainsi dire à l'étude des humanités quiconque aspire à une instruction quelque peu soignée. Le nombre des étudiants des universités s'est par conséquent accru, pendant les quinze dernières années, dans des proportions inouïes. De 1855 à 1860, l'université de Saint-Pétersbourg seule montre une augmentation de 399 à 1,278 étudiants ; dans les autres universités, à Moscou, à Charkow, à Kiew, la progression a été presque aussi rapide. Le nombre considérable de bourses qui permettent aux plus indigents d'embrasser les études universitaires vient encore renforcer ce courant, encombrant aujourd'hui toutes les carrières libérales. Ce trop-plein que les universités déversent annuellement sur le pays, déjà affecté de pléthore académique sans emploi, se divise en deux filets principaux. Les plus capables s'en vont grossir les rangs des folliculaires, heureux d'épancher leurs haines dans d'incessantes diatribes contre la société et le pouvoir; d'autres trouvent à défrayer leur existence en plaidant des causes véreuses dans les bourgades éloignées de lointaines provinces ; d'autres, enfin, préfèrent quitter la patrie et cherchent dans les cercles révolutionnaires de Genève ou de Londres l'appui matériel et moral dont ils se voient privés en Russie.

Si c'est là le sort du petit nombre des favorisés de l'intelligence, la grande masse des moins doués, tout à fait hors d'état de se soutenir par leur travail, s'en va grossir dans les bas-fonds de la société le nombre de ces malheureux qu'un mot exotique d'un relief intraduisible appelle *desperadoes*, les désespérés.

La quantité de juifs qu'on rencontre dans cette dernière et trop nombreuse classe, est hors de proportion avec leur importance numérique en Russie.

Mais revenons à la masse de la population juive, à ceux auxquels l'occasion a manqué de sortir de leur condition première.

Nous les trouvons dans toute la partie occidentale de l'empire, de la Dwina jusqu'en Podolie et en Ukraine, par groupes assez compacts dans les villes et jusque dans les plus petites bourgades. Tous, indistinctement, exercent le commerce ou l'un des métiers peu fatigants dont ils ont su depuis longtemps s'assurer le monopole ; il est des contrées en Lithuanie où un tailleur qui ne soit pas israélite est chose inconnue. Il en est de même d'une foule d'autres métiers, n'exigeant pas un effort physique considérable, et qui presque invariablement sont doublés d'un petit commerce, mobile déterminant de toute activité juive.

Malgré cette âpreté au gain et les efforts inouïs pour s'enrichir, malgré leur sobriété proverbiale, la misère qui règne dans ces fourmilières juives est généralement des plus abjectes ; surtout là où leur nombre, relativement au reste de la population, est élevé.

En Russie, comme partout ailleurs, le petit commerce subit un fort mouvement de recul. Les produits des grands centres industriels étant mis par les chemins de fer à portée des consommateurs les plus éloignés, le commerce des capitales envahit la province, en réduisant de beaucoup le nombre des intermédiaires indispensables. Une foule de détaillants, marchands forains et colporteurs juifs, rendus inutiles par le nouvel état de choses, voient leur clientèle diminuer tous les jours sans savoir à quoi l'attribuer. A mesure que leur commerce baisse, l'avidité les pousse aux gains illicites ; l'usure, de secondaire qu'elle était, devient l'industrie principale.

Les paysans, nouvellement émancipés et rendus proprétaires de leurs hameaux, mais naïfs et imprévoyants comme par le passé, sont les victimes naturellement prédestinées de ces opérations, et plus encore depuis qu'ils ont des garanties réelles à offrir à leurs créanciers.

Le nombre excessif de juifs en Pologne et en Lithuanie en fait aussi, surtout en leur qualité de cabaretiers, les hôtes forcés de toute réunion. Informés comme personne, la plus mince affaire ne saurait être traitée sans eux. Le caractère indolent de la population leur permet une intervention de tous les moments dans la gestion des intérêts domestiques et de la vie privée des familles, et les rend souvent les arbitres détestés, mais subis, d'innombrables individus. Aussi ne saurait-on croire, tout en faisant la part des excitations venues du dehors, combien cette tyrannie en petit, cette immixtion de tous les intants, ont puissamment contribué à l'exaspération des masses, lesquelles, sans l'énergie déployée par les organes gouvernementaux, auraient reproduit un peu partout, dans toute la moitié occidentale de l'empire, les excès de Kiew et de Volhynie contre les Juifs.

Si dans le courant de cette étude, et en envisageant surtout le sort des juifs en Russie, y compris l'ancien royaume de Pologne, nous avons négligé l'un des côtés les plus saillants de leur développement moderne, à savoir leur hégémonie financière, cela tient à l'importance secondaire des séparations politiques et nationales en Europe, pour ce côté éminemment cosmopolite de la question juive; question aussi délicate que brûlante, et que les modestes proportions de ce travail ne nous permettent guère que d'effleurer dans son ensemble.

Nous ne parlerons donc pas de l'aveugle fanatisme que, dans tout l'Occident, les croisades déchaînèrent contre les malheureux juifs, ni des savantes et brutales spoliations auxquelles ils furent en butte tour à tour en Angleterre sous Henri III, en France sous Philippe-Auguste et saint Louis. Nous passerons également sous silence les horreurs des persécutions espagnoles.

L'année 1789 marque le point de départ, en Occident, du développement moderne de la race juive, et son admission au sein des peuples de l'Europe coïncide avec la Révolution française; la mémorable séance de l'Assemblée nationale du 4 août, où M. de Lameth réclama la liberté religieuse pour tous les Français, est la date de l'émancipation des juifs en Europe.

La religion ne devant plus faire obstacle à leur qualité de

citoyens français, ils étaient incorporés au reste de la nation.

L'égalité des droits politiques pour tous les citoyens et la laïcité de l'État étant bientôt les principes fondamentaux du droit public, chrétiens, juifs et athées concoururent indistinctement au gouvernement de l'État devenu cause commune, *res publica*.

L'égalité politique paraissait parfaite, la fiction triomphait.

Les armées françaises portèrent victorieusement ces théories des Pyrénées à la Vistule, de la Baltique aux Romagnes; le code Napoléon (1) les fit respecter dans la moitié de l'Europe et, même après la chute de l'Empire, l'empreinte de la législation française sur tous les esprits résista aux efforts passionnés de la réaction.

Cléricaux et conservateurs réunis n'ont pu empêcher l'idée de la séparation de l'Église et de l'État de faire d'incessants progrès, de devenir un but principal vers lequel, à travers les révolutions des temps modernes, s'achemine l'humanité.

L'État laïque est nécessairement inscrit en tête du programme israélite. Tout en faisant la part du désir naturel de vengeance contre l'Église chrétienne, leur ennemie séculaire, peut-être leur longue et douloureuse histoire a-t-elle même appris aux juifs l'impuissance de l'État à influer sur le développement religieux d'un peuple. En fait, la persécution la plus opiniâtre a-t-elle pu anéantir parmi les juifs, ou seulement atteindre en eux les fortes racines par lesquelles les consciences juives restaient attachées aux prophéties d'Israël? Et comment ne pas conclure de là à la vanité de toute ingérence du pouvoir dans le domaine de l'Église?

L'existence même du peuple juif n'en est-elle pas le témoignage vivant?

Et si le monde, comme dit Disraeli, ce glorieux fils de Judée, a découvert, de nos jours, qu'il est impossible de détruire les juifs, faut-il d'autres preuves de l'impuissance de l'État en face des croyances religieuses?

(1) C'est sous Napoléon aussi que fut convoqué le fameux synode israélite en France.

Au point de vue politique, ne connaissant dans leur passé européen que l'abaissement et la servitude, comment s'étonner de leur propension aux idées nouvelles? N'ayant pas, comme les grandes nations de l'Europe, à porter le précieux fardeau de traditions politiques et administratives, appelés à la vie publique dans un moment d'ébranlement général, comment ne pas excuser le radicalisme de leurs vues, l'incroyable hardiesse de leurs conceptions utopiques?

Le conservatisme des peuples ne s'explique que par la splendeur de leurs souvenirs nationaux. Pouvait-on s'attendre à autre chose qu'à des négations de la part des juifs, auxquels le passé n'a laissé que des souvenirs pénibles? Pour eux, cette enveloppe sympathique d'air natal qui donne un aspect vénérable jusqu'aux abus du passé ne pouvait exister. Politiques ou sociales, les questions pour eux se posaient dans toute leur nudité.

La haine de la vieille Europe dominait toute leur manière de voir; même leurs esprits les plus éclairés n'en étaient pas exempts.

En résumant les exigences principales des apôtres du judaïsme moderne, nous découvrons trois points principaux :

D'abord, laïcité; puis démocratie pour ce qui concerne la vie politique; liberté des échanges pour la vie économique des peuples.

Si les deux premiers points leur fournirent les garanties négatives de leur prospérité, par le troisième ils jettent les bases de leur hégémonie économique.

Sans risque d'être contredit, nous pouvons avancer qu'aucun peuple européen n'est doué d'aptitudes industrielles égales aux leurs. L'accaparement économique de l'Europe par la race juive est dès aujourd'hui un fait accompli. Il est vrai que, jusqu'ici, la fortune immobilière a, en grande partie, échappé à leur prise de possession formelle, et que leur puissance paraît limitée aux richesses mobilières. Mais la mobilisation croissante de la propriété foncière rend cette limite de plus en plus illusoire.

Pour les juifs, en effet, la propriété foncière n'est que le dernier anneau d'une longue chaîne. Tous les systèmes de crédit

patiemment appliqués leur servent à envelopper les immeubles dans un réseau aux mailles serrées, et à leur en assurer le revenu bien avant que le titre de propriété ait définitivement passé entre leurs mains. Les innombrables actions et obligations, qu'est-ce donc, sinon la terre sous tous ses aspects utiles détenue par eux, mais dont souvent encore ils dédaignent la vaine possession?

Cependant, les exceptions à cette prudente abstention deviennent de plus en plus fréquentes, et, par la seule force des circonstances, le seront toujours davantage.

## III

Nous rencontrons dans l'histoire des races qui, par leur physionomie intellectuelle et morale, souvent même par leur complexion physique, sont l'incarnation vivante d'une certaine époque; tels les Normands au moyen âge.

La race type de notre époque est incontestablement la race juive, tombant d'aplomb dans la direction dominante des esprits.

Unie, comme pas un peuple, dans la poursuite de ses visées, elle menace de les distancer tous.

Au milieu des divisions multiples de l'Europe et des luttes intestines de compétiteurs de tous genres, elle ne connaît qu'un but, auquel chacun de ses membres se consacre avec une énergie indomptable : la domination, par l'argent, la seule possible et, je dirai plus, inévitable dans une démocratie. Or, depuis un demi-siècle, toutes les guerres, tous les changements de régime ont servi directement ou indirectement la cause démocratique.

Le lien intime qui fait dépendre aujourd'hui l'organisation sociale d'un pays de son organisation économique, bien plus encore que de ses institutions politiques, nous explique assez la prépondérance moderne de l'élément juif. Dans cette société égalitaire, ouverte à tout venant, dépouillée des antiques remparts que l'hérédité avait élevés avec un soin jaloux, plus rien ne saurait s'opposer à la domination israélite.

Semblable, lui, à une franc-maçonnerie puissamment orga-

nisée, l'élément juif ne rencontre plus dans la plupart des États européens que des masses sans lien, dissoutes et comme pulvérisées par l'effet des lois démocratiques.

L'affaiblissement inévitable de l'esprit de nationalité dans une démocratie pure vient encore en aide à la domination des juifs, cosmopolites s'il en fut. En quoi, le banquier juif de Saint-Pétersbourg diffère-t-il de celui de Madrid, si ce n'est par les valeurs contenues dans son portefeuille, qui décident aussi de son patriotisme? En quoi le gazetier israélite de Vienne ou de Berlin diffère-t-il de son confrère des bords de la Seine, si ce n'est par l'idiome dans lequel il débite les mêmes théories, les mêmes idées ?

Le peuple juif est le peuple cosmopolite par excellence. C'est là sa force, ou le défaut de sa cuirasse.

La supériorité que son détachement du sol a donné au judaïsme en Europe ne saurait être mise en doute.

Quant à la Russie, ce qui fait ailleurs leur force y fait la faiblesse des juifs. Qui nierait que c'est la pénurie financière, l'élévation du taux de l'escompte, les fluctuations du rouble, qui surtout forment les liens puissants attachant des classes entières d'israélites au pays, et que si, de sa cherté actuelle, l'escompte venait à tomber à 2 1/2 ou 3 p. 100, nous courrions grand risque de nous voir abandonnés par une notable partie de nos compatriotes sémitiques ?

En revanche, peut-on s'étonner du peu de sympathie qu'inspire l'élément juif aux Slaves de l'empire, dont les ardeurs nationales viennent encore d'être surexcitées par la récente campagne de Turquie ?

Néanmoins, ce n'est pas le gouvernement impérial qui peut se placer à ce point de vue et autoriser, même tacitement, des représailles vis-à-vis d'une partie de la population qui, en qualité d'indigènes, a droit à sa protection.

Lorsque le comte Tolstoï fut appelé par le czar, il y a un an à peine, à la direction de la politique intérieure de l'Empire, il suffit d'un rescrit ministériel pour réaliser ce résultat : plus d'émeutes contre les juifs, plus d'effervescence dans les journaux, accalmie complète. Cette nouvelle preuve de l'influence

sans bornes du gouvernement sur les actions de la masse et les opinions de toutes les classes de la nation, est bien faite pour frapper les esprits. Aussi quelle responsabilité sans limites que celle d'une puissance aussi absolue dans le fait, quoi qu'en croie et en dise le publicisme étranger, si peu au courant de la vraie situation politique de l'Empire russe!

Par ce dernier motif, nous ne pouvons que féliciter le nouveau ministre d'avoir privé, grâce à ses mesures, les journaux étrangers, si généralement hostiles et accoutumés à faire flèche de tout bois contre la Russie, de l'arme formidable que la question juive et les commotions contre les israélites ont mise entre leurs mains.

Les colonies temporaires, à Paris, d'israélites en passage pour l'Amérique, avaient été une véritable bonne aubaine pour une certaine presse parisienne, toujours à l'affût de reproches de parti pris à diriger contre le gouvernement russe; mais constatons à son intention que déjà un grand nombre des émigrés israélites, même d'Amérique, ont rebroussé chemin, trop heureux d'être admis de nouveau sous la protection russe.

Grâce à la malléabilité de l'opinion publique en Russie, on peut espérer que la question juive, nationale autant qu'économique, y est définitivement enterrée. En fait, déjà le courant panslaviste, quelque légitimes que soient en partie les sentiments sur lesquels il repose, n'était nullement favorable, ni au développement de la puissance, ni à la consolidation de la Russie, composée d'éléments et de nationalités aussi hétérogènes que celles qui entraient jadis dans le cadre de l'Empire romain (1).

Les persécutions contre les juifs avaient produit une recrudescence du sentiment de patriotisme dans son sens restrictif. Mais un gouvernement comme celui du czar doit préférer le patriotisme national au sentiment nationaliste.

Inutile d'ajouter que les émeutes contre les juifs, impliquant un élément de communisme, ne peuvent nullement correspondre aux visées des gouvernements établis.

(I) L'intéressant article : « Russes, Polonais, Allemands », paru dans la *Nouvelle Revue* du 15 avril, me permet d'invoquer l'incontestable autorité de M. Leroy-Beaulieu, ce grand connaisseur des choses russes.

Si, dans les motifs que nous venons d'exposer, nous trouvons une garantie contre un retour offensif du mouvement anti-israélite en Russie, avons-nous besoin de rappeler que, relativement à l'Europe entière, les seuls principes de 89 devraient faire obstacle à toute hostilité ou persécution dirigée contre les juifs?

Si la démocratie ne reconnaît ni tradition ni hérédité (ce qui équivaut à la négation de l'idée de race), si les principes de *liberté, égalité et fraternité* sont écrits non seulement sur le drapeau républicain, mais sur les bannières de tous les partis progressistes en Europe, comment justifier l'exclusion des juifs de la participation intégrale, tant aux droits civils qu'aux droits politiques des peuples auxquels ils se trouvent mêlés?

Quant à nous, vouloir afficher et prôner les principes éternels de 89, et se montrer en même temps hostiles envers une race quelconque sur le fait de son origine, de sa religion ou de ses particularités, c'est, il nous semble, une contradiction flagrante.

Ou les principes en question sont justes et immuables ; ou, si l'on doit en restreindre l'application, ne serait-il pas préférable d'en reviser les fondements ?

C'est à l'avenir de résoudre ce dilemme.

Comte N. LAMBSDORFF.

# LA
# DUCHESSE DE BERRY
## AU CHATEAU DE BLAYE [1]
### (DOCUMENTS INÉDITS)

---

« Blaye, le 24 février 1833.

« *Le commandant supérieur de Blaye à M. le comte d'Argout, ministre de l'intérieur.*

« Monsieur le ministre,

« Après les émotions du 22, Mme de Berri se trouva indisposée. Elle demanda le médecin Gintrac, qui fut appelé et arriva hier à onze heures du matin. La duchesse allait mieux; elle va très bien aujourd'hui. Elle a avoué son état et son mariage à M. Gintrac, et celui-ci, en sortant, m'a dit en levant les yeux au ciel : « Il y aura des gens bien atterrés de cette nouvelle!... Le rôle « politique de cette femme est fini ! »

« Je le pense comme lui, et mon opinion est que, désormais, on pourrait la mettre en liberté sans danger, après toutefois avoir constaté le mariage ou obtenu une déclaration bien authentique et la constatation d'état de grossesse. » (*Archives nationales*.)

Le 26, la duchesse, brisée par une lutte au-dessus de ses forces, écrivait à la duchesse d'Angoulême : « Je crois avoir

(1) V. la *Nouvelle Revue* du 1er mai.

fait assez pour mon fils, j'ai besoin de repos, je donne ma démission. »

« Blaye, le 28 février 1833.

« *A M. le maréchal ministre de la guerre, président du conseil.*

« ...Quant à la connaissance de l'époque du mariage, du lieu, du nom de l'époux, etc., je ne négligerai pas de tâcher de l'obtenir par la confiance et les bons procédés. Je sens qu'il serait important d'en avoir des preuves authentiques. Je crois qu'il sera (*sic*) difficile de les donner, mon opinion étant qu'elle n'est pas mariée. Si réellement elle l'est, sa conduite a été bien bizarre...

« BUGEAUD. »

(*Archives de la guerre.*)

« Blaye, le 9 mars 1833.

« Monsieur le ministre,

« Dès que j'ai reçu votre dépêche du 6, je me suis rendu chez la duchesse de Berry et je lui ai dit : « Madame, le gouvernement, « toujours prévoyant pour vous entourer des secours que néces- « site votre état, et pensant qu'il est possible, puisque c'est « déjà arrivé, que vous accouchiez à sept mois, me charge de vous « engager à désigner par écrit votre accoucheur. C'est une mesure « de prudence qui ne préjuge rien sur les déterminations ulté- « rieures du Gouvernement. »

« Elle m'a répondu (d'abord avec calme) : « Général, il n'y a « rien qui presse. J'ai encore près de trois mois. Je n'ai point ac- « couché à sept mois; c'est une fausse couche... J'aurai le temps « de penser à ça... Mais le gouvernement prétend donc me retenir « encore en prison?... Ma déclaration devrait me faire mettre en « *liberté*... C'est une infamie, une atrocité!... » — « Madame, je « vous l'ai déjà dit, vos partisans vous font le plus grand tort en « niant votre déclaration et en calomniant le gouvernement. Vous « savez si je désire qu'on puisse vous mettre en liberté; eh bien ! « dans l'état actuel des choses, je serais le premier à blâmer le « gouvernement s'il vous renvoyait; il faut, avant, qu'on ne nie « plus ou qu'il y ait quelque chose de bien authentique. » —

« Mais, dans ma prison, je ne puis imposer silence à ces fous, et « quoi de plus authentique que ma déclaration? » — « Voulez-vous « que je vous le dise, madame? » — « Ouï, général. » — « Ce « serait de déclarer toutes les circonstances de votre mariage, « avec qui, où et quand vous vous êtes mariée. » — « Je n'ai plus « rien à déclarer, je n'écrirai plus rien... Le gouvernement veut « ma mort... Si j'accouche dans cette prison, j'en mourrai... Eh « bien! soit, mais je ne ferai aucune autre déclaration. » — « Soyez convaincue, madame, que le gouvernement est loin de « vouloir votre mort, il serait heureux de pouvoir vous rendre la « liberté, mais il a des devoirs à remplir envers le pays et il ne « peut vous renvoyer, tranchons le mot, que quand vous ne « serez plus un personnage politique. » — « Eh bien, je le répète, « j'en mourrai. » — « Non, madame, vous n'en mourrez pas; la « force de votre caractère vous fera surmonter cette contrariété; « car, madame, ce n'est pas autre chose. Physiquement, vous « serez aussi bien ici pour accoucher que partout ailleurs, mieux « même, car vous pouvez avoir les premiers accoucheurs de « France, et, à l'étranger, vous pourriez bien n'avoir pas de « pareils hommes. Vous serez entourée de tous les soins désirable « et j'ôse (*sic*) dire *de tout l'intérêt que vous pouvez trouver ail-« leurs.* » — « C'est très bien, général, j'y suis sensible, mais « ce n'est pas la liberté. » — « Eh bien, madame, suivez un « conseil d'ami, je me permets ce titre, et dites-nous les circon-« stances de votre mariage. » — « Général (*avec une extrême « vivacité*), ne m'en parlez plus, je ne veux plus rien écrire. Le « gouvernement est infâme... Il veut ma mort, il l'aura... » En disant cela, elle s'est précipitée dans sa chambre et m'a fermé fortement la porte au nez. Une minute après elle est ressortie (*sic*) et a dit : « Ma colère n'est pas contre le général, dont je « n'ai qu'à me louer, mais contre le gouvernement. » Elle est rentrée.

« Je persiste à penser qu'à la fin du mois on peut constater la grossesse bien autentiquement (*sic*) et qu'alors, malgré la mauvaise foi du parti carliste, on peut renvoyer la duchesse sans danger. Elle n'exercera plus d'influence politique, car même ceux qui nient aujourd'hui, sont intérieurement convaincus. En lui

faisant traverser la France à petites journées, il ne restera plus le moindre doute, l'acte même de son renvoi sera la meilleure des preuves. Cette mesure montrerait à mon avis de la magnanimité et de l'humanité. Elle aurait en outre l'avantage de soustraire le Gouvernement aux inconvénients de l'éventualité d'accidents qui peuvent accompagner un accouchement arrivant sous de fâcheuses influences morales. Tel est l'avis que je donnerais, la main sur la conscience, si j'étais appelé au conseil. » (*Archives nationales.*)

« Blaye, le 24 avril 1833.

« *Le commandant supérieur de Blaye à M. le comte d'Argout, ministre de l'intérieur.*

« Monsieur le ministre,

« J'ai vu aujourd'hui pendant deux heures M$^{me}$ la duchesse de Berry. Elle était gaie, paraissait bien portante; la conversation a été enjouée, excepté vers la fin qu'il est survenu un petit orage. Voilà à peu près notre dialogue :

« La duchesse de Berry. — « Enfin, dans six ou sept semaines, nous serons en liberté. »

— « Oui, madame, je l'espère, pourvu que les choses se passent convenablement. »

« M$^{me}$ d'Hautefort. — « Qu'entendez-vous par convenablement? »

— « J'entends, madame, si la constatation de l'accouchement ne laisse rien à désirer. »

— « Mais cela vous regarde, ce n'est pas notre affaire à nous. »

— « Il me semble, madame, que c'est aussi votre affaire, car, si l'accouchement laisse le moindre doute, il est certain qu'on retiendrait madame la duchesse de Berry. »

— « Comment! vous voulez que j'aille moi-même appeler les gendarmes? »

— « Eh! madame, il ne s'agit pas de cela, nous ne sommes point ici pour exagérer les expressions; j'y suis, moi, pour vous dire la vérité et je vous assure qu'il est tout à fait essentiel que madame la duchesse de Berry nous prévienne à la

« moindre douleur. On a refusé toutes les propositions que j'ai « faites pour faire mettre Madame en liberté; d'un autre côté, « votre parti nie tout et veut tout nier; je suis donc autorisé à « prendre toutes les précautions nécessaires pour constater « l'évènement; je le dois au pays et au Roi. »

« Mme la duchesse de Berry. — « Quelles sont donc ces pré- « cautions, général? »

— « Madame, à compter du 1er mai, je ferai coucher dans le « salon à côté de votre appartement un officier et M. Ménière.

— « Je ne veux point d'officier. »

— « Madame, je serai très fâché de vous contrarier; mais, « ayant rempli envers vous tous mes devoirs, il me reste à en « remplir d'autres. »

— « C'est une infamie!... Je vois qu'on veut me faire mou- « rir! mettre des gendarmes dans ma chambre! »

— « Madame, ils ne seront pas dans votre chambre, mais « seulement dans le salon. »

— « Je fermerai ma porte à clef. »

— « C'est là, madame, ce qui ne pourra être permis. »

— « Croyez-vous que je veux tuer mon enfant? »

— « Non, madame, je ne le crois pas; mais comme on a « douté que le duc de Bordeaux fût votre fils, on pourrait douter « de votre accouchement s'il n'y avait pas de témoins. Mais, « madame, promettez-moi sur l'honneur que vous appellerez « M. Ménière à la première douleur et je mettrai l'officier dans « le corridor à côté. »

— « Vous devez vous en rapporter à ma bonne foi. »

— « Madame, ce ne serait pas manquer à la bonne foi que « de ne pas faire ce qu'on n'aurait pas promis. »

— « C'est horrible! C'est une affreuse tyrannie!... »

« Là-dessus elle s'est levée en fureur, s'est enfuie dans sa chambre et a fermé la porte avec brutalité. Je suis resté avec Mme d'Hautefort et M. de Brissac et la conversation a continué. Mme d'Hautefort m'a dit quelques impertinences, entre autres une ou deux fois : *Ce n'est pas vrai;* je lui ai fait sentir sa grossièreté avec les ménagements que l'on doit à une femme. Par accommodement, je suis convenu avec M. de Brissac que l'offi-

cier coucherait dans le corridor, mais que la porte du salon et celle de la chambre à coucher resteraient ouvertes. M. Ménière couchera dans le salon; il a la confiance de la duchesse et la mienne; c'est là notre meilleure garantie. Nous en avons une autre bonne dans l'officier qui pourra, plusieurs fois dans la nuit, faire sa ronde dans le salon et écouter s'il entend du bruit dans l'appartement de la duchesse. Il appellerait sur-le-champ M. Ménière, qui entrerait à l'instant chez la princesse. L'officier viendrait ensuite m'appeler dans la chambre de service, où je coucherai à compter du 1er mai.

« Avec ces précautions, il sera bien difficile qu'on nous dérobe l'accouchement. D'ailleurs, il me paraît évident que la duchesse tient à la vie et à la conservation de l'enfant qu'elle porte; elle ne voudra pas s'exposer à accoucher seule.

« Recevez, etc.

« *P. S.* — Je viens de recevoir votre dépêche du 22 avril: Je comprends, comme vous, qu'on voudrait fort nous dérober l'accouchement; mais nous sommes parés sur tous les points et ce sera bien difficile, pour ne pas dire impossible. » (*Archives nationales.*)

« Dépêche télégraphique de Blaye du 7 mai 1833.

« *Le commandant de la place de Blaye à M. le ministre de la guerre.*

« Après trois jours de négociations, voilà ce que j'ai obtenu de la duchesse de Berry :

« Si les ministres s'obligent, dans un écrit qui sera déposé « entre mes mains et dont je lui donnerai une simple lecture, à « la mettre en liberté immédiatement après qu'elle sera rétablie « de ses couches, elle s'obligera, entre mes mains, sur sa parole « d'honneur, à exécuter, en échange de cette promesse, les con« ditions suivantes :

« 1° Elle préviendra à l'apparition des premières douleurs;

« 2° Elle consentira à ce que les autorités déléguées entrent « dans son appartement pour le visiter et reconnaître son iden« tité;

« 3° Elle déclarera aux délégués, après son accouchement, « que l'enfant nouveau-né, qui leur aura été présenté, lui ap- « partient;

« 4° Dans le cas où l'accouchement aurait lieu trop prompte- « ment pour qu'on ait le temps d'appeler les témoins, elle con- « sentira à ce que les mêmes autorités entrent chez elle pour « constater son identité;

« 5° Elle leur déclarera que l'enfant qu'elle leur présentera « lui appartient. »

« Je désire que vous puissiez consentir. Vous remarquerez que votre engagement reste entre mes mains, et que, si la duchesse n'exécute pas exactement les conventions, votre promesse devient nulle.

« Suivant moi, la déclaration qu'elle doit faire devant les témoins vaudra mieux qu'un écrit. Elle pourrait protester contre ce dernier acte, comme étant en prison et contrainte; elle ne pourrait pas le faire contre une déclaration faite à tant de témoins honorables.

« Je n'ai pas besoin d'entrer dans d'autres développements; vous saurez mieux le faire que moi. J'ajoute seulement que j'ai consenti à vous communiquer ce traité conditionnel, parce qu'il me semble que, si vous êtes dans l'intention de mettre en liberté la duchesse de Berry, il vous donne toutes les garanties désirables, en vous évitant toute mesure acerbe; au surplus, tout cela ne nous fera diminuer en rien notre surveillance.

« La duchesse persiste à ne pas recevoir M. Dubois; c'est un *sine quâ non.*

« Pour copie :

« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*

« FLOCON. »

Le 7, la duchesse, en prévision du dénouement, écrivait la lettre suivante à Chateaubriand :

« De la citadelle de Blaye, 7 mai 1833.

« Je suis péniblement contrariée du refus du gouvernement de vous laisser venir auprès de moi, après la double demande

que j'en ai faite. De toutes les vexations sans nombre qu'il m'a fallu éprouver, celle-ci est sans doute la plus pénible. J'avais tant de choses à vous dire ! tant de conseils à vous réclamer! Puisqu'il faut renoncer à vous voir, je vais du moins essayer, par le seul moyen qui me reste, de vous remettre la commission que je voulais vous donner et que vous accomplirez : car je compte sans réserve sur votre attachement pour moi et sur votre dévouement pour mon fils. Je vous charge donc, monsieur, spécialement d'aller à Prague et de dire à mes parents que, si je me suis refusée jusqu'au 22 février à déclarer mon mariage secret, ma pensée était de servir davantage la cause de mon fils et de prouver qu'une mère, une Bourbon, ne craignait pas d'exposer ses jours. Je comptais seulement faire connaître mon mariage à la majorité de mon fils; mais les menaces du gouvernement, les tortures morales, poussées au dernier degré, m'ont décidée à faire ma déclaration. Dans l'ignorance où je suis de l'époque à laquelle ma liberté me sera rendue, après tant d'espérances déçues, il est temps de donner à ma famille et à l'Europe entière une explication qui puisse prévenir des suppositions injurieuses. J'aurais désiré pouvoir la donner plus tôt; mais une séquestration absolue et les difficultés insurmontables pour communiquer avec le dehors m'en avaient empêchée jusqu'ici. Vous direz à ma famille que je suis mariée en Italie au comte Hector Lucchesi-Palli (1), des princes de Campo-Franco.

« Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand, de porter à mes chers enfants l'expression de toute ma tendresse pour eux. Dites bien à Henri que je compte plus que jamais sur tous ses efforts pour devenir de jour en jour plus digne de l'admiration et de l'amour des Français. Dites à Louise combien je serais heureuse de l'embrasser et que ses lettres ont été pour moi ma seule consolation. Mettez mes hommages aux pieds du roi et

(1) Hector-Charles comte de Lucchesi-Palli était né à Palerme le 2 août 1807 ; il avait donc presque huit ans de moins que la duchesse. Il était le deuxième fils du prince de Campo-Franco, vice-roi de Sicile en 1833. Destiné d'abord à la carrière ecclésiastique, il choisit la diplomatie; il fut successivement attaché d'ambassade à Vienne, à Saint-Pétersbourg, secrétaire d'ambassade à Madrid, chargé d'affaires à La Haye. Il est devenu duc della Grazia en 1856.

offrez mes tendres amitiés à mon frère et à ma bonne sœur. Je vous demande de me rapporter partout où je serai les vœux de mes enfants et de ma famille. Renfermée dans les murs de Blaye, je trouve une consolation à avoir un interprète tel que monsieur le vicomte de Chateaubriand; il peut à tout jamais compter sur mon attachement.

« MARIE-CAROLINE. »

*Note.*

« J'ai éprouvé une grande satisfaction de l'accord qui règne entre vous et M. le marquis de Latour-Maubourg, y attachant un grand prix pour les intérêts de mon fils.

« Vous pouvez communiquer à Madame la Dauphine la lettre que je vous écris. Assurez ma sœur que, dès que je serai mise en liberté, je n'aurai rien de plus pressé que de lui envoyer tous les papiers relatifs aux affaires politiques. Tous mes vœux auraient été de me rendre à Prague aussitôt que je serai libre; mais les souffrances de tout genre que j'ai éprouvées ont tellement détruit ma santé, que je serai obligée de m'arrêter quelque temps en Italie pour me remettre un peu et ne pas trop effrayer, par mon changement, mes pauvres enfants. Étudiez le caractère de mon fils, ses qualités, ses penchants, ses défauts même; vous direz au roi, à Madame la Dauphine et à moi-même ce qu'il y a à corriger, à changer, à perfectionner, et vous ferez connaître à la France ce qu'elle a à espérer de son jeune roi.

« Par mes divers rapports avec l'empereur de Russie, je sais qu'il a fort bien accueilli à diverses reprises des propositions de mariage de mon fils avec la princesse Olga. M. de Choulot vous donnera les renseignements les plus précis sur les personnes qui se trouvent à Prague.

« Désirant rester Française avant tout, je vous demande d'obtenir du roi de conserver mon titre de princesse et mon nom. La mère du roi de Sardaigne s'appelle toujours la *princesse de Carignan*, malgré qu'elle ait épousé M. de Monléar, auquel elle a donné le titre de prince. Marie-Louise, duchesse de Parme, a conservé son titre d'impératrice en épousant le comte

de Nieperg, et elle est restée tutrice de son fils : ses autres enfants s'appellent Nieperg (1).

« Je vous prie de partir le plus promptement possible pour Prague, désirant plus vivement que je ne puis vous le dire, que vous arriviez à temps pour que ma famille n'apprenne tous ces détails que par vous.

« Je désire le plus possible qu'on ignore votre départ ou que du moins l'on ne sache point que vous êtes porteur d'une lettre de moi, pour ne pas faire découvrir mon seul moyen de correspondance qui est si précieux, quoique fort rare. M. le comte Lucchesi, mon mari, est descendant d'une des quatre plus anciennes familles de Sicile, les seuls qui restent des douze compagnons de Tancrède. Cette famille s'est toujours fait remarquer par le plus noble dévouement à la cause de ses rois. Le prince de Campo-Franco, père de Lucchesi, était le premier gentilhomme de la chambre de mon père. Le roi de Naples actuel, ayant une entière confiance en lui, l'a placé auprès de son jeune frère le vice-roi de Sicile. Je ne vous parle pas de ses sentiments; ils sont en tous points conformes aux nôtres.

« Convaincue que la seule manière d'être comprise par les Français c'est de leur parler toujours le langage de l'honneur et de leur faire envisager la gloire, j'avais eu la pensée de marquer le commencement du règne de mon fils par la réunion de la Belgique à la France. Le comte Lucchesi fut chargé par moi de faire à ce sujet les premières ouvertures au roi de Hollande et au prince d'Orange; il avait puissamment contribué à les faire bien accueillir. Je n'ai pas été assez heureuse pour terminer ce traité, l'objet de tous mes vœux; mais je pense qu'il y a encore des chances de succès; avant de quitter la Vendée, j'avais donné à M. le maréchal de Bourmont des pouvoirs pour continuer cette affaire. Personne n'est plus capable que lui de la mener à bien, à cause de l'estime dont il jouit en Hollande.

« M.-C.

« Blaye, ce 7 mai 1833. »

(1) La duchesse fait erreur : le comte de Nieperg fut marié deux fois : les enfants du premier lit seuls s'appellent Nieperg; quant aux enfants de Marie-Louise, qu'il ne put épouser qu'après la mort de Napoléon, bien que la liaison datât de 1815, ils s'appelèrent comte de Montenuovo, comte de San-Salvator, duc de Villafranca, etc.

« Dépêche télégraphique de Blaye du 10 mai 1833.

« *Le commandant de la place de Blaye à M. le président du conseil des ministres.*

« M^me^ la duchesse de Berry est accouchée heureusement d'une fille, ce matin à trois heures et demie. Les douleurs de l'accouchement ont duré vingt minutes.

« M. Dubois a été témoin de l'accouchement, ainsi que moi. Les autres témoins sont arrivés après. La constatation va avoir lieu, comme cela a été convenu entre la duchesse et moi. Elle présentera elle-même l'enfant, déclarera qu'il lui appartient.

« La mère et l'enfant se portent bien. Seulement la petite fille est un peu faible. La duchesse est pleine d'amour maternel, elle déclare qu'elle ne veut pas de nourrice.

« Au moment de signer sa déclaration, Deneux a ajouté : « J'ai accouché M^me^ la duchesse de Berry, épouse en légitime « mariage du comte Hector Lucheto (*sic*) Palli, prince de Campo-« Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, « domicilié à Palerme. »

« Pour copie,
« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*
« ALLART. »

« Dépêche télégraphique de Blaye du 10 mai (suite).

« *Le commandant de la place de Blaye à M. le ministre de l'intérieur.*

« ...J'ai obtenu de la duchesse de recevoir le maire et le juge de paix qui n'ont pas pu se trouver à la constatation. Je les ai introduits et Deneux a lu devant la duchesse sa déclaration au maire. Ce fonctionnaire a demandé à la duchesse si c'était bien les noms et prénoms qu'elle voulait donner à sa fille ; elle lui a répondu : « Oui, je veux la nommer Anne-Marie-Rosalie. »

« Le sexe de l'enfant a été vérifié.

« Extrait du registre de l'état civil vous sera envoyé par le courrier de ce soir.

« Pour copie,
« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*
« ALPHONSE FOY. »

En marge, une main ministérielle a écrit à l'encre rouge :
« D'Eyragues à la Haye.
« Article France. Nouvelle petite-fille.
« Chevaux service du Roi.
« Quelqu'un à LA HAYE. »
(*Archives nationales.*)

« Blaye, le 10 mai, à 7 h. du matin.

« *Le général Bugeaud à M. le maréchal, ministre de la guerre, président du conseil.*

« Monsieur le ministre,

« Nos incertitudes, nos appréhensions sont terminées. Les choses se sont passées à notre satisfaction, et j'espère que le gouvernement et le pays seront contents.

« J'étais resté hier avec M$^{me}$ la duchesse de Berry, depuis deux heures après-midi jusqu'à l'heure de son dîner; je la vis se mettre à table. Les docteurs Ménière et Deneux passèrent la soirée avec elle jusqu'à dix heures. Rien n'annonçait un aussi prochain accouchement.

« A trois heures, le commandant de gendarmerie Solabel, qui observait le bas, a entendu tomber de l'eau dans les commodités; il est bien vite venu frapper à ma porte. Dans le même moment, M$^{me}$ Hansler sortait dans le salon pour appeler les accoucheurs, qui sont accourus dans la chambre à coucher. J'ai fait à l'instant tirer trois coups de canon qui étaient chargés à l'avance, pour avertir nos témoins, et en même temps je les ai fait appeler à domicile. Ils sont arrivés successivement. M. Dubois, arrivé des premiers (avec le commandant de la place), a pu voir parfaitement accoucher la duchesse. Il s'est tenu dans l'appartement jusqu'à délivrance de l'enfant et rien n'empêchait de voir le lit en plein. Le commandant de la place et moi regardions de la porte. La mère a crié plusieurs fois et ensuite l'enfant. Dès que l'accouchement a été terminé, je suis allé au lit de la duchesse, sur sa demande ; elle m'a tendu la main, que j'ai serrée. Elle m'a rendu la pression. Je lui ai lu votre dépêche télégraphique d'hier, qui lui assure sa liberté, dans le cas où la consta-

tation aurait lieu convenablement. « Général, je tiendrai tout ce « que je vous ai promis. » Le procès-verbal vous dit le reste.

« La mère et l'enfant vont bien. Les douleurs n'ont duré qu'un quart d'heure.

« Si l'accouchement eût eu lieu seulement la nuit prochaine, j'aurais eu tous les témoins sous la main. Malheureusement, le maire et le juge de paix étaient allés à la campagne pour terminer des affaires et être libres à compter de demain. Ils seront à l'acte de l'état civil et peut-être feront-ils un procès-verbal pour leur compte.

« Donnez-moi le plus tôt possible vos instructions sur la conduite à tenir ultérieurement, sur les préparatifs à faire pour le départ, si je dois accompagner la duchesse, etc. Dites-moi si je puis vous demander quelques récompenses pour les officiers et sous-officiers qui m'ont été le plus utiles. Ils sont en très petit nombre.

« M. Solabel est déjà récompensé.

« Je vous prie de me dire aussi s'il n'est pas convenable que j'attaque la *Guienne* à la première dénégation qu'elle fera après la publication, en m'adjoignant ceux des autres témoins qui le voudront.

« Recevez, etc.

« BUGEAUD. »

« *P. S.* — Je suis enchanté d'avoir déterminé le curé de Blaye à signer le procès-verbal. Je l'ai gardé à vue, pour qu'il ne pût être endoctriné par M. de Brissac et M^me d'Hautefort, qui ont montré dans toute cette affaire et toujours l'esprit de parti le plus outré. Je les exècre. Je me suis tenu à quatre ce matin pour ne pas maltraiter M. de Brissac. Je me suis contenté de lui dire : « Il ne vous reste plus qu'à aller protester et je n'en serais « pas étonné, car un honnête homme ne craint pas d'attester une « vérité. »

« J'enverrai ce soir, par le courrier, l'acte de l'état civil qu'on ne peut dresser en ce moment, parce que la princesse dort, ainsi que l'enfant. » (*Archives nationales.*)

*Procès-verbal de l'accouchement.*

« L'an mil huit cent trente-trois, le dix mai, à trois heures et demie du matin,

« Nous, soussignés, Thomas-Robert Bugeaud, membre de la Chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye;

« Antoine Dubois, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris;

« Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye;

« Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye;

« Pierre Nadaud, procureur du Roi près le même tribunal;

« Guillaume Bellon, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye;

« Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye;

« Élie Descrambes, curé de Blaye;

« Pierre-Camille Delord, commandant de la place de Blaye;

« Claude-Olivier Dufresne, commissaire civil du gouvernement à la citadelle;

« Témoins appelés à la requête de monsieur le général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de Son Altesse Royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry;

« (Messieurs Merlet, maire de Blaye, et Regnier, juge de paix, témoins également désignés, se trouvant momentanément à la campagne, n'ont pu être prévenus à temps.)

« Nous nous sommes transportés dans la citadelle de Blaye et dans la maison habitée par Son Altesse Royale; nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la princesse se trouvait couchée.

« Monsieur le docteur Dubois, monsieur le général Bugeaud et monsieur Delord, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs; ils ont déclaré aux autres témoins que madame la duchesse de Berry venait d'accoucher,

à trois heures vingt minutes, après de très courtes douleurs; qu'ils l'avaient vue accouchant et recevant les soins de messieurs les docteurs Deneux et Ménière, monsieur Dubois étant resté dans l'appartement jusqu'après la sortie de l'enfant.

« Monsieur le général Bugeaud est entré demander à madame la duchesse si elle voulait recevoir les témoins; elle a répondu : « Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et habillé l'en-« fant. »

« Quelques instants après, madame d'Hautefort s'est présentée dans le salon, en invitant, de la part de la duchesse, les témoins à entrer, et nous sommes immédiatement entrés.

« Nous avons trouvé la duchesse de Berry couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche; aux pieds de son lit étaient assises madame d'Hautefort, madame Hansler; messieurs Deneux et Ménière étaient debout à la tête du lit.

« Monsieur le président Pastoureau s'est approché de la princesse et lui a adressé à haute voix les questions suivantes :

« — Est-ce à madame la duchesse de Berry que j'ai l'honneur « de parler?

« — Oui.

« — Vous êtes bien madame la duchesse de Berry?

« — Oui, monsieur.

« — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous est-il le « vôtre?

« — Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

« — De quel sexe est-il?

« — Il est du sexe féminin. J'ai d'ailleurs chargé monsieur Deneux d'en faire la déclaration. »

« Et à l'instant, Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement de la Faculté de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

« Je viens d'accoucher madame la duchesse de Berry, ici « présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Luc-« chesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la « chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme. »

« Monsieur le comte de Brissac et madame la comtesse

d'Hautefort, interpellés par nous s'ils signeraient la relation de ce dont ils avaient été témoins, ont répondu qu'ils étaient venus ici pour donner leurs soins à la duchesse de Berry comme amis, mais non pour signer un acte quelconque.

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée en notre présence aux archives de la citadelle; les deux autres ont été remises à monsieur le général Bugeaud, gouverneur, que nous avons chargé de les adresser au Gouvernement, et avons signé, après lecture faite, les jour, mois et an que dessus.

« *Signé :* Deneux; Ant. Dubois; P. Ménière, D. M. P.; Bugeaud; Descrambes, *curé de Blaye;* Marchand-Dubreuil; Bellon; Pastoureau; Nadaud; Bordes; Delord; O. Dufresne. »

(*Archives de la guerre.*)

*Extrait des registres des actes de naissance de la ville de Blaye, département de la Gironde.*

« Aujourd'hui, dix mai mil huit cent trente-trois, à midi, nous, André-Victor Merlet, maire de la ville de Blaye, officier de l'état civil, nous sommes présenté, sur la demande de monsieur le général Bugeaud, avons été introduit dans la chambre à coucher de Son Altesse Royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry, dans laquelle se trouvait monsieur Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, etc., accoucheur ordinaire de madame la duchesse de Berry, âgé de soixante-cinq ans, domicilié à Paris, rue Saint-Guillaume, numéro trente-six, dixième arrondissement, présent à la citadelle de Blaye;

« Lequel nous a présenté un enfant nouveau-né que nous avons reconnu être du sexe féminin, et nous a déclaré, en présence de madame la duchesse de Berry et auprès de son lit, « que Son Altesse Royale Marie-Caroline, duchesse de Berry, « épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, « des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du « roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme, ledit comte absent, « est accouchée cejourd'hui, à trois heures vingt minutes du

« matin, dudit enfant, auquel ont été donnés les prénoms « d'Anne-Marie-Rosalie. »

« Après cette déclaration faite à haute voix, madame la duchesse de Berry l'a confirmée en nous attestant qu'elle contenait la vérité et qu'elle voulait en effet donner à son enfant les prénoms d'*Anne-Marie-Rosalie* (1).

« Laquelle déclaration, présentation et vérification ont eu lieu en présence de messieurs :

« 1° Antoine Dubois, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, âgé de soixante-dix-sept ans, demeurant à Paris, rue Monsieur-le-Prince, numéro douze;

« 2° Prosper Ménière, docteur en médecine, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien du quatrième dispensaire de la Société philanthropique et des bureaux de bienfaisance du onzième arrondissement, âgé de trente-quatre ans, demeurant à Paris, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, numéro quarante-deux;

« Lesquels sus-nommés ont été présents à l'accouchement;

« 3° Thomas-Robert Bugeaud, ci-dessus qualifié;

« 4° Charles-François Marchand-Dubreuil, *id.*

« 5° Daniel-Théotime Pastoureau, *id.*

« 6° Pierre Nadaud, *id.*

« 7° Guillaume Bellon, *id.*

« 8° Charles Bordes, *id.*

« 9° Pierre-Camille Delord, *id.*

« 10° Claude-Olivier Dufresne, *id.*

« 11° Jean-Baptiste Régnier, *id.*

« Et 12° Achille de Saint-Arnaud, officier d'ordonnance du général Bugeaud, âgé de trente-quatre ans, demeurant ordinairement à Paris.

« Lesquels témoins et déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

« *Signé au registre :* DENEUX; Ant. DUBOIS; P. MENIÈRE, *D. M. P.;* BUGEAUD, *maréchal de camp;* MARCHAND-DUBREUIL,

(1) Cette enfant est morte à Livourne le 18 novembre de la même année; elle est enterrée à Palerme, au couvent des Cappuccini.

*sous-préfet ;* PASTOUREAU ; NADAUD ; BELLON ; BORDES ; DELORD ; RÉGNIER ; O. DUFRESNE ; A. DE SAINT-ARNAUD, et MERLET, *maire*.

« Délivré conforme au registre par nous, maire de la ville de Blaye.

« Blaye, le 10 mai 1833.

« *Le maire,* MERLET.

« Vu par nous, Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de l'arrondissement de Blaye, pour la légalisation de la signature ci-dessus apposée de monsieur Merlet, maire de la ville de Blaye.

« Blaye, le 10 mai 1833.

« *Signé :* PASTOUREAU. »

Dépêche télégraphique de Blaye, le 13 mai.

« *Le commandant de la place de Blaye à Monsieur le ministre de l'Intérieur.*

« La duchesse de Berry est revenue au désir de s'embarquer à Blaye, mais elle demande absolument un bateau à vapeur. Il y en a deux, la *Gironde* et la *Garonne,* qui vont de Bordeaux au Havre, qu'il serait facile de noliser, parce qu'ils font peu d'affaires. D'après ce projet, il n'y aurait pas d'autres préparatifs à faire, la duchesse de Berry étant pourvue de tout ce dont elle a besoin.

« S'il était nécessaire qu'elle soit accompagnée par des marins de la marine royale, elle serait fort aise d'avoir le commandant de la *Capricieuse,* monsieur *Mollié,* et les hommes de son équipage qu'on voudrait y envoyer...

« Pour copie :

« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*

« ALLART. »

(*Archives nationales.*)

Pendant ce temps, Mesnard écrivait à la duchesse la lettre suivante qui révèle le fond de sa pensée :

« Je venais de recevoir du gouvernement la permission de me rendre à Blaye, lorsque la maladie de ma fille m'a forcé de me rendre au Mesnil. A mon retour à Paris, j'apprends par les journaux la nouvelle position de Madame, et j'ignore si ces circonstances particulières n'ont pas amené quelques changements dans ses intentions; M. le comte de Mesnard attendra de nouveaux ordres de Son Altesse Royale; Madame est trop persuadée de ses sentiments dévoués pour croire qu'il hésiterait un instant à les remplir. M. le comte de Mesnard doit attendre ces mêmes ordres afin de savoir en quoi il peut être utile.

« Paris, le 12 mai. »

En apprenant l'accouchement de la duchesse, le parti légitimiste fut maladroit, suivant son habitude. Il avait accusé le gouvernement de toutes sortes de cruautés à l'égard de sa prisonnière, il avait nié la grossesse, il nia l'accouchement et déposa une « plainte pour cause de présomption légale de supposition d'enfant », datée du 14 mai, insérée dans la *Quotidienne* du 16 ; il nia aussi le mariage, en quoi il n'eut pas tort, dans la consultation suivante :

« ...Si Madame la duchesse de Berry avait été réellement mariée au comte Hector-Lucchesi-Palli... M. le comte de Brissac, l'un des hommes les plus honorables et les plus consciencieux de France, et Mme la comtesse d'Hautefort, si dévouée à Son Altesse Royale, se fussent-ils refusés à signer le procès-verbal et l'acte de naissance, comme amis et parties intéressées ? *Mille fois non.*

« Madame la duchesse de Berry qui, en l'absence de tout acte de mariage, pouvait seule donner un état à son enfant par sa déclaration personnelle, se fût-elle abstenue de signer le procès-verbal et l'acte de naissance? *Encore mille fois non.*

« Si la fille dont on prétend Madame accouchée n'avait d'autres titres que ces actes, pourrait-elle réclamer en justice la qualité et les droits d'enfant naturel reconnu, ou d'enfant légitime de Mme la duchesse de Berry? Non; car l'enfant naturel doit être reconnu expressément par le père ou par la

mère dans l'acte de naissance qu'ils doivent signer en pleine liberté (article 334 du Code civil), ou dans un acte authentique (même article), et l'enfant légitime ne peut puiser la preuve de sa naissance légitime que dans un mariage authentiquement reconnu...

« Que peuvent dès lors signifier des déclarations d'accouchement et de naissance, dont une partie essentielle et fondamentale, *le mariage et l'indication du père,* manquent de preuves et de la signature même de Madame? Elles sont invalides et nulles pour la totalité...

« Comment la vérité pourra-t-elle enfin être connue? Lorsque Madame sera libre, qu'elle fera devant notaire ou devant l'officier de l'état civil la reconnaissance de l'enfant qu'on lui prête, qu'elle signera librement cet acte ; ou lorsqu'elle produira spontanément l'acte de son mariage avec le comte Lucchesi-Palli...

« BATTUR,

« Avocat à la Cour royale de Paris. »

(*Quotidienne* du 15 mai 1833.)

Et comme si on eût craint de n'être pas assez clair, on ajoutait dans la *Quotidienne* du lendemain :

« Et cependant, à n'envisager que le contexte de ces actes, ils sont sans autorité, puisqu'ils manquent de la signature des amis de Madame, présents dans la citadelle, savoir MM. de Brissac, Gintrac (*erreur, celui-ci était absent*), Mme d'Hautefort, qui étaient seuls témoins recevables aux termes de l'article 37 du Code civil, comme amis et parties intéressées. Ils manquent de la signature de Madame elle-même, qui seule pouvait donner une apparence de probabilité au prétendu mariage et à la filiation de l'enfant supposé ; ils manquent enfin de la signature du prétendu mari, qu'il eût été si facile de faire venir pour signer les actes, et qui, dans tous les cas, serait venu pour réclamer sa prétendue femme... »

« *Le commandant supérieur de Blaye au ministre de l'Intérieur.*

« Blaye, le 16 mai.

« Monsieur le ministre,

« Collectivement avec M. le maréchal, vous m'avez autorisé à vous proposer des récompenses pour les hommes qui m'ont le plus aidé. J'ai adressé hier un état de récompenses militaires. Je viens vous proposer quelques gratifications qu'il n'est pas indispensablé de donner, mais que je verrais distribuer avec plaisir, si déjà les grandes dépenses de Blaye ne vous forçaient pas d'être économe. Pour vous laisser une entière liberté sur ce point, je n'ai rien promis à personne, ni donné aucune espérance. Vous pouvez donc hardiment refuser, si cela vous paraît nécessaire.

« *Propositions de gratifications.*

| | |
|---|---|
| « A MM. le capitaine Fayout et le lieutenant Solabel, officiers de confiance près de la duchesse, à chacun 400 francs, ci . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 800 » |
| « Aux deux adjudants et à mon officier d'ordonnance, chacun 400 francs, ci. . . . . . . . . | 1.200 » |
| « Aux deux sergents de service près de la duchesse, chacun 200 francs, ci. . . . . . . . . | 400 » |
| | 2.400 » |

« J'ai dit ce matin à la duchesse que mes amis m'écrivaient de Paris que le comte de Lucchesi-Palli se rendait dans cette capitale pour demander de venir à Blaye. — « Croyez-vous que ce soit « vrai? » m'a dit la princesse. — « C'est très probable, madame, il « est, dit-on, attaché à l'ambassade de Hollande, Paris est sur la « route, il doit être impatient de vous voir, ainsi que cette jolie « petite fille. » — « Oh ! je le crois, je ne l'ai pas vu depuis... l'été « dernier. » — « Voulez-vous que j'en dise quelque chose au gou- « vernement? » — « Et pourquoi? » — « C'est que ne sachant pas « si vous désirez que votre époux fasse ce voyage, on pourrait le « retenir à Paris jusqu'à ce qu'on vous eût consultée, et vous « savez que nous n'avons pas de temps à perdre, puisque vous

« voulez partir à la fin du mois. » — « Eh bien! dites que je le « verrais venir avec plaisir, avec beaucoup de plaisir. »

« Recevez, etc.

« BUGEAUD. »

(*Archives nationales.*)

« Dépêche télégraphique de Blaye, le 21 mai 1833, à 1 h.

« *Le général commandant la citadelle de Blaye à Monsieur le ministre de l'intérieur.*

« M. de Ménars vient d'arriver par le bateau à vapeur de Bordeaux. L'entrevue, à laquelle j'ai assisté, m'a paru assez froide. Je me suis retiré ponr ne pas gêner. Il est probable que M. de Brissac partira demain.

« Je n'ai aucune nouvelle de la frégate.

« La duchesse de Berry et sa fille vont bien.

« Pour copie :

« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*

« ALLART. »

(*Archives nationales.*)

« *Le général Bugeaud à Monsieur le maréchal, ministre de la guerre.*

« 24 mai 1883.

« ...L'arrivée de M. de Ménars n'a rien changé aux manières de la Princesse ni à ses projets. M. le comte a cependant une tenue qui dénote une longue habitude de dominer, et l'on ne dit pas un mot sans chercher dans ses yeux s'il approuve. Toutefois la duchesse demande deux ou trois fois par jour si l'on a des nouvelles de M. le comte Lucchesi. »

Cependant Chateaubriand s'était rendu à Prague pour obéir au désir de la duchesse; il vit Charles X, qui lui dit le 26 mai, pour témoigner clairement qu'il ne croyait pas au mariage : « Eh bien, que M^me^ la duchesse de Berry aille à Palerme; qu'elle y vive maritalement avec M. Lucchesi, à la vue de tout le monde, alors on dira aux enfants que leur mère est mariée ; elle viendra les embrasser. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.*)

« Dépêche télégraphique de Blaye du 4 juin 1833.

« *Le général commandant la citadelle de Blaye à Monsieur le ministre de l'Intérieur.*

« M. d'Hautefort doit arriver aujourd'hui ou demain. Faut-il l'introduire dans la citadelle ?

« La duchesse va très bien ; elle doit se promener demain dans le jardin. Elle est à peu près décidée à ne partir que le 5 juin.

« Je me suis mis en relation avec le capitaine de l'*Agate :* tous les préparatifs sont faits.

« Pour copie :

« *L'administrateur des lignes télégraphiques,*

« ALPHONSE FOY. »

(*Archives nationales.*)

Conformément au désir de Bugeaud, la duchesse se décida à lui écrire la lettre suivante :

« Citadelle de Blaye, 5 juin 1833.

« Monsieur le général,

« Ma santé me permet de supporter les fatigues de la mer. Je désire, en conséquence, être conduite à Palerme, destination qui vous est indiquée, le plus promptement possible, avec les personnes de ma suite. Croyez, général, à mon estime.

« MARIE-CAROLINE.

« A Monsieur le général Bugeaud. »

(*Archives nationales.*)

« *Le général Bugeaud à Monsieur le ministre de l'intérieur.*

« Blaye, le 6 juin.

« Monsieur le ministre,

« M$^{me}$ la duchesse de Berry m'a enfin fait remettre hier, fort tard, une lettre que je vous transmets. Vous verrez qu'elle ne nomme personne de sa suite, afin de ne pas mentionner sa fille

et sa nourrice. Cette lettre ne remplit qu'un partie de l'objet que vous vous étiez proposé. J'ai vu ce matin la duchesse, et je lui ai dit : « Madame, cette lettre me fait mieux connaître vos pen- « sées que tout ce que vous m'avez dit jusqu'ici. Je vous renvoie « d'après elle les reproches dont vous êtes si généreuse envers « le gouvernement. » — (Tout émue.) « Général, je n'ai pas « d'arrière-pensées, mais je n'ai pas voulu que le gouvernement, « en publiant mes lettres, ranimât la polémique des journaux. » « — « Mais, madame, au contraire, votre lettre donnerait ma- « tière à de nouvelles dénégations, et je ne puis concevoir que, « étant mariée, vous puissiez trouver de l'avantage à ce que les « niais et les fous de votre parti nient le mariage et l'accouche- « ment, si réellement vous aviez donné votre démission. » — « Général, aussitôt que je serai libre, j'écrirai à M. de Kergorlay « et à tous mes amis pour les inviter à ne plus nier. »

« Elle s'animait de plus en plus ; je n'ai pas cru devoir prolonger cette conversation.

« En rentrant chez moi, j'ai trouvé M. Deneux qui était venu me demander, de la part de la duchesse, à renvoyer (le jour du départ) sa fille, la nourrice, M. Deneux et les femmes de chambre sur le bateau à vapeur, un quart d'heure avant elle. J'ai répondu que cela ne se pouvait pas. J'ai vu la pensée qui a dicté la lettre. Deneux s'en est allé fort en colère. Au lieu de cela, la duchesse sera seule dans un canot avec la nourrice, l'enfant et moi. Elle sera très bien vue par cinq ou six mille personnes, le terrain prête à cela.

« M. Hennequin n'a pas l'air du tout de croire au mariage. « On attend, dit-il, des pièces de Massa. C'est parce que ces « pièces ne sont pas encore arrivées que la duchesse ne veut pas « parler de sa fille. C'est, ajoute-t-il, une pudeur fort naturelle. » Je lui ai répondu que je désirais fort que son mariage fût prouvé et que, dans la pensée de la possibilité qu'il n'y eût pas mariage, je lui avais laissé toutes les facilités possibles avec M. Gintrac et le curé pour qu'elle pût faire faire ses affaires. Du moment où la duchesse n'est plus un drapeau, nous n'avons pas intérêt à nuire à sa réputation. Nous n'oublions pas qu'elle est nièce de la Reine.

« M. Hennequin nous avait dit deux fois, en sortant de chez la duchesse, qu'il n'avait pas vu la petite Lucchesi. Aujourd'hui, j'ai arrangé les choses de façon que la nourrice et l'enfant se sont trouvées sur son passage. « Voici, lui ai-je dit, la petite comtesse « Lucchesi. » Il s'est arrêté, l'a considérée et a demandé si elle voyait. Quelques moments après, étant de retour chez moi, il m'a dit : « La vue de cette enfant m'a fait une bien grande impression!... Mais, général, vous m'avez fait là une petite malice? » — « Non, en vérité, j'ai pensé que vous seriez bien aise de dire « à vos amis, en rentrant à Paris : j'ai vu la petite comtesse « Lucchesi ; elle ressemble à sa mère. N'est-ce pas, vous direz « ça? » — « Comme avocat, je n'ai point à m'expliquer sur ce « que j'ai vu dans l'intérieur de la duchesse, cela est sacré pour « moi. » — « Il faut, sans doute, être avocat pour agir ainsi; « pour moi, je ne puis comprendre qu'on ne dise pas ce qu'on a « vu, quand la personne intéressée a fait une déclaration publi- « que. » — « Je ne dirai rien contre la vérité, je ne me laisserai « pas interroger, mais mon silence parlera bien assez. » — « Allez, allez, monsieur, il n'y a d'incrédules que ceux qui veu- « lent l'être. Peu nous importe ce que vous direz, la duchesse « n'est plus un drapeau. »

« Tout est prêt pour notre départ. Tout le gros bagage est sur l'*Agate*. Quoique les vents soient contraires, nous partirons le 8 à dix heures du matin. Vous aurez un bon procès-verbal d'embarquement, qui sera signé par les signataires de la constatation et dix officiers de la garde nationale. Vous aurez, en outre, le procès-verbal d'embarquement à bord de l'*Agate*, où sera constatée l'identité des personnes...

« Avant de terminer, je dois vous dire que, s'il vous arrive quelque autre affaire dans le genre de celle de Blaye, vous pouvez y mettre plus d'économie et vous serez tout aussi bien servi. Pour mon compte, j'ai été magnifiquement traité, et je me crois obligé de diriger une bonne partie de mon traitement vers les encouragements agricoles de mon arrondissement...

« Recevez, etc.

« BUGEAUD. »

(*Archives nationales*.)

« L'an mil huit cent trente-trois, le huit juin, à dix heures du matin, nous soussignés, réunis sur le pont de la ville de Blaye, avons vu descendre de la citadelle M$^{me}$ la duchesse de Berry donnant le bras à M. le général Bugeaud, commandant supérieur, ayant à ses côtés sa fille, portée par sa nourrice, et accompagnée de M. de Mesnard, de M. et M$^{me}$ de Beaufremont, de MM. Deneux et Ménière, ses accoucheurs, et de plusieurs autres personnes de sa suite.

« La princesse, en présence d'un grand concours de spectateurs et de toute la garde nationale réunie, s'est embarquée sur le chenal de la ville, à bord du canot d'un bâtiment de l'État *la Capricieuse*, qui l'a reçue seule avec M. le général, la nourrice et l'enfant. Les autres personnes se sont embarquées sur d'autres canots. Toutes ces embarcations se sont immédiatement dirigées vers le bateau à vapeur *le Bordelais*, mouillé en rivière devant le port de Blaye.

« M$^{me}$ la duchesse de Berry et toute sa suite sont montées à bord de ce bateau, partant pour se rendre au bas de la rivière.

« M$^{me}$ la duchesse de Berry et sa fille nous ont paru jouir d'une très bonne santé.

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.

« Pastoureau, président du tribunal civil; Merlet, maire de Blaye; Nadaud, procureur du Roi; Bibart, commissaire de l'inscription maritime; Segrestan, sous-intendant militaire adjoint; O. Dufresne, commissaire civil du gouvernement à la citadelle; Bellencontre, chef d'escadron, commandant l'artillerie; Gérard, capitaine des grenadiers; Bordes, commandant la garde nationale; Bellon, président du tribunal de commerce; Regnier, juge de paix; Marchand-Dubreuil, sous-préfet; Robert, maître de port; Peux, directeur des postes; Gellibert, capitaine rapporteur de la garde nationale; Foulcher, commissaire de police; Gellibert, 2$^e$ lieutenant de la compagnie des marins; Chardron, chef du 2$^e$ bataillon du 64$^e$ régiment fesant garnison à Blaye. »

(*Archives de la guerre.*)

Voici les pièces qui attestent la remise de la duchesse au vice-roi de Sicile, son futur beau-père.

« *La corvette de l'État* l'Agate, *commandée par M. Turpin, capitaine de frégate.*

« Nous soussignés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, et chirurgiens entretenus de la marine, certifions que S. A. R. Madame, duchesse de Berry, son enfant, et toutes les personnes de sa suite, sont débarqués en parfaite santé à Palerme, royaume des Deux-Siciles, le 5 juillet 1833, à cinq heures du soir.

« Bord de l'*Agate*, rade de Palerme, le 5 juillet 1833.

« DENEUX,

« Accoucheur de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, ancien Professeur de clinique d'accouchement, Chevalier de plusieurs Ordres du roi, etc., etc.

« P. MÉNIÈRE, D. M.,

« Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

« LAPRAIRIE,

« Officier de santé entretenu de 3e classe, 2e chirurgien de l'*Agate*.

« CAVALIER,

« Officier de santé entretenu de 1re classe, chirurgien-major de l'*Agate*. »

(*Archives nationales.*)

*Traduction.*

« Monsieur le général,

« Je reçois la très estimable lettre datée de ce jour, par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer l'arrivée en ce port de S. A. R. la duchesse de Berry, de sa fille et de sa suite à bord de la frégate *l'Agathe*.

« En vous accusant réception, monsieur le général, de ladite lettre, je saisis cette occasion de vous en offrir mes remerciemens et, en réciprocité, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la susdite Altesse Royale Mme la duchesse de Berry, accompagnée de sa fille et de sa suite, est déjà débarquée en bonne santé, du bord de la frégate susnommée, à cinq heures après-midi de ce même jour.

« Je vous prie d'agréer les protestations de ma très haute considération.

« Palerme, 5 juillet 1833.

« N. Prince DE CAMPO-FRANCO. »

« M. le général Bugeaud. »
(*Archives nationales.*)

A ce duel de Bugeaud et de la princesse, qui avait duré plusieurs mois, et où celle-ci avait été vaincue, il fallait un épilogue : les vrais sentiments montèrent du cœur aux lèvres dans la lettre suivante :

« Toulon, le 11 juillet 1833.

« *Le général Bugeaud à Monsieur d'Argout.*
(*Confidentielle.*)

« Mon cher monsieur d'Argout,

« Je viens d'écrire officiellement à M. le président du conseil en lui envoyant la lettre que m'a écrite M. de Campofranco, ministre dirigeant de la Sicile, et beau-père de la comtesse Lucchesi. Cette lettre, du style rampant de l'Italie, est de nature à vous satisfaire et à convaincre complètement ceux des carlistes qui pourraient encore douter de l'accouchement. Comment douter des paroles du papa beau-père ?

« Je pense que vous serez bien aise d'avoir quelques détails sur notre voyage et sur notre arrivée...

« Des vents du nord-ouest nous ont retenus longtemps dans le golfe de Gascogne. La mer était mauvaise. Tous les passagers ont été très malades, excepté moi. Après moi, c'est la duchesse de B... qui a le moins souffert. Sa terrible affection de poitrine ne s'est plus manifestée par aucun symptôme. Elle n'a pas toussé une seule fois. Sa fille a fait des progrès étonnants.

« Nous sommes restés trois jours devant le détroit sans pouvoir le passer ; un vent de sud impétueux nous repoussait. La brise ayant molli, le 24 nous avons passé en louvoyant, ce qui nous a fait voir de près tour à tour Tanger, Tarifa, Gibraltar, Ceuta.

« Dès son entrée sur l'*Agate*, la duchesse a complètement changé ses manières avec moi, Ménière et mon aide de camp. Elle a voulu me traiter comme si j'avais été pour elle un sir Hudson Lowe. Elle affectait de s'éloigner de moi et de cesser la conversation dès que j'approchais. En revanche, elle était affectueuse et accueillante à l'excès avec les officiers de l'*Agate*. Il avait été recommandé à ceux-ci de l'entourer de soins et d'égards. Ils ont mis en général tant de zèle à jouer ce rôle, que la duchesse l'a pris au sérieux, et j'ai su qu'elle et son entourage disaient que les sentiments de la marine étaient bien différents de ceux de la garnison de Blaye. Aussi la duchesse et Mme de Bauffremont prenaient affectueusement le bras d'un simple élève de marine. Il s'est établi de suite entre eux une intimité qui allait jusqu'au chuchotement. Je ne pouvais rien dire, il m'était impossible de tracer la limite des soins recommandés par M. de Rigny, mais il était évident qu'on les poussait de manière à faire croire à la sympathie. Je me bornais à me renfermer dans une froide dignité et à demander à la duchesse de Berry une fois par jour de ses nouvelles. Toutefois, un jour, je ne pus m'empêcher d'éclater un peu. Turpin, commandant de l'*Agate*, disait à table qu'il pensait que M. de Rigny avait voulu faire une galanterie à la duchesse en changeant le nom de la *Saône* en celui d'*Agate*. Cette induction était tirée de ce que le quartier de Palerme qu'habite la duchesse s'appelle Sainte-Agathe. Je répondis que je pensais que cette coïncidence était l'effet du hasard et que, si je pouvais croire que telle eût été l'intention de M. de Rigny, je lui en saurais mauvais gré; qu'on devait à la duchesse de Berry des égards, de l'humanité, mais non pas l'honneur de débaptiser les vaisseaux de l'État pour elle.

« Ce discours parut déplaire. Deneux, qui est un sot, s'en fâcha. Je l'envoyai paître et je saisis cette occasion pour donner une leçon indirecte à Turpin.

« Entrés dans la Méditerranée, le vent a changé et nous avons fait cinquante lieues en vingt-quatre heures, mais nous sommes tombés dans les calmes, et ce n'est qu'à grand'peine que nous sommes arrivés dans la rade de Palerme, le 5 dans la matinée.

On y était instruit de l'arrivée de la duchesse par l'*Actéon*, arrivé la veille de Toulon. Il y avait plusieurs heures que nous étions dans la rade, que personne ne s'était présenté pour s'informer de la duchesse de Berry. Le commandant du brick l'*Actéon* est venu le premier à notre bord. Il nous a appris que le comte Lucchesi était arrivé de la veille et qu'on n'avait entendu parler de son mariage que par les journaux.

« Bientôt après arrivèrent le commandant du port et l'autorité militaire. Nous les avons questionnés. Leurs réponses étaient embarrassées et annonçaient, quant au mariage, presque l'incrédulité. Peu après arrivèrent un chambellan et un amiral pour complimenter la duchesse de Berry. Leur air et leurs réponses étaient aussi fort embarrassés. Ils avaient l'air peu enchantés de cette visite, et disaient que rien n'était préparé pour recevoir et loger la duchesse. Celle-ci paraissait inquiète de ne pas voir arriver Lucchesi. Il se présenta enfin, à trois heures environ après-midi. Personne ne put voir cette entrevue. Ils s'enfermèrent jusqu'au dîner. On remarqua que la petite fille n'avait pas été appelée, et que plus tard, les époux s'étant présentés sur le pont, où étaient la nourrice et l'enfant, M. de Lucchesi n'avait fait aucune caresse à la petite Rosalie. Cependant la duchesse nous avait dit : « M. de Lucchesi sera bien enchanté, car il dési-« rait beaucoup une fille. »

« Tous les malins ont remarqué aussi que M. de Mesnard faisait une piteuse mine. Ses petits mécontentements se manifestent habituellement par une rougeur au nez. Pendant toute l'entrevue, ce trait, fort remarquable dans sa maigre figure, était écarlate.

« La physionomie de M. de Lucchesi était embarrassée. C'est un beau brun, de trente-quatre ans, bien planté, solidement construit, cinq pieds six pouces. Le contraste affligeant qu'il forme avec la duchesse provoqua bien des réflexions malignes.

« Toutefois le parfum de cour fit hennir et redresser les oreilles à MM. de Mesnard et Baufremont. Il ne fallait pas se présenter aux tristes et orgueilleux descendants de Tancrède dans le simple appareil d'un bourgeois de Paris. M. de Mesnard fit surgir deux grands cordons, l'un rouge et l'autre noir ; puis

il plaça sur son sein gauche deux énormes crachats ; tout cela était surmonté d'un énorme chapeau gris. Il aurait fait pâlir le héros de la Manche.

« Je dois dire pourtant que ce personnage est le moins hostile des quatre. Il me disait, il y a quelques jours, qu'il fallait convenir que Louis-Philippe n'avait fait que ramasser la couronne.

— « Et nous l'avons clouée », lui répondis-je.

« M. de Baufremont s'était aussi décoré de plusieurs ordres. Tant de grandeurs et les cris d'un peuple déguenillé qui entourait la frégate dans une multitude de sales canots, ne permettaient plus qu'on fît la moindre attention aux hôtes de Blaye; aussi débarqua-t-on sans leur adresser un mot. On n'invita pas même Deneux à suivre, aussi il était furieux. Le malheur rapproche les gens. Il eut du regret de m'avoir refusé de signer un certificat de la bonne santé de la duchesse, il vint à moi, et me pria d'oublier sa vivacité.

« M. Ménière, qui avait eu tant de petits soins délicats, était indigné de cette ingratitude. Moi, je riais de tout cela. Cependant, je fus à la duchesse et je lui dis devant ses nobles compagnons : « Madame, je vous fais mes adieux...

« Soyez convaincue que nul plus que moi ne désire votre « bonheur... en Sicile. Je n'ai aucun droit à votre amitié, mais « vous ne pouvez me refuser votre estime et j'y compte. » — « Il est certain, général, que je ne puis m'empêcher de « vous estimer, mais je n'ai pu concevoir comment un homme « comme vous avait voulu se charger d'une pareille mission. » — « Il est aisé de vous l'expliquer, madame ; je veux maintenir « la monarchie de Juillet et je sais qu'on ne fonde une nouvelle « dynastie qu'avec un énergique dévouement et de la sincérité. « C'est par patriotisme, dans l'intérêt bien entendu du pays que « je sers la famille que nous avons adoptée. Quand on est dirigé « par ces sentiments, quand il n'y a rien de l'intérêt personnel, « toutes les missions sont honorables. » — « C'est très bien... ; « (en ricanant) Louis-Philippe a-t-il beaucoup de serviteurs « comme cela? » — « J'aime à le croire, madame ; mais il a en « outre autour de lui tous les intérêts matériels ; voilà qui le « rend bien fort. »

« Peu de moments après, elle est entrée dans un canot de l'*Agate*, qu'elle a préféré, quoique moins beau, à celui qu'on lui avait envoyé de Palerme. La nourrice et la petite ont été laissées en arrière pour un autre canot.

« Ainsi s'est opérée la remise de l'illustre aventurière; c'était d'un mesquin, d'un abandon vraiment attristant. Il n'y avait autour d'elle que des hommes de la dernière classe de Palerme.

« Dès notre arrivée, je m'étais mis en relation avec M. de Ségur-Montague, consul français. Je l'avais chargé d'obtenir du premier ministre une pièce qui attestât que j'avais remis à Palerme Mme la duchesse de B... et sa fille en bonne santé. M. de Campofranco a désiré que je lui écrive, promettant de me répondre d'une manière satisfaisante. Je lui écrivis aussitôt et sa réponse m'a été remise au moment de l'embarquement. J'ai été très satisfait du consul...

« D'abord, vous saurez que personne ici (à Palerme) n'a cru au mariage de la duchesse avec le comte Lucchesi. On appelle celui-ci *saint Joseph*. Il a une comtesse espagnole à Palerme dont il a un enfant...

« Recevez, etc.

« BUGEAUD. »

(*Archives nationales*.)

Trouvant une première déception dans l'accueil qui lui était fait à Palerme, la duchesse alla en chercher une seconde à Naples; témoin la lettre suivante de Ménière à Bugeaud :

« *M. le docteur Ménière au général Bugeaud, à Excideuil.*

« Naples, le 27 juillet 1833.

« Après m'être installé tant bien que mal dans ce pays de sauvages, j'allai faire, au bout de quatre à cinq jours, une visite à M. Deneux, qui, ainsi que l'abbé, logeait au palais Butera, chez la duchesse... Pendant que je bavardais avec lui, Mme Hansler vint me dire que la princesse désirait me voir. Je passai dans la chambre des deux dames d'atours, et quelques instants après la

duchesse y entra, sautillant comme de coutume, à moitié habillée et de fort bonne humeur. Elle me fit aussitôt vingt questions... Elle me parla de sa fille, de M. Lucchesi... Chez elle, la princesse n'est que comtesse, et tout est établi sur ce pied de simple particulière. Au palais du vice-roi, elle a un petit appartement comme Altesse Royale; mais cette subtile distinction n'a pu s'établir qu'après de longs pourparlers. Il y eut gala à la cour à l'occasion de la fête de la reine-mère. C'est surtout en cette circonstance que les maîtres des cérémonies ont été embarrassés, et beaucoup de personnages n'ont pas voulu assister au baise-main. Le fait est que la voix publique est contre le mariage. Dans le grand monde, on en fait des gorges chaudes. La duchesse sort beaucoup; elle se promène presque tous les soirs sur la *Marina,* jolie promenade au bord de la mer. Elle a près d'elle M^me^ de Beaufremont, et sur le devant de la voiture se trouve son mari, flanqué de MM. de Ménars et de Beaufremont. Un coureur précède l'équipage. J'ai vu son appartement qui est bien; celui de Monsieur est voisin; mais, pour dire la vérité, il y a communication possible. (*Nota bene*, les verrous sont chez elle.) En somme, l'époux a toujours sa mine froide, comme vous l'avez vu à bord de l'*Agathe*... En passant chez la nourrice, je caressai la petite Anna, et, en la berçant sur mes bras, je l'embrassai en lui disant que je l'aimais presque autant que si j'étais son père. La nourrice me dit : « Oh! elle serait bien heu-« reuse d'avoir un père comme vous, pauvre *petita!* »

La duchesse arriva à Rome le 20 août; elle y resta jusqu'au 3 septembre; *c'est là que, dans le plus grand secret, fut célébré son mariage avec Lucchesi.* Puis elle partit pour Florence, dont la grande-duchesse était sa sœur; Mesnard lui dit là un éternel adieu, le cœur ulcéré, pour revenir mourir à Paris le 15 avril 1842. M. de Montbel arriva, apportant à la duchesse la permission de pousser plus avant, mais à condition qu'elle montrerait son contrat de mariage. Elle arriva à Ferrare le 18 septembre, à Padoue le 19; le 20, elle reçut ordre de ne pas continuer sa route. On voit que les déboires ne lui furent pas épargnés par Charles X. Elle put enfin venir à Venise et à Léoben, où

eut lieu une entrevue plus que froide avec le vieux roi, où elle put embrasser à la dérobée les enfants qu'elle avait eus de son premier mari.

La pauvre femme avait voulu jouer un rôle qu'elle n'était pas de taille à porter; elle n'était pas une Jeanne d'Albret, tout au plus était-elle une Marie Stuart.

Elle se retira à Gratz, en Styrie, avec Lucchesi; elle en eut quatre enfants : 1° le 19 novembre 1835, Marie-Clémentine-Isabelle, mariée le 30 octobre 1856 au comte Camille Tileri dal Verme; 2° le 12 octobre 1836, Marie-Françoise de Paule Antonie-Maximilienne, mariée le 21 juin 1860 au prince Massimo d'Arsoli (1), dont elle a cinq enfants; 3° le 18 mars 1838, Marie-Isabelle-Léopoldine-Joséphine, mariée le 25 octobre 1856 au marquis Maximilien Carviani; 4° le 10 mars 1840, Marie-Adinolphe-Léopold-Antoine-Hector, duc della Grazia depuis la mort de son père, vivant à Venise. Puis elle acheta le château de Brunnsee en Styrie et le palais Vendramini à Venise. Le 1er février 1864 elle perdit la duchesse de Parme, et le 1er avril de la même année Lucchesi mourut à Brunnsee d'une péripneumonie; aucun journal légitimiste n'annonça sa mort, sauf la *Gazette de France* du 6, de manière qu'on ne pût soupçonner son mariage avec la duchesse. Enfin, elle-même mourut à Brunnsee le 16 avril 1870 d'une paralysie du cerveau, à soixante-douze ans (2). Elle repose au cimetière de Mureck.

NAUROY.

(1) Napoléon-Charles Bonaparte, petit-fils de Lucien, ayant épousé Marie-Christine Ruspoli, fille d'une princesse Massimo, il s'ensuit que les Bourbons et les Bonaparte sont alliés de ce chef.

(2) Les dates que je donne ici sont puisées dans les actes de décès de Lucchesi et de la duchesse et dans les actes de naissance et de mariage de leurs enfants, dont je dois des copies authentiques, relevées dans les archives de la famille impériale d'Autriche et sur les registres de l'état civil de Gratz et de Mureck, à l'obligeance du comte Duchâtel, hier encore ambassadeur à Vienne.

# LA

# FAUTE DE LA COMTESSE [1]

## TROISIÈME PARTIE

### XI

La princesse Bibiano, se départant de ses principes d'économie, donnait une grande soirée le lendemain du jour de fête de sa belle-fille.

Minuit sonnait quand Gabrielle y fit son entrée. Son mari, un peu souffrant, n'avait pu l'accompagner ; mais il avait insisté pour qu'elle s'y rendît, et elle lui avait obéi quelque répugnance qu'elle éprouvât à sortir de l'extase dans laquelle elle vivait depuis la veille. Elle portait ce soir-là une robe de satin blanc dont les plis soyeux et brillants s'enroulaient autour d'elle avec des souplesses de serpent. Des diamants ornaient ses cheveux, ses épaules, ses bras, scintillaient à chacun de ses mouvements et donnaient un aspect magique à cette apparition toute blonde et blanche d'où semblaient jaillir des gerbes d'étincelles. Un gros bouquet de violettes était accroché à son corsage, et quelques tiges fanées perçaient à travers les fleurs fraîches. C'étaient celles qu'Enrico lui avait données, et qui ne l'avaient pas quittée.

Il l'attendait près de la porte.

— Je craignais de ne plus vous voir, lui dit-il en se penchant sur elle.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 avril et du 1er mai 1883.

Son souffle chaud frôla les joues de la jeune femme qui passa devant lui sans s'arrêter.

Distraite, absorbée, l'heure qu'elle passa dans les salons de la princesse Bibiano lui parut interminable; plusieurs fois, Enrico avait tenté de lui parler, mais toujours elle s'était éloignée de lui avec une sorte d'effroi. Il lui semblait que des paroles échangées au milieu du monde ne pourraient que ternir la douceur des impressions qu'elle gardait du cimetière.

— Il faut que je vous parle, lui dit-il en lui mettant son manteau dans l'antichambre où il l'avait accompagnée... Menez-moi au cercle.

Et sans attendre sa réponse, il prit son chapeau, passa son bras sous le sien et l'entraîna dans l'escalier.

C'était un de ces chefs-d'œuvre d'architecture comme l'on en rencontre dans les palais italiens; il y régnait une solennité grandiose qui s'imposait, et l'on se disait involontairement que l'artiste dont la fantaisie hardie avait conçu un monument aussi vaste, avait dû être inspiré par quelque génie supérieur. Des statues blanches en groupes bizarres se détachaient dans la pénombre; elles prenaient des teintes cadavéreuses dans la demi-obscurité où était plongé ce grand désert de marbre éclairé à de rares intervalles par quelques flambeaux dont la lumière se concentrait en larges plaques sur la virginité des dalles éblouissantes.

Enrico et Gabrielle étaient seuls dans cette immensité blanche.

Ils descendirent quelques marches en silence.

— Un de nous doit quitter Florence..., dit le marquis d'une voix rauque en s'arrêtant sur le palier.

D'un geste violent, il attira la comtesse sur sa poitrine.

— Nous nous aimons... et nous ne le devons pas... balbutia-t-il en fermant sa bouche de ses lèvres avides... Ou bien, te sens-tu de force à t'élever jusqu'au crime?...

La tête de Gabrielle reposait sur son épaule; il l'avait saisie et elle ne l'avait pas repoussé.

Ce brusque contact matériel ne l'avait pas arrachée à l'extase qui débordait de son cœur; ce baiser n'était en quelque sorte

pour elle que l'émanation de l'union de leurs âmes. Sans répondre, elle souleva faiblement sa tête, la renversa en arrière, et voilant l'éclat de ses yeux de ses paupières à demi baissées, elle lui tendit ses lèvres rouges, humides et entr'ouvertes.

— Ah! s'écria Enrico, le sacrifice est au-dessus de mes forces... Je ne puis plus vivre sans toi...

Des pas résonnèrent sous les voûtes.

— Viens... viens vite... lui dit-il en la soulevant à demi dans ses bras.

La portière du coupé se referma sur eux: ils étaient à l'abri.

Enrico se jeta aux pieds de la comtesse, enlaça ses genoux, couvrant ses mains de baisers.

— Si tu savais ce que j'ai lutté... combattu... je ne voulais pas t'aimer... mais le puis-je?...

Il la serrait contre lui toujours plus étroitement, jamais assez.

— Je ne pense plus qu'à toi... je ne désire plus que toi... Dis-moi que toi aussi tu m'aimes... je le sens... je le devine... mais j'ai besoin de te l'entendre dire...

— Je t'aime... murmura-t-elle d'une voix si éteinte qu'elle paraissait venir de loin, de très loin.

— N'as-tu pas peur?... M'aimes-tu assez pour affronter le danger?... Je n'ai rien à t'offrir... je ne puis que te perdre... ton mari est jaloux...

Elle leva la tête avec une expression singulière. Il lui semblait étrange qu'une préoccupation quelconque, qu'un autre sentiment que celui de l'ivresse du moment pût trouver place entre eux et troubler leur bonheur. On aurait dit qu'une bise glacée venait de souffler sur elle. Elle frissonna.

— Ami... lui dit-elle doucement... je t'aime... comment pourrais-je réfléchir?...

Il l'étreignit avec plus de violence en murmurant :

— Merci... merci... tu es un ange...

La voiture s'arrêta.

— Écoute, lui dit-il très vite. Fais bien attention à ne rien changer à ta manière de vivre... à tes habitudes... c'est l'unique moyen de dérouter les soupçons...

Il sauta sur le trottoir. Elle demeura seule, plongée dans un

chaos de sensations contradictoires. La recommandation du jeune homme avait brusquement heurté sa félicité. L'instinct lui disait que la réflexion s'enfuit en de semblables moments; toute considération étrangère lui semblait une profanation de l'amour. Elle aurait voulu imposer silence à cette voix importune, effacer l'impression pénible, s'oublier dans son bonheur, et elle ne le pouvait pas. Un goût d'amertume lui montait à la gorge, tandis que de grosses larmes ruisselaient sur ses joues.

A cette heure suprême, la première de son aveu et la première de sa déception, Gabrielle aurait préféré ne pas avoir vécu ces derniers jours. Quelque triste qu'eût été son isolement, l'amour qui l'emplissait lui suffisait dans sa grandeur solitaire. Maintenant son idole était ébranlée; elle l'aimait toujours, mais elle avait perdu la confiance et la sérénité. Ce calcul si froid, se jetant à travers l'expansion la plus ardente, troublait ses croyances. N'ayant vécu que d'imagination, elle n'avait pas encore appris à raisonner et ne comprenait pas que la passion pût s'allier à la prudence. Le contact de la réalité la glaçait, et elle se demanda avec épouvante comment le bonheur pouvait être si triste.

Elle rentra avec répugnance dans sa maison. Le valet de chambre lui dit que M. Malsi l'attendait.

— Mon Dieu!... murmura-t-elle.

Son mari entr'ouvrit la porte de sa chambre et l'appela.

— Vous êtes-vous bien amusée, ma chère? demanda-t-il avec un sourire bienveillant, en lui tendant la main.

Elle poussa un cri, se recula.

— Sauvez-moi... balbutia-t-elle d'une voix sourde... Sauvez-moi... je vous en supplie...

Ses pupilles étaient dilatées; elle grelottait.

— Qu'avez-vous?... Vous est-il arrivé quelque désagrément? fit-il avec sollicitude en se rapprochant.

Acculée à la muraille, elle fixait sur lui son œil hagard; tout à coup son regard vacilla et se baissa devant celui du comte.

— Mais parlez donc... Qu'y a-t-il?

Elle poussa une exclamation désespérée et s'enfuit dans sa chambre, s'y enferma, et se jetant sur son lit :

— Il me tend la main... cria-t-elle et je n'ose la toucher... La honte m'écrase... Il verra sur mes lèvres l'empreinte des baisers d'Enrico...

Elle couvrit sa bouche de sa main. Un instant lui suffit pour boire jusqu'à la lie l'amertume du mensonge qui désormais allait être son compagnon inséparable.

— Non... je ne puis pas mentir..., je ne le puis pas... Je vais lui avouer la vérité... Qu'il fasse de moi ce qu'il veut ensuite...

Elle se leva chancelante.

— Gabrielle... fit le comte en frappant à la porte, Gabrielle... ouvrez...

Elle s'accrocha à un fauteuil, se sentant défaillir. Le souvenir d'Enrico arrêtait l'aveu que la conscience lui commandait.

— Mais ouvrez donc, répéta Malsi avec impatience.

— Je suis déjà couchée... souffrante... fit-elle.

Lorsqu'on est sur la pente du mensonge, on ne s'y arrête plus.

Le comte rentra dans son appartement, fort perplexe de la conduite inexplicable de sa femme. Un évènement grave avait dû la bouleverser, mais lequel? Il était peu probable qu'il eût eu lieu chez sa sœur; peut-être Gabrielle avait-elle été ailleurs? Il appela le valet de pied.

— La comtesse, lui dit-il, a oublié son mouchoir là où elle a été en sortant de chez la princesse... Allez le chercher demain.

— Monsieur le comte fait erreur, sans doute, répondit le domestique. M$^{me}$ la comtesse n'a été qu'au palais Bibiano...

Malsi étudiait le visage du valet, qui exprimait un étonnement sincère.

— C'est bien... allez... Madame se sera trompée probablement, fit-il avec un soupir de soulagement.

Mais alors, quel était ce mystère?

Renonçant à l'éclaircir pour le moment, il se promit de ne plus permettre à sa femme de sortir sans lui.

Gabrielle était étendue sur une chaise longue; ses traits tirés trahissaient la souffrance. Bibiano, assis près d'elle, lui tenait les mains et les portait souvent à ses lèvres, tandis qu'elle lui racontait la scène qui avait eu lieu à son retour de la soirée.

— Écoute, lui disait-elle. Je t'aime... je ne puis pas t'arracher de mon cœur... Mais je ne saurais supporter le mensonge... permets-moi de tout avouer à mon mari...

— Y songes-tu?... Ce serait de la démence... une cruauté inutile... Laisse-lui sa sécurité... Je comprends que tu souffres... Je souffre aussi... Mais quel droit avons-nous de troubler sa sérénité ?

— Ah !... je ne sais... mais ce secret m'étouffe...

— C'est de la faiblesse...

— Alors, fuyons... je ne veux ni mentir ni tromper...

— Chère adorée... que ton exaltation est belle et que je t'aime!... Mais ce que tu proposes là est impraticable... l'effet en serait tout aussi désastreux que si tu disais la vérité... Songes-y toi-même... ma chérie... unissons nos forces... tâchons d'expier notre coupable amour en le cachant soigneusement... Le crime a aussi sa grandeur... Appuyés l'un sur l'autre, nous traverserons la vie, attachés par un lien mystérieux...

— Tiens, tu es là! dit Malsi entrant dans le boudoir de sa femme et s'adressant à son neveu. Pourrais-tu m'expliquer ce qui est arrivé à cette jeune femme hier soir? ajouta-t-il en désignant la comtesse qui attachait sur Bibiano un regard plein d'angoisse.

— Mais... rien d'extraordinaire que je sache... répondit celui-ci en riant. Peut-être le parfum trop fort des fleurs dont l'appartement était encombré lui a porté à la tête...

— Très singulier... murmura Malsi, qui ressortit aussitôt.

— Tu vois... il a des soupçons... ne vaudrait-il pas mieux?...

— Chérie, je t'en supplie, n'insiste pas là-dessus... Plus tard, tu me remercieras d'avoir arrêté l'élan de ton cœur... Combien tu regretterais tout ce que tu aurais perdu!...

La jeune femme sourit tristement, hocha la tête, mais ne dit rien.

— Sais-tu que je crois rêver depuis hier? reprit Bibiano, se plaçant près d'elle et lui passant les bras autour de la taille.

— Raconte-moi depuis quand tu m'aimes... fit Gabrielle.

Elle posa sa tête sur son épaule et ferma les paupières comme pour mieux savourer ce qu'il allait lui dire.

Il lui confia alors ces mille folies si précieuses aux amants; il lui parlait avec chaleur, avec éloquence, et elle se laissait bercer par la musique délicieuse de cette voix qui la ravissait.

Il s'arrêta enfin, et le silence qui suivit leur fut doux; craignant de le rompre, d'effaroucher par un mot le charme pénétrant qu'ils subissaient, ils se taisaient et s'écoutaient aimer. La bouche de Bibiano se rapprocha de celle de Gabrielle; il l'implora d'une voix émue, tremblante.

— Sois à moi... tout entière... ma vie... mon âme...

Il la souleva dans ses bras. Elle se dégagea et s'abattit devant lui.

— Pas encore... pas ici... sous ce toit. Mon crime me paraîtrait plus grand encore... Plus tard... tu sais bien que je ne saurais te résister...

Il hésita; à genoux devant lui, elle levait vers lui son visage si pur, le suppliant de l'épargner.

Peut-être serait-il parvenu à triompher de ses scrupules; mais il comprit qu'en insistant il froisserait profondément cette innocence qui s'offrait à lui et ne lui demandait qu'un peu de répit.

Il la releva avec une tendre sollicitude et balbutia :

— Pardonne-moi... je t'adore... j'attendrai...

Ils restèrent longtemps enlacés l'un à l'autre, se confiant à voix basse leur tendresse, leurs espérances et leurs craintes. Il voulait tout savoir, pénétrer dans les replis les plus secrets du cœur de Gabrielle, qui s'ouvrait à lui comme une fleur à la rosée.

Il sonda les tristesses de cette jeunesse, étouffée par une main de fer. Tout ce qu'il avait de bon, d'élevé, se replia sur l'être fragile qui se pressait contre lui comme pour lui demander son appui, et qui se livrait dans tout l'abandon d'un premier amour. Se communiquant les plus minutieux détails de leur existence, ils se coupaient la parole l'un l'autre, ayant hâte de tout se dire.

Quand Gabrielle lui demanda la raison qui l'avait empêché de venir à Pérouse, il la lui expliqua avec embarras. Elle n'in

sista pas davantage sur ce sujet. Craignant de froisser de trop justes susceptibilités, il lui avait fait comprendre que Mme Lori lui était depuis longtemps devenue indifférente et elle le croyait absolument libre. Cependant, lorsqu'il lui avoua l'influence exercée sur lui par la duchesse, elle en fut peinée, mais se dit aussitôt qu'il avait dû céder à un motif sérieux qu'elle ne comprenait pas.

## XII

Il est étrange à quel point les sophismes de l'amour peuvent pousser les caractères les plus honnêtes. Malgré l'horreur que lui inspiraient la duplicité, le mensonge, Gabrielle avait fini par s'y soumettre pour complaire à la volonté de celui qu'elle aimait. Tout en continuant à les envisager avec la même répugnance, elle s'était interdite d'en parler à Bibiano et s'efforçait d'apporter une attitude calme et naturelle dans ses rapports avec son mari.

Forcés par leur résolution à un surcroît de précautions et de ménagements, c'est à peine si les jeunes gens parvenaient à se voir sans témoins; des journées se passaient sans qu'ils trouvassent l'occasion d'échanger un mot de tendresse.

Gabrielle se résignait, mais Enrico s'irritait d'un état de choses qu'il avait cependant provoqué. Mme Lori, de son côté, comme si elle eût deviné la vérité, devenait de plus en plus exigeante. Enrico, redoutant un esclandre, n'osait rompre définitivement avec elle; il louvoyait, mais chaque scène un peu violente le ramenait vaincu à ses pieds.

Un accident vint encore consolider sa chaîne. Un matin, il se promenait avec elle en poney-chaise. Elle lui reprochait aigrement ses assiduités auprès de la comtesse et, dans sa colère, elle excitait du fouet les chevaux qu'elle conduisait elle-même, et qui étaient jeunes et irritables. Bientôt leur allure rapide se changea en une course furieuse que la duchesse se trouva impuissante à guider.

Bibiano saisit les rênes, mais les chevaux s'étaient emballés, et aucune force humaine ne suffisait à les retenir. En tournant

brusquement le coin d'une rue, la voiture accrocha le trottoir et versa du côté de la duchesse. Bibiano avait pu sauter à terre; deux ou trois hommes se jetèrent à la tête des chevaux écumants; un attroupement nombreux se forma aussitôt. En soulevant la voiture, on découvrit la duchesse inanimée, les lèvres couvertes d'une écume rougeâtre. Enrico poussa une exclamation désespérée. On transporta la malheureuse femme chez elle, sans qu'elle eût repris connaissance. Les médecins, appelés en toute hâte, constatèrent des lésions intérieures et déclarèrent l'état fort grave.

— Croyez-vous qu'elle vive? demanda Enrico inquiet.

— Si elle reprend connaissance avant demain, il y a quelque chance de salut, répondit le médecin.

Bibiano s'installa au chevet de la malade; quelque éteint que fût son amour, il ne pouvait pas ne pas être profondément bouleversé à la vue de cette femme qu'il avait tant aimée et qui allait peut-être mourir. Tout leur passé lui revint à la mémoire. D'abord, les années de bonheur, puis les altercations pénibles, les déchirements quotidiens, les jalousies de la duchesse, sa lassitude à lui. Mais, en ce moment, il ne se rappelait plus ses violences que pour les attribuer à l'amour qu'elle lui portait; il se reprochait de l'avoir négligée, de n'avoir pas su ménager assez ses susceptibilités de femme aimante et délaissée. Si elle mourait, quel remords pèserait sur sa conscience! Ce matin encore, les dernières paroles qu'ils avaient échangées avaient été des paroles blessantes.

La nuit était venue; une lampe à abat-jour éclairait faiblement la chambre où l'on n'entendait que la respiration bruyante de la garde assoupie. Les cheveux noirs de la comtesse, épars sur ses oreillers, faisaient ressortir la pâleur cadavéreuse de ses traits; les longs cils de ses paupières descendaient en frange bleuâtre sur ses joues blanches, et ses lèvres avaient déjà la rigidité de la mort. Ses mains transparentes reposaient inertes sur la couverture de satin rouge. Sa poitrine, qui se soulevait doucement, indiquait seule qu'elle était encore en vie.

Tout à coup, cette respiration cessa. Enrico se pencha vers le lit; dilatés par la terreur, ses yeux se fixaient sur la fine

batiste qui recouvrait sa poitrine, et qui ne se soulevait plus. Il colla son oreille contre son sein, chercha à distinguer les battements du cœur; les pulsations précipitées du sien l'assourdissaient; il crut cependant entendre comme un battement d'ailes d'oiseau dans la poitrine de la malade, un souffle chaud passa sur sa nuque.

— Enrico... dit une voix faible.

Il se releva vivement. La duchesse le regardait.

— Enrico... répéta-t-elle en essayant de lui tendre les bras.

Il s'y précipita en sanglotant comme un enfant; elle était sauvée!

— Tu m'aimes encore? Tu ne m'abandonneras jamais? murmura-t-elle. Jure-le-moi...

— Je t'aime... je t'aime... cria-t-il éperdu, dans sa joie de voir revivre celle qu'il croyait perdue.

Quand il sortit, et que l'air frais du dehors le frappa au visage, il se souvint de Gabrielle qu'il avait oubliée.

— Malheureux que je suis! s'écria-t-il tout haut.

Qu'allait-il devenir entre ces deux femmes? La surexcitation du danger étant passée, il comprenait que l'émotion lui avait arraché un serment qu'il ne saurait tenir. Sa situation allait devenir intolérable. Il ne se sentait plus de force à simuler l'amour auprès de la duchesse; qu'adviendrait-il alors?

Il se perdait dans ce dédale de complications, mais à mesure que la terreur provoquée par la catastrophe du matin se calmait, l'image de Gabrielle se dressait devant lui dans toute sa séduction. Et il avait été parjure!

Mais comment refuser à la prière d'une mourante?

D'ailleurs, quand il lui avait dit qu'il l'aimait, il avait été sincère; seulement il s'était mépris sur la valeur réelle du sentiment qu'il avait éprouvé.

## XIII

La semaine qui suivit fut une semaine d'épreuve. La duchesse exigeait qu'il ne la quittât pas; forcé de subir les

témoignages de sa tendresse, il pensait à Gabrielle, qu'il ne voyait qu'à la hâte.

Enfin, un jour, son impatience devint si grande, qu'il la supplia de lui accorder une entrevue sans témoins. Il voulait noyer dans l'amour de la femme qu'il aimait le souvenir odieux de celui dont l'accablait la duchesse.

Gabrielle avait eu connaissance de l'accident survenu à cette dernière, sans se douter des complications qui en étaient résultées pour Bibiano.

Craignant de le blesser par un refus, elle céda à ses instances, et lui assigna un rendez-vous dans un vaste jardin situé aux alentours de la ville et depuis longtemps délaissé par ses propriétaires.

En dépit de cet abandon, les allées d'arbres séculaires conservaient leur splendeur, on y jouissait d'un panorama étendu. C'était une des promenades favorites de Gabrielle. Les visiteurs y étaient peu fréquents ; il offrait aux jeunes gens une sécurité relative.

Au fond du jardin, à moitié ensevelie sous le lierre et la mousse, se cachait une vieille ruine, reste d'un temple depuis longtemps oublié. Les arbres, les broussailles et les ronces se pressaient à l'entour, lui formant un rempart de verdure touffue.

Enrico devait attendre la comtesse près de cette ruine où personne ne s'avisait de pénétrer. Laissant sa voiture à la porte, elle s'engagea vivement dans les longues avenues ; son cœur battait très fort. Elle avait peur, tout en étant grisée d'avance du bonheur qui l'attendait.

Le jardin fêtait sa venue par un concert joyeux ; la nature était pleine d'allégresse. Les arbres, les fleurs semblaient se pencher vers elle, lui sourire, la caresser et lui murmurer : « Je t'attends ! » Le printemps embaumait et engendrait l'amour partout. Ne se trahissait-il pas par les refrains des insectes cachés dans le gazon fleuri, par le pépiement des oiseaux suspendus aux branches vertes ?

Le soleil, perçant les massifs de verdure, y mettait de grandes plaques d'or.

Éblouie, emportée par le souffle d'amour qui embrasait le

jardin, elle se mit à courir et se jeta, palpitante, dans les bras d'Enrico.

Il la souleva et la porta au réduit qui allait leur servir d'abri.

La ruine froide et sombre semblait protester contre l'envahissement de cette jeunesse qui venait troubler son austérité antique, sa solitude sévère. Elle n'était éclairée à l'intérieur que par une crevasse unique à travers laquelle l'on entrevoyait un riant assemblage de nuances chaudes, de riches gammes de couleurs vives. Un mince rayon de soleil s'introduisit par cette fente et illumina les vieux murs d'une lueur dorée. D'abord hésitant, il se glissa curieux sur les pierres usées par les siècles et se posa sur les cheveux dénoués de Gabrielle.

Elle s'appuya sur le coude, attira vers elle la tête de son amant.

— Vois-tu ces tristes et sombres murs? murmura-t-elle doucement. Ils ignorent la magnificence du printemps... Ils suintent le froid et donnent le frisson... Ne dirait-on pas l'image de la mort?... Regarde ce rayon divin qui a pénétré dans ces ténèbres?... C'est ainsi que tu m'es apparu, mon bien-aimé, et que tu as illuminé ma sombre vie... J'étais aussi désolée... aussi abandonnée que cette ruine... Tu m'as donné la vie!... Cette chaude lumière est moins belle que celle dont tu as rempli mon âme... Que ne puis-je emporter dans l'éternité ce moment ineffable!...

Des larmes de volupté, — les plus belles que l'on puisse répandre, — mouillaient ses yeux.

Enrico se sentit petit vis-à-vis de la grandeur de cet amour. L'âme de Gabrielle planait dans des régions au-dessus desquelles il aurait voulu s'élever, mais qu'il ne parvenait pas à atteindre. Elle le dominait par l'ardeur de ses transports, par les trésors de tendresse qu'elle versait à pleines mains sur lui; il en était ravi, étonné; que ne pouvait-il lui offrir plus qu'elle ne lui donnait? Elle si chaste, si pure, elle lui avait ouvert des horizons infinis dont il ne se doutait pas! Que ses amours passées lui semblaient vulgaires et mesquines!

Tout à coup, un doute affreux empoisonna son ivresse. N'avait-il pas été dupe d'une habile comédienne? Cet abandon

si absolu, si spontané, qui l'avait enchanté, l'épouvantait. Il se pencha tout blême et frémissant vers celle que sa pensée flétrissait d'un soupçon odieux ; il voulait lui arracher le cœur pour en découvrir les secrets.

Elle leva vers lui son regard limpide, noyé de langueur, et cependant si pur ! Il se précipita à ses pieds qu'il couvrit de baisers, et comprit qu'il était incapable de juger cette femme si différente de celles qu'il avait connues.

— Il faut nous séparer, dit-elle enfin.

— Non... non... pas encore... Que deviendrai-je sans toi ?

Il lui semblait qu'elle emportait sa vie. A genoux devant elle, il la retenait et la suppliait.

— Tu reviendras demain, n'est-ce pas ?... Promets-le-moi ou je ne te laisse pas partir !...

Le regard de Gabrielle se posa sur lui avec une nuance de tristesse.

— Je reviendrai... fit-elle tout bas ; et s'échappant enfin, elle redescendit l'allée en courant.

Quelle singulière transformation avait subie le jardin ! Si gai tantôt, il lui parut attristé, un voile gris semblait être tendu sur le ciel... Elle se retourna avec frayeur, elle croyait entendre marcher derrière elle ; mais ce n'était que le bruit du gravier soulevé par ses pas... L'allée était déserte et là-bas au loin elle apercevait encore le fouillis touffu où... Il lui parut que ses yeux la dévisageaient ; que ne pouvait-elle leur cacher son visage ! Ses joues brûlaient, ses yeux lui faisaient mal, le bruit des rues l'agaçait, elle avait hâte de s'y soustraire.

Réfugiée dans sa chambre, elle s'abattit sur un fauteuil.

— Mon Dieu ! gémit-elle avec angoisse, je l'aime... et je n'ai plus de remords !.... Un léger coup frappé à la porte et la bonne entra avec Pepino, suivi de Malsi qui gonflait sa voix en faisant danser une poupée vêtue en polichinelle. L'enfant, penché sur l'épaule de sa bonne, essayait de l'attraper et riait d'un rire perlé.

Gabrielle se dressa toute raide et droite ; son regard hagard se fixa sur son fils qu'elle avait oublié et qu'elle retrouvait au moment où elle s'abandonnait à l'ivresse du ressouvenir de sa faute.

A demi courbée, les mains jointes, comme suppliante, elle se précipita vers lui ; le petit, les yeux braqués sur le jouet, tendait ses bras à Malsi.

— Emportez-le !... cria-t-elle d'une voix stridente.

— Pourquoi ?... fit Malsi; et prenant Pepino, il le déposa sur le tapis, s'y installa à côté de lui et sortit de sa poche une petite charrette attelée d'un lapin. Il la fit passer et repasser devant l'enfant émerveillé, assis par terre, ses petites jambes écartées, ses yeux grands ouverts, tandis que le polichinelle déjà oublié reposait sur ses genoux.

Quand il eut suffisamment joui de l'ébahissement de son fils, il posa le nouveau jouet par terre en disant :

— Tiens, amuse-toi...

L'enfant, qui ne marchait pas encore, rampa jusqu'au lapin, en caressa le poil, l'embrassa, puis il se mit à le traîner par la chambre en poussant de petits cris de joie et en s'arrêtant de temps en temps pour l'admirer et jeter un regard triomphant à son père.

Malsi, debout, les mains enfoncées dans ses poches, souriait aux cabrioles de son fils.

Gabrielle, retirée dans le coin le plus obscur de sa chambre, dévorait les larmes qui l'étouffaient, et ses ongles enfoncés dans ses chairs meurtrissaient ses doigts.

— Il faut le coucher maintenant, fit Malsi au bout de quelque temps. Embrassez-le donc, ajouta-t-il en se tournant vers sa femme. Vous ne lui avez pas fait la moindre caresse.

Elle se leva avec effort, et effleura de ses lèvres tremblantes le bas de la robe de l'enfant.

Pepino, troublé dans ses plaisirs, agitait ses pieds et luttait contre la bonne qui l'emportait. Ses yeux ne quittaient pas le précieux jouet qu'il serrait contre sa poitrine et il ne vit pas le geste de sa mère.

C'est alors que celle-ci sentit toutes les amertumes de l'amour coupable.

## XIV

Enrico rentra chez lui comme un homme ivre. Les accent passionnés de Gabrielle vibraient encore à son oreille; le par fum qu'elle portait restait attaché à ses vêtements et l'envelop pait d'un souvenir capiteux.

Une lettre était posée, bien en évidence, sur le coin de s table. Son front se rembrunit en l'apercevant.

Plus l'ivresse de la passion est grande, plus le réveil subit es terrifiant. La duchesse lui rappelait dans des termes pressants e tendres la promesse qu'il lui avait faite de passer la soirée ave elle.

Il déchira le papier avec impatience et marmotta entre se dents :

— Je ne puis plus la voir...

Écartant ce souvenir importun, il essaya de ressaisir le douces sensations qu'il venait d'éprouver, mais le charme étai rompu. Il ferma les yeux, répéta tout bas les paroles d'amour d Gabrielle et voulut se replonger dans le souvenir des caresse brûlantes qu'elle lui avait prodiguées, mais la douce vision qu'i évoquait se dérobait à sa vue, et les illusions riantes qu'il appe lait le fuyaient.

Des mouvements fiévreux le secouaient ; ses idées se confon daient; l'image de Malsi se dressait entre lui et Gabrielle. Il n'e distinguait pas les traits; mais elle le fascinait et il éprouvai une curiosité mêlée de terreur à en saisir l'expression.

Peu à peu il s'assoupit. Dans cet état étrange de somnolence il lui sembla que son oncle se dressait devant lui et que se yeux, son attitude et ses gestes exprimaient le plus profon mépris.

Il ouvrit les yeux, son regard parcourut la chambre ; il étai seul.

Il se secoua, prit son chapeau et sortit, espérant que l'air e l'exercice dissiperaient son mécontentement.

Pendant trois jours consécutifs Gabrielle vint le rejoindre a

jardin. A chaque entrevue, il découvrait de nouvelles sources de jouissances. Il les croyait inépuisables et ne remarquait pas que cette félicité suprême qu'il savourait dans les bras de la jeune femme s'évanouissait dès qu'il se retrouvait vis-à-vis de lui-même. Rentré chez lui, la conscience lui reprochait sa déloyauté et le remords le saisissait au cœur.

—Je ne pourrai plus revenir, lui dit la comtesse à leur troisième rencontre. Tu m'as conseillé la prudence, et je me suis aperçue qu'aujourd'hui mes gens m'ont dévisagée avec étonnement lorsque je leur ai donné l'ordre de me conduire ici... autrefois je n'y suis venue que rarement...

— Mais alors, où nous verrons-nous?... comment?... quand?...

Elle se taisait, et, dans le vaste jardin désert, l'on n'entendait pas même le vol d'un oiseau.

Le ciel était bas, gris, des nuages foncés s'amoncelaient à l'horizon et la ruine avait un aspect sinistre.

Assise sur la mousse, Gabrielle regardait Enrico couché à ses pieds, la tête enfouie dans les plis de sa robe.

— Je ne puis plus me passer de toi... murmura-t-il. Quand je ne te tiens pas ainsi... — il l'enlaça et la pressa contre lui d'une étreinte convulsive, — il me semble que tu m'échappes... que je ne te retrouverai plus...

Lui caressant les cheveux, elle sourit doucement, se pencha sur sa bouche, et il aspira ces mots :

— Je suis à toi pour toujours...

Les lèvres unies, ils s'oublièrent dans une longue extase.

Par la crevasse de la voûte, quelques gouttes de pluie tombèrent lourdement sur leurs têtes. Gabrielle se leva.

— Ne pars pas avant de m'avoir dit quand je te reverrai, implora Bibiano la retenant par la robe.

— Laisse-moi y réfléchir... je te le ferai savoir...

Resté seul au jardin, où la pluie continuait à tomber avec un bruit mélancolique, il quitta la ruine et s'adossa au tronc d'un caroubier dont les branches fléchissaient sous le poids de l'eau et formaient autour de sa tête une couronne de verdure répandant d'innombrables petites gouttes brillantes qui glissaient sur

les feuilles et coulaient comme des larmes intarissables le long de ses joues.

Il lui semblait que la nature entière était en pleurs, et il sentit une douleur aiguë lui traverse la poitrine. Il scruta sa conscience et se demanda quel sentiment l'avait poussé dans cette voie d'hypocrisie et de duplicité qui profanait son amour et le flétrissait.

Lorsque Gabrielle, dans un moment d'élan, l'avait prié de ne pas s'avilir au mensonge, il avait refoulé l'aveu prêt à lui échapper et s'était attaché à lui prouver qu'il serait indigne de troubler le repos de leur victime; mais le motif allégué était-il vrai ? N'avait-il pas plutôt reculé devant la crainte d'un esclandre qui aurait enchaîné son avenir? S'il craignait de causer ce chagrin à son oncle, n'aurait-il pas dû fuir lorsqu'il en était temps encore ? Peut-être n'était-il pas trop tard...

Mais, à cette pensée, son cœur se déchira. L'incertitude de l'avenir, les difficultés que lui avait signalées Gabrielle excitaient ses désirs.

Je la veux... à moi... à moi tout seul... s'écria-t-il. Ce partage m'est odieux... Je lui demanderai d'en finir... Elle me l'avait proposé... Pourquoi me le refuserait-elle maintenant ?...

Il passa la soirée à ranger ses papiers, à régler ses affaires, rêvant à cette fuite qu'il envisageait désormais comme le bonheur suprême.

Plus de mensonges... plus de craintes... se répétait-il. Elle sera toujours près de moi... Bannis par la masse du vulgaire, nous nous cacherons dans quelque oasis perdue... nous ne vivrons que de notre amour...

Il voulut écrire à la duchesse, mais ne trouvant pas les termes qu'il cherchait, il y renonça.

— Bah ! pensa-t-il, je lui écrirai quand le jour de notre départ sera fixé... plus elle l'apprendra tard, mieux cela vaudra...

Et il s'endormit satisfait de lui-même et impatient d'être au lendemain, à l'heure où il pourrait se présenter chez M^me Malsi.

Deux heures sonnaient aux horloges de la ville. Les dernières dispositions étaient prises, Enrico pouvait partir le soir même.

— Pourvu qu'elle se décide vite !... se répétait-il.

Il n'avait plus qu'un désir, celui de quitter Florence où il étouffait.

Brandissant gaiement sa canne, il se dirigeait en sifflotant vers le palais Malsi.

— Enrico ! où vas-tu de ce pas léger ? lui dit Malsi en l'accostant.

Les deux hommes s'étaient croisés et le jeune homme ne s'en était pas aperçu.

Il se troubla, balbutia. Quel horrible hasard le mettait en présence de cet homme qu'il avait oublié pendant qu'il se préparait à diffamer son nom ?

— Serais-tu attendu chez la duchesse ? continua Malsi avec un sourire un peu ironique.

La liaison de son neveu avec M$^{me}$ Lori n'était un secret pour personne.

— Dans ce cas, je ne te retiens pas... Et lui touchant amicalement l'épaule, il s'éloigna, laissant Enrico immobile, accablé. Il sentait sa tête éclater ; cette rencontre dissipait son rêve.

Après lui avoir enlevé l'affection de sa femme, allait-il déshonorer publiquement le frère de sa mère ? car la masse inepte n'appelle-t-elle pas l'honneur d'un homme ce qui n'est que le caprice d'une femme ?...

Non ! c'était impossible ! Il ne serait pas si infâme !

Un de ses amis, passant près de lui, lui demanda en riant pourquoi il bayait ainsi aux corneilles ?

Il tressaillit, s'aperçut qu'il attirait la curiosité des flâneurs, et reprit lentement, la tête inclinée, le chemin qu'il venait de parcourir.

Quel abîme de contradictions que le cœur humain !

Il y a peu d'instants il avait traversé cette même rue en formant de riants projets d'avenir ; le soleil, alors, lui avait paru radieux, le ciel bleu. Il avait suivi d'un œil charmé le vol des oiseaux s'élevant dans les espaces avec des frétillements d'ailes joyeux, les nuages se pourchassant gaiement et rivalisant de vitesse comme s'ils couraient à quelque rendez-vous mystérieux. Lui aussi avait hâte d'arriver, de saisir Gabrielle dans ses bras, de lui crier :

— Fuyons... l'univers, c'est toi et moi...

Il avait suffi d'une rencontre fortuite pour changer le cours de ses idées et le frapper de terreur; comme, la veille, il n'avait fallu qu'une contrariété momentanée pour lever ses scrupules et le décider à livrer à la risée publique le nom de son oncle et à briser l'existence de la femme qu'il aimait.

En revenant sur ses pas, les rêves de bonheur qu'il avait caressés ne lui causaient que de l'épouvante. Lui, l'homme élégant, le héros des salons, relégué dans quelque bourgade de province, séparé de sa famille, de ses amis, obligé de partager l'exil d'une femme mise au ban de la société!

Il avait beau imposer silence à la voix de sa conscience, elle lui reprochait son égoïsme et lui soufflait que ce n'était pas une délicatesse jalouse qui lui avait suggéré l'idée de la fuite, et que ce n'était ni la résignation ni le dévouement qui le faisaient reculer au moment d'agir.

— Non... gémit-il, quand il se retrouva dans sa chambre, — je n'ai pas le droit de condamner cette pauvre femme à l'isolement, aux regrets et à la honte... Rivés l'un à l'autre par une chaîne fatale, plus lourde que celle des forçats, un jour, peut-être, nous nous accablerions de reproches et maudirions notre amour...

La solution qu'il avait cru tenir lui échappait; les difficultés s'accumulaient autour de lui; de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait qu'abîme et infamie. Tout à coup il aperçut le portrait de M^me^ Malsi. Il fut frappé de la ressemblance. C'était bien l'air doux de la comtesse, ses grands yeux sereins et purs, et ce demi-sourire qui illuminait parfois le pli un peu triste de ses lèvres.

Au lieu de l'apaiser, cette expression de candeur augmenta son trouble.

— N'a-t-elle aucun remords?... se demanda-t-il avec amertume. Elle qui est aussi coupable que moi... Suis-je seul à me tourmenter?...

Il n'avait compris ni les réticences si éloquentes de Gabrielle, ni l'exquise délicatesse qu'elle mettait à ne pas se plaindre d'une situation qu'il lui avait imposée.

Il se laissait aller à ses pensées. Le souvenir des caresses de la veille le brûlait ; il repoussait l'idée d'enlever la comtesse, mais il n'admettait plus la possibilité de s'en séparer.

Peu à peu ses nerfs ébranlés se calmèrent, ses remords mêmes lui parurent exagérés ; en somme, tant que le monde ignorerait sa liaison, il n'y avait rien à redouter. Quant à la duchesse, il trouverait le moyen de dérouter ses soupçons et de rompre aussitôt que sa santé serait remise ; mais n'était-il pas en quelque sorte obligé d'attendre, afin de lui éviter les émotions que les médecins interdisaient ?

Vers le soir il avait reconquis son équilibre et traitait de bagatelles les choses qui, peu d'heures auparavant, lui semblaient si importantes.

## XV

Peu de jours après, les jeunes gens se rencontrèrent chez Donna Elena. Profitant d'un moment où celle-ci avait quitté le salon, Bibiano supplia Gabrielle d'entrer chez lui en quittant son amie :

— Tu n'as qu'un escalier à descendre... personne n'en saura rien, implorait-il.

Donna Elena rentra, la comtesse n'eut pas le temps de répondre.

Il se retira bientôt, en lui jetant un regard qui était une prière.

Elle ne tarda pas à le suivre, et à l'antichambre on lui apprit que le marquis Enrico avait donné de sa part une commission à son valet de pied.

Elle descendit l'escalier et pressa le pas pour franchir au plus tôt le palier devant l'appartement de son amant ; mais la porte en était entr'ouverte : il guettait son passage.

Il l'entraîna, la berçant de sa voix insinuante. Sans forces, elle se blottit tremblante contre sa poitrine.

— J'ai peur... murmura-t-elle.

— Et de quoi ? ma chérie.... mon âme.....

Il lui fermait la bouche de ses baisers.

La soulevant dans ses bras comme si elle eût été une enfant, il l'emporta à travers l'appartement, s'arrêtant souvent, lui montrant chaque objet, le lui faisant toucher, pour que quelque chose d'elle restât partout.

Elle-même, sa première terreur dissipée, voulait emporter le souvenir des moindres détails, et était heureuse d'être chez lui.

Le cabinet de travail de Bibiano était vaste, un peu sombre; une haute bibliothèque de chêne sculpté courait autour des murs et montait jusqu'au plafond. Quelques tableaux de maîtres étaient posés sur des chevalets et, çà et là, la blancheur d'un buste se détachait dans la pénombre. De grands divans recouverts de coussins conviaient à la méditation ; un Bechstein ouvert invitait les doigts à caresser son clavier d'ivoire. Dans les coins, des panoplies d'armes anciennes; puis, jetés négligemment sur les meubles, des fouets, des cravaches, des fleurets. Sur les tables, des livres sérieux mêlés à des photographies de chevaux et de scènes équestres. La chambre à coucher était contiguë au cabinet de travail. Il posa Gabrielle sur le lit, appuyant sa tête sur les coussins.

— Ce soir, en m'endormant... je retrouverai ton empreinte... balbutia-t-il à son oreille.

Dans un coin, sous une espèce de chapelle gothique en bois sculpté, sur un fond de velours noir, était appliqué un grand crucifix d'ivoire jauni par le temps. Bibiano porta Gabrielle aux pieds de la croix, et l'agenouillant sur le prie-Dieu :

— Jure, s'écria-t-il, jure devant ce Christ qui nous entend, que tu es à moi pour l'éternité...

— Je le jure... répondit-elle d'une voix grave, heureuse de ce qu'il exigeât ce serment.

La main dans la main, ils inclinèrent leurs têtes.

Des pas retentirent dans la pièce voisine. Bibiano se précipita vers la porte qui s'ouvrit brusquement. La duchesse Lori parut et s'y arrêta, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux braqués sur Gabrielle agenouillée.

Enrico recula, considérant la nouvelle venue avec effarement.

Personne ne parlait.

— C'est donc elle, s'écria enfin la duchesse, qui m'enlève votre amour... Je le soupçonnais... Vous ne vous attendiez pas à me voir?... Vous me croyiez encore malade?... Je risque ma vie en venant ici, mais que m'importe la mort si vous ne m'aimez plus!...

Elle s'arrêta un moment, haletante. Bibiano restait muet.

— C'est donc pour *elle*... — et ce mot si simple était une injure dans sa bouche, — que vous me trompiez... sans oser m'avouer votre trahison...

— Duchesse... par pitié... murmura-t-il.

— Pitié?... En avez-vous eu pour moi?... Pourquoi m'avez-vous menti?... Pourquoi protestiez-vous de votre amour?... Car il m'a aimée, madame, cria-t-elle en s'adressant à Gabrielle, comme jamais il ne vous aimera... Qui êtes-vous pour oser vous croire capable de m'effacer de son cœur?... Oh! que vous valez peu sous vos dehors de pureté!... Comédienne de la vertu... et... voleuse d'amants... Mais sachez que cet homme m'appartient, je ne vous le céderai point...

Ses regards courroucés lançaient des éclairs.

A mesure que la duchesse l'accablait de son ressentiment, la taille fine et droite de Gabrielle s'était redressée de toute sa hauteur; ses yeux calmes s'étaient fixés sur sa rivale et ne la quittaient plus.

Enrico, incapable de mettre fin à cette scène odieuse, s'était affaissé sur un canapé. Une sueur froide couvrait son front, il n'osait pas regarder la duchesse, encore moins Mme Malsi.

— Voyez-le, continua Mme Lori en le désignant; ne se trahit-il pas?... Mais vous... vous qui saviez qu'il m'appartenait... prenez garde!... cria-t-elle en s'avançant menaçante vers la comtesse. Je dirai au monde entier qu'après vous être vendue à un débauché, vous... Ah! tenez... vous n'êtes qu'une misérable... Moi, du moins... j'ai la grandeur de l'impudence... Et toi... tu es un lâche...

Elle saisit le portrait de Gabrielle, qui était à sa portée, et le lança à la tête de Bibiano. Le verre se brisa contre son front où perlèrent quelques gouttes vermeilles.

— Sortez... sortez, madame... dit la comtesse d'une voix

contenue qui contrastait étrangement avec les éclats stridents de celle de la duchesse.

Du geste elle lui indiquait la porte.

— Votre but est atteint... vous n'avez que faire ici... Vous avez voulu surprendre votre amant... vous étiez dans votre droit.... Vous m'avez insultée... je me suis tue... mais je vous défends... entendez-vous... je vous défends d'injurier cet homme.

Elle paraissait transformée, comme grandie, ses traits rayonnaient d'un fière énergie.

Mme Lori reculait lentement, contre son gré, comme domptée par ce calme qui dominait sa violence. Acculée au mur, elle s'arrêta, cherchant une dernière flétrissure; une rage impuissante brilla dans ses yeux, ses lèvres s'entr'ouvrirent, et, poussant une imprécation sourde, elle disparut.

Gabrielle glissa sur une chaise; son énergie l'avait brisée; elle venait d'être brusquement arrachée à un rêve délicieux; elle souffrait cruellement, son cerveau était troublé, il lui semblait que le sang de son cœur s'échappait goutte à goutte et que le froid de la mort l'envahissait.

Qu'était-il arrivé ? Quelle était la cause de cette souffrance?

Deux bras frémissants s'enroulèrent autour de sa taille ; un souffle chaud lui traversa le visage. Enrico, agenouillé à ses pieds, sanglotait.

Elle se taisait, ne comprenant pas bien encore.

Machinalement elle passa le doigt sur le front de son amant; ce doigt se teignit de rouge; alors elle se souvint.

— Ma confiance en toi était si grande !... murmura-t-elle en le repoussant. Tu disais m'aimer !... et tu le répétais à une autre en me quittant !..

Enrico accablé se prosterna plus bas. D'une voix entrecoupée:

— Je ne mérite que ton mépris, dit-il; mais aie pitié de ma faiblesse... de ma lâcheté... Je craignais cette femme... pour toi... Je voulais te mettre à l'abri de ses fureurs insensées... des luttes affreuses me torturaient... mes terreurs me dégoûtaient de moi-même... et en sortant de ses bras... je t'aimais comme un fou... Elle m'arrachait ma dignité... Je courais chez toi pour me retremper...

Il semblait à Gabrielle que la voix de Bibiano, cette voix qu'elle avait tant chérie, était changée; qu'elle venait de loin, de très loin; que ce n'était plus le même timbre doux et pénétrant.

Indifférente aux caresses qui l'avaient ravie, elle ne retrouvait plus les transports d'autrefois; elle écoutait la plainte de son cœur et n'entendait pas Enrico qui lui parlait d'amour.

— Pardonne !... implorait-il toujours. Je ne puis vivre si tu cesses de m'aimer... Laisse-moi t'emporter loin d'ici, dans quelque pays inconnu... peut-être y retrouveras-tu ton amour...

— Tu m'as perdue en voulant me sauver... fit-elle enfin, avec une profonde tristesse.

— Je t'aime encore... je ne puis pas ne pas t'aimer,.. mais j'éprouve un sentiment bizarre... L'Enrico que je chérissais n'est plus... j'en vois un autre qui lui ressemble... mais qui n'est pas lui... J'ai quelque chose de brisé... là... ajouta-t-elle en mettant la main sur sa poitrine, et cela ne guérira jamais.

— Gabrielle...

— Laisse-moi partir... tes caresses me font mal... fit-elle en se levant avec un geste lassé.

Elle enveloppa d'un long coup d'œil cette chambre où elle était entrée si joyeuse, et s'en alla par les rues, isolée au milieu de la foule bruyante, écoutant toujours son cœur qui gémissait.

## XVI

La conviction de s'être dégradé aux yeux de la comtesse blessait profondément Bibiano. Mille projets extravagants se heurtaient dans son cerveau enfiévré; tantôt il songeait à l'enlever, tantôt à la fuir, à quitter l'Europe, à rechercher le danger, à mourir dans quelque aventure héroïque, afin de lui laisser le regret de sa mort.

En arpentant sa chambre, il frôla son lit, aperçut l'empreinte de la tête de Gabrielle sur les oreillers; il y colla ses lèvres.

— Non... je ne puis pas... je ne puis pas m'en séparer... s'écria-t-il.

Il étouffait dans cette chambre imprégnée de souvenirs doux

et poignants; il éprouvait un besoin d'action immédiate; un coup de tête, une folie, l'eussent attiré en ce moment.

Il résolut d'en finir avec la duchesse et de s'expliquer avec elle une fois pour toutes.

A sa surprise, le domestique qui lui ouvrit la porte le pria d'attendre dans l'antichambre au lieu de le faire passer au salon comme d'habitude. Son attente ne dura pas longtemps; le valet de chambre revint et lui dit en lui remettant un pli soigneusement cacheté :

— Madame la duchesse regrette de ne pouvoir recevoir monsieur le marquis.

Bibiano ouvrit la lettre, qui contenait ces mots :

« Vous m'avez indignement trahie. Nous n'avons rien à nous dire. Je quitte Florence demain pour un temps illimité.

« Duchesse LORI. »

Quel banal dénouement après tant d'orages !

Il relut le billet, et s'apercevant que le domestique l'observait avec curiosité :

— C'est fort bien, lui dit-il en souriant. Remerciez la duchesse.

Et, pirouettant sur ses talons, il poussa un soupir de soulagement.

Comme il se sentait léger, comme il était heureux de fuir cette explication qu'il redoutait! Il n'eut pas un regret, pas un souvenir attendri pour cette femme qui l'avait aimé et qui le quittait sans vouloir prendre congé de lui. Dans sa joie, il oubliait le passé et ne se rappelait plus les scrupules de conscience qui l'avaient torturé.

— Si je pouvais effacer l'impression déplorable que Gabrielle a eue tantôt! se disait-il. Nous pourrions être si heureux!

Le soir, il alla à un *raout* où il était sûr de la rencontrer.

Elle était assise dans un groupe de femmes. S'approchant d'elle et se penchant à son oreille :

— Je dois vous parler, murmura-t-il.

La comtesse, qui était très pâle, devint livide; cependant

elle prit le bras qu'il lui offrait et se laissa conduire dans le salon voisin; tous deux gardaient le silence.

Quelques personnes causaient dans cette pièce mieux aérée. Enrico ne les aperçut-il pas, ou la passion domina-t-elle la réflexion? Acculant Gabrielle dans l'embrasure d'une grande fenêtre derrière l'épais rideau à demi baissé, il l'attira sur sa poitrine, l'y retint d'une main, tandis que de l'autre il lui rejetait la tête en arrière, comme pour fouiller les replis de sa pensée.

— M'aimes-tu encore?... me pardonnes-tu?... balbutia-t-il avec inquiétude.

Un sourire surpris et radieux éclaira les traits de la comtesse; ses yeux bleus prirent une lueur argentée.

Bibiano colla sa bouche sur son épaule nue, où son baiser marqua une tache rouge; il remonta à ses lèvres.

— Assez... dit-elle faiblement en se dégageant.

Elle avait pardonné. Elle jugeait cette imprudence d'Enrico, si contraire à sa prudence ordinaire, comme une preuve de l'intensité de ses sentiments, et ses illusions renaissaient.

La femme, peut-être plus encore que l'homme, se laisse émouvoir par ces élans imprévus de folle tendresse, qui, pour la plupart, ne sont produits que par une surexcitation nerveuse momentanée, mais dont le charme est plus irrésistible que celui des dévouements les plus sérieux.

Les jours qui suivirent furent des jours d'ivresse.

Au mois de juin, la comtesse partit pour les bains de mer de Venise; Malsi devait l'y rejoindre un peu plus tard. Bibiano la suivit dès le lendemain, et les amants se promettaient un monde de félicité pendant les quelques jours qu'ils allaient passer sans contrainte.

La comtesse avait loué un de ces palais, vrais joyaux du xv^e siècle, aux colonnettes élégantes, aux fenêtres en ogives, aux balcons curieusement ciselés et surplombant le Canal Grande.

Assise près de la fenêtre ouverte, dans un grand fauteuil de forme antique, elle caressait les cheveux d'Enrico, étendu à ses pieds, la tête posée sur ses genoux, et tous les deux perdus dans

leurs rêves savouraient avec délices les voluptueuses harmonies de la nuit qui les berçaient mollement et traduisaient si bien les désirs de leurs cœurs. La brise légère apportait les échos d'une sérénade ; bientôt les chants se rapprochèrent ; une gondole pavoisée de lanternes de couleurs traça une traînée de lumières multicolores dans les eaux sombres. Elle s'arrêta devant le palais habité par la comtesse ; les gondoliers s'appuyèrent sur leurs rames, avec des poses de statues antiques ; leurs longues silhouettes blanches se détachaient dans l'obscurité. Les musiciens pincèrent leurs guitares, leurs mandolines, et entonnèrent une de ces chansons qui allument la passion dans les natures les plus froides.

Affolés d'amour, Gabrielle et Enrico se serraient l'un contre l'autre, leurs lèvres s'étaient unies dans un long baiser ; ils se sentaient si bien aimés qu'ils ne se le disaient même pas.

Peu à peu, ils renoncèrent à la réserve qu'ils s'étaient imposée ; ils ne se quittaient plus ; partout et toujours on les voyait ensemble.

Chaque matin, ils allaient bras dessus bras dessous voir les chefs-d'œuvre des maîtres vénitiens. Au coucher du soleil, ils se faisaient conduire aux lagunes, et là, bercés par le mouvement cadencé de la gondole, ils causaient tout bas et rêvaient à la nuit en contemplant le ciel.

Le soir, on les voyait paraître à la place San Marco, mais c'est à peine s'ils s'y arrêtaient, ils avaient hâte de se trouver seuls.

Enrico rentrait à son hôtel. Vers une heure du matin, il détachait une gondole et ramait jusqu'à la rue d'eau qui débouchait dans le Grand Canal, à l'angle du palais de la comtesse. Une des fenêtres donnant sur le petit canal était ouverte ; il apercevait dans l'ombre la fine silhouette de celle qui l'attendait ; elle lui lançait une corde retenue à un anneau fiché dans le mur ; il y attachait sa gondole et, se hissant aux barreaux de fer qui garnissaient la partie inférieure de la fenêtre, il tombait entre les bras de sa maîtresse.

Cette mise en scène romanesque excitait l'imagination d'Enrico, et chaque fois il y puisait une nouvelle émotion.

Mais la durée de cette ivresse ne devait pas être longue. Quelle que soit l'indulgence italienne, elle n'est pas aveugle, et la comtesse et Bibiano étaient trop connus pour ne pas exciter la curiosité des badauds.

D'abord on s'étonna de l'assiduité d'un jeune homme réputé pour ses bonnes fortunes auprès d'une femme jusque-là irréprochable.

Il est vrai qu'ils étaient parents, mais si peu! On s'intéressa à leur conduite, on en glosa ; bientôt ils devinrent le point de mire des observations des désœuvrés ; on se fit un devoir de ne plus troubler leurs tête-à-tête, on s'écartait d'eux sans malveillance, mais d'une façon ostensible.

Enrico, qui s'en aperçut aussitôt, en fut vivement contrarié. Quant à Gabrielle, elle ne voyait rien au delà de son amour, et il fallut que son amant lui expliquât ce qui se passait pour qu'elle le vît.

— Qu'importe ! dit-elle tranquillement.

Il la regarda presque avec colère.

— Et le scandale ? fit-il.

Ce soir-là, malgré les efforts de sa tendresse, elle ne parvint pas à dissiper le nuage qui rembrunissait son front.

Ils renoncèrent à quelques-unes de leurs promenades habituelles. Enrico se montra beaucoup seul au public, s'occupa ostensiblement d'autres femmes. Le monde souriait, approuvait, mais faisait comprendre qu'il n'était pas dupe. Bibiano s'exaspérait, s'exagérait le mal, prévoyait des catastrophes épouvantables.

Pendant les rares instants qu'il accordait maintenant à Gabrielle, il ne lui parlait que de ses craintes. Souvent elle passait des nuits à l'attendre à la fenêtre, épiant le bruit des rames et croyant le reconnaître dans chaque gondole qui glissait dans les ténèbres.

Le soir, en la quittant, il lui promettait de revenir; puis la peur le prenait, il se voyait surpris, dénoncé à Malsi, et renonçait à sa course. Cependant il n'était ni pusillanime ni lâche ; il aimait à braver les dangers ; il n'aurait pas sourcillé devant le canon d'un pistolet; mais il avait horreur des complications, des

ennuis, de tout ce qui dérangeait ses habitudes, et tenait à l'opinion de ses amis, de ses parents, quoique souvent il voulût se persuader qu'il n'y attachait aucune importance.

Cette irritation continuelle désolait Gabrielle. Plus elle cherchait à calmer son ami, plus il s'obstinait à prévoir des malheurs inévitables. Puis, par des revirements aussi brusques qu'imprévus, il tombait à ses genoux, s'arrachait les serments les plus insensés.

Un matin, après une nuit de lamentations et de protestations d'amour, la jeune femme, lasse de ces honteuses défaillances, lui montrait les lueurs de l'aube filtrant à travers les rideaux baissés, et le priait de partir.

— Je ne peux pas... lui répondit-il en se pressant contre elle. Il me semble que si je te quitte maintenant, ce sera pour toujours... Garde-moi ici...

Elle essaya de lui démontrer l'extravagance de cette demande.

— Si tu m'aimais, tu ne raisonnerais pas, s'écria-t-il avec désespoir.

Il lui reprochait la prudence qu'il lui avait tant recommandée.

— C'est le commencement de la fin... je le sens... je t'ennuie... tu ne m'aimes plus...

Il se tordait les mains, la couvrait de baisers, comme s'il lui eût dit un éternel adieu.

Elle céda en soupirant et le conduisit avec précaution dans une chambre inoccupée. Il y demeura quarante-huit heures; elle lui portait à manger, s'enfermait avec lui, et parvint à cacher sa présence.

Au bout de trois semaines, Malsi annonça son arrivée.

— Dorénavant plus de bonheur, s'écria Enrico en apprenant cette nouvelle. Je ne remettrai plus les pieds ici.

A peine installé, Malsi fit engager son neveu à déjeuner. Celui-ci déclina l'invitation; mais, comprenant que l'entrevue redoutée était inévitable, il se décida le lendemain à aller voir son oncle.

Il trouva la comtesse jouant, au salon, avec Pepino.

Il lui baisa la main avec une sorte de transport sauvage et demanda à voix basse :

— Où est-*il?*

Apercevant l'enfant qui venait à lui, il ajouta précipitamment :

— Je vous en supplie... renvoyez-le... sa vue me fait mal...

Gabrielle, sans mot dire, prit son fils dans ses bras, l'embrassa et se disposait à l'emporter quand son mari entra.

— Enrico !... Enchanté de te voir... Où allez-vous donc, ma chère ? demanda-t-il à sa femme en l'arrêtant... Il y a si longtemps que je n'ai vu mon gamin de fils, qu'il faut bien m'en dédommager.

Il la prit par le bras, la mena vers le canapé, s'y assit à ses côtés, et mettant l'enfant sur ses genoux :

— On prétend qu'il me ressemble, fit-il en se rengorgeant. Je crois, en effet, qu'il n'a ni les traits ni l'expression de sa mère... Tournez-vous un peu de ce côté, Gabrielle.

Et, joignant le geste à la parole, il lui prit le menton.

Bibiano devint livide.

— Pardon !... je suis très pressé... je n'étais entré qu'en passant, pour savoir de vos nouvelles... Je reviendrai, balbutia-t-il en se levant, et il sortit comme un fou.

— Ce garçon doit avoir des dettes... Il a des allures si bizarres... Il faudra que j'en prévienne ma sœur, grommela Malsi mécontent.

## XVII

Le surlendemain, Enrico rencontra la comtesse à la place San-Marco.

— Cette existence est intolérable, lui dit-il. Chaque fois que je te vois avec ton mari... avec ton fils... j'ai envie de vous tuer tous les trois... Je ne puis pas vous voir ensemble... et je ne sais comment t'arracher à eux... Je vais partir pour me calmer, car ici je n'ai plus de repos...

Elle n'osa pas le retenir ; elle sentait avec effroi que ce départ allégerait le fardeau qui pesait sur elle et qu'elle n'avait plus la force de porter.

— Je te quitte, mais accorde-moi une dernière soirée avec toi... toi seule, reprit-il. Viens chez moi... Tu as des connais-

sances à l'hôtel... enfin, arrange-toi comme tu l'entendras, mais viens.

Le train partait à onze heures. A neuf, Gabrielle entrait chez son amant. Il la serra dans ses bras, l'installa sur une chaise longue et se coucha à ses pieds.

Ils n'avaient qu'une heure à passer ensemble, leurs cœurs étaient pleins de tendresse et ils se taisaient.

Des bouffées d'air chaud entraient par les fenêtres ouvertes; quelques moustiques tournoyaient autour de la lampe. Elle suivait d'un œil distrait les moucherons imprudents qui, attirés par la flamme, y trouvaient la mort.

— A quoi penses-tu ? lui demanda Bibiano.

Elle leva la tête, se recueillit un moment, puis répondit :

— A rien.

Et elle disait vrai.

Il est des moments dans la vie où la pensée s'endort dans la lassitude de la douleur, et elle était très lasse.

Le silence s'établit derechef entre ces deux êtres qui s'aimaient et ne savaient plus se le dire.

Un carillon retentit dans la nuit, bientôt suivi d'un autre, puis d'un troisième. Toutes les cloches de la ville étaient en branle et lançaient dans les airs des volées de notes retentissantes qui s'égrenaient rapidement avec des tons joyeux assourdissants, qui devaient faire pleurer les malheureux.

— Ce sont les funérailles de notre amour, fit Enrico d'une voix sourde.

— C'est simplement un samedi...

— Ah ! tais-toi !... les morts ne parlent pas...

— Enrico !... mais dis-moi ce que je puis... ce que tu désires que je fasse...

Ses mains appuyées sur ses épaules, elle semblait vouloir fouiller les replis de son âme. La douleur le lui rendait peut-être plus cher qu'autrefois; oubliant le mal que ses défaillances lui causaient, elle ne pensa qu'à lui, lui parla comme à un enfant, essaya de lui tracer un plan de conduite.

Il accueillait les projets qu'elle développait et les repoussait aussitôt.

— Que veux-tu donc?... dis, enfin? lui cria-t-elle désespérée.

— Le sais-je moi-même !...

Elle se rejeta en arrière, accablée.

— Dix heures !... Il faut que je parte, dit-il après une longue pause.

— Où vas-tu ? Tu ne me l'as même pas dit !...

— A Florence... à la campagne... je ne sais... je t'écrirai.

— Emmène-moi... je t'en prie... je t'en supplie... s'écria-t-elle affolée, en s'attachant à son cou.

— Non, non... c'est trop tard... le scandale!... laisse-moi...

Et, se dégageant de ses bras, il l'entraîna vers la porte.

Ce n'est qu'en entrant dans sa gondole qu'elle se rappela qu'ils s'étaient séparés sans échanger un baiser.

Le courage l'abandonnait. Elle récapitulait avec une amère tristesse les courtes joies de son passé si récent et déjà si éloigné. En immolant à sa passion l'honnêteté de son caractère et ses principes les plus sacrés, elle avait espéré trouver une compensation dans la joie de faire le bonheur de son amant. Pour lui éviter un chagrin, elle lui avait caché ses remords; jamais un mot ne lui avait révélé les tourments de son âme et les reproches de sa conscience. Et, au lieu d'embellir la vie de celui qu'elle aimait, elle n'avait réussi qu'à l'empoisonner.

Une lettre d'Enrico, écrite quelques jours après son départ, ne fit qu'aggraver le tumulte des pensées de Mme Malsi. Il y parlait de ses remords et se plaignait de la position que les circonstances lui avaient faite.

« J'appelle la mort, écrivait-il. Elle seule peut mettre un terme à mes horribles perplexités. »

Cette lettre était arrivée le soir. Gabrielle avait eu la force de dompter son impatience et de ne l'ouvrir que lorsqu'elle se retira dans sa chambre. Elle pressentait que ce pli qui lui brûlait le sein lui apportait un arrêt; quelle qu'en fût la nature, elle voulait être seule pour en prendre connaissance.

A mesure qu'elle lisait, une grande lassitude s'emparait d'elle; accoudée à sa fenêtre, elle regardait les eaux du canal battre les marches des maisons voisines. Quelques étoiles se

miraient dans l'onde noirâtre ; de temps en temps, une gondole glissait et marquait les points lumineux. Puis, le scintillement des étoiles s'affaiblit ; elles disparurent peu à peu ; un jour gris, jaunâtre, enveloppa les palais et le canal d'une teinte triste et maladive. La nuit s'effaçait devant l'aurore ; le chant matinal d'un gondolier, — un chant d'amour, — se répercutait au large, et Gabrielle ne bougeait pas. Une douleur aiguë l'envahissait, pendant que la voix implacable de la raison ne cessait de lui crier :

— Il faut le libérer... il le faut... il le faut !

Son être se révoltait contre ce sacrifice suprême que lui dictait l'amour, la conscience ; elle hésitait à se déchirer le cœur de ses propres mains ; cependant c'était indispensable ; elle sentait qu'elle devait avoir le courage de rompre des liens qui menaçaient de devenir odieux. Mais, tout en étant décidée au martyre, elle aurait voulu en reculer le moment.

Bientôt un bruit léger dans la maison l'avertit que les domestiques se levaient, que la vie allait reprendre son cours ordinaire. Elle rejeta ses cheveux épars d'un geste désespéré, mais résolu, et s'asseyant à une table, écrivit :

« J'ai reçu ta lettre, Enrico. Si mes paroles te paraissent incohérentes, accorde-moi ton indulgence.

« Ma tête s'égare.

« Nous nous sommes bien aimés, n'est-ce pas ? »

La plume échappa de ses doigts tremblants. Elle se couvrit le visage des mains, mais refoulant les larmes prêtes à jaillir :

— C'est de la faiblesse, murmura-t-elle.

Et elle continua :

« Quel que soit ton avenir, les joies qui t'y attendent, rien n'effacera le souvenir de notre tendresse. Je crains d'être sacrilège en te parlant de mon amour ; il me faudrait des mots inconnus... Mais tu sais ce que tu es pour moi.

« J'espérais être le soleil de ta vie, et je t'ai plongé dans les ténèbres ; j'avais trop présumé de mes forces. Je ne t'apporte que regrets et remords, et à la longue le souvenir des joies que nous avons goûtées se ternirait, et je veux qu'il soit radieux. Pour conserver ce seul bien qui me reste, il faut que je m'efface

et que tu m'oublies. Tu te consoleras; tu trouveras d'autres intérêts, de nouvelles affections; le bonheur te sourira encore.

« N'ai-je pas raison?

« Interroge ton cœur; consulte tes forces; je me soumets à ton arrêt, et si la conscience de m'avoir fait connaître le bonheur peut t'être agréable, dis-toi que je ne cesserai jamais de te bénir.

« Réfléchis bien avant de me répondre; je préfère attendre... Mais quand tu me répondras, donne-moi une preuve de ton estime, en le faisant avec une entière franchise.

« Je t'aime. Je t'aime trop, hélas! »

Pendant cinq jours elle vécut dans des alternatives de désolations et d'espérances, tout en se répétant qu'elle n'espérait plus. S'il l'avait encore aimée, ne serait-il pas accouru immédiatement pour dissiper ses craintes?

Elle n'hésitait pas à s'immoler au repos de son amant. Mais elle sentait que le sacrifice de son amour briserait son existence. Son bonheur et son avenir ne tenaient qu'à un fil; Enrico aurait-il le courage de le trancher?

Un soir, étant très accablée, elle s'excusa de ne point accompagner son mari à la Piazza, et se retira dans son appartement. Au moment où elle en fermait la porte, on lui remit une lettre de Bibiano.

Il commençait par la remercier d'avoir compris les perplexités de sa conscience et d'être allée au-devant d'une solution dont il sentait l'opportunité, mais qu'il n'aurait pas osé lui proposer. Il l'assurait de sa constance, de son attachement, que des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permettaient pas de témoigner comme il l'aurait souhaité. Ces circonstances étaient si graves qu'il devait s'y soumettre, quel que fût son chagrin.

« Le bonheur te fuit, dis-tu, écrivait-il encore. Je ne puis le croire. Une âme aussi élevée que la tienne ne peut manquer de le trouver dans l'accomplissement des devoirs qu'une faiblesse momentanée t'a fait oublier. »

La lettre était longue, diffuse, et l'on y aurait vainement cherché un mot venant du cœur. Les termes étaient bien pesés, calculés; dans ces lignes correctes, il n'y avait pas une rature qui indiquât un retour sur une pensée.

La comtesse déchira les feuillets, et un rictus contracta ses lèvres ; ses indications étaient suivies au pied de la lettre ; Enrico lui répondait avec la franchise qu'elle avait exigée ; pouvait-elle se plaindre ?

— Il n'a donc pas senti que je ne demandais qu'à être rassurée ! dit-elle avec désespoir.

Elle comprenait maintenant combien elle s'était trompée elle-même.

Le son joyeux des cloches vibra dans l'atmosphère, comme au jour où ils s'étaient quittés. C'était aussi un samedi.

— Ah ! il disait vrai ! C'étaient les funérailles de notre amour... cria-t-elle en se précipitant à genoux sur son prie-Dieu.

Des sanglots lui déchiraient la poitrine ; elle voulut prier, mais ses lèvres murmuraient le nom d'Enrico au lieu de celui du Seigneur !

Il lui paraissait impossible que tout fût fini, qu'elle ne le reverrait plus ; il devait venir ! Ne sentait-elle pas encore la pression de ses bras autour d'elle, la tiédeur de sa tête sur son sein ?

— Enrico... mon bien-aimé... viens... viens...

Elle lui tendait les lèvres, les bras, et étreignait le vide.

Qui ne connaît ces moments de désespoir insensé où il semble que l'intensité du désir doit évoquer celui que le cœur appelle ?

Elle crut entendre ses pas résonner dans le corridor voisin de sa chambre.

Chancelante, égarée, elle courut à la porte, l'ouvrit ; le corridor était désert.

Sans un cri, elle s'abattit sur les dalles de marbre.

Le corps avait eu pitié de l'âme épuisée ; elle s'était évanouie.

***

(*La quatrième partie à la prochaine livraison.*)

# EDGAR QUINET

## L'HOMME ET L'ŒUVRE[1]

Si le rêve que formait en 1798 la généreuse ambition de Mme de Staël peut se réaliser à cent ans d'intervalle, si la génération qui grandit est appelée à voir l'avènement d'une littérature fidèle aux lois supérieures du Beau, mais profondément imbue d'esprit civique et pénétrée de foi républicaine, ce phénomène désirable, qui nous relèvera de la turbulence érotique, de la description à outrance et du parti pris naturaliste, sera dû certainement à l'action incessante d'un petit nombre de grands écrivains. En effet, de nos jours, au milieu des purs dilettanti, des sceptiques, des rétrogrades, des virtuoses de palinodies, quelques maîtres tout au plus, suivis de leurs adeptes, ont maintenu l'art contemporain sur les hauteurs délaissées de l'Héroïsme et de la Grandeur. Ces maîtres, qui nous auront légué les modèles de la langue au XIXe siècle, ont en même temps conquis le droit d'être présentés en exemple à la jeunesse patriote que nous réserve l'avenir. Quand on a prononcé le nom de Victor Hugo, l'on a désigné le plus grand de ces artistes complétés de citoyens : après lui, les premiers noms à inscrire sur cette liste, aussi glorieuse que brève, seraient à coup sûr ceux des deux frères par l'affection mutuelle et la pensée commune, des modernes Dioscures, Edgar Quinet et Jules Michelet. Tous deux ont traversé les mêmes épreuves, combattu le même combat ; tous deux ont obtenu le bonheur

1 *Œuvres complètes*, 20 volumes. (Germer Baillière.) — *La Création*, *le Siége de Paris*. (Lacroix.) — *La République*, *l'Esprit nouveau*, *le Livre de l'exilé*, *Vie et mort du génie grec*. (Dentu.)

mérité de trouver des compagnes de leurs idées aussi bien que de leur existence, futures vestales de leur mémoire. Ce qu'a été Michelet, dans son expansive nature, dans son œuvre de lumière et d'amour, ici même nous avons essayé de le faire comprendre (1). Nous nous proposons aujourd'hui de retracer ce que fut, durant sa vie et dans son œuvre intimement liées l'une à l'autre, ce sympathique, ce vénérable Edgar Quinet; Edgar Quinet, c'est-à-dire le génie inspiré par la vertu et armé pour la vérité, le Juste d'Aristophane servant le Vrai comme Socrate, cherchant le Beau comme Platon.

## I

C'est aux plus tendres années, comme parlaient les anciens, qu'il faut prendre cette vie digne du livre d'or de Plutarque. Tout est significatif, tout est exemplaire dans la formation morale et intellectuelle d'Edgar Quinet; négliger les premières années de son existence serait en méconnaître l'unité. Chez lui l'enfance a donné toutes les promesses qu'ont tenues la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse si verte encore. Les germes de toutes ses œuvres ont été déposés en impressions premières dans ce cerveau d'artiste, dans cette conscience de penseur. Lui-même en a porté témoignage dans son précieux essai d'autobiographie publié en 1858, l'*Histoire de mes idées*. Plus d'une fois nous y pourrons démêler le poète et le citoyen dans l'enfant.

Cet enfant naquit à Bourg, le 17 février 1803. Ses yeux s'ouvrirent sur les choses en Allemagne où on l'emmena voir son père, alors commissaire des guerres à l'armée du Rhin. Comme Victor Hugo pour l'Espagne, il eut donc une perception, plus vague il est vrai, de ce monde germanique où sa curiosité devait se reprendre tant de fois. Les premiers jeux de cet être, plus tard si préoccupé de patriotisme, eurent pour camarades des dragons qui revenaient d'Austerlitz : *Reptasti per scuta, puer.*

(1) *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1880.

A partir de 1807, le fils de Jérôme Quinet et d'Eugénie Rozat vécut continuellement avec sa mère, femme supérieure, véritable éducatrice de son esprit. Le père, homme de science et de vertu, caractère trempé à l'antique, s'occupa peu de sa famille ; pendant les longues années de loisir que lui fit une retraite prématurée, due à sa fermeté républicaine, Jérôme Quinet s'absorba dans ses travaux mathématiques. La mère appartint tout entière à son enfant. Ce n'est pas la seule fois dans notre siècle qu'on a vu l'enfance d'un grand poète couvée par la tendresse et l'intelligence maternelles. Des Feuillantines à Milly, les échos pourraient nous répondre. Ici ce fut un village près de Bourg qui servit de milieu poétique à cette initiation du premier âge : Certines, « un des points les plus cachés qui fussent alors en Europe », comme nous dit plus tard Edgar Quinet. La nature solitaire et silencieuse, ainsi que pour Chateaubriand à Combourg, moins grandiose, non moins pénétrante, y déroulait devant ses yeux de spacieuses forêts de chênes, de grands étangs séparés d'un rideau de montagnes par des bruyères, des taillis, de vraies savanes, de vastes plaines, de longues et calmes ondulations de genêts, de bruyères et de seigles, sous l'air languissant des maremmes. Ce paysage sévère et triste, ces champs chargés de fièvre, eurent pour le jeune Edgar un charme ineffaçable. Il en garda toujours le souvenir et parfois la nostalgie. En 1821, étudiant dans la capitale, il trouve que Paris ne vaut pas « les prés de Certines ». Dans un des intermèdes de son *Ahasvérus* il regarde vers la maison natale « sous les cerisiers fleuris », vers la triste et pensive campagne « à l'heure où le soleil emporte dans le bois des Dombes, sur son épaule, sa gerbe d'épis blonds ». Et il ajoute une parole de compassion sur la fièvre « froide en été ». Lorsque, à la tribune de la Législative, il viendra réclamer pour ses concitoyens, victimes de l'état de siège et des persécutions officielles même avant le 2 Décembre, il plaindra ce pays couvert d'eaux dormantes, empoisonné, morbide, mais avec lequel il se sent en communion de souvenirs. Au reste, il reconnaît devoir à cette nature inculte « l'instinct irréfléchi des choses primitives ». Cette intuition exquise se retrouve dans *Ahasvérus*, dans *Merlin*, dans la *Création*. Mais, à la

page suivante, avec sa bonne foi accoutumée, Edgar Quinet ne craint pas d'avouer que certaines obscurités, relevées dans ses premiers ouvrages, ont pu dériver de ces vagues solitudes. Quoi qu'il en soit, il put de bonne heure lire le grand livre des champs, recevoir le précieux enseignement de la nature avec l'éducation maternelle. Il apprit de sa mère à respecter l'humanité dans le travail de la campagne, à acquérir la saine notion de l'égalité pratique fondée sur les égards mutuels entre honnêtes gens. Elle devait lui suggérer encore d'autres instructions. Elle lui communiqua le goût précoce de la tolérance et le sens du divin dans la plus haute acception de ce mot. Sa conception du christianisme, vaste comme l'infini, se reflète dans tout l'œuvre de son fils qui, de même que Michelet, Victor Hugo, George Sand, en vertu de ses origines, différera complètement des libres penseurs contemporains. Chez Quinet, nulle trace d'irréligion systématique comme dans le groupe encyclopédique ou dans les écoles actuelles. Son déisme était plus voisin de celui de Socin, que de celui de Rousseau. La doctrine d'ensemble, qui se dégage de tous ses écrits, sent la synthèse d'une philosophie très spiritualiste avec un christianisme très compréhensif. Dans cet ordre d'idées, il restera jusqu'au bout le disciple de sa mère.

A cette préparation religieuse, M^me^ Quinet joignit une méthode d'éducation à la fois stoïque et tendre, qui lui assura la confiance et la docilité de son enfant. Nul fils n'aima plus respectueusement et plus profondément sa mère. Trente ans plus tard, il prononça lui-même son éloge funèbre, avec des paroles pleines d'onction filiale et de tendresse inspirée. Au début de son autobiographie, il caractérise suffisamment cette âme maternelle en lui attribuant « un enthousiasme sacré pour tout ce qu'il y a de grand, de fier sur la terre ». Cette formule pourrait aussi bien servir de devise à l'œuvre qu'à la vie d'un tel fils. Eugénie Rozat voulut son enfant « parfait », nous dit M^me^ Quinet dans son étude sur l'*Histoire de mes idées*. Jamais ambition plus noble n'a été plus complètement réalisée.

Avec l'amour filial, l'intelligence de la nature et l'initiation

spirituelle, un autre sentiment, un de ceux qui dominent et remplissent une existence, va s'éveiller dans le cœur d'Edgar Quinet sous l'impulsion des évènements, ces rudes et puissants précepteurs. A Certines, il vivait loin des tumultes de la guerre. Ses parents haïssaient dans Napoléon le destructeur de la République et l'envahisseur hasardeux de l'Espagne et de la Russie : ils ne prononçaient jamais son nom. Leur pessimisme découragé avait même retardé l'instruction régulière d'un enfant destiné, dans leur pensée, à grossir les hécatombes humaines qu'amoncelait la folie des conquêtes. En revanche, cet écolier encore réfractaire à Lhomond avait, sous la direction maternelle, lu Racine, Corneille, l'*Hamlet,* le *Macbeth* de Shakspeare ; on lui avait fait même entendre les accents magiques de Mme de Staël, la grande exilée de la liberté. Bientôt la protestation taciturne de ses parents fut étouffée par la grande voix des alarmes retentissant sur le sol français comme l'avant-courrier de l'invasion. Le despotisme de Napoléon fut oublié quand se dressa la sanglante apparition de la France menacée. Il n'y eut plus en 1814, et surtout en 1815, que des combattants dans les familles des patriotes. Alors, dans Napoléon, comme le dit nettement Mme Edgar Quinet, « le soldat s'identifia pour tous avec la défense du territoire ». Aussi l'empereur apparut-il, pour la première fois aux yeux de Quinet enfant, sous un jour incomplet et dans une attitude momentanée. De là le mirage auquel ne s'est soustrait presque aucun des génies illustres de notre siècle. Ils ont construit la légende, et la légende a reconstruit le Césarisme. Mais, auprès du grief qu'il est permis de leur intenter, l'excuse et l'atténuation doivent immédiatement intervenir, comme, dans les beaux mythes homériques, les Prières viennent sur les pas de la funeste Até pour réparer le mal qu'elle a fait.

Les deux invasions de 1814 et de 1815 enseignèrent à Quinet et aux hommes de son âge un précoce amour de l'intégrité nationale, une hâtive impatience de revanche et de gloire que nous souhaiterions à la génération nouvelle. Dans son admiration pour le vieux pauvre qui se ressouvenait d'avoir été soldat et allait, à soixante-quinze ans, se faire tuer pour la France; dans son empressement à arborer la cocarde tricolore, après le

retour de l'île d'Elbe, il révélait cette passion de la patrie qui sera maîtresse de son être. Ce ne fut pas en face des spectacles de la Terreur blanche que ces ardeurs naissantes pouvaient s'amortir. Dans nos provinces de l'Est, sous le moindre prétexte, on décrétait, on emprisonnait, on guillotinait libéraux et partisans du régime déchu, confondus sous la dénomination de bonapartistes. Le jeune Edgar, pendant ses vacances, vit ainsi juger, condamner et exécuter, en quarante-huit heures, l'un des hommes les plus riches et les plus modérés du département, un grand propriétaire inculpé pour un complot imaginaire, et qui resta souriant jusqu'au prononcé de la sentence. De telles impressions d'enfance achevèrent de décider la vocation libérale d'Edgar Quinet. Il sortit des collèges de Bourg, puis de Lyon, il entra dans la vie d'étudiant, avec la ferveur patriotique, l'illusion napoléonienne, la haine de l'ancien régime, l'horreur de l'étranger. N'en doutons pas, toutes ses données de patriote clairvoyant ont été senties d'instinct dans cette période de son existence, avant d'être formulées par l'expérience et le génie de l'homme fait. A l'âge où Victor Hugo était déjà l'enfant sublime, Edgar Quinet fut l'enfant héroïque.

## II

Après ce noviciat de l'enfance, le stage de la première jeunesse n'a pas été moins décisif pour Edgar Quinet. « Qu'est-ce que la vie » ? a fort bien dit Alfred de Vigny ; « une grande pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr. » Les pensées de ce genre ne manquent pas à Edgar Quinet. Il connut les incertitudes de l'esprit pour le choix d'une profession, mais il ne tarda pas, tout en faisant son droit, à se décider pour les lettres, jaloux d'offrir sa contribution intellectuelle au relèvement de la Patrie. Recueillons son propre témoignage et voyons dans quelles dispositions, en 1820, un jeune homme, un étudiant, se préparait au plus noble des métiers : à l'art d'écrire. Ce témoignage peut servir de leçon à ceux des jeunes écrivains qui, après une quatrième invasion, ne comprennent pas la gravité de leur mission et leur devoir envers la grande vaincue :

L'idée que nous nous formions tous alors de la France me donnait un grand ressort pour échapper à ce premier accablement. La France, après ses deux chutes, ses deux invasions, navrée, percée au cœur, toute saignante, nous paraissait si belle, si noble, si fière dans ses calamités! Elle n'était pour rien dans ses opprobres; ils la rendaient cent fois plus touchante à nos yeux. Il n'y avait pas alors dans le monde entier un seul homme qui ne la crût faite pour la vérité, pour la liberté, pour tout ce qui honore le genre humain. Avec quelle tendresse de fils nous regardions, nous comptions ses plaies! Qui n'eût voulu les guérir au prix de sa vie? Qui n'eût voulu lui apporter en hommage son travail, son œuvre, son livre, son ébauche, son obole d'idées, à défaut de tout cela une partie de son cœur (1)?

Quels accents sincères! quelle confiance dans les destinées du pays! Qui n'aime point la France de cette façon brûlante n'est pas digne de vous, ancêtres aussi grands par vos malheurs que par vos gloires, vainqueurs de Fleurus et d'Austerlitz, vaincus de Waterloo et de Gravelotte, plus chers peut-être à notre piété patriotique!

Telles étaient les idées des meilleurs de la génération nouvelle. Mais ces idées ne trouvaient pas faveur chez les personnes plus âgées. Il y avait beaucoup de routine et de frivolité dédaigneuse dans le monde de la Restauration. Tel qui se croyait indépendant en politique tenait l'esprit fermé à toute audace et gardait la tête farcie de préjugés pseudo-classiques; des libéraux et même des ultras restaient voltairiens dans le sens étroit du mot, impitoyables contre tout ce qui s'écartait de la tradition servile du XVIII$^e$ siècle mal compris. On voyait des affidés de la Congrégation faire alliance avec des matérialistes contre toute nouveauté philosophique. Sous la réaction déterminée par le ministère Villèle, les Jouffroy, les Dubois, les Cousin furent remplacés dans les chaires des collèges de Paris ou à l'École normale par des sensualistes moins odieux au cléricalisme régnant que les spiritualistes de la jeune école. Louis XIV n'avait-il pas donné l'exemple de préférer les athées aux jansénistes? De là, bien des dissidences tournant en querelles dans les salons et dans l'intérieur des familles; bien des résistances de parti pris aggravées par la moquerie et le persiflage. Les jeunes

(1) *Histoire de mes idées*, p. 242-243

enthousiastes souffrirent cruellement de ces coups d'épingle plus redoutables parfois que des coups d'épée : ils durent tout emporter de haute lutte, mais après avoir au début joué forcément ce rôle d'incompris qui laisse parfois des ressouvenirs amers et de profondes cicatrices. Edgar Quinet, comme beaucoup de ses contemporains, éprouva d'abord cette sensation pénible et se sentit isolé même dans les maisons où on l'accueillait en parent et en ami. Toutes ses impressions de ce temps sont déposées dans les deux volumes de sa correspondance avec sa mère. Il ne connut pas les milieux plus ou moins excitants de la *Muse française,* du *Globe,* de la *Rome française*, du *Cénacle.* Il créa son originalité dans la solitude ; elle n'en fut peut-être que plus sûre et plus vivace. Certains hommes ont besoin du contact de leurs semblables pour aiguillonner leur imagination et accroître l'abondance de leurs idées ; d'autres perdraient à ce contact la fraîcheur et l'énergie de leur pensée native. Edgar Quinet nous semble de ce nombre. Sa préparation ne fut pas infertile. Dès 1833, il publiait une fantaisie satirique, *les Tablettes du Juif errant,* qui depuis a été réimprimée à la suite d'*Ahasvérus*. La légende du marcheur fantastique avait hanté de bonne heure les rêves d'Edgar Quinet : elle courut une première fois sous sa plume encore inexpérimentée, encore juvénile, mais aiguisée déjà par l'esprit et par la raison.

Edgar Quinet n'avait que vingt ans quand parut cet opuscule. A vingt-trois ans, il frappait un coup de maître en donnant la traduction des *Idées de Herder sur la philosophie de l'histoire*, complétée deux ans après par un essai sur les œuvres de Herder. La préface de cette traduction révélait un des futurs maîtres du style renouvelé et de la pensée moderne. Une tradition rapporte qu'Augustin Thierry, lisant les *Martyrs* au collège, se promenait à grands pas en répétant le bardit des Franks dans l'inoubliable bataille et s'enivrait longuement de ces phrases rythmées. De même, quel jeune homme épris de poésie n'aurait profit et plaisir à redire ces strophes de prose onduleuse et sonore, comme notre langue, Chateaubriand mis à part, n'en connaissait plus depuis Pascal et Bossuet :

Le jour où la liberté manquerait au monde serait celui où l'histoire s'arrêterait. Poussé par une main invisible, non seulement le genre humain a brisé le sceau de l'univers et tenté une carrière inconnue jusque-là, mais il triomphe de lui-même, il se dérobe à ses propres voies, et, changeant incessamment de formes et d'idées, chaque effort atteste que l'univers l'embarrasse et le gêne. En vain l'Orient qui s'endort sur la foi des symboles croit-il l'avoir enchaîné de tant de mystérieuses entraves : sur le rivage opposé s'élève un peuple enfant qui se fera un jouet des énigmes de l'Orient et les dénouera à son réveil. En vain la personnalité romaine a-t-elle tout absorbé pour tout dévorer; au milieu du silence de l'Empire, est-ce une illusion décevante, un leurre poétique, que ce bruit sorti des forêts du Nord et qui n'est ni le frémissement des feuilles, ni le cri de l'aigle, ni le mugissement des bêtes sauvages?

Ainsi captif dans les bornes du monde, l'Infini s'agite pour en sortir.

Au moment de rééditer cette production de jeunesse, en 1857, Edgar Quinet nous fait cet important aveu : que son introduction, saluée par la parole de Gœthe, est comme l'ébauche de tout son œuvre, renfermant des idées qui n'ont fait que se développer en lui, croyance à la liberté comme au principe de l'histoire, proclamation du règne de la conscience supérieure à la nature aveugle, respect de l'individualité. « Et que servirait de vivre, si l'âge mûr « ne confirmait la jeunesse, si la vieillesse ne confirmait l'âge « mûr ? C'est alors que nous serions un roseau, et le plus misérable de tous. » Heureux et rares les hommes qui peuvent se rendre de semblables témoignages !

Cette publication procura presque simultanément deux amitiés bien différentes au solitaire de la veille : l'une solide et sûre, contractée pour ne finir ici-bas qu'avec la vie d'un des deux compagnons ; l'autre captivante, impérieuse, mais trompeuse, passagère et destinée à ne laisser que le ressentiment d'une désillusion imprévue. L'ami de toujours fut Michelet, l'ami de quelques heures décevantes fut Victor Cousin. Cousin alors destitué, populaire par sa disgrâce, sympathique par son talent de parole et son attitude de novateur, jouissait à la fois de l'estime des connaisseurs et de la popularité bien gagnée. Quinet partagea cet enthousiasme. Il voulut le transmettre à sa mère. L'accueil démonstratif, un peu théâtral, de Cousin le ravit, mais plus encore la foi ardente, la grandeur morale qu'il lui supposait.

En septembre 1830, Quinet, dans la suite de sa correspondance, accuse ce même Cousin d'avoir montré « le plus misérable caractère ». Bientôt il traitera de « commediante » celui qu'il eût suivi jusque dans les prisons, comme Criton auprès de Socrate. La vérité d'appréciation ne résiderait-elle pas entre ces deux opinions extrêmes? Que Victor Cousin ait déçu l'attente de Quinet, en lui découvrant un homme habile au lieu d'un homme austère ; qu'il ait manqué surtout à ses engagements d'amitié, nous ne pouvons en disconvenir. Mais, si peu d'attrait que puisse inspirer Cousin par certains incidents de sa vie privée ou publique, on ne saurait non plus méconnaître sans injustice les premiers services rendus par un tel orateur au libéralisme renaissant, l'impulsion que ses cours et ses recherches imprimèrent aux études philosophiques, la préférence qu'il accorda toujours à la politique de M. Thiers sur le système gouvernemental du Centre droit, enfin, dans ses ouvrages d'histoire biographique, une assez vibrante intonation de patriotisme. On ne peut surtout éluder les apologies que lui ont dédiées d'illustres disciples : un Bersot, un Paul Janet, pour ne citer que ceux dont les plus difficiles ne suspecteraient pas l'attachement aux institutions libérales. L'éclectisme en philosophie a fait son temps comme toutes les doctrines transitoires ; il serait inique de lui dénier son efficacité relative et sa saison de grandeur.

Tout en stipulant ces réserves, il ne nous coûte pas de reconnaître, en même temps que la distinction intellectuelle de Victor Cousin, son infériorité morale sur l'idéal que s'était formé Edgar Quinet, idéal de chef d'école et de penseur souverain. C'est qu'Edgar Quinet appartenait à une autre race malheureusement très restreinte, à l'élite de ceux qui tiennent leur vie en harmonie avec leurs principes. Si l'indulgence n'était un devoir même pour la désillusion, de tels hommes auraient seuls le droit d'être sévères ; car ils sont les meilleurs de la famille humaine. A toutes les époques de l'histoire, l'identité de l'acte avec la parole, la conformité de l'âme avec l'esprit, est le signe le plus rayonnant de la noblesse morale ; c'est à cette lumière que la postérité reconnaît et désigne les étoiles de première grandeur.

## III

Deux voyages, qui suivirent la première publication d'Edgar Quinet, devaient exercer la plus active influence sur sa destinée. En 1828, passionné pour la cause de l'indépendance grecque qui avait suscité la croisade des poètes, il obtint d'être adjoint à la commission déléguée par l'Institut dans le Péloponèse. Il partit le 10 février 1829, avec ce zèle d'antiquité qu'avaient excité ses lectures d'adolescent. Quoique plutôt nourri du génie latin comme tous les hommes de sa génération, il était déjà saisi par cette nostalgie de la divine Hellade qu'éprouvent tous les artistes dignes de ce nom. Qu'était-ce donc quand la Grèce moderne asservie, foulée, écrasée, se débattait contre les barbares et s'armait non pas seulement de balles et de flèches, mais de traditions et de réminiscences sacrées ! L'art et l'héroïsme du passé combattaient encore pour cette terre sainte. Quinet fut l'un de ces volontaires dont Byron avait été le devancier. Il arrivait au lendemain des luttes acharnées, mais il n'en affrontait pas moins les plus sérieux dangers, ayant à traverser les villes encore occupées par les Turcs, défiant la peste et la maladie, toujours avec le visage souriant et l'intrépidité du cœur. Il en rapporta la *Grèce moderne*, qui parut en 1830 et lui valut de glorieux suffrages, entre autres ceux de Villemain, toujours bienveillant et juste envers lui, et de Victor Hugo qui plaçait ce livre au-dessus de l'*Itinéraire*. C'est qu'en effet ce livre, plein de verve pittoresque et d'éloquente sympathie, est toujours jeune pour ceux qui aiment encore, autant que les philhellènes de 1827, ce petit peuple héritier de si grands souvenirs. De plus, ainsi que dans les belles pages sur les théories de Herder, le poète de la prose se décèle à tout moment : c'est la Grèce renaissante assimilée à une fleur du matin éclose dans la nuit ; c'est le contraste des légendes nombreuses et de la brève destinée de la Messénie comparée au mont Ithome « large et verdissant à sa base, tronqué et dépouillé à son sommet »; ce sont les chants du Klephte « nus et fauves autant que les crêtes d'où l'on entend glapir l'épervier ».

C'est par ces étincelantes images que se traduisait une vision rapide et nette de la Grèce. En face de la moderne délivrée, Quinet franchissait les âges classiques et, avant nos trois grands poètes hellènes, Laprade, Banville et Leconte de Lisle, retrouvait les temps primitifs. Cette initiation du voyageur se fera désormais sentir dans tous les écrits d'Edgar Quinet et plus tard dans son enseignement, rattachés à l'Hellade par un enchaînement radieux d'allusions et de métaphores.

Comment Quinet avait-il supporté si allègrement les fatigues du voyage et les périls que sa modestie dissimule? Il faut remonter à l'année précédente pour s'expliquer complètement ce courage presque insoucieux. Le traducteur de Herder avait voulu visiter l'Allemagne. On lui conseilla le séjour de la ville universitaire de Heidelberg, dans la riante vallée du Neckar. Là, le voyageur, par l'intermédiaire du mythologue Creutzer, reçut l'hospitalité dans une famille qui vivait de la vie studieuse et patriarcale que l'on menait alors au pays rhénan. Le chef de cette famille, M. Moré, ancien pasteur, devenu notaire de village, était un homme instruit, austère, unissant à la simplicité de son pays un cœur tout français. Il avait été l'hôte de Desaix et de nos généraux républicains; il avait partagé l'enthousiasme d'Adam Lux et de Forster pour notre Révolution. Quinet le trouva au milieu de sa famille, groupe charmant de neuf filles qui en ce moment exécutait un oratorio de Haendel, *Samson*, avec le recueillement le plus correct. Dans ce groupe se détachait une jeune fille d'une beauté régulière et délicieuse, dont les allures révélaient la douceur de l'âme et l'élévation du caractère. C'était Minna Moré, qu'Edgar Quinet, à partir de la première heure, aima d'un amour profond, préludant au mariage par de longues fiançailles. Il emporta donc en Grèce cette image, inséparable désormais du souvenir de sa mère. Quelques-unes de ses lettres à sa fiancée ont été recueillies dans sa correspondance. Rien de romanesque, rien d'emphatique. Elles trahissent d'une manière remarquable la sincérité du sentiment, l'intensité de la tendresse.

Cette union à longue échéance souleva bien quelques objec-

tions dans l'esprit si net de la mère d'Edgar Quinet; mais ces objections tombèrent devant l'évidence de l'amour et la certitude des affinités morales. Au reste, ces fiançailles de plusieurs années, ce mariage avec une Allemande, permirent au jeune érudit d'habiter fréquemment l'Allemagne et de surprendre tous les secrets du génie et du caractère germaniques. La plupart de ses écrits ont bénéficié de cette prise de possession. La France en aurait pu tirer avantage; mais aucun des avertissements que, dans son intérêt, Quinet multiplia, ne fut écouté par notre nation trop confiante et trop légère. De 1831 à 1842, il ne cessa d'apprendre l'Allemagne à la France. Ses articles publiés dans le *National* et dans la *Revue des Deux Mondes*, réunis depuis en corps de volume (1), ont enseigné tout ce que nos concitoyens s'obstinaient à ignorer, tout ce qu'ont méconnu sciemment les auteurs de la guerre de 1870. On se figurait chez nous l'Allemagne perdue dans le rêve et le piétisme. En 1831, Edgar Quinet nous montre déjà cette Allemagne avide de nous arracher l'Alsace et la Lorraine, aspirant à l'unité sous l'hégémonie de la Prusse. Il nous prouve, en retraçant les vicissitudes des écoles philosophiques et littéraires, que tout conspire dans ce pays d'apparence si débonnaire à une éducation d'envie et de haine, à une gymnastique de représailles contre la France. Plus les partis se disaient avancés, plus ils étaient hostiles à notre pays : « Le démagogue allemand resté pur, et qui n'a point forfait à ses principes, doit haine et mort à la France. Du moins, cet Annibal l'a juré en classe, sur l'autel d'Hamilcar. En conséquence, il prêche sa croisade contre ce peuple de mécréants. » Les Allemands s'y étaient pris de longue date pour élaborer leur acharnement de 1870. Croirait-on que, dans un voyage sur le Rhin, Edgar Quinet, rencontrant un érudit allemand relativement modéré et lui demandant à quel but tendait l'Allemagne, obtint cette réponse débitée de sang-froid : « Nous voulons revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis le Débonnaire ! » Il nous avertit encore, avec Henri Heine, que chez nos voisins le gallophobe furibond était un type plus fréquent que chez nous

(1) Allemagne-Italie. — Mélanges, t. VI des Œuvres complètes.

l'inoffensif chauvin. En un mot, il remplit le rôle de prophète, rôle ingrat et stérile entre tous. Quand a-t-on daigné croire aux avertissements fatidiques d'Edgar Quinet? A aucun moment, pas même au lendemain de Sadowa. La France aveuglée n'a lu ni compris ces pages sibyllines, révélatrices d'un sombre avenir, qu'aux lueurs des incendies de Bazeilles, aux feux des bivouacs allemands campés sur le sol natal. Penseurs, aurez-vous toujours le sort de la prophétesse d'Ilion, qui put mesurer la profondeur d'incrédulité de ses concitoyens à l'immensité de leur désastre!

## IV

La Révolution de 1830 surprit Quinet à Grunstadt, près de sa fiancée. Rien n'égala son émotion quand, tout le long de la route, il vit sur les bords du Rhin ce symbole de notre vie nationale, qu'il appelle « le divin drapeau tricolore ». Il écrit à sa mère qu'il ne se consolera jamais de n'avoir pas « marché avec les faubourgs ». Sa première pensée fut pour un conventionnel, vieil ami de sa famille, témoin de son enfance, exilé par les Bourbons, et dont il espérait le prompt retour, Baudot, dont les *Mémoires* inédits ont comme servi de fondement à la *Révolution* d'Edgar Quinet. Mais que de déceptions pour l'homme et le patriote! Au lendemain de 1830, les doctrinaires prirent le pouvoir et, comme il arrive trop souvent, les militants de la veille furent écartés au profit des transfuges du régime déchu. Malgré l'appui de Villemain, Quinet attendit pendant huit ans la chaire d'enseignement supérieur qui lui était promise et due. Pendant ces huit années il fit deux parts de sa vie : l'une vouée à l'action, c'est-à-dire à la polémique, sinon républicaine, au moins démocratique et patriotique; l'autre consacrée aux recherches studieuses, aux écrits d'imagination, à la pensée et au rêve. Le premier il retrouve les épopées inédites du XII[e] siècle, découverte dont tous ont tiré parti, dont personne ne lui a fait honneur. L'érudition officielle, aussi dédaigneuse du moyen âge qu'elle en a été engouée et fanatique par la suite, lui suscita

mille dégoûts. Fauriel qui devait se rallier à ses idées, Génin qui devait les mettre en œuvre, Raynouard, en première ligne, lui firent une opposition véhémente. Il eut pour défenseurs Michelet, Charles Magnin, Jules Janin son camarade de collège, Lamennais, qui ne le connaissait pas encore et qui publia de lui-même son *Rapport au ministre* dans le journal *l'Avenir*. Ce rapport établit des données aujourd'hui vérifiées : l'origine celtique des poèmes de la Table ronde, l'antériorité des chansons de geste sur les versions en prose, le privilège épique de la langue d'oïl. Peut-être, comme tous les novateurs, Quinet s'exagère-t-il l'éclat et le pittoresque de ces épopées qui, recommandables par l'invention et surtout par l'ascendant sur les littératures européennes, sont dénuées de couleur et de ce qu'on appelle *l'éclat*. Ébauches au point de vue du goût et de l'art, elles n'en restent pas moins de précieux documents pour l'histoire littéraire. C'est dire que l'initiative de Quinet mérite d'être glorifiée.

Nous avons rapporté à cette partie de sa vie ses nombreuses études sur l'Allemagne. Elles furent réunies, en 1836, dans un seul volume à ses impressions de voyage en Italie. Ces chapitres annonçaient des travaux plus étendus sur cette Italie, alors si opprimée, à laquelle tous les libéraux croyaient payer une dette en hâtant de leurs vœux son retour à l'indépendance. Quinet ne fut pas le moins épris de cette cause. C'est encore pendant cette période qu'ont été composés plusieurs essais rattachés, sous le titre de *Mélanges,* au tome IV des Œuvres complètes : l'un sur l'*Avenir de la religion,* qui semble la préface des grands ouvrages qui suivront ; l'autre sur les *Arts de la Renaissance ;* un troisième sur le *Champ de bataille d'Arcole ;* un quatrième sur le *Champ de bataille de Waterloo*. Cette dernière notice est trop empreinte, à notre gré, de cet esprit de démocratie napoléonienne qui se justifie moins après 1830 que sous la Restauration. Quinet y fait trop bon marché des institutions libres : il accepte le Consulat sans restriction. Il est vrai que la plupart des républicains ne tenaient pas un autre langage, depuis Carrel jusqu'aux accusés du procès d'Avril. Le *National,* la *Tribune,* les feuilles lyonnaises faisaient à l'envi de Napoléon un messie armé de la Révolution,

un agent providentiel des principes de 89 ; le retour triomphal des cendres de l'Empereur ne rencontra dans les Chambres que de rares contradicteurs, parmi lesquels Lamartine, prophète en cette occasion. Quinet partagea cet entraînement de bonapartisme républicain qui, chez des hommes comme lui, tenait aux complaisances de l'illusion, mais qui, chez les politiciens proprement dits, ne peut être considéré que comme un expédient d'opposition d'une moralité très douteuse.

Voilà pourquoi nous n'insisterons pas sur l'une des trois œuvres d'imagination qui marquent cette phase de la vie d'Edgar Quinet, le poème de *Napoléon,* où la fatale légende supprime la vérité historique située entre le dithyrambe et le pamphlet. *Napoléon,* comme *Prométhée,* comme plus tard les *Esclaves,* est écrit en vers. Quinet est un si grand poète dans sa prose qu'on peut, sans lui faire tort, émettre quelques restrictions sur l'excellence de ses alexandrins. Son imagination était trop jaillissante pour qu'il pût se soumettre à la précision du détail, à la symétrie du rythme, qu'observent dans leurs plus grandes audaces les Pindare et les Victor Hugo. A tout moment, la pensée déborde l'expression. Ses images multipliées ne sont pas harmonieusement suivies, rigoureusement opposées comme chez les meilleurs poètes de notre époque. De là, beaucoup de métaphores incohérentes et de phrases obscures. Le *Siège de Constantine,* le *Combat du poète*, une ode à Lamartine, qui figurent dans les *Mélanges,* sont par moments d'une lecture malaisée. Et pourtant le génie d'Edgar Quinet est si naturellement poétique, si riche son imagination, sa pensée si élevée et si noble, sa sensibilité si vive et si frémissante, que les beaux vers s'élancent en grand nombre. Mais il serait difficile de détacher beaucoup de pages soutenues d'une facture égale, d'une prosodie résistante. C'est le défaut général du *Prométhée,* des *Esclaves,* publiés longtemps après, et surtout du *Napoléon.* Ce défaut ne doit pas, du reste, rendre insensible aux beautés éparses. Le mythe éternel de Prométhée, qui depuis a tenté des poètes de talent, MM. Louis Ménard, Édouard Grenier, Gustave Vinot, Charles Grandmougin, a été compris par Edgar Quinet comme

l'avait entendu Tertullien. Pour le poète moderne comme pour les Pères de l'Église, Prométhée est le précurseur du Christ. Quinet s'engage bien avant dans le dogme chrétien en donnant pour libérateur au martyr du Caucase les archanges Raphaël et Michel. Dans la préface, il proteste contre l'accusation d'impiété : « Si c'est être religieux », dit-il, « de reconnaître en chaque chose « la présence de l'infini ; si c'est être croyant de garder le culte « des morts et la foi dans l'éternelle résurrection ; si c'est être « ami de Dieu de le chercher, de l'appeler, de le reconnaître « sous chaque forme du monde visible et invisible, alors celui « qui écrit ces lignes est tout le contraire de l'impie. » L'homme qui a dicté cette profession de foi, plus chrétienne encore que spiritualiste, est assurément plus voisin de Channing, de Coquerel, même d'Arnaud de l'Ariège et de Frédéric Morin, que des matérialistes ou des positivistes d'aujourd'hui.

Aux beaux vers inégaux de *Napoléon* et de *Prométhée,* nous préférons de beaucoup la merveilleuse prose poétique d'*Ahasvérus*. Pour nous, ce poème dialogué n'a pas vieilli. Les beautés en sont aussi neuves, aussi fraîches qu'elles pouvaient le paraître aux contemporains. La donnée mystique plairait moins de nos jours. Pour se mettre dans l'esprit du poème, il faut, dès le début, suivre l'auteur dans un Paradis qui ne serait pas désavoué par Dante, écouter les dialogues des anges et des saints, assister au déluge, à la salutation des rois mages, aux stations du Calvaire, admettre la légende du Juif errant. Mais que l'imagination, même à défaut de la foi, concède au poète la mise en œuvre de ces traditions canoniques ou apocryphes, et l'on découvrira sans peine des splendeurs qui, selon nous, dépassent les morceaux les plus vantés du *Faust* de Gœthe. Le chœur des sphinx, les villes qui se répondent en échangeant le secret de leur grandeur et de leur décadence, le contraste du vieux monde avec un monde nouveau dans les chants alternés des rois mages et des bergers, nous offrent d'admirables inventions traduites dans une prose musicale et peinte qui réjouit les sens des plus grands poètes. Une citation pourra tout au moins en donner quelque idée :

LES ROIS MAGES

Dans notre pays le soleil se lève comme un roi mage qui monte à sa tour; le dattier fleurit et le citronnier aussi; la gomme croît sur les arbres, l'encens sur les branches. Là la cigogne fait son nid sur le toit qu'elle aime le mieux; le sable est d'or, l'ombre sent la myrrhe; au fond des citernes le ciel pur se désaltère en s'y mirant tout le jour. Venez dans nos royaumes; la mer qui les touche vous apportera des perles sur la rive, et vous caresserez, quand vous voudrez, sa verte chevelure sans la mettre en colère.

CHŒUR DES BERGERS

Dans notre pays le soleil se couche comme un fantôme fatigué qui a gagné sa journée; le pin y verdit sur le mont, le bouleau dans la forêt; là le nuage est noir, la bise murmure, la feuille morte sanglote à notre seuil, et puis la chaumine soupire, la grotte pleure, l'Océan mène paître dans l'orage ses troupeaux démuselés; vous aurez faim, vous aurez soif, et il n'y a rien auprès de vous que nos chiens pour vous garder.

LE CHRIST

J'aime mieux que le pays des rois le pays où la chaumine soupire, où la grotte pleure, où la feuille sanglote (1).

Après la rencontre sur le chemin du Calvaire, l'Ahasvérus du poète commence son odyssée fantastique. Rien n'est éclatant d'une beauté vraiment homérique comme les adieux que lui fait son père, ignorant de la faute et par conséquent de l'arrêt qui pèse sur le voyageur éternel. Pas un épisode du reste qui ne soit étrangement poétique, jusqu'à la troisième journée où se produit la péripétie qui forme le nœud du poème. Comme de Vigny dans *Eloa,* comme plus tard Soumet dans sa *Divine Épopée,* Quinet a créé le type d'un ange déchu par pitié pour les maux d'un mortel. C'est l'ange Rachel qui, pour avoir un moment oublié les souffrances du Christ à la vue d'Ahasvérus condamné, a été réduit à la condition féminine et voué à la compagnie de la vieille Mob, c'est-à-dire de la Mort. Mais que cet ange est plus sympathique sous les traits d'une femme victime de sa compassion! Combien surtout, dans ce *Faust* français, cette Rachel est-elle supérieure à la Marguerite de Gœthe plus insignifiante encore que naïve! A partir de ces épisodes, les beautés ne discontinuent pas : l'amour passionné d'Ahasvérus

(1) Pages 117-118.

pour Rachel, la tendresse ardente et communicative de la vierge angélique la fin des âges magnifiquement déroulée, tout nous donne, tout nous suggère l'impression de la grandeur épique telle que notre temps la peut concevoir. Aucune œuvre aussi puissante n'avait encore été construite et, pour qu'*Ahasvérus* fût surpassé, il a fallu que Victor Hugo produisît ses *Burgraves* et sa *Légende des siècles*. Mais, après ces chefs-d'œuvre complets, au-dessous de ces enfantements gigantesques du moderne Eschyle, si l'on nous demandait quelle est en seconde ligne la plus vaste conception du siècle dans le genre épique, nous irions droit à l'*Ahasvérus* de Quinet, malgré notre estime pour le *Dernier Homme* de Granville, la *Penhycrisiade* de Lemercier, *la Chute d'un ange* de Lamartine et surtout la *Divine Épopée* de Soumet, si admirable et si oubliée. Qu'on nous permette un regret à l'endroit de ces œuvres inégales, mais encore grandioses. Comme nos pères, ces affronteurs d'épopée, étaient de tout autres chercheurs de Pégase que nos timides contemporains, si rétrécis dans leurs développements, si parcimonieux de souffle et d'inspiration! Quant à la fièvre d'amour qui circule dans cet ouvrage, ne nous en étonnons pas. Quinet y avait mis toute sa longue tendresse pour la fiancée qui, un an après, devint sa femme; Rachel était la transfiguration poétique de Minna Moré.

## V

A partir de 1839, une existence nouvelle va s'ouvrir pour Edgar Quinet, la vie militante de l'enseignement supérieur. Jusque-là, il avait été plutôt un littérateur; mais une large érudition débordait de ses compositions les plus romanesques. La traduction de Herder, le *Voyage en Grèce,* le *Rapport sur les épopées inédites*, étaient les garants d'une aptitude au grand professorat confirmée par une publication récente, une rapide et brillante *Histoire de la poésie épique,* trop peu familière à nos jeunes étudiants et trop connue en revanche de plagiaires qui ont fait leur fortune scientifique en s'appropriant les idées contenues

dans cet ouvrage bref et substantiel. En réalité, nul n'était mieux préparé qu'Edgar Quinet aux fonctions qu'il allait remplir, lorsqu'à la fin de 1838 le ministre d'alors, M. de Salvandy, le nomma professeur des littératures étrangères à la Faculté des lettres de Lyon. Le 10 août 1839, Quinet prenait possession de sa chaire par un discours sur l'*Unité morale des peuples modernes*. Ses cours de Lyon devaient former le beau livre sur le *Génie des religions*. Ce livre résume éloquemment des idées que nous connaissons déjà. Animé de sympathie pour la pensée religieuse, pour ses diverses évolutions à travers les âges, Quinet cherche à démêler leur concordance avec les progrès de l'esprit humain. L'idée d'ensemble nous paraît élevée et impartiale : dans le détail, on dirait une encyclopédie de faits et d'aperçus. Les titres seuls des chapitres indiquent et le nombre et l'importance des questions traitées. C'est le *Discours sur l'Histoire universelle*, refait avec une érudition plus ample, un génie plus compréhensif et une éloquence non moins inspirée. C'est le Bossuet du XIXe siècle parlant d'aussi haut à la jeunesse française, qu'il convient d'instruire, tout comme le Dauphin d'autrefois, et qu'il sera toujours opportun d'enlever sur les sommets de l'histoire au-dessus des réalités vulgaires, au-dessus de l'existence au jour le jour, prosaïque et mesquine comme la Nécessité.

On comprend qu'un tel cours attirât, soulevât, transportât un auditoire enthousiaste. Deux ans plus tard, Quinet devait trouver à Paris le même succès, décuplé par le retentissement d'un milieu plus vibrant et plus vivant encore. Villemain, en rentrant au ministère, avait créé pour lui le cours des littératures du Midi au Collège de France. L'enseignement de Quinet fait partie de notre histoire contemporaine. Il y mit la passion de l'heure présente, la polémique d'actualité, non sans quelque outrance si l'on en croit ses adversaires et même des contradicteurs d'esprit moyen et tempéré. Nous n'avons pas à plaider pour un homme aussi sincère ; mais il faut reconnaître qu'ayant à traiter des littératures méridionales et devant, comme tout professeur du haut enseignement, confronter la société avec l'art, il rencontrait forcément les Jésuites et l'Ultramontanisme sur sa route dans la décadence de l'Espagne et de l'Italie. Il les

a jugés comme le faisait alors toute la France de 1830, depuis M. Victor de Broglie et M. Thiers, jusqu'à la gauche radicale. Il a exercé le droit de libre contradiction et d'appréciation historique. La suite des temps a-t-elle donné raison ou tort à ses jugements, à ses prévisions? Les trente dernières années nous répondent. L'évanouissement définitif ou passager, mais en ce moment incontestable, du gallicanisme et de l'école catholique libérale s'est chargé de justifier les horoscopes d'Edgar Quinet. Le jour où les Maret, les Darboy, les Gratry, l'évêque d'Orléans lui-même, ont été les vaincus et M. Louis Veuillot le triomphateur, a donné sa conclusion logique et son dénouement au cours prophétique d'Edgar Quinet.

C'est de ce cours si réclamé, si fêté par la jeunesse, que sont sortis ces deux beaux livres : *le Christianisme et la Révolution française*, *les Révolutions d'Italie,* le dernier terminé, puis rédigé seulement après la fermeture du cours. Car ce cours fut fermé sous l'action des polémiques ultramontaines. Vaine satisfaction accordée par un gouvernement plus libéral d'ordinaire à ses implacables ennemis ! Ceux mêmes auxquels il sacrifiait la liberté du professeur devaient être les premiers à battre des mains à l'écroulement de la monarchie de Juillet. Quoi qu'il en soit, Quinet, loin de se décourager, consacra ses loisirs forcés à l'achèvement des *Révolutions d'Italie ;* il avait donné précédemment une saison de vacances à une excursion en Espagne, dont il nous a conservé le récit. Ce n'est pas un de ses meilleurs livres; mais partout chez Quinet reparaissent les qualités maîtresses, la raison clairvoyante et le large enthousiasme. C'est cet enthousiasme qui a été le plus combattu, le plus persécuté dans les cours du Collège de France. A nos yeux, Quinet n'a pas de plus beau titre pour assurer sa gloire de professeur.

En effet, si nous estimons qu'en principe toute ingérence exorbitante dans les controverses du moment doit être exclue d'un enseignement élevé, surtout quand on représente un ordre d'idées triomphantes, faut-il, en vertu de ce scrupule, tomber dans l'excès opposé, faire disparaître l'enthousiasme de l'enseignement? Nous ne croyons pas que les investigations savantes,

dont il sied avant tout d'exposer les résultats, doivent, de parti pris, comprimer les cris intermittents du cœur, étouffer les soudains élans de l'âme. Non! l'autorité morale et l'appel à la conscience seront toujours compatibles avec les développements et la dignité de la science. Quinet, Michelet, avant eux les maîtres illustres de la Restauration, après eux quelques contemporains fidèles à la méthode persuasive, ont bien su réaliser l'accord de l'érudition indispensable et de la direction des âmes. Doit-on, comme on le prêchait il y a quelques années, renoncer à cette partie sacrée de la mission du professeur? on y perdrait la maîtrise de la jeunesse française, abandonnée au scepticisme et à l'indifférence, sinon livrée aux influences hostiles. Combien nous semble préférable la tradition de nos devanciers, ne séparant pas l'inspiration de la recherche, et la conscience de la science! Nos Facultés ne sont pas seulement des laboratoires de larges études; elles doivent encore, comme après Iéna les Universités allemandes, être l'école des hauts sentiments et du patriotisme traditionnel. Il est temps que, selon l'expression de Michelet, de nouveau « la flamme morale tombe sur la foule ardente ».

## VI

Edgar Quinet devait remonter dans sa chaire après la révolution de Février. Ce ne fut que pour quelques mois. La vie politique le prit à la littérature et à l'enseignement, et il y transporta ses nobles habitudes de pensée et d'action. Il y déploya, dès les premiers jours, cette prescience des évènements qu'ont plus d'une fois manifestée les poètes d'ordre éminent et l'élite des hommes d'étude. Comment, en effet, ces esprits, dont l'intuition est le privilège quotidien, dont la connaissance du passé constitue l'aliment continuel, ne verraient-ils pas plus loin dans l'avenir que des parvenus de la politique, législateurs improvisés, trop souvent étrangers à toute vue générale et ignorants des leçons de l'histoire? En réclamant les élections immédiates au lendemain de la révolution, en démasquant, dès le début, le péril d'une expédition dans les États romains, en prouvant le sort de la République inséparable de l'éducation du suf-

frage universel, Edgar Quinet se montra clairvoyant là où ne cessèrent d'être aveugles tous ces hommes qui passent leur temps à se rire des théoriciens et des rêveurs. De même, après avoir prévu l'orage, il resta des plus fermes et des plus courageux quand la tempête eut éclaté. Il fut de ceux qui purent dire, avec le poète latin : « Tout était soumis, sauf l'âme irréconciliable de Caton. »

A Bruxelles, à Veytaux, pendant la proscription suivie de l'exil volontaire, nous le voyons remplir son devoir de citoyen et de penseur en protestant, par tous ses écrits, contre la brutalité du fait triomphant. Pas un de ses livres qui n'inflige une réplique au césarisme victorieux. Après les *Révolutions d'Italie*, publiées en 1852, paraissent les *Esclaves*, avec cette dédicace : *Exsulibus exsul.* Ce poème dialogué, qui met en scène Spartacus et ses compagnons, réclamait contre l'abaissement des multitudes, promptes à perdre l'héritage civique des aïeux pour un peu plus de pain et beaucoup de spectacles. *Marnix de Sainte-Aldegonde, histoire de la république des provinces unies*, apprenait aux républicains trop facilement abusés le secret d'échapper aux pièges de leurs ennemis. [Les *Roumains* revendiquaient la justice en faveur d'une nationalité alors méconnue. Une étude, imprimée dans la *Revue des Deux Mondes* (1855), produisait une révolution dans la critique historique. Au fatalisme hégélien, qui faisait le fond de presque tous les récits accrédités, et qui voulait expliquer le mal comme le bien par un enchaînement géométrique, Quinet substituait hautement une théorie de l'histoire, fondée sur la conscience et l'idée du Droit applicable à notre pays comme à toute autre nation, mais surtout à notre pays. Il dénonçait cette tactique d'historiens complaisants qui, depuis 1812, avaient conspiré sans cesse à réhabiliter les plus tristes souvenirs du moyen âge ou de l'ancien régime. Lui, Quinet, n'admettait pas que l'arbitraire et l'absolutisme eussent travaillé au profit de la Révolution française : il établissait, au contraire, que cet écrasement de toutes les résistances, ce nivellement continu, ces habitudes de servilité, avaient rendu la nation incapable de supporter sans

vertige et sans chute la nouveauté de son émancipation. Il prononçait en concluant ces paroles décisives :

Choisissez parmi les despotes les plus intelligents et les plus populaires, joignez les Tibère aux Tibère, les Louis XI aux Louis XI, les tsars aux tsars; que tous à l'envi dépriment les grands, caressent les serfs, coudoient les bourgeois, nivellent la propriété; je dis que de cette poussière ne sortira jamais le miracle spontané d'un monde libre (1).

Ces vues si judicieuses étaient comme les prémisses de cette *Révolution* qui vint, vers la fin du second Empire, réveiller l'esprit public et troubler à propos les opinions toutes faites, les préjugés démocratiques non moins dangereux que les sophismes réactionnaires. L'école jacobine, qui prédominait sous Louis-Philippe dans le parti républicain encore peu nombreux, avait fait prévaloir la légende d'un groupe et d'un homme sur l'effort collectif des grandes assemblées et de la nation tout entière. Girondins, Dantonistes, Montagnards indépendants, étaient systématiquement sacrifiés à l'apothéose de Robespierre. On se réjouissait encore dans les sociétés secrètes de la chute des Girondins, de la ruine de Danton, comme si toutes ces immolations de patriotes n'avaient pas laissé la France à la merci du premier général aventureux. Byzantins de la Terreur, nos aînés ne savaient pas reconnaître combien leur métaphysique de guillotine était infirmée par le dénouement du 18 brumaire. Michelet, dans son *Histoire de la Révolution*, avait sur tous ces points rétabli la vérité, remis les Girondins et Danton dans leur lustre, démontré l'unanimité de la Montagne contre la dictature des Triumvirs; mais sa passion chaleureuse faisait contester l'excellence de ses idées. Louis Blanc avait professé l'inutilité barbare de la Terreur et flétri son double caractère d'ancien régime et d'inquisition. Mais Louis Blanc perpétuait et préconisait la légende maximilienne. Quinet, avec une éloquente raison, une logique serrée, vint détruire la tradition mensongère et funeste, éclose dans les conciliabules et contredite par tous les témoignages des hommes de la Convention ; au fanatisme pour ce rhéteur autoritaire que Bonaparte glorifiait encore à Sainte-

(1) Tome III, p. 420.

Hélène, il fit succéder le culte réfléchi de la Révolution prise dans ses actes irréprochables et ses principes immortels. Il a remplacé l'histoire robespierriste par l'histoire républicaine. Cette initiative courageuse souleva des récriminations amères et violentes dans les rangs du parti démocratique. Mais les idées de Quinet sont acceptées maintenant, et nul ne songe plus à renfermer la vie de la Révolution dans un club et dans un homme. L'histoire a quitté le lit de Procuste et poursuit sa marche librement.

Nous n'hésitons pas à proclamer l'ouvrage de Quinet le plus beau livre de philosophie historique produit par le XIXe siècle. Les idées y sont d'un penseur sans égal, le style d'un grand écrivain mûri par l'âge et les épreuves, ayant dépouillé l'exubérance de l'imagination et frappant ses pensées comme des médailles à l'empreinte de la concision antique. C'est Thucydide, c'est Tacite, c'est Montesquieu, avec l'envergure plus large de l'esprit moderne. Une page que nous détacherons fera comprendre l'esprit du livre et résumera sa beauté morale :

La démocratie n'a pas aujourd'hui la force pour elle. Que lui reste-t-il ? l'idée du droit. C'est donc au Droit qu'il faut qu'elle s'attache avec inflexibilité pour en ôter la rouille sanglante que les temps y ont déposée. C'est le Droit qu'il lui appartient de découvrir, d'exhumer, de séparer de tout alliage, de faire resplendir dans l'histoire, dans la morale, dans le passé, dans le présent. Il faut qu'elle offre au monde l'image du Droit la plus pure, la plus humaine, l'idéal le plus accompli qui ait brillé jusqu'ici aux yeux des hommes. Là est son espoir, là est sa raison d'être; sinon elle légitime toutes ses défaites. Qui ne voit pas cela est bien aveugle (1).

Méditons ces instructives paroles. Elles contiennent la solution des problèmes de l'avenir. C'est à nos contemporains, et plus encore à nos successeurs, d'élever et de maintenir la République à la hauteur de cet idéal.

Durant ces fécondes années d'exil, Quinet déploya une activité d'esprit vraiment admirable. Aux ouvrages que nous avons énoncés, se joint une *Histoire de la campagne de* 1815 mêlant les impressions du patriote aux jugements du politique, et une nou-

(1) Tome I : *Critique de la Révolution ;* p. 51-52.

velle épopée en prose, sœur d'*Ahasvérus : Martin l'enchanteur.*
Aux traditions celtiques d'où sont issus les *Romans de la Table ronde*, Quinet avait demandé le thème, les principaux personnages de son œuvre, mais il avait tout transfiguré par la puissance de l'esprit moderne appliquée aux conceptions du passé. Il a surtout grandi les types de Merlin et de Viviane.

Quinet a promené Merlin comme Ahasvérus à travers tous les siècles et toutes les civilisations ; il en a fait partout l'athlète infatigable du Droit, le lutteur éternel de la Vérité, le prophète errant de la Justice. Il nous le montre révélant à Jacques Bonhomme la mission de la France, rapprochant les armées, réconciliant le riche et le pauvre, éteignant les bûchers, délivrant les victimes, puis lui-même proscrit, traversant les longs exils et la plus longue encore ingratitude des hommes, mais ne désespérant jamais, jamais ne fléchissant, portant et proclamant partout l'horreur du sophisme, la passion de la tolérance, la foi dans la résurrection des peuples au tombeau, contraint de descendre dans la solitude ténébreuse, mais dans ces abîmes même inaccessible au découragement, et attestant dans l'oublieuse nuit la victoire future de la lumière. Il émerge enfin des noires profondeurs ; avec lui, les peuples, les héros sortent du sommeil et du sépulcre : la Justice domine sur la terre et, selon le mot de Mirabeau, le Droit devient le souverain du monde. Combien cette nouvelle Table ronde, ce nouveau Saint-Graal, nous semblent plus poétiques et plus humains que les mythes et les légendes du passé !

Dernières affections rajeunies, nous reconnaissons Edgar Quinet dans le personnage de Merlin l'enchanteur. De même, la Viviane transformée dans ce poème n'est pas pour nous une inconnue. Si, dans le vieux roman de la table ronde, Viviane apparaît comme une perfide enchanteresse, l'héroïne du maître contemporain est tout autrement représentée. Elle ne rêve pas pour Merlin un bonheur égoïste et stérile, elle ne veut point l'enchaîner dans un cercle de délices. Ce n'est plus la charmeresse des heures joyeuses, la dame frivole des cours d'amour,

l'idole capricieuse des tournois. Cette Viviane nouvelle sera l'amie des heures tristes, l'alliée des heures vaillantes, la femme du XIXe siècle, telle qu'Edgar Quinet l'a vue et dépeinte d'après un modèle qu'il avait sous les yeux. Cette enchanteresse du moderne Merlin, c'était la seconde femme d'Edgar Quinet, cœur vibrant, âme d'élite, intelligence supérieure, qui n'a pas été seulement la compagne, mais l'inspiratrice du travailleur, du penseur, du poète. Faite comme la Portia de Shakspeare pour s'associer à la destinée d'un lutteur et d'un proscrit, Mme Edgar Quinet, douée par elle-même d'un rare talent d'écrivain, a par son influence élevé le génie déjà si haut de son illustre mari. Auprès d'elle, Edgar Quinet s'est renouvelé en composant ses œuvres les plus pures et les plus sereines. Il lui a dû l'allégement de ses déceptions civiques, l'affermissement dans sa foi, la continuité de l'invincible espérance. Elle a été vraiment la *moitié* d'Edgar Quinet, et elle restera inséparable de son compagnon sublime dans la mémoire des âmes éprises de grandeur et de dévouement,

## VII

On sait comment Edgar Quinet revint en France. Cette dernière partie de son existence ne fut pas la moins remplie d'actes et d'œuvres. Partageant toutes les misères et tous les périls de *Paris assiégé*, le grand citoyen ne cessa d'offrir à son pays les conseils de son expérience et l'exemple de sa fermeté stoïque. Peut-être encore fit-il office de voyant. Nous avons entendu des hommes du métier louer sans restrictions le plan de campagne proposé par Edgar Quinet. Ce qui ne peut être contesté, c'est le patriotisme indomptable qui respire dans ses quinze manifestes publiés par le *Siècle* et le *Temps*. Ce patriotisme eut promptement l'occasion de se déployer sur un autre champ de bataille. Nul n'ignore le rôle qu'Edgar Quinet a rempli à l'Assemblée de Versailles; il y représentait la dignité des principes, la pureté des doctrines, l'idéal du républicain. En même temps, ses écrits du siège, ses articles, ses réflexions, recueillis, devenaient d'ex-

cellents livres de polémique et de propagande. Il avait auparavant formulé sa conception de la nature et de Dieu dans les deux volumes de la *Création*, où le Bossuet, le Montesquieu de la démocratie en devient le Buffon plus exact et non moins majestueux. Ses derniers ouvrages et même un livre posthume, *Vie et Mort du génie grec,* ont été autant de preuves d'un talent sans défaillance et d'une jeunesse sans hiver.

C'est en travaillant, en luttant, que ce vieillard, plus jeune en effet que bien des hommes de trente ans, s'est endormi dans la mort. Mais, si nous ne l'avons plus parmi nous, nul plus que lui ne revit dans son œuvre qui peut en toute occasion servir d'enseignement et de modèle, dans le souvenir d'une existence qui a été l'immortel exemplaire du devoir accompli et de l'héroïsme pratiqué simplement. Jamais ne fut plus manifeste l'union de la conscience et du génie que chez cet homme, l'un des plus dignes et des plus glorieux fils de notre siècle. N'en doutons pas, Edgar Quinet occupera une des premières places dans ce sanctuaire idéal, ce Panthéon symbolique, où chaque peuple contemple les types les plus purs et les plus nobles figures de son histoire.

Emmanuel des ESSARTS.

# A BIARRITZ

## I

En 1871, après le désastre de la France et celui de l'Empire, Biarritz devint le refuge de quelques anciens fonctionnaires du règne déchu, fort aises de considérer de leurs fenêtres le ciel bleu de l'Espagne et de se savoir à deux heures des orangers de Saint-Sébastien.

Presque tous portaient sur leur physionomie une sorte de mystérieuse expression qui forçait, pour ainsi dire, le plus indifférent à demander, après les premiers compliments : Ah mon Dieu ! monsieur, avez-vous donc appris quelque chose?

Là-dessus, l'ex-fonctionnaire, mis sur sa voie, racontait au maladroit curieux les progrès énormes du revirement populaire, les excellentes nouvelles que recevait Sa Majesté des quatre coins de la France, le nombre d'abonnés de l'*Abeille du Tarn* et de la *Volonté des Landes*.

Ces divers organes arrivaient à un tirage étonnant; les actionnaires éblouis n'avaient plus à solder qu'un déficit de mille écus par trimestre, etc., etc. — Pour peu que l'ex-fonctionnaire eût à faire à un de ces bons imbéciles comme il en foisonne partout, même en Béarn, ce dernier se retirait convaincu que le retour de l'Empire n'était qu'une affaire de temps.

Parmi les plus remarquables des réfugiés Biarrots, on citait le dernier sous-préfet que l'Empire eût envoyé à Bayonne.

Nommé le 29 août 1870, M. Defarge avait dû quitter Bayonne le 5 septembre au soir, devant l'envahissement vainqueur des amis du nouveau pouvoir.

N'emportant pour tout bagage qu'un sac de nuit et sa femme, il monta dans la voiture d'un ami sûr et se fit conduire à Biarritz, hôtel Gardères. De là, il repartit le lendemain laissant Mme Defarge enfermée dans sa chambre et folle de terreur, pour aller chercher à Bordeaux ses deux enfants, Stéphanie, grande et belle fille de vingt et un ans en visite chez un oncle, et Gérard, qui finissait ses études au collège des jésuites.

En même temps, l'ex-sous-préfet, positif au milieu de son épouvante, écrivait lettre sur lettre aux quelques hommes qu'il connaissait dans le gouvernement provisoire et obtenait, au lieu de sa révocation pure et simple, la faveur relative d'être mis en disponibilité.

Vers le mois de janvier de l'année suivante, la famille Defarge habitait la villa des Tamaris et comptait y passer les loisirs que lui faisaient la guerre et la politique.

Petit à petit, les amis arrivèrent, formant un noyau remuant en diable, quoique mourant de peur.

Les jeunes filles, Stéphanie en tête, qui trouvaient de mauvais ton de n'être pas légitimistes, faisaient des connaissances dans la colonie étrangère et devenaient les boute-en-train des réunions mondaines.

Mme Defarge, assez commune, plus très jeune et d'ailleurs effrayée des dépenses auxquelles il fallait parer, sortait rarement. Il lui semblait suffisant que M. Defarge accompagnât leur fille dans le monde, et encore ne considérait-elle comme réunions mondaines que celles du soir.

Pour les « teas », les « lawn tennis » et les « crockets » de l'après-midi, Stéphanie partait escortée seulement de son frère. alors âgé de dix-sept ans, et aussi viveur qu'on le puisse être à cet âge.

Au printemps de 1871, quelques gentlemen de Pau mirent à la mode les chasses au renard. Mlle Defarge ne fit qu'un saut à cheval, et, quoique n'ayant de sa vie pris de leçon d'équitation, elle fut, dès la première heure, la plus hardie des amazones.

Chaque matin, vêtue d'une robe collante qui dessinait la maigreur de son corsage encore trop svelte, coiffée du petit

chapeau de feutre noir avec plume de paon, elle arrivait au rendez-vous avec son frère à ses côtés.

Celui-ci, gâté et adulé au logis pour quelques succès scolaires, par tout le monde hormis sa sœur, faisait une cour assidue à la vicomtesse d'Ozevel, beauté quadragénaire, célèbre déjà par les nombreuses éducations de mineur entreprises et terminées par elle.

La vicomtesse suivait la chasse en voiture, et Gérard, qu'un valet de pied débarrassait, sur son ordre, de son cheval, s'enfermait avec elle dans un landau hermétiquement clos.

Pendant ce temps, Stéphanie était sur les talons des piqueurs, émerveillant tous les sportsmen présents.

Ce qu'elle entendit de déclarations et ce qu'elle eut d'éclats de rire pour leur répondre est incalculable ; elle était à la fois fort coquette et point coquette, avec une manière à elle d'attirer les gens, tout en ayant l'air de les repousser. — On lui prêtait une amourette avec un cousin pauvre que les Defarge avaient absolument éconduit.

Belle au goût des uns, seulement jolie pour les autres, Stéphanie était indiscutablement remarquable. — Très grande, elle portait haut sa petite tête couronnée de cheveux châtain réunis en une seule natte enroulée de manière à dégager la nuque ombrée de quelques boucles rebelles ; en toilette de ville, marchant vite et ferme, elle ne passait guère inaperçue. — Toujours mise avec un manque absolu de recherche, elle avait eu l'adresse de se faire une spécialité très *chic* d'une simplicité imposée par la médiocre fortune de ses parents.

Le soir, peu soucieuse de l'effet produit par sa robe de mousseline dont les rubans, changés aux grands jours, ne pouvaient faire une toilette neuve, elle dansait comme elle avait chevauché le matin, avec frénésie, se laissant faire la cour par tous et tançant de la belle manière ceux qui allaient trop loin.

Et l'ex-sous-préfet conspirait dans les coins obscurs avec quelques vieux de la vieille, non moins convaincus que lui de la nécessité de ramener un régime qui leur rendrait honneur et argent.

M^lle^ Defarge, ayant peu de dot, eut peu de prétendants.

Parmi ceux-ci, un seul pouvait plaire à des gens positifs et pauvres comme les Defarge : le baron de Vardos, point beau, mais d'un physique passable ; il s'était à première vue épris de la belle Stéphanie et décida qu'il l'épouserait. Elle opposa beaucoup de froideur à ses démarches, mais le baron, fort entêté, s'acharna d'autant plus à sa conquête qu'elle paraissait moins facile. Il obtint de M. et M^me^ Defarge la permission de faire sa cour. Si le monocle du baron eût pu lui montrer le fond des choses, le pauvre garçon eût compris que la dernière carte à mettre dans son jeu, pour plaire à Stéphanie, était le consentement de ses parents. Il n'y vit pas malice et, fort de ses prétendus droits, il suivit assidument, aux teas, au lawn tennis et aux chasses, Stéphanie qui le prit en horreur.

Mais la jeune fille avait trouvé le moyen de connaître la situation du baron, mieux peut-être qu'il ne la connaissait lui-même, et se disait qu'au pis aller on pourrait vivoter en province, non sans un certain petit chic, avec ses vingt mille livres de rente. Si on trouvait mieux, on le lâcherait proprement; sinon, on se laisserait devenir baronne. — De ces raisonnements résultait pour M. de Vardos l'accueil le plus varié qui se puisse imaginer : à certains jours, devant la maussaderie de Stéphanie, il songeait à faire ses malles et à retourner dans ses terres, en Picardie ; mais au moment de mettre à exécution ce sage projet, il constatait un revirement dans les manières de la fantasque fille, et, reprenant courage, il restait.

## II

Vers cette époque, Biarritz fit une nouvelle et importante recrue. Le marquis de Croizailhes, ancien sénateur, la marquise de Croizailhes achetaient une des plus belles villas de la côte et s'y installaient définitivement avec leur fille.

Les Croizailhes firent des visites à tout ce qui était du monde, par conséquent aux Defarge.

Les jeunes filles se plurent si bien qu'on les vit aussitôt inséparables.

M. de Croizailhes, alors âgé de cinquante ans, aussi gâteux qu'on le peut être à quatre-vingts, regrettait amèrement de l'Empire son titre de sénateur et les trente mille francs qui l'accompagnaient. Il avait déclaré solennellement qu'il se retirait à jamais de la politique. M^me de Croizailhes qui, durant les « dix-huit années de corruption », avait eu la finesse de se montrer fort tiède envers la dynastie napoléonienne (et c'était du reste le moyen d'en obtenir tout), M^me de Croizailhes se jeta à corps perdu dans la propagande royaliste. Fille du duc de Nogaret, cousine du prince de Sybel-Sexel, elle avait les plus hautes parentés dans le parti du droit divin. — D'un autre côté, des relations d'enfance la liaient aux princes d'Orléans : à ce moment, où la fusion semblait aux conservateurs démoralisés le salut de la France, M^me de Croizailhes eut une situation prépondérante qu'elle sut augmenter encore par son incontestable intelligence et son esprit brillant.

Pendant que sa femme allait dans le monde, réédifiant pour lui les bases d'une nouvelle carrière, M. de Croizailhes, incapable de suivre ses combinaisons, dormait au logis comme autrefois au Sénat. Abonné à l'*Ordre*, qu'il eût volontiers envoyé au diable et dont M. Rouher l'avait fait actionnaire sans qu'il osât souffler mot, recevant à l'adresse de la marquise l'*Univers*, la *Gazette*, l'*Union*, le *Pèlerin* et les mille feuilles secondaires qui répandaient à bas prix les idées royalistes et cléricales, M. de Croizailhes lisait, quand il ne dormait pas, du matin au soir : il appelait cet abrutissement méthodique « se tenir au courant des choses du jour ».

A cinq heures, M. de Croizailhes faisait son crocket. Cet exercice hygiénique, d'un excellent effet pour la santé de l'ancien sénateur, devint l'une des plus terribles épreuves de son entourage.

Myope à ce point qu'il lui eût fallu, pour se guider dans les rues, non pas des lunettes à double verre, mais un caniche ; calculant longuement chacun de ses coups, il faisait d'une partie une entreprise beaucoup plus grave et plus ennuyeuse que la marquise de la fusion.

L'infortuné gentilhomme, bientôt abandonné de tous et

plus fervent que jamais, en était venu à prendre pour adversaire, faute de mieux, le vieux valet de chambre qui, depuis vingt-cinq ans, avait l'honneur de faire la barbe à M. le Marquis et de complimenter chaque matin M. le Marquis sur l'excellent visage de M. le Marquis.

Auguste, c'était le nom de ce dévoué serviteur, ne s'était jamais demandé à quoi pouvaient bien servir les boules, les cercles et les maillets qu'il disposait chaque jour selon les ordres et indications de M. le Marquis.

Mais, un soir, après avoir constaté, non sans amertume, qu'il ne trouvait plus d'adversaire, celui-ci appela :

— Auguste!

— Monsieur le marquis?

— Vous allez faire un crocket avec moi..

— Je me permettrai d'avouer à monsieur le marquis que j'ignore complètement ce jeu, dit Auguste épouvanté.

— Peu importe, je vous l'enseignerai.

Ce qu'Auguste fit de maladresses, ce que le marquis entassa de malédictions, est incalculable. A moitié partie, M. de Croizailhes, en nage, avait jeté bas sa redingote et son gilet, tandis qu'Auguste, non moins suant, mais plus vêtu, aurait donné la moitié de ses gages pour être à cent kilomètres de M. le Marquis.

La séance se termina par un coup de maillet fortement appliqué par M. le Marquis sur les épaules d'Auguste, pendant que celui-ci essayait en vain d'exécuter un crocket savant dont son noble professeur lui dévoilait le secret pour la vingtième fois. Lorsqu'Auguste se releva pour offrir à M. le Marquis des excuses sur sa maladresse, celui-ci, toujours en bretelles, disparaissait furieux, les mains au ciel, dans le salon où son fidèle serviteur ne songea pas un instant à le poursuivre.

Le lendemain, le marquis, tenace malgré ses désespoirs de la veille et plus abandonné que jamais, appela de nouveau Auguste et lui intima l'ordre de jouer. Il constata, non sans surprise les énormes progrès que les réflexions de la nuit avaient fait accomplir à son élève. Pas un instant il ne se douta qu'Auguste, après une nuit blanche passée, en effet, en réflexions,

sortait de prendre une leçon de cinq heures sous l'habile professorat d'un groom de lord Sutton, dont la villa, alors inhabitée, avait servi de théâtre à cette mystérieuse initiation.

De ce jour, le marquis eut son crocket assuré. Le seul nuage qui resta à son ciel, fut qu'Auguste, devenu très adroit joueur, s'oublia quelquefois au point de gagner une douzaine de parties. Mais la mauvaise humeur dont, en ce cas, le maître ne faisait pas mystère, indiquait au valet de chambre que le moment était venu de laisser prendre quelque avance à M. le Marquis.

## III

Par une des plus chaudes après-midi de juin, Hélène de Croizailhes et Stéphanie Defarge causaient sous la vérandah de la villa Croizailhes. La marquise venait de partir : elle dînait chez le prince de Durcos où, d'après l'expression énergique de sa fille, on ne voyait que de vieilles croûtes.

A cinq heures, des pas pressés firent crier le sable d'une allée voisine et deux jeunes gens s'avancèrent vers les jeunes filles.

L'un d'eux s'élança vers Hélène, plus vivement, à coup sûr, que ne l'eussent voulu les règles du savoir-vivre, et, tout tremblant, la voix brisée, il murmura : « Oh ! Hélène, quelle épreuve ! »

M[lle] de Croizailhes, un instant troublée, tendit gracieusement la main au second des arrivants, et, sans répondre un mot à son ardent interlocuteur, elle dit à Stéphanie : « Le prince de Sybel Sexel, M. André Laporte. »

Ce dernier salua à peine, couvant d'un regard affolé Hélène, qui semblait ne pas le voir et accueillait le prince comme un vieil ami.

M. de Sybel, en revanche, ébloui par la beauté de Stéphanie et l'adorable candeur de ses grands yeux, avait peine à suivre la conversation.

Soudain, M. Laporte, que Stéphanie jugea tout à fait fou, se leva et dit âprement :

— M. et M$^{me}$ de Croizailhes sont absents?

— Ma mère dîne en ville, mon père fait sa sieste, dit nonchalamment Hélène.

— Alors, venez, prenez mon bras et causons!

Sans se montrer surprise de cette prière, formulée comme un ordre, Hélène se leva, rassembla d'une main la traîne floconneuse de sa robe, et passa l'autre sous le bras de Laporte.

— Vous voyez, dit-elle avec un petit signe de tête au couple qu'elle abandonnait, — il faut m'excuser.

Le prince, très pensif, mordait le bout de sa canne, tandis que Stéphanie avec une admirable naïveté demanda :

— Mais qu'ont-ils donc?

— Mon Dieu, mademoiselle, balbutia M. de Sybel, il serait difficile de vous cacher que ce pauvre Laporte est amoureux fou, — c'est le mot, — de ma cousine Hélène. Il avait quelque espoir de l'épouser, elle a quitté Paris sans crier gare; depuis, nous courons le monde, Laporte et moi : lui pour retrouver Hélène, moi pour l'empêcher de la rejoindre. Malheureusement, nous rencontrâmes hier à Bordeaux le petit de Croizailhes qui, n'y entendant pas malice, nous indiqua la résidence de sa famille. De ce moment, le diable n'eût pas arrêté Laporte; il est dans un tel état d'exaltation que je me suis constitué son gardien jusqu'à nouvel ordre.

Évidemment, puisque le prince avait le loisir de garder ainsi M. Laporte, il était encore garçon. Garçon, soit; mais libre, l'était-il? Hélène devait savoir cela sur le bout des doigts; donc, un peu plus tôt, un peu plus tard, Stéphanie pensa qu'elle le saurait aussi.

M. de Sybel continuait à causer, M$^{lle}$ Defarge à réfléchir et à écouter, et les promeneurs ne revenaient toujours pas.

On dînait à quatre heures, chez le vieux prince de Durcos. Stéphanie, pensant que M$^{me}$ de Croizailhes pouvait rentrer d'un moment à l'autre, se sentait un peu inquiète.

— Hélène a des confidences bien longues à faire ou à recevoir. Si M$^{me}$ de Croizailhes arrivait maintenant?

— Ma cousine! s'écria le prince en riant. La connaissez-vous si peu? La politique seule l'intéresse. Si sa fille disparais-

sait pendant un mois, elle ne s'en apercevrait pas... ou aurait l'air de ne pas s'en apercevoir.

Gérard vint enfin chercher sa sœur; il l'a ramena Villa des Tamaris, fort occupée du prince, fort préoccupée de l'intrigue incontestable nouée entre Hélène et Laporte.

Ce soir là, Stéphanie ne sortit pas; elle demeura longtemps accoudée à sa fenêtre, tout émue des aventures, pour elle fort importantes, de l'après-midi. Le prince lui plaisait beaucoup: même sans titre elle l'eût trouvé charmant; et, de fait, avec ses grands yeux bleus de viveur fatigué, ses moustaches brunes, son front haut, légèrement dégarni et qui indiquait plus d'intelligence qu'il ne l'eût fallu pour la parfaite sûreté de l'indice, Charles de Sybel gardait un air de race que n'avait pu effacer le débraillé d'une existence fort accidentée.

Depuis une juive d'Alger et une gardienne de vaches des Côtes-du-Nord, jusqu'à la femme d'un principicule allemand, il avait eu pour maîtresse ou pour tyran des femmes de toute couleur, de toute éducation et de toute situation. — Mais il n'est dans le monde rien qui ne prenne fin; et M. de Sybel, très désillusionné, un peu endetté et extrêmement fatigué, n'attendait qu'une occasion de renoncer pour de bon à son existence de viveur.

Stéphanie parlait peu en famille de ses impressions et n'avait eu garde de dire un seul mot chez elle du prince de Sybel. Elle connaissait assez la marotte matrimoniale de M. et M^me Defarge pour penser qu'ils monteraient immédiatement sur leur dada et l'appelleraient d'ores et déjà « madame la princesse ».

Plus d'une fois, ils avaient vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué, en ce sens qu'ils prêtaient gratuitement à tous les gentlemen riches et garçons qui passaient à Biarritz l'intention d'épouser leur fille; plus d'une fois, Stéphanie avait été blessée de ces espérances, caressées devant elle, devant son frère, et toujours déçues. Elle s'était promis de mener sa barque seule et de la mener au port.

## IV

Lorsqu'elle revit Hélène, c'était le surlendemain de l'arrivée de Laporte. Stéphanie s'attendait à trouver chez Mlle de Croizailhes quelque trace de confusion ou d'embarras; il n'en fut rien. Hélène arriva très fraîche et très gaie; elle venait prendre Stéphanie pour un crocket chez lady Blount. Au premier tournant qui leur cacha la villa des Tamaris, Hélène renvoya sa femme de chambre.

— Laporte et Charles nous attendent, dit-elle alors, radieuse; ils sont au-dessous de la villa Eugénie. Nous nous promènerons jusqu'à la Barre; ce sera beaucoup plus gai que le crocket.

Stéphanie ne demandait pas mieux. Elles eurent bientôt joint les deux jeunes hommes. La chaleur extrême que jetait sur la côte le soleil de trois heures en avait chassé tous les promeneurs; il fallait être amoureux ou fous pour songer à sortir par ce temps; ils l'étaient probablement un peu tous les quatre, car ils partirent.

Hélène, transfigurée par une expression étrange que Stéphanie ne lui connaissait pas, prit le bras de Laporte et se serrait contre lui en le regardant d'un regard trouble. — Le pauvre garçon, oubliant tout, hormis son enchanteresse, se penchait doucement, de minute en minute, et embrassait au hasard ses cheveux rougeâtres largement défaits ou ses mains dégantées.

Stéphanie ne put cacher son embarras réel. — Elle n'avait jamais eu, jusqu'à ce jour, le spectacle d'une tendresse débordante et pour ainsi dire contagieuse. comme celle d'Hélène et de Laporte.

Le prince, troublé, comme le sont quelquefois très facilement les hommes revenus de tout, pressait un peu plus que de raison le bras tremblant passé sous le sien. — A mesure que s'accentuait la distance, toujours augmentée entre eux et le couple des amoureux, la conversation, dès le début très lente, tomba tout à fait.

— Ne cherchons plus à les suivre, dit enfin M. de Sybel, ils ont des ailes. Oh! c'est bien bon, l'amour!

— Je le crois, fit Stéphanie très franche.

— Vous le croyez?... Vous ne l'avez donc jamais éprouvé? demanda-t-il un peu tremblant.

Elle avait la tête alourdie, le cœur porté aux confidences, et le prince lui inspirait une immense sympathie. Il lui semblait qu'elle *devait* lui répondre la vérité.

— Je ne sais pas, dit-elle en se retournant pour ne plus voir Hélène et Laporte qui s'éloignaient, presque enlacés. J'ai cru que j'aimais une fois, une seule, mais je m'étais trompée. — C'était un cousin à moi, sans fortune, il voulait m'épouser, mes parents l'ont refusé; après quelques jours de larmes, je l'ai laissé partir. Quand on aime réellement il n'y a pas d'obstacle, on attend, on brave tout, on épouse celui qu'on aime. Et, pourtant, j'ai bien pleuré quand il est parti! fit-elle avec un sourire.

— Croyez-vous donc que tout amour vrai mène au mariage? s'écria le prince.

— Si je le crois! dit-elle presque irritée.

— Eh! bien, mademoiselle, vous vous trompez. Laporte et Hélène sont actuellement bien amoureux, bien épris l'un de l'autre, n'est-ce pas? Je réponds, cependant, qu'ils ne s'épouseront pas.

— Oh!... protesta Stéphanie.

— A moins que... qu'il le faille. — Mais Laporte est un niais trop honnête pour cela.

M[lle] Defarge avait profondément rougi. Elle ne pouvait feindre, avec ses vingt-un ans et ses allures de femme indépendante, de ne pas comprendre la pensée très claire de M. de Sybel, et fut très blessée de l'inconvenance extrême d'une confidence pareille, à elle adressée.

M. de Sybel, qui, de sa vie, n'avait jamais causé pendant dix minutes avec une vraie jeune fille, comprit qu'il venait de commettre un impair. Sa nature franche le mit immédiatement sur la voie à suivre pour se faire excuser et pardonner.

— Je vois, mademoiselle, dit-il, que je suis complètement idiot aujourd'hui. Je vous parle avec la même liberté que je le ferais avec Laporte, entre deux bouffées de cigare. Mais je ne connais de jeune fille que ma cousine Hélène et je la con-

nais à fond. Il n'est pas étonnant que je fasse fausse route en jugeant les autres d'après elle. On n'imagine pas ce que c'est difficile, de causer avec une jeune fille !

Ces mots prononcés avec désespoir firent sourire Stéphanie.

— Je crois que c'est très facile, au contraire. Seulement nous sommes gênés l'un et l'autre ; ce rôle de spectateur malgré soi est réellement assommant.

— Il n'y aurait qu'un moyen de le rendre supportable.

— Lequel ? dit Stéphanie qui ne reculait jamais devant une interrogation.

— De nous occuper exclusivement de nous-mêmes ; et, pour commencer, laissons ces fous aller au diable, s'ils veulent, et arrêtons-nous ici.

Stéphanie s'assit sans répondre, toute pensive ; elle éprouvait une grande douceur à ce tête-à-tête prolongé ; il lui semblait qu'elle connaissait Charles de Sybel, non pas depuis hier, mais depuis toujours.

Il s'était étendu près d'elle, traçant, avec sa canne, sur le sable doré, des initiales et des noms, comme eût fait un collégien ; lui-même se sentait envahi par des sentiments inconnus ; il regardait le superbe profil de Stéphanie et la courbe gracieuse que formait la grosse natte de ses cheveux dorés.

Charles essaya de dire les impressions étranges qui le prenaient.

— Je commence à croire, mademoiselle, que vous avez raison et que l'amour vrai mène au mariage ; le mariage est, en effet, l'indissolubilité du lien formé, et aime-t-on réellement une femme lorsqu'on redoute de ne pouvoir plus rompre avec elle ? Et puis, lorsqu'un galant homme s'éprend sérieusement d'une jeune fille, il doit forcément l'épouser. Je sais bien qu'il y a des exceptions, mais cela est hideux....

Hélène et Laporte revenaient. Stéphanie, très émue, prit les devants avec le prince.

La poignée de main qu'ils échangèrent en se séparant eut pour tous deux, dans sa durée imperceptiblement prolongée, quelque chose qui fit battre plus vite leur cœur.

## V

M^me Defarge attendait sa fille avec impatience. Le baron de Vardos, mis hors de lui par la complète et sincère indifférence que Stéphanie lui témoignait depuis trois jours, était venu demander une réponse catégorique et avait laissé les Defarge dans la plus grande détresse. Ils ne savaient quoi faire pour décider Stéphanie à ce mariage avantageux; ils comprenaient que la moindre insistance de leur part amènerait le refus formel de leur fantasque fille.

Cependant le temps pressait; le baron, cette fois, avait bouclé ses malles et télégraphié chez lui qu'on ouvrît les volets parce qu'il rentrait au logis. Si, le lendemain matin, il ne recevait pas ce *oui* indéfiniment reculé, il prenait l'express de midi et épousait, au débotté, une héritière picarde, point jolie, mais point capricieuse non plus, et qui n'attendait que son bon plaisir.

Jamais Stéphanie n'avait éprouvé, à l'idée de devenir baronne de Vardos, l'horreur qui lui prit ce soir-là, aux premiers mots de sa mère; elle n'en voulut pas entendre long, et déclara tout net qu'elle ne voulait de sa vie revoir ce personnage. M^me Defarge pleura, gémit, supplia Stéphanie de réfléchir encore et n'arriva qu'à l'exaspérer.

— Sais-tu seulement, s'écria-t-elle enfin, si tu retrouveras jamais un parti semblable? Des rentes, un titre! Donne-lui au moins quelque espoir!

— De l'espoir! s'écria Stéphanie furieuse. J'aimerais mieux entrer au couvent que d'épouser... lui ou un autre.

Et cédant, sans le savoir, au poids accumulé de toutes ses émotions récentes, elle s'enfuit dans sa chambre et pleura longuement.

Le lendemain, une grande chasse réunissait, en face du château de Gramont choisi comme rendez-vous, cavaliers et amazones.

Stéphanie arriva des premières, un peu défaite, moins en train que d'habitude. M^lle de Croisailhes parut ensuite, suivie d'un groom et accompagnée de Laporte.

En les voyant seuls, Stéphanie pâlit. Hélène, ne voulant pas s'afficher en public avec Laporte, le laissa et vint près de Stéphanie. Leur intimité avait fait un pas énorme par les circonstances traversées ensemble.

— Tu ne m'avais jamais parlé de M. Laporte, dit Stéphanie. Comment vous trouvez-vous sur ce pied de familiarité très grande ?

— Laporte est un garçon de talent ; il a été précepteur de mon frère et s'occupait de moi en même temps ; beaucoup plus de moi que de lui ; si bien que ma mère le pria de s'en aller. Peu après, il hérita, je ne sais comment, de deux cent mille livres de rente, et il devint bientôt, en qualité d'ami, un assidu de notre salon.

— Et tes parents, après l'avoir chassé, le reçurent ?

— Il revint, patronné par notre cousin de Sybel. Il est très honorable, très bien apparenté... il ne me déplaît pas ; mais je n'épouserai pas un homme sans titre ; le titre est la moitié de la femme chic. Au reste, ce que j'éprouve pour Laporte est très singulier ; quand il est là, littéralement je l'adore et il fait de moi ce qu'il veut ; lorsqu'il n'est plus là, je n'y songe plus du tout.

— C'est fort triste pour lui... Tu préférerais devenir princesse de Sybel que Mme Laporte.

— Y songes-tu? s'écria Hélène d'un ton qui ne laissait aucun doute sur sa sincérité. Charles ne se mariera jamais ! A propos, sais-tu qu'il est parti hier soir? Elvire est souffrante.

Et comme Laporte s'était approché, reprise de sa passion intermittente, elle abandonna Stéphanie qui, pâle et quelques larmes roulant dans ses yeux rougis, pleurait son rêve envolé.

M. de Vardos avait quitté Biarritz. Mme d'Ozevel, remarquant l'attitude morne de Stéphanie, dit en riant à son jeune amoureux :

— Est-ce que votre sœur regrette d'avoir expédié Vardos ? Elle a l'air d'un enterrement de première classe.

La tristesse de Stéphanie, l'altération de ses traits si purs, inquiétèrent les Defarge. Ils interrogèrent Gérard sur les motifs que pouvait avoir ce changement soudain. Le gamin s'appropria l'opinion de son antique maîtresse et dit que probablement

« Fanette » reconnaissait qu'elle avait eu tort de laisser partir Vardos.

— Elle court sur ses vingt-deux ans, conclut-il en ajustant son monocle et en jetant sur la glace un regard satisfait ; à cet âge-là une fille doit être casée, coûte que coûte.

Et il s'en alla.

Mme Defarge frémit aux paroles de son fils et monta résolument dans la chambre de sa fille.

Stéphanie s'était enfermée et ne répondit qu'avec peine aux appels de Mme Defarge. Celle-ci, introduite enfin au cœur de la place, ne savait trop comment entamer l'entretien, Stéphanie, depuis l'expulsion du cousin, se montrant fort indisciplinée. Un soin habile de cet état moral en aurait obtenu la prompte guérison ; mais M. et Mme Defarge, tout en ressentant de la beauté de leur fille un légitime orgueil, ne savaient rien lui témoigner d'une tendresse qui l'eût adoucie. Leurs préférences étaient acquises à Gérard, et ce n'était pas là le moindre motif de l'humeur capricieuse qu'ils déploraient chez sa sœur.

La jeune fille, avide de solitude dont elle avait réellement besoin, attendait que Mme Defarge parlât.

— Ton père t'a trouvée très défaite au déjeuner, dit-elle enfin ; — il craignait que tu fusses souffrante ; mais Gérard pense que le départ de M. de Vardos ne t'a pas été aussi insensible que tu veux bien le dire. Il paraît que tu as suivi la chasse comme un enterrement.

— Gérard a vu cela ? dit Stéphanie un peu moqueuse. Je le croyais uniquement occupé de sa respectable amie Mme d'Ozevel.

— Mme d'Ozevel est une femme très comme il faut, dit Mme Defarge, à qui il ne semblait pas douteux que montrer une préférence à son fils ne fût la marque d'un grand esprit. Gérard ne peut que gagner avec elle ; et puis cela ne te regarde pas. Tout ce que nous désirons, c'est que tu ne nous donnes jamais plus de soucis que ton frère. Lui, du moins, a quelque affection pour nous.

Le cœur gonflé de tristesse, Stéphanie, prête à fondre en larmes, allait répondre avec un attendrissement bien rare de sa part ; mais un coup sec fut frappé à la porte et Gérard entra.

— Mère, dit-il, prépare-moi une valise, je t'en prie ; nous allons à Bigorre, en partie.

Mme Defarge, toujours docile aux désirs de son fils, se leva pour le suivre. Stéphanie, qui avait un peu sur le cœur la petite dénonciation commise par lui le matin même, lui cria avec un rire nerveux :

— Est-ce que d'Ozevel est du voyage?

— Non.

— Mais la belle vicomtesse, oui? On est toujours sûr de la voir où il n'est pas. C'est bien singulier que des femmes de cet âge trouvent pour les accompagner des gens qui n'y sont pas obligés.

Et elle referma la porte sur son frère, qui partit furieux.

Dans la soirée, Hélène, à cheval, vint avec Laporte proposer une promenade à Stéphanie ; mais elle se plaignait d'une forte migraine, ne parut pas, et se fit excuser.

## VI

Pendant les deux jours qui suivirent, Stéphanie réfléchit plus sérieusement qu'elle ne l'avait fait dans sa vie entière.

Elle venait de se tromper lourdement, douloureusement. Je ne sais quel instinct lui avait présenté le prince de Sybel comme le type de l'idéal poursuivi par elle, et dont le cousin, — bien oublié aujourd'hui, — n'avait que quelques caractères. Pour Stéphanie, née orgueilleuse autant qu'elle cherchait à paraître simple, un grand nom, une grande fortune, doublaient la valeur d'un homme, si grande que fût cette valeur en elle-même. Chose difficile à expliquer, et pourtant vraie : M. de Sybel, prince et millionnaire, l'occupait personnellement, abstraction faite de ces avantages purement matériels, et cependant, roturier et pauvre, elle ne l'eût peut-être pas remarqué.

Tout entière au souvenir de Charles, il lui semblait que cette après-midi, passée dans le grand soleil de la plage, le bras appuyé sur le sien, tandis qu'elle sentait sur elle la tendresse franche de son regard, était la première et la dernière étape de sa vie heureuse.

Puis venaient de cruelles réflexions ; ce nom féminin jeté par M[lle] de Croizailhes comme la cause du départ du prince. Elvire est souffrante, avait-elle dit. Ce n'était pas sa femme, il n'était pas marié. Sa maîtresse alors ? C'était probable.

Ah ! que Stéphanie trouvait le monde bête et laid ! Elle en vint à juger inconvenant qu'Hélène parlât ainsi de la maîtresse du prince. Est-ce qu'une jeune fille devait dire ces choses-là, ou les savoir, ou les soupçonner même ?

Mais c'étaient des jeunes filles fort singulières que celles de cette société cosmopolite et mêlée, où les héritières des couturiers retirés, comme celles des plus anciens noms de France, causaient librement des petits scandales du jour et de l'année, non pas tout bas, à mots couverts, mais bien haut et en regardant dans les yeux leurs interlocuteurs.

Monde étrange, en effet, où aucune mère n'accompagnait sa fille, où aucune femme n'était conduite par son mari, où les unes et les autres choisissaient, sans soulever le moindre étonnement, un ami préféré, toujours prêt à les suivre à la promenade, aux courses au bal. Et, ainsi qu'on le peut penser, l'amitié qu'on se témoignait en public voilait à peine, chez les femmes mariées, les sentiments les plus tendres, les relations les plus intimes.

Les jeunes filles de seize à vingt ans, presque toutes jolies, toutes mal élevées et hardies, vous disaient sans vergogne le nombre et le nom des passions du bel X... arrivé la veille ; et, dès le lendemain, le bel X..., appelé par toutes, avec l'aimable liberté qu'elles avaient la prétention de faire passer pour le dernier mot du haut ton, non point monsieur, non plus par son petit nom, mais par son nom de famille, devenait l'objet d'un siège assidu, jusqu'au jour où, ayant fixé son choix, il perdait tout intérêt aux yeux de ces gamines émancipées.

Stéphanie eut le chagrin d'entendre discuter autour d'elle les motifs du départ du prince. Hélène étant absente et n'en pouvant donner la raison, les *young ladies* conclurent que « Sybel » avait dû être rappelé par quelque vieille passion.

## VII

Stéphanie passait, lorsqu'elle ne sortait pas, ses après-midi dans le jardin.

Certain soir, vers cinq heures, un landau enfila la grande grille et s'arrêta devant le perron.

M$^{me}$ de Croizailhes, Hélène et une jolie enfant de dix à douze ans en descendirent.

Stéphanie rentra haletante au logis, monta dans sa chambre pour passer un peu d'eau fraîche sur ses yeux gonflés, et entra au salon où M$^{me}$ Defarge causait avec ses visiteurs.

La marquise était venue pour présenter aux Defarge son neveu de Sybel.

Celui-ci eut peine à attendre que Stéphanie eût échangé avec ces dames quelques compliments, avant de s'occuper de lui.

Il fixait sur elle ses yeux animés d'une tendresse juvénile, et il prit sa main, lorsqu'elle la lui tendit, avec l'intention de la porter à ses lèvres. Quelque chose d'indéfinissable dans l'air de sa cousine arrêta ce mouvement.

Il dit alors à Stéphanie, un peu froide, en lui désignant l'enfant qui l'accompagnait :

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous présenter ma nièce, Elvire de Sybel. Je l'aime comme l'eût aimée son père. Je la ramène ici pour tout l'été, et je vous demande pour elle un peu d'affection et d'intérêt.

Un rayon de joie surhumaine illumina le visage de Stéphanie. Sa rivale inconnue était une enfant qu'elle aimait déjà de tout son cœur. Avec la promptitude de sensation qui est le propre des natures ardentes, Stéphanie eut, en un instant, oublié ce qu'elle avait souffert et ce qu'elle avait pensé. Dans les mœurs d'une société, si justement jugée par elle quelques heures auparavant, elle ne vit plus qu'une chose, et une chose bonne, la facilité qu'elle aurait d'être avec Charles souvent, constamment.

## VIII

Ce même soir, M$^{me}$ de Croizailhes ayant à causer avec sa fille, à qui elle reconnaissait un esprit plein de promesses, l'avait décidée à venir dîner en compagnie des vieilles croûtes « chez Durcos ».

Lorsqu'elles furent en toilette dans la voiture basse qui les y menait, la marquise donna ordre de toucher au vieux Biarritz pour, de là, revenir à la villa Durcos.

Cette femme, éminemment pratique, jugeait les préambules inutiles.

— Nous nous sommes trompées au sujet de Charles, dit-elle. Il songe à épouser la petite Defarge. Il aurait pu aussi bien penser à toi, si tu n'avais pas eu la maladresse d'encourager Laporte comme tu l'as fait d'abord. C'eût été une superbe affaire : Charles est passablement riche, toi aussi, et il a un grand nom, c'est-à-dire la certitude d'être ambassadeur quand il voudra... ou quand nous voudrons. Crois-moi, fais comprendre à Laporte que sa poursuite est insensée. Ce ne sera pas la première fois que, après une innocente amourette, une jeune fille aura mis l'amoureux dehors pour laisser entrer le mari... Détache Charles de Stéphanie, et le temps nous donnera gain de cause.

Hélène était devenue fort pâle, ce dont la marquise n'eut garde de s'apercevoir, malgré les brillantes clartés que les lanternes jetaient dans la voiture.

Du retour de Charles data pour Stéphanie une existence dont elle n'avait jamais imaginé les douceurs. Elvire et sa gouvernante, — qui avait été la première institutrice du prince, — venaient la chercher pour de longues promenades et Charles les rejoignait bientôt, tout ému, tout heureux, le cœur rajeuni par cet amour profond, et, par la présence d'Elvire, toujours maintenu dans cette réserve discrète où chaque mot indifférent voilait une tendresse.

Hélène se faisait rare, tandis que Laporte, plus maigre, plus sombre, plus exalté que jamais, venait avec eux, les suivant de loin, se rapprochant seulement lorsque Mlle de Croizailhes paraissait, et, aussitôt, s'emparait d'elle.

## IX

Si Stéphanie avait pu songer un instant à autre chose qu'à Charles, elle eût remarqué autour d'elle bien des changements. M. et Mme de Croizailhes, silencieux et souriants, l'accueillaient avec des caresses inusitées ; son frère lui-même partageait entre elle et Mme d'Ozevel les fleurs et les philippines. La villa des Tamaris tout entière lui prodiguait les compliments et les sourires.

Les Defarge ne faisaient pas la moindre allusion aux assiduités du prince. Sans qu'ils s'en doutassent, ils étaient maintenus dans cette sage ligne de conduite par la vicomtesse d'Ozevel. Celle-ci comprenait fort bien que les instances maladroites dont on circonvenait Stéphanie, en famille, avaient hâté la disgrâce du baron de Vardos. Lorsque Gérard lui confia les attentions très significatives de M. de Sybel pour sa sœur, elle le mit en garde contre les enthousiasmes intempestifs de son père et de sa mère.

— Votre sœur mariée au prince, ajouta-t-elle, vous passerez vos hivers chez elle et mon appartement est à deux pas de l'hôtel de Sybel. Outre cela, je ne vous dissimule pas, mon cher, qu'il est très fâcheux pour un garçon de votre valeur de s'appeler Defarge tout d'un mot. Si votre père avait eu le courage, il y a trente ans, de couper son nom en deux, on se serait moqué de lui, mais vous auriez aujourd'hui le bénéfice de la chose. — Vous serez singulièrement relevé, au point de vue du chic, le jour où votre sœur sera princesse. — Sybel est un honnête garçon, s'il en fut; soyez sûr qu'une fois bien épris, il ira tout droit au sacrement... Mais, pour Dieu, arrêtez au début le lyrisme de vos parents. S'ils complimentaient Stéphanie avant la signature du contrat, elle serait capable de refuser le prince.

— Oh ! ma sœur ne pousserait pas l'esprit de contradiction jusque-là, dit Gérard en riant, mais je veillerai ; car enfin, ajouta-t-il en baisant les blanches mains de M^me d'Ozevel, ce serait bien bon de passer l'hiver à Paris... avec toi !

Et voilà comment ces braves Defarge furent d'une réserve parfaite.

Cependant la joie les étouffait.

Stéphanie princesse ! Ah ! qu'elle avait eu de l'esprit en « expédiant » Vardos !

M. Defarge fit plusieurs brouillons de la lettre qu'il écrirait à Leurs Majestés, sur un ton beaucoup moins humble que de coutume, pour leur notifier le mariage de sa fille. Charles était filleul de M^gr le comte de Chambord et fort légitimiste.

Mais S. M. l'Impératrice avait toujours eu un faible pour les gens du noble faubourg, et certainement elle signerait au contrat, ainsi que l'Empereur, si toutefois M. de Sybel y consentait.

Quant à accepter une préfecture, lui Defarge, au retour de l'Empire, il n'était pas probable qu'il le voulût, à moins que ce ne fût celle de la Seine, auquel cas... pour être auprès de ses enfants... pour se rendre utile au parti... c'était à examiner.

L'entourage politique de M. Defarge fut frappé du surcroît de dignité qu'il apporta dans ses fonctions, éminemment gratuites, de propagateur des idées napoléoniennes. Il parlait de « son vieil empereur » en termes toujours émus, mais plus familiers, et, au fond, éprouvait quelque peine à ne pas l'appeler : « mon cousin ».

## X

Ce futur mariage occupait beaucoup la société cosmopolite de Biarritz. Quelques jeunes filles soutenaient que la chose n'était pas encore faite et que Sybel avait manqué se marier vingt fois dans sa vie. Il idolâtrait Stéphanie, c'était sûr ; mais les gens que leur bonheur froissait racontaient qu'en 1863 le prince avait flirté, tout l'été, à Luchon, avec une fort jolie jeune fille russe et s'était décidé à lui demander sa main ; que, cependant, au moment de dire adieu à toutes ses libertés de

garçon riche, il avait eu de tels regrets, qu'il mit entre les mains du hasard le dénouement de cette grosse affaire. Il se promit, s'il rencontrait Mlle Souvaloff à dix heures du matin devant la porte de l'hôtel Saccarou, où, d'habitude, elle paraissait à cette heure, de faire, séance tenante, des propositions matrimoniales ; sinon, non. Or, comme Mlle Souvaloff avait reçu de chez Worth quatre caisses remplies de robes qu'elle s'attarda à essayer, elle ne descendit que pour le déjeuner, à midi, et le prince était déjà à moitié chemin d'Arrau, en route pour Bagnères-de-Bigorre, d'où il rentra à Paris.

Mais dix ans avaient passé sur ces juvéniles excentricités ; dix ans avec leur cortège de passions brisées, de désillusions croissantes, de réflexions sages, d'où était né pour le prince un besoin d'affection stable et des calmes jouissances du foyer familial.

Pendant que Stéphanie et Charles, de plus en plus épris, couraient sur la pente fleurie de leur amour partagé, ils étaient devenus le sujet de tous *les potins,* de toutes les chroniques et de beaucoup d'inavouables jalousies.

Mme Defarge, recherchant les moyens d'être agréable à sa fille, avait invité à goûter une bande de jeunes gens et de jeunes filles. On devait faire du jardin le théâtre de la réunion, du crocket et des causeries.

Justement, M. de Sybel, appelé à Bayonne par la duchesse de Montfort sa grand'tante, qui n'y devait passer que deux jours, était venu fort contrit, le matin même, s'excuser de ne pouvoir répondre à l'invitation qu'il avait reçue. Mme Defarge se répandit en gémissements : sans le prince, la partie était manquée... si elle avait pu prévoir... certes elle aurait choisi un autre jour, etc., etc.

Un regard froid de Gérard arrêta à temps cette kyrielle de dangereuses doléances.

Stéphanie reconduisit Charles, seule, jusqu'à la grille et le taquina un peu sur sa mine piteuse. Elle lui assura que, pour son compte, elle aimait mieux ne le point voir pendant toute cette journée que perdre un quart d'heure des tête-à-tête où la présence d'Elvire et de sa gouvernante demeurait si délicate-

ment discrète entre eux. Charles, enivré de ces tendres paroles, du regard franc, un peu voilé, des yeux bleus fixés sur les siens, attira Stéphanie vers une allée ombreuse ; ses bras avides l'entourèrent pour la première fois, et lorsqu'il sentit contre sa poitrine les palpitations violentes de ce jeune cœur tout à lui, il fut pris d'une sorte de défaillance qu'aucune de ses passions passées ne lui causa jamais. Stéphanie, pâle aussi et tremblante comme lui, saisit à deux mains la tête inclinée de Charles et, rapidement, comme avec la crainte d'une brûlure, elle effleura de ses lèvres ses cheveux et son front. Avant qu'il fût revenu de son trouble, légère, elle avait disparu.

## XI

Hélène arriva la première chez les Defarge et alla retrouver dans sa chambre Stéphanie, qui n'était pas descendue.

L'animation extraordinaire de son visage donnait à M^lle^ Defarge un charme pénétrant, étranger d'habitude à sa beauté régulière; M^lle^ de Croizailhes la contempla un instant avec une admiration non jouée et, prenant cause de cet éclat extrême, elle dit en riant :

— Il y a du nouveau, paraît-il, Fanette?

— Pourquoi cela? fit Stéphanie, dont la fraîcheur s'accentua.

— Je pourrais répondre simplement : parce que. Mais j'aime mieux m'expliquer. Une jeune fille ne se transforme pas sans motif, comme tu es transformée aujourd'hui. Je jurerais que tu es amoureuse, mais là, carrément. Seulement, tu mènes ta barque avec un tel mystère, qu'il n'y a pas moyen de se débrouiller...

— Tu crois? dit Stéphanie tout près de l'attendrissement et le cœur si plein de Charles, que l'aveu de son bonheur venait à ses lèvres.

Mais M^lle^ de Croizailhes ne voulait pas de confidence :

— Je m'y perds! reprit-elle vivement; Vardos est parti, aucun cousin n'est arrivé. Dans notre entourage habituel, il n'y a de nouveau-venus que Charles et Laporte. Laporte, trois fois, hélas! est occupé ailleurs; et puis il est embêtant au delà

de ce qui se peut imaginer... Quant à Charles, ce n'est pas lui non plus; il ne peut pas se marier et tu n'es pas fille à te contenter du caprice d'un monsieur, quelque prince que ce monsieur puisse être.

Sthéphanie s'était levée, très pâle.

— C'est la seconde fois que tu m'affirmes que M. de Sybel ne peut pas se marier, dit-elle; quel est donc le motif qui l'en empêche si sûrement?

— Charles n'est pas libre. Il a ce que M. Scribe appelait une chaîne, ce que, de notre temps, on appelle un solide crampon. Une femme qui le tient depuis sa sortie du collège, — pétrie d'indulgence du reste, — elle est sûre des liens qui lui attachent le prince et le laisse s'embarquer dans toutes les aventures, quitte à intervenir au dernier moment.

— Pourquoi ne l'épouse-t-il pas? dit Stéphanie avec violence.

— Elle est mariée.

— Ah!..... il doit bien la mépriser, au fond.

— Mon Dieu, ma chère amie, dit Hélène qui voulait frapper un grand coup, M^me^ Maugeron est sûre de sa puissance et elle a raison. Charles est le meilleur des pères, tu as pu le voir; il adore sa fille.

— Sa fille! murmura Stéphanie dont le désespoir contenu eût désarmé tout autre qu'Hélène.

— Eh oui, sa fille, Elvire. Pensais-tu donc qu'un tuteur pût avoir pour sa pupille une affection semblable à l'hébêtement de Charles pour cette enfant? Mais qu'as-tu donc aujourd'hui, Fanette? Tu parles par exclamations, tu passes d'un air d'opéra-comique à un ton de tragédie. Plus que jamais je m'y perds. Tiens! les misses Wilson qui sont en bas! J'y vais; il est grand temps que tu paraisses.

Si Stéphanie put dominer un peu sa souffrance aiguë, elle le dut à l'orgueil tenace qui était le fond de sa nature. Elle sentait son cœur se tordre sous l'étreinte d'une douleur plus cruelle que tout ce qu'elle avait éprouvé jadis. Aujourd'hui elle n'avait plus à pleurer seulement une folle illusion détruite ; c'était la réalité elle-même qui s'évanouissait.

Charles était donc indigne de la tendresse sans bornes qu'elle lui avait vouée, et l'amour dont il l'entourait sans mystère, volé à une maîtresse toute puissante, ne pouvait aboutir qu'à des larmes ou à des hontes!

Elle s'arracha, par un miracle d'énergie, à des réflexions qui la brisaient et, superbement calme, descendit au jardin.

## XII

Stéphanie, lorsqu'enfin elle se trouva seule de nouveau, se crut, au souvenir des paroles d'Hélène, sous l'influence d'un cauchemar.

Elle se rappelait tous les détails de son intimité avec Charles; dans leurs relations si pures, il avait agi en homme maître de lui-même, de son nom, de sa fortune, de son avenir.

Qu'il eût été sous le joug d'une M^me^ Maugeron quelconque et qu'Elvire fût née de cette liaison, cela pouvait bien être; il n'arrive que trop souvent pareille chose. Mais que Charles n'eût pas le pouvoir de rompre ces tristes chaînes, Stéphanie ne l'admettait pas.

Hélène avait réussi à la jeter dans de terribles angoisses, mais elle méconnaissait les forces de cette énergique nature en comptant sans la résistance qu'elle opposerait à l'anéantissement de son bonheur.

Chose étrange! une nuit passée en réflexions laissa Stéphanie plus confiante et plus rassurée. Ses déterminations étaient prises : elle voulait, avant de revoir Charles, avant d'aborder avec lui, franchement, la question de son passé, avoir des certitudes absolues.

Hélène, instinctivement, ne lui inspirait plus qu'une médiocre confiance. Après tout, la seule chose qui importât, c'était que Charles l'aimât, et de cela elle était sûre comme du mouvement de la mer qui, joyeuse, se brisait en petites vagues à ses pieds.

Hélène écrivit deux mots à Stéphanie pour la prier à dîner ainsi que Gérard, le soir même.

Laporte, que Gérard avait cherché toute la journée sur la prière de sa sœur, était resté introuvable; lui seul, cependant pouvait la renseigner sûrement sur ce qu'elle voulait savoir. La certitude de le rencontrer chez les Croizailhes la fit répondre affirmativement à l'invitation d'Hélène.

L'entrée de Stéphanie dans le salon de la marquise produisit une impression extrême. Il y avait là une demi-douzaine de vieux légitimistes qui n'ignoraient pas la prochaine mésalliance du prince de Sybel et à qui la rayonnante beauté de la jeune fille en parut être une excuse valable.

Hélène put se convaincre que son amie n'était en rien désespérée. Dans sa tenue, un peu plus soignée que de coutume, de lourdes torsades de cheveux dorés couronnant sa tête aristocratique, elle avait vraiment grand air.

Après avoir salué les maîtres de la maison, elle chercha Laporte du regard; assis dans un coin obscur, il semblait fuir jusqu'à la lumière. Impossible d'aller le rejoindre sans être remarquée. Elle y renonça et causa gaiement, tandis que Mme de Croizailhes, moins diplomate que de coutume, jetait à sa fille quelques coups d'œil anxieux.

Au dîner, Stéphanie, placée à la droite du marquis, montra assez d'esprit pour achever la conquête de son sérieux entourage; elle laissa deviner pour les idées légitimistes un penchant qui promettait une importante recrue.

Mme de Croizailhes, pensive, un peu surprise, parlait peu.

Un orage épouvantable éclata vers la nuit. Laporte était parti sans rien dire, et les autres invités, — parmi lesquels ne se trouvait aucune femme, — avaient pris congé vers dix heures, malgré une pluie battante.

Gérard n'osait emmener sa sœur à pied par ce déluge; le marquis avait des chevaux au mois et ne les logeait pas chez lui. Courir chez les loueurs de voitures était peu récréatif.

Hélène attendait, avec une certaine impatience, la fin de ces indécisions.

Enfin, Mme de Croizailhes, comprenant l'intérêt qu'elle avait à se montrer, en tout cas, gracieuse pour Stéphanie, proposa un arrangement qui fut accepté. Mlle Defarge demeurerait pour ce

soir-là à la villa Croizailhes ; l'appartement d'Hélène se composait d'un petit salon et d'une chambre à coucher; rien n'était plus facile que de dresser un lit dans le salon.

Des ordres furent donnés à ce sujet; Gérard partit, muni d'un parapluie, et les deux jeunes filles, après avoir dit bonsoir au marquis et à la marquise, montèrent chez elles.

## XIII

Hélène ne voulut pas permettre que Stéphanie occupât le lit de sangle qu'on terminait au salon.

Elle pressa les préparatifs du coucher, déjoua, par sa hâte de dormir, les désirs de Stéphanie qui comptait causer, lui dit un adieu distrait et, la laissant en possession de sa chambre, elle se retira dans le salon, en fermant la porte qui séparait les deux pièces.

L'aile de la villa Croizailhes affectée à Hélène avait vue immédiate sur la plage de l'Impératrice. Indépendant, pour ainsi dire, du reste de la maison, cet appartement avait été disposé pour une belle étrangère, dont les réceptions nocturnes et mystérieuses étaient favorisées par cette installation particulière.

Le salon, octogone, tenait toute une tourelle et prenait jour sur un balcon arrondi, par une large baie vitrée formant porte. Un escalier de pierre, plaqué sur la tourelle, menait du balcon au jardin, et le jardin lui-même aboutissait en pente douce jusqu'au rivage, dont une rangée de rochers bas le séparait seul. Une petite porte, dissimulée à l'extrémité de la grille de clôture, et toujours fermée à clef, permettait, au besoin, d'accéder sur la plage par un sentier taillé en plein roc.

Stéphanie avait passé souvent des après-midi entières avec Hélène dans la chambre où elle devait coucher ce soir-là ; elle s'y trouva donc un peu comme chez soi. — Point disposée à dormir, elle éteignit sa bougie, dont la clarté importune l'empêchait de jouir complètement du spectacle de la mer en courroux, et s'accouda à la fenêtre ouverte.

La pluie s'était faite rare, puis avait cessé. L'orage, refoulé au loin par un vent furieux, remplissait d'éclairs incessants les dernières limites de l'horizon, et, sous leur lumière crue, sous l'épouvantabls fracas des éclats de tonnerre répercutés par les échos du rivage, l'océan verdâtre jetait au ciel des lames montagneuses dont les dernières masses venaient se briser sur la côte avec des gémissements fous. L'écume blanche des vagues lointaines jetait comme un manteau de neige sur les profondeurs infinies et, dans la lenteur de son tour de cercle, la lueur diversement teintée du phare les colorait de fantastiques reflets.

Stéphanie oublia l'heure dans sa contemplation.

Les yeux perdus dans l'immensité, la tête baignée par l'air vif de la nuit, elle éprouvait un indicible bien-être au milieu d'un demi-sommeil moral. L'électricité du temps avait tendu ses nerfs qui, peu à peu, s'assouplirent. Elle pensait doucement, vaguement. Elle était sûre de Charles, et sa vie résidait en cette croyance. Tout en regardant la mer qui s'alanguissait aussi, elle avait la sensation de se croire près de Charles. Étendue dans son fauteuil, les paupières alourdies, ses lèvres rouges entr'ouvertes attendaient inconsciemment qu'il lui rendît ses baisers d'hier.

Soudain, un bruissement de feuilles la fit tressaillir : quelqu'un marchait sous le balcon. Une forme masculine s'avançait vers l'escalier. Même en se penchant le buste hors de la fenêtre; Stéphanie ne put suivre au delà du renflement de la tourelle le nocturne promeneur.

Elle allait frapper chez Hélène, l'avertir, appeler, lorsqu'une sensation atroce la cloua sur place.

Le promeneur, revenant sur ses pas, avait permis à Stéphanie de le reconnaître.

C'était le prince de Sybel-Sexel.

Le calme avec lequel M$^{lle}$ Defarge avait résisté aux trahisons d'Hélène disparut de nouveau.

Chez elle, les impressions se succédaient avec une rapidité extrême, la dernière ayant toujours force de loi et détruisant celles qui l'avaient précédée.

Sans hésitation, elle crut que Charles ne l'aimait plus, qu'il

s'était épris d'Hélène, que les confidences de celle-ci, concertées entre eux, avaient pour but de l'écarter de leur chemin, de les débarrasser d'elle.

Elle se leva sans bruit et remit sa robe, qu'elle avait échangée contre un peignoir d'Hélène. Elle se rassit pour attendre le matin, voulant partir sans voir personne et laisser ce manque de convenance comme une marque de son mépris pour ceux qui l'avaient lâchement trompée.

Bientôt un mouvement sourd attira son attention. La porte du balcon fut ouverte et refermée : Charles entrait chez M^lle^ de Croizailhes.

Ainsi, non contents d'échanger quelques paroles d'amour par la fenêtre, comme Stéphanie l'avait d'abord supposé, ils en étaient arrivés déjà à se voir la nuit, seuls, dans une chambre isolée !

Dans le salon, on marchait sans ménagement, et doucement Hélène disait :

— Partez..... Stéphanie est là..... voulez-vous donc me perdre ?... vous reviendrez demain.

Sa voix ne trahissait ni étonnement, ni effroi.

Prise d'une rage froide et d'un immense mépris, M^lle^ Defarge marcha vers la porte et, brusquement, l'ouvrit.

## XIV

Devant le spectacle qui s'offrit à elle, elle s'arrêta, muette d'indignation et de pitié.

Hélène, à peine vêtue d'un peignoir lâche en mousseline, était debout, rouge de colère contenue, tandis que Laporte, agenouillé devant elle, le visage baigné de larmes, des sanglots convulsifs déchirant sa poitrine, la suppliait dans un paroxysme de désespoir.

Il ne vit pas entrer Stéphanie et continua de parler :

— Hélène, écoute-moi... prends pitié... je t'adore !... Tu es infâme, sais-tu ? Mais je t'aime... Je t'aime à en mourir si tu ne veux plus de moi ! Je suis à tes pieds, implorant comme une grâce ce que je pourrais exiger comme un droit... tu ne t'émeus

pas... tu résistes?... mais de quelle sorte es-tu donc, que tu ne veuilles point pour mari de celui que tu as fait ton amant?... As-tu oublié les promesses, les serments échangés ici même?... Tu m'ordonnes de partir... Partir! te quitter pour toujours peut-être!... t'abandonner pour apprendre dans quelques mois que tu es la femme d'un autre! Ah! cela, ne le demande pas, tu ne l'obtiendrais jamais... jamais!

Hélène, impassible, ne le regardait pas.

Épuisé, Laporte abandonna enfin les mains meurtries de Mlle de Croizailhes qui se recula et, dans ce mouvement, vit, à deux pas d'elle, Stéphanie glaciale et hautaine.

— Vous m'avez perdue, dit-elle alors à Laporte. Vous vous faites accompagner d'un ami pour venir à de pareils rendez-vous et Mlle Defarge sait maintenant que j'ai été la maîtresse d'un homme qui ne sera pas mon mari. Mais ce qu'elle saura aussi, c'est l'excès de dégoût que vous m'inspirez avec vos larmes, vos récriminations et vos plaintes. Non, je ne vous aime pas... je ne vous ai jamais aimé. Ce que vous avez eu de moi, n'importe qui, à votre place, l'eût obtenu. Ce n'est pas mon cœur qui a parlé, et si une fièvre malsaine m'a jetée dans vos bras, presque enfant encore, la faute en est à la facilité de nos relations journalières, à Dieu qui m'a créée ce que je suis, à vous qui avez profité de mes instincts. J'en ai assez, j'en ai trop de cette aventure; je veux entrer dans la grande vie par la grande porte. Vous n'avez ni le nom ni la situation qu'il faut à mon mari... Je vous hais, je vous méprise, et mon plus vif désir est de ne jamais vous revoir!

Elle se détourna, atteignit la porte et la referma, laissant seuls André et Stéphanie. Prise d'une immense pitié pour ce malheureux, Mlle Defarge s'approcha de lui et essaya de lui parler. Il ne sembla pas l'entendre et se dirigea vers le balcon; il chancelait de telle sorte qu'elle prit doucement son bras et, comme s'appuyant sur lui, le soutint et le guida. Arrivée à la dernière marche de l'escalier, elle vit Charles assis dans l'angle obscur de la tourelle; la tête dans ses mains, il attendait.

Au bruit qu'ils firent il se leva, la reconnut et vint vers elle, surpris au suprême degré.

— Vous ici, Fanette! s'écria-t-il. Ah! vous aurez appris de tristes choses!

Stéphanie avait contenu à grand'peine jusque-là son émotion. La vue de Charles amena chez elle la réaction qui suit, d'ordinaire, les grandes secousses. Un flot de larmes jaillit de ses yeux et elle se jeta comme une enfant dans les bras de Charles, qui la serra doucement sur son cœur.

Laporte, sans regard, s'était laissé tomber sur la chaise que venait de quitter le prince.

Un peu revenus à eux-mêmes, les deux amoureux, après s'être expliqué les circonstances qui avaient amené leur rencontre, songèrent aux embarras de leur situation.

— Est-ce que vous voudrez rentrer... là, Fanette? demanda le prince.

— Oh! cela jamais! Sous aucun prétexte je ne veux revoir Hélène. Si vous saviez tout le mal qu'elle m'a fait! Mais cela n'est rien à côté de ce que souffre Laporte.

Et comme elle était vêtue de la robe légère qu'elle portait au dîner de la veille, et chaussée de minces souliers, elle frissonna sous l'extrême fraîcheur que dégageaient la terre et les arbres détrempés.

— Il faut prendre un parti, dit Charles inquiet. Vous ne voulez pas rentrer ici, je le comprends. Permettez-moi de vous conduire chez moi; Elvire a deux lits dans sa chambre; vous accepterez son hospitalité pour ce soir.

— C'est impossible. Songez à l'étonnement de vos gens en me voyant arriver avec vous à cette heure indue!... pas cela.

— Que faire alors?

— Menez-moi jusqu'à la grille des Tamaris, j'entrerai seule et tâcherai de trouver quelque explication.

— Vos parents ne vous feront pas de scène?

— A la grâce de Dieu.

— J'irai les voir demain, et, si vous le permettez, je réclamerai pour moi le droit de réprimande à l'avenir.

Il dit ceci avec un sourire tendre, très près des larmes; puis, honteux d'avoir oublié Laporte si longtemps, il revint à lui.

— André, viens, nous partons, lui dit-il en refoulant toute commisération pour éviter une nouvelle crise.

Ils atteignirent la petite grille, marchant doucement, comme des voleurs. Laporte en avait la clef dans sa poche depuis son arrivée à Biarritz; il l'ouvrit sans que le moindre tremblement trahît un reste d'agitation.

Lorsqu'ils furent sortis tous trois, il referma la grille et jeta la clef dans les flots, à quelques mètres de lui.

— Voilà qui est fini, dit-il avec un éclat de rire navré.

Les jeunes gens, après avoir laissé Stéphanie chez elle et s'être assurés de loin que les portes lui avaient été ouvertes, rentrèrent à la villa des Fleurs, où ils habitaient ensemble.

Le valet de chambre de Charles les attendait; il reçut de Laporte l'ordre de ne le réveiller le lendemain que pour le déjeuner; puis les deux amis échangèrent une poignée de main et se séparèrent.

## XV

Un heureux hasard voulut que M. Defarge, fort absorbé par la lecture des journaux, fût resté dans son cabinet jusqu'à l'heure où Stéphanie rentrait chez elle, par suite des incidents que nous connaissons; au courant des habitudes paternelles, la jeune fille avait conservé l'espoir que son père n'aurait pas encore regagné sa chambre.

Avant de sonner et de donner ainsi l'éveil aux domestiques, elle alla frapper doucement aux volets du cabinet de l'ex-sous-préfet, appuyant cet appel anonyme de quelques mots qui la firent reconnaître.

M. Defarge courut à la porte d'entrée et, plus stupéfait qu'il ne se peut dire, introduisit sa fille dans l'intérieur de la maison. Il était, à bon droit, renversé de ce retour étrange; il accueillit très froidement les explications diffuses de Stéphanie. La seule chose qu'il y comprît clairement, c'est qu'elle lui recommandait une grande discrétion, et il reconnut *in petto* qu'il était de l'intérêt de tous d'en avoir en effet. Ils montèrent ensemble à pas

de loup et gagnèrent leurs chambres sans avoir réveillé personne.

Il était dix heures lorsque Stéphanie se réveilla le lendemain. Le déjeuner de famille était à onze heures. Elle s'habilla en hâte et fit vitement son lit, afin que la femme de chambre ignorât qu'elle y avait couché ; puis elle descendit au cabinet de travail de son père.

Il paraissait plus soucieux que de coutume, et son visage froid dénotait de fâcheux soupçons. Stéphanie, dont le caractère subissait d'heureuses améliorations, prit entre ses deux mains la tête grise de M. Defarge, et, les yeux bien franchement fixés sur ses yeux, lui dit :

— Je te jure, père, que tu peux m'embrasser ce matin aussi tranquillement, aussi tendrement que de coutume.

Il ne demandait pas mieux que d'être rassuré par la force réelle du ton de vérité avec lequel elle parlait ; il le fut.

Ils entrèrent ensemble à la salle à manger, où M[me] Defarge se trouvait déjà.

— Comment, mère, c'est comme ça que vous m'attendez? dit Stéphanie avec un éclat de rire. Trois couverts seulement. Est-ce moi qu'on ne veut pas, ou Gérard déjeune-t-il en ville ?

— Pas du tout, dit Gérard qui arrivait aussi. Mais tu es rentrée si mystérieusement ce matin, que maman a bien pu ignorer ton retour.

Il cherchait, en parlant, les yeux de sa sœur ; elle se sentait rougir, tout en bénissant cet allié inattendu.

— Qui donc t'a reconduite? demanda M[me] Defarge.

— La femme de chambre de la marquise, reprit Gérard, qui paraissait décidé à tout expliquer à lui tout seul. Elle est, d'ici, allée rejoindre ces dames pour prendre, avec elles, le train de Paris.

Stéphanie étouffa une exclamation de surprise.

— Ah ! mon Dieu ! quel départ précipité ! s'écria M[me] Defarge. Comment ! hier encore, il n'en était pas question. En sais-tu les motifs, Fanette?

— Non ; cela s'est décidé en grand mystère, continua Gérard avec sang-froid. Mais j'ai pu comprendre qu'il s'agissait du mariage d'Hélène avec un jeune diplomate.

— Je crois, dit Mme Defarge d'un accent de triomphe étouffé, que les Croizailhes auraient été bien heureux de lui voir épouser le prince de Sybel.

— C'est probable. Avec ça, il est un peu déplumé, dit Gérard.

— Il y a de très jeunes gens beaucoup plus vieux que lui ! s'écria impétueusement Stéphanie.

Les parents dissimulèrent un sourire.

Quand on quitta la table, Gérard prit le bras de sa sœur et le passa sous le sien.

— Si nous allions au jardin, Fanette, veux-tu ?

Lorsqu'ils furent à quelque distance de la maison, la physionomie du jeune homme se transforma.

Une dureté extrême remplaça sur ses traits mobiles toute trace de sa précédente douceur.

— M'expliqueras-tu, dit-il rudement, tes aventures de cette nuit ?

Stéphanie rougit de colère, et, immédiatement, se révolta.

— Je n'ai rien à t'expliquer, dit-elle.

— C'est ce que nous verrons.

— Je ne me suis jamais occupée de tes actions, quelque louches qu'elles me paraissent quelquefois. Je te prie d'user à mon égard de la même réserve.

— Ce n'est pas la même chose. Cette complaisance de ma part serait une complicité honteuse. Parleras-tu ?

— Non.

— Alors, fit-il très posément, je demanderai des explications à la personne qui t'accompagnait.

Stéphanie avait relevé la tête, frémissante, les yeux pleins d'éclairs.

— Et comment sais-tu qu'on m'accompagnait ?

— Vous êtes passés à deux pas de moi, qui rentrais aussi.

— Tiens, c'est vrai ! d'Ozevel est absent.

— Il est inutile que tu cherches à me blesser. J'agis selon ma conscience, dans l'intérêt de ton avenir. Tu m'en remercieras plus tard. J'irai cette après-midi chez M. de Sybel...

— Si tu fais cela, s'écria Stéphanie, je ne te reverrai de ma vie.

— Comment ! dit-il, exalté aussi par la justesse de son droit ; tu veux que je laisse un monsieur, fût-il dix fois prince, enlever ma sœur d'une maison amie, entre deux et trois heures du matin, la promener à son gré et la ramener au logis sans autre explication ? Ah ! mais non, par exemple !

— Nous ne nous sommes pas promenés, dit Stéphanie émue. M. de Sybel m'a ramenée directement ici, et Laporte nous accompagnait.

— Il sera, alors, le témoin prédestiné du prince pour son mariage.... ou ailleurs.

Gérard se leva. Stéphanie frémit à l'idée d'être ainsi offerte de vive force à M. de Sybel. Malgré ses mauvaises dispositions pour ce rôle, elle se fit suppliante auprès de Gérard.

— Voyons, ne fais pas de sottise, dit-elle ; tu regretterais cela lorsque Charles sera ton beau-frère, ce qui ne peut tarder.

— Oh ! si vous en êtes là, je me garderai bien d'intervenir.

## XVI

La journée se passa vite pour Stéphanie. Mme Defarge, très surexcitée, marchait dans la maison, la parcourant du haut en bas, donnant des ordres à tort et à travers, incapable de rester une minute en place.

D'un autre côté, M. Defarge, assis sous une tonnelle, inspectait la grille, plutôt qu'il ne lisait les divers papiers posés sur une table de fer, près de lui.

Gérard, on le devine, avait fait part à ses parents de la confidence de Stéphanie.

Les nerfs de Mme Defarge résistaient difficilement aux transes de l'attente. Vingt fois elle descendit au jardin, sous le prétexte de choses à demander à Anatole. Vingt fois, elle entra au salon où Stéphanie lisait un roman un peu vif pour tromper son impatience.

Les heures chaudes s'écoulèrent, la brise maritime vint faire siffler doucement les branches flexibles des Tamaris, le soleil commença sa chute embrasée dans l'Océan, et M. de Sybel ne paraissait pas.

A six heures, au moment où Mme Defarge allait donner tristement l'ordre de servir le dîner, un dîner superfin dans sa simplicité et pour lequel elle avait compté retenir Charles, à la bonne franquette, — à ce moment, la cloche de la grille fut agitée avec furie et Morley, le valet de chambre anglais du prince, se montra, une lettre à la main.

Stéphanie, cédant à ses inquiétudes croissantes, venait de quitter le salon pour descendre au jardin. Elle courut au-devant de Morley, oublieuse de toute étiquette.

— Qu'y a-t-il, Morley? demanda-t-elle très émue.

— Une lettre de M. le prince pour mademoiselle, dit le valet, dont la physionomie, d'habitude impassible, trahissait une vive agitation.

Stéphanie parcourut d'un coup d'œil la lettre de Charles, et s'écria navrée, de grosses larmes coulant de ses yeux :

— Oh! c'est affreux! c'est horrible! Laissez-moi prendre un chapeau, Morley, je viens avec vous, attendez-moi. Je veux recevoir les premières nouvelles!

En un clin d'œil, elle fut prête et s'enfuit, presque courant, après avoir donné à M. et Mme Defarge, fort inquiets, la lettre qui la bouleversait ainsi.

« Chère bien-aimée, écrivait le prince, venez chez Elvire, je vous en supplie. Un malheur affreux nous menace. André a disparu depuis ce matin. Votre présence me rendra quelque force.

« Votre

« CHARLES. »

La lecture de ce billet désespéré rasséréna tout à fait les Defarge.

— Je vais m'habiller, dit Madame, et j'irai rejoindre Stéphanie villa des Fleurs; il ne serait pas convenable qu'elle fût seule chez... son fiancé.

— Tu as raison, reprit l'ex-sous-préfet; quant à moi, je serai forcé de communiquer, dès ce soir, le mariage de notre fille. Le prince comprendra que le soin de sa réputation exigeait cette mesure dans les circonstances actuelles.

## XVII

Voici ce qui s'était passé :

Le matin, Laporte ne parut pas au déjeuner. Morley, envoyé dans sa chambre pour le prévenir, revint dire que Monsieur était sorti.

Charles, très inquiet, partit à sa recherche, tandis que Morley, de son côté, recevait la mission de le rejoindre coûte que coûte.

Le jeune prince parcourut Biarritz dans tous les sens. Il remonta, en voiture jusqu'au vieux Biarritz, jusqu'à Anglet ensuite. Personne n'avait vu Laporte ce jour-là.

Charles rentra chez lui désolé, espérant apprendre quelque chose par Morley.

Celui-ci lui ouvrit la porte.

— Rien? demanda Charles.

— Rien, monsieur le prince, si ce n'est que M. Laporte a dû veiller et écrire toute la nuit. Les bougies, entières hier soir, sont consumées ; le papier à lettres, les enveloppes, le chevalet des plumes, ont été déplacés.

— J'y vais voir moi-même, dit Charles en pâlissant.

Et, suivi de Morley, il s'engagea dans le couloir qui menait de sa chambre dans celle de Laporte.

Sur la table, des feuillets épars, des enveloppes déchirées, les porte-plumes jetés au hasard, corroboraient les renseignements du valet de chambre. Pendant que Charles demeurait sans mouvement devant ces effrayants indices, Morley ramassa sous un meuble un débris de papier; il le présenta à son maître.

C'était, évidemment, l'épave, oubliée par Laporte, d'une lettre qu'il avait détruite et recommencée ; quelques mots étaient encore lisibles : Meurs... vie fermée.

Une idée subite saisit Charles. Il courut à la villa Croizailhes, où le domestique Auguste le reçut.

— M. Laporte est passé ce matin, répondit-il à la question du prince. M$^{me}$ la marquise et M$^{lle}$ Hélène venaient de partir

pour la gare. Au reste, il n'a pas demandé à les voir et m'a remis une lettre à l'adresse de M^lle^ de Croizailhes...

— Où est cette lettre?

— Je comptais la jeter à la poste...

— Donnez-la-moi, dit Charles, qui, dans sa hâte d'avoir enfin une indication précise, n'hésita pas un instant à commettre un abus de pouvoir.

Auguste alla chercher la lettre, que Charles décacheta aussitôt. Voici ce qu'il lut :

« Mademoiselle, je ne crains pas de vous compromettre en venant vous dire un dernier adieu. Je sais qu'autour de vous il n'y a que des indulgents trop adroits pour surprendre une lettre qu'il est de leur intérêt d'ignorer. Je pars pour un fort grand voyage, dont je ne reviendrai pas pour vous ennuyer. Ne vous figurez pas cependant que je meure à cause de vous! Une vie où toutes les illusions sont détruites est une vie fermée. Je meurs, incapable de survivre au profond dégoût que j'ai pour tout et au mépris que j'ai pour vous. »

Le prince, après cette lecture, était si pâle, si peu solide sur ses jambes fléchissantes, qu'Auguste le fit asseoir sur un fauteuil.

— Il est étonnant, dit-il ensuite, que M. Laporte n'ait point écrit aussi à M. le prince au moment de... partir.

La pensée que quelque autre billet lugubre l'attendait peut-être chez lui, dans un coin ignoré, galvanisa M. de Sybel. Il se leva et rentra rapidement à la villa.

Le facteur avait depuis deux heures apporté les dépêches. En bouleversant tous les papiers dans un examen rapide, Charles rencontra le paquet oublié. Sur une enveloppe, la main, à présent glacée, de l'ami si cher avait tracé ses derniers mots.

Cette lettre aussi était un adieu, court comme l'autre, mais où s'était réfugiée toute la tendresse de ce cœur méconnu.

« Si on retrouve mon corps, cher ami, demande en grâce au curé de Biarritz de m'enterrer comme un chrétien que je suis. Si le martyre suffisait pour faire un saint, tu sais que j'aurais droit à une canonisation de première classe. Je n'en puis plus. Je vais me reposer dans les bras du bon Dieu. Ma pauvre tête est

si malade que je ne sais plus, en fait de fortune, ce que j'ai ni où je l'ai. J'envoie à mon notaire un testament par lequel je laisse la majeure partie de ma fortune à mes neveux qui sont pauvres. J'en retiens huit cent mille francs à partager entre Stéphanie et toi, à titre de souvenir. Donnez en mon nom quelque chose aux pauvres. Ma dernière pensée est pour vous deux. »

Le soir de ce jour funeste, le corps de Laporte fut rejeté par la mer à Catalaye, vers la nuit.

Le surlendemain, une tombe fraîche renfermait un hôte nouveau dans le cimetière du vieux Biarritz.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelques mois plus tard, Stéphanie, devenue princesse de Sybel depuis deux heures, quittait sa robe de mariée pour passer un costume de voyage, lorsque sa femme de chambre lui remit une lettre, dont l'écriture la fit tressaillir.

L'équipage du prince attendait devant la grille. Charles, impatient, hâta les adieux, les jeunes époux montèrent en voiture ; enfin, ils furent seuls et libres de causer.

— Mon Dieu, Charles, dit Stéphanie en tirant d'un carnet la lettre qu'elle avait mise, Hélène qui m'écrit !

Ce papier lui semblait brûler les doigts.

Charles décacheta la lettre et la lut.

Hélène annonçait à sa chère cousine qu'elle épousait, le 16 janvier, le vicomte de Pharaon, consul à...

Le 16 janvier, Laporte était mort, à cette date, trois mois auparavant.

Hélène n'y avait pas songé...

Fernand PARABÈRE.

# DIALOGUE

## SUR LE SALON DE 1883

---

UN CRITIQUE. — UN PEINTRE

LE CRITIQUE.

C'est une chance de te rencontrer dans cette cohue, un jour de vernissage!... Que penses-tu du Salon?... Es-tu content?

LE PEINTRE.

Très content!..... à première vue.

LE CRITIQUE.

Alors tu es bien placé?

LE PEINTRE.

Tous les mêmes, ces critiques! Spirituels, mais jamais sérieux!... A propos, fais-tu un Salon cette année?

LE CRITIQUE.

Parbleu! Je n'ai que le temps, et encore mon travail sera prêt quand tout le monde aura dit son mot.

LE PEINTRE.

Le fait est qu'on vend déjà, à la porte, des critiques-programmes et des programmes-réclames qui déflorent absolument l'exposition et où 4,943 œuvres sont examinées, étudiées et jugées en quatre pages.

LE CRITIQUE.

Hélas! Le public fait comme les Anglais qui parcourent l'Italie, le nez dans leur *Guide Joanne :* il se contente de lire son journal devant tel ou tel tableau, il traverse les salles comme il traverserait le boulevard, et, rentré chez lui, il se soucie bien de l'étude sincère et lente qu'aura tentée un naïf; il ne demande plus que des listes, qu'il parcourt à la hâte, au plus vite; il veut tout voir et répéter ce qu'il a lu, avant les autres, sans même chercher à comprendre.

LE PEINTRE.

Que veux-tu, mon cher? il paraît que tout le monde s'y connaît en peinture, excepté nous.....

LE CRITIQUE.

Ah! c'est là une vieille querelle! Je te vois venir : il n'y a que vous de compétents.

LE PEINTRE.

Eh! Je ne dis pas non! C'est affaire à vous autres critiques d'arriver au Salon, tous les printemps, avec le soleil et les jolies femmes : chargés d'un catalogue, munis d'un crayon, bourrés de belles formules, en deux temps vous accommodez Cabanel, vous assaisonnez Bouguereau et vous servez chaud Carolus Duran!

LE CRITIQUE.

Je voudrais bien vous voir chargés de notre besogne!

LE PEINTRE.

Peuh! Elle ne serait peut-être pas plus mal faite que par vous. Nous jugeons avec passion parfois, j'en conviens, mais nous sommes très justes les uns pour les autres, au fond de notre conscience.

LE CRITIQUE.

C'est possible; mais votre justice est si bien au fond de votre conscience qu'on ne l'en voit pas souvent sortir.

Vous êtes trop engagés dans la lutte pour juger impartialement des coups; quand on se bat en duel, on n'apprécie pas le

jeu de son adversaire; votre affaire est de bien combattre, la nôtre est de bien regarder : nous sommes vos témoins, vous ne pouvez pas vous passer de nous.

LE PEINTRE.

Tu as peut-être raison, au fond; et pourtant, si l'on osait, que de belles et bonnes choses à dire sur l'art, pour un artiste! Mais on a peur de se faire des ennemis; faut-il le dire? on a bien plus peur encore de ses amis, et c'est grand dommage, car nous aimons tous différemment, mais également, ce bel art que nous servons; il n'y a pas un artiste, pourvu qu'il soit sincère, ému et loyal, qui ne sente mieux que personne où est le talent, où est l'avenir, même chez un rival, et s'il avait l'honnêteté de le dire, nul ne pourrait rendre avec plus de fierté hommage aux maîtres qu'il aime, avec plus de courage justice aux nouveaux venus qui l'inquiètent, mais qui l'attirent, quoi qu'il en dise. Pourquoi donc avoir peur de la franchise? Les vraies amitiés ne la craignent pas, qu'importent les autres! Travaillons chacun selon notre talent et nos forces, et disons loyalement ce que nous pensons; quel mal à cela? Tout le monde y gagnerait!...

LE CRITIQUE.

Serais-tu homme, par hasard, à mettre tes théories en pratique?

LE PEINTRE.

Pourquoi pas? Que veux-tu dire?

LE CRITIQUE.

C'est qu'il me vient une idée, pour le moins originale : veux-tu travailler ensemble, et me prêter pour mon compte rendu du Salon une collaboration effective?

LE PEINTRE.

Ma foi! l'idée me plaît; j'ai grande envie d'accepter, mais...

LE CRITIQUE.

Nous échangerons nos impressions devant chaque toile, sans phrases, en toute liberté, puis nous écrirons notre entretien ou

nos discussions de la journée, et l'article sera fait tout en causant. Veux-tu ?

LE PEINTRE.

Tu me tentes ; je mets une condition pourtant à ta proposition, une seule, qui sera l'excuse pour le peintre de parler de peinture, c'est-à-dire de ce qui ne le regarde pas : c'est que nous ferons un choix de quarante ou cinquante tableaux, parmi les meilleurs ou parmi les plus discutés, à ton gré ; nous bataillerons bravement là-dessus, quitte à payer par quelques reproches amicaux les frais de la guerre ; mais nous aurons peut-être mieux jugé, mieux pesé l'effort annuel du Salon sans embarrasser la balance de compliments inutiles ou d'admirations courantes, et le silence nous aidera à sortir de quelques difficultés.

LE CRITIQUE.

Fort bien ! Mais à l'œuvre, et sans tarder. Par où commençons-nous ?

LE PEINTRE.

Par le grand salon d'entrée, si tu veux. Voici le *Christ* de ton ami Morot. Qu'en pense le critique ?

LE CRITIQUE.

Qu'en dira le peintre ?

LE PEINTRE.

C'est bien simple : il dira, avant toute chose, la science profonde, l'étude vigoureuse, l'habileté triomphante qui éclatent dans cette toile violente ; il oubliera un moment tout ce qu'il a pu rêver lui-même sur cet admirable drame, et, dans son contentement d'ouvrier, il s'imaginera les heures de travail heureux et de belle palette où l'on réussit de pareils morceaux. Le moyen pour lui de détester une exécution aussi puissante, quand il se souvient qu'il est peintre avant tout, et que rien de ce qui est peinture ne peut lui être indifférent ! Le torse, le ventre, les jambes sont superbes de vérité ; ce sont des morceaux construits et modelés de main de maître ; le mouvement en est énergique et fort, mais pourquoi si vulgaire ? Ce n'est pas là un Dieu cru-

cifié ; or (c'est ici que se présente la querelle moderne), l'artiste a-t-il le droit de recommencer l'histoire et de nier la tradition des siècles ? Le Christ n'est plus pour lui ce doux Oriental qui rêvait au pays galiléen ; c'est désormais l'être supérieur et bon à qui vont les prières des pauvres et des tristes ; la légende a rectifié ou transformé l'histoire, comme on voudra.

On aurait pu faire naguère le même reproche à la *Jeanne d'Arc* de Bastien-Lepage ; à cette petite tête expressive et vivante de paysanne il manquait ce je ne sais quoi de grand que le martyre a pour toujours ajouté à celle qui fut une enfant des champs, mais dont la reconnaissance d'un peuple a fait la Vierge française. On ne touche pas à certains sujets, pas plus qu'on n'entre dans certains temples, sans un acte de foi. Tu vois bien, cher ami, que le peintre reparaît sous le juge, et qu'en fin de compte, quelque regret qu'il ait de ne pas trouver dans cet art savant la satisfaction de son cœur à côté du plaisir de ses yeux, il y regardera à deux fois avant de juger à la légère une œuvre de cette valeur, si éloignée qu'elle soit de son sentiment personnel, de sa religion artistique. En cela déjà l'artiste sera plus équitable que le critique, parce que, ayant touché au métier, il n'en peut plus nier les prodiges ou les artifices ; et parce que, ayant connu la beauté d'un idéal supérieur, il n'en veut plus refuser l'aide toute-puissante.

LE CRITIQUE.

Ainsi, de par ta qualité de peintre, tu t'arroges le monopole des éloges donnés en connaissance de cause, et tu réclames le privilège exclusif de découvrir des critiques qui passeraient inaperçues pour tout autre. En vérité, vous vous faites la part belle, messieurs les artistes. Crois bien que je n'ai pas eu besoin de tenir une palette au pouce, pour me rendre compte des mérites extraordinaires d'exécution et de facture que cette toile met en lumière. J'ai admiré, j'admire encore le dessin mâle et puissant de ces jambes garrottées, gonflées de veines, de ces genoux contractés, de ces membres crispés que la dernière angoisse va détendre ; je suis impressionné par la vigueur de ce torse, modelé magistralement, d'où les côtes saillissent : peut-être regret

terais-je, pour tout dire, que les colorations de l'ensemble, un peu blanchâtres d'aspect, aient des dessous violets trop uniformes; mais ce n'est pas là-dessus que porteront mes observations. Tu trouves avec raison que l'idéal a été ici trop sacrifié de parti pris : je ferai, moi, un reproche plus grave peut-être, en me plaçant à un point de vue purement esthétique. Je déclare que cette œuvre manque de caractère : ce crucifié n'est pas le Christ. On n'a pas le droit, vois-tu, de briser une forme d'art dont la foi de dix-huit siècles a fait un emblème. Je mets de côté toute question religieuse; car je défendrai aussi bien à un artiste de me représenter Homère avec des cheveux blonds ou noirs bouclés, et des grands yeux vifs tout ouverts. Ce serait le même contresens. Si Morot avait intitulé son tableau : « le Mauvais Larron », j'aurais eu beaucoup moins à dire. Quoi! il a voulu représenter le Christ expirant en homme, en supplicié agonisant, au milieu des tortures physiques qui altèrent l'harmonie du corps humain ; que n'a-t-il alors été jusqu'au bout de sa résolution? Puisqu'il pénétrait de plain-pied dans la réalité, il devait nous montrer toute la scène, c'est-à-dire le vrai paysage du Golgotha, un terrain, un ciel, une perspective de ville dans le lointain. Au lieu de cela, il détache son Christ sur un fond brunâtre, fumeux, incertain, uniquement propre à faire valoir un morceau de peinture. Je voudrais plus de logique. Vous ne voulez plus de convention? Passez-vous-en, si vous pouvez. Mais ne vous avisez pas d'y avoir recours dans une œuvre où vous l'avez sacrifiée sans pitié, au nom d'un système. Tu sais combien j'aime en Morot l'ami et l'artiste; eh bien, son œuvre me fait peine, parce qu'elle m'autorise à craindre qu'il ne se soit laissé, cette fois, gagner par le mal qui court: la virtuosité. Sa préoccupation de la facture, la joie de se laisser aller à des prodiges d'exécution, l'emportent maintenant sur le travail de la conception. On ferme la porte au sentiment, à la pensée, on fait asseoir l'habileté à côté de son chevalet. Le cerveau a congé. La main seule fait toute la besogne. Bonsoir, l'émotion! En littérature, en musique comme en peinture, je hais les virtuoses!

L'ARTISTE.

Autant dire alors que tu renies toute l'école moderne, ou peu s'en faut ; car tout l'effort contemporain consiste à remplacer l'expression par l'impression, à absorber la forme dans l'aspect, à subordonner toute idée d'ensemble à l'exécution du morceau. Oui, un réalisme sain et sincère a sa raison d'être; il est venu pour chasser la sentimentalité qui n'est pas le sentiment. La peinture doit rester distincte de la littérature : la part d'expression psychologique permise à notre art est fort restreinte ; les sentiments simples, les émotions justes, les faits clairs sont seuls de son domaine. Les *valeurs* ne sont que des sensations notées avec des *couleurs ;* et j'aime encore mieux ce larron vigoureux, dont on a fait un Christ par hasard, mais bien dessiné et solidement peint, qu'un bon Dieu de sacristie larmoyant et sentimental, qui me ferait vaguement rêver au papier peint.

LE CRITIQUE.

Prends garde ! tu vas d'un extrême à l'autre, et tu cours sur les toits. Entre une sentimentalité vague, abstraite, hantée de spéculations insaisissables pour le pinceau, et un prosaïsme qui est celui de notre vie quotidienne, vulgaire et matérielle, s'étend un vaste domaine où doit se mouvoir en liberté l'art, tel que je le voudrais et tel que je le comprends. Dans un art plastique comme la peinture, la forme a le droit de prendre le pas sur l'idée ; mais je tiens essentiellement à ce que la forme n'apparaisse jamais seule, sans amener, de près ou de loin, l'idée avec elle. Ce principe posé, je vais te conduire devant la *Psyché* de Jules Lefebvre. Je t'avoue que cette œuvre me semble exquise : elle a le charme en même temps que le style, et la toile donne bien l'impression de l'idée mythologique qu'évoque le titre. Assise sur son rocher à l'entrée de la sombre demeure, Psyché, dans la virginale blancheur de son corps chaste, attend la barque de Caron, le regard perdu dans un rêve. Voilà pour la pensée manifestée, voilà en même temps pour le caractère du sujet admirablement compris et rendu. Sa forme est d'une irréprochable pureté : considère la suprême élégance de la silhouette

enveloppante, la magistrale sûreté du dessin, la beauté simple des lignes charmantes détachant la figure sur le fond. Jamais, à mon avis, le peintre n'a atteint une perfection aussi grande dans l'exécution, qui est ici triomphante. Jamais il n'a signé une œuvre qui, en dépit de sa grâce même, s'impose, ainsi que je le disais tout à l'heure, par un style aussi *serré*. Te le dirai-je? Jules Lefebvre me fait cette fois penser à Ingres, mais à un Ingres plus souple, plus émancipé, moins emprisonné dans le contour et plus amoureux de modelé et de couleur. Or, j'ai deviné, j'imagine, ce que Psyché porte soigneusement dans cette petite boîte serrée entre ses mains : c'est la médaille d'honneur pour celui qui l'a mise au monde.

LE PEINTRE.

Pour cela, je le souhaite, et de grand cœur; comme toi, je subis le charme de cet art délicat; mais j'ai bien peur que ce grand besoin de plein air qui nous trouble tous ne soit parfaitement inconciliable avec la pureté de lignes et le goût dans la forme qui restent, pour des hommes comme Lefebvre, comme Cabanel, comme Bouguereau, comme Gérôme, comme Baudry surtout, l'autre face de l'art, et peut-être la plus haute. J'adore cette Psyché, mais mon culte n'est pas sans doute, et malgré moi je pense, en la regardant, à la fable antique de Pygmalion qui vit s'animer sa statue : il semble que cette exquise figurine ait vécu longtemps dans l'ivoire avant de se colorer sur la toile, et je me prends parfois à regretter qu'elle ne soit plus de marbre encore, car elle a l'air vraiment d'une petite déesse échappée d'un bas relief antique et retrouvée par un moderne; aussi bien, je l'aime, parce que la colère naturaliste vient battre ses pieds blancs, plus violemment peut-être que ne le ferait la mer qui l'entoure; la guerre est déclarée à cette jolie mortelle, sans doute parce qu'elle veut devenir divinité et rester belle! Qu'on me dessine un autre rêve aussi charmant, avant de me défendre de rêver; sans doute on lit encore de beaux vers grecs? ce tableau est une fleur cueillie dans l'Anthologie. Je suis las des réalités indigestes et je ne déteste pas une goutte de lait; cet art me repose, et j'oublie, devant tant de

grâce, cette préoccupation plus courageuse ou plus dangereuse du réel, cette recherche inquiète, mais curieuse, de la vie, qui secoue toute la jeune école...

LE CRITIQUE.

.... Voyons, qui te parle ici de la jeune école et du réel? quelles raisons as-tu de chercher à l'oublier ou à t'en souvenir? Vous voilà bien, vous autres peintres, avec votre esprit de coterie. Dans vos louanges, dans vos blâmes, c'est toujours vos théories personnelles que vous défendez. Vous avez beau faire, votre individualité montre malgré vous le bout de l'oreille. Comme nous sommes plus libéraux, plus éclectiques, plus larges dans notre manière de voir, nous que des routines de pinceau n'embarrassent pas! Pour vanter une œuvre qui nous fait plaisir, nous n'avons pas besoin de sous-entendre des réserves sur le mérite de la voisine, conçue dans une donnée d'art toute différente. Les systèmes ne nous importent guère : nous allons d'un point de vue à un autre, heureux de signaler le bien qu'on y découvre. J'ai loué en toute franchise la *Psyché* de Jules Lefebvre, je suis tout prêt à m'avouer séduit et troublé par la *Judith* de Cazin.

LE PEINTRE.

Mais, moi aussi, je suis séduit et troublé par cette étrange Judith : troublé, quand je vois un esprit curieux comme Cazin renoncer volontairement à cette entente de la composition qui fait d'ordinaire la majesté de l'expression, et rester expressif, à ce goût qui fait la beauté des œuvres, et rester délicat ; mais je suis séduit par un mélange inconnu de naïveté locale et d'insuffisance charmante qui aboutit encore à la poésie par un chemin opposé à toute tradition ; or, c'est bien là ce que j'aime ; c'est cet idéal retrempé de fraîcheur moderne qu'il faut faire entrer dans l'art français ; c'est donc qu'en somme tout chemin ramène les vrais et les forts à la poésie. Ces remparts, si je ne me trompe, sont ceux de quelque vieille ville française, où le printemps frissonnant et les soirs gris de notre climat appellent à la promenade les militaires et les bourgeois endimanchés. Sans doute, pour son congé du dimanche, Judith aura donné rendez-vous à

son *pays* sur les glacis, et d'incompréhensibles passants la regardent venir en rentrant dans la bonne ville; la soirée est délicieuse, un peu triste et très calme; l'heure est charmante, le tableau aussi; mais de sujet, d'histoire grave où tragique, point. C'est une rêverie sans paroles, faite par un musicien-paysagiste; comme certains vers sonores qui n'ont pas de sens bien défini, ceci est l'œuvre d'un poète assurément, on pourrait presque dire d'un primitif par réflexion.

LE CRITIQUE.

Tu dis vrai, et admire un peu la puissance du sentiment en art! Le peintre a présenté son sujet comme s'il avait voulu proposer un rébus. Bien qu'avec un désintéressement qui me touche profondément, il ait dédaigné d'éveiller la curiosité du bon public, en lui racontant une histoire ou en lui montrant une image facile à comprendre, il a fait une œuvre qui attire et retient la pensée, parce qu'elle est toute pénétrante et toute pénétrée d'émotion. A ce propos, explique-moi donc comment il se fait que ce rêveur doux, ce mélancolique amoureux, ce sentimental, soit acclamé chaque jour par l'avant-garde naturaliste qui le réclame pour un de ses chefs, au risque de le compromettre.

LE PEINTRE.

Je te répondrai en deux mots, cher ami, que si les réalistes défendent si fort Cazin, c'est que Cazin, avec sa fantaisie indépendante, comme Puvis de Chavannes avec sa grandeur simple, ne les gêne pas : ces maîtres rêveurs sont si loin ou si haut hors du réel qu'ils ne sauraient déranger ni infirmer des théories qui sont filles d'un matérialisme scientifique; ils ne sont pas contre elles, ils sont à côté; et puis il n'est pas sans une certaine malice de combattre sur leur dos la vieille garde académique qui veille, et dont pas un des chefs glorieux ne déserte la lutte. Il n'est que trop facile d'opposer leurs habiles négligences et leurs fautes séduisantes à la belle tenue des Cabanel, à la science impeccable des Bouguereau. Disons-le franchement, ce sont de purs idéalistes, et c'est toi, comme littérateur, qui devrais les défendre, et non pas moi.

LE CRITIQUE.

N'aie pas peur, je ne faillirai pas à cette tâche, tu peux compter sur moi. Je suis prêt à rompre des lances en leur honneur, à condition toutefois que les adversaires qui me prendraient à partie soient des initiés ou des dilettanti. Quant à ces bourgeois innocents que j'ai entendus ricaner devant le *Rêve* de Puvis de Chavannes, j'aime mieux leur répondre par un haussement d'épaules.

LE PEINTRE.

Et je ferais comme toi; pourtant je voudrais bien savoir comment tu t'y prendrais, devant eux, pour défendre son *Rêve?* Et que leur diras-tu, à ces bourgeois très entêtés et très sages, de son *Portrait?*.....

LE CRITIQUE.

Je leur dirai que, lorsqu'il arrive au bon Homère de sommeiller, il est irrévérencieux de se pousser le coude et de le montrer au doigt; je leur dirai qu'ils ne font pas preuve d'une subtile clairvoyance ou d'une sagacité extraordinaire, ceux qui s'ingénient à dénoncer cette simplicité d'exécution que le maître cherche sans relâche, qu'il obtient au prix des plus grands sacrifices et à laquelle il reste fidèle héroïquement. Puvis de Chavannes offre les habiletés de la facture en holocauste au sentiment, et, contrairement à beaucoup de ses contemporains qui ne le valent pas, il immole l'expression physique en l'honneur de l'impression morale. Il s'efforce de restreindre les adresses du pinceau, les artifices du tour de main, pour que la pensée immatérielle se dégage en souveraine et envahisse seule l'esprit du spectateur Et il faut voir avec quel courage tranquille, avec quelle inaltérable sérénité il applique ce principe esthétique, incompréhensible pour le vulgaire; il s'ouvre ainsi un vaste horizon d'art qui est son domaine. En dessous de lui, les sarcasmes peuvent se multiplier, les rires étouffés ou sonores peuvent se propager dans la foule, il n'en continuera pas moins sa route, l'œil fixé sur l'image de ses visions grandes et douces, fort de ses convictions et de sa foi. Or, à notre époque, mon cher, une foi

d'artiste, que rien ne déconcerte, a droit à tous les respects. Je ne te dirai pas que le *Rêve* soit, dans l'œuvre de cet artiste admirable, un bon exemple à choisir pour défendre ses théories ou faire valoir sa poétique; je n'ignore pas qu'il y a là des formes réduites à une simplicité trop rudimentaire; mais je te jure que même ici il ne saurait être question d'impuissance. Impuissant, le cerveau qui a conçu et porté en lui les peintures d'Amiens, de Marseille et du Panthéon de Paris! impuissante, cette main qui, sur la blancheur de la pierre, a su développer ces harmonies paisibles, ces pages attendrissantes comme des idylles épiques, ces vastes symphonies où tout est placidité, sérénité, béatitude! Oh que non! tu ne peux le croire, et personne n'aura le droit de le prétendre. Quant au portrait de M$^{me}$ M. C., que le maître expose cette année, je n'éprouve aucun embarras, en toute sincérité, à t'affirmer qu'il m'intéresse, et même qu'il s'en dégage un charme étrange qui agit sur moi. Tu t'en étonnes?

Viens le voir de plus près; considère cette sobriété de détails, ce dédain de tout éclat, cette recherche exclusive, acharnée des lignes essentielles, et comme conséquence la tenue calme et reposée de l'ensemble. Le manteau noir qui couvre les épaules du modèle tombe tout raide, sans pli; il est brossé d'un seul ton, je le sais bien; le regard est atone, je l'avoue; les chairs sont baignées d'une uniforme coloration grisâtre, je le concède; mais le visage et les mains, quoique indiqués sommairement, sont construits et se lient intimement au caractère de l'œuvre. Isole cette peinture de ses voisines, qui, auprès de cette mystique, semblent des mondaines et des coquettes; regarde-la seul à seule, et tu croiras voir, dans la transparence d'un voile sombre, apparaître une vision de femme âgée, vêtue de deuil, sérieuse et mélancolique. L'harmonie semble éteinte; mais comme il se dégage, des traits du modèle, une impression de réflexion profonde, de bonté grave, de douceur triste! Suppose que ce portrait soit retrouvé sous la couche de badigeon blanc d'un vieux cloître italien, et tu verrais comme on admirerait cette peinture qui, par certains côtés, rappelle ces primitifs dont le génie était fait de foi et de naïveté. Or, moque-toi de moi à ton tour, si tu veux, mais je préfère l'art qui sous-entend une pen-

sée, qui cherche à faire éclore partout une fleur de sentiment, à l'art qui lutte avec la nature physique pour égaler, par le trompe-l'œil, la puissance de ses effets extérieurs et visibles... C'est pour cela qu'avec toute sa science, toute son admirable dextérité, son impitoyable précision, Bastien-Lepage en arrive à m'inquiéter.

LE PEINTRE.

Eh bien! tu as tort; le savoir de Bastien-Lepage est réel, son sentiment est profond; viens avec moi devant son tableau, et chemin faisant je te dirai pourquoi et comment je l'aime. Plus qu'aucun autre peut-être parmi les jeunes, Bastien-Lepage nous a tous étonnés, déconcertés, irrités même, mais toujours passionnés, et comme on reconnaît la présence du talent encore bien mieux à la colère des ennemis qu'à l'admiration des amis, j'en conclus que nous avons affaire là à une vraie personnalité. C'est qu'il garde devant la nature une obéissance passive, une patience amoureuse qui l'asservissent à la vérité, au risque de dépasser le vraisemblable; peut-être aussi a-t-il, plus que d'autres, le droit de faire des fautes, possédant à fond sa grammaire de peintre. Pour tant d'ignorants à qui un réalisme complaisant fournit des excuses faciles, voici un artiste qui du moins sait son métier, et qui en use comme il lui plaît; fort bien! Il aime les champs, il les regarde avec une fixité de paysan; les choses ont pour lui une vie égale à celle des êtres; épris des valeurs voisines qui se heurtent et qui souvent se confondent entre elles dans l'immobilité de la nature, il oublie le mouvement, qui est un élément difficile à définir, mais impossible à négliger dans les arts plastiques. Et puisque nous voici devant sa nouvelle toile, qu'il intitule l'*Amour au Village*, regarde bien : ici, comme dans tous ses grands tableaux des champs, les figures sont collées sur les fonds, et l'atmosphère, insuffisamment interprétée, ne semble pas respirable. Mais encore quelle étude et quelle exactitude! quel fin mouvement, plein de trouble et de naturel, que celui de cette petite paysanne à qui le gars du village voisin parle d'amour pour la première fois! La fillette a quinze ans à peine, et rougit sans doute, car elle est vue de dos,

appuyée à la barrière d'un champ, et l'on devine en vérité son émotion dans sa gaucherie. Le garçon est plus rustique, mais timide encore; tourné vers le spectateur et baissant un peu la tête, il répète à voix basse, en comptant sur ses doigts calleux, les mots de la marguerite effeuillée, je suppose, par la petite amoureuse; le calme est sur la campagne; le village, avec son clocher et les toits groupés autour de l'église, se silhouette là-bas sur le ciel argentin. C'est d'une simplicité forte, émue et très habile sous un air de naïveté.

Malheureusement, les crudités de la verdure tachent çà et là, comme des rapiéçages maladroits, cette fine tapisserie, très grise, et certain mouchoir à carreaux, peut-être bien inutile au sujet, choque comme une fausse note dans cette harmonie calme. C'est assurément une œuvre d'observation curieuse faite avec la vertu d'un primitif et l'inquiétude d'un moderne tout à la fois; mélange singulier et remarquable qui donne à cette œuvre, comme à ses devancières, je ne sais quoi de troublant et de décousu, qui tient peut-être à l'absence de sacrifices devant la nature.

Malgré qu'il en ait, le peintre n'a pu ni remplacer, ni déplacer cette part de convention qui rétablit sur la toile les termes de la vérité transposés de la nature. Toute son habileté n'y changera rien, et c'est pourtant un merveilleux exécutant et un bien habile homme, que celui qui a signé les portraits de *Mon frère*, de *Sarah Bernhardt*, d'*Albert Wolff* et quelques autres qu'on a revus à l'exposition de l'École des Beaux-Arts, et que je mets, sans hésiter, parmi les plus personnels et les meilleurs du siècle. La souplesse du pinceau, la volonté du dessin, le caractère dans la finesse, en voilà plus qu'il n'en faut pour être un artiste individuel, nouveau et fort. Aussi, il faut voir que d'imitateurs arrivent, que de plagiaires le poursuivent, qui accusent de suite les défauts de l'inventeur, et rappellent ses faiblesses à qui les aurait oubliées! S'il est vrai qu'on peut mesurer la personnalité d'un artiste à son influence sur les jeunes et les incertains, regarde tout autour de toi au Salon, et vois que de faux Bastien, que de sous-Puvis, que de simili-Cazin!

LE CRITIQUE.

Pendant que tu parlais, j'analysais, tout en t'écoutant, l'*Amour au village*. Eh bien, considère combien la note pittoresque, combien la signification sentimentale a de peine à se dégager de l'exécution qui, comme une jalouse, voudrait accaparer tout le mérite et le revendiquer à son profit. Ce mérite est supérieur ; il n'entre pas dans ma pensée de le contester ; je le proclamerais, je le défendrais bien haut, si on s'avisait de le mettre en doute ; mais, avec toi, dont le jugement ne diffère du mien que par des nuances, je ne crains pas de formuler des réserves. Le mouchoir à carreaux violets m'ennuie, et me gêne d'autant plus qu'il est peint avec la même sollicitude que le visage du gars. La main sale et calleuse, dessinée avec une précision toute-puissante, me distrait malgré moi, et m'empêche de concentrer mon attention sur l'expression de gaucherie timide très heureusement donnée à l'attitude. Suppose que, cachés dans le feuillage, nous surprenions tous deux ce duo d'amour rustique ; nous découvririons, j'en suis convaincu, le mouvement de la silhouette tel que l'a tracé l'artiste ; mais le geste suffirait à nous faire tout comprendre, tout deviner ; et nous ne distinguerions pas dans l'ensemble ces doigts malpropres et ces ongles noirs. Dès lors, quel besoin d'accuser, de souligner des vulgarités de détail qui n'ajoutent rien à l'effet, qui gâtent l'impression en l'émiettant, et qui n'ont d'autre utilité que de faire briller une adresse qui se plaît aux tours de force. Ce que je trouve de charmant, sans restriction, dans cette toile, c'est la bande de ciel avec les petits toits gris, et la ligne de maisons délicatement enveloppées de colorations fines. Comme tu l'as dit, les verts des premiers plans sont crus et détonnent ; or, j'imagine que c'est la facture sèche et minutieuse qui est responsable de leur dureté d'aspect, ainsi que de l'adhérence des personnages sur le fond. Je voudrais que l'on rendît de la liberté à ce pinceau tenu en servilité devant *la chose vue*. J'aime, au premier coup d'œil jeté sur une toile, éprouver la sensation du grand air ambiant, de l'espace immense traversé de souffle, de bruit ou de silence. En peinture, il ne me déplaît pas parfois de voir et de sentir avant

même d'avoir regardé ; tant pis si l'analyse détruit l'impression rapide, comme une commotion. Tu cherches où je veux en venir, suis-moi.

LE PEINTRE.

Où me mènes-tu ?

LE CRITIQUE.

Tiens, regarde cette grande toile de Georges Bertrand : *Printemps qui passe*. Ouvre les yeux une seconde, puis détourne la tête. Ne trouves-tu pas que cette émeute de tons papillotants, cette tempête de notes claires, cette débauche d'ensoleillement donne comme un saisissement d'effet de nature printanière, affolée d'éclat, vibrante de lumière, incendiée de rayonnement ? C'est comme une vision confuse, malheureusement trop rapide, d'une végétation qui s'éveille débordante de sève première, ruisselante de vie, palpitante d'amour, et où les pousses des arbres, verdoyantes déjà, jaunes encore, où les demi-teintes violettes des reflets incertains, où les branches fleuries des pommiers et des aubépines, se coalisent contre les bleus pâles d'un ciel miroitant dans la grande diffusion des clartés épanouies... Mes belles phrases te laissent bouche béante. J'ai dit : je t'abandonne, quant au reste, cette toile déraisonnable, je le sais, où galopent des dames toutes nues, zébrées d'ombre, sur des chevaux blancs et bleus. Peu importe ! il y avait ici un peu de bien à dire, car il y a eu là une perception instinctive de nature sentie et d'atmosphère brillante.

LE PEINTRE.

Tu nous ennuies, avec ton atmosphère ! Assurément c'est une belle chose dans la peinture, mais aujourd'hui le mot sert à tout le monde et suffit à tout ! C'est fort bien quand il s'agit de toiles de petite dimension, où l'impression, en effet, peut et doit être saisie d'un coup d'œil, quand on aborde les scènes modernes où il est nécessaire, et pour cause, d'envelopper, d'escamoter même notre affreux vêtement. Mais une grande surface exige d'autres efforts. De plus, on rencontre très rarement dans les bois de Ville-d'Avray des femmes aussi déshabillées sur des chevaux aussi nus, et si l'on réclame le

privilège de pénétrer dans le parc réservé de la Mythologie, encore faut-il connaître quelques-unes des déesses du lieu, et savoir comment on les salue et comment on les admire. Si vous entrez dans la convention, gardez-en les lois et la tradition; appelle-moi, si cela te plaît, le plus arriéré et le plus académique des hommes, mais je veux qu'on traite le nu avec plus de respect; je comprends fort bien qu'on s'en passe, peut-être pour la même raison que le renard des raisins de la fable, mais je n'admets pas qu'on le profane. Au-dessus de la Nature, qui est notre base commune, il y a deux choses : l'Art qui est le prétexte et l'excuse de l'invention, le Goût qui est la vraie chasteté du nu. Je sais mieux que personne l'ardeur et la volonté qu'il faut pour entreprendre et mener jusqu'au bout de pareilles machines, et il me plaît de saluer ici le talent de mon ami Georges Bertrand; mais, qu'il me laisse le lui dire en franc camarade, sans phrases, sans jalousie : le courage des sacrifices est la moitié de la peinture ; l'audace n'est que la moitié de la force, — et l'excès de blanc ne fait pas de la lumière. Velasquez et Rembrandt se sont toute leur vie préoccupés du soleil; et tous deux, dans des sens divers, ne sont parvenus à en emprisonner quelques rayons sur la toile qu'en les concentrant sur un ou deux points de leur tableau. L'éparpillement n'est pas la diffusion, mais la confusion : c'est le printemps qui passe, soit, plein de jeunesse et d'imprudence; mais quand il sera passé, qu'en restera-t-il? un éclat violent et inutile, des formes vigoureuses mais combien vulgaires! Ces chevaux bleus, ces femmes tachées de meurtrissures violettes, sortent d'une lutte cruelle entre les rayons et les ombres; ce qui voulait être puissant n'est que brutal, et ce qui voulait être lumineux n'est que décoloré.

LE CRITIQUE.

Que parles-tu de décoloration? Tu viens de prononcer là un mot grave, parce qu'il est si vague que ses acceptions peuvent varier à l'infini. L'appliques-tu aux tonalités qui sont d'une intensité inférieure à la nature? Mais alors, en peinture, tout est décoloré, à commencer par les nudités blanchâtres et savonneuses de Bouguereau. Réprime ton mouvement d'étonnement;

je prends simplement ici un exemple, en guise de contraste ; je ne tente nullement un rapprochement aussi impossible qu'absurde. Tu as déjà vu la *Nuit* de Bouguereau ?

LE PEINTRE.

Pas encore.

LE CRITIQUE.

Mais si ; tu l'as vue ici l'année dernière et les années précédentes, alors que cette éternelle figure de femme mi-drapée et volante représentait le Crépuscule ou le Printemps, comme aux Salons prochains elle figurera le Soir, l'Aurore, le Jour, l'Été ou une allégorie quelconque. Un des plus grands charmes de cette peinture est qu'il n'y a pas besoin même de regarder ses manifestations nouvelles pour les juger en connaissance de cause. On peut apprécier, par celles qui sont passées devant nos yeux, les œuvres du jour et celles du lendemain. On est sûr que ces sœurs jumelles ressembleront toujours à leurs aînées, ayant les mêmes qualités uniformes, les mêmes monotonies estimables et précieuses. Le mode de production ne varie pas ; le système de fabrication est organisé pour durer ; et si Dieu le veut, la machine fonctionnera longtemps encore. Ceci dit, je suis tout prêt à reconnaître que n'est pas Bouguereau qui veut. *Alma parens* représente un groupe de petits enfants nus se pressant autour d'une femme qui découvre son sein gonflé de lait. Ne cherchons pas ici de l'imprévu, de l'émotion, de l'ingénuité dans les attitudes enfantines, de l'abandon dans les mouvements : nous perdrions notre temps et nos peines. Ce qui est incontestable, c'est la science consommée de l'arrangement, c'est l'habitude de la composition, c'est un maniement ingénieux de lignes toujours correctes sinon belles, c'est la pratique d'un métier rompu à tous les artifices et qui n'a rien à apprendre. Bouguereau, vois-tu, est tellement fort, qu'il récite son art par cœur. Quand il exécute un tableau, c'est sans y penser, occupé qu'il est à préparer dans son esprit celui qui viendra ensuite sur son chevalet ; et je ne suis pas bien sûr que si on laissait ses pinceaux près d'une toile ébauchée, ils ne se mettraient pas à peindre tout seuls, et à finir, par habitude, la figure commencée.

LE PEINTRE.

Mon ami, il est aisé de détester l'art de Bouguereau, il l'est beaucoup moins d'atteindre à sa science; et je voudrais bien qu'un peintre, avant de se permettre de l'attaquer, m'indiquât où trouver et comment remplacer un pareil savoir, un talent d'une aussi décourageante perfection. C'est du vieux jeu, n'est-ce pas?... Le mot est bientôt dit; mais, outre que les vieilles choses ont du bon, si le jeu nouveau consiste à tricher avec les dieux et à supprimer les déesses, avoue que voilà le ciel de l'Art terriblement dépeuplé. C'est fort beau d'être de son temps; mais la forme et l'idée ont leurs droits éternels, et sous le péplum antique comme sous l'habit moderne, le nu est une chose qui existe réellement et qui tentera les délicats de tous les temps. La beauté musculaire de l'homme dans la force, et plus encore le corps féminin, cette

Chair de la femme, argile idéale, ô merveille!

comme a si bien dit Victor Hugo, passeront toujours comme un rêve inassouvi devant les yeux des peintres! De ces grands amoureux de l'éternel féminin, Henner est vraiment un de ceux dont la sensibilité est le plus raffinée; il sait mieux que personne enfermer entre les quatre lignes d'or d'un cadre l'éclat vivant de la chair et peindre l'épiderme lumineux d'un corps virginal. Il aime à poser près du miroir des eaux, ou sur la verdure sombre d'un parc inconnu, des êtres qui ressemblent vaguement à des fleurs vivantes, et à caresser de cheveux d'or toutes les nudités, depuis les blancheurs mates des seins jusqu'aux plis ambrés des reins et des nuques. Hier, son modèle se reposait sur le divan de l'atelier, dans un coin mystérieux, lisant quelque roman du jour, et il l'a faite ainsi, sans plus de souci, couchée sur le ventre, accoudée dans l'obscur, blanche et très nue, le visage tout illuminé des reflets de la page. Ceci est une trouvaille, qui deviendra Madeleine quelque jour... Qu'importe? il l'a *vue,* et ne sait pas voir qui veut. Cette apparition éclatante peut bien être fugitive, inconstante et vague comme une clarté qui passe sur une nuit factice; elle a du moins de la lumière

vraie le scintillement, et comme une incertitude de contours qui ne contribue pas peu à la faire briller. Un souffle l'éteindrait peut-être, comme un souffle charmant l'a créée ; mais, femme ou lumière, si elle s'évanouissait, elle laisserait un souvenir blanc dans les yeux, et comme une odeur de beauté indéfinissable et vraiment enivrante. J'ai bien entendu dire quelquefois que c'était là du Corrège recommencé, et que la composition y faisait défaut ; ce jugement est sévère.... mais injuste. On prétend, il est vrai, qu'il y a des gens d'humeur assez chagrine pour se plaindre que, bon an mal an, cette femme blanche et éternelle se lève, se couche ou se retourne, que les roses thé de sa poitrine aient toujours le même parfum, et qu'Aristide soit toujours.... un aussi grand peintre ! Ces mêmes personnes se fâcheraient encore bien davantage si tel de leurs artistes favoris s'avisait de changer son genre et de sortir de la spécialité où ils l'ont eux-mêmes enfermé ; car ce qu'ils connaissent, c'est l'étiquette du fabricant, et non la qualité du parfum.

LE CRITIQUE.

Et sois bien sûr que ce parfum est trop exquis et trop pénétrant pour s'évaporer de si tôt : il continuera à s'exhaler de ces nudités blanches, tant que celles-ci fleuriront sur la toile, au milieu de l'or des cadres. Ces œuvres seront toujours l'honneur d'un musée. Dans un siècle ou deux, elles tiendront fièrement leur place dans la compagnie des vieux maîtres, et même j'imagine que, sous l'action du temps, elles prendront des colorations ambrées qui, sans altérer leur éclat, rendront leur harmonie plus savoureuse encore. N'essaye pas de me contredire : à cette époque, nous ne serons plus là pour contrôler mon jugement. Aussi, mettons à profit l'heure présente. Tu n'as rien dit encore de la *Religieuse* d'Henner. Ce n'est qu'une tête, un portrait probablement ; mais que l'exécution en est fleurie ! et que la pâte en est pulpeuse ! Il est évident que la cornette n'est ici qu'un prétexte pour montrer des blancs sous des noirs encadrant les roses pâles d'une peau fraîche et jeune. Ce visage n'est rien moins que dévot et ne donne aucune impression d'ascétisme : c'est celui d'un gentil nonnain de Cythère, où les couvents ne

sont guère rigoureux, et où les bréviaires sont remplacés par les contes du bon La Fontaine. Le pinceau d'Henner, d'un charme, toujours un peu grave d'ordinaire, s'est laissé cette fois aller à une pointe de galanterie presque dans le goût du XVIII^e siècle...

LE PEINTRE.

Tu dis vrai... ton observation est piquante.

LE CRITIQUE.

Et en suivant cette idée, pour profiter d'une assimilation que donne le hasard, retourne-toi, vois le *Petit Violoneux* d'Hébert. Ce maître, qui est un des plus vrais et des plus fins artistes de ce temps-ci, pour lequel, n'est-ce pas, nous avons tous deux une admiration intime, expose une figure qui ne semble qu'indirectement alliée à la famille de ses créations précédentes. Il ne nous a pas montré cette année ces féminines apparitions, ces évocations diaphanes d'un monde peuplé par la poésie des rêves; son violoneux a comme une mélancolie plus terrestre, mais touchante toujours, avec une nuance de grâce discrète et comme un peu chiffonnée... Non, le terme n'est pas juste; mais je ne peux mieux rendre ma pensée qu'en disant qu'Hébert aujourd'hui me paraît ressembler à un Greuze attristé. Or, sans plus de transition, laisse-moi te livrer une observation générale. Dans quel temps, bon Dieu! vivons-nous! et quelle drôle d'époque est la nôtre, où, pour rester juste et ne pas devenir partial, il faut dire également la part de bien qui se trouve dans les talents les plus disparates, dans les œuvres inspirées par les conceptions les plus contraires et les systèmes les plus opposés! Depuis que nous causons, j'ai formulé mes éloges ou mes admirations en toute sincérité, et cependant elles sembleraient devoir s'exclure les unes les autres. Jules Lefebvre et Bastien-Lepage! Puvis de Chavannes et Bouguereau! l'histoire, songes-y, dira qu'ils ont été contemporains et qu'ils ont trouvé des partisans dans une même période d'années! Comment feront les critiques de l'avenir, pour résumer un art, pour réunir dans un jugement d'ensemble une génération qui a compté Hébert et Manet!

LE PEINTRE.

Pour cela, la besogne ne sera pas commode, je l'avoue! et pourtant, s'ils voulaient m'en croire, ils diraient tout simplement que l'un fut un poète, un esprit, un cœur, et l'autre... un œil. Cela expliquerait peut-être en deux mots pourquoi celui-ci n'aura guère que la renommée qui s'attache aux maladies passagères de l'intelligence, à ce que j'appellerai les purgations nécessaires et périodiques du goût, tandis que l'autre a déjà quelque chose de l'éternité promise à la pensée. Au reste, ne crois pas que les œuvres qui semblent à nos yeux de contemporains les plus opposées soient si distantes qu'on le pourrait croire; quelque chose d'involontairement fraternel, quelque lien de mode insaisissable pour nous, unit toutes les tentatives disparates de notre temps, et quelque jour viendra où du beau désarroi où nous sommes le moins méchant des critiques de l'avenir dégagera facilement l'inconnue de toutes nos incohérences curieuses; et je sais tels ou tels de nos peintres qui se croient, en conscience, les plus grands ennemis du monde et s'attribuent tour à tour la victoire, à qui l'on trouvera quelque part la marque commune du XIXe siècle. Le temps égalise terriblement les talents; comme le vin, il n'y a que les œuvres non falsifiées qui s'améliorent en vieillissant. Tous les mensonges du métier, toutes les supercheries de l'habileté sont insuffisantes à masquer le vide de celles où l'âme de l'artiste n'a pas mis sa part; il n'y a pas de remède contre leur décomposition. Une minute d'émotion devant la nature, un atome de poésie vraie, la foi du beau suffiraient à les sauver toutes. Et puisque tu as prononcé ce nom encore bruyant de Manet, crois-moi, ne rions pas trop de ce nouveau martyr; ne l'attaquons pas trop haut surtout, on en ferait un saint! Avouons plutôt, une fois pour toutes, que l'artiste paradoxal incomplet et très intéressant qui vient de mourir dans... l'ignorance finale laisse après lui beaucoup d'erreurs, quelques intuitions, pas d'œuvres, et une bonne leçon. En tous cas, son influence n'est pas niable; elle est du reste aussi dangereuse que suivie. En veux-tu une preuve? La voici, avec la leçon : quelques esprits plus avisés, plus fins, plus instruits surtout,

ont démêlé la part de vérité dans ses tentatives de malade, et essayent de l'appliquer en état de santé. Déjà nous avons vu les plus pressés ou les plus malins se convertir à la croyance, pardon, à l'épidémie nouvelle, ou simplement la défendre, et tout le monde en tâter sans le dire et surtout sans l'avouer. Que celui d'entre nous qui n'a pas une fois dans sa vie parlé de *plein air*, me jette la première pierre! Et voici qu'un délicat, un élève de Cabanel, un charmant peintre, s'avise de prendre à cette fameuse invention toute sa primeur et un peu de son succès sans rien perdre d'une éducation et d'une élégance, toutes de tradition française. Je parle de Gervex, dont le tableau, *Un Bureau de bienfaisance,* est pour moi d'une exécution ravissante, d'un charme pénétrant et vrai, en dépit de la bourgeoisie du lieu où la scène se passe.

LE CRITIQUE.

Laisse-moi donc tranquille; Gervex n'est qu'un impressionniste de parti pris. Au fond, quoi qu'il puisse en paraître, c'est lui aussi, un fils du dix-huitième siècle, brouillé avec sa famille par un coup de tête. Je me rappelle toujours ce tableau de *Rolla,* où, au milieu de certaines brutalités tapageuses et voulues, s'épanouissait un corps charmant de femme nue, fouetté de rose, dans de blanches colorations de linge. Les tons de chair se distinguaient par une finesse de modelé et une transparence de peau sans égales. Il y avait là des caresses d'exécution, que n'auraient pas dédaigné Boucher ou Fragonard; à chaque instant dans les œuvres de Gervex, on rencontre de ces délicatesses infinies de sensation et d'harmonie. En ce moment, il marche dans une voie où le poussent des succès antérieurs un peu trop bruyants, quoique légitimes, mais l'heure n'est pas loin où son tempérament reprendra le dessus, et alors on verra quel artiste il y a dans ce peintre.

LE PEINTRE.

Eh bien! mon cher, cela ne ferait que prouver davantage qu'il est bien Français dans son art, et même bien Parisien. Il a merveilleusement compris et rendu cette atmosphère de Paris,

un peu grise, légère, triste parfois et très fine. C'est l'hiver; par la grande fenêtre de la mairie banale on voit la neige sur les toits parmi les cheminées; une lumière blafarde entre par les vitres dans toute la toile, et frappant les menuiseries neuves de la salle, les parquets, les affiches apposées çà et là, met à contre-jour et dans le clair-obscur reflété de l'intérieur, les figures et les objets du premier plan; voici d'abord, à gauche, et vu de dos, le garçon de bureau, en uniforme bleu d'une couleur sombre, très simple; puis, au guichet, demandant quelque renseignement compliqué, la petite bourgeoise gênée qui a gardé de son mariage lointain le vieux châle de l'Inde, roussâtre et démodé : ce châle met, comme disent les littérateurs, une note triste, une note chaude, comme disent les peintres, dans l'harmonie toute noire et grise de ce tableau, où il fait vraiment triste et froid. On entrevoit, par le guichet ouvert, sous la lueur rosée d'une lampe, la tête d'un employé plus connu par ses critiques théâtrales à la *Revue des Deux Mondes*. Au milieu, une fillette de treize à quatorze ans traverse la salle, gauchement, lisant un papier, et ses cheveux roux, tout crépus, peut-être un peu cotonneux de facture, sont comme irisés de lumière sur les bords, le visage étant dans l'ombre, et reflété jusqu'à en paraître creux. A droite, une femme d'ouvrier, en bonnet, le corps déformé par le travail des villes, dans un vêtement honnête et navrant, hésite à entrer et veut rassurer une blonde enfant qui se serre contre le tablier de sa mère; plus loin, une pauvre grand'mère berce un marmot sale entortillé dans des langes, dont les bleus incertains et passés *chantent* sur les gris fins du mur. Au fond, enfin, des hommes du peuple, assis dans l'ombre, dans la poussière argentée qui monte, attendent; leurs têtes apparaissent plus lointaines, et comme un peu effacées par l'interposition de l'espace; aussi bien, tout le tableau est plein d'air, baigné d'une clarté vraie et franche, fait, ou peu s'en faut, d'une seule harmonie qui monte du blanc jusqu'au noir par des gradations infiniment délicates; l'impression, puisque c'est le grand mot, est absolument juste; j'ajoute bien vite qu'elle est aidée d'une observation spirituelle des réalités, et enveloppée par un art charmant. De toute la suite des panneaux décoratifs

qu'il fait depuis trois ans pour la mairie de la Villette, Gervex nous montre là le dernier, et le meilleur sans contredit. C'est d'une vie exacte, bien parisienne; c'est d'une couleur agréable et sincère ; la composition en est très simple, mais heureuse, ce qui ne nuit pas, et sauf quelques rares négligences, peut-être un peu trop de reflets, tout est exécuté d'un pinceau facile, souvent par indications adroites et sommaires, avec esprit, dans une pâte souple, sans violences, encore que sans pauvretés. J'aime beaucoup ce tableau, bien moderne, mais point laid; il y a là tel visage d'enfant très pâle, d'un modelé simple et gras à la fois, avec la tache rose de la bouche, une pointe de lumière sur le nez, et les deux étoiles noires des yeux pour tout effort, qui m'a rappelé un moment les délicieuses infantes que Vélasquez aimait à peindre devant Philippe IV. Voici du réalisme devenu délicat, de l'impressionnisme en train de se faire savant ; à la bonne heure ; nous ne désespérons plus de voir l'art français retourner bientôt au bon goût, corrigé des sentimentalités, guéri des conventions. S'il le veut, Gervex ne sera pas, ce jour-là, un des derniers arrivés, et moi, pour cette petite tête que tu sais, j'oublierais bien des choses, même son portrait de Mlle X***.

LE CRITIQUE.

Oui, il est un peu creux d'apparence, et les chairs font lanterne, pour me servir d'une expression d'atelier ; mais il a une élégance mondaine et un aspect bien parisien : c'est là, en somme, la note dominante du talent de Gervex, comme l'essence même du talent de Lerolle est d'être champêtre, et uniquement champêtre. La *Nativité* de ce dernier me semble avoir été discutée plus que de raison ; car l'œuvre est attachante, et présente un intérêt suprême. On reproche au peintre d'avoir fait trop bon marché du caractère biblique, cela peut être : mais sais-tu bien qu'il n'est pas aisé, avec des pinceaux et une palette, de reproduire cette impression grande, forte et simple qui se dégage du livre sacré? Les figures d'hommes qui regardent la Vierge assise avec l'Enfant au fond de l'étable, dans le rayonnement du jour venu d'en haut, paraissent peut-

être vulgaires : ce sont des rustres habitués à la dure vie des champs ; leur type pris sur nature a une réalité trop moderne, j'en conviens ; mais comme le groupe est bien disposé ! Et comme ces braves gens immobiles regardent de tous leurs yeux, dans une attitude d'étonnement mêlée d'admiration et de respect ! Ils n'en sont encore qu'à la surprise, mais on sent que leur crédulité naïve va se changer en foi sincère. Le grand charme de cette toile séduisante est dans l'effet de lumière qui se répand par des soupiraux invisibles, baigne l'étable d'une atmosphère blonde et mystérieuse, sans être fantastique. Il laisse dans la demi-teinte le groupe d'hommes vus de dos, il glisse sur la muraille opposée, dore les bottes de paille étendues à terre, éveille des lueurs discrètes sur le sol, enveloppe les fonds d'une pénombre douce, et réserve son intensité pour la Vierge et l'Enfant, qui repose près de la vache couchée, dont le ventre rosé doucement fait comme une note caressante à l'œil. On pénètre bien dans cette étable, elle est profonde et chaude ; on y respire à l'aise des senteurs fortes et saines. Comme tout le monde, je regrette que les poutres qui soutiennent le plafond soient si cotonneuses d'aspect, si molles ; on les dirait enduites de duvet ; elles manquent de solidité et de netteté dans leur profil ; mais c'est là, en fin de compte, une critique de détail qui n'altère pas l'impression de jour pénétrant en masse claire dans ce milieu d'obscurité presque souterraine.

LE PEINTRE.

Es-tu sûr que cette toile soit d'un sentiment aussi grand ? J'étais bien retenu par l'impression tranquille qui s'en dégage, mais la vierge me paraissait trop petite et mal placée pour l'importance du rôle qu'elle joue dans un pareil sujet, le saint Joseph... plus sacrifié et plus penaud que jamais, et il me semblait que le moindre vent pourrait renverser une toiture établie sur des colonnes aussi flexibles. J'aimais pourtant le groupe des bergers, à peine arrivant à l'entrée de la hutte, inquiets et curieux, se haussant sur la pointe des pieds, les uns derrière les autres, pour apercevoir l'Enfant divin annoncé par l'étoile. Je trouvais un charme au vide même de la composition, comme

une poésie gauche et champêtre, beaucoup de sentiment, dans l'aspect surtout, dans cette uniformité grise et brune qui estompe tout le tableau. Mais si c'est là une tentative, bonne à coup sûr, renouvelée de Rembrandt, de suppléer au sentiment biblique par un sentiment purement humain, peut-être eût-il fallu y mettre alors une intensité d'expression, une exaltation de l'amour humain jusqu'au divin, que seul des peintres passés et présents le maître d'Amsterdam a connues. Pour avoir plus modestement, plus sainement, renoncé à toute interprétation légendaire ou historique, Lhermitte me semble avoir embrassé de plus près la nature, et tout au moins, dans la mesure de son idéal plus restreint, gardé à des champs sans nom et sans histoire la forte majesté du sol. Vois-tu ce grand faucheur las qui s'essuie le front, et s'arrête vaincu par l'infatigable terre ? Le bras levé est un peu en bois, la tête un peu noire et sèche, mais la main posée sur la faux est large et belle, le geste grand dans sa rusticité, l'onde des blés pâlis calme et presque grandiose. Ne trouves-tu pas cependant que cette belle fille qui ramasse une gerbe est un peu bien gracieuse dans sa pose, j'ai failli dire classique, reproche affreux pour un réaliste aussi honnête, et qu'il y a dans ce galbe et dans cette attitude comme un ressouvenir de Raphaël ?...

LE CRITIQUE.

Parfaitement; et je chercherai querelle à Lhermitte à propos de cette réminiscence qui, j'en suis sûr, est involontaire. La grosse paysanne a le tort d'avoir, dans son attitude, comme des prétentions académiques, et c'est elle surtout, la pauvre fille, qui ne se doute pas du reproche qu'elle encourt. N'importe; c'est un courageux que Lhermitte. Après avoir, au Salon dernier, obtenu et mérité un succès éclatant, il ne s'est pas dérobé cette année au péril d'affronter de nouveau, et sans attendre, le jugement du public; il se présente bravement aujourd'hui avec deux ouvrages importants : la *Moisson* et la *Fileuse*. Il a envisagé sans peur l'éventualité d'une comparaison avec le passé, préjudiciable pour le présent. Je ne voudrais pas abuser de la situation délicate où l'a mis la très louable confiance qu'il a dans sa force,

mais, d'un autre côté, peut-être faut-il réagir contre cette tendance qu'a le bon public de servir un abonnement d'admiration à un artiste, du moment que celui-ci s'est affirmé une fois comme un maître. Or, Lhermitte n'a pas, aujourd'hui, atteint la hauteur où il s'était élevé avec la *Paye des Moissonneurs*. Il est certain que nous sommes toujours en présence d'un talent de premier ordre, énergique, puissant, et de grande allure ; mais la *Moisson* ne se soustrait pas à de certaines critiques. A quelle heure du jour sommes-nous? La chaleur paraît forte puisque le moissonneur s'essuie le front avec sa manche, dans un geste qui serait vulgaire s'il ne devenait beau par un effet de vérité de nature, où l'on sent un style; mais je n'ai pas l'impression de cette température brûlante qui mouille de sueur les fronts et amollit le courage des travailleurs. En outre, je ne vois pas le soleil, et je ne sens pas l'énervement qu'on éprouve dans la pesanteur lourde d'un temps d'orage. Je préfère la *Fileuse :* l'effet plus simple est plus juste, la figure a une silhouette tracée largement dans des lignes robustes; le tableau est ici complet, si j'ose dire.

LE PEINTRE.

Je ne suis pas de ton avis ; j'aime encore mieux la *Moisson*, avec son aspect rude et son exécution très saine, que la *Fileuse,* qui me paraît de facture plus molle et de tonalité un peu terreuse, si heureuse et simple qu'en soit la silhouette. Et puis, je ne sais pourquoi, ni si cela tient à une éducation de l'œil et de l'esprit qui se perd beaucoup trop dans la jeunesse française, mais il me manque encore ici cette fleur intellectuelle, cette âme dans la pensée, cette beauté dans la forme, qui ne sont pas toujours à la surface des réalités, je le sais bien, mais qui sont au fond de la vie, et qu'en doit extraire tout penseur, que l'instrument de son sentiment et de son art s'appelle plume, ciseau, orchestre ou palette. En somme, mon cher ami, le métier doit être le serviteur fidèle, quand l'esprit est vraiment le maître de la maison. Comme peintre, pardieu ! j'admire la réalité, mais le Beau m'attire, qui de la réalité fait la vérité totale. L'Art, après tout, ne commence qu'à la Poésie !

LE CRITIQUE.

Plagiaire! le mot n'est pas de toi. Émile Augier nous le disait ici ce matin et avec raison.

LE PEINTRE.

Il le disait même à propos de Jules Breton, ce lettré doux qui a deux instruments de poésie, la palette tendre et le vers sonore; comme moi, Augier pensait qu'il y avait dans ce profond artiste une âme champêtre et un goût de littérateur; on peut mettre telle ou telle de ses œuvres au-dessus ou au-dessous des précédentes, on peut choisir avec plus d'hésitation dans une collection où rien n'est de basse qualité, jamais on ne trouvera dans cette fine églogue de peintre un vers, heureux ou pénible, dont la rime au moins ne soit harmonieuse. On pourra prétendre, comme je l'ai entendu dire à une charmante femme, que le *Matin* ressemble à une page de roman d'Octave Feuillet, jamais on ne prouvera bien que l'artiste soit là moins près de la poésie intime de la nature que celui qui n'en voit que les surfaces. Vraiment, quand les gens ont tant de talent, je perds la tête, et je ne sais plus du tout lequel a raison, de l'arc-en-ciel virgilien de Breton ou de la vache moderne de Roll... à moins que ce ne soit tous les deux!

LE CRITIQUE.

Allons, mon pauvre ami, ne perds pas la tête et ne t'égare pas dans le bleu; cette fois je ne pourrais t'y rejoindre. Quel sentiment, en conscience, veux-tu que Roll mette dans les yeux d'un ruminant? Il faut être juste, et ne pas vouloir quand même grimper au Parnasse à toute heure du jour. Tu oublies donc que, de nous deux, c'est toi le peintre? Tu deviens plus affamé d'idéal qu'un littérateur. Contente-toi de ce que tu as devant les yeux. Cette vache est tout simplement, pour moi, une œuvre superbe et magistrale. La facture de Roll un peu grosse, un peu rude parfois, quand elle s'attaque à la figure humaine, triomphe ici et montre toute sa force et toute sa valeur. Regarde donc comme la bête est belle dans sa forme puissante, dans la couleur

de son poil taché de brun et de blanc; comme elle s'enlève en relief, en épaisseur, comme elle sort de la toile, comme elle s'enveloppe crânement de lumière. Il semble que le cadre du tableau soit une porte ouverte sur le grand jour d'une cour de ferme. Tu me diras que les personnages du fond sont trop négligés, et que là-bas, au seuil de la maison, le bébé qu'on voit apparaître, semble une poupée de bois ; c'est possible. Je ne me sens pas le courage de critiquer des détails sacrifiés intentionnellement par le peintre. Je te jure que cette vache est un admirable morceau de peinture traité avec une maestria extraordinaire, enlevé avec une verve toute-puissante, un brio incomparable. J'entasse les épithètes; j'ai tort. C'est beau, c'est très beau; voilà tout. Tu n'as pas à chercher autre chose.

LE PEINTRE.

Mon cher, tu sais ce que nous pensons tous de Roll; c'est un brave et loyal combattant de la bataille moderne; peut-être un dangereux, si c'est un danger pour les faibles de suivre les violents; assurément un fort, si, comme je le crois, la foi est la plus puissante des forces humaines. Donc, bataillons pour la plus grande gloire de l'art, nous n'en serons que meilleurs amis après, j'en suis sûr. Non, l'asservissement de l'être devant la nature n'est pas l'art! Non, la négation du choix dans la réalité n'est pas la beauté! Le laid n'est pas la dominante de la nature, mais l'exception. Nous voulons ajouter notre âme à la nature, nous voulons être des artistes et non des ouvriers! Ceci dit, en te demandant bien pardon de la longueur de mes phrases, j'admire sans rancune cette vache très vivante, éclaboussée de lumière, très belle enfin comme tu l'as dit; je ne sais trop si c'est quelqu'un ou quelque chose qui va et vient derrière la bête blanche et brune; mais la fenêtre est ouverte et je regarde avec plaisir passer ce beau morceau de peinture. C'est puissant, lumineux, vrai, sans réserves. Or, pour l'animal qui, dans l'échelle des êtres, est, je le reconnais, fort éloigné du sentiment, cela est fort bien, et cet art solide me satisfait pleinement; mais combien est plus haute l'interprétation de l'être humain! combien plus complexe ce beau et éternel problème de la femme! Un portrait de

cette créature aimée dont on entrevoit toute la profondeur, dont on voudrait dire tout le charme, dont on doit montrer toute l'intimité! C'est pour moi plus qu'un devoir, c'est une tradition d'appeler l'art du portrait le plus sévère, le plus difficile des arts, et peut-être le plus français. Il y a eu, au grand siècle, puis au XVIIIe, une longue et forte école dans notre pays, où, depuis la majesté royale jusqu'à la grâce corrompue, on a connu le charme ou la grandeur des beaux portraits. Cette école a traversé notre siècle avec des fortunes diverses, magnifiques ou charmantes, mais toujours fidèle à deux choses qui sont bien des qualités de race : la distinction et le goût. Je ne sache pas qu'on ait agrandi le domaine du portrait ou qu'on en ait élevé l'expression en le vulgarisant. Les portraits de Cabanel, qui sont de la vieille et bonne race française, fournissent aujourd'hui même la preuve du contraire; ils gardent toute leur calme et fière harmonie dans le plus violent concert des modernités; il faut dire qu'ils comptent parmi les meilleurs du membre le plus menacé, mais non le moins solide de l'Institut. Le portrait de Mme X... avec ses cheveux blancs et son air aimable, est plus raide, un peu jaune, quelque pur et recherché que soit le contour de ces belles mains jointes, ou l'ondoiement de cette dentelle; l'autre, plus petit, est un bijou; la pose des mains encore est exquise et rappelle certaines attitudes aimées de Raphaël. Les beaux yeux cernés d'ombre chaude, le fin sourire, les épaules blanches et très suaves, ont des modelés nacrés qu'enferme le dessin le plus sûr et le plus noble. Et surtout ce sont des portraits de *dames*, et non pas de *femmes,* puisque aussi bien les vraies femmes du monde deviennent aussi rares que la distinction de leurs peintres ordinaires. Je te laisse chercher dans tout le Salon un portrait de cette tenue; tu n'en trouveras pas beaucoup qui pourraient rester une heure dans une galerie du XVIIIe siècle.

LE CRITIQUE.

Oh! mon ami, dans les portraits du XVIIIe siècle, il y a un éclat, une plénitude de vie, un esprit alerte de grâce, une liberté d'attitude, un charme spirituel de tournure, que les

distinctions quintescensiées de Cabanel ne parviendront pas à remplacer, sinon à faire oublier. Je suis plein de respect, crois-le bien, pour ce maître que d'injustes attaques ne contribuent pas peu à grandir. Mais abstiens-toi, au nom du ciel, de comparaisons, inutiles tout au moins. Veux-tu venir avec moi à l'École des beaux-arts et parcourir cette intéressante exposition de Portraits du siècle? Aussi bien, il est salutaire, d'oublier parfois la peinture moderne et de se retremper dans la contemplation des œuvres du passé. On se rafraîchit la vue ; la mêlée, d'ailleurs, devient ici trop bruyante moralement et physiquement; la poussière aveugle les yeux, comme la confusion discordante des œuvres finit par troubler le jugement. Allons au quai Malaquais!

LE PEINTRE.

Ma foi, avec plaisir.

LE CRITIQUE.

Tu ne veux pas, avant de partir, que nous disions un mot d'un certain petit portrait d'enfant, blanc et noir... comme un domino?

LE PEINTRE.

Ah! pour Dieu, ne parle pas de ma peinture, ou je ne lis pas ton article.

LE CRITIQUE.

Oh! je t'en défie, cette fois, et pour cause.

**ROGER-BALLU & G. DUBUFE fils.**

*(A suivre.)*

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

Une légende, assez accréditée dans le monde musical, nous avait représenté jusqu'ici M. Peter Benoît, l'auteur du *Lucifer*, exécuté le 7 mai au Trocadéro, comme une sorte de Richard Wagner flamand. Cette légende disait que M. Peter Benoît, tenant en médiocre estime la musique française, ayant vu de près et jugé à fond la musique allemande, avait la légitime ambition de créer un genre absolument neuf, un art flamand, exclusivement flamand! Mais, en même temps qu'ils constataient chez lui cette tendance, ses biographes soulevaient quelques objections touchant l'application de ces idées de spécialisation nationale.

Suivant la théorie de l'école néo-flamande, dont ils considéraient M. Peter Benoît comme le chef, le moyen de constituer un art original aurait consisté uniquement pour les adeptes de cette école à écrire de la musique sur des paroles flamandes!

Il n'est pas possible qu'une pensée aussi naïve soit jamais entrée dans le cerveau d'un homme intelligent. Elle lui a été gratuitement et malignement prêtée; de même que, gratuitement et malignement, plusieurs l'ont représenté comme un gallophobe, déterminé à ne jamais écrire sur des paroles françaises, à ne laisser jamais traduire ses ouvrages en français et,

de plus, ayant fait, après la guerre, des conférences dans lesquelles il passait en revue les compositeurs qui sont la gloire de notre École française et s'efforçait de réduire leur valeur à néant, en quelques traits de très partiale critique.

Pour anéantir cette légende, pour réfuter ces allégations, M. Peter Benoît a pris le parti le plus simple : il est venu à Paris, il y a apporté une version française de son œuvre, il en a confié l'interprétation à des artistes français; il a pris le bâton de chef d'orchestre devant un public français, auquel il entendait demander la consécration de sa haute renommée.

Nous n'avons donc plus à nous occuper que de la personnalité de M. Peter Benoît, peu ou mal connue en France, et de l'analyse de son œuvre.

M. Peter Benoît, né à Harlebecke en 1834, a eu en Belgique de grands succès d'école. C'est vers l'Allemagne qu'il s'est d'abord tourné, au début de sa carrière musicale; c'est en Allemagne qu'il a écrit ce livre sur lequel se base probablement la réputation d'exclusiviste qui lui a été faite et qui traite *De l'École de musique flamande et de son avenir.*

Le jeune compositeur cherchait alors sa voie : il écrivait des œuvres de style grave, notamment une messe solennelle, sur laquelle son compatriote Fétis publiait une note très élogieuse; il allait aussi vers le genre dramatique, et il venait à Paris, espérant y faire jouer un opéra en trois actes, le *Roi des Aulnes*, pour lequel ne s'ouvrirent point les portes du Théâtre-Lyrique.

Comme Wagner, le papillon pris et brûlé à cette grande lumière qu'on appelle Paris retomba dans la médiocrité d'une situation dépendante. Le futur auteur de *Parsifal* avait été obligé d'écrire des arrangements pour piston des opéras en vogue; le futur auteur de *Lucifer* accepta la place de chef d'orchestre aux Bouffes-Parisiens. C'est un rapprochement qui ne saurait déplaire à M. Peter Benoît.

En rentrant à Bruxelles ou à Anvers, le compositeur se mit à l'œuvre avec une activité infatigable et donna successivement à ses compatriotes une vingtaine d'ouvrages d'une assez grande importance, parmi lesquels figure ce *Lucifer*, oratorio flamand en trois parties, exécuté pour la première fois en 1866, c'est-à-

dire il y a dix-sept ans. On trouve dans ce bagage considérable un seul ouvrage dramatique, *Isa,* opéra en trois actes, qui date de 1867. Le reste du répertoire du maître belge se compose de symphonies, d'oratorios et de cantates, produits pour la plupart à l'occasion de fêtes officielles.

Tout cela n'est point sorti encore, que je sache, des frontières de la Belgique, où la célébrité du musicien est pourtant considérable et méritée. L'opinion établie sur ses ouvrages les présente comme se distinguant par une grande puissance de conception, de réelles qualités d'inspiration, une science rare de l'orchestre et de l'emploi des grandes masses.

L'auteur de ces diverses œuvres nous est apparu, l'autre jour, à la tête des cinq cents exécutants du Trocadéro, sous les dehors d'un homme d'allure puissante et simple; la tête rappelle un peu celle de notre poète-musicien Pierre Dupont, dans la période moyenne de sa vie; très maître de lui, semble-t-il, le compositeur ne perd pas un détail de l'ensemble qu'il domine.

C'est toujours un spectacle intéressant que celui d'un musicien aux prises avec son œuvre et jouant ainsi de l'orchestre pour la faire complètement valoir. Bien peu en jouent avec la possession d'esprit nécessaire. M. Peter Benoît est de ceux qui, après Gounod, Massenet et Verdi, devant lesquels je me suis arrêté naguère en pareille circonstance, retiennent le plus l'attention de leur public et obtiennent le plus de leurs exécutants.

C'est au duc de Camposelice que nous devons le plaisir d'avoir connu, dans des conditions exceptionnellement brillantes, M. Peter Benoît et son œuvre capitale. En organisant le festival du 7 mai, le duc de Camposelice a donné à l'artiste une haute preuve de son estime; il a fait aussi une belle action en faveur de celui qui fut son maître, car le protecteur de M. Peter Benoît n'est pas seulement un amateur libéral, il est aussi un musicien distingué.

## II

Le poème original de *Lucifer* a été écrit en langue flamande par M. Emmanuel Hiel. MM. Victor Wilder et Gustave Lagye ont fait l'adaptation française que nous avons entendue au Trocadéro.

Voici le sujet de ce poème, divisé en trois parties.

Lucifer, révolté contre Dieu, veut associer l'Homme à sa révolte. Au milieu des forces de la nature, il apparaît. La Mort est sa messagère, les éléments sont ses esclaves.

Il met au service de l'Homme, la Terre, l'Eau et le Feu. Si l'Homme le veut, en utilisant ces forces, il égalera en puissance Dieu lui-même. C'est, comme l'explique le livret, l'idée du Prométhée grec; idée chère, sans doute, à M. Peter Benoît, car il a traité aussi dans un oratorio exécuté à Gand ce sujet de *Prométhée*.

Dans la deuxième partie, la Terre dit ses trésors, ses forces mystérieuses; l'Eau chante ses caresses et ses colères; le Feu exalte son pouvoir presque divin.

Tous trois ils s'offrent à l'Homme contre Dieu.

Or, l'Homme refuse de servir les rancunes infernales. Lucifer veut alors déchaîner contre lui les forces de la matière, dont il lui offrait tout d'abord l'appui. La Mort accourt à son appel. Mais en même temps les Esprits de lumière entonnent l'hymne de délivrance. Lucifer est foudroyé. L'Eau, la Terre et le Feu subissent l'influence de l'Amour céleste « et apportent à l'Homme *leurs* forces devenues bienfaisantes. L'Humanité chante ses cantiques de foi, d'espérance et d'amour ».

Je cite à peu près textuellement les indications de ce dénouement, arrivant sans logique au bout d'un sujet dans lequel on n'a cherché probablement que certaines oppositions grandioses.

Il faut n'en pas demander plus et se contenter d'une pensée générale : l'éternelle lutte du bien et du mal. Elle est ici enveloppée de nuées, mais l'important c'est que la musique se dégage de cette obscurité et nous apporte des impressions plus franches.

Si je voulais faire un procès à M. Emmanuel Hiel, je lui

demanderais pourquoi, dans cette conception dont l'Homme est l'objet au moins autant que Lucifer, il ne nous a pas montré l'homme lui-même dans sa lutte avec les forces du mal. A la troisième partie, Lucifer constate simplement en ricanant la défection de celui qu'il considérait comme son auxiliaire naturel :

Si l'homme même
Tremblant et blême
Craint d'accomplir mon espoir et mon vœu,
Fuyant ma cause
S'il n'ose
Se lever contre Dieu,
Qu'il râle, qu'il pleure !
Qu'il tombe, qu'il meure !
Onde ! Terre ! Feu !

Tout cela serait bien plus intéressant si l'Homme, je le répète, n'était absent du drame. Il y est constamment en cause; on voudrait l'y voir agir, même à l'état collectif, c'est-à-dire sous la forme chorale qu'affectionne particulièrement le musicien, comme nous allons le constater.

Je n'insiste pas, songeant que c'est peut-être par la volonté même du compositeur que le librettiste est resté dans le domaine des Esprits.

Tel qu'il est, ce poème offre quelque analogie avec les conceptions wagnériennes. La personnification de la Terre gardienne de l'or rappelle la fable de *Reingold*. Mais ce qui frappe le plus dans l'ouvrage, — et c'est ici le musicien seul que je vise, car son influence est indiscutable, — c'est la prépondérance accordée au chœur dans cette action extra-humaine.

Le chœur non seulement prend ici la valeur d'un personnage, comme au théâtre, mais il apparaît au lieu et place du récitant, c'est-à-dire de l'auteur. A la fois descriptif et actif, il l'emporte sur Lucifer lui-même, et cette prépondérance s'affirme jusqu'à ne jamais laisser complètement la parole aux personnages.

Nous allons, au courant de la partition, le rencontrer à tout instant sur notre route et le voir, témoin et acteur, se mêler intimement aux diverses péripéties de l'action.

## III

La musique de M. Peter Benoît accuse une conviction et une conscience profondes. La sérénité d'esprit de l'homme écrivant sans souci des impatiences de la foule s'y affirme à chaque page. J'aime, pour ma part, ce dégagement de l'artiste qui s'est efforcé de donner à son œuvre la hauteur et la forme de son choix et l'a aimée pour elle-même, sans s'inquiéter de la gloire ou de la désillusion qu'elle lui doit apporter en fin de compte.

Ce n'est pas l'abondance des idées qui frappe chez M. Peter Benoît, c'est plutôt l'abondance des effets, la puissance de la mise en œuvre de thèmes souvent fort simples, l'ampleur des développements et l'ordonnance magistrale de la plupart des morceaux.

Si quelque inégalité, et aussi quelque prolixité, s'accusent en divers passages, il faut considérer que l'œuvre a été écrite durant la première période de la carrière du compositeur, c'est-à-dire à une époque où le sens critique n'est pas assez développé chez l'homme pour modérer son exubérance.

L'ouvrage débute par un beau prélude s'enchaînant au chœur des Esprits qui décrit le morne aspect des solitudes primitives. Les harmonies semblent flotter à travers l'infini de l'espace, dans un grand vide solennel, apportant à l'esprit l'impression d'une genèse confuse.

Peu à peu, au-dessus des eaux stagnantes, des souffles s'élèvent, une véritable tempête orchestrale se déchaîne, traversée de clameurs saisissantes, et des sonorités claires de cuivres annoncent l'apparition de Lucifer.

Ce tableau instrumental et vocal est d'une grande variété, plein d'oppositions heureuses entre l'orchestre et les voix.

J'y remarque notamment un contraste intéressant entre le chant très tenu planant à larges ailes, tandis que l'orchestre se détache en périodes nettes, comme des coups régulièrement frappés.

Cet effet a sa formule classée dans les méthodes d'harmonie

et n'offre rien assurément qui doive surprendre la critique pédagogique, mais l'action en est très directe et très vive sur un auditeur moins prévenu que les gens du métier.

L'appel de Lucifer aux esprits rebelles se formule en trois couplets symétriques, d'une vaillante allure :

Démons, esprits rebelles,
Dont Dieu brisa les ailes,
O forces éternelles,
A moi !

La terminaison des couplets, reprise en forme d'écho par le chœur, — procédé familier à l'ancienne école musicale, — n'a rien de la vulgarité qu'on y pouvait craindre.

L'air suivant de Lucifer : « Forces de la terre féconde », affecte également la forme symétrique, qui ne nous montre pas M. Peter Benoît aussi révolutionnaire qu'on s'y attendait. — C'est un chant large et d'un bel accent, soutenu par l'ensemble des trois Forces, l'Eau, la Terre et le Feu, qui termine la première partie du drame, quant à l'action du moins ; car cette première partie a son dénouement purement lyrique dans un chœur d'une étendue considérable, destiné à célébrer les beautés de la nature en même temps qu'à décrire l'esclavage de l'homme.

Au début de ce chœur, les harpes précisent le caractère lumineux et poétique du morceau, qui va se développant jusqu'aux dernières limites de l'amplification musicale.

La deuxième partie constitue la part réservée aux solistes dans cette trilogie. Le chœur pourtant y parle encore, affirmant là comme partout l'immense importance que le compositeur lui a donnée. Lucifer s'y montre seulement pour pousser trois formidables appels : Terre ! Onde ! Feu ! et évoquer tour à tour les trois Forces de la Matière.

L'air de la Terre, air de basse naturellement, comme il convient à un personnage expliquant le mystère des profondeurs, a les qualités et les inconvénients des morceaux de ce tempérament. Écrit avec un soin particulier, il se présente avec la pesanteur dont le dégagerait seule une interprétation hors ligne.

C'est une page délicieuse, en revanche, que la chanson de

l'Eau, confiée au ténor et que le public a bissée avec enthousiasme, une page digne de Weber dont elle procède directement.

La première phrase : « L'eau féconde et fraîche » est surtout d'une délicatesse et d'un charme exquis. Dans la suite du morceau, le chœur s'unit encore, et de la façon la plus heureuse, à la voix du soliste, qu'il laisse cependant assez à découvert pour ne rien lui enlever de son effet.

L'air du Feu, partagé entre le soprano et le contralto, est placé sur un accompagnement rapide de l'orchestre, d'où se détachent comme des jaillissements d'étincelles. Le milieu en a été particulièrement remarqué.

Toute la troisième partie forme un drame musical dont se dégage avec un étrange relief la figure de Lucifer. Les voix célestes y alternent avec celles des esprits infernaux et finissent par les dominer en un ensemble d'une sonorité superbe.

La malédiction de Lucifer et son engloutissement amènent un final que les puissantes harmonies de l'orgue revêtent d'une majestueuse beauté.

Une sorte d'hymne de l'Humanité, célébrant les Forces de la nature converties au Bien, sert de péroraison à l'oratorio de M. Peter Benoît, œuvre de jeunesse et de foi, à laquelle, ce me semble, on n'a pas rendu toute la justice qui lui était due, et qu'un examen plus réfléchi mettra à sa véritable place.

Verdi écrivait un jour à l'un de ses amis, en lui annonçant qu'il viendrait à Paris diriger une de ses compositions : « Surtout ne me faites pas trompetter dans les journaux ! »

Peut-être est-ce parce qu'on a trop « trompetté » la venue prochaine de M. Peter Benoît et la valeur extraordinaire de son ouvrage, que Paris a trouvé ce qu'on lui donnait au-dessous de ce qu'on lui avait promis.

L'impression se modifiera avec le temps. La solennité du 7 mai comptera, quoi qu'il en soit, au nombre des fêtes musicales les plus intéressantes de l'époque.

C'est le créateur du rôle de *Lucifer*, M. Blawauërt, que nous avons entendu au Trocadéro. Cet artiste, dont une carrière déjà longue ne paraît aucunement avoir altéré les forces, possède

une voix de baryton solide, puissante et mordante, qui ferait merveille au théâtre. Il a chanté en Belgique des œuvres françaises, et il est probable que nous le retrouverons plus d'une fois dans les concerts. Je ne sais s'il s'est consacré à la carrière dramatique ; il paraît doué de toutes les qualités requises pour y réussir.

On a fort applaudi la délicieuse voix de M. Vergnet, d'une suavité bien rare. L'artiste, maintenant d'ailleurs, ne se contente pas du charme de sa voix, il « chante » dans le sens le plus complet du mot.

M. Henri Fontaine a dit de son mieux l'air de la Terre.

Un rôle dédoublé, celui du Feu, nous a donné l'occasion d'applaudir divers passages rendus à merveille par M[me] Montalba et par M[me] Vicini. Les chœurs, dirigés par M. Émile Bourgeois, ont, comme l'orchestre, parfaitement fonctionné sous l'archet du maître, dont j'ai dit la présence d'esprit et l'autorité.

Louis GALLET.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Le superbe discours prononcé par M. Gladstone, au Parlement anglais, dans la séance du 26 avril, n'a pu triompher des préjugés enracinés qui veulent maintenir le caractère religieux du serment politique.

L'émotion produite par les éloquentes raisons du premier ministre avait d'abord été telle, que plusieurs membres se décidaient pour l'abstention, et quittaient les rangs de l'opposition intraitable.

Mais cette forte impression s'est insensiblement affaiblie, et, au jour du scrutin, une majorité de 292 voix contre 289 a rejeté le bill libéral de M. Gladstone. Les conservateurs s'étaient grossis du renfort de 44 Irlandais, *home rulers*, et de 9 *whigs* anglais, qui demeurent réactionnaires sur les questions de liberté de conscience.

Trentre-quatre membres libéraux n'ont pas voté, et le gouvernement, ainsi abandonné par les siens, a pu se féliciter de n'avoir pas posé la question de cabinet. Les catholiques se sont unis aux protestants pour affirmer, comme M. Hubbard, que l'invocation de l'Être suprême est une garantie de fidélité à la Constitution.

Le débat, élevé si haut par M. Gladstone, s'est avili dans les chicanes et les puériles objections des adversaires du projet de loi.

Les citations du Nouveau Testament et les arguments pris dans la Bible ont été tirés de l'arsenal de la bigoterie nationale.

Un Irlandais, M. Harrington, a prétendu que son pays envisageait le bill avec dégoût. Un orateur tory, lord Randolph Churchill, établissant nettement les motifs de sa répugnance, a recueilli les applaudissements en s'écriant :

« Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la loi équivaudrait directement à une victoire de l'athéisme sur le christianisme, de M. Bradlaugh sur la Chambre, et c'est ce dont nous ne voulons pas.

« M. Bradlaugh a voulu conquérir sa place ici à la force du poignet. De plus, il nous prévient du même coup que le serment n'a aucune valeur à ses yeux, et que, cela étant, il ne lui en coûtera pas plus de le prêter sur le Nouveau Testament que sur la queue d'une vache, comme les Brahmanes, ou sur une coupe brisée, comme les Chinois. Nous ne pouvons admettre parmi nous un pareil insulteur.

« Autre point de vue. La prospérité de l'Angleterre vient de sa moralité, de sa croyance en Dieu, de son respect pour les traditions. Encouragez l'athéisme, et Dieu sait quels dangers courront nos institutions. »

En vain, M. Labouchère, avec une caustique ironie, s'est justement moqué de la propagande effrénée des dévots ; pour recueillir des signatures de protestation et gonfler leurs listes de pétitionnaires, ils ont fait signer deux fois leurs adhérents à Cambridge ; à Northampton et dans beaucoup d'autres villes, les nourrissons n'étaient pas jugés indignes de concourir à la grande croisade de la vieille Angleterre.

Les naïfs, qui craignaient l'entrée de M. Bradlaugh à la Chambre comme celle de l'Antéchrist ou du diable, peuvent donc se rassurer ; le paria de Northampton n'a pas encore gagné la bataille décisive contre l'intolérance forcenée de ses compatriotes. Il ne se décourage pourtant pas après ce nouvel échec. Le lendemain même du rejet de la loi qui l'aurait affranchi du serment religieux, il s'est présenté devant la barre des Communes ; sir Stafford Northcote lui refusant une fois de plus l'autorisation de prêter serment, le député trois fois élu, mais toujours exclu, s'est noblement élevé contre le déni de justice, contre la persécution dont il est la patiente victime :

« Quand même toutes les calomnies lancées contre moi eussent été l'expression de la vérité, elles ne justifieraient pas l'ostracisme dont je suis victime.

« Je demande à la Chambre, — je sais bien que ce que je lui demande lui sera difficile, — d'être conséquente avec elle-même. Je lui demande une de ces deux choses : de m'admettre à exercer mon droit de député, ou de passer une loi qui me déclare à jamais inéligible. Privez-moi de mes droits civiques, faites de moi un paria absolu, je me soumettrai, laissant au pays le soin de juger ; mais tant que vous ne l'aurez pas fait, je revendiquerai mes droits ; je viendrai vous réclamer mon siège au nom de la loi. »

Heureusement pour la foi, M. O'Donnell veillait, et l'athéisme a reçu une seconde leçon, qui l'écarte provisoirement de l'enceinte parlementaire.

Il est vrai que, chassé officiellement, il est libre de s'insinuer par la porte dérobée ; M. John Morley, le directeur propriétaire de la *Pall Mall Gazette,* n'a pas des opinions moins radicales que M. Bradlaugh ; mais il a eu l'esprit d'accomplir la formalité d'usage avec une sceptique désinvolture. On n'en demande pas plus dans les cercles puritains, et l'étiquette défend du scandale.

Il est bien difficile de prendre au sérieux ces accès de pudibonderie mystique, qui sont une des originalités de l'Angleterre, non moins étonnante que son patriotisme étroit lorsqu'il s'agit de creuser un canal ou de construire un tunnel sous-marin. Autrefois les chambres de commerce britanniques assaillaient lord Palmerston de plaintes contre le percement criminel de l'isthme de Suez ; aujourd'hui elles réclament de lord Granville un second canal pour faire concurrence à celui de M. de Lesseps. Nous ne sommes pas au bout de ces variations, dont le *Times* est le fidèle organe, le défenseur né.

La défaite du bill sur le serment n'est pas seulement un symptôme caractéristique de la lenteur avec laquelle circulent les idées chez nos voisins d'outre-Manche ; elle est loin de consolider le cabinet, déjà fort compromis par ses dissensions intérieures. Malgré ses succès personnels, chaque fois qu'il prend la parole, M. Gladstone n'arrive plus à galvaniser la majorité

libérale ; l'inauguration du *National Liberal Club* lui a fourni de magnifiques accents pour célébrer les avantages et la nécessité de l'union. Mais cette union est plus désirable que possible. Accablé par l'âge, par les contrariétés accumulées, le Premier sent ses forces chancelantes, son caractère découragé.

L'attitude des Irlandais et le déplacement de voix qu'ils amènent, tantôt à gauche, tantôt à droite, rendent fort instable la politique ministérielle ; tout semble conjuré pour aggraver la responsabilité du président du conseil.

Il n'a plus assez de prestige pour mettre ses partisans au niveau des généreuses réformes dont il est le promoteur. La majorité s'émiette, les douteux et les tièdes sont de plus en plus effrayés par les conséquences d'une politique émancipatrice ; seuls les disciples de la vieille école d'extension coloniale arrachent des concessions à M. Gladstone. Avec des regrets stériles, il tombe de faiblesse en faiblesse, incapable de réagir contre les fautes de l'expédition d'Égypte.

Nous persistons à croire que les mécomptes du grand ministre ont pour origine des contradictions inexplicables ; il espérait sauver son programme intérieur en abandonnant l'extérieur ; il a perdu la proie pour l'ombre. De là, les amertumes profondes, les retours mélancoliques, les bruits de démission et tout cet ensemble de circonstances déprimantes qui marquent la décadence d'une politique viciée, et l'effondrement d'une majorité désorganisée. Nous souhaitons que les principes chers à M. Gladstone triomphent de ces difficultés croissantes ; nous sommes convaincus que l'épreuve actuelle est une passagère éclipse ; mais la leçon nous semble cruelle pour ceux qui ont tenté de concilier dans une formule irréalisable le passé et l'avenir.

Lord Dufferin écrivait récemment au chef du cabinet égyptien une lettre pour lui annoncer son retour à Constantinople et lui tracer le programme de son propre gouvernement. L'Excellence britannique s'y glorifie des résultats obtenus et trace de l'Égypte conquise un tableau enchanteur :

« Pour l'heure, nous n'en sommes encore qu'au seuil de l'ère

nouvelle, et la perspective des réformes qui se préparent ne fait qu'accentuer l'imperfection du régime que nous devons forcément tolérer quelque temps encore. Dès aujourd'hui, toutefois, il m'est permis de vous féliciter sur les progrès déjà accomplis. L'agitation morale causée par les évènements de l'an dernier est apaisée; la tranquillité matérielle du pays est absolue d'un bout de l'Égypte à l'autre; le progrès accompli en ce qui concerne la réorganisation de l'armée a excité la surprise et l'admiration de tous ceux qui ont assisté à ses évolutions. »

Il est vraiment dommage pour lord Dufferin que les rixes de Port-Saïd, entre les Grecs et les Arabes, aient donné si vite un démenti aux commentaires idylliques de son proconsulat. L'ordre matériel a été rétabli; mais le trouble moral reste profond, et la douteuse victoire du général Hicks sur un contingent du Mâhdi est loin d'avoir pacifié le Soudan.

Les institutions représentatives dont lord Dufferin parle avec un imperturbable sérieux doivent fonctionner à la fin de l'année; mais cette petite comédie parlementaire est assez mal accueillie des indigènes, qui ont le mauvais esprit de ne pas en comprendre la beauté comme des Européens, dont les droits sont sacrifiés et les plus anciens privilèges abolis. « L'Égypte aux Égyptiens », l'élastique devise dont les Anglais abusent leur sert à déposséder la colonie occidentale au nom des musulmans; quant à ces derniers, ils ne comptent plus depuis Tell-el-Kebir.

Le voyage du prince de Bulgarie à Athènes peut être considéré comme un évènement et marque une date; c'est la première fois qu'un souverain des nouveaux États taillés dans les dépouilles de la Turquie vient faire visite au roi des Hellènes. Les Bulgares et les Grecs ont été si longtemps en mauvais termes, et l'avenir de l'Orient dépend à un si haut degré de leur rivalité ou de leur alliance future, que l'entrevue du roi Georges avec le prince Alexandre et la réconciliation possible des deux races peut amener une révolution dans la question d'Orient.

Sans remonter aux vieilles luttes de l'empire grec avec les Bulgares, il est certain que le réveil de la race hellénique n'a

pas rapproché d'elle les autres nationalités de la péninsule des Balkans. L'exarchat bulgare, né à Constantinople, en face du patriarcat grec, maintenait un antagonisme exploité par certaines puissances.

Aujourd'hui, les divergences religieuses cachent des rivalités politiques : les Bulgares n'ont pas oublié les limites que leur avait octroyées le traité de San Stefano, limites qu'ils ne considèrent pas comme définitives. Ils visent à posséder tout le littoral septentrional de la mer Égée, y compris Salonique. Or, ils maintiennent le schisme pour avoir le droit d'étendre l'Église et la propagande bulgare aussi loin que possible, afin d'avoir dans l'avenir le champ libre et de former une grande Bulgarie. Les Grecs font tout ce qu'ils peuvent pour résister à cette extension des prétentions bulgares. Mais la Russie est hésitante. La France n'a pas, pour le moment, de politique. L'Angleterre a bien d'autres soucis actuellement. Et en attendant, l'Autriche a les yeux tournés vers Salonique. Si elle y arrive, elle formera une barrière entre Grecs et Bulgares; mais ce sera un malheur pour les uns et les autres.

Pourront-ils s'entendre et devancer l'Autriche? L'avenir de la péninsule devrait appartenir à une confédération d'États indépendants à la place de la Turquie. L'Autriche et la Russie ne gagneront rien à se disputer l'hégémonie ; spoliatrices des petits peuples, elles se condamnent à la lutte perpétuelle ; nous plaignons l'empire qui, le premier, installera sa domination jusqu'à la Méditerranée. Il payera cher les avantages apparents d'un succès éphémère et d'une suprématie convoitée par de puissants rivaux.

Le gouverneur d'Andrinople, un Albanais catholique, Wassa-Effendi, succède définitivement à Rustem-Pacha dans le gouvernement du Liban. Tous les États ont successivement reconnu le nouvel élu de la Porte; nous l'attendons à l'œuvre, certains que la France ne perdra rien au changement de régime qui vient d'être sanctionné.

Les désordres qui désolent en ce moment l'Albanie sont un

symptôme grave ; l'Autriche guette les occasions, et il est probable qu'elle en trouvera pour agrandir le mandat qu'elle s'est fait décerner au congrès de Berlin. Si le sultan veut fermer cette brèche toujours ouverte, il a tout intérêt à retirer des gouverneurs violents et rapaces qui terrorisent et exaspèrent les montagnards. Les Albanais peuvent être les plus fermes soutiens de la Turquie, à la condition d'obtenir cette liberté d'action qui est indispensable à leur caractère et à leurs mœurs. Aussi jaloux de leurs prérogatives naturelles que les Basques, ils réclament aussi leurs fueros ; leur bravoure bien connue suffirait à retarder les progrès de l'invasion germanique, car les souvenirs d'Herzégovine empêcheront le cabinet de Vienne de tenter encore de sanglantes aventures ; mais le mécontentement qu'inspirent les procédés maladroits des pachas pourrait servir d'argument à la diplomatie autrichienne et lui gagner des auxiliaires inattendus.

M. Rosetti, l'ancien président de la Chambre des députés de Roumanie, mène une vive campagne de revision pour la réforme du système électoral. Journaliste, orateur, l'infatigable lutteur s'est attaqué à la corruption qui altère encore les scrutins. Le réveil du vieux champion des idées libérales a fait une grande impression dans le pays. Bien que le ministère soit assuré d'une majorité imposante dans la prochaine Chambre, il devra compter avec le mouvement d'idées qui fait son chemin dans l'opinion.

Un des auteurs les plus influents du parti sécessionniste en Allemagne, M. Bamberger, s'écriait dernièrement : « L'empire sera parlementaire ou il ne sera pas. » M. Scholz lui répliquait aussitôt : « Nous ne voulons pas d'un gouvernement parlementaire, mais bien d'un gouvernement impérial. »

Le conflit entre les deux politiques s'aggrave, et, loin de reculer, M. de Bismarck pousse aux dernières limites ses prétentions illégales. La *Nouvelle Presse libre,* organe plus allemand qu'autrichien, dévoué aux idées du chancelier dans le domaine des affaires internationales, ne peut s'empêcher de définir satiriquement les inexplicables bravades, la série des messages, des

discours et des lettres qui ont pour but de réduire à discrétion l'indépendance des Chambres : « Il devient de plus en plus visible que la conception constitutionnelle du prince de Bismarck, ou du moins celle qu'il cherche à faire prévaloir en Allemagne, diffère radicalement des idées que l'exemple de la Grande-Bretagne a acclimatées dans les États monarchiques du continent. Si nous comprenons bien les déclarations que le chancelier allemand a faites en diverses circonstances, il ne se borne pas à réclamer, sans réserve, pour le monarque, la totalité de la puissance exécutive ; il revendique encore pour lui le pouvoir législatif, limité toutefois par une sorte de veto concédé au Parlement sur la proposition de la couronne. Si cette conception venait à triompher, le Parlement cesserait d'avoir des pouvoirs législatifs égaux à ceux de la couronne ; il perdrait notamment tout droit de contrôle sur l'administration, et la responsabilité ministérielle deviendrait un contresens, puisque le Parlement ne pourrait demander aux ministres aucun compte d'actes accomplis en exécution des droits illimités de la couronne, et qu'eux-mêmes, d'autre part, ne pourraient accepter une responsabilité exercée dans ces conditions. Cette conception explique l'incompréhensible irritabilité excitée chez le chancelier, et plus encore chez le ministre de la guerre, par la motion Richter ; on peut se faire une idée de l'avenir du parlementarisme allemand, du moment que la simple opposition au point de vue de M. de Bismarck, dans une affaire d'importance toute secondaire, est flétrie comme la subversion du principe monarchique. »

De son côté, l'opposition ne faiblit point, et l'on se demande lequel des deux adversaires sera brisé ; car c'est une guerre au couteau et non un duel au premier sang.

Coup sur coup, le chancelier vient d'essuyer deux défaites au Reichstag. Par 105 voix contre 97, le projet de budget pour l'exercice 1884-1885 a été renvoyé à une commission. Trois fois déjà le chancelier avait demandé la discussion et le vote simultané de deux budgets pour deux exercices successifs. Une quatrième tentative n'a pas été plus récompensée. Ses assauts sont repoussés chaque fois avec plus de pertes. Le message impérial n'a donc pas produit d'effet. Ce n'est plus seulement échec au

chancelier, c'est échec à l'empereur que signifie le vote. Voilà les résultats dangereux des moyens désespérés auxquels recourt M. de Bismarck. En découvrant la personne de l'empereur, il la compromet et peut-être la sacrifie.

Après cette première leçon, le Reichstag a tenu à la confirmer en rejetant par 177 voix contre 150 l'aliénation des droits d'entrée sur les bois. Les trois groupes libéraux, les socialistes, les Polonais ont fini par avoir raison de la coalition clérico-conservatrice.

On dit que les nerfs de M. de Bismarck sont malades et que sa santé générale inspire des inquiétudes, cette fois sérieuses. Il n'est pas extraordinaire qu'une série de désillusions aussi graves, de contradictions aussi personnelles, exaspère son tempérament autoritaire.

Le diplomate patient perd tout sang-froid et toute mesure quand il s'agit du Parlement; il hésite avant de le traiter comme Louis XIV, mais il l'injurie ou l'humilie comme s'il n'existait plus. Ce mélange de procédés dictatoriaux et d'incertitudes sur le sort qu'il réserve à ses ennemis naturels, produit un déplorable effet. On sent que M. de Bismarck voudrait s'épargner une exécution militaire et qu'il compte toujours sur la bêtise humaine pour venir à bout des Chambres sans éclat ou du moins sans violence. Son scepticisme le sert mal; on n'obtient rien des assemblées que l'on maltraite sans les briser; elles ont, même dans un pays de docilité traditionnelle, de respect gouvernemental, une conscience que l'insulte quotidienne aguerrit. Ce n'est pas tout à fait un paradoxe d'affirmer que le chancelier donne à ses concitoyens le goût du parlementarisme, par esprit de réaction contre ses boutades insolentes. Il développe le courage des représentants de la nation, en leur inspirant le sentiment de leur force. Si ce régime dure encore quelques années, les folies de l'autorité auront créé dans l'empire le plus militaire de l'Europe un foyer de résistance indestructible. Peut-être alors, les maîtres de l'armée songeront-ils à l'*ultima ratio*. Mais ils auront trop attendu.

Quoi qu'il advienne de cette singulière situation, les députés,

loin d'être intimidés, paraissent au contraire satisfaits et fiers d'avoir tenu tête au terrible chancelier.

Les journaux libéraux accablent d'épigrammes les ministres-commis qui sont venus au Reichstag pour traduire les volontés de leur maître, et sont partis battus. On se demande ce que les méditations actuelles, les veilles douloureuses de M. de Bismarck vont enfanter : sera-ce la paix ou la guerre ?

Une dissolution est bien une solution. Mais on ne voit pas que le terrain soit bien préparé pour changer la majorité. Il n'y a pas eu au dehors d'évènements capables d'inspirer au public les saintes terreurs du patriotisme ; le temps n'est plus où le caporalisme tenait le haut du pavé, où le dernier des Allemands était heureux d'avaler la canne qui servait à le mettre au port d'armes. Les mécomptes de la guerre, le goût des progrès économiques et du bien-être ont émancipé le peuple germanique. Pour le rejeter sans protestations sous la férule, il importe que le ministre des affaires étrangères prête un actif concours au ministre de l'intérieur. Qui sait si la campagne de désarmement international dont les confidents de l'Allemagne commencent à parler, n'est pas le glaive à deux tranchants dont M. de Bismarck a besoin ?

Qui sait si son esprit inventif n'est pas partagé entre deux idées contraires? Il sent peut-être le besoin réel de ramener à des proportions plus modestes les charges accablantes du militarisme ; en même temps, il n'est pas fâché d'inquiéter l'Europe par une nouvelle fantaisie ; si le projet contribuait à augmenter les jalousies respectives entre les puissances, à retarder la coalition fatale que doit provoquer l'hégémonie allemande, il y aurait tout bénéfice pour M. de Bismarck. Il tient en échec la France sans rien compromettre en Allemagne ; il possède en réserve une supériorité écrasante dans les conflits continentaux ; il espère offrir à ses compatriotes des espérances séduisantes, de nature à calmer leurs susceptibilités politiques et leurs velléités de rébellion ; il n'est pas même impossible qu'il se flatte de faire naître l'ère de paix et de prospérité qui est souvent l'objectif et la passion instinctive des plus grands agitateurs dont l'histoire enregistre les exploits.

Mais il y a loin de cet optimisme entrevu dans les songes de

Varzin à la réalité exigeante qui ne donnera pas le temps de l'exécution aux conceptions bismarckiennes. L'avenir, avec ses mirages trompeurs, se dérobe, et le créateur de l'unité allemande « par le fer et le feu » laisse sa patrie aux prises avec les redoutables problèmes du conflit des nationalités.

Les ultramontains ont parfaitement compris que l'alliance prusso-italienne n'était pas destinée à faciliter l'exécution du programme politique de la papauté, et la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* donne à entendre que, si M. de Bismarck ne s'intéresse plus autant au maintien de la souveraineté temporelle du pape, cela pourrait bien être à cause de l'hostilité persistante de la fraction du centre.

En réalité, les relations de l'Allemagne avec le Saint-Siège ont été le grand levier pour obliger le gouvernement de Rome à subir les volontés de Berlin. Nous avons maintenant l'explication des articles que publia la *Post* en décembre 1881 sur l'éventualité d'une restauration du pouvoir temporel. M. de Bismarck aime les doubles jeux; en même temps qu'il utilisait au dedans une apparente réconciliation avec le Saint-Siège, il intimidait au dehors le cabinet italien. Bien que M. Depretis, avec une fermeté et une clairvoyance qui l'honorent, ait affirmé que la question papale n'existait pas, qu'elle ne pouvait pas exister, il n'en était pas moins inquiet.

Depuis a eu lieu le rétablissement de la légation prussienne près le Saint-Siège; les interminables négociations qui se poursuivent depuis si longtemps avec la curie n'aboutissent pas et n'aboutiront peut-être jamais, mais suffisent à tenir l'Italie en haleine.

Le Vatican n'est qu'un instrument dans cette grande partie diplomatique; on peut s'en convaincre en lisant les récents articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord;* elle déclare textuellement que le chancelier a pu, il y a quelques années, exprimer l'avis qu'une souveraineté quelconque du pape lui semblait un besoin, « mais qu'elle ignore si telle est encore maintenant son opinion, ni quelles considérations ont pu la modifier. »

La discussion qui vient d'avoir lieu au Parlement italien s'est ressentie des nouvelles influences qui pèsent sur le ministère. Après avoir repoussé les accusations de connivence et de pusillanimité à l'égard de l'Autriche, M. Depretis a flétri les manifestations irrédentistes avec une énergie inaccoutumée ; il les a condamnées surtout comme démonstrations hostiles à une nation amie. Ce singulier langage à l'égard de l'empire des Habsbourg a fait une triste impression parmi les patriotes italiens. Nous savons bien que M. Depretis déplore la voie diplomatique dans laquelle s'est engagé M. Mancini ; mais il n'en est pas moins regrettable qu'il soit obligé de faire, comme M. Gladstone, des concessions contraires à ses idées et à ses sympathies.

Les élections municipales en Espagne ont tourné presque toutes en faveur du gouvernement; est-ce encore un effet des habitudes administratives, ou une preuve de sympathies croissantes pour le ministère ?

Quoi qu'il faille en penser, la crise provoquée par les plaintes de la commission du budget reste suspendue ; M. Sagasta lui-même, malgré son optimisme officiel, ne se dissimule pas le danger qui le menace.

Ce sont les finances qui ont amené le conflit. M. Moret, le leader de la gauche dynastique, le chef du parti libre-échangiste, avait été choisi pour présider la commission du budget; loin d'approuver les mesures de M. Pelayo Cuesta, il a déploré « que les dépenses aient été élevées à 916 millions pour l'exercice 1883-1884 ».

C'est à grand'peine que les amis du maréchal Martinez Campos l'ont empêché de donner sa démission après le vote de la commission, qui repoussait par 9 voix contre 6 un des crédits de son département. La commission s'est déjugée ; mais il n'en est pas moins vrai que M. Moret a été appuyé par plusieurs députés ministériels ; ce sont des signes évidents de désagrégation, et le maréchal Serrano n'a pas dit son dernier mot.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

La Chambre est en train de se donner à elle-même une leçon qui n'aura pas été inutile par ce temps de législation à bâtons rompus, et dont elle ne devra pas être seule à faire son profit.

Vers le commencement de l'année dernière, surgit l'annonce d'une de ces panacées qui trouvent la France toujours prête à s'en éprendre ou à s'y laisser prendre, quelle qu'en soit la nature, et qui peuvent compter sur un succès d'engouement assuré d'avance par le seul bruit qui se fait autour d'elles. La panacée en question sortait de la sphère des innovations pharmaceutiques que la vogue consacre à tour de rôle et investit du droit de guérir pour un temps. Ses inventeurs affichaient des prétentions plus hautes : ils ne visaient à rien moins qu'à une épuration complète des bas-fonds sociaux, nous ramenant, par un effet magique, vers cet âge d'or où l'on nous représente la terre entière peuplée d'honnêtes gens incapables de se mettre le moindre méfait sur la conscience. La découverte arrivait avec un à-propos fait pour en doubler le retentissement. La presse, à court de thèmes à sensation, avait repris sa vieille croisade périodique contre la multiplicité des crimes et l'inefficacité de la police. Les journaux fourmillaient de récits plus effrayants les uns que les autres; il n'était bruit que d'attaques nocturnes comme on n'en avait jamais vu, de vols inouïs d'impudence et d'audace; les lecteurs qui, chaque matin, tombaient sur ce tableau sinistre en dépliant leur gazette, pouvaient de bonne foi se figurer le Paris de 1882 en train de redevenir, malgré ses becs de gaz, le coupe-gorge sans réverbères du temps des malandrins. Au milieu de cette émotion inquiète, éclata la

grande nouvelle : on avait pénétré la cause du mal et trouvé du même coup le remède pour le guérir ; les coupables étant pour la plupart des récidivistes, il n'y avait qu'à purger la France en général et Paris en particulier de l'engeance malfaisante des gens en état de récidive.

L'idée fit son chemin avec la rapidité de toute idée que le public accepte sur parole et s'approprie sans examen. La « transportation des récidivistes » devint un mot à la mode ; du monde des craintifs il passa dans le monde des réformateurs, et du monde des réformateurs dans le monde politique, — deux choses qu'il ne faut pas confondre. Justement, cela coïncidait avec une autre fougue de circonstance : la fougue de la colonisation ; les imaginations eurent un double aliment et se lancèrent dans de vastes combinaisons, où les considérations humanitaires se mariaient aux perspectives sans limites de la grandeur coloniale. Les enthousiastes, — ils étaient nombreux, — montraient déjà les îles désertes et les côtes sauvages transformées en fertiles et opulents territoires par le trop-plein de population dont nous allions nous débarrasser à leur profit; cette population, à son tour, métamorphosée par la vertu du déplacement, apparaissait dans ce naïf mirage comme le modèle des communautés, abjurant son passé pour s'adonner, sans réminiscences ni défaillances, au culte du travail, de la bonne conduite et de l'épargne. L'exemple de l'Australie, évoqué à tort et à travers, était là tout à point pour servir de toile de fond à la fantasmagorie.

Et cette fantasmagorie, il n'y avait pas trop à la discuter. Ceux que ne tenait pas la fièvre du jour essayaient de faire entendre qu'on allait un peu vite ; que l'opération projetée n'était pas sans porter atteinte au principe de la liberté individuelle et lui créer un péril ; que, matériellement, l'envoi au loin de plusieurs milliers d'hommes et leur installation dans des régions nouvelles présenteraient quelques difficultés et entraîneraient de grosses dépenses ; que les résultats pourraient ne pas répondre à l'attente ; finalement, qu'il serait prudent d'y regarder de plus près. On riait au nez de ces raisonneurs, en haussant les épaules. Si la législation rêvée se fût trouvée prête sur le moment, le vote n'en eût souffert ni difficulté, ni retard ; elle aurait rencontré au

Palais-Bourbon, comme dans l'opinion publique d'ailleurs; il faut le reconnaître, un entrain pareil à celui qui nous a dotés du monopole des allumettes, une des énormités législatives les plus inexplicables, et une des improvisations gouvernementales les plus coûteuses de notre temps. Par bonheur, — la pire chose a son bon côté, — les crises ministérielles et les lenteurs parlementaires s'en sont mêlées; le temps a passé et en passant il a porté conseil. Lorsque, ces jours derniers, la discussion législative s'est engagée, les choses ont apparu sous un aspect tout autre qu'il y a un an, et l'on a pu voir que les objections si dédaigneusement écartées au début ont, depuis lors, fait leur chemin. Un débat, passablement puéril en lui-même, sur l'appellation qu'il conviendra de donner à l'exil forcé des récidivistes a servi de première indication que la mesure n'est pas aussi normale, pénalement parlant, qu'elle en avait l'air. Le mot de « déportation » a été d'abord écarté; puis celui même de « transportation » a semblé infliger une flétrissure que ne mériteraient pas tous ceux qu'il s'agira d'éloigner; de nuance en nuance, on est arrivé à créer le néologisme judiciaire de « relégation ». La spécification des cas où la « relégation » deviendra applicable et la procédure qui en devra déterminer l'application ont été deux autres pierres d'achoppement. Puis, un orateur a fait observer qu'il ne suffira pas d'emmener les « relégués » par delà les mers et de les jeter sur un littoral quelconque, pour les y laisser livrés à eux-mêmes; il faudra les y loger et les y nourrir au moins pendant les premiers temps; leur faire prendre l'habitude du travail, parfois les y astreindre, leur en fournir les instruments et les moyens; surveiller et contenir leurs mauvais instincts; en un mot, les traiter tant soit peu comme des prisonniers ordinaires jusqu'à ce que, familiarisés avec leur nouveau genre de vie, ils deviennent laborieux et vertueux. A la suite, s'est posée la question d'argent: les plus modestes et les plus désireux d'enlever la loi coûte que coûte ont parlé de 5 millions; d'autres, plus rapprochés de la vérité, ont porté à 12 millions les dépenses à inscrire au budget. Le chiffre est gros pour la situation budgétaire où nous entrons, et rien ne démontre qu'il ne faudrait pas encore l'arrondir.

Ces détails, qui représentent autant de très graves décisions à prendre et auxquels le premier engouement n'avait pas daigné s'arrêter, ont d'autant plus donné à réfléchir que le gouvernement, appelé à s'en expliquer, n'a su rien dire de satisfaisant ni de précis. M. le ministre de l'intérieur, dans un chaleureux plaidoyer, digne de la réputation qu'il s'est acquise au barreau, a esquissé un saisissant tableau des maux qu'engendre la multiplicité des récidivistes sur le pavé de Paris; il a fait ressortir avec force combien il serait désirable d'en être délivrés; mais, pas plus que le rapporteur de la commission, il n'a donné les moyens pratiques d'arriver à ce but désiré. Son discours même a eu pour effet de refroidir encore les partisans de la « relégation », en leur faisant voir que le mot d'ordre si vite et si facilement accepté par eux recèle un multiple et scabreux problème, à la fois judiciaire, social, financier, et que ce problème personne n'est préparé à le résoudre. La première délibération du projet de loi sur les récidivistes, après avoir occupé deux bonnes semaines, s'est donc achevée dans des dispositions toutes différentes de celles qui en avaient marqué les préludes et le début. De la Chambre, l'indécision a passé dans le public, qui commence à manifester les mêmes doutes. Bien qu'il y ait un vote d'adoption provisoire, rien n'est moins certain désormais que les résolutions finales auxquelles on s'arrêtera, et il se pourrait bien que l'on n'en prît aucune. Qui l'eût dit il y a dix-huit mois? Et quel avertissement, répétons-le, la Chambre ne se donne-t-elle pas à elle-même de se tenir en garde contre le premier mouvement, — qui n'est pas toujours le bon!

Quelque chose d'analogue à ce que nous venons de voir pour la loi des récidivistes se passe pour la loi du recrutement de l'armée. Ici encore, il y a un principe sur lequel, naguère, la discussion était à peine admise : la durée du service militaire. La fixation de cette durée à trois ans, avec obligation uniforme pour tout citoyen français, était posée en règle absolue, n'admettait pas d'exception. Si l'on faisait valoir à l'encontre les exigences des carrières libérales, l'inconvénient d'imposer une longue suspension des études à l'âge souvent décisif de la vie, le danger de compromettre bien des avenirs en les interrompant, on

se heurtait à une formule d'égalité péremptoire qui n'admettait pas de réplique. Il y en avait une pourtant, et elle est parvenue à se faire entendre. Cette réplique, c'est qu'on finirait par tomber dans l'absurde en prétendant soumettre toutes les intelligences à des conditions identiques, de même qu'en voulant calquer toutes les aptitudes nationales les unes sur les autres. Un mouvement d'opinion marqué, auquel s'associe le gouvernement, se dessine aujourd'hui en faveur du maintien du volontariat d'un an. Les cas où les jeunes gens seront admis à en bénéficier seront modifiés; la subvention en argent qu'ils ont aujourd'hui à verser, et qui dégénère en privilège au profit de la fortune, cessera d'entrer en ligne de compte; mais l'institution subsistera, et nous croyons qu'en la conservant on aura fait une chose bonne, non pas seulement pour notre suprématie dans les sciences, les arts et les lettres, mais pour l'armée elle-même: le jour où il en sera besoin, elle retrouvera les volontaires suffisamment formés par leur passage d'un an sous les drapeaux; en temps de paix, au contraire, les soldats instruits retenus de force dans un stérile maniement des armes, peut-être avec la perspective d'une vie manquée, deviendraient des éléments souvent plus désorganisateurs qu'utiles au sein des régiments.

Nous n'en parlons, du reste, qu'en passant, comme d'un autre exemple des modifications qu'arrivent à subir les opinions en apparence les plus arrêtées, lorsque, de la formule générale tout d'abord si simple et si probante, on descend aux détails d'application, à leurs difficultés et à leurs conséquences. Quant à tracer d'avance la marche des débats, sur les lois de l'armée non plus que sur toute autre, en prévoir les vicissitudes et leur assigner une échéance, il n'y faut pas songer. Quoique la reprise des séances date de près d'un mois, la physionomie de la session est aussi nulle que le premier jour; les provisions de zèle et d'activité que les députés devaient rapporter de leurs vacances de Pâques se sont perdues en route, et les velléités de zèle législatif s'en sont allées en paroles... ou en congés. Malgré ses tendances anticléricales, la Chambre fait voir combien, au fond, elle reste bonne catholique quand il s'agit de fêtes à chômer : l'Ascension et la Pentecôte lui ont fourni une occasion nouvelle d'en don-

ner l'exemple. En somme, c'est l'histoire de toutes les années qui recommence au Palais-Bourbon; la seule différence est que le budget se trouve un peu plus attardé que de coutume. La commission chargée de l'examiner et de l'arrêter vient seulement d'être élue par les bureaux; encore a-t-il fallu procéder à sa nomination sans que le budget extraordinaire fût déposé par le ministre des finances, qui n'a pas mené à terme ses négociations avec les grandes compagnies de chemins de fer. Le vent a beau être aux économies nécessaires, les membres de la commission ont eu beau développer, dans les discussions préliminaires, les plus louables projets de réduction des dépenses, il n'y a pas à se flatter que rien de sérieux puisse être fait à l'époque de l'année où nous sommes et dans les conditions de hâte forcée où il va falloir procéder. La session, au point de vue des affaires, continuera inévitablement d'aller à l'aventure, de la façon la plus languissante.

Peut-être la verrons-nous s'animer à propos de la loi sur la magistrature dont le parlement doit être prochainement saisi. Cette loi n'aborde qu'un côté de la question, auquel le ministère attache un intérêt d'urgence, les autres étant renvoyés, suivant un mot plein d'à-propos, aux calendes parlementaires; mais, même avec les proportions auxquelles on l'a restreinte, la « réforme judiciaire » projetée est faite pour provoquer de vives controverses. Le plan ministériel, auquel s'est ralliée la commission, prend pour base le maintien de l'inamovibilité, conformément au vote émis en dernier lieu par la Chambre; les magistrats relèveront seulement d'un conseil supérieur, composé de membres de la cour de cassation, qui pourra éventuellement prononcer leur déchéance. Comme début, toutefois, M. le garde des sceaux demande un délai de trois mois, durant lesquels l'inamovibilité sera suspendue afin qu'il ait le temps et la latitude de procéder au remaniement général des tribunaux, avec épuration correspondante. Il se montre même fort pressé d'avoir ce blanc-seing, dont il compte faire usage pendant les vacances parlementaires, et se croit assuré de l'obtenir; on va jusqu'à dire que le mouvement qui doit en être la conséquence est en partie préparé, et qu'il y a déjà ce qu'on appelle, en termes

d'antichambre ministérielle, des « engagements pris ». Peut-être est-ce vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre. Chaque fois que l'on touche à cette question plus factice que réelle, mais par là même indéfinie, de la réforme judiciaire, on a devant soi tant d'inconnu, qu'il ne faut jurer de rien. Toujours les uns trouveront que l'on va trop loin, les autres que l'on ne fait pas assez. Le droit discrétionnaire dont le ministère veut être investi est, en outre, tellement excessif, même limité à un trimestre, il a un cachet de bon plaisir tellement en contradiction avec les aspirations et les tendances du pays, qu'il ne manquera pas de rencontrer des résistances.

La politique de M. Jules Ferry et de ses collègues s'accentue avec une netteté croissante, et chaque nouvel indice efface les doutes qui pouvaient subsister sur son caractère essentiel. C'est bien l'autoritarisme qui est au pouvoir, avec tous ses procédés. Cette loi de la magistrature, qui consiste en définitive à mettre les magistrats et leurs sièges à la discrétion du Cabinet, devient sous ce rapport une révélation de plus. Dans un autre genre, M. le ministre de l'intérieur suit résolument la voie des répressions indéterminées, pour laquelle il a décidément une préférence malheureuse. Sous prétexte d'armer mieux l'autorité contre les manifestations de la voie publique, il a élaboré un de ces projets de loi dont les définitions élastiques, se prêtant à toutes les interprétations, permettent à l'arbitraire d'en faire sortir tels délits qu'il lui convient ou qu'il lui plaît. L'article des « manifestations séditieuses » y est rédigé en termes empruntés aux législations du passé qui ont laissé les plus mauvais souvenirs; armé d'un pareil texte, il n'est pas d'acte d'opposition inoffensive qui ne puisse fournir matière à poursuites de la part d'un gouvernement ombrageux ou mal disposé. C'est encore une fois le citoyen mis à la merci de la police et les privilèges de la liberté livrés au discernement ou à l'humeur des agents. La Chambre qui, lors de la discussion de la législation sur la presse, poussa la répugnance des dispositions restrictives jusqu'à refuser d'y inscrire certains articles parce qu'ils pouvaient ouvrir la porte à des abus, n'adoptera point passivement le code à toutes fins qu'on entreprend de lui faire voter.

L'administration, au surplus, n'a pas attendu les nouvelles armes légales qu'elle demande pour faire acte de « vigueur » et ressusciter les procès de presse. Elle annonce des poursuites contre les journaux coupables d'avoir excité l'inquiétude publique en tirant des conclusions pessimistes du mouvement de quelques caisses d'épargne dans ces derniers temps. Ces journaux seront traduits en justice sous la prévention de « fausses nouvelles publiées de mauvaise foi et ayant troublé la paix publique ». Il faut singulièrement forcer les expressions de la loi pour en faire le point d'appui d'une accusation *de fait,* dans une espèce (comme on dit au palais) où la culpabilité effective ne va pas au delà d'une polémique malveillante et de commentaires exagérés. La répression, dans un pays libre, doit viser exclusivement les résultats matériels d'une provocation ou d'une propagande; ici, c'est l'intention et le sous-entendu que l'on devra aller chercher. Si la pensée prêtée à M. le ministre de l'intérieur n'avait été affirmée par une note semi-officielle communiquée aux journaux, nous aurions refusé de croire qu'un cabinet républicain prêtât les mains à un pareil retour vers les procédures de tendance.

Appréciant un discours plein de sombres prédictions, que M. le duc de Broglie a récemment prononcé au Sénat, le *Times* faisait naguère cette remarque philosophique : « Dans tous les pays, les oppositions emploient la même tactique et affirment leur patriotisme en ayant les idées les plus noires sur la situation du pays. » C'est à démasquer cette tactique, à la déjouer par l'excellence de ses actes, que doit s'attacher un gouvernement; il s'affermira beaucoup plus sûrement ainsi qu'en poursuivant quelques journalistes réactionnaires ou quelques orateurs de clubs.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Ernest Renan** : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* (Calmann Lévy.) — Si la démonstration était encore à faire, ce volume suffirait à lui seul, et au delà, pour prouver que M. Ernest Renan est l'un des plus merveilleux charmeurs et des artistes les plus incomparables de notre littérature contemporaine. Nous ne connaissons pas de publication plus saine et plus fertifiante, et en même temps d'un intérêt plus puissant que cette confession sincère d'un homme éminent entre tous, où la perfection de la forme le dispute à la profondeur du fond. Le séjour de M. Renan au séminaire est la partie la plus importante du volume. Il nous fait assister à la lutte intime du jeune catéchumène contre lui-même et à la victoire finale de la raison, qui lui fait rejeter courageusement l'habit catholique le jour où il reconnaît qu'il ne pouvait le porter sans mentir à sa conscience. Puis, après sa sortie du séminaire, nous le suivons au milieu des divers travaux et des études auxquels il se livre. Chose quelque peu inattendue, de la part d'un esprit aussi sérieux, les souvenirs gais sont les plus nombreux parmi ceux qui se rattachent à cette partie de sa vie, et il s'en dégage une philosophie aimable et consolante d'une saveur toute particulière. Quoi de plus exquis, par exemple, que ces lignes spirituelles où l'écrivain, si odieusement attaqué, écrit tranquillement : « L'enfer est une hypothèse bien peu conforme à ce que nous savons par ailleurs de la bonté divine. D'ailleurs, la main sur la conscience, s'il y en a une, je ne crois pas l'avoir mise là. Un peu de purgatoire serait peut-être juste ; j'en accepterais la chance, puisqu'il y aurait le paradis ensuite et que de bonnes âmes me gagneraient, j'espère, des indulgences pour m'en tirer. »

Quoi de plus sain à lire également, et de plus noble, que son éloquente péroraison où il proteste à l'avance contre les manœuvres qui pourraient être employées contre lui le jour où l'affaiblissement de sa santé le livrerait sans défense aux tentatives souterraines de ses ennemis ? « C'est Renan sain d'esprit et de cœur, comme je le suis aujourd'hui, ce n'est pas Renan à moitié détruit par la mort et n'étant plus lui-même, que je veux qu'on croie et qu'on écoute. » Nous le répétons, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de M. Renan est un des livres qui feront le plus d'honneur à notre littérature contemporaine.

**Charles Grad** : *les Associations ouvrières en Allemagne.* (Bader, à Mulhouse.) — Sous ce titre, un peu trop général, l'honorable député de Colmar au Reichstag fait une étude des projets de loi socialistes actuellement en discussion au Parlement de Berlin. Ces dispositions législatives seront-elles avantageuses aux travailleurs allemands et M. de Bismarck en retirera-t-il les profits électoraux qu'il s'en promet ? Nous l'ignorons. C'est un point, d'ailleurs, sur lequel le livre de M. Grad ne nous éclaire pas. Mais une chose nous plaît particulièrement dans son travail, c'est de voir que la population ouvrière de notre Alsace n'a absolument rien d'utile à attendre du socialisme du fameux chancelier, car depuis vingt-cinq ans, grâce à la philanthropie intelligente de ses chefs d'industrie, elle jouit de tous les avantages que M. de Bismarck voudrait procurer, par politique, aux salariés de son pays. Espérons toutefois dans le patriotisme et l'esprit de solidarité de nos grands industriels alsaciens, pour que ces lois n'aient pas chez eux l'effet ordinaire de l'ingérence de l'État dans l'initiative privée, et ne les empêchent

pas de rechercher plus activement que jamais les moyens d'améliorer encore davantage la situation de leurs ouvriers.

**Adolphe Badin** : *Un Parisien chez les Russes*. (Calmann Lévy.) — Voici un volume qui ne saurait arriver plus à propos, puisqu'il vient nous parler de Moscou et des Moscovites, au moment même où les fêtes du couronnement du Tsar appellent l'attention de toute l'Europe sur la capitale asiatique de son immense empire. On y trouvera force détails curieux sur le peuple russe et sur la cour de Russie, mêlés à une intrigue tantôt dramatique, tantôt fantaisiste, mais toujours attrayante à un degré très vif. Le principal mérite, à nos yeux, du livre de M. Adolphe Badin, c'est l'accent très prononcé de sincérité, de vérité, qui s'en dégage. On sent que l'auteur a vu ce qu'il nous décrit, qu'il a fréquenté les gens dont il nous parle, et qu'il a écrit un *Parisien chez les Russes*, sinon à Pétersbourg même ou à Moscou, tout au moins avec les nombreuses notes qu'il a pu prendre sur le vif et recueillir sur place; c'est ce qui donne à chacun de ses récits un intérêt et un attrait tout particuliers.

**Félix Régamey** : *Okoma*. (Plon.) — M. Régamey, l'artiste bien connu, est l'un des premiers qui aient fait connaître au grand public le vrai Japon, si fort à la mode aujourd'hui. Ses dessins innombrables, ses remarquables tableaux n'ont pas peu contribué à vulgariser parmi nous cet aimable peuple d'une civilisation si raffinée. Aujourd'hui, M. Régamey quitte le pinceau pour la plume, et nous donne la traduction fidèle et précise d'un roman japonais, de *Takizva Bakin*, illustré par un autre artiste également national, *Chiguenoï*. Nous y retrouvons la même fantaisie, à la fois savante et naïve, que nous ne nous lassons pas d'admirer chez ces merveilleux artistes, et cette inépuisable variété de composition, cette fécondité invraisemblable d'imagination, qui semblent inexplicables à nos esprits européens.

**H. Reynald** : *Histoire de l'Angleterre, depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours*. (Germer Baillière.). — Le talent de l'auteur et ses qualités d'analyste ne l'auraient pas sauvé des inconvénients d'une redite inévitable, en racontant une période historique déjà tant de fois racontée, si le plan particulier de son travail ne lui donnait un relief de nouveauté. Ce que l'historien appelle « les évènements », c'est-à-dire les faits saillants de la vie nationale extérieure, n'a été pris par M. Reynald qu'en manière de cadre. C'est à étudier la vie intime du peuple anglais dans ses détails, avec ses vicissitudes, ses crises, ses bons et ses mauvais jours; à évoquer l'un après l'autre les hommes et leurs luttes, les idées et leurs destinées diverses, qu'il s'est attaché. Il fait ainsi passer sous nos yeux une sorte de panorama politique, embrassant les étapes successives du développement que nous admirons chez nos voisins, et que nous leur envions sans savoir l'imiter. On apprend là non pas seulement ce qui s'est passé depuis deux siècles en Angleterre, mais comment se modifient les institutions, s'opèrent les réformes et s'accomplissent les progrès sans révolution.

**Paul Lacroix**: *Louis XII et Anne de Bretagne*. (Georges Hurtel.) — C'est un véritable cadeau d'étrennes que M. Georges Hurtel vient de faire au monde lettré, en rééditant la monumentale histoire de Louis XII que le *bibliophile Jacob* publia pour la première fois il y a 45 ans, et dont l'édition fut presque en totalité détruite dans un incendie. On n'écrit plus comme le fait M. Paul Lacroix, et c'est un grand malheur. Nous en sommes aujourd'hui à un style qui reflète le nervosisme de notre époque: tout est au cliquetis des mots, à la forme démonstrative ou au dramatisme de la pensée et de l'expression. L'écrivain, même en histoire, surtout en histoire, entend être un juge, que disons-nous un juge? il est partie au débat, tant il se passionne dans un sens ou dans l'autre. Les évènements ou les faits, il les plie aux nécessités de sa thèse; en sorte qu'après avoir lu une œuvre historique, on ne peut pas dire que l'on connaisse l'histoire; on sait uniquement ce que

l'auteur pense du temps, des hommes et des choses dont il a bien voulu prendre la peine de s'occuper. M. Paul Lacroix est un des rares descendants de nos vieux chroniqueurs du moyen âge. Comme la leur, sa manière est lente, simple, rafraîchissante à l'esprit, « naïve », puisque c'est le terme consacré pour la caractériser. Mais cette manière a enfanté des chefs-d'œuvre qu'on ne se lasse pas de relire et que tout le monde aura dans les mains le jour où l'on se sera décidé à ouvrir dans nos collèges et lycées des cours de vieux français; car s'il n'y a aujourd'hui que les hommes vraiment lettrés qui les connaissent, cela tient simplement à ce qu'à chaque instant le lecteur ordinaire est arrêté par des tournures et des mots tombés en désuétude et dont il ne comprend pas le sens.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que cette manière exclut le fond et l'érudition. Si jamais, ce que nous espérons de plein cœur, nous avons une renaissance littéraire. *Louis XII et Anne de Bretagne* sera un modèle du genre. Ce que cette histoire recèle de documents de l'époque est incroyable. Mais tout est fondu dans le texte au point que le marquetage devient invisible. Quiconque est un peu versé dans la connaissance des mémoires du temps, serait pour ainsi dire émerveillé de l'aisance avec laquelle l'auteur poursuit son récit sous un pareil monceau de citations; il est évident que notre forme actuelle serait impuissante à les englober sans causer au lecteur une fatigue insupportable ou sans être d'une lourdeur à éclipser les travaux de l'érudition allemande.

On pense bien que nous ne parlerons point de l'intérêt qu'offre l'histoire de Louis XII, de ce roi dont l'originalité a tant de points de contact avec celle de Louis IX et de Henri IV, à qui la France de son règne donna le nom de « père du peuple » et que le comte de Chambord, dit-on, se proposerait pour modèle au cas peu probable où il aurait à « remonter sur le trône de ses pères ». Nous devons dire toutefois que cet ouvrage in-4°, de 650 pages, emprunte un attrait tout particulier aux chromolithographies, aux gravures et aux 200 dessins d'après les originaux du temps dont l'éditeur l'a fait illustrer. On pourrait presque avancer que c'est l'histoire d'une partie du XVI<sup></sup>e siècle, commentée par « le musée de Cluny » et le Cabinet des estampes.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

*Catalogue et livret illustrés du Salon de* 1883, sous la direction de F.-G. Dumas.

Librairie Charpentier :

*La Chasse au Roman*, de Jules Sandeau (édition in-32).

*La Lanterne magique*, par Théodore de Banville. (Camées parisiens. La Comédie française.)

Librairie Dentu :

*Les Jours de combat* (poésies), par Clovis Hugues.

Librairie Hachette :

*L'Allemagne d'aujourd'hui*, par Alexandre Pey.

Librairie Laisney :

*Ponce Pilate* (poésies), par Raoul Rosières.

Librairie Lalouette :

*L'Enfer à deux*, par Henri Leverdier.

*Xavier Testelin*, par Alex. Boutique.

Librairie Lemerre :

*La Forêt bleue* (poésies), par Jean Lorrain.

*Les Diaboliques*, par Barbey d'Aurevilly. (Petite bibliothèque littéraire.)

*Œuvres de Joseph Soulary*. Tome III, (Petite bibliothèque littéraire.)

Librairie Masson :

*L'Attitude de l'homme*, au point de vue de l'équilibre, du travail et de l'expression, par le docteur Ad. Nicolas.

Librairie Ollendorff :

*Idylles et Chansons*, par Georges Lafenestre. 1. Les Espérances. 2. La Clef des champs. 3. L'âme en fête. 4. La Chute des rêves. 5: Pasquetta.

Librairie Quantin :

*Célébrités contemporaines* : Floquet, Clémenceau, Octave Feuillet. (Avec portraits et autographes.)

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Le mois de mai est le mois des fleurs et de toutes les modes nouvelles ; le mois où la nature triomphante ouvre tous ses écrins de verdure et de pierreries.

Les prairies s'émaillent de mille fleurettes, de liserons de toutes nuances, de pâquerettes blanches et rosées, de boutons d'or, de jacinthes sauvages, et de « ne m'oubliez pas », qui fleurissent au bord des ruisseaux pour y refléter leurs jolies fleurs bleu pâle.

Les haies vives et les buissons se poudrent d'aubépine, de grenailles rouges comme du corail et de fleurs de mahonia s'élançant, en panaches d'or, de leur feuillage vert printemps.

Les modes printanières sont donc en rapport avec les fleurs du mois de mai et s'épanouissent avec une telle profusion, qu'il est impossible de les cueillir toutes à la fois, pour les offrir comme primeurs d'élégance.

Il suffit d'ailleurs d'aller aux musées du Louvre et de Versailles et à Trianon, pour choisir ses toilettes et ses chapeaux, ses ombrelles, ses gants, ses souliers et ses étoffes, car les modes d'autrefois sont celles d'aujourd'hui. Mêmes bergerades du chevalier de Florian et de la tendre Deshoulières. Le menuet et la gavotte devaient nous ramener à la cour du grand Roi et aux fêtes de Marie-Antoinette.

On est en plein hôtel Rambouillet. On effeuille la guirlande de Julie. On grappille à pleins paniers les cerises de Jean-Jacques pour en décorer les chapeaux de paille rustique, et en faire des aquarelles éclatantes sur les soies de Chine et les percales d'Alsace.

Il y a d'autres paniers de fruits, de prunes de Monsieur, de grosses fraises anglaises et d'abricots dorés ; et des paniers fleuris de « ne m'oubliez pas », de boutons d'or, de roses de mai et de clochettes, miniatures qu'on jette à profusion sur les étoffes Louis XVI et sur des tissus de laine des Indes, aussi vaporeux que de la mousseline et de la gaze.

Tous les vieux tons de la manufacture de Sèvres, soit rose, bleu, rouge, lilas, sont à l'ordre du jour, de même que les nuances douces et éteintes des Gobelins. Tout est fané sans l'être. On va se costumer tour à tour en Fontanges, en Watteau, en Deshoulières, en bergère de Florian, en meunière de Marly et en fermière de Trianon.

Les élégants, les coquets et les pimpants costumes !... Où les trouver dans toute leur poésie et leur fraîcheur idéales ? *A la Compagnie Lyonnaise, boulevard des Capucines*, 37, qui fait de l'art et de la mode tout à la fois, et qui s'affranchit de la banalité pour *faire école* comme les grands peintres, et créer des modèles uniques, qui peuvent être copiés, mais jamais imités.

La réputation d'élégance de la *Compagnie Lyonnaise* ne date pas d'aujourd'hui. Elle l'a prouvé une fois de plus, par l'artistique exposition qu'elle vient de faire de toutes les toilettes *de la Fédora de Londres*, qui a tout

autant de talent, de distinction et de personnalité fantaisiste que Sarah Bernhardt, ce qui n'est pas peu dire.

Pas une toilette ne ressemblait à celles de la Fédora du Vaudeville.

La *Compagnie Lyonnaise* est bien trop artiste pour ne pas trouver du nouveau, aussi bien pour les toilettes de théâtre que pour les costumes du bois de Boulogne et les toilettes de soirée.

Le manteau du premier acte était une merveille en gaze vieux rose, brochée de grosses grenades de velours (fleurs, feuilles et fruits), dans un ton plus foncé. Le dos en velours rose uni; devant tout chamarré de motifs de passementerie perlée et chenillée, avec pampilles de deux teintes, s'épanouissant en fleurs de chardon. Le grand col tout en passementerie. Et les manches encadrées de cette même broderie perlée et chenillée.

La toilette de soirée du deuxième acte, en satin duchesse, abricot rosé, recouverte d'une éblouissante broderie sur tulle, de fleurs et de feuillage en soie de teintes très douces et effacées, criblées de perles fines rosées et blanches, et de perles d'acier, d'or et d'argent, se détachant en trois pointes séparées chacune par un vaporeux fouillis de dentelle d'Angleterre. Le petit corsage décolleté, de style Henri III, également dans cette même disposition de broderies de soie et de perles, complétait cette artistique toilette, *que la reine Marguerite de Navarre* eût bien certainement revendiquée. La sortie de bal était doublée de peluche or, et toute garnie de renard argenté !

La toilette d'intérieur du troisième acte, également dans ces mêmes notes d'élégance décorative : en satin bleu ciel, avec devant de jupe brodé de chenille mousse et or et de perles d'acier de mêmes teintes, décrivant des arabesques et des astragales Renaissance. Par derrière, grands plis Watteau et large fourrure de renard bleu encadrant le tour de la jupe. La tunique en crêpe de Chine blanc broché, éclairée doucement de lunes en relief d'un rose pâle, encadrées d'un croissant d'argent, formait à l'encolure une chemisette bouffante à l'orientale, maintenue à la taille et continuant en une longue pointe, voilant tout un côté de la jupe et se chiffonnant de l'autre en une draperie indescriptible.

La toilette du quatrième acte, avec laquelle meurt la Fédora de Londres, en satin or pâle recouvert de dentelle espagnole blanche, criblée de perles fines. La redingote en même satin, brochée de fleurs et de feuillage de houx, et le gilet voilé de dentelle espagnole, retombant sur le côté droit en forme d'écharpe.

Quelle est la jolie femme qui ne voudrait pas mourir ainsi, pour renaître tous les soirs, au milieu des bravos les plus enthousiastes ? En outre du succès éclatant que la *Compagnie Lyonnaise* obtient à Londres avec les toilettes de Fédora, elle triomphe encore *à Amsterdam* avec une robe qui figure *à l'exposition* et qui rappelle *Diane de Poitiers*. Cette robe est en gaze beige brochée velours, faisant grande pointe d'un côté, encadrée de vieux bruges posé à plat, et de l'autre côté, disposée en panneau de satin bleu pâle, illustré d'une broderie de soie beige et de perles diamantées de même teinte. Corsage à la Valois décolleté carré, avec grand col brodé et plastron de broderie en rapport avec celle de la jupe. Manches demi-longues, avec parements de broderie et dentelle de Bruges.

A Paris, les femmes élégantes vont à la *Compagnie Lyonnaise* admirer les toilettes nouvelles, comme elles vont au salon de peinture voir les tableaux et les portraits en vogue.

Le directeur de la *Compagnie Lyonnaise* est un artiste et un homme de goût, s'adressant à une clientèle d'élite et à l'aristocratie féminine française et étrangère.

Signalons, pour toilette de villes d'eaux, une fantaisie charmante, en voile de l'Inde blanc crème, où de toute autre nuance, avec plissés et drapés en voile et volants de haute dentelle d'Alençon. Sur la jupe, cinq bayadères de velours noir passent à travers l'agrafe en voile de l'Inde et font décor. Le devant, encadré de chaque côté, dans toute sa hauteur, d'un large velours noir, s'ouvre sur un lé de satin très étroit. Corsage avec mêmes bayadères de velours sur les paniers et volant de point d'Alençon au bord.

Et pour toilette de visite, une robe en satin loutre, à gros plis panneau, se terminant en éventails de satin faisant le bas de la jupe, et tablier richement brodé en relief de belles roses pompon, thé, rose et blanche pointillée d'or, avec feuillage nuancé et veiné d'or, *style Louis XVI*. Paniers de satin, drapés tout autour *à la Dauphine*. Corsage à longue pointe, avec corselet brodé. Nous vous en dirons bien d'autres pendant la saison d'été.

Les robes de la *Compagnie Lyonnaise* attirent tout naturellement les corsets de *M^me^ Léoty*, qui est une vraie grande artiste dans sa spécialité, *et qui est hors concours*. Ce sont des œuvres de sculpture que tous ces mignons petits corsets en satin, en faille, en moire *et en gaze Madrilène* doublée de soie de couleur faisant transparent. Des corsets en gaze !... Vraiment oui. Ils sont adorables et tellement légers qu'on s'imagine qu'on est modelée naturellement, comme une nymphe de *Charles Cordier*, le sculpteur de la forme et de la beauté.

Les corsets *en gaze Madrilène* vont triompher pour la saison d'été, ainsi que les corsets de batiste ornés de broderie et coquillés de valenciennes, et les corsets de toile bise, brodés d'éventails de soie de couleur. Les corsets de satin ne vont plus se doubler, pas plus que les corsets de faille. C'est de l'initiative. M^me^ Léoty fait autorité et s'affranchit de la banalité. Son corset *en gaze Madrilène*, bleu pâle, avec soie vieil or, est un nuage doré qui passe ; et son corset de gaze rose, doublé de même soie glacée or, *un lever d'Aurore*. Le *corset Madrilène*, en gaze noire, doublé de soie pourpre, est tout à fait espagnol.

Les corsets de soie conviennent aux toilettes de satin, de broché et de surah. Et les corsets de batiste blanche et de toile grise, bleue ou rouge, reviennent de droit aux toilettes de villes d'eaux et de plages. Il y a encore le *corset bain de mer*. Nous en parlerons au mois de juin, au moment du départ général. En attendant, il est facile à nos lectrices d'écrire à *M^me^ Léoty*, 8, *place de la Madeleine*, ou de lui rendre visite. Elles trouveront une femme aimable et bien élevée, et une véritable artiste convaincue de son art.

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

---

*L'Administrateur-Gérant* : **RENAUD.**

# REVUE FINANCIÈRE

La Bourse est loin d'être remise de l'agitation qu'a soulevée la conversion.

La quinzaine qui vient de s'écouler a vu se renouveler les oscillations qui avaient précédé la liquidation de fin avril.

Le marché des Rentes reste mauvais dans tout son ensemble, car les 3 p. 100 ne sont pas plus favorisés que le 5 p. 100, et, depuis le 1er mai, nous pouvons constater une dépréciation à peu près égale sur les trois principaux fonds.

On recommence à parler de la possibilité du retour de M. Léon Say aux affaires, comme ministre des finances, et c'est à cette éventualité que l'on doit surtout attribuer la lourdeur des 3 p. 100, car les adversaires de M. Léon Say assurent que l'ancien ministre des finances, s'il reprenait le portefeuille, s'empresserait de compléter l'œuvre de son prédécesseur par un emprunt de 600 millions en 3 p. 100.

Nous relatons ce bruit sans nous y arrêter autrement et sans lui donner une autre importance que celle que l'on peut accorder à tous les cancans de la Bourse en général.

La vérité est que la conversion a profondément ébranlé le crédit public, et que les rentiers sont plus inquiets et plus mal disposés que jamais.

Au reste, le comptant n'est pas seulement défavorable aux Rentes, il est aussi désastreux pour toutes les valeurs en général.

Pendant les deux semaines qui viennent de s'écouler, on a vendu à peu près de tout : des valeurs de crédit, des chemins de fer, du Suez et du Gaz.

En un mot, toutes les grandes valeurs de placement ont payé leur tribut à la baisse.

La Banque de France est une des rares valeurs en faveur desquelles on doive faire une exception. L'action de cette institution de Crédit s'est maintenue au-dessus de 5,400 francs.

Le Crédit Foncier de France n'a que fort peu varié ; son cours moyen a été 1,330 francs environ.

Le courant des affaires de cet établissement ne se ralentit pas.

Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 15,425,000 de prêts nouveaux.

Du reste, le dernier rapport à l'assemblée générale et les explications données par le gouverneur aux actionnaires ont montré assez clairement l'œuvre considérable accomplie par le Crédit Foncier et le brillant avenir qui lui est encore réservé.

Les obligations de 1883 se maintiennent toujours au cours élevé de 349 fr.

Les obligations foncières 1879 sont très demandées à 445 francs. Nul doute que ces derniers cours ne soient bientôt dépassés. L'obligation à lots échappe par sa nature même à tout risque de dépréciation. La baisse qui a suivi l'émission de 1879 provenait d'un excès de spéculation. Maintenant que ces titres sont entièrement libérés, et par conséquent classés, ils ne peuvent plus que progresser.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie se négocie aux environs de 502 fr. 50 c.

L'assemblée générale de la Compagnie Foncière de France s'est tenue le 7 courant; toutes les résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité.

Le dividende a été fixé à 9 francs par action libérée de 125 francs ; et la transformation du capital en actions libérées de 250, nominatives ou au porteur, a été décidée.

L'excellent effet produit par les résultats satisfaisants qui ont été obtenus par la Compagnie foncière de France, dès le premier exercice, ne tardera pas à se traduire par un mouvement accusé de hausse.

En effet, un grand nombre de capitaux disponibles n'hésiteront pas à se porter sur une valeur qui rapporte plus de 7 p. 100 et qui offre des garanties sérieuses aux actionnaires.

D'ailleurs, on peut donner une preuve convaincante du développement des affaires de la Compagnie Foncière : les prêts consentis en second rang par cette Société, après le Crédit Foncier, étaient de 20 millions de francs à la fin de 1882; ils se trouvent avoir doublé dans les quatre premiers mois de 1883.

Parmi les valeurs de crédit qui ont été plus particulièrement bien tenues, nous pouvons signaler le Crédit Lyonnais, la Banque ottomane et le Crédit Général Français.

Les chemins de fer français, qui avaient assez largement progressé dans les derniers jours d'avril, n'ont pu conserver longtemps leurs hauts cours.

Le Lyon, notamment, a été très lourd depuis le détachement de son coupon.

Le Suez a été livré à de larges et continuelles fluctuations. Les cours extrêmes ont été 2,185 francs et 2,350 francs.

Le Gaz ne peut se relever jusqu'à 1,400 francs.

Il n'y a eu que fort peu d'affaires sur les valeurs internationales, dont les cours ne se sont pas maintenus au niveau qu'ils avaient atteint avant la liquidation.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14470.

# LA RÉORGANISATION

# DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

## I

Comme presque toutes nos institutions administratives, la préfecture de police, qui avait été créée sous un autre nom par Louis XIV, fut réorganisée par Bonaparte. Le lendemain de la prise de la Bastille, la charge du lieutenant général de police ayant été supprimée, ses fonctions furent attribuées à des comités où les Jacobins firent preuve d'une remarquable compétence dans les affaires de police. Rétablie d'abord sous le nom de bureau central, puis transformée en ministère spécial, l'administration de la police reçut son organisation actuelle de la loi du 28 pluviôse an VIII et de l'arrêté des Consuls du 12 messidor de la même année : magistrat municipal, en même temps que haut fonctionnaire d'État, placé sous l'autorité immédiate des ministres et correspondant directement avec eux, le préfet de police est le véritable héritier des anciens lieutenants de police.

Il est dès lors facile de comprendre que cette institution rajeunie, mais non renouvelée, porte encore aujourd'hui la marque de son origine. Comme le fait judicieusement observer M. Albert Gigot, « la police, telle qu'elle fut créée à leur image par les régimes successifs des lettres de cachet, des prisons d'État, du cabinet noir, des complots montés et des blouses blanches, n'a rien de commun avec la police pratiquée par des gouvernements libres (1) ».

Sans doute, nous croyons, avec l'ancien préfet de police, que

(1) *The Fortnightly Review* (*March* 1883).

« nous sommes loin, dans l'ordre politique, de l'odieux système impérial de provocation »; mais est-il vrai que la préfecture de police reconstituée par M. Thiers soit imbue d'un autre esprit? Ne peut-on pas, au contraire, lui renvoyer le reproche qu'un éminent philosophe adressait jadis à la police du second Empire: « Elle emploie des hommes et des moyens peu compatibles avec la dignité de l'État; elle se préoccupe beaucoup trop de sa mission politique et beaucoup trop peu de sa mission morale. » A cet égard, les hommes seuls ont changé; les choses sont restées dans le même état.

La préfecture de police constitue, à côté des ministères réguliers, un véritable ministère dans lequel (contrairement à l'opinion émise par M. Albert Gigot) la police proprement dite est complètement sacrifiée à la police politique. Grâce, en effet, aux nombreux pouvoirs qui lui sont attribués et à son ingérence dans la plupart des services municipaux, le préfet est le maître de la cité tout entière; ainsi que le constatait la commission impériale de 1858, « son immixtion dans la police urbaine, le rapprochement qui en résulte entre elle et les habitants, le nombreux personnel qui se trouve par là placé sous sa main, sont autant de puissants moyens d'action pour la police générale », — c'est-à-dire pour la police politique. Il en est de même pour la police judiciaire. Aussi, M. de Kératry a-t-il pu dire sans exagération, en demandant au gouvernement de la Défense nationale la suppression de cette institution, que la préfecture de police était un « instrument admirable d'ordre entre des mains honnêtes. d'oppression entre des mains disposées à en abuser (1). »

Pour remplir sa mission, qui consiste à veiller à l'exécution des lois, c'est-à-dire à prévenir les délits et à en assurer la répression (2), le préfet de police dispose d'une organisation puissante et d'un personnel considérable réparti entre l'administration centrale, les commissariats, la police municipale et les services spéciaux.

(1) Rapport du 19 septembre 1870.

(2) Et non pas à réprimer, comme on le fait dire à deux reprises à M. le préfet de police dans ses réponses au questionnaire adressé par la 7e commission du Conseil municipal. (Séances des 7 et 8 décembre 1881, p. 4).

En dehors de la division du Cabinet du préfet, à laquelle sont réservées les affaires politiques et la sûreté générale proprement dite, l'*administration centrale* comprend trois grands services : le *secrétariat général* (personnel et administration intérieure de la préfecture) ; la *première division*, qui a dans ses attributions la police judiciaire, les prisons, les garnis, les aliénés ;..... et la *seconde division*, spécialement chargée de la police administrative (service des subsistances, de la navigation, des voitures, des incendies,....). Sans parler du secrétaire général, du chef de cabinet et du secrétaire particulier du préfet, le service des bureaux est assuré par 3 chefs de division, 16 chefs de bureau, 37 sous-chefs, 43 commis principaux, 183 commis et 109 employés, de telle sorte que l'administration centrale comprend en totalité un effectif de 394 personnes (1).

Le personnel des *commissariats de police* se compose de 75 commissaires de quartier (2), de 3 commissaires aux délégations judiciaires, du commissaire de la Bourse et du commissaire délégué pour remplir les fonctions de ministère public près le tribunal de simple police ; 6 commissaires sont en outre chargés du service de la garantie des matières d'or et d'argent ; enfin, les 20 commissaires des communes suburbaines de la Seine et des communes de Meudon, Sèvres, Saint-Cloud et Enghien (Seine-et-Oise), relèvent directement du préfet de police.

En principe, un commissaire est chargé de la police administrative et judiciaire dans chacun des 80 quartiers de Paris ; il a sous ses ordres un secrétaire et un ou plusieurs inspecteurs

(1) D'après l' « État général du personnel des services municipaux de la préfecture de police » (16 août 1880), la division du cabinet du préfet comprend 3 bureaux et 33 employés;

Le secrétariat général, 6 bureaux et 54 employés;

La 1re division, 5 bureaux et 126 employés;

La 2e division, 4 bureaux et 67 employés.

Ces chiffres n'ont pas été sensiblement modifiés par les budgets ultérieurs. Bien que la commission du Conseil municipal ait demandé la réunion des deux premiers bureaux du cabinet et la suppression des 4e et 5e bureaux de la 1re division (questionnaire adressé en décembre 1881, pp. 4 et suiv.), M. le préfet de police avait proposé une augmentation de 70,000 francs au chapitre I du budget de 1883 pour la création de vingt-cinq emplois de commis (art. 1er); cette augmentation n'a pas été admise.

(2) Cinq commissaires de police sont chargés de l'administration de deux quartiers.

pour recueillir les renseignements et exécuter les mandats d'amener. Mais leurs pouvoirs sont insuffisants, ils ne sont pas maîtres de la police dans leur quartier, ils n'ont pas d'ordre à donner aux gardiens de la paix, et toutes les opérations relatives à la tranquillité et à la sécurité dans la rue, leur demeurent étrangères. En un mot, il y a entre les commissaires et la police dite municipale un dualisme fâcheux qui permet à chacun de décliner la responsabilité des évènements que la police n'a su ni prévenir, ni réprimer en temps utile.

La *police municipale* fonctionne en effet à côté des commissaires, les renseigne et au besoin les surveille, de telle sorte que chaque section du service actif a son analogue et son correspondant au service sédentaire. Tandis que le commissaire de police est le magistrat de l'ordre administratif et judiciaire, l'officier de paix est l'agent direct de la police active, et comme tel il relève immédiatement du chef de la police municipale. Celui-ci concentre dans ses mains toutes les forces vives de la préfecture de police, c'est le bras qui agit. Assisté d'un chef-adjoint, de 2 inspecteurs divisionnaires (1) et du personnel de ses bureaux (2), le chef de la police municipale a sous ses ordres 38 officiers de paix, 25 inspecteurs principaux, 100 brigadiers, 700 sous-brigadiers et 6,800 gardiens de la paix ou inspecteurs de police.

Si considérable que puisse paraître ce personnel, il est cependant insuffisant, parce que les *brigades* dites *centrales* absorbent une partie de l'effectif des gardiens de la paix (3). Ces brigades, au nombre de six, sont employées à certains services spéciaux : les quatre premières constituent une véritable réserve qui fait le service de la préfecture, des théâtres, du Bois de Boulogne, des fêtes publiques, des bals; elles sont mises en mouvement aussitôt qu'un cas exceptionnel se présente. La cinquième est chargée de la surveillance des voitures publiques et de l'exécution des règlements relatifs à la circulation dans Paris. La

(1) Le nombre des inspecteurs divisionnaires, qui a été réduit à 2, avait été rétabli à 5 par le projet de budget de 1883; mais cette augmentation a été rejetée.

(2) 1 chef, 1 sous-chef, 24 commis.

(3) Les brigades centrales se composent de 6 officiers de paix et 637 brigadiers, sous-brigadiers et gardiens de la paix. L'effectif de chacune de ces brigades varie de 80 à 110 hommes.

sixième est spécialement préposée à la police des Halles centrales.

Dans chaque arrondissement, le service actif est dirigé par un *officier de paix*, qui siège au poste central de l'arrondissement et qui dispose de trois ou quatre brigades. Tous les jours, il va réglementairement à l'ordre auprès du chef de la police municipale ; il lui adresse un rapport journalier, et le fil télégraphique qui relie son bureau à la préfecture lui permet de renseigner immédiatement ses chefs sur les incidents qui peuvent survenir. Le nombre des *gardiens de la paix* affectés au service des arrondissements varie suivant l'étendue et l'importance de chaque arrondissement ; il est en moyenne de 267 hommes (1). Mais si on compare leur effectif avec les services qu'ils sont obligés de fournir, on constate que cet effectif est au-dessous de ce qu'il devrait être. Aussi chaque agent a-t-il à surveiller un îlot trop étendu, souvent même deux ou trois îlots. — Dans chaque quartier, il y a un poste de police commandé par un sous-brigadier.

Le chef de la police municipale a, en outre, la direction des services du contrôle général, de la sûreté, des mœurs, des garnis et des brigades de recherches.

Le contrôle général a deux attributions bien distinctes : le contrôle proprement dit de la police municipale et des services extérieurs, et l'exécution des lois sur la presse, le colportage et l'affichage. Pour assurer ce service, le contrôleur général a sous ses ordres un secrétaire, un officier de paix, un inspecteur principal et quarante-quatre inspecteurs.

La *police de sûreté* a uniquement pour objet la recherche des malfaiteurs, l'exécution des mandats et des jugements, et la surveillance des repris de justice. Le service de la sûreté, qui avait autrefois pour chef un officier de paix, est actuellement dirigé par un commissaire de police avec un zèle, une habileté et une honnêteté auxquels on ne saurait trop rendre hommage. Mais, à part quelques inspecteurs capables, formés par leur chef, celui-ci n'a sous ses ordres qu'un personnel insuffisant sous tous les rapports. Si on songe que l'effectif des inspecteurs de

(1) Il n'est que de 225 dans le III^e arrondissement et s'élève à 300 dans le XX^e.

la sûreté ne s'élève en moyenne qu'au chiffre de 310 pour tout Paris, que le chef de ce service n'a ni le choix de ses agents ni le droit de les révoquer, et qu'il n'a à sa disposition que des fonds secrets insuffisants (1), on est surpris des résultats obtenus et l'on comprend sans peine que certains malfaiteurs échappent aux investigations de la police.

Le préfet de police a réuni, par arrêté du 9 mars 1881, le *service des mœurs* à la sûreté. Sans vouloir discuter incidemment les questions auxquelles donne naissance l'existence même de ce service, nous croyons que l'innovation n'a pas été heureuse et qu'elle a produit de sérieux inconvénients. L'expérience de ces deux dernières années a, en effet, été décisive : le personnel de la sûreté n'a rien gagné à certaines fréquentations. et quelques services ont été gravement compromis, par exemple la surveillance relative au contrôle de la garantie des matières d'or et d'argent.

La *brigade des garnis* (2), qui avait été organisée par M. Gisquet dans un but politique, n'a plus de raison d'être depuis la suppression des passeports, car les hôteliers et les logeurs sont dans l'impossibilité de vérifier les noms et l'identité de leurs clients.

Les *brigades de recherches*, au nombre de quatre (3), constituent à vrai dire ce que l'on appelle vulgairement la *police secrète*, la *police politique*. Elles sont, en effet, chargées de recueil-

(1) Si on ouvre le *Budget de la préfecture de police pour l'exercice* 1883, on voit figurer au chapitre III, art. 2, les crédits suivants :

| | |
|---|---|
| 6° Primes pour arrestation de malfaiteurs . . . . . . . . . . . . | 24,000 » |
| 7° Frais faits par le service de sûreté pour la recherche et l'arrestation des malfaiteurs . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80,000 » |
| Ensemble. . . . . . . . . . . | 104,000 » |

Ces articles figurent dans les comptes de dépenses, le premier en 1880 pour 25,313 fr. 60 c., et en 1881 pour 22,731 fr. 95 c.; le second, en 1880, pour 66,731 fr. 60 c., et en 1881 pour 76,658 fr. 35 c. Il y a évidemment là une erreur : d'une part les primes d'arrestation rentrent dans les frais de justice criminelle qui sont à la charge du ministère de la justice ; et d'autre part, les allocations données par le service de sûreté aux *indicateurs* ne dépassent pas annuellement le chiffre de 6,000 francs, ainsi que cela résulte des comptes fournis chaque année au préfet de police et au procureur de la République.

(2) 1 officier de paix, 1 inspecteur principal et 156 inspecteurs.

(3) Elles se composent de 4 officiers de paix, 4 inspecteurs principaux et 336 inspecteurs.

lir les renseignements sur les particuliers, de surveiller les cercles, les sociétés et les associations, de faire les enquêtes demandées par les ministères et par les administrations publiques; elles ont, en outre, dans leurs attributions, les « recherches dans l'intérêt des familles » et les « surveillances protectrices de tout genre (1) ». C'est à ce service que se rattachent les *fonds secrets*, alloués au préfet de police soit par le budget de la préfecture (2), soit sur les crédits du ministère de l'intérieur (3), et qui s'élèvent à la somme de *neuf cent huit mille francs*.

Une cinquième brigade de recherches, dite *brigade de l'Élysée* (4), est chargée spécialement de veiller à la sûreté du président de la République. Ce service, dont nous ne voulons pas discuter l'utilité, devrait relever directement du ministère de l'intérieur et non de la police municipale.

Certains *services spéciaux* ont été rattachés à la préfecture de police dans le but évident de placer sous sa dépendance le plus grand nombre de personnes possible. Nous nous bornerons à en donner l'énumération : surveillance de la Bourse, des halles et marchés, de la navigation et des ports, contrôle des combustibles, inspection des poids et mesures, analyse des boissons et denrées alimentaires, sûreté et salubrité de la voie publique, voitures et fourrières, morgue, hygiène publique, dispensaire de salubrité, secours publics, sapeurs-pompiers.

(1) *Notes sur l'organisation des services municipaux et départementaux de la préfecture de police*, p. 220 (document officiel publié en août 1880).

(2) *Budget de la préfecture de police pour l'exercice* 1883, chapitre III, article 3. Gratifications, indemnités et primes :

| | |
|---|---|
| ...5° Indemnités de déplacement, de nourriture, frais de mission, de transports d'agents en masse, de traduction de documents écrits en langues étrangères, frais d'entrée d'agents dans les lieux publics, etc. | 154,000 » |
| 6° Primes pour arrestation de malfaiteurs | 24,000 » |
| 7° Frais faits par le service de sûreté pour les recherches et l'arrestation des malfaiteurs | 80,000 » |
| Art. 3. — Frais d'agents auxiliaires | 50,000 » |
| Ensemble | 308,000 » |

Les gratifications et indemnités allouées aux fonctionnaires, chefs de service, employés et agents de la préfecture (284,000 francs) ne sont pas comprises dans la somme ci-dessus.

(3) Le préfet de police reçoit tous les mois du ministère de l'intérieur 50,000 fr. qui sont prélevés sur les deux millions de « dépenses secrètes de sûreté publique ». (Budget du ministère de l'intérieur, ch. xv.)

(4) 1 brigadier et 16 inspecteurs.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation de la préfecture de police, dont le budget, toujours croissant, s'élève, pour l'exercice 1883, au chiffre de 23,734,830 fr. 64 c., avec une augmentation de 453,802 fr. 27 c. sur celui de 1882.

Entraînée par le vice de son origine et par sa nature même, la Préfecture de police cherche à étendre son action de proche en proche; sous prétexte d'accroître sa légitime influence, elle veut administrer partout où elle doit surveiller; sous la République à l'encontre du Conseil élu, comme sous l'Empire vis-à-vis de la Préfecture de la Seine, elle détient certains services municipaux « suivant des vues purement politiques (1) ».

Revêtu d'un caractère complexe universel, le préfet de police n'est pas seulement, à certains égards, maire de Paris, il est encore officier de police judiciaire (2), et surtout fonctionnaire politique. En vertu du fameux article 10 du Code d'instruction criminelle, il parvient en effet à substituer son action à celle du ministère public; il a tous les pouvoirs du juge d'instruction : il peut décerner des mandats d'arrêt et de perquisition et procéder à la saisie de toutes les pièces sur lesquelles il juge utile de mettre la main (3). Comme supérieur hiérarchique des commissaires de police, le préfet se fait remettre tous les procès-verbaux qui devraient être adressés directement au Parquet; il les garde où il les transmet au procureur de la République suivant son bon plaisir et, se plaçant au-dessus de la justice, il se constitue juge de l'opportunité des poursuites avant même que l'autorité compétente soit saisie. Sans contester l'utilité que ces procédés peuvent présenter dans certains cas à Paris, nous ne saurions admettre de semblables empiètements, car l'intervention officieuse de la Préfecture n'est pas sans danger. Nous avons signalé, à propos de la réforme du Code d'instruction criminelle, les pratiques abusives en matière d'arres-

(1) Voyez à cet égard, dans la *Nouvelle Revue* du 1er septembre 1881, la *Réforme de la préfecture de police*, par M. H. Depasse, pp. 16 et suiv.

(2) Cette expression rend très exactement notre pensée, bien qu'elle soit juridiquement inexacte.

(3) Nous croyons superflu de rappeler certaines saisies pratiquées sous l'Empire et nous renvoyons ceux qui seraient tentés de croire que ces errements ont été abandonnés à la *Nouvelle Revue* du 15 mai 1882, p. 292.

tations et de détentions illégales; nous n'y reviendrons pas, mais puisqu'on l'a contesté (1), nous maintenons d'abord que les commissaires de police gardent les inculpés souvent pendant plusieurs jours pour procéder à une enquête, et en second lieu que, avant de les mettre à la disposition du Parquet, la Préfecture les retient au Dépôt, sans mandat, pendant un ou plusieurs jours, pour les interroger et examiner les procès-verbaux. Le Parquet a été contraint d'en prendre son parti, il sait que ses plaintes ne pourrraient qu'engendrer des conflits. Si le Conseil municipal veut intervenir, on lui répond que « cette question a trait à la police judiciaire et qu'elle regardé le ministre de la justice ».

Chargée d'assurer l'exécution des décisions judiciaires, la Préfecture de police se fait également juge de leur opportunité, elle consulte ses préférences et tient compte de certains intérêts : tantôt, en effet, elle déchire et annule les actes d'un magistrat pour procéder de nouveau à l'arrestation d'inculpés qu'il a relaxés ou à la saisie de pièces qu'il a remises aux intéressés; tantôt, au contraire, elle ne parvient pas à découvrir des individus dont le domicile est connu et dont la présence est parfaitement constatée; ou bien encore elle refuse officiellement d'exécuter des commissions rogatoires ou des mandats décernés par un juge d'instruction. Qu'arriverait-il, en pareil cas, si ce dernier, usant de son droit de réquisition, faisait mettre à exécution ces mandats? Le Préfet de police, qui a dans ses attributions l'administration des prisons de la Seine, irait-il jusqu'à donner au directeur du Dépôt l'ordre de ne pas recevoir ou de mettre en liberté les inculpés ?

On sait que le préfet de police peut provoquer l'expulsion de tout étranger voyageant ou résidant en France. Il peut également, en vertu d'une loi du 9 juillet 1852, interdire par un simple arrêté (2) le séjour du département de la Seine aux Français, non domiciliés dans ce département, qui ont subi depuis moins de dix ans une condamnation à l'emprisonnement

(1) Réponses de M. le préfet au questionnaire de la 7e commission du Conseil municipal. (Séances des 8 et 10 décembre 1881, pp. 10 et 11.)

(2) Cet arrêté est seulement soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur.

pour rébellion, mendicité ou vagabondage, ou qui n'ont *pas de moyens d'existence*. On remarquera combien cette dernière expression est vague, et l'on ne voudra pas oublier qu'il s'agit de Français, que les tribunaux correctionnels n'apprécient pas la légalité de l'arrêté, et que l'interdiction de séjour, valable pendant deux années, peut être renouvelée. Non seulement cette loi n'est pas abrogée, mais bien que M. le préfet de police ait déclaré qu'il ne l'appliquait plus (1), 1,116 prévenus ont été poursuivis, en 1881, devant le tribunal de la Seine pour contravention à des arrêtés d'interdiction de séjour; 378 en 1882, et 48 pendant le mois de janvier 1883.

Sous l'ancien régime, le lieutenant général de police était, en dépit des protestations du Chancelier, en rapport constant avec le roi, et il s'efforçait de soustraire les actes de son administration au contrôle du Parlement (2). Depuis l'an VIII, le préfet de police a religieusement conservé ces traditions. Sous la République parlementaire comme sous l'Empire autoritaire, il est resté l'agent direct, l'homme de prédilection du chef de l'État; il lui adresse chaque jour un rapport dans lequel il lui démontre, avec faits à l'appui, que la Préfecture est la sauvegarde de la société; il entretient avec le président de la République des relations continuelles en dehors des ministres, et au besoin surveille ces derniers. Son action n'est pas limitée au territoire, elle s'étend même au delà de nos frontières. Il est, en effet, en rapport avec les puissances étrangères par l'intermédiaire de leurs représentants à Paris, il échange des renseignements avec les directeurs de la police des États voisins, il leur envoie des agents et il en reçoit. L'affaire Hartmann est trop récente pour qu'il soit nécessaire de démontrer les dangers de cette diplomatie policière, agissant en dehors et souvent à l'insu de la Chancellerie des affaires étrangères. La principale préoccupation du préfet de police a toujours été de s'affranchir de la tutelle des ministres, de substituer son initiative personnelle à celle du Cabinet et de se dérober à tout contrôle en s'abritant derrière le pouvoir le

(1) Réponse de M. le préfet de police à la 7e commission du Conseil municipal, p. 14 (décembre 1881).

(2) Frégier, *Histoire de l'administration de la police de Paris*, II, pp. 207-208.

plus élevé. On n'a oublié ni certaine saisie de journaux pratiquée par la Préfecture au cours de ces dernières années, ni l'intervention dans plusieurs discussions d'un préfet de police qui ne voulut pas laisser au ministre de l'intérieur le soin de défendre les actes de son subordonné. M. Brisson a résumé cette situation d'une manière saisissante, lorsqu'il disait à la Chambre, en 1881, sans que personne ait osé le contredire, que le préfet de police « peut, quand il le veut, et comme il le veut, se substituer à son supérieur, — le ministre de l'intérieur, — et même à l'autorité gouvernementale ». En un mot, le préfet de police est un vrai ministre, avec la responsabilité ministérielle en moins.

Les citoyens n'ont, en effet, devant la justice ordinaire aucune voie de recours contre les actes de ce haut fonctionnaire ou de ses agents. Ces derniers sont couverts par leur chef, et si un particulier veut traduire le préfet de police devant la juridiction répressive, — qu'il s'agisse d'un crime ou d'un délit, — on opposera à son action une fin de non-recevoir péremptoire, en lui rappelant que, dans ce cas, l'action publique ne peut être mise en mouvement que par le procureur général (1) : c'est donc au seul représentant du gouvernement près la Cour d'appel qu'il appartiendrait de poursuivre le représentant de ce même gouvernement à la Préfecture de police. Si, repoussés de ce côté, les citoyens s'adressent à la juridiction civile, ils ne seront pas plus heureux, car l'acte dont ils se plaignent revêtant au moins la forme d'un acte administratif, ou le tribunal lui-même se déclarera incompétent, ou il sera dessaisi par un arrêté de conflit, de telle sorte que le recours au Conseil d'État est la seule voie ouverte contre les actes du préfet de police. Sous l'Empire, les esprits libéraux estimaient que ce recours ne constituait pas une garantie suffisante. Les raisons de décider sont les mêmes sous la République. On ne manquera pas d'objecter que la responsabilité ministérielle, formellement reconnue par la Constitution actuelle, supplée, sur ce point

(1) Art. 10 de la loi du 20 avril 1810 et Code d'instruction criminelle, art. 479 et suiv.

comme sur beaucoup d'autres, à l'insuffisance de notre législation. Pour toute réponse, il nous suffira de rappeler les faits récents auxquels nous avons fait allusion. La responsabilité ministérielle n'existe d'ailleurs que théoriquement dans notre législation; si la Constitution la proclame, aucune loi ne l'a organisée, et l'année dernière, M. Humbert, alors garde des sceaux, a été amené à déclarer à la tribune que, en fait, aucun recours ne pouvait être utilement exercé contre les ministres en vertu de ce principe.

Le préfet de police est un personnage tellement puissant que c'est par une pure fiction constitutionnelle que le ministre de l'intérieur est responsable de ses actes. « La police générale, — disait M. Bérenger (de la Drôme) en 1818, — est un ministère qui absorbe tous les autres, qui agit indépendamment d'eux, qui entrave, s'il lui plaît, leurs opérations, qui a ses principes à lui, ses règles particulières, et qui exerce un contrôle universel sur l'administration publique. Là où il y a une police générale, le gouvernement est tout entier dans la police. Le chef de ce ministère est un souverain dans l'État (1) .»

Investi de la confiance du chef du pouvoir exécutif, le préfet de police est en effet la personnification la plus complète de la confusion de tous les pouvoirs : il est à la fois magistrat municipal, officier de police judiciaire et haut fonctionnaire d'État; généralement il est en outre investi du mandat législatif, ce qui assure son indépendance à l'égard des ministres et son irresponsabilité vis-à-vis du public. Non seulement « le secret même de Paris » est en son pouvoir (2), mais il dispose d'un budget de plus de vingt-trois millions, de près d'un million de fonds secrets ; il a sous ses ordres une armée de 8,400 hommes (3),

(1) Bérenger, *De la Justice criminelle en France*, ch. v : Inutilité et danger de la police générale. — Chateaubriand disait également dans *la Monarchie selon la Charte :* « Comment donc, encore une fois, souffrir un tel *foyer de despotisme*, un tel amas de pourriture, au milieu d'une monarchie constitutionnelle? Comment, dans un pays où tout doit marcher par les lois, établir une administration dont la nature est de les violer toutes? »

(2) Maxime du Camp, *Paris*, III, p. 129.

(3) D'après les chiffres que nous avons relevés, 8,437 hommes ainsi répartis : 939 fonctionnaires ou employés et 7,596 gardiens de la paix ou inspecteurs de police.

sans parler de la garde républicaine et des sapeurs-pompiers qui relèvent de la Préfecture de police ; enfin, il a le droit de requérir la force armée. Si, par hasard, il voulait en abuser ! S'il concevait le criminel dessein de trahir le gouvernement et de renverser nos institutions, est-il téméraire de penser qu'un préfet de police énergique, audacieux, pourrait se rendre maître de Paris ? — Et s'il se mettait à la tête d'une conspiration, personne mieux que lui peut-il voiler les manœuvres des factieux et inspirer une fausse sécurité ? — Déjà, en 1818, M. Bérenger (de la Drôme) posait ces questions ; M. de Maupas a trop tôt justifié ses prévisions, et c'est précisément parce que la loyauté du préfet actuel est au-dessus de tout soupçon qu'il importe de ne pas attendre que la Préfecture de police tombe entre des mains disposées à en abuser.

## II

Maintenant, personne ne conteste plus la nécessité de transformer cette institution, et si les meilleurs esprits diffèrent sur le choix des moyens, tous paraissent d'accord sur ce point : que bien loin de supprimer certains services de la Préfecture de police, il faut au contraire les renforcer, les répartir d'une manière différente et donner à chacun l'importance qu'il doit avoir réellement. Pour remédier aux abus que nous avons signalés, il suffit d'une manière générale d'enlever le lien qui rattache arbitrairement les différents services dans un but politique, de les rendre indépendants les uns des autres, en un mot de ne pas tout subordonner à la police d'État.

Nous ne sommes plus au temps où la préfecture de police recrutait ses agents parmi les repris de justice et où l'ancien forçat Vidocq était chargé de diriger le service de la sûreté. A cet égard, un changement radical a été opéré ; comme M. Albert Gigot, nous pouvons louer sans réserve l'intelligence, le zèle, la probité et la discrétion professionnelle avec lesquels le nombreux personnel de la police remplit ses fonctions délicates et mal rétribuées.

Tandis que l'on tend chaque année à augmenter le nombre des employés de l'administration centrale, nous estimons qu'il serait préférable de fondre la direction de la sûreté générale au Ministère de l'intérieur avec la Préfecture de police et de restituer à la Préfecture de la Seine les services administratifs proprement dits, qui ont été détachés de son domaine : cela permettrait de supprimer les doubles emplois et de mieux doter les différents services. Mais c'est surtout dans l'organisation et les attributions des commissariats que les changements les plus importants doivent, à notre avis, être opérés.

Nous ne reviendrons pas sur le rôle effacé des *commissaires de police* et sur l'antagonisme qui existe entre eux et les officiers de paix au profit du chef de la police municipale, mais au préjudice du service. Il faut que le commissaire devienne à Paris ce qu'il doit être en réalité : comme magistrat, il représente effectivement le Préfet de police et le procureur de la République; par suite il doit être *le chef de la police dans son quartier,* et les agents du service actif, y compris l'officier de paix, doivent être ses subordonnés. Afin de mettre un terme à des plaintes légitimes, il serait nécessaire d'organiser le service des commissariats d'une manière à peu près permanente et de faire assister chaque commissaire d'un *adjoint* qui pourrait le remplacer et aurait qualité pour procéder aux constatations et dresser les procès-verbaux. En conséquence, on installerait dans chaque quartier, suivant le désir depuis longtemps exprimé par le conseil municipal, une maison de police et de secours ; le bureau du commissaire de police serait ouvert de huit heures du matin à minuit (1). Ce fonctionnaire alternerait pour le service avec le commissaire-adjoint, il aurait en outre à sa disposition deux secrétaires. De la sorte, les inculpés seraient interrogés sans retard et les procès-verbaux pourraient être transmis immédiatement au Parquet, sauf à en adresser ensuite un duplicata à la préfecture. Dans chaque quartier, un officier de paix, placé sous

(1) En outre, « un commissaire pourrait, à tour de rôle, être détaché chaque nuit à la préfecture de police, afin de statuer sur les réclamations faites par des individus arrêtés ». (MACÉ, *De la Décentralisation de la préfecture de police, Réponse à M. de Kératry*, novembre 1870, p. 7.)

les ordres du commissaire de police, commanderait la brigade des gardiens de la paix.

Le personnel des commissariats doit être recruté avec le plus grand soin. Pour remplir utilement les fonctions de commissaire de police à Paris, il faut bien connaître la population parisienne, ses mœurs, ses habitudes; il ne faut pas appeler à ce poste de vieux serviteurs capables, mais fatigués, qui n'ont d'autre but que d'attendre leur retraite dans une sinécure. Comme l'a proposé M. Camescasse, il est nécessaire de choisir les commissaires parmi les secrétaires, de recruter ces derniers au concours et d'organiser hiérarchiquement tout ce personnel.

On reconnaît depuis longtemps l'insuffisance des brigades de gardiens de la paix affectés au service des arrondissements. Il faudrait augmenter leur effectif; on pourrait également réduire le nombre des brigades centrales et supprimer la brigade des voitures. Enfin, il y aurait lieu d'examiner si les « îlotiers » ne seraient pas avantageusement remplacés par des plantons postés aux carrefours et reliés par des brigades volantes (1).

Le *chef de la police municipale*, qui a sous ses ordres tout le service actif et qui dispose de 7,500 agents, est actuellement un personnage à peu près aussi puissant que le préfet lui-même : il est le maître de la police administrative et judiciaire par le service de sûreté, par les officiers de paix et par les brigadiers d'arrondissement; il tient dans sa main la police politique par les brigades de recherches. En décentralisant le service au profit des commissariats, on réduirait tellement le rôle du chef de la police municipale qu'il n'aurait plus que le commandement immédiat des brigades centrales. Dans ces conditions, il conviendrait de réunir son service à celui du contrôle général et de lui attribuer l'inspection des commissariats, des postes de police et des brigades de quartier.

La *sûreté générale* formerait une direction spéciale qui serait exclusivement chargée de la police politique et qui serait formée par la fusion de la direction actuelle de la sûreté générale avec

(1) Macé, *De la Décentralisation de la préfecture de police*, p. 7.

les deux premiers bureaux du cabinet du préfet. Les brigades dites de recherches seraient attachées à ce service.

La *police judiciaire* proprement dite, c'est-à-dire la recherche des malfaiteurs, l'exécution des mandats et jugements et les délégations judiciaires, formeraient également un service distinct, absolument indépendant, qui comprendrait tous les services actuels de la sûreté, des mœurs et des garnis (1). Le directeur de la police judiciaire aurait sous ses ordres un certain nombre de commissaires de police; il disposerait de fonds suffisants et d'un personnel nombreux, sur lequel il aurait la haute main; il choisirait lui-même ses inspecteurs et il pourrait leur infliger des punitions disciplinaires ou les révoquer, sans avoir à en rendre compte. Son service serait en outre pourvu de ses annexes nécessaires : hôtels meublés, cafés, restaurants, asiles de nuit, etc...... Enfin, il serait chargé de la surveillance des bureaux de placement.

La *police des garnis*, qui n'a plus aucune utilité au point de vue politique, devrait être également rattachée à ce service pour faciliter la recherche des malfaiteurs. Ce n'est pas, en effet, par des « rafles » dans les garnis qu'on arrivera à faire « l'épuration de Paris ». Si on veut surveiller utilement les vagabonds, les souteneurs et les repris de justice, il faut non seulement édicter une loi contre les récidivistes, mais permettre à la police de constater leur identité. Les passe ports ayant été supprimés, il serait nécessaire, pour obtenir ce résultat, de préparer une loi analogue au décret des 19-21 juillet 1791 sur les gens sans aveu. Les municipalités délivreraient aux habitants qui en feraient la demande des livrets semblables aux livrets militaires : ces livrets contiendraient l'état civil et la photographie du porteur; ils seraient visés par le maire chaque année et, en outre, à chaque changement de domicile. Nul ne serait obligé d'être muni d'un livret, mais les logeurs seraient personnellement responsables de l'exactitude des déclarations consignées sur leurs registres et, en cas d'arrestation, les agents de la force publique devraient garder provisoirement tous les individus dont l'identité ne

(1) Macé, *De la Décentralisation de la préfecture de police*, p. 7.

serait pas constatée. Dans ces conditions, la police des garnis rendrait les plus grands services, et le séjour de Paris deviendrait impossible aux gens sans aveu.

En attendant qu'une loi vienne enfin réglementer la *police des mœurs,* ce service devrait se borner à surveiller les maisons de tolérance et à interdire ces hideuses exhibitions du vice qui constituent un outrage à la morale publique.

Si ces réformes étaient opérées et si l'on plaçait à la tête de chaque service ainsi réorganisé un homme d'un esprit libéral, ferme et respectueux des lois, la question de la préfecture de police aurait fait un grand pas; car, nous ne saurions trop le répéter, tout le mal vient de la confusion établie entre la police judiciaire et la police politique, de la mainmise par la police municipale sur tous les services actifs et du profond dédain que tout le personnel est habitué à professer pour la légalité. Une fois ce progrès réalisé, on pourrait aborder la question de l'existence même de la préfecture de police et, suivant le courant dominant dans les régions politiques, on choisirait entre les deux systèmes proposés : le démembrement de la préfecture de police ou sa conservation comme institution d'Etat.

## III

Le *démembrement de la préfecture de police*, qui a été proposé par M. de Kératry en 1870, est à coup sûr la solution la plus logique, car il a pour résultat de rendre à chacun le sien : la police politique à la direction de la sûreté générale du ministère de l'intérieur, la police judiciaire et la recherche des malfaiteurs au Parquet, la police municipale et les services administratifs à la préfecture de la Seine, sous la direction d'un secrétaire général spécial. De la sorte, chaque service rentrerait sous les ordres de son véritable chef et serait dirigé par un homme plus compétent.

Dans ce système, il ne s'agit pas, — comme on feint de le croire, — de diviser l'action de la police active et d'avoir deux ou trois personnels distincts, fonctionnant pour ainsi dire côte à côte. Un semblable dualisme revêtirait promptement en effet les apparences de la rivalité et peut-être de l'hostilité. Si on insti-

tuait deux services de police sous des chefs différents, l'un pour la police politique, l'autre pour la police municipale, et si l'on ajoutait à ceux-ci un troisième service placé sous les ordres du procureur de la République, tous ces différents agents ne tarderaient pas à se rencontrer sur le même terrain et il en résulterait d'interminables conflits entre les pouvoirs publics. Les fonctions de la police active doivent donc rester concentrées dans les mêmes mains. Qu'il s'agisse de maintenir la paix publique, de rechercher les criminels ou de protéger les personnes et leurs biens, cette mission doit être exécutée par les mêmes agents ; seulement ils doivent être placés dans chaque quartier sous l'autorité du magistrat qui est chargé à la fois de la police politique, de la police judiciaire et de la police administrative. En un mot, il faut réglementer le service de la police active de Paris comme celui de la gendarmerio départementale, qui est organisée par arrondissements, qui a des attributions multiples et qui correspond directement avec les différents chefs de service : — le préfet ou le sous-préfet, le procureur de la République, le maire, le général, le commandant de recrutement. Cette manière de procéder a déjà subi l'épreuve du temps et elle n'a donné lieu à aucune plainte.

Dans un autre système, tout en reconnaissant que la Préfecture de police ne doit empiéter ni sur les attributions du parquet ni sur les services administratifs proprement dits, on veut la maintenir comme *institution d'État,* et afin de mieux faire ressortir ce caractère, on propose de dépouiller absolument le préfet de police des fonctions municipales dont il est investi.

Les services de la Préfecture, réunis à la Direction de la Sûreté Générale, formeraient alors trois grandes directions, ayant chacune son service sédentaire et son service actif : — la *Sûreté Générale* avec ses commissaires et ses brigades de recherches, — la *police judiciaire* (police de sûreté actuelle et garnis) avec ses agents, — la *police proprement dite* (1re division) et l'*inspection générale* avec les commissariats et leurs brigades.

Le préfet de police, placé directement sous les ordres du ministre de l'intérieur, ne pourrait correspondre, en dehors de son supérieur hiérarchique, ni avec les autres ministres, ni avec

les représentants des puissances étrangères. Le budget spécial de la Préfecture de police serait rattaché à celui du ministère de l'intérieur, — comme M. Léon Say l'a vainement demandé à l'Assemblée nationale ; il serait ainsi voté par les Chambres, qui détermineraient chaque année la part contributive de la Ville de Paris. Si l'on objecte que ce système porterait atteinte aux franchises municipales, on répond que Paris-capitale doit sacrifier certains de ses droits pour la sécurité du gouvernement et des Chambres, et l'on invoque dans ce sens l'exemple de la police métropolitaine de Londres (1). Dépouillé du caractère de magistrat municipal, le préfet de police n'aurait plus aucun rapport avec le Conseil municipal, qui n'aurait à s'immiscer ni dans son administration ni dans son budget ; devenu exclusivement un haut fonctionnaire d'État, il ne relèverait que du ministre de l'intérieur, et ses actes ne seraient soumis qu'au contrôle du Parlement.

Il ne nous appartient pas de choisir entre les deux solutions que nous venons d'exposer, car chacune d'elles fait partie d'un plan d'ensemble, sur lequel nous n'avons pas à nous prononcer incidemment. Le démembrement de la Préfecture de police est en effet le corollaire obligé de l'autonomie communale. — La Préfecture de police érigée en institution d'État est, au contraire, la conséquence logique de notre système de centralisation administrative, de tutelle des communes et de Paris-capitale. Quoi qu'il en soit, le moment est venu de choisir et de substituer à une Préfecture de police impuissante, et par suite dangereuse, une institution qui sauvegarde à la fois la dignité du gouvernement et la sécurité des honnêtes gens.

M. S.

(1) Sauf dans la Cité, où la police appartient à la municipalité, la police métropolitaine de Londres est placée directement sous les ordres du ministre de l'intérieur et la municipalité n'exerce aucun contrôle sur ce service. (Voyez notamment la lettre de M. Scott, chambellan-trésorier de la Cité de Londres, insérée dans le rapport de M. Reygeal au Conseil municipal de Paris sur la réorganisation de la police, p. 39.)

# LE

# TRAVAIL CHEZ LES CHINOIS[1]

---

Les religions surnaturelles, quels que soient leurs fondateurs, n'ont jamais eu, en ce qui concerne le travail, qu'une seule doctrine : c'est au moins un châtiment. Toutes sont d'accord sur ce point : l'ancien polythéisme grec, comme le théisme indien, juif, chrétien, mahométan. Dans les civilisations qu'elles fondent, chacun cherche à s'y soustraire ; mais, comme en définitive, le travail seul fait vivre, les plus forts le rejettent sur les plus faibles. Les prêtres, qui en enseignent le dédain, s'allient naturellement aux guerriers, qui l'oppriment, et ces deux castes en créent d'autres dans lesquelles ils enferment, de façon qu'ils n'en puissent sortir, ceux qu'ils y condamnent. Le travail n'est plus seulement une honte, c'est un supplice. De là, les protestations, les révoltes et les sanglantes répressions qui remplissent l'histoire de notre humanité occidentale. Cependant, soit qu'une faible lueur de justice et de bon sens éclaire l'esprit des castes privilégiées, soit qu'elles jugent habile et politique de détacher de la masse des travailleurs les savants, les lettrés et les artistes, qui ajoutent à la force de leurs réclamations, on crée pour eux la catégorie des arts libéraux. Mais le travail manuel n'en est que plus encore considéré comme servile. A l'heure qu'il est, cette distinction est loin d'être effacée des idées et des faits. Le moindre résultat d'une aussi funeste théorie, c'est de décourager du travail les ouvriers et les paysans. Tous n'ont qu'un

but, qu'un rêve : se délivrer du travail. Pour l'atteindre, ils ne reculent devant aucun sacrifice, et, s'ils n'y réussissent pas pour eux-mêmes, ils veulent du moins, en mourant, emporter l'espoir que leurs enfants seront plus heureux.

Mais ce dogme maudit du mépris du travail a eu bien d'autres conséquences, et il ne serait pas difficile de montrer que c'est de lui que viennent les guerres, les crimes, les violences de toutes sortes qui déshonorent encore aujourd'hui les sociétés européennes.

Cependant, toute l'humanité n'a point versé dans une semblable erreur. Il s'est trouvé un peuple chez lequel, grâce à l'absence de toute religion surnaturelle, la civilisation, fondée sur des principes naturels, a non seulement échappé aux castes et aux autres causes de dissolution que renferment les civilisations du reste du monde, mais est devenue tellement puissante, que toutes les tentatives religieuses, commerciales et militaires de ces civilisations étrangères n'ont, en définitive, jamais abouti qu'aux échecs les plus constants.

C'est ce dernier point que je me propose d'établir d'abord très rapidement dans les pages qui vont suivre ; puis, je montrerai la signification, l'importance et le rôle du travail chez les Chinois. Enfin, j'exposerai l'organisation du travail en Chine, ses moyens et son fonctionnement.

## I

On est généralement persuadé en Europe que le bouddhisme est la religion nationale des Chinois, et l'on croit que cette religion a exercé, exerce sur les institutions et sur l'esprit de la nation, l'influence que l'on est habitué à voir exercer par les autres religions sur les peuples qui les pratiquent. C'est une grande erreur. Le bouddhisme est, en effet, professé par l'immense majorité du peuple chinois, depuis l'Empereur jusqu'au paysan, mais ce n'est qu'à titre individuel, et il n'a aucune espèce d'action sur les institutions nationales. C'est une religion de détachement et d'abstention qui, avec sa croyance au salut

individuel ou à l'absorption successive des âmes dans le Nirvânâ, n'aurait jamais pu inspirer ni l'idée de solidarité absolue, telle qu'elle se manifeste déjà dans la famille chinoise et qu'on la verra se dégager de plus en plus, ni le régime de la propriété collective, fondement de la constitution nationale, ni le champ patrimonial, base de l'organisation familiale. Quant à son pouvoir sur les individus, il en est autrement, et lorsque le moment sera venu de parler des défectuosités et des exceptions de la civilisation chinoise, après en avoir étudié le fonctionnement normal, je raconterai les superstitions auxquelles le bouddhisme a donné naissance. Toutefois, je ne saurais trop dire que, même sur les individus, son influence est beaucoup moins grande qu'on le suppose. — « Croyez-vous à l'efficacité de vos pratiques religieuses? » demandais-je souvent aux Chinois avec lesquels je me trouvais en relations un peu suivies. — « Vous nous embarrassez beaucoup, me disaient-ils. Quelquefois nous croyons, souvent nous ne croyons pas. Quelquefois, nous rions de ceux que nous voyons aller aux pèlerinages, et il nous arrive assez souvent d'y aller nous-mêmes. Cela dépend. » — Un jour, c'était peu de temps après mon arrivée en Chine, j'arrive à l'heure du déjeuner dans un village détourné où il n'y avait pas d'auberge, et, suivant l'usage en pareil cas, on me conduit à la pagode. La pagode, il faut le dire en passant, est tour à tour, la plupart du temps, un théâtre, un club, un caravansérail ou un marché. Seulement, il n'y a pas d'autres meubles que la table de l'autel et les fauteuils des différentes formes du Bouddha. M'étendre sur les dalles de la cour me semblait dur, et je ne pouvais m'empêcher de jeter un regard d'envie sur ces sièges, mais comment faire pour m'y asseoir? Je m'avisai d'une plaisanterie : « J'ai bien envie d'inviter Leurs Excellences à déjeuner avec moi », dis-je à la foule des paysans qui m'entouraient. — « Mais ce ne sont pas des hommes, me répondit l'un d'eux à l'air un peu simple, ils ne mangent pas. » — Eh bien, s'ils ne mangent pas, que font-ils à table? » répliquai-je. — J'entends encore leur éclat de rire. En un clin d'œil, chacun s'y mettant, l'autel fut débarrassé, et les bonshommes furent mis par terre, sans beaucoup de cérémonie. Dès lors, quand je me trouvais dans les mêmes circonstances, je priais

tout bonnement quelqu'un des curieux de me rendre le même service, ce que l'on faisait toujours avec empressement. Une autre fois, pendant une grande sécheresse, j'entre dans une petite ville dont presque tous les habitants étaient en procession dans les champs. Je vais faire au sous-préfet ma visite habituelle. Il était absent. Sur le soir, il se fait annoncer, et je le vois arriver, marchant lentement, comme un homme fatigué. « Tous ces gens-là, me dit-il après s'être excusé de ne pas s'être trouvé chez lui et en désignant le peuple qui assistait à la visite, sont bêtes comme des oies. Ne se sont-ils pas imaginé de faire une procession pour obtenir de la pluie et de me forcer à les accompagner ! C'est stupide, ils le savent bien et moi aussi ; mais, que voulez-vous, il faut bien, de temps à autre, sacrifier à leurs fantaisies. » Cela était dit d'un ton bonhomme et tout le monde riait. « Mais, à propos, ajouta le sous-préfet, comment faites-vous pour vivre? Ils ont juré de ne pas manger de viande tant qu'il ne pleuvrait pas, et les bouchers ne tuent pas d'animaux. Il n'est pas juste que vous souffriez de leur sottise. Je vais vous envoyer un bœuf. » Et il nous envoya un bœuf, des moutons, de la volaille, de la farine, des œufs et de quoi nous nourrir pendant longtemps. On voit qu'en somme les croyances religieuses des bouddhistes sont assez accommodantes et qu'eux-mêmes savent en prendre et en laisser. La façon dont on raconte qu'elles se sont introduites en Chine est, du reste, assez originale.

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

D'un bout du monde à l'autre, Boileau a bien raison : de temps en temps, sous toutes les latitudes, à l'état de nature comme à l'état civilisé, qu'il soit dolychocéphale, orthocéphale ou brachycéphale, qu'il ait le cheveu laineux, lisse ou crépu, l'homme blanc, noir, jaune, rouge ou violet, est hanté des mêmes besoins superstitieux. Le grand art des politiques et des philosophes n'est peut-être que de les endiguer et de les rendre inoffensifs. C'est précisément ce que se sont dit, au premier siècle de notre ère, les philosophes et les politiques de la Chine. Plus de quatre cents ans s'étaient écoulés depuis la mort de

Confucius, et les fausses pratiques dont il avait dégagé le culte national l'avaient envahi de nouveau. C'était un péril; on voulut le conjurer en dérivant et en canalisant toutes ces croyances. Une grande enquête fut alors entreprise. Des missions partirent de Chine et parcoururent le monde connu des Chinois, en étudiant les religions des autres peuples. C'est le bouddhisme qu'on rapporta, avec ses différentes sectes, notamment celle de Fô. Par certains côtés, le bouddhisme s'adaptait très bien à l'antique civilisati on chinoise. Il proscrit les castes, enseigne l'égalité, sa morale est très pure. Mais il exige un sacerdoce. Les Chinois n'avaient jamais eu de prêtres et n'en avaient même pas idée. Aucun ne voulait consentir à le devenir, si bien que le gouvernement fut obligé de faire sortir des prisons un certain nombre d'individus que l'on chargea des soins spirituels et temporels des nouveaux temples. De fait, les bonzes ou prêtres bouddhistes n'ont jamais cessé de s'appeler eux-mêmes les *condamnés à mort*, ni de porter le bonnet et la robe jaune du bagne. Les offices qu'ils célèbrent en langue chinoise ordinaire, très semblables aux offices catholiques quant aux rites extérieurs et aux costumes, n'attirent personne. En réalité, le bouddhisme est bien resté ce que l'avaient voulu ses introducteurs, et les temples ne sont guère que des exutoires où chacun va, sans attendre son voisin, débarrasser son esprit des impuretés qui ont pu l'atteindre.

Le judaïsme et les deux grandes religions qui en sont issues, le christianisme et le mahométisme, sont représentés en Chine; mais ils n'y ont aucun succès réel. Le christianisme y a été introduit une première fois vers le VIe siècle par les Nestoriens, et il n'y compte pas aujourd'hui plus de quatre à cinq cent mille adeptes catholiques; les missionnaires disent six cent mille, mais ce chiffre paraît exagéré. Il est d'ailleurs contesté dans ses détails, par les missionnaires eux-mêmes, suivant que ceux que l'on interroge appartiennent à des ordres religieux différents. La qualité de ces chrétiens est encore plus contestable que leur quantité. Pour peu que leurs pères spirituels européens les laissent à eux-mêmes pendant deux ou trois ans, ils reviennent à leurs anciennes pratiques et oublient le

christianisme. On ne peut même pas abandonner sans surveillance les prêtres chinois, que l'on recrute, du reste, avec beaucoup de difficulté. Le protestantisme, plus récent en Chine que le catholicisme, n'y fait pas relativement plus de prosélytes. Je ne pense pas que leur nombre dépasse quelques milliers.

Le mahométisme date des conquêtes de Genghis-Khan, qui l'y a introduit au XIIIe siècle, ou plutôt qui l'a imposé à un certain nombre de tribus tartares-mongoles, annexées depuis lors à l'Empire chinois. Le mahométisme y est encore entré depuis cette époque et a rallié une petite partie des populations des contrées du sud-ouest voisines de l'Inde. Il ne compte cependant en tout que huit à dix millions de sectateurs. Bien qu'il paraisse mieux établi que le christianisme, en ce sens qu'il recrute son clergé sur place, il ne fait aucun progrès. Ce n'est pas, du moins, l'échec du prosélytisme armé qui s'est produit il y a quelques années dans la province du Yun-nân, qui autorise à penser le contraire.

Quant au judaïsme, venu en Chine dans le VIe siècle avant notre ère, suivant certains auteurs, dans le Ier siècle après Jésus-Christ, suivant d'autres, il n'est pas sorti de la postérité de ceux qui l'y avaient apporté. Il ne compte à présent que quelques milliers d'individus, dont le groupe le plus considérable est à Sîn-ngan-fou, dans la province du Chen-Si. On ne connaît d'ailleurs leur présence que par les bouchers particuliers, que la façon dont les animaux servant à leur nourriture doivent être tués les oblige à avoir; on ne les distingue en aucune façon du reste de la population. C'est un fait qui doit être remarqué. Dans les autres pays, en effet, les juifs ont été, pour ainsi dire, mis en dehors des civilisations ou s'y sont mis eux-mêmes, si l'on veut. Dans tous les cas, ils s'y sont créé une place à part qui les a fait souvent et longtemps jalouser ou haïr. En Chine, je le répète, il est impossible de les distinguer par un genre de profession qui leur soit plus spécial qu'au reste de la population. Mais, qu'il s'agisse des juifs, des chrétiens ou des mahométans, ce qui paraît avéré, c'est l'état d'impuissance et d'infériorité dans lequel se trouvent leurs religions au milieu de la civilisation chinoise.

Le moindre reproche que leur font les Chinois, c'est de détruire l'homogénéité de la famille, en transportant à des étrangers l'autorité qu'elle ne doit puiser qu'en elle-même et en imposant des lois toutes faites, que l'on ne comprend pas, qui suppriment chez l'homme la reeherche de la loi avec tout ce travail intérieur de la conscience et de l'intelligence qui y conduit. — « Que pensez-vous de nous ! demandais-je quelquefois à ceux des lettrés chinois dont j'avais réussi à gagner la confiance. — « Vous ne cultivez pas votre âme », me répondaient-ils. Et, en effet, d'autres y songent pour nous.

J'aurais à présent à démontrer le peu de succès des tentatives militaires faites en Chine par les Tartares aussi bien que par les Européens; mais cette question viendra mieux à sa place lorsque je parlerai de la sécurité publique, dont la garantie est le devoir le plus important de l'État et des moyens qu'il emploie pour l'assurer.

Voyons maintenant le commerce étranger.

## II

Il y a trois cent cinquante ans que le premier traité de commerce entre la Chine et l'Europe a été conclu par les Portugais. Il y a cinquante ans au moins que nous sommes en relations suivies, régulières, avec la Chine, et que les nations européennes y sont représentées, au point de vue du commerce, par leurs diplomates et par leurs négociants. Depuis vingt ans, elles pénètrent dans l'intérieur de la Chine, de telle sorte qu'il n'est à peu près, aujourd'hui, aucun recoin de ce vaste empire où les produits de l'Europe ne puissent aller librement, plus librement même que dans certains pays d'Europe ou d'Amérique, puisque les droits de douane ne sont que des droits *ad valorem* qui ne dépassent guère 5 à 8 p. 100, sauf pour l'opium, qui paye 33 p. 100. Cependant, malgré ces efforts et des conditions si favorables, le commerce de l'Europe et de l'Amérique avec la Chine est beaucoup moins important qu'on ne le suppose peut-être. Les statistiques des douanes chinoises accusent, il est vrai, le respectable chiffre de 16 à 1,700 millions de francs; mais ce chiffre

comprend le commerce des produits indigènes, transportés de port à port, par navires européens. Si l'on en fait la défalcation, il ne reste plus qu'un total de 11 à 1,200 millions de francs, importations et exportations réunies, pour les transactions réelles de la Chine et de l'Europe. C'est à peu près la somme de ces transactions en 1860. Les traités de commerce et l'ouverture de plusieurs nouveaux ports n'y ont rien changé, malgré les espérances, non raisonnées, des commerçants. Ils ont été forcés d'augmenter leurs dépenses et leurs frais, et cela a été sans compensation; ils le reconnaissent aujourd'hui. Soit donc 600 millions pour les exportations de la Chine, et 600 millions pour les importations de l'Europe. Mais de quoi se composent ces importations? Le plus considérable des produits n'est même pas européen, c'est l'opium, qui vient de l'Inde. Il en entre en Chine, par les seuls ports ouverts aux étrangers, pour 280 ou 300 millions. Je ne fais que citer ce chiffre, car il n'y a pas à s'en glorifier. Viennent ensuite les tissus de coton, pour 200 ou 220 millions; quant au reste, un peu de lainage anglais ou russe, de l'horlogerie suisse ou américaine, des fers ouvrés ou en barres, quelques articles de Paris ou de Vienne et des produits de consommation destinés aux Européens établis en Chine. Ainsi, une importation de 275 à 290 millions de produits utiles, voilà à quoi ont abouti tous les efforts réunis des diplomates et des commerçants de l'Europe depuis trois cents ans, et toutes les guerres qu'elle a entreprises *per fas et nefas* pour les seconder. Ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de fracas. Comment! vous vous appelez l'Europe, c'est-à-dire une agglomération de nations qui se prétendent toutes plus civilisées les unes que les autres et dont la moindre se croit bien au-dessus des Chinois; vous vous vantez d'avoir en main les agents les plus puissants du monde, la vapeur, l'électricité; vous subventionnez à grands frais des entreprises de navires à vapeur, et quand cela ne suffit pas, vous envoyez des trentaines de mille hommes et des milliers de canons pour achever la démonstration de votre supériorité, — et tout cela pour arriver piteusement à obtenir de chaque Chinois qu'il vous achète pour 60 centimes de produits utiles, avouables! N'est-ce pas humiliant?

On a dit et l'on répète souvent qu'il fallait attribuer la pauvreté de ces résultats au peu de besoins et à la misère du peuple chinois. Cela n'est pas. Nulle part, au contraire, le peuple n'est plus riche; et cela se comprend aisément, puisque nulle part il n'y a de peuple plus laborieux et moins chargé d'impôts. — C'est précisément dans le système de ces impôts, si modiques, si justes, si bien répartis, tandis que ceux de l'Europe sont si écrasants, qu'il en faut d'abord chercher la raison. Ni octrois, sauf des droits de douane très légers de province à province; ni excise, ni patentes, ni droits de mutation, ni autorisations à demander, ni formalités à subir! — Aussi, malgré l'opinion courante en Europe, non seulement l'agriculture, mais l'industrie et le commerce ont-ils pris, en Chine, un développement incomparable. Cela ne paraît pas, parce qu'il n'y a pas de grandes usines avec de hautes cheminées comme chez nous, pas de grandes agglomérations d'ouvriers, pas de grands sifflements de vapeur, ni de grands bruits de marteaux; mais défiez-vous. Chaque Chinois a peut-être cinq ou six métiers au bout de ses doigts, et peut devenir, à volonté, cultivateur, tisserand, vannier, cordonnier, forgeron même. On vous fondra, quand vous voudrez, des canons et des obus, et des statues de 60 pieds, dans des baraques dont vous donneriez à peine quelques francs. — Voilà contre quoi viennent se heurter vos efforts, votre commerce, vos milliards, vos armées, vos engins et le reste. Nous sommes, voyez-vous, trop chargés d'impôts et d'entraves de toutes sortes pour que nous puissions raisonnablement lutter contre les Chinois. — Et d'ailleurs, savez-vous ce qu'ils feraient le jour où vos importations leur causeraient de sérieuses inquiétudes? Une chose bien simple. Ils feraient ce qu'ils ont fait pour l'opium, qu'ils ne produisaient pas, et qu'ils produisent depuis qu'on leur a imposé l'opium des Anglais : ils installeraient chez eux des métiers, des filatures et des usines à vapeur de toutes sortes, comme ils en ont déjà installé quelques-unes pour la soie et la laine, dans deux ou trois provinces. Au besoin même les Européens les y aideraient, ce qui a déjà lieu, et ils se passeraient de l'Europe. Plaise au ciel, alors, qu'ils s'en tiennent là, car le jour où ils prendraient goût à l'industrie occidentale marquerait le commencement

d'un désastre épouvantable pour l'Europe. Pas d'impôts, main-d'œuvre abondante et à bas prix, les matières premières sur place, et vos engins à vapeur! Qui pourrait leur tenir tête? Puisque la vapeur fait le vide et diminue la main-d'œuvre nécessaire, ils vous inonderaient des ouvriers qu'elle aurait économisés ou supprimés, et si vous les repoussiez à coups de fusil au nom de l'existence de vos nationaux, ils vous submergeraient de produits bien autrement bon marché que les vôtres, et alors que leur opposeriez-vous? — Le danger est réel et n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le pense. Je l'avais signalé, il y a quinze ans (1) ; mais on n'y a pas pris garde, et, j'en suis sûr, peu de personnes pourront s'empêcher de sourire en lisant ceci. Je les ajourne à vingt ans.

Il peut se faire, pourtant, que ce danger se borne à une diminution de nos importations, et qu'au pire, nous en soyons un jour réduits à n'acheter que contre de l'argent le thé et la soie dont nous aurons besoin. A moins que les Chinois n'y soient absolument forcés, et à moins d'une révolution à laquelle ils auraient certainement plus à perdre qu'à gagner, il n'est pas probable qu'ils laissent prendre à leur industrie une allure telle qu'ils en viennent à lui chercher des débouchés à l'étranger.

La situation dans laquelle ils se trouvent leur paraît bonne, et je ne crois pas qu'ils soient disposés à renverser les principes de leur civilisation, ce qui en serait la conséquence nécessaire, pour adopter les nôtres.

Je leur vantais souvent les merveilles opérées par notre industrie, par nos machines, la rapidité de nos communications. Ils admiraient. Mais quand je leur demandais pourquoi ils n'en voulaient pas, ils me faisaient exactement la même réponse qu'ils font aux missionnaires lorsque ceux-ci, croyant les avoir convaincus, leur proposent de les baptiser : « Tout cela est très joli, me disaient-ils, et peut être excellent chez vous, mais cela ne nous convient pas et serait une détestable introduction chez nous. Nous avons des canaux magnifiques et nombreux que nos ancêtres nous ont légués. Ils leur ont coûté cher; mais ils sont

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, 1869. Carte agricole de la Chine.

payés depuis longtemps. Ils transportent à bas prix, grâce au vent et aux courants. — Le trafic sur nos fleuves et dans nos canaux est considérable ; mais les denrées nécessaires, indispensables, sont produites à peu près également partout, et n'ont presque jamais de bien grandes distances à franchir. Comme nous n'avons que très peu de grands animaux à nourrir, nous n'avons pas de pâturages et le territoire tout entier est consacré à la culture des plantes destinées à la consommation directe de l'homme (1). Notre agriculture, aussi variée que féconde, produit et assure partout la subsistance du peuple. Là où le riz ne peut venir, elle fait pousser le blé, le sorgho, le maïs, le millet, etc. Quant aux denrées moins utiles, il y en a toujours assez, et dans tous les cas, leur transport ne demande pas une rapidité coûteuse. Chez nous, en un mot, on peut dire que, sauf accidents, la production et la consommation sont partout en rapports constants. — Nous avons, il est vrai, de trop fréquentes inondations. N'en avez-vous pas? Cela tient, vous le savez, au régime de nos fleuves et à la disposition des terrains, plus bas que leurs lits, en certains endroits. Nous y avons paré autant que possible par nos canaux et par d'immenses travaux d'endiguement. Nous y parons tous les jours en élevant peu à peu le sol de nos plaines, et les inondations sont plus rares qu'autrefois. Comment les chemins de fer en combattraient-ils les désastres mieux que les greniers de réserve que nous avons partout où elles peuvent se produire?

« Quant à votre industrie à la vapeur, nous n'avons pas, sur ce sujet, les mêmes idées que vous. Nous ne voulons pas que l'industrie transforme plus de matières que notre territoire n'en produit. Dans ces limites, toute notre population reste agricole et attachée au sol, car elle en vit et ne vit que de lui. Une industrie qui irait demander à l'étranger ses matières premières afin de les transformer pour les lui offrir ensuite, cesserait véritablement d'être nationale, car elle déracinerait les popu-

(1) D'après M. E. Tisserand, directeur de l'agriculture, « l'animal exige 2 hectares pour produire en viande l'équivalent de ce que donnerait directement 1 hectare en riz, en blé ou en légumes ; peut-être, ajoute-t-il, l'Europe a-t-elle exagéré la production des denrées animales et arrêté ainsi le mouvement de la population. » *L'Agriculture chinoise à l'Exposition de Vienne.*

lations de la terre. Leurs intérêts seraient là où elles trouveraient leurs marchés et leurs débouchés. Les troubles qui pourraient s'y produire se feraient nécessairement sentir chez nous sans que nous y puissions y remédier. — Puis, il nous faudrait, ainsi que vous dites, protéger notre commerce et nos commerçants à l'étranger, y entretenir des relations diplomatiques et, au besoin, y envoyer des armées. Tout cela coûte, et qu'est-ce que cela nous vaudrait? Voyons, monsieur, les résultats commerciaux que vous avez obtenus chez nous valent-ils les sacrifices que vous vous êtes imposés jusqu'ici et que vous ne cessez de vous imposer, les guerres que vous nous avez faites? — Nous savons bien que cette façon de voir nous attire des reproches. On dit que nous nous cantonnons, que nous nous enfermons dans nos murailles, que nous ne voulons pas fraterniser avec les autres peuples, que nous nous mettons en dehors de l'humanité. — Cela est injuste. Nous sommes allés plus loin que vous au-devant de l'humanité; nous nous sommes adressés aux générations inconnues et nous les avons appelées parmi nous. Notre population est infiniment plus considérable et plus dense qu'aucune autre sur le globe. Elle représente au dedans de nos murailles le tiers de cette humanité que l'on nous reproche de méconnaître. — Cela ne vaut-il pas mieux?

« Il y a d'autres considérations. Vos engins coûtent très cher. Une de vos usines représente deux ou trois cent mille francs. Personne, chez nous, n'est assez riche pour en fonder une. Il faudrait s'associer. Or, nous n'aimons pas beaucoup les grandes associations. Dans les grandes associations, il y a beaucoup de gouvernés et peu de gouvernants, à peu près tous irresponsables. Nous n'aimons pas cela, pas plus en industrie qu'en politique. Nous préférons les petits groupes. — Puis, lorsqu'on a engagé des sommes aussi considérables dans une industrie, on n'est plus maître de proportionner la fabrication aux besoins. Il faut absolument que ces sommes rapportent leur intérêt. Alors on fabrique quand même. De là cette nécessité d'aller chercher des débouchés et des marchés à l'étranger, et après les avoir trouvés, on n'est pas certain de les conserver. D'un autre côté, la grande industrie, telle qu'elle existe chez

vous, spécialise trop les ouvriers : ils deviennent des machines ; ils ne savent faire qu'une chose ; quand la fabrique s'arrête, ils chôment et meurent de faim. Chez nous, tout le monde sait plusieurs métiers ; si l'un ne va pas, on se reporte sur un autre. Jamais de chômage. D'ailleurs, quelle est la supériorité de votre industrie sur la nôtre ? Produit-elle à meilleur marché ? Faites la liste des objets de première nécessité chez vous et chez nous, et comparez-en les prix.

« Enfin, monsieur, nous avons deux principes qui s'opposeront toujours, tant qu'on ne nous les aura pas désappris, à l'adoption des grands moyens de votre industrie : c'est le respect du travail et le respect de la vie humaine. Jamais un gouvernement chinois n'osera élever l'impôt d'une façon permanente pour créer des chemins de fer, sans parler des autres causes de dépense dont chacun de nous ne reconnaît pas l'absolue nécessité. Jamais ni un gouvernement ni un individu n'oseront encourir la terrible responsabilité des accidents et des mortalités causés directement ou indirectement par l'emploi de vos machines, depuis ceux qui abrègent l'existence des ouvriers de vos mines, jusqu'à ceux qui frappent vos chauffeurs et vos mécaniciens.

« Nous n'avons pas de parlement comme chez vous (1). Personne n'a le droit de nous faire accepter comme un progrès une chose qui ne paraît pas telle à tout le monde, et encore moins de nous imposer un centime de dépense. Cela peut avoir quelques inconvénients, mais nous y trouvons de plus grands avantages. On peut surprendre le consentement d'une assemblée ; on ne surprend pas celui d'une nation qui compte autant de parlements que de familles. »

Tout ce qui précède résulte des nombreux entretiens que mon goût et mes devoirs me donnaient l'occasion d'avoir avec les Chinois, et n'en est que le fidèle résumé.

(1) On verra dans un autre chapitre comment se font les lois en Chine.

## III

Quelquefois, je prenais plaisir à les pousser plus loin. Je leur parlais de nos rêves. Je leur montrais, dans l'avenir, l'humanité déchargée, grâce aux machines, des fatigues du travail, affranchie par la science de toute peine et de tout souci matériels, libre enfin de ne s'adonner qu'à des occupations plus conformes à ses goûts, à son intelligence et à ses destinées.

Mais ils me regardaient et souriaient comme des gens qui ne croient pas ou ne comprennent pas. « Chez nous, me répondaient-ils, le travail est juste, doux et facile. Nos rêves ne vont pas au delà. » Un jour, l'un d'eux ajouta cette réflexion qui me frappa et me fit réfléchir à mon tour : « Combien nos idées sont différentes, monsieur ! Vous voulez supprimer le travail. Nous, nous croyons qu'il serait très malheureux qu'on pût le supprimer, et nous considérerions comme une impiété qu'on pût en avoir la pensée. »

Bien souvent depuis, cette phrase me revint à l'esprit, mais elle n'y revint pas seule. Je me rappelai cet autre mot qui m'avait tant surpris à mon arrivée : « Défiez-vous des religions.» Il résultait pour moi de ce rapprochement une indication si évidente d'une transposition ou d'une transformation de l'idée et du sentiment religieux, que je ne pouvais m'empêcher d'y songer. Ainsi, me disais-je, voilà un peuple, un grand peuple qui brûle ce que tous les autres adorent et qui adore ce que tous les autres brûlent. Et ce peuple vit depuis cinquante ou soixante siècles ! — A partir de ce moment, je commençai à comprendre vraiment la Chine et sa civilisation, et je dois avouer que ce n'est qu'alors que mes observations prirent une valeur un peu sérieuse. Il y avait par exemple une chose dont je n'avais pas bien saisi le sens : c'est la solennité du labourage que l'empereur, et les grands fonctionnaires dans les provinces, célèbrent le jour de l'équinoxe du printemps. On sait que, ce jour-là, l'empereur et ceux qui le représentent ailleurs qu'à la capitale, tenant eux-mêmes les mancherons de la charrue, ouvrent la terre et y répandent des semences des cinq espèces de céréales qui crois-

sent dans les différentes régions de la Chine. J'avais bien entendu dire que cette solennité avait pour but d'honorer l'agriculture, et bien qu'elle me parût avoir une portée plus haute, à cause de la signification symbolique généralement admise du grain que j'y voyais employé, je m'étais contenté de cette explication, ne comptant pas en avoir une meilleure. Elle ne me suffit plus. J'interrogeai sans cesse, et les réponses que je reçus me conduisirent à d'autres recherches qui me révélèrent les principes mêmes et la philosophie de la civilisation chinoise. Ces principes sont d'ailleurs tous contenus dans les premiers chapitres d'un ouvrage qu'on appelle le *Tchi-Pen-Ti-Kang* et dont il faut que je dise quelques mots. — Le *Tchi-Pen-Ti-Kang* est une encyclopédie abrégée en dix volumes, publiée en 1747, dont un ancien jésuite écrit ce qui suit: « Les missionnaires le regardent comme très dangereux et très opposé à la prédication de l'Évangile, parce qu'il se renferme dans le déisme et dans la religion naturelle, et qu'il est partout au niveau de la raison et de la conscience qu'il contente trop pour qu'elles sentent aisément la nécessité de la révélation. » Cet aveu devrait, il semble, en faire désirer la traduction, mais il explique, en attendant, pourquoi elle n'a pas été faite jusqu'ici. L'ouvrage ne se trouve même pas à la bibliothèque de la rue Richelieu, où cependant, — il faut leur rendre cette justice, — les anciens jésuites ont envoyé tant de choses. Il est vrai que la connaissance de la langue chinoise n'est plus, autant qu'à cette époque, le monopole des missionnaires. Il existe aujourd'hui de très bons sinologues français, anglais, allemands et russes. Mais il ne suffit pas toujours de connaître une langue, et de la connaître à fond, à supposer qu'il y en ait beaucoup qui puissent se flatter de connaître jusque-là la langue chinoise, pour être capable d'en interpréter toutes les productions. Il y faut tout au moins un goût particulier, une absence complète de prétentions et une certaine simplicité de cœur et d'esprit. C'est peut-être pour cela que le *Tchi-Pen-Ti-Kang* n'est traduit dans aucune langue européenne. Un seul Européen, à ma connaissance, en a parlé : c'est le P. Amyot, de qui sont les lignes que je viens de

citer. Un autre qui l'a lu, mais ne le dit pas, y a vu tout autre chose que ce qui s'y trouve ; c'est le P. de Prémare ; seulement, moins indépendant que son collègue, il l'a lu en catholique désireux de conformer à ses convictions religieuses des textes d'une si grande autorité. C'est du *Tchi-Pen-Ti-Kang*, aussi bien que du *Tao-te-King*, qu'il a tiré la matière d'un mémoire en latin, envoyé en France vers le milieu du XVII^e siècle, et qui est intitulé : *Vestiges des principaux dogmes chrétiens, d'après les anciens livres chinois* (1). Mais il suffit de parcourir ce mémoire pour s'apercevoir des peines qu'il a coûté. Tantôt par exemple, il croit voir la désignation de la personne de Jésus-Christ dans un caractère qui, pour tout Chinois, ne signifie que l'homme unique, l'homme universel ou l'humanité dans son ensemble. Tantôt il est réduit à combattre Confucius et ses disciples, dont le *Tchi-Pen-Ti-Kang* résume précisément les doctrines, et à leur préférer celles plus mystiques de Lao-tsee. Malgré tout, cependant, il lui arrive de se laisser entraîner par l'évidence du sens naturel des mots ; et alors il s'attire la censure de ses éditeurs.

Je n'ai pas lu le *Tchi-Pen-Ti-Kang*, car je n'ai malheureusement aucune connaissance de la langue chinoise, mais je m'en suis fait lire, expliquer et commenter verbalement à différentes reprises et par différentes personnes les livres qui m'intéressaient. Peut-être était-ce, en somme, la meilleure manière de le comprendre. Puis, enfin, la civilisation chinoise n'est pas une civilisation morte comme celles de l'Égypte et de l'Assyrie, on n'en est pas réduit, pour la reconstituer, aux stèles et aux palimpsestes. Il n'y a vraiment qu'à ouvrir les yeux et les oreilles. Je dirai même qu'il est beaucoup plus facile de l'étudier qu'aucune autre civilisation vivante. Nulle ne présente moins de contradictions et plus d'unité. En elle, on ne l'a jamais dit avec plus de vérité, tout conspire, tout concourt, tout consent. Que l'on interroge ses lois, ses mœurs, sa philosophie, son agriculture, ses arts ou son industrie, on n'obtient jamais qu'une réponse : la famille, — et la famille est la clef de voûte de tout l'édifice.

(1) Ce mémoire a été traduit, commenté et publié en 1878 par MM. Bonnetty et Perny, 11, rue Borromée.

Quant à moi, c'est par l'agriculture que j'y suis entré, et l'on verra tout à l'heure combien le hasard m'a servi.

On n'attend certainement pas de moi que je fasse ici un exposé complet ou même seulement quelque peu étendu des doctrines de l'Encyclopédie chinoise. Un savant seul en serait capable. Je me bornerai à n'en dire, en aussi peu de paroles que possible, que ce que j'y cherchais moi-même, à savoir : l'explication suffisante des faits que j'avais tous les jours sous les yeux. Le lecteur aura ainsi tout ce qu'il faut pour refaire les opérations auxquelles je me suis livré ou pour les contrôler, et il me saura gré de m'en tenir là.

Encore un mot. Le corps de doctrine développé dans le *Tchi-Pen-Ti-Kang* a ceci de particulier, qui peut être un signe de la race chinoise : qu'il n'a eu, dans son ensemble aucun inventeur, révélateur ou fondateur. Il n'est point tombé du ciel tout d'une pièce. On dit qu'il était contenu tout entier dans les Kings (1). La vérité est que sur ces livres, écrits en caractères d'une concision hiéroglyphique ou composés de signes très obscurs, un certain nombre de philosophes et de politiques avaient exercé leur esprit. Ils en avaient proposé des interprétations adoptées ou rejetées par l'opinion publique. Plusieurs même avaient émis, sous le couvert de ces livres consacrés par le respect qui s'attache aux traditions et à l'antiquité, des idées qui, en réalité, n'étaient sorties que de leurs cerveaux. Quoi qu'il en soit, tout cela manquait d'unité. Beaucoup d'erreurs y étaient mêlées. Confucius entreprit d'élaguer de ce fatras tout ce qu'il avait d'inutile et de dangereux. Aux interprétations qui lui parurent fausses, il substitua celles que lui dicta son génie, et avec celles qu'il conserva, il fit le système harmonieux, simple et pratique, auquel non seulement les Chinois, mais bien d'autres peuples de l'extrême

(1) Il y en a six. Le premier et le plus ancien est le Y-King, ou livre des transformations ; le titre est à noter. Le deuxième, le Chou-King, ou livre historique ; on pourrait le comparer à la Bible en certaines de ses parties. Le troisième, le Chi-King, ou livre des vers. Lé quatrième, le Ly-King, ou livre des rites. Le cinquième, le Yo-King, ou livre de la musique ou de l'harmonie. Et enfin le sixième est le Tchun-Tsieou, ou livre du printemps et de l'automne. Deux de ces livres sont perdus : le quatrième et le cinquième.

Orient, rendent hommage depuis plus de 2,200 ans. C'est à ce système que les Européens donnent, sans le connaître, le nom de religion de Confucius.

Quand on parle de l'univers, il est important, selon les Chinois, de ne pas oublier que l'univers comprend des choses visibles et des choses invisibles, des choses apparentes et des choses cachées. Il est au moins aussi important de se rappeler qu'elles ne doivent pas être séparées, ne fût-ce qu'en pensée. Il n'est pas possible, par exemple, de séparer de la matière la force de la pesanteur; il n'est pas davantage possible de séparer l'idée d'une chose quelconque de la forme qui lui est propre. Cette forme peut ne pas être apparente, mais elle existe. Il y a des corps spirituels (1). La matière qui les rend apparents à nos yeux ne fait que remplir ces corps spirituels, comme l'eau prend la forme du vase qu'elle remplit (2). Et, en ce sens, ni le corps ni l'esprit ne sont séparables l'un de l'autre; ni, d'une façon plus générale, l'univers et la raison de l'univers ne sont séparables (3). Méconnaître cette vérité serait la plus grave de toutes les fautes.

Ceci posé, l'univers entier, avec ses mondes, forme un tout dont les parties ne sont entre elles que comme les molécules d'une sphère quelconque. Toutes sont soumises aux mêmes lois. Mais l'univers, dans son ensemble, a d'autres lois ou d'autres raisons que celles des parties qu'il contient. Chacune de ces parties obéit donc à une raison ou à une loi qui lui est extérieure jusqu'à un certain point, et comme nous ne pouvons nous faire une idée de la forme, du mouvement et de l'étendue de l'univers, nous disons qu'il est infini. Il contient toute loi, mais lui-même est régi par sa raison, et cette raison est infinie.

Maintenant, cette raison est-elle intelligente? Le Ciel et la Terre sont de grandes choses; ils ont cependant une couleur, une figure, un nombre et une quantité. L'homme possède quelque chose qui n'a ni couleur, ni forme, ni nombre, ni quantité, et ce quelque chose est intelligent. Donc, lors même que

(1) Lao-tsee.
(2) Ly-tsse, 398 av. J.-C.
(3) Yu-tchin, 1676 ap. J.-C.

l'univers ne serait animé que de l'homme, il serait au moins animé de l'intelligence de l'homme. Mais cette intelligence, étant limitée, ne saurait être celle de l'univers. D'où l'on voit que l'univers a une intelligence et qu'elle doit être infinie (1).

Les Chinois ne donnent aucun nom à cette Loi ou à cette Raison, intelligente et infinie; ils ne la désignent que par des métaphores. C'est, dans le langage ordinaire, le Ciel : *Tien;* ou bien le Seigneur suprême : *Chang-Ti*. Dans le langage philosophique, on l'appelle encore l'Infini : *Tai-Ki;* ou bien enfin : la Puissance, la Force ou l'Énergie invisible, existant par elle-même, sans figure, nombre, ni quantité.

Cette énergie ne peut se comprendre seule. Elle n'est pas sans la terre ou sans la matière en laquelle elle se manifeste. De là une autre puissance: celle de la Terre, l'Énergie passive.

Cependant, la première, n'existant qu'à l'état potentiel, ne peut se manifester sans passer à l'état actif. Elle constitue alors une troisième puissance ou énergie, hypostase de la première, qui est l'Énergie agissante. C'est l'homme. Mais ce n'est pas seulement l'homme visible, incomplet et imparfait que nous connaissons. Il existe un homme en qui sont les deux sexes et tous les autres hommes, et qui est comme le corps spirituel de toute l'humanité. C'est l'Homme-Un, l'Homme-Humanité, Y-gon, que les Chinois appellent aussi : le Père-Mère, *Fou-mou*, l'Homme caché, invisible, céleste, parfait, en tant que pur de tout défaut inhérent à toute forme matérielle, ou enfin le Saint. Dans le langage courant, on le désigne aussi sous le nom de *Tien-Hoang :* le Seigneur du Ciel.

Ces trois énergies, étant inséparables, n'en font qu'une qu'on appelle : *Taï-y*, la Grande-Unité. Elles coexistent de toute éternité.

Le Saint est l'intermédiaire entre le ciel et la terre; c'est en lui qu'ils s'unissent. Il est le Verbe. C'est par lui que le Ciel, ou Taï-ki, se profère et qu'il agit (2). Le propre du Saint est de mouvoir, de transformer, de perfectionner (3). Il n'y a pas

(1) Kouang-yun-tse, 604 av. J.-C.
(2) L'homme, a dit Gœthe, est un premier entretien de la nature avec Dieu.
(3) Y-King. Tsee-Hoa-tsee.

d'autre création. Chaque homme fait à son image, avec un corps spirituel comme lui, n'existe qu'en lui et que par lui.

En lui sont tous les hommes et toutes les créatures, indivisiblement unis par lui au ciel et à la terre.

La loi de chaque homme terrestre est de l'imiter. On l'imite en se conformant à l'unité, en ne la violant jamais par aucun acte, en s'en rapprochant de plus en plus, malgré l'état de faiblesse et d'imperfection qui résulte pour nous de l'union de notre esprit avec la matière. On l'imite en transformant, en perfectionnant sans cesse soi-même et toute chose, en se dirigeant d'un même mouvement vers la réalisation de cette unité, c'est-à-dire en travaillant. Cette loi contient toute loi, et chacun la porte en soi. Celui qui la comprend et qui l'observe sera récompensé en raison de ses efforts, et il est déjà récompensé. On ne peut imaginer un crime et un malheur plus grands que de l'enfreindre. Le travail, qui est une condition de la nature et de l'essence de l'homme, demeure toujours une nécessité, mais on n'en comprend plus le but et il devient un supplice.

L'unité, telle qu'elle vient d'être définie, c'est-à-dire l'unité des hommes entre eux et l'unité de la terre avec l'humanité et avec toutes les créatures, est un fait absolu. La mort, telle que l'enseignent les religions surnaturelles, c'est-à-dire la séparation éternelle de l'âme et du corps, la séparation des hommes en élus et en réprouvés éternellement, la supposition d'un monde en dehors de l'univers, lieu de récompense ou de punition, sont par conséquent des idées qui n'ont aucun sens pour les Chinois.

Il n'y a pas d'autres mondes que ceux qui sont dans l'univers, et il n'y a pas d'autre vie, pour notre humanité, que la vie sur la terre, autant du moins que la terre existera. C'est dans une suite de renaissances sur la terre que l'homme trouvera, selon l'état de culture où il aura mis son âme dans une existence précédente, sa peine ou sa récompense. S'il l'a cultivée et perfectionnée, il renaîtra avec des facultés, même physiques et corporelles, qui lui assureront le bonheur ou en seront une garantie. S'il ne l'a pas développée, il ne comprendra rien de ce qui pourrait le rendre heureux, et toutes choses seront contre lui.

Ces transformations ou ces renaissances se renouvelleront et se perpétueront pour chacun de nous, tant que la portion de l'univers que nous habitons ne se transformera pas elle-même. Alors la terre se désagrégera, les parties qui la composent rentreront dans le chaos jusqu'à ce qu'elles forment ou rejoignent d'autres terres, et l'âme de l'humanité, ayant quitté son corps, passera dans un autre monde. Là, elle s'unira de nouveau avec la matière et elle vivra suivant les mêmes lois, mais dans des conditions plus favorables, en rapport, d'une part avec le degré d'unité qu'elle aura déjà atteint, et d'autre part avec les modifications auxquelles la matière est soumise dans ces nouveaux mondes, c'est-à-dire que l'harmonie sera plus grande entre les hommes, les organes et les sens seront plus parfaits, la vie plus puissante, plus facile et plus heureuse.

Voilà, en un très court abrégé, le système philosophique et moral auquel on donne, en Europe, le nom de religion de Confucius. Le lecteur peut voir, à présent, s'il mérite l'éloge qu'en faisait le P. Amyot, et s'il ne sort pas, en effet, du domaine de la raison. Ce qui demeure certain dans tous les cas, c'est qu'il est, en Chine, si bien dans la domaine de la pratique, que ses doctrines ne sont, en définitive, que les lois et les mœurs au milieu desquelles existe, vit et se meut depuis plus de deux mille ans, un peuple qui compte aujourd'hui plus de cinq cent millions d'habitants.

De quelle religion pourrait-on dire la même chose? Et comment le pourrait-on? Aux problèmes qui préoccupent l'homme, quelle est celle qui donne des solutions aussi nettes, aussi précises et cependant aussi conformes à ses intimes espérances? Non, il n'est pas vrai que, « sur cette terre, les générations se suivent passagères, fortuites, isolées, qu'elles paraissent, souffrent, meurent, mais que nul lien n'existe entre elles; qu'aucune voix ne se prolonge des races qui ne sont plus aux races vivantes, et que la voix des races vivantes doit s'abîmer bientôt dans le même silence éternel (1) ». Les générations sont solidaires dans l'espace et dans le temps, absolument, éternellement.

(1) Benjamin Constant, *De la Religion.*

Elles sont *une* et elles vivent, car, si elles mouraient, elles cesseraient d'être une et solidaires. La mort n'est qu'une transformation.

Ne rêvez pas d'une vie hors de la vie, car vous ne trouveriez que la vie. Ne rêvez pas d'un ciel hors de l'univers, car, hors de l'univers infini, il n'y a rien.

Votre terre est dans le ciel, et votre paradis est sur la terre. Il dépend de vous de le réaliser. Cultivez votre âme, honorez vos ancêtres, respectez vos traditions. Que le passé et l'avenir soient devant vos yeux comme s'ils étaient. Identifiez-vous les uns et les autres dans l'humanité. N'oubliez pas que vous ne faites qu'un avec la terre, avec l'univers. Qu'aucun de vos actes ne soit une atteinte à cette unité. Efforcez-vous au contraire de la resserrer. Travailler, c'est transformer, c'est créer. Transformez tout autour de vous. Créez le sol, créez l'animal, créez la plante. Créez-vous vous-même. — Tel est, en quelques lignes, ce que l'on pourrait appeler le catéchisme ou le Code religieux de la Chine, et il est, ainsi que je le disais tout à l'heure, si bien entré dans la pratique et dans le cœur de la population, que le Code civil n'est pas beaucoup plus long. Mais il est une solennité qui le résume d'une façon bien plus brève encore. C'est le Rite du Labourage. Le jour de l'équinoxe du printemps, l'empereur est conduit au temple de la Terre. Là, debout devant l'autel, entouré des grands dignitaires de l'empire et du peuple, il fait hommage au ciel de cinq sortes de grains qui sont ceux que l'on cultive, selon les climats, du nord au sud du territoire, et il appelle sa bénédiction sur ces grains. De là, il se rend dans un champ situé dans l'enceinte extérieure du temple. On lui met entre les mains une charrue d'argent ; il ouvre la terre et y trace cinq sillons. Puis, on lui présente les cinq espèces de grains consacrés, et il les sème. Le rite est accompli. L'oblation des grains constate la communion de l'homme, du ciel et de la terre. Le grain lui-même est le symbole de la renaissance, c'est-à-dire de l'unité dans le temps ; les cinq espèces de grains sont le symbole de l'unité dans l'espace ; et la charrue, le symbole du travail, sans lequel cette renaissance n'aurait pas lieu, et l'unité serait détruite. C'est, comme on le voit, la synthèse des

principes de la civilisation chinoise. Cette solennité du labourage est considérée comme la plus grande et la plus importante. Il y en a trois autres, dont l'une rappelle encore la solidarité humaine : c'est la commémoration des morts, qui a lieu à l'équinoxe d'automne. Elle n'est pas seulement observée par les particuliers; elle est officiellement célébrée par les fonctionnaires. Ce jour-là, les uns et les autres ne se bornent pas à des visites aux sépultures de leurs familles ; ils se rendent dans les cimetières communs et accomplissent sur les tombes de ceux dont les familles n'ont pas encore pu recueillir les cendres, même sur les tombes des suppliciés, les cérémonies funèbres habituelles.

Les deux autres solennités ont lieu aux solstices d'été et d'hiver, elles ont pour but de demander au ciel qu'il rende les récoltes abondantes et de le remercier de ses dons. Dans l'ancien temps, toutes ces fêtes étaient célébrées en rase campagne; maintenant, elles sont solennisées dans des temples qui sont : le temple du Ciel, le temple de la Terre, le temple de la Lumière et le temple du Tonnerre. Mais, à propos de ce dernier, il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que le caractère qui, dans l'Y-king, signifie tonnerre, signifie en même temps : mouvoir, changer, commencer. Inutile de dire que ces temples n'ont aucun prêtre, et que lorsque l'empereur s'y rend aux époques fixées, ce n'est point du tout à titre de ministre du ciel, mais comme représentant de l'humanité chinoise. Le titre qu'il porte habituellement le montre, du reste, suffisamment : il s'appelle Père-Mère du Peuple, Fou-Mou. Or, le lecteur n'a sans doute pas oublié que c'est également une des dénominations de l'Homme-Humanité ou Universel.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur les significations symboliques des couleurs du prisme qui bordent la robe de l'empereur en certaines occasions, du blanc qui indique le deuil, du dragon, *Long*, qui représente l'humanité spirituelle, etc., etc. ; mais cela m'entraînerait trop loin, bien que cela ne s'écarte pourtant pas du sujet. J'aime mieux ramener l'attention sur certains faits qui, plus encore que le régime de l'impôt, celui de la propriété et les autres institutions publiques, mon-

trent à quel point l'esprit et les habitudes du peuple se sont pénétrés de la philosophie confucéenne. Ainsi, on se rappelle assurément la coutume observée lors des funérailles de faire représenter le mort par le plus jeune enfant de la famille, en qui l'on se plaît à voir déjà la réincarnation du défunt, et qui rétablit de cette façon l'unité, un instant suspendue dans le temps, de tous les membres de la famille. Il est un autre usage dont il a été également question, qui complète le premier : ce sont les fiançailles précoces qui ont lieu souvent dès la naissance des enfants. Elles n'ont pas seulement, en effet, pour but de préparer les futurs époux à une union plus intime de sentiments et de pensée, mais, avant tout, de rétablir autant que possible, comme dans l'Homme-Humanité, ou l'Homme-Androgyne, l'unité des sexes, c'est-à-dire l'unité dans l'espace.

Enfin, l'idée de l'unité si bien gravée dans le cœur des hommes se retrouve aussi sur les murailles. Dans les édifices publics où vous entrez, chez l'ami qui vous reçoit, vous lisez, entre beaucoup d'autres, sur les pendentifs qui décorent les lambris, des inscriptions comme celles-ci : « Que personne ne se dise heureux, tant qu'il y a un seul malheureux. » — « Si un homme vit dans l'oisiveté, un autre homme meurt de faim. »

Mais le fait que cette philosophie a marqué de ses empreintes les plus profondes, le fait dans lequel son génie éclate de la façon la plus originale, où elle a porté ses meilleurs et ses plus beaux fruits, c'est le goût et les idées qu'elle a donnés au peuple à l'égard du travail, c'est la direction qu'elle a imprimée à toutes les choses qui le concernent. Là est son triomphe le plus complet.

## IV

Sans autre monde que cette terre; sans autre idéal de bonheur que le bonheur possible sur cette terre; sans autre moyen de le réaliser que le travail, c'est du travail, on le comprend en effet, que les Chinois ont dû se préoccuper d'abord; et leur première pensée a été de l'entourer des condi-

tions les plus favorables. Oui, l'homme est, de son essence, créateur, travailleur; mais il ne faut cependant pas que ses dispositions intimes soient contrariées dans son intérêt ou dans sa dignité. Non, « il n'est pas de plus sûr moyen d'ennoblir le travail que de montrer son rapport avec les lois naturelles (1) », mais à la condition que ces lois naturelles ne soient pas contredites par les lois civiles et politiques. Les Chinois y ont pris garde. De là, la modicité de l'impôt, le régime de la propriété qui attribue au travailleur la totalité de la plus-value qu'il y a ajoutée, et le droit de l'État de reprendre les terres restées sans culture. De là, la liberté et le respect du travail et du travailleur; l'absence de castes de rentiers, d'oisifs, d'esclaves ou de serfs. Tous travaillent et travaillent au même titre, car ils travaillent à la même œuvre, le progrès, l'assomption incessante de la terre et de toutes les choses de la terre vers le bien, ou, comme ils le disent eux-mêmes, la communion constante, et de plus en plus intime, du ciel et de la terre (2). Les Chinois ne connaissent donc pas de travail servile. Les professions que nous appelons libérales et les professions manuelles sont sur le même pied (3). Un ouvrier maçon, cultivateur, charpentier, etc., n'est pas moins estimé qu'un médecin ou qu'un artiste, et n'est guère moins payé. La visite d'un médecin coûte 25 centimes, quelquefois moins, 50 centimes au plus. La journée d'un dessinateur ou d'un peintre, 50 à 60 centimes; celle d'un ouvrier d'art, 50 centimes, sans nourriture. A la campagne, on ne leur donne que 25 à 30 centimes, mais on les nourrit. La main-d'œuvre pour les travaux ordinaires de l'agriculture vaut 15 à 20 centimes par jour, et la nourriture en plus. Pour le repiquage du riz, on le paye un sou de plus et deux pour le battage. On voit que l'égalité des professions n'est pas, en Chine, une pure théorie. Ce n'est sans doute pas très encourageant pour ceux qui voudraient faire de l'art un prétexte ou un moyen de s'affranchir d'un

(1) Channing.

(2) Y-King. Cette communion est figurée par deux triangles, l'un blanc, l'autre noir, qui se pénètrent par l'un de leurs angles.

(3) Sauf trois exceptions qui ne touchent pas, d'ailleurs, à la nature de la profession, ainsi que je le dirai plus tard.

travail manuel, mais il n'y a que ceux-là qui pourraient se plaindre, et les véritables artistes se produisent quand même. Dans tous les cas, sans même essayer d'aborder ici la question d'esthétique, qui n'a aucun rapport avec la question d'argent, cette façon d'envisager les choses n'est pas sans avoir quelques bons résultats au point de vue de l'intérêt public. Ainsi, par exemple, les comédiens n'étant pas plus payés que les autres travailleurs, le théâtre est un plaisir que tout le monde peut se permettre. Pour 150 francs, une troupe de trente comédiens, avec leurs costumes, la plupart du temps très beaux, joue pendant quarante-huit heures tout ce que l'on veut en fait de drames, de vaudevilles et de comédies. Les décors et la mise en scène sont à peu près nuls, il est vrai, et l'imagination en fait tous les frais; mais aussi les places ne coûtent que 2 à 3 centimes, 15 à 20 pour les meilleures. Et comme les campagnes sont très peuplées, il n'y a pas jusqu'au hameau le plus reculé qui ne soit visité très fréquemment par des troupes nomades, de telle sorte que les plus pauvres peuvent, plusieurs fois par mois, voir revivre sous leurs yeux les grandes scènes de leur histoire nationale, ou bien trouver dans un genre moins sérieux, souvent même assez grossier, quelquefois aristophanesque, car il ne faut rien cacher, des distractions à leurs travaux quotidiens.

Je disais tout à l'heure que toutes les professions sont, en Chine, également considérées. Il en est une cependant qui domine toutes les autres : c'est celle des lettres et de l'enseignement. Lorsqu'il sera question de l'État et de son rôle dans la vie publique, je parlerai des honneurs et des privilèges qui lui sont accordés. Je ne veux maintenant qu'indiquer la situation qu'elle occupe dans l'esprit des populations. Nulle part peut-être cette situation n'est plus élevée qu'en Chine ; une seule chose est aussi vénérée que la science et les lettres c'est la vieillesse. Si, dans les foules souvent importunes qui m'entouraient j'apercevais un vieillard, je le faisais inviter à venir me voir, je m'avançais au-devant de lui, et le conduisais à la place d'honneur. A l'instant même, les rumeurs et les quolibets cessaient ; le silence le plus complet s'établissait. En une minute, j'avais noué entre ces

foules et moi ce premier lien commun dont l'absence est le plus souvent à l'étranger la cause des mécomptes qu'on éprouve, et ce lien commun c'était le respect de la vieillesse. Je n'étais plus un étranger, mais un hôte. Il en était de même des lettrés. Je ne manquais jamais, en arrivant dans une ville, de m'informer de ceux qui avaient le plus de réputation. J'allais les voir, et ces marques de déférence transformaient tout de suite en dispositions amicales et bienveillantes l'indifférence ou la méfiance que j'aurais pu rencontrer. L'instituteur qui a enseigné la lecture à un enfant conserve toujours à l'égard de son élève parvenu au rang le plus élevé, le droit de réprimande. Il arrive souvent que les populations ayant à se plaindre de quelque fonctionnaire font venir, même de très loin, son ancien maître pour le prier d'être leur intermédiaire près du préfet, du gouverneur ou du vice-roi, et cet intermédiaire est toujours respectueusement écouté.

Malheureusement, si la carrière des lettres est la seule qui jouisse d'une estime si extraordinaire, c'est la seule aussi qui produise ce que nous appelons des déclassés. Les examens, ou plutôt les concours, sont très difficiles; il est peu de lettrés qui en sortent victorieusement, et le nombre des emplois que le Gouvernement a à leur offrir est très limité, de sorte que s'ils n'ont pas de ressources suffisantes pour attendre des chances plus favorables ou pour continuer la culture des lettres, les candidats évincés sont obligés d'aviser à quelque moyen de vivre. Les uns se font instituteurs, écrivains, professeurs, etc.; d'autres se livrent sans hésiter au commerce, à l'agriculture, et ils contribuent grandement ainsi à élever le niveau intellectuel du peuple; mais beaucoup préfèrent compter sur l'occasion, guettant une disgrâce, une démission, intriguant enfin comme font tous les déclassés, et ils deviennent un véritable fléau. Cependant il ne faudrait pas, d'après ce qui précède, croire que les fonctions publiques sont, comme en d'autres pays, le point de mire de tous ceux qui se livrent à l'étude des lettres; cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. On veut arriver aux fonctions publiques parce qu'elles sont la dernière et la plus haute consécration du talent, et que c'est un honneur qui rejaillit sur la famille;

mais un plus grand nombre de fonctionnaires qu'on ne pense donnent leur démission après deux ou trois ans de service et rentrent dans la vie privée. J'ai connu un préfet qui, à l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, avait renoncé à la carrière administrative et s'était fait maître d'école. Ce fait n'est pas rare. Du reste, les emplois de l'État, en Chine, sont loin d'être des sinécures, et l'on comprend que beaucoup s'en fatiguent. Outre ces démissions volontaires et définitives, il y en a d'autres, imposées à la mort d'un père ou d'une mère, et pendant toute la durée du deuil, qui est de trois ans.

Le lecteur peut se faire, à présent, une première idée des conditions générales dans lesquelles se trouve le travail au point de vue social et économique. Il sait qu'il n'existe aucun préjugé, aucune défaveur de nature à altérer artificiellement les rapports de l'offre et de la demande, ainsi que disent les économistes, ou, en d'autres termes, à faire produire plus ou moins de travailleurs qu'il n'en faut dans les différentes professions. Il sait que l'impôt et le régime de la propriété respectent partout également les droits du travail, et qu'enfin rien, pas même l'attrait des plaisirs qui, ailleurs, restent le privilège des habitants des grandes cités, ne vient détourner le paysan du sol sur lequel il est né, pour l'attirer dans les villes. Le reste se déduit aisément.

La doctrine qui fait une unité de la terre et de l'humanité, est devenue une réalité dans chaque famille et pour chaque individu. La propriété de la terre, inviolable et sacrée, garantie de la liberté, est devenue pour l'homme le réservoir de ses épargnes. L'homme s'est attaché au sol après l'avoir créé, et il ne s'en est jamais éloigné qu'autant que cela était nécessaire pour en transformer les produits. C'est à cela que se borne le travail industriel. Ne pas rendre à la terre les richesses qu'elle a produites et les employer à créer un état de choses qui ne serait pas fondé sur le sol, mais qui tirerait ses éléments de l'étranger pour les revendre à l'étranger, ce serait, suivant les Chinois, bâtir en l'air. Ce serait une injustice et un danger. Cette économie politique fera certainement sourire bien des gens. Elle a cependant eu pour résultat de faire du sol chinois le sol le plus riche et le plus fertile du monde entier. En suppo-

sant que tout le territoire ne porte que des récoltes de riz, de blé, de maïs, de sorgho ou de millet, on ne pourrait pas estimer sa valeur à moins de 1,100 à 1,200 milliards de francs (1), et elle dépasserait certainement 1,800 milliards si l'on y ajoutait la plus-value des terres cultivées en mûriers, en thé, canne à sucre, orangers, palmiers à chanvre, arbres à huile, à cire, etc. C'est, comme on le voit, trois fois la valeur du sol français, proportions gardées, et une fois et demie de plus par chaque habitant. Qui donc disait que la Chine et les Chinois étaient pauvres? Encore faut-il remarquer que l'appréciation que j'en donne ici en monnaie française, faute d'unité de comparaison, est bien au-dessous de la valeur réelle, car pour un franc on obtient en Chine bien plus d'objets utiles qu'en France. Puis, cette valeur vraie, elle représente bien véritablement la quantité d'épargne et de puissance accumulée dans le sol, la somme des avances, toujours employées et toujours prêtes, mise à la disposition des générations futures par celles qui les ont précédées. Et enfin, c'est une richesse que ni les vers ni la rouille ne rongent, que ni les voleurs ni les krachs n'emportent, que les conversions n'atteignent pas. Elle augmente sans cesse. Quel meilleur grand-livre que la terre, et plus sûr! Aussi les Chinois n'en ont-ils pas d'autre. Je ne sais quel penseur a écrit que la vertu d'un peuple peut se mesurer à la valeur de son territoire. Si cela est, que le lecteur en tire la conclusion lui-même. — Mais il m'arrête et me dit : Pardon, vous venez de nous déclarer que pour un franc on obtient bien plus d'objets utiles qu'en France; donc l'argent est plus rare, donc l'épargne...? — Donc l'épargne est dans le sol, et c'est ce que je disais. Quant aux capitaux circulants, quant aux capitaux à louer, ils sont, en effet, plus rares qu'en France, et cela ne doit étonner personne maintenant, puisqu'il n'y a pas de rentiers, et que ceux qui possèdent les capitaux les font valoir directement. Leur circulation est même tellement active, ils sont si demandés et si peu offerts, que l'intérêt est de 30 p. 100. J'ajoute tout de suite que cet intérêt n'est payable que pendant trois ans, et qu'ensuite on ne doit plus que le

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, 1869. Carte agricole de la Chine.

capital. — On me fait une autre objection : Eh bien, et le crédit que vous nous représentiez si facile? — Je persiste et je montrerai tout à l'heure comment il fonctionne. A présent, je reviens au travail.

On a vu que l'industrie n'existait, en Chine, qu'en fonction de l'agriculture, et qu'elle ne dépassait pas cette limite; mais, comme la terre est plus fertile que dans aucun autre pays et qu'elle rapporte souvent quatre ou cinq récoltes par an, l'industrie y a pris un développement extraordinaire. Bien souvent elle n'est pas séparée de l'agriculture. Le cultivateur transforme lui-même ses cannes à sucre, son chanvre, fabrique son huile, file ou dévide au moins ses cocons de vers à soie, et cela lui est d'autant plus facile que sa famille est nombreuse. S'il a trop peu de produits, ce qui arrive souvent, il les réunit à ceux de ses voisins et l'on partage ensuite. Il attend alors pour les vendre une bonne occasion. Les paysans moins aisés sont quelquefois obligés de vendre en nature afin de se procurer plus vite de l'argent. Il existe pour toutes ces ventes de grands marchés qui, dans un district de dix lieues carrées par exemple, se répètent huit ou dix fois par mois, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. C'est là que les commerçants et les fabricants spéciaux viennent acheter. Quant à ceux-ci, eux non plus n'ont pas rompu le lien qui attache l'homme à la terre. S'ils habitent les villes, ils viennent des villages où ils sont encore en communauté familiale, et si la communauté a été dissoute, ils se sont réservé un terrain ou en ont acheté un qu'ils habiteront plus tard et dont ils feront le champ patrimonial, car c'est le rêve de tout Chinois. Le lecteur sait déjà qu'il n'y a pas de grande industrie en Chine. Les capitaux y sont très divisés et ne se concentrent fortement qu'en vue du commerce ou d'opérations à courtes échéances.

On cite quelques maisons qni opèrent avec des fonds de 10 ou 12,000,000 de francs; ce sont alors presque toujours des associations. La plus puissante compagnie de navires à vapeur actuellement en Chine, est une compagnie chinoise. On estime son capital à 25 ou 30 millions. On parle aussi d'un Chinois qui aurait une fortune personnelle de 100 millions de francs en entreprises de tout genre, agricoles, industrielles, financières,

commerciales, etc. Il passe pour le Rothschild de la Chine. Ce sont toutefois des faits exceptionnels. Les industries qui, en général, ont le plus besoin de capitaux, comme par exemple les forges et les fonderies de fer, marchent en Chine avec des fonds de 50 à 100,000 francs, et le plus souvent ce capital est fourni par trois ou quatre associés. Je connais au Set-chuen une fonderie qui, avec un capital de 50 à 60,000 francs, produit de 40 à 60,000 kilogrammes de fonte par jour. Quand la fonte a été de 40,000 kilogrammes, on arbore un pavillon rouge à l'une des cheminées; à 45,000, on ajoute à la solde des ouvriers 2 onces de viande; à 50,000, 4 onces; à 60,000 4 onces et deux verres de vin (1). Elle occupe à la fabrication 12 ouvriers qui ont droit à ces largesses, et elle en emploie 300 autres soit à l'extraction, soit au transport du minerai. Enfin, puisque j'ai donné tant de détails sur cette fonderie, j'en ajouterai un dernier; elle paye à l'État un impôt de 5 à 600 francs, non pas comme droit de fabrication puisqu'il n'y en a pas, mais comme droit d'extraction, les mines étant la propriété de l'État. C'est de la grande industrie. L'industrie ordinaire n'emploie guère que les bras de la famille, et un, deux, trois, six, ou au plus huit ouvriers avec un ou deux apprentis. Les ouvriers étrangers ne demeurent pas dans la famille qui les occupe; s'ils sont de la localité, ils retournent chez eux, et c'est le cas le plus fréquent; sinon, ils vont à l'auberge. Très souvent, enfin, dans certaines industries, les patrons s'associent les principaux de leurs ouvriers ou leur font une part dans les profits. Une forme de travail que les Chinois, patrons ou ouvriers, aiment beaucoup et qui est très pratiquée, c'est le travail à la pièce ou à l'entreprise. Le salariat n'est donc point la forme ordinaire du travail industriel ou agricole en Chine. La propriété industrielle s'est, en quelque sorte, modelée sur la propriété rurale, et il y a bien plus d'individus travaillant pour leur propre compte, ou associés dans la famille, que d'ouvriers salariés. J'ai indiqué plus haut les salaires ordinaires; je dois maintenant, pour compléter ce premier renseignement, donner le prix des objets usuels. En voici quelques-uns:

(1) Le vin chinois est fait avec du riz ou du sorgho.

Un bol de riz tout préparé, 3 centimes; il en faut deux ou trois pour un repas. Bœuf, la livre de 604 grammes, 10 à 15 centimes; porc, 30 centimes; mouton, 20 centimes; poisson, 10 à 15 centimes; une poule, 35 à 50 centimes; un canard, 40 centimes; thé, 1 centime le bol; vin de sorgho ou de riz, 10 centimes; tabac, 25 à 75; un coucher à l'auberge, 4 centimes; une paire de souliers en velours, 2 fr. 50 ou 3 francs; un bonnet de feutre double, 50 centimes à 1 franc; une robe d'hiver ouatée, 7 francs à 10 francs; une robe d'été, 2 francs à 2 fr. 50; une pèlerine, 6 à 7 francs; jambières, 2 fr. 50 à 3 francs; un collet, 50 centimes à 1 franc; un pardessus doublé en peau de mouton, 8 à 10 francs; un chapeau de paille, 5 à 10 centimes; une paire d'espadrilles de travail en corde, 8 à 15 centimes (1).

Les différentes professions forment des corporations, — patrons d'un côté, ouvriers de l'autre, — où toutes les contestations sont réglées par arbitrage et où tous ceux qui en font partie sont assurés, sur les fonds recueillis par cotisation, d'obtenir l'assistance dont ils peuvent avoir besoin. Il en est un grand nombre qui, aptes à exercer plusieurs métiers, se font recevoir dans autant de corporations. On y est reçu assez facilement, mais il faut en être, sous peine d'être exposé à manquer de travail. Les accidents qui peuvent donner lieu à secours sont bien moins nombreux que chez nous et il y a pour cela beaucoup de raisons: les maisons n'ont au plus, et très rarement, qu'un étage; les machines à vapeur ne sont pas employées, et, pour les ouvriers des mines, ces mines ne sont jamais exploitées très profondément; enfin, le Chinois travaille lentement; il prend son temps et évite ainsi bien des maladresses qui pourraient le condamner au repos. Chaque corporation a un patron, comme chez nous, et la pagode où se trouve sa statue est le but de rendez-vous et de pèlerinages assez fréquents et qui mettent, ces jours-là, tout le monde en fête. C'est là que l'on conduit l'apprenti qui vient de passer compagnon, et le compagnon, maître. C'est là que leurs chefs-d'œuvre sont exposés, pendant un temps plus ou moins long, à l'admiration du public. J'oubliais de dire que l'apprentis-

(1) Tous ces chiffres ont été recueillis dans les provinces du centre.

sage est généralement de trois ans. On voit qu'il y a beaucoup d'analogie, sinon parfaite identité, entre ces coutumes et celles des corporations de notre ancien régime. Il en est une, surtout, qui, dans ses manifestations extérieures, rappelle absolument nos pêcheurs et nos marins. Au Set-chuen et dans le Tché-Kiang, c'est une patronne qu'ils ont choisie. Cette patronne est une jeune fille qui, il y a six ou sept siècles, rêva que son père et ses frères, occupés à la pêche en mer à quelque distance de là, allaient périr, assaillis par une tempête. Sa mère, qui l'entendait rêver et parler, l'éveille, et son enfant lui raconte le songe dont elle est encore tout émue. Toutes deux appellent des voisins et les entraînent au secours des pêcheurs, qu'ils trouvent en effet en grand danger, mais qu'ils réussissent à sauver. La chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde n'est pas plus décorée d'*ex-voto* que la pagode où l'on a placé l'image de cette jeune fille.

Les femmes travaillent peu en dehors de la famille. Quand elles sont forcées d'en sortir, c'est pour entrer dans d'autres familles en qualité de domestiques, et elles y sont traitées comme des parentes. A Shang-haï, cependant, un assez grand nombre fréquentent les ateliers de filature de soie que les Européens y ont établis depuis une vingtaine d'années, mais elles sont mal vues du reste de la population. Quant aux travaux des champs, je ne connais que trois ou quatre provinces où elles y soient employées comme ouvrières salariées, et alors elles forment de petits ateliers de deux ou trois, séparés des hommes. On a beaucoup parlé en Europe de la déformation du pied des femmes chinoises, et plusieurs personnes veulent absolument y voir un signe de leur asservissement. J'ai souvent interrogé les Chinois à ce sujet, et je n'en ai jamais obtenu d'explication sérieuse. Les uns me répondaient par une de ces plaisanteries que les hommes de mauvais goût ont, dans tous les pays, l'habitude de se permettre sur le compte des femmes; les autres n'en savaient pas plus que nous n'en savons nous-mêmes sur la déformation du crâne chez les Toulousains, ou du buste chez les femmes européennes qui se sont soumises à l'usage du corset. On dit que cette mode a pris naissance, il y a sept ou huit siècles, en imitation d'une impératrice affligée d'un pied bot. Quoi qu'il

en soit, il y a très peu de femmes de la campagne qui l'aient adoptée, et elle est prohibée depuis près de trois cents ans parmi les femmes admises à n'importe quel titre chez l'impératrice. Mais il est souvent aussi malaisé, en Chine qu'ailleurs, de déraciner une mode, si mauvaise qu'elle soit, ou d'en faire accepter une nouvelle, cent fois plus conforme aux règles de l'hygiène ou du bon sens.

Il est assez facile en Chine de passer de la maîtrise au patronat, grâce à des habitudes d'ordre, d'économie et de crédit des plus remarquables. Mais ceci m'amène à dire d'abord quelques mots des institutions qui stimulent et favorisent ces habitudes.

On sait peut-être qu'il n'y a pas, en Chine, d'autre signe public de la valeur des choses qu'une petite monnaie de cuivre ronde, percée d'un trou au milieu, et que les Européens appellent sapèque. Elle pèse près de 7 grammes. 1,000 de ces sapèques enfilées forment une ligature, et valent 5 francs à peu près. Le taël n'est que l'indication d'un poids équivalent à une once chinoise ou à 37 grammes 796 d'argent, et lorsqu'on l'a vérifié pour le poids, il faut encore le vérifier pour le titre. On assure que la sapèque ou *tsienn* a été inventée 2,600 ans avant notre ère. C'est, comme on le voit, une monnaie très lourde et très embarrassante. Mais elle a été l'origine de la monnaie fiduciaire. C'est à la même époque que l'on fait remonter l'institution des banques. On comprend, en effet, que ce poids si incommode a dû faire songer aux moyens d'en éviter le transport. On peut penser aussi que le peu de solidité des maisons chinoises, ainsi que les incendies auxquels les expose le bois, qui est beaucoup employé dans leur construction, dut engager dès longtemps les citoyens à réunir leurs épargnes dans des bâtiments spéciaux, sous la garde d'un comptable qui tenait note de tous les dépôts qui lui arrivaient, et faisait les restitutions par virements. La banque était dès lors inventée.

Les banques actuelles ne diffèrent guère de cette banque primitive. Ce sont surtout des banques de dépôts et d'escompte. Si leurs opérations n'ont pas fait beaucoup de progrès, elles sont, en revanche, devenues tellement populaires, qu'il n'y a guère

de négociant, de fermier, ou simplement d'ouvrier rangé, qui n'ait un compte ouvert dans quelque maison de banque. C'est là que se font les payements par l'intermédiaire des banquiers, également prêts à servir le négociant faisant des transactions de 5 ou 600,000 francs, et le petit artisan qui apporte ses économies de la semaine ou de la journée. Comme le dépôt est le principal élément d'affaires pour ces banques, elles le sollicitent par tous les moyens. Elles ne se bornent pas à accorder un intérêt sur la balance journalière des dépôts; elles s'engagent vis-à-vis de leurs clients à leur donner toutes les facilités possibles, dans le cas où ils viendraient à avoir besoin d'avances. L'usage est, en effet, qu'un client peut obtenir, à l'occasion, un prêt double de la somme en dépôt au taux courant du jour, en donnant une simple garantie personnelle, un billet revêtu de son cachet ou de sa signature. En outre, tout déposant peut retirer son dépôt quand il le veut, sans avis préalable, et sans que son argent cesse de lui rapporter intérêt jusqu'au moment du retrait. Enfin, dans le cas de transactions faites avec des individus dont il est peu connu, ou d'une autre province, ce déposant a encore le droit de réclamer la garantie de son banquier. Toutes ces complaisances se payent assurément, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles aident à beaucoup d'affaires impossibles autrement. Ainsi, pour peu qu'un ouvrier ait eu de l'ordre, il peut se trouver, à l'âge de vingt-deux ans, à la tête d'un capital de 3 à 400 francs au moins, en y comprenant les intérêts, et il a le droit de demander à son banquier de lui en avancer autant. Or, on fait bien des choses en Chine avec 7 ou 800 francs. Il peut encore, s'il a quelque lopin de terre, l'hypothéquer de la façon la plus simple; il remet à son prêteur son titre de propriété, au dos duquel il reconnaît la somme qu'il a reçue, et tout est dit. Il y a aussi les monts-de-piété qui sont tout disposés à lui prêter sur gages, s'il en a, moyennant un faible intérêt de 7 à 8 p. 100 et, bien que ces établissements soient des entreprises particulières sans aucun contrôle, il sait qu'il peut s'y fier. Je ne parle pas des docks, qui prêtent aussi sur warrants, mais qui n'existent pas dans toutes les provinces, et ne servent d'ailleurs qu'au grand commerce. Enfin, supposons que le jeune homme n'ait

absolument rien que son courage et un ami. Il va trouver cet ami et lui dit ce qu'il veut; l'ami s'adresse à un troisième, ce troisième à un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on en ait réuni dix. Le jeune homme, qui fait le onzième, les invite à prendre une tasse de thé chez lui, leur expose ses idées et ses projets d'avenir, et s'ils sont approuvés, les onze amis deviennent onze associés. Toutefois, la société qu'ils fondent n'a pas pour but d'exploiter ces projets en commun. Non; en général, autant les petites sociétés de deux à huit ou dix individus sont fréquentes, autant les grandes compagnies par actions sont rares; les Chinois ne les aiment guère. On y perd, disent-ils, son initiative, sa responsabilité, son indépendance et son profit. Dans le cas dont il s'agit, c'est précisément ce qu'il importe de laisser au jeune homme qui s'établit. Ce que l'on se propose, c'est tout simplement de mettre à sa disposition le capital dont il a besoin, et qu'il ne rendra que dans un temps donné, par annuités. Mais comme ce motif est trop désintéressé pour déterminer des gens dont le demandeur n'est pas connu à lui venir en aide, les Chinois ont imaginé différentes combinaisons qui, toutes, assurent à chacun des associés non seulement le remboursement de son capital et des intérêts, mais la jouissance, pendant un temps plus ou moins long, d'une somme égale à celle qu'ils vont constituer une première fois. Tous, par conséquent, doivent s'engager à continuer leur mise pendant tout le temps nécessaire pour que chacun puisse jouir de cette somme et la rembourser. Ce délai est ordinairement d'autant d'années qu'il y a d'associés. Puis on tire au sort dix numéros, qui indiquent pour chacun d'eux l'époque à laquelle il sera mis en possession de la masse commune. Tantôt on convient que cette masse restera la même et ne s'augmentera pas des intérêts; tantôt, au contraire, que les intérêts s'y ajouteront. Tantôt encore on décide que le bénéficiaire de l'année sera éliminé de la société; tantôt, au contraire, qu'il continuera à en faire partie. Enfin l'élimination peut commencer par les premiers associés ou par les derniers. Dans l'un ou l'autre de ces cas, la part de capital à souscrire par chaque associé est nécessairement différente, et dépend de la date de son entrée

en jouissance. De là, certaines combinaisons auxquelles j'ai pensé que le lecteur prendrait peut-être quelque intérêt, et dont il se rendra mieux compte par l'examen des tableaux annexés à cette étude que par de longues explications (1).

Toutes ces sociétés sont fondées sur la bonne foi et sur l'honneur. Ceux qui y manqueraient ne pourraient jamais plus faire partie d'aucune autre, et les exemples sont excessivement rares. Il faut ajouter que si l'un des sociétaires se trouve gêné au moment d'acquitter sa quote-part, il obtient très aisément de celui de ses collègues à qui doit échoir, cette année-là, le capital commun, qu'il lui cède son tour, pourvu qu'il l'en prévienne quelques jours d'avance.

Tel est, en peu de mots, le genre d'association le plus fréquent chez les Chinois. On peut même dire qu'il n'est aucun individu qui n'en fasse partie, car il s'applique à toutes sortes de buts, depuis l'étudiant qui a besoin d'aide pour arriver aux grades littéraires, depuis le paysan qui veut entrer en ferme ou acheter un buffle, jusqu'à la mère de famille qui songe au trousseau de mariage de sa fille, et même jusqu'au gamin des rues qui vient d'obtenir quelques centimes de la bonne grâce des passants.

Enfin, l'individu assez malheureux pour n'avoir pas même à offrir à son ami cette garantie morale, unique condition de ces petites sociétés, a une dernière ressource. Il émigre, va en Amérique, en Australie, n'importe où, emporte avec lui du riz, du poisson sec qu'il achète avec les avances que lui donne la Compagnie qui l'engage, et là, il a bientôt fait, sur les salaires de 2 ou 3 francs qu'il reçoit, d'économiser de quoi rentrer dans son pays et commencer un petit commerce ou un petit métier. Il en faut si peu! La vie est si facile en Chine! Songez que 500 francs, par exemple, entre les mains d'un Chinois, en valent peut-être 4 ou 5,000 en Europe. Songez à la simplicité des moyens qu'il emploie, de ses outils, de ses instruments! C'est là, n'en doutez pas, un des motifs qui le rendent si redoutable aux Américains, et c'est par là qu'il battra tous les Euro-

(1) Ces tableaux, n'ayant pu trouver place ici, seront publiés dans le volume qui paraîtra dans quelques mois.

péens le jour où il viendra leur apporter la concurrence de ses bras. Il est trop sobre, dit-on. Oui, mais c'est parce qu'il sait un pays dont le souvenir ne le quitte jamais, où la terre est plus fertile, où les impôts sont moins lourds, la civilisation plus douce que dans le pays étranger où la dureté du sort l'a contraint de chercher momentanément un abri. Non, véritablement, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Chinois ne s'acclimatent point à l'étranger.

Mais c'est en agriculture que les conditions générales de la civilisation chinoise sont particulièrement favorables au jeune paysan. De quoi a-t-il besoin ? De crédit? Le propriétaire qui lui confie sa terre sait très bien qu'il ne la détruira pas ; tout au plus peut-il lui demander d'en assurer le loyer; mais avec 25 francs il en affermera une quantité suffisante pour commencer; et l'on sait quel trésor c'est que la terre chinoise. D'instruments? Une bêche lui suffit. D'engrais? La terre se nourrit de ce qu'il rejette chaque jour. De vivre en attendant les récoltes? Elles se succèdent de mois en mois. Mais s'il grêle? S'il grêle, n'a-t-il pas là, dans un coin, semées d'avance et déjà grandes, d'autres plantes prêtes à être repiquées pour remplacer celles que la grêle aura hachées ? Un mois de perdu, six semaines au plus, et voilà tout. Ah ! quelle différence entre l'agriculture chinoise et la nôtre ! Quelle erreur de croire que l'on puisse remplacer la culture par la ruse, la justice par la violence et l'engrais par de gros instruments ! Les engins des agriculteurs chinois sont bien moins puissants, moins pesants, moins brutaux que les nôtres. Leur charrue est tout en bois; le versoir est de bois, sauf quelquefois une petite pointe en fer, quand il y a des pierres à écarter; le coutre même est le plus souvent en bois. Leurs systèmes, leurs méthodes, leurs procédés sont moins savants, moins transcendants que les nôtres. En tout cela, nulle prétention. Ils ne forcent pas la terre comme nous, ne la maltraitent pas, ne la violentent pas, ne lui imposent aucune règle, aucune docte constitution. Ils la prient plutôt, ils la sollicitent. Ils ne lui demandent rien qu'ils ne lui rendent aussitôt. Pas un grain de riz sans qu'ils lui donnent de quoi réparer son effort. Je disais, il n'y a qu'un instant, que

leur agriculture est un culte; on pourrait presque dire que c'est une caresse. Et à des soins si tendres la terre se rend; elle se livre tout entière. Par la douceur, par l'assiduité, par la justice, ils en obtiennent tout ce qu'ils veulent, plus que nous. Voilà l'agriculture chinoise. On ne peut pas dire qu'il n'y ait aucune science, et cependant ce n'est pas de la science. Ce n'est pas de la science et c'est plus que de la science. Il y a un mot ancien dont je voudrais me servir: c'est de la sagesse. Cela ne s'acquiert pas comme une science, cela se forme lentement. Si vous n'êtes point, au fond, prudent, prévoyant, laborieux, bon, juste, ne faites point d'agriculture. Cela ne s'enseigne pas; c'est récolte des siècles. Si vous n'avez pas de foyer, ou si, en ayant un, vous ne pouvez d'abord y asseoir la paix, la sécurité, l'ordre et l'honneur, vous ne ferez jamais de bonne agriculture. Si vous n'avez pas de traditions, si vous n'entrevoyez pas dans le lointain avenir les générations auxquelles vous laisserez, avec votre nom, le fruit de vos labeurs, jamais, malgré vos formules et vos machines, vous ne vous élèverez au niveau du plus simple cultivateur chinois.

Voilà, je le répète, l'agriculture de la nation chinoise. En voilà le secret. Il est tout en deux mots : travail et justice. Et il est dans le cœur de chaque Chinois. Que lui faut-il de plus? D'instruments, il en a peu; on les aperçoit à peine. Mais ce que l'on ne sait pas assez, et ce que je voudrais que tout le monde pût voir, c'est l'ardeur de ces millions d'ouvriers des campagnes, que ne rebute aucune besogne, même la plus répugnante; c'est, lorsque le soir arrive et que la nature elle-même semble avoir fini sa journée, voir se dresser, devant les maisons dans les villages, le métier du tisserand, s'allumer la lampe qui lui permettra d'ajouter quelques heures aux heures déjà remplies, ou bien, une lanterne fixée sur la tête, le paysan rentrer dans le champ qu'il vient de quitter et continuer son labeur. Ce qu'il faudrait voir surtout, c'est la sollicitude dont il entoure ses cultures. En vérité, une mère n'est pas plus attentive aux besoins de son enfant, ne les satisfait pas avec plus d'empressement. Le plus léger indice, la moindre pâleur, sont des avertissements qu'il comprend. A le voir lui porter allègrement cet engrais

si nauséabond, mais qui doit réconforter la santé de sa chère récolte, on sent bien que, malgré tout, le cœur est encore plus occupé que les bras, et que le sentiment qui l'anime n'est pas de ceux que le dégoût puisse décourager. Mais ce que l'on ne peut s'empêcher d'admirer surtout, ce sont ces cultures échelonnées de la plaine au sommet des montagnes, si propres, si nettes, si soignées, que la marqueterie la plus fine, le bronze le plus fouillé, ne sont pas des œuvres plus achevées ni plus parfaites.

De la terre et de la plante, la justice s'étend aux animaux. Les mules et les buffles, pour nous si rétifs, sont doux en leurs mains et dociles à leur voix. Les fauves mêmes ne fuient pas le Chinois, et tous les Européens qui sont allés en Chine savent que, dans les districts un peu éloignés où ils n'ont pas l'habitude d'aller chasser, on pourrait tuer les faisans et les lièvres à coups de bâton. Mais les Chinois ne les tuent pas (1). « Tous les animaux sont avec l'homme, dit la *Bible* de Michelet ; l'aigle, l'épervier, le saluent à leur premier cri du jour ; le chien le suit et l'escorte ; le cheval, joyeux, hennit ; le fort taureau, de son cœur tire la charrue et souffle ; la terre fume, et sa vivante haleine répond de sa fécondité. Tous d'accord. Tous savent que l'homme est juste et travaille pour eux. »

Tel est, en réalité, le spectacle que présente, dans l'intérieur du pays, la civilisation chinoise. C'est ainsi qu'ils ont su, suivant une expression que le lecteur n'aura sans doute pas oubliée, « spiritualiser la terre » et qu'ils ont compris le culte du Ciel.

G.-Eug. SIMON.

Ancien Consul de France en Chine.

(1) Les Chinois ne sèment point leurs grains à la volée comme chez nous : ils les sèment en pépinières, dans un coin d'où il est facile de chasser les oiseaux ; ils les repiquent ensuite quand les plantes ont atteint quelques pouces de hauteur ; alors il n'y a plus de danger. C'est aussi, puisque l'occasion se présente de le dire, par le repiquage qu'ils obtiennent plusieurs récoltes, chacune d'elles n'occupant le sol que pendant un temps très court.

LES

# HARAS DEVANT LES CHAMBRES

---

La question des haras, si importante au point de vue économique et vitale au double point de vue de la défense et de la richesse nationales, est une de celles qui doivent rencontrer dans les Chambres, comme auprès du gouvernement, une faveur marquée. L'intérêt militaire qui s'attache à la reconstitution de notre cavalerie est incontestable. C'est là un des plus grands ressorts des armées modernes. Il se trompait gravement, cet officier supérieur qui ne voyait plus de rôle pour ce moteur animé dans la guerre moderne, depuis la découverte des armes à longue portée, et qui avait poussé, sous l'Empire, ce cri de détresse : Plus de cavalerie ! La triste expérience de 1870-1871 est venue prouver qu'on ne se passe pas davantage des chevaux que des hommes et a jeté un jour éclatant sur ce qui nous manque de ce côté. La disparition du cheval de guerre serait un véritable cataclysme et compromettrait, dans un de ses éléments essentiels, la défense nationale pour laquelle le pays s'est imposé déjà et s'impose encore chaque jour de si lourds sacrifices.

Cette dure leçon paraissait d'ailleurs avoir été comprise par l'administration, qui avait évidemment une part de responsabilité dans nos désastres. Les ministres de l'agriculture et du commerce qui se sont succédé depuis 1871 à l'hôtel de la rue de Varennes, méritent nos éloges pour le zèle louable avec lequel ils ont cherché à développer la production chevaline par les encouragements. Mais toute leur bonne volonté n'eût pu suffire à l'accomplissement de cette tâche. Il y fallait le concours, et

le concours énergique et résolu, des Chambres. Certes, nous ne nions pas ce qu'elles ont fait de bien dans ce genre. La loi de 1874 est un des meilleurs legs que nous ait transmis l'Assemblée nationale. C'est le commencement de la réorganisation et une première étape dans la voie du repeuplement et du progrès. Mais le temps a marché, et l'insuffisance des mesures prises menacerait de compromettre une réforme indispensable. D'autre part, la Chambre n'est pas uniquement composée de représentants de nos régions chevalines ; n'a-t-on pas vu dernièrement des députés et des conseillers municipaux de la ville de Paris protester du haut de la tribune contre l'inutile institution des courses? On ne saurait trop prémunir nos législateurs et nos édiles contre d'aussi déplorables tendances, dont le résultat serait, par ce temps d'économies forcées, de faire retrancher des crédits indispensables au budget de la race chevaline.

Enfin, l'institution des haras elle-même à laquelle nous consacrons ces pages, parce que nous la croyons nécessaire à la reconstitution d'une des branches de notre armée, au développement de notre commerce, à la diffusion du luxe sous une de ses formes les plus utiles, parce que nous sommes convaincu que, bien dirigée, elle peut contribuer puissamment à notre relèvement, à notre prospérité, à ce mouvement en avant qui en est le signe infaillible, — cette institution a été souvent attaquée, tenue en suspicion, considérée comme un rouage superflu que le législateur aurait dû supprimer depuis longtemps pour faire appel à l'industrie privée et livrer nos races de chevaux à tous les hasards d'une production sans contrôle ; comme si le moment était venu de briser le moule de nos reproducteurs, de faire table rase de tout le passé et de semer du sel sur l'emplacement du haras du Pin et de la jumenterie reconstituée de Pompadour!

C'est pour réagir contre ces funestes erreurs que nous avons entrepris cette étude, dans laquelle nous nous sommes proposé de démontrer par des considérations économiques, agricoles et militaires, que jamais, à aucune époque, les haras ne furent plus nécessaires pour améliorer et augmenter notre production chevaline ; que, s'il est vrai qu'ils ont été trop souvent au-des-

sous de leur tâche et rebelles aux réformes les plus indispensables, il n'en faut pas conclure, comme le font leurs adversaires avec une précipitation dangereuse et une logique à outrance, que leur rôle est fini ; mais qu'il y a lieu de les soumettre à un contrôle sévère, de les réformer, de les pénétrer de l'esprit nouveau et d'en faire le véhicule du progrès et l'agent de l'amélioration.

Les Chambres peuvent beaucoup pour la défense de ces intérêts vitaux du pays. Ce sont elles qui votent, chaque année, le budget de la race chevaline. Nous connaissons trop leur zèle et leur dévouement à cette grande cause pour avoir besoin de les stimuler. Mais ces intérêts peuvent être compromis par trop de condescendance. Nous avons tenu, quant à nous, à dire la vérité tout entière, persuadé qu'elles sauront la comprendre et qu'elles nous sauront gré de l'avoir dite.

## I

Nous n'examinons pas en ce moment les griefs invoqués contre l'administration des haras ; si l'on veut même, pour simplifier la question, nous les accepterons tous. Les hommes ont pu se tromper, les méthodes n'ont pas toujours été excellentes, une certaine étroitesse d'esprit s'est fait jour à différentes époques, et les jalousies de métier ont été parfois déplorables. L'administration des haras, qu'il ne faut pas confondre avec les haras eux mêmes, est peut-être même un mal, mais alors il faut avouer que c'est un mal nécessaire. On l'a supprimée déjà ; mais on a été forcé d'y revenir, par cette unique raison qu'on ne pouvait s'en passer. Cette administration a cependant produit des hommes utiles, capables et désintéressés. Si elle a été vaincue sous l'Empire dans sa lutte contre le Jockey Club, il faut bien reconnaître qu'elle avait affaire à très forte partie, puisqu'elle était abandonnée par ceux mêmes qui avaient pour mission de la défendre et que les plus grandes influences s'étaient retournées contre elle. En tout cas, si le personnel avait besoin d'être réformé, ce n'était pas une raison pour supprimer l'institution.

L'utilité des haras n'est plus à démontrer; s'il fallait recourir à des témoignages illustres, autorisés, nous nous bornerions à citer trois noms : François de Neufchâteau, Huzard père, qui écrivait à la fin du dernier siècle, et M. Gayot, un contemporain. Tous trois déposent de ce fait, assurément très considérable : que partout où s'est fondé un haras sous la protection du prince ou de l'État, on a vu se créer une race de chevaux; que partout, au contraire, où par la faute des hommes ou la dureté des temps, un haras fut supprimé, la race a disparu.

En veut-on des exemples? Nous ne remonterons pas au temps de la féodalité, où les seigneurs et les abbayes rivalisaient ensemble pour les besoins de la production chevaline. Quel moyen avaient-ils trouvé? Celui d'avoir des haras. Colbert, sous Louis XIV, encourage l'institution, et l'on voit refleurir cette branche de la production nationale. En 1755, par un ordre de Louis XV, un haras s'établit dans l'île de Camargue, où des chevaux vivent à l'état sauvage, et l'écurie du roi ne dédaigne pas ses produits ; la révolution détruit l'établissement, et la race disparaît. En Lorraine, en 1766, fut créé, non loin de Nancy, le dépôt d'étalons de Rosières, et voici ce qu'écrit Huzard père peu de temps après : « quoique le haras actuel de Rosières n'existe que depuis quelques années, on s'aperçoit déjà du bien qu'il a fait dans les départements voisins. On reconnaît la facilité qu'il y aura à relever cette race et à lui rendre ce qu'une parcimonie mal entendue lui a fait perdre. »

On connaît la plaine de Tarbes, cette vaste jumenterie naturelle où, sur un étroit espace, se trouvent concentrées plus de six mille mères. La destruction des haras, en 1790, leur fut fatale. Leur réorganisation, en 1806, sauva la race navarrine. En 1852, se développa dans le département de la Haute-Vienne une race anglo-arabe. Cette race avait été l'œuvre de l'administration des haras, qui l'avait créée à force de soins et de patience, après bien des traverses et des oscillations. Depuis lors, le haras de Pompadour a été supprimé. En frappant de stérilité le haras de Pompadour, on avait rayé le Limousin de la carte hippique de la France.

Voici du reste ce que nous lisons dans le rapport envoyé au

ministre de l'agriculture par une société d'encouragement de ce pays : « Dans le département de la Haute-Vienne, l'élément de l'industrie chevaline, c'est le haras de Pompadour : il est virtuellement toutes choses, la tête et le cœur d'où sortent les artères du sang hippique et où viennent se rendre les veines qu'il a échauffées. Le haras de Pompadour ne prête pas seulement à l'élève des chevaux une incomparable assistance, il lui communique réellement l'existence et répond avec exactitude, régularité, connaissance et à-propos, à chaque besoin, à chaque légitime exigence. Qu'il conserve donc sa composition actuelle et sa forte organisation : personnel d'officiers, étalons des sangs les plus purs et les plus nobles, jumenteries expérimentales, grand établissement agricole et courses de chevaux. Réduire le haras dans ses moyens d'action et d'exécution, ce serait tarir une des sources de la fortune départementale, ce serait aller droit à la dégradation de l'espèce la plus noble, et à l'anéantissement du précieux cheval de troupe légère; ce serait perdre un des éléments essentiels de la force de l'armée. »

On ne tint pas compte de ces avertissements prophétiques. Une société, puissante pour le bien comme pour le mal qu'elle a fait à nos races de chevaux, avait juré la mort du cheval anglo-arabe, qui inquiétait ses combinaisons de gain. M. Fould, M. de Morny avaient décrété la suppression du haras de Pompadour. Napoléon III, à l'instigation de ces conseillers intimes, prit cette regrettable mesure qui causa la désolation des éleveurs du centre et du midi de la France. La célèbre jumenterie fut dispersée au feu des enchères. On vendit à l'encan les pères et les mères de cette race excellente dont l'étranger recueillit les meilleurs modèles.

Les conséquences d'un aussi déplorable aveuglement ne se firent pas attendre : la race anglo-arabe disparut de la France pour aller peupler les haras de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, et, lorsque la guerre éclata, on put constater ce double résultat : la France, appauvrie d'une de ses meilleures races de chevaux, surtout pour le service si important de la cavalerie légère ; l'Allemagne, fortifiée par nos pertes, enrichie de nos dépouilles et de nos fautes ! Ce fut l'Assemblée nationale qui,

pour réagir contre cet épuisement funeste à la remonte de l'armée, funeste à l'agriculture du Midi, décréta, en 1874, la reconstitution de la jumenterie en donnant aux haras une plus large organisation.

La Basse Normandie peut à bon droit passer pour le lieu d'élection de la race chevaline en France. La nature a été prodigue pour cette contrée. A l'Est du Bocage normand, dont les collines sont si charmantes par leurs bouquets de hêtres et leurs vergers, la région de la plaine, arrosée par l'Orne, la Dives et la Touques, est par excellence le pays des « herbages » : on se croirait en Angleterre. Les vallées de l'Orne et du Calvados peuvent lutter avec les plus beaux comtés d'au delà de la Manche et, comme eux, elles se prêtent admirablement à l'élève du cheval : l'humidité du climat entretient dans ces riches vallées une herbe abondante, tandis que la fertilité du sol, aidée par l'industrie du cultivateur, favorise singulièrement la végétation des fourrages artificiels dans la plaine de Caen. Les jeunes chevaux qui s'en nourrissent prennent de belles et vigoureuses formes, pourvu toutefois qu'une alimentation rationnelle vienne plus tard corriger le développement de principes lympathiques dus à ces herbes trop grasses et en trop grande quantité, pourvu que l'éleveur intelligent sache de bonne heure combattre ces dispositions en mettant les animaux à l'avoine et en les soumettant à un travail modéré qui accroît leurs forces sans leur faire perdre la fierté de leur port et la légèreté de leur allure. Quel plus admirable spectacle que celui de ces nobles bêtes, tondant l'herbe des pâturages normands en compagnie de ces troupes de bœufs qui s'y renouvellent chaque année pour l'engraissement, au milieu même de ces vaches laitières du Cotentin, si renommées pour la production du fromage et surtout du beurre ! Mais à qui devons-nous ces merveilles ? Ceux qui veulent supprimer les haras y ont-ils bien réfléchi ?

La race anglo-normande existe, grâce au haras du Pin. Il n'y a pas à ce sujet le moindre doute à avoir : c'est le prince de Lambesc, grand écuyer de Louis XVI, qui envoya en Angleterre, avec mission d'y choisir des reproducteurs de demi-sang, *half blood*. C'est alors que furent importés au haras du Pin ces

vingt-quatre étalons parmi lesquels plusieurs ont assez marqué pour que leurs noms soient restés longtemps dans la mémoire des éleveurs. On se souvient, en effet, des Glorieux, des Badin, des Lancastre, des Warwick, des Sommerset, ainsi que du Docteur ; des premiers en bonne part, et du dernier en mauvaise, parce que, bien qu'admirablement doué, il ne fit qu'une lignée mauvaise et rétrograde par le défaut de son origine. Sans ces étalons, nous n'aurions pas de race anglo-normande. La suppression des haras, en 1790, vint remettre tout en question. L'émancipation de l'industrie privée avait conduit par le chemin le plus court à la ruine complète des éléments de toute production. En quelques années, il n'y eût plus ni étalons, ni poulinières capables. La population en masse ne s'en porta pas mieux ; loin de là, elle se trouva si mal du nouveau régime auquel on l'avait soumise, qu'il y eut nécessité de revenir à une organisation régulière. Malheureusement, l'Angleterre nous resta fermée pendant toute la durée du premier Empire. Après la Restauration, reparaît le sang anglais. Mais on ne put arriver à faire disparaître la tête busquée, legs que nous avait fait la Du Barry ; et vers 1830, le cheval normand était un grossier animal, à l'encolure courte, épaisse et commune, le garrot noyé dans la graisse, le dos bas et foulé, le rein long et mou, les hanches hautes, droites, effacées, le jarret plein, vacillant et taré, le genou creusé sur le devant, les canons minés, les tendons grêles, les articulations faibles et mal attachées. Mais, à partir de 1830, une impulsion nouvelle vint régénérer la race. L'infusion habilement dosée du sang anglais accomplit ce miracle. Le sang nous délivra du cornage héréditaire, fit disparaître l'affreux nez busqué, releva le garrot. Mais ici l'abus était à côté de l'usage et devait bientôt prévaloir. Nous croyons, avec de bons juges, que l'abus du pur-sang a jeté l'élevage normand dans une crise décisive et dont il aura quelque peine à sortir dans les circonstances actuelles. L'équilibre est rompu : l'amaigrissement ou l'élongation des formes est déjà sensible ; la force morale n'est plus soutenue par la force physique, la vitesse par le fond, et les hommes sérieux voient avec peine l'avenir des races de demi-sang très compromis par l'excès de ces croisements sans sélection.

Veut-on d'autres exemples? La race angevine, telle qu'elle s'est développée de 1833 à 1850, est une création des haras, et la race franc-comtoise, telle que le comte de Montendre l'a décrite et prise entre 1740 et 1754, création des haras. « Alors, nous dit-il, la Franche-Comté était divisée en deux départements, qui avaient chacun un inspecteur particulier. Il y avait un étalon approuvé par canton, soit 120 pour un département, 230 pour l'autre, total: 350, en outre de ceux appartenant à l'État. » Mais on a laissé dégénérer cette institution depuis cinquante ans. On a supprimé la classe des étalons départementaux; on a réduit l'effectif des étalons nationaux. Aujourd'hui il n'y a plus de race franc-comtoise.

Ainsi, partout en France, fondation d'un haras de l'État signifiait, jusqu'à ce jour, création d'une race de chevaux. Partout aussi, jusqu'à ce jour, la disparition d'un de ces haras a précédé de peu d'années la disparition de cette race. Voilà les faits incontestables et démontrés par ceux mêmes qui ont lutté pour ces principes et raconté les résultats de leur expérience.

L'explication du fait est bien simple. La création des races et l'amélioration de la production chevaline ne sauraient être livrées au hasard. C'est une œuvre de patience et de raison, qu'une administratien forte et éclairée peut seule entreprendre dans l'état de division et de morcellement où nous sommes. En France, ce n'est pas comme en Angleterre, où une aristocratie puissante encourage, développe, patronne l'élève du cheval : ici le principe démocratique s'étend aux chevaux eux-mêmes; ce sont de véritables petites républiques répandues parfois sur de vastes espaces, souvent presque à l'état sauvage. Comment faire pour les améliorer? Voici, par exemple, toutes ces familles si intéressantes, mais si peu homogènes et si peu suivies du midi de la France. A défaut d'une pépinière unique, d'une même source où chacune des contrées chevalines du Midi vienne puiser les mêmes éléments de reproduction et d'amélioration, les unes et les autres, vouées à tout venant, avancent au hasard, comme elles peuvent, sans savoir où elles vont. La plupart sont à peu près abandonnées à elles-mêmes; quelques-unes se soutiennent à grand'peine, par les secours qui leur ont été portés précédem-

ment et dont les effets se font encore sentir. Mais toutes succomberaient infailliblement sous le coup du système destructeur dont l'inévitable effet serait de fournir à l'industrie privée des reproducteurs médiocres et insuffisants.

Voilà donc l'utilité des haras : élever le niveau de production, l'uniformiser pour une même contrée chevaline en vue des besoins, sans nuire à la spécialité et à l'appropriation au milieu. Les haras sont le véhicule de la création des races et de leur amélioration. En les supprimant, vous faites inévitablement disparaître les races qu'ils ont créées.

La Normandie, à cet égard, n'a jamais dissimulé ses craintes, ses inquiétudes. On la trouve timide, mais c'est bien naturel en présence des leçons de l'expérience. La Normandie est la contrée chevaline par excellence; elle est le siège d'une race estimée, qui vend ses produits à l'étranger et au reste de la France. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des éléments dont se compose la race anglo-normande. Cette race est le produit des accouplements des juments indigènes avec les meilleurs étalons d'Angleterre. C'est bien là, on l'avouera, que les haras jouent un rôle nécessaire! Un seul étalon a infecté la Normandie de ses produits (1). Il semble donc que ce ne soit pas trop de la surveillance la plus active d'un personnel capable, des efforts intelligents et des sacrifices raisonnés de l'administration, pour maintenir cette race à sa véritable hauteur. Et c'est pourquoi les haras ont toujours été nécessaires aux éleveurs, ils le croient du moins, pour se livrer avec fruit à la production chevaline.

D'autres raisons encore confirment cette opinion des éleveurs. L'étalonnage est un mauvais métier, réputé sans profit. On sait que ce produit, acheté souvent très cher, se détériore aussi très vite. Qui de nous n'a vu un de ces pauvres étalons sans gloire, couché sur une paille ignoble, après avoir servi quelques années aux besoins de la reproduction? La pauvre bête tarée contrastait, par sa piteuse mine, avec l'animal brillant que nous avions connu peu d'années auparavant. Ce capital est donc

(1) Le projet de loi sur *la surveillance des étalons*, dont M. Émile Le Noël est rapporteur, est à l'ordre du jour du Sénat pour la seconde délibération.

un de ceux qui se détériorent le plus vite et qui ont le plus besoin d'être renouvelés. De là, de nouvelles et très sérieuses difficultés pour l'établissement de cette industrie.

Tous ces motifs et d'autres encore militaient en faveur du maintien des haras. Aussi, lorsque, en 1852, il fut sérieusement question d'y toucher, au premier soupçon qu'ils eurent de la mesure, les éleveurs réclamèrent, et à la première nouvelle d'un commencement d'exécution, tous protestèrent, on sait avec quelle énergie. Les membres du Conseil municipal, du Tribunal de commerce et de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Lô, appelaient la mesure un vrai malheur public qui jetait l'alarme et la consternation dans le pays. Ils parlaient des résultats désastreux qu'entraînerait la suppression des haras; ils suppliaient leurs députés et sénateurs d'agir efficacement et résolument auprès du Sénat et du Corps législatif.

Des voix s'élevèrent de toute la contrée chevaline qu'on allait dépouiller de sa principale production, et au bout de quelque temps il fallut bien se rendre à l'évidence. La mesure, proposée par MM. Fould et de Morny dans l'intérêt du Jockey-Club, fut abandonnée. La direction des haras ne fut même point supprimée, comme on en avait eu d'abord l'intention, et l'Empereur reconnut, un peu tard, qu'on l'avait trompé.

De telles leçons portent avec elles leur enseignement. Les menaces de suppression des haras, s'il existait des esprits assez mal faits pour rêver un tel bouleversement, seraient accueillies avec une défaveur plus grande encore et soulèveraient une résistance invincible de la part des éleveurs. Le gouvernement qui le tenterait aurait contre lui toute la France chevaline. Et sait-on pourquoi? C'est qu'à cette première et déjà très dure leçon est venue s'en ajouter une autre : celle de la guerre avec l'Allemagne.

## II

Lorsque, à la fin de la dernière guerre, la France recueillait ses dépouilles et cherchait à réorganiser la défense, on vit

avec terreur que ce n'étaient pas seulement les hommes qui manquaient. L'effectif de nos chevaux s'était aussi épuisé, et l'on fut obligé de reconnaître que nos ressources en chevaux n'avaient jamais été à la hauteur d'une guerre comme celle que nous faisait l'Allemagne. La disproportion entre les deux cavaleries était visible. L'Allemagne nous avait envahis, non seulement par ses hommes si durs à la marche, si exercés, mais aussi et surtout par ses chevaux de guerre, si nombreux, si entraînés, et, il faut bien l'avouer, par ses cavaliers si aguerris, si rompus au service d'éclaireurs, si habiles à former le rideau mobile derrière lequel s'accomplissait méthodiquement, mécaniquement, l'invasion de notre territoire.

Il y avait là un avertissement qui était bien de nature à solliciter les réflexions de nos hommes de guerre. Sous l'Empire, une admiration de commande, qui remplaçait toute critique, vantait notre puissance chevaline à l'égal de notre puissance militaire. Nous étions invincibles sur tous les points. Notre cavalerie, comme notre armée, était à la hauteur de toutes les tâches que l'Empereur voudrait bien lui confier. On pouvait le croire, car des efforts considérables avaient été demandés aux départements producteurs et éleveurs de chevaux. L'Empereur, de son côté, passait pour aimer les chevaux, pour être un homme de cheval, pour avoir toujours libéralement distribué les encouragements de l'État aux producteurs et aux éleveurs. Comment les résultats avaient-ils si prodigieusement déçu notre attente? Il serait trop long de revenir sur les causes de défaillances déjà anciennes. Qu'il nous suffise de rappeler la principale, celle qui suffit à tout expliquer.

L'Empereur, dans la question chevaline, comme dans toute autre, avait supprimé l'initiative et le contrôle des Chambres. Il avait fait de l'utile institution des haras, tant par lui-même que par ses favoris, une institution de bon plaisir et sans contrôle, soumise à toutes les fluctuations et aux caprices de quelques courtisans. On vit alors l'esprit de changement irréfléchi se donner carrière et soumettre les éleveurs à des volontés souvent contradictoires.

Nous habitions à cette époque un de nos principaux dépar-

tements normands; nous y étions conseiller général; et pendant neuf années, nous ne cessâmes de nous élever contre la mobilité incessante de l'administration des haras. Nous y étions invité souvent par nos éleveurs eux-mêmes, qui souffraient de ces continuelles incertitudes. Nous connaissions leurs secrètes pensées, nous nous y associions par nos protestations; mais ce fut en vain; au lieu de nous savoir gré d'une opposition dont l'unique but était d'arrêter M. le directeur général des haras de ce temps sur une pente dangereuse, on nous sut mauvais gré de notre indépendance.

Si nous rappelons ces faits déjà loin de nous, ce n'est point pour le frivole plaisir de nous donner une satisfaction posthume, mais afin de bien faire comprendre que, sur ce point comme sur tant d'autres, ce sont les fautes de l'Empire que nous avons expiées en 1870-1871. La destruction de la jumenterie de Pompadour, en 1860, aurait dû hanter comme un remords le cerveau de ceux qui l'avaient accomplie. Que de fois, pendant cette guerre désastreuse, nous avons songé à nos anglo-arabes de la plaine de Tarbes, systématiquement supprimés par un caprice de M. le ministre d'État! Il y avait dans ces petits chevaux des ressources de résistance dont nous nous serions bien trouvés dix ans plus tard. Mais on avait voulu uniformiser la race, propager dans le midi la race anglo-normande! Ce fut une très grande faute, et nous en souffrons encore. Car, en fait de races, si le bien est lent à venir, le mal est l'affaire d'une heure. Autant la création est longue, autant l'amélioration demande du temps, autant il en faut peu pour la destruction. Un moment suffit pour renverser ce que des siècles d'efforts patients ont édifié. L'Empire a eu une funeste influence sur les destinées du cheval de guerre.

L'Empire commit une autre faute plus grave et dont la suppression de la jumenterie de Pompadour, si funeste à l'élevage du Midi et du Centre, n'avait été qu'un indice. La direction des haras sous l'Empire, malgré l'impulsion très vive donnée aux éleveurs de la région normande et les sommes relativement considérables consacrées à l'encouragement de la race chevaline, avait abouti à la destruction partielle ou totale de nos races

indigènes, par un vice de méthode et l'abus d'un système : vice de méthode qui consistait à tout sacrifier à une vaine et fausse uniformité ; abus d'un système qui pourrait se caractériser d'un mot : le *croisement continu*. Cette double erreur nous fut fatale ; mais comme nous étions sous un régime où l'on était habitué à dire comme le maître, *jurare in verba magistri*, il fallut la guerre pour mettre cette double erreur dans tout son jour et en faire apprécier les désastreuses conséquences, lorsqu'il était déjà trop tard pour y remédier. La mise à l'encan des juments de Pompadour, quelles que fussent les déplorables suites d'une mesure qui dispersait au feu des enchères une réunion sans pareille d'animaux d'élite et en enrichissait, comme à plaisir, les haras de Russie et de l'Allemagne, n'avait été, disions-nous, qu'un indice, mais un indice révélateur. Le but vraiment funeste que l'on poursuivait, c'était la destruction d'une race excellente, d'une race confirmée, la race *anglo-arabe,* au profit de la maison de jeu du Jockey-Club qui se sentait menacée par cette redoutable concurrence et l'avènement prochain des anglo-arabes sur le turf. Faire rétrograder la race orientale qui avait conquis le monde, devant l'anglo-normand dont la direction des haras entendait imposer la suprématie et faire le type unique ; vouloir améliorer la population des pays au sud de la Loire et même de la Bretagne, par une infusion exclusive du demi-sang, ce fut là une très grande faute, et, nous ne craignons pas de le dire, une des causes de nos désastres. Certes, nous ne refusons pas à nos anglo-normands les qualités qui font le cheval d'armes, le cheval de carrière. Mais, du moment que l'Empire, par suite d'une rivalité séculaire avec l'Allemagne, devait être amené tôt ou tard au choc terrible de 1870, il a manqué d'esprit de suite et de prévoyance en ne préparant pas la transformation inévitable du cheval de guerre par une infusion de plus en plus large du sang oriental. Ainsi le voulaient la loi du progrès moderne et le rôle tout nouveau de la cavalerie. Nous n'en étions plus à l'époque des tournois et des carrousels. La cavalerie, dans la guerre moderne, devenait, comme nous l'avons dit, le rideau mobile derrière lequel toute une armée se dissimule, les yeux ouverts sur l'ennemi. Le rôle

d'éclaireurs a partout remplacé celui des masses profondes faisant trembler la terre. C'est donc la vitesse substituée au poids qu'il fallait surtout demander aux éleveurs : la vitesse qui n'exclut ni la solidité ni la résistance, qui les suppose au contraire. Nos ennemis l'avaient bien compris et, lorsque la guerre éclata, l'apparition du *hulan* signala partout cette évolution nouvelle qui étonna, qui terrorisa presque nos braves populations de l'Est. C'est que l'Allemagne, mieux inspirée et préparant scientifiquement la guerre, en avait renouvelé lentement et méthodiquement tous les élément essentiels, tandis que, éblouis par nos précédents succès, nous restions attachés à la vieille routine ou soumis au caprice du Prince et à la légèreté de ses conseillers.

Un vice de méthode avait empêché la transformation nécessaire du cheval de guerre et préparé, malgré la bravoure du cavalier, malgré des charges héroïques devenues légendaires, la ruine de notre cavalerie. L'abus du système accomplit la destruction partielle ou totale de nos races indigènes. Ce système, que nous avons déjà caractérisé, ce fut celui des croisements continus, partout substitué à une sélection intelligente et aux effets lents mais sûrs de la consanguinité (1). La direction des haras ne sut pas réagir contre un entraînement funeste : son devoir était de résister à des caprices que rien ne justifiait; elle se montra inférieure à sa tâche et laissa accomplir des destructions néfastes. Elle professait alors un mépris superbe pour nos races indigènes et une ignorance profonde des admirables découvertes de Darwin. Mais, nous dira-t-on, Darwin est Anglais, et l'on ne pouvait demander à notre école des haras une connaissance des langues étrangères, qui faisait trop souvent défaut à nos savants eux-mêmes. Nous admettrons, si l'on veut, l'objection, bien qu'on puisse trouver étrange que des hommes dont la vocation spéciale devait être l'étude de la science du cheval ne fussent point assez familiarisés avec la langue de nos voisins

(1) La *Nouvelle Revue* a publié, dans son numéro du 1er juillet 1882, un travail intéressant dont le titre était : *Sur la Consanguinité et les effets de l'hérédité*, à propos d'un livre de M. V. La Perre de Roo. On peut aussi consulter les articles parus sur le même sujet dans la *Semaine agricole*, organe de *la Société nationale d'encouragement à l'agriculture* (nos des 15 et 29 octobre 1882).

pour s'assimiler des notions devenues communes en Angleterre. Et d'ailleurs, à défaut de Darwin et de son livre classique sur l'*Origine des espèces*, avaient-ils consulté les travaux de nos savants français, d'un Milne-Edwards, d'un Quatrefages? Nullement. Le beau livre de ce dernier sur l'*Espèce*, qui devrait être dans les bibliothèques de nos dépôts d'étalons, ce livre, comme tous les travaux vulgarisés par son auteur dans un enseignement fameux et semés par lui dans nos principaux recueils, était resté lettre morte pour notre personnel des haras. Les théories transformistes n'avaient point pénétré dans ce milieu fermé à l'étude, ouvert à la légèreté et à la faveur. On n'y avait point recueilli les leçons de nos physiologistes sur les grandes lois de la nature, qui procède par transformation lente et progressive, qui repousse et élimine les changements brusques et violents, qui punit les saccades par d'inévitables retours aux origines. La question de l'hérédité, c'est-à-dire de cette faculté qu'ont les êtres vivants de transmettre les variétés acquises, faculté distincte de la loi spécifique qui assure la permanence des caractères généraux de l'espèce, cette question, si agitée par nos botanistes comme M. Alphonse de Candolle, par nos zootechnistes comme le professeur Sanson, par nos philosophes comme M. Ribot, avait-elle du moins suscité quelques idées neuves dans cette école des haras d'où sortent ceux à qui nous confions, avec le dépôt du sang, l'avenir de nos races chevalines? Nous y cherchons en vain la trace de ce mouvement novateur qui a produit ailleurs des merveilles.

Cette coupable indifférence s'explique d'autant moins qu'à défaut de la science, ils avaient sous les yeux les résultats de l'expérience. La pratique raisonnée des éleveurs anglais était venue donner la confirmation des règles posées par les savants. Darwin lui-même reconnaît tout ce qu'il doit et rend un hommage mérité à ces hommes qui, par l'emploi de la sélection, avec une connaissance approfondie des lois de l'hérédité, avaient amélioré les races d'animaux domestiques et produit des variétés curieuses ou vraiment utiles. Sur ces principes s'est élevée toute une science dont les résultats ravissent d'admiration quiconque s'en occupe. On s'est mis à chercher la transmission

des variétés acquises, à produire la répétition exacte des caractères individuels qui tendent à s'accumuler, à se fixer chez les descendants, comme les caractères spécifiques eux-mêmes. C'est ainsi qu'on est arrivé, chez nos voisins, à créer, ou tout au moins à améliorer des races indigènes qui présentaient des caractères suffisants de fixité et de stabilité.

Dans ce pays d'Angleterre où la théorie n'est rien tant, qu'elle n'est pas démontrée par ses applications, des praticiens éminents n'ont pas craint d'ouvrir un *Stud book* particulier pour la race Clydesdale, qui n'est pas une race de pur sang, qui est une race de trait. Là encore, un éducateur célèbre, Robert Backwell, résolut d'appliquer à la production du cheval de trait les principes d'amélioration qui lui avaient si complètement réussi dans l'élève des autres espèces domestiques, et, par un juste mélange de croisements intelligents, puis d'accouplements consanguins, il obtint une variété nouvelle dont les caractères furent ensuite fixés par la persévérante application de l'*in and in*, le *black horse*, ou cheval noir anglais. Qu'en pensent ces messieurs du *Jockey Club?* Est-il une réfutation plus directe, plus complètement scientifique de leur exclusivisme jaloux et de cette prétention, pour le moins singulière, de ne laisser ouvrir de registre généalogique à aucune famille équestre, que celle du pur sang?

D'où vient que l'administration des haras, instituée pour veiller sur les richesses hippiques de la France, pour les améliorer et les augmenter sans cesse, fit alors cause commune avec la Société d'encouragement pour le cheval de pur sang, laquelle suit un ordre d'idées, une conception, et aussi sans doute des combinaisons très différentes de celles que doit se proposer une administration consciente du but qui lui est tracé? C'est un mystère que nous ne nous chargeons pas d'éclaircir. Mais à voir la façon dont elle mania alors nos races indigènes, sans discernement comme sans scrupules, il faut bien reconnaître qu'elle allait directement contre le but de la nature et les résultats certains de la science. On peut dire même que ceux qui la dirigeaient ont, sans s'en douter peut-être, travaillé à détruire les variétés acquises, au lieu de les fixer, et à nous priver de races utiles au lieu de les améliorer. Demandez à nos collègues

des départements d'Eure-et-Loir et de l'Orne, formés pour partie du Perche, ce qu'on avait fait, sous l'Empire, de la race percheronne. Demandez à ceux qui représentent, dans la région du Nord, l'Artois, le Ponthieu, le Boulonnais, ce qu'était devenue dans leurs mains la race boulonnaise. La direction générale des haras avait passé le niveau d'une trompeuse uniformité sur tous ces produits : elle avait recommandé partout les croisements avec les étalons anglo-normands de demi-sang; et, joignant les actes aux préceptes, elle n'entretenait plus d'autres reproducteurs dans ses dépôts et n'en envoyait plus d'autres dans ses stations.

Ne fallait-il pas faire pour les écuries de l'Empereur des postiers bais, destinés à nous délivrer des percherons à robe grise? Ne fallait-il pas, sur un signe de M. le grand écuyer, faire violence à la nature en substituant partout les produits d'un croisement uniforme et à haute dose aux variétés naturelles améliorées de nos provinces (1)? On vit alors les Américains venir acheter sur le marché français nos plus beaux étalons du Perche et nous les enlever à prix d'or, tandis que le directeur des haras prussiens écrémait chaque année le marché normand et faisait filer sur Trakehnen nos derniers arabes.

Enfin la guerre, avec ses péripéties sanglantes et terribles, acheva notre ruine : on le croyait du moins, et comment nos ennemis ne se seraient-ils pas réjouis en voyant la débâcle de février 1871 et la catastrophe de notre armée de l'Est! Lors de l'internement de cette armée, onze mille chevaux entrèrent en Suisse, parmi lesquels ceux des escadrons de dépôt des cuirassiers et carabiniers de l'ex-garde impériale (2). Ainsi dispersés partout, car ceux qui n'étaient pas morts sur les champs de bataille allaient peupler les écuries de l'étranger, nos chevaux

(1) On peut consulter avec fruit sur ce sujet une lettre de M. Richard (du Cantal) à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sur les haras et les remontes de l'armée.

(2) 70 à 80 de ces chevaux, casernés à Thun, furent achetés par la Confédération Suisse pour le service de ses écoles d'officiers. Parmi ces chevaux, on ne tarda pas à reconnaître des descendants d'*Amadis*, l'un de ces étalons de Pompadour qui avait imprimé à la race vendéenne des marais de Saint-Gervais un tel cachet d'élégance, qu'en revoyant ces jolis chevaux, faits par lui dans nos stations de l'Ouest, nos amis s'écriaient : « Voilà des Bourbaki! »

semblaient finis, épuisés, vaincus, comme la France, et notre ennemi pouvait bien, dans son triomphe, répéter le mot funèbre : *Finis Galliæ!* Mais, là encore, son attente fut heureusement trompée ; grâce aux efforts unanimes, tentés par les éleveurs, par le pouvoir exécutif de la République et l'administration, comme par les représentants de la nation, la régénération de notre race chevaline fut entreprise sous la direction des haras réorganisés avec le concours de l'Assemblée nationale.

## III

Une loi fut votée, le 29 mai 1874, par l'Assemblée nationale. Nous n'hésitons pas à déclarer que cette loi fut réparatrice, parce qu'elle reprenait l'édifice ébranlé par la base et qu'elle contenait le germe d'une véritable rénovation. Le rapport de M. Bocher concluait à une série de propositions qui furent adoptées par l'Assemblée. Trois mesures principales se détachent du projet et le caractérisent : d'abord la réorganisation complète des haras ; puis, comme corollaire, le rétablissement de la jumenterie de Pompadour et de l'école du Pin ; enfin, l'augmentation du nombre des étalons, portés de 1,100 à 2,500.

Ces mesures étaient excellentes. Sans doute un esprit enclin à la critique aurait fait remarquer qu'elles étaient insuffisantes, que le programme n'était pas complet, que la question des remontes, si importante, si décisive, restait tout entière à régler, même après le vote de « la loi Bocher », comme on l'appela alors. Il est incontestable qu'elle laissait subsister une lacune et que des deux objets qu'elle devait avoir en vue : l'amélioration et le débouché, le premier seul était atteint par le projet qu'avait voté la Chambre. S'il était urgent d'augmenter le nombre des étalons pour améliorer la race chevaline, il ne l'était pas moins d'élever les prix que payait la remonte pour les chevaux de toutes armes. On a même dit que la question des débouchés aurait dû primer toutes les autres, parce que l'éleveur doit d'abord rentrer dans ses déboursés et faire un certain bénéfice. Sinon, les prix n'étant plus rémunérateurs, il se décourage et

abandonne un élevage difficile pour se faire marchand de bœufs.

La critique était fondée, et ce qui le prouve, c'est que cette question des remontes, si vitale pour nos éleveurs, nous la voyons reparaître chaque année devant les Chambres. « Depuis trente ans, disait un membre du Conseil supérieur des haras dans la séance du 28 mars 1879, nous faisons sans cesse la même observation : la remonte militaire ne trouve pas de chevaux, parce qu'elle ne les paye pas assez cher. Tous les encouragements distribués aujourd'hui par les haras, tous les étalons qu'ils répandent dans les pays de production, seront insuffisants, tant que le ministre de la guerre et les Chambres ne seront pas pénétrés d'une vérité capitale : c'est qu'une marchandise ne peut se fabriquer qu'à un prix rémunérateur. Les catégories de chevaux que réclame l'armée seront payées 100 à 150 fr. de plus par le commerce. Faut-il s'étonner que l'éleveur s'éloigne de la remonte ? Cet état de choses constitue un immense danger : si, — de l'aveu même du représentant de l'administration militaire parmi nous, — il lui est difficile de rassembler les chevaux dont elle a besoin en temps de paix, que sera-ce donc lorsque, passant au pied de guerre, il faudra en trouver 175,000 de plus? Ce ne sont pas les réquisitions qui les feront sortir du sol, et à quoi servira l'attirail de la mobilisation, si l'on ne peut atteler les canons et monter les cavaliers? »

Assurément, ce membre du conseil n'avait pas tort. Il est regrettable que l'Assemblée nationale n'ait point cherché à rétablir une parfaite concordance entre les haras et les remontes militaires, qu'elle n'ait point voté un projet d'ensemble où la question du débouché aurait été traitée concurremment avec celle des améliorations, celle des prix d'achat avec celle du nombre des étalons. Mais on remarquera que ces deux administrations sont distinctes et que la loi Bocher, qui est une loi de réorganisation des haras, n'avait pas à s'occuper des remontes. Le gouvernement, si l'urgence de cette seconde réforme lui eût paru démontrée comme à nous, n'avait qu'à présenter un second projet sur les remontes. Il ne l'a point fait; nous le regrettons, mais il ne faudrait pas que cette lacune nous rendît injustes pour la loi du 29 mai 1874.

En réorganisant les haras, la loi Bocher sauvait notre industrie chevaline d'une ruine imminente et arrachait notre cavalerie au désarroi le plus complet. On l'a dit cent fois, et il est presque oiseux de le répéter: dans les temps d'aristocratie et chez les nations où il reste encore de grandes fortunes territoriales héréditaires, l'État peut se dispenser d'intervenir directement dans les encouragements à l'espèce chevaline; mais plus est fort le courant qui emporte la France vers la démocratie, plus le besoin d'une organisation nationale se fait sentir. Où trouver, parmi nous, l'émule de lord Egremont qui dépensait annuellement trois millions pour son seul haras, somme égale à celle consacrée par la France à son budget de la race chevaline?

Les haras reconstitués devaient agir sur la production chevaline, non seulement par leur intervention directe qui comprend : la direction et l'école des haras, les dépôts d'étalons, les haras et les jumenteries, les achats de chevaux; mais aussi par leur influence indirecte, encore très efficace, qui se manifeste par l'approbation des étalons, les primes aux poulinières, les courses de vitesse et les courses au trot, les écoles de dressage, les manèges et les concours de chevaux dressés. C'était ce vaste ensemble qui, d'un coup, se trouvait reconquis et réorganisé grâce à une bonne loi. Ainsi, l'Assemblée nationale relevait toutes les ruines que l'Empire avait faites; elle rétablissait l'école des haras, fondée au Pin pour être la pépinière de nos meilleurs officiers; elle reconstituait, au haras de Pompadour, la fameuse jumenterie, dont la suppression avait jeté la consternation parmi nos éleveurs.

Les résultats de ces mesures salutaires ne se firent pas longtemps attendre. Avant d'indiquer les principaux, il est juste pourtant de rendre hommage aux Chambres qui se sont succédé depuis 1876. La Chambre des députés n'était peut-être pas tout d'abord acquise aux idées que nous défendons ici. Il semblait même que, par ses origines, elle pût se croire appelée à défaire l'œuvre de sa devancière de 1871. Mais, fort heureusement, elle a su céder aux circonstances et recueillir dans le bagage de l'Assemblée nationale ce qu'elle y trouvait de bon. Or, la loi du 29 mai 1874 était certainement la meilleure part de cet héritage.

## IV

Résumons rapidement la situation, telle qu'elle apparaît dans le rapport adressé, au commencement de cette année, à M. le Ministre de l'agriculture par M. le Directeur général des haras, rapport qui figure en tête de l'atlas hippique de la France. Nous pourrons ainsi nous rendre mieux compte des progrès accomplis et des *desiderata* qui sollicitent notre plus sérieuse attention.

La France hippique reste divisée en six arrondissements d'inspection générale, comprenant vingt-deux dépôts d'étalons chargés de desservir six cent dix-sept stations. Ce n'est point assez, disent les impatients, et, chaque année, les préfets transmettent au Ministre de l'agriculture les vœux des conseils généraux réclamant l'angmentation des dépôts et l'ouverture de nouvelles stations. Nous avons relevé, l'an dernier, cent demandes de ce genre. Il y a là, sans doute, bien des illusions et une certaine méconnaissance du rôle des haras, qui n'est pas de faire pousser des chevaux partout comme des champignons. « L'important, en France, disait M. Houel, ancien directeur des haras, est surtout de créer de bonnes espèces ; malgré la ridicule prétention de certaines personnes qui soutiennent que l'on peut faire des chevaux partout, il est incontestable que l'élevage se fait plus sûrement, à moins de frais, et plus efficacement, sous le rapport de la conformation, de la santé et des qualités, dans certaines contrées privilégiées que dans d'autres. » Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas, parmi ces vœux peu réfléchis et parfois excessifs, il y en a souvent qui méritent un autre accueil qu'une fin de non-recevoir. De ce nombre, on peut mettre l'idée d'établir un haras en Algérie, siège de la race barbe qu'on a laissé s'avilir et que l'on pourrait ainsi arracher à bien des chances de destruction. Là, dans notre belle colonie, nous pourrions reproduire cette race, sœur de l'arabe, dans toute son élégance et sa puissance régénératrice. On sait que c'est la race barbe qui a formé la race espagnole et en grande partie la race anglaise.

La population chevaline s'est accrue dans une notable pro-

portion depuis 1874. C'est l'effet de l'excellente mesure qui, prenant pour point de départ l'effectif d'étalons existant à cette époque, lequel était de 1,100 environ, avait décidé que ce nombre serait porté, par accroissements successifs de 200 chevaux, à un maximum de 2,500 têtes. Ce chiffre a été atteint au commencement de l'année 1882. Le moment est donc bien choisi pour constater les résultats obtenus. L'effectif existant, au 1er janvier 1882, était de 2,520 étalons, subdivisés, au point de vue de l'espèce, de la manière suivante : pur sang anglais, 218; pur sang arabe, 187; pur sang anglo-arabe, 63; demi-sang, 1,860; trait, 192. Sur les 1,860 étalons de demi-sang, 302 appartenaient au type carrossier et du Norfolk, les 1,558 autres, à des types plus ou moins étoffés, suivant les races et les pays dans lesquels on les emploie. C'est avec ces éléments que la dernière monte a été organisée. Le service, après les défalcations inévitables, a été fait par 2,484 étalons. Ils ont sailli 129,298 juments, ce qui fait une moyenne de 52 par étalon.

Si nous passons à la jumenterie de Pompadour, dont la réorganisation date de la même époque, nous serons frappés presque également et des efforts qui ont été faits par l'administration des haras pour reconstituer ce centre d'élevage et atteindre le chiffre de 60 juments qui avait été prescrit par la loi de 1874, et des énormes difficultés qu'elle a rencontrées dans l'accomplissement de sa tâche. C'est qu'il est toujours facile de détruire ; mais, lorsque l'homme, cédant à son caprice, ou fier de son imprévoyance, a dissipé à tous les vents, comme un prodigue, les éléments de sa richesse il compromet l'avenir, c'est-à-dire la fortune des générations futures, plus encore que le présent. Certes, nous ne voulons rien exagérer ; nous ne prétendons point que les suppressions successives de la jumenterie de Pompadour aient eu leur contre-coup dans le désert, jusqu'aux lieux d'origine des reproducteurs de race arabe. Mais nous constatons que cette fatale mesure a coïncidé avec un appauvrissement des tribus syriennes qui possédaient les chevaux les plus estimés. La rupture de nos relations hippiques avec ces tribus nous a fait perdre un temps irréparable ; elle a multiplié les vides dans nos écuries. Aujourd'hui, le cheval arabe est introuvable, et si les

causes de diminution continuent, le jour n'est peut-être pas éloigné où le Bédouin, l'Arabe du désert, deviendra aussi rare que l'Indien d'Amérique. *Et nunc erudimini !*

Les étalons approuvés et primés figuraient, dans la statistique de nos reproducteurs en 1874, pour un chiffre de 839 et pour une somme de 420,850 francs; ils y figurent, en 1882, pour le chiffre de 1,207 étalons et un montant de primes qui s'élève à 643,650 francs. C'est une augmentation totale de 368 étalons, ou une moyenne en plus de 46 par an. La moyenne des poulinières servies par ces étalons ressort à 64,000. Si l'on réunit les deux montes, celle des étalons de l'État qui ont sailli 129,298 juments et celle des étalons approuvés qui en ont servi 64,000, on constate que 3,691 reproducteurs, entretenus ou pensionnés par l'État, ont sailli, en 1882, 193,298 juments, lesquelles doivent, suivant la production ordinaire de 60 0/0 des naissances, donner, en nombre rond, 116,000 produits.

En 1866, l'espèce chevaline recensée à cette époque, c'est-à-dire avant la perte de l'Alsace et de la Lorraine, comptait 3,313,000 têtes. En 1878, après quatre années écoulées depuis la réorganisation des haras, nous atteignions 2,919,000 avec un déficit de 394,000 têtes. Depuis lors nous avons certainement dépassé 3 millions. On ne comptait, avant 1874, que 70,000 produits résultant du service fait par les étalons de l'État et approuvés. On est redevable à la loi d'avoir pu augmenter de 46,000 le nombre des produits améliorés et offrir ainsi à l'armée, dans un laps de temps relativement court, un supplément de ressources considérable. Nous voilà loin des prédictions attristées de 1872, lorsque, au lendemain de la guerre, on nous montrait, non sans raison, la production chevaline de la France réduite au minimum, dépendante de mille étalons de l'État et de mille étalons approuvés, donnant par année 65,000 naissances, et cela au moment où il nous en aurait fallu 200,000 pour réparer nos ruines et combler nos vides !

Toutefois, ne nous laissons pas éblouir par un premier succès. La démonstration que nous avons essayée ne prouve qu'une chose : c'est qu'une bonne loi faite par les Chambres, lorsqu'elle est exécutée par une administration active et zélée,

a presque à coup sûr des effets réparateurs. Les commissions du budget, en n'entravant pas le développement normal de la production chevaline par des retranchements inopportuns, ont bien mérité du pays. La Chambre et le Sénat ont eu conscience de l'importance de leur tâche et de la responsabilité qu'ils eussent encourue dans le cas contraire. Mais ils se tromperaient s'ils croyaient que cette tâche est finie et qu'ils peuvent maintenant s'endormir dans une douce quiétude. Il reste des points noirs à l'horizon de notre production chevaline.

Il s'en faut de beaucoup que nous ayons atteint le chiffre de 200,000 chevaux de service, de guerre ou de luxe, même après avoir laissé à l'industrie étalonnière privée le soin de compléter les 300,000 naissances nécessaires pour le renouvellement de nos 3 millions de chevaux. On comprend très bien que, pour combler le déficit, le conseil général des Côtes-du-Nord formule le vœu que « l'effectif des étalons de l'État, fixé par la loi de 1874 à 2,500, soit porté à 3,000, en raison des besoins s'accroissant tous les jours ».

Mais ici nous nous trouvons en présence d'un aveu fait par M. le directeur général des haras et qui ne laissera pas d'inquiéter ceux qui s'intéressent à la régénération de l'espèce chevaline : c'est l'extrême difficulté avec laquelle l'administration recrute aujourd'hui ses effectifs de chevaux de pur sang et de trait, par suite de la rareté des bons types, des prix excessifs demandés de ces reproducteurs, enfin des achats considérables faits en France par les étrangers, notamment par les Américains, que n'arrête pas la cherté des animaux qu'ils viennent chercher.

Si l'on veut bien rapprocher cet aveu de M. le directeur général des constatations faites par l'inspecteur chargé, en 1880, de la dernière mission en Syrie, on sera forcé de reconnaître que la pénurie des étalons de premier ordre est une menace sérieuse pour l'élevage national. C'est un des points sur lesquels nous appelons l'attention vigilante des Chambres. La question chevaline ne fait pas de progrès, en ce moment, sur la surface de la terre. Un cri d'alarme a été poussé récemment en Angleterre : c'est un signe des temps. Sachons au moins profiter

des leçons de l'expérience en ne nous laissant plus dérober nos types supérieurs d'amélioration. Quelques-uns suffisent pour régénérer tous les chevaux d'une nation. Mahomet a renouvelé la race arabe avec sept juments. Les Russes ont fait la race d'Orlof avec un cheval arabe. Les Anglais ont formé l'espèce du cheval de courses avec Godolphin. Les Américains doivent leurs meilleurs produits à un seul étalon de pur sang venu d'Angleterre, vers 1815, Messenger, fils de Mambrino, et nous-mêmes, nous devons à deux étalons, Rattler et Massoud, nos types les plus élevés. Ce n'est donc pas le nombre, qu'il faut chercher en pareille matière, mais la qualité. Or, la qualité se paye, et il importe de faire comprendre aux Chambres que nul sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit des destinées du pays.

On trouvera peut-être que nous nous servons d'une expression bien ambitieuse en associant les destinées de notre pays à celles de la race chevaline. Mais que l'on veuille considérer que la question a pris, depuis la guerre, un sens nouveau et une portée plus grande. Le cheval est une force, et nous ne parlons plus ici seulement des besoins du commerce et du luxe; le cheval, si intimement mêlé à notre civilisation, est en quelque sorte la pierre de touche de la vitalité des nations : non seulement il contribue à leur richesse, mais il fait partie de leur puissance, il est un des éléments de leur éducation. Lorsque les exercices physiques, qui donnent au corps une trempe vigoureuse, sont en honneur parmi la jeunesse et l'âge mûr, le goût et le besoin du cheval tiennent le premier rang. Les signes avant-coureurs de la décadence d'un peuple se montrent dans l'abandon de ces habitudes viriles qui faisaient la force de nos pères. Aucun symptôme n'est plus alarmant que l'indifférence pour la production, l'éducation et l'utilisation du cheval de service ou de guerre. Ne l'oublions pas : Rome fut vaincue lorsque ses sénateurs, devenus trop gras, n'eurent plus d'autre souci que les plaisirs du cirque et les cabales ridicules pour les blancs ou les bleus. Sous la République, au contraire, une robuste jeunesse, nourrie à la fatigue, pliée à la discipline, experte à tous les exercices de la paix et de la guerre, faisait la force de la nation. Il faut toujours en revenir à ces salutaires exemples. Il est digne

des Chambres républicaines de savoir s'en inspirer, en remettant en honneur ces mâles enseignements de l'histoire, en faisant du manège une gymnastique obligatoire, en encourageant les chevaux et ceux qui les élèvent, en fortifiant le personnel des haras indispensables à la France, en développant à l'égal des arts de la paix ces mœurs militaires sans lesquelles les nations, flétries par l'oisiveté, abruties par le plaisir, tombent dans une irrémédiable décadence.

A. FOUCHER DE CAREIL,
Sénateur.

# LA

# FAUTE DE LA COMTESSE[1]

---

## QUATRIÈME PARTIE

### XV

La santé ébranlée de la comtesse ne résista pas à ce choc. Elle en fit une longue et grave maladie, que les médecins appelèrent un transport au cerveau et qu'ils attribuèrent à l'excessive chaleur de Venise. Mais sa jeunesse vainquit le mal. Elle entra en convalescence; peu à peu, les forces revinrent; mais la douleur la guettait; elle se désolait d'avoir échappé à la mort qui l'avait frôlée, et se révoltait contre ce qui aurait pu soulager ses peines. Son cœur meurtri craignait d'être consolé.

Quiconque a souffert connaît cet attachement bizarre que l'homme éprouve pour la douleur qui le déchire; il l'exalte, la chérit et écarte tout ce qui serait de nature à en atténuer la violence. Plus tard, lorsqu'il en a épuisé toutes les sources, et qu'elle s'use, il recherche avidement ce qu'il avait fui jusque-là. Mais la comtesse n'éprouvait pas encore cette extrême lassitude de l'âme, plus triste peut-être que le chagrin lui-même.

La vie lui était odieuse; l'eau qu'elle apercevait de son lit la fascinait, l'attirait. Un moment de résolution, et elle ne souffrirait plus. Confondue dans l'éther éternel, elle veillerait sur celui qu'elle chérissait; il ne la verrait pas, mais elle serait toujours

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai 1883.

près de lui. Alors, elle s'écoutait souffrir et sentait que la durée de sa souffrance ne dépendait que de sa volonté; elle se disait avec une sorte de joie navrée :

— Ce n'est plus pour longtemps.

L'idée du suicide mûrissait dans son esprit. Bien que faible encore, elle passait de longues heures à en combiner les détails, car elle voulait que sa mort pût être attribuée à un accident. Dès qu'elle pourrait sortir, elle prendrait une gondole à la Piazzetta, s'arrêterait à quelque magasin, renverrait le gondolier, et sans l'attendre pousserait son embarcation vers les lagunes. Elle savait ramer; elle irait aussi loin que ses forces le lui permettraient, puis elle disparaîtrait dans la mer. Tout le monde croirait à un accident qu'on attribuerait à un caprice d'enfant gâtée; oui, tout le monde le croirait; mais Enrico en serait-il la dupe comme les autres? Non, il devinerait la vérité. Mais alors, que deviendraient son repos, son bonheur qu'elle avait voulu assurer? Allait-elle par égoïsme annuler ce qu'elle avait fait jusque-là, et le condamner à des remords déchirants?

Ne lui avait-il pas en quelque sorte ordonné de vivre et de rentrer dans le devoir?

Elle se résigna à souffrir et vécut.

Six mois s'étaient écoulés. Les Malsi étaient revenus à Florence, et depuis le jour où Gabrielle avait renoncé au projet de mettre fin à ses jours, elle s'était entièrement dévouée à son mari et à son enfant. Cette tâche l'absorbait, sans qu'elle y trouvât cette satisfaction du devoir accompli qu'on lui avait promise; son cœur était encore trop ulcéré, trop plein d'amour, pour éprouver des émotions aussi saines; mais elle y puisait une sorte de volupté amère en se disant qu'elle obéissait à la volonté de l'homme qu'elle continuait à chérir.

Le caractère du comte s'était sensiblement aigri. Elle se pliait à toutes ses exigences, supportait ses caprices, ses boutades avec une sérénité inaltérable; elle était presque contente qu'il lui rendît la vie si difficile, tant elle avait soif d'expiation; mais elle évitait les longues rêveries; quelle que fût son énergie, elle sentait que, si ses larmes commençaient à couler, elle ne saurait plus les arrêter.

Malsi avait remarqué le changement qui s'était opéré dans le caractère de sa femme, s'en félicitait et s'en attribuait le mérite; il croyait l'avoir rendue raisonnable et ne se doutait pas du chagrin qui la rongeait. D'ailleurs, personne ne le soupçonnait. Après le départ de Bibiano, les commentaires avaient cessé; on était même revenu sur la version déjà accréditée de sa liaison avec la comtesse. En neveu respectueux, il l'avait soignée pendant l'absence de son mari, voilà tout.

Seul, le comte Pisani, qui passait à Venise la saison des bains, ne partageait pas l'opinion générale et se gardait bien de dire la sienne. Par un sentiment de délicatesse, il avait évité Gabrielle tant que Bibiano avait été auprès d'elle; les deux hommes se saluaient à peine, et il avait le cœur trop fier pour imposer sa présence à son ancien rival. Mais il éprouvait une vive sympathie pour cette jeune femme qu'il connaissait fort peu, et dont la beauté éveillait son admiration d'artiste. Il connaissait la rupture de la duchesse avec Enrico, sans en savoir la cause, et presque à son insu il avait observé les jeunes gens avec un intérêt qu'il ne s'expliquait pas. Quand il avait revu M^me^ Malsi après sa maladie, il avait découvert en elle un abattement, une fatigue que les indifférents ne voyaient pas. Alors il s'était pris de pitié pour cette belle personne qui semblait créée pour le bonheur et qui était si triste. Il ne chercha pas à pénétrer ses secrets, mais insensiblement il se rapprocha d'elle, et bientôt une amitié sincère, quoique peu démonstrative, s'établit entre eux. Elle ne lui faisait pas de confidences, mais elle savait apprécier le dévouement et l'exquise délicatesse du comte, et souvent il leur suffisait de se regarder pour se comprendre. C'était peut-être une sorte d'affinité de leurs douleurs qui, toutes deux, avaient été causées par le même homme.

Bibiano avait entrepris un voyage dont on ignorait la durée, et Gabrielle lui avait su gré de s'absenter. Jusqu'à son retour, le temps cicatriserait peut-être ses blessures.

Elle continuait à voir souvent Donna Elena et se plaisait au milieu de ses amis, dont le bonheur allait être complété par la naissance d'un enfant souhaité depuis longtemps. Si celui qui souffre n'était entouré que de malheureux, s'il ne lui était

jamais permis de retremper son âme et de se repaître d'espérances en voyant que la joie n'est pas bannie de cette terre, il tomberait dans le désespoir et s'écrierait, avec les philosophes de l'école pessimiste, que la nature brutale se joue de l'homme en le forçant à vivre.

La famille Bibiano s'étonnait de l'absence prolongée d'Enrico. La princesse calculait en soupirant les dépenses extraordinaires qu'occasionnait ce voyage dont elle ne comprenait pas la nécessité, et plus que jamais elle rêvait pour son fils une belle dot qu'elle cherchait sans la trouver. Souvent elle contait à Gabrielle ses doléances et ses projets d'avenir. La jeune femme l'écoutait le cœur serré; oui, c'était bien là ce qui l'attendait; un jour viendrait, proche peut-être, où Enrico lui présenterait sa femme, une jeune fille belle, riche, qu'il pourrait aimer sans honte ni remords, et il l'aimerait, tandis qu'elle...

Vers le milieu de l'hiver, la princesse lui annonça le retour d'Enrico; elle reçut la nouvelle sans sourciller et pria Dieu de lui donner la force de supporter dignement cette épreuve.

Ils se revirent, se serrèrent la main comme s'ils eussent été étrangers l'un à l'autre.

Bibiano examinait la jeune femme avec une avide curiosité; elle évitait son regard, craignant de se trahir. Ils se parlèrent à peine; quelques questions banales, quelques réponses embarrassées, et tous deux d'un commun accord s'éloignèrent l'un de l'autre.

Résolue à ne point faiblir, elle passait de longues heures en prières, s'attachait à se consacrer entièrement à ses devoirs, évitait soigneusement les occasions de rencontrer Enrico qui, de son côté, ne les recherchait pas. Si le hasard les réunissait, elle le traitait avec une sérénité qui ne trahissait pas son trouble intérieur; jamais il ne lui échappait un mot, une allusion au passé; c'était comme s'il n'eût point existé. Dieu et elle savaient seuls ce que ce calme apparent lui coûtait d'efforts, les défaillances, les désespoirs dont il était suivi.

Grâce à une légèreté extrême de caractère et aux distractions du voyage, la passion d'Enrico s'était attiédie. Après quelques semaines de séparation, cet amour qui avait boule-

versé l'existence de Gabrielle n'était plus à ses yeux qu'une intrigue romanesque qui aurait pu tourner à mal, mais qu'il avait su dénouer à temps. Parfois, il lui avait paru tellement bizarre de souffrir, qu'il s'était demandé s'il n'avait pas fait un mauvais rêve. En revenant en Italie, il s'était préoccupé de l'attitude qu'il adopterait vis-à-vis de la comtesse. Il était persuadé qu'elle continuait à l'aimer; quelle que soit la facilité des hommes à changer d'affection, ils n'admettent pas facilement l'oubli de la part de la femme; mais il se demandait si elle saurait cacher ses sentiments. Ne l'accablerait-elle pas de reproches? Il craignait sa faiblesse, redoutait les récriminations et préparait les arguments qui devaient combattre les tentations d'une passion véhémente.

Arrivé à Florence, il était pénétré du rôle qu'il allait jouer, résolu à ne pas faillir et cuirassé contre les séductions de la jeune femme qu'il croyait décidée à ressaisir sa proie. Aussi fut-il surpris et très mortifié de l'attitude simple et réservée de Mme Malsi.

— Si elle le prend sur ce ton, se dit-il, tant mieux... Mais je ne m'attendais guère à la retrouver ainsi...

Reprenant ses habitudes mondaines, il était de toutes les fêtes, de toutes les réunions. Quand il y rencontrait Gabrielle, il se contentait de la saluer et affectait de rivaliser avec elle de calme et d'indifférence ; il ne la regardait pas et évitait avec ostentation de rester dans son voisinage. Il parlait haut, riait beaucoup et s'occupait de toutes les jeunes femmes, sans toutefois en distinguer aucune.

— Elle doit voir que mon calme est aussi parfait que le sien. se disait-il avec complaisance.

Cependant, si elle manquait une soirée, il remarquait son absence et en concevait du dépit.

Peu de semaines après son retour, les jeunes gens de Florence donnèrent un bal en l'honneur des dames de la ville. Bibiano, chargé d'organiser la fête, avait mis à contribution les serres de la vieille Beppa.

Le plafond garni de camélias blancs, les murs tapissés d'arbustes rares, la salle de bal avait l'aspect d'un jardin. Des bos-

quets odoriférants, dispersés çà et là, offraient un refuge aux tête-à-tête intimes ; d'innombrables bougies répandaient une lumière éblouissante sur les fleurs aux couleurs éclatantes, sur les belles toilettes parsemées de diamants.

Le bal était dans tout son éclat. Bibiano ne recevait que des compliments ; les femmes lui lançaient des œillades encourageantes, les jeunes filles rougissaient de plaisir quand il s'approchait d'elles.

Il aurait dû être satisfait, et cependant il était distrait, son œil inquiet se dirigeait souvent vers la porte d'entrée. Il écoutait, en souriant, le babil d'une belle et pimpante Roumaine, nouvellement arrivée à Florence, qui paraissait fort disposée à lui témoigner de la bienveillance, lorsqu'il entendit un de ces légers murmures qui annoncent l'entrée d'une jolie femme.

Il se retourna vivement et aperçut la comtesse qui entrait suivie de son mari. Jamais il ne l'avait vue aussi belle. Elle portait une robe de satin blanc, des diamants sur ses cheveux d'or et sur ses épaules d'une blancheur nacrée, au corsage un bouquet de violettes. Cette toilette, pareille à celle qu'elle avait le soir où ils s'étaient avoué leur amour, le troubla profondément. L'avait-elle mise avec intention, ou était-ce simplement le fait du hasard ?

Un flot de souvenirs ardents lui monta au cerveau; dans l'espace d'une seconde, il revécut les moindres épisodes de cette liaison qui avait traversé sa vie comme un éclair éblouissant. Ses yeux suivaient Gabrielle. Dans la souplesse féline de ses mouvements, il retrouvait les langueurs voluptueuses qui l'avaient grisé ; il se rappelait ses beautés voilées, qu'il cherchait à travers le satin. Affolé de ces réminiscences, il voulut reprendre cette femme qu'il avait repoussée. Il s'avança vers elle, mais l'orchestre jouait la ritournelle du cotillon qu'il devait diriger. On l'entoura, lui barrant le passage, lui adressant mille questions ; quand il réussit enfin à se soustraire aux importunités de ses amis, il ne la vit plus. Les danseurs étaient à leurs places, on l'attendait pour donner le signal de la danse ; il n'eut que le temps d'offrir le bras à sa partenaire.

Pendant une des figures, comme il faisait le tour de la salle,

il aperçut la comtesse à demi cachée dans l'encadrement d'une porte. Pisani lui parlait à l'oreille, et elle l'écoutait avec intérêt, indifférente à ce qui se passait autour d'elle. Un sentiment de rage jalouse le mordit au cœur. Sous le prétexte d'offrir une meilleure place à sa danseuse, il l'installa vis-à-vis de la comtesse.

Les cavaliers allaient offrir des fleurs aux dames de leur choix et leur demander un tour de valse.

Bibiano s'approcha de Gabrielle, un bouquet à la main. Elle l'accepta, salua légèrement :

— Merci, dit-elle. Mais vous savez que je ne danse pas.

— Voyons, comtesse, laissez-vous fléchir et accordez-moi un tour, un demi-tour... si vous voulez...

Hochant la tête, elle sourit et répondit avec fermeté :

— Ni l'un ni l'autre... Impossible...

Pisani, qu'Enrico affectait de ne pas voir, s'était un peu reculé, sans toutefois retirer sa main appuyée au dossier de la chaise de la comtesse.

Bibiano s'inclina vers elle :

— Je vous le demande en grâce... murmura-t-il en donnant à sa voix une inflexion à laquelle elle n'avait jamais résisté.

Ses lèvres tremblèrent, ses paupières battirent un instant, comme les ailes d'un oiseau effrayé, mais elle persista dans son refus.

Cette résistance irrita Bibiano, il lança un regard dur à Pisani, qui s'était rapproché en voyant que l'entretien se prolongeait, et se penchant à l'oreille de Gabrielle :

— Est-ce lui qui vous défend de danser? siffla-t-il, et il s'éloigna aussitôt.

— Qu'avez-vous? demanda Pisani, remarquant que les traits de la jeune femme étaient bouleversés.

— Rien... oh! rien... Je voudrais m'en aller... Auriez-vous la complaisance de chercher M. Malsi...

— Certainement, si vous le voulez... Mais... si vous m'autorisiez à vous parler franchement, je vous aurais engagée à rester... quelques instants encore...

Le trouble qu'il avait surpris dans ses yeux lui avait fait

comprendre qu'il y allait de la dignité de Gabrielle, et qu'il fallait qu'elle affectât l'indifférence pour ne pas donner prise à des interprétations malveillantes.

Elle le remercia du regard, et n'insista pas.

Enrico s'approcha de la belle Roumaine et l'entraîna dans une valse effrénée. Il lui fit faire trois ou quatre fois le tour de la salle, la serrant de si près, quand il passait devant la comtesse, que les cheveux de sa danseuse lui caressaient la joue.

— Je n'en puis plus... mais vous dansez à merveille... fit enfin la princesse étrangère épuisée.

— Vous trouvez? Eh bien, nous continuerons dès que vous serez remise... dit-il sans détacher son bras de sa taille. Vous êtes adorable... et l'on peut vous le dire, n'est-ce pas?...

Il la regarda hardiment, si hardiment que la Roumaine, décontenancée, lui dit en minaudant avec un petit rire forcé :

— Comme vous êtes étrange!...

Ils reprirent leur course échevelée.

La tête de la princesse était un peu rejetée en arrière, un sourire vague errait sur ses lèvres entr'ouvertes. Gabrielle l'observait et crut deviner que Bibiano lui parlait d'amour.

Elle se leva, appela son mari et partit.

Le lendemain on se racontait que Bibiano avait quitté le bal avec la Roumaine, et qu'on l'avait vu sortir de son hôtel à onze heures du matin.

L'après-midi ils se montrèrent ensemble aux Cascines, le soir au théâtre; ils ne se quittaient plus.

Le jeune homme semblait prendre à tâche d'afficher sa nouvelle liaison.

Bientôt l'on apprit que la soi-disant princesse n'était qu'une femme qui vivait à ses dépens. Il la couvrait de bijoux, lui avait acheté chevaux et voitures, invitait ses amis à souper chez elle et menait un train de vie fastueux.

Les dames qui avaient connu la Roumaine, — elles n'étaient pas nombreuses, — cessèrent de la saluer. Reléguée au rang des déclassées, elle accepta sa déchéance avec sérénité et en rit avec les amis de Bibiano, qui étaient devenus les siens.

Cependant, la conduite de ce dernier avait plongé sa famille

dans la désolation. La vieille princesse en était malade. A plusieurs reprises, le prince avait essayé de ramener son fils dans la bonne voie; un jour, froissé de la résistance qu'il rencontrait, il s'était emporté; au lieu de céder, Enrico l'avait menacé d'épouser l'aventurière pour éviter la persécution des siens. Épouvantés, les parents s'étaient tus, mais ils continuaient à supputer avec effroi les dettes que leur fils avait contractées.

Depuis le bal, Gabrielle n'avait rencontré Enrico que rarement et il s'était borné à lui faire une révérence profonde, entachée d'une hypocrite humilité. Au courant de ses aventures, elle se désolait de voir que celui qu'elle avait placé si haut se plaisait dans d'aussi viles amours. Très jeune encore, elle ignorait que parfois des femmes vulgaires tiennent sous leur charme les hommes les plus distingués, et se refusait à croire qu'il eût un attachement sérieux pour la Roumaine.

Comme affolé d'extravagance, Bibiano s'était mis à jouer; jamais au cercle les parties n'avaient atteint des chiffres aussi élevés. Une nuit, il perdit soixante mille francs. C'était le revenu d'une année. Le lendemain, il avoua à son père cette dette qu'il devait acquitter dans le courant de la journée. Le prince, désespéré et n'ayant pas la somme à sa disposition, pria son beau-frère de lui venir en aide, sans en prévenir son fils. Malsi lui avança le nécessaire.

Le soir, il y avait une réunion d'amis chez Donna Elena qui relevait de couches.

Étendue sur une chaise longue, elle s'entretenait avec la comtesse de l'évènement qui les préoccupait tous. Elle la suppliait de faire comprendre à Enrico qu'il marchait à sa ruine.

— Autrefois, je croyais que tu exerçais une certaine influence sur lui, disait-elle. Tous, nous lui avons parlé sans succès... Essaye... Peut-être réussiras-tu mieux que nous...

— Tu te trompes... Il ne suivrait pas mes conseils... D'ailleurs... je n'oserai jamais... je n'ai aucun droit de m'immiscer dans ses affaires...

— Le voilà qui entre... Fais ce que je te dis...; si tu réussis, nous te serons bien reconnaissants... Enrico! Gabrielle a quelque chose à te dire... ajouta-t-elle en lui cédant sa place.

Un silence embarrassé suivit ces mots. Bibiano regardait la comtesse qui, les paupières baissées, froissait machinalement la dentelle de son mouchoir.

— Vous désiriez me parler, madame... Vous... à moi? ajouta-t-il en appuyant sur la fin de sa phrase. A quoi dois-je l'honneur?...

Elle leva sur lui ses yeux profonds et tristes, où il y avait un reproche.

— Pardon, dit-il à voix basse en courbant la tête. Que désirez-vous?

Elle lui dit alors simplement, en peu de mots, le chagrin de ses parents, les embarras qu'il leur causait. Il l'écouta attentivement; quand elle eut fini :

— A qui la faute?... fit-il d'une voix sourde. Ne l'avez-vous pas compris depuis ce bal où vous m'êtes apparue toute blanche, comme le jour où nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre?... Je vous...

Il s'interrompit. Elle s'était levée, tranquillement, et s'était éloignée de lui. Un peu plus tard, elle se plaignit de mal à la tête et prit congé de Donna Elena. Pisani, qui était parmi les invités, la suivit avec empressement, la mit en voiture et ne rentra plus au salon.

Ce départ simultané suscita quelques plaisanteries. On questionna Donna Elena, qui haussa les épaules et réfuta dédaigneusement les insinuations malveillantes, dont aucune n'échappait à Enrico, humilié jusqu'au plus profond de son être par l'indifférence de celle dont il s'était cru le maître.

— Est-ce vrai qu'il fait son portrait? demanda quelqu'un.

— Parfaitement vrai, répondit Donna Elena. J'espère qu'un jour il voudra aussi faire le mien. Celui de Gabrielle est une merveille...

— Et les séances ont lieu chez elle ou chez lui?

Donna Elena versait le thé; elle s'arrêta, la théière à la main, et toute rouge, regardant la questionneuse avec des yeux luisants de colère :

— Puisque vous semblez tant vous intéresser au portrait de mon amie, madame, dit-elle, je vous donnerai tous les rensei-

gnements à ce sujet. Les séances ont lieu au quatrième du palais Malsi, où l'on a organisé une espèce d'atelier provisoire; la comtesse y pose trois fois la semaine : les lundi, mercredi et vendredi, dans l'après-midi, de deux à quatre...

## XVI

Le lendemain était un lundi.

La comtesse, enveloppée d'une robe de cachemire blanc, les cheveux dénoués tombant en cascade d'or jusqu'au plancher, se tenait derrière la chaise de Pisani, qui achevait de donner quelques coups de pinceau à la toile posée sur un chevalet.

— Cela suffit pour aujourd'hui, dit-il en se levant. Vous êtes fatiguée... Vous n'êtes pas aussi jolie qu'à l'ordinaire, ajouta-t-il en souriant. Tâchez d'avoir l'air plus reposé et plus gai après-demain. Et lui prenant la main, il y appuya ses lèvres.

La porte s'ouvrit, Bibiano parut sur le seuil :

— Pardon, fit-il gravement, et il sortit.

Pisani laissa tomber la main de Gabrielle.

— Ramenez-le, je vous en conjure, lui dit-elle très pâle.

Il la regarda, hésita, son front se plissa :

— Vous le voulez?...

Et comme elle faisait un signe de tête affirmatif, il s'élança dans l'escalier et appela Bibiano. Mais celui-ci ne l'entendit pas ou feignit de ne pas l'entendre. Le marquis, renonçant à le poursuivre, remonta à l'atelier. Gabrielle n'y était plus.

Il haussa légèrement les épaules.

— Pauvre femme! murmura-t-il en s'arrêtant devant son portrait, qu'il contempla longtemps. Puis, il soupira et sortit à pas lents.

Enrico courait comme un fou. Il était furieux. Cette femme, qu'il croyait à lui, appartenait à un autre homme, et à quel homme encore! A celui qu'il considérait comme son plus cruel ennemi. Impossible désormais de douter de leurs rapports. Ne les avait-il pas surpris? Il avait été remplacé; son orgueil saignait; il détestait et adorait à la fois Gabrielle. Que n'avait-il su

la garder? Il aurait donné sa vie pour un seul de ses baisers. Puis, sa vanité révoltée se refusait à croire qu'elle l'eût oublié si facilement. C'était impossible; et il se souvenait de ses transports, de ses ardeurs.

Il provoquerait Pisani. Ce misérable, guidé peut-être par la pensée d'une vengeance tardive, lui avait volé son bien.

Gabrielle, réfugiée dans sa chambre, était en proie au trouble le plus violent. Depuis la veille, elle s'était expliqué la conduite d'Enrico; la scène qui venait de se passer ne lui laissait plus de doute sur ses sentiments. Il s'était repris à l'aimer. Irrité de sa froideur apparente, il avait voulu la blesser au vif en étalant devant elle sa liaison avec une autre femme, espérant peut-être la ramener à lui par ce moyen vulgaire.

Mais il se trompait; elle ne pouvait oublier les écarts de sa conduite. Cependant elle l'aimait; elle l'aimait avec toute la tendresse des premiers jours; mais son cœur, malade, fatigué, ressentait cette lassitude, ce besoin de repos que provoquent les grandes perturbations morales, et il n'avait plus la force d'affronter de nouvelles luttes. Et pourtant, comme elle eût été heureuse de pouvoir, une fois encore, reposer sa tête sur son épaule, d'oublier les orages qui l'avaient assaillie, de savourer cette félicité suprême, ces sensations exquises dont le souvenir brûlant la poursuivait sans cesse! Par un effort de sa volonté, elle secoua ces rêves dangereux.

— Non, se dit-elle, il faut fuir la tentation, persévérer dans la voie tracée.

Depuis plus d'une heure, Enrico, impatient, guettait au club l'entrée de Pisani, qui avait l'habitude d'y venir avant le dîner; quand le comte parut, il lui barra le passage.

— Un de nous est de trop ici, lui dit-il à voix basse et les yeux chargés d'éclairs; une fois déjà vous avez refusé de vous battre avec moi, j'aime à croire que vous serez moins prudent aujourd'hui.

La physionomie ouverte de Pisani se rembrunit. Il regarda fixement son interlocuteur; une douceur étrange, comme une expression de pitié, passa sur ses traits qui reprirent aussitôt leur gravité.

— Je me mets à votre disposition, fit-il. Et maintenant, veuillez me dire la cause de cette provocation?

— Vous la savez... Inutile de vous l'expliquer...

Pisani réfléchit un instant; puis d'un ton décidé :

— Écoutez, dit-il, cette conversation est absolument contraire aux usages reçus, mais il y a des cas où il est du devoir d'un honnête homme de s'affranchir du joug des convenances... Je ne veux pas jouer au plus fin avec vous... Je comprends votre insinuation... L'honneur de la femme que vous attaquez, honneur auquel je tiens plus qu'au mien, me force à vous dire que vous la calomniez.

Enrico eut un sourire incrédule et haussa les épaules. Pisani se mordit les lèvres, ses prunelles s'allumèrent; mais se contenant :

— Je vous jure, continua-t-il, que je n'ai jamais été que l'ami de la personne en question. Maintenant que j'ai mis ma conscience à l'aise, je suis à vos ordres... Choisissez un sujet de conversation générale... le prétexte d'une querelle sera facile à trouver.

En effet, quelques instants plus tard, une discussion politique offrit à Pisani l'occasion de relever et de réfuter avec ironie les idées que son adversaire avait avancées. La provocation eut lieu sur-le-champ; les témoins, choisis de part et d'autre, arrêtèrent les conditions de la rencontre; elle fut remise au surlendemain, à cause du baptême du fils de Donna Elena, qui devait avoir lieu le jour suivant, et auquel Bibiano ne pouvait manquer d'assister.

Dans son for intérieur, il sentait que Pisani disait vrai; mais. ne voulant pas reculer, il repoussait cette idée et se répétait que tout galant homme aurait parlé de même dans une circonstance analogue.

L'issue du duel n'étant pas à prévoir, il eut soin, en rentrant chez lui, d'écrire à la Roumaine, afin de rompre des relations qui lui pesaient et qu'il n'avait nouées que par dépit.

Dans la petite église de Santa M..., le confesseur de Donna Elena baptisait l'héritier du nom des Bibiano. La cérémonie, à laquelle n'assistaient que les intimes de la famille, avait un caractère simple et recueilli.

Gabrielle, agenouillée, la tête dans ses mains, regardait à travers ses doigts mal joints le fils de son amie, qui se trouvait tout près d'elle, et sa pensée se reportait involontairement à son propre enfant. Quel contraste offrait la naissance de ces deux petits êtres ! Elle se souvenait de Pepino, pâle, malingre, ouvrant péniblement ses yeux clignotants à la lumière qui l'éblouissait ; n'aurait-on pas dit qu'un merveilleux intinct lui soufflait qu'elle n'éclairerait pour lui que tristesse et chagrin? Il avait froid, il grelottait, et ramenait ses membres grêles comme s'il eût redouté un contact qui le blessât.

Le fils de Donna Elena, au contraire, respirait la force, la santé ; il écarquillait hardiment ses grands yeux, s'étirait avec des gestes larges, aisés, comme s'il eût eu la conscience de son importance.

Un remords traversa son cœur.

Au lieu de le repousser, n'aurait-elle pas dû chérir son fils, en raison même de sa faiblesse? Maintenant, il s'était développé et ne cédait en rien aux autres enfants de son âge ; mais était-ce à ses soins qu'il devait la santé? Ne l'avait-elle pas négligé, presque abandonné? Plus tard elle avait, il est vrai, cherché à gagner son affection, mais ce n'était pas l'image de la mère qui dominait dans les souvenirs de l'enfant, et toujours ils étaient restés étrangers.

Elle se sentit tout à coup portée vers lui par un élan de tendresse passionnée ; elle aurait voulu le saisir dans ses bras, le presser contre son cœur, lui prodiguer, dans l'espace d'un moment tout un arriéré de tendresse. Pour la première fois, elle ressentit un autre sentiment que celui qui l'avait absorbée jusque-là.

La cérémonie était terminée ; les invités s'écoulaient lentement. La journée était pesante, orageuse ; de gros nuages annonçaient la pluie. Gabrielle était restée en arrière. Comme Malsi s'approchait pour l'emmener :

— J'ai envie de jouer de l'orgue, lui dit-elle. Le temps n'engage pas à la promenade...

Il fut convenu que son mari lui renverrait la voiture dans une heure, et, l'église déserte, elle monta lentement le petit

escalier tournant qui menait à l'orgue. Elle avait obtenu la permission d'en jouer et en profitait souvent.

Un attendrissement triste et profond l'alanguissait. Elle avait soif d'épancher son âme, d'être seule avec Dieu; elle lui confierait ses prières, qui monteraient au ciel sous les ailes de la musique. Ses doigts couraient sur le clavier ; sa vie entière défilait devant elle, avec son cortège d'illusions, d'espérances naïves, suivies de tant de déceptions amères. Le souvenir des moments où, suspendue aux lèvres d'Enrico, elle aspirait ses serments avec ses baisers, se mêlait à celui du désespoir, quand, brisée, elle cherchait dans sa solitude la tendresse dont elle se sentait comme enveloppée et qu'elle ne trouvait plus.

D'abord hésitante, douce, plaintive, puis grandiose, terrible, tourmentée, sa confession éclatait sous les voûtes sonores de la maison de Dieu, qui l'écoutait en un silence recueilli. Des sanglots déchirants, des cris d'amour, des gémissements de repentir, s'échappaient de l'orgue dont les sons vibrants interprétaient cette souffrance humaine. Son âme s'ouvrait enfin et criait sa douleur, appelant Dieu pour la consoler.

Quand, épuisée, elle dut s'arrêter, elle descendit dans la nef. L'église était plongée dans le crépuscule. Quatre cierges éclairaient faiblement la descente de croix qui ornait le maître autel; le corps pâle du Christ ressortait du fond obscur; les ex-voto en argent suspendus autour du tableau paraissaient autant de larmes coulant à la vue du martyre de ce grand sacrifié pour l'amour de l'humanité. Gabrielle à genoux lui tendit ses mains tremblantes; elle aspirait à son agonie. Il lui semblait que, réunie à l'éternel, ce besoin de l'infini dont elle était dévorée serait apaisé; son âme s'épanouissait, montait vers le ciel; des larmes tristes, mais douces, inondaient son visage.

— Gabrielle... murmura tout à coup la voix d'Enrico.

Elle se retourna, effrayée, croyant à une hallucination. Il se penchait sur elle, et les reflets tristes de ses yeux luisaient dans l'obscurité.

— Gabrielle, pardonnez-moi... J'avais entendu votre projet de rester ici... Je n'ai pas eu le courage de m'en aller... Je me suis dissimulé derrière un pilier... Je vous ai entendue... J'ai

compris... Mille fois j'ai voulu m'élancer vers vous et vous crier : « Cesse de souffrir... je t'aime... » et je n'ai pas osé...

Elle fit un mouvement comme pour se lever : il la retint, et, son visage si près du sien qu'elle en sentait la chaleur, il continua d'un accent passionné, entraînant :

— Ne pars pas... écoute-moi... nous avons lutté... souffert... autant qu'il est possible de souffrir... Mais puisque l'amour domine notre volonté, n'est-ce pas que nous devons nous y abandonner? Vois... nous nous retrouvons dans la maison de Dieu... donne-moi ta main... unissons-nous à jamais, jusque par-delà la tombe, au pied des autels... tu seras mon épouse devant le Seigneur... Seules les unions du cœur comptent au ciel...

Un enfant de chœur sortit de la sacristie et alluma les cierges de l'autel ; l'heure des vêpres allait sonner.

Enrico laissa échapper les mains de Gabrielle. Elle ramena son voile sur son visage et glissa devant lui en murmurant faiblement :

— Adieu.

Il se précipita sur ses traces, mais il ne vit que son coupé emporté par le trot rapide des chevaux.

## XVII

Le lendemain, la rencontre de Pisani et d'Enrico eut lieu, à une petite station du chemin de fer voisine de Florence. Tous deux tiraient bien, et ce ne fut qu'après plusieurs passes que Pisani toucha son adversaire au bras gauche. Celui-ci voulut continuer malgré sa blessure et l'arrêt des témoins. Mais, au bout de peu d'instants, il pâlit, chancela et tomba sur le gazon.

Revenu de cette faiblesse momentanée, il se remit en garde ; mais son adversaire refusa catégoriquement de prolonger le combat ; il ne lui resta qu'à serrer la main qui lui était tendue et à se déclarer satisfait, tandis qu'intérieurement il maudissait sa malechance.

Ces sortes d'incidents se découvrent toujours, de quelques précautions qu'on les entoure. Le soir même, on causait librement du duel que chacun attribuait à une cause différente.

La nouvelle parvint à la connaissance de Gabrielle, qui ne se méprit pas un instant sur le vrai motif de la rencontre et qui en reçut une commotion profonde. Elle apprit en même temps que la Roumaine avait quitté Florence avec armes et bagages. Elle en fut heureuse, troublée; pour se recueillir et pour ressaisir le calme qui lui échappait, elle s'enferma pendant plusieurs jours.

Pisani, par un excès de délicatesse, n'était plus allé la voir depuis le duel; quoiqu'il n'en fût nullement responsable, il se sentait embarrassé d'avoir blessé l'homme qu'elle aimait et se reprochait avec une sorte d'amertume de lui avoir causé ce chagrin.

Cette rencontre avait singulièrement influé sur son humeur; triste, morose, il recherchait de plus en plus la solitude et travaillait avec acharnement.

Un matin, il reçut un billet de M^me^ Malsi :

« Vous ne m'en voudrez pas, j'espère, écrivait-elle, si je vous demande de remettre à plus tard l'achèvement de mon portrait. Je suis un peu souffrante, et quelque agréables que soient nos séances, elles me fatiguent. »

Il sourit avec une ironie mélancolique :

— Elle me met à la porte, parce qu'elle craint de déplaire à *l'autre,* pensa-t-il. Bah! il n'y a pas de femme qui mérite un regret!

Longtemps il arpenta son studio, un pli soucieux au front, et parfois il lui échappait un soupir suivi d'un geste d'impatience.

— Tout est pour le mieux, murmura-t-il enfin en s'arrêtant devant un tableau qu'il venait de commencer. Encore un peu et j'allais m'amouracher de cette femme! Allons, allons, mon vieux, étouffe, brise, tue ce qui te reste de cœur. Tu n'as qu'en faire!... Mais ne te plains pas... Tu as le talent que d'autres n'ont pas... travaille... souffre et tais-toi!...

Il baisa la lettre de Gabrielle, la déchira, et s'emparant de sa palette, il ne la déposa qu'au soir.

Bibiano se remit promptement de sa blessure, qui n'avait présenté aucune gravité, et, les sens surexcités, l'imagination enflammée, il se mit à poursuivre M^me^ Malsi avec opiniâtreté. La calme passivité de cette femme, qu'il se rappelait si aimante,

l'exaspérait et il se jurait de la reposséder, quelles que dussent être les suites de son obstination. Abandonnant toute prudence, il épiait sa vie, ses habitudes, sut exactement les heures où elle sortait, le but de ses promenades, les visites qu'elle allait faire.

Gabrielle était émue de cette persévérance qu'elle feignait de ne pas remarquer, et la nostalgie de l'amour la reprenait avec toutes ses mystérieuses ardeurs. Elle luttait encore, mais ses résolutions étaient ébranlées.

Malsi se proposait depuis longtemps une course en Sicile, où il avait de grandes propriétés territoriales. L'insistance de l'intendant qui gérait ses biens l'obligea enfin à entreprendre ce voyage, qu'il avait remis d'une année à l'autre. D'abord, il avait proposé à sa femme de l'accompagner, et elle, redoutant la solitude, y avait consenti avec empressement, mais ensuite les brigandages qui infestaient la Sicile l'avaient forcé de renoncer à ce projet. Son absence devait durer deux mois. Quand Mme Malsi, qui était à sa fenêtre, eut perdu de vue la voiture qui emportait son mari, elle éprouva comme une sorte d'effroi. Craignant qu'Enrico ne cherchât à profiter de son isolement, elle se promit de s'imposer la plus grande réserve et de se garer de toute surprise. Mais le jeune homme changea subitement d'allures et affecta de renoncer à son obsession.

Elle ne le rencontrait que de loin en loin; alors, au lieu de s'en féliciter, elle se sentit plus esseulée que jamais, le chercha partout, et fut prise d'une tristesse qui la désolait et dont elle tâchait de ne pas s'avouer la cause.

Par une de ces belles après-midi d'avril qui font rêver à l'amour, elle se sentit irrésistiblement attirée vers l'endroit où elle avait succombé à l'entraînement de son cœur, et de s'y replonger dans les souvenirs enivrants du passé.

A l'heure habituelle de sa promenade, elle se fit conduire au jardin.

Émue, la démarche timide comme si elle se fût approchée d'un temple, elle s'avança vers la ruine tapissée de verdure. Sur quelque branche élevée, un oiseau chantait; mais son chant résonnait comme une triste complainte. Elle se fraya un passage à travers les rameaux fleuris qui se repliaient sur elle et

caressaient son visage de leurs feuilles satinées ; elle mordit une petite branche et en savoura le jus à la fois doux et amer, puis elle faillit pleurer d'avoir fait du mal à cette jeune plante si pleine de vie et de sève.

N'osant franchir le seuil de la ruine, qui pour elle était un sanctuaire, elle se tint, les mains jointes et les paupières baissées, adossée aux vieux murs, ressemblant à une de ces statues en marbre qui décorent les tombes féodales. Elle récapitulait ses joies et ses peines. C'était là dans cette mousse fleurie, au milieu de cette nature embaumée, qu'il l'avait aimée ; elle retrouvait au sommet de la ruine la petite crevasse par laquelle s'était infiltré le rayon de soleil qui avait illuminé les ténèbres ; mais, hélas ! il n'y était plus aujourd'hui.

— Mon seul amour..., murmura-t-elle bien bas.

— Ma vie chérie... fit Enrico apparaissant dans l'embrasure de la porte.

Il l'enveloppa de ses bras.

— Je savais que tu reviendrais... reprit-il. Je t'ai attendue pendant plusieurs jours... tu devais revenir... et te voici... mon âme... ma bien-aimée... à moi, à moi pour toujours...

Éperdue, vaincue, elle voulut résister et ne le put. Sa tête roula sur la poitrine du jeune homme et leurs lèvres frémissantes se rencontrèrent.

## XVIII

Pendant un mois, ils vécurent heureux, si ce terme peut encore s'appliquer à ceux qui ne peuvent chasser le souvenir. Les difficultés qu'Enrico avait dû vaincre pour ressaisir Gabrielle avaient exalté sa passion ; il semblait prendre à tâche de lui faire oublier par sa tendresse les douleurs qu'il avait causées : si ses hésitations le reprenaient, il les écartait aussitôt, redoutant de les laisser deviner. La crainte de froisser la jeune femme le préoccupait sans cesse. Il sentait qu'il ne la dominait plus comme autrefois et qu'elle lui échappait moralement.

Il ne se trompait pas. Le souvenir de ses premières déceptions poursuivait Gabrielle même dans les bras de son amant.

Elle se rappelait qu'en dépit de l'amour passionné qu'il avait éprouvé autrefois, il l'avait fait souffrir par les remords qui le tourmentaient. Elle s'attendait au réveil de ses anciens scrupules, et cette attente continuelle d'un nouveau chagrin empoisonnait ses joies. Elle avait perdu la confiance en elle-même; ne s'était-elle pas crue vaillante et forte, et n'avait-elle pas succombé à la tentation comme la plus faible des femmes ? Elle aimait avec passion mais sans illusions, et, quoiqu'elle s'attachât à croire aux protestations ardentes d'Enrico, à ses serments, elle ne pouvait plus retrouver la naïve confiance d'autrefois. Son amour ressemblait désormais à ces fleurs dont une main brutale a enlevé le duvet. Elle n'osait entrevoir l'avenir. Le retour de Malsi la terrifiait; lui absent, elle n'était pas condamnée à une hypocrisie continuelle; mais quand il serait là, les ruses, le mensonge allaient recommencer; quelles tortures morales pour Enrico et pour elle ! Quelquefois ils avaient abordé ce sujet, et alors le front du jeune homme s'était rembruni, mais il l'avait serrée dans ses bras, en disant :

— Ne crains rien... rien ne peut nous séparer...

Il le lui avait si souvent répété et avec tant de véhémence, qu'elle s'était laissé bercer par des promesses, qui cependant ne dissipaient pas entièrement ses doutes.

Il lui avait été impossible de correspondre régulièrement avec son mari; elle ne savait que lui dire et restait des heures devant une feuille blanche; il lui fallait, chaque fois, faire un grand effort pour tracer quelques lignes insignifiantes. Peut-être ces lettres laconiques et si évidemment gênées donnèrent-elles à penser à Malsi. Le fait est qu'il dépêcha ses affaires et annonça son retour plus tôt qu'il ne l'avait d'abord arrêté.

A cette nouvelle, elle perdit complètement la tête; elle espérait encore quelques semaines de répit, et voilà qu'elle était à la veille de reprendre sa chaîne! Elle se révoltait à l'idée de continuer à abuser de la confiance de son mari; elle s'était pour ainsi dire déshabituée de mentir et se sentait incapable de recommencer. Pourquoi ne pas assumer enfin la responsabilité de sa faute ? Elle se reprochait amèrement de ne pas avoir obéi plus tôt à la voix de sa conscience, qui lui avait crié de sauver sa

dignité et celle de son amant en quittant la maison de Malsi lorsqu'elle avait renoué ses relations avec Enrico. Mais il en était temps encore ; elle partirait, elle ne s'abaisserait plus au rôle odieux qu'elle avait joué jusqu'ici. Mais comment Bibiano accueillerait-il sa résolution? La blâmerait-il? Un doute poignant lui serra le cœur ; et le repoussant aussitôt :

— Non, ce n'est pas possible, se dit-elle. Notre situation est intolérable... il comprendra que nous nous ravalons à nous couvrir de la protection du comte... que nous finirions par nous mépriser nous-mêmes...

Et forte de ces raisonnements, elle courut chez Enrico, en rêvant à un avenir de tendresse.

Elle était si bouleversée, que le jeune homme la considéra avec un étonnement inquiet.

L'entraînant aux pieds du crucifix, où il lui avait fait jurer une fidélité éternelle, et le forçant à s'agenouiller près d'elle :

— M'aimes-tu vraiment comme tu me le dis? lui demanda-t-elle.

— Ma chérie!... quelle question dans ta bouche! N'en es-tu pas convaincue?

Elle pencha sa tête vers lui, et la voix mouillée, tremblante d'émotion :

— Eh bien, partons... fuyons...

Et avec une véhémence fébrile, elle lui confia ses dégoûts, ses tourments.

— Mais tu es folle!... A quoi bon ce scandale?... Pourquoi cette mesure extrême à laquelle rien n'oblige?...

— Je n'en puis plus. Je suis résolue à m'en aller... il ne reste qu'à décider l'endroit qu'il me faut choisir...

Il haussa les épaules avec impatience, et alla s'asseoir sur un canapé. Elle courut après lui, le saisit par les épaules :

— Tu ne veux pas?... Tu ne comprends pas?... Mais parle donc... ton silence me fait mourir.

Et comme il se taisait, elle lui jeta un de ces regards que l'on n'oublie jamais, rempli d'amour, de reproche, de souffrance.

— Pardonne-moi, murmura-t-elle en éclatant en sanglots.

Il restait immobile, importuné de cette douleur qu'il était incapable de soulager.

— Calme-toi, fit-il enfin ; et ne trouvant plus rien à lui dire, il passa ses mains dans les frisons de sa nuque, et les tortilla sur ses doigts.

— Il n'est plus temps de pleurer, dit alors M^me^ Malsi en se redressant. Il faut agir... Je ne puis ni ne veux plus mentir... Où désires-tu que j'aille ? Quels sont tes projets d'avenir ?

Sa voix se brisa ; elle était atterrée de l'effondrement de ses espérances.

Bibiano tenta de lui démontrer qu'elle avait tort de vouloir trancher une situation qui pouvait être résolue avec moins de précipitation. Saisi par l'imprévu de sa communication, il avait besoin de se recueillir. Elle l'écoutait en silence, se demandant avec une angoisse déchirante ce qu'était cet homme qui n'avait de volonté que pour satisfaire à ses caprices. Mais, en dépit du mépris qui se glissait dans son cœur, elle se cramponnait à son amour, son dernier refuge.

Il devina ce qui se passait en elle, et fou de désespoir, se jetant à ses pieds, il implora son indulgence.

— Je suis un misérable... je n'ai ni force ni volonté... Aie pitié de moi... laisse-moi le temps de me remettre... ne me quitte pas...

Alors, prenant sa tête, qu'elle appuya contre son sein, elle lui parla d'une voix douce, calme, lui expliquant ce qu'elle croyait nécessaire, ne lui demandant rien, mais tâchant de lui inspirer l'énergie, de ranimer dans son âme le sentiment engourdi de sa dignité.

Il laissait échapper des exclamations tantôt désespérées, tantôt joyeuses, lui couvrait les mains de baisers et la suppliait de lui permettre de réfléchir.

Lorsqu'elle le quitta, elle comprit qu'elle était seule au monde, qu'elle ne devait compter que sur sa propre énergie, et que l'amour de cet homme qu'elle avait adoré n'était qu'un égoïsme ardent qui l'avait immolée.

Tant qu'elle avait été près de lui, l'espoir de vaincre son apathie l'avait soutenue et lui avait donné la force d'épargner le

spectacle de sa douleur à celui qui, cependant, était si peu digne de sa pitié ; mais quand elle se retrouva dans les salons sombres et déserts de son palais, une sensation de cruel isolement l'envahit et l'écrasa. Sans soutien, sans protection, où allait-elle se réfugier? Cependant elle était résolue à fuir.

Elle demeura longtemps plongée dans une rêverie amère, songeant à l'avenir, s'interdisant le souvenir du passé qui lui aurait enlevé ce qui lui restait de courage. En se rappelant les dernières paroles d'Enrico, elle eut un moment d'abattement. Il avait promis de lui dire le lendemain le résultat de ses méditations. Peut-être l'avait-elle jugé avec trop de sévérité et accourrait-il pour ne plus l'abandonner. Mais son hésitation ne dura pas. Elle sentait qu'il fallait avant tout sauver sa propre estime, car elle ne pouvait plus douter de la faiblesse du jeune homme et de ses irrésolutions perpétuelles.

Dans son dévouement, elle voulait assumer seule la responsabilité de tous ses actes; elle aimait à se figurer qu'en partant, sans prévenir son amant, elle lui épargnerait des soucis cuisants et la honte de l'abandonner dans un moment de crise.

— Je suis sûre que, le premier saisissement passé, il m'aurait soutenue, se disait-elle, essayant encore de se tromper sur la valeur de l'homme qu'elle aimait. Mais je préfère agir seule...

Elle résolut de partir le soir même pour Paris, dont l'immensité lui semblait le meilleur des refuges. Elle y demeurerait ignorée, sans attirer l'attention d'un public trop pressé de vivre pour remarquer ceux qui l'évitent.

En ordonnant à sa femme de chambre d'emballer quelques effets, elle lui dit qu'elle venait de recevoir des nouvelles inquiétantes d'une sœur de sa mère momentanément établie à Turin.

— Je pars seule, ajouta-t-elle; mais tenez-vous prête à me rejoindre dès que je vous appellerai.

Elle écrivit à son mari et à Donna Elena, en priant cette dernière de surveiller Pepino pendant ce voyage que lui imposaient ses devoirs envers une parente malade qui l'appelait.

« Tu ne manqueras pas d'embrasser mon pauvre petit tous les jours, n'est-ce pas, ma bonne Elena? lui écrivit-elle. Il me

semble qu'en le confiant à tes soins, j'ai moins de peine à m'en séparer. Tu le caresseras pour moi. »

Elle s'arrêta; les larmes l'étouffaient à la pensée de cet enfant qu'elle allait quitter, qu'elle ne reverrait peut-être jamais et qu'elle avait si peu aimé. Lentement, elle alla jusqu'à sa chambre, en ouvrit la porte sans bruit et s'approcha du berceau où son fils dormait tranquillement sous les rideaux de mousseline blanche qu'estompaient les contours de ses petites joues rougies par le sommeil. Une veilleuse éclairait faiblement la pièce imprégnée de cette odeur tiède particulière aux chambres d'enfants. La bonne dormait, la face tournée vers le mur. La comtesse s'agenouilla, et appuyant son menton contre les barres de fer capitonnées qui garnissaient le berceau, elle contempla son enfant avec cette fixité effrayante avec laquelle on contemple ceux auxquels on dit un adieu éternel.

Elle parcourut du regard les murs gris de la chambre, le siège élevé où son fils apprenait à se tenir assis; sur une table étaient étalées les images qui l'avaient amusé le soir avant le coucher. Un arlequin disloqué gisait sur le tapis. Puis ses yeux se reportèrent sur Pepino, et une douleur plus cuisante que toutes celles qui l'avaient assaillie lui arracha un gémissement. Elle étreignit le berceau de ses bras tremblants :

— Mon fils... mon fils... murmura-t-elle s'affolant du désespoir de l'avoir négligé.

N'était-ce point là la cause de tous ses chagrins? Si elle avait aimé son enfant, si elle s'était dévouée uniquement à lui, il aurait comblé son cœur, sa vie.

C'est seulement alors qu'elle comprit toute l'étendue de l'amour maternel, le seul peut-être qui ne trompe jamais, parce qu'il donne tout et ne demande rien.

Au moment de partir, elle eut la tentation d'enlever cet enfant; elle saurait le cacher, elle l'élèverait avec une tendresse si grande qu'il la bénirait de l'avoir emmené; et après s'être consacrée à lui tout entière, elle mourrait heureuse dans ses bras. L'image de son fils effaçait celle d'Enrico, elle le voyait grimper sur ses genoux, elle entendait sa petite voix crier : « Maman, » elle sentait ses petits bras se nouer autour de son cou

et ses lèvres fraîches se poser sur ses joues. Jamais les baisers d'amour ne lui avaient causé une jouissance aussi douce. Pendant qu'elle songeait ainsi, Pepino agita ses mains; il se mit à sourire de ce sourire naïf et charmant des enfants endormis. Peut-être rêvait-il à l'arlequin, peut-être à l'histoire que lui avait contée sa bonne pour l'endormir.

Ce léger mouvement de son fils rappela Gabrielle à la réalité. Avait-elle le droit de le condamner, lui, si délicat, à une vie de honte, de privations, peut-être de misères?

Ceux qui prétendent que souvent le crime échappe au châtiment ne connaissent point la vie et n'ont pas subi les supplices d'une âme torturée par le remords.

Gabrielle à genoux, les mains accrochées au berceau de son fils, vaincue par l'amour qu'elle lui portait, lui adressait un muet et éternel adieu. Elle aurait voulu le saisir dans ses bras, le presser encore une fois sur sa poitrine; mais l'enfant dormait, et la douleur de la mère respectait son sommeil paisible.

Elle se baissa jusque sur l'oreiller, tout près de sa petite tête, et, n'osant l'embrasser, elle appliqua ses lèvres sur la toile qui recouvrait le coussin; peut-être, pendant la nuit, sa petite joue recueillerait ce baiser. Une grosse larme tomba sur la toile blanche et s'étendit en une large tache humide.

Elle saisit l'arlequin, le mit dans son sein, et accablée de douleur, les deux mains pressées sur le joujou — seul souvenir qui lui resterait de son fils, — elle recula lentement vers la porte, les yeux attachés sur le visage de Pepino, auquel la lueur incertaine de la veilleuse donnait des reflets nacrés.

Une demi-heure plus tard, l'express filait à toute vapeur et l'emportait vers Paris.

Par un billet laconique, elle avait informé Enrico de son départ, lui demandant de ne pas s'inquiéter et lui promettant de lui donner de ses nouvelles dès son arrivée.

***

*(La cinquième et dernière partie à la prochaine livraison.)*

# UN

# PESSIMISTE RUSSE

## LEW TOLSTOÏ

---

La Russie et les Russes ont depuis quelques années le privilège d'exciter à un haut degré l'attention publique. L'intérêt que présente toujours l'inconnu n'est pas l'unique source de cette curiosité. Avec une clairvoyance d'ailleurs plus instinctive que raisonnée, l'opinion devine que ce peuple de près de cent millions d'âmes, chez qui s'est conservée la sève puissante des races primitives, est appelé à exercer prochainement une action immense et peut-être décisive sur les destinées de l'Europe.

De même qu'à la fin du xviii[e] siècle, et au commencement du xix[e], l'histoire de la France a déterminé l'histoire de tout notre continent; de même, dans un temps peu éloigné, les destinées de l'Europe dépendront des destinées de la Russie. Y a-t-il lieu de s'en émouvoir pour l'avenir?

Nous n'avons qu'un moyen d'entrevoir la réponse à cette question : étudier le peuple russe dans sa vie la plus intime, sonder les replis les plus cachés de son âme, rechercher quelles sont ses aspirations, en quoi consiste son idéal.

La Russie se prête merveilleusement à une pareille étude. Pauvre en productions artistiques, elle possède par contre une nombreuse phalange de poètes et de romanciers qui se sont appliqués à reproduire dans leurs œuvres l'existence publique et

privée de leurs compatriotes. Parmi ces écrivains, dont les plus illustres ne sont guère connus en Europe que de nom, le comte Lew Tolstoï occupe sans conteste la première place. C'est lui que nous prendrons pour guide dans cet essai de psychologie nationale. Nul, en effet, n'a jamais analysé l'âme russe avec autant de profondeur et de finesse que l'immortel auteur de la *Guerre et la Paix*.

Notre travail nous est singulièrement facilité par la *Confession* de l'écrivain que nous avons sous les yeux (1). Avec une sincérité inouïe, Tolstoï nous y raconte toute sa vie intérieure, ses luttes morales, ses rêves et ses désillusions, ses doutes, ses désespoirs, bref tous les déchirements de son âme. C'est à un terrible drame intime qu'il nous fait assister, à un drame que plus d'une fois le suicide a menacé de terminer en tragédie.

Ce qui fait l'intérêt principal de la *Confession* dont nous parlons, c'est qu'elle est autant la confession de la nation russe elle-même que celle du comte Tolstoï. Les luttes secrètes de notre auteur sont celles de l'esprit russe depuis cinquante ans; ses déchirements d'âme sont ceux de tout un peuple; son pessimisme est moins un trait individuel que la caractéristique d'une race. La *Confession* nous révèle à la suite de quel travail latent le génie russe aboutit tantôt au nihilisme, tantôt aux doctrines plus étranges encore des *skoptzi*, des *khlistouny* et d'autres sectaires qui, presque tous, ont pour point de départ le pessimisme et pour but la destruction universelle.

## I

### TOLSTOÏ ÉCRIVAIN

Le rang élevé que le comte Tolstoï s'est acquis parmi les littérateurs russes contemporains, il le doit surtout à l'incompa-

(1) Cet opuscule devait paraitre dans la *Pensée russe* de Moscou, mais la censure s'est emparée de toute l'édition et l'a détruite. Quelques exemplaires seuls ont pu être sauvés. Des copies manuscrites de la *Confession* circulent en Russie, et c'est sous cette forme que nous l'avons entre les mains.

rable finesse et à la vigueur d'analyse psychologique dont il fait preuve dans tous ses écrits. A cet égard, il n'y a pas lieu de distinguer entre les diverses productions de l'éminent romancier; les moins développées attestent la même supériorité de talent que les plus vastes. Dans les *Cosaques,* simple croquis de la vie militaire au Caucase, dans la *Matinée d'un propriétaire,* rapide esquisse des mœurs champêtres, aussi bien que dans la *Guerre et la Paix,* cette grande épopée aux personnages innombrables et aux épisodes multiples, partout l'auteur nous fait toucher du doigt le *moi* de ses héros, nous initie aux nuances les plus fugaces de leur pensée. Rien de ce qui se passe en eux ne nous échappe. Soit que l'idée résulte d'un travail antérieur de l'esprit ou qu'elle surgisse à l'improviste pour ne laisser après elle aucune trace, toujours l'écrivain la présente simplement, clairement, sans même appuyer sur la liaison entre la pensée et les actes qui en découlent.

Chez le comte Tolstoï, comme chez tous les réalistes, les récits sont très circonstanciés, les descriptions très minutieuses. Peu lui importe que tel détail plaise ou ne plaise pas, soit ou non essentiel au sujet, grandisse ou diminue le personnage auquel il est attribué, celui-ci fût-il d'ailleurs un de ceux que l'auteur semble affectionner davantage.

Dans le portrait moral, même souci de la précision, même absence de tout parti pris. Une pensée coupable peut traverser l'esprit du meilleur des hommes, une pensée grande et généreuse s'égarer dans le cerveau d'un scélérat : notre auteur n'a garde de négliger ces contradictions qui tiennent au fond de la nature humaine. Aussi est-il impossible de le lire sans admirer l'absolue vérité de ses analyses et de ses tableaux.

Cette exactitude est d'autant plus frappante dans la *Guerre et la Paix* que l'ouvrage embrasse la lutte épique de la Russie contre Napoléon Ier depuis Austerlitz jusqu'à la Bérésina, reproduit toute la vie politique du commencement de ce siècle et met en scène les principaux héros de cette époque agitée : Napoléon, Alexandre Ier, Koutouzoff, Rostoptchine, le ministre Spéransky, etc., sont représentés dans les moments les plus critiques de leur existence. Grâce à une faculté d'intuition qui touche au pro-

dige, le comte Tolstoï nous dévoile les ressorts cachés qui font mouvoir ces hommes. Quelques détails en apparence insignifiants lui suffisent pour les peindre de pied en cap. Sans insister, sans prétendre influencer notre jugement, il réussit à arracher à plusieurs d'entre eux le masque trompeur dont l'histoire officielle les avait affublés et à ébranler les préventions les plus enracinées dans notre esprit. Il a si profondément fouillé l'âme de ses personnages, l'harmonie entre le travail conscient ou inconscient de leur pensée et leurs actes extérieurs est rendue si évidente, que moins l'auteur cherche à nous convaincre, plus nous sommes frappés de la justesse de ses vues.

Un seul écrivain moderne peut, croyons-nous, être comparé sous ce rapport à Tolstoï : c'est le romancier de *Rouge et Noir* et de la *Chartreuse de Parme*. Il existe entre eux plus d'une analogie. Comme Stendhal, Tolstoï a débuté par le métier des armes et a connu toutes les vicissitudes de la vie militaire. Comme Stendhal, Tolstoï est un sensitif doublé d'un lucide : tous deux ont pris dès leur plus tendre enfance l'habitude de se regarder penser, ce qui leur a permis de lire avec une perspicacité parfaite dans le cœur d'autrui; de là aussi la vie psychologique si intense, parfois même si effrayante, dont ils ont pu doter les êtres sortis de leur imagination. Enfin, comme Stendhal, Tolstoï a un style sobre, sec, mathématique, dépourvu de toute prétention littéraire. On voit que chaque mot a été mis après réflexion là où il se trouve, et qu'il est impossible de le remplacer par un autre sans altérer la précision absolue de la pensée. Tolstoï semble souvent pousser le mépris de la phrase jusqu'au dédain de la syntaxe; sa construction, ne visant qu'à être strictement logique, nous paraît quelquefois incorrecte et brutale ; en revanche, il possède le vocabulaire comme peu d'écrivains russes l'ont possédé avant lui. Suivant le précepte d'Horace :

> Dixeris egregiè notum si callida verbum
> Reddiderit junctura novum...

il sait, grâce à d'habiles juxtapositions, prêter des significations tout à fait inattendues aux termes les plus usités.

La recherche des mots ne va d'ailleurs jamais jusqu'à

devenir chez lui, comme chez certains maîtres français, une manie fatigante, une préoccupation exclusive devant laquelle s'efface toute autre intention artistique. Rien, au contraire, n'est plus éloigné du génie de Tolstoï que la pose et l'artifice. Sincère avant tout, il n'aime que la simplicité et le naturel. Trait caractéristique : ses mots les plus heureusement trouvés, ceux qu'il a fait entrer avec une acception nouvelle dans l'usage courant de la langue sont, pour la plupart, des verbes. Stendhal recherchait surtout l'adjectif le plus propre ; Tolstoï qui, lui, raconte mais ne décrit jamais, attribue au verbe une importance plus grande. Chez notre auteur tout se passe en action. Que celle-ci soit extérieure (bataille, voyage ou autre accident de la vie ordinaire), qu'elle soit intérieure (lutte de la pensée, hésitation de la volonté, trouble de la passion), peu importe : ce sont toujours des faits qu'il retrace.

On ne peut même pas dire que les paysages, les villes, les champs de bataille où Tolstoï conduit le lecteur, soient traités dans la manière pittoresque. Jamais il ne nous présente de tableaux, il nous montre les choses non en elles-mêmes, mais à travers l'impression qu'elles produisent sur les personnages de son récit. Il semble que l'écrivain étende son analyse psychologique jusqu'à la nature inerte. Les horreurs d'un champ de bataille, le charme mystérieux d'un clair de lune dans le steppe, la tristesse tragique de Moscou abandonnée devant l'invasion et déjà en proie à l'incendie, impossible de peindre ces scènes avec plus de réalité empoignante. Et pourtant, nulle part l'auteur ne nous les décrit directement : il se borne à raconter les effets qu'elles produisent sur André Bolkonsky, sur Pierre Besoukhoff, sur Natacha Rostoff.

Ces impressions sont analysées avec une telle puissance de vérité, que nous partageons l'horreur qu'André éprouve sur les champs de massacre de Schöngraben et d'Austerlitz; nous subissons avec Natacha le charme enivrant d'une chasse dans le steppe ; et quand Pierre, témoin de la destruction de Moscou, se croit appelé à faire justice de l'envahisseur, nous sommes tentés d'applaudir à sa détermination.

C'est justement dans les récits de ce genre que Tolstoï atteint

le suprême degré de l'art. Non content de reproduire tous les détails d'un drame, extérieur ou intime, il communique au lecteur le sentiment du milieu dans lequel le drame se joue; il donne l'impression de l'air ambiant qui enveloppe les personnages, et nous comprenons les influences auxquelles ils obéissent, parce que nous les subissons comme eux. Grâce à cette habile préparation, ce qui, à première vue, paraîtrait invraisemblable, n'offre plus rien que de naturel. Par exemple, nous aurions peine à nous expliquer l'étrange passion dont Natacha, fiancée à André Bolkonsky, est subitement prise pour Anatole Kouraguine, si l'auteur ne nous transportait dans une salle de théâtre, où les paroles d'amour débitées sur la scène, les clartés de la rampe et du lustre, les parfums capiteux qui se dégagent des loges remplies de dames élégantes et coquettes, tout conspire à troubler les sens d'une jeune fille. En présence des intrigues, des ambitions personnelles, des rivalités qui s'agitent au quartier général des différentes armées russes, nous ne nous étonnons pas de voir, dans le moment le plus critique pour la Russie, des généraux et des officiers, pourtant non dépourvus de patriotisme, faire passer leurs préoccupations égoïstes avant le salut du pays. Nous prévoyons la fin lamentable de la « petite comtesse », aussitôt que nous voyons ce produit délicat d'une civilisation raffinée transporté des salons dorés de la capitale dans une atmosphère de discipline étouffante, entre un vieux voltairien rageur et sa fille aussi impitoyable que dévote.

Si, comme psychologue et comme analyste, Tolstoï rappelle surtout Stendhal, il lui est supérieur par la fertilité de l'imagination. Julien Sorel, Mosca, Mathilde de la Môle, —quand on a cité ces trois noms, on a nommé à peu près toutes les créations du romancier français. Observons encore que Stendhal s'est appliqué exclusivement à analyser des êtres exceptionnels, aux grandes et puissantes visées, ou aux passions presque surhumaines. Comme certains héros de Shakspeare, ces personnages sont à la fois vrais et faux : vrais parce qu'ils résument, en les idéalisant, des traits inhérents à notre nature; mais faux en tant qu'expression de la réalité concrète.

Le nombre des types créés par le comte Tolstoï est bien plus

considérable. Sur ce point, notre auteur ne peut guère être comparé qu'à Balzac. La *Comédie humaine* offre seule une collection de figures aussi variées que celles qui nous sont montrées dans la *Guerre et la Paix*. Cette richesse est d'autant plus remarquable que, depuis les héros proprement dits du roman jusqu'aux personnages les plus épisodiques, tous sont peints avec un égal fini, tous ressortent avec la même précision et se gravent en traits ineffaçables dans notre mémoire, que l'écrivain leur ait consacré un chapitre entier ou qu'il se soit borné à nous les présenter en quelques lignes.

La préférence plus ou moins avouée d'un auteur pour tel ou tel de ses héros aide généralement à comprendre l'auteur lui-même. En ce qui concerne Tolstoï, ce procédé d'investigation est d'un emploi très difficile, vu la rigoureuse impartialité dont ne se départit jamais le romancier. Dans la *Guerre et la Paix*, on s'aperçoit bien que certains personnages, comme le prince Wassili, la princesse Hélène, lui sont profondément antipathiques. Mais l'impassibilité avec laquelle il relève tous les défauts, toutes les faiblesses des êtres les mieux faits pour captiver nos sympathies, nous déconcerte à chaque pas et nous oblige à suspendre notre jugement. D'ordinaire, c'est surtout dans les portraits de femmes qu'un auteur trahit, malgré lui, ses prédilections intimes. Tolstoï nous laisse ignorer quel est le type féminin qui répond le mieux à son idéal. L'hésitation n'est possible qu'entre Natacha Rostoff et Marie Bolkonsky; mais quel abîme entre ces deux femmes! La première, toute de charme et d'entrain, n'obéissant qu'aux élans de son cœur, sans jamais consulter sa tête, une inconsciente pleine d'instincts élevés et de poésie, capable d'un dévouement sans bornes pour celui qu'elle aime ; la seconde, pure et froide, mystique et dévouée, personnellement humble bien qu'ayant à un très haut degré l'orgueil de sa race, rougissant à la seule pensée que l'amour peut pénétrer dans sa vie et s'éprenant du premier homme qui lui parle d'amour, ridicule dans son entourage bigot, mais sublime de piété filiale et grande devant les ennemis de sa patrie! Le lecteur peut aisément faire son choix ; le critique n'oserait prendre sur lui d'indiquer le choix de l'auteur. En étudiant bien la per-

sonnalité de Tolstoï, on arrive même à penser que, au moment où il écrivait la *Guerre et la Paix*, ses préférences étaient encore incertaines. Par son éducation, par son passé mondain, il se sentait attiré vers Natacha, tandis que l'évolution mystique déjà commencée en lui tendait à le rapprocher de la dévote et sévère Marie. Ces deux types féminins répondaient l'un et l'autre à deux états qui se partageaient alors son âme sans qu'aucun eût encore obtenu le dessus.

## II

### LES TYPES NATIONAUX CHEZ TOLSTOÏ

Le lecteur s'habitue facilement à considérer le comte Tolstoï comme un simple narrateur indifférent aux faits et gestes qu'il expose. Mais le critique qui cherche l'homme sous l'écrivain ne peut s'empêcher de remarquer l'insistance avec laquelle ce dernier revient sur les luttes intérieures de tel ou tel personnage, en lui-même peu intéressant. Il n'est pas téméraire d'attribuer à ces pages une portée autobiographique et de penser que, sous des noms supposés, l'auteur nous révèle ici ses propres agitations morales.

A ce point de vue, Pierre Besoukhoff, le héros de la *Guerre et la Paix*, mérite tout particulièrement d'attirer notre attention. Fils naturel d'un grand seigneur russe, il a été élevé en France. un peu au hasard, il est vrai, et sans qu'aucun esprit de suite ait présidé à son éducation. Il revient en Russie imbu d'idées philanthropiques puisées chez les grands philosophes du XVIII[e] siècle, mais n'ayant ni principes très arrêtés ni vues politiques ou sociales bien définies. Le grand monde pétersbourgeois, où il se trouve lancé, produit bientôt sur lui un effet d'ahurissement : il en comprend le vide sans toutefois se rendre un compte exact de ce qui manque à cette société, ni du rôle que lui-même y doit prendre pour rester fidèle à ses vagues tendances humanitaires. Peu après, la mort de son père le met en possession d'une fortune considérable ; il cherche sa voie avec une nouvelle ardeur.

ne trouve rien, retombe dans les anciennes orgies et, de guerre lasse, se laisse marier à une froide coquette dont il n'ignore pas les instincts pervers. Sa faiblesse de caractère et un certain chatouillement d'épiderme l'entraînent à contracter cette union qui ne tarde pas à le couvrir de honte. Malheureux en ménage et ne sachant à quoi employer son existence, le jeune homme ne cesse de faire la navette entre Pétersbourg et Moscou, tant pour fuir sa maison que pour échapper à la douloureuse conscience de son inutilité. Durant un de ces voyages, il rencontre un franc-maçon qui, après avoir diagnostiqué le mal dont il souffre, lui indique le remède : qu'il entre dans la maçonnerie, cette institution vouée au perfectionnement de l'espèce humaine fournira une ample satisfaction à tous ses besoins de généreuse activité. Pierre s'empresse de suivre ce conseil. Avec son impétuosité de bête fauve, il se jette dans le mouvement maçonnique très prononcé alors en Russie. Mais ce beau zèle ne dure pas longtemps. Le nouvel affilié s'aperçoit bientôt qu'en dehors de leurs loges, les maçons sont de vulgaires mortels pleins de vanité et d'ambition ; il constate que beaucoup recherchent l'initiation maçonnique à seule fin de se créer ainsi des relations utiles à leurs intérêts. Cette découverte le dégoûte de la franc-maçonnerie, et désormais c'est dans une autre sphère que s'exercera sa bienfaisante initiative. Il va consacrer tous ses soins à améliorer le sort de ses innombrables serfs. On le voit, en effet, toujours plein d'enthousiasme, parcourir ses vastes domaines, dépenser des sommes folles pour y créer des routes, des écoles, des hôpitaux, s'efforcer de réduire les lourdes redevances qui écrasent ses paysans, et au bout du compte ne récolter là encore que des déceptions. Ses serfs ne le comprennent pas et se défient de ses innovations ; son intendant le vole plus que jamais et s'approprie l'argent destiné aux *moujiks*. Le manque d'énergie, le défaut de sens pratique et surtout le vague des conceptions, — ces traits dominants du caractère de Pierre, — font de nouveau avorter toutes ses entreprises.

Cependant l'horizon politique s'assombrit ; de gros nuages se forment à l'Occident ; Napoléon, traînant à sa suite l'Europe en armes, se dispose à envahir la Russie.

L'imminence du danger qui menace son pays n'émeut que médiocrement Pierre; il se décide à faire son devoir de *barine*, donne l'ordre d'armer à ses frais un régiment de volontaires et se dirige lui-même vers la frontière pour suivre en curieux les évènements.

Il assiste à l'affolement général, au désarroi de l'administration, aux intrigues des chefs militaires, aux scènes épouvantables de l'invasion et à l'effervescence furieuse d'une population en délire. A la sinistre lueur des incendies de Smolensk, les ténèbres de son cerveau commencent à se dissiper, il entrevoit les horreurs du drame qui se joue autour de lui. Son sang s'échauffe, le patriote se réveille sous le gentilhomme athée et sceptique, épaissi par l'oisiveté et la débauche; il sent qu'il a un devoir à remplir. Mais ce devoir, quel est-il? Là-dessus il ne trouve pas encore de réponse précise. Il prend part en amateur à la bataille de Borodino : mille fois les obus éclatent à ses côtés, tandis qu'indifférent au danger, il regarde sans une ombre d'émotion les soldats accomplir leur horrible besogne; le râle des mourants, les cris des blessés retentissent à ses oreilles, et toujours il se demande ce qu'il a à faire dans tout cela; bref, il regagne Moscou sans être fixé à cet égard.

Mais l'ennemi entre dans la ville sainte; celle-ci est livrée à la destruction; de toutes parts fuit une population éperdue; les exécutions sommaires donnent la réplique aux incendies. Alors seulement, en présence de ces ruines et de ces massacres, Pierre se figure avoir découvert sa voie et son devoir : il se croit appelé à tuer de sa main Napoléon et à délivrer le monde de ce fléau dévastateur. Il commence à faire ses préparatifs, combine tous les détails de son projet, revêt un costume de paysan, achète l'arme libératrice. Tout est prêt. Mais il est écrit qu'aucune des tentatives de Pierre ne sera menée à bonne fin. Arrêté comme incendiaire, il échappe par hasard à la fusillade et est jeté pêle-mêle avec d'autres prisonniers dans un trou infect où ces malheureux gisent en proie à toutes sortes de souffrances.

C'est là qu'il lie connaissance avec un soldat, Karataeff, qui enfin lui enseigne la vraie philosophie de la vie, le réconcilie

avec lui-même et lui donne la solution vainement cherchée jusqu'alors dans les œuvres des encyclopédistes français et des philosophes allemands, dans les mystères de la franc-maçonnerie et dans la pratique des devoirs du *pomieschtchik*.

Ce Karataeff joue un très grand rôle dans la *Guerre et la Paix;* nombre de critiques le regardent non seulement comme le principal personnage du roman, mais comme la suprême expression du caractère russe. Grigorieff, un des partisans de cette opinion, trouve même un précurseur à Karataeff dans le Belkine de Pouchkine, type que Tolstoï se serait borné à développer et à définir avec plus de netteté.

Ce jugement est exagéré, comme la plupart de ceux qu'émet la critique russe, habituée depuis une vingtaine d'années à dépenser beaucoup de talent pour fausser l'esprit public et dévoyer la littérature. Aux yeux des aristarques pétersbourgeois, tout livre qui ne s'inspire pas d'une certaine tendance est inutile, dangereux même, en tout cas dénué de valeur. Le critérium est d'une simplicité enfantine : une œuvre littéraire quelconque, roman, poésie, nouvelle, doit avoir, avant tout, un but social et politique, c'est-à-dire qu'elle doit attaquer le gouvernement, miner l'autorité, fustiger les vices du pouvoir et des classes aisées, chanter les vertus du peuple et déplorer ses souffrances. Tout ouvrage ne remplissant pas ces conditions est condamné sans appel, et l'auteur, fût-il Tourgueneff, est proclamé un « bachi-bouzouk qui achève des blessés ».

On comprend que, sous l'influence d'une semblable préoccupation, la critique soit unanime à voir dans Karataeff le personnage dominant, le héros-type de l'épopée nationale du comte Tolstoï. Or, qu'est-ce que Karataeff? Un soldat vagabond, un individu aux antécédents douteux, qui a traîné la misère dans tous les coins de la Russie, qui a souffert du froid en hiver, de la chaleur en été, et de la faim en toute saison ; molesté et battu par tout le monde, il considère l'injustice comme un mal inévitable, la supporte avec une résignation fataliste, et se console en répétant force dictons populaires qu'il a arrangés à sa façon. Ses proverbes sont banals, sa morale est équivoque, et la sagesse de ce Pangloss en uniforme ne dépasse pas

de beaucoup celle des *iourodivyis* (1), si nombreux en Russie.

Que ce personnage soit sympathique à Tolstoï, que l'humilité dévote avec laquelle il s'incline devant tous les malheurs de la vie réponde à une certaine tendance de l'esprit de notre auteur, tendance devenue prépondérante chez lui dans la dernière évolution psychologique qu'il traverse, on ne peut pas le nier. Mais nous nous refusons à admettre que Karataeff offre le type général du Russe, et que l'écrivain ait voulu le représenter comme tel. Suivant certains critiques, le type du héros ou, pour employer leur langage, du fauve (*khichtchnyi*), serait tout à fait étranger au caractère russe, celui-ci étant, à les en croire, essentiellement humble (*smirennyi*). C'est là une vue complètement fausse.

Une proportion assez forte d'éléments orientaux s'est mêlée au sang slave pour que le fatalisme, ou plutôt l'insouciance soit entrée dans le tempérament russe. Or, chez un malheureux, le fatalisme prend aisément la forme d'une humble soumission. Ce serait toutefois méconnaître singulièrement les grandes qualités du peuple russe que de lui contester les instincts héroïques ou fauves, si l'on tient à ce mot. Son humilité est toute de surface ; bien naïf qui s'y laisserait tromper. L'obséquiosité n'a rien de commun avec l'humilité chrétienne, et quand un Russe vous dit : « Nous sommes de petites gens, nous nous inclinons devant vos lumières », prenez garde ! c'est qu'il est sûr de vous rouler (2).

Dans la misérable existence que Pierre mène au fond de son cachot, nous comprenons qu'il se laisse toucher par la cordiale camaraderie de son compagnon de captivité. Il est même tout

(1) Fous religieux qui sont l'objet de la vénération publique.

(2) L'épisode suivant caractérise on ne peut mieux l'étrange morale que Tolstoï prête à Karataeff, tout en ayant l'air de la trouver parfaitement naturelle. Un soldat français a remis au prisonnier russe de la toile pour faire une chemise. Il vient chercher ce vêtement, l'essaye, et, au moment de l'emporter, se permet de réclamer le reste de la toile. Karataeff fait la sourde oreille ; ce n'est que sur les instances de Pierre et non sans regret qu'il finit par s'exécuter. Le Français voit la tristesse du pauvre homme et lui fait cadeau de cette toile « en rougissant » (!). « Voilà ! remarque sentencieusement Karataeff, on dit qu'ils ne sont pas chrétiens et pourtant ils ont une âme. » Ni Pierre, ni l'auteur, ni les critiques qui citent souvent cette scène ne paraissent se douter que le beau rôle y appartient au Français et que Karataeff a frisé de près l'indélicatesse.

naturel qu'à défaut d'autres distractions il écoute avec un certain plaisir les proverbes et paraboles dont Karataeff se plaît à orner sa conversation. De plus, comme il éprouve alors une haine violente contre l'étranger, cause de tous les maux dont souffre sa patrie, il se persuade facilement qu'un simple paysan russe possède plus de vraie philosophie que tous les penseurs réunis de l'Occident. Tout cela est très finement observé, et Tolstoï donne une nouvelle preuve de son merveilleux talent d'analyste en nous montrant l'évolution qui conduit Pierre Besoukhoff vers un mysticisme quelque peu grossier.

Il y a pourtant, dans le type de Karataeff, un trait qui lui est commun avec le comte Tolstoï, et qui caractérise à un haut degré tout son être intellectuel : c'est un exclusivisme national si outré qu'il arrive à ne pas pouvoir comprendre tout ce qui n'est pas russe, ou plutôt tous ceux qui ne sont pas Russes.

Nous avons cité l'exclamation de Karataeff recevant un cadeau du soldat français : « Ils ont une âme ! » s'écrie-t-il avec étonnement. Telle est l'extrême limite des concessions du comte Tolstoï à l'étranger : il lui accorde une âme. Quant à pénétrer cette âme, quant à apprécier ce qu'elle a d'essentiel, surtout d'élevé, Tolstoï en est radicalement incapable. Cet analyste sans pareil quand il s'agit de mettre à nu les recoins les plus mystérieux du caractère russe, tombe au contraire dans la charge dès qu'il veut représenter un étranger. Il construit ses types à l'aide des plaisanteries traditionnelles sur les diverses nationalités. Chez le Français, il ne voit que le phraseur et le poseur. Le côté théâtral est le seul qui le frappe dans Napoléon et dans ses maréchaux. Un émigré légitimiste est nécessairement jésuite, et a l'air d'un abbé déguisé ; une Française est intrigante, sans cœur, et ne sait que répéter à tout propos : « Ma mère ! ma pauvre mère ! » L'Allemand discourt, fait des théories et, dans son incurable aveuglement, n'aperçoit pas des impossibilités pratiques qui sautent aux yeux. L'Anglais du *Séjour à Lucerne*, c'est l'éternel touriste qu'on rencontre en Suisse : égoïste et incapable d'aucun sentiment artistique, d'aucun élan généreux. Marquis de contrebande ou cicerone d'auberge, voilà l'Italien.

Cette inaptitude à juger tout ce qui est étranger constitue assurément un des traits les plus caractéristiques du remarquable écrivain dont nous nous occupons. Elle ne provient ni de l'ignorance, ni d'une hostilité préconçue.

Non, l'incapacité signalée ici résulte d'un certain tour d'esprit, nous dirons même d'une certaine structure de cerveau qui interdit à Tolstoï de pénétrer le génie d'un autre peuple que le peuple russe. C'est la même différence dans la constitution cérébrale qui empêche l'Européen de comprendre l'étrange vie psychologique des Russes, et l'oblige à baser ses jugements sur de simples phénomènes extérieurs.

On s'abuse singulièrement quand on croit que la même instruction, la même culture doit, sinon rendre toutes les intelligences égales, du moins les amener à comprendre, à raisonner et à conclure de la même manière. En fait, c'est le contraire qui est vrai : comme il n'existe pas deux figures, ni même deux nez absolument pareils l'un à l'autre, il n'existe pas non plus deux cervelles absolument identiques, ni par conséquent deux esprits capables de raisonner absolument de la même façon. En remontant à la source des divisions politiques, scientifiques et autres, on trouverait presque toujours une diversité dans le mode d'argumentation. Les mêmes principes, les mêmes données initiales produisent, après une plus ou moins longue série de raisonnements, des conclusions absolument contradictoires. Les divergences seront naturellement plus accusées chez deux intelligences appartenant à des races différentes. Comme les divers membres de la même nation offrent une certaine communauté de caractères extérieurs, il existe aussi entre eux certaines ressemblances psychologiques.

Les malentendus intellectuels, les dissentiments causés par l'impossibilité d'envisager les choses de la même manière contribuent, au moins autant que l'antagonisme des intérêts, à susciter et à entretenir les luttes entre les peuples.

Certainement, à mesure que se multiplient les relations internationales, que tendent à s'uniformiser les méthodes d'éducation et d'instruction, que l'échange des idées devient plus actif entre les différents pays, l'élite des intelligences euro-

péennes s'assimile avec une facilité croissante les divers produits de la pensée humaine, quelle qu'en soit la provenance géographique. Mais ce cosmopolitisme *sui generis* demeure le privilège d'une minorité beaucoup plus restreinte qu'on ne le croit d'ordinaire, et chez nombre d'esprits éminents le sens de l'étranger fait obstinément défaut.

Ainsi en est-il du comte Tolstoï. Nature essentiellement russe, il a le cerveau fermé, non aux idées occidentales, — il les connaît et s'en est approprié plusieurs, — mais au travail intérieur d'où elles découlent. S'il sait ce que fait un peuple étranger, en revanche les mobiles intimes de cette action lui échappent ; s'il n'ignore pas ce que pensent les écrivains, ce que que créent les artistes du dehors, par contre, les pensées de ces écrivains sont impuissantes à modifier ses propres pensées, ces œuvres d'art sont incapables de l'émouvoir.

Pas plus qu'il ne hait les peuples européens, il n'éprouve une admiration aveugle pour tout ce qui est russe. Trop clairvoyant pour ne pas apercevoir les défauts de ses compatriotes, il est aussi trop sincère pour ne pas les signaler. Parmi les nombreux types nationaux qu'il a semés dans ses romans, bien peu sont de nature à éveiller la sympathie du lecteur. Ses peintures de la société russe sont des satires d'autant plus cruelles que la ressemblance seule en fait l'amertume et qu'il ne s'y mêle aucune arrière-pensée de dénigrement.

Bien plus : les chauvins ont vu dans la *Guerre et la Paix* un crime de lèse-patriotisme. Parce que l'auteur de ce livre a détruit toutes les légendes relatives à la campagne de 1812, aussi bien celle de l'incendie de Moscou par Rostoptchine que celle du célèbre plan stratégique consistant à reculer toujours pour attirer l'ennemi dans l'intérieur du pays et l'exterminer plus facilement; parce qu'il a dévoilé le chassé-croisé d'intrigues honteuses dont le quartier général était le théâtre ; parce qu'il a entamé le prestige historique du vieux généralissime Koutouzoff en retraçant le portrait exact de cet indolent temporiseur, — parce que le comte Tolstoï a osé faire tout cela, on l'a accusé d'attenter à la gloire nationale, comme si le récit de cette guerre n'était pas devenu sous sa plume l'épopée la plus grandiose!

## III

### LES CONCEPTIONS HISTORIQUES DU COMTE TOLSTOÏ

La solution de la question de la vie trouvée par Besoukhoff était-elle celle du comte Tolstoï? Et à supposer qu'elle le fût, était-elle définitive ? Un esprit aussi rigoureux que celui de l'illustre écrivain pouvait-il s'arrêter à la formule vague et enfantine dont Pierre se contente? Il y avait lieu d'en douter, surtout après avoir lu l'original essai de philosophie historique qui couronne le roman de *la Guerre et la Paix*.

Pour notre auteur, l'intervention de l'individu dans les phénomènes historiques joue un rôle moins que secondaire. Il ne croit ni aux hommes providentiels ni aux héros. Sacrifiant résolument le libre arbitre à la loi de causalité, il n'admet pas qu'une personnalité quelconque, possédât-elle la plus haute valeur morale ou intellectuelle, puisse influencer non seulement les évènements militaires ou politiques, mais même le cours de sa propre existence.

Jamais il n'oublie de montrer l'inanité de nos projets, la vanité de ce que nous appelons les efforts de notre volonté. Dans ses magnifiques descriptions des batailles de Schöngraben, d'Austerlitz, de Borodino, etc., dès le début, les diverses péripéties de l'attaque et de la défense se déroulent tout à fait en dehors des prévisions et des calculs des commandants en chef. La victoire ou la défaite, dans ces conditions, dépend naturellement du hasard, ou plutôt d'un concours de circonstances complètement indépendantes des intentions et des projets conçus.

« Le mérite d'une victoire, remarque à ce sujet Tolstoï, ne dépend pas des « grands génies militaires », mais du soldat qui, le premier, se met à crier dans les rangs : « Nous sommes perdus! » ou bien : « Hurrah ! en avant ! » La force est le produit de la vitesse et de la masse. Dans l'art militaire, la force est le produit de la masse des troupes et d'une inconnue, d'un $x$... Cet $x$ est ce qu'on appelle l'esprit de l'armée et dépend de la plus ou

moins grande envie qu'ont les soldats de se battre et de risquer leur vie... »

Soit; mais cet « esprit de l'armée » ne dépend-il pas lui-même de la confiance que le chef a su inspirer à ses soldats?

Ce ne sont pas seulement les généraux qui, dans l'œuvre de Tolstoï, subissent sans cesse les camouflets du hasard; les personnages appartenant à la condition privée ne réussissent pas mieux à régler les moindres détails de leur existence domestique que les Bagration et les Koutouzoff à assurer le succès de leurs combinaisons militaires. Tous les calculs sont déjoués, toutes les prévisions trompées, tout arrive autrement que ne s'y attendaient les intéressés.

Cette idée, qui pénètre toutes les créations de notre auteur, est loin de donner à ses figures l'aspect de marionnettes ou d'automates mus par des ressorts invisibles et n'ayant pas en eux-mêmes le principe de leurs actes. Le comte Tolstoï est un observateur trop exact de la réalité humaine pour ne pas maintenir un juste accord entre les actions voulues et les résultats obtenus. Partout il conserve l'équilibre entre l'intervention de la volonté et le jeu des évènements qui modifient et souvent renversent tous les plans et tous les projets.

Peut-être chez le romancier voit-on trop souvent la volonté individuelle n'apparaître que juste au début d'un incident : elle ne semble se manifester qu'à seule fin de recevoir bientôt des faits un éclatant démenti.

Cela tient à cette tendance intellectuelle sur laquelle nous avons déjà insisté qui ne permet au comte Tolstoï de voir absolument juste que dans les hommes et les choses de son pays.

Expliquons-nous. Le manque de ténacité, le défaut de persévérance individuelle est un trait de caractère facile à constater chez la plupart des Russes. S'éprenant d'un enthousiasme excessif pour toute besogne qu'il entreprend, le Russe se lasse vite; les difficultés qu'il rencontre, surtout si elles sont imprévues et multipliées, ne tardent pas à refroidir son ardeur; bientôt il s'étonne de s'être mis à l'œuvre avec tant de zèle; il se dit que le but à atteindre ne méritait pas de si grands efforts, et il passe à d'autres exercices.

Qu'on ne nous objecte pas l'énergie farouche des nihilistes et d'autres sectaires russes, l'obstination séculaire du gouvernement russe à poursuivre certaines visées politiques.

Le Russe a trop de sang oriental dans les veines pour ne pas être dépourvu d'individualisme; mais, par contre, ce qu'on appelle en russe le principe du troupeau (*tabounnoié natchalo*), il le possède à un degré très puissant; de là une énergie de volonté collective qui compense la faiblesse de la volonté individuelle. Isolé, le Russe manque de persévérance, il recule et cède facilement; mais rien n'est capable de lui faire lâcher pied une fois qu'il sent la foule avec lui. « La mort est belle en commun » est un proverbe russe très répandu.

Se plaçant au point de vue de sa nation, Tolstoï a donc parfaitement raison d'estimer peu les efforts de la volonté individuelle et de considérer, au contraire, la volonté collective comme le principal facteur des évènements. Le désastre de Napoléon Ier en Russie n'a été amené ni par les plans stratégiques de Koutouzoff, ni par l'incendie de Moscou faussement attribué à Rostoptchine, ni par les manifestes d'Alexandre. L'invasion s'est brisée contre la résistance sauvage d'une population tout entière qui, d'un bout à l'autre du pays, s'était levée sans phrases et sans enthousiasme théâtral pour défendre ses foyers.

Où Tolstoï se trompe, c'est quand il nie l'influence de la volonté individuelle sur les peuples occidentaux, quand il diminue, par exemple, l'action de Napoléon Ier dans les évènements historiques du commencement de ce siècle.

Que le hasard préside le plus souvent aux dispositions militaires des Russes, ceux qui ont suivi d'un œil attentif les péripéties de la dernière guerre d'Orient ne le savent que trop. La négligence et le désarroi des généraux russes devant Plewna n'étaient pas moindres que pendant la campagne de 1812. Est-ce à dire que Napoléon Ier n'avait pas, dès le début d'une bataille, son plan bien arrêté et que si telle circonstance survenue durant l'action le forçait à modifier ses arrangements primitifs, il ne savait pas, par une intervention heureuse, ramener la victoire sous ses drapeaux?

Tolstoï fait encore fausse route quand, généralisant ses idées sur l'impuissance de la volonté personnelle dans les évènements historiques, il arrive à formuler sa théorie philosophique de la volonté. Une dialectique rigoureuse mise au service d'une pensée pleine de hardiesse et d'originalité ne le préserve pas de l'erreur. Ses prémisses sont inattaquables, son argumentation paraît très logiquement conduite et néanmoins il aboutit à des conclusions absolument inadmissibles.

D'une part, nous avons la conscience parfaite d'une volonté, arbitre suprême de nos actes; d'autre part, nous voyons toute la nature soumise au principe de causalité; il y a là une contradiction que le comte Tolstoï fait ressortir d'une manière éclatante :

« L'expérience et le raisonnement auront beau démontrer à l'homme que, sous les mêmes conditions et avec le même caractère, il agira toujours de la même façon, rien n'y fera : chaque fois qu'il aura à agir, il se croira le maître de choisir son action, comme si l'expérience prouvant qu'il ne peut agir que d'une seule manière n'existait pas...

« Si, pour la raison, l'idée du libre arbitre se présente comme une contradiction aussi absurde que la possibilité d'accomplir deux actions différentes dans les mêmes conditions, ou qu'un effet sans cause, cela prouve seulement que notre conscience n'est pas soumise à la raison. »

Plus loin, le comte Tolstoï, développant cette idée que chaque évènement historique est le produit de deux facteurs agissant simultanément, la volonté libre (individuelle ou collective, peu importe ici) et la loi de causalité, arrive à un aveu bien fait pour renverser toute sa théorie : plus un évènement historique est rapproché de nous, plus grande est la part que nous sommes portés à attribuer à la volonté dans son accomplissement; à mesure qu'il s'éloigne de nous et que nous connaissons mieux les diverses circonstances qui l'ont amené, la part de la volonté devient moindre et celle de la causalité plus grande.

Cette observation résout implicitement la difficulté plus apparente que réelle signalée avec tant de force par le comte Tolstoï; en effet, si, malgré notre conviction que tout phénomène doit

avoir une cause, nous continuons à attribuer dans les évènements historiques une part quelconque au libre arbitre, c'est que nous ignorons — et peut-être ignorerons-nous toujours — les vrais mobiles qui nous *portent* à vouloir une chose plutôt qu'une autre.

La conscience que nous avons de notre volonté serait une objection, s'il était prouvé que notre conscience est infaillible, que dans une contradiction entre notre sens intime et notre raison, c'est cette dernière qui a tort. Or, tout prouve le contraire.

Il faut bien rabattre de la trop haute opinion que nous avons de notre conscience. Sans entrer dans le détail de tous les cas accidentels où les sens nous trompent, ne citons qu'un exemple : ne subissons-nous pas tous les jours l'illusion du mouvement solaire? Nous continuons à parler du lever et du coucher du soleil, convaincus cependant qu'en réalité cet astre est immobile relativement à notre planète et que c'est nous qui tantôt apparaissons devant lui, tantôt disparaissons. De même nous disons : « Je veux », tout en sachant très bien que les causes qui déterminent le choix prétendu libre de notre volonté existent depuis des milliers d'années. Si nous pouvions suivre tout l'enchaînement des causes qui nous font préférer pour notre déjeuner une douzaine d'huîtres à un poisson, nous remonterions forcément jusqu'à la formation de notre système planétaire, et la série ne serait pas encore épuisée! Notre raison nous dit que la cause dernière de notre détermination se trouvait déjà dans la nébuleuse; pourtant nous continuons à avoir le *sentiment* que nous faisons un choix libre, et qu'il dépend absolument de notre volonté de préférer le poisson aux huîtres.

Contrairement à l'opinion de Tolstoï, il n'existe ici aucune contradiction réelle. Rien n'autorise à admettre la coexistence parallèle de notre liberté et du principe de causalité. Le sentiment que nous avons de la première provient simplement d'une imperfection inhérente à la nature humaine; il est dû à des causes éternelles, comme toutes les causes qui régissent le monde.

Comment un esprit aussi indépendant et aussi judicieux que

celui du comte Tolstoï n'a-t-il pas aperçu cette solution? Son erreur s'explique par une raison d'ordre psychologique qui offre quelque intérêt au point de vue de la personnalité intime de l'écrivain.

Le milieu où vit Tolstoï excite à chaque instant son dédain et son mépris. Il suffit de lire quelques pages de sa *Confession* pour être édifié à cet égard. Esprit sincère et honnête, notre auteur se sent écœuré en rencontrant partout la banalité, le vide, l'absence d'indépendance intellectuelle, chez les uns une dévotion bête et de pure forme, chez les autres une impiété vaniteuse et ignorante. Tandis que la bigoterie des premiers le pousse vers l'incrédulité, l'athéisme imbécile des seconds le dégoûte au point d'ébranler sa foi aux données les plus certaines de la science.

Tout esprit supérieur à la sottise ambiante se rejette, par une réaction inévitable, à l'extrême opposé des préjugés qui ont cours dans son entourage. La poésie inhérente à toutes les religions maintient leur prestige en dépit du ridicule que déversent sur elles les superstitions de beaucoup de croyants; mais la banalité plate et grossière des matérialistes par ignorance peut rapprocher de la religion bien des philosophes.

Nul doute que le comte Tolstoï n'ait éprouvé des sentiments semblables en présence du matérialisme brutal dont se targue une grande partie de la jeunesse russe; nous n'en voulons pour preuve que le jugement qu'il porte sur l'intervention de la science dans la question du libre arbitre :

« A notre époque présomptueuse, dans ce temps de vulgarisation scientifique, grâce au développement de l'imprimerie, cette arme si puissante de l'ignorance, la question du libre arbitre a été placée sur un terrain où elle ne peut même plus être discutée. Aujourd'hui, la majorité des esprits soi-disant avancés, c'est-à-dire la foule des ignorants, a cru trouver la solution intégrale de la question dans les travaux des naturalistes qui n'en avaient traité qu'un seul côté... »

Le comte Tolstoï a raison de déplorer les funestes résultats provoqués par la prétendue popularisation des sciences naturelles. Autant ces sciences élèvent et purifient l'esprit du petit

nombre d'élus capables d'en escalader la hauteur, autant elles obscurcissent les milliers de cervelles qui s'imaginent les posséder à fond, parce qu'elles en ont retenu quelques résultats ou mal compris quelques déductions générales.

Mais si la multitude abuse de la science, est-ce une raison pour que nous en méconnaissions les vérités incontestables? On peut douter que l'homme descende du singe, hausser les épaules en lisant les généalogies fantaisistes auxquelles on essaye de donner une apparence scientifique (1). Cela n'empêche pas le principe de causalité d'être le phare lumineux qui éclaire pour le savant l'immensité du Kosmos. Or, admettre une seule exception, soustraire un seul fait à cette loi, fût-ce le fait de la conscience, c'est supprimer la loi tout entière. Notre intelligence ne parviendra jamais à comprendre ce que c'est que la conscience : il y a là un mystère que la science sera toujours impuissante à pénétrer; mais aucune raison n'indique que les phénomènes du sens intime échappent à la loi de causalité; encore moins pouvons-nous conclure de l'illusion d'une volonté libre à son existence réelle.

D'ailleurs, qui a jamais admis sincèrement l'existence d'un libre arbitre absolu? Ce ne sont certes pas les théologiens. La notion d'un Dieu tout-puissant, omniscient, d'une Providence qui intervient continuellement dans nos actes, exclut toute idée d'une volonté libre et spontanée. Les essais tentés pour concilier la prescience divine avec la liberté humaine ne sont que des finasseries destinées à donner un fondement philosophique au droit de punir. Comme si la négation du libre arbitre désarmait la société vis-à-vis des malfaiteurs! Du reste, les faux philanthropes qui, au nom du déterminisme, plaident l'irresponsabilité des criminels, ne font guère preuve d'une logique plus correcte : chaque fois qu'ils déclarent *vouloir* réformer la jurisprudence, *vouloir* amender le code suivant les données prétendues de la science, leur langage est en contradiction formelle avec leur doctrine.

(1) Aux créations successives on substitue ainsi une création unique, un seul jour remplace les sept jours de la Genèse : le problème devient-il plus facile à résoudre?

Le fait est que, si les criminels ne sont pas absolument libres de ne pas commettre des crimes, les magistrats le sont aussi peu de ne pas les punir et les philanthropes naïfs de ne pas se rendre ridicules ! Le *fatum* mahométan est la plus forte expression du dogme de la prédestination, qui n'est lui-même que la formule théologique du principe de causalité : eh bien, est-ce que le fatalisme oriental empêche les musulmans de vaquer à leurs affaires, de s'enrichir, de commettre des crimes, de punir les criminels, de faire des projets pour l'avenir, d'appeler un médecin quand ils sont malades ? Est-ce qu'Osman-Pacha s'est contenté, à Plewna, de se croiser les bras en disant : « Kismet » ? N'a-t-il pas tout fait pour s'assurer la victoire, comme si la prédestination n'existait pas, ou comme s'il n'y ajoutait aucune foi ?

Heureusement ou malheureusement pour l'humanité, les convictions tant rationnelles que religieuses ne peuvent jamais modifier sensiblement les actes ordinaires de la vie. Ceux-ci sont déterminés par des causes somatiques communes à tous les hommes et tout à fait en dehors de leur volonté ou de leur raison individuelle.

## IV

### LA CONFESSION DE TOLSTOÏ

Sans prétendre étudier d'une façon complète le plus éminent des romanciers russes, nous avons essayé d'esquisser à grands traits sa physionomie littéraire. Écrivain réaliste dans le meilleur sens de ce mot, doué d'une puissance créatrice extraordinaire, le comte Tolstoï est en même temps un psychologue d'une exquise finesse et un penseur d'une audacieuse originalité.

Voilà l'homme dont la confession se trouve devant nous. En toute sincérité, le comte Tolstoï nous donne l'exposé loyal et détaillé de ses pensées les plus intimes ; il nous initie à ses luttes et à ses désespoirs, à ses doutes et à ses croyances, à

ses triomphes et à ses chutes. Cet esprit d'élite, s'observant et s'analysant avec la même lucidité que s'il s'agissait d'un des héros de ses romans, raconte les diverses évolutions par lesquelles il a passé, et il le fait dans ce style simple et sobre dont il a l'habitude, n'empruntant à la rhétorique qu'un seul de ses artifices : la comparaison. La *Confession* est un monologue de Faust, d'autant plus saisissant qu'il a été vécu, et d'autant plus terrible qu'il nous fait assister à de longues années de tortures et de déceptions.

Comme le docteur de Gœthe, le comte Tolstoï est tourmenté par l'éternelle question de la vie. Comme lui, il interroge d'abord la philosophie ; ne recevant que des réponses vagues, qui varient selon les écoles, il se rejette sur les sciences. Il s'adresse tour à tour à l'histoire, au droit, à la physique, à la biologie. En dépit des immenses progrès réalisés par elles depuis Faust, ces sciences restent muettes sur la seule question qui intéresse l'inquiet chercheur, ou si elles y répondent, c'est d'une manière qui ne le satisfait pas. Désespérant de trouver la solution du problème, il veut demander à la mort la fin de ses tourments. La vie n'est que mensonge ; les sciences ne peuvent que soulager ou améliorer l'existence matérielle de l'homme ; la philosophie ne fait que préciser la question sans la résoudre ; les joies terrestres, le bonheur qu'on goûte entre une épouse dévouée et des enfants pleins d'avenir, l'ambition satisfaite, la gloire obtenue, l'estime publique, la cave et le grenier bien remplis, — tout cela n'est que le voile menteur sous lequel la vie s'efforce de nous cacher son véritable néant pour nous attacher à elle ; tout cela est vanité, tout cela doit finir par la mort ; — et avec aussi peu de logique que Faust, Tolstoï, pour échapper à la mort, projette de se suicider.

Heureusement, — toujours comme Faust, — il n'accomplit pas son sinistre dessein. Quand il a descendu le dernier échelon du désespoir, il recommence, après quelque temps d'une existence morne et désolée, son pénible voyage à la recherche de la vérité.

Dans une récente étude sur Gœthe, notre illustre maître M. du Bois-Reymond dit avec infiniment de raison que

Faust, au lieu de séduire Gretchen et de vendre son âme au diable, aurait mieux fait d'épouser Marguerite et d'inventer la machine électrique.

Nous, nous lui pardonnerions encore plutôt d'avoir séduit Marguerite que de l'avoir choisie : quand on a sous la main un esprit aussi puissant que Méphistophélès, l'utiliser pour obtenir les faveurs d'une vulgaire petite bourgeoise dénuée de toute distinction, de toute poésie (1), aux mains rougies par le blanchissage et les autres occupations domestiques, — c'est faire preuve d'un bien mauvais goût. La conquête d'une Gretchen n'excédait pas les moyens d'un modeste professeur allemand, et il n'y avait vraiment pas lieu de déranger pour si peu un diable aussi distingué.

Quant à la machine électrique, Faust avait de bonnes raisons pour ne pas l'inventer : il en était incapable. Appartenant à la classe des savants médiocres qui croient avoir approfondi la science, tandis qu'ils n'en connaissent que le côté dogmatique, le héros de Gœthe manquait de cette faculté créatrice, source des plus sublimes jouissances de la vie. C'était un stérile s'épuisant dans une lutte insensée contre l'impossible. Voilà justement pourquoi il s'est laissé aller au désespoir, pourquoi aussi, subitement investi de la toute-puissance, grâce à Méphistophélès, il n'a pas cru pouvoir mieux l'employer qu'à séduire une petite bourgeoise allemande.

Les penseurs hors ligne, les savants qui ouvrent une voie nouvelle aux intelligences sont extrêmement rares, et aucun d'eux ne peut faire l'objet d'un drame. Quel scénario trouver dans l'existence tout unie d'un Descartes, d'un Spinoza ou d'un Kant? Là où l'équilibre est parfait, il n'y a ni lutte ni hésitation, partant rien de dramatique. Les Faust, les Hamlet, natures fiévreuses et névrosées, se prêtent bien mieux à la scène que les plus hauts représentants de la science. Reprocher à Faust de

(1) Il a fallu tout le talent de Gounod et de Kaulbach pour idéaliser un peu cette banale créature. Gretchen n'est au fond qu'un type de grisette germanique. Elle tombe en pamoison aux premiers compliments d'un homme qu'elle prend pour un *von* *** quelconque, et quelques méchants bijoux sortis de la boutique d'un brocanteur allemand ont facilement raison de sa vertu.

n'avoir pas inventé la machine électrique et épousé Gretchen, c'est comme si l'on reprochait à Hamlet de n'avoir pas tué son beau-père après la première apparition du spectre, et épousé Ophélie.

Tous deux auraient probablement fait d'excellents pères de famille et auraient eu beaucoup d'enfants; mais l'humanité serait privée de deux chefs-d'œuvre.

Si l'on recherchait l'origine des tendances pessimistes qui se sont produites chez certains philosophes, on découvrirait sans trop de peine qu'elles ont dû leur éclosion à des circonstances d'ordre tout intime, souvent même purement physiologique. Ces influences se ramènent souvent à une infirmité physique ou morale, acquise ou héréditaire, qui trouble l'équilibre de la vie morale et intellectuelle. Il sera facile de s'en convaincre en étudiant la biographie de Schopenhauer, de Zöllner, de Duhring et d'autres pessimistes.

Le premier avait une prédisposition héréditaire à la folie et au suicide. Doué d'une des plus belles et des plus lucides intelligences de ce siècle, capable de comprendre tout ce qui est grand et beau, il était condamné à une vie mesquine, doublement fastidieuse pour un homme qui joignait à d'éminentes facultés des appétits aussi grossiers qu'impérieux. Tandis que son esprit parcourait les espaces et entrevoyait l'infini, son corps restait emprisonné dans l'étroite banalité des habitudes provinciales. Avoir les besoins les plus vastes, être amoureux de toutes les beautés, de toutes les élégances, et végéter à Francfort, être réduit, pour toute satisfaction d'appétits, à l'ordinaire d'une méchante table d'hôte, — comment, dans ces conditions, ne pas trouver que la vie est un mal? comment ne pas prêcher le pessimisme? Les raisons métaphysiques qui transforment ces tendances en doctrine ne laissent, naturellement, rien deviner de ce désaccord entre les appétits et les moyens de les satisfaire.

Si la valeur morale de Schopenhauer avait été au niveau de sa valeur intellectuelle, au lieu de grossiers instincts il aurait eu des aspirations généreuses, et comme Spinoza, comme Kant, comme tant d'autres dont la vie fut bien plus malheureuse que la sienne, il serait parvenu à cette sérénité d'esprit qui est la

suprême jouissance, à cette bienveillance universelle qui résulte d'un équilibre parfait entre la hauteur de l'intelligence et la délicatesse du caractère, et qui est le plus grand bonheur du vrai sage.

Avec les mêmes appétits et une intelligence moindre, Schopenhauer, au lieu d'un pessimiste, serait devenu un communard convaincu.

Le plus éminent adepte du philosophe de Francfort, le savant professeur Zöllner, sortait d'une famille dont tous les membres étaient atteints d'aliénation mentale, et lui-même a été plusieurs fois sujet à des accès de folie. Une tumeur le défigurait et cette circonstance, en le condamnant au célibat, n'a pas peu contribué à développer chez lui les dispositions pessimistes. Celles-ci, du reste, se manifestaient surtout dans ses écrits, car, dans la pratique habituelle de la vie, il lui arrivait souvent d'être d'un entrain et d'une gaieté tout à fait extraordinaires.

Que dire de Dühring, schopenhauériste à ses débuts, qui est aveugle ? de Hartmann qui est paralytique ? La vraie réponse à la question de la vie peut-elle être donnée par des gens affligés d'infirmités physiques ou moralement déséquilibrés ?

Nous ne parlons pas des poètes qui ne maudissent la vie que parce qu'elle aboutit à la mort. Ceux-là donnent la note désolée, ou pour se mettre au ton des pessimistes ou parce que, trouvant la vie très belle, ils en déplorent la fin. Ce sont des heureux qui ne regrettent que la trop courte durée de leur bonheur. La mort est à leurs yeux « odieuse, haïssable, insensée quand elle étend sa main froidement aveugle sur la vertu et le génie » (Renan). Ah ! certes, nous comprenons que l'homme doué d'un cerveau puissant se révolte à cette idée qu'il suffit d'un caillot de sang, d'un souffle de l'air ou de quelques microbes imperceptibles pour briser à jamais le merveilleux instrument dont il a la possession. Mais ce sentiment est tout à fait étranger à la doctrine pessimiste dont les adeptes, au contraire, appellent la mort pour échapper à « l'horreur de vivre ». Le vrai pessimiste brûle, comme Tolstoï, ses ouvrages au lieu d'exhaler sa tristesse en vers mélodieux ; il se fait ermite ou *skopetz,* au lieu de promener dans les salons une tête artistiquement mélancolique.

## V

### LE PESSIMISME DE TOLSTOÏ

Si de légitimes rancunes contre la vie expliquent fort bien le pessimisme de certains penseurs allemands, il est plus difficile, au premier abord, de comprendre celui du comte Tolstoï. Certes ici nous n'avons pas affaire à une victime de la destinée. Ni la nature ni la société ne se sont montrées marâtres envers notre auteur. Une naissance illustre, un patrimoine considérable, les meilleures relations mondaines, une famille charmante, des succès littéraires sans pareils, une gloire venue pour ainsi dire toute seule, une santé à toute épreuve, les satisfactions d'un vaste savoir acquis sans trop d'efforts, — tout cela a été dispensé à Tolstoï dans une très large mesure.

Et c'est ce favorisé du sort, cet heureux entre tous, qui se révolte contre le malheur d'être; ce producteur merveilleux maudit le vide de l'existence; cet utile dont les œuvres charment des milliers d'hommes gémit sur l'inutilité de la vie; cet écrivain voué à l'immortalité regrette de disparaître après la mort. C'est cet homme-là qui rougit de ses glorieuses créations, qui déclare l'imprimerie une des plus funestes inventions de l'humanité parce qu'elle l'empêche de détruire ses ouvrages déjà publiés, comme il a détruit le manuscrit de son roman « *les Dékabristes* ».

Il y a là une énigme bien faite pour étonner, un problème psychologique d'autant plus curieux qu'il apparaît plus obscur.

Pour employer le langage de Bacon, les idoles de la tribu ont concouru avec celles de la caverne à former le pessimisme de Tolstoï. Parmi les influences qu'il a subies, les unes sévissent également sur tous ses compatriotes, les autres lui sont particulières et tiennent uniquement à sa personnalité.

Qui n'a remarqué l'atmosphère de lourde tristesse dans laquelle baignent, comme dans un épais brouillard, toutes les productions des littérateurs et des artistes russes? La note affligée prédomine chez tous sans exception : poètes, romanciers, peintres, musiciens. Les poètes s'adonnent à l'élégie, les romanciers sont réalistes et par conséquent mélancoliques, comme la

vie russe elle-même. Les peintres choisissent de préférence les sujets lugubres ou pénibles, les couleurs sombres et grises; les opéras nationaux ne sont qu'une plainte en plusieurs actes, le compositeur ne sort pas des accords mineurs qui distinguent aussi toutes les mélodies populaires.

Tant de causes contribuent à cette tristesse endémique! La nature âpre et sévère, là même où elle est belle; le froid glacial qui pendant de longs mois engourdit le cerveau et les sensations; les longues distances qui rendent les communications si difficiles; la misère de l'immense majorité de la population; la sécurité individuelle sans cesse menacée par l'arbitraire gouvernemental, l'apathie née de la conviction que tout effort généreux restera fatalement stérile, — rien, dans cet ensemble de conditions ne peut engendrer la gaieté et ouvrir de riantes perspectives sur l'existence.

Ajoutons à cela le fond même du caractère national, où l'indifférentisme du Tatar s'allie bizarrement à l'impressionnabilité maladive du Slave. Par suite de cet amalgame, le Russe est extrêmement sensible aux pénibles impressions de son milieu, bien qu'elles ne réussissent pas à secouer sa morne apathie. L'ivresse, qui donne un démenti au caractère habituel des hommes, qui rend le Français grossier et querelleur, l'Allemand poli et aimable, l'Anglais vif et spirituel, le Hollandais bavard, l'ivresse seule rend le Russe gai et optimiste. Mais, à l'état normal, la mélancolie et le pessimisme constituent le trait distinctif de sa nature.

Le caractère des œuvres littéraires d'une nation varie aussi peu que celui de la nation elle-même. Parfois, un écrivain se flatte d'avoir ouvert une voie nouvelle aux lettres; il arrive à faire partager cette conviction à la critique qui, à son tour, l'impose aux lecteurs. Mais, à part les créations de quelques génies exceptionnels et infiniment rares, toutes les productions littéraires et artistiques d'un peuple portent toujours l'invariable marque du tempérament national. En France, les romantiques n'étaient au fond que des classiques échevelés, comme les naturalistes ne sont que des romantiques du ruisseau; les hystériques macabres sont les descendants directs de la bohème romantique, avec un peu

moins de sang dans les veines et des aspirations plus positives.

Le vrai drame manquera toujours à la France. Et cela parce que l'esprit français est absolument rebelle à une conception tragique de la vie. De même qu'un Eschyle a toujours manqué aux Romains, il manquera toujours aux Français un Shakspeare. En revanche, aucun autre peuple ne pourra jamais s'enorgueillir de comédies comme celles de Molière.

L'Allemand, trop subjectif pour pouvoir se dédoubler dans des personnages de son invention, n'aura probablement jamais ni tragédies, ni comédies de premier ordre; de là, aussi, son infériorité dans le roman.

Pour revenir à la littérature russe, elle garde le sceau indélébile du caractère national : un réalisme morne et attristé. La mélancolie persiste même chez les humouristes, tels que Gogol ou Schtchédrine. M. Tourgueneff est le seul écrivain russe qui, par suite de son long séjour à l'étranger, ait échappé jusqu'à un certain point au pessimisme national.

La sécheresse de l'imagination est un autre trait de l'esprit russe qui se retrouve, d'ailleurs, chez tous les peuples jeunes. L'imagination, dit Philarète Chasles, c'est le souvenir idéalisé. Grâce à l'absence d'un passé intellectuel, le Russe poursuit les principes jusqu'à leurs dernières conséquences. Cette logique intempérante, jointe à la sécheresse de l'imagination, donne lieu à un phénomène singulier : en Russie, tout ce qui n'est pas dévot est matérialiste. Le spiritualisme avec son *credo* nuageux, son Dieu qui n'est ni celui de la révélation, ni celui des panthéistes, restera toujours lettre close pour l'esprit russe. Il lui est non moins impossible de s'arrêter à une pure conception mécanique de l'univers, conception qui, aussi éloignée des subtilités vagues du spiritualisme que de la brutalité matérialiste, satisfait seule aujourd'hui les intelligences vraiment scientifiques.

Un fait est certain : les sectes religieuses comme les *skoptzi*, et les sectes politiques comme les nihilistes, ont la même origine et le même caractère fondamental : les unes et les autres proviennent d'un pessimisme poussé à outrance. Là, ce sont des mystiques qui veulent, en supprimant la fécondité, détruire le

genre humain pour le soustraire à la chute et au péché mortel; ici, ce sont des matérialistes qui tendent à remplacer l'état de société par l'état sauvage, le seul où les hommes pourraient se livrer à la lutte pour l'existence dans les mêmes conditions de prétendue égalité qui existent parmi les bêtes fauves.

Avons-nous suffisamment relevé dans un des précédents chapitres, comme trait distinctif du comte Tolstoï, son esprit exclusivement russe, absolument rebelle à toute assimilation des idées occidentales? Si oui, la confession de l'auteur perd son caractère étrange. Le lecteur est amené à comprendre pourquoi, placé dans des conditions d'existence qui auraient assuré le bonheur d'un Européen, le comte Tolstoï a pu tomber dans le pessimisme le plus profond, détruire ses manuscrits, renoncer à toutes les habitudes d'une civilisation raffinée, maudire la vie et vouloir s'y dérober par le suicide.

Il n'y a plus lieu de s'étonner que, résumant en lui au suprême degré toutes les qualités et tous les défauts de l'âme russe, il ait traversé, à lui tout seul, toutes les évolutions par lesquelles passent tous ses compatriotes.

Mais, en dehors des influences d'origine, il n'est pas malaisé de découvrir dans la *Confession* du comte Tolstoï des causes tout individuelles de l'affection pessimiste que déplorent les nombreux admirateurs de son talent. Ces causes méritent d'être signalées.

L'auteur nous raconte son entrée dans le monde et les premières impressions qu'il a ressenties au contact de ses semblables. Avec sa sagacité de psychologue, il devait nécessairement faire de pénibles découvertes dans le champ offert à son observation. Plus il avançait, plus il pénétrait dans les différents cercles de la société, plus aussi l'impression défavorable s'accentuait; elle se changea bientôt en un profond dégoût, en une misanthropie complète.

Nous ne voulons pas médire de la société russe; l'écœurement de notre auteur eût peut-être été le même si, au lieu de débuter dans les salons de Pétersbourg, il s'était produit tout d'abord dans ceux de Paris ou de Londres. Les *liseurs d'âmes* sont exposés partout à faire de vilaines lectures.

Mais, dans les centres de haute civilisation, un faux vernis cache soigneusement certaines défaillances. Avant qu'on n'ait réussi à l'enlever, — ce qui n'arrive qu'à la suite d'un long frottement social, — on a eu le temps de perdre bien des illusions sur les autres et sur soi-même; aussi, quand apparaît le triste fond des choses, il ne cause ni déception ni surprise.

Il n'en est pas de même en Russie, où la société étale ses laideurs avec le cynisme de l'inconscience. Là-bas on se fait gloire de la franchise avec laquelle on porte certains vices.

Les brillants succès de l'écrivain le mettent bientôt en rapport avec tout ce que Pétersbourg compte de littérateurs, de journalistes et de critiques. Avec les bonnes manières en moins, il retrouve dans ce milieu les vices des gens du monde : c'est le même égoïsme, le même esprit d'intrigue, la même servilité vis-à-vis des grands, la même basse envie.

Son âme généreuse s'indigne : il ne peut admettre un seul instant que cette bassesse soit générale, que la société se montre partout sous cet odieux aspect. Non, il conclut que certains cercles de la capitale ont perdu la vraie notion de la vie : c'est, pense-t-il, en province, où l'existence est moins factice, qu'il trouvera la véritable solution de la question vitale; là il apprendra comment il doit vivre.

Comme Pierre Besoukhoff, le héros de la *Guerre et la Paix*, il commence une vie de voyages et d'aventures. Il se bat au Caucase, il se trouve parmi les défenseurs de Sébastopol, il parcourt l'Europe, puis se retire à la campagne et essaye de se consacrer au bonheur des paysans. Enfin, il est mêlé à la vie politique (!) des assemblées provinciales. Avons-nous besoin de dire que nulle part il ne rencontre l'harmonie parfaite de l'existence? S'il rapporte de partout de petits chefs-d'œuvre, comme ses *Scènes du siège de Sébastopol*, ses *Souvenirs du Caucase*, sa *Matinée du propriétaire*, en revanche il sort de ces épreuves plus maussade, plus désillusionné, plus mécontent que jamais.

Ainsi, le comte Tolstoï est victime lui-même de sa précoce perspicacité, de son merveilleux don d'observation. Dès la jeunesse, il est désabusé, il est dégoûté de la société et de la vie; enfin, comme il n'a pas la bienveillance dédaigneuse qui sauve de la

mélancolie certains désillusionnés, il verse dans le pessimisme.

Une autre cause contribue à l'y pousser, et là encore il est victime de son grand talent.

Mécontent des autres, il aurait pu trouver pleine satisfaction morale dans ses propres œuvres, dans sa vie laborieuse et utile, dans les joies d'une noble et légitime ambition. Eh bien! non, il en arrive à dédaigner son œuvre, à rougir de son ambition, à se regarder comme un être superflu et indigne de vivre; maintes fois, il est sur le point de briser sa plume et d'aller labourer la terre pour gagner *honnêtement* son pain.

La cause psychologique de ce mécontentement de lui-même est des plus curieuses : c'est la trop grande facilité avec laquelle il a obtenu ses succès.

De nombreux exemples le prouvent : l'homme arrivé par son génie seul et sans trop de peine à une grande situation littéraire, artistique ou scientifique, se lasse vite de l'œuvre à laquelle il doit son illustration. Nous ne tardons pas à dédaigner nos propres créations, quand l'effort dépensé pour les produire est très minime relativement à leur valeur intrinsèque et à l'admiration qu'elles ont rencontrée. L'homme vraiment supérieur, au lieu de s'attacher à l'objet qui lui a valu sa renommée, le dédaigne vite, et, s'il lui reste de l'ambition, il cherche de nouveaux lauriers dans une voie souvent contraire à sa nature.

Tel grand peintre n'est fier que des médiocres succès qu'il obtient comme violoniste; tel savant illustre, dont les œuvres resteront pendant des siècles une inépuisable mine de grandes idées et de belles découvertes, ne s'enorgueillit que de ses victoires comme lutteur. Un poète célèbre, qui était en même temps un médiocre politique, tirait surtout vanité de ce dernier rôle; un autre plaçait ses exploits de nageur bien au-dessus de ses poésies immortelles. Combien de romanciers de premier ordre se couvrent de ridicule en voulant passer pour de grands auteurs dramatiques!

La raison de ces anomalies est bien simple. Chez les autres et chez nous-mêmes, nous mesurons à l'effort dépensé le résultat obtenu : c'est pourquoi plus une œuvre répugne à nos aptitudes

naturelles, plus nous mettons d'ardeur à en poursuivre l'accomplissement.

Tolstoï crée sans effort; on sent en le lisant que les plus sublimes pages de ses œuvres sont sorties de son cerveau dans toute leur beauté, dans tout leur fini, et qu'elles n'ont nécessité aucune retouche. Au bonheur de posséder cette facile veine il joint la rare fortune d'être, dès ses débuts, compris, apprécié et mis à son rang.

Les revues s'arrachent sa prose, le public attend chaque suite d'une œuvre de Tolstoï comme un évènement de la plus haute importance. On l'accable d'or, d'éloges, d'adulations. Quel effet le succès produit-il sur lui?

La *Confession* nous le révèle avec une franchise et une loyauté parfaite : il méprise la critique et les lecteurs, à cause de l'admiration même qu'ils lui prodiguent, et il n'est pas sans dédaigner également ses écrits. Dupe de sa droiture, de son honnêteté, il en vient à penser qu'il vole l'argent du public, que sa fortune a été acquise malhonnêtement, qu'il est un inutile, un oisif comme le reste de ses contemporains. Avec la logique inflexible qu'il tient de sa race, il se persuade bien vite que le travail manuel est le seul honnête, le seul digne de l'homme, et, comme un simple nihiliste qui se décide « à aller dans le peuple » (*idti v narod*), notre auteur s'habille en *moujik* et va travailler dans les champs. Là, entouré de paysans, brisé de fatigue, brûlé par un soleil ardent, souffrant de la soif, partageant la maigre pitance des faucheurs, il retrouve cette paix de la conscience que ses succès d'écrivain lui avaient enlevée!

Effet psychologique étrange à première vue, mais bien naturel et bien compréhensible dès qu'on s'applique à en scruter le pourquoi.

Nous voyons ainsi comment tous les biens de la vie sont devenus pour Tolstoï des sources de déception, et ont donné, dès le début, une teinte de pessimisme hypocondriaque à sa pensée avide de lumière, à ses efforts pour pénétrer l'éternel mystère de l'existence.

La haute naissance, les succès mondains, la fortune, la gloire, tout ce qui devrait embellir sa vie l'empoisonne, y sème d'amères désillusions.

Ajoutons à cela une logique russe, c'est-à-dire intraitable, un caractère porté à la tristesse, et nous comprendrons les déchirements de l'écrivain, ses cris de désespoir et de désenchantement, ses révoltes contre la nature stupide, contre l'injustice qui a présidé à notre naissance, contre nos fatales destinées.

Nous l'avons déjà dit, la *Confession* du comte Tolstoï est en même temps la confession du peuple russe tout entier. A la lumière de ces aveux, bien des mystères sociaux perdent de leur obscurité. L'énigme du nihilisme, notamment, devient moins impénétrable. On commence à soupçonner par quelles voies cette étrange maladie s'est introduite dans l'esprit russe. Les princesses sacrifiant leur fortune pour l'œuvre commune, et s'en allant dans les usines mener la vie laborieuse et misérable de l'ouvrier; les étudiants délaissant les universités, et ne cherchant la vérité que dans le peuple ; l'indifférence stoïque avec laquelle tout ce monde affronte le supplice, — nous commençons à entrevoir les ressorts cachés de cette vie presque fantastique, que Tourgueneff nous a si merveilleusement décrite sans avoir jamais pu nous l'expliquer.

Ce n'est pas seulement le nihilisme que Tolstoï nous éclaire, c'est aussi le *raskol*. En maint endroit de sa *Confession*, nous voyons que, durant ses luttes intérieures, l'écrivain a touché de près aux doctrines de certaines sectes. Il pense tout à fait comme un *skopetz* quand, dans un accès de pessimisme, il trouve que le plus grand service à rendre à l'humanité c'est de lui faire comprendre le néant et le mensonge de la vie, afin de l'amener à se détruire. Ailleurs, il se rapproche des *bezpopovtsi* par le mépris qu'il manifeste pour les prêtres orthodoxes, dont la vie est un perpétuel démenti donné à la foi qu'ils enseignent; selon lui, le peuple, le paysan comprend seul les vrais enseignements de la religion et peut se passer de clergé. L'idée même de revenir à l'étude de la religion juive, mère du christianisme, notre auteur la partage avec une certaine secte de *staroviéri* (les soubbotniki).

Évidemment, un esprit aussi éminent que le sien ne peut accepter des solutions qui n'ont pas laissé pourtant de satisfaire d'autres littérateurs. Le nihilisme, où se complaisent tant d'écri-

vains russes, à commencer par Nékrassoff, est trop brutal, trop grossier pour convenir à un penseur délicat et instruit comme l'auteur de la *Guerre et la Paix*. La sincérité et le profond sérieux qui rendent Tolstoï si intéressant, même dans ses erreurs, le préservent d'un semblable égarement. Aiguillonné par une soif ardente de savoir, par un besoin incessant de scruter le fond des choses, il ne s'arrête pas aux solutions extrêmes. Sa pensée roule dans les abîmes, mais elle rebondit chaque fois avec une merveilleuse élasticité, et reprend ses recherches sans se décourager, car la modestie extrême de Tolstoï lui persuade toujours que la vraie cause des ténèbres qui l'environnent est dans son ignorance propre, plutôt que dans l'insuffisance du savoir humain.

Aussi consulte-t-il toutes les sciences. Repoussé par la philosophie, il s'adresse à l'histoire et au droit; désolé de n'en recevoir que des réponses superficielles, il interroge enfin les sciences de la nature. Là, il rencontre les positivistes et les matérialistes, dont le sot orgueil l'irrite. Des solutions toutes faites ne suffisent pas à une intelligence de sa valeur. Il veut remonter aux sources mêmes des sciences naturelles; il parcourt l'Europe, espérant que la discussion orale avec des savants lui permettra de compléter ses études; il s'instruit, s'informe, lit, apprend, et revient en Russie aussi peu satisfait des sciences cosmologiques que des sciences métaphysiques.

Faut-il s'en étonner? Nullement. Deux groupes d'hommes seulement trouvent dans les sciences naturelles des réponses au problème de la vie. Le premier, très nombreux, se compose des gens qui ne connaissent ces sciences que par ouï-dire, qui en ignorent l'esprit, et se sont bornés à en apprendre quelques résultats propres à frapper les intelligences sans profondeur. Cette catégorie comprend un mélange de croyants désabusés, de naïfs et de fanatiques bornés, qui ne cherchent dans la science que des armes pour lutter sur le terrain politique ou religieux. Là, on se contente de toutes les doctrines à bon marché, débitées en librairie par les adeptes du matérialisme et du positivisme. Peu importe à ces gens que la diversité des systèmes positivistes soit la plus éclatante condamnation de leur école et

du nom même dont elle se décore, et que les matérialistes ignorent même qu'un des résultats les plus considérables de la science moderne est d'avoir renoncé à comprendre la nature de la matière.

L'autre catégorie, hélas! bien restreinte, se compose des vrais savants qui ont passé leur existence à interroger la nature, à sonder les plus profonds mystères de la création, qui ont contribué à réduire les diverses manifestations du monde organique et inorganique à un petit nombre de lois résumées toutes dans la loi de la conservation et de la transformation des forces. L'esprit de ces hommes plane dans des régions où il n'y a place ni pour le désespoir des pessimistes, ni pour l'optimisme béat des ignorants constructeurs de théories matérialistes. Ils ont pu entrevoir, sans en éprouver la moindre humiliation, parce qu'ils en comprennent la fatale causalité, la limite que l'intelligence humaine, n'ayant que son cerveau pour instrument de recherche, ne dépassera jamais. Les ignorants seuls ne veulent pas reconnaître de bornes à l'esprit humain. Les gueux sont convaincus que l'or est tout-puissant; Rothschild sait parfaitement le contraire, et il le constate sans que son amour-propre en souffre.

Le lecteur connaît déjà assez Tolstoï pour comprendre que la solution des positivistes et des matérialistes ne pouvait pas satisfaire son esprit. Pouvait-il atteindre aux hauteurs sereines où s'élèvent les intelligences des Helmholtz, des Darwin, des Claude Bernard, des Virchow? Hélas! non. La manière seule dont il posait la question aux sciences naturelles, montrait déjà qu'il en était incapable. *Pourquoi* existons-nous? Quel est le *but* de la vie? Comment *devons-nous* vivre? Autant de questions absolument rebelles à toute solution scientifique. Un vrai savant qui cherche à résoudre la difficulté, non à l'aide des livres, mais par l'étude de la vie elle-même, renonce vite à poser ces questions dont il a bientôt reconnu l'obscurité. Ce qu'il se demande est ceci: *Comment* existons-nous? Quelle est la *cause* de la vie? Comment *pouvons-nous* vivre?

Il y a ici bien plus qu'une simple différence de rédaction: tout un monde sépare ces deux manières de poser la question de la vie. Le problème de Tolstoï ne peut mener qu'au désespoir

ou à la folie, quand on le discute en toute sincérité. Les philosophes qui s'en occupent dans leurs écoles, au point de vue purement métaphysique, ne font que piétiner sur place sans jamais approcher d'une solution. Au contraire, si les sciences ont progressé, c'est seulement parce qu'elles ont modifié les termes de la question dans le sens que nous avons indiqué plus haut.

« Is life worth living? » Terrible interrogation lorsqu'elle est posée au point de vue individuel, lorsque, le revolver à la main, un homme dresse en quelques secondes le bilan de toute sa vie, pour arriver à un fatal déficit que l'avenir ne saurait combler!

Mais, comme problème général, rien ne mérite moins d'être discuté. N'en déplaise à tant de penseurs éminents dont elle a fait le cruel souci, cette question doit être classée parmi les plus banales et les plus oiseuses qui aient occupé l'esprit humain.

Les savants se sont toujours tenus à l'écart d'aussi vaines recherches, et les métaphysiciens se sont complètement abusés sur la science lorsqu'ils ont eu recours à elle pour avoir la solution d'un pareil problème. Ils ont pu ainsi tromper le lecteur en enveloppant de dehors scientifiques une discussion qui ne les comportait nullement. En dépit de leur savoir, les philosophes dont nous parlons n'ont jamais pu se donner cette discipline d'esprit qui caractérise les vrais savants. Même parmi ceux-ci, que de diversités dans le mode de conception !

Littré n'a jamais véritablement pénétré l'esprit des sciences naturelles. Dans ce domaine, il était plutôt un érudit qu'un savant. Son intelligence, si lucide, ne l'a pas empêché de rester *philologue*, aussi bien en philosophie que dans ses ouvrages de caractère scientifique. Jamais un savant de sa valeur intellectuelle ne se serait laissé séduire par le positivisme : il aurait compris combien est peu scientifique une doctrine qui applique indifféremment les mêmes méthodes à la solution de tous les problèmes.

Habitué à saisir les questions de la biologie par le côté exclusivement empirique et à en chercher la solution par la voie expérimentale, Claude Bernard, au contraire, avait une conception strictement scientifique de la vie, bien qu'il eût peu étudié la philosophie et que ses connaissances en mathématiques et en physique fussent assez maigres.

On peut, il est vrai, penser scientifiquement sans avoir pratiqué les sciences naturelles, et manquer complètement d'esprit scientifique tout en étant un expérimentateur de premier ordre. Un étranger, peu au courant des physionomies parisiennes, aurait été trompé en assistant à la réception de M. Pasteur à l'Académie française : à juger d'après les discours, il eût pris M. Renan pour le savant naturaliste et M. Pasteur pour le philologue voué aux études théologiques.

M. Taine, à part quelques erreurs dans l'application des données physiologiques à l'étude de l'intelligence, possède la tournure d'esprit d'un naturaliste. Par contre, Herbert Spencer, nonobstant sa large connaissance des sciences naturelles, restera toujours un métaphysicien et un rêveur.

Doit-on s'étonner que le comte Tolstoï n'ait trouvé que déceptions lorsque, après être demeuré étranger toute sa vie à ces sciences, il est allé subitement leur demander la solution d'un problème posé dans les termes les plus faux? C'est le contraire qui aurait pu nous surprendre.

Depuis cette dernière déconvenue, son esprit, par une oscillation naturelle, est retombé dans une religiosité mystique. Malheureusement son pessimisme ne s'est pas dissipé pour cela. Les désillusions ont été trop nombreuses, les désenchantements trop amers, pour que son âme retrouve si tôt le repos.

Si notre grande admiration pour ce merveilleux écrivain nous autorisait à terminer cette trop longue étude par un conseil, voici ce que nous nous permettrions de lui dire : « C'est dans la voie religieuse que vous croyez avoir rencontré la meilleure solution de la question de la vie : maintenez-vous-y ; nulle part ailleurs vous ne trouverez une réponse plus consolante. Loin de vous en affliger, réjouissez-vous : n'oubliez pas que la sagesse du savant n'est que de la résignation, que l'optimisme des spiritualistes ne repose que sur de vagues espérances, et que la *foi qui sauve* est le privilège exclusif de la religion. Quant à l'autre question : « Comment vous devez vivre », la réponse est aisée : continuez à nous donner des chefs-d'œuvre. »

E. DE CYON.

# MOUNA

## I

— C'est à vous, ceci, monsieur ?

L'interrogation me surprit au moment où, la tête basse, je remontais lentement les degrés de la terrasse. Je levai les yeux, et je vis en face de moi une almée qui me regardait fixement. Je n'étais pas préparé à une apparition de ce genre, et je restai là, stupéfait, bouche bée, me demandant si j'avais affaire à un rêve.

C'était une créature étrange, moitié femme et moitié petite fille. Nul n'eût pu dire au juste lequel des deux l'emportait dans cette nature bizarre où une tête de dix-huit ans surmontait un corps qui semblait en avoir douze à peine. Elle me venait à l'épaule tout au plus. Sa figure était du type arabe le plus pur et le plus accentué, avec cette beauté diabolique qui garde toujours quelque chose du singe. On eût dit une des *Danseuses* de Giraud. C'étaient les mêmes grands yeux bruns, veloutés et profonds, nuancés d'une indéfinissable expression de mélancolie ; le même front bombé, un peu bas, et couronné d'une chevelure épaisse et longue ; les mêmes lèvres charnues, rouges, sensuelles, comme attirées en avant par la moue d'un baiser perpétuel ; tout cela dans un masque de couleur chaude, à peine foncée, des joues qu'on eût prises pour des abricots hâlés par le soleil et le plein air. Le nez petit, légèrement recourbé, avec des frémissements de narines à la moindre émotion, conservait ses allures sauvages ; et, sous l'œil gauche, une petite étoile bleue, finement et définitivement tatouée, ajoutait au

piquant de ce joli visage. Elle était là, drapée dans un gros châle de laine noire sous lequel on devinait des gracilités imprévues, appuyant une de ses petites mains maigres, un peu crochues, plus brunes que sa figure, sur la rampe de l'escalier, et me tendant de l'autre un objet auquel je ne faisais pas attention. — Je restais sur la première marche, abasourdi, et ne la quittant pas des yeux.

Elle eut une sorte de demi-sourire impertinent, énigmatique, qui découvrit une rangée de dents merveilleuses ; puis, de sa voix claire et câline, dont les résonnances de cristal étaient un plaisir pour l'oreille, elle reprit sans aucun accent ;

— C'est à vous, ceci, monsieur ?

Je m'avisai tout à coup qu'il était malhonnête de rester ainsi planté devant elle, les yeux écarquillés. Je rougis, en ôtant précipitamment mon chapeau.

— Oui, mademoiselle.

C'était un porte-cartes à mon chiffre, que j'avais dû laisser tomber en sortant de la maison, une heure auparavant. Elle me le remit sans rien dire. Je la remerciai, puis, après avoir inutilement cherché dans ma cervelle troublée quelque chose d'aimable, je voulus rompre une conversation où j'avais conscience d'être ridicule, et m'en aller. Mais, par malheur, en me détournant pour entrer dans le vestibule, je trébuchai. Pour le coup, j'entendis derrière moi un grand éclat de rire, à peine réprimé, et j'eus la satisfaction de la voir rentrer chez elle, en pouffant, son mouchoir sur la bouche, pendant que j'escaladais les étages au plus vite, tout enragé de ma gaucherie et de ma maudite timidité.

## II

N'importe, la glace était rompue entre nous. Je m'étais hâté d'aller aux informations auprès de notre vieille bonne. Arrivé seulement la veille au soir à Amélie-les-Bains, avec ma mère et ma sœur Jeanne, je ne connaissais personne autre qui pût me renseigner. J'appris que mon almée s'appelait Mouna Ben-

Yamina, qu'elle était orpheline, et qu'elle habitait avec Mme de Vermont, la locataire du premier.

— Une bien drôle de fille, allez, monsieur ! ajoutait la fidèle Marthe avec un hochement de sa tête ridée dans lequel elle enfermait des réticences infinies.

Bien drôle en effet, ce corps sans âge, dont le moral semblait un résumé de toutes les incohérences, de tous les imprévus, de toutes les bizarreries. Et quelle histoire que la sienne ! Quel étrange salmigondis de fortunes diverses, de farce et de drame, de grotesque et d'odieux ! — Vers 186... un des fils de Mme de Vermont faisait partie d'une colonne envoyée sur les frontières du Sahara pour surveiller diverses tribus arabes, décimées par la famine, et dont on craignait quelque acte de désespoir. Le jeune officier était sorti depuis peu de Saint-Cyr, et le métier militaire n'avait pas encore eu le temps d'endurcir son caractère. Il fut témoin de scènes de désolation qui l'émurent profondément. Un soir, entre autres, comme il rentrait au camp vers le coucher du soleil, il aperçut une enfant qui paraissait âgée de trois ans, toute nue, fouillant un tas d'ordures pour y chercher une nourriture quelconque. Pris de pitié, il l'emmena dans sa tente et la fit manger. Son père et sa mère étaient morts de faim ; le reste de sa tribu était parti, l'abandonnant au hasard. L'officier la garda, se fit son protecteur ; et, quelque temps après, il repartait en congé, emmenant avec lui Mouna, qui fit son entrée à Paris roulée dans une couverture de voyage.

Mme de Vermont, originaire de la Guadeloupe, quoique déjà un peu mûre, comptait encore à cette époque parmi les beautés de la cour impériale. Mariée à un vieux sénateur de l'intimité du Prince, elle faisait partie du cénacle de grandes mondaines dont s'entourait l'impératrice, avec qui elle se trouvait en relations constantes. Elle prit Mouna en affection, comme elle eût fait d'un petit singe merveilleusement privé. Elle la gardait souvent sur ses genoux des journées entières, prenant plaisir à voir les membres de l'enfant se déployer souplement dans leur nudité habituelle. Un beau jour, la souveraine eut envie de ce hochet vivant, d'une saveur si curieusement originale, et dont

on racontait partout l'histoire avec des attendrissements du meilleur goût. Mme de Vermont se hâta de satisfaire ce caprice hautain, et, dès lors, Mouna fit partie de l'existence impériale. Soigneusement baptisée par un évêque à la mode, elle eut une gouvernante anglaise et devint la commensale de l'impératrice. Elle jouait dans le jardin réservé des Tuileries avec les autres enfants du palais, avec les filles des ministres en exercice, qui ne dédaignaient pas de lui prendre de temps à autre l'oreille ou le menton, avec cette aimable familiarité, ce sans-gêne légèrement impertinent, dont la tradition remonte au premier des Napoléon. Elle allait au Bois dans les équipages de la cour, elle était de tous les bals blancs, de toutes les fêtes, de tous les plaisirs... Puis, un beau matin, elle fut trouvée moins amusante et moins jolie; elle grandissait. L'indifférence remplaça l'engouement, et tout d'un coup l'impératrice fit enfermer la pauvrette dans une sorte de couvent créé par elle pour l'éducation des jeunes filles pauvres et distinguées, comme on fait d'un joujou brisé que l'on jette au rebut.

D'ordinaire, les oiseaux qu'on arrache ainsi au plein air pour les mettre en cage, meurent du regret de leur liberté disparue. Mouna ne mourut pas, elle. Sous les caresses dont on l'accablait naguère, son âme éveillée avait déjà pressenti la servitude. Dans la grande maison neuve, hermétiquement close, où elle était transplantée, elle la retrouva encore, un peu moins douce, voilà tout. Elle apprit à lire, à écrire, à coudre, « pour gagner sa vie », comme on prenait soin de le lui dire. Son intelligence rapide se rendait facilement maîtresse de ce qu'on lui expliquait; sa jolie figure et sa diplomatie rusée en firent une favorite parmi ces religieuses aux guimpes raides, dont elle savait provoquer les rares sourires. Elle resta là jusqu'à la guerre, ni heureuse, ni malheureuse, mais ne souffrant pas des rigueurs conventuelles. Au moment de la débâcle, l'établissement où elle se trouvait, cessant d'être alimenté par les largesses impériales, croula et disparut. A qui remettre l'enfant? On se rappela fort à propos que Mme de Vermont était là lorsque l'impératrice avait amené l'enfant. On la prévint, et Mouna rentra chez elle, juste à temps pour s'enfuir en Bretagne et éviter le siège.

Mais, cette fois, l'accueil fait à Mouna dans la famille de Vermont fut bien différent de ce qu'il avait été lors de sa première apparition. Le jeune officier qui l'avait amenée était tombé dans une des premières rencontres de la guerre; M^me^ de Vermont et son vieux mari s'éloignaient de Paris en fugitifs, ne sachant pas si leur fortune résisterait au cataclysme qui ruinait le régime à l'ombre duquel elle était venue. Pauvre Mouna! Les caresses dont on l'accablait jadis firent place à une négligence complète. On songea même à l'utiliser; du salon, elle fut reléguée à l'office, parmi les domestiques, faisant l'ouvrage d'une petite bonne, d'autant plus précieuse qu'elle ne pouvait pas donner ses huit jours, ni réclamer ses gages. Elle connut là des contacts grossiers, des familiarités viles, toute cette atmosphère de bassesses et de laideurs que répandent autour d'eux les « larbins » de haute maison. Sa petite personne, encore indécise et comme faite de cire molle, en reçut de terribles empreintes. Elle y acquit l'expérience hâtive du mal, et apprit la vie par tous ses côtés mauvais. Elle y gagna cependant de savoir se défendre. Mais elle était bien bas.

Pourtant le hasard incertain lui réservait d'autres surprises. Elle avait été spécialement chargée de soigner le vieux M. de Vermont. Ses câlineries, ses souplesses de jeune chatte orientale, sa jolie figure et sa douce voix s'implantèrent peu à peu dans le cœur du vieillard morose, pour lequel elle devint une nécessité de tous les instants. Elle le promenait, le dorlotait, le caressait de mille manières, jouant en quelque sorte la maternité vis-à-vis de ce grand être amaigri, qui entrait dans sa seconde enfance; et lorsque un beau matin, la tourmente passée, M. de Vermont se décida à rejoindre les Despatyns de Vermont, ses aïeux, dans un monde meilleur, on découvrit dans son testament un codicille par lequel il laissait à la jeune Arabe une quinzaine de mille francs. Ce n'est pas tout; M^me^ de Vermont, dont la versatilité était proverbiale, et dont l'existence n'avait jamais deux jours de suite le même but, se reprit de passion pour elle, la fit repasser de l'office au salon, l'habilla convenablement, parla même de l'adopter, dans une crise d'enthousiasme. Et puis, l'hiver suivant, son dernier fils ayant été souf-

frant des suites d'une bronchite, Mme de Vermont, enchantée de se dépayser, partit pour Amélie-les-Bains, emmenant la petite Mouna, redevenue sa favorite et son joujou.

## III

Tout cela, je l'appris peu à peu, de différents côtés, et surtout de Mouna elle-même. Le premier feu de la timidité passé, j'avais retrouvé une partie de mes facultés; nous avions bien vite renoué connaissance, et je ne lui avais pas caché que je la trouvais fort jolie, à quoi elle avait répondu par son petit sourire de sphinx, mystérieux et provocateur. Dans la maison; et je crois même dans tout le village, nous étions seuls à représenter la jeunesse. Aussi ne tarda-t-il pas à y avoir entre nous un pacte tacite d'alliance offensive et défensive, une affection inébranlable. Je restais parfois seul avec elle, dans le jardin, pendant de longues heures; nous nous délections aux rayons du grand soleil, ainsi que des lézards frileux, nous engourdissant mollement dans un bien-être presque extatique. Ce que nous nous disions ne signifiait pas grand'chose, j'en ai peur. Mais je lui faisais, à ma manière, une cour assidue.

A cette époque, comme tout bon écolier frais émoulu de sa rhétorique, j'avais des crises de versification, qui revenaient périodiquement, et pendant lesquelles je pastichais de mon mieux les grands vers de Victor Hugo. L'idée folle m'était venue de communiquer mes chefs-d'œuvre à la pauvre enfant. Un matin, entre autres, peu de temps après le début de notre liaison, j'essayais vainement de lui faire goûter les produits de mon lyrisme. Elle sautillait de droite à gauche avec des babillages d'oiseau et de jolis rires déconcertants. J'étais découragé de l'inutilité évidente de mes efforts; mais, en regardant les grands yeux bruns de la mignonne fée, je me demandais si, au fond, ce n'était pas moi qui avais tort, et je me sentais prêt à blasphémer mes dieux. — Tout à coup, un chat jaune, épeuré, les oreilles basses, allongé dans la tension d'une course effrénée, passa comme un trait entre nous deux.

Mouna poussa un léger cri; et au même moment, une voix pleine de sonorités masculines s'exclama derrière nous :

— Ah! la mâtine de bête! Elle m'a fait blesser... Mais je l'ai *souquée* tout de même.

Je me retournai. Dans la façade de la maison, toute blanche de soleil, la porte faisait un grand trou carré d'ombre noire, et sur ce fond, solide pour ainsi dire, comme dans un tableau de Bonnat, une gigantesque figure de femme se découpait vigoureusement. C'était Mme de Vermont. Elle avait certainement dépassé la cinquantaine, et ses traits flétris, l'inexorable patte d'oie qui décorait ses tempes, dénonçaient son âge à l'œil le moins observateur. Mais, en même temps, son grand corps, resté droit et ferme, et merveilleux dans ses proportions géantes, ses yeux noirs et vifs, son nez délicat et bien attaché, que les rides n'avaient pu mordre, son front majestueux, tout en elle racontait son passé de beauté grandiose. Elle ressemblait à ces statues antiques dont la surface est fruste et ravagée par le temps, mais dont les lignes sont restées immuablement belles, et dont l'œil corrige et polit, d'instinct, les crevasses et les rugosités. On sentait que, sous cette peau lâche et fanée qui lui servait d'enveloppe, restaient intactes l'ossature correcte, la charpente miraculeuse de ses formes splendides. Son accoutrement bizarre, composé d'une robe de laine noire dont la coupe était un problème et qui lui tombait des épaules; ses cheveux gris, relevés et tordus à la diable sur le sommet de la tête, ne suffisaient pas à lui enlever le bénéfice de son ancienne beauté. Elle restait là, dans l'encadrement de la porte, secouant machinalement sa main, blanche et effilée, qu'elle avait heurtée sans doute dans son escarmouche avec le chat.

Je saluai.

— Mouna, qui est ce jeune homme?

Mouna déclina mon nom. Je ne me sentais pas très rassuré, et, dans mon innocence, je croyais devoir baisser la tête comme un vrai coupable. Mme de Vermont lui fit signe d'approcher, échangea avec elle, à voix basse, quelques phrases rapides, puis se prit à me dévisager de la tête aux pieds, à me faire perdre toute contenance.

— Il est très bien, ce jeune homme. Très gentil. Mouna, fais donc entrer ton ami. Je viens de recevoir une caisse d'ananas. Tu lui en offriras un pour sa mère.

J'étais saisi de cette liberté d'appréciation et d'allures. Je la remerciai ; mais Mouna m'emmena d'un signe. Nous entrâmes dans une antichambre en désordre ; elle s'approcha d'une grande caisse bourrée d'herbes étranges et parfumées, et en tira un ananas hydropique qu'elle me mit dans les mains. Puis, d'un air grave, un doigt en l'air comme pour souligner ses recommandations, elle me demanda la plus grande déférence pour sa mère adoptive. C'était dans notre intérêt. Après un temps, elle me regarda d'un air confidentiel :

— Voulez-vous voir Zizi?

— Qui ça, Zizi? murmurai-je, impressionné par ses manières solennelles.

Sans répondre, elle m'entraîna dans le salon. C'était une pièce assez grande, qui donnait sur la terrasse, c'est-à-dire au plein midi. Elle était éclairée par une double baie vitrée, soigneusement close, par laquelle le soleil ruisselait librement. Un grand feu brûlait dans la cheminée ; et l'atmosphère là dedans était si chaude, si lourde, tellement surchargée d'odeurs diverses, que je faillis suffoquer. Le mobilier banal et fané, semblable à celui de toutes les maisons garnies, était dispersé dans un désordre où l'art n'entrait pour rien. Une ou deux draperies brodées, chinoises ou turques, très hautes en couleur, y mettaient des notes disparates dont la violence faisait mal aux yeux. Un ara blanc, grave et silencieux, attaché sur un magnifique perchoir, dormait au coin de la fenêtre, la tête dans les épaules. Près de la cheminée, sur un coussin de flanelle rouge, un ouistiti languissant, émacié, disparaissant dans sa fourrure hérissée, regardait le feu d'un air pensif, en grelottant. C'était Zizi, le favori de Mouna ; le pauvre être, en la voyant s'approcher avec moi, ébaucha une grimace et un grincement de dents à mon adresse, puis retomba dans sa contemplation, frileux et morne.

Un bâillement sonore me fit retourner. Derrière nous, sur un vieux canapé qu'il écrasait de son poids, dormait un homme d'une trentaine d'années, étendu de toute sa longueur démesu-

rée. Son masque plat, blême, comme plombé d'aspect, sa barbe noire et frisée, et cette stature effrayante, en faisaient une sorte d'hercule de foire fort déplaisant à regarder. Ses pieds et ses mains bizarrement conformés et ses oreilles aux lobes singuliers lui donnaient je ne sais quelle vague apparence d'un nègre passé à l'eau de chaux. Il ronflait lourdement, les pieds allongés sur le bras du meuble et chaussés de babouches jaunes brodées de soie rouge. Il se retournait de temps en temps en geignant, dans un sommeil pénible. On eût dit un lendemain d'ivresse orgiaque.

— C'est mon frère Maurice, dit tout bas Mouna.

Je me retirai sur la pointe du pied, de peur d'amener un réveil qui ne pouvait être que désagréable. En passant auprès du dormeur, une insupportable odeur d'éther me saisit aux narines. Je remontai chez moi très vite, la tête pleine de cet intérieur entrevu, si différent de tout ce que j'avais rencontré jusqu'alors, et qui m'effrayait presque par son exotisme malsain.

## IV

Pourtant la douce figure de Mouna dominait toujours toutes mes impressions. Elle exerçait sur moi une attraction qui eût été supérieure à toute répugnance. Le fait est que nous étions devenus grands amis, et notre intimité allait toujours croissant. Nous en étions vite arrivés au tutoiement. Elle venait souvent chez nous, et ma mère, qu'elle avait séduite, elle aussi, par son charme original et pénétrant, était heureuse de l'y voir. Elle venait faire avec ma sœur et moi de longues courses dans la montagne. Nous grimpions jusqu'aux deux ou trois villages blancs posés comme des nids d'aigle sur les sommets arides et rouges qui dominent Amélie-les-Bains, marquant nos étapes successives par des haltes prolongées dans les rares bosquets d'yeuses et de chênes-lièges. Les jours s'écoulaient ainsi, calmes et uniformes, sous un ciel perpétuellement bleu. L'hiver était magnifique ; cette année-là, il ne tomba pas une goutte de pluie

entre novembre et mars. Et c'était chose charmante que ces heures ensoleillées, et cet amour embryonnaire, où l'enfance avait mis toutes ses ardeurs froides, toute sa sentimentalité exagérée et craintive, et qui n'alla jamais plus loin qu'un serrement de main mystérieux, ou qu'un baiser furtif, d'autant plus soigneusement dissimulé qu'il était, au fond, plus innocent.

Je descendais aussi parfois, — moins souvent, — chez Mme de Vermont, où je trouvais toujours un accueil bruyant et qui voulait être aimable. La bonne dame s'ennuyait un peu et happait au vol la moindre chance de distraction. Il y avait bien, dans sa manière de m'appeler « mon petit » ou « mon fiston », quelque chose qui me choquait grandement de la part d'une femme aussi aristocratique. Elle avait bien aussi des colères terribles contre le chat jaune, qui reparaissait de temps en temps dans le vestibule, où il aimait à miauler désespérément ses complaintes amoureuses. Dans ces moments-là, elle avait l'habitude déplorable de saisir le premier objet qui lui tombait sous la main pour s'en faire une arme (il se trouva une fois que ce fut un globe de lampe dont il ne resta que poussière). Mais, au fond, c'était une bonne femme, que son perpétuel tête-à-tête avec son fils n'amusait guère, et qui faisait tout ce qu'elle pouvait pour me retenir à bavarder. Or, précisément, ce qui me gênait le plus, c'était sa manière de causer, et la facilité surprenante avec laquelle ses phrases sautaient d'un sujet à un autre. L'association des idées, — ce grand mot de la philosophie contemporaine, — n'existait pas pour elle ; chacune de ses pensées se traduisait isolément, avec une adorable inélégance et un mépris souverain pour tout ce qui pouvait la précéder ou la suivre. C'était une série décousue d'à-propos de bottes, de quiproquos souvent cocasses, d'exclamations bizarres qui tournaient facilement à l'injure. Elle empruntait aux proverbes une sagesse rudimentaire, et son passé de créole lui fournissait des citations hasardeuses qui eussent été fort amusantes dans toute autre bouche que la sienne. Son fils, du reste, avait les mêmes habitudes de conversation ; et lorsque le hasard les réunissait, à les écouter discourir gravement, surtout quand ils parlaient politique ou discutaient le dernier mande-

ment de monseigneur de Paris, on eût dit qu'ils s'escrimaient l'un contre l'autre, un bâton rompu à la main. Au bout d'un certain temps, la tête me tournait, et mes propres idées commençaient à danser dans ma cervelle je ne sais quelles sarabandes désordonnées. — Aussi m'esquivais-je de mon mieux.

Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que l'humeur brusque de Mme de Vermont réfléchissait désagréablement sur ses entours. Son fils, personnage d'ailleurs tout à fait nul, passait par des alternatives qui eussent été singulièrement pénibles à une nature un peu moins enfoncée dans le matière. On ne savait jamais non plus en quels termes elle était avec Mouna. Deux ou trois fois pendant l'hiver, elle lui fit, sans motif apparent, quitter le salon pour la confiner à la cuisine. Elle avait des crises aiguës de tendresse, suivies d'accès d'indifférence, des enthousiasmes maternels auxquels succédait une insouciance complète. Tantôt elle la couvrait de baisers, l'inondait de caresses, l'appelait « ma fille, mon enfant chérie »; tantôt elle la rudoyait et la brusquait, se faisant servir par elle, la plaçant en sentinelle dans le vestibule, pour surveiller la porte d'entrée et assommer le chat jaune, s'il se présentait. Parfois encore, elle appelait sa femme de chambre, une affreuse Allemande nommée Lisbeth dont le moindre défaut était l'ivrognerie, et la priait sérieusement de s'occuper de l'éducation et de la conduite de Mouna, au grand désespoir de la pauvrette, qui voyait là le signal de nouveaux supplices.

Après un mois de ce régime, Mouna n'était déjà plus la même. Elle était bien changée. Quand on lui en parlait, Mme de Vermont disait que c'était la croissance. Elle était presque toujours triste et fatiguée maintenant, fantasque même, avec des débordements subits de larmes auxquels personne ne comprenait rien. Dès qu'elle pouvait s'échapper, elle quittait sa terrible marâtre et montait auprès de ma mère. Elle s'installait au coin du feu, dans une grande bergère à ramages où elle disparaissait tout entière dans les coussins de plume, et demeurait inoccupée, les yeux sur les tisons, sans dire un mot quand je n'étais pas là pour la faire parler. Elle amenait Zizi, qu'elle gardait sur ses genoux. Quelle triste analogie dans le regard de ces

deux petits orphelins, souffreteux et endoloris, bousculés sans ménagement par la grande lutte de la vie contre laquelle ils étaient également sans défense, et cherchant tous deux un dernier bien-être auprès de ce foyer dont ils absorbaient toute la chaleur sans pouvoir se réchauffer.

Quand j'arrivais, elle se secouait, relevait la tête, essayait de chasser sa torpeur et retrouvait encore quelquefois son sourire d'énigme vivante et les inflexions douces de sa voix, pour m'accueillir et me faire fête. Nous nous efforcions tous de l'égayer. Elle adorait les cadeaux, et ma bonne sœur Jeanne rançonnait à son intention toutes les boutiques du village, ou se laissait dévaliser elle-même par la petite, qui déployait alors toute l'avidité et la ruse instinctives de sa race. D'autres fois, quand nous étions seuls, elle m'appelait auprès d'elle, et là, tout bas, me disait des choses étranges. Elle n'avait aucun souvenir de son pays, qu'elle avait quitté à un âge où elle ne pouvait qu'à peine discerner ce qui l'entourait. Et pourtant, elle en avait parfois des intuitions étonnantes de justesse, des visions inouïes de réalité, toute une fantasmagorie minutieuse qui faisait défiler devant ses yeux des maisons blanches, de hauts palmiers agitant leurs panaches verts comme pour lui faire signe de venir, sous un ciel plus bleu encore que celui des Pyrénées, illuminé par un soleil encore plus chaud. Ce soleil! quelle place il tenait dans ses rêves! Avec quelle volupté d'imagination elle en invoquait les rayons, qui dissipaient comme par enchantement cette froidure invétérée à laquelle elle était en proie! Et puis, c'était un grand cavalier, sur un beau cheval à longue crinière, vêtu d'un burnous flottant et blanc comme la neige, qui accourait au galop du fond de l'horizon et s'arrêtait devant elle en disant : « Ma sœur! » L'idée de ce fantôme de la vraie famille était si douce à la pauvre déshéritée, qu'elle se serrait contre moi, oubliant de grelotter, comme réchauffée par la radieuse apparition.

Le soir venu, elle redescendait. En bas, c'était chaque jour un accueil différent. Souvent, Mme de Vermont ne lui demandait même pas où elle était allée. D'autres fois, elle la blâmait de rester toujours dehors, au froid, et l'envoyait au même instant

faire une commission dans le village, sous les premières fraîcheurs de la nuit tombante, en l'accompagnant d'étonnantes objurgations.

— Tu verras, si tu continues. Si tu savais quelle mine tu as!... On meurt quand on prend froid. Après ça, si tu veux ton sapin...

Et Mouna, pour qui l'idée de la mort résumait toutes les terreurs d'ici-bas, se hâtait de revenir s'asseoir silencieusement au coin de la cheminée, secouée de la tête aux pieds par un tremblement nerveux qui l'épuisait encore.

## V

Un soir, je rentrais d'une longue promenade du côté d'Arles. Il était tard, et au moment où j'arrivais au village, le soleil s'éteignait en rougeoyant derrière la colline du vieux fort. En traversant le jardin, tout gris d'ombre et de poussière, j'entendis un bruit étrange dans l'appartement de Mme de Vermont. C'était une série de chutes pesantes, entremêlées de chocs presque réguliers, d'un grand bruit de meubles entraînés et secoués dans des déplacements violents; et puis, tout au travers, de longs soupirs sifflants, des plaintes vagues et horribles à entendre, une rumeur de gens affairés. Je restais dans le vestibule, ne sachant trop ce que j'allais faire. Au milieu de mes hésitations, la porte s'ouvrit, et je vis sortir le docteur Planche, un de nos amis, qui soignait ma sœur Jeanne. C'était un excellent homme, qui trouvait moyen de condenser en sa personne toutes les qualités et tous les défauts du Méridional pur-sang.

— Qu'est-ce qui se passe? demandai-je.

— C'est vous? me dit-il; je ne vous reconnaissais pas dans cette obscurité.

Il mettait ses gants; à travers la raideur professionnelle qu'il arborait dans les grandes occasions, perçait un certain embarras, et même un peu d'effroi. Je renouvelai ma question.

— Ce qu'il y a? Parbleu, il y a que ce grand animal vient encore d'avoir une attaque, et soignée, qui plus est. Il n'y avait pas trop de cinq personnes pour le tenir.

— Une attaque de quoi? qui ça? demandai-je encore sans comprendre au juste. Je savais bien que le grand Maurice était souffrant; mais sa mère avait beaucoup parlé d'une bronchite aiguë, et je croyais que sa poitrine seule était en cause.

— Ah çà! d'où sortez-vous donc? dit le docteur. Puis, comprenant à mon accent l'ignorance complète où j'étais, il passa son bras sous le mien et me pria de le reconduire, saisi de cette démangeaison subite de raconter qui prend les gens au courant de quelque fait intéressant. — Chemin faisant, il m'expliqua tout le mystère. Il y avait là, suivant lui, un singulier cas de pathologie, qu'il étudiait avec la plus vive curiosité. La famille de Vermont, bien que très fière de son aristocratie, comptait, à l'origine, plus d'un nègre parmi ses fondateurs. C'est à ce mélange qu'elle devait, du reste, cette splendide apparence et ce merveilleux développement du physique que tout le monde admirait et enviait. Malheureusement, au moral, les conséquences du croisement des races avaient été beaucoup moins satisfaisantes, et Maurice, ce géant bizarre, avait conservé de sa filiation mixte des propensions fâcheuses à toutes les ivresses. L'éducation excellente qu'il avait reçue, loin de sa famille, dans une maison religieuse spéciale, était parvenue à refouler, au moins pour un temps, ces dispositions déplorables. Puis, un beau jour, une fatalité quelconque lui avait mis entre les mains un flacon d'éther. L'éther, respiré en grande quantité, provoque chez le sujet une excitation cérébrale agréable, analogue à celle que l'ivrogne emprunte aux spiritueux. Il s'était donc enivré une première fois avec de l'éther. Puis, sous l'influence de cette volupté insensée, il avait recommencé et s'en était fait peu à peu une habitude. Alors, comme pour les fumeurs d'opium, comme pour les mangeurs de dawamesk, ce furent des griseries perpétuelles, sans cesse renouvelées, jusqu'à l'impuissance, jusqu'à l'abrutissement. Puis, à ce régime destructeur, une déviation générale n'avait pas tardé à se produire, une sorte d'hyperesthésie presque continuelle, une exaltation morbide et permanente du système nerveux, aboutissant à des crises épouvantables, à des attaques semblables à celles de l'hystérie féminine...

J'étais stupéfait. Mais le docteur était parti, dans le déploie-

ment de cette faconde méridionale qui s'excite avec des mots.

— Comment ne savez-vous donc pas cela? reprit-il. Personne autre que vous ne l'ignore, même ici. Du reste, au point de vue médical, toute la famille pourrait faire le sujet d'une monographie vraiment curieuse. Les antécédents de ce malheureux étaient bien mauvais. Sa mère...?

— Comment! m'écriai-je, saisi, M^me de Vermont...?

— A été folle et, comme telle, a séjourné deux ans dans une maison de santé. Elle l'est même encore un peu, ainsi que vous avez pu vous en convaincre. Mais elle ne l'est plus assez pour qu'on puisse songer à l'enfermer de nouveau. Il lui reste juste ce qu'il faut pour être horriblement désagréable à tout son entourage. Ah! c'est une famille bien intéressante, et dans l'histoire de laquelle on pourrait, presque à chaque pas, retrouver la trace et l'influence du nègre originel. Ils sont de ceux qui paraissent en butte à une destinée fatale, tandis qu'au fond, c'est l'hérédité qui les persécute... M^me de Vermont est odieuse pour tous ceux qui l'approchent de près; son autorité est néfaste pour ceux qui s'y trouvent soumis. Les relations avec elle sont d'un difficile! Je ne l'aime pas, moi, cette grande cariatide...

J'étais confondu. Ainsi, cette famille d'apparence si ordinaire faisait partie des détraqués de la grande névrose! Et nous les coudoyions tous les jours sans nous en douter! Et Mouna était assez malheureuse pour être enchaînée dans un pareil milieu, pour être condamnée à un contact quotidien avec toutes ces démences accumulées, à leur servir de jouet, et à passer toute son existence dans cette succursale de Charenton! Cette idée était poignante, en vérité.

— Pauvre Mouna! murmurai-je.

— Ah! c'est vrai, dit le docteur; celle-là n'a vraiment pas de chance; dire que le sort lui a ôté sa vraie famille pour lui en donner une pareille en échange!...

Nous arrivions à la maison du docteur, un petit nid coquet à l'extrémité du village, abrité d'une profusion de lierres, de jasmins, de lauriers-roses et de vignes vierges. Il faisait tout à fait nuit, à présent; mais l'élégant chalet se découpait en silhouette noire sur le ciel bleu sombre, où les sarments envahis-

seurs burinaient de fines dentelles. Une sorte de tiédeur molle flottait dans l'air ; dans l'entre-bâillement d'un volet, une large bande de lumière rouge, sortant de la salle à manger, où s'apprêtait le dîner, éclairait en plein la figure insouciante de mon interlocuteur.

— Après tout, reprit-il nonchalamment et comme se parlant à lui-même, elle n'en souffrira plus bien longtemps, je crois.

— Comment cela? demandai-je; est-ce que ces affreux aliénés sont menacés de mort?

— Pas du tout, dit le docteur en se dirigeant vers sa porte avec la hâte de quelqu'un qu'attend son souper; le fils est une espèce d'hercule dont la constitution, bien que très entamée, est de force à résister encore longtemps à ses excès. Quant à la mère, vous la connaissez; elle est bâtie à chaux et à sable. Non, je voulais parler de la petite elle-même.

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je, qu'y a-t-il?

— Je ne lui donne pas deux mois à vivre. Elle est atteinte d'une maladie tuberculeuse dont rien n'arrêtera les progrès. Bonsoir. Mes compliments à ces dames.

Et il rentra chez lui en faisant claquer la porte.

## VI

Deux ou trois jours après, Mouna vint, comme d'ordinaire, s'asseoir frileusement auprès de notre foyer. Ma mère et ma sœur la reçurent avec un redoublement d'amitié, peut-être aussi avec un peu de tristesse mal dissimulée. La pauvre enfant était tout intriguée, et ses grands yeux suivaient tous nos mouvements avec une persistante et muette interrogation. Peu à peu, cependant, sous l'influence de l'empressement qu'on lui témoignait, elle oublia ce qu'il y avait d'inusité dans notre accueil, ses regards perdirent leur expression inquiète, et sa bouche retrouva des sourires éblouissants. Je la regardais à la dérobée, malgré moi ; dans ses joues pâlies et tirées, dans l'éclat fiévreux de ses prunelles, je ne pouvais m'empêcher de lire la confirmation de la prophétie du docteur.

Nous l'avions retenue à dîner. C'était pitié de la voir, pen-

dant le repas, montrer des friandises d'enfant gâtée, des fantaisies malsaines où se complaisait son estomac anémié. La soirée se passa gaiement ; Mouna, plus expansive, souriait et s'abandonnait plus facilement. Mais, à mesure que l'heure avançait, elle redevenait rêveuse, comme poursuivie par une idée fixe. Quand il fallut redescendre, elle hésitait, se levait plusieurs fois pour se rasseoir, avec des irrésolutions et des timidités puériles. Enfin, elle semblait décidée à partir, quand tout à coup elle se ravisa; s'arrêtant devant ma mère, elle attacha sur elle ses beaux yeux, humides de larmes mal réprimées, et joignit les mains d'un air de prière.

— Oh ! madame, dit-elle d'une voix où elle avait mis tout ce que son cœur contenait de supplications, s'il vous plaît, dites à ma mère de me rendre mon lit.

Nous restions muets tous les trois, stupéfaits de cette requête inattendue, hésitant même à croire à tant d'invraisemblance. Et pourtant, c'était exact. Mme de Vermont avait eu besoin, on ne savait à quel propos, de divers objets de literie ; elle avait trouvé tout simple de les prendre à Mouna et de la reléguer sur un matelas, par terre, dans un coin, et cela au moment où le docteur venait de lui faire part de ses inquiétudes. Oh ! la folle ! la folle !

— Restez ici, Mouna, dit ma mère ; je vais parler à Mme de Vermont.

Elle ne tarda pas à remonter, nous annonçant que l'enfant passerait la nuit avec nous, et que le lendemain Mme de Vermont lui rendrait son lit. La joie de la petite Arabe ne connaissait plus de bornes. Ma mère la déshabilla chez elle, puis après l'avoir enveloppée dans un grand peignoir blanc, elle me pria de venir la prendre pour l'emporter dans la chambre de ma sœur Jeanne. Je l'enlevai comme une plume. Oh ! quel pauvre petit corps fluet et fragile je sentis flotter dans mes bras ! C'était à croire que les longs plis du peignoir étaient vides, et que la mignonne figure qui se posait sur mon épaule, me chuchotant à l'oreille de douces paroles, appartenait à l'un de ces chérubins mystiques que l'on voit dans les églises de village, voltigeant dans un azur violent, impondérables et composés seulement d'une tête et de deux ailes.

Pendant quelques jours encore, elle vint nous voir. Un soir, ma mère avait réuni quelques jeunes gens et jeunes filles, et l'on finit par danser. Mouna, qui s'affaiblissait de jour en jour davantage, regardait, assise dans un coin du salon, enivrée par la musique et les allures rythmées de la valse, avec des flammes dans ses yeux bruns, où se lisait le désir de prendre sa part de plaisir ici-bas. A la fin, n'y tenant plus, incapable de résister plus longtemps à cette convoitise inexprimée, elle me fit un signe, et m'appela près d'elle, avec cette câlinerie à laquelle nul ne pouvait résister.

— Fais-moi danser, je t'en supplie, me dit-elle.

Et s'appuyant sur mon bras, légère comme une fleur sans tige, toute souriante, les yeux fermés à demi, la tête renversée en arrière dans une sorte d'extase voluptueuse, elle fit deux ou trois fois le tour du salon et revint s'asseoir, épuisée, inerte, vaincue par la fatigue, mais toute rayonnante de joie.

La semaine suivante, elle dut renoncer à nous voir. Il lui était impossible de monter l'escalier; elle était obligée de s'arrêter en route, tout essoufflée, prise de battements de cœur qui l'étouffaient. Ce fut pour elle une amère tristesse. Elle se trouvait désormais seule en face de sa terrible marâtre, obligée de dépenser le peu de forces qui lui restait dans une lutte de tous les instants contre les manies odieuses, les pervertissements d'imagination de cette lunatique. Le chat jaune hantait en permanence la tête déroutée de M^me^ de Vermont. Elle l'appelait « sa persécution », et passait son temps à machiner contre lui des pièges infaillibles, des chausse-trappes où elle espérait toujours le prendre, et où le malheureux docteur faillit se rompre la jambe un jour. Quant au grand Maurice, il s'enivrait d'éther, dormait ou fumait tout le temps, et ne sortait de son abrutissement que pour déraisonner à l'égal de sa mère, ou épouvanter Mouna par quelque attaque hideuse.

Comme j'entrais, un matin, chez M^me^ de Vermont, pour prendre des nouvelles, je trouvai Mouna tout en larmes.

— Qu'as-tu? lui demandai-je.

Sans répondre, elle écarta un coin du châle de laine étendu sur ses genoux et me montra Zizi, mort le matin même, soi-

gneusement allongé dans une boîte pleine de ouate. La malheureuse bête, incapable de supporter l'hiver même le plus tiède, avait pris le parti d'aller chercher ailleurs une température à son gré, et s'était éteinte doucement, les yeux fixés sur sa maîtresse, se cramponnant convulsivement à ses doigts jusqu'à la dernière minute de son existence.

— Ah ! c'est fini, me dit Mouna en secouant sa tête brune. Moi aussi, vois-tu, je vais mourir.

Et toute frissonnante, la figure inondée de larmes, elle m'emmena au jardin. Nous creusâmes la tombe de Zizi au pied d'un eucalyptus, et je le recouvris doucement d'un peu de terre.

En rentrant, Mouna eut une attaque de nerfs. J'aidai M^me de Vermont à l'étendre sur un canapé. Elle regardait froidement la pauvre enfant qui se débattait, tordue en tous sens par d'affreuses contractures. J'étais hors de moi, et je lui reprochai son insouciance.

— Bah ! laissez donc, me dit-elle ; je sais bien ce que c'est, allez, que ces attaques-là. Pure grimace, et rien de plus.

Mouna rouvrait les yeux à ce moment ; elle entendit, et jeta sur sa mère adoptive un regard poignant. On eût dit un lourd anathème, fait de douleurs et de reproches sanglants, à travers lesquels on retrouvait pourtant une imploration désolée, pleine d'angoisse : « Mais pourquoi ? qu'ai-je fait?... pourquoi ?... » Et sa bouche entr'ouverte, où se dessinait, navrant aujourd'hui, son sourire d'autrefois, ce sourire avivé d'une énigme, ses yeux dilatés, ses membres jetés çà et là dans l'épuisement de la lutte dernière, son corps écrasé sous le poids de la fatalité, tout en elle semblait demander au destin la raison de tant de misères et de souffrances imméritées.

## VII

La petite Arabe avait raison ; c'est bien fini, elle va mourir. Des deux mois que le docteur lui donnait à vivre encore, elle en a pris un ; et puis, lassée de tant de malheurs, elle a renoncé à profiter du répit qui lui restait. Elle a hâte de partir, à présent.

Et la voilà, maintenant, définitivement étendue sur son lit.

Quelle étrange figure que celle de cette adolescente qui se meurt! Sur sa joue pâlie, à peine encore teintée d'ambre, la mignonne étoile bleue dont l'a timbrée le chef de sa tribu rayonne d'un éclat mystérieux et presque phosphorescent. Ses yeux bruns, déjà si grands, se sont agrandis encore du cercle noir qui entoure ses paupières, et au milieu duquel ses prunelles brillent comme des charbons. Sur sa bouche aux lèvres amincies, décolorées comme une rose qui se fane, un nouveau sourire s'est fixé, bizarrement expressif, qui semble répondre à l'ancien et lui souffler tout bas le mot de l'énigme qu'il évoquait naguère. Les dents, nacrées et serrées, entr'ouvertes comme si leur ressort s'était brusquement détendu, ont pour toujours renoncé à mordre. Ses lourds cheveux déroulés se collent sur son front pur, où la Fin a mis ses teintes jaunes et ses sueurs douloureuses. Ils coulent en chutes épaisses sur les oreillers et forment autour de la tête un halo sombre sur la blancheur des draps. Et dans les plis du visage, où les yeux semblent avoir accaparé toute la place, dans ce sourire final qui déjà se fige en un rictus funèbre, éclate une lassitude intense, pleine d'amertume et de peine, mais atténuée à cette heure par une résignation farouche, une sorte de fatalisme âpre et inconscient, comme une doctrine héréditaire.

Et qu'il fait chaud, dans cette petite chambre claire où le soleil entre librement, près de la fenêtre, pour lutter avec un grand feu, qui ronfle en dévorant dans la cheminée une énorme pile de bûches! Pourtant, malgré le feu, malgré le soleil, malgré l'entassement des couvertures sur ce petit corps maigre en train de se dissoudre et de s'évaporer, la malade n'a pas encore assez chaud. Oh! ce froid qui augmente toujours, et qui l'envahit, la forçant à grelotter dans l'atmosphère surchauffée! Mais patience..... Elle sait qu'elle n'a plus longtemps à attendre, et son regard se fixe sur le rayon d'or qui joue dans les rideaux rouges, près des vitres, ayant l'air de dire : « Si tu veux, quand tu t'en iras, tu m'emmèneras, moi aussi. »

Le docteur vient de partir en secouant la tête; il a dit qu'il ne reviendrait pas, à moins qu'on ne l'envoie chercher. Dans la chambre en désordre, ma mère reste seule avec M^me^ de Vermont, à qui toute sa tendresse est revenue par un revirement subit de

sa tête folle, et qui se lamente bruyamment, les yeux rougis des larmes qu'elle verse sans trop savoir pourquoi. De temps en temps, elle bondit sur une rangée de flacons qui tintent sous ses doigts tremblants, et revient offrir à « sa fille chérie, son petit loup bien-aimé », une drogue inutilement nauséabonde. Ou bien encore, incapable de supporter l'immobilité qu'on lui a recommandée, elle arrache de la muraille un immense rosaire de Lourdes, dont les boules s'écroulent sur le parquet avec un bruit de billes échappées, et l'égrène à tour de bras, avec un susurrement monotone d'oraison : « *st... st... st...* » entrecoupé de soupirs lugubres. Agacée par ce bruit persistant, la petite malade, malgré le harassement qui l'étreint, s'est retournée, le visage contre la muraille, dans une aspiration suprême vers ce repos tant désiré, et qui va venir.

Au dehors, le soleil rit en plein ciel; il verse sur la maison blanche un flot de rayons qui l'illuminent et la font resplendir comme pour une fête; dans le jardinet, sous leur couche de poussière grise, les arbustes laissent pointer de-ci de-là un bourgeon vert, tout humide et gonflé, qui ne demande qu'à éclater. Il y a surtout un vieil oranger, dans le coin où est enterré Zizi, qui brûle de montrer qu'il lui reste de la sève, et dont l'écorce raidie semble prête à se fendre pour donner passage au vert panache de feuilles qu'il voudrait arborer.

Un bruit clair de clochette, un pas lent dans le jardin attiédi, un frôlement d'étoffes raides au fond du corridor, et le curé entre avec son étole et son surplis dans la chambre de Mouna, le dernier de ce cortège d'importuns qui viennent rendre plus pénible encore l'heure de la mort. C'est un gros homme court et lourd, dont l'affublement brodé fait ressortir davantage l'extrême vulgarité. Éveillée, arrachée à la torpeur dans laquelle elle s'alanguissait, Mouna soulève ses paupières appesanties pour regarder le prêtre. Dès longtemps on l'a prévenue de sa visite; aussi est-elle presque heureuse de le voir. D'ailleurs, dans cette tête d'oiselet, les parades de la religion catholique ont l'attrait d'un spectacle et d'un décor, et c'est avec une certaine volupté qu'elle envisage ce dernier acte d'une antique féerie. — Mais M. le curé est attendu ailleurs; on meurt beau-

coup à Amélie-les-Bains par ces premières chaleurs de printemps. Il hâte les préparatifs, jette une nappe blanche sur un petit chiffonnier Louis XVI qui lui servira d'autel, et allume lui-même les cierges, qui brûlent rouge dans la grande flamme blanche du soleil. Il administre prestement le viatique; puis il fait les onctions prescrites avec le saint chrême, en mâchonnant son latin de convention : « *Indulgeat tibi Dominus*... » Et dans l'étouffement de la pièce close, on n'entend plus que le murmure incertain des prières qui s'envolent, coupé seulement de temps en temps par les *amen* aigus du petit clerc et le « *st... st... st...* » insupportable de Mme de Vermont, agenouillée près du lit, son rosaire à la main.

Les prières sont terminées; le curé, penchant sa grosse tête sur le lit, cherche quelque chose de bien doux, une phrase vraiment appropriée aux circonstances.

— Eh bien!... ma chère fille...

Le pauvre homme s'arrête, ne sachant plus que dire. Peut-être songe-t-il à l'affreuse destinée de cette enfant, née païenne au grand soleil du désert, et qui vient mourir de froid dans sa paroisse, entre un prêtre catholique et une vieille folle. Il y a là de quoi le rendre muet, à coup sûr. — Mais Mouna a quelque chose à dire, elle, et ses yeux s'éclairent d'un dernier désir. Plus près encore, il se penche tout contre elle, car il a l'oreille un peu dure, le pauvre...

— Donnez-moi une médaille, monsieur le curé, pour me conduire en Paradis!

Sa race triomphe en elle, malgré tout; il lui faut une amulette, un *gri-gri*, n'importe quel fétiche pour la mener saine et sauve au bout du grand voyage.

Le curé est parti à son tour. Mouna n'a plus qu'à mourir. Rien ne la retient désormais. Au dehors, le soleil a continué sa marche. Le voilà maintenant au-dessus du vieux fort, qui flamboie comme incendié par ce terrible voisinage. Il irradie glorieusement le bleu mat du ciel, et ses rayons obliques entrent comme une pluie de flèches d'or dans la chambre de Mouna, par la grande fenêtre dont les rideaux sont tirés. La pièce en est pleine, de ces rayons capricieux où valsent des molécules légères. Ils

enjambent les meubles, posent un trait de feu sur la chevelure grise de Mme de Vermont, et viennent en voltigeant jusque sur le pied du lit, jusque sur les draps blancs que deux petites mains noires griffent désespérément dans les tortures de la lutte finale. Ils remontent le long de la muraille, illuminent au passage un Christ argenté dont le métal reluit sur sa croix de velours et dont le visage de supplicié semble un reflet de la figurine qui s'allonge à ses pieds. Ils continuent encore un instant leur escalade fantaisiste, puis s'arrêtent, presque horizontaux, étendant comme une muraille de lumière devant les yeux de la mourante. Qu'elle est pâle, la pauvre enfant! Tout à coup ses narines frémissent, ses yeux s'ouvrent démesurément, regardant avec avidité, s'arrêtant fixement sur un objet invisible. Ses lèvres remuent et laissent échapper des sons incertains. D'un geste elle appelle ma mère.

— Madame... le voilà!... le voilà!...

Les rayons d'or rougissent comme du sang; puis ils pâlissent soudain. Alors, répondant au rêve qui l'appelle, Mouna, dans un souffle, murmure sa dernière caresse.

— Mon frère... chéri...

Et c'est fini, cette fois. Le dernier rayon s'enfuit rapidement et s'envole dans le ciel, emmenant avec lui la pauvre Mouna.

— Elle est morte, dit ma mère en fermant doucement les grands yeux qui ont gardé l'enchantement de leur vision suprême.

Au pied du lit, Mme de Vermont sanglote et se tord dans un accès de douleur furieuse.

— Mon Arabe, je veux mon Arabe!... Qu'est-ce que je vais devenir?... Il m'en faut une, absolument. Je vais écrire à monseigneur d'Alger qu'il m'en envoie une autre.

Eugène FORGUES.

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

Félicien David, dont j'esquissais naguère la physionomie à propos de cette reprise de la *Perle du Brésil,* son premier ouvrage dramatique, que l'on n'espérait plus pour l'avoir trop espérée, et que l'Opéra-Comique nous a donnée le 17 mai ; Félicien David, le doux rêveur, le poète, autrefois salué comme le révélateur d'un monde nouveau, commence à perdre devant notre génération plus exigeante la situation exceptionnelle que lui avait faite la génération précédente, dans la légende musicale. On veut bien lui reconnaître encore une certaine valeur superficielle ; mais on lui dénie toute profondeur et toute science ; on ne lui passe plus cette facture facile, comme lâchée, cette faiblesse de trame instrumentale qui fait si pauvre, au dire de certains, le vêtement dont il habille ses mélodies.

Sa muse, il est vrai, se promène en plein soleil sans s'envelopper de l'opulente étoffe orchestrale qui cache les nudités et parfois les maigreurs de la forme.

Cela est dit pour notre temps. — A une autre époque, on appelait Félicien David un symphoniste ! Ce mot était déjà une grosse injure ; répété à propos de l'auteur de la *Perle du Brésil,* il serait fait pour émouvoir d'une douce pitié les symphonistes d'à présent.

Symphoniste, lui ! Dédaigneux des formes convenables au théâtre ! Cela sonne comme une ironie, — car si l'on rapproche des conceptions de l'école contemporaine, riches assurément,

mais riches parfois jusqu'à la pesanteur, les pages faciles et brillantes du compositeur de la *Perle du Brésil*, ces dernières apparaîtront comme autant d'essais très élémentaires ne demandant pas le moindre effort à l'intelligence de l'auditeur.

Toutes réserves faites sur cette facilité, sur cette fluidité d'inspiration qui va, chez Félicien David, jusqu'aux limites du banal, il faut reconnaître, pour l'en louer fort, qu'il est de l'école de la lumière, école précieuse dont les adeptes se font de plus en plus rares ; il faut, en dépit d'un italianisme assez accentué, ne pas condamner, comme si elle sortait toute chaude du moule, l'œuvre offerte à notre jugement, et se souvenir qu'elle date de plus de trente ans et représente une floraison hâtive de cette année 1851, en laquelle elle fut donnée pour la première fois. Cette partition nous montre distinctement deux hommes.

Dans les parties que le livret voue absolument à la facture courante de l'opéra comique, la marque de la nonchalance d'esprit du compositeur est très apparente. — On l'y sent tout à fait abandonné au flot de la banalité ; il ne se défend pas ; il écrit comme un pensum ces pages sur des thèmes qui l'ennuient, et cela bien certainement sans se dissimuler qu'elles doivent aussi ennuyer et fatiguer le public.

Mais, il le faut ! Qu'auraient dit les oracles dramatiques, infaillibles de son temps comme aujourd'hui, — nul ne l'ignore, — s'il s'était permis de jeter par-dessus bord tout ce fatras et d'écrire tout uniment de la musique telle qu'il la sentait ou de n'en pas écrire sur des motifs qui lui déplaisaient ? — C'est pour le coup qu'on l'aurait appelé symphoniste, le superlatif de ce mot, qui est : « Wagnérien ! » n'étant pas encore inventé !

Là où l'autre homme apparaît, je veux dire où le véritable compositeur se retrouve, c'est lorsque la vision de l'Orient le hante.

Orientaliste, il l'est et de la plus merveilleuse façon, et pour ainsi dire originellement. On a voulu voir dans ses voyages à Constantinople et en Égypte la cause d'une prédilection qui s'affirme dans tout son œuvre ; je crois qu'il ne faut pas aller chercher si loin cette influence. Elle résidait dans la nature même de l'artiste : homme de race latine et peut-être même sarrasine,

— car le sang sarrasin coule encore çà et là dans nos régions du Sud-Est, dont était Félicien David, — il a pu, par l'effet d'une simple loi d'atavisme, s'éprendre de ces pays étincelants, dont il a rapporté sans doute quelques formules, mais dont il aurait trouvé l'impression en lui et autour de lui.

Comme Diaz, qui n'a jamais eu d'autres horizons que ceux de Fontainebleau, il eût fait de l'Orient par la méthode intuitive. Comme Diaz aussi, — détail à noter, — il avait des yeux de coloriste, de ces gros yeux construits pour boire le soleil et en condenser les rayons.

Puis, dès le berceau, vivant dans cette Provence si chaude et si lumineuse, on peut dire qu'il y avait suffisamment goûté aux sources de la poésie orientale, en présence de ces grandes lignes fuyant sous le ciel argenté du matin, devant les hauts rochers aux déchirures roses, plaqués d'ombres violettes, au milieu des aridités du désert de la Crau, où chantent les cigales et où retentissait au loin, dans l'ombre noire des thuyas, les tambourins et les galoubets, tandis que, là-bas, la mer bleue frissonne sur les rivages éclatants.

Toute sa vie, il demeura fidèle à ces impressions de la première jeunesse; entre *le Désert* qui commence sa carrière musicale et *Lalla-Roukh* qui la termine, pour ne parler que de ses succès les plus marquants, il n'est aucun de ses ouvrages qui n'ait porté la marque de ses visions ensoleillées.

## II

Un milieu singulier, par exemple, est celui dans lequel se passe la *Perle du Brésil*, de par la grâce de Gabriel et Sylvain Saint-Étienne, ses auteurs : un palais de Lisbonne, le pont d'un vaisseau amiral, une forêt brésilienne, servent tour à tour à encadrer une action des plus platement sentimentales qui soient, en dépit des efforts faits pour lui donner quelque relief et quelque clarté.

J'ai déjà raconté les amours de la Brésilienne Zora et du lieutenant Lorenz, et dit la jalousie de l'amiral Salvador, lequel est au fond un brave homme, puisqu'il finit par marier les deux

amoureux (1). Il est des récits dont il convient de ne pas abuser. Laissons donc là le « poème » pour feuilleter rapidement la partition dont j'ai indiqué le caractère général.

L'ouverture, — en ce temps-là on faisait encore des ouvertures, — est d'un caractère assez mélancolique, qui se modifie peu à peu et se mouvemente pour aboutir à une terminaison très entraînante.

Dans la version de grand opéra, — car il y a deux versions de la *Perle du Brésil,* — un chœur en scène suit immédiatement l'ouverture et commence l'introduction :

Toute la cour se rend à la chapelle.
Ah! Que la fête sera belle!
Amis, que nous sommes heureux
De pouvoir rester en ces lieux!

La version de l'Opéra-Comique nous épargne cette poésie élevée. Elle passe à la vingt-neuvième page de la partition et débute par une prière dans la coulisse, avec accompagnement d'orgue, dite par un double chœur et d'un effet scénique assez intéressant.

L'air de l'amiral : « Hardis marins, braves amis », a de l'allure, mais n'a point de distinction. Puissamment soutenu par le chœur : « Dieu garde le *Saint-Raphaël!* » il a fait pourtant beaucoup d'effet.

Une romance du ténor : « Zora, je cède à ta puissance », a été fêtée avec d'autant plus d'ardeur, qu'un sifflet malencontreux avait traversé la première salve d'applaudissements adressée à l'interprète.

Le trio qui précède la ballade du Grand-Esprit, morceau d'entrée de Zora, n'est pas de qualité supérieure; il rentre dans la catégorie des poncifs auxquels l'auteur avait dû assurément se résigner. Il y a ensuite un nouvel air sentimental de Salvador, qu'il ne faut pas davantage inscrire à l'actif du compositeur, et enfin le chœur de fête, avec danses, préparant le finale dans lequel se reproduit assez heureusement le chœur de l'introduction : « Dieu garde le *Saint-Raphaël!* »

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er mars.

Au second acte, après la tarentelle dans laquelle le maître coq, suivant le programme de la partition, doit venir, « poursuivi par les mousses », esquisser un pas comique que l'on remplace par l'ensemble chorégraphique de la Rondeña, accompagné par un chœur sans paroles, je cite le duo de Lorenz et de Zora :

Enfin, on nous laisse
En ce séjour,
A notre tendrésse,
A notre amour !

La marche de l'amiral, avec ses variations sur les batteries et les sonneries « aux champs », est d'une couleur assez vivante ; en revanche, je ne saurais louer le quatuor final, avec effets d'orage. Cet orage, en vérité, n'est point méchant, et c'est là que le symphoniste ne s'est pas complètement livré à lui-même. Il ne nous a apporté qu'une impression très tempérée, alors que nous aurions voulu être enlevés sur les ailes de la tempête.

Il y a, avant le troisième acte, un intermède : *Le Rêve*, qui est le bijou de la partition. On devrait exécuter cet intermède, le rideau levé, vers la cinquantième mesure, c'est-à-dire au tiers environ de sa durée : il accompagnerait ainsi très heureusement le sommeil de Zora, bercée dans son hamac sous les grands ombrages de la forêt brésilienne. Le public, forcément détourné des conversations intimes, en goûterait davantage le véritable charme; mais on l'a conduit, toile basse, jusqu'au réveil de Zora qui, dit la partition, descend alors « de son hamac et cherche son mysoli » ! — Son mysoli, c'est « son oiseau chéri ».

Je ne me trompe pas ! C'est mon oiseau chéri !
C'est lui ! c'est le doux mysoli !

Elle le trouve et prend prétexte de cette trouvaille pour chanter de délicieux couplets, après chacun desquels elle bat ces trilles légers que M[me] Carvalho exécutait si bien à la reprise de l'ouvrage en 1858 et qui sont à l'exercice vocal ce que l'entrechat est à l'exercice chorégraphique.

J'ai toujours professé une très médiocre estime pour ces effets de virtuosité, mais je reconnais volontiers leur action très

directe sur le public et je comprends jusqu'à un certain point la persistante faveur dont ils jouissent.

Après le chant de guerre : « O Patrie ! » dont le mouvement ne saurait faire excuser la vulgarité, se place l'épisode des chefs brésiliens, d'un caractère musical très intéressant. C'est assurément la page la plus avancée de la partition. Elle a produit, à juste titre, un très grand effet et s'est placée, dans l'estime générale, bien au-dessus du finale qui n'est, en dépit de la ballade du Grand Esprit, revenue pour provoquer le dénouement, que la médiocre mise en œuvre d'un motif des plus courants.

M^lle^ Nevada, qui débutait dans le rôle de Zora, est, comme M^lle^ Van Zandt, une cantatrice américaine. Elle a, comme elle, mais non dans le même genre, un certain charme personnel qui n'emprunte rien à la plastique; c'est une sorte de grâce discrète et un peu enfantine, qui fait volontiers passer sur des qualités physiques très inégales. La voix, faible dans le médium, est pure, moelleuse et bien homogène dans le registre supérieur, d'une émission parfaite et d'une souplesse incontestable.

Dans le répertoire purement lyrique, M^lle^ Nevada rendra de précieux services; dans le répertoire de l'opéra comique proprement dit, où il faut absolument parler, elle ne pourra se produire qu'au prix d'une étude très assidue de la diction française, avec laquelle elle n'est pas encore familiarisée.

M. Cobalet, dont la voix est excellente, mais ne monte pas très facilement, a fait applaudir plus vivement les passages de force que les passages de charme du rôle de l'Amiral. M. Mouliérat, après son succès dans la romance du premier acte, ne pouvait espérer mieux. Il a été très favorablement accueilli par le public dans toute la suite du rôle.

La *Perle du Brésil* a eu pour lever de rideau un petit acte : *Saute, Marquis !* dont le livret est de M. Truffier, pensionnaire de la Comédie-Française, et la musique de M. Jules Cressonnois, un compositeur disparu avant d'avoir goûté la suprême joie de voir son œuvre livrée au public.

Il s'agit, dans ce marivaudage à l'ancienne manière, d'un comédien de province qui, se faisant passer pour marquis, épouse une comédienne, laquelle, de son côté, joue à la mar-

quise. Il y a là quelques couplets francs et spirituels, agréablement coulés par le compositeur dans le moule de l'opéra comique d'antan. Mme Molé-Truffier et M. Labis ont trouvé un petit succès de bon aloi dans cette comédie de paravent, qui malheureusement, le premier soir, s'est jouée un peu devant les banquettes.

## III

Depuis que la question du Théâtre-Lyrique est posée officiellement, il s'est trouvé des audacieux pour essayer de la résoudre en se passant des libéralités administratives.

C'est au théâtre du Château-d'Eau que ces essais ont lieu généralement, à l'époque où la chaleur fait le vide dans les salles de spectacle. Le dernier de ces directeurs « essayistes » est M. de Lagrené qui, en deux jours, nous a présenté deux ouvrages : *Norma* et le *Voyage en Chine*.

Dans *Norma*, a débuté un ténor, M. Van Loo de Varzy, lequel a éprouvé quelques mécomptes en cette soirée de « musique populaire » dont il était appelé à devenir le principal attrait. Son directeur, du moins, avait pris soin de le signaler à l'attention du public et de la presse comme un ingénieur belge des plus distingués, possédé du démon du théâtre et possesseur d'un *ut* irrésistible. Ce certificat d'origine n'était point nécessaire, l'influence du génie civil sur la production des ténors n'étant pas suffisamment démontrée pour venir en ligne de compte.

Mais j'abandonne M. Van Loo de Varzy pour arriver au sujet sérieux de cette partie de notre chronique musicale : les représentations populaires d'opéra et d'opéra comique organisées au théâtre du Château-d'Eau par M. de Lagrené, continuateur des tentatives de même genre faites précédemment sur cette scène par M. Leroy et par M. Millet.

J'ai déjà dit bien des fois mon sentiment à l'égard des représentations « populaires », — et par ce mot il faut entendre la musique à bon marché. Je ne reviendrai pas sur ce point : il me

semble surabondamment établi que la musique, la bonne musique, à prix réduit, ne constitue qu'une illusion, toutes les fois que les subsides de l'État ou de la Ville ne comblent pas la différence entre le prix qu'elle coûte et celui qu'il faudrait la faire payer.

Ces réserves ne m'empêchent pas de saluer sympathiquement ceux qui s'en vont, de propos délibéré, comme M. de Lagrené, se faire tuer pour une idée généreuse.

S'ils tombent, au moins ont-ils fait quelque chose de profitable à la musique et aux musiciens. A voir l'empressement que le public met à se rendre à leur appel, la passion qu'il apporte à venir juger la valeur de leurs tentatives de restauration artistique, on comprend que, le jour où le troisième Théâtre-Lyrique sera, enfin, sérieusement et définitivement fondé, les encouragements ne lui feront pas défaut.

M. de Lagrené paraît avoir organisé en toute hâte la compagnie d'artistes qu'il nous a donné à juger dans *Norma*. Les surprises d'une mise en scène improvisée ne l'ont point découragé. Des décors variés nous ont montré, en pleine Gaule, des Alhambras inattendus et des jardins peignés à l'anglaise, grâce auxquels la druidesse a pu reparaître, après bien des années de silence.

Le chef-d'œuvre de Bellini, en ces imparfaites conditions, n'a rien perdu de son charme spécial. Il nous revient toujours doué de la même passion et de la même séduction, encore qu'il ne réponde plus à l'idéal de notre conception moderne. Mais s'il est des procédés qui vieillissent, il est une chose qui reste jeune : l'inspiration puisée à la source même des joies et des douleurs humaines.

*Norma* sera, à ce titre, un des ouvrages qui frapperont toujours au cœur de la foule, insoucieuse des formules anciennes ou nouvelles pourvu qu'elle soit touchée et émue.

Les interprètes de *Norma,* au Château-d'Eau, sont : M^me^ Mira Calderazzi, à qui la langue française semble peu familière; M^lle^ Gilbert, premier prix du Conservatoire de Bruxelles; M. Lukx, une basse venue de l'Opéra-Comique; et enfin M. Van Loo de Varzy, le ténor-ingénieur dont il a été tant parlé avant la lettre. Ce quatuor est tout à fait dépourvu d'homogénéité; on

dirait des gens venus des quatre points cardinaux et se rencontrant sur la scène sans s'être préalablement vus, c'est-à-dire sans avoir répété ensemble. Les chœurs se présentent dans les mêmes fâcheuses conditions; l'orchestre manquant aussi de l'unité nécessaire, il en est résulté que, par instants, l'exécution de *Norma* a pris le caractère d'un massacre.

Et le public, qui ne s'occupait plus alors de la fin fort louable de cette représentation, mais seulement des moyens, a trouvé ces moyens insuffisants, et il a ri.

Pourtant, les éléments dont se compose l'interprétation de *Norma* ne sont pas sans valeur.

Mme Mira Calderazzi, dont la voix manque d'agilité mais non pas de force, trouve, d'autre part, dans les effets de demi-teinte l'occasion de se faire sincèrement applaudir. Mlle Gilbert, très embarrassée de sa personne, est assez heureusement douée au point de vue vocal. M. Luckx a une belle voix de basse qu'il manie péniblement; enfin, il n'est pas jusqu'à M. Van Loo de Varzy qui n'ait laissé deviner quelques heureuses qualités, en dépit d'une émotion qui allait jusqu'à la strangulation.

Tout cela appelle une mise au point qui rétablira les proportions de l'ensemble et permettra au public de venir écouter pendant quelques semaines un peu de vraie musique.

Après le premier acte de *Norma,* l'orchestre du Château-d'Eau a attaqué, sans crier gare, l'ouverture de *Guillaume Tell.* Chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre! La pensée était bonne; mais il aurait fallu, pour faire de cet intermède une surprise agréable, une harmonie plus complète entre des exécutants qui, avec le temps, finiront peut-être par s'entendre.

Le *Voyage en Chine,* destiné à faire les lendemains de *Norma,* appartient à cette catégorie d'ouvrages qui soutiennent leur compositeur et le portent au delà du but qu'il eût atteint s'il avait été livré à ses seules forces.

F. Bazin, professeur grave, s'était attaché à ce sujet léger et plein de bonne humeur, sans doute avec la pensée qui faisait dire à l'un de ses contemporains et de ses collègues au Conservatoire : « Je n'ai pas assez de talent pour me passer d'une bonne pièce. » La pièce n'a pas trompé l'attente du musicien : elle a été

et elle est restée bonne dans toute l'acception du mot; malheureusement la musique n'a pas tenu; c'est de l'art à la détrempe : il n'en demeure rien après quelques années de vogue.

Dans l'avenir, ce titre : *le Voyage en Chine,* restera encore dans le souvenir de ceux qui s'intéressent aux choses de la musique; mais ce souvenir ne s'étendra pas au delà du titre, suffisant pour sauver de l'oubli le nom de l'auteur. Pour la musique elle-même, il n'en sera plus question désormais.

Le public a fait pourtant bon accueil à cet opéra comique, que la seconde troupe de M. de Lagrené a chanté d'une façon assez satisfaisante. C'est Mlle Stella de la Mar qui a eu les honneurs de la soirée. Cette artiste a passé par l'Opéra-Comique, où elle n'a point laissé de traces bien lumineuses, en dépit de son nom; elle est pourtant digne d'encouragements et peut aspirer à mieux que la scène du Château-d'Eau.

Les autres interprètes du *Voyage en Chine* sont également recommandables, notamment M. Gruyer, une basse qui nous vient de province et que Paris pourrait bien retenir.

## IV

On avait prêté à M. Pasdeloup l'intention de monter, à l'Éden-Théâtre, le *Lohengrin* de Richard Wagner, dont il a fait déjà entendre d'importants fragments au Cirque d'Hiver.

Je ne sais ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette nouvelle; toutefois, en attendant qu'on la confirme ou qu'on la démente, M. Pasdeloup a organisé d'intéressantes séances de musique classique et moderne sur cette scène où brille chaque soir *Excelsior*, le ballet de M. Mazotti et de M. Manrenco.

La troisième de ces séances était consacrée à ces grands morts qui sont Beethoven, Mozart et Mendelssohn, mais les vivants y tenaient aussi une bonne place. Verdi y était représenté par l'entr'acte de la *Traviata* et Boïto par un duo de *Mefistofele*. Nos jeunes français y figuraient : M. B. Godard avec son bel *Intermezzo* pour violon, très bien exécuté par M. Hayot, et M. Léon de Maupeou avec une scène lyrique, *Cassandre*, œuvre

d'un beau caractère, fort remarquablement chantée par Mme Caron.

Le public s'habituera-t-il à venir, pendant la journée, applaudir les maîtres d'autrefois et les compositeurs d'aujourd'hui dans cette salle où la foule se presse, le soir, pour assister à la lutte de l'Obscurantisme et de la Lumière exprimée par des entrechats, des variations et des ballabiles? C'est ce qu'on ne saurait dire encore; mais la tentative de M. Pasdeloup est de celles qui méritent toute sympathie, et peut-être contient-elle, en germe, le Théâtre-Lyrique de l'avenir, qui ne saurait être mieux placé que là, dans le voisinage immédiat de l'Opéra, dont il serait tout prêt à recueillir les épaves, les compositeurs de valeur dont les ouvrages viennent échouer sur cet inabordable rocher formant déjà une assez importante collection.

Louis GALLET.

---

## DRAME ET COMÉDIE

### I

Le Théâtre-Français vient de reprendre les *Demoiselles de Saint-Cyr*, une comédie d'Alexandre Dumas le père.

La gloire des auteurs dramatiques a son flux et son reflux, que l'on pourrait calculer presque mathématiquement, sans compter les grandes marées. Pour Alexandre Dumas, c'est le moment du flux qui revient et monte. On va inaugurer, à Paris même, un monument digne de sa célébrité, et plusieurs théâtres reprennent ou s'apprêtent à reprendre quelques-unes de ses pièces.

Parmi ses œuvres de théâtre, dont le recueil ne forme pas moins de vingt-quatre volumes dans l'édition Calmann Lévy, les *Demoiselles de Saint-Cyr* ne sont pas certes la plus éclatante, mais une des plus ingénieuses. On n'y trouve pas la verve étincelante de *Mlle de Belle-Isle*, et Roger de Saint-Hérem n'a pas la grande allure de Richelieu. Cependant, les *Demoiselles de Saint-*

*Cyr* ont certaines qualités qui en font une pièce amusante, et peut-être plus comique (dans le sens tout à fait spécial du mot) que *Mlle de Belle-Isle*. Le rôle de Dubouloy et celui de Louise Mauclair sont d'une gaîté naturelle qui manque peut-être à *Mlle de Belle-Isle,* et j'aime mieux, je l'avoue, cette petite Louise, cette fille de bourgeoisie, si fine et si honnête à la fois, que Mme de Prie, la grande dame corrompue et la digne adversaire de Richelieu.

Une chose est à remarquer dans ces deux comédies d'Alexandre Dumas et même dans la plupart de ses autres pièces : c'est que les amoureux, les vrais amoureux, les passionnés, y sont tristes. Ils ont presque tous l'ombre d'Antony sur le front.

Cette mélancolie de l'amour est tellement dans le sang d'Alexandre Dumas le père, qu'elle se retrouve dans les œuvres du fils ; c'est le principal trait qui soit commun à ces deux physionomies si originales et si puissantes. C'est ainsi que, dans la *Princesse de Bagdad,* un des personnages appelle Nourvady, le héros, un *Antony millionnaire;* rien de plus juste. Les millions n'empêchent pas la tristesse invincible qui est dans ces âmes vouées au malheur; l'amour même ne déride pas ces fronts marqués du signe fatal. *Heureux les amoureux!* disait Alfred de Musset, — quoiqu'il ait, par sa vie, prouvé le contraire. — Heureux ceux qui s'en vont par le monde en ayant devant leur chemin

La flûte et les flambeaux, comme un jeune Romain!

Il y a, sans doute, encore des *jeunes romains* en poésie dramatique, mais on ne leur voit guère *la flûte et les flambeaux.* La comédie, dans les deux Dumas, marche plutôt à la lueur des torches mystérieuses et quelquefois terribles. Dans le père surtout, l'humeur était gaie, mais l'âme était triste. Son humeur, c'est Richelieu ; son âme, c'est le chevalier d'Aubigny. Écoutez cette âme, car c'est elle qui parle, au second acte de *Mlle de Belle-Isle :* « Oh! mon Dieu! dit le chevalier à Gabrielle; oh! mon « Dieu ! comment se fait-il que, lorsque vous êtes si confiante « et si heureuse, je sois si froid et si triste, moi? Vous voyez « tout à travers l'espérance ; moi, je vois tout à travers la

« crainte... Vous parlez de toutes ces choses qui viennent à vous « et qui vous rassurent; elles m'effraient, moi. Vous les croyez « mues par une puissance supérieure et bienfaisante; je tremble « qu'elles ne tiennent à un pouvoir humain et fatal! »

Dans les *Demoiselles de Saint-Cyr,* Roger de Saint-Hérem est moins confiant encore que le chevalier d'Aubigny : il croit, sur certaines apparences, qu'il est tombé dans un piège en épousant Charlotte de Mérian et que c'est elle qui a préparé le piège; en vain elle lui dit : « Monsieur, une fille noble n'a que sa parole « comme un gentilhomme, et, sur ma parole, je l'ignorais! » Roger ne croit pas Charlotte, et c'est même là le point litigieux de la pièce. Il lui répond : « Il est fâcheux alors, madame, que « les apparences soient contre vous et me forcent, sous peine de « ridicule... », et cependant il aime Charlotte, il l'a compromise et il se propose de l'épouser; mais il ne serait pas de la famille d'Antony s'il ne travaillait lui-même à son malheur. Il faut donc admettre ce caractère tel que l'auteur l'a voulu, et une fois le caractère admis, toute la pièce devient aimable, intéressante et touchante par moments.

Le premier acte est charmant de gaîté, de brio, de mouvement scénique. A coup sûr, il est facile d'objecter que la maison royale de Saint-Cyr n'était guère propice à ces jeux de l'amour et du hasard; les amoureux n'y entraient pas comme dans un moulin, la meunière, M^me^ de Maintenon, faisant trop bonne garde! Mais l'objection tourne au profit de l'auteur. C'est précisément parce que l'action est exceptionnelle, qu'il y a du mérite à la rendre suffisamment vraisemblable. Une comédie n'est point une thèse historique; elle joue autour de l'histoire : c'est son droit et son agrément.

Ce premier acte, ainsi que le second, est, en ce sens, une merveille d'adresse. Mais voyons si les deux derniers sont de la même valeur.

Voilà donc Roger de Saint-Hérem et Hercule Dubouloy mariés, malgré eux, à Charlotte de Mérian et à Louise Mauclair. La Bastille n'étant pas étrangère à l'évènement, Roger et Hercule jurent que leurs femmes ne seront leurs femmes que de nom, et, pour mieux se tenir parole, ils partent pour l'Espagne

à la suite du duc d'Anjou qui va être Philippe V. La pièce est ainsi coupée en deux parties ; mais ces deux parties sont reliées avec beaucoup d'art, non point par les évènements, mais par les sentiments. Le sujet, la question, est de savoir comment Saint-Hérem et Dubouloy reviendront sur le serment qu'ils ont fait de vivre absolument séparés de leur femme.

Quant à Dubouloy, la difficulté n'est pas grande ; c'est un étourneau qui ne demande qu'à se poser sur la première branche où se trouvera la glu. Pour Roger de Saint-Hérem, c'est différent. Il est amoureux, mais défiant comme un chat qui tourne et retourne cent fois autour du fin morceau qu'il désire. Comment le convertir et lui faire avouer qu'il aime ? Par un moyen naturel, mais dangereux avec un pareil caractère : par la jalousie. Les choses, grâce à l'habileté des deux femmes, vont de manière que le duc d'Anjou, je veux dire le roi d'Espagne, se prenne de passion pour Charlotte et qu'il y ait, pour Saint-Hérem, péril en la demeure. Alors le cri de la passion lui échappe, il n'a plus honte d'aimer quand il a peur de perdre ce qu'il aime, et tout s'arrange à la satisfaction des deux maris, des deux femmes, de M^me de Maintenon qui tenait de loin les fils de l'intrigue, et même à la satisfaction du roi Philippe V qui se tire d'affaire par une lettre noble et spirituelle. Alexandre Dumas, dans une note des *Demoiselles de Saint-Cyr,* dit en parlant du jeu de l'acteur qui représentait le roi : « Il en résulte que, de mauvais qu'il était, le rôle est devenu bon. » Mauvais est trop sévère ; mais le rôle aurait pu être mieux dessiné, le personnage plus creusé, la physionomie éclairée d'une lumière plus pittoresque.

Les deux derniers actes sont d'un caractère tout différent des deux premiers : la gaîté fait place au sentiment, et l'on n'est pas sans regretter la verve éblouissante du commencement. Par bonheur, le rôle de Charlotte y est touchant, d'une douceur grave, d'une passion aimable, qui font plaisir à voir.

Le troisième acte n'est que l'exposition de cette seconde partie de la pièce ; il n'est pas très rempli, mais une jolie mise en scène en masque adroitement les vides ; le quatrième acte, au contraire, est trop touffu. Cela tient à un fait tout particulier.

Les *Demoiselles de Saint-Cyr,* quand elles furent représentées en 1843, avaient cinq actes. Plus tard, on eut l'idée de fondre les deux derniers en un seul, et c'est sous cette forme que la pièce vient d'être donnée encore. Il en résulte, quoi que l'on fasse, un entassement de scènes qui ôtent un peu d'espace et d'air à l'ouvrage. Comme les deux actes se passaient dans le même décor, il n'était besoin que d'un simple baisser de rideau pour les séparer; mais cette légère interruption suffisait pour que l'action reprît haleine et pour que l'attention du public se renouvelât. Je ne vois pas trop pourquoi on a fait subir aux *Demoiselles de Saint-Cyr* cette petite réduction. L'action dramatique y gagne en intensité sans doute, mais elle y perd en légèreté.

N'importe. En quatre ou en cinq actes, l'œuvre reste bonne à voir et à revoir, et l'interprétation nouvelle lui assure un large regain de succès.

Le rôle de Dubouloy est un des plus brillants qu'Alexandre Dumas ait écrits; M. Coquelin le joue avec sa verve éblouissante, mais aussi avec une réserve pleine de finesse; il a bien compris que Dubouloy n'est ni un M. Jourdain ni un Mondor, mais un de ces financiers qui touchaient à la noblesse et servaient de point d'intersection entre elle et le Tiers-État. Le rôle de Saint-Hérem n'est point facile, mais M. Worms l'a joué avec sa belle voix, son geste dramatique et cette ardeur contenue qui est aussi une habileté. M. Le Bargy, dans le rôle également difficile du roi, s'est fait beaucoup d'honneur. Ce jeune acteur ira loin.

Quant aux femmes, elles sont charmantes comme leurs rôles, et il suffit de dire leurs noms : M^me^ Barretta et M^lle^ Reichemberg.

C'est donc une bonne reprise, en attendant les œuvres nouvelles que le Théâtre-Français annonce.

## II

Le théâtre du Vaudeville, après les cent cinquante représentations de *Fédora,* pouvait prendre quelque repos; il ne l'a

pas voulu cependant, et il vient de donner une grande comédie, *la Vie facile,* par MM. Paul Ferrier et Albéric Second.

La *Vie facile* est tirée d'un roman de M. Albéric Second, qui a paru dans le *Figaro*. C'est une redite que d'expliquer la difficulté de faire passer une idée de roman dans la forme dramatique. Ces deux formes de l'art sont absolument différentes, sinon tout à fait opposées. Le théâtre, c'est la science des *raccourcis;* le roman, au contraire, c'est la science des développements ; au lecteur, le romancier doit tout dire ; au spectateur, l'auteur dramatique doit laisser beaucoup à deviner. L'auteur et l'auditeur se comprennent à demi-mot, tandis que le lecteur aime à tout savoir et redoute de se donner la moindre peine pour suivre l'idée et la marche du roman.

Il résulte de cela que le roman, transporté sur la scène, doit perdre la meilleure partie de son bagage, et il faut la remplacer. C'est ce que les auteurs de la *Vie facile* ont réussi à faire, en partie du moins.

On est toujours sûr d'intéresser le public en lui montrant le dénoûment mauvais d'une mauvaise vie. C'est qu'il y a, au fond de nos cœurs, bien au fond, un sentiment de moralité qui dort souvent et longtemps, mais qui se réveille à certaines heures: de plus, le spectateur n'est pas hostile aux hommes qui ont mené la vie légère : une coquetterie bizarre fait que nous ne sommes pas fâchés de nous reconnaître, plus ou moins, dans ces coupables élégants, dont les crimes nous paraissent pleins de circonstances atténuantes.

Cette faiblesse de nos cœurs, MM. Albéric Second et Paul Ferrier la connaissent bien, et ils en ont adroitement profité.

Le comte de Trévisan n'a rien gardé de bon des pointes diverses qu'il a faites dans le demi-monde, pas même le sentiment paternel ; il a eu pourtant une fille née dans le boudoir d'une danseuse et qui n'a d'autre nom que celui de Georgette. le nom de de sa mère.

A dix-huit ans, quand le drame commence, elle ne sait rien de sa naissance, et se regarde comme la pupille de M. de Trévisan et M. de Montgiraud... de Montgiraud surtout, qui lui a servi de père beaucoup plus que Trévisan. Cependant la grâce

de la jeune Georgette agit sur le cœur de M. de Trévisan, et il finirait par se conduire en véritable père ; mais il y a un obstacle : M. de Trévisan est attaché, il faudrait dire enchaîné, à une certaine marquise de Val-Féras dont le marquisat est fort douteux, mais dont les vices ne sont pas problématiques. Cette vilaine marquise a deux projets : le premier, d'épouser M. de Trévisan, car elle est veuve et très veuve ; le second, de marier Georgette avec un frère à elle, nommé Clavarot, qui ne vaut pas le diable.

M. de Trévisan consentirait au mariage de sa fille avec ce drôle, mais M. de Montgiraud s'y oppose, d'autant plus qu'il veut marier Georgette avec M. Aubertin, un brave avocat, qui aime Georgette et qui est aimé d'elle. Les deux amis se brouillent ; et Montgiraud, pour rester maître de la situation, reconnaît légitimement Georgette comme sa fille.

Georgette épouse donc M. Aubertin, et M. de Trévisan sa vilaine marquise. Ce qui prouve que la vie facile conduit aux situations les plus difficiles.

Le premier et le deuxième actes sont gais et intéressants ; le troisième l'est moins. Il est pénible de voir la faute d'un homme réparée par un autre homme, et M. de Montgiraud semble avoir emprunté l'idée de son dévouement à beaucoup de drames que l'on connaît.

Cela n'a point empêché le succès, dû, avant tout, au talent des deux auteurs, et ensuite au jeu des acteurs. M. Dupuis est excellent de bonhomie fine et naturelle dans le rôle de Montgiraud ; M<sup>lle</sup> Legault est charmante dans celui de Georgette ; tous les autres méritent des éloges à des degrés divers.

Henri de BORNIER.

# DIALOGUE

## SUR LE SALON DE 1883 (1)

LE CRITIQUE. — LE PEINTRE

### II

LE PEINTRE.

C'est quand on revient au Salon, au milieu de cet étalage annuel où il y a peu de tableaux et beaucoup de toiles, trop d'exposants et pas assez d'artistes, que l'on apprécie le charme et la valeur d'une exposition choisie, et surtout restreinte, telle que l'exposition des portraits du siècle, où tu m'as conduit l'autre jour.

LE CRITIQUE.

N'est-ce pas qu'il y avait là des œuvres d'un intérêt suprême?

LE PEINTRE.

C'était plus qu'un régal pour les dilettantes, c'était une leçon pour les peintres. Quelle variété, quelle continuité dans cette École française, toujours vivante, toujours raisonnable et, à cet âge du siècle vieillissant, plus jeune que jamais!

LE CRITIQUE.

Les modernes, cela est certain, font bonne figure à côté des anciens; ils peuvent supporter leur voisinage, et même les regarder en face sans passer pour téméraires; mais leurs traditions ne sont plus les mêmes; les portraitistes, vois-tu, n'échap-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mai.

pent pas plus que les autres à ce grand courant de transformation qui nous entraîne tous, bon gré mal gré, hommes et choses; or, sous le rapport de la composition du portrait, il ne me semble pas que l'avantage nous reste. Au commencement et au courant du siècle, on s'efforçait de représenter le modèle dans son milieu, non seulement physique, mais encore moral. On montrait l'orateur à la tribune, ainsi que l'a fait David dans son admirable portrait de Barrère; l'écrivain, le philosophe, le législateur apparaissaient entourés de leurs livres, dans le silence de leur cabinet de travail; la femme élégante se faisait voir soit à l'angle de son salon, soit sous une charmille, ou bien encore, ajustant ses derniers atours, dans une altitude de coquetterie. On voulait que le personnage ne parût pas immobile, mais qu'il dévoilât en lui, par un trait quelconque l'être agissant ou pensant, et cela suivant son caractère, sa profession, ses habitudes de vie quotidienne. Je t'accorde que cette préoccupation sent parfois la recherche, et a donné lieu à de certaines naïvetés qui parfois nous font sourire; mais, crois-le bien : il y avait du bon dans cet excès-là, et gardons-nous d'en parler trop mal, surtout à l'heure actuelle.....

LE PEINTRE.

Oh! tu sais ce que je pense à cet égard; ce n'est pas moi qui fronderai jamais une génération que j'ai tant de raisons de vénérer.

LE CRITIQUE.

Maintenant on place le modèle devant un rideau ou une draperie quelconque, dont les plis, sacrifiés par calcul, se perdent dans l'inconsistance et s'égarent dans le flou; ou bien encore on suppose un fond rougeâtre, brunâtre, incertain, fumeux, où l'on voudrait reconnaître quelque chose, mais en vain, car il s'agit ici de ne rien représenter du tout. La silhouette tout entière s'enlève vigoureusement sur cette surface noyée, vaporeuse; la lumière vient d'en haut; et l'artiste est content. Il n'y a pas à espérer que ce lourd voile se lève, que l'air vienne à circuler par derrière, qu'un horizon s'entr'ouvre dans un coin. Le pauvre modèle est dans une prison de soie, de velours ou de

fumée; il est condamné au rideau à perpétuité; et c'est ainsi que la grande tradition des portraits composés va se perdant chez nous de plus en plus.

LE PEINTRE.

Cela vient un peu, sans doute, de l'abus que la génération précédente a fait des fonds conventionnels, jardins invraisemblables, forêts bleues ou roses, portiques ou colonnes dérobés à Van Dyck, velours à coup de vent pris dans la garde-robe de Rigault et de Largillière. J'ai souvent entendu conter par mon père le succès qu'obtinrent de son temps les fonds composés à la manière de l'École anglaise, et l'influence qu'exercèrent sur ses contemporains Reynolds avec ses ciels d'orage, Gainsborough avec ses pittoresques effets de lumière.

Il y avait là un retour à la *couleur,* un peu méprisée du temps de David, une recherche de l'effet qui firent fortune et dont on abusa, naturellement. Mais de là à repousser tout arrangement environnant dans un portrait, et pour ainsi dire tout accompagnement pittoresque à ce *solo* de la personnalité représentée; de là surtout à se passer, pour le plus grand repos des imaginations paresseuses, de toute invention, de toute fantaisie, de cet art du goût enfin qui constitue véritablement une intimité de lieu, et comme une indication précise de temps et d'époque, il y a un abîme que je me refuse à franchir aussi légèrement que la plupart de mes très illustres confrères. Le fond *dégradé* dans les cartes-albums des photographes est le triomphe du genre et le plus bel exemple de l'infécondité d'esprit chez les uns et de l'impossibilité où est la machine, d'autre part, de suppléer à la main et à la pensée de l'individu. Si commode que soit le procédé et si fort que se soit simplifiée, en ces derniers temps, la fabrication du portrait, on se lassera de cette mode, si ce n'est déjà fait, car ce qu'on demande à un portraitiste, en somme, ce n'est pas tout à fait une ressemblance garantie ou une exactitude de famille qu'on vend ailleurs à la douzaine, mais bien son art, son goût, son interprétation, la manière imprévue dont il anime la personne qu'il va peindre, l'angle probable sous lequel il a vu et seul vu celui ou celle dont on veut avoir l'image.

LE CRITIQUE.

En dépit des influences anglaises que tu signalais très judicieusement tout à l'heure, l'art du portrait est un art français par excellence. Notre peinture du XIX^e^ siècle n'a pas eu de genre qui ait mieux montré sa force. Il est même à remarquer que ceux de nos artistes dont les compositions sont aujourd'hui les plus injustement dénigrées ou les plus mal comprises, attestent par leurs portraits qu'ils demeurent et demeureront des maîtres en dépit de la mode qui, un de ces jours, fera amende honorable sur leur nom. On n'est pas très coupable, j'imagine, de n'admirer que par résignation le *Léonidas aux Thermopyles,* ou de n'éprouver, devant les *Sabines*, qu'un de ces enthousiasmes qui se modèrent tout seuls; mais comment n'être pas impressionné par la sobre puissance, par la sûreté mâle et simple du pinceau de David dans les portraits de *Un jeune artiste,* de *Bonaparte,* de *Barrère* ou de la *marquise d'Orvilliers?* Les souteneurs du naturalisme et les forcenés que l'Académie rend furieux, comme des taureaux qui voient du rouge, auront beau déclarer que l'art de Léon Coignet est un art bourgeois, vieillot, radoteur; que la peinture de Flandrin semble une malade atteinte des pâles couleurs, toute mourante d'anémie; il n'en est pas moins vrai que les portraits de la *marquise de Crillon* et de la *vicomtesse de Noailles*, peints par le premier, ont cette attitude reposée, cette grande tenue paisible qui n'est point due à un artifice de métier, et contre lesquelles s'useront les pointes de la critique moderne. Quant au portrait de *Madame Oudiné,* par le second, tous les honnêtes gens reconnaîtront qu'il y a là une pureté de facture, une austérité d'exécution, un inaltérable respect de la forme et, pour tout dire en un mot, une force de style que n'a jamais eue, que n'aura jamais une œuvre qui ne doit pas survivre à son époque... Allons, mon cher, nous avons raison; les vieux ont du bon, quoiqu'on en dise... Et je n'ai pas encore parlé du père Ingres... je veux dire de Monsieur Ingres...; pourvu qu'on ne m'ait pas entendu!

LE PEINTRE.

Chut! ne réveillons pas de sa gloire éternelle ce grand

convaincu ! S'il m'entendait, je crois bien qu'il ne me pardonnerait jamais ce que je vais dire ! Ce vieux classique ardent, qui détestait si loyalement Delacroix et qui avait si peur de Rubens, ce martyr de la probité de l'art, ce religieux qui croyait descendre en ligne directe de Raphaël, comme Jésus de David et des prophètes, était le plus indépendant des hommes et le plus personnel devant la nature. Si quelques-uns de ses portraits, même parmi les plus célèbres, même parmi les plus grandioses, comme ceux de Bertin, de Chérubini, et même celui de Mme Moitessier, bourgeoise pompéienne de 1840, sont encore discutables selon certains systèmes de facture ou certains partis pris de coloration (comme si on n'avait pas toujours la couleur qu'on mérite), ses innombrables dessins sont des chefs-d'œuvre de vérité. Ingres un imitateur, un académique ! Quelle erreur ! Mais c'est le premier réaliste de son temps !

LE CRITIQUE.

Et que n'en a-t-il été le dernier !... Mais, pour parler sérieusement, que de belles choses à cette exposition du quai Malaquais ! T'en souviens-tu ? Pense donc aux Couture dans leur atmosphère ambrée et leur patine d'or ! et aux portraits de Ricard, avec leur morbidesse troublante, leurs inquiétantes colorations aux dessous un peu verdâtres, mais exquis de distinction !

LE PEINTRE.

Sans oublier Meissonier, peut-être le plus grand des vivants !

LE CRITIQUE.

Meissonier ! Mais c'est un maître merveilleux ! Seulement, laisse-moi te le dire, je vois moins chez lui un portraitiste de race ou de sentiment, qu'un peintre que l'inimitable finesse de sa perception a conduit à faire des portraits qui forcent l'admiration... Portraitiste ? il ne l'est guère plus que Terburg, que Peter de Hoogh, que Van Ostade : c'est un Hollandais qui a moins de bonhomie que ses devanciers, mais qui met dans son art plus d'élévation et plus de dignité. Pour choisir un exemple, te souviens-tu de la toile intitulée : *Portrait de M. G. Delahante ?*

Ce n'est qu'un tableau de genre, dans lequel les familiers du modèle retrouvent une figure de connaissance, mais quelle œuvre d'art extraordinaire et supérieure ! On passerait une heure à l'étudier, à l'examiner, à la pénétrer pour ainsi dire. Si on voulait l'analyser, dire tout le bien qu'on y trouve, commenter tous les mérites qu'elle renferme, on écrirait un volume, et l'on n'aurait pas encore révélé sous toutes ses faces le génie de son auteur. Ce petit cadre renferme une peinture aussi belle que n'importe quoi au monde.

LE PEINTRE.

Et comme la place que Meissonier s'est faite dans l'École française est bien à lui !

LE CRITIQUE.

Vois-tu, mon cher, je ne puis m'ôter cette idée de la tête : que notre siècle, qui n'est pas encore parvenu à sa fin extrême, a parcouru des étapes que d'incalculables distances semblent séparer. Il est parti de David, et en passant par Ingres, par Baudry, par beaucoup d'autres, il est arrivé à Bonnat et à Carolus Duran !

LE PEINTRE.

Halte-là, mon ami ! On ne passe pas ainsi avec moi devant Baudry sans s'arrêter et sans ôter son chapeau. Tu vas me faire le plaisir de saluer, et tout de suite, les merveilleux portraits *de son frère,* et d'*About,* comme de vieilles connaissances qu'on rencontre de temps en temps, et dont la vue seule rend content pour toute la journée. Voici l'esprit du dessin servi par la légèreté de la main, la force dans la délicatesse, et par dessus le tout, comme une fleur de couleur tendre, veloutée, finement ambrée. Tu sais combien j'aime l'homme grave et doux à travers le grand artiste ; toutes les fois qu'il est absent du Salon, comme cette année, il manque quelque chose à mon plaisir.

LE CRITIQUE.

C'est pour moi une des joies de la critique que de s'incliner devant les grands talents, et de leur rendre hommage. Avoue cependant que s'il avait fallu, à l'*Exposition des portraits du*

*siècle,* ôter son chapeau devant chaque maître, c'eût été plus simple de parcourir les salles tête nue.

LE PEINTRE.

Pardieu, j'allais le dire; il ne faut pas craindre de le répéter hautement, puisque aussi bien c'est l'habitude chez nous de ne pas croire aux grands hommes qu'on a, et d'admirer, trop tard, ceux qu'on n'a plus : oui, l'École contemporaine est très forte; aucun siècle, en France, n'en offre une pareille; ses luttes, heureusement ardentes, ses erreurs courageuses, ses diversités, ses contradictions même sont une magnifique preuve de vie. Au diable soient les époques sceptiques et les hommes sans passion! Au grand xv<sup>e</sup> siècle, qui ne s'est pas pour rien appelé la Renaissance; en 1830, quand on se battait aux premières héroïques d'*Hernani* et de *Ruy Blas*, ou qu'on s'injuriait superbement devant la *Barque du Dante* de Delacroix ou le *Saint Symphorien* d'Ingres, on luttait franchement; on aimait et l'on haïssait; on vivait enfin, et l'on se serait fait écharper matin et soir, sans peur et sans reproche, pour le maître nouveau qui apportait son idée et la guerre. Il ne me déplairait pas qu'on fît encore de même aujourd'hui, et je ne détesterais pas que la jeunesse fût violente; au moins j'ose le dire; mais Marlborough, en vieillissant, devient pacifique, et j'en serai pour ma chanson! C'est dommage, car ce ne sont pas les chefs qui nous manquent, mais les soldats. Et pourtant que de belles occasions de batailler! Il y avait surtout, là-bas, à l'école des Beaux-Arts, deux portraits, deux frères ennemis, celui de M<sup>me</sup> Pasca et celui de M<sup>me</sup> Vandal, dont le hasard faisait deux terribles pendants, et qui auraient donné au plus tranquille des hommes une furieuse envie de tirer l'épée... ou la plume. Carolus Duran est une éminence, et Bonnat en est une autre, entre lesquelles on ferait le plus beau combat d'artillerie du monde!

LE CRITIQUE.

Eh bien! ouvre le feu, si tu l'oses!

LE PEINTRE.

Tirez les premiers, Messieurs les Critiques !

LE CRITIQUE.

Merci de l'honneur. Tu conviendras, n'est-ce pas? qu'il est inutile d'engager la discussion sur les portraits qu'ils ont l'un et l'autre, cette année, au Salon. Afin de choisir un terme de comparaison meilleur et plus élevé, et pour juger les deux artistes par leurs chefs-d'œuvre, reportons-nous par la pensée à l'Exposition de l'école des Beaux-Arts. Or, voici, tout en causant, les principales différences que je signale à première vue. Bonnat est plus portraitiste peut-être, parce qu'il donne à ses modèles une impression de vie extraordinaire; Carolus Duran se préoccupe principalement du décor de la personne humaine, et en cela il est plus peintre. — L'un cherche et trouve le relief; il pousse en avant le modelé pour ainsi dire; il peint comme on sculpte. — L'autre manie les harmonies éblouissantes, et a tellement l'habitude de les faire jouer que, même dans les colorations sobres, il conserve l'éclat.— Celui-ci a des trompe-l'œil superbes; il m'est arrivé, en entrant dans son atelier, au premier regard jeté sur une toile sans cadre, de croire une seconde qu'une figure humaine était là devant moi et se détachait sur un fond sombre. — Celui-là, plus extérieur, mais plus libre dans sa facture, semble sans cesse s'abandonner à une *maestria* pleine d'aisance et sûre d'elle-même; ses personnages sont de belle venue. — Le *Victor Hugo* du premier rêve plus que l'*Émile de Girardin* du second ne semble méditer; mais comme elle est impressionnante, l'harmonie noire de laquelle émergent la tête et les mains du grand publiciste! Comme Bonnat, Carolus est maître. Me demandes-tu maintenant d'accuser une préférence? Je te dirai que devant le portrait de M^me^ Vandal, j'aime mieux Carolus Duran, et qu'en face du portrait de M^me^ Pasca, il m'est impossible de ne pas préférer Bonnat... Si je me place entre les deux, pour les voir en même temps, je conclus à ceci : que si l'un ou l'autre de ces grands artistes n'avait pas existé, notre art français aurait été privé d'une de ses manifestations les plus hautes.

LE PEINTRE.

Certes, je ne voudrais nous priver ni de l'un ni de l'autre, encore moins les diminuer l'un par l'autre; c'est un moyen de comparaison trop facile, et qui ne convient ni à la bonne justice ni à mon respect pour tous les deux. Je les compare simplement à eux-mêmes, ne craignant pas ainsi qu'ils refusent le concours; il paraît, du reste, que quand on prend du portrait, on n'en saurait trop prendre; le mieux est l'ennemi du bien, et le *bourgeois*, le fameux bourgeois que nous détestons si fort et qui ne nous le rend pas, devient exigeant; il demande un air noble ou souriant, il impose une robe bleue ou rouge, il commande le portrait d'un chapeau ou d'un bijou, il veut même être ressemblant, le misérable! il n'y a pas de peinture qui résiste à cela!... Je veux dire que l'art lent, volontaire, patient, de cadre petit, comme le comprenaient les primitifs, comme quelques-uns le cherchent encore de nos jours, et surtout les portraits des dimensions moyennes et d'interprétation plus intime, comme ceux de Delaunay par exemple, dont le nom vient à l'esprit un des premiers dès qu'il s'agit de l'étude plus discrète, plus raisonnée ou plus caractéristique du visage humain, sont seuls aptes à supporter ces exigences. Les grands portraits en pied, pour mieux s'accommoder de belles tournures et d'arrangements pittoresques, deviennent par cela même plus *décoratifs* et entraînent forcément le renoncement à une foule de recherches particulières pour garder leur grand air ou leur fraîcheur première. Quelques bons esprits affirment, et je le croirais volontiers, que jamais Van Dyck ou Velasquez n'ont fait de portraits très ressemblants; aussi quels beaux tableaux, et quelle libre exécution! Entre les bonnes fortunes du pinceau et la conscience d'une longue observation, il faut choisir; Carolus avait bien choisi. Ce portrait de Girardin, que tu viens de rappeler, était un chef-d'œuvre d'effet sobre et puissant, d'exécution large et souple, vivant et lumineux dans la masse sombre des objets environnants.

LE CRITIQUE.

Et tant d'autres qui ont été de grands succès!...

LE PEINTRE.

Et d'admirables réussites. — En 1630 ou 31, je crois, Velasquez fit une Vierge entourée de saints qui paraissent peu pénétrés de leur sainteté et qui sont très noirs ; quelques années plus tard, il peignit un Christ en croix, qui, bien que très recommandé par les guides, n'est pas tout à fait son chef-d'œuvre ; il fit aussi, si je ne me trompe, un saint en prière dans quelque désert espagnol ; mais il revenait toujours chez Philippe IV et portraiturait sans fatigue roi, infantes et bouffons, négligeant fort les madones et les saints. Qui s'en plaint aujourd'hui ? Il fut très grand et peignit l'Infant d'Espagne, ses fous, Olivarès, et.... M[me] Vandal.

LE CRITIQUE.

Es-tu bien sûr de ne pas froisser Carolus ? A la bonne heure, tu es un courageux. — Mais je t'avouerai que c'est Bonnat surtout qui me semble avoir des ancêtres en Espagne.

LE PEINTRE.

Oui ; comme eux, il aime les effets violents, les lumières vives opposées aux ombres fortes. Il a les énergies cruelles ou les sombres majestés d'un Ribeira. Sa naissance est, de fait, très voisine de l'Espagne, et son mâle talent n'est pas sans un fort goût de terroir, ce qui est avant tout, qu'on l'apprécie ou qu'on le redoute, une bonne marque de race : la puissance entraîne parfois quelque rudesse ; mais des portraits comme ceux de Victor Hugo, de Grévy, de Thiers surtout, comme celui de M. Morton cette année, ont une intensité cherchée et trouvée, un caractère pour ainsi dire public plutôt qu'intime. Ce sont des pages détachées d'un livre d'histoire contemporaine : un peu solennels, très dignes et très éclatants, ce sont des portraits de personnages officiels ou d'hommes illustres faits par un peintre qui est de leur famille. Les femmes étant de nature plus intime, j'allais dire de chair plus tendre, il me semble que ceux-là sont mieux préoccupés de leur beauté familière qui, comme Paul Dubois, cherchent longuement, patiemment, amoureusement, à rendre cette qualité à la fois grasse et solide des joues, des gorges ou

des bras féminins. Pour être d'une simplicité un peu triste, ces sérieuses têtes d'enfants, de femmes honnêtes, de jeunes filles comme il faut, n'en gardent que plus de distinction réfléchie, de gravité pénétrante.

LE CRITIQUE.

Puisque, de Bonnat, tu m'amènes à Paul Dubois, ne trouves-tu pas que celui des deux qui semble être le sculpteur est précisément celui qui ne l'est pas ? — Montre quelques œuvres de l'un et de l'autre à un homme de goût qui, par impossible, n'en aurait jamais vu. J'imagine qu'il croira reconnaître chez Bonnat le tempérament et la pratique d'un statuaire converti à la peinture. Paul Dubois, en effet, procède par un modelé plus fondu, plus enveloppé, plus caressant, si j'ose dire. Il ne possède pas la puissance, la fierté d'allure de Bonnat ; mais les qualités qu'il a et celles qu'il n'a pas, font qu'il est plutôt un peintre de femmes. Le *portrait de Mlle de C****, qui est en face de nous, là-bas, révèle, ainsi que les autres, un grand goût d'artiste et dégage comme toujours une saveur d'art véritable ; mais, — soit dit entre nous, et ne t'avise pas de répéter ceci, — je regrette que Paul Dubois se laisse aller de plus en plus aux colorations noirâtres, aux petites ombres modelantes, couleur de suie ; il semble que la facture de Vollon l'empêche de dormir. Or, j'ai grand'peur qu'avec le temps ses tableaux ne poussent terriblement au noir et ne s'assombrissent à l'excès. Ce serait grand dommage, car sa palette a pour le moment des délicatesses charmantes. Son exécution grasse et onctueuse lui est particulière ; et il est amusant de voir, par contraste, combien elle diffère absolument de celle d'un homme considérable, lui aussi, mais qui, comprenant son art tout différemment, cherche et parvient à circonscrire ses formes solides, ses silhouettes tranchées, nettement découpées, dans un contour subtil, dans un dessin précieusement suivi... Celui-là, c'est encore un des triomphateurs de l'Exposition des portraits du siècle...

LE PEINTRE.

... Tu veux parler d'Élie Delaunay, j'en suis sûr, et je n'ai pas besoin d'ajouter en quelle estime attentive je veux qu'on

tienne cet esprit délicat, instruit et sévère, qui respecte toujours son art. Original et pourtant divers, qu'il étudie en observateur profond l'aspect ou l'attitude de son modèle dans un portrait, ou qu'il se permette à travers l'antiquité une de ces promenades, trop rares au gré de mon désir, de rêveur indolent et savant, sa main suit toujours sa pensée, et l'exécution plus large ici, là plus précise ou plus précieuse, se fait obéissante à l'interprétation du sujet. Ainsi, le portrait du général Mellinet est fait... militairement ; s'il est un peu rude, la faute en est sans doute à la dureté de la vie du soldat et à l'habitude du commandement. Celui de M^me^ X***, petit et clair, s'il a quelques maigreurs, les tient de la recherche évidente d'une netteté qui appartenait assurément à l'individualité de cette petite tête féminine. Le paysage sobre et bleuâtre qui fait le fond a dû servir au peintre autant pour le choix de l'harmonie verte de l'ensemble que pour l'affirmation de l'expression. C'est voulu, et c'est charmant.

LE CRITIQUE.

Il est un portrait qui, malgré les dissemblances toutes naturelles, fait penser à Delaunay : c'est celui de M. L... par Wencker. L'exécution s'accuse par plus de précision encore ; elle devient même trop affinée et procède par petits coups de pinceau. Mais l'ouvrage est solide d'aspect, bien campé, heureusement conçu, très remarquable de tournure.

LE PEINTRE.

Tu as raison, c'est très bien : on sent là un peintre que toutes ses qualités destinent à la belle spécialité des portraits. J'en causais justement en ce sens avec un de mes meilleurs amis, qui professe pour ces qualités-là une réelle admiration, Gounod.

LE CRITIQUE.

Le père?...

LE PEINTRE.

Mais non ! le fils, dont je t'ai montré l'envoi, son début, le portrait du prince de Polignac, consciencieux et solide, quoique

encore un peu timide et petit d'exécution ; du reste, d'une bonne harmonie.

LE CRITIQUE.

L'harmonie ! mais il doit avoir cette qualité-là de famille ! A sérieusement parler, l'œuvre dont tu parles est intéresssante comme une promesse. — Mais puisque nous nous en tenons aux portraits, as-tu vu le portrait d'enfant de Toudouze ? Il est charmant sans phrases, d'une distinction rare, avec des délicatesses infinies dans les colorations.

LE PEINTRE.

J'aime moins la tête, d'une pâleur un peu fardée, encore que d'une grâce assez faraude ; mais la pose est élégante, l'arrangement plein de goût, et j'y vois des détails de peinture d'une adresse ravissante. De l'adresse, Aublet n'en manque pas non plus ; c'est là son moindre défaut ; son *portrait de Mlle C...,* rose et rouge comme un massif de géraniums, a des finesses qui se font un peu chercher, l'impression manquant d'unité ; mais tu y trouveras des mains d'enfant délicates, perdues dans un grand fauteuil de velours rouge. Plus sobre, par conséquent plus saisissant et plus étrange à coup sûr, est la mélodie en noir cherchée par Besnard. Celui-ci est passé par Londres, en revenant de Rome....

LE CRITIQUE.

...Mais tout chemin mène à Paris, heureusement. — Je te concède l'étrangeté de l'œuvre ; toutefois, elle n'est pas sans charme, et à coup sûr pas sans mérite. Il y a dans ce cadre comme une vision de femme en noir, apparaissant tout d'un coup dans un appartement sombre, qui révèle un esprit de peintre curieux des effets pittoresques, et surtout ennemi juré des banalités courantes. Quant au portrait de *Mme L. et de sa petite fille*, je te déclare que je le trouve d'un intérêt capital. L'arrangement en est excellent, et la gamme des tons doux, composée de gris argentés et de blancs éteints, a une qualité exquise. Prends note de ce que je te dis aujourd'hui : Besnard n'est pas le premier venu, sois en sûr, et il n'a pas donné encore tout ce dont il est capable. C'est un artiste épris des colorations claires, qui

d'instinct évite les notes éclatantes et se complaît dans les symphonies de sonorité moyennes. L'art décoratif a beaucoup à espérer de ce talent-là.

LE PEINTRE.

Il est certain que les *symphonies,* les *arrangements*, les nocturnes, et autres synonymes musicaux en gris majeurs ou mineurs, sont fort à la mode par le temps qui court, surtout depuis l'apparition dans notre ciel du nommé Whistler, ancienne étoile américaine dont les rayons pâles et doux ont mis vingt ans à venir jusqu'à nous. Cela n'ajoute pas peu à la poésie demi-sentimentale, demi-japonaise, de cette peinture, et le temps est pour beaucoup, je pense, dans la tonalité voilée et recueillie que ce portrait de femme âgée, assise de profil dans sa chambre fermée, aïeule grave et bonne, garde au milieu de nos toiles toutes neuves. C'est comme un succès rétrospectif, mais exagéré ; les impressionnistes adorent cela, et, à mon grand regret, je ne le déteste pas.

LE CRITIQUE.

...Et moi, je l'aime. — Peut-être en est-il de ce tableau comme de certains morceaux de musique, que des fanatiques d'occasion admirent d'autant plus qu'ils n'y comprennent goutte ; mais il n'en est pas moins vrai qu'une toile qui, après des années d'existence, conserve encore ce je ne sais quoi, qui provoque des partis pris de dénigrement ou d'éloge, ne mérite pas d'être traitée à la légère. — Le temps, qui souvent n'est pas le plus maladroit des peintres, a pu donner à cette œuvre la patine dorée dont elle bénéficie à l'heure actuelle ; mais je suis touché ici par l'impression de lassitude vaguement mélancolique avec laquelle cette femme en cheveux blancs, allongée dans sa robe noire, rêve au passé de sa vie. Je t'accorde que, sous la sobriété excessive du coloris, se dissimule mal une recherche prétentieuse de l'effet ; n'importe ; en dépit des procédés calculés de la facture, il y a peut-être eu dans cette toile un peu d'émotion tout de même, et cela a suffi pour dégager ce parfum d'art qui depuis vingt ans ne s'est pas évaporé.

LE PEINTRE.

Soit; mais s'il faut absolument des partis pris monochromes, j'aime mieux voir un artiste, fin comme Humbert, s'amuser à brosser sur une grande toile le portrait fort crâne d'un de ses amis, en tenue de chasse.

LE CRITIQUE.

Ce portrait est loin de me déplaire : il m'attire au contraire par sa simplicité d'effet et son exécution franche. On sent qu'il a été peint de bonne humeur, entre deux causeries d'atelier, par un artiste heureux de faire plaisir à un camarade ; mais, tout en le regardant, je pense aux fortunes diverses qu'à subies le talent de Humbert : d'abord, tu t'en souviens, il a été impressionné par Delacroix; ensuite, il a été tenté par la manière anglaise; aujourd'hui, il me semble faire les yeux doux à Velasquez.

LE PEINTRE.

On pourrait plus mal choisir. Du reste, c'est affaire de tempérament chez les peintres : les uns subissent assez facilement l'influence de tel ou tel maître ancien ou moderne, et s'assimilent quelque chose de ses qualités et de ses défauts, qu'ils ajoutent aux leurs; les autres se tracent une voie, large ou petite, qu'ils suivent obstinément, où ils conduisent bravement ou prudemment leur talent. Ainsi, Lecomte du Noüy est resté fidèle à sa précision archéologique et peint sur l'onyx des portraits qui ressemblent à des camées fins. Cot, lui du moins, ne s'est jamais déshabitué de sa distinction.

LE CRITIQUE.

Je partage ton opinion à l'égard de Cot; il a exposé à l'école des Beaux-Arts un grand portrait de M[me] Buloz qui lui fait honneur. Quoi qu'on dise, il demeure le peintre des élégances mondaines et des têtes blondes enfantines. Son talent est de ceux qui échappent aux défaillances. Quant à Lecomte du Noüy, devenu Jean du Noüy, il m'est impossible de me faire complice de ton indulgence. Je ne me résigne pas, je ne me résignerai jamais, à ce faire porcelaineux, à ces luisants de bois verni, à

cette exécution sèche, guindée, polie à l'émeri, et misérablement mesquine. Tiens! ne me parles plus de ce ratissage au pinceau; cela me dégoûterait de la peinture. Allons-nous-en, mène-moi où tu voudras; je suis disposé à tout louer maintenant.

LE PEINTRE.

Allons, viens voir le portrait de la plus grande cantatrice de ce temps, par notre ami Clairin; il a refait tout en noir pour la Krauss ce qu'il fit tout blanc jadis pour Sarah la Voyageuse, sans oublier la robe à queue fatale, quelque grand siège et beaucoup de verve; toujours très habile, un peu théâtral.

LE CRITIQUE.

Théâtral est le mot juste, parce qu'il s'applique à toute une face de son talent qui, sans contredit, est meilleure et me fait penser aux peintures de l'Éden. Il y a, dans ces plafonds, une entente de l'ordonnance décorative, une disposition naturelle à équilibrer des masses et à combiner des grands plans d'harmonie, qui ne sont pas des dons communs, à notre époque. Le tempérament de Clairin l'entraîne à des audaces heureuses; et je lui sais grand gré d'avoir voulu renouveler pour sa part le répertoire vieilli des conventions allégoriques et des divinités plafonnantes à perpétuité.

LE PEINTRE.

Comme décoration, c'est en effet d'une fort jolie couleur, d'une composition légère et amusante, le tout bien approprié au caractère de la maison, — et c'est un compliment que je prétends faire, je ne sais si tu t'en doutes; le *moderne* n'est pas si facile à placer que tu le penses en tous lieux honnêtes ou célèbres; — son inconvenance apparaîtrait ailleurs, et le manque absolu de caractère des divinités nouvelles ne leur permet pas d'entrer autre part que dans les édens et les paradis perdus de la capitale. Il faut parler la langue des maisons où l'on est, et pour cela avoir l'esprit alerte et la main ingénieuse. C'est précisément pour sa façon toute spirituelle et sa grâce sans prétention que j'aime tant un petit portrait de femme du monde, en tenue de visite, toute de brun vêtue, son voile imperceptiblement

plissé sur un aimable sourire, une étroite pèlerine de loutre serrée sur les épaules, les mains gantées et jouant avec un en-tout-cas très correct. Avant même que de savoir où va cette jolie personne, et comment elle se nomme, on devine qu'on a affaire à une femme élégante, un peu étrangère et très parisienne, comme son peintre, qui est Russe et qui s'appelle Lehmann.

LE CRITIQUE.

La transparence des chairs sous le voile de gaze brune est rendue d'une façon très habile. Ce qui me plaît dans ce portrait remarquable et séduisant, c'est, ainsi que tu l'as dit, son allure, son caractère, et son esprit franchement moderne. Que l'on retrouve cette peinture dans un siècle, elle intéressera nos petits-fils comme un document authentique sur notre époque.

LE PEINTRE.

A ce compte, le portrait d'Edelfeldt les pourrait induire en erreur...

LE CRITIQUE.

Ah! je le trouve charmant, ce *portrait de Mme de R*... par Edelfelt; vu de près, la touche en est peut-être un peu large; mais il vous a une allure XVIIIe siècle pénétrante et très gracieuse, sans afféterie comme sans maniérisme. Dans les tons doucement pâlis des étoffes, comme dans la fraîcheur rosée des chairs, il y a un ragoût de couleur que je recommande aux délicats.

LE PEINTRE.

Voici venir la légion étrangère, trop nombreuse mais très brillante, grâce à nous : — Edelfeldt est Suédois, bien qu'il ait rapporté cette fois quelque chose de fort galant de son voyage au siècle de Louis XV, et Sargent, qui a toujours l'air de revenir d'Espagne, est américain. M'est avis qu'il ne doit pas détester Velasquez, ni Goya, ni Carolus Duran ; mais du moins il est terriblement bien doué, — il use de ses dons et il en abuse. — Sa facilité étonnante, son instinct spirituel des *valeurs* et des *taches*, son audace presque toujours heureuse dans l'effet ou dans l'exécution, ne sont pas sans danger, si ses toiles, comme cette

année, ont l'air de brillantes esquisses de tableaux à faire. Il y a pourtant des morceaux excellents dans ce quadruple portrait de petites filles en pénitence dans une antichambre trop grande; là, quatre tabliers blancs, diversement éclairés et fort justement peints, portent quatre jolies têtes roses dans le vague de l'espace gris et inhabitable. Les *noirs* et les *roses* sont mis pour séduire les peintres, qui se laissent faire assez docilement.

LE CRITIQUE.

Bizarre, pour le moins bizarre, telle est l'épithète qui me vient aux lèvres devant le portrait de Sargent. Tout à l'heure je regrettais que les portraitistes eussent perdu tout souci de l'arrangement; mais, je te l'avoue, j'aime mieux qu'on sacrifie de propos délibéré la composition, plutôt que d'en hasarder une aussi désordonnée... Voyons! que me veulent ces fillettes en tablier blanc, plantées au hasard comme des quilles, en compagnie de ces énormes potiches japonaises, deux fois grandes comme elles, posées à terre et apportées ici on ne sait pourquoi? — Tout cela est d'un dangereux exemple; le malheur est qu'il y ait du talent et beaucoup dans cette toile. C'est la faute de Sargent : il a pris l'habitude d'en avoir; et l'on ne renonce pas facilement à cette habitude, surtout quand elle est invétérée comme chez lui.

LE PEINTRE.

Et je serais le premier désolé qu'il s'en corrigeât; la personnalité n'est en somme qu'un heureux mélange de vices et de vertus, et j'aime mieux tout qu'une médiocrité satisfaite. C'est par leurs défauts, pleins du charme de la nouveauté, que les peintres étrangers ont su nous plaire. Il y a eu, depuis quelques années, une véritable fureur de peinture septentrionale : aux Belges, les premiers arrivés, ont succédé les Anglais, puis les Hollandais; voici venir maintenant les Suédois, les Norwégiens, les Russes, et jusqu'aux Allemands sans rancune.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient... la peinture!

LE CRITIQUE.

Reste à savoir si elle en viendra longtemps, et si les talents, transportés chez nous en œuf pour y éclore, acquerront à Paris toute la vigueur désirable. Quelques-uns, au sortir de leur coquille, se sont mis à marcher tout gaillardement. C'était miracle de les voir si braves, si peu de temps après leur naissance. Hélas! bon nombre sont restés en route et semblent ne plus pouvoir remuer ni pied ni patte. Si je me suis permis cette comparaison, dont tu as dû apprécier l'allure champêtre, c'est en pensant à Stott, à Hawkins, à Harrison, qui avaient obtenu, au dernier et à l'avant-dernier Salon, des succès très francs et très légitimes. Te souviens-tu des choses charmantes qu'ils avaient données? L'émotion avec laquelle ils avaient senti la nature par son côté intime, la sincérité qu'ils avaient mis à rendre leurs sentiments et leurs sensations, leur avaient gagné tous les suffrages. On crut voir en eux des novateurs; notre encre à nous tous ruissela pour les vanter, et les métaphores dithyrambiques allèrent leur train. Tiens; regarde ce qui reste aujourd'hui de ces acclamés d'hier. Ils se sont perdus dans le gris, dans l'inconsistant, dans la quintessence des harmonies décolorées et des délicatesses insaisissables! En moins de vingt-quatre mois, ces artistes se sont, tous les trois, évaporés au milieu de la fumée de leur renommée éteinte. Je souhaite à ces anémiques de retrouver la santé, et je le leur souhaite de tout cœur, car je ne leur en veux pas de m'être trompé sur leur compte; comme tant d'autres, je me considère toujours leur obligé pour le plaisir qu'ils m'ont fait naguère.

LE PEINTRE.

Mon Dieu! je te les abandonne volontiers: Hawkins tourne en sentimentalité cotonneuse; Harrison a des sujets de keepsake; Liebermann met un air froid, très néerlandais sans doute, dans ses petits fonds aigrelets et charmants, mais il dessine peu, ne compose guère, et peint avec une sécheresse par trop gelée; Stott est plus ingénieux dans le choix d'un sujet ou d'une perspective; c'est toujours d'une intimité enfantine, d'une bonhomie provinciale, qui séduisent en dépit du particularisme de l'exécu-

tion, peut-être même à cause de cela : c'est anglais dans l'âme. En somme, tous ces braves gens, en arrivant chez nous, bénéficient des différences typiques de leur pays et des modes propres à toute leur école. Ils ont beau jeu vraiment de tomber au milieu de notre travail et de crier dans une autre langue ! Ils escomptent le succès des petits Greenaway à la mode, et remplacent la personnalité par la nationalité. Pardieu, c'est fort commode ; et quand l'article aura cessé de plaire, on s'apercevra que la fabrication baisse, et qu'on ferait bien mieux de chercher des artistes chez nous.

LE CRITIQUE.

Mon cher, permets-moi ici une réflexion. Celui qui examine tous les ans son Salon en conscience, qui ne s'en tient ni aux réputations consacrées ni aux célébrités acquises, et qui, voulant tout regarder pour tout juger, cherche des œuvres non des signatures, celui-là peut être assuré d'avance de découvrir au second, au troisième, ou plus rarement au premier rang, des toiles portant un nom qu'on ignore, mais excellentes néanmoins. Ces toiles, au point de vue du mérite, n'ayant pas plus eu d'équivalentes dans le passé qu'elles n'en auront probablement dans l'avenir, demeurent uniques dans l'œuvre de l'artiste. Combien n'en avons-nous pas vu, de ces promesses restées stériles, premiers essais qui avaient l'impression heureuse d'une ébauche terminée ; peintures naïves, sincères, exécutées facilement, et qui, en une fois, ont absorbé en elles la parcelle d'art qu'il y avait dans le cerveau ou dans les doigts de leur auteur ! Tu comprends qu'il serait cruel de citer des noms maintenant ou de chercher à faire une application de ce que je viens de dire. Il est impie de mal parler des jeunes tentatives, car on ne doit refuser l'avenir à personne... As-tu remarqué *Une Ferme en Norwège*, par Wepenskiold, et *A la Campagne,* par Larson ?

LE PEINTRE.

Peinture d'étrangers... toujours !

LE CRITIQUE.

Parfaitement, l'épidémie règne... Mais n'importe ; le premier

de ces ouvrages nous montre une petite prairie, toute verte d'herbe mouillée, où chante la note rouge d'un toit en tuiles. Le second est une cour de ferme, coupée d'ombres, avec un horizon de fenêtres, de maisons grises, salies de poussière, baignées de soleil. A des titres divers, il y a là des qualités de couleur et de finesse de perception absolument dignes d'être louées et encouragées. Si les amateurs n'attachaient pas une si misérable importance à l'étiquette de la marchandise, ils se disputeraient ces deux études charmantes. Voilà mon opinion sur les œuvres elles-mêmes ; quant à la valeur réelle des peintres, tu comprendras que je veuille ajourner mon jugement à l'année prochaine.

LE PEINTRE.

Fort bien! Mais pour quelques-uns qui ne tiennent pas leurs engagements, parfois médaillés, il y en a d'autres, comme Israëls, qui doivent leur renom à quelque chose de plus durable que la curiosité, et qui rêvent chez eux, fidèles à la poésie, laquelle n'a pas de patrie.

LE CRITIQUE.

Israels a deux toiles cette année : *Beau Temps* et *l'Enfant qui dort*. Je préfère la première, parce que les ténèbres tristes et les ombres pathétiques qu'il affectionne se sont dissipées cette fois. Nous sommes dans la campagne : les pinceaux du peintre hollandais ont dû être très heureux de peindre la lumière et le grand air des champs ; je ne jurerais pas qu'ils n'ont pas gardé, par habitude, une nuance de mélancolie; mais cette nuance est tellement adoucie qu'elle semble presque insaisissable. Pour faire vibrer la corde du sentiment, il faut bien peu de chose à cet artiste véritable. Qu'y a-t-il ici ? Un joli ciel parsemé de nuages, un simple champ comme on en voit tous les jours à la campagne, et deux enfants, un garçon et une fillette qui passent, marchant l'un derrière l'autre. D'amour, il n'en est pas question, — le mot idylle même serait déplacé ici. — Ne cherchons pas à inventer un roman auquel l'artiste n'a pas songé une seconde. L'émotion de l'œuvre vient de la parfaite conformité de l'atmosphère grise, du ciel sans soleil, de ce paysage dans sa

solitude nue, avec la démarche inconsciemment rêveuse et attristée, sans cause, des deux personnages. Ne nous perdons pas dans des analyses subtiles : ce qui remue ici, c'est l'expression de nature vue par un œil de peintre, sentie par un cœur d'artiste.

LE PEINTRE.

Moi, j'aime mieux son intérieur, si mystérieux, si maternel : *l'Enfant qui dort!* adorable sommeil des enfants et des choses, qui semble envahir toute la cabane du paysan, où flotte une atmosphère calme et presque religieuse. Oui, le cœur de l'artiste l'a aidé, et l'esprit tendre aussi d'un véritable petit-fils de Rembrandt. Tout dans ce tableau est velouté, intime, un peu flottant, de dessin mouvant plus encore qu'incertain, de couleur profonde, tranquille, affectueuse. Une lumière très douce de jour gris vient du fond, et, pénétrant par les petits carreaux de l'unique fenêtre, met aux objets comme aux êtres qui vivent dans cette humble chambre un auréolement pâle. — J'aime à regarder ce tableau, et j'y retourne souvent.

LE CRITIQUE.

Preuve que tu es bien inconséquent avec toi-même ; tout à l'heure, tu poursuivais de ta mauvaise humeur les peintres étrangers : maintenant tu couvres des fleurs de ta rhétorique le Hollandais Israëls. Allons ! tu as le bon goût de ne pas être trop exclusif. Je vois que tu n'es pas réellement aussi peintre que je croyais.

LE PEINTRE.

Merci, mon cher confrère ! mais aussi je ne sais pas me refuser le plaisir de voir du talent partout où il pourrait y en avoir, et, devant quelque qualité bien flagrante, d'oublier si son propriétaire s'appelle ami ou ennemi. C'est fort incommode dans la conversation, j'en conviens, et cela manque de suite. Mais quand je ne dis rien, je n'en pense pas moins. Trop d'étrangers ! disions-nous. Si, par surcroît, à ceux-ci vient encore s'unir toute une armée féminine de peintres au charmant visage, nous en serons réduits à fuir nos ateliers, et à faire... de la littérature, comme

tu vois. Toutes les femmes du monde se mettent aujourd'hui à faire de la peinture; il est très comme il faut d'avoir de jolies mains, et de les salir dans nos couleurs; un peu de talent même est fort bien porté. Autrefois, nous peignions les jolies femmes; maintenant c'est elles qui vont nous peindre. Je connais un artiste célèbre, un peu Belge et très Français, et grand dans tous les sens, lequel, non content de nous battre avec les fleurs étranges et délicates de sa palette grise, élève tout un bataillon sacré de peintres en jupons. Celle-ci arrive les bras chargés de plantes inconnues et de libellules chinoises, et tout le monde voudrait primer au concours les boutures nouvelles et les espèces invraisemblables cultivées en serre chaude par un jardinier aussi habile que M^lle^ Desbordes; cette dernière, à son tour, a l'heureuse idée de commander son portrait à son gentil camarade d'atelier, M^me^ Roth, et quoique le portrait en question soit un peu sali de demi-teintes grises, il est enlevé avec une délicatesse de touche si vive et déjà si savante, que je demanderais volontiers à son charmant auteur de faire le mien, si j'osais. Les harmonies argentées du *patron* lui sont bien chères, ce me semble, ainsi qu'à sa compagne M^lle^ d'Anethan; mais sous leur peinture spirituelle, adroite, un peu métallique, perce du moins une grâce encore féminine. Car nous avons aussi, parmi ces dames, les *travestis* de la peinture virile, comme M^lles^ Breslau et Abbéma, les mères nobles du classique et les jeunes premières du réalisme; puis les parentes de peintres illustres, et leurs amies, les grandes dames qui s'ennuient, et les femmes-paysagistes ou... de paysagistes.

LE CRITIQUE.

Tu oublies la fille d'un paysagiste, M^me^ Demont-Breton, à qui je sais grand gré, quand elle a peint la *Plage*, de n'avoir plus voulu passer son pouce dans la palette paternelle. Son tableau n'échappe pas à toute critique : ainsi, on n'a pas l'impression du soleil, et cependant les chardons gris projettent leur ombre sur le sol; la mer paraît d'un bleu de faïence trop égal; il est certain petit bonnet blanc qui, placé sur la tête de la figure principale, fait une note vive dont l'œil est gêné. Il faut signaler ces

imperfections sans s'y appesantir, car l'ensemble est d'une excellente tenue et se compose à merveille : la femme assise, la mère sans doute, a un bel aspect, et il s'en faut de bien peu que sa tournure ne soit vraiment magistrale. C'est vraiment un beau morceau ; et, « combien d'hommes en ce monde ne pourraient pas en faire autant ! »

LE PEINTRE.

Raison de plus pour crier gare aux jeunes gens qui s'égarent dans le sentiment, ou qui s'endorment sur leurs petites impressions. Voilà une femme plus courageuse qu'eux, qui ne craint pas de dessiner, de peindre et même de composer un bon et solide tableau, par ce temps d'*études* toujours vêtues et souvent inutiles, et d'oser des figures nues, grandes comme nature, — il y faut vraiment autant de courage qu'elle a de talent. Avec cette brave combattante, la lutte est sérieuse, avec d'autres elle est plus facile ou plus galante ; et l'on déserterait parfois la bonne cause, si l'on rencontrait devant leurs tableaux quelques-unes de ces jolies ennemies.

LE CRITIQUE.

Oh ! oh ! je te surprends en flagrant délit de madrigal !

LE PEINTRE.

Mon ami, il y a toujours de l'amoureux au fond de l'artiste ; ne doute pas de ceci : les femmes, en art comme en politique, comme en tout, dirigent le monde, et le font instruit ou violent, actif ou rêveur, comme Dieu les a faites elles-mêmes pour la grandeur ou la corruption de leur temps. Pour nous, artistes ou poètes, la femme est l'étoile où vont nos yeux, d'où vient notre lumière ; sa beauté dangereuse, mais adorée, est l'inquiétude et le culte de toute notre vie.

LE CRITIQUE.

De grâce, mets une sourdine à ton lyrisme : nous savons bien que, comme peintre, tu es un spécialiste en femmes nues : et ta grande machine de l'année dernière le prouve de façon à n'en

plus douter... Oui, le nu est la forme d'art la plus respectable, et ce n'est pas seulement parce que :

Ce n'est qu'avec le nu qu'on va à l'Institut!

comme dit le refrain. Mais tu parais ignorer que ce nu n'a pas qu'un sexe à sa disposition. Si, au féminin, il est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour figurer les Vénus, les Nymphes et les Danaïdes modernes, tu reconnaîtras qu'au masculin, il semble assez nécessaire pour représenter les dieux, les amoureux, les lutteurs et, selon le goût actuel, les portefaix au bain. Ceci dit, laisse-moi revenir au point de départ de la discussion. Ce que je reproche aux étrangers, ce n'est pas d'user de notre hospitalité, ni de gagner nos médailles; ils ont bien raison d'accepter ce qu'on leur donne; je leur en veux bien plus d'exercer sur notre art une influence troublante, et de le détourner de sa voie. Un beau jour, nous nous sommes épris de nature réelle : tout de suite, ils ont fait comme nous; seulement, au lieu de faire tourner ce goût au bénéfice d'un art qui eût pu rester austère et grand toujours, ils se sont cantonnés dans de petits coins, ils ont planté leur chevalet à l'angle d'une basse-cour, d'une ferme, d'une métairie ou même d'un cimetière; ils ont circonscrit leur horizon comme s'ils étaient myopes; ils se sont pelotonnés dans une familiarité champêtre un peu bourgeoise. Cet aspect de nature intime et sincère a plu infiniment aux braves gens qu'effrayaient les crudités d'un naturalisme trivial, et il a été adopté avec enthousiasme, tant par les artistes que par le public. On s'est pris à aimer ces tableaux sans sujet, ces paysages où les figures n'avaient un rôle guère plus important que celui de simples végétaux. La conséquence de cette mode était facile à prévoir... On se détourna davantage encore des compositions, et le nu fut abandonné de plus en plus.

LE PEINTRE.

Aimerais-tu mieux qu'on en fît comme Mackart? Voilà un article de Vienne qui me paraît suffisamment démodé, et pour une fois qu'on nous envoie des *modèles* du beau Danube bleu, j'aime encore mieux les nôtres, fût-ce même des Vénus nées aux

Batignolles, que ces grandes dames au bain froid, peintes de chic, dessinées de souvenir sur le vieux canevas d'une tapisserie rococo ; cette grande imagerie autrichienne ne saurait contenter tout le monde et son père ; si celui-ci est satisfait, c'est donc qu'on ne l'est pas chez nous, où les amis de la vitalité crient à la convention, ne voyant là ni émotion ni sévérité, tandis que les fidèles du grand art ne trouvent ni caractère ni style dans tout ce talent perdu.

LE CRITIQUE.

J'estime que ce tableau est un excellent exemple... d'exécrable peinture à ne pas imiter. L'ordonnance en est déraisonnable, prétentieuse et vide. Les formes sont des rengaines ou des banalités, et quant aux couleurs délayées toutes dans un même jus de nicotine, elles imitent à merveille les tons d'une chromolithographie de paravent enfumé et jauni. Mais j'ai honte... nous nous mettons à deux pour dire la vérité sur cette toile... Était-ce bien la peine? Ce n'est pas ici que nous devons chercher un exemple de la façon dont on traite le nu aujourd'hui. Aussi bien, nous avons assez parlé des étrangers : revenons à nos peintres, nous l'avons bien gagné.

**ROGER BALLU et G. DUBUFE fils.**

(*A suivre.*)

UN

# CENTENAIRE FRANCO-AMÉRICAIN

1783-1883

---

## L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BOSTON

Si l'histoire se répète quelquefois, elle présente aussi sous des aspects bien divers les évolutions de l'humanité. Quel contraste frappant un écrivain des âges futurs ne pourra-t-il pas établir entre la formation de ce grand empire moderne américain, dont nous ne voyons encore que les débuts, et celle de l'empire romain dans des temps déjà si loin de nous ! Quelle différence saisissante dans les procédés !

Ici, une poignée de réfugiés, aventuriers ou brigands venant un peu de partout, établissant leur repaire au centre de quelques collines sur les bords du Tibre, et ne parvenant à faire souche qu'en enlevant par la ruse et le rapt à leurs voisins celles qui seront les mères des premiers Romains; puis, cette bourgade infime devenant en quelques siècles la ville éternelle, centre d'un empire qui s'étendait sur trois continents, empire dû à la conquête et au génie dominateur de la race fondée par Romulus.

Là, au contraire, trois millions de colons, sujets d'un grand empire, se révoltant contre les exactions de la mère patrie et conquérant, — fortune unique dans l'histoire, — en même temps que leur indépendance, un domaine territorial, embras-

sant un continent presque entier, capable de contenir et de nourrir trois cents millions d'hommes! Et ce petit peuple qui, par un pressentiment des destinées qui lui sont réservées, assume pour lui seul le nom de peuple américain, conviant les autres peuples à ce banquet sans pareil du travail et de la liberté, dont les richesses incomparables de son sol renouvelleront le menu pour un nombre encore indéfini de générations! Quelle supériorité dans ce procédé d'annexion et d'assimilation! Au lieu de la conquête par la force et du joug qui devait précéder l'admission à la citoyenneté romaine, les États-Unis offraient aux opprimés de tous les pays la terre, la liberté et le droit au *self-government*. Aussi, quelle transformation accomplie en un siècle : un continent défriché des bords d'un océan à l'autre et des grands lacs ou mers intérieures du Nord au golfe du Mexique; des villes créées comme par enchantement; les distances rapprochées par 50,000 milles de chemins de fer; et cinquante millions d'hommes libres travaillant à embellir ce vaste domaine, à le préparer à recevoir au besoin des peuples entiers, si un cataclysme terrestre venait à faire de l'Amérique le lieu de refuge de l'humanité et de la civilisation! Avant un quart de siècle, la République des États-Unis aura cent millions d'habitants, et ce nombre sera doublé vers la fin du XX[e] siècle. Quel rôle une puissance aussi colossale ne lui permettra-t-elle pas de jouer dans le monde?

Mais c'est là le secret de l'avenir, et ce que nous venons de dire n'a d'autre but que de rappeler l'attention sur les origines de la république géante.

Les centenaires qu'elle célèbre depuis quelques années évoquent les souvenirs encore vivaces de cette guerre de sept ans, qui aboutit à l'affranchissement des treize colonies anglaises. Le 4 juillet 1876, l'inauguration de l'Exposition universelle de Philadelphie a eu lieu en commémoration de la signature, dans cette même ville, le 4 juillet 1776, de cette déclaration d'indépendance qui restera comme un monument impérissable de l'aspiration de l'homme vers la liberté.

Il y a dix-huit mois, l'Amérique célébrait, par des fêtes éclatantes, auxquelles la France était noblement représentée, le

centenaire de la prise de Yorktown, le 19 octobre 1781, par les armées réunies d'Amérique et de France, l'une commandée par Washington et Lafayette, l'autre par Rochambeau. Ce fut cette victoire, à laquelle contribuèrent puissamment les armes françaises, qui mit virtuellement fin à la guerre, car les opérations militaires cessèrent en 1782, bien que la paix n'ait été définitivement conclue qu'en 1783.

C'est le centième anniversaire du traité de paix signé à Paris le 3 septembre 1783, que la ville de Boston se propose de célébrer à son tour, et c'est en vue de donner tout l'éclat possible à la célébration qu'a été organisée une Exposition universelle, dont l'inauguration coïncidera avec la date mémorable de l'affranchissement définitif des États-Unis. Avant de dire ce que sera l'Exposition, il convient de rappeler les titres que Boston possède à commémorer ce grand évènement.

Si Philadelphie a eu l'honneur d'être le siège où s'assemblèrent, le 5 septembre 1774, les cinquante-cinq délégués des treize colonies qui ont pris le nom de Congrès et ont voté la Déclaration des droits; où s'est réuni, le 10 mai 1775, le second Congrès, qui a voté, le 4 juillet 1776, la Déclaration d'Indépendance; Boston a la gloire d'avoir été la première ville qui ait donné le signal de la lutte armée. La résistance, par les moyens légaux et les protestations, aux exactions de l'Angleterre, durait depuis six ans déjà, lorsque, le 16 décembre 1773, les Bostoniens firent jeter à la mer par des matelots déguisés en Indiens plusieurs cargaisons de thé, les Américains ayant résolu de se passer de leur boisson favorite plutôt que de se soumettre à l'impôt sur le thé qu'ils considéraient comme inique.

Pour punir ce premier acte de rébellion, le gouvernement anglais fit prononcer par le Parlement la fermeture du port de Boston. Cette rigueur mit le comble à la mesure et les colonies se décidèrent à la guerre. Les deux premiers combats eurent lieu dans le voisinage de Boston : le premier à Lexington, le 19 avril 1775; le second, le 17 juin de la même année, sur l'éminence de Bunker's hill, qui fait aujourd'hui partie de Charlestown, un des faubourgs de Boston. Un monument dont Lafayette posa la première pierre, lorsqu'il retourna visiter les États-Unis,

rappelle ce combat, dans lequel les milices du Massachusetts, bien que vaincues, firent essuyer des pertes sanglantes aux Anglais. Ce fut seulement le 18 mars 1776 que Washington entra à Boston, après avoir forcé le général anglais Howe à évacuer la ville.

Un autre titre de Boston à célébrer le centenaire du traité de paix, c'est que cette ville est le lieu de naissance de Benjamin Franklin, un des négociateurs américains envoyés en France pour régler les conditions définitives. Les conventions provisoires furent arrêtées à Paris le 30 novembre 1782 entre les envoyés du Congrès et les commissaires anglais; le 20 janvier 1783, les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre furent signés à Versailles; mais ce fut seulement le 3 septembre 1783 que furent échangés à Paris les traités en règle. C'est donc bien un centenaire franco-américain que la ville de Boston va célébrer le 3 septembre prochain, et l'on ne comprendrait pas que la France n'y fût pas représentée, comme elle l'a été à Yorktown.

La ville de Boston, située sur la baie de Massachusetts, à l'embouchure de la rivière Charles, est une des plus anciennes villes des États-Unis; elle a été fondée en 1630 et porta d'abord le nom de Trimountain, à cause des trois collines qui l'environnaient; en 1800, elle comptait 25,000 habitants; elle en a aujourd'hui plus de 600,000, sans comprendre les villes qui sont ses annexes ou ses faubourgs : Charlestown, Roxbury, Cambridge, Brookline. Elle occupe une presqu'île, mais elle est reliée à ses annexes par deux ponts, l'un de 840 mètres, l'autre de 852 mètres, et par une chaussée en granit de 2,400 mètres. Son port est l'un des plus beaux et des plus vastes du monde; il est bordé par 80 quais et peut facilement contenir 500 navires; le mouvement maritime à l'entrée, et à la sortie, s'élève à 6 ou 7,000 navires représentant plus de 1,500,000 tonneaux. Ces chiffres donnent une idée du commerce que fait Boston avec toutes les parties du monde.

On a surnommé Boston l'Athènes américaine, et ce titre est justifié par ses nombreux établissements destinés à répandre l'instruction. Nous citerons notamment l'Athénée fondé en

1804, et dont la bibliothèque renferme plus de 40,000 volumes; le Lowell Institute, fondé par J. Lowell, qui vit encore, avec une dotation de plus de 1,300,000 francs; l'Université Harvard, l'Académie des sciences et des arts, la Société historique du Massachusetts, la Société linnéenne, la Société de médecine, etc. La ville renferme plusieurs bibliothèques et des musées, contenant de riches et curieuses collections. Les Bostoniens sont renommés par leur goût pour les lettres et les arts, et ils ont fourni un large contingent de gloires littéraires et politiques aux États-Unis.

L'Exposition universelle qui doit s'ouvrir à Boston le 1er septembre 1883, pour clore au bout de trois mois, le 30 novembre, comprend deux expositions distinctes dans deux emplacements séparés. L'Exposition internationale, exclusivement réservée aux produits étrangers, se tiendra dans les immenses édifices construits par « l'Association industrielle charitable du Massachusetts ». L'espace offert aux nations étrangères est de plus de sept acres ou environ trois hectares. Indépendamment des édifices permanents, il y aura un bâtiment spécial pour les beaux-arts et de nombreuses annexes. L'Exposition américaine se tiendra dans les bâtisses de l'Institut, sur l'avenue Huntington; elle comprendra les produits de tous les États de l'Union, et l'on nous annonce que les États du Sud y seront largement représentés à côté de ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Comme toutes les Expositions américaines, comme celle de Philadelphie notamment, l'Exposition internationale de Boston est organisée par une association qui a obtenu l'appui moral et légal du gouvernement des États-Unis. Une loi du Congrès du 28 juin 1882, donne les autorisations nécessaires pour transformer les locaux de l'Exposition en entrepôts de douane, de façon à y admettre en franchise les objets exposés, qui pourront être réexpédiés sans payer de droits. En outre, le sous-secrétaire d'État des affaires étrangères a adressé, le 25 janvier 1883, aux ministres et aux consuls américains à l'étranger, une note pour les inviter à appeler sur l'Exposition de Boston l'attention des gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Le gouvernement d'État du Massachusetts et la ville de

Boston donnent à l'entreprise un concours effectif sous diverses formes. L'Exposition a donc le caractère officiel qu'elle peut avoir sous la législation américaine; M. Arthur, président des États-Unis, assistera et participera à l'inauguration et à la célébration du centenaire, comme le président Grant assista, en 1876, à l'inauguration de l'Exposition de Philadelphie.

Ceci dit sur le caractère de ce grand concours international des produits des sciences, des arts et de l'industrie, nous devons faire ressortir l'intérêt majeur qu'il y a pour la France à y participer et à y faire bonne figure par le nombre et la qualité de ses envois.

D'après le passé, on peut juger du développement que doit prendre, dans un avenir prochain, le commerce des États-Unis. C'est un marché dont les échanges avec le dehors ont été toujours augmentant et continueront à augmenter, en dépit de tous les tarifs protecteurs. Il y a à ce sujet une erreur très répandue en France, erreur qu'il importe de dissiper, car elle commence déjà à profiter à nos concurrents. Un trop grand nombre de nos industriels et de nos commerçants s'imaginent que les États-Unis sont un pays fermé à l'importation à cause de leurs droits de douane; ils se trompent étrangement, et ceux qui savent le contraire en profitent exclusivement.

Sans doute, les importations avaient subi une décroissance marquée pendant quelques années, entre 1873 et 1878, mais cela était dû beaucoup plus à la crise financière et commerciale qu'aux tarifs, puisque, sans modifications dans les droits, les importations ont pris un nouvel essor à partir de 1879, date de la reprise des affaires. Pour ne citer que deux chiffres, nous dirons que, dans les douze mois écoulés du 1er septembre 1881 au 31 août 1882, les importations se sont élevées à près de 4 milliards, ce qui constitue une augmentation de près de 500 millions de francs sur les douze mois précédents.

Malheureusement, la France n'a pas profité, autant qu'elle aurait pu le faire, de cette augmentation, tandis que ses concurrents ont gagné sur elle, soit parce qu'ils étaient mieux éclairés sur les conditions du marché américain, soit parce qu'ils ont fait preuve de plus d'initiative. L'Exposition de Boston fournit

à notre commerce et à notre industrie une occasion favorable pour regagner le terrain perdu. On a dirigé des critiques fort justes contre le nouveau tarif américain, qui a causé un vif désappointement dans les deux pays. Cependant il accorde une réduction de 10 p. 100 sur nos soieries, et des réductions appréciables sur un grand nombre d'articles qui nous intéressent. De plus, le mécontentement qu'il a causé parmi les masses américaines permet d'espérer que le prochain Congrès remplacera cette loi, dernier effort du protectionnisme, par une loi beaucoup plus libérale. S'il en est ainsi, le commerce d'importation, entravé et restreint par des droits trop élevés, prendrait un rapide accroissement. Il importe donc que notre industrie soit à même d'en profiter, et le meilleur moyen pour elle nous paraît être d'exposer ses produits à Boston, à côté de ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, qui se disposent à prendre une part fort active à ce concours.

L'Exposition de Boston attirera une foule de visiteurs de tous les points de l'Union, tant à cause des fêtes du centenaire que de l'époque choisie. C'est, en effet, en septembre que tous les commerçants de l'Ouest et du Sud viennent dans les villes du nord faire leurs achats. L'automne ou été indien est la saison la plus agréable dans l'Amérique du Nord. Boston est d'ailleurs admirablement préparée pour les grandes réunions, car elle a d'immenses salles pouvant contenir de nombreuses assemblées populaires. Outre les visiteurs des États-Unis, on s'attend à la présence de milliers de Mexicains, de Brésiliens, d'Américains du centre Amérique et de l'Amérique du Sud, pays avec lesquels nous avons de très anciennes relations qu'il serait possible d'étendre; aussi importe-t-il que ces clients de la France commerciale trouvent à Boston une brillante exposition des produits français.

Depuis les Expositions universelles de Philadelphie en 1876 et de Paris en 1878, les Américains ont perfectionné leur outillage industriel et agricole, et ils sont déjà bien en avant de l'Europe en ce qui concerne les procédés d'application pratique des découvertes récentes de la science sur l'emploi de l'électricité comme moyen d'éclairage et comme force motrice. Avec le

génie pratique qui les caractérise, les Américains sont toujours les premiers à tirer parti de leurs inventions et de celles des autres peuples. Chaque jour, chez eux, apporte un procédé, un perfectionnement nouveau, et une exposition américaine doit fournir à nos savants, à nos agriculteurs, à nos industriels, plus d'enseignements utiles que plusieurs expositions européennes. Aussi souhaitons-nous que le gouvernement et notre monde commercial le comprennent, et qu'ils envoient à Boston des hommes compétents pour examiner avec soin les deux expositions et rendre compte de tout ce qu'elles offriront d'intéressant.

On sait que l'Amérique, qui a fait des progrès si rapides en industrie, est encore fort arriérée sous le rapport des beaux-arts. Les Américains riches ont compris que, pour développer le goût artistique chez leurs compatriotes, le plus sûr moyen était d'exposer à leurs yeux les travaux des maîtres européens. Ils ont donc acheté libéralement depuis quelques années les œuvres des principaux artistes européens, notamment des artistes français, et ils saisissent toutes les occasions de les exposer à la vue du public. Aussi la clause du bill du tarif récemment voté par le Congrès qui élève de 10 à 30 p. 100 les droits de douane sur les œuvres d'art, n'a-t-elle pas soulevé moins de surprise et de mécontentement aux États-Unis qu'en France. Les artistes de New-York et de Boston ont protesté, comme leurs compatriotes de Paris, contre cette prétendue preuve d'intérêt, qui n'était qu'une maladresse. Il est presque certain que le prochain Congrès non seulement rapportera cette clause du bill, — s'il ne remplace pas le bill tout entier, — mais encore abolira entièrement les droits de douane sur les œuvres d'art. Rappelons, en tout cas, que la nouvelle loi entre seulement en vigueur le 1er juillet, et que les œuvres d'art envoyées à Boston avant cette date n'auraient à payer, en cas de vente, que l'ancien droit de 10 p. 100.

Dans ces conditions, nos artistes ont tout intérêt à faire figurer leurs œuvres à l'Exposition universelle de Boston, car les États-Unis sont devenus le grand marché d'achat pour les œuvres françaises. Ils ne peuvent laisser la place libre aux

artistes allemands et italiens qui seront, d'après nos informations, largement représentés par leurs maîtres en peinture et en sculpture.

La direction de l'Exposition de Boston a pour président M. Nathaniel-J. Bradlee, président de l'*Association charitable industrielle du Massachusetts;* parmi les directeurs, nous voyons figurer les noms des hommes les plus recommandables de Boston. M. Edward King, commissaire américain à Paris, a organisé de son côté, pour l'aider dans sa mission, une commission très nombreuse, qui a son siège boulevard des Capucines, n° 35.

Voici la composition de la commission :

Présidents d'honneur : MM. Ferdinand de Lesseps.

Vice-présidents d'honneur : MM. Dietz-Monnin, Daniel Wilson, Foucher de Careil, marquis de Rochambeau, Levasseur, Beaucaire aîné.

Président : M. Edward King, commissaire américain.

Secrétaires : MM. Theo. Stanton et G. Bozérian.

Membres : MM. Dauphinot, Tenaille-Saligny, Fontarabie, Oudet, sénateurs; Antonin Proust, Ferdinand Dreyfus, Lebaudy, Émile Brelay, Peulevey, Le Chevalier, Rameau, Maze, Félix Faure, députés; Paul d'Abzac, Bartholdi, Bignon, Charles Bivort, Bessau, Bapst, H^te Cahuzac, Edmond Carrey, Casteran, A. Caubert, Léonce Chaffiot, Chandelet père, Châtel, Léon Chotteau, de Coëne, Delagrave, Desmoulins, Du Doüy, Gonthier-Dreyfus, Gotendorf, Guiet, le comte Kleczkowski, Lafenestre, La Gorse, Henri Lavigne, Lavoinne, Paul Leroy-Beaulieu, F. Limet, Gustave Luce, Édouard Martell, L. Meunier, Mourceau, Natalis-Rondot, le colonel Perrier, Charles Petrucchi, Prétais, Joseph Reinach, Félix Régamey, Roulleaux-Dugage, Saintin, Salmon, Schorestène, Simonin, Savoye, Tahourier, Tisserand.

Plusieurs sous-commissions, déjà constituées, ont obtenu l'adhésion de nombreux industriels et artistes qui se proposent de concourir à l'exposition. Des délégations de la commission ont visité successivement le Président de la République, le Président du Conseil et plusieurs des ministres, pour solli-

citer le concours du gouvernement. Dans les circonstances présentes, le Cabinet n'a pas cru devoir demander aux Chambres un crédit pour contribuer à la participation de la France à l'Exposition de Boston, et, tout en appréciant les raisons qu'il a fait valoir, nous ne pouvons nous empêcher de le regretter; mais il a promis son appui moral et son concours effectif dans la mesure du possible. Ainsi, M. le président du Conseil a dit que le gouvernement français nommerait des commissaires et il s'est engagé à organiser une exposition pédagogique du ministère de l'instruction publique; M. le ministre de l'agriculture a promis de son côté d'organiser une exposition agricole et horticole; M. le ministre du commerce, M. le ministre des postes et télégraphes ont assuré également la commission de leur concours dans la limite de leurs attributions. Enfin, la commission a organisé, pour le 1er juin, une conférence qui sera présidée par M. Brelay, député de Paris, et dans laquelle plusieurs orateurs prendront la parole.

En vue de rendre l'entreprise populaire et d'amener un échange utile d'idées, la commission a donné, le samedi 19 mai, au Grand-Hôtel un banquet, auquel le gouvernement était représenté par deux de ses membres : MM. Cochery et Hérisson. Parmi les convives figuraient le préfet de la Seine, les maires de Rouen, du Havre, de Marseille, des députés, des sénateurs et de nombreuses notabilités de l'industrie, du commerce et de la presse. Après le toast aux présidents des deux républiques, porté par M. de Lesseps, président du banquet, plusieurs discours fort intéressants ont été prononcés. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire, mais nous croyons utile à notre objet de citer ici l'extrait suivant du discours de M. Morton, ministre des États-Unis, car il confirme ce que nous avons dit plus haut :

« Avant de m'asseoir, messieurs, permettez-moi de saisir cette occasion pour rectifier une erreur qui semble assez générale touchant les modifications apportées par le nouveau tarif américain aux droits sur les objets importés de France.

« Le total des exportations de France aux États-Unis en 1882 s'est élevé en chiffres ronds à 435 millions de francs. Sur cette

somme, 275 millions environ bénéficient d'une réduction dont la moyenne est estimée à 20 p. 100. Sur 70 millions, il y a une réduction moindre; sur 80 millions, il n'y a aucun changement.

« L'augmentation de droits sur les vins et autres articles est légère. La seule importante est celle qui porte sur les objets d'art, qui représentent environ un chiffre d'exportation de 9 millions de francs. Mais vous n'ignorez pas qu'il s'est produit un grand mouvement aux États-Unis, secondé par les artistes américains à l'étranger, pour rapporter cette clause du nouveau tarif. Vous pouvez voir, par cet aperçu sommaire, que ce tarif, loin d'être défavorable à la France, est avantageux pour elle. »

Il s'est dit d'excellentes choses dans ce banquet et sur les avantages pratiques que la France doit incontestablement retirer de sa participation à l'Exposition de Boston et sur les considérations politiques qui commandent cette participation. A tous les points de vue, en effet, soit qu'on se rappelle les liens qui dans le passé rattachent l'un à l'autre les deux pays, soit que l'on considère dans le présent la similitude des institutions qui les régissent, soit qu'on envisage dans l'avenir les grands intérêts politiques et économiques qui doivent continuer à unir les deux républiques, on ne peut s'empêcher de conclure à l'intérêt, pour la Répulique française et son gouvernement, de se faire dignement représenter à l'Exposition universelle de Boston et à la célébration du centenaire du 3 septembre 1783, — date de la signature d'un traité auquel la France eut une si glorieuse part et qui porte le nom de traité de Paris.

«Le temps manque», dira-t-on. Non, si l'on veut appliquer la devise américaine : « Go ahead! »

Félix LIMET.

# ABD-EL-KADER

La grande figure d'Abd-el-Kader disparaît de ce monde ; sa vie appartient maintenant à l'histoire. D'autres raconteront la guerre qu'il soutint pendant treize ans contre nos meilleurs généraux africains jusqu'au jour où, enveloppé par des forces supérieures, il se rendit au général de Lamoricière; je suis en mesure de donner quelques détails sur son existence depuis qu'il s'est constitué notre prisonnier.

Me rendant en 1848 à mon ambassade de Madrid, où je fus envoyé par Lamartine, je me détournai de ma route pour faire une visite à Abd-el-Kader, qui se trouvait au château de Pau avec toute sa famille. Je le voyais pour la première fois et je fus frappé de sa noble et calme résignation; il rendait hommage à la bravoure et à la générosité de notre armée, et il se montrait résolu à servir la France par l'influence de sa parole avec autant de constance qu'il l'avait combattue par les armes. Il a été, jusqu'au dernier moment, fidèle à sa promesse. Sa conduite pendant les massacres de Syrie en 1866 arrêta les excès du fanatisme musulman. Entouré de ses fils, il fut le protecteur et le sauveur de la population chrétienne de Damas. Il reçut à cette occasion le grand cordon de la Légion d'honneur. L'année suivante, faisant un voyage en Syrie afin d'appeler des travailleurs pour les travaux du canal de Suez, j'annonçais de Jérusalem à l'Émir que je me disposais à aller lui rendre visite à Damas, dont les habitants passaient encore pour être mal disposés contre les Européens. Il s'empressa de venir à ma rencontre lorsque ma caravane lui fut signalée, me fit asseoir à côté de lui dans sa calèche, et nous traversâmes ainsi la ville de Damas dont les

habitants, rangés en haies devant leurs maisons, saluaient jusqu'à terre l'Émir et ses hôtes. Nous fûmes pendant plusieurs jours accueillis partout comme des amis,

On sait qu'Abd-el-Kader vint à Paris pour visiter l'exposition universelle de 1867 et qu'il reçut avec tous les souverains étrangers l'hospitalité impériale. En 1869, il quitta Damas pour saluer l'impératrice Eugénie à Port-Saïd et prendre part avec elle à l'inauguration du canal de Suez. Le vapeur de guerre le *Forbin,* commandé par le capitaine Meyer (aujourd'hui amiral au Tonkin), avait été mis à sa disposition.

Abd-el-Kader prolongea son séjour dans l'isthme, où la Compagnie du canal maritime lui offrit le domaine de Bir-abouballah, à l'entrée de la vallée de *Gessen* (de la *Bible*), dans le voisinage d'Ismaïlia. Un de nos chefs de travaux y avait construit une bonne habitation, entourée de jardins et de terrains cultivés, conquis sur le désert. Ce territoire faisait suite au vaste domaine de Pithom acheté par la Compagnie de Suez et dont la contenance de 10,000 hectares était déjà occupée par dix mille cultivateurs arabes soumis à l'habile et intelligente direction de M. Jules Guichard.

Mon projet était de confier à Abd-el-Kader la conquête sur le désert des 60,000 hectares qui nous avaient été concédés à l'ouest de notre canal, depuis le lac Timsah jusqu'à Suez, et que nous avions déjà fait traverser par un canal d'eau douce.

Mais la politique qui avait inutilement cherché à empêcher l'exécution du canal maritime, ne cessa d'exciter les défiances du vice-roi d'Égypte, qui me pria de renoncer à mon projet, ce que je fis d'accord avec Abd-el-Kader, dont la conduite fut comme toujours parfaitement loyale et désintéressée.

Lorsque le commandant Roudaire fut chargé, il y a quelques années, par le gouvernement français, de compléter ses études de la mer intérieure africaine, Abd-el-Kader lui envoya, par mon entremise, une circulaire pour les chefs arabes de la Tunisie et de l'Algérie, afin qu'ils lui prêtassent leur assistance dans ses travaux.

En dernier lieu, lorsque l'Émir fut informé de mon voyage d'exploration sur le territoire de la mer intérieure, il m'expédia

un nouveau message que l'on peut regarder comme un noble testament, car, dans la pensée de l'Émir, il devait contribuer à la pacification de nos possessions africaines et à nous attacher, par le bien que nous leur ferons, les trois millions de musulmans appelés à jouir des bénéfices de nos lois et de notre civilisation.

Paris, 28 mai 1883.

FERDINAND DE LESSEPS.

## LE DERNIER MESSAGE D'ABD-EL-KADER

Louange à Dieu unique!

Abd-el-Kader ben Mahiddin,

A toutes les tribus arabes habitant l'Algérie, et plus particulièrement à leurs ulémas, cheikhs et chefs religieux et militaires;

A toutes les tribus arabes habitant la Tunisie, et plus particulièrement à leurs ulémas, cheikhs et chefs religieux et militaires;

Salut à vous, miséricorde et bénédiction de Dieu!

Tout en formant des vœux pour votre prospérité et vous souhaitant bonne réussite en ce qui concerne le bien de l'âme et du corps, je me fais un devoir de vous donner le conseil suivant.

C'est que la Compagnie française qui avait conçu l'idée de percer l'isthme de Gabès, et dont je vous avais déjà parlé, s'est décidée aujourd'hui à mettre la main à l'œuvre et à aller visiter vos parages. Il est à espérer, il est même de votre devoir que ces hôtes rencontrent chez vous une parfaite philanthropie, un accueil favorable, de la facilité, de la générosité, de l'encouragement et l'assistance de voix et de fait.

Il ne faut pas prêter l'oreille à ceux qui s'imaginent à tort que le percement de l'isthme de Gabès est nuisible au pays et aux habitants. Ce sont là de fausses conjectures, et ceux qui y croient sont des ignorants.

Et puis, si Dieu veut que cette entreprise soit mise à exécution, elle le sera quand même on ne s'y attendrait pas.

C'est ainsi que Dieu a permis le percement de l'isthme de Suez, dont l'humanité recueille les fruits.

Bref, cette Compagnie française, ayant pour but d'améliorer le pays en en augmentant la fertilité et en diminuant l'étendue de terrains incultes, ne portera préjudice à personne; et dans le cas où elle aurait besoin d'un champ, ou d'un jardin, ou d'une maison, elle en paiera un prix beaucoup plus élevé qu'ils ne valent.

Enfin, cette Compagnie, bien qu'elle soit par elle-même assez puissante, par la force et l'argent que Dieu a voulu lui accorder, la Providence s'en sert pour le bien et le profit de ses créatures.

Voilà pourquoi elle va consommer de grands efforts et dépenser des sommes immenses dans le but de profiter aux créatures de Dieu. Il est vrai

qu'elle aura à recueillir quelques fruits de ses travaux; mais n'est-elle pas aussi comptée parmi les créatures d'Allah?

Ainsi est le roi quand il est juste et bon; bien qu'il soit le chef de ses sujets, et placé dans une position plus haute que la leur (attendu que c'est de lui que découlent la fertilisation du pays et la suppression des terrains incultes), il n'est, à vrai dire, que le serviteur de ses sujets, et sa tâche est de s'appliquer à leur procurer tout le bien qui dépend de lui et à parer à tout ce qui peut leur être nuisible.

A ceux qui prêteront leur concours à cette tâche, une grande récompense divine est promise. Seulement s'ils sont de ceux qui demandent une récompense terrestre, Dieu leur accordera celle d'ici-bas; mais s'ils aspirent à une récompense céleste, c'est dans l'autre monde que Dieu ne manquera point de leur en tenir compte.

Un des prophètes des Israélites dit un jour: — « Seigneur, les rois des Perses sont des païens, adorateurs du feu; ils sont comblés de vos bienfaits. Ils adorent un autre que vous, et pourtant vous leur laissez la royauté et vous leur donnez de longues vies. »

Dieu lui répondit: — « Ces gens ont fait prospérer mon pays afin que mes créatures y vivent dans l'aisance. Voilà pourquoi je leur laisse la royauté et leur accorde longue vie. »

Le prophète David construisait le temple sacré de Jérusalem. Mais, à plusieurs reprises, il arriva que chaque fois qu'il était terminé, le temple tombait de lui-même.

Dieu lui dit alors: — « Il ne vous est pas donné d'en achever la construction et ce sera la tâche de votre fils Salomon, car vous avez versé le sang », — voulant dire par là qu'il détruisait le pays.

— « Mais, Seigneur, reprit David, n'est-ce point pour votre gloire? »

— « Oui, répondit le Seigneur, mais ce ne sont point aussi mes créatures qui sont frappées? »

Les hommes sont donc la famille de Dieu, et le Seigneur aime de préférence ceux qui concourent à faire du bien à sa famille.

Le genre humain est trop aimé de Dieu, son créateur, et toutes les créatures, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles, sont consacrées au bien et au service du grand tout qu'on appelle le genre humain.

Le 23 Rébi-el-anouar 1300.

ABD-EL-KADER EL HUSNY.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Une assemblée parlementaire dont les votes réuniraient toujours l'unanimité est la conception chimérique des gouvernements absolus ; l'expérience démontre que ce rêve n'est pas longtemps réalisable, même avec une dictature; dans les États libres, rien n'est moins pratique ni plus funeste au bon fonctionnement des rouages constitutionnels. Un instant, la politique italienne a paru nous offrir ce spectacle exceptionnel. Dans le discours de Stradella, M. Depretis avait su si bien trouver la formule capable de concilier tous les partis que son drapeau est seul resté debout dans la période électorale. Naturellement, les chefs de groupes s'étaient rangés derrière lui; à droite comme à gauche, l'effacement volontaire prenait des proportions extraordinaires. Le succès dépassa la volonté du président du conseil.

Mais M. Depretis est assez rompu aux nécessités de la vie publique pour ne pas se faire d'illusion sur le désarmement, ni se fier à l'éternité de ce régime trop pacifique, pour ne pas chercher derrière la majorité trop large qui le suivait docilement une majorité plus définie et plus durable. Avec son tact et sa finesse ordinaires, il a pris ses dispositions pour éliminer ceux qui gênaient sa manœuvre, soit sur les bancs de la Chambre, soit au banc des ministres. Ses calculs lui ont fait préférer les repentis de l'ancienne droite aux ambitieux de la gauche progressiste. Il redoute moins sans doute M. Minghetti que

M. Crispi. Une fois ses plans préparés et ses choix fixés, il attendait les incidents quotidiens pour brusquer l'exécution du programme. L'attaque des impatients devait servir ses desseins, lui fournir le prétexte qu'il cherchait et lui donner la victoire qu'il demande, en ayant l'air de lui forcer la main.

C'est M. Nicotera qui a pris la responsabilité d'un réquisitoire en demandant à la Chambre de blâmer « la politique incertaine et contradictoire du cabinet ». MM. Fortis, Crispi et Cavalotti se sont joints aux chefs de la gauche historique pour reprocher au président du Conseil d'avoir renié ses principes libéraux, et de frapper durement le patriotisme enthousiaste des Italiens qui gardent intacts leurs sentiments de défiance contre l'Autriche.

Comme on pouvait s'y attendre, l'initiative du parti le plus avancé a provoqué un mouvement parallèle, mais en sens contraire de la droite ralliée au cabinet. M. Minghetti est venu déclarer qu'il renonçait à une opposition sans objet. Il affirme sa confiance dans les élections futures, qui renverseront les espérances de la gauche extrême ; en attendant, les conservateurs acceptent un gouvernement qui répudie les folies des ennemis intérieurs de la monarchie.

Un tel langage semble le plus beau triomphe de M. Depretis, et en effet, pour ne pas laisser d'équivoque dans les esprits, le président du Conseil s'est défendu de toute capitulation, de toute réaction ; la droite vient à lui, il ne va pas à la droite.

Nous nous demandons seulement si la logique des évolutions n'entraînera pas M. Depretis plus loin qu'il ne l'aurait voulu, et s'il a trouvé ce point fixe, ce *quid inconcussum,* à la recherche duquel les premiers ministres sacrifient parfois leur propre avenir. Il est libéral, il est sage en apparence de vouloir organiser la démocratie en la conciliant avec la monarchie par la liberté et nous souscrivons au brillant programme des amis désintéressés du cabinet, qui peut se résumer en quatre points :

Affirmer la nécessité du suffrage universel pour représenter les intérêts des classes populaires dans la politique intérieure et hâter la solution équitable des questions sociales ;

Mettre un frein, par une politique économique *libérale,* aux

convoitises particularistes, aux gaspillages des deniers publics et au socialisme d'État, qui sont le penchant et l'excès national de la démocratie, en Italie comme en France ;

Introduire un élément de contrôle indépendant dans les administrations locales, tel que la Cour des Comptes l'exerce pour l'État, afin de limiter l'arbitraire et la corruption des magistratures électorales de tous les degrés, c'est-à-dire empêcher la tyrannie des oligarchies et des chambres élues ;

Perfectionner et conformer l'institution du Sénat, afin de fournir à l'État démocratique les éléments de la science et de l'art de gouverner, afin de compenser la médiocrité parfois inévitable des Assemblées élues par le suffrage universel direct.

Si séduisant que soit ce programme, il n'en est pas moins douteux que la politique intérieure puisse échapper aux influences prédominantes de la politique extérieure. Nous n'ignorons pas que M. Depretis et même M. Mancini répugnent à la constitution d'une triple alliance offensive et restent les amis de la France. Encore faut-il être libre d'opposer à la pression étrangère une pression efficace.

Le départ de MM. Baccarini et Zanardelli, ministres des travaux publics et de la justice, est la conséquence immédiate des nouvelles alliances de M. Depretis. Tous deux représentaient dans le cabinet la fraction progressive, quasi républicaine ; ils sentent qu'il n'y a plus de place pour leurs idées, et la démission collective du ministère sert à masquer leur retraite.

Leurs successeurs, MM. Giannuzzi Savelli et Genala, sont peu connus à l'étranger et même dans le pays ; ils accroissent la force du gouvernement pour la bonne marche des services ; mais, s'ils sont à la fois trop modérés pour déplaire à la droite et trop réservés pour s'être brouillés avec la gauche, ils ne tarderont pas à inspirer quelque antipathie à ceux qui pensaient les remplacer, qui ont peut-être plus de titres populaires, ou qui ont rendu des services plus éclatants.

M. Genala, dont l'arrivée au pouvoir donne à la crise politique actuelle la signification prédite au lendemain même des élections par M. le marquis Ch. Alfieri, dans les articles de la *Nouvelle Revue*, M. Genala, disons-nous, est désigné depuis plu-

sieurs années pour le poste qui lui est assigné. Il a fait preuve d'une compétence toute spéciale dans les travaux de la grande commission des chemins de fer, dont il a été rapporteur ; la liquidation si délicate de la dette florentine lui a fourni aussi l'occasion de mettre en relief les lucides qualités de son esprit pratique. Si son arrivée aux affaires n'est pas une satisfaction pour les groupes exigeants, il ne compromettra point le ministère par des actes imprudents ou des visées excessives. S'il nuit à sa durée, ce sera moins par ses défauts que par des qualités souvent incompatibles avec les exigences les moins avouables du système parlementaire.

Pour nous, il nous suffit que le gouvernement se tourne résolument vers les œuvres de paix, et la présence de M. Genala nous garantit qu'il ne veut pas servir une politique provocante. Nous souhaitons seulement qu'il demeure maître de ses mouvements comme de ses intentions; nous le jugerons sans faiblesse, mais sans parti pris, avec le vif désir qu'il ne tombe pas du côté où il semble attiré.

Le voyage du maréchal de Moltke dans la haute Italie est un avertissement, car ce n'est pas une simple excursion de touriste désœuvré ou une promenade hygiénique; le vieux soldat n'a pas besoin d'une cure et ne goûte pas les charmes de la villégiature méridionale. Le chef d'état-major cherche à connaître le terrain d'une action militaire éventuelle; alors même que les Italiens repousseraient les avances de l'Allemagne, ils feront bien de se mettre en garde contre les indications du maréchal. Il tient avant tout à mesurer la force de l'armée royale et l'étendue de ses ressources. Quand il aura fait son rapport à Berlin, la diplomatie de M. de Bismarck ne tardera pas à utiliser ses renseignements précieux.

Le Pape vient d'envoyer aux évêques d'Irlande une circulaire qui satisfait le gouvernement anglais, mais qui ne rendra pas à l'Église le crédit qu'elle avait autrefois sur les masses dans la patrie d'O'Connell. En réalité, les prêtres qui se sont unis avec le mouvement de la Ligue agraire ont cru pouvoir se servir des chefs du parti parnelliste pour leurs desseins, mais ils

se sont trompés totalement. M. Parnell et ses adhérents utilisent les prêtres pour leur cause; ils ont eu soin de rester les maîtres de l'agitation et de garder une influence exclusive sur le peuple.

Le danger s'est accru pour l'église par l'attitude de Mgr Croke, archevêque de Cashel, et des prêtres qui ont suivi son exemple. Au lieu d'écouter les conseils du Vatican et de se ranger autour du cardinal-archevêque de Dublin, Mgr Cabe, Mgr Croke s'est mis à la disposition de M. Parnell et l'a soutenu par tous les moyens qui se trouvent en son pouvoir, en organisant lui-même une souscription en faveur du chef de la Ligue agraire et en s'inscrivant à la tête de la liste avec une souscription de cinquante livres sterling. La situation est assez menaçante pour faire redouter à la papauté un véritable schisme. Qui sait si Mgr Croke n'a pas songé à devenir le pape de l'Irlande indépendante?

Pour couper court à cette tentative mixte de conspiration cléricale et révolutionnaire, le pape Léon XIII, plus dévoué aux gouvernements qu'aux tribuns, a censuré vivement Mgr Croke. Il a donc dégagé sa responsabilité vis-à-vis du cabinet anglais; mais il a simplement donné plus de force aux parnellistes, qui auront désormais tous les honneurs de l'agitation nationale. Au moment où le successeur de Pie IX est sollicité par M. de Bismarck d'entrer dans la triple alliance et de légitimer la monarchie de Savoie au nom du droit monarchique, dans l'intérêt conservateur des couronnes, on comprend qu'il accepte de moins en moins les compromis avec toute espèce d'agitateurs, même avec ceux qui sanctifient les moyens par le but religieux et décorent d'une croix le nihilisme irlandais.

Les fautes commises par M. Gladstone continuent à peser lourdement sur le cabinet libéral; les bruits de dissensions intérieures prennent chaque jour une plus grande consistance; lord Granville, lord Hartington et sir W. Harcourt pourraient arriver au pouvoir si le président du conseil donnait sa démission. Les embarras inextricables causés par l'Afrique méridionale, les difficultés de la pacification égyptienne et de la campagne du Soudan, aggravent encore une situation presque sans issue. Le bom-

bardement d'Alexandrie a été le signal de la désorganisation ministérielle. Tant qu'on n'aura pas renoncé à la politique qui l'a provoqué, le libéralisme sera précaire ou faussé.

La *Gazette de Cologne* étudie avec une lourdeur toute germanique les forces militaires de la triple alliance; après avoir énuméré pompeusement les bataillons, escadrons et batteries, qu'elle est capable de mettre en ligne, elle ajoute :

« La complète impossibilité dans laquelle les autres États se trouvent de lutter avec succès contre la supériorité militaire de la triple alliance concorde tout à fait avec le besoin général que l'on éprouve de voir la paix se maintenir et permet d'espérer une longue période pacifique. Il nous semble que le plus ardent chauvinisme parviendra avec le temps à se refroidir, en songeant à la puissance militaire des trois grands États de l'Europe centrale et avant tout à la force irrésistible avec laquelle cette puissance peut agir. Les habitants de ces trois États se sentent de leur côté tranquillisés en voyant qu'ils sont, par leur union, assez forts pour écraser immédiatement quiconque troublerait la paix. C'est pourquoi l'on peut appliquer entièrement à la triple alliance, en raison de sa puissance militaire, cette maxime dont les enseignements de l'histoire confirment l'exactitude : *Si vis pacem para bellum !*

Le gouvernement français n'a choisi M. Waddington pour le représenter à Saint-Pétersbourg, paraît-il, qu'à cause de sa docilité à l'égard de M. de Bismarck. On craignait avant tout que le diplomate français accrédité extraordinairement auprès de l'empereur de Russie ne troublât la tranquillité de l'Allemagne. Comme le remarque le *Nord,* M. Waddington était tout désigné par son éducation et ses relations de famille qui le rattachent au monde germanique presque autant qu'à la France ; mais on peut se demander si cette nouvelle preuve de condescendance est une réelle habileté ; le correspondant officieux du journal dont nous citons les commentaires désagréables sur le but et les ressources de la triple alliance, traite M. Waddington avec un sans-gêne insolent :

« On se donne la peine de nous informer que les prévenances

dont M. Waddington a été l'objet ont produit une excellente impression à Paris. Cela nous est bien égal ; nous ne tenons nullement à ce que les Français soient satisfaits de l'attitude de notre gouvernement. Nous n'éprouvons aucun désir de fraterniser avec une nation qui ne cesse, dans ses journaux, d'injurier l'Allemagne et d'attribuer aux Allemands toutes sortes d'infamies; nous n'avons pas la moindre confiance dans les intentions d'un cabinet dont un des membres les plus influents s'associe ouvertement aux revendications des émigrés alsaciens-lorrains. »

Il serait plus digne de ne pas exposer la France à de si inconvenantes sorties; l'humilité de M. Waddington ne nous a jamais porté bonheur; on aurait pu se dispenser de tirer ce personnage de l'obscurité où il était justement rentré. Souvenons-nous une fois pour toutes que, si notre attitude à l'égard de la puissante Allemagne doit être réservée, elle ne gagne rien à sacrifier notre honneur de peuple vaincu. On ne s'attire ainsi que de cruelles leçons et des humiliations regrettables. Le regretté général Chanzy avait su se faire estimer en Russie sans s'agenouiller devant l'Allemagne ; cette noble attitude réussit même à l'égard de M. de Bismark.

Les Chambres roumaines récemment élues ont plein pouvoir pour reviser le pacte constitutionnel et vont siéger d'abord comme Constituante. L'ouverture de la session a eu lieu le jour anniversaire de la proclamation d'indépendance du jeune État, et le discours du trône maintient l'espoir que les grandes puissances n'exigeront pas l'exécution de leurs décisions à la conférence de Londres :

« L'ensemble des faits nous donne le droit d'espérer, avec une inébranlable conviction, que l'Europe ne voudra pas porter atteinte à nos droits d'État indépendant, et qu'elle ne nous demandera pas d'exécuter des décisions auxquelles nous n'avons pas participé et auxquelles nous n'avons pas consenti. »

Bien que la majorité gouvernementale soit considérable, il convient de faire la part du rôle que l'administration a joué, et de ne pas conclure trop tôt à l'écrasement de l'opposition. Celle-ci

est battue, mais elle conserve son prestige, et il importe que la revision annoncée tienne compte de ses vœux comme de ses griefs.

M. Calligas, ministre des finances, a donné sa démission en Grèce. Il était fatigué et malade. C'est le ministre de l'instruction publique qui le remplace par intérim.

Bien que la situation de M. Tricoupi soit toujours intacte, il est certain que celle de M. Delyanni s'accroît à la tête de la minorité. La force même des choses oblige les partis à se classer et à se choisir un chef; s'ils n'adoptent pas toujours celui qui leur plaît le plus, ils se rangent derrière celui qui leur déplaît le moins. Il ne faut pas regretter que M. Tricoupi ait devant lui un rival sérieux. Les gouvernements périssent surtout par la mollesse de leurs adversaires, qui laisse leurs fautes sans critique ni sanction.

Le manifeste du couronnement en Russie nous est connu dans ses lignes essentielles; il libère de tous les arrérages échéant au 1er janvier 1883, de l'impôt personnel des contributions directes et indirectes, et modifie la pénalité dans un sens conciliateur.

Une amnistie partielle est accordée pour les peines encourues pour délits ; elle abolit la surveillance de la police.

Les réfugiés ayant passé la frontière, ainsi que les personnes ayant pris part à l'insurrection de Pologne, sans distinction de classe, sont autorisés à rentrer en Russie.

Cette mesure s'applique à toutes les personnes domiciliées dans les villes capitales et dans les villes provinciales de la Pologne, ainsi qu'aux personnes ayant été congédiées dans les diverses administrations. Il leur est accordé à toutes pleine et entière amnistie, excepté toutefois aux assassins, aux brigands et aux incendiaires.

Comme nous le craignions, le manifeste est un acte de clémence relative, mais non un acte politique. La cour et l'entourage de l'empereur ne désarment pas; le couronnement n'est pas une étape progressive; il n'apporte aucune réforme capable de ré-

veiller la Russie; il laisse intact le passé, et l'empire reste aux prises avec les forces destructrices dont l'apaisement momentané n'équivaut pas à une réconciliation définitive.

La visite du roi et de la reine de Portugal à Madrid permet au Portugal et à l'Espagne d'unir leurs griefs communs contre l'Angleterre; l'affaire de Gibraltar et celle du Congo sont également blessantes; les deux gouvernements, fatigués des prétentions britanniques, essayent de nouer plus fortement une alliance que la sympathie des races devrait rendre durable. Comme l'a si éloquemment écrit M. Castelar, l'union ibérique est l'avenir des deux peuples; mais ils n'auraient pas d'avantage à sceller ce pacte avant d'avoir abaissé les barrières économiques qui les divisent, avant d'avoir réalisé d'une façon pratique ce qui doit être la consécration sentimentale d'une politique fraternelle. Le Portugal ne veut pas être absorbé, et s'il se donne, il ne faut pas qu'il perde rien au marché!

Le traité qui vient d'être définitivement signé entre le Chili et le Pérou ne peut que mettre fin à l'épouvantable anarchie qui désole l'Amérique du Sud; les conditions premières sont tellement atténuées, qu'il est permis d'espérer une pacification trop longtemps attendue.

Les cessions territoriales auxquelles devront immédiatement consentir les vaincus se réduisent à la ville de Tarapaca. Tacna et Arica seront occupées par les Chiliens pendant dix années; à l'expiration de cette période, les habitants de ces deux provinces statueront sur leur sort, et celui des deux pays en faveur duquel ils se prononceront devra payer à l'autre une indemnité de dix millions de dollars.

Malgré la douceur relative de ces exigences, l'absence totale de gouvernement au Pérou peut encore entraver et retarder les négociations. Le moment serait venu pour les puissances neutres d'intervenir, et d'empêcher le désordre ruineux qui compromet toutes transactions avec une République jadis puissante, mais désormais épuisée jusqu'à la fin du siècle.

Un orateur tenait dernièrement, dans une réunion en l'honneur de M. de Lesseps, ce patriotique langage :

« Il y a, dans la Méditerranée, un pavillon prépondérant, un pavillon qui domine : ce n'est pas le nôtre.

« Regardez de Gibraltar à Suez. L'Angleterre s'y abrite presque partout sous le drapeau du Sultan. Elle est la grande reine du monde maritime, et partout où vous allez vous trouvez une forteresse et un soldat anglais. Presque sans armée, cette puissance a des points d'attache partout. Nous, on dirait que nous avons oblitéré le sens national dans les misérables querelles de partis et d'opinions qui nous épuisent.

« A Dieu ne plaise que je veuille jeter le gant à l'Angleterre. Mais il est bien permis de penser et de dire que si elle a conquis la grande place qu'elle occupe dans le monde, c'est parce qu'elle a su profiter de nos fautes.

« Dans l'acharnement de nos luttes intérieures, nous avons dépensé nos forces, oublié le monde maritime, et c'est grâce à ces divisions qu'un autre drapeau que le nôtre flotte victorieusement sur les mers. »

Par une fatalité que nous avons toujours prévue, il se trouve que l'Anglais est de plus en plus notre adversaire sur les mers, comme l'Allemand est notre ennemi sur terre. Nous avions espéré que l'arrivée aux affaires de M. Gladstone romprait avec des traditions de jalousie invétérée et nous permettrait de prendre notre place dans ce monde où leurs colonies occupent des territoires trois fois grands comme l'Europe.

En ce moment, la presse britannique nous fait une guerre acharnée en Asie, en Océanie et en Afrique. Les moindres incidents sur la côte du Gabon, à l'embouchure du Congo, sont grossis avec exagération et tournés contre nous.

A en croire le *Standard* et autres feuilles gallophobes, des conflits vont éclater entre Stanley et M. de Brazza. C'est la guerre des nations qu'ils représentent, *en perspective*. Malgré ces malveillantes insinuations, nous comptons que le gouvernement français n'abandonnera pas notre compatriote. Son œuvre n'est pas seulement populaire, elle est la mieux comprise de toutes celles qui ont été tentées depuis notre réveil colonial.

Elle est économique, elle est honnêtement entamée, honorablement conduite ; elle n'a point à faire excuser de barbares spéculations ou de tristes exploitations d'hommes ; elle est sincèrement civilisatrice ; elle ne nous expose à aucun danger ; et il est impossible de couper à une flotte française la route de l'Afrique australe, tandis que nos opérations dans l'extrême Orient seront toujours menacées par la prépondérance britannique au canal de Suez. Il faut donc, là du moins, que nous allions jusqu'au bout. Sans négliger nos devoirs au Tonkin et dans les Nouvelles-Hébrides, il est certain que l'exploitation du Congo rencontre plus de ferventes adhésions dans la masse de la nation, qu'elle est plus spontanée et par suite plus féconde. C'est une raison pour que le ministère y tienne plus qu'à nos autres affaires coloniales.

Les douloureux incidents qui compliquent les affaires d'Indo-Chine, la mort héroïque du commandant Henri Rivière, cet autre Garnier enseveli dans sa conquête, nous imposent de grands devoirs ; mais ils sont aussi un avertissement. Le moindre échec, à de telles distances de la mère patrie, devient un évènement grave. N'entamons donc plus à la légère de sérieuses entreprises et n'engageons pas, sur des renseignements incomplets, le drapeau de la France ; ménageons le sang et la responsabilité de ceux qui la servent au delà des mers. Leur mort demande à être vengée ; mais il faut que l'enseignement ne soit pas perdu.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

La France entre dans un ordre de complications nouveau pour elle, auquel elle était mal préparée, auquel pourtant il faut qu'elle s'habitue. L'ardeur un peu irréfléchie d'extension coloniale qui s'est emparée de nous, à la suite des explorations et des récits de M. Savorgnan de Brazza, n'a d'abord laissé apercevoir que les aspects séduisants des lointaines conquêtes au profit de la civilisation : le prestige rehaussé du drapeau national; son domaine élargi; notre commerce accru; des contrées réputées inaccessibles ouvertes au monde ; des peuplades jusqu'à présent isolées dans leur barbarie initiées aux bienfaits de la vie internationale. Tel, en effet, apparaît le fond de la perspective, et c'est bien là ce qu'on devra y trouver un jour; mais on n'atteint point le but du premier pas. L'empire indien de la Grande-Bretagne ne s'est constitué et développé qu'au prix d'efforts et de luttes incidentés de plus d'un revers ; la Hollande, après des siècles de possession, en est encore à soutenir des guerres locales, dont plus d'un épisode a tourné à son désavantage. Il ne suffit pas de reprendre en discours et en articles notre ancien rang parmi les grandes puissances coloniales ; pour le regagner en réalité, il faut avoir la volonté de notre détermination, le sentiment des difficultés qu'elle nous réserve, la prévision et le courage des sacrifices qu'elle va nécessairement nous imposer.

Ces sacrifices commencent. Une dépêche de Saïgon est venue dissiper l'illusion d'un facile établissement du protectorat français au Tonkin. Les choses se sont passées comme elles s'étaient déjà passées une première fois : quelques centaines de soldats et de marins, chargés d'ouvrir le chemin à l'occupation, se sont établis

presque sans combats à Hanoï; mais bientôt les bandes ennemies, surgissant de tous côtés, se sont resserrées autour d'eux. Une sortie faite pour dégager la place s'est heurtée contre des masses inaperçues, ou peut-être est tombée dans une embuscade; sur quatre cents hommes qui la composaient, vingt-six ont été tués, et à leur tête le vaillant capitaine de vaisseau Rivière, qui commandait l'expédition; le commandant de Villers a été blessé à ses côtés, et avec lui cinquante des hommes qui l'accompagnaient; les troupes n'ont pu que regagner le fort et s'y enfermer. Sans autres détails, l'étendue des pertes et la manière dont les officiers supérieurs ont dû payer de leur personne disent assez que la journée n'a été guère moins qu'un désastre, et en laissent craindre les suites. Néanmoins, avec tout ce qu'il a de douloureux, on peut trouver à l'évènement le triste bon côté d'avoir éveillé l'attention endormie de la Chambre, du ministère et aussi du public. Tous semblaient oublier qu'il existe autre chose que les discussions sans issue du Palais-Bourbon, les combinaisons de coteries ou les échanges de personnalités, de déclamations et de lieux communs qui défrayent la polémique de tous les jours. La secousse a été d'autant plus énergique que la funeste nouvelle était moins attendue

Sous le coup d'une émotion qu'il est facile de comprendre, la Chambre a voté d'urgence, avec une presque unanimité qui ne s'était pas encore vue, les crédits demandés par le Gouvernement pour assurer la possession du Tonkin. Le ministère, qui avait sa part de responsabilité dans le temps perdu et dans les malheureuses conséquences du retard, essaye de réparer sa faute par l'activité des ordres transmis et l'accélération des préparatifs commencés. Rien, hélas! ne peut effacer les faits accomplis ni rendre la vie aux héroïques soldats tombés sur cet obscur et lointain champ de bataille. Si encore l'avertissement restait, leur dévouement du moins servirait à quelque chose.

Le Tonkin n'est pas le seul pays où notre drapeau, récemment arboré, ait besoin d'être soutenu par des démonstrations militaires ou par la fermeté diplomatique. La France a accepté les conséquences de la nouvelle expédition au Congo de M. Savorgnan de Brazza, en lui fournissant des subsides et des

moyens d'action ; de plus, elle vient de s'établir sur la côte africaine, à Porto-Novo ; cette double initiative peut la mettre aux prises, d'une part avec des résistances locales, de l'autre avec les revendications dont le Portugal, soutenu plus ou moins ostensiblement par l'Angleterre, a déjà laissé percer la velléité.

A Madagascar se dessine une situation qui appelle davantage encore la vigilance et la prévoyance.

Des troupes débarquées de nos navires ont chassé les Hovas des forts élevés par eux sur la partie de l'île que les Sakalaves réclament comme leur domaine et que nous réclamons avec eux, en vertu d'anciens traités. L'amiral Pierre s'est, en outre, installé, après un bombardement de six heures, à Majunga, poste de douane qui commande le trafic de Tananarive. Il ne faut pas s'attendre à ce que les Hovas se laissent passivement déposséder d'un territoire qu'ils prétendent leur appartenir et que la récente tournée de leurs ambassadeurs en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, avait pour but spécial de revendiquer solennellement. Ils seront d'autant moins disposés à se résigner devant notre manifestation, qu'ils ont eu l'habileté de faire reconnaître, ou tout au moins constater, leur souveraineté exclusive à Madagascar, dans les traités de commerce conclus par leurs envoyés à Londres, à Berlin et à Washington. La convention américaine, notamment, contient à l'article 2 cette mention expresse : « Les domaines de Sa Majesté la reine (des Hovas) sont entendus comme signifiant l'étendue entière de Madagascar. » Nous ignorons si la même spécification géographique se retrouve dans les traités anglais et allemand, mais on doit le supposer. Cette déclaration incidente est. à la vérité, purement platonique et n'a d'autre valeur internationale que celle d'une affirmation des Hovas eux-mêmes ; en la forçant, néanmoins, avec un peu de mauvaise volonté, l'un ou l'autre des cabinets européens qui l'ont acceptée sous leur signature peut y trouver aisément prétexte pour s'immiscer dans la question, au moins par voie de remontrances vis-à-vis de nous.

Dans tous les cas, la clause telle qu'elle est suffit pour encourager les Hovas dans l'espoir de trouver chez leurs alliés

commerciaux un appui plus ou moins avoué contre la France et ses protégés les Sakalaves. Qui sait même si les conversations ignorées, que répèteront dans leur pays les diplomates malgaches, ne contribueront pas à encourager cette attente d'un concours du dehors? Il y a donc, là encore, à prendre ses précautions et ses mesures en vue d'éventualités qui dépendront en grande partie de la manière dont les choses auront été conduites au début.

Le système de l'extension coloniale a ses mauvaises chances comme ses bons côtés; il faut savoir accepter les unes aussi bien que les autres, du moment où l'on s'y engage; mais l'essentiel est, dès qu'on l'adopte, de l'adopter résolument, avec ses contre-temps et ses échecs momentanés possibles, sans se laisser troubler par les prophètes de malheur ou par les critiques après coup. Il y a quarante-cinq ans, alors que nombre d'hommes politiques, effrayés des sommes d'argent et des milliers de soldats que dévorait l'Algérie, demandaient l'abandon de la colonie récemment conquise, Berryer s'écria un jour à la tribune de la Chambre : « Quelle est l'entreprise qui, pouvant faire la gloire et la force d'un peuple, si elle eût été jugée par ses commencements et traduite d'abord en écus, n'eût pas été repoussée ? » L'observation n'est pas moins à sa place en 1883 qu'en 1838. Il y faut chercher l'encouragement à la persévérance dans les entreprises nouvelles, malgré les mécomptes que l'on peut y rencontrer. Mais l'exemple et les souvenirs évoqués par la phrase de Berryer sont faits aussi pour nous rappeler ce que coûtent les routines, les demi-moyens, les marchandages et les fautes.

Les évènements du Tonkin n'appelaient pas la Chambre à poser la question de cabinet; il est rare toutefois qu'un ministère sous lequel advient pareil revers n'en demeure pas atteint dans son prestige et amoindri dans sa situation parlementaire. M. Jules Ferry et ses collègues subissent d'une manière sensible cet effet de contre-coup. On leur reproche d'avoir perdu en hésitations des semaines pendant lesquelles on aurait pu secourir opportunément le commandant Rivière et sa poignée d'hommes. On leur impute, par ailleurs, des manques de tact

et de clairvoyance dans la conduite diplomatique de l'affaire. Peut-être est-ce simplement le besoin que nous éprouvons de trouver un bouc émissaire pour tout insuccès qui se produit. Toujours est-il que, sans avoir été ostensiblement mis en cause, pouvant même se complaire à croire qu'il a été l'objet d'une marque de confiance, le cabinet du 22 février a subi en cette occasion une nouvelle diminution d'autorité.

D'autres incidents ont constaté combien le terrain devient mouvant sous les pas du ministère. Le premier s'est produit à la commission du budget qui, sur les propositions de deux de ses membres, avait opéré des retranchements considérables dans le budget des cultes. Le président du conseil et le garde des sceaux se sont rendus au sein de la commission pour demander le maintien de la plupart des crédits supprimés. Saisissant l'occasion d'exposer une théorie générale sur la manière dont il convient que le Concordat soit entendu et appliqué, M. Jules Ferry a développé cette pensée : que la Chambre doit en faire un instrument de paix, non une arme de guerre, et l'interpréter avant tout dans un esprit de bienveillance. Se séparant des adversaires systématiques de l'Église, il a longuement insisté sur la possibilité et les moyens d'arriver à un *modus vivendi* nécessaire entre elle et la République. Son discours, empreint d'un véritable esprit politique, a semblé produire une vive impression sur ceux qui l'écoutaient, et l'on pouvait croire à l'adoption du programme de modération conciliante dont le chef du cabinet s'était fait l'avocat officiel. Le lendemain, cependant, la commission du budget ratifiait définitivement la plupart des retranchements de crédits combattus par le ministre et se prononçait ainsi ouvertement contre son système.

La discussion du projet de loi sur la magistrature a pris une tournure non moins singulière. Les deux mesures principales proposées par le gouvernement étaient, on le sait, la suspension de l'inamovibilité pendant trois mois, pour laisser le champ libre au remaniement du personnel; puis la création d'un conseil supérieur permanent, investi du droit de frapper les magistrats de peines diverses allant jusqu'à la révocation. Nous avons indiqué déjà ce que la première de ces dispositions avait d'ex-

cessif, puisqu'elle aboutissait à faire, trois mois durant, du ministre de la justice, le seul et suprême arbitre du corps judiciaire tout entier, le dispensateur sans contrôle de tous les sièges. L'institution du conseil supérieur proposé était plus exorbitante encore : déclarer les magistrats toujours révocables par sa décision, c'était, en fait, non plus suspendre l'inamovibilité, mais la supprimer complètement. Attaqué d'abord avec une vigueur de logique inexorable par M. René Goblet, le projet ministériel a été plus tard détruit pièce à pièce par M. Ribot, dans un discours dont la péroraison a été d'un grand effet. « Il y avait quelque chose de plus digne à faire, s'est écrié en terminant le député du Pas-de-Calais : c'était de s'inspirer d'une politique réformatrice, la vôtre ne l'est pas ; c'était de créer un pouvoir judiciaire capable de défendre les intérêts permanents du pays, c'est là ce que vous ne faites pas. Aussi ai-je le droit de vous dire que votre politique est étroite, bornée, et surtout imprévoyante. »

De la part d'un ministère convaincu de son œuvre et pénétré de l'excellence de ses propositions, cette véhémence de critique aurait appelé une réponse décisive. La seule qu'ait trouvée M. le garde des sceaux a été d'annoncer qu'il abandonnait le droit de révocation pour son conseil supérieur et qu'il était prêt au besoin à rayer de la loi l'institution même de ce conseil. C'est un mérite et un courage, nous le voulons bien, que de savoir reconnaître qu'on s'est trompé, surtout de le reconnaître publiquement. Mais pousser la rétractation subite à ce point, n'est-ce pas avouer que l'on avait traité bien à la légère une question à l'étude depuis des années?

Plus heureux que ses collègues, M. le ministre de l'intérieur n'aurait pas d'histoire, cette quinzaine, s'il ne s'était dédommagé de son silence à la Chambre par des discours en province. Le principal et le plus remarquable a été prononcé dans une fête de gymnastique à Angoulême. La circonstance était, en soi, étrangère à la politique ; néanmoins l'orateur l'a mise à profit pour exposer ses vues en matière de gouvernement. Ces vues, nous les connaissions déjà, mais il n'est pas mauvais que l'homme politique en qui des admirateurs superficiels aimaient à personnifier l'idéal du gouvernant, ait pris soin de se peindre lui-même.

Le discours-programme d'Angoulême, — c'est le nom qu'il convient de lui donner, — révèle bien M. Waldeck-Rousseau tel que l'avaient donné à deviner son attitude et sa conduite. Méconnaissant que l'unité d'un pays n'exclut nullement la liberté et l'initiative des citoyens qui le composent, il n'imagine rien moins que de passer le niveau sur les opinions et les aspirations de la France, pour « la ramener au gouvernement unitaire et à la tradition centralisatrice qui est le plus noble héritage de la République ». — Nous citons ses paroles. Tout doit, suivant lui, s'absorber dans le pouvoir exécutif, seul chargé de démêler et de traduire les volontés dominantes du pays, non telles que les montrent certaines « éruptions de quelques cratères », mais en allant les chercher « dans les masses profondes, dans les manifestations intimes de la nation, dans les méditations et le recueillement de son labeur ». De ce pathos, sous lequel ne cesse pas d'apparaître l'idée personnelle, une théorie dominante se dégage, toujours la même : c'est que le ministère a la science infuse, le don exclusif d'interpréter la pensée du peuple, le droit absolu d'invoquer cette pensée comme explication de ses actes et de sa politique. C'est la doctrine du gouvernement autoritaire dans ce qu'elle a de plus naïf, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que, comme on l'a dit, M. Jules Ferry, en sa qualité de président du conseil, ait exprimé son mécontentement de la dissertation à laquelle s'était laissé aller son trop expansif collègue.

Ce n'est point encore au ministre qui vient de prononcer le discours d'Angoulême, ni au cabinet dont il fait partie, qu'il sera donné de réaliser la grande condition de notre avenir : la formation d'un parti détaché des errements du vieux jacobinisme et comprenant que le mot République signifie non pas l'absorption de la liberté de tous entre les mains de quelques-uns, mais l'exercice et le développement continu de la liberté au profit de tous. La République, telle que la définit M. Waldeck-Rousseau et telle qu'il en a transporté le rêve de ses méditations historiques dans sa carrière ministérielle, serait bientôt l'oligarchie; nous savons à quoi elle mène. C'est d'ailleurs prendre le pire moyen pour combattre les propagandes et les turbulences anarchistes dont, avec son système, M. le ministre

de l'intérieur ne tarderait pas à faire émerger, tout comme les conservateurs de 1877, un « péril social ».

Jamais aucun gouvernement n'a eu et n'aura raison des divagations politiques en les comprimant; on n'aboutit qu'à les rendre plus dangereuses en voulant les rendre moins bruyantes. Les orateurs, ministériels ou autres, chercheront inutilement des variantes de langage et des subtilités de définitions; ils ne ramèneront plus le peuple au régime de la soumission aveugle et de l'autorité tutélaire. Aucune affirmation, pour péremptoire et dogmatique qu'elle soit, n'a plus le pouvoir de le convaincre; il lui faut la discussion sans entraves, pour faire lui-même la part de ce qu'il doit accepter et de ce qu'il doit rejeter.

Le cabinet du 22 février commence à le reconnaître, bien qu'à contre-cœur, si nous en jugeons par le changement notable qui s'est produit dans ses allures en matière de manifestations publiques. Il a laissé le champ libre à des réunions couronnées par des scènes de pugilat, où la police n'a pas même fait mine d'intervenir ; le congrès ouvrier a développé à son aise, durant une semaine entière, les propositions les plus fantaisistes et, rhétoriquement parlant, les plus subversives ; le 27 mai, les partisans de la Commune ont pu, sans que personne vînt les déranger, se réunir au Père-Lachaise, autour du terrain où reposent les morts de 1871, y porter des couronnes, y prononcer des harangues pleines d'appels à la « revanche » contre la bourgeoisie. M. le ministre de l'intérieur, qui a eu la bonne inspiration de rompre avec les déploiements de vigueur du mois de mars, a-t-il lieu de les regretter ?

De ces rassemblements, que la répression eût infailliblement transformés en quasi-émeutes, il n'est sorti qu'un verbiage ampoulé, pas un désordre. Au Père-Lachaise, un manifestant a crié : « Il n'y a pas de patrie ! Nous n'en voulons plus ! » Est-ce qu'un pareil cri n'est pas mieux fait pour détourner les masses des sectaires dangereux et malfaisants, que le plus imposant luxe de précautions de la préfecture de police?

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Alfred Rambaud** : *Histoire de la Révolution française*, 1789-1799. (Hachette.) — « Nous sommes maintenant assez éloignés de cette époque glorieuse et tragique pour la raconter avec quelque impartialité... Il y a cinquante ans, on trouvait encore des hommes qui, dans leurs familles ou dans leurs biens, avaient souffert de la Révolution. Nul ne peut se donner aujourd'hui pour une de ses victimes, et il n'est personne qui ne profite de son triomphe définitif. »

C'est en ces termes que l'auteur résume la pensée qui lui a mis la plume à la main. Et en effet, son récit simple, sincère, équitable envers tous, exempt de passion, mais constamment animé du souffle libéral, répond au programme qu'il s'est tracé. Il raconte l'histoire de la Révolution en homme de la postérité; c'est ainsi que cette histoire veut être désormais écrite. Les péripéties par lesquelles a passé l'enfantement de la société moderne s'éloignent de nous ; leurs conséquences subsistent et se développent. M. Rambaud a raison : voilà bien le double aspect sous lequel la Révolution française doit apparaître aux générations nouvelles.

**Mme Stanislas Meunier** : *Le Monde minéral*. (Hachette.) — En publiant ce volume, qui fait suite à son *Monde animal* et à son *Monde végétal*, l'auteur complète un tableau de la nature à l'usage de la jeunesse et des gens du monde. L'ouvrage, écrit dans un style clair et élégant, passe en revue les matières minérales les plus dignes d'attention, aux divers points de vue des métaux qu'on en retire, des bijoux qu'on en fait, des constructions qu'on en bâtit, des champs qu'on en fertilise ou de la chaleur qu'on produit en les brûlant. Les chapitres sur les minerais d'or, sur le diamant et les pierres précieuses, sur le granit, sur les phosphates minéraux, sur la houille, et bien d'autres, seront lus avec un vif intérêt. Un grand nombre de gravures augmente encore l'agrément du *Monde minéral*.

**François Lenormant** : *Voyages en Apulie et en Lucanie*. (A. Lévy.) — Bien que le volume ait pour sous-titre : *Notes de voyage*, les impressions et les souvenirs du touriste n'y tiennent que la seconde place. Fouillant en historien et en savant, bien plus qu'en curieux de la vie moderne, la contrée qu'il parcourt, M. Lenormant n'en donne l'itinéraire et la description que pour évoquer le passé et en relever les traces. Le livre y perd de sa vivacité comme récit de voyage, mais il devient une remarquable étude au point de vue rétrospectif et archéologique.

**Adolphe Crémieux** : *En* 1848. (Calmann Lévy.) — Ceci n'est pas une histoire, ni un roman, — c'est autre chose et c'est mieux : c'est un choix de discours du célèbre avocat, recueillis par une main pieuse. On sait quel rôle important cet honnête homme, d'infiniment d'esprit, a joué à plusieurs reprises dans dans l'histoire politique de notre pays. notamment en 1848; aussi trouvera-t-on dans le volume que nous annonçons aujourd'hui de nombreux documents d'une grande importance historique. L'agitation qui précéda la Révolution de février, notamment, y est décrite par un témoin oculaire avec des détails aussi curieux que peu connus. La Révolution elle-même nous apparaît sous un jour tout nouveau : nous pénétrons avec M. Crémieux dans le dessous, pour parler ainsi, du mouvement; nous apprenons sur les hommes et sur les évènements certains petits détails, insignifiants en apparence, qui complètent et éclairent singulièrement ce que les récits un peu trop personnels ou un peu trop romanesques de Garnier-Pagès, de Louis Blanc, de Lamartine nous avaient insuffisamment fait connaître.

**Saint - Maxent** : *l'Abbé Caristie.* (Dentu.) — Assurément, ce n'est pas la première fois qu'un romancier met en scène l'histoire facilement dramatique d'un prêtre s'immisçant dans une famille pour la diviser, et abusant de son sinistre pouvoir sur les âmes faibles pour désunir les ménages et troubler la paix partout où il passe. Mais ce qui fait le principal mérite et l'originalité vraie de l'*Abbé Caristie*, c'est la sobriété, la simplicité de l'intrigue et la sincérité des caractères. L'auteur, on le sent, est plein de son sujet; mais il se garde, malgré cela, comme de la peste, aussi bien des violences trop ordinaires en pareille matière que de l'emphase et de la déclamation. C'est ce qui donne, encore une fois, à ce roman un intérêt tout particulier, et ce qui en recommande la lecture aux esprits impartiaux.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

*Les Dessins du Louvre.* 51e livraison. Notice sur Boucher, par M. de Chennevières.

Librairie Baudoin :

*La Cryptographie militaire* : des chiffres usités en temps de guerre, avec un nouveau procédé de déchiffrement, par Auguste Kerchoff.

Librairie Berger-Levrault :

*Almanach de la marine et des colonies.*

Librairie Charpentier :

*La Lanterne magique*, par Théodore de Banville.

*Lucien Bonaparte et ses mémoires* (1775-1840), par Th. Iung.

*Les Petites Mariées*, par Edgar Monteil.

*La Turquie d'Asie*, par Edmond Dutemple.

*L'Art moderne*, par J.-K. Huysmans.

*Fantaisies*, par Eugène Mouton (Mérinos) ; avec un précepte d'Horace, dessiné et gravé à l'eau-forte par l'auteur.

Librairie L. Clouzot (Niort) :

*Mémoire sur les découvertes de Sanxay*, par le P. de La Croix.

Librairie Cretté :

*Le Bréviaire du comédien*, par Lelion Damiens.

Librairie Décembre :

*Le Livre des jeunes gens*, par Bourgoint-Lagrange.

Librairie Dentu :

*Une Date fatale*, par V. Perceval.

*Déshonorée!* par Auguste Saulière :

*Allons-y gaiement*, par Pierre Véron.

Librairie Paul Dupont :

*Répertoire du droit administratif* : Algérie. (Suite.)

Librairie Jouaust :

*Chansons* d'Hégésippe Moreau (pour faire suite aux *Contes et Poésies*). Bibliothèque des *Petits Chefs-d'œuvre.*

Librairie Calmann Lévy :

*En Égypte*, par Léon Hugonnet : le Caire, Alexandrie, les Pyramides.

Librairie Marpon et Flammarion :

*Paris étrange*, par Louis Barron.

Librairie Ollendorff :

*La Vie humoristique*, par Coquelin cadet.

*Le Père de Martial*, par Albert Delpit.

*Je ne veux plus aimer*, par Julien Berr de Turique. (Monologue.)

*Gœtz de Berlichingen à la main de fer*, de Gœthe. Traduction nouvelle, par E.-B. Lang, avec texte allemand en regard.

Librairie Quantin :

*Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, recueillies, annotées et précédées d'une étude sur les artistes écrivains, par Henry Jouin.

*Célébrités contemporaines* : GUSTAVE NAQUET, par Mario Proth; EUGÈNE LABICHE, par Claretie; HENRI ROCHEFORT, par Edmond Bazire; ERNEST RENAN, par Paul Bourget. (Autographes et portraits.)

*Catéchisme laïque*, par André Berthet.

Librairie Tresse :

*Artiste et Citoyen*, par Étienne Carjat. (Poésies.)

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

---

La nature et la mode sont en fêtes de toutes parts; les arbres des bois et les toilettes printanières rivalisent de coloris avec les fleurs des jardins.

Les costumes les plus nouveaux et les plus élégants sont autant de pastels et de trumeaux Louis XVI. On revient de Trianon; on s'inspire des bergerades du chevalier de Florian, et de la tendre Deshoulières. On est tour à tour : *Marquise Watteau*, *Fermière de Marly*, *Bergère d'Opéra-Comique*, *Meunière du Moulin-Joli.*

Les costumes *Manon Lescaut et les habits Desgrieux* sont aussi en faveur, ainsi que les costumes *Devin de village* et *les habits de Mme d'Houdetot.*

*Mme Lesserteur*, qui fait loi et autorité dans l'art de la couture, a deux notes bien distinctes d'élégance typique et historique.

Le costume du temps des Médicis et des Valois, avec les tabliers de guipure en relief, criblés de perles fines et d'or de toutes couleurs, comme de l'orfèvrerie florentine; ou bien des costumes *Abbé Galant*, *Rose et Babet*, *retroussis à la Greuze*, *habits Florian* et *Jean-Jacques*, *déshabillés Ninon de Lenclos*, *Costumes Trianon* et *Marie-Antoinette.*

Tous ces ravissants costumes *d'autrefois* vont faire une nouvelle apparition, dans l'enceinte du pesage, pour la solennité du grand prix de Paris, au Bois de Boulogne.

*Mme Lesserteur* est assurée d'avance d'un triomphe éclatant.

Elle va produire des toilettes qui feront sensation d'élégance, et qui seront autant d'études de grand style et de haut goût, dignes d'être illustrées par les pinceaux de Cabanel et de Muraton.

Ce qui fait nouveauté, pour les villes d'eaux thermales et les plages maritimes, ce sont des costumes en mousseline de l'Inde, *castor uni.* La jupe en fond paille, avec grand plissé de toute la hauteur de la jupe se terminant par deux larges velours mordoré, superposés l'un sur l'autre et faisant le tour de la jupe. Le corsage en mousseline de l'Inde est plissé dans le dos, et bouffant devant, avec deux petits velours mordoré qui se répètent au bas des manches. Une double jupe, en même mousseline, *nuance castor*, a également deux velours mordoré, et se relève très haut sur les hanches, retombant en draperie devant et en pouf derrière.

Inscrivons encore de très jolis costumes en zéphyr uni, de toutes nuances, avec volants plissés au bas de la jupe, se terminant par une dentelle, *et ne valant que* 175 *francs.*

D'autres, cotés *de* 275 *fr. à* 300 *fr.*, en zéphyr ou en petite batiste de toutes couleurs, avec guirlande de fleurs encadrant le bas des volants, et

parsemés de roses épanouies, ou de fleurs aquarelles sur l'étoffe même, ce qui produit l'effet d'un costume entièrement brodé.

Citons, en ce genre, un costume en toile bleu vieux Sèvres, brodé de grosses roses blanches en relief, avec un plissé de toile bleu uni dans le bas, et deux grands volants brodés, froncés et posés presque à plat l'un sur l'autre, se découpant en dents arrondies, avec floraison de roses blanches. Corsage avec petite basque de roses épanouies, cambrant la hanche.

Ce qui fait encore mode et nouveauté, ce sont des écharpes brodées, ayant quatre mètres de longueur et composant de très élégants costumes.

Ces écharpes sont brodées dans le style Louis XIII, Louis XIV et Louis XVI; ou bien genre *Gobelins* et *vieux Sèvres*, sur fond canevas et voile de l'Inde, avec grandes appliques de velours grenat sur canevas blanc, découpées en grandes feuilles aquatiques. Ces feuillages sont soutachés de cordonnets blancs dans leurs différents méandres.

D'autres jupes sont parsemées de marguerites en relief, avec mêmes fleurettes miniature, pour le corsage.

Tous ces costumes brodés font haute nouveauté d'élégance.

Les écharpes sont donc à l'ordre du jour et du soir.

Pour le jour, ce sont des fleurs Louis XVI, sur tulle gros vert, beige, feu, fraise écrasée, se terminant par un feston brodé.

Il y en a pour costumes complets, en mousseline de l'Inde brodée à jour, avec plumetis et fleurettes de tons variés, d'un très joli effet. Le bas de l'écharpe avec grandes dents découpées, festonnées et brodées.

D'autres, en toile bise, sont brodées à même de dessins à jour, s'épanouissant en roses et en feuillage, avec rosaces ovales dans le bas. *Le costume varie de* 225 *fr. à* 250 *fr.*

Nos lectrices, qui recherchent l'économie dans l'élégance, feront bien de s'adresser *à Madame Lesserteur,* 3, *rue Godot-de-Mauroy.* Elles trouveront une femme aimable et consciencieuse, très empressée à leur être utile et agréable, qui ne dédaigne pas de transformer une robe et de la remettre à neuf, quand une de ses belles clientes le désire. On peut lui porter toutes ses dentelles noires et blanches, voire même ses guipures, qui reviennent de mode. Elle fait de très jolis corsages plissés Ninon de Lenclos, et des mantes de dentelle noire, Montespan et Maintenon, qui ont grand genre.

Et les chapeaux?... Ils sont ridicules, extravagants ou compromettants, ou distingués, simples, seyants et charmants, selon qu'on les choisit ou qu'on les porte.

Rien n'est plus coquet, pour chapeaux de voyage, qu'une paille loutre, de forme ronde, garnie d'une jarretière de velours loutre, formant cinq plis creux, retenue devant par une agrafe de velours loutre, et une tourterelle se reposant sur l'aile gauche du chapeau, qui ne vaut *que* 35 *francs.*

Une capote noire *Potocka* est en natte de paille noire et or entrelacées, avec pouf de roses pâles, et aigrette rose dans le milieu. Brides de velours noir, n° 5, traversant derrière la calotte, dans une des pailles d'or, et venant se nouer sur le côté. Très grande dame, *cette capote Potocka, cotée* 60 *fr.*

La même capote, en paille nattée argent et or, avec piquet de fraises monté en plant de fraisier, fleurs et fruits, attaché par une bride de velours noir.

Pour jeune fille, un chapeau *Lakmé*, en paille grise, avec fantaisie de

plumes du côté gauche, et un fichu en étoffe indienne brodée d'or, drapée d'une façon toute typique et retenue par des épingles indiennes. L'intérieur en velours feu.

Autre chapeau de jeune fille, Henri II, *genre Page*, se posant en arrière, en paille anglaise bleue, chenillée bleu, avec laine de velours caroubier dans l'intérieur. Autour de la calotte deux draperies de nuance bleue et rouge, retenues par une boucle d'acier bleui. A gauche, un panache bleu et caroubier; *prix*, 70 *fr*.

La femme intelligente qui connaît son type de beauté se coiffe toujours de façon à s'embellir encore et à faire valoir les dons naturels qu'elle possède. Il est si facile de se rajeunir et d'arrêter pour longtemps le calendrier de la vie!

Comment cela? va-t-on nous dire...

En faisant usage d'une parfumerie salutaire, hygiénique et régénératrice, qui a toute puissance sur la jeunesse, la beauté et la santé; en un mot, en consultant l'*Hygiène-Parfumerie de la Société française*, qui procède d'après l'*électro-homéopathie, du comte Mattei de Bologne*, et ne tire ses produits que des plantes, des fleurs, des herbes les plus balsamiques et les plus salutaires.

Le comte César Mattei de Bologne a dit et écrit *que c'est dans la nature même que Dieu a placé la médecine*, et qu'Hippocrate ne faisait usage que de plantes, de fleurs et d'herbes, pour guérir tous les maux de l'humanité souffreteuse.

Partant de là, et autorisée par le comte Mattei, la Société française de l'Hygiène-Parfumerie a demandé à la nature toutes les recettes miraculeuses *de son bain Lénitif-Lacté*, qui donne au corps la fermeté et la blancheur du marbre de Paros; *de son Eau mérovingienne*, qui régénère et fortifie le cuir chevelu, et arrête des calvities rebelles à toute autre préparation depuis de longues années, ayant encore le pouvoir de raviver la nuance des cheveux appauvris et décolorés.

Comme eau dentifrice, il y a *le Philodonte*, en élixir, en pâte, en poudre et en cristalline, qui donne à la bouche la fraîcheur purpurine de la grenade, et une suavité délicieuse.

Pour le visage, c'est *la crème Milady*, remplaçant le *Cold-Cream*, qui efface les rides et les taches de rousseur, et donne au teint un éclat merveilleux, tamisé *par le duvet de la prodigieuse poudre de riz*, à base entièrement végétale, n'ayant pas de rivale dans le domaine de la parfumerie.

Nos lectrices peuvent en toute confiance faire usage de ces différents produits, et les demander au *directeur général de la Société française de l'Hygiène-Parfumerie, M. Vallin, 88, boulevard Sébastopol, à Paris*.

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

---

*L'Administrateur-Gérant* : **RENAUD.**

# REVUE FINANCIÈRE

Nous sommes forcés de reconnaître que, depuis la liquidation de quinzaine, et plus particulièrement pendant la dernière semaine, la Bourse n'a pas seulement fait preuve de fermeté, mais d'ardeur; si elle trouvait le moindre appui dans le grand capital, on peut présumer qu'elle entrerait sur-le-champ dans une période de reprise très accentuée.

On verra, en jetant un coup d'œil sur les variations de la cote, que le résultat de ce revirement favorable de l'opinion publique a été une hausse qui, sur certaines valeurs, ne laisse pas d'être assez marquée. Sur l'ensemble, d'ailleurs, la fermeté est parfaite et le progrès semble n'être plus qu'une question de temps.

La reprise qui se produit en ce moment est-elle sérieuse et durable?

Bien que tous les éléments de hausse soient réunis dès maintenant pour rendre au marché la tâche plus facile; bien que le prix de l'argent soit très encourageant; bien que la position de place se soit sensiblement allégée; bien que le comptant commence à absorber les titres déclassés et que la confiance revienne, nous espérons la continuité du mouvement plutôt que nous n'osons la promettre.

Pour qu'une Bourse, aussi vaste et aussi chargée de valeurs que celle de Paris, se mette utilement à la hausse, il ne suffit pas du concours de la petite clientèle et de la moyenne spéculation, il faut celui des puissances financières qui, jusqu'à présent, ne l'ont pas donné, qui peut-être le feront attendre jusqu'à ce que la question des Chemins soit tout à fait résolue. Elle avance, il est vrai, vers sa solution; aussi peut-on supposer, sans trop d'optimisme, que la haute banque ne tardera pas à sortir de son abstention, qu'elle reprendra bientôt la direction du marché, et qu'en attendant, les spéculateurs n'ont pas tout à fait tort d'escompter sa prochaine participation aux affaires.

C'est plutôt par leurs bonnes tendances que par leurs progrès effectifs que les rentes se recommandent aux acheteurs.

Le 3 p. 100 se tient aux environs de 80; le 3 p. 100 amortissable à 80 50, et le 5 p. 100 à 109 50.

Les fonds étrangers sont toujours assez fermes, mais ne donnent lieu à aucune observation intéressante.

La Banque de France s'est peu écartée du cours de 5,450.

Les actions du Crédit Foncier s'inscrivent à 1,340. A ce prix, c'est une valeur que l'on peut acheter en toute sécurité. Quand on examine de près la situation de cette Société; les progrès qu'elle accomplit chaque année, on voit que ses actions sont une des rares valeurs qui, à une sécurité absolue,

joignent les conditions d'une plus-value certaine. Institué pour venir en aide à la propriété immobilière par des prêts sur hypothèques, le Crédit Foncier a réalisé une somme de prêts qui s'élève à l'heure actuelle à 2 milliards 400 millions de francs.

Le montant des obligations en circulation gagées par ces prêts est de 2 milliards 360 millions. Au point de vue des garanties, le titre obligations ne laisse donc rien à désirer.

Quant aux conditions de plus-value des titres du Crédit Foncier, elles découlent nécessairement de la nature et de la progression constante des opérations sociales. On sait que le Crédit Foncier prête en moyenne, chaque année, à la propriété et aux Communes, près de 400 millions de francs. Ainsi, chaque année, les bénéfices des nouveaux prêts s'ajoutent à ceux des prêts antérieurement consentis. C'est ce qui explique l'augmentation régulière et pour ainsi dire fatale de cette Société. D'après le dernier bilan, les bénéfices des quatre premiers mois de l'exercice en cours dépassent ceux de la même période de l'exercice précédent, de 1 milliard 120,000 francs.

Les annuités dues par les emprunteurs se payent avec une extrême ponctualité, ainsi que le constate ce bilan. C'est la meilleure preuve de l'absence de cette crise immobilière dont on nous avait tant menacés.

La Compagnie Foncière est à 505.

De plus hauts cours sont à prévoir.

La Banque de Paris est très ferme à 1,075 et le Crédit Lyonnais à 575.

La Banque Ottomane est bien tenue aux environs de 785.

Il n'y a eu que fort peu d'affaires sur les autres valeurs de crédit.

Les Chemins français ont perdu du terrain. On inscrit maintenant le Lyon à 1,475; le Nord à 1,920; l'Orléans à 1,245; le Midi à 1,170; l'Ouest à 780; l'Est à 720.

Les Chemins étrangers sont absolument délaissés.

Les oscillations ont, comme toujours, été extrêmement larges sur le Suez: les actions ont remonté de 2,340 à 2,535, pour retomber au-dessous de 2,500.

A. LEFRANC.

---

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14539.

# L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

## EN 1883

### I

On traitait un jour devant Chamfort la question du recrutement des ministres et autres fonctionnaires, lorsqu'un fermier général de l'époque émit cette opinion : « qu'on devait attacher bien moins d'importance à la structure même de l'appareil gouvernemental qu'au choix des mécaniciens. » — « Tel n'est point mon avis, s'écria Chamfort ; la machine une fois bien montée, tous les fonctionnaires se valent, » et il ajoutait irrévérencieusement : « Ce sont des chiens dans un tourne-broche ; il suffit qu'ils remuent les pattes pour que tout aille bien. Que le chien soit beau, qu'il ait de l'intelligence et du nez ou rien de tout cela, peu importe ; la broche n'en tourne pas moins et le souper est toujours prêt. »

Il faut croire qu'à la fin du siècle dernier les choses se passaient de façon à justifier l'épigramme mordante de Chamfort. L'appareil administratif était loin d'être aussi compliqué qu'il l'est aujourd'hui. Que l'on jette un simple coup d'œil sur les tableaux budgétaires de 1776, et l'on verra avec quelle simplicité relative fonctionnaient les rouages de l'ancienne administration : une fois bien montée, la machine pouvait, en quelque sorte, marcher d'elle-même et suffire à sa tâche. Avant 1789, les affaires peu nombreuses qui ressortissaient à Paris étaient décidées et recevaient leur solution dans les Conseils : les bureaux proprement dits n'avaient donc qu'une influence tout à fait secondaire. Les chefs

et les commis étaient en petit nombre et payaient eux-mêmes leurs copistes. On en trouve la trace certaine dans les anciens états du personnel ; c'est ainsi que le décompte de l'Administration centrale des affaires étrangères pour l'année 1789 porte, à côté du nom de M. de Rulhières qui reçoit 6,600 francs, cette note : « *dont* 600 *francs pour un copiste.* »

Choisis de préférence dans certaines familles vouées à l'administration publique, les chefs et commis des anciens ministères entraient dans la carrière par le grade d'*élève ;* ils acquéraient les connaissances techniques par les leçons de leurs patrons, en même temps qu'ils se formaient par leurs exemples aux vertus spéciales qu'exigeait leur profession. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les modifications profondes qui se sont accomplies par la force même des choses dans notre milieu social et économique y ont opéré une véritable révolution. Si, au siècle dernier, la question des fonctionnaires publics semblait reléguée au second plan et ne préoccupait point les esprits, cela se concevait aisément : sous l'ancienne monarchie, en effet, la question de l'état des employés ne pouvait pas être soulevée, puisque les fonctions émanaient d'un pouvoir personnel, absolu, qui les distribuait à son gré. Les fonctionnaires n'étaient alors que des agents chargés de faire prévaloir sa volonté ; il ne pouvait donc s'agir pour eux ni de droits ni de garanties, et leur nomination, leur avancement, leur révocation, dépendaient uniquement du bon plaisir du roi ou de ses représentants.

Dans un pays démocratique, il ne saurait en être de même. Les fonctionnaires chargés de faire respecter et appliquer les lois ne sont pas, auprès des populations, les mandataires d'un homme, mais les représentants de l'intérêt général ; ils sont, pour ainsi dire, les délégués de la nation elle-même, puisqu'ils tiennent leurs emplois des autorités qui la représentent. A ce point de vue, la question des fonctionnaires publics s'élève et apparaît avec son véritable caractère : celui d'un principe social. Un gouvernement ne se manifeste, ne vit et n'agit que par ses fonctionnaires ; c'est par eux qu'il se met en communication permanente et directe avec les citoyens, qu'il se fait apprécier et juger ; par eux qu'il peut se rendre compte du résultat des mesures

adoptées; c'est grâce à eux enfin qu'il est à même de connaître les vœux des populations et de s'éclairer ainsi, chaque jour, sur les dispositions de l'opinion publique. Tel est le rôle réservé, dans notre société actuelle, aux nombreux fonctionnaires chargés de « tourner la broche gouvernementale », et si Chamfort revenait aujourd'hui parmi nous, s'il jetait un coup d'œil sur la nomenclature de nos services publics, s'il constatait l'enchevêtrement prodigieux des chiffres qui en défendent l'approche, en un mot, s'il voyait les deux mille deux cents pages in-quarto dont se compose le budget de 1883, nul doute qu'il réclamerait, qu'il exigerait même des chiens savants (à supposer qu'il maintînt sa première et irrévérencieuse comparaison) au lieu et place de ces chiens inintelligents et sans flair qu'il estimait suffisants à « préparer le souper de ses contemporains ».

Assurément, cette multiplicité d'attributions nouvelles correspondant à des besoins nouveaux qui viennent se greffer sur les attributions primitivement dévolues à nos départements ministériels, cette progression, cette complication du travail, s'expliquent par la nécessité de procurer une satisfaction souvent immédiate à la masse des grands intérêts sociaux qui s'agitent journellement et dont la solution constitue la condition même de notre existence. Un pareil état de choses est le corollaire naturel des besoins incessants auxquels doit faire face notre société, telle qu'elle est organisée. Mais, pour la masse du public, de quels arcanes se trouvent enveloppés les rouages nombreux de l'administration française actuelle ! C'est un domaine qui était, jusqu'alors, demeuré à peu près inexploré : ceux-là mêmes qui aident au fonctionnement du mécanisme ne le connaissent souvent pas mieux que ces ouvriers des Gobelins qui ignorent le dessin général de l'œuvre dont ils sont les artisans de détail.

Un grand pas vient d'être fait dans le sens de la lumière, de l'exactitude, de la vérité : un fonctionnaire du ministère des finances, M. Josat, a publié récemment un volume rempli des renseignements les plus précieux sur les attributions de chaque département ministériel, et, dans chaque ministère, sur le rôle des directions, des divisions, des bureaux. L'enchaînement

des divers services, leur combinaison rationnelle entre eux, l'utilité et la nécessité de leur rôle, apparaissent, pour la première fois, exposés d'une façon claire et précise. Le regretté Joseph Garnier avait seul fait sur ce sujet un traité, mais de peu d'étendue ; M. Maurice Block, dans son *Dictionnaire de l'Administration française,* a négligé systématiquement les détails de l'organisation des ministères, comme pour laisser place à un ouvrage sur la matière. C'est précisément ce que vient de tenter M. Josat, et, nous devons le reconnaître, il a apporté dans l'exécution de son travail les qualités de netteté et de méthode si nécessaires pour débrouiller ce chaos, plus apparent d'ailleurs que réel. Mais, en même temps, et peut-être sans le vouloir, il a permis à l'observateur attentif de toucher en quelque sorte du doigt bien des imperfections dans le classement et la division des services ; il a permis de se rendre compte de l'inutilité de beaucoup d'emplois dont le nombre a augmenté depuis quelque temps sans raison et comme à plaisir, et surtout de l'instabilité prodigieuse des fonctions soumises le plus souvent à la discrétion d'un seul, instabilité qui tue l'émulation dans le travail, ce facteur nécessaire de toute administration bien réglée. Il a enfin, par la variété des idées que la lecture d'un travail aussi complet suggère, révélé le sort trop souvent précaire des employés dont la situation ne s'est malheureusement pas modifiée en proportion des changements survenus, chaque jour, dans l'état social et économique.

Depuis un demi-siècle, en effet, surtout depuis une trentaine d'années, le prix de la plupart des choses a subi un renchérissement notable. La dépréciation de l'argent, il est vrai, y a largement contribué ; mais ce n'est point là la cause unique ni même principale du phénomène. La création et le développement continu des chemins de fer, la liberté croissante des communications et des échanges, la diffusion des valeurs mobilières, en donnant à la production de la richesse et à la constitution de l'épargne des facilités inconnues jusqu'alors, ont répandu le goût du bien-être, stimulé la consommation, accru la demande des produits. Des habitudes séculaires se sont trouvées modifiées ; chacun a prétendu vivre mieux et cherché à se pro-

curer une somme de jouissances plus considérable; aussi, cette révolution dans les mœurs et dans les habitudes domestiques n'est-elle que la manifestation éclatante et comme l'efflorescence du progrès social. Mais ce progrès ne s'est point effectué sans porter un trouble grave dans certaines situations; toute la classe des rentiers, notamment, s'est vue atteinte dans sa fortune; tous ceux qui disposaient d'un revenu fixe, et pour qui ce revenu avait été jusqu'alors suffisant, en ont vu diminuer singulièrement la puissance et la valeur relatives. Pour les ouvriers, pour les employés du commerce et de l'industrie, pour les travailleurs mêmes de nos campagnes, la hausse des salaires est venue, du moins partiellement, compenser les effets de l'élévation des prix. Cette hausse des salaires, cette cherté de la main-d'œuvre, qui ne sont point aussi sans causer des alarmes, étaient d'ailleurs inévitables, et grande serait l'erreur de ceux qui s'imagineraient que ces plaintes auront jamais un terme; elles n'en auraient qu'à la condition de voir se produire tout un mouvement rétrograde dans notre état économique, ce qui serait de toute impossibilité, car ce mouvement de recul ne pourrait s'opérer qu'au prix d'un affaissement de notre prospérité nationale.

Quelle a été dans cette évolution la situation des employés de l'État? Quel sort nouveau leur est réservé? La réponse à cette double question est malheureusement facile à faire. Leur situation passée, de même que leur situation présente, a été et, il faut bien l'avouer, continue à être des plus tristes. Les employés de l'État (il est sous-entendu que nous ne parlons point ici du gros état-major de l'Administration) se sont vus et se voient dans la position qui eût été celle des masses ouvrières, si le taux de la main-d'œuvre ne s'était point élevé; ils se trouvent même dans une condition pire, si l'on considère le milieu dans lequel ils vivent et le décorum auquels ils sont astreints. Nombre de détails, qui relèvent du ménage, les mettent impitoyablement dans une situation de beaucoup plus précaire que celle des artisans, lesquels ignorent ces assujettissements inexorables de la vie bourgeoise. Tel petit fonctionnaire se trouvait convenablement rémunéré, il y a trente ou quarante ans, avec trois mille francs

d'appointements fixes, qui se voit réduit aujourd'hui à la gêne. Avec quelle vérité et quelle profondeur Balzac a décrit l'intérieur d'un ministère! Il s'occupe surtout, à vrai dire, des intrigants, les seuls vrais acteurs de sa *Comédie humaine;* mais, en même temps, comme il décrit bien la misère de l'employé qui veut ne devoir son avancement qu'à son seul mérite ou à son travail! Il exagère l'intrigue comme les romanciers, mais dans la peinture de la misère il n'est que vrai. C'est chez lui qu'il faut étudier cette lutte éternelle entre l'âpre réalité et les sacrifices faits aux convenances, à la mode, à ce qu'on appelle si singulièrement les devoirs de la société. A la nomination de chaque favori qui entre de plain-pied et par en haut dans l'administration, le pauvre ménage se roidit contre l'adversité, baisse la tête devant les injustices criantes dont il est la première victime, redouble d'efforts contre les fournisseurs et les créanciers, se condamne en secret à des privations nouvelles, augmente son travail de nuit et, au bout de tous ces efforts, il se dit avec effroi que les enfants grandissent, que le prix de toutes les denrées augmente et que le traitement reste stationnaire. Et, remarquez-le bien, le personnage dépeint par Balzac sous des couleurs si sombres est pourtant un chef de bureau, grade qu'il a conquis par des années de service, par son travail et son mérite personnel, mais qui ne le range pas moins parmi les heureux et les privilégiés de son ministère. Aveu pénible à faire, cet état de chose n'a point varié; la misère est la même, et ce qu'écrivait Balzac en 1840 se trouve être encore la vérité la plus absolue à l'époque actuelle.

En 1862, dans une enquête conduite avec soin au ministère de la Marine et des Colonies, on faisait ressortir, par l'établissement de budgets-types d'employés de divers grades, les difficultés très sérieuses de la vie matérielle dans des fonctions aussi peu rémunérées, difficultés d'où paraissait déjà résulter un abaissement réel dans le niveau du recrutement. Ces budgets seraient encore plus démonstratifs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans. Aussi, et d'une manière générale, peut-on affirmer que les fonctions publiques ne constituent pas une carrière assurant à celui qui s'y destine des avantages en rapport

avec les sacrifices qu'il a dû faire pour y prétendre, avec les efforts constants et les qualités solides qu'exige l'accomplissement d'obligations souvent délicates, toujours sérieuses. Pour quelques emplois supérieurs convenablement rétribués, auxquels bien peu, hélas ! peuvent espérer parvenir en raison de leur longue expérience ou de la distinction de leurs services, combien de modestes situations constituent le couronnement d'une longue carrière, à l'issue de laquelle, s'il est sans fortune personnelle, le fonctionnaire se retrouve sans la plus petite épargne amassée, en dépit d'une vie tout entière d'ordre et d'économie !

On ne saurait le nier pourtant, et il y aurait mauvaise grâce à ne point le reconnaître, les divers gouvernements qui se sont succédé depuis un demi-siècle ont cherché à remédier au mal. Les traitements de début dans nos Administrations centrales ont été portés de 1,000 à 1,200 francs, de 1,200 à 1,500 francs, puis de 1,500 à 1,600 francs, et, tout récemment, en ce qui concerne le ministère des Finances, de 1,600 à 1,900 francs. Dans ces dernières années surtout, on a fait beaucoup pour certaines catégories de fonctionnaires, pour les instituteurs par exemple. Les Chambres se sont montrées généreuses. Par malheur, les fonctionnaires ont un grand défaut : c'est leur nombre. Si, en effet, l'on ajoute dix mille francs au traitement du premier président de la Cour des Comptes, cela ne fait que dix mille francs, et, quelque grevés que soient nos budgets, ils peuvent encore supporter cette charge; mais si vous ajoutez mille francs au traitement de cinquante mille employés qui n'en touchent que trois mille, cela fera cinquante millions ; la différence n'est pas médiocre.

Les employés des Administrations centrales, notamment, forcés de vivre à Paris où le renchérissement de toutes choses est le plus sensible, n'ont pas cessé de se plaindre. Aussi plusieurs députés n'ont-ils point hésité à se faire les interprètes de ces doléances légitimes et ont-ils réclamé à plusieurs reprises une organisation des Administrations centrales qui donnât à la fois au personnel une sécurité plus grande et une rémunération plus large.

Ces vœux, souvent répétés, ont abouti au renouvellement des prescriptions législatives du 5 juillet 1850 dans la loi de finances du 27 juillet 1870, dont l'article 41 est ainsi conçu : « Avant le 1er janvier 1872, l'organisation centrale de chaque ministère sera réglée par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique et inséré au *Journal officiel*. Aucune modification ne pourra être adoptée que dans la même forme et avec la même publicité. » Ces injonctions, si nettes et si précises, n'ont cependant été suivies d'aucun commencement d'exécution ; les votes formels des Chambres n'ont servi qu'à constater l'étendue du mal et le besoin d'une réglementation générale et d'ensemble. Aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas ce même article 41 reproduit par la dernière loi de finances portant fixation du budget des dépenses et des recettes ordinaires pour l'exercice 1883, et ne lisons-nous pas dans l'article 16 du titre IV les termes identiques à ceux employés par les législateurs de 1850 et de 1870?... « Chose singulière, a dit non sans raison M. Marcel Barthe, lorsqu'on parcourt les débats législatifs concernant la question des fonctionnaires, on constate que, depuis 1843, sous tous les régimes, les ministres ont approuvé la pensée d'une loi réglant les conditions d'admission et d'avancement dans les emplois publics; qu'ils ont reconnu qu'une pareille loi serait juste, utile, et même nécessaire ; mais que, néanmoins, toutes les fois qu'un projet bien conçu, bien étudié, a été sur le point d'être voté, après une courte discussion approfondie, ces mêmes ministres ont eu recours à des moyens détournés, d'abord pour le faire ajourner, et, en dernière analyse, pour le faire rejeter. Qu'est-ce que cela prouve? — ajoute M. Barthe, — c'est que les hommes investis du pouvoir, quelque libérales que soient leurs intentions, sont jaloux de le conserver tout entier et ne peuvent pas se résoudre à subir une gêne dans la distribution des fonctions publiques. Quand on dit qu'il faut laisser aux ministres eux-mêmes le soin de limiter le cadre de leur administration et du personnel qui en dépend, on s'abuse; une main invisible les arrêtera toujours au moment où ils paraîtront disposés à signer un règlement de cette nature : c'est donc aux Chambres, si elles veulent des

réformes administratives, à les faire elles-mêmes et à veiller à ce que ces lois ne deviennent point une lettre morte. »

En résumé, toutes les fois que le législateur a été appelé à statuer sur l'organisation intérieure des ministères, ce n'a été pour lui que matière à simples décrets. Sa bonne volonté s'est vue paralysée, tantôt par la force des choses, tantôt par un concours fatal de personnes et de circonstances. Il a donc été obligé de reculer le moment où il pourrait donner à cette organisation la fixité de la loi en remplaçant le *règlement ministériel*, qui régit toujours le personnel des administrations centrales de nos ministères, par un *règlement général*, délibéré en conseil d'État et destiné à fixer la position des employés de tous grades, à déterminer les conditions d'admissibilité, le mode de recrutement et d'avancement, la quotité des traitements, etc...

## II

Le soin d'assurer un bon recrutement du personnel des administrations publiques constitue l'un des devoirs les plus importants et les plus délicats qui incombent aux hommes d'État chargés de la direction des affaires du pays ; on ne saurait, en effet, contester l'influence du personnel sur la marche des services publics, et il est évident pour tout le monde que l'exécution satisfaisante de ces services dépend de la qualité des agents auxquels elle est confiée. Malheureusement, pour tout ce qui touche à l'organisation, à la direction et au recrutement des fonctions publiques, les gouvernements, quels qu'ils soient, ont eu, ont et auront toujours une tendance à n'avoir d'autre règle que ce qu'ils croient leur intérêt. Aussi ont-ils presque toujours fait des fonctions publiques un instrument de règne, poursuivant ce double but : assurer à la fois l'exécution des services et leur propre domination. Un gouvernement ne doit-il pas être libre de son action?... Suivant les temps, il invoquera tantôt la prérogative royale, tantôt la responsabilité ministérielle qui fait du ministre un petit souverain dans son département, tantôt enfin le principe d'autorité si proche parent du bon plai-

sir. Réponses trop peu concluantes, en vérité, pour se croire autorisé à continuer les errements du passé. A quoi servirait alors d'avoir renversé les gouvernements monarchiques, si les mêmes abus reparaissent?... La République ne peut se concilier l'estime des partis qu'en apportant la justice la plus sévère dans toutes les branches de l'administration et dans la distribution des emplois publics.

Or, en est-il ainsi à l'heure présente?... Un progrès quelconque s'est-il accompli dans la voie de l'équité? Les abus de népotisme qui soulevaient, sous les précédents régimes, tant de clameurs et de protestations indignées tendent-ils, non pas à disparaître, mais seulement à diminuer?... Hélas! jamais peut-être nous n'avons été si loin du but, jamais le favoritisme ne s'est exercé sur une plus vaste échelle, jamais l'administration française n'a été minée par l'ingérence parlementaire comme elle l'est aujourd'hui. Nous ne demandons pas à être ramenés à l'innocence des premiers âges, ce serait un vœu stérile; mais peut-on nier que l'influence irresponsable des membres du Parlement, se développant, grandissant de jour en jour, exerce sur les membres du gouvernement et, par suite, sur tous les agents de l'administration, une pression perturbatrice qui amènera fatalement la désorganisation, pour ne pas dire la décomposition de l'administration?... Et si on prétend que c'est là une exagération ou le propos d'un esprit morose et mécontent, qu'on se reporte aux paroles prononcées, le 4 novembre dernier, à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Léon Say communiquant à ses collègues des extraits de son travail sur l'*Histoire des finances publiques de la France depuis* 1870 : « .....Les députés, dit-il, se considèrent comme les protecteurs de leurs mandants contre les revendications du fisc; d'autre part, les contribuables s'accoutument à l'idée que la faveur peut tout obtenir : il n'y a pas de fraudeur qui ne trouve dans les régions politiques un avocat convaincu de la nécessité de faire triompher les intérêts de son client sur ceux de l'État... Il existe donc un conflit entre les deux intérêts, l'un qui se résume et s'incarne dans une personne, l'*intérêt électoral* du député; l'autre, qui touche aux rouages les plus délicats et les

plus nécessaires du mécanisme administratif et gouvernemental du pays. Dans cette lutte contre le fisc, où le contribuable est soutenu par un allié tout-puissant puisqu'il représente le pouvoir législatif, l'administration se maintient difficilement ; on voit les agents ou désavoués ou désarmés, les fraudeurs s'encourageant mutuellement par leur succès ; les procès-verbaux, qui naguère atteignaient le chiffre de 63,000 par an, sont tombés à presque rien. Plus de procès-verbaux ! partout la fraude triomphante ! *C'est l'abomination de la désolation qui commence !* » Et voilà le cri qu'arrache à l'ancien président du Sénat, à l'ancien ministre des finances, le spectacle des choses attristantes qui se déroulent sous ses yeux ! Oui, sans doute, c'est *l'abomination de la désolation;* mais ces fraudes qui, sûres de l'impunité, s'accomplissent à l'envi sur la surface entière du territoire, se reproduisent de même dans les administrations centrales de nos ministères. Là encore l'ingérence des membres du Parlement est manifeste ; si les intérêts fiscaux de l'État n'y servent pas d'enjeu immédiat, son prestige, sa considération, sa dignité même, courent des risques d'autant plus grands que le régime du *règlement ministériel*, auquel sont soumis les employés des administrations centrales, favorise ces agissements ; c'est donc là, encore une fois, un régime funeste, et pour les fonctionnaires qu'il amoindrit, et pour l'autorité qu'il compromet.

Déclarons-le tout d'abord : le vice capital du règlement ministériel est de ne jamais demeurer le même. Sans cesse il change de forme, et, à la faveur de ses métamorphoses subites, il glisse entre les mains de ceux qui se trouvent sous son autorité. Les enquêtes parlementaires effectuées avant et depuis 1870 ont démontré péremptoirement combien sont fondées les plaintes qui s'élèvent au sujet de la mobilité et de l'élasticité des cadres, du mode vicieux d'admission aux emplois, de l'absence de règles fixes pour les promotions et même pour la discipline. A qui revient la responsabilité d'un pareil état de choses, si ce n'est au règlement ministériel? Et ne peut-on, à bon droit, s'étonner que, en face d'un Conseil d'État composé surtout d'éléments administratifs, les ministres, dans la sphère de leurs attributions, exercent le droit illimité, anti-républicain et auto-

cratique, de réglementation?... S'attendre à tout et n'être sûr de rien, tel est le sort que fait aux employés de l'État la fragilité du règlement ministériel, et comme, à la faveur d'un aussi déplorable régime, il n'existe pour l'avancement ni règle ni tradition, il ne faut pas s'étonner que bien souvent les lois de la justice soient sacrifiées. Qu'advient-il alors? Le favoritisme se donne pleine carrière et entraîne avec lui les effets les plus désastreux. Rien n'a été si fatal aux divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis quatre-vingts ans que la violation des principes d'équité dans la répartition des emplois publics et dans le mode d'avancement. Dans toute administration, les agents se connaissent, s'observent, se jugent entre eux; une nomination ou un avancement hiérarchique justifié par le mérite de celui qui en est l'objet ne trouve que des approbateurs; on applaudit à ce choix, qui devient alors comme un encouragement pour chacun et excite le zèle général. Une nomination, au contraire, expliquée par la seule faveur engendre des rancunes profondes : les mécontentements s'aigrissent, les passions s'exaltent, et ceux qui ont été victimes des avancements accordés au préjudice de leurs droits deviennent des ennemis irréconciliables. Osons le dire : c'est là qu'est le danger, car les passions mesquines, les rancunes, les attaques personnelles, sont les mille tarets qui s'attachent au vaisseau et en compromettent la sécurité.

Dans l'armée, les passe-droits peuvent évidemment se produire, mais jamais ne dépassent certaines limites : on n'a pas d'exemple d'un sous-officier nommé d'emblée capitaine ou commandant. Dans beaucoup d'administrations publiques, au contraire, il en est tout autrement : les hauts emplois, les sinécures largement rétribuées, sont donnés à des protégés qui n'ont fait aucun stage administratif et ne possèdent d'autre connaissance que celle des puissants personnages qui les ont fait nommer. La besogne est toujours achevée, il est vrai, et la machine administrative marche quand même en vertu de l'impulsion acquise. Les vrais employés qui ont suivi la filière, conservé la tradition, ne sont-ils pas là pour fournir à leurs chefs improvisés les moyens de traiter toutes les affaires? Mais on ne peut demander

à ces employés qui, se sentant capables, restent dans l'ombre et végètent, une ardeur et un zèle soutenus. Le métier qu'ils exercent finit par leur répugner; ils font juste ce qu'il faut pour éviter des reproches. Tous les devoirs, pour eux, sont renfermés dans ces deux préceptes d'une pratique également facile et sûre, que les moines, premiers auteurs de toute discipline réglementaire, exprimaient ainsi en leur latin : « *Benè dicere de priore, facere officicium suum taliter qualiter, sinere mundum ire quomodo vadit.* » Ils n'apportent donc pas l'esprit d'initiative, la bonne volonté, le zèle, qui pourraient accélérer la marche des affaires, amener une simplification désirable dans la manière de les traiter, réduire enfin ces lenteurs administratives si préjudiciables aux intérêts du public. Or, on l'a dit non sans raison : « Les employés qui ne font que leur devoir ne font rien; il faut plus que cela, il faut du zèle », et le zèle ne se soutient qu'à la condition pour l'employé de voir son existence progressivement améliorée, ses services connus, appréciés, récompensés et défendus contre tout favoritisme.

Les coups de massue assénés par des privilégiés sur une corporation entière sont tout ce qu'on peut imaginer de plus pénible pour les modestes serviteurs de l'État. Lorsqu'ils sont entrés dans la carrière, ils avaient foi dans le règlement, ils connaissaient les émoluments des divers grades, le stage qu'il leur faudrait faire avant de franchir les échelons de la classe supérieure, mais ils comptaient sur l'avancement; ils se disaient : « Je travaillerai, j'obtiendrai l'estime de mes chefs; ils sont justes; ils me récompenseront de mes efforts. » Puis, les mois ont succédé aux mois, les années aux années, et ils continuent à marquer le pas sur les derniers degrés, tandis que les favoris du jour s'élancent d'un bond au sommet de l'échelle. Et voilà comme le découragement vient envahir ces malheureux; voilà pourquoi la tradition s'évanouit, pourquoi le goût du métier disparaît avec l'émulation dans l'accomplissement de la tâche, pourquoi enfin les ressorts détendus de toutes parts finiront, si l'on n'y prend garde, par immobiliser les rouages de l'administration française. Certes, un pays n'est point menacé d'une ruine immédiate parce qu'un employé de talent se retire

et qu'un homme médiocre prend sa place; mais lorsque, à la longue, tout s'affaisse, s'amoindrit, c'est un symptôme dangereux pour la vitalité d'une nation.

Sont-ce là les seules conséquences du favoritisme? Hélas! il étale encore aux yeux un spectacle plus lamentable en réveillant les mauvais instincts de notre nature et en leur ouvrant libre carrière. Les appétits surexcités ne connaissent plus de limites; ils brisent toute entrave, et l'on voit nombre d'employés, oublieux de leur propre dignité, recourir, à défaut de moyens légitimes, aux seules protections : ils s'agitent à l'envi pour activer leur avancement. Le champ est ouvert; tous s'y élancent à corps perdu ; c'est une course effrénée où le prix appartient non au plus méritant, mais à celui qui, par sa famille, ses amis, ses connaissances, ou bien par ses tenants et aboutissants, est à même de circonvenir un ministre, d'imposer à un directeur, d'intimider ses chefs de service. Au surplus, tous les moyens sont bons: une fois entré dans cette voie, pourquoi reculer? Ne voit-on pas tous les jours des employés descendre au rôle de serviteur et parvenir à accaparer les bonnes grâces de leur chef en s'occupant de ses affaires particulières, intimes? Quel travail sérieux peut-on attendre, dès lors, d'un personnel qui n'a plus le respect de lui-même, pour qui la hiérarchie n'est plus qu'un vain mot, aux yeux duquel l'autorité a perdu tout prestige?... Sans doute, il y a des exigences de situation dont il faut tenir compte : lorsqu'un ministre a été longtemps secondé par quelques employés de confiance qui, placés près de lui au cabinet, ont collaboré à des travaux confidentiels, il peut être convenable, il peut être juste que, au moment où a lieu un de ces changements ministériels aujourd'hui si fréquents (1), une place leur soit réservée au dehors, ou un avancement exceptionnel accordé dans l'intérieur même des bureaux de l'administration. Sans doute, encore, lorsqu'un mérite hors ligne a été à même de se

(1) ... « J'ai calculé, disait M. Clémenceau, député du XVIIIe arrondissement de Paris, dans la séance tenue au Cirque Fernando le 29 octobre 1882, en vue de rendre compte à ses électeurs de son mandat de député, j'ai calculé que, en 124 jours de session, la Chambre a consommé, depuis qu'elle est nommée, 54 ministres ou sous-secrétaires d'État, ce qui fait 40 centièmes de ministre par jour, soit un ministre environ tous les deux jours. »

faire apprécier et qu'il s'impose, en quelque sorte, par la nature de sa collaboration, le ministre, dans l'intérêt même du service, peut le faire arriver d'emblée à un poste supérieur. Mais ce sont là des exceptions qui doivent être fort rares puisque, en définitive, ces promotions et ces nominations, quelque méritées qu'elles puissent être, n'en constituent pas moins des intrusions violentes qui arrêtent l'avancement à tous les degrés et jettent le découragement dans l'esprit des employés. Or, l'intérêt seul du service doit dominer toutes les décisions administratives. « L'homme est fait pour la place et non la place pour l'homme », tel est le précepte que les États-Généraux de 1556 proclamèrent en ces termes : « C'est donc aux emplois qu'il faut pourvoir et non aux personnes », précepte que les Anglais, toujours soucieux du succès, ne cessent de pratiquer en mettant, chaque fois que faire se peut, *the right man in the right place*.

## III

Un écrivain humoristique anglais place les principales scènes de son roman dans une petite ville française de quatre ou cinq mille âmes, et il donne la nomenclature des fonctionnaires de tout ordre qui constituent pour ainsi dire la population. Cette nomenclature est longue, mais exacte ; elle s'appliquerait à bon nombre de nos sous-préfectures, et même de nos préfectures, où, en dehors des fonctionnaires de la *colonie* (c'est le mot consacré) et des fournisseurs qu'ils font vivre, il ne reste plus que quelques bourgeois étonnés de leur solitude. Il faut bien le reconnaître, en effet : avoir une place, même une petite place, est l'ambition suprême d'un grand nombre de Français. Le métier de fonctionnaire est doux, en général ; on n'a pas grand'chose à faire, on avance à pas lents (quand on avance), on a une retraite, et surtout on n'a point de responsabilité.

Cette fièvre de places a précisément indisposé beaucoup d'esprits contre la bureaucratie française.

Il suffit de lire la correspondance adressée de Berlin par le baron de Stein au comte de Gagern, en 1821, pour se rendre

compte des critiques dont était alors l'objet la bureaucratie prussienne ; mais depuis, cette bureaucratie est bien tombée du faîte de son ancienne splendeur ; les lois des 13 décembre 1872, 29 juin et 2 juillet 1875, 26 juillet et 2 août 1880, sur les fonctionnaires de l'empire d'Allemagne, l'ont ramenée à un rôle infiniment plus modeste.

De son côté, Paul-Louis Courier écrivait, dès le mois d'août 1819, à propos d'une certaine brochure qui traitait des améliorations à apporter à l'agriculture :

« Quelque multiplié que paraisse aujourd'hui le nombre des emplois, qui ne se compare plus qu'aux étoiles du ciel et aux sables de la mer, il n'a pourtant nulle proportion avec celui des demandeurs, et on est loin de pouvoir contenter tout le monde. Suivant un calcul modéré, il y a maintenant en France, pour chaque place, dix aspirants, ce qui, en supposant seulement deux cent mille emplois, fait un effectif de deux millions de solliciteurs actuellement dans les antichambres, *le chapeau dans la main*, *se tenant sur leurs membres,* comme dit Régnier dans ses *Satires*. Accordons qu'ils ne fassent nul mal (ainsi la charité nous oblige à le croire), ils pourraient faire quelque bien, et, par une honnête industrie, fuir les tentations du malin. Dès qu'un jeune homme sait faire la révérence, riche ou non, peu importe, il se met sur les rangs ; il demande des gages en tirant un pied derrière l'autre : cela s'appelle se présenter ; tout le monde se présente pour être quelque chose. On est quelque chose en raison du mal qu'on peut faire. Un laboureur n'est rien ; un homme qui cultive, qui bâtit, qui travaille utilement, n'est rien. Un gendarme est quelque chose ; un préfet est beaucoup ; Bonaparte était tout. Voilà les gradations de l'estime publique, l'échelle de la considération suivant laquelle chacun veut être Bonaparte, sinon préfet ou bien gendarme. »

N'est-ce point encore M. de Cormenin qui disait, dans le même ordre d'idées : « En France, tout homme qui se lave les mains est fonctionnaire ou va l'être. »

La spécialité des carrières existe partout, sauf pour les employés de nos ministères : c'est ce qui fait que tous les gens qui se considèrent comme déclassés, tous ces solliciteurs qui rougis-

sent de suivre la carrière de leur père, désertent leur province pour venir quêter des places dans les administrations publiques. Il leur suffit d'être connus d'un ministre ou d'un sous-secrétaire d'État, d'avoir participé d'une façon ou d'une autre à l'élection de tel ou tel sénateur, ou bien d'avoir voté en faveur d'un député influent, pour se croire tous les droits possibles à exiger une position.

Au surplus, cette fièvre de places n'est point, en France, une maladie récente. Elle date de loin. Il y a environ quatre cents ans, Philippe de Commines faisait déjà entendre des plaintes semblables : « Ils n'ont, disait-il, souci de rien (parlant des nobles de son temps), sinon d'*offices* et d'*états* que trop bien ils savent faire valoir, cause principale de mouvoir guerres et rébellions. » Les choses ont peu changé ; seulement cette convoitise des *offices* et *états*, cette curée autrefois réservée à nobles limiers, est devenue plus âpre encore depuis que tout le monde y peut prétendre.

Le commerce, l'industrie, l'agriculture, n'obtiennent pas dans la plupart des familles la considération dont ils devraient jouir en 1883. Aussi les générations, toutes jetées dans le même moule, sont-elles menacées d'être de plus en plus soumises à une triste uniformité, tandis que, dans une nation bien équilibrée, les aptitudes les plus diverses devraient trouver à se développer dans tous les sens et avec une égale facilité.

N'enlever aux carrières libres que le nombre indispensable des serviteurs dont on peut avoir besoin, tel est le devoir de l'État. Quant à ce que nous avons appelé la *maladie du fonctionnarisme,* cette maladie peut être victorieusement combattue par des conditions rigoureuses d'admission et d'avancement dans les administrations publiques. Pas n'est besoin d'ajouter que l'augmentation des traitements reconnus véritablement insuffisants serait le corollaire naturel de cette première mesure. Pourrait-on supposer, en effet, qu'on traitât comme des employés de l'industrie des fonctionnaires que l'on aurait soumis à de hautes exigences et à de sérieux concours ?... Envers des hommes spéciaux, il faut un traitement exceptionnel ; ainsi l'exige l'intérêt de l'État, qui doit attirer à lui et retenir l'élite des capacités.

## IV

Autrefois, il n'existait point, à proprement parler, de carrière administrative : aucune règle ne présidait aux admissions, et les emplois étaient donnés ou retirés à volonté. Cet état de choses s'est successivement amélioré ; la grande ordonnance du 17 décembre 1844 est venue enfin apporter des règles fixes pour tout ce qui touche au recrutement des administrations centrales et à l'avancement hiérarchique. Le temps et les évènements politiques ont pu la modifier dans quelques-unes de ses parties, mais on peut affirmer que, encore à l'heure actuelle, elle est restée intacte dans ses grandes lignes et qu'elle constitue la base de notre organisation administrative.

Aujourd'hui, tout candidat à une fonction publique est assujetti à fournir une triple garantie de capacité : il doit justifier de sa moralité, de sa capacité intellectuelle et de son aptitude professionnelle. L'*examen*, et, après l'admission, le *surnumérariat*, telles sont les conditions qui se rencontrent à l'entrée de la carrière.

Au premier abord et à ne considérer que la surface des choses, ce mode semble donner des garanties suffisantes pour tous les intérêts. Mais, il faut le reconnaître, l'administration n'offre point, comme le droit par exemple, un corps de doctrines susceptible de former la matière d'un examen. Il est même très difficile, sinon impossible, d'exiger du candidat la connaissance des divers services constitutifs du ministère où il veut entrer, non plus que celle des règlements qui les régissent. Et d'ailleurs où puiser cette connaissance?... Quel ouvrage, quel traité peuvent consulter les malheureux jeunes gens qui cherchent à connaître la description du mécanisme intérieur de nos ministères? Il n'en existait aucun avant l'apparition de l'ouvrage de M. Josat sur le ministère des finances et son fonctionnement. L'*Almanach national*, voilà la seule et unique source à laquelle étaient obligés de recourir les candidats : or, chacun le sait, l'*Almanach national* reproduit, tous les ans, en tête de la no-

menclature des fonctionnaires les plus importants qui dirigent nos services administratifs, un résumé par trop sommaire de leurs attributions. De plus, au point de vue de l'exactitude, il laisse encore à désirer, car, tout annuel qu'il est, l'*Almanach national* dit rarement la vérité, une singulière fatalité voulant presque toujours que, au moment même où il vient de paraître, éclatent les crises ministérielles. Aussi les membres des comités d'examen sont-ils forcément d'une indulgence extrême et se fient-ils au temps, c'est-à-dire à l'expérience et à la pratique des bureaux, pour former les néophytes et en faire des collaborateurs sérieux.

A quelles épreuves se borne donc l'examen d'entrée ?... Au calcul, à l'écriture, à l'orthographe, à la confection de tableaux calligraphiques et à la donnée de sujets de rédactions qui portent, en général, soit sur des matières administratives élémentaires, soit sur des questions d'économie politique non moins élémentaires. On le voit : le gouvernement qui, pour certains services publics (Conseil d'État, Cour des comptes...), impose aux postulants les épreuves toujours sérieuses du *concours,* se montre infiniment moins soucieux de la valeur des candidats lorsqu'il s'agit du recrutement du personnel des administrations centrales. Telle est la cause explicative des plaintes que font entendre, dans la plupart des ministères, les chefs de service : ils se plaignent des médiocres éléments qu'on met entre leurs mains, trop heureux lorsque, dans le nombre, se trouvent quelques jeunes gens d'intelligence et de bon vouloir. Malheureusement encore, aux causes de découragement et d'apathie qui trop souvent modifient les bonnes dispositions des employés, et que nous avons signalées plus haut, vient s'en joindre une nouvelle : les travaux auxquels sont assujettis pendant plusieurs années les employés les plus instruits, sont monotones et, à la longue, finissent par sembler rebutants. Aussi les meilleures volontés et les plus brillantes facultés de l'intelligence sont-elles énervées et alanguies par le genre de travail terre à terre qu'impose à tous un stage, souvent trop prolongé, dans les fonctions soit de surnuméraires, de commis d'ordre, d'expéditionnaires, parfois même de rédacteurs. D'un jeune

homme capable de penser et d'écrire, il peut être dangereux de faire trop longtemps un simple copiste ou un commis d'ordre. Quant aux travaux de rédaction qui s'accomplissent dans certains services, quelle besogne ridicule ils constituent !... Répondre, suivant une formule convenue, des séries de lettres sans caractère, n'ayant d'autre effet que de mettre à même tel ou tel membre du Parlement de justifier d'une recommandation plus ou moins platonique adressée par lui au ministre compétent, en faveur d'un quelconque de ses électeurs, voilà en quoi consiste le plus souvent le travail de rédaction. Tous les jours des démarches nouvelles affluent dans les bureaux, les correspondances s'accroissent dans des proportions absolument fantastiques (1). Les couloirs du Palais-Bourbon connaissent certains députés assidus, il est vrai, aux séances de la Chambre, mais qui, de la première heure à la dernière, passent tout leur temps à écrire aux différents ministres des lettres de recommandation ; quant aux discussions parlementaires, ils n'en ont cure : le travail littéraire auquel ils se livrent profite plus à leur réélection future que l'attention apportée par eux aux délibérations de l'Assemblée. Aussi, le dieu de la paperasserie regarde-t-il ces honorables d'un œil paternel et couve-t-il d'un œil non moins attendri le chef de bureau timoré qui s'empresse de faire composer à leur adresse des réponses d'une banalité académique : un certain nombre d'employés, stylés à cette fin et décorés du nom de rédacteurs, entassent alors Pélion sur Ossa en rédigeant des montagnes de lettres, toutes les mêmes et contenant des formules à peu près invariables. N'est-ce pas d'un ridicule achevé et ne pourrait-on mieux utiliser les ressources intellectuelles de tant de jeunes gens, qu'en les réduisant au rôle de rédacteurs automatiques et ankylosés ?

S'il est, en effet, un vice certain de notre organisation actuelle, c'est, nous le répétons, la fâcheuse situation à laquelle est condamné, pendant de longues années, un jeune homme de mérite qui entre dans nos administrations publiques. Vainement

(1) Voir l'article de M. Léon Say : *la Politique financière de la France*, dans le *Journal des Économistes*, nº de novembre 1882, page 17.

justifie d'une instruction secondaire et même supérieure dont les diplômes universitaires ou les examens des écoles savantes sont la mesure ; il n'est que l'égal du dernier copiste et doit marcher de pair avec des camarades qui n'ont reçu qu'une instruction primaire. On voit entrer, chaque année, dans les bureaux, des jeunes gens pleins de savoir et d'ardeur qui ne demandent qu'à travailler, à se distinguer, à montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent. Par malheur, on a tant multiplié les emplois que la besogne vraiment intellectuelle s'accomplit dans les sphères supérieures de l'administration : il y a, au sommet de l'échelle, quelqu'un qui pense ; et puis, sur les degrés immédiatement inférieurs, quelqu'un qui fait les recherches juridiques ou historiques, qui prépare le travail, qui trouve les formules, élabore les rapports et complète l'organisation. Plus bas encore, on a le petit mérite de tourner une phrase, de dépouiller un dossier ; mais, tout à fait en bas, au dernier degré de l'échelle, il n'y a plus à faire qu'un métier de copiste ou de commis d'ordre pour lequel il ne faut que de l'assiduité, de la patience, de la routine et une main ou des jambes exercées. A la rigueur, on peut devenir un répertoire ; on fait dire alors de soi : « C'est un bon employé. » Quel éloge !

Le meilleur moyen d'attirer et de retenir dans les administrations publiques les jeunes gens distingués et capables, serait au contraire de leur assurer, dès le début, une position honorable et un travail intéressant.

Il ne faut pas se le dissimuler : il y a, en ce moment, un courant à remonter. Autrefois, il était très difficile de créer une place ; ce qui est difficile, aujourd'hui, c'est de ne pas en créer. Les cadres de nos administrations publiques vont toujours s'élargissant et les pages du budget se couvrent annuellement de traitements nouveaux. Tout ministre qui arrive a des protégés à caser ; il part ; sa dernière journée ministérielle se passe à créer des postes et à les remplir de créatures dévouées : c'est alors qu'on s'empresse de diviser un bureau en deux sections, séparant ainsi des attributions qui se conciliaient fort bien ensemble, et l'on dispose aussitôt d'un certain nombre de places. Mais les deux bureaux, bien que séparés, ont des attri-

butions tellement connexes qu'ils ont besoin d'une impulsion commune ; on constitue une division, et voilà un service de plus ; puis, quand le chef de ce nouveau service aura mûri quelque temps dans son grade, le partage de sa division en deux s'effectuera et donnera naissance à une direction. Il est vrai que le progrès incessant des lumières, le développement des sciences, de l'industrie, doivent avoir et ont souvent pour conséquences de créer dans les administrations des branches nouvelles de services, — tels le drainage, les irrigations, l'hydraulique agricole au ministère de l'agriculture, — ou même encore des départements ministériels spéciaux, tels que le ministère des postes et télégraphes. Aussi ne vient-il à l'esprit de personne de récriminer contre ces créations amenées par la force même des choses. Mais ce qui choque le bon sens, c'est le manque d'unité dans l'organisation et dans la composition des bureaux, c'est cette variété de qualifications et d'attributions au rebours de toute logique, qui nuit à la marche régulière des services et se traduit toujours par une augmentation de dépenses (1) trop rarement justifiées.

L'exagération du nombre des employés dans un ministère est souvent ignorée du ministre, parce que certains chefs, afin d'augmenter l'importance de leur service, veulent paraître commander à un nombreux personnel. Par un motif semblable, un directeur croit qu'il est de son intérêt de conserver un certain nombre de bureaux, afin de justifier la nécessité de sa direction. Le mal que nous signalons ne date pas d'hier; mais jamais il n'avait pris les proportions extravagantes que nous constatons depuis quelque temps. Certes, les réclamations du public contre l'expédition trop lente des affaires, la mobilité extrême des services, l'accroissement continu du nombre des employés, se font entendre depuis bien des années (2). Pour

(1) « Si l'on déduit du budget de 1883 les sommes nécessaires au service de la dette publique, on constate que les services des ministères exigent, en 1883, une somme supérieure de près de 600 millions de francs à la dotation qui leur était allouée en 1869. » (Voir l'*Économiste français* du 29 juillet 1882.)

(2) La réduction du nombre des employés a été, depuis plus de soixante ans, le souci de tous les gouvernements nouveaux : cette préoccupation, déjà très vive en 1815, fut plus vive encore après la Révolution de 1830. En 1831, parut un *Tableau*

ne citer qu'un ministère, celui de l'intérieur, M. Léon de Malleville, rapporteur du budget en 1838, montre comment, surchargé d'attributions hétérogènes, ce département a vu, presque chaque année, se détacher de lui pour lui faire retour et s'en détacher encore la police, l'instruction publique, les cultes, les sciences et les lettres, les bâtiments civils, les archives, l'agriculture, le commerce, les travaux publics; il rappelle qu'après avoir perdu tant d'attributions si importantes, le ministère de l'intérieur se trouva, un moment, en 1832, privé de ce que l'on considère, à bon droit, comme son attribution essentielle, à savoir du personnel des préfets et sous-préfets, lequel fut transporté au ministère de l'agriculture. De même, le service des Beaux-Arts, qui ne formait qu'un bureau sous la Restauration et le gouvernement de Juillet et une simple division sous l'Empire, est devenu direction générale, puis ministère spécial, pour redevenir ensuite direction générale. Tout dernièrement encore, les portefeuilles ministériels étaient au nombre de dix : justice, affaires étrangères, intérieur et cultes, finances, guerre, marine et colonies, instruction publique et beaux-arts, agriculture et commerce, travaux publics, postes et télégraphes. Bientôt après, à la mi-novembre 1881, allait commencer ce qu'on appelait alors le *Grand Ministère :* voilà l'agriculture séparée du commerce, et les beaux-arts séparés de l'instruction publique, soit deux portefeuilles de plus; en même temps, les colonies

*de tous les traitements et salaires payés par l'État d'après le budget de* 1830, par BENAISTON DE CHATEAUNEUF. L'Assemblée Constituante de 1848 ordonna qu'un travail analogue lui serait présenté par le gouvernement. Enfin, dans la séance de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1872, l'honorable rapporteur de la commission de revision des services administratifs, après avoir parlé de cette réduction du nombre des employés, disait : « Nous vous proposerons une loi sur le recrutement des employés, sur la manière dont ils seront admis et dont ils avanceront. Cette loi sera, en quelque sorte, une loi sur l'état des employés, analogue, sauf les différences nécessaires, à la loi sur l'état des officiers. »

Ce vœu vient d'être renouvelé par la commission du budget de 1883 et par son rapporteur général, M. Ribot : la commission semble même lui avoir donné un commencement de sanction en repoussant toute demande de crédit pour création de fonctions nouvelles dans les administrations centrales de nos ministères. Des commissaires spéciaux ont été nommés à l'effet d'étudier la question. Puissent-ils aboutir et ne pas ressembler à leurs devanciers que l'on a comparés, non sans raison, aux ordonnateurs des pompes funèbres chargés de conduire le deuil et de mener le *de cujus* à sa dernière demeure!

abandonnent la marine et vont au commerce ; les cultes quittent l'intérieur et rejoignent l'instruction publique, etc. Cela a juste duré dix semaines. Puis, à la fin de janvier, nouveau changement à vue : les colonies retournent à la marine et les beaux-arts à l'instruction publique; les cultes passent à la justice. Ne dirait-on pas une figure de quadrille? Et quand des administrations entières font ainsi la chaîne des dames, comment s'étonner des rapides chassés-croisés auxquels se livrent à leur tour les directions, sous-directions, etc.? C'est le mouvement perpétuel, et il faudrait pouvoir emprunter à la photographie instantanée tous ses secrets pour arriver à saisir au vol de si fugitives combinaisons. « Aussi, à chacun de nos nouveaux ministères trimestriels, dit M. Paul Leroy-Beaulieu (1), il y a un remue-ménage de fonctionnaires qui partent et qui entrent, d'employés que l'on admet à la retraite et de nouveaux venus qu'on leur substitue. L'instabilité ministérielle s'étend ainsi, par ricochet, à tout le personnel administratif. Et voilà pourquoi l'administration est si défectueuse, pourquoi elle est si chère! Voilà la raison de l'accroissement des pensions civiles! En 1877, elles ne figuraient au budget que pour 41 millions; en 1882, elles atteignent 55 millions; bientôt, elles dépasseront la centaine. » Et pourtant, le remède à un pareil état de choses serait bien simple : il suffirait de fixer par une *loi* les cadres des administrations publiques, comme on a fixé les cadres de la marine et de l'armée, de telle sorte qu'il ne fût pas plus permis de créer un bureau qu'un régiment. Lorsqu'un ministre ne pourra plus changer arbitrairement les cadres de son ministère, on ne verra plus cette augmentation scandaleuse des états-majors qui suscite tant de réclamations; une hiérarchie bien ordonnée garantira en même temps les intérêts et la sécurité des personnes et des services.

La direction, la sous-direction, le bureau, ont une tradition propre qui n'est pas sans exercer une influence considérable sur la marche et la bonne gestion des affaires : tel service doit for-

(1) V. l'*Économiste français* du 19 août 1882. (*le Ministère d'affaires et les Affaires*).

mer une direction, tel autre service ne comporte qu'un bureau, et l'on ne saurait, sans commettre une grave imprudence, toucher à leur constitution pour la satisfaction de quelque intérêt personnel.

L'ordre des promotions est le premier intérêt d'une administration, au double point de vue et du *service* qu'il importe de confier toujours aux plus dignes, et des *personnes* auxquelles il est nécessaire d'accorder toutes les satisfactions légitimes. C'est surtout par les promotions aux grades supérieurs que le travail et la discipline se maintiennent. C'est bien ainsi que l'entendait M. de Talleyrand dans le rapport qu'il adressait à Bonaparte, alors premier consul : « Chez toute nation bien gouvernée, écrivait-il, il y a un esprit propre à chaque branche d'administration. Cet esprit donne de l'uniformité et une certaine énergie à la direction des affaires ; il transmet la tradition des devoirs, il en perpétue le sentiment et l'observation ; il attache et le corps et les individus qui en sont membres au gouvernement comme au but vers lequel toutes les émulations se dirigent, comme à la source de tous les degrés de considération dont on ambitionne de jouir. — Une administration qui n'a pas de système de promotion, ajoutait-il encore, n'a point, à proprement parler, d'employés. Les hommes qui s'en occupent sont des salariés ne voyant devant eux aucune perspective, autour d'eux aucune garantie, et au-dessus d'eux aucun motif de confiance, aucun ressort d'émulation, aucun élément de subordination. »

En présentant ainsi ces conclusions, dès le commencement même de ce siècle, alors que chacun se préoccupait d'une reconstitution complète du pays, M. de Talleyrand indiquait clairement son sentiment sur la façon de procéder à la réorganisation des services publics. Une tradition exacte et bien suivie dans la gestion des affaires, une organisation du personnel administratif fixe et stable, mais non immuable, parce qu'il faut céder quelque chose à l'expérience et au temps, telles étaient, à ses yeux, les bases essentielles de tout système d'administration.

## V

Tout se tient dans une bonne organisation, et l'admission influe sur la retraite, comme la retraite influe sur l'admission. La *retraite!* voilà précisément la perspective qu'entrevoit l'employé dès ses premiers pas dans la carrière; c'est cette perspective qui, par sa puissance fascinatrice, entretient et développe le fonctionnarisme en notre pays. Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'examiner si le principe même de la retraite est fondé eu égard à notre état social; nous reconnaissons que l'usage d'accorder des récompenses pour les services passés est fort ancien dans le monde, et l'esprit de cette tradition apparaît ainsi résumé par Guy Coquille : « Dans une société réglée, on fait compte de ceux qui sont en vigueur d'âge pour ce qu'ils font; des vieux pour le conseil et pour la souvenance de ce qu'ils ont fait et bien fait. » Mais, étant admis le principe de rémunération nationale, on peut se demander encore si la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles est vraiment bonne; s'il n'en découle pas de graves inconvénients, des dangers même pour nos finances; par quels avantages ils sont balancés, etc., etc... On voit combien cette question des retraites présente des aspects divers, et comme il est difficile de la trancher d'une manière radicale. Aussi, depuis la loi fondamentale du 22 août 1790, le législateur a-t-il été incessamment préoccupé des résultats que cette loi pourrait produire dans l'avenir.

Et d'abord, on ne saurait douter que le service des pensions civiles constitue pour l'État une charge qui devient plus lourde de jour en jour. Nous le constations plus haut : les pensions civiles ont augmenté en cinq années (1877 à 1882) de 14 millions, et cette marée montante menace de ne pas s'arrêter là. Après avoir énuméré les principales dépenses qui surchargent nos budgets, M. Léon Say, dans le discours qu'il prononça au Sénat le 30 décembre dernier, s'exprime en ces termes : « ..... Quelles sont donc ces augmentations de dépenses? Celles-ci portent d'abord sur le chapitre de la Dette : il y a, de ce chef, une augmentation énorme, et si nous

comparons les dépenses actuelles avec celles de 1869, nous voyons qu'à cette dernière date il y avait 174,000 pensionnés et qu'il y en a aujourd'hui 263,000. Ces chiffres ont leur éloquence; en effet, si l'on divise la population qui vit du budget en population de fonctionnaires *en activité* et en population de fonctionnaires *retraités,* on trouve deux, trois, quatre personnes attachées, pour ainsi dire, à la même fonction : il y a celui qui remplit la fonction, celui qui l'a immédiatement précédé, celui qui a précédé ce dernier, quelquefois même un quatrième et un cinquième! » La conséquence d'un pareil état de choses est l'impossibilité de liquider toutes les retraites au fur et à mesure de leurs dates, ce qui, par contre-coup, apporte fatalement des entraves nouvelles à l'avancement normal des employés.

Les conditions actuelles des retraites, conditions dictées par les nécessités budgétaires, rendent en effet à peu près impossible l'élimination non seulement des non-valeurs, mais encore de certains membres de l'état-major administratif qui ont atteint depuis longtemps la limite d'âge fixée par les règlements. Sans doute, il y a de ces vertes vieillesses qui conservent toutes leurs facultés au delà du terme ordinaire; il y a aussi des capacités hors ligne, dont on ne pourrait se séparer sans dommage pour l'administration. Mais, pour quelques exceptions de ce genre, combien ne voit-on pas de vieux employés usés et inutiles s'éterniser dans leurs fonctions! Ce maintien trop prolongé, et au delà de toutes les limites raisonnables, produit un découragement général en arrêtant le mouvement hiérarchique auquel une mise à la retraite, opportunément prononcée, donnerait lieu parmi les employés d'une direction.

En fait, l'employé est inamovible; il n'est frappé de révocation que pour des fautes graves qui lui eussent fait retirer tout autre emploi dans l'industrie privée. Ce moyen, dont l'administration est pourvue pour se débarrasser des mauvais agents, elle ne le possède point lorsqu'il s'agit seulement d'employés médiocres ou peu laborieux. Arrivés à un certain point de négligence ou de paresse, l'exclusion, avec la perte de tout droit à la retraite, est le dernier et même le seul moyen de répression dont

on puisse user à leur égard; mais, il faut bien le dire, on recule presque toujours devant cette mesure extrême, et alors il arrive qu'après un certain nombre d'années de services, un agent médiocre s'impose à l'Administration. Celle-ci n'ose plus le renvoyer, à moins de fautes exceptionnellement graves, pour ne pas lui faire perdre le bénéfice de ses retenues et de ses années antérieures. Aussi les cas de révocation sont-ils fort rares. Les chefs de service, après avoir épuisé toute leur patience, finissent par se plaindre avec persistance; à la longue, quand il faudrait prononcer la peine de l'exclusion contre des employés, on se borne à les changer de bureau; il n'en résulte rien de plus qu'un déplacement de non-valeurs. Voilà, certes, un bien grand inconvénient qui semble inhérent au régime des retraites. Il a également pour effet d'abaisser, par les mauvais exemples, le niveau général des bonnes volontés. Il est regrettable, à ce point de vue, qu'on n'ait pu introduire dans la loi une disposition qui garantît, dans certains cas, à l'employé frappé d'exclusion, une retraite proportionnelle au temps de service accompli par lui et aux retenues qu'il aurait subies.

La législation anglaise est, en matière de pensions, beaucoup plus libérale que la nôtre. Comme en France, les anciens fonctionnaires sont directement rémunérés par l'État; mais, en Angleterre, la pension est absolument *gratuite*. Les retenues de 2 1/2 p. 100 et de 5 p. 100 prescrites par l'*acte* du 25 juillet 1834 ont été abolies par l'*acte* du 17 août 1857; elles n'ont pas été rétablies depuis lors et, il faut bien le dire, elles n'ont point chance de l'être, leur acclimatation étant considérée comme impossible sur le sol britannique. Sauf les exceptions déterminées et les cas spécialement prévus, la pension concédée aux anciens fonctionnaires anglais est fixée comme suit : de dix à onze ans de services civils, la pension est de 10/60 du traitement; de onze à douze ans, elle est de 11/60 du traitement, et ainsi de suite en ajoutant 1/60 par année de service supplémentaire, jusqu'à la durée de 40 ans de services pour laquelle la pension sera de 40/60; enfin, nulle addition de pension n'est accordée pour les années dépassant 40 ans de services.

Quoi qu'il en soit et pour revenir sur le continent, l'applica-

tion de la loi du 9 juin 1853, sous l'empire de laquelle vivent en France les employés de l'État, a provoqué et provoque de justes critiques, tant au sujet des conditions mêmes que du règlement des pensions. Dans ces dernières années surtout, plusieurs propositions ou projets de lois ont été déposés sur les bureaux de la Chambre ou du Sénat; la question a été tournée et retournée sous toutes ses faces; aucune proposition n'a encore abouti. Toutefois, il en est une qui semblerait, au premier abord, concilier les intérêts de l'État avec ceux des employés; nous la trouvons présentée en quelques lignes dans le livre de M. Josat. Eu égard aux chances sérieuses qu'elle a d'être prise en considération, nous en reproduisons l'économie générale :

«... Il n'est pas inutile de mentionner ici un projet de loi portant création d'une *caisse nationale de prévoyance* en faveur des fonctionnaires civils, projet voté depuis plus de deux années par le Sénat et déposé depuis à la Chambre des députés (1). L'adoption de cette loi entraînerait l'abrogation de celle du 9 juin 1853 pour les employés qui entreraient dans l'administration à partir de sa promulgation. Il serait ouvert à chacun d'eux un compte sur lequel figureraient les retenues faites à l'employé et les subventions de 6 p. 100 du traitement, lesquelles seraient capitalisées à son profit par l'État. Ces subventions seraient portées à 10 p. 100 pour les agents du service actif. L'employé qui aurait accompli sa deuxième année de service aurait droit au montant de ses retenues capitalisées; celui qui aurait 60 ans d'âge et 30 ans de service dans la partie sédentaire, ou 50 ans d'âge et 25 ans de service, dont 15 au moins dans la partie active, aurait droit au compte produit par les subventions de l'État. Le ministre pourrait, en outre, autoriser le fonctionnaire à toucher, en cessant ses fonctions, le montant des subventions capitalisées, lorsqu'il compterait 50 ans d'âge et 20 ans de services dans la partie sédentaire, ou 45 ans d'âge et 15 ans de services

(1) Ce projet de loi a été déposé au Sénat le 18 décembre 1877; le rapport de M. Gouin est du 28 janvier 1879; la première délibération a eu lieu le 7, le 14 et le 15 mars 1879 et la transmission à la Chambre a été effectuée le 1er avril; enfin, le 8 mars 1881, deux propositions de M. de Gasté, sur le même sujet, ont été renvoyées à la commission. A l'heure où nous écrivons ces lignes, M. Cavaignac, député, a été nommé rapporteur de la même commission.

actifs. Le montant du compte serait employé, au choix de l'ayant droit, en achat d'une rente sur l'État inaliénable du vivant du fonctionnaire, avec usufruit réservé à la veuve, ou d'une rente viagère calculée de façon à en assurer la réversion pour la moitié à la veuve, si le fonctionnaire est marié. Enfin, en cas de décès du fonctionnaire après deux ans de services, sa veuve et ses enfants auraient droit à la liquidation de son compte de retenue et de subvention. On voit de suite le côté avantageux de ce système (1) : l'employé et sa famille ne perdraient pas les retenues exercées sur le traitement. Il resterait à examiner si, à la fin de la carrière, en supposant qu'elle fût aussi sûre que sous le régime de la loi de 1853, le fonctionnaire aurait une position meilleure, et si l'État, — car le système proposé est né d'une pensée d'économie, — y gagnerait également. »

Mais, à quelque parti que doive s'arrêter dans un avenir prochain le législateur, qu'il maintienne en l'amendant la loi de 1853, ou bien qu'il adopte définitivement ce dernier projet dont nous venons de reproduire les lignes principales, les employés de l'État continueront à être régis par une loi uniforme, réglementant point par point et article par article la situation nouvelle qui leur est faite au jour même où la retraite est prononcée. Or, ce qui existe à l'égard des employés est-il possible à l'égard de ceux qui sont encore en activité de service? En d'autres termes, une loi qui tendrait à organiser sur les mêmes bases tous les ministères est-elle réalisable?... Nous ne le croyons pas.

En premier lieu, la loi à intervenir devrait tenir compte des besoins très divers de chaque département ministériel et même de chacun des services qui le composent. Pour n'en citer qu'un exemple, le ministère des finances, outre l'administration centrale proprement dite, se subdivise lui-même en six directions générales ou régies financières, dont les attributions respectives sont des plus disparates. Si, dans la plupart de ces services, la nécessité d'une réglementation stable et définitive se fait également sentir, il n'est cependant pas admissible que cette

(1) *Le Ministère des finances*, son fonctionnement... etc. page 371.

réglementation puisse être absolument la même pour tous : des règles identiques d'admission, d'avancement et de discipline, ne sauraient être applicables, par exemple, au personnel des manufactures de l'État ou des contributions indirectes et à celui de l'Administration centrale proprement dite. Dans le personnel de chacune de ces deux régies financières se trouvent des agents du service actif de qui l'on doit exiger des connaissances techniques et des qualités particulières d'initiative; dans les cadres de l'Administration centrale, au contraire, figurent des commis uniquement chargés de la préparation des affaires, qui, pour l'accomplissement de leur tâche, ont surtout besoin d'une instruction générale les mettant à même de comprendre vite et de juger sûrement.

On ne saurait donc appliquer à des agents dont les travaux ont si peu de points de contact le même mode de réglementation, sous peine de confusion et d'erreur. *A fortiori*, les difficultés surgiraient d'autant plus insurmontables, si cette règle unique devait s'étendre non plus seulement à tous les agents ressortissant au même ministère, mais encore à la totalité des fonctionnaires publics. Il ne semble donc guère possible de faire entrer dans le cadre d'une seule et même loi le détail des garanties réciproques que l'État est en droit d'exiger des fonctionnaires et que ces derniers doivent légitimement attendre de lui. Et cependant, de combien d'autres différences ne faudrait-il pas tenir compte encore?

Aussi, n'hésitons-nous pas à le reconnaître : ni une loi unique réglementant directement et uniformément tous les services, ni des lois spéciales de réglementation ne nous semblent praticables. Si donc le pouvoir législatif ne peut utilement intervenir dans la réglementation des fonctions publiques, soit par une loi unique, soit par des lois particulières, que lui reste-t-il à faire? Reculera-t-il devant la difficulté en se déclarant incompétent? Ce serait là une contradiction ou un aveu d'impuissance que sa dignité et son intérêt lui conseillent d'éviter à tout prix. Pour réaliser ce *desideratum*, que faut-il ?... Tout simplement *vouloir,* et restreindre l'expression de sa volonté aux règles générales qui s'imposent à tous les services, telles que l'admis-

sion par la voie du concours, l'avancement à des époques déterminées sur la proposition même des chefs de service et des directeurs, chacun dans sa direction respective, la révocation ou la mise en disponibilité prononcée d'office, la mise à la retraite des employés et fonctionnaires. Hors de là, point de salut; si l'on propose une loi en dehors de ce cadre, cette loi subira le sort de ses devancières : on doit donc mettre toutes les chances favorables de son côté et se garantir d'un nouvel échec, qui ajournerait indéfiniment peut-être une question vitale pour le pays. Au reste, les précédents ne manquent pas : on n'a qu'à jeter les yeux sur les projets et propositions de lois ayant pour objet la solution de ce problème, présentés aux Chambres depuis 1844, ainsi que sur les rapports si soigneusement élaborés, en 1872, par la grande commission parlementaire dite *des services administratifs*, pour s'assurer que leur sort a été de ne jamais aboutir.

En ce qui concerne le mécanisme intérieur de chaque ministère et de ses annexes, il serait à désirer qu'il fût réglé par des *décrets d'administration publique* dont le caractère solennel imposerait plus de réserve à ceux qui sont chargés d'en faire l'application. Le décret d'administration publique, en effet, est à la loi ce que le corollaire est au théorème, la conséquence au principe : bien que distinct de la loi par le fait de son origine, il ne saurait pourtant s'en séparer, et il lui emprunte sa force et sa stabilité. Il ne s'agit plus là d'un simple décret qui surgit soudainement, se modifie et disparaît non moins soudainement: c'est une sorte de loi qui dérive d'une loi organique, loi *inviolable* et qui semble éminemment propre à introduire dans les services publics l'ordre et la sécurité résultant de règles fixes et respectées. Que si l'on demande quel est le meilleur procédé pour arriver à la formation de ces règlements qui doivent embrasser l'ensemble des services administratifs, voici, à notre sens, la voie susceptible d'adoption.

Avant tout, si l'on veut appliquer à chacun des services les prescriptions générales contenues dans la loi, il est indispensable de les étudier en détail et, par suite, de les connaître à fond. A qui le gouvernement demandera-t-il les éléments de cette étude? En première ligne aux membres du conseil d'État,

recrutés pour la plupart dans les hautes régions administratives et dont la compétence ne saurait être mise en doute; puis aux spécialistes, c'est-à-dire à ceux qu'une pratique journalière met le plus à même de connaître dans tous leurs détails les services auxquels ils sont préposés.

En résumé : une *loi fondamentale* contenant les principes et les bases, une *enquête administrative* indiquant les moyens pratiques d'application pour chaque service, enfin *des règlements d'administration publique* pour les formuler et les consacrer, tel est, dans ses grandes lignes, le système qui nous semblerait devoir présider à l'établissement d'une loi sur les fonctions publiques. Cette réforme s'impose avec d'autant plus de force qu'elle intéresse non seulement les fonctionnaires, mais encore tous les contribuables : seule, elle pourra opposer une barrière au débordement des passe-droits et dénis de justice qui menace de submerger de plus en plus l'administration française; seule, elle amènera la fin de cette interminable série d'abus qui désolent le pays; seule, elle permettra d'espérer, pour un avenir prochain, un bon recrutement des fonctionnaires, qui, s'il faut en croire l'aveu du ministre des finances dans l'exposé des motifs du budget de 1884, *devient de plus en plus difficile;* seule enfin, cette réforme imposera silence aux esprits chagrins qui ne craignent pas d'affirmer, avec preuves à l'appui, que la fantaisie et le bon plaisir règnent en souverains maîtres dans toutes les sphères de l'administration française.

Georges DUFOUR.

## LES

# ARMÉES DE LA MONARCHIE

## ET

# LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

---

Loin de nous la pensée de vouloir opposer, dans un antagonisme sacrilège, les héros qui ont fait la France à ceux qui ont semé par le monde les principes de justice et de liberté que la Révolution de 1789 a proclamés. Non, certes, et notre cœur bat du même orgueil patriotique aussi bien au souvenir de Duguesclin, de Gaston de Foix, de Bayard, d'Henri IV, de Turenne, de Condé, de Vauban et du maréchal de Saxe, qu'au récit des exploits de Marceau, de Hoche, de Kléber, de Desaix et de Bonaparte. D'où que vienne le service rendu à la patrie, nous l'acceptons et l'honorons, n'imitant point, en cela, certains adversaires qui ont contracté la détestable habitude de salir les caractères les plus purs, de ternir les renommées les plus incontestables, simplement par la raison que les opinions politiques ou religieuses de ceux qu'ils attaquent sont en opposition avec les leurs. Tristes et déplorables coutumes, qu'il faut laisser aux partis extrêmes et que les gens sérieux et honnêtes doivent formellement répudier.

Ce qui nous engage à étudier *les Armées de la Monarchie et celles de la République,* ce sont d'abord les attaques passionnées qu'elles ont eu à subir; c'est ensuite un grand travail de M. Lu-

cien Mouillard sur *les Régiments sous Louis XV;* c'est enfin le désir de chercher et de découvrir la vérité au milieu de ces accusations et de ces apothéoses contradictoires.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés de cette étude, forcément resserrée par les bornes d'un article de quelques pages; mais, comme nous y avons rencontré l'occasion de défendre les principes qui sont la base de toute armée et de toute nation; comme l'affirmation répétée de ces principes ne peut que contribuer à la vigueur de notre organisation militaire, but unique de nos efforts, nous n'avons pas hésité et nous nous sommes immédiatement mis à l'œuvre. Puisse notre voix n'être pas étouffée par le bruit des récriminations politiques et recruter quelques Français de plus à la grande cause de la résurrection et du salut de notre pays par l'armée, sans laquelle toutes nos conquêtes morales, artistiques, industrielles et commerciales seraient à la merci du premier Bismarck venu !

## I

L'armée dont M. Lucien Mouillard a entrepris de nous faire le tableau était assurément une bonne armée et justifiait le mot de Frédéric II : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas, en Europe, un coup de canon sans ma permission. » Elle possédait les qualités qui restent, en dépit de tous les revers, la propriété du soldat français, à savoir : la bravoure, l'intelligence et la bonne humeur. Son organisation n'était pas mauvaise, quoique loin d'être parfaite; c'était la continuation du système de Louvois qui avait produit de si merveilleux résultats. Sans avoir avancé, on n'avait pas reculé et, si l'on avait mis à la tête des armées de Louis XV les généraux de Louis XIV, nul doute que Rosbach ne figurerait pas dans les annales militaires de la Prusse.

Mais le mal était ailleurs. Louis XIV, semblable en cela à Molière, qui *prenait son bien où il le trouvait,* dans les auteurs espagnols comme dans Cyrano de Bergerac, allait chercher ses officiers et ses généraux aussi bien dans la roture que dans la

noblesse. La faveur n'avait guère d'empire sur lui, et il regardait ses maîtresses comme destinées à lui procurer du plaisir et non des capitaines. Point n'est besoin de rappeler ici les noms des généraux du XVII[e] siècle nés de parents non gentilshommes; ces noms ne sont ignorés de personne et il suffit d'ouvrir le livre de M. Mouillard pour rencontrer sur la liste des colonels et des mestres de camp du grand siècle, à côté des d'Harcourt, des d'Estrées, des Lesdiguières, des Grammont et des Galiffet, les Mathieu, les Martinet, les Delahaye, les Bourneuf et les Gaubert (1).

Sous Louis XV, au contraire, le commandement des armées est à la fantaisie des favorites et le nombre des officiers roturiers ou capables diminue chaque jour. Les Soubise et les Richelieu remplacent les Turenne, les Fabert, les Villars, les Chevert, et *les lions sont alors commandés par des ânes.* « Un jour, un officier général proposait au maréchal de Saxe un coup de main dans lequel il faudrait, disait-il, sacrifier la vie d'une vingtaine de grenadiers. Le maréchal, indigné, lui répondit : « Une vingtaine de grenadiers! Passe encore si c'était une vingtaine « de lieutenants généraux (2). » Il appréciait à leur juste valeur les généraux que la Cour lui envoyait.

Louvois avait donc fait fléchir la règle qui exigeait que les officiers appartinssent à la grande noblesse. Louis XVI, avec une sûreté de vue et une intelligence des besoins de son siècle dont il donna toujours de si remarquables preuves, n'hésita pas à rendre une ordonnance devant laquelle Louis XV lui-même avait reculé. Cette ordonnance, de 1775, déclara « que, dorénavant, il faudrait prouver deux cents ans de noblesse pour obtenir la charge d'officier (3) ». — « La partie la plus avancée de la population réclamait des dispositions plus libérales en sa faveur, lorsqu'une loi intempestive vint étendre les exclusions au lieu

(1) *Les Régiments sous Louis XV*, par M. Lucien MOUILLARD ; Paris, 1882, Baudoin et C[ie], *passim*. — « Les longues guerres de Louis XIV avaient forcé d'admettre parmi les officiers un grand nombre de roturiers. » (*L'Armée et la Garde nationale*, par le baron POISSON ; Paris, 1858, Durand ; tome I[er], page 13.)

(2) MOUILLARD, p. 105.

(3) M. DE LESCURE, *Nouvelle Biographie générale;* Paris, 1864, Didot ; t. XLIII, p. 430.

de les restreindre. Il fut décidé, en 1781, que les sous-lieutenances de tous les corps ne seraient désormais données qu'aux jeunes gens pouvant faire preuve de quatre quartiers de noblesse ou fils de chevaliers de Saint-Louis. Cette décision, si opposée à la progression de l'esprit national, avait puissamment concouru à augmenter l'irritation qui se manifestait de plus en plus dans la bourgeoisie (1). » — « Cette innovation était si peu dans les traditions de la monarchie française, que l'histoire a conservé les pamphlets dirigés contre Louis XIV et les ministres qui préféraient les bons militaires non nobles aux officiers titrés (2). »

Quoi qu'il en soit, cette question des officiers porta un coup sérieux à l'organisation militaire de Louis XIV, et quand, en 1789, elle se heurta à la Révolution, il était temps de la changer et d'infuser à l'armée un sang nouveau sans lequel elle menaçait de mourir d'anémie. Mais examinons rapidement la composition de l'armée de Louis XV, presque en tous points semblable à celle de Louis XIV, son bisaïeul, et à celle de Louis XVI, son petit-fils.

## II

Dans le beau livre qu'il vient de publier, M. Mouillard nous donne en détail l'organisation des *Régiments sous Louis XV*. La solde, le commandement, les étapes, les écoles, le recrutement, les ordonnances, l'armement, l'équipement, l'uniforme, l'effectif, rien n'est oublié. Mais M. Mouillard est artiste, il est peintre et, chez lui, toujours *le naturel revient au galop*. Aussi ce que nous prisons le plus dans son ouvrage, ce sont ces séries de dessins coloriés représentant les uniformes et les drapeaux de chaque régiment d'infanterie et de cavalerie, en face desquels sont portés les noms de tous les colonels ou mestres de camp de ce régiment. Il y a là une source précieuse de renseignements pour les peintres et les historiens, et l'on pourra,

(1) Baron Poisson, t. Ier, p. 13 et 14.
(2) Mouillard, p. 11.

dorénavant, reproduire le tableau fidèle des batailles de ce temps, sans crainte de mettre sur le dos des soldats un habit qu'ils n'ont jamais porté. Ainsi que M. Mouillard le dit à la fin de son livre, il a reproduit « des documents qui existent seulement en manuscrits coloriés au ministère de la guerre, et il a rendu, en les publiant par la lithochromie, un réel service, car leur conservation dépend de bien des hasards et ils pourraient être anéantis comme le fut la bibliothèque du Louvre, si riche en documents de ce genre, détruite par l'incendie du 23 mai 1871. »

M. Mouillard explique comment le régiment se recrutait régulièrement. Le système est assez étrange pour qu'on le connaisse. « Seul dans toute la hiérarchie militaire, le capitaine de troupes réglées était pécuniairement responsable, puisque seul il était chargé de fournir au roi recrues, vêtements, armes, chevaux et matériel. Du traitement que le roi lui accorde dépendront son sort et celui du soldat. Quelles sont donc ses obligations?

« 1° Recruter sa troupe. A chaque congé qu'il obtient, il doit personnellement ramener deux soldats; son lieutenant, ses sergents, sont soumis à la même obligation. Le recrutement est le principal souci. Les ordonnances cependant interdisent de payer une recrue d'infanterie plus de 20 livres, et personne ne veut plus s'engager six ans pour une somme aussi faible, convenable peut-être en 1700, lorsque le salaire journalier d'un manœuvre était de 5 sols, insuffisante lorsque ce salaire, en 1750, est de 20 sols;

« 2° Le capitaine doit habiller les recrues, fournissant un trousseau, chemises, caleçons, bas, souliers, guêtres, chapeau, etc.; le roi ne fournit que l'étoffe pour l'habit;

« 3° Le capitaine apporte l'équipement, le fourniment, l'épée; le roi donne, il est vrai, le fusil et la baïonnette; mais la réparation et le remplacement en temps de paix sont à la charge du capitaine;

« 4° Dans la cavalerie, le capitaine doit fournir les chevaux tout harnachés; pour chaque cheval ainsi équipé, le roi ne donne que 200 livres. En 1743, vu l'impossibilité absolue, le roi procura gratuitement les chevaux nus;

« 5° Le capitaine doit posséder un matériel de campement,

un manteau d'armes, une tente pour huit hommes, des marmites, etc., *dix outils propres à remuer la terre;* il doit posséder deux chevaux pour lui-même et entretenir un valet *qui ne peut compter comme soldat dans la compagnie*. Que reçoit-il en échange de ces fournitures?

« 1° Une solde personnelle de 3 livres par jour;

« 2° 150 livres d'indemnité annuelle pour frais de recrues;

« 3° 65 livres par tête de soldat admis lors de la revue du commissaire des guerres; l'engagement dure six ans. La compagnie ayant quarante hommes, c'est donc six recrues par an qu'il faut faire;

« 4° L'ustensile, somme de 750 livres en temps de paix, du double en temps de guerre, lui est accordé pour entretenir les habits, les armes, le matériel de quarante hommes pendant un an, à laquelle somme il faut ajouter 2 sols par jour retenus sur la solde du soldat pour le trousseau de linge et chaussures, soit un total de 2,100 livres annuelles pour entretenir quarante hommes, deux chevaux et un domestique, somme dérisoire, même pour l'époque. Qui donc subvenait à la détresse des capitaines? Leur fortune personnelle ou la bourse du colonel, quand celui-ci veillait à son régiment.

« Sinon, le capitaine s'endettait. Aussi n'y a-t-il aucune exagération dans la plainte de beaucoup de braves officiers qui se déclaraient *ruinés au service du roi* (1). »

Il est facile de comprendre que le *recrutement* ne suffisait pas à alimenter l'armée du roi. Les *milices de France* la complétaient d'une façon plus ou moins arbitraire. M. Mouillard, dont les convictions légitimistes percent à chaque page de son travail, ne peut, dans sa bonne foi, s'empêcher de critiquer la manière de lever ces milices et flétrit les abus auxquels elle donnait lieu. « Ces régiments étaient fort nombreux et arrivèrent à doubler l'effectif des troupes réglées d'infanterie. Malheureusement, des ministres aussi peu scrupuleux que malavisés, au lieu de chercher à perfectionner l'institution des milices, prirent, de 1741 à 1780, toutes les mesures capables de dégoûter du service mili-

(1) Mouillard, p. 4 et 5.

taire cette classe intéressante de sujets... En tout pays libre, la charge de la milice ou service obligatoire et personnel doit être librement consentie par la nation ou ses représentants; elle doit être égale pour tous, et le sort est le meilleur moyen pour désigner ceux qui serviront le pays pendant un certain temps... Aucune de ces conditions n'était remplie au XVIII<sup>e</sup> siècle. On considérait alors le pauvre milicien comme une victime destinée au sacrifice humain et non pas comme le défenseur des libertés de la patrie (1). »

Mais les effectifs diminuent en même temps que les dépenses augmentent. « En 1771, on revenait, pour l'infanterie française, à un contingent inférieur à celui de 1740, malgré une dépense double (2). » L'artillerie et ce que nous appelons aujourd'hui le génie furent réunis en 1755, et le résultat ne fut pas heureux. « La confusion se mit dans tous les services et la rivalité entre le génie et l'artillerie s'accentua. Les hommes instruits et intelligents de ces deux corps sentaient les défauts des institutions, en souffraient et n'avaient aucun pouvoir pour les faire modifier (3). » La cavalerie, composée de dragons, de hussards, etc., comptait pendant la *guerre de Sept-Ans* environ 19,000 sabres.

Cette armée, nous le répétons, était redoutable par la qualité des soldats et fut pourtant presque toujours battue par des troupes moins nombreuses. C'est que la liberté (non la licence) a seule le privilège de consolider toutes choses, même les choses militaires, et l'on peut se convaincre, par les désastres qui se sont appesantis sur la France à la fin des règnes de Louis XIV et de Napoléon, que le génie lui-même n'est pas de force à maintenir jusqu'au bout ses plus formidables ouvrages. « La liberté double la puissance des institutions militaires, elle en règle et modère l'usage ; elle n'a rien à en redouter tant que les peuples n'abdiquent pas leurs droits; sa garantie est dans la force de l'opinion, non dans la faiblesse de la milice (4). »

Est-il nécessaire d'apporter ici la preuve de l'incapacité des

(1) MOUILLARD, p. 24 et 25.
(2) *Ibid.*, p. 45.
(3) *Ibid.*, p. 49.
(4) A. LAUGEL.

généraux français au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Nous ne voulons pas allonger cet article par des citations qu'il nous serait aisé de rendre innombrables ; nous nous contenterons de reproduire quelques phrases d'un savant livre du général Berthaut, la plus récente et assurément la plus remarquable étude qui ait été faite sur la conduite des armées :

« En 1757, le duc de Richelieu, n'ayant plus d'ennemis devant lui après la convention de Kloster-Seven, aurait dû se porter en Saxe pour appuyer le prince de Soubise, qui opérait contre le roi de Prusse ; mais les deux armées étaient indépendantes ; Richelieu se désintéressa des opérations de son collègue et, *oubliant ses devoirs envers le roi et la patrie,* il prit ses quartiers d'hiver dans le Hanovre, la Westphalie et la Hesse : il maintint dans leurs cantonnements 80 bataillons et 110 escadrons *d'excellentes troupes,* pendant qu'à Rosbach, à six marches de Brunswick où il avait établi son quartier général, le roi de Prusse écrasait l'armée du prince de Soubise (1). »

Après la bataille de Crevelt, en 1758, « une armée française forte de 100,000 hommes et composée *d'excellentes troupes* n'avait pu, *par suite des fautes des généraux qui la commandaient,* se maintenir dans les provinces de la Westphalie, de la Hesse et du Hanovre qu'elle occupait dès le début des opérations, et elle avait été obligée de se retirer devant une armée de 45 à 50,000 hommes, formée de contingents d'États différents (2) ». — « Les opérations du prince de Soubise, après la bataille de Willinghausen, la séparation des deux armées, les mouvements simultanés du duc de Broglie vers l'est et du prince de Soubise vers l'ouest, sont, dit Napoléon, *le maximum de l'ineptie et de l'incapacité* (3). »

« Richelieu, effrayé des dangers que la dispersion de ses troupes pouvait leur faire courir en cas d'une attaque sérieuse de l'ennemi, donna sa démission et fut remplacé, le 15 janvier 1758, par le comte de Clermont.

(1) *Principes de Stratégie*, par le général BERTHAUT, avec atlas ; Paris, 1881, Dumaine ; p. 72.

(2) Général BERTHAUT, p. 104.

(3) *Ibid.*, p. 104 et 105.

« Le 18 février, le duc Ferdinand entra en campagne avec 50 bataillons et 60 escadrons ; il était soutenu par 10 bataillons et 15 escadrons prussiens qui avaient été détachés de l'armée de Saxe. Le comte de Clermont avait 80 bataillons et 110 escadrons de *troupes excellentes*. Le duc Ferdinand se porta contre la gauche de l'armée française, passa l'Aller près de Werden, le Weser à Hoïa, et perça la ligne des cantonnements. L'armée française, menacée d'être coupée du Rhin, se replia précipitamment et porta sa gauche à Osnabrück, son centre à Minden et sa droite à Hameln ; elle occupait encore une ligne de 25 lieues. Le duc vint faire le siège de Minden. Clermont abandonna la place à ses seules ressources et se porta à Hameln, où il resta spectateur du siège avec 80 bataillons et autant d'escadrons. La chute de Minden, qui capitula après quelques jours de résistance, fut le signal d'une véritable déroute. Clermont, craignant d'être coupé du Rhin, se porta en toute hâte sur Düsseldorf, où il passa le fleuve, le 3 avril. En moins de deux mois, il avait perdu la Westphalie, le Hanovre, la Hesse, ses hôpitaux, ses magasins, une grande partie de son artillerie et de ses troupes, sans avoir livré un seul combat, bien qu'il eût des forces supérieures. « Une des plus belles armées que la France ait mises sur pied, « dit Jomini (1), perdit, dans quelques mois, des provinces im« menses et fut à moitié détruite pour s'être répandue sur une « ligne de 80 lieues... et s'être laissé attaquer dans une telle « situation par un ramassis de troupes de dix princes différents, « qui n'avaient pas les qualités des troupes manœuvrières de « Frédéric. *Les exemples de ce qui était arrivé à Broglie sur le « Danube en 1743, et à Maillebois, en Piémont, en 1746, au« raient dû éviter le renouvellement des mêmes fautes.* » Aucune campagne ne fait mieux comprendre l'influence funeste que des *chefs ignorants et incapables* peuvent exercer sur les meilleures armées (2). »

En 1761, 160,000 Français, sous les ordres du maréchal de Broglie, sont encore contraints de battre en retraite devant

(1) Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, t. II, p. 37.
(2) Général Berthaut, p. 177 et 178.

80,000 ennemis, « en détruisant les magasins et les immenses approvisionnements qui avaient été formés pour la durée de la campagne (1) ».

Les mauvais chefs engendrent fatalement l'indiscipline. M. Mouillard en convient lui-même : « Après la défaite de Dettingen, on attribua à l'organisation défectueuse des corps de troupes des désordres qui n'avaient d'autre cause que la désobéissance ou la négligence des officiers (2). » « La désertion était si générale, que le roi accorda trois amnisties en quatre ans, 1757, 1758, 1761, pour les déserteurs qui contracteraient de nouveaux engagements dans les troupes réglées. Ces amnisties sont la meilleure preuve de la faiblesse du pouvoir (3). » « L'année 1757 fut désastreuse pour les hussards; le régiment Polereisky fut supprimé pour indiscipline et les hommes répartis entre Bercheny et Turpin (4). »

Chez le roi de Prusse, il ne manquait pas de déserteurs français : « Les Courbière, Lenoble, Labadié, Béquignolle, Collignon, etc., etc., y commandaient des régiments complets de 1,200 ou 1,500 hommes, tous Français, pour la plupart déserteurs (5). » Nous ne pensons pas qu'aujourd'hui l'empereur d'Allemagne pourrait, comme son ancêtre le roi de Prusse, former des régiments de 1,500 hommes avec des recrues françaises, et nous estimons qu'à ce point de vue, tout au moins, le sens moral de la nation a été considérablement amélioré par la Révolution de 1789.

On se rend compte maintenant des vices qui se mettent dans les meilleures armées, quand la fantaisie et le caprice disposent de l'avancement et des réputations. Tant que le génie est là, nous admirons les Turenne et les Condé, les Davoust et les Masséna ; mais le génie est chose rare dans l'histoire; les Louis XIV et les Napoléon ne scintillent pas par milliers, et, quand ils ont disparu et qu'il ne reste plus que leur despotisme

(1) Général BERTHAUT, p. 178 et 179.
(2) MOUILLARD, p. 90.
(3) *Ibid.*, p. 20.
(4) *Ibid.*, p. 89.
(5) *Ibid.*, p. 91.

sans leur habileté, on voit surgir, pour le malheur de la patrie, les Clermont, les Richelieu et les Soubise, les Lebœuf, les Bazaine et les Mac-Mahon.

Le défaut de l'organisation militaire allemande est la toute-puissance du gouvernement. Tant que ce gouvernement sera sage, tant que l'armée aura à sa tête le maréchal de Moltke, tant que l'intelligence du vieux stratégiste ne sera pas atteinte, tant qu'un jeune général ne lui sera pas opposé, tout ira bien. Mais les hommes meurent ; à Marc-Aurèle succède souvent Commode ; pour un souverain avisé, on compte cent princes médiocres ; alors le pouvoir absolu, qui faisait la force des premiers, devient une cause de faiblesse et de désastre pour les derniers. C'est notre consolation et notre espoir.

## III

La Révolution de 1789 trouva l'armée en cet état et l'émigration la priva des officiers bons ou mauvais qui s'en allèrent grossir les rangs du prince de Condé. Cependant la situation devenait grave. Par suite des intrigues de la reine Marie-Antoinette et de la complicité du roi, l'Europe nous déclarait la guerre. Comment résister à cette levée de boucliers monarchiques ? On se servit de ce qu'on avait sous la main : de l'armée régulière d'abord et des volontaires ensuite ; c'est avec ces ressources que la France accomplit ces grandes choses qui s'appellent les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Faut-il soutenir que les volontaires firent tout et l'armée rien, ainsi que le désireraient les fanatiques de la garde nationale ? Faut-il, au contraire, prétendre que c'est aux seuls anciens soldats de l'armée royale qu'on doit les succès des campagnes de la République, ainsi que s'efforcent de le faire croire les esprits chagrins et réactionnaires dont M. Camille Rousset s'est établi le porte-drapeau ? Nous pensons que les deux thèses sont également éloignées de la vérité et que c'est du mélange des deux éléments militaire et patriotique qu'est née la phalange immortelle qui a doté notre patrie de ces noms éblouis-

sants : Valmy, Jemmapes, Castiglione, Rivoli, Zurich, Marengo, Hohenlinden, Austerlitz et Iéna.

Quel a été le but visé par M. Rousset dans ses *Volontaires?* (1) Démontrer qu'une armée républicaine était incapable de cohésion, de discipline, de bravoure, de grandeur d'âme. A cet effet, il a fouillé avec un soin malveillant les archives du ministère de la guerre; il a ramassé complaisamment tout ce qui pouvait être mis au passif des républicains, l'a digéré longuement, et est enfin péniblement accouché d'un livre insipide, qui a fait et fait encore les délices des monarchistes, mais dont le moindre défaut est d'être un réquisitoire et non un jugement, puisqu'il néglige tous les témoignages favorables aux volontaires pour ne s'arrêter que sur ceux qui les condamnent.

Voyons donc si les citoyens de 1792 étaient aussi peu intéressants que M. Rousset semble le souhaiter; examinons si les régiments de l'ancienne armée royale n'étaient pas moins disciplinés que les volontaires, et puisons tout d'abord nos réfutations dans les pièces fournies par M. Rousset lui-même. Voici l'opinion du général de Montesquiou : « Les régiments que l'on a envoyés d'Alsace sont à faire pitié. Il n'y a ici de *fort bien que quelques bataillons de volontaires*. Je voudrais de tout mon cœur que vous m'en envoyassiez beaucoup; je suis persuadé qu'on pourrait en tirer un parti excellent. Ils sont, en général, ici, *plus instruits*, *plus sages, plus disciplinés* et plus lestes que les régiments. Il n'y a entre eux aucune discordance ; ils ne sont pas ombrageux et méfiants comme les soldats ordinaires (2). » « Les désertions sont peu fréquentes », écrivent les représentants Borie, Niou, Ruamps et Mallarmé (2). « Le 9 janvier 1792, le maréchal de camp Victor de Broglie adressait au ministre un rapport où on lit : « Les volontaires nationaux soldés sont, pour « la plupart, dans le meilleur état; *ils servent avec zèle*, s'exer« cent avec assiduité et supportent courageusement les priva« tions (3). » Un peu plus loin, M. Rousset veut bien recon-

(1) *Les Volontaires*, 1791-1794, par M. Camille Rousset; Paris, Didier, 1870 ; p. 60.
(2) *Ibid.*, p. 250.
(3) *Ibid.*, p. 24.

naître que « le patriotisme a envoyé beaucoup de citoyens aux frontières (1) »; mais, d'après lui, ce serait la terreur qui aurait décidé le plus grand nombre!

Au reste, les documents de M. Rousset ne suffiraient peut-être pas à certaines personnes; c'est pourquoi nous allons citer quelques appréciations du maréchal Soult : « Les officiers donnaient l'exemple du dévouement. Le sac sur le dos, privés de solde (car ce fut plus tard seulement, et lorsque les assignats eurent perdu toute leur valeur, qu'ils reçurent en argent, ainsi que les généraux, 8 francs par mois), ils prenaient part aux distributions comme les soldats et recevaient des magasins les effets d'habillement qui leur étaient indispensables. On leur donnait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes. Cependant aucun ne songeait à se plaindre de cette détresse ni à détourner ses regards du service, qui était la seule étude et l'unique sujet d'émulation. Dans tous les rangs, on montrait le même zèle, le même empressement à aller au delà du devoir; si l'un se distinguait, l'autre cherchait à le surpasser par son courage, ses talents; *c'était le seul moyen de parvenir; la médiocrité ne trouvait point à se faire recommander*. Dans les états-majors, c'étaient des travaux incessants embrassant toutes les branches du service, et encore ils ne suffisaient pas ; on voulait prendre part à tout ce qui se faisait. Je puis le dire, c'est l'époque de ma vie où j'ai le plus travaillé et où les chefs m'ont paru le plus exigeants. Aussi, quoiqu'ils n'aient pas tous mérité d'être pris pour modèle, beaucoup d'officiers généraux, qui plus tard ont pu les surpasser, sont sortis de leur école. *Dans les rangs des soldats, c'était le même dévouement, la même abnégation*. Les conquérants de la Hollande traversaient, par 17 degrés de froid, les fleuves et les bras de mer gelés, et ils étaient presque nus; cependant ils se trouvaient dans le pays le plus riche de l'Europe ; ils avaient devant les yeux toutes les séductions; *mais la discipline ne souffrait pas la plus légère atteinte. Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur; c'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les*

(1) *Les Volontaires*, p. 72.

*troupes*. J'ai souvent vu les soldats refuser avant le combat les distributions qu'on allait leur faire et s'écrier : Après la victoire, on nous les donnera (1) ! »

M. Rousset affirme à plusieurs reprises que les volontaires étaient un objet de terreur pour les populations. Est-ce moins problématique que leur indiscipline? Nous prenons les témoignages au hasard, et voici ce que nous découvrons : « Nous sommes entrés dans la ville de Bruxelles avec les plus vifs applaudissements de tous les bourgeois qui criaient : Vivent les soldats républicains ! Comme nous étions à la tête de la colonne, nous sommes restés à la place, sous les armes, pendant que la colonne a défilé. Cela a duré toute la nuit (2). » — « Les Français étaient partout les bienvenus. On avait commencé par les redouter ; on finissait par les aimer. D'ailleurs, Custine *conservait toujours parmi eux la plus stricte discipline*... Quand les conquérants de Mayence occupèrent les postes de la ville, ils rendirent aux habitants les matelas, coussins et édredons qu'exigeaient pour eux les soldats ennemis. Une botte de paille et une couverture de laine leur suffisaient. C'étaient aussi des soldats *disciplinés*, qui jamais ne volaient, qui jamais ne vagabondaient dans les rues et dans les cabarets (3). » — « La marche de mon armée (en Savoie) est un triomphe : le peuple des campagnes et celui des villes accourt devant nous ; la cocarde tricolore est arborée partout ; les applaudissements et les cris de joie accompagnent tous nos pas (4). » — « Les volontaires, recrutés dans toutes les classes de la nation, formaient une véritable élite (5). »

Et il y avait bien quelque mérite pour eux à être disciplinés. Sans parler des efforts que les royalistes faisaient en Bretagne et en Vendée, afin de soulever les populations, il est certain que les soldats étaient travaillés et poussés aux excès par des agents contre-révolutionnaires. M. Rousset signale l'opinion de Servan,

(1) Opinion du maréchal Soult rapportée par M. Loredan Larchey dans le *Journal de marche d'un volontaire de* 1792, p. 12, 13 et 14.

(2) *Ibid.*, p. 41.

(3) *La Défense nationale en* 1792, par M. P. Gaffarel ; Paris, Germer Baillière ; p. 171 et 178.

(4) Général de Montesquiou.

(5) A. Laugel.

ministre de la guerre, et nous en détachons la phrase suivante : « Des agitateurs, des ennemis de notre liberté, *des gens payés par les tyrans que nous combattons,* se répandent dans les villes où nous avons des bataillons de volontaires, et les *poussent à des infractions*, sous le prétexte qu'ils doivent être les premiers défenseurs des lois (1). » — « L'armée de Sambre-et-Meuse passait alors pour être si peu disciplinée, parmi les Français, que l'on croyait que les généraux n'osaient livrer aucun combat faute de discipline et de subordination. Le tout venait de la part des ennemis de la liberté, qui cherchaient à désorganiser nos troupes en faisant naître l'idée que le droit de la guerre était de piller tout pays conquis. Mais le Français a su se comporter plus vaillamment, car c'est la discipline qui a fait tous nos succès et qui a excité l'admiration de l'Europe. Voilà pourquoi les *ennemis de la République voulaient nous entraîner au pillage ;* les perfides savaient bien qu'une armée sans discipline est une armée vaincue ; ils savaient par eux-mêmes que des brigands ne sont jamais qu'une troupe de lâches. Nous avons démenti cette calomnie par notre conduite ; l'amour de l'ordre et de la discipline, le respect pour les personnes et les propriétés distingueront toujours l'armée de Sambre-et-Meuse (2). »

Malgré les excitations, il est évident que les armées de la République furent mieux disciplinées que les armées de la monarchie. On ne ralluma pas l'incendie du Palatinat (il était réservé aux Allemands de recourir, à Châteaudun et à Saint-Cloud, à ces procédés d'un autre âge) ; si de rares révoltes furent à déplorer, elles se déclarèrent dans les rangs de l'armée régulière. Il suffit de rappeler la terrible insurrection militaire de Nancy, en 1790, où les régiments de Château-Vieux, Mestre-de-Camp et du Roi, résistèrent si longtemps aux ordres de l'Assemblée. Cette insurrection fut étouffée grâce à l'énergie de Bouillé, et la répression fut aussi prompte que sévère : 1 soldat fut roué vif ; 22 autres furent pendus ; 41 furent condamnés à trente ans de galères et 74 restèrent en prison (3).

(1) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 93 et 94.

(2) *Journal de marche d'un volontaire*, par M. Larchey, p. 55 et 56.

(3) *L'Armée et la Garde nationale*, par le baron Poisson ; tome Ier, p. 249 et suivantes.

Non, il n'est pas à dire que la désertion, l'indiscipline étaient le propre des volontaires de 92; ces maladies des armées en décomposition avaient régné d'une façon bien plus regrettable parmi les troupes royales, ainsi que M. Mouillard nous l'a expliqué tout à l'heure. En dépit des entraînements de la lutte politique, en dépit des difficultés d'une réorganisation militaire rendue si compliquée par la fuite à l'ennemi de la majorité de nos officiers, les hommes de 92 se montrèrent braves, disciplinés, et sauvèrent la France d'une invasion dont n'ont pu la préserver ni le génie de Napoléon Ier, ni l'imbécillité de son neveu.

## IV

Il y aurait, toutefois, une grosse erreur à conclure de ce qui précède que la méthode révolutionnaire, l'absence d'armée permanente, la levée en masse, l'ingérence continuelle des représentants dans les opérations militaires sont les moyens pratiques de gagner les batailles, et qu'il n'y a qu'à revenir à ce système pour remporter les mêmes victoires. La gloire et la fortune des volontaires consistent justement à avoir vaincu l'Europe dans les plus mauvaises conditions de succès, malgré le désordre politique, la désorganisation militaire, les représentants brouillons et ignorants. Le bonheur aidant, le patriotisme avait suffi à tout, mais pareille épopée ne se recommence guère : nous ne l'avons que trop cruellement éprouvé en 1870.

Personne autant que nous ne rend hommage à l'énergie de la Convention, ne reconnaît la loyauté de ceux de ses membres qu'elle envoyait aux frontières; mais nous regrettons qu'ils ne se soient pas contentés de surveiller les agissements des généraux suspects, nous déplorons qu'ils aient donné des ordres et compromis maintes fois des situations que l'habileté des commandants en chef avait rendues excellentes. L'histoire est pleine de preuves à cet égard, et il n'y a qu'à ouvrir Jomini, Thiers ou Berthaut, pour comprendre l'influence déplorable que des com-

missaires présomptueux ont exercée sur la conduite des opérations.

« Il faut admirer la docilité des troupes qu'aucun revers ne put abattre, et déplorer que, soumises à la tyrannique autorité des représentants, elles n'aient point eu à leurs têtes des chefs dignes de les diriger. Depuis quinze jours, les corps qui étaient sur la Sambre avaient perdu près de quinze mille hommes et la moitié de leur matériel; les soldats manquaient de vivres et avaient le plus grand besoin de repos. Les généraux en firent la demande à Saint-Just; dans le conseil, Kléber fit observer qu'on allait voir arriver, avant dix jours, l'armée de la Moselle, et qu'il n'y avait qu'à l'attendre, en s'occupant de réparer les pertes de l'armée, pour reprendre alors les opérations avec d'autant plus de vigueur. Mais l'implacable Saint-Just ne voulut rien accorder, à peine daigna-t-il répondre : *Il faut demain une victoire à la République; choisissez entre un siège ou une bataille.* Il fallait choisir; on marcha, le 26 mai, sur Charleroi. Malgré le succès qu'il venait de remporter, le prince de Kaunitz avait été remplacé par le prince d'Orange dans le commandement. Les troupes alliées étaient sur la Sambre, pour en défendre les passages ; elles occupaient, en outre, au-dessus de Marchiennes-au-Pont, le camp retranché de la Tombe, qui couvrait Charleroi. Kléber et Marceau étaient chargés de l'attaquer, et le général Fromentin d'emporter le pont de Lernes. Ces deux attaques manquèrent par l'excessive fatigue des troupes, qui montrèrent de l'hésitation, et restèrent exposées au feu le plus vif plutôt que d'avancer (1). »

Il est également inutile de nier que les actes d'insubordination et de désordre, qui ont pu être relevés (et il y en a eu malheureusement trop), étaient dus non seulement aux excitations des agents royalistes, mais encore à la mauvaise attitude de certains représentants, et nous ne croyons pas que la distribution du *Journal de la Montagne* et du *Père Duchêne*, où les officiers de tous grades étaient, à chaque instant, insultés et dénoncés, devait singulièrement profiter à la discipline. C'est

(1) Maréchal Soult.

pourtant ce que faisaient Celliez et Varin, délégués à l'armée du Nord, qui écrivaient à Bouchotte : « Il nous serait difficile de vous peindre avec quelle joie les soldats ont reçu ces deux journaux, et quelle impression a produite chez eux la lecture des faits qu'ils contiennent. Il ne nous est resté que le regret de n'en avoir pas un assez grand nombre pour en donner au moins un par compagnie ; nous avons assuré nos frères d'armes que nous en demanderions dorénavant une plus grande quantité... En attendant, ils forment des groupes ; un d'eux fait la lecture, de manière que tout le monde puisse entendre, et elle finit par des *bravo !*... Nous pouvons assurer que, depuis quinze jours, l'armée, sans être augmentée de nombre, est doublée de force en comparaison de ce qu'elle était avant... Nous pensons que rien n'est plus propre à fortifier l'esprit public qui se développe à l'armée que la lecture des papiers ; le *Père Duchêne* surtout produira le meilleur effet (1). » Voilà à quelles ridicules exagérations et à quelles désastreuses habitudes en étaient arrivés des représentants dévoyés.

Quant à la levée en masse, la guerre de 1870 lui a porté un coup mortel. Certes, le patriotisme ne manquait pas à Paris assiégé ; ce n'était pas là qu'on aurait pu entendre ces criminelles paroles : « *Il n'y a que ceux qui fuient qui se sauvent* »; 400,000 hommes en état de porter les armes y étaient renfermés, et pourtant M. de Moltke ne s'est servi que de 200,000 Allemands pour contenir les défenseurs de la capitale et pour les affamer. A valeur égale, une nation préparée à la guerre sera toujours supérieure à celle qui ne l'est pas, de même qu'*un homme averti en vaut deux*. « Le nombre ne suffit pas ; tout indispensable qu'il soit, il faut encore la qualité résultant d'une bonne discipline et d'une bonne instruction (2). » — « On ne peut se dissimuler qu'un corps n'est réellement en état de servir qu'autant qu'il est pourvu d'un nombre suffisant d'officiers et de sous-officiers capables de

(1) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 204, 205 et 206.

(2) Opinion citée dans la *Routine militaire* ; Paris, Paul Ollendorff, 1880 ; p. 119. — Ce livre, très intéressant, quoique très discutable, a été pour ainsi dire étouffé sous la conspiration du silence.

l'instruire, de le discipliner et de lui imprimer cet esprit d'ordre, de subordination et d'amour du métier, sans lequel un bataillon, fût-il composé des plus robustes et des plus ardents patriotes, ne sera jamais qu'une masse informe, désorganisée, dont les efforts, n'agissant pas simultanément et suivant les règles de l'art, ne pourront jamais produire de grands et véritables effets (1). » — « Le Directoire sait assez que je fais plus de cas de la valeur et de la discipline des troupes que de leur nombre (2). » — « L'étude de l'histoire militaire contemporaine, celle surtout des deux guerres de 1866 et de 1870-1871, met hors de doute que les travaux de la paix préparent seuls la victoire : une nation qui ne veut pas périr, qui prétend même conserver au dehors sa part légitime d'influence, doit donc travailler sans cesse à perfectionner son instrument de combat, l'armée ; elle doit honorer, *en tout temps*, ceux qui, l'heure venue, sont appelés à la défendre et à faire triompher ses intérêts menacés (3). »

Mais pourquoi multiplier les citations? Nous allons aborder immédiatement une question fort curieuse : celle de la valeur militaire des généraux de la République.

## V

Ces généraux peuvent se diviser en deux classes bien distinctes : les vieux et les jeunes ; ceux qui avaient été officiers de l'ancienne armée royale et ceux qui se trouvaient simples soldats ou volontaires au commencement de la Révolution. Or, nous reconnaissons chez les premiers les qualités qui se rencontrent d'ordinaire parmi les militaires de profession, mais, chose étrange, ce ne sera que dans les seconds que nous découvrirons le véritable génie de la guerre nouvelle. C'est que les uns restaient sous l'empire de la routine, tandis que les autres, libres de toute tradition, affranchis des vieilles habitudes, inven-

(1) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 271 et 272; Mémoire du général Schérer.

(2) Hoche (18 floréal an V).

(3) *Histoire militaire contemporaine*, par le commandant Canonge ; Paris, 1882, Charpentier ; p. 490 et 491.

taient *autre chose*. « Toutes les vieilles routines, tous les préjugés militaires ont été frondés dans le cours de cette guerre (1). » — « Et voilà tout le secret des grands capitaines. La routine nous perd, disait Hoche dans un mémoire composé en 1793 ; l'art de la guerre est à régénérer, ce qui veut dire : trouvons *autre chose*. La tactique doit changer tous les dix ans, disait Napoléon ; en d'autres termes, tous les dix ans il faut faire *autre chose* (2). »

Il va nous être facile de démontrer que les vieux généraux de la République commirent, tous, les mêmes fautes que celles reprochées aux généraux de Louis XV. Custine, Dumouriez, Pichegru, Jourdan, quoique de beaucoup supérieurs à leurs devanciers, ne firent que suivre les détestables principes de stratégie qui florissaient chez les hommes de guerre de la Monarchie, et nos premières victoires ne s'expliquent que parce que le même système vicieux était également en honneur chez les Prussiens et chez les Autrichiens.

« Si Custine eût été réellement le grand général qu'on croyait, il avait une magnifique occasion de prouver ses talents militaires. Les Prussiens venaient d'être vaincus à Valmy et battaient péniblement en retraite. Custine aurait dû descendre le Rhin et couper les communications de cette armée prussienne... Si donc, après la prise de Mayence, Custine avait continué sa marche vers le nord, il s'emparait facilement de Cologne, de Trèves, de Bonn, de Coblentz. Il mettait la main sur l'importante position d'Ehrenbreistein, si facile à défendre ; il coupait la route aux Prussiens fatigués et les obligeait à se frayer un passage de vive force ou à reculer jusqu'à l'extrémité septentrionale des pays rhénans. En un mot, il conquérait la rive gauche du fleuve (3). »

A la fin d'août 1794, Pichegru, qui avait 175,000 hommes sous ses ordres, répartis de la Meuse à la mer, se décida à opérer par ses deux ailes, ce qui était excessivement dangereux « vu que le prince de Cobourg se trouvait, avec toutes ses forces,

(1) Discours de Carnot à la Convention nationale, séance du 14 ventôse an III.
(2) *La Routine militaire*, p. 170.
(3) *La Défense nationale en 1792*, p. 179, 183 et 184.

entre les deux colonnes françaises, et qu'il pouvait les battre l'une après l'autre. Heureusement pour Pichegru, son adversaire ne sut pas tirer parti des avantages de sa position (1). » En 1792, Dumouriez avait eu le tort de disséminer son armée sur une ligne de près de 140 lieues et, après la prise de la Croix-aux-Bois, « il ne serait resté à Dumouriez, si Kalkreuth et Clairfayt avaient résolument marché en avant, en liant leurs mouvements à ceux du duc de Brunswick, d'autre parti que de mettre bas les armes. Les hésitations et la lenteur des alliés permirent heureusement à Dumouriez de repasser l'Aisne. L'armée française était ainsi sortie de la situation critique où l'avait placée la dispersion de ses forces au début de la campagne, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'a dû son salut qu'aux tergiversations et aux fautes de l'ennemi (2). » — « Jourdan, en 1793, devait réunir, entre la Sambre et la Meuse, toutes les forces disséminées entre cette dernière rivière et la mer, et opérer contre la gauche du duc de Cobourg, sans se préoccuper des tentatives de son aile droite contre la frontière. Il aurait pu obtenir de grands succès ; il aurait, dans tous les cas, mieux couvert le territoire français qu'en dispersant ses troupes le long de la frontière (3). » — « Dans les campagnes de la Révolution et dans les guerres antérieures, bien peu de généraux avaient su réunir la totalité de leurs troupes pour livrer bataille (4). »

« Le 31 août 1796, Jourdan se porta sur Würtzbourg avec une partie seulement de ses forces. Il laissa la division Lefebvre, qui en formait à peu près le quart, à dix lieues de là, à Schweinfurt, pour garder ses communications avec le Rhin. Il se déploya près de Würtzbourg, que l'ennemi occupait : « Cette « position n'était pas tenable, dit Jomini; la prudence exigeait « qu'on cherchât un champ de bataille où l'on pût rallier « toutes les divisions et combattre *réuni* avec des communi- « cations sûres (5). » Jourdan fut défait et obligé de battre en

(1) *Principes de Stratégie*, par le général BERTHAUT, p. 107.
(2) *Ibid.*, p. 180 et 181.
(3) *Ibid.*, p. 192 et 193.
(4) *Ibid.*, p. 293.
(5) JOMINI, *Histoire militaire des guerres de la Révolution*, t. IX, p. 29.

retraite. « La division Lefebvre de plus aurait pu lui donner la victoire (1). »

Nous allons terminer la discussion de ce point par une longue et concluante citation : « Les batailles des guerres de la Révolution présentent généralement le même caractère que les opérations stratégiques. Elles ont le même défaut principal : la dissémination des forces. Les troupes y sont réparties sur un front si étendu que le combat ne constitue pas une action *unique*, mais une série d'actions partielles engagées sans vue d'ensemble ni direction et, par suite, à peu près indépendantes l'une de l'autre. Ces longues lignes de bataille, minces et souvent sans réserves, rendaient la direction du combat impossible et présentaient, en outre, le grave inconvénient qu'elles étaient faibles partout et qu'elles pouvaient être percées et battues par un ennemi inférieur en nombre mais concentré. Cela tenait, dit Jomini, à l'idée que l'on avait à cette époque que, pour faire une bonne manœuvre, il fallait déborder les deux ailes de son adversaire. « Pour par- « venir à ce but, il était indispensable d'étendre ses mouve- « ments : de là les attaques multiples, les centres dégarnis, les « mouvements décousus, etc. (2). »

« A Nerwinde (18 mars 1793), l'armée française, forte d'environ 40,000 hommes, attaqua sur un front de deux lieues et demie, de Racour à Léau. Elle formait trois groupes : le groupe principal, dirigé par Dumouriez, se porta contre la gauche ennemie, à Nerwinde, et échoua ; le groupe du centre, sous Miranda, attaqua à Orsmaël, fut battu et refoulé par l'archiduc Charles ; le groupe de gauche, commandé par Champmorin, parvint à s'emparer de Léau. Ces trois attaques, séparées par des intervalles de trois kilomètres, étaient complètement isolées. L'armée repassa la Gette pendant la nuit.

« Le 26 juin de l'année suivante, Jourdan livra la bataille de Fleurus avec environ 80,000 hommes. Il prit, en avant de Charleroi, une position demi-circulaire de près de dix lieues de développement. Il appuyait ses ailes à la Sambre : celle de gauche à

(1) Napoléon, *Commentaires*, t. Ier, p. 362. — Général Berthaut, p. 294.
(2) Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, t. III, p. 316, note xx.

Landely et celle de droite à quatre lieues au-dessous, au delà du bois de Lambusart. Le prince de Cobourg, qui n'avait que 70,000 hommes, attaqua en même temps tous les points de cette immense ligne. Il forma, à cet effet, cinq attaques qui, réparties sur une étendue de dix lieues, étaient nécessairement isolées et dans l'impossibilité absolue de se soutenir en raison de la longueur et de la forme de la ligne de bataille. *C'était des deux côtés la négation des principes.* « Il semblait, dit Jomini, que, *dans les « premières guerres de la Révolution, on eût pris à tâche d'opérer « contre toutes les règles* (1). » Néanmoins, la droite, sous Marceau, fut rejetée sur la rive droite de la Sambre; la gauche, sous Montaigu, repassa également cette rivière; enfin, une partie du centre fut refoulée et obligée de se reformer en arrière.

« Le prince de Cobourg se retira lorsqu'il apprit la chute de Charleroi. La bataille était encore indécise. S'il avait opéré selon les principes et porté le gros de ses forces contre l'une des ailes de l'armée française, il aurait bien certainement obtenu la victoire, quoiqu'il eût des forces inférieures, et *il aurait fait payer bien cher à Jourdan la faute qu'il avait commise* de disperser ses troupes sur une ligne aussi étendue (2). »

La tactique et la stratégie ne changent qu'avec les jeunes généraux. Dégagés de la routine, Hoche, Kléber, Bonaparte, surprennent leurs adversaires par la nouveauté de leurs combinaisons. « *Nous sommes battus contre toutes les règles* », écrivaient, avec désespoir, les généraux autrichiens. Comme s'il y avait à la guerre des principes immuables! Comme si l'art des batailles ne consistait pas, précisément, à n'être lié par rien et à être prêt à tout! Ici, nous n'avons pas besoin d'appuyer notre assertion sur des exemples; les beaux faits d'armes de Hoche à l'armée de la Moselle et les éclatantes victoires de Bonaparte en Italie sont connus de tout le monde.

Mais comment faut-il résoudre la question des jeunes et des vieux soldats? Faut-il, comme le général Trochu (3), rejeter les anciens militaires et ne composer l'armée que de conscrits?

(1) Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, t. V, p. 138, note xxi.

(2) Général Berthaut, p. 298 et 299.

(3) *L'Armée française en* 1867, *passim.*

Faut-il, à l'inverse, conserver les soldats le plus longtemps possible sous les drapeaux, afin de posséder des régiments de *grognards ?* Là encore, nous croyons que la solution est *in medio.* Les bataillons ne devraient être formés, exclusivement, ni de vieux soldats ni de jeunes recrues, mais des deux. Les jeunes s'aguerrissent en regardant les anciens, ils leur communiquent leur ardeur, et ceux-ci ne bronchent pas au feu, par habitude d'abord, par amour-propre ensuite, car ils ne voudraient pas paraître avoir peur devant des *blancs-becs.* Les deux éléments se multiplient l'un par l'autre et produisent une troupe admirable. C'est cette organisation qui donnait à l'armée de Louis XV la valeur militaire que les gens compétents lui reconnaissent; c'est la même cause qui a fait décerner à l'armée de Rivoli et d'Iéna le surnom de *Grande Armée.* Les vieux soldats sont des pépinières de bons sous-officiers.

Quant aux généraux, nous les demandons très jeunes, si l'on tient à obtenir des résultats foudroyants. Alexandre, Annibal, César, Duguesclin, Gaston de Foix, Henri IV, Turenne, Condé, le maréchal de Saxe, Frédéric II, Hoche, Kléber, l'archiduc Charles, Bonaparte, n'étaient pas des vieillards quand ils ont gagné des batailles. Un commandant en chef doit être doué d'une activité prodigieuse : il a à voir tout, à savoir tout, à deviner tout, et son imagination, comme son corps, doit être toujours en éveil et en travail. Comment exiger une semblable tâche d'un homme déjà usé par l'âge ou la maladie?

Lorsqu'un général n'est plus en état de monter à cheval, lorsque son esprit n'est plus propre à saisir les combinaisons inattendues et à les parer, il n'y a pas à douter qu'il sera battu par l'audacieux qui change ses plans avec la rapidité de la jeunesse, et les exécute avec la vigueur de la force en pleine maturité. Alfred de Vigny constate mélancoliquement cette vérité : Le vieux capitaine « avait coutume de dire qu'à moins *d'être général à vingt-cinq ans, âge où l'on peut mettre en œuvre son imagination*, il valait mieux demeurer simple capitaine, pour vivre avec les soldats en père de famille, en prieur de couvent (1) ». — « Nous

(1) *Servitude et Grandeur militaires*, par Alfred DE VIGNY ; Paris, Charpentier ; p. 339.

étouffions, enfermés dans le ventre de ce cheval de bois qui ne s'ouvrait jamais devant aucune Troie. Vous vous en souvenez, vous, mes compagnons; nous ne cessions d'étudier les Commentaires de César, Turenne et Frédéric II, et nous lisions sans cesse la vie de ces généraux de la République si purement épris de la gloire, ces héros candides et pauvres comme Marceau, Desaix et Kléber, *jeunes gens de vertu antique;* et, après avoir examiné leurs manœuvres de guerre et leurs campagnes, nous tombions dans une amère tristesse en mesurant notre destinée à la leur, et *en calculant que leur élévation était devenue telle parce qu'ils avaient mis le pied tout d'abord, et à vingt ans, sur le haut de cette échelle de grades, dont chaque degré nous coûtait huit ans à gravir* (1). »

Mais passons, sans plus tarder, à l'étude des généraux et des soldats de l'époque impériale.

## VI

De même que les sanglantes guerres de Louis XIV avaient fini par altérer la qualité de l'armée de Louvois, à cause des vides que la mort y laissait à chaque nouveau combat; de même la Grande Armée, issue de la Révolution, portée, après Iéna, à l'apogée de la gloire militaire, ne tarda pas à s'affaiblir et à se fondre, pour ainsi dire, à la suite des campagnes meurtrières et toujours renaissantes où la jetait, par caprice, l'ambition maladive de Napoléon Ier. De même encore que les généraux des premiers temps de Louis le Grand s'appelaient Condé, Turenne, et marchaient de succès en succès, à cause de leur jeunesse et de leur activité; de même, les jeunes lions de la République, devenus vieux et maréchaux de France, ne montrèrent plus, au déclin de l'Empire, malgré la main de fer qui les dirigeait, l'initiative, la rapidité, la science militaire, dont ils avaient donné le superbe spectacle au lendemain de 1789.

Napoléon faisait une trop grande consommation d'hommes;

(1) Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaires,* p. 208 et 209.

la *marchandise* devait finir par manquer. C'est que les hécatombes ne sauraient impunément être imposées à un peuple ; c'est que les générations ne se renouvellent pas aussi vite que la guerre les moissonne, et que, s'il faut du temps pour faire un bon soldat, il en faut encore plus pour élever un homme. Voilà le vice qui a été la raison de la chute de Napoléon Ier ; son immense talent d'organisateur a échoué devant cette tâche impossible : créer de rien quelque chose et tenir tête à tous ses ennemis, quand la presque totalité des Français valides avait rougi de son sang les plaines et les défilés de l'Europe entière. De là, ces combinaisons merveilleuses, ces expédients de génie qui pressuraient la nation pour la mort, et permettaient au fatal empereur de soutenir des luttes héroïques. Mais l'habileté de Napoléon ne pouvait que retarder la catastrophe et la rendre plus retentissante. Le pouvoir absolu est voué à la ruine, par l'absence de contradiction et par l'aberration qui en est la conséquence inéluctable.

Il ne viendrait à la pensée de personne de contester l'aptitude guerrière des Davoust, des Soult, des Gouvion-Saint-Cyr et des Masséna, et pourtant, à mesure que l'on s'éloigne des sommets éblouissants qui s'appellent Auërstaedt et Iéna, davantage on sent chez ces hommes de guerre l'ardeur se ralentir, le coup d'œil s'obscurcir, vaincus qu'ils sont par la fatigue, par les intrigues de Cour et par l'âge. Où sont-ils les jeunes héros de Sambre-et-Meuse, d'Italie et d'Égypte ? Où recommence-t-on les exploits de 1792 et de 1804 ? Nous luttons avec peine contre les peuples indignés, et les plus sanglantes batailles demeurent indécises quand elles ne se changent pas en désastres. Wagram, Eylau, Torrès-Vedras, Borodino, Lutzen et Leipsick ont remplacé Watignies, Arcole, Zurich, Héliopolis, Hohenlinden et Austerlitz. La fortune se retire à mesure que la vieillesse s'approche ; elle est femme et n'aime pas plus les cheveux blancs sur la tête des généraux que sur le front du vulgaire.

## VII

Il est temps de résumer ces trop rapides considérations et d'en tirer quelque profit, s'il est possible. Nous répétons donc bien haut que nous repoussons, comme erronées, et l'opinion des adversaires de l'armée de la monarchie et l'opinion des insulteurs des volontaires républicains.

Sans les volontaires, l'ancienne armée n'aurait pu arrêter les envahisseurs ; sans les cadres des vieux régiments, les troupes de la Révolution n'auraient pu s'organiser et tenir contre l'Europe. C'est la réunion des deux éléments militaire et patriotique, c'est la fusion de l'armée et de la nation, qui ont produit cette force irrésistible qui s'est fait sentir jusque sous Napoléon Ier. « Les premiers bataillons de volontaires avaient presque tous à leur tête des officiers et sous-officiers retirés du service, que l'amour de la patrie, la haine de l'esclavage, peut-être aussi l'amour de la gloire, avaient puissamment excités à quitter leur retraite et à reprendre les armes. Ces officiers et sous-officiers disciplinèrent d'abord et conduisirent ensuite à l'ennemi ces braves volontaires qu'un élan patriotique avait fait courir aux armes au premier cri de la patrie en danger (1). »

L'armée régulière fournit le *corps*, les volontaires apportèrent le *souffle*, et des résultats grandioses furent atteints. Quel que soit l'esprit de parti, « rien ne peut effacer cette vérité historique : la Convention a trouvé l'ennemi à trente lieues de Paris et l'on a dû à ses prodigieux efforts de conclure la paix à trente lieues de Vienne (2). »

Le 14 ventôse an III, Carnot, parlant devant la Convention, put résumer les résultats d'une administration de 18 mois par un tableau qui vaut la plus éloquente péroraison : « 27 victoires, dont 8 en bataille rangée ; 120 combats ; 80,000 ennemis tués, 91,000 faits prisonniers ; 116 places fortes ou villes importantes

(1) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 271. Mémoire du général Schérer.
(2) Benjamin Constant.

prises, dont 36 après siège et blocus; 230 forts ou redoutes enlevés; capture de 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre, 90 drapeaux (1) ! » — « Carnot avait habitué le soldat français à considérer comme la plus belle des récompenses : *Il a bien mérité de la patrie* (2) ! »

La gloire des volontaires ne saurait donc être diminuée par les calomnies de la politique ; leur grand adversaire M. Rousset est lui-même contraint de leur rendre hommage et leur décerne le plus beau brevet de patriotisme qu'un citoyen puisse envier, quand il s'écrie, dans une mauvaise intention : « Qui pourrait nier la funeste influence que la conduite des volontaires, particulièrement, eut sur l'esprit aigri et agité de Dumouriez? Certainement leurs fautes et leur indiscipline doivent tenir une grande place parmi les causes de sa défection. Il faut ajouter, pour être juste, que ce furent les volontaires qui en arrêtèrent les effets. Après avoir fait son accord avec les Autrichiens, après leur avoir livré comme otages les commissaires de la Convention et le ministre de la guerre, Beurnonville, son ami, son compagnon d'armes, quand Dumouriez voulut entraîner son armée sur la route de Paris, il fut d'abord au moment d'enlever les troupes de ligne; mais l'hésitation, puis la résistance des volontaires entravèrent ce premier succès et y firent succéder un échec décisif. Les coups de feu, tirés par le 3e bataillon de l'Yonne sur le vainqueur de Jemmapes, n'atteignirent pas sa personne, mais ils tuèrent son prestige. Dumouriez n'eut plus dès lors qu'à chercher son salut dans la fuite (3). »

Pendant ce temps, les émigrés grossissaient les rangs de l'armée ennemie et renouvelaient, en 1792, le scandale que nous a déjà signalé M. Mouillard (4) : pour la seconde fois, le roi de Prusse comptait parmi ses troupes des régiments entiers formés de Français ; et le roi de Prusse envahissait la France ! Lamentable aberration patriotique dont n'ont pas manqué de se repentir les chefs du parti légitimiste et qu'ils ont tenté

(1) Discours de Carnot à la Convention nationale, séance du 14 ventôse an III.
(2) A. Laugel.
(3) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 182 et 183.
(4) Mouillard, p. 91.

d'effacer par leur belle conduite en 1870. Patay voile Coblentz, Charette fait oublier Condé; mais, en pareil cas, la modestie est de rigueur et il est, du moins, prudent de ne point revendiquer trop bruyamment le monopole du dévouement à la patrie.

En terminant, nous ferons une dernière réponse à M. Rousset. « Le seul remède efficace, dit-il, était de tirer les forces militaires de la France de cet état provisoire et désordonné où elles s'agitaient depuis 1791 (1). » La Révolution est rendue responsable des indécisions du premier moment, de même qu'aujourd'hui la République est accusée de bouleverser à chaque instant notre organisation militaire.

Il existe, assurément, un danger de ce côté, et la majorité du Parlement doit bien se garder de suivre certains de ses membres dans leurs projets militaires, car la patrie y sombrerait; mais enfin si, depuis quelques années, nous avons hésité, tergiversé, temporisé, au point de vue de la reconstitution de l'armée, que dire de l'ancienne monarchie? Sous Louis XV et Louis XVI, c'est un véritable fouillis d'ordonnances se contredisant les unes les autres, modifiant, supprimant, rétablissant cadres, soldes, costumes, armes, contingent, mode de recrutement, etc., etc. (2). C'est le gâchis administratif le plus complet, et nous ne savons pas comment l'armée de Fontenoy a pu résister et faire encore sur les champs de bataille la figure honorable qu'on ne lui conteste pas.

## VIII

On dit que la Russie s'applique religieusement, depuis un siècle, à exécuter le testament de Pierre le Grand. La Prusse ne suit guère cet exemple et se préoccupe peu des conseils que lui a donnés Frédéric II, le fondateur de sa grandeur actuelle. « Les Français, destinés à devenir les alliés de mes successeurs, lorsque mon *royaume sera suffisamment arrondi*, ne peuvent qu'être mes ennemis tant que j'aurai à faire des conquêtes. — Bien

(1) *Les Volontaires*, par M. Rousset, p. 195.
(2) Mouillard, *passim*.

vivre avec la France, se défier de la Russie, être toujours prêt contre l'Autriche (1). »

Le cabinet de Berlin n'a pas tenu grand compte de ces recommandations, ni en 1815, ni en 1871. Peut-être estimait-il que le *royaume n'était pas suffisamment arrondi;* quoi qu'il en soit, il nous a écrasés brutalement, sans laisser ouverture à la réconciliation. L'Alsace et la Lorraine se dressent, désormais, fatales, entre la France et l'Allemagne. Qu'il se lève, celui qui, depuis Frœschwiller, ne se sent pas sur les épaules une chape de plomb et dans le cœur une blessure terrible ! Un peuple ne peut vivre s'il ne songe à la revanche : les nations résignées sont des nations mortes. Aussi, sans nous écarter de cette politique de paix qui nous a permis de cicatriser nos blessures, sans jouer les fanfarons et sans parler de guerre à tout propos, préparons-nous formidablement et attendons l'heure : elle sonnera, tôt ou tard, qu'on la désire ou qu'on la redoute.

Puissent les préoccupations électorales ne pas venir entraver l'œuvre de la réorganisation militaire et rendre inutiles, par des mesures désastreuses, les progrès si péniblement accomplis ! Ne nous laissons pas troubler par les cris des partis extrêmes, « *ayons toujours la confiance de croire que les bons citoyens parviendront à faire taire les royalistes et les anarchistes* (2), » car c'est bien aujourd'hui qu'on a le droit et le devoir de répéter : *Il n'y a plus une faute à commettre !*

Alfred DUQUET.

(1) *Frédéric II*. Paris, 1869 ; Dumaine, p. 46.

(2) JOURDAN, général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle ; 7 prairial an III ; Lettre au général Hatry.

# LA

# MÉTÉOROLOGIE NOUVELLE

ET

# LA PRÉVISION DU TEMPS

---

Avant d'aborder les deux questions principales qui font l'objet de cet article, nous tracerons à grands traits, et comme introduction, l'histoire des découvertes et des travaux qui ont amené la météorologie à son état actuel.

Le premier mot de la météorologie moderne fut dit par Galilée : « L'air est pesant. » On se demande, en effet, dans quel état d'esprit devaient se trouver les philosophes qui précédèrent l'illustre physicien, lorsque cherchant à étudier les moindres phénomènes de l'atmosphère, ils ne voyaient en elle qu'un principe de vie ou l'un des quatre éléments du monde.

La météorologie fit encore un grand pas le jour où Pascal, continuant l'œuvre de Galilée, énonça dans son admirable *Traité de la pesanteur de l'atmosphère*, « que chaque partie de l'air étant pesante, il s'ensuivait que la masse entière de l'air était pesante; que la masse de l'eau de la mer pressant par son poids la partie de la terre qui lui sert de fond, de même la masse de l'air pressait par son poids la surface de la terre ; et qu'enfin, le principe général des liquides s'appliquait en tout et pour tout à l'atmosphère entière ». C'est le propre du génie de jeter ainsi

dès le début les assises d'une science, sans que rien ensuite puisse les ébranler.

Un siècle après Pascal, Lavoisier découvrait la composition de l'air et expliquait de la sorte bon nombre de phénomènes atmosphériques. Enfin Laplace, s'aidant de l'analyse mathématique, montra la forme sphéroïdale de l'atmosphère en équilibre.

Telles sont les grandes notions sur lesquelles repose la science météorologique ; elles donnent la connaissance de l'air.

Entre temps, Celsius, Torricelli et Saussure avaient inventé le thermomètre, le baromètre et l'hygromètre. Le Père Cote publiait son traité de météorologie. Hubert se doutait que les grands mouvements de l'atmosphère ne sont autres que des mouvements giratoires de l'air, et Borda croyait entrevoir une relation entre la direction du vent et la pression barométrique. Puis Lavoisier, reprenant l'idée de Borda, entreprend, avec l'appui de quelques savants académiciens, de créer un grand nombre de postes barométriques sur la surface de la France, et même s'il est possible sur la surface du globe.

Le siècle scientifique par excellence commence. Des milliers d'observations s'accumulent dans les observatoires et les archives maritimes de tous les pays ; de Freycinet, Duperrey, Dumont d'Urville, font ample moisson de documents météorologiques ; Redfield, Piddington, Espy et Dove ont déjà publié de remarquables travaux, quand de Humboldt, enfin, fait paraître son immortel *Cosmos*.

Pendant ce temps, un jeune homme embarqué sur le *Falmouth* reste absorbé dans la contemplation de l'univers. En face de l'Océan qui, dans ses profondeurs infinies, renferme tant de secrets; en présence de l'harmonie du monde, dont chaque minute lui révèle la grandeur, son imagination s'enflamme. Il a la foi, cette foi qui soulève des montagnes. Aussi, au milieu de difficultés énormes que sa persévérance et la vérité de sa cause finissent par faire disparaître, il entreprendra bientôt une des œuvres les plus considérables qui aient jamais été produites. Maury n'est peut-être pas un savant dans toute l'acception du mot, mais il a la force, l'énergie, et une largeur de vues que personne, en cette matière, n'a jamais dépassée.

Certes, son œuvre ne peut se comparer à celle de Humboldt; mais elle n'en a pas moins un caractère grandiose. Elle contient de trois à quatre millions d'observations scientifiquement classées et de nombreux documents que consulteront longtemps ceux qui s'intéressent aux questions de la physique du globe.

« Tout a sa signification, dit Maury, dans l'œuvre complexe des agents que la nature emploie à la surface de notre globe : le vent, la pluie, la vapeur, les nuages, les marées, les courants, la profondeur de la mer, sa température, sa couleur, sa salure, la température de l'air, la forme et la teinte des nuages, la hauteur des arbres, la grandeur de leurs feuilles, l'éclat de leurs fleurs; tous ces éléments constituent le langage au moyen duquel la nature nous manifeste ses lois, et c'est précisément pour arriver à l'intelligence de ce langage, à l'interprétation de ces lois, que nous avons fait appel aux observations des navigateurs. De tous les faits que peuvent recueillir ces observateurs, aucun n'est inutile, car chacun d'eux est une syllabe du grand livre de la nature, et c'est en amassant patiemment ces faits, en réunissant ces syllabes entre elles, que nous pourrons arriver à déchiffrer ces pages offertes aux méditations du marin à la mer et du savant à terre. »

La conférence de Bruxelles se réunit en 1853 sous l'empire des idées et à l'instigation de Maury. L'Angleterre, les États-Unis, la France, la Russie, la Belgique, le Danemark, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas et le Portugal y envoyèrent des représentants. Le but de la conférence était « d'établir un système uniforme d'observations météorologiques à la mer, et de concourir à l'observation des vents et des courants de l'Océan, à l'effet d'être utile à la navigation et de donner une connaissance plus exacte des lois qui régissent ces éléments ».

D'après Maury, une autre conférence devait suivre celle de Bruxelles, et celle-là ne devait s'occuper que des observations à faire à terre. Mais, si Maury n'a pas pu mettre à exécution cette dernière idée, empêché qu'il en fut par la guerre de Sécession, on peut dire que le congrès de Vienne, réuni vingt ans plus tard, a comblé la lacune.

Quoi qu'il en soit, la conférence de Bruxelles fut le point de

départ de ce grand mouvement météorologique qui subsiste encore aujourd'hui. A partir de ce moment, des observatoires et des Instituts météorologiques se fondent dans tous les pays. Le Verrier crée à l'Observatoire de Paris la météorologie télégraphique. Le *Board of trade* et l'Institut d'Utrecht rivalisent de zèle. Les importants travaux de MM. Buys-Ballot, Buchan, Hoffmeyer, Voeïkoff, etc., de l'amiral Bourgois, Sainte-Claire-Deville, Renou, Marié-Davy et Fron précipitent le progrès. Il ne s'agit bientôt plus seulement d'une science qui vient de naître, mais d'une science qui a déjà produit, et surtout d'une science pleine d'avenir. Londres, Washington, Paris, Bruxelles, Utrecht, Hambourg, Copenhague, Saint-Pétersbourg, Vienne, Rome, Madrid, Lisbonne, toutes les nations sont aujourd'hui à l'œuvre. Et pour ne citer que ce qui nous entoure, le Bureau central météorologique de France, le service météorologique du Dépôt de la marine, les observatoires de Montsouris, du Puy de Dôme et du Pic du Midi marchent de pair avec les services analogues des autres pays.

Les questions multiples qu'on cherche ainsi à résoudre sont trop nombreuses pour que nous puissions les énumérer. Mais, parmi ces questions, il en est deux qui semblent avoir passionné davantage ceux qui s'en sont occupés. La première, la plus importante, celle qui englobe toutes les autres, la clef de voûte de l'édifice ou plutôt l'édifice lui-même vu dans ses grandes lignes, abstraction faite de tout détail, c'est la *circulation générale de l'atmosphère à la surface du globe*. Elle fut étudiée par Maury, et depuis par tous les esprits théoriques séduits par la grandeur des conceptions de la météorologie générale. La seconde a attiré plus particulièrement à elle tous les esprits pratiques, ceux qui mesurent une question à la valeur des services directs qu'elle peut rendre ; on l'appelle la *prévision du temps,* et telle qu'elle est comprise encore aujourd'hui, elle fut créée par Le Verrier, il n'y a pas trente ans.

Ces deux questions, — qui définissent en quelque sorte la météorologie moderne, — sont les seules que nous nous proposons d'examiner ici, nous donnant pour but de montrer comment elles se sont développées, à quel point elles sont arrivées, et de quel progrès elles paraissent susceptibles.

# I

Le premier grand phénomène de la météorologie générale fut découvert par Christophe Colomb. Au-dessus de l'équateur, et avec une persistance qui effraya quelque peu ses compagnons, il rencontra les vents du Nord-Est qui règnent en maîtres dans ces parages, d'un bout de l'année à l'autre. Trop préoccupé par les difficultés du voyage et le but à atteindre, il ne s'attarda sans doute pas à chercher l'explication de ce phénomène des alizés, explication, du reste, qu'il eût cherchée partout ailleurs que dans la vérité, puisque le voyage de Christophe Colomb précède de plus d'un siècle la découverte de Galilée.

Ce fut Halley qui, le premier, donna une explication plausible des alizés ; l'explication de Halley fut reprise et complétée par Laplace dans son *Exposition du système du monde*. On sait qu'il existe, à certaines exceptions près, une bande de calmes ou de faibles brises qui entoure la terre à l'équateur ; de chaque côté de cette bande de calmes et de folles brises, se trouve dans chaque hémisphère une zone de vents qui s'étend jusqu'au 35° de latitude ; ces vents soufflent d'une façon permanente de la direction générale du Nord-Est dans l'hémisphère Nord, et de la direction générale du Sud-Est dans l'hémisphère Sud; ce sont eux qu'on appelle les alizés du Nord-Est et du Sud-Est ; ils sont symétriques par rapport à l'équateur et marchent en s'en rapprochant. Au-dessus des alizés, le mouvement des nuages a permis de constater, dans les parties supérieures de l'atmosphère, l'existence d'un contre-courant, qui lui, au contraire, se dirige dans chaque hémisphère de l'équateur aux pôles, et auquel on a donné le nom de contre-alizé. Que sont les alizés et les contre-alizés ? Laplace va nous l'apprendre dans une page que nous citerons textuellement :

« Le soleil, dit-il, que nous supposerons, pour plus de simplicité, dans le plan de l'équateur, y raréfie par sa chaleur les colonnes d'air et les élève au-dessus de leur véritable niveau ; elles doivent donc retomber par leur poids et se porter vers les pôles, dans la partie supérieure de l'atmosphère ; mais en même

temps, il doit survenir dans la partie inférieure un nouvel air frais qui, arrivant des climats situés vers les pôles, remplace celui qui a été raréfié à l'équateur. Il s'établit donc deux courants d'air opposés, l'un dans la partie inférieure, l'autre dans la partie supérieure de l'atmosphère ; or, la vitesse réelle de l'air, due à la rotation de la terre, est d'autant moindre qu'il est plus près du pôle ; il doit donc, en avançant vers l'équateur, tourner plus lentement que les parties correspondantes de la terre, et les corps placés à la surface terrestre doivent le frapper avec l'excès de leur vitesse et en éprouver, par sa réaction, une résistance contraire à leur mouvement de rotation.

« Ainsi, pour l'observateur qui se croit immobile, l'air paraît souffler dans le sens opposé à celui de la rotation de la terre, c'est-à-dire d'Orient en Occident ; c'est en effet la direction des vents alizés. »

Donc, sur la zone équatoriale l'air s'échauffe et s'élève dans les parties supérieures, attirant vers l'équateur, au moment où il s'élève, des masses d'air latérales capables de le remplacer. Le mouvement est continu. Et si nous faisons un instant abstraction de la rotation de la terre, il y aura, du fait même de cette continuité, un mouvement incessant de l'air affluant des latitudes moyennes vers les régions équatoriales. Ce mouvement dans notre hémisphère constituera des vents de Nord et dans l'autre hémisphère les vents de la partie Sud. Mais ces vents de Nord et de Sud sont déviés par le seul fait de la rotation de la terre, ainsi que vient de le prouver Laplace ; ils se transforment en vents de Nord-Est et de Sud-Est suivant l'hémisphère ; quant aux masses d'air qui s'élèvent à l'équateur, elles reviennent sur elles-mêmes en contre-alizés de Nord-Ouest et de Sud-Ouest.

Ce qui précède explique clairement les trois grands phénomènes des calmes équatoriaux, des alizés et des contre-alizés ; mais cela n'explique pas ce qui se passe dans les deux hémisphères entre le 30e degré de latitude et les deux pôles ; aussi faudrait-il se garder d'en conclure que les grands mouvements de l'atmosphère se divisent simplement en deux circuits allant dans chaque hémisphère des pôles à l'équateur à la partie inférieure, et de l'équateur aux pôles à la partie supérieure.

Lorsque Maury eut recueilli ses deux millions d'observations sur les vents à la surface des mers, il les condensa sur des cartes chiffrées qui devaient lui servir à dégager les grandes lignes du problème. Ces cartes indiquaient pour tous les mois de l'année quels étaient les vents dominants dans chaque parage des trois océans, ainsi que la fréquence de chacun de ces vents; elles lui permirent d'affirmer par exemple: que, à Sainte-Hélène, pendant les douze mois de l'année, les vents soufflent toujours de la même direction; qu'au contraire à Ceylan les vents dominants soufflent pendant six mois dans une direction et pendant six mois dans la direction opposée; que, dans tel ou tel parage de l'Atlantique ou de la mer des Indes, il souffle par exemple dix fois plus de vent de Nord que de vent de Sud, cinq fois plus de vent de Nord-Est que de vent de Sud-Ouest; ou bien encore que le vent de Nord étant dominant en tel endroit, il souffle quarante fois plus que le vent de Sud, vingt fois plus que le vent de Sud-Est et de Sud-Ouest, douze fois plus que le vent d'Ouest, dix fois plus que le vent d'Est, etc.; que dans certains endroits les proportions de chaque vent changent avec les mois, etc... etc... On conçoit à quel point de pareilles cartes devaient être précieuses pour un chercheur et surtout pour un esprit aussi généralisateur que celui de Maury. Aussi, laissant de côté les détails pour n'envisager que l'ensemble, après avoir déterminé sur ces cartes (peut-être un peu trop à la hâte il est vrai) la façon dont les calmes et les vents s'y trouvaient groupés, Maury ne tarda-t-il pas à en conclure un système de circulation atmosphérique très simple, qui porte encore aujourd'hui son nom, et dans lequel il divisa, comme on va le voir, la surface du globe en un certain nombre de zones par des parallèles à l'équateur.

Tout est symétrique par rapport à l'équateur dans le système de Maury : une bande de calmes équatoriaux entourant la terre sépare le régime des vents des deux hémisphères; de chaque côté de cette bande se trouve la zone des alizés, ceux de Nord-Est dans l'hémisphère Nord, ceux de Sud-Est dans l'hémisphère Sud, lesquels atteignent de part et d'autre les parallèles de 30e degré; au delà des alizés se trouve une zone de calmes ou de folles brises très variables, dite calmes du Cancer dans le premier hémi-

sphère et calmes du Capricorne dans l'autre; enfin au delà de ces deux zones soufflent des vents d'Ouest tournant autour de la terre en se rapprochant des pôles, où ils rencontrent une nouvelle zone de calmes. Autrement dit, cinq zones de calmes symétriquement placées : une à l'équateur, deux aux pôles, et deux intermédiaires; entre celle de l'équateur et les zones intermédiaires se trouvent les alizés; entre les zones intermédiaires et celles des pôles, les vents généraux d'Ouest tournant vers le Sud-Ouest et le Nord-Ouest suivant l'hémisphère.

Ainsi s'effectue la marche générale des vents à la surface du globe, d'après la théorie de Maury. Reste à montrer comment le célèbre météorologiste reliait le mouvement général des vents au mouvement général des parties supérieures de l'atmosphère.

Après avoir admis l'explication, donnée par Halley, des calmes équatoriaux, des alizés et des contre-alizés, Maury fait d'abord remarquer que, tout étant symétrique par rapport à l'équateur, il suffit d'expliquer ce qui se passe dans un hémisphère pour que tout soit expliqué; puis, considérant en même temps, dans l'hémisphère Nord, une molécule d'air à l'équateur et une molécule au pôle, la première, dit-il, s'élève vers les parties supérieures et est entraînée par les contre-alizés dans la direction du pôle; quant à la seconde, « par une raison que la science n'a point encore découverte », elle s'élève également dans la partie supérieure et s'écoule vers l'équateur. En marchant ainsi vers l'équateur, elle rencontre bientôt la molécule des contre-alizés qui marche vers le pôle, et les deux molécules se rencontrant au-dessus des calmes du Cancer, leur vitesse de sens contraire s'annule. Il y a, par suite, agglomération de l'atmosphère aux calmes du Cancer. Mais, comme d'autre part il faut de l'air pour alimenter les alizés et qu'il en faut aussi pour alimenter les vents d'Ouest et de Sud-Ouest, c'est précisément aux calmes du Cancer que se fait l'alimentation. Dans la région inférieure, une partie de l'air des calmes du Cancer marche vers l'équateur, s'élève au-dessus de lui et revient, par les régions supérieures, à son point de départ; de l'autre côté, à la partie inférieure, une autre quantité d'air marche vers le pôle, s'élève au pôle, et revient encore aux calmes du Cancer par les régions

supérieures. Il se fait donc comme un double circuit dans le sens de la hauteur, l'un qui s'étend de l'équateur aux calmes du Cancer, dans lequel les alizés et les contre-alizés marchent dans le sens des aiguilles d'une montre; l'autre s'étendant des calmes du Cancer au pôle, dans lequel le mouvement de l'air se fait en sens contraire. Quant à l'hémisphère Sud, tout s'y passe, ainsi que nous l'avons dit, comme dans l'hémisphère Nord.

Cette théorie, même en y ajoutant celle des moussons de la mer des Indes et autres lieux, était-elle complète? Était-elle suffisante pour expliquer ce qui se passe sur toute la surface du globe, et particulièrement ce qui se passe dans l'Atlantique Nord? Évidemment non. Et peut-être Maury fut-il le premier à s'en apercevoir, car voici ce qu'il a écrit à ce sujet : « Il faut qu'entre les diverses hypothèses qui se présentent, nous choisissions celle qui explique le plus grand nombre de phénomènes, et nous pouvons alors réclamer pour elle un respect mérité tant qu'elle ne conduit pas à quelque absurdité palpable, ou encore jusqu'à ce qu'une autre hypothèse vienne donner l'explication d'un plus grand nombre de phénomènes. Dans ce cas, uniquement préoccupés d'une recherche consciencieuse de la vérité (*honest searchers after truth*), nous devons abandonner la première hypothèse pour la seconde, jusqu'à ce qu'une troisième, préférable aux deux autres, vienne se présenter à son tour. » Comme on le voit, le météorologiste de Washington était loin d'avoir la prétention de dire le dernier mot en météorologie. Peut-être, il est vrai, y avait-il excès de modestie dans le passage que nous citons, et Maury lui-même était-il un peu plus convaincu qu'il ne veut le paraître de la valeur de ses explications. Toujours est-il qu'on le prit pour ainsi dire au mot. Pendant que quelques-uns s'enflammaient encore à la lecture de son œuvre, d'autres commencèrent à en saper la base. Et bientôt on fit table rase de la théorie américaine.

D'ailleurs, une branche de la météorologie nouvelle venait de naître : la météorologie dynamique, et elle naissait dans des conditions telles qu'elle devait infailliblement porter un dernier coup à la théorie de Maury. La météorologie dynamique est cette partie de la météorologie qui s'occupe de la variation du

phénomène météorologique et de sa transformation. Elle a comme moyen principal d'investigation la *carte simultanée,* c'est-à-dire une carte ne contenant que des observations faites en différents lieux *à un même instant*. Deux cartes simultanées consécutives, faites à des intervalles de temps rapprochés, peuvent donner une idée exacte de la transformation qu'a subie un phénomène. La météorologie statique, au contraire, a pour base la *carte de moyennes;* elle étudie, à l'aide des moyennes, le climat d'une région pendant tel mois ou telle saison; elle compare les éléments météorologiques des climats entre eux; elle peut permettre de dégager les grandes lignes d'une question générale posée comme l'a fait Maury, mais elle ne saurait en aucun cas donner une idée des transformations successives d'un phénomène météorologique, ni même montrer par exemple l'état météorologique d'une surface quelconque du globe à un moment donné.

Dès le commencement de ce siècle, de Lamarck, dans un rapport qu'il adressait au ministre de l'instruction publique, indiquait l'intérêt qu'il y aurait à faire à la même heure sur la surface du territoire des observations météorologiques qui, reportées sur une même carte, indiqueraient l'état atmosphérique de la France à l'heure considérée. Il est à remarquer ici que l'idée de de Lamarck est l'idée fondamentale de la météorologie dynamique. Trente ans plus tard, l'Américain Epsy faisait part à l'Académie de Paris de son intention d'entreprendre la construction d'une suite de cartes simultanées en temps de bourrasques, et de pouvoir ainsi, suivant son expression, compléter l'histoire des tornades. Certes, il ne s'agit point encore, dans le mémoire de De Lamarck et dans celui d'Epsy, d'étude de météorologie générale; mais il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque l'idée de l'utilité des observations et des cartes simultanées était déjà née; cette utilité est même nettement indiquée, et l'idée n'allait pas tarder à porter ses fruits.

C'est encore à Le Verrier que devait revenir l'honneur d'appliquer le premier la météorologie dynamique aux études de la météorologie générale. Vers 1860, il fit appel aux marins de toutes les nations naviguant à la surface de l'Atlantique, océan

auquel il entendait d'abord restreindre le champ de ses investigations, tandis que l'Angleterre et l'Amérique se chargeraient du même travail pour l'océan Pacifique et l'océan Indien. Un grand nombre de documents arrivèrent ainsi à l'Observatoire, envoyés par la marine française et les marines étrangères, documents qui permirent tout de suite d'étendre jusqu'à l'Amérique du Nord, le Mexique et l'équateur les cartes publiées. Ils servirent de base à la construction de l'*Atlas des mouvements généraux de l'atmosphère*, qui parut vers cette époque, et qui ne contenait pas moins de 580 cartes, comprenant les sept derniers mois de 1864 et l'année 1865, chacune d'elles indiquant pour un jour l'état atmosphérique pris dans la matinée.

Ce long travail fut entrepris par M. Marié-Davy et terminé par MM. Sourel et Baille. Il marque un grand progrès dans l'histoire de la météorologie, et il étonna par ses résultats. Les météorologistes y cherchèrent en vain les divisions par zones indiquées par Maury. Pas une des cartes ne montrait les alizés emprisonnés entre des parallèles à l'équateur, pas une ne révélait la bande des calmes du Cancer, et la zone des vents d'Ouest semblait prendre sa source vers les Bermudes et s'écarter en éventail dans la direction du Nord-Est. On avait réuni sur ces cartes toutes les pressions égales du baromètre par un trait continu, et indiqué en chaque point par une flèche la direction du vent. C'est à ces lignes continues, réunissant tous les points d'égale pression barométrique, qu'on donne le nom d'*isobares*. Leur aspect sur les cartes était absolument celui des courbes de niveau sur les cartes topographiques. Et de même que, celles-ci, les courbes de niveau se réunissent parfois en courbes concentriques qui représentent soit des *maxima de hauteur*, c'est-à-dire des montagnes, soit des *minima de hauteur*, c'est-à-dire des vallées ou des excavations; de même les isobares sur les cartes météorologiques se réunissaient souvent en courbes concentriques auxquelles on donna le nom de *maxima barométriques* ou simplement *maxima*, lorsque la pression barométrique allait en augmentant jusqu'au centre et au contraire le nom de *minima barométriques* ou simplement *minima*, lorsque cette pression allait en décroissant.

En examinant toutes les cartes de l'Atlas des mouvements généraux, on s'aperçut bientôt que, sur presque toutes, au centre de l'Atlantique Nord, il existait un ou deux grands maxima barométriques autour desquels le vent, tournant en spirale dans le sens de l'aiguille d'une montre, engendrait d'un côté les alizés et de l'autre les vents de Sud-Ouest et d'Ouest. Sur certaines cartes apparaissait dans la partie Nord un minimum barométrique, fait d'isobares concentriques très resserrées, autour duquel le vent soufflait avec violence, mais alors dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Sur la carte du lendemain, le minimum se trouvait porté vers l'Est; le surlendemain encore, c'était une bourrasque de l'Atlantique qui s'avançait vers l'Europe. La théorie de Maury disparaissait peu à peu derrière les cartes de l'Observatoire, et bientôt il n'en fut plus question.

Une nouvelle théorie s'établit. Si, comme nous venons de le voir, elle eut pour point de départ les cartes de l'Observatoire de Paris, qui, pour des raisons étrangères à la science, devaient bientôt cesser de paraître, on peut dire qu'elle eut principalement pour point d'appui les beaux travaux de MM. Buchan, Buys-Ballot, Hoffmeyer, Voeïkoff, Hildebrandson, etc., et ceux non moins importants qui parurent en même temps soit au Meteorological Office de Londres, soit dans les autres instituts météorologiques d'Europe. On remarqua d'abord que, sur toutes les cartes synoptiques donnant l'état atmosphérique d'une région de l'hémisphère Nord si grande qu'elle fût, autour de tous les maxima barométriques sans exception, le vent tournait en sens direct, c'est-à-dire de gauche à droite, tandis qu'autour de tous les minima barométriques il tournait en sens contraire. Il en résultait que, pour un observateur faisant face au vent, celui-ci avait, dans les deux cas, sur sa droite, la région où la pression barométrique diminue et sur sa gauche la région où la pression barométrique augmente. C'est à cette remarque que l'on donna le nom de loi de Buys-Ballot, loi qu'on exprime souvent sous cette forme : « Pour un observateur qui fait face au vent, les pressions minima sont sur sa droite, les pressions maxima sur sa gauche. » Dire qu'autour d'un maximum baro-

métrique le vent tourne en sens direct, tandis qu'il tourne en sens indirect autour d'un minimum, ou dire qu'en faisant face au vent les pressions moindres sont toujours à droite et les pressions supérieures toujours à gauche de l'observateur, c'est dire une seule et même chose.

Plus tard, lorsqu'on étudia l'hémisphère Sud, on constata que tout s'y passait de la même façon, mais en sens inverse, c'est-à-dire que le vent tournait en sens direct autour d'un minimum, et en sens indirect autour d'un maximum, ce qui fit dire encore et avec raison : dans l'hémisphère Sud tout se passe symétriquement à l'hémisphère Nord par rapport à l'équateur.

Mais il manquait encore à la loi de Buys-Ballot sa partie essentielle pour devenir, suivant l'expression de M. Voeïkoff, la pierre fondamentale de la théorie nouvelle. En examinant de plus près les cartes synoptiques de l'Observatoire de Paris et surtout celles de l'observatoire de Copenhague, on s'aperçut bientôt que non seulement l'air tournait autour d'un minimum, mais encore qu'il tournait en se rapprochant du centre du minimum, tandis que, au contraire, autour d'un maximum, l'air tournait en spirale en s'en éloignant. Et cela a lieu ainsi dans les deux hémisphères, le vent s'éloignant toujours des maxima en se rapprochant toujours des minima. Or, si les vents convergent soit en tournant, soit directement vers un point quelconque du globe, c'est qu'il existe en ce point un mouvement ascensionnel de l'atmosphère, autrement il faudrait admettre que le point lui-même absorbe l'air. De même, si les vents divergent d'un point quelconque du globe, c'est qu'il existe en ce point un mouvement descendant de l'atmosphère. Au-dessus d'un minimum, se produit donc un mouvement ascensionnel de l'atmosphère; au-dessus d'un maximum, au contraire, l'air descend des parties supérieures et alimente les vents environnants.

Cela dit, jetons les yeux sur le bassin de l'Atlantique Nord, lorsque, ce qui arrive le plus généralement, un grand maximum barométrique, ayant son centre aux Açores, le couvre presque entièrement, s'étendant depuis le 20° degré de latitude environ jusqu'au 50° degré de latitude Nord, et laté-

ralement depuis l'Amérique jusqu'aux côtes d'Europe. Autour du centre de ce maximum, c'est-à-dire autour des Açores, se dessine un immense tourbillon tournant en sens direct, d'où s'échappe à gauche, et dans la partie supérieure à une certaine distance du centre, comme une grande gerbe de vent qui, d'abord Sud-Sud-Ouest, devient Sud-Ouest, puis Ouest-Sud-Ouest, pour former bientôt les vents d'Ouest des côtes de France. Près du centre du tourbillon, les vents qui sont Ouest au-dessus du maximum se courbent et deviennent successivement sur la droite Ouest-Nord-Ouest, Nord-Ouest, puis Nord par le travers du cap Finistère. A partir de là, tandis que près des Açores et au-dessous, les vents continuent leur mouvement de rotation Nord-Est, Est, Est-Sud-Est, Sud, on aperçoit comme une autre gerbe plus considérable encore que la première qui, se détachant du tourbillon, non loin du cap Finistère lui-même, se courbe insensiblement, aussi régulièrement que le ferait une courbe mathématique des plus simples, et traversant l'Atlantique pour se rendre au golfe du Mexique, forme sur sa route ce qu'on est convenu d'appeler les alizés de Nord-Est.

Tel est le mouvement général des vents au milieu du bassin de l'Atlantique Nord. Qu'à ce mouvement général on superpose par la pensée les bourrasques des latitudes septentrionales, se dirigeant toutes de l'Ouest à l'Est, — celles-ci traversant l'Atlantique, celles-là parties de l'Amérique et venant s'éteindre sur l'Océan, d'autres enfin naissant sur l'Atlantique pour aborder ensuite les côtes d'Europe, — et l'on aura certainement l'idée la plus exacte qu'on puisse se faire aujourd'hui de la circulation des couches inférieures de l'atmosphère sur l'Atlantique Nord.

Le mouvement de rotation des vents autour des Açores n'est pas celui d'un circuit, c'est un mouvement de rotation en spirale, c'est-à-dire que non seulement les vents tournent autour des Açores, mais qu'ils tournent autour d'elles en s'en éloignant de tous les côtés; ce qui prouve, d'après une remarque précédente, qu'il existe au milieu de l'Atlantique Nord, autour des Açores, une région où l'air descend des parties supérieures de l'atmosphère pour venir alimenter tous les vents environnants. Que si nous suivons maintenant, en hiver par

exemple, à la partie supérieure du tourbillon des Açores, le mouvement général du vent, tel qu'il se produit sur une carte synoptique, nous le voyons glisser sur les isobares, toujours en accord avec la loi Buys-Ballot, et se diriger vers l'Irlande; là, au Sud-Ouest de l'île, se trouve un minimum barométrique autour duquel le vent tourne dans le sens contraire de celui des aiguilles d'une montre. Le vent est allé du maximum des Açores au minimum de l'Irlande, autour duquel il tourne en convergeant vers lui, ce qui prouve encore, d'après une remarque précédente, qu'il existe près de l'Irlande, en hiver, une région vers laquelle l'air environnant converge incessamment pour s'élever ensuite dans les parties supérieures de l'atmosphère.

Le vent à la surface du globe marche ainsi toujours d'un maximum au minimum voisin. Le tourbillon divergent qui se forme autour d'un maximum est engendré par l'air qui afflue des parties supérieures, tandis qu'au-dessus d'un minimum l'air s'élève dans l'atmosphère. D'où vient cet air qui afflue incessamment au maximum? Où va celui qui s'élève au-dessus du minimum? Les travaux de MM. Clément Ley et Hildebrandson vont nous l'apprendre. Étudiant le mouvement des cirrus et des nuages supérieurs, ces deux météorologistes ne tardèrent pas à s'apercevoir que, contrairement à ce qui se passe à la surface de la terre, les courants supérieurs de l'atmosphère s'éloignent des maxima et marchent vers les minima barométriques. « En définitive, conclut M. Hildebrandson (1), je crois avoir démontré que l'air s'éloigne des centres des minima et converge vers les centres des maxima dans les régions les plus hautes de l'atmosphère. On sait que c'est l'inverse qui a lieu tout près de la surface terrestre. Par conséquent, un minimum doit être nécessairement le siège d'un courant d'air ascendant; arrivé à une grande hauteur, cet air s'éloigne partout du centre de la dépression et se déverse en nappe uniforme au-dessus des régions des maxima où il s'abaisse graduellement vers la terre en courants descendants. De cette façon, il s'effectue sans cesse une circulation verticale entre la surface terrestre et les limites supérieures de

(1) Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1875.

l'atmosphère, le principal agent de cette circulation devant être la différence de température et d'humidité entre l'air plus ou moins chauffé de la surface et l'air des régions les plus élevées. » Le météorologiste suédois ajoute, comme exemple de ce qui précède, que si l'on considère la direction des contre-alizés, telle quelle est indiquée par ceux qui l'ont étudiée soit à Ténériffe, soit du côté des Antilles ou aux Bermudes, on arrive à conclure que cette masse d'air se dirige dans les parties supérieures de l'atmosphère au-dessus du maximum des Açores, et que c'est elle qui descend à la partie inférieure pour rayonner ensuite dans toutes les directions et alimenter les vents généraux qui règnent à la surface de l'Atlantique.

Que si l'on jette maintenant les yeux sur la surface entière du globe, on y voit autour de l'équateur un minimum barométrique qui subsiste toute l'année, puis un certain nombre de grands maxima analogues à celui des Açores, et un nombre à peu près égal de minima, semblables au minimum de l'Islande. Un pareil minimum existe, par exemple, en été, sur le plateau d'Asie, où la chaleur est accablante. Au-dessus de ces minima, l'atmosphère s'élève dans les parties supérieures en attirant à elle tout l'air des parties inférieures, air qui, dans son mouvement, constitue les vents. Puis, des parties supérieures, cet air redescend à la surface en des points tels que celui des Açores, pour aller ensuite converger vers les points où l'atmosphère s'élève. Tel est le tableau gigantesque de la circulation générale de l'atmosphère, résultant des travaux les plus récents, signés des plus savants météorologistes d'Europe.

Au premier abord, on pourrait croire, comme on l'a dit, qu'il n'existe aucun point de contact entre la nouvelle théorie et celle de Maury. Cela n'est pourtant pas tout à fait vrai. Remarquons, en effet, que, dans les deux systèmes, l'explication des alizés est la même : l'air est attiré vers le minimum de l'équateur, lequel n'a pour cause que l'excessive chaleur des parties équatoriales ; de plus, le minimum des Açores dans la nouvelle théorie est permanent, il existe toute l'année ; or, il alimente les alizés de Nord-Est qui, par conséquent, subsisteront toute l'année ; en outre, la nouvelle théorie ajoute, et non sans raison, qu'il existe

des maxima permanents de chaque côté de l'équateur, sur les principaux océans, d'où il suit que, dans les deux systèmes, ce qui se passe entre le 30° degré latitude Nord et le 30° degré latitude Sud, n'est pas aussi différent qu'on pourrait le penser.

Maury ne voyait aussi dans la mousson de la mer des Indes qu'un phénomène accidentel. Les terres d'Asie sont tellement chaudes en été, disait-il, que l'air s'élève sur les plateaux, attirant à lui l'air environnant, ce qui constitue les vents de Sud-Ouest des mers de Chine et des côtes de l'Inde. Sans nier que la chaleur des plateaux d'Asie attire à elle l'air environnant, la nouvelle théorie dit qu'il existe en été un minimum très accentué qui s'étend sur l'Asie et vers lequel convergent tous les vents environnants, d'où naît cette grande mousson de Sud-Ouest des mers de l'Inde et de Chine; et elle ajoute que le minimum d'Asie n'est point un phénomène accidentel extraordinaire, mais qu'il est simplement un exemple de ce qui se passe sur le reste de la surface du globe, où les vents convergent toujours vers les minima.

Maury avait dit encore : « Les vents suivent le soleil », et il entendait par là que les zones des calmes équatoriaux, des vents alizés et des vents d'Ouest, avaient pendant l'année un mouvement de va-et-vient au-dessus et au-dessous de l'équateur, analogue à celui du soleil qu'elles suivaient dans sa marche. Dans la nouvelle théorie, sans nier que le maximum des Açores, les alizés et les calmes équatoriaux ont un mouvement analogue à celui du soleil, on considère qu'il existe comme deux grandes phases dans la circulation atmosphérique, correspondant aux deux saisons extrêmes de notre hémisphère, ces deux grandes phases étant ainsi caractérisées : en été, les terres des continents sont beaucoup plus chaudes que les portions de mer qui les environnent; en hiver, le contraire se produit; il est donc naturel que, sur la surface *terrestre*, les grands minima continentaux des mois d'été deviennent en hiver des maxima, ou tout au moins des régions maxima, et que réciproquement les maxima continentaux de la saison d'hiver deviennent des minima barométriques de la saison d'été. Or, la liaison intime qui existe entre les minima ou maxima barométriques et le

mouvement des masses d'air environnantes (loi de Buys-Ballot) entraîne nécessairement un changement profond de la direction des vents de certaines régions, changement beaucoup plus accentué dans notre hémisphère que dans l'autre, ce qui donne à la circulation d'été et à celle d'hiver deux aspects différents qui caractérisent, comme nous venons de le dire, les deux phases de la circulation annuelle.

Ce qui précède montre bien, croyons-nous, les points de contact et les différences qui existent entre la nouvelle théorie et celle de Maury. Notons que celui-ci avait déduit ses conclusions de l'examen d'une quantité innombrable d'observations faites sur la surface des trois océans, tandis que la théorie nouvelle est née surtout de l'examen approfondi de cartes synoptiques embrassant seulement l'Atlantique septentrional, l'Europe et l'Amérique du Nord. Mais l'Atlantique septentrional, d'après les idées même les plus récentes, doit être constamment sous l'influence des différences de température qui existent entre cet océan et les terres qui l'enserrent de toutes parts; rien ne prouve que son état météorologique puisse être comparé à celui des mers du Sud, par exemple, c'est-à-dire à celui de cet immense bassin océanique, aussi largement ouvert au Nord qu'au Sud, compris dans l'océan Pacifique entre l'équateur et le pôle d'une part, et de l'autre entre l'Australie et l'Amérique du Sud.

Il reste donc une question à résoudre avant d'accepter sans réserve la nouvelle théorie, et cette question peut se formuler ainsi : est-il bien sûr que les cartes synoptiques qu'on a étudiées et qui n'embrassaient que l'Atlantique Nord, une partie de l'Amérique et de l'Europe, eussent conduit identiquement aux mêmes résultats et par exemple à faire aussi radicalement table rase de la théorie de Maury, si par hasard elles avaient contenu les mers du Sud dans leurs limites?

La question mérite d'être examinée, et c'est par cet examen que nous terminerons cette première partie. Il nous permettra précisément d'indiquer sous quelles réserves il nous paraît qu'on doive jusqu'à nouvel ordre accepter la théorie nouvelle, et de montrer, sous notre propre responsabilité, comment

il conviendrait peut-être mieux d'envisager le problème général de la circulation atmosphérique.

Quand on examine sur les cartes d'isobares de M. Voeïkoff, — cartes générales embrassant la surface du globe et donnant pour les saisons extrêmes les isobares moyennes, — on voit bien sur l'océan Atlantique Nord un immense maximum qui le couvre presque entièrement; mais sur le Pacifique Sud et l'océan Indien méridional, on aperçoit des isobares qui, sur des longueurs considérables, se confondent avec les parallèles géographiques, ce qui tendrait à prouver (d'après la loi de Buys-Ballot) que, dans ces régions au moins, la division des vents s'effectue par zones, comme l'avait indiqué Maury. Les cartes des vents du Pacifique, que nous avons publiées au Dépôt de la marine, montrent que, pendant l'été de l'hémisphère Sud et sur une très grande longueur des parallèles, les vents variables des tropiques ne sortent guère de la partie comprise entre le 30e et le 40e degré de latitude, et que les vents d'Ouest y paraissent aussi limités au 40e degré latitude Sud. Si donc l'étude de ce qui se passe dans l'Atlantique Nord donne complètement raison à la nouvelle théorie, l'étude de la distribution des vents sur le Pacifique et l'océan Indien méridional rappelle, malgré tout, la division par zones des vents de Maury. Sans doute, celui-ci n'avait rien vu de la relation qui existe entre la direction du vent et la pression barométrique; sa façon de faire entre-croiser les molécules d'air au-dessus de ce qu'il appelle les calmes des tropiques est restée inexplicable; mais nous ne sommes pas convaincu que si, au lieu d'envisager tout particulièrement l'Atlantique Nord, on eût, comme l'a fait Maury, attendu d'avoir envisagé l'ensemble des trois océans, on se serait tant pressé de rejeter la théorie américaine.

Pour nous, qui avons manié des millions d'observations depuis douze ans, la nouvelle théorie ne fait qu'apporter son contingent de vérités, considérable il est vrai, à la théorie de Maury; les deux théories ne sont pas tant en désaccord qu'on veut bien le dire, et que nous l'avions cru nous-même d'abord: elles sont plutôt les deux termes de la question cherchée, question sur laquelle évidemment personne ne peut avoir la préten-

tion de dire le dernier mot, mais dont la solution approche pourtant de plus en plus de la vérité.

Considérons, en effet, ce qui se passe sur ces immenses étendues de mer de l'hémisphère Sud qui n'ont pour limites à l'équateur, c'est-à-dire au Nord, que l'Océan lui-même et au Sud les mers antarctiques. Là se trouvent des surfaces considérables où l'atmosphère inférieure n'est point soumise à l'influence des continents, influence perturbatrice telle que, dans la mer des Indes, les mers de Chine et les côtes Est de l'Amérique du Nord, elle fait changer cap pour cap les vents qui règnent dans ces régions. Sur ces portions des océans dégagées de l'influence terrestre pendant toute l'année, les vents n'ont aucun changement de direction générale, et leur mouvement d'ensemble se borne à ce mouvement de va-et-vient dont avait parlé Maury et qu'il avait défini en disant : « Les vents suivent le soleil. » Les vents suivent en effet le soleil, en ce sens que, si l'on imagine un navire au milieu du Pacifique partant de l'équateur et se dirigeant vers le pôle Sud, il rencontrera en juillet beaucoup plutôt qu'en décembre les alizés des basses latitudes, les vents variables des tropiques et les vents d'Ouest des hautes latitudes.

Toutes les observations publiées jusqu'à ce jour sur ces grandes régions océaniques du Sud, groupées sur des cartes ou des tableaux, donnent une idée juste de ce que serait le mouvement général des couches inférieures de l'atmosphère sur la terre, si on pouvait les dégager de l'influence terrestre; c'est, si l'on veut, l'image de ce que serait la circulation générale des vents sur le globe entièrement entouré d'eau, et elle prouve que cette circulation se ferait alors par zones, les vents se trouvant à peu près divisés comme l'avait indiqué Maury. Cela n'empêche pas, bien entendu, les choses de se passer tout autrement et comme le proclame la nouvelle théorie, dans l'Atlantique Nord, dans l'océan Indien septentrional et les mers de Chine, etc., c'est-à-dire là où la circulation par zones est modifiée par l'influence terrestre, et modifiée d'autant plus profondément que les terres sont plus voisines.

Il existe donc, au fond de cette question de la circulation générale de l'atmosphère, une circulation des vents par zones,

modifiée dans certaines régions, et principalement dans l'hémisphère Nord, par l'effet des continents. La circulation par zones est le premier terme de l'équation cherchée, pour parler le langage astronomique; c'est en quelque sorte la circulation normale à la surface du globe; les modifications ou les perturbations apportées par l'influence terrestre n'en sont que le second terme, lequel dans certains cas et pour certaines régions peut devenir le terme dominant. Ces deux termes réunis donnent seuls la solution intégrale de la question posée ; et le défaut des deux théories que nous avons développées précédemment est d'avoir pris chacun des deux termes pour la solution complète.

Telles sont les idées personnelles que nous ont suggérées les travaux que nous poursuivons depuis si longtemps. Elles modifient dans une certaine mesure, sans pourtant la contredire, la théorie qu'on enseigne à Utrecht, à Copenhague, à Upsal, et au développement de laquelle on nous accordera peut-être d'avoir nous-même contribué; mais on remarquera qu'elles respectent toutes les vérités acquises jusqu'ici à la suite de travaux sérieux; elles sont d'accord avec toutes les observations recueillies, ce qu'on ne pourrait pas dire d'une façon absolue des deux autres théories prises séparément; enfin, il ne leur manque qu'une seule sanction, celle que leur donneront, j'espère, un jour, des cartes synchroniques embrassant la surface des mers, analogues à celles qui ont été faites pour l'Atlantique Nord, cartes qu'il faudra tôt ou tard entreprendre, si l'on veut sortir enfin des difficultés que présente encore cette grande question de la circulation générale de l'atmosphère, qui domine toutes les autres en météorologie.

## II

Lorsque en 1793 Chappe présenta son télégraphe aérien à la Convention, le député Romme, chargé au nom de l'Instruction publique et de la Guerre de faire le rapport, mentionna parmi les avantages de la nouvelle invention la possibilité qu'auraient désormais les physiciens d'annoncer aux marins et aux agriculteurs l'approche des tempêtes. On avait donc déjà, à la fin du

siècle dernier, quelques notions sur la propagation des tempêtes, notions très vagues, il est vrai, si l'on en juge par les écrits et les mémoires du temps. Mais le concours de toutes les nations eût été nécessaire au développement d'une pareille question; aussi les guerres de la République et de l'Empire devaient-elles fatalement en arrêter l'essor. Ce fut seulement cinquante ans plus tard que Piddington attira de nouveau l'attention publique en analysant tous les avantages que la navigation pourrait retirer d'un service de météorologie télégraphique. La télégraphie électrique devenait naturellement un puissant appui pour un pareil service. Tout le monde le comprit; et l'idée de Romme et de Piddington avait déjà fait son chemin, quand éclata l'effroyable tempête du 14 novembre 1854.

On sait ce que fut ce terrible ouragan pour les flottes de France et d'Angleterre mouillées sur les côtes de Crimée. Nous y perdîmes le *Henri IV,* un de nos plus grands vaisseaux. Lorsque la nouvelle de la catastrophe se répandit en Europe, on fut frappé de cette coïncidence, que quelques jours auparavant, et à douze ou vingt-quatre heures d'intervalle, suivant les localités, des coups de vent avaient éclaté dans la partie occidentale de l'Europe et sur les côtes de l'Algérie. Ces coups de vent n'avaient-ils aucun point commun entre eux, ou n'étaient-ils que les effets d'une seule et même tempête qui, marchant de l'Ouest à l'Est, avait fini par s'abattre sur la mer Noire? La question s'imposa. En France, elle attira l'attention du ministre de la guerre, M. le maréchal Vaillant, qui invita M. le directeur de l'Observatoire de Paris à entreprendre l'étude des conditions dans lesquelles s'était manifesté le phénomène.

Le Verrier prit la question en main. Il adressa immédiatement une circulaire aux astronomes et aux météorologistes de tous les pays, les priant de vouloir bien transmettre à l'Observatoire de Paris les renseignements qu'ils pourraient recueillir sur l'état de l'atmosphère pendant les journées du 12 au 16 novembre. L'autorité scientifique de Le Verrier était telle, que sa voix fut entendue jusqu'au fond des plus petits observatoires; et bientôt deux cent cinquante réponses affluèrent entre ses mains. L'illustre savant confia la discussion de tous ces documents à

l'un de ses astronomes, M. Liais, aujourd'hui directeur de l'Observatoire de Buenos-Ayres, et de cette discussion résulta bientôt jusqu'à l'évidence qu'un télégraphe électrique entre Vienne et la Crimée eût pu prévenir les flottes alliées du danger qui les menaçait. Tel fut le point de départ du projet que Le Verrier présenta le 16 février 1855, relatif à la création d'un réseau de télégraphie météorologique destiné à prévenir les marins de l'approche des tempêtes.

Mais des difficultés de toutes sortes devaient bientôt surgir et retarder l'exécution du fameux projet : d'abord, les difficultés administratives que rencontre toujours une réforme ou une création quelconque ; ensuite, celles que devait nécessairement faire naître le caractère quelque peu difficile du savant astronome. Il fallait ici une entente préalable entre plusieurs ministères ; or, aucun ministre ne se souciait de voir un homme de la trempe de Le Verrier s'immiscer dans les affaires de son Département. Aussi, en 1856, le nombre des stations françaises mises régulièrement et gratuitement en communication télégraphique avec l'Observatoire de Paris était-il seulement de treize, savoir : Strasbourg, Mézières, Dunkerque, le Havre, Brest, Napoléon-Vendée, Tonnerre, Limoges, Montauban, Bayonne, Besançon. Lyon et Avignon. Et ce ne fut réellement qu'au commencement de l'année suivante que des ouvertures furent faites pour étendre le réseau aux autres pays de l'Europe.

Le 2 novembre 1857, Le Verrier présente à l'Académie le bulletin météorologique du même jour, comprenant les premières dépêches étrangères. Ces dépêches, au nombre de cinq, étaient celles de Bruxelles, Genève, Madrid, Rome et Turin. Plus tard la Russie, la Suède, le Danemark, la Prusse et la Turquie accordèrent la gratuité par voie télégraphique des dépêches de météorologie. Saint-Pétersbourg, Revel, Riga, Moscou, Kiew, Odessa, Varsovie, Stockholm, Copenhague, Aberdeen, Greenwich, etc., furent mis en communication météorologique avec Paris. Enfin, en 1860, tous les États de l'Europe envoyaient gratuitement leurs dépêches à l'Observatoire. Le service de météorologie télégraphique était créé.

Mais il est à remarquer que l'organisation de ce service ne

correspondait pas encore complètement à l'idée qui avait présidé à sa création, puisque, à l'époque dont nous parlons, on n'adressait aucun avertissement aux ports. L'Angleterre, plus prompte à saisir le côté pratique des sciences, avait commencé dès le mois de mars 1861 quelques essais de *signaux avant les tempêtes*. On discutait à Londres toutes les données météorologiques reçues par le télégraphe, on en concluait l'état atmosphérique du jour, la probabilité du temps pour le lendemain, et en cas d'approche d'une tempête, on avertissait les ports et les marins du danger qui les menaçait. Rien de semblable n'existait encore à l'Observatoire en juillet 1862, quand M. Marié-Davy y entra et commença d'y installer cette branche importante du service.

Le service des avertissements fonctionne aujourd'hui en France à peu de chose près tel que le créa M. Marié-Davy, sous la direction de Le Verrier. Plus tard, ce service fut entre les mains de M. Fron, alors chargé du service météorologique de l'Observatoire, et enfin, lorsque le décret de 1878 institua le Bureau central météorologique de France, le service météorologique de l'Observatoire passa au Bureau central, où M. Fron continue, sous la direction de M. Mascart, le service des avertissements.

Le service des avertissements est fondé sur quelques principes très simples relatifs à la constitution et à la marche des bourrasques.

Toutes les cartes synoptiques qui ont été faites jusqu'ici ont montré qu'une bourrasque, — et c'est le nom générique que l'on donne à tous les coups de vent, tempêtes, etc., qui accostent nos côtes, — se présente toujours sur ces cartes de la même façon. On aperçoit, là où souffle la bourrasque, des isobares circulaires concentriques dont la plus petite correspond au centre de la bourrasque. Ce centre coïncide avec un minimum barométrique très accentué, et la pression va en augmentant du centre à la périphérie, où elle reprend sa valeur normale. Autour du centre, le vent souffle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre suivant la loi de Buys-Ballot, et cela sur toute l'étendue de la bourrasque. Si bien qu'il suffit de savoir où est

son centre pour connaître dans quelle direction souffle le vent sur toute cette étendue. Quant à l'intensité du vent, elle est d'autant plus grande que l'on se trouve plus près du centre. Prenons un exemple : supposons que le centre d'une bourrasque soit à Paris, et cherchons d'après cette seule indication quelle est la direction du vent partout où la bourrasque se fait sentir. Le vent tourne autour du centre, avons-nous dit, dans le sens des aiguilles d'une montre; qu'en résulte-t-il? Il en résulte que, pour tout point situé au Nord de Paris, à Lille, par exemple, le vent soufflera de la partie Est; que, pour tout point situé à l'Ouest, comme Alençon, le vent soufflera de la partie Nord; que, pour tout point situé au Sud, comme Bourges, le vent soufflera de la partie Ouest; que, pour tout point situé à l'Est comme Strasbourg, le vent soufflera de la partie Sud. De plus, le vent, toutes choses égales d'ailleurs, sera plus fort à Évreux qu'à Lille, par ce seul fait qu'Évreux est plus près de Paris que Lille.

Une autre remarque non moins importante ressort de l'examen des cartes synoptiques : toutes les bourrasques marchent de la partie Ouest vers la partie Est; si une bourrasque a son centre actuellement à Paris, on est sûr qu'elle va marcher vers Metz ou Strasbourg ou Belfort, et non vers Angers, Brest ou Caen. Une bourrasque peut se former n'importe où, sur mer ou sur terre; une fois formée (à de très rares exceptions près qui ne sauraient entrer en ligne de compte dans un service de probabilités comme celui des avertissements), elle marche vers la partie Est. Voilà le principe, et l'intelligence la moins préparée en saisit les conséquences : la mer Adriatique est menacée par une bourrasque qui se forme sur le golfe de Gênes; la mer du Nord est menacée par une bourrasque qui passe ou se forme sur Valentia, etc.; Valentia, soit dit en passant, située au sud-ouest de l'Irlande, est, chose à noter, le point où la grande majorité des tempêtes venant de l'Atlantique accostent les côtes d'Europe.

Supposons qu'à un jour donné les pressions barométriques marquées sur les cartes synoptiques journalières, qu'on construit chaque matin au Bureau central météorologique, aillent en décroissant vers Brest, quel que soit le point à partir duquel

on les considère, Bordeaux, Paris ou Londres; supposons que, toutes les isobares étant tracées, elles entourent Brest à la façon de portions de cercles concentriques dont le centre commun serait à cent lieues dans l'Ouest du port, et que le vent circule entre ces isobares en sens inverse des aiguilles d'une montre. Il est certain, d'après ce qui précède, que la Bretagne et les côtes environnantes sont déjà sous l'influence d'une bourrasque qui est à cent lieues dans l'ouest et qui marche sur Brest. Tout ce qui se trouvera au nord de la bourrasque au moment de son passage ressentira des vents de la partie Est; tout ce qui est au Sud ressentira des vents de la partie Ouest. En présence d'une pareille carte, le bureau central météorologique est en droit et en mesure de télégraphier aux ports de l'Atlantique et de la Manche le danger qui les menace, ainsi que la direction probable du vent qui va s'abattre sur eux.

Il arrive souvent que la carte synoptique journalière du matin prouve que c'est Valentia et non Brest qui se trouve menacé par la bourrasque s'avançant du large sur l'Irlande. Dans ce cas, la Manche est au sud de la bourrasque, et des vents de la partie Ouest s'abattront sur ses ports; le contraire aurait lieu si la bourrasque, au lieu d'attaquer Valentia, attaquait le cap Finistère au nord de l'Espagne : les ports de la Manche ressentiraient alors des vents de la partie Est. Enfin, il peut se faire aussi qu'aucune bourrasque venant de l'Atlantique ne menace les côtes d'Europe; au lieu d'un minimum barométrique, on voit un maximum qui règne au large, ou bien les isobares peu tourmentées se dessinent à peu près suivant des parallèles géographiques; on entre alors dans une période de beau temps; aucun port ne se trouve menacé à bref délai par une tempête, et un pareil avertissement n'est pas sans valeur pour les bâtiments qui se disposent à appareiller.

On voit par là comment le Bureau central météorologique peut établir, à l'aide des dépêches météorologiques qu'il reçoit, la situation météorologique de l'Europe et en déduire des probabilités de temps. Deux dépêches sont ainsi expédiées chaque jour aux ports, à midi et à cinq heures du soir, pour leur faire connaître la direction du vent, l'état de la mer sur nos côtes, et

les avertir du gros temps qui peut les menacer. A midi, une autre dépêche, d'un caractère différent, est adressée à un grand nombre de communes, et l'ensemble des dépêches de midi constitue ce qu'on est convenu d'appeler le service des *avertissements agricoles;* ils donnent des renseignements qui sont particulièrement utiles aux agriculteurs, c'est-à-dire l'état du ciel et de la pluie. Presque tous les orages correspondent avec le passage des bourrasques; il en est d'autres pourtant qui sont dus à des influences locales. La question est ici beaucoup plus complexe que pour les avertissements aux ports, et Paris aura toujours de grandes difficultés à pouvoir signaler à Cahors ou à Clermont l'état du ciel ou la pluie probables. Aussi, quelques savants, et en première ligne M. Poincaré, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ont-ils cherché à combiner sur place les renseignements envoyés de Paris avec les influences locales. M. Poincaré est arrivé à des résultats très satisfaisants dans le département de la Meuse, et, grâce à ses soins, les avertissements agricoles y devinrent tels que les agriculteurs furent les premiers à en proclamer la valeur. On pourrait encore citer deux ou trois départements qui se trouvent à peu près dans les mêmes conditions. Mais les autres n'ont malheureusement point encore trouvé d'hommes savants et dévoués auxquels leurs occupations aient pu permettre de s'adonner à une pareille tâche. La question des avertissements agricoles est donc une question d'avenir, dont le développement est subordonné aux soins que les départements pourront y apporter.

Pour en revenir au service des avertissements aux ports, qui, bien que plus simple en théorie, n'en offre pas moins dans la pratique de graves difficultés, on peut dire que ces difficultés proviennent en grande partie de l'orientation des côtes de l'Europe par rapport à l'Océan. Les bourrasques, en effet, nous viennent toutes de l'Atlantique, si bien que nous ne pouvons guère annoncer leur arrivée que lorsque nos côtes sont déjà soumises à leur influence. Il n'en est plus de même pour New-York et les côtes orientales de l'Amérique. Une bourrasque n'accoste New-York et ses côtes que lorsqu'elle a passé sur l'Amérique du Nord. Là, sur une immense étendue de terre, on

peut suivre la bourrasque pas à pas et d'heure en heure; sa force, sa vitesse, son étendue, tout est connu lorsqu'elle arrive sur les ports de l'Est. De là les grandes facilités que procure au Signal Office de Washington l'orientation même des côtes orientales de l'Amérique, facilités que ne possédera jamais un service d'avertissements météorologiques d'Europe. Aussi le service des avertissements a-t-il pris en Amérique une extension considérable. Les Américains lui consacrent un million et demi par an, et certes ce n'est pas trop, eu égard aux services qu'il leur rend. Leurs ports de l'Est sont toujours admirablement renseignés, et il est bien rare qu'une bourrasque s'abatte sur New-York qui n'ait été prévue.

On a cherché à obvier aux inconvénients que présente l'orientation des côtes d'Europe. Dans ce but, les Anglais mouillèrent un jour un vieux vaisseau en avant et à l'entrée de la Manche. Il était relié par un fil électrique au service météorologique de Londres, et, placé ainsi en sentinelle avancée, il ressentait le premier les dépressions barométriques de l'Océan. Ce bâtiment rendit quelques services, mais ils ne contre-balancèrent pas les difficultés et le prix d'entretien du bâtiment. On pensa alors à mouiller à grande distance et au large de grosses bouées contenant des appareils automatiques enregistreurs; mais les grandes difficultés pratiques d'une telle entreprise la firent encore abandonner. Enfin M. Collins, chef du service météorologique du *New-York Herald*, partant de cette idée préconçue que presque toutes les perturbations atteignant les côtes d'Europe venaient de l'Amérique, pensa pouvoir fonder sur ce principe et à l'aide du câble transatlantique un service d'avertissements à longue distance. Il ne s'agissait de rien moins que d'avertir de New-York les côtes occidentales d'Europe, des tempêtes qui devaient les assaillir. Mais le point de départ du météorologiste américain n'était pas sans soulever d'objections; beaucoup des bourrasques qui partent de l'Amérique s'éteignent sur l'Atlantique; beaucoup de celles qui accostent nos côtes naissent au milieu de l'Océan.

M. Hoffmeyer, qui est certainement de tous les météorologistes européens celui qui a étudié avec le plus de soin les

changements qui peuvent s'opérer dans l'état météorologique de l'Atlantique et de l'Europe, a cherché à se rendre compte par des chiffres de la valeur de la méthode de M. Collins ; il est arrivé à ce résultat que parmi les bourrasques qui quittent l'Amérique (bourrasques auxquelles le météorologiste danois donne le nom général de dépressions ou de minima barométriques), il n'y en a pas la moitié qui arrivent aux côtes d'Europe, et que par conséquent plus de la moitié des dépressions qui abordent nos côtes sont nées sur l'Océan et ne viennent point d'Amérique. Il y a plus, M. Hoffmeyer affirme que les minima qui franchissent l'océan Atlantique sont en moyenne plus faibles que ceux qui s'éteignent en chemin, et que la vitesse dans la partie américaine de la trajectoire n'a aucune influence notable sur la rapidité avec laquelle l'océan Atlantique est parcouru. D'où l'auteur conclut qu'il est impossible, soit de spéculer sur la direction des perturbations dans l'Amérique du Nord pour calculer leurs trajectoires ultérieures sur l'océan Atlantique, soit de baser sur la force qu'avaient ces minima en quittant l'Amérique aucune conclusion touchant la probabilité qu'ils ont d'atteindre l'Europe et de l'atteindre avec plus ou moins de force, soit enfin de juger d'après la vitesse avec laquelle ils s'approchent de l'océan Atlantique s'ils passeront rapidement ou lentement sur ses eaux.

A la vérité, M. Collins a maintenant quelque peu modifié la méthode qu'il employait primitivement. Il compte aujourd'hui avec les éléments météorologiques que lui apportent les bâtiments accostant New-York au moment du départ de la bourrasque, et cela dans l'espoir de se faire une idée approchée de l'état atmosphérique de l'Atlantique ; il compte aussi sur les données météorologiques que lui apporte le câble transatlantique touchant la situation atmosphérique de l'Europe ; le *New-York Herald* n'envoie plus d'avertissements européens sans prendre en considération ces deux données qu'il regarde comme indispensables. Ce à quoi M. Hoffmeyer répond : Mais en agissant ainsi vous omettez encore un facteur important, celui des conditions atmosphériques de toute cette région de l'océan Atlantique située à l'Est du méridien de 40 degrés et qui s'étend depuis l'Islande jus-

qu'aux Açores. Or, ce facteur a une influence prépondérante sur les trajectoires des perturbations; les conditions atmosphériques de l'Europe n'interviennent qu'en second lieu, et pas un météorologiste ayant l'habitude des cartes synoptiques de l'Atlantique n'oserait affirmer qu'à l'aide des observations météorologiques d'Europe seules, on est en mesure de se former une idée suffisamment approchée de l'état atmosphérique sur ce vaste espace qui, dans la partie orientale de l'Atlantique, s'étend depuis l'Islande jusqu'aux Açores.

Ainsi s'exprime M. Hoffmeyer dans la première partie du mémoire qu'il a publié à Copenhague en 1880, avec ce titre : *Étude sur les tempêtes de l'Atlantique septentrional et projet d'un service télégraphique international relatif à cet océan*. L'auteur y prouve qu'il est très difficile de connaître d'une manière suffisante, avec les moyens dont on dispose aujourd'hui, la situation atmosphérique de l'océan Atlantique entre le 40e et le 70e degré de latitude Nord, c'est-à-dire dans la région ordinaire des bourrasques; et cependant cette connaissance est devenue indispensable si l'on veut perfectionner le service actuel des avertissements. Aussi M. Hoffmeyer propose-t-il d'établir un service de télégraphie sous-marine, dont il n'est certainement pas le seul à avoir eu l'idée, mais qu'il est le premier à avoir étudié complètement au point de vue des avantages que la météorologie pourrait en retirer. Ce service consisterait à mettre en communication télégraphique, d'une part les îles Feroë, l'Islande, le Groënland et les Açores avec l'Europe; d'autre part les Bermudes avec New-York. Personne ne pourrait mettre en doute l'utilité pour le service météorologique d'un pareil réseau, qui permettrait de dresser des cartes synoptiques journalières représentant les conditions du temps sur la surface totale de l'océan Atlantique septentrional. Dans le plus grand nombre de cas, la répartition de la pression barométrique serait suffisamment représentée sur ces cartes pour qu'une bourrasque venant de l'Atlantique pût être annoncée aux côtes d'Europe avant que celles-ci ne fussent soumises à son influence, et pas trop tôt cependant pour qu'on ne fût pas à peu près sûr qu'elle ira jusqu'aux côtes. Remarquons cependant qu'il existe une distance

de 25 degrés entre les Açores et l'Islande et qu'il pourrait arriver que cette maille du réseau fut assez large pour qu'une bourrasque pût y naître ou y passer sans se faire sentir en Islande ou aux Açores. Mais ce serait là sans doute un cas si particulier qu'il ne convient pas de s'y arrêter.

La grosse difficulté du projet de M. Hoffmeyer est la question d'argent et celle d'entente internationale. De telles questions n'existent pour ainsi dire pas en Amérique; en Europe, elles commandent souvent une situation; M. Hoffmeyer lui-même n'a sans doute pas l'espoir de voir réussir tout de suite son projet. Il n'est pourtant pas excessif de penser que, pour des raisons commerciales ou autres, les Bermudes seront forcément un jour reliées à l'Amérique et le Groënland et l'Islande à l'Europe; ce jour-là, les câbles de liaison serviront évidemment à transmettre à l'Europe les données météorologiques nécessaires à la mise en œuvre du projet de M. Hoffmeyer.

Quoi qu'il en soit, ce qui précède montre bien où en est le service des avertissements européens, combien tout le monde sent la nécessité de l'améliorer, dans quel sens il faut chercher, et enfin quelles sont les difficultés inhérentes à l'orientation et à la position des côtes d'Europe; difficultés qui, quoi qu'on fasse dans la voie où l'on est engagé, empêcheront probablement toujours le service des avertissements de l'Europe d'avoir la valeur du service analogue fondé par le *Signal Office* américain.

C'est pour cette dernière raison que de bons esprits ont cherché s'il n'y aurait pas un autre moyen d'arriver au but, si la méthode créée par Le Verrier était bien celle qui convenait à l'Europe, et s'il n'était pas possible d'en trouver une autre qui, prise isolément ou combinée avec la précédente, offrirait de grands avantages. N'est-ce pas le P. Secchi qui, le premier, indiqua la corrélation existant entre certains mouvements anormaux de l'aiguille aimantée et l'arrivée des bourrasques? Dans tous les cas, la physique du globe doit aux consciencieuses recherches de M. P. Desains le premier mémoire substantiel que l'on ait vu paraître sur les tempêtes magnétiques (*Annales de l'Observatoire de Paris*, 1859-1860); et voici ce que, dix ans après, M. Marié-Davy publiait dans son *Traité des mouvements de*

*l'atmosphère et des mers :* « ... Nous attachons une assez grande importance à ces mouvements du magnétisme terrestre, parce que nous les croyons liés aux mouvements généraux de l'atmosphère... On ne peut supposer qu'il existe une relation directe entre l'intensité magnétique et la hauteur de la colonne mercurielle; mais les baisses barométriques coïncidant avec l'arrivée du mauvais temps, nous pouvons rattacher à ces derniérs les troubles éprouvés par les aimants... Nos études nous ont montré, chaque fois que les documents réunis nous ont rendu la comparaison possible, que les perturbations magnétiques sont accompagnées de perturbations atmosphériques peu éloignées. » Et en effet, l'auteur cite à la suite plusieurs exemples très remarquables de cette coïncidence.

Un tel langage et de tels exemples publiés en 1865, joints à la position de M. Marié-Davy à l'Observatoire, pouvaient faire croire que de nouvelles recherches allaient être poursuivies. Malheureusement il n'en fut rien. D'autres soins absorbèrent et le temps et les ressources des physiciens de l'Observatoire, si bien que les études magnétiques furent encore interrompues pendant dix ans; elles ne furent reprises qu'en 1875 à l'observatoire de Montsouris dans le service de M. Descroix, qui déjà, sous M. Desains, s'était familiarisé avec ces sortes d'étude.

M. Descroix est arrivé à des conclusions qui méritent attention, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les termes de la communication qu'il fit, il y a deux ans, à la Société météorologique de France : « Sept années d'observations d'une part, dit-il, et, de l'autre, huit années faites à Paris ont porté la conviction dans notre esprit sur l'exactitude des idées de Secchi et nous ont permis d'étendre à près d'une semaine l'annonce des premiers indices que produisent infailliblement les perturbations magnétiques limitées à la sphère d'action des bourrasques. La question n'est pas d'établir dans quel ordre se succèdent les excitations locales ainsi produites et les grands troubles déterminés par les décharges disruptives aux deux pôles du globe. Point n'est besoin de rechercher dans quelle dépendance ils se trouvent. L'essentiel est de faire voir qu'il n'y a pas de changement de temps radical qui ne s'annonce plusieurs jours à

l'avance par un tel changement d'allures des boussoles qu'il n'est guère possible de s'y méprendre. Cependant il peut arriver qu'il y ait coïncidence entre l'aurore boréale et l'existence d'un cyclone. La difficulté qu'il y a d'interpréter les signes d'affolement des boussoles en pareil cas est bien réelle ; car il faut que l'observateur ait les moyens de faire la part de ce qui revient à l'universalité d'actions dans les phénomènes interférents. Les lectures simultanées et distantes aux trois boussoles ne suffisent plus ; l'enregistrement devient indispensable, parce qu'il faut savoir s'il y a variation et dans quel sens de la force magnétique totale... Les télégrammes du *New-York Herald,* ajoute M. Descroix, ont toujours du succès quand ils sont d'accord avec les magnétomètres de Montsouris, qui me suffisent seuls à déceler la présence des tempêtes du large. »

Ces affirmations bien catégoriques, jointes aux exemples déjà cités par M. Marié-Davy dans son *Traité* de 1865, sembleraient devoir suffire à porter la conviction dans tous les esprits. Cependant un certain nombre de physiciens se refusent encore à admettre les idées du P. Secchi. Mais voici que le Bureau central météorologique de France vient fort à propos d'établir à son observatoire du parc Saint-Maur un service magnétique dont les boussoles sont installées, surveillées et observées avec le plus grand soin. Ce service est confié à M. Th. Mouraux, sous la direction de M. Renou. On peut donc espérer que la lumière ne tardera pas à se faire sur cette partie importante de l'ensemble des questions que soulève l'étude du magnétisme terrestre.

La méthode des perturbations magnétiques appliquée au service des avertissements n'aurait évidemment rien de commun avec celle créée par Le Verrier. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui qu'elle ouvre un horizon nouveau sur cette question si intéressante de la *prévision du temps*, horizon plein de promesses qui, si elles se réalisent, sont appelées à rendre les plus grands services aux marins et aux agriculteurs.

L. BRAULT.

# PETIT-PIERRE [1]

---

## I

### PAPA SOREL

Le prologue de ce drame remonte à plus de vingt ans. Son souvenir, ou plutôt le réveil de ce souvenir, commande certaine discrétion, une sorte d'incognito. C'était dans une des plus jolies petites villes des environs de Paris... A dix ou quinze lieues peut-être... Nous ne précisons rien... Nous ne nommerons pas cette ville, nous éviterons même de la décrire autrement que par des généralités... Aspect et site agréables... Des prairies, des bois, des coteaux verdoyants... Une gracieuse vallée... Les jardins des maisons bourgeoises s'étendant jusqu'aux bords de la rivière.

Très coquets, ces jardins. Très riantes, ces maisons... surtout celle de maître Jousselin, l'homme le plus populaire et le plus hospitalier de l'arrondissement, jeune encore et de ceux-là dont la jeunesse semble devoir être éternelle.

Grande fut donc la stupeur de ses voisins, de ses amis, lorsqu'un jour, en s'éveillant, ils apprirent que le notaire était mort dans la nuit, mort d'un coup de sang. C'était bien la fin qu'on lui prédisait, mais pas à si brève échéance. Tous se rappelaient lui avoir serré la main la veille ; tous avaient encore dans l'oreille l'éclat de sa grosse voix turbulente et sonore. Une si riche nature ! Tant de bonne humeur et d'entrain ! Il semblait que toute la gaieté de la ville allait être mise en terre avec lui.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des gens de lettres.

Le public a des tendresses, je dirai même des indulgences exceptionnelles pour ces êtres exubérants qu'il voit mener de front, comme par un double jeu, le travail et les plaisirs. Tabellion sans solennité, maître Jousselin tapait sur le ventre de ses clients, embrassait leurs femmes et faisait danser leurs filles. Il n'y avait pas, à dix lieues à la ronde, une maison plus animée, plus vivante que la sienne. Du rez-de-chaussée aux combles, c'était un branle-bas perpétuel. Tandis que, dans l'étude en mouvement, les clercs faisaient grincer leur plume, avançaient des chaises et se débattaient parmi des flots de paperasses, aux étages supérieurs, on entendait les préparatifs d'une fête : bruits de meubles changés de place, grands coups de marteau çà et là, frôlements de feuillages coupés et de caisses de fleurs dans les escaliers, sous le péristyle, et, par bouffées, se mêlant à leur parfum, le fumet appétissant des cuisines.

De son cabinet, le notaire était à tout, surveillait tout. Il recevait l'un après l'autre, parfois même simultanément, le client indiscret et la cuisinière affairée ; il donnait coup sur coup ses ordres pour la pose d'un tapis et pour un enregistrement d'hypothèques ; il interrompait un compte de liquidation pour dresser une carte de vins, dont il sablerait gaiement sa bonne part. C'était dans son tempérament. Ah! l'aimable amphitryon! ah! la joyeuse demeure! Et voici qu'on l'attriste de tentures funèbres. La mort a passé par là!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Feu Jousselin laissait une femme et une fille. On eût plutôt dit les deux sœurs. L'aînée, c'est-à-dire la mère, n'avait pas renoncé à toute prétention de coquetterie. Il ne lui déplaisait pas de s'entendre encore appeler la belle madame Jousselin. Quant à mademoiselle, c'était, depuis quelques années déjà, la belle Hortense. Mais pas jalouses l'une de l'autre, et très bonnes camarades. Deux têtes à l'évent, où n'avaient place que les questions de chiffons. On eût pu leur reprocher, sans être trop puritain, un peu de laisser-aller dans les façons, sinon dans les mœurs; mais la sympathie fidèle au maître de la maison les protégeait contre les mauvaises langues ; même dans le petit monde des fournisseurs, on les aimait parce qu'elles n'étaient point fières et que

l'argent ne leur tenait guère aux doigts. Leur grande préoccupation, leur rôle semblait être d'initier la petite ville aux fluctuations de la mode, avec le concours onéreux des modistes et couturières de Paris. Elles y allaient plus souvent qu'à leur tour. C'étaient presque deux Parisiennes. Aussi, dans leur entourage, on était tellement habitué à ne considérer ces dames qu'au point de vue plastique, que, lorsqu'elles eurent échangé leurs toilettes claires contre des vêtements de deuil, on songea moins à les plaindre qu'à trouver que le noir leur allait bien.

C'était également leur opinion. Elles firent de leur mieux pour ne pas se laisser envahir par la mélancolie. Leur porte, à peine close dans les premiers jours, s'entre-bâilla pour les intimes, puis pour les indifférents. Le cercle s'élargit et, bien que dans une note plus discrète, on en revint presque aux réceptions d'autrefois. Mais, hélas! la caisse où l'on puisait alors à pleines mains n'était plus alimentée par l'infatigable gagneur d'argent qu'on avait perdu. Il laissait même des affaires assez embarrassées. La liquidation s'opérait assez difficilement, par l'entremise de l'ancien premier clerc, un nommé Fautrat, depuis longtemps attaché à la maison, très au courant, très retors, et sur le dévouement duquel ces dames se croyaient en droit de compter. « Ce bon Fautrat! » disaient-elles. Il affectait pour Mademoiselle une sorte d'adoration. Plus jeune et plus riche, il l'eût peut-être épousée.

Un mariage devenait nécessaire pour relever la situation. Il était temps, d'ailleurs : la belle Hortense entrait dans sa vingtième année.

Tout à coup, on apprend qu'elle va se marier avec celui qui achète l'étude... un étranger, un inconnu... Vous entendez, n'est-ce pas, les potinages de la province? « Quoi! ce n'est ni X..., ni Z..., ses cavaliers servants ordinaires?... Ni Paul Bréant, parti depuis quelques mois pour l'île Maurice, où, son diplôme de médecin en poche, il était allé recueillir la succession d'un parent?... On les avait fiancés... Paul et Virginie... On assurait qu'elle avait promis d'attendre son retour... Non! mais non! L'affiche est à la porte de la mairie... Le futur s'appelle Gustave Sorel... Je l'ai vu, mon oncle le connaît... C'est un garçon d'aspect mélanco-

lique et timide, très instruit, grand piocheur, assez fortuné... Paraîtrait qu'à première vue, il est tombé amoureux... Vous savez? Le coup de foudre! »

Dans tout cela, beaucoup de vrai. Le roman ébauché avec le jeune docteur, déçu dans son espoir d'héritage et qui restait là-bas, à l'ancienne île de France, pour y reconquérir une fortune; la passion soudaine de Gustave Sorel; mais surtout sa généreuse résolution de sauver de la ruine celle qu'il adorait. Un vieil ami des deux familles, saisissant l'occasion, avait bâclé le mariage avant que ni l'un ni l'autre des deux futurs époux eût le temps de s'y reconnaître.

On s'était souvent répété dans le pays que la noce de Mlle Jousselin serait une merveille. Quelle déception! Les choses se firent convenablement, mais sans éclat, comme il sied lorsque la mariée quitte à peine le deuil. On ne dansa que jusqu'à deux heures du matin. Pas de feu d'artifice. Pas de joyeux lendemains. « Les notaires se suivent et ne se ressemblent pas, dit un envieux; il m'a semblé qu'avec celui-ci la tristesse entrait dans la maison. »

Ce n'était pas la faute du pauvre Sorel. Il continuait de se conduire en galant homme. Il avait dit modestement à sa jeune femme :

— Je sais que vous ne m'aimez pas; permettez-moi de mériter votre estime... Je ne suis pas beau, je serai bon... J'étais sans famille, et je vous chérirai de toutes les affections qui se partagent ordinairement le cœur. Vous avez fait battre le mien pour la première fois, il vous appartient tout entier. Rien ne me coûtera pour que vous soyez heureuse.

Hortense, touchée de ce dévouement, s'efforça d'en être digne. Mais le souvenir de l'*autre* revenait sans cesse à sa pensée. Pour l'en bannir, il eût fallu des distractions, des fêtes, un mari tel qu'avait été son père. Sorel était un tout autre homme : il avait peu de goût pour le monde; il rêvait une femme d'intérieur, et déjà la sienne reprenait le train d'autrefois. Trop faible pour la retenir, il la laissa faire, mais non sans quelques observations, qui furent assez mal reçues. On se froissa réciproquement. Une première froideur en résulta, surtout chez elle.

— Patience, s'était-il dit, elle est si jeune !

Il chercha sa consolation dans le travail, et n'y trouva que de nouveaux soucis, un grand désordre d'affaires, des virements de fonds qui lui avaient été dissimulés, le déficit... Aucun reproche ne sortit de sa bouche. Mais il fallait des économies... Ce mot fit bondir Mme Jousselin, la belle-mère, qui s'exila, réclamant son douaire, pour en vivre librement à Paris. Elle se croyait toujours riche. Le gendre se garda bien de détruire cette illusion, enchanté qu'il était de rester seul avec sa femme. Il allait bientôt être père.

Cet enfant, ne serait-ce pas un gage de réconciliation, de bonheur? Il l'espéra, souriant d'avance à la layette, au berceau. Tel n'était pas le sentiment d'Hortense. Elle avait accepté sans un mot parti du cœur, elle subissait impatiemment cette grossesse, qui, l'enlaidissant, entravait ses plaisirs. L'accouchement fut pour elle une véritable délivrance.

— C'est un garçon ! cria triomphalement le père.

La mère se taisait, indifférente et comme étrangère à la joie de la maison. Elle ne voulut pas nourrir. Malade, ou du moins languissante, elle se fit ordonner une saison thermale, qui se prolongea plus que de raison. Mme Jousselin avait accompagné sa fille. Celle-ci reconnut à peine le poupon, qu'elle n'embrassa guère. Plus élégante et plus mondaine que jamais, elle se reprit à vivre comme avant son mariage, beaucoup plus à Paris, chez sa mère, que chez son mari. Le malheureux, du moins, n'était plus seul. Il avait un fils, son cher Petit-Pierre, dont personne ne lui disputa les premiers sourires, les premiers bégaiements, les premiers baisers. Avec une sollicitude touchante, il s'ingéniait à remplacer celle qui n'était jamais là. S'accordait-il un moment de récréation, c'était pour le passer auprès du baby. Il le berçait, le portait, le câlinait, jouait avec lui, l'égayant même parfois d'une chanson. Plus tard, il lui apprit à lire, il lui expliqua toutes ces choses qui piquent la curiosité du premier âge; et l'on causait, et l'on riait, ce pauvre homme oubliant tous ses chagrins, heureux, joyeux, presque beau, transfiguré qu'il était par l'amour paternel. J'allais écrire *maternel*. N'était-il pas à la fois le père et la mère de son enfant?

Trois ans se passèrent ainsi. Mme Jousselin mourut à la suite d'un dernier bal, où elle s'était trop décolletée.

Le nouveau deuil d'Hortense la confinait au foyer conjugal. Sorel en profita pour tenter un dernier effort. Il l'aimait quand même, il l'aimait toujours.

— Si je pouvais reconquérir au moins la mère, pensait-il.

Et, lui mettant Petit-Pierre sur les genoux, sous les lèvres :

— Mais embrasse-le donc! Aime-le! aime-nous! Voyons, pour être heureuse, que te manque-t-il?

— Rien, balbutia-t-elle attendrie, je ne sais pas... je tâcherai... je tâche...

Elle parlait sincèrement. Ce n'était pas une méchante femme. Était-elle coupable? Non. Tout au plus légère. Mais ses coquetteries lui allaient si bien, sa réputation en souffrait si peu, qu'on la recherchait, qu'on l'attirait au contraire dans tous les salons d'alentour. Cette petite ville, que nous ne nommons pas et pour cause, était l'une des plus gaies de France. Beaucoup de jeunes ménages et de demoiselles à marier. On faisait de la musique, on dansait chez le président, chez le receveur particulier, à la sous-préfecture, voire même chez le successeur de maître Jousselin, qui tentait parfois de rendre son intérieur plus attrayant et d'y montrer un front moins morose. Vains efforts! Hortense en arrivait à s'étourdir, elle ne pouvait oublier. Même chez elle, sa pensée était ailleurs. De longues rêveries, des lectures absorbantes. Jamais à son ménage, à son enfant, à son mari, sinon par quelque folle journée qui faisait paraître les lendemains encore plus amers. Le caractère de Sorel s'aigrissait. Sa santé s'altéra. Il ne dormait plus, il devenait jaloux. On l'avait vu rôder la nuit autour de sa maison, les yeux fixés vers certaine fenêtre, comme s'il eût épié le départ ou l'arrivée de quelqu'un. Son visage portait l'empreinte de toutes les angoisses qui le torturaient.

Quant à Madame, toujours aussi belle, aussi courtisée, s'isolant de plus en plus, elle ne semblait pas avoir conscience de cet état de choses. Chaque année creusait davantage encore l'abîme entre les deux époux. Sous le même toit, ils vivaient comme séparés, ne se parlant guère qu'aux heures des repas,

sans confidences... hormis peut-être Fautrat, ce bon Fautrat, resté premier clerc de l'étude, et qui demeurait dans la maison voisine. Il se montrait obséquieux, même pour Petit-Pierre, son petit patron, qui ne pouvait pas le souffrir. Étrange instinct de l'enfance !

C'était alors un gentil garçonnet de six ans, très précoce, très intelligent, surtout de cœur. Il ne connaissait que son père, il l'adorait. Ah ! celui-là ne serait pas un ingrat ! De ses grands yeux caressants, inquisiteurs, il semblait lire jusqu'au fond de l'âme du pauvre homme et tout deviner, tout comprendre, à commencer par le double amour, maternel et paternel, dont il était l'objet. Un soir, ayant surpris des larmes dans les yeux de Sorel, et lui demandant de sa douce voix consolatrice :

— Papa, qu'as-tu ?

Il se reprit, et, lui jetant ses deux petits bras autour du cou, s'écria :

— Non ! maman, maman !

Telle était la situation au moment où va commencer le drame.

## II

### DERNIER SOIR

Un soir, — l'enfant devait garder le souvenir de ce soir-là toute sa vie, — il était au fond du jardin, sous la tonnelle du bord de l'eau, regardant avec son père le feu d'artifice qui se tirait sur l'autre rive en l'honneur du Comice agricole.

Il y avait bal à la sous-préfecture. Sorel y avait conduit sa femme, mais s'était retiré presque aussitôt. « Un travail indispensable, avait-il dit, toute une série de comptes à établir. » En réalité, le notaire devait effectuer, le lendemain même, un remboursement important.

Le cocher reviendrait à minuit chercher Madame. Monsieur, rentrant seul au logis, traversa le vestibule, puis le jardin, où devait se trouver Petit-Pierre, avec les bonnes.

N'apercevant auprès de lui que la vieille cuisinière, appelée Nanon :

— Où donc est la femme de chambre? questionna-t-il.

— Sortie avec un de ses parents, fut la réponse. Madame lui a donné congé, pour affaires de famille. Elle ne rentrera que demain soir.

— Ah! fit le mari soupçonneux; pourquoi donc avoir éloigné cette fille?

Mais déjà son fils était dans ses bras, le couvrant de folles caresses.

— Alors, dit le père, bébé dormira seul cette nuit... comme un petit homme...

— Non! se récria l'enfant, auprès de toi... avec toi...

L'explication fut donnée par Nanon.

— Madame, ainsi que d'habitude lorsqu'elle devait rentrer tard, avait fait descendre le petit lit dans la chambre de Monsieur.

— Décidément, pensa-t-il, elle veut être seule.

L'enfant, au contraire, était enchanté. Le feu d'artifice, qui commençait en ce moment, mit le comble à sa joie, partagée bientôt par le père, se refaisant enfant lui-même afin de mieux oublier tout le reste.

Cependant, lorsque les dernières fusées se furent éteintes dans le ciel noir :

— Allons! fit-il, remontons... moi, pour travailler... toi, pour faire dodo...

— Oh! non, papa... pas encore!

La servante intervint :

— Il voudrait voir la retraite aux flambeaux... Pas de danger qu'il prenne froid... Le temps est si doux...

Effectivement, c'était par une calme nuit d'été, sans lune et sans étoiles. Une tiède brise se levait, imprégnée de parfums, peut-être annonçant l'orage.

— Monsieur peut me le laisser sans crainte, poursuivit la vieille bonne. Voilà près de trente ans que je suis dans la maison... J'ai nourri la mère, j'ai vu naître l'enfant... je les aime bien tous les deux...

— Oui, je sais, répondit le père, je sais que vous êtes une brave femme, Nanette, et qu'on peut compter sur vous. J'ai de la besogne, d'ailleurs... Amusez-le.

— Bien volontiers, notre maître! Faut pas qu'on le couche trop tôt, ce mignon-là! Il est si nerveux! Sa petite tête travaille plus que de raison, même pendant le sommeil. Une fois qu'il avait la fièvre et que je le veillais, j'ai remarqué ça... On dirait qu'il voit au delà de lui, à travers les murs... Des rêves, quoi! Le cauchemar! Quasi somnambule!

Déjà Sorel s'éloignait, après un dernier embrassement, sur cette recommandation :

— Tu l'entends, bébé? Ne t'excite pas, ne te tourmente pas. Sois bien sage!

Un instant plus tard, il était installé devant son bureau, encombré de paperasses. Une lampe, pourvue de son abat-jour, l'éclairait; il en rehaussa la mèche, afin d'obtenir plus de lumière sur le registre dont les chiffres et les dates servaient de base à son travail nocturne. Il avait laissé la fenêtre ouverte, et parfois un papillon, des insectes, voltigeaient autour de lui sans le troubler. Après vérification du travail, il se leva pour aller à son coffre-fort; il en rapporta des rouleaux, deux liasses de billets de banque, et, comme un vent plus frais arrivait du dehors, il les plaça sous un presse-papier, sous un revolver que lui fournit le hasard.

— Ah! murmura-t-il en se rasseyant d'un air satisfait, ah! j'y suis arrivé, mais non pas sans peine!

Pendant ce temps-là, Petit-Pierre avait quitté le jardin. Sous la conduite de Nanon, il était monté à l'étage supérieur, dans la chambre de sa mère. Là se trouvaient accumulées toutes les élégances, toutes les recherches du luxe moderne. On se serait cru chez une Parisienne. La vieille servante, tout en jouant avec l'enfant, se faisait aider par lui à plier le couvre-pied, à tout disposer pour la nuit. Après quoi, le reprenant par la main :

— Descendons maintenant chez papa! lui dit-elle.

Quel contraste avec les splendeurs de là-haut! C'était la simple chambre à coucher d'un notaire de province, et contiguë

à son cabinet de travail. A côté du lit du père, on voyait, ce soir-là, le petit lit de l'enfant.

— Puisque nous remplaçons la femme de chambre, faisons les couvertures, dit gaiement Nanon, que seconda plus gaiement encore Petit-Pierre.

Après quoi :

— Va frapper à la porte de communication, mon chéri !

— Entrez ! dit Sorel.

Il se retournait, tendant les bras à l'enfant, qui lui sauta sur les genoux.

— Tu viens me dire bonsoir, mon bébé?

— Non ! plus tard... Je veux rester avec toi...

— Oh ! oh ! je veux...

— T'en prie !

— Si Monsieur le désire, je reviendrai, proposa Nanon.

— Inutile ! répondit le père, je le coucherai moi-même.

L'enfant, avec un cri de joie, battit des mains.

— Comme l'autre jour! Ah! que tu es donc gentil, petit père !

Un chaud baiser le récompensait en même temps d'avoir si bien deviné le désir du cher petit.

Nanon, par l'autre porte, qu'elle referma derrière elle, sortit en souriant.

Le notaire et son fils restèrent seuls. Déjà celui-ci, toujours sur le genou paternel, s'allongeait vers le bureau, inventoriant d'un regard curieux tout ce qui s'y trouvait. L'acier du revolver, brillant du feu de la lampe, attira son doigt.

— Oh ! petit fusil...

— Touche pas ! fit Sorel, il est chargé...

— Pour les voleurs, alors ! dit le marmot d'un air entendu. Ça défend ce qu'il y a dessous, tous ces petits papiers à dessins bleus... Tu m'en as déjà montré...

— Oui... Des billets de banque...

— C'est de l'argent?

— Beaucoup d'argent.

— Et là, dans ces rouleaux?

— De l'or.

— Pour combien... dis, père?

Il y mit de la complaisance et répondit :

— Plus de cent mille francs.

Petit-Pierre, répétant ce gros chiffre, essaya de compter sur ses doigts.

Mais, y renonçant au bout d'un instant :

— Trop! fit-il. Et c'est à toi, tout ça?

— Non, c'est à celui qui me l'avait confié. Je l'attends demain matin, pour lui rendre son dépôt...

— Tu rendras tout?

— Oui, conclut simplement le notaire.

Et, plus gravement, avec une pointe d'amertume, il ajouta :

— Payer ce que l'on doit, faire ce que l'on doit, tu l'apprendras, mon enfant, ça console de bien des choses!

Puis, écartant de son front les pensées importunes :

— Assieds-toi là, reprit-il, sur ce tabouret... Je vais te donner le beau livre de l'autre soir, et, tandis que je mettrai un peu d'ordre dans ces paperasses, tu regarderas les images... Nous causerons...

M. Sorel installa près de lui Petit-Pierre avec un volume du *Magasin pittoresque*. Il s'était remis lui-même à sa tâche; mais de temps en temps il s'en distrayait, il se penchait avec amour pour mieux voir, sous le rayonnement de la lampe, le bambin s'ingénier, de ses doigts mal affermis, à tourner les grandes pages illustrées de dessins qui le ravissaient : monuments, cités, paysages, états-majors étrangers, groupes de personnages aux costumes inconnus, machines aux dispositions compliquées, scènes fantastiques, arbres et floraisons bizarres, autant d'énigmes dont sa jeune imagination cherchait avidement le secret. Son minois éveillé, ses lèvres curieuses adressaient au père une de ces questions naïves dont les enfants sont prodigues et qui prêtent à rêver autant qu'à sourire. Des cris de plaisir lui échappaient en reconnaissant les animaux familiers, d'autres qu'il avait vus au Jardin d'acclimatation de Paris.

— Ah! l'éléphant! l'autruche! une gazelle!

Peu à peu, cependant, il devenait moins babillard. Ses yeux écarquillés sur les illustrations n'en démêlaient plus le sens

que vaguement. Bientôt, il chercha contre son père un appui. Le cher mignon s'endormait. Avec précaution, Sorel le ramena sur ses genoux, et, le cœur plein d'une ineffable douceur, il contempla longuement ces folles boucles blondes, les longs cils de ces paupières fermées, ce clair visage où le flot régulier de la respiration faisait monter comme une buée rose. Il savourait, en égoïste, en jaloux, le bonheur d'être père, c'est-à-dire protecteur, ayant mission d'avoir une jeune intelligence à former, un être faible à défendre. Ne devait-il pas l'aimer doublement, et pour lui-même et pour la mère absente? Que faisait-elle à cette heure? Elle dansait, oublieuse de tous ses devoirs. Ou bien encore, coquettement assise auprès de l'orchestre, elle écoutait, au rythme indolent de son éventail, les galants propos de quelque hardi chasseur d'aventures. Et, sur sa poitrine douloureusement oppressée, le pauvre homme, de ses deux mains tremblantes, appuyait tendrement Petit-Pierre. A la pensée de leur isolement commun, ses larmes jaillirent et, toutes chaudes, roulèrent jusque sur la collerette de l'enfant endormi.

— Non! murmura le père avec une résolution désespérée, non! cela ne durera pas ainsi!... Je dois, je veux tenter un dernier appel à ses sentiments d'épouse et de mère!... Je la verrai demain, tout à l'heure, quand elle va rentrer du bal... Elle entendra raison... Je lui dirai ce que je souffre... Elle nous reviendra... Mon cœur est assez large pour qu'il y reste encore du pardon!

Il s'était soulevé, le regard au plafond, vers la chambre de sa femme. Le petit dormeur, dérangé par ce mouvement, fit entendre une plainte, presque un reproche.

— Ne pleure pas!... reprit vivement Sorel; il est temps de te coucher, mon chéri!...

Pas de réponse. L'enfant n'entendait plus. Sa tête blonde, privée de soutien, se renversait inerte en arrière. Plusieurs baisers, sur les joues, sur le front, ne parvinrent pas à le tirer de cette torpeur du premier sommeil. Le père délaça les souliers de l'enfant, détacha son tablier, puis sa petite robe qui, tombant à terre, laissa voir son cou et ses bras nus. Un frisson courut sur cette chair délicate, et Petit-Pierre entr'ouvrit enfin les yeux, les lèvres, mais pour réclamer son livre :

— Non!... je veux regarder encore les bêtes!

— Tu en verras demain, pour de vrai, à la ménagerie du champ de foire... Après déjeuner, si tu veux, nous irons ensemble... Il y a des serpents, des lions, la girafe, un dromadaire.

— Et je pourrai monter dessus, comme là-bas, avec l'éléphant?...

— Je te le promets... Ah! cela te sourit, mon mignon?

En effet, l'enfant, réveillé tout à fait, paraissait radieux. Il prit à deux mains le visage paternel et le regarda longuement, comme avec l'instinct de mieux graver dans sa mémoire ces traits adorés qu'il aurait vus pour la dernière fois. Il ne faisait plus de difficultés pour qu'on le déshabillât. Au contraire, il courut lui-même chercher sa robe de nuit, en fredonnant avec des variations imprévues la chanson que sa bonne lui avait apprise. On se dit enfin bonsoir de part et d'autre, après force embrassades, et le père, ayant bien recouvert l'enfant, regagna son cabinet de travail.

De son lit, par la porte de communication restée entr'ouverte, Petit-Pierre voyait l'autre pièce éclairée. Son oreille percevait un vague froissement de pages remises en ordre ou de plume courant sur le papier. A divers intervalles, tout en se rendormant, il retrouva ce même bruit, cette même douce lueur, attestant un cher voisinage, et qui le rassurait. Il était un peu poltron. De plus très nerveux, et de ces enfants-là, — Nanon nous l'a dit, — qui, même dans le rêve, ont la vague intuition de ce qui se passe autour d'eux. Il entendit, sur le pavé de la cour, le roulement de la voiture qui ramenait sa mère et le frou-frou de la robe de soie dans l'escalier. S'arrêterait-elle pour embrasser son enfant?... Non!... rien!... Il eut le cœur gros, et se retourna plusieurs fois, dans une insomnie relative. Tout à coup, un bruit de siège remué, dans le cabinet, réveilla son attention. La lampe vacilla, puis disparut. Petit-Pierre, inquiet, avait redressé la tête... Des pas bien connus firent crier les marches de l'étage supérieur... Son père montait... Il redescendit presque aussitôt, avec précipitation... La lumière reparut, mais pour s'éteindre de nouveau, et cette fois brusquement, brutalement. La porte de communication s'était fermée de même.

L'enfant appelle... Pas de réponse. Il se laisse glisser hors de sa couchette, et se dirige à tâtons vers la porte!... Il frappe... Même silence... A plusieurs reprises ses petites mains se promènent sur la plinthe et les moulures... Un certain laps de temps s'est écoulé déjà... Il a honte de sa peur, et se rappelle combien ce défaut l'a fait gronder... Tout frissonnant, il regagne son lit et se fourre sous la couverture... Il croit entendre au lointain, comme sur l'autre rive, une première, puis une seconde détonation... Serait-ce le feu d'artifice qui recommence?... Non... plus rien... Si fait! On remonte l'escalier... Qui donc?... Là, dans la pièce voisine, le bruit de quelque chose de lourd qui serait tombé sur le plancher... De nouveau, des pas furtifs, mais qui cette fois redescendent... Puis un silence de mort... La nuit noire.

Elle s'illumine tout à coup d'un éclair... Le tonnerre gronde... La pluie fouette les vitres... C'est l'orage qui se déchaîne enfin... L'enfant, éperdu, remonte les draps par-dessus sa tête, se pelotonne, bouchant ses oreilles, et finit par s'endormir, mais d'un sommeil agité, fiévreux, tout plein de mauvais rêves... Le cauchemar.

Au réveil, il remarqua que son père n'était pas là, que le grand lit semblait ne pas avoir été défait. A son appel, qu'il avait dû renouveler plusieurs fois, Nanon accourut enfin. La brave femme paraissait bouleversée. Elle habilla l'enfant avec une étrange précipitation, sans mot dire, mais en étouffant des soupirs qui gonflaient sa poitrine oppressée. Elle l'emporta vivement, à grands pas, comme ayant hâte de l'éloigner de la chambre où il venait de passer la nuit. En bas, dans le vestibule, Petit-Pierre trouva sa mère causant avec trois messieurs, dont le médecin, qu'il reconnut. En apercevant son fils, elle coupa court à l'entretien. « Par ici ! messieurs, » dit-elle en leur indiquant le salon. Ils disparurent et M^me^ Sorel les suivit. Elle avait les cheveux en désordre et les yeux rouges. Elle était très pâle.

Petit-Pierre, comme d'habitude, voulut aller au jardin. Nanon l'emmena promener à la campagne. Au retour, elle le fit déjeuner chez elle, dans sa mansarde des communs. M^me^ Sorel vint l'y voir un instant et l'embrassa, comme jamais elle ne l'avait embrassé.

— Où donc est papa? demanda-t-il une fois encore.

— Il est parti... il est sorti..., répondit la mère.

Ce fut seulement dans l'après-midi que l'entrée du jardin lui fut permise. Des visiteurs passaient, graves et le visage contrit. S'ils regardaient l'enfant, ils avaient l'air de le plaindre. S'ils se parlaient entre eux, c'était à voix basse, et l'on eût dit qu'ils cherchaient à étouffer jusqu'au bruit de leurs pas. Il y avait dans ce silence affecté quelque chose de mystérieux qui frappa l'enfant d'un pressentiment de malheur. Un moment, de sourdes rumeurs grondèrent autour de la maison. Au bord de l'eau, sous la tonnelle, une barrière défendait le passage, hormis à ceux-là qui semblaient en avoir le droit. Petit-Pierre, s'approchant, se pencha; il crut voir, sur le gravier, comme une tache rouge.

Il attendit, mais la journée s'écoula tout entière et bien longue sans que son père rentrât. Il ne le vit pas reparaître au dîner. Sa mère était consternée, terrifiée, livide. Elle ne mangea pas.

Vainement, le fils hasarda de nouvelles questions : on n'y répondait même plus.

Il plia sous la tristesse qui l'entourait; il se sentit comme perdu dans cette maison morne et muette. Quand on alla le coucher, de bonne heure et sans nouvelles de celui qu'il attendait toujours, son pauvre petit cœur était tout en deuil.

En le déshabillant, la bonne Manon lui essayait une petite blouse noire.

— Elle ira bien, dit-elle.

Et, la posant sur une chaise :

— Voici ce que tu mettras demain, mon mignon.

Il la regardait, atterré.

— Papa! s'écria-t-il tout à coup. Où est papa? Je t'en prie, je veux le savoir, où est-il?

Alors, la vieille servante, l'enveloppant de ses bras, avec des sanglots :

— Ton papa, mon pauvre petit, tu ne le reverras plus, plus jamais !

## III

### CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ

Vers dix heures du matin, ce même jour, le cocher, qui remplissait aussi les fonctions de jardinier, s'empressait de faire disparaître, avant le lever des maîtres, les traces de l'orage de la nuit précédente.

Comme il contournait, en ratissant, le bout de l'allée principale, il aperçut tout à coup, sous la tonnelle du bord de l'eau, le corps d'un homme étendu sur le gravier, face contre terre, à l'abandon, immobile.

Il s'en approcha, se pencha. C'était Monsieur! Et livide, rigide... Un cadavre!

— Ah! mon Dieu! fit le jardinier se rejetant en arrière avec effroi, mon Dieu, quel malheur!

— Qu'y a-t-il, Jean? demanda par-dessus la haie M. Fautrat, qui demeurait, on se le rappelle, dans la maison voisine, et qui s'empressa d'arriver au plus court sur une barque amarrée entre les deux jardins. Deux coups de gaffe lui suffirent pour aborder au bas de celui du patron.

En le reconnaissant à son tour, la stupéfaction du maître clerc égala celle du domestique. Il se désolait. « Ce pauvre Sorel! »

— Mais est-il vraiment mort? s'écria-t-il tout à coup. Jean, cours chercher le médecin. Réveille, en passant, Nanon. Il faut avertir Madame.

Déjà le cocher se précipitait vers la maison. Fautrat le suivait à peu de distance, et lui disait:

— Comment ce crime a-t-il pu s'accomplir? Tu es rentré tard, Jean? N'as-tu rien entendu?

— Rien de rien! Il était plus de minuit... Je tombais de fatigue... Aussitôt mon cheval à l'écurie, j'ai dormi tout de suite, et jusqu'au matin, tout d'un somme.

— Ah! fit le maître clerc d'un ton singulier.

On eût dit que cette réponse l'avait affranchi d'une certaine appréhension.

Ils rencontrèrent Nanon dans la cour. En apprenant la terrible nouvelle, elle faillit tomber à la renverse. A peine Fautrat lui donna-t-il le temps de se remettre.

— Monte chez ta maîtresse, et qu'elle se lève à l'instant, mais sans être instruite encore de toute l'étendue de son malheur. Dis que je demande à lui parler, qu'elle veuille bien me recevoir. Je serai là, dans l'escalier. Je te suis, va!

La vieille servante, en redescendant, retrouva le maître clerc sur le palier du premier étage.

— Madame vous attend, monsieur Fautrat. Je n'ai pas osé lui dire...

— Bien! je m'en charge, avec ménagements. Pauvre dame!

En ce moment, Petit-Pierre appelait.

— Pauvre petit! murmura la bonne en courant vers l'enfant.

D'autre part, Jean ramenait le médecin, qui ne put que constater le décès, remontant à plusieurs heures.

Le maire demeurait en face; à quelques pas, le juge de paix. On devine quels étaient les trois messieurs entrevus par Petit-Pierre sous le vestibule. Pendant que Nanon l'entraînait au dehors et le promenait dans la campagne, une enquête sommaire avait lieu. La première idée fut que le notaire, entendant des voleurs, les avait poursuivis, qu'il était tombé leur victime. Un assassinat... Mais la balle extraite de la blessure, en plein cœur, sortait évidemment du revolver que tenait encore la main crispée du cadavre. Un suicide, alors? Le malheureux se serait donc frappé lui-même? Pourquoi?

Les magistrats se perdaient en conjectures; ils venaient de pénétrer dans le cabinet de travail lorsque survint le client auquel devaient être remboursés, ce matin-là, les cent mille francs disponibles à cette intention la veille.

Le coffre-fort était entr'ouvert. On n'y trouva que quelques milliers d'écus. Rien sur le bureau ni dans les tiroirs.

— Cependant, répétait le dépositaire, il m'avait promis... il m'attendait.

Fautrat, qui secondait les recherches, laissa échapper ce mot :

— Ah ! je comprends !

On l'interroge. Il balbutie, il avoue, bien à regret, que le patron s'était donné beaucoup de mal pour réunir cette somme.

— Vous lui connaissiez donc des embarras financiers ?

— Oui... non... Je ne sais pas.

Les réticences mêmes de ce bon Fautrat sont autant d'accusations involontaires. Les magistrats se regardent. Ils n'en doutent plus ; le notaire ne se trouvait pas en mesure ; il a préféré la mort au déshonneur.

L'homme aux cent mille francs est un entrepreneur de travaux publics, un brutal. On s'efforce vainement de lui faire prendre patience. Il lui faut son argent.

— Avec tout ça, je suis donc volé, moi ?

Il se retire enfin, mais en criant presque : « Au voleur ! »

Ces invectives sont entendues par divers groupes qui déjà stationnent devant la maison. On sait avec quelle rapidité, dans nos petites villes, se propagent les mauvaises nouvelles. Qui n'a pas des fonds chez le notaire ? D'autres intéressés accourent, réclamant aussi leur capital, et sont également éconduits. On s'aborde, on s'excite, on se souvient.

— La succession Jousselin ne fut déjà pas si nette. Et sa femme, et sa fille, quelles dépensières ! Avec le gendre, ça n'a fait que croître et embellir. Qui est-ce qui le connaissait ? Un ours, mais avec des vices cachés. Il jouait sans doute à la Bourse. Il avait ruiné le pays. Brigand de Sorel !

C'était l'écho de ces rumeurs, de ces clameurs, que Petit-Pierre entendit plus tard dans le jardin, où le retenait Nanon. Le cadavre avait été transporté dans une salle basse. Tandis que s'achevaient les constatations judiciaires, le tumulte croissait au dehors. Une émeute était à craindre pour le lendemain. Pourquoi ne l'enterrerait-on pas cè soir, cette nuit, sans passer par l'église, à laquelle il n'avait plus droit, dans le coin maudit du cimetière ?

Aucun parent, aucun ami ne protesta. La veuve semblait affolée de désespoir. Le fils était bien trop jeune, et, d'ailleurs,

il ne savait rien. Si fait, cependant. Lorsque sa bonne, en commençant de le déshabiller, laissa échapper cet aveu : « Ton père, mon pauvre petit, tu ne le reverras plus ! » une lueur soudaine traversa cet esprit précoce et surexcité par l'angoisse. Il avait déjà compris qu'on lui cachait la vérité. Il voulut voir, savoir. Vainement la servante le retint ; il bondit hors de ses bras, hors de la chambre, atteignit la rampe sur laquelle il se laissa glisser jusqu'en bas, surgit tout à coup dans la salle où l'on apportait le cercueil, aperçut le cadavre, reconnut son père, et se jeta sur lui, l'étreignant, l'appelant, s'accrochant au linceul qu'on ne pouvait arracher de ses petites mains éperdues :

— Papa ! papa ! criait-il d'une voix déchirante, ne t'en va pas ! Emmène-moi !

Une lampe éclairait ce tableau.

La vieille bonne, hors d'haleine, parvint à se rendre maîtresse de l'enfant, qui, suffoqué par les sanglots, se tordit et se renversa dans ses bras. Une crise nerveuse, des convulsions, la catalepsie.

— Madame, disait Nanon à la mère accourue, madame, permettez que je l'emporte à Saint-Florent, chez moi ; s'il se retrouve ici, il en mourra !

Saint-Florent est un village des environs. La digne servante y était née. Elle y possédait une maison, une petite ferme que, depuis trente ans, ses économies arrondissaient, embellissaient. Tout s'y trouvait disposé pour la recevoir, car elle était sur le point de prendre sa retraite. M$^{me}$ Sorel connaissait tous ces détails. Elle s'empressa d'accepter pour elle-même ce refuge offert à son enfant.

— Partons, dit-elle, et sans retard... Oui... J'ai peur...

Mais comment dissimuler cette fuite? On n'osa se servir de la voiture, qu'auraient peut-être suivie des huées. On eut recours au bateau. Du côté de la rivière, il n'y avait personne. Il faisait nuit.

C'est un petit port, Saint-Florent, à trois ou quatre kilomètres en aval ; on n'avait, pour ainsi dire, qu'à se laisser porter par le courant. Jean était un habile marinier ; il conduirait.

Déjà Nanon prenait place à l'avant, avec Petit-Pierre toujours évanoui dans ses bras. Sa maîtresse s'assit à l'arrière. En passant auprès de la tonnelle, elle avait frissonné. Ne voulant plus rien voir, plus rien entendre, elle se cacha la tête sous un châle que soulevaient ses sanglots. Ce fut ainsi, ruinée, déshonorée, comme une proscrite aux abois, que la belle Hortense quitta cette maison, cette ville, dont elle avait été la reine. *Sic transit gloria mundi!*

## III

### CE QUI S'ENSUIVIT

En arrivant, on ne s'occupa que de Petit-Pierre. Il était glacé, rigide, comme mort. Quand on parvint à le rappeler à la vie, dès que le sang réchauffé circula dans ses veines, une fièvre ardente se déclara. Il eut de nouvelles convulsions, le délire. Un médecin fut appelé, qui reconnut le cas très grave. Un transport au cerveau, la méningite était à craindre.

Tout le jour s'écoula sans amélioration. La seconde nuit fut plus effrayante encore que la première. Vous n'auriez pas reconnu M^me^ Sorel. Elle s'était installée au chevet de son fils et n'en bougeait plus. Étrangère à tout soin de toilette, renonçant au sommeil, consentant avec peine à prendre quelque nourriture, muette, pâle, hagarde, farouche, mais attentive et dévouée jusqu'à l'abnégation d'elle-même, elle s'était consacrée tout entière à l'enfant malade; elle le soignait, elle le défendait comme la meilleure des mères.

— C'est bien le moins que je le sauve, celui-là! s'écria-t-elle après une crise.

Une autre fois, Nanon lui ayant dit :

— Mais vous vous tuerez, madame!

— Eh bien, après? répondit-elle.

Il y avait, dans cette exaltation, plus que le réveil passionné du devoir; il y avait aussi de l'effroi, du remords. Elle refusa

d'obéir à l'appel des magistrats; elle ne voulut pas retourner dans sa maison, ni rien y reprendre de ce qui lui appartenait personnellement.

— Quand tout sera payé! résolut-elle.

Fautrat, liquidateur de la faillite imminente, se présenta vainement pour lui offrir ses services. Elle le reçut un jour entre deux portes, et, détachant les brillants, les dormeuses qu'elle portait aux oreilles :

— Vendez cela, dit-elle ; il m'en faut l'argent pour la guérison de mon pauvre petit!

Le maître clerc tenta quelques observations :

— Mais ensuite, et pour vous-même ?

Elle l'interrompit :

— Oh! moi, je n'aurai besoin de rien!

On eût dit qu'elle s'était condamnée.

Le péril, cependant, fut conjuré, ou du moins détourné. On eut à combattre une fièvre typhoïde, mais des plus obstinées, des plus pernicieuses, et personne n'ignore, même au village, le danger de cette terrible maladie pour les jeunes enfants. Pendant tout l'hiver, Petit-Pierre fut entre la vie et la mort. Des accalmies, des rechutes. Ce fut seulement au printemps que la mère respira. La convalescence, enfin! Mais elle serait longue. Le docteur craignait pour la constitution, pour l'intelligence du pauvre petit ressuscité. Il avait démesurément grandi; il était d'une pâleur et d'une maigreur effrayantes, sans forces, sans initiative, l'œil morne, la parole difficile, la conscience endolorie, comme encore absente. On eût dit qu'il recommençait à vivre, et qu'il avait tout oublié. Mais si reconnaissant des moindres soins qu'on avait pour lui, si doux, si câlin, que sa faiblesse même et sa simplicité d'esprit lui prêtaient un charme de plus.

— Un ange du bon Dieu! disaient les bonnes gens du village.

La mère se montra de plus en plus admirable envers son enfant retrouvé, doublement retrouvé, non seulement parce que elle avait failli le perdre, mais à cause encore de l'abandon d'autrefois. Ce honteux passé, comme elle le regrettait! Quelle

impatience elle avait de le réparer ! Sans cesse auprès du cher convalescent, elle guidait ses pas, elle s'ingéniait à prévenir, à stimuler ses moindres désirs. Tantôt c'était l'appétit qu'il fallait réveiller, tantôt l'esprit qu'il fallait distraire. Aujourd'hui, l'ombre; demain, le soleil. On les rencontrait toujours ensemble : lui, docile, étonné, déjà presque reconquis; elle, humble, vigilante et le couvant, pour ainsi dire, sous son aile. Semblait-il plus souffrant, se plaignait-il, avait-il encore des frissons, de l'effroi, elle le rassurait, le dorlotait, le revivifiait, trop payée de ses peines lorsqu'un vague sourire en devenait le prix. Quant à des paroles, bien rares encore étaient celles de Petit-Pierre. Un jour enfin, il murmura :

— Maman ! maman !

Mais, presque aussitôt, et comme cherchant autour de lui, en lui-même :

— Papa !

L'élan, la lueur de joie que se permettait la veuve s'éteignit à l'instant.

— Ton père ! gémit-elle en courbant la tête, que ne puis-je te le rendre !... Ah !... pardon ! pardon !

L'enfant n'avait pas compris; mais, comme elle se cachait le visage dans ses deux mains, il les écarta sans rien dire, et, la voyant tout en larmes :

— Pas pleurer ! pas pleurer ! murmura-t-il.

Et ce fut lui qui l'embrassa.

— Ils se guériront l'un par l'autre, avait espéré Nanon, qui se gardait autant que possible d'intervenir.

Nous le savons, elle avait été la nourrice d'Hortense et ne lui était pas moins dévouée qu'à Petit-Pierre. Si l'épouse avait eu des torts, elle voulait les ignorer, convaincue d'ailleurs que la mère les rachetait, peut-être de sa vie. Déjà M^me^ Sorel n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle dépérissait, elle se mourait d'un mal inconnu, profond, incurable.

— Ce n'est plus l'enfant qui m'inquiète ! avait dit le médecin.

Ce mot, la vieille servante crut devoir le répéter à sa chère maîtresse.

— Eh bien, fit celle-ci, tu me remplaceras... Je m'en irai rejoindre le père, afin qu'il me pardonne à son tour... C'est trop juste !

Elle s'était désintéressée des choses de ce bas monde, renonçant à ses droits d'héritière et, pour l'honneur du défunt, signant sans les lire tous les papiers que lui apportait Fautrat. Elle l'avait pris en horreur et ne voulait plus lui parler, pas même le voir. Il força la consigne un soir, et des paroles violentes en résultèrent, que personne n'entendit. Nanon venait de sortir; Petit-Pierre était endormi déjà. Il se réveille, accourt et cherche un refuge dans les bras maternels. Il a reconnu Fautrat, sa bête noire, et, par ses cris, par son geste, il semble aussi le repousser, le chasser, le maudire.

— Je vous défends de revenir, conclut la veuve; au nom de son père, je vous le défends!

Le maître clerc obéit enfin; il s'éloigna, tout décontenancé, bien que menaçant encore.

Vers le déclin de l'automne, M^me^ Sorel eut de longs évanouissements. La fièvre ne la quittait plus. Elle ne restait debout que par l'effort de sa volonté. On eût dit un spectre. Pressentant sa fin prochaine, et comme voulant laisser un témoignage d'outre-tombe, elle écrivait, déchirant de nombreuses pages, mais pour les recommencer aussitôt, ou du moins la nuit suivante. Elle ne dormait plus. Lorsque son travail parut enfin la satisfaire, — c'était une sorte de mémoire, une longue lettre, — elle la mit sous enveloppe et scella cette enveloppe de son cachet de deuil. Le jour venait, son dernier jour. Elle appela Nanon et s'enferma seule avec elle pour lui donner ses instructions suprêmes. Une heure plus tard, après avoir étroitement embrassé Petit-Pierre, elle s'alita. Le soir, elle était morte. Avant d'expirer entre les bras de sa fidèle servante, du regard plus encore que de la voix, elle lui avait dit :

— Souviens-toi!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au retour de l'enterrement, dont personne n'avait eu connaissance à la ville, on vit accourir Fautrat, escorté d'un autre homme de loi. Ils venaient inventorier ce que laissait la défunte.

Hélas! bien peu de chose! Le maître clerc paraissait surpris, désappointé. Il furetait encore, comme ne trouvant pas ce qu'il espérait. Il finit par interroger Nanon.

— Que sont devenus les papiers de votre maîtresse? N'écrivait-elle pas beaucoup dans ces derniers temps? On me l'a dit... Je le sais.

D'où le savait-il? Il avait donc quelque espion dans le village? Ou bien il était venu rôder autour de la maison, pendant les dernières nuits d'insomnie de la pauvre morte!

Nanon se taisait, le regardant dans les yeux. Il insista.

— Que sont devenus ces écrits? Il me les faut!

— Nous avons tout brûlé! répondit-elle.

**Paul PARFAIT et Ch. DESLYS.**

(*La deuxième partie à la prochaine livraison.*)

# JEANNE D'ARC

## JUGÉE PAR LES ANGLAIS

L'histoire de Jeanne d'Arc en Angleterre, depuis sa mort jusqu'à nos jours, se divise en trois périodes : sorcière, — héroïne, — sainte ; d'abord deux siècles d'insulte et de haine, puis un siècle de justice humaine; enfin, en 1793, s'ouvre une ère d'adoration et d'apothéose.

Nous essayons, dans les pages qui suivent, d'esquisser à grands traits ces trois périodes. Nous aurons dans les débuts bien des dégoûts à traverser : mais, à mesure qu'on avance, le ciel s'éclaire, et la huée des bourreaux de 1431 finit en hymne de gloire. Nulle part, en Europe, la divinité de Jeanne n'a été plus profondément sentie et plus fervemment proclamée que par les descendants de ceux qui l'ont brûlée.

### I

Nous n'avons point sur Jeanne d'Arc de document anglais de l'époque (1). Nous ne connaissons guère l'impression qu'elle produisit sur l'ennemi que par les écrivains français du temps. Quand elle parut devant le camp anglais, à la fin d'avril 1429, la terreur de son nom avait déjà précédé sa présence. Les longs mois qui

(1) Quelques allusions seulement, que l'on trouvera plus bas.

s'écoulèrent entre son départ de Domremy et son apparition sous les murs d'Orléans, tout consumés à vaincre l'apathie du Dauphin, la mauvaise volonté des courtisans, les scrupules de l'Église, n'avaient pas été absolument perdus pour la lutte, et l'Anglais, sans l'avoir vue, sentait déjà qu'un nouvel acteur était entré en scène. L'enthousiasme du peuple qui, du premier coup, avait cru en elle et battait à l'unisson de son cœur ; cette flamme subite d'espérance et de confiance qui venait d'embraser ces vaincus d'un siècle de guerre ; cette immense attente d'un revirement inouï qui tenait la France en suspens d'un bout à l'autre, avaient par contre-coup obscurément troublé les Anglais. Trop habitués à la victoire pour soupçonner le lendemain qui les attendait, ils sentaient cette vague inquiétude qui n'est pas encore le découragement, mais d'où le découragement va sortir au premier revers. Vers la fin d'avril 1429, des détachements français s'étaient introduits dans Orléans, annonçant « le grand secours », et les généraux anglais avaient reçu une lettre de Jeanne, les sommant, par ordre de Dieu, d'évacuer le royaume de France : « Archers anglais, compagnons de guerre, nobles et autres, qui êtes devant Orléans, allez-vous-en en votre pays, de par Dieu. Roi d'Angleterre, si vous n'obéissez, sachez qu'en quelque lieu de France que j'atteigne vos gens, je les en ferai sortir bon gré mal gré, car je suis envoyée par Dieu, le Roi du ciel, pour vous mettre hors de toute France. Si vous obéissez, je vous prendrai à merci. Mais si vous ne voulez croire les paroles de Dieu et de Jeanne, en quelque lieu que nous vous trouvions, nous frapperons, et il y aura une révolution telle qu'il n'y en a pas eu en France de mille ans. » Elle leur offrait la paix et, s'ils le voulaient, l'alliance de la France pour aller de compagnie accomplir une grande œuvre chrétienne (1). Les généraux anglais, « tenant à moquerie tout ce qu'elle leur avait écrit », gardèrent prisonnier le héraut qui portait le message, et dirent d'elle « moult de

(1) On crut un instant en France et à l'étranger que Jeanne était destinée à réunir toute l'Europe dans une dernière et décisive croisade et à rétablir la concorde dans la chrétienté. Mettons : triomphe de la civilisation européenne, paix universelle, et nous aurons en langue moderne le rêve du moyen âge, celui dont l'Europe attendait la réalisation de Jeanne.

vilaines paroles, l'appelant ribaude, vachère, et menaçant de la faire brûler (1) ». Ils insultaient, mais tremblaient déjà : le 29 avril, quand l'armée de secours parut devant leurs bastilles, aux chants de l'hymne *Veni, creator spiritus,* avec Jeanne en tête, sur son cheval blanc, portant la bannière blanche aux anges fleurdelisés, ils laissèrent défiler en paix et regardèrent en silence, comme devant une légion surnaturelle. Entrée dans la ville, elle adresse en personne à l'ennemi une nouvelle sommation, du haut d'une tourelle qui regardait les bastilles anglaises ; Glansdale lui répond par de nouveaux outrages ; elle pleure, puis s'écrie : « Malgré tout, vous partirez tous ; mais toi, Glansdale, tu ne le verras pas. » Le 7 mai, à l'assaut des Tournelles, le peuple d'Orléans, transporté, voit le patron de Jeanne, saint Michel, et les saints de la ville, saint Aignan et saint Euverte, accourir sur des chevaux blancs en tête des armées ; les Anglais, eux, voient les Français se multiplier à l'infini et « l'univers entier s'amasser sur leurs murs ». Glansdale fuit : « Rends-toi, lui crie Jeanne, rends-toi au Dieu des cieux, je te fais grâce. » Il se précipite sans répondre sur un pont-levis ; un boulet fracasse le pont et lance dans l'abîme l'homme qui avait insulté Jeanne.

C'est l'œuvre du ciel, s'écrie la France ; l'œuvre de l'enfer, répondent les chefs anglais ; pauvre consolation et qui ne rassure point le soldat, qui vient d'éprouver que l'enfer n'est pas moins invincible que le ciel. De l'enfer ou du ciel, elle marche de triomphe en triomphe. Orléans est délivré, l'invincible Talbot vaincu et pris, la Champagne reconquise, le Dauphin sacré roi à Reims. Le régent anglais, Bedford, envoie un cartel au roi de France pour dénoncer l'emploi des forces réprouvées et le stigmatiser devant l'opinion publique de France et d'Europe. Il l'accuse de « séduire et abuser le peuple ignorant, de s'aider de gens superstitieux et reprochés, comme d'une femme désordonnée et diffamée, en habit d'homme, et de conduite dissolue (2) ». Les manifestes du régent sont aussi impuissants que

(1) *Journal du siège d'Orléans.*
(2) Monstrelet.

ses armes. Jadis, deux cents Anglais mettaient en fuite huit cents Français ; à présent, c'est à huit cents Anglais à fuir devant deux cents Français (1). La terreur de Jeanne passe le détroit : les capitaines qui ont engagé leurs services au roi d'Angleterre refusent de s'embarquer : en mai 1430, le régent d'Angleterre, le duc de Gloucester, est obligé de lancer une proclamation « contre les capitaines et soldats qui manquent à leur devoir, terrifiés par les enchantements de la Pucelle (2) ». On les jette en prison, on saisit leurs biens, et la désertion continue : en décembre 1430, nouvelle proclamation contre les « déserteurs qui fuient de l'armée sous l'épouvantail de la Pucelle (3) ». Le duc de Bedford, rendant compte au roi d'Angleterre des désastres de France, accuse plaintivement les terreurs superstitieuses de son armée et « les enchantements de cette femme diabolique » ; « c'est à Orléans qu'a commencé la malechance, causée en grande partie, je crois, par le fait d'une déplorable croyance et de la crainte impie qu'ils entretenaient d'un disciple et membre du démon, nommé la Pucelle (4), qui faisait usage de faux enchantements et de sorcellerie (5) !... ce qui réduisit considérablement le nombre de vos troupes et affaiblit le courage de celles qui vous restaient, d'une merveilleuse façon ».

Le voilà enfin aux mains des Anglais, « ce démon et restaurateur des affaires de France ». Mais, prisonnière, elle les paralyse encore ; ils n'osent assiéger Louviers tant qu'elle est vivante ; le charme agit sur le cœur des soldats à travers les murs du cachot. On la brûle.

Brûlée, il faut la flétrir devant l'Europe. Jeanne d'Arc avait remué l'Europe autant que la France : l'Allemagne avait salué *la Sibylle de France,* l'Italie « l'envoyée du Roi des cieux ». Le régent fait écrire par ses clercs des circulaires à l'empereur et

(1) *Journal du siège.*

(2) Contra capitaneos et soldarios tergiversantes incantationibus Puellæ terrificatos. (RYMER, *Pacta Fœdera,* X, 3 mai 1430.)

(3) De fugitivis ab exercitu, quos terriculamenta Puellæ exanimaverunt, arrestandis. (*Ibid.,* 12 décembre 1430.)

(4) Incantamentis diabolicæ Fœminæ, quam Puellam nuncupant.

(5) A Disciple and Lyme of the Feende, called the Pucelle, that used fals Enchauntments and Sorcerie...

aux rois et princes d'Europe, ainsi qu'aux seigneurs et à tout le clergé de France, déclarant que Jeanne est morte en désavouant les mauvais esprits qui l'avaient déçue « et en demandant pardon aux Anglais et aux Bourguignons ».

La conscience anglaise n'était point tranquille : ces apologies étaient un aveu. Il n'est pas improbable que parmi les Anglais mêmes plus d'un cœur doutait. Pendant le procès, un lord, entendant Jeanne et « cette parole qui était comme une épée vivante (1) », n'avait pu retenir ce cri : « La vaillante femme ! Que n'est-elle Anglaise ! » Elle avait fait des conversions sur le bûcher : un Anglais qui avait juré d'apporter un fagot approcha au moment qu'elle rendait l'âme ; il tomba faible, il avait cru voir une colombe blanche s'envoler de ses lèvres. Un secrétaire du roi d'Angleterre, revenant du supplice, avait dit : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte. » A mesure que les désastres s'accumulèrent, lorsqu'on vit que le charme survivait à la magicienne, et qu'en jetant ses cendres au vent on n'avait fait que jeter aux quatre vents de la France l'âme même de Jeanne, beaucoup durent se dire que décidément le ciel était avec elle et que c'était contre Dieu que l'Angleterre avait lutté. La guerre civile, la guerre de ces deux Roses dont les racines devaient bientôt s'arroser de tant de sang, germait déjà. Dans la polémique des partis, qui préludait à la guerre par les récriminations ordinaires et s'alimenta d'abord des revers de la politique étrangère, le nom de Jeanne fut peut-être plus d'une fois jeté, en outrage ou en reproche, à la face des hommes qui avaient perdu la France : les partis d'opposition rendent volontiers hommage aux gloires de l'étranger quand elles servent à humilier leurs adversaires, et la haine civile profite à l'équité internationale. Mais ce sont là de simples suppositions, que l'absence presque absolue de documents historiques pour les premières années de Henri VI ne permet point de vérifier. Le seul annaliste de l'époque, William de Worcester, n'a sur toute l'histoire de Jeanne d'Arc et de son temps que ces deux lignes :

(1) her whose word
Was so oft a living sword.
(STERLING, *Joan of Arc*.)

« 1430 : le 23 mai de cette année, fut prise par les Anglais, près de la ville de Compiègne, une femme appelée *Pucelle de Dieu* (1). »

Pour retrouver le nom de Jeanne d'Arc, il faut descendre cinquante ans après sa mort, jusqu'à la *Chronique* de Caxton. William Caxton, le Gutenberg anglais, dont l'Angleterre fêtait il y a trois ans le jubilé, était né la même année que Jeanne d'Arc. C'était un brave commerçant qui avait fait de la mercerie jusqu'à l'âge de soixante ans. Retiré des affaires, il s'improvisa imprimeur, et l'une de ses premières éditions est une *Chronique d'Angleterre,* qu'il avait compilée lui-même avec les chroniques antérieures. Cette chronique, publiée en 1480, contient une page sur Jeanne d'Arc (2) : le personnage n'y est pas encore défiguré avec la fureur qui paraît dans les chroniques suivantes. Caxton rend hommage à sa valeur; il donne seulement créance à un conte qui, probablement, date de l'époque même du procès et avait été mis en circulation pour en expliquer les lenteurs, conte qui avait le double avantage d'enlever à la victime son auréole de pureté et de jeter un rayon d'humanité sur ses bourreaux. Jeanne aurait feint d'être enceinte pour obtenir un sursis à son exécution. « En ce temps-là, dit le chroniqueur, le Dauphin commença à fort harceler les Anglais, avec l'aide de ses capitaines, à savoir La Hire et Poton de Xaintrailles, et en particulier d'une jeune fille qu'ils nommaient la *Pucelle de Dieu*. Cette jeune fille chevauchait comme un homme et était un vaillant capitaine parmi eux : elle fit de grandes entreprises, tant qu'ils avaient confiance de recouvrer par elle toutes leurs pertes. Néanmoins, après de grands exploits, elle fut prise à la fin par le secours et la vaillance de Jean de Luxembourg; devant la ville de Compiègne, le 22 mai, ladite pucelle fut prise sur le terrain, armée comme un homme, et beaucoup de capitaines avec elle. Ils furent tous amenés à Rouen, où elle fut jetée en prison et condamnée judiciairement à être brûlée. Alors elle déclara qu'elle était enceinte; on lui accorda un sursis;

(1) Ce titre ne se trouve que dans les historiens anglais. (QUICHERAT, *Procès de Jeanne d'Arc,* IV, 475.)

(2) QUICHERAT, *ibid.,* page 476.

mais, à la fin, on reconnut qu'elle ne l'était pas, et elle fut brûlée à Rouen. Les autres capitaines furent mis à rançon et traités comme on traite les gens de guerre. »

Le témoignage de Caxton est particulièrement précieux, car c'est après tout celui d'un contemporain ; quoiqu'il écrive cinquante ans après l'évènement, il avait près de vingt ans au moment de l'apparition et de la mort de Jeanne ; il est probable qu'il donne son impression personnelle, et par suite celle des Anglais modérés et intelligents du temps. A part le mensonge final, qu'un habitant de l'île n'avait guère le moyen de contrôler et qu'il acceptait tout fait des mains des Anglais de France, le récit est aussi impartial et aussi convenable qu'il pouvait l'être dans la bouche d'un ennemi à cette époque. C'est celui des écrivains de la faction Bourguignonne. La dernière ligne : « les autres capitaines furent traités comme on traite les gens de guerre, » est pleine de réticences : Caxton sous-entend, et désavoue par son silence, les accusations sous lesquelles on l'a fait périr.

La scène change avec les successeurs de Caxton. Ils ne connaissent plus Jeanne par tradition personnelle ; ils ne la connaissent plus que par le préjugé national, d'une part, et, d'un autre côté, par les récits français qui, en exaltant l'héroïne, exaspèrent le chauvinisme anglais. Les chroniques anglaises, désormais, en tout ce qui touche Jeanne, ne sont qu'une polémique furieuse contre les chroniques de France. Le feu est ouvert par l'alderman de Londres, Robert Fabyan, qui écrit au commencement du XVIe siècle, environ soixante-dix ans après l'évènement, les *Nouvelles Chroniques d'Angleterre et de France* (1) : « En ce temps-là, dit-il, beaucoup d'escarmouches se livrèrent entre les Anglais et les Français dans diverses parties de France ; les Français eurent de beaucoup l'avantage, par l'aide d'une femme qu'ils appelaient la *Pucelle de Dieu*. » Suit l'histoire de Jeanne, dans les mêmes termes à peu près que dans Caxton. Puis il prend à partie les écrivains français, comme Gaguin, « qui font

(1) *The new Chronicles of England and France.* Ed. Ellis, 1811.

si grand bruit de l'histoire de cette femme » ; il donne leur version des premières années de Jeanne, la scène de la reconnaissance du Dauphin, la découverte de l'épée de Fierbois, en supprimant toutefois d'autres détails, si obscurs et si fantastiques qu'il ne veut pas en salir son livre. Il enregistre ses victoires, puis ajoute avec un soupir de soulagement : « Mais le Dieu tout-puissant, qui permet un moment que la sorcellerie et les voies démoniaques prospèrent et règnent pour le châtiment des pécheurs, à la fin, pour montrer son pouvoir et pour empêcher les gens de bien de tomber dans l'erreur, dévoile le mystère de ces ténèbres; et ainsi fit-il dans ce cas; car elle fut prise par un chevalier bourguignon, envoyée à Rouen et brûlée pour ses démérites. »

L'honnête alderman donne le ton à tous les chroniqueurs qui suivent. Copié par John Stowe, il est développé tout au long par Hall (1), « qui veut dire quelques mots de cette étrange aventure, parce que les Français, et en particulier Jean Bouchet, en ont trop écrit ».

« Comme Charles, raconte le chroniqueur, était à Chinon, à réunir ses troupes pour délivrer Orléans, vint à lui, en habit d'homme, une jeune fille de vingt ans, nommée Jeanne; ce n'était qu'une fille d'auberge, une garçonnière, hardie à monter les chevaux et à les mener boire (2), et à faire toutes sortes de choses dont les jeunes filles ont horreur et honte. Néanmoins, dit-on, soit qu'elle fût trop laide pour inspirer aucun désir, soit qu'elle eût fait vœu de chasteté, elle avait gardé sa virginité. Envoyée comme un prodige au Dauphin, elle lui conte ses visions, ses extases et autres fables pleines de blasphème, de superstition et d'hypocrisie, à faire qu'on s'émerveille que des hommes sensés aient pu croire et que des clercs instruits aient pu rapporter de pareilles sornettes. Elle reconnaît le Dauphin, déterre l'épée de Fierbois, donne à Charles des messages de Dieu qui lui arrachent des larmes, tant il était égaré, tant il

(1) Éd. de Londres 1809, p. 148.

(2) C'est la version du Bourguignon Monstrelet, qui ne tient pas devant les témoignages directs du procès : elle a fait fortune avec les rationalistes du XVIIIe siècle.

était aveuglé, tant il était déçu par les artifices du diable, qui permettait qu'elle commençât sa carrière pour la récompenser à la fin par une chute honteuse. Pour l'instant, elle réussit; elle est sainte ; elle reçoit une armée, elle triomphe. Mais enfin elle est prise à Compiègne et envoyée au duc de Bedford à Rouen, où, après un long procès, elle est réduite en cendres. Les Français ont exalté et glorifié cette sorcière, cette femme-homme, appelée la *Pucelle de Dieu,* disant que par elle les Anglais ont été souvent repoussés et abattus. O Seigneur! quelle honte pour la noblesse de France! quelle tache à la nation française! quel plus grand affront peut-on faire à un pays renommé, que d'affirmer, écrire et confesser que toutes les victoires notables, les conquêtes honorables, que n'ont pu obtenir le roi avec son pouvoir, la noblesse avec sa vaillance, le conseil avec sa sagesse, le commun peuple avec sa multitude, ont été l'œuvre d'une fille de bergère, d'une chambrière d'auberge, d'une engeance de mendiant ! »

Nous arrivons à la Réforme : les haines nouvelles qu'elle déchaîne ne font pas tort aux haines anciennes. Un de ses premiers apôtres, l'évêque Bale, — le plus bilieux, d'ailleurs, des saints anglicans, — soucieux, à la façon de Hall, de l'honneur de la France, reproche à ses chroniqueurs « de vanter comme la libératrice de leur pays, non sans un insigne déshonneur de leurs propres princes, cette Jeanne de Domremy, qui conduisit d'abord des porcs, puis les Français (1) ». C'était bien vite, pour un évêque réformé, oublier la crèche de Bethléem.

La fin du XVIe siècle produit la plus populaire des chroniques anglaises, celle de Holinshed, qui résume toutes les chroniques antérieures, et qui a, dans l'histoire de la littérature, cette importance particulière qu'elle est la grande carrière où Shakespeare a puisé les matériaux de ses drames nationaux. Holinshed donne d'abord le récit français, qu'il semble reproduire avec une certaine sympathie : « Elle passait pour être belle

(1) Joannam illam Dampremam, *porcorum primo, posteà Gallorum ductricem*, quam eorum Chronographi tam crebro ab Anglorum jugo liberatricem, non absque insigni suorum principum ignominia, jactitant. (*Scriptorum illustrium majoris Britanniæ catalogus*, 1559.)

de visage, forte de taille et virile, de grand courage, hardie et robuste, devinant les conseils sans y assister; une grande apparence de chasteté de corps et de conduite, le nom de Jésus sur les lèvres en toute affaire, humble, obéissante, jeûnant plusieurs jours par semaine; une personne, selon leurs livres, suscitée par le pouvoir divin pour secourir le pays de France, alors dans une profonde détresse... *Ainsi chevauchait-elle, armée de toute pièce, comme un gracieux capitaine.* » Mais « la fin des marchands de miracles montre ce qu'ils étaient » ; Jeanne est faite prisonnière, chose étonnante, si elle était la sainte qu'elle jouait : le matin même qu'elle fut prise, n'était-elle pas allée se confesser à l'église de Saint-Jacques et recevoir le sacrement? L'enquête à laquelle l'Église se livre sur sa vie et sa foi prouve que, quoique vierge, elle avait honteusement rejeté son sexe par sa conduite et son costume, en contrefaisant l'homme, qu'elle s'était montrée d'un manque de foi damnable, qu'elle avait été un instrument pernicieux de guerre et de carnage, en toute sorcellerie et magie démoniaque. On lui avait fait grâce, à condition qu'elle renoncerait à son costume dénaturé et qu'elle abjurerait ses pratiques pernicieuses; elle consent et jure: mais, trop pleinement possédée du démon pour rester en état de grâce, elle retombe aussitôt dans ses premières abominations et pour prolonger ses jours aussi longtemps qu'elle pourra, fût-ce au prix de son honneur, elle se déclare enceinte. La bonté du égent lui accorde un sursis de neuf mois, « à la suite duquel i. paraît qu'elle avait été aussi fausse en ce point que perverse dans le reste » et, huit jours plus tard, déclarée relapse et parjure, elle est livrée au bras séculier et ses cendres sont dispersées au vent. « Son éducation campagnarde, grossière et sans aucune instruction de vertu; ses conversations champêtres avec les mauvais esprits dont elle se réclame et qu'elle prétend être la vierge, sainte Catherine et sainte Anne, comme si les saints pouvaient patronner le massacre et le pillage; ses appétits sanguinaires, le meurtre de Franquet (1), son

(1) Ce Franquet était une sorte de bandit anglo-bourguignon qui pillait le pays de Lagny; Jeanne d'Arc l'avait battu et fait prisonnier; elle voulait l'échanger contre un prisonnier français : les magistrats de Lagny, ne le reconnaissant pas

prisonnier ; ces abominations continuées pendant deux années, sans aucune démarche auprès des princes pour la paix; sa rechute ; tout cela, en dépit de sa virginité (si toutefois réelle), en dépit de ses paroles saintes, de ses jeûnes, de ses prières, — artifices de Satan qui, comme le dit saint Paul, peut se changer en ange de lumière pour tromper plus profondément, — tout cela crie manifestement son abomination à tout l'univers et justifie sa sentence et son exécution. »

C'est ainsi que se faisait l'histoire de Jeanne d'Arc deux siècles après sa mort; tels étaient les récits où allait se nourrir l'imagination populaire. Avec l'éclosion du drame historique, toute cette végétation de sottise et de haine va s'épanouir sur la scène, avec le relief et le grossissement du théâtre. Il reste de cette littérature un triste spécimen dans la première partie (1) du *Henry VI* attribué à Shakspeare.

Cette farce historique, écrite pour les applaudissements de la canaille, est trop connue pour qu'il soit besoin de s'y arrêter longtemps. Quand la scène s'ouvre, le Dauphin Charles est déjà roi et couronné à Reims et assiège sans succès les Anglais devant Orléans. Le bâtard d'Orléans lui amène une vierge, envoyée du ciel, qui le convainc de sa mission en se battant à bras-le-corps avec lui et le mettant à terre. Elle entre dans Orléans, d'où elle est ensuite chassée pendant la nuit : les Français s'enfuient en chemise, laissant leurs vêtements sur la scène. Elle prend Rouen par surprise, en déguisant ses soldats en paysans; elle réconcilie avec le roi le duc de Bourgogne, qui est « ensorcelé par ses paroles ». Enfin, vaincue devant Angers, elle est prise pendant qu'elle se livre sans succès à des opérations magiques pour enchaîner les démons à sa cause. Le berger son père vient pour l'embrasser et mourir avec elle ; elle le renie et, pour en imposer aux Anglais, se proclame vierge royale, choisie par le ciel et inviolable ; les Anglais restant insensibles, elle fait appel à leur pitié en se déclarant enceinte des œuvres du roi,

comme soldat, exigèrent qu'il leur fût livré et le condamnèrent à mort comme bandit.

(1) Représentée probablement en 1592.

puis d'Alençon, puis du duc Regnier, et va enfin au bûcher en lançant des imprécations : « Brise-toi en pièces, répond le duc d'York, et consume-toi en cendres, exécrable ministre de l'enfer. » Ainsi finit la scène, en pleine ignominie.

On sait à présent que ce drame misérable, dans son ensemble et dans la masse des détails, n'est point de Shakspeare. Ce n'est point ici le lieu d'exposer les raisons qui en donnent la certitude morale. Shakspeare, au début de sa carrière, était un simple adaptateur : il retouchait, selon les habitudes de théâtre du temps, les drames antérieurs, quelquefois les refondant, quelquefois les remaniant à peine. *Henry VI*, et en particulier la première partie, appartient à cette classe. Si sa main de débutant a passé sur ce drame informe, le seul passage qui rappelle sa manière est la scène de l'évocation :

Au secours, mes charmes et mes talismans! Et vous, esprits choisis, qui me conseillez et me donnez les signes des évènements futurs,

Tonnerre.

Alliés empressés, lieutenants du monarque souverain du Nord (Belzébuth), apparaissez et aidez-moi dans cette entreprise!

Entrent des démons.

Votre prompte apparition me prouve que vous me continuez votre habituelle obéissance. Maintenant, esprits familiers, choisis parmi les puissantes légions souterraines, secourez-moi cette fois, que la France gagne le terrain!

Ils restent sans parler.

Oh! ne me retenez pas ainsi en silence. Puisque j'étais habituée à vous nourrir de mon sang, je m'arracherai un membre et vous le donnerai, en gage d'un nouveau bienfait, si vous condescendez à me secourir à présent.

Ils baissent la tête.

Point d'espoir de revanche? Mon corps sera votre salaire, si vous m'accordez ma demande.

Ils secouent la tête.

Mon corps, le sacrifice de mon sang, ne peut-il vous ramener à votre service ordinaire? Eh bien! prenez mon âme : mon corps, mon âme, tout, avant que l'Angleterre ait le dessus sur la France!

Ils partent.

Voyez! Ils m'abandonnent. Maintenant le temps est venu où la France doit voiler son panache à la plume altière et laisser tomber sa tête dans le sein de l'Angleterre! Mes vieilles incantations ont été trop faibles; l'enfer est trop fort pour que je lutte avec lui. A présent, ô France, ta gloire tombe dans la poussière!

La scène, souvent citée, de l'entrevue de Jeanne avec le duc de Bourgogne ne sort pas du lieu commun ; celle-ci, malgré des faiblesses d'expression, en sort. C'est bien là la façon dont on conçoit que Shakspeare, abordant le personnage avec les erreurs du temps, l'aurait élevé à la hauteur de son âme, par cette obscure sympathie qui fait qu'à travers l'ignorance et le préjugé, le génie, à l'aveugle, rencontre et reconnaît l'héroïsme : il y a pour lui un sens du divin, et sa main, même hostile, agrandit et consacre tout ce qu'elle touche. Jeanne, dans cette scène, est toujours bien la sorcière imposée par la tradition; mais le Satan qui est en elle est grand comme le Satan de Milton : c'est le démon de la patrie. Il y a un rayon divin dans ses sortilèges; car c'est pour son pays qu'elle vend sa vie et son âme. « Si ma vie ne suffit, prenez mon âme, mais que la France ne soit point défaite! » C'est, deux siècles d'avance, le cri même de Danton : « Que ma mémoire soit maudite, mais que la France soit sauvée! » Et son dernier cri de désespoir, quand tout est perdu, quand ses dieux d'en bas l'abandonnent, ce n'est point le misérable rhapsodiste des scènes qui précèdent et qui suivent qui a pu le trouver. La première réhabilitation de Jeanne d'Arc en Angleterre vient de Shakspeare.

## II

*Henry VI* marque le point culminant dans cette longue tradition de haine et de calomnie internationale. Nous avons vu que jusqu'à un certain point il marque déjà partiellement une réaction de justice et de générosité. Ce n'est point, d'ailleurs, qu'on ait à signaler au XVII^e siècle un mouvement de réparation. Les guerres contre la France, qui remplissent le siècle, n'étaient pas faites pour adoucir les souvenirs. C'est à la veille de la guerre de La Rochelle que Drayton lance son chef-d'œuvre, le poème d'*Azincourt,* plein de l'esprit de *Henry V* et des vieux drames nationaux. Cependant, comme malgré tout le siècle marche, on ne croit plus guère aux sorcières : il y en avait encore beaucoup au commencement du siècle, mais le roi Jacques

en avait tant brûlé qu'il n'en restait plus. Il fallait trouver autre chose. Il y en a qui se tirent d'affaire d'une façon bien simple : par le silence. Tel le chroniqueur William Martyn, chez qui Jeanne brille par son absence (1). C'est la mort du duc de Salisbury à Orléans, la trahison du duc de Bourgogne, et surtout la *légèreté* des Français, passant de leur roi légitime au dauphin, qui font tout le mal. Les Anglais sont d'ailleurs vainqueurs en tout lieu : à Orléans, les Français les attaquent, sont repoussés en désordre, et « fuient comme les moutons devant le loup », ce qui permet au duc de Suffolk de lever le siège le lendemain, sans encombre ; les Anglais marchent, — à reculons, — de victoire en victoire, si bien qu'à la fin ils se retrouvent dans leur île, et Charles, à force de fuir, se réfugie jusque dans Paris et se trouve roi de France. Mais ce silence intrépide trouve peu d'imitateurs. Jeanne reparaît dans les chroniques suivantes ; seulement, par égard pour le progrès des lumières, elle est déchue de sorcière en charlatane. Telle dans la chronique du chevalier Richard Baker, vénérable in-folio de 1643, qui fut un siècle durant le trésor historique du squire anglais, que méditait sir Roger de Coverley dans ses heures de philosophie et qui, avec la *Bible de famille,* un Shakespeare, le *Pèlerinage* de Bunyan et le *Livre des Martyrs* de Fox, composait la bibliothèque héréditaire du gentilhomme campagnard. « En ce temps, dit le digne chevalier, s'éleva en France un étrange imposteur : c'était une jeune fille, nommée la *Pucelle*, qui prétendait être envoyée de Dieu pour le bien de la France et pour expulser les Anglais. Et de fait, elle eut quelque succès ; car par sa conduite subtile, le roi fut reçu en Champagne, et beaucoup de villes lui furent rendues... Mais tout cela c'étaient de pauvres conquêtes pour le roi de France. A la fin, la Pucelle qui, peu avant, avait fait décapiter un capitaine anglais parce qu'il ne voulait pas s'agenouiller devant elle, fut prise et envoyée à l'évêque du diocèse, qui procéda judiciairement contre elle comme sorcière, et après de longs délais, — promettant d'abord de révéler ses pratiques secrètes, puis feignant d'être enceinte, — elle fut brûlée publiquement à Rouen. »

(1) *The historie and lifes of the Kings of England*, 1615.

Ce sont tous les contes d'autrefois ; un seul mot de changé : imposture au lieu de sorcellerie. Mais le changement est grave, et le brave Baker ne se doute pas qu'il est sur une pente dangereuse et qu'il a choisi une position où il sera difficile de se maintenir. L'imposture n'est pas une solution : la sorcellerie était un hommage déguisé à la grandeur surnaturelle de Jeanne ; amis ou ennemis, la merveille de sa vie éclatait à tous les yeux, et c'est parce qu'ils ne pouvaient la nier que les Anglais étaient forcés, sous peine de se condamner eux-mêmes devant Dieu et devant leur propre conscience, de reporter son œuvre aux puissances de l'enfer. Si l'enfer est hors de cause, si l'œuvre de Jeanne est son œuvre personnelle et humaine, elle ne peut plus être qu'une chose : la première des créatures humaines.

Une année avant la chronique de Baker, en 1642, paraît un livre étrange qui trahit les premiers embarras de la pensée anglaise : c'est l'ouvrage d'un théologien, non sans talent ni sans caractère, Thomas Fuller, un des plus courageux défenseurs de Charles Ier. Dans son livre de l'*État Profane*, sorte de galerie de caractères à la Théophraste, avec portraits historiques à l'appui, après avoir donné la description de la sorcière, il donne comme modèles la Pythonisse d'Endor et Jeanne d'Arc. Mais pour Jeanne d'Arc, il n'est point très sûr de son fait. Il raconte, d'après le seigneur Du Haillan, comment Jeanne d'Arc fut inventée par trois gentilshommes français, qui montèrent toute la comédie avec succès, grâce à l'enthousiasme crédule du peuple : « la fantaisie est la maîtresse place de la cité, et dès que la tête de l'homme est occupée par de ces fortes imaginations, tout le corps suit et est transporté » ; les généraux poussèrent leur pointe, sans laisser aux esprits le temps de se refroidir : « car dès que l'imagination est sur pied, il faut la faire marcher ; c'est comme un homme qui va sur des échasses dans des marais : dès qu'il s'arrête, il est en danger de tomber ». Cependant, de fort savants hommes ont pensé qu'elle était sainte et inspirée. Peut-être aurait-il mieux valu ne pas la condamner. « *Nullum memorabile nomen Feminеâ in pœnâ :* sa valeur passée méritait l'éloge, sa misère présente, la pitié. » « Cependant une chose certaine, c'est qu'elle avait contracté deux habitudes inexcusables.

Elle portait le costume d'un homme, ce qui est directement contre l'Écriture; observez tous les miracles des livres saints : vous voyez bien des changements d'état, de pauvre en riche, d'esclave en homme libre, de mort en vif, mais point d'Æson rajeuni, point d'Iphis changée en homme ou de Tirésias en femme; chacun reste dans l'âge et le sexe où la nature l'a mis. La conduite de Jeanne était donc absolument irrégulière, comme prêtant occasion à licence, et, de fait, nos écrivains anglais rapportent qu'elle avoua être enceinte pour prolonger ses jours. Accordons qu'elle était honnête : si elle ne brûlait pas elle-même, elle pouvait enflammer les autres. Autre faute : elle se rasait comme un moine, ce qui est un solécisme en nature; car leur chevelure est le voile que les femmes portent pour leur rappeler leur soumission à l'homme. En cela, elle avait un goût de moinerie, ce qui rend suspect le reste de sa vie, et fait craindre qu'elle n'ait été envoyée pour sauver les moines aussi bien que la France. » De tout cela, le pauvre théologien ne sait comment se tirer; il sort d'affaire en renvoyant la décision au jour du Jugement dernier; c'est alors qu'on saura ce qu'était Jeanne, et pas avant.

Les doutes d'un théologien comme Fuller devaient rendre circonspects les chroniqueurs qui suivirent. Le Dr Howell, qui écrit en 1679 (1), suspend son jugement et constate simplement que « la fameuse bergère française, Jeanne de Lorraine, a fait de bien grandes choses ». Les Anglais ont eu beau rire de ses sommations et la traiter de sorcière : « qu'elle ait été ce qu'elle voudra, elle ne leur en arracha pas moins cette ville d'Orléans dont ils se croyaient maîtres ». Le docteur est en avant de son siècle, car une histoire d'Angleterre anonyme, parue quelques années après, et qui le reproduit textuellement, sort de sa servilité ordinaire pour ajouter au récit du procès et de la mort de Jeanne la vieille infamie légendaire (2).

Le XVIIIe siècle français a été peu généreux pour Jeanne,

(1) *Medulla historiæ anglicanæ*, suivi par L. Echard, 1707.

(2) After many delays, upon pretence of making Discoveries, and pleading the Benefit of her Belly...

— trop avancé pour croire à Dieu, trop peu pour croire au divin. Le bon sens terre à terre du siècle, en rejetant le surnaturel, rejetant aussi le surhumain, rabaissait Jeanne et la merveille de sa vie aux petites proportions de sa propre taille. La même cause, par un effet inverse, la relevait en Angleterre. Le Français, rationaliste, ne pouvait plus dire : elle vient du Ciel; l'Anglais, rationaliste, ne pouvait plus dire: elle vient de l'Enfer; et l'unité se faisait pour la première fois sur son nom des deux côtés de la Manche, dans une conception moyenne adaptée à l'intelligence du temps, — déchue de la grandeur, infernale ou divine, des siècles précédents, découronnée de son auréole de lumière ou de nuit. Pour tout le XVIII$^e$ siècle français, elle n'est qu'une enthousiaste dans la main des politiques, un instrument de superstition pour relever les cœurs; selon Voltaire, même, instrument conscient, complice de la fraude patriotique, trompant la France pour la sauver, ayant d'ailleurs assez de courage et d'esprit pour soutenir ce rôle qui en devint sublime, « héroïne digne du miracle qu'elle avait feint (1) ».

Les historiens anglais de cette période, bien qu'ils prennent en général la note de leurs contemporains de France, montrent, il faut l'avouer, un sentiment plus vrai et plus profond de la grandeur réelle de Jeanne. L'esprit religieux, plus vivace en Angleterre, laissait, même dans son éclipse momentanée, au fond des plus incrédules, plus de sérieux dans l'âme et une émotion plus prompte à vibrer devant les forces vives. La théorie superficielle et petite de l'inspiration simulée, de l'imposture patriotique, — ennoblie par le but, mais entachée de mensonge à l'origine, — prend peu racine en Angleterre. Présentée déjà au siècle précédent par Baker, développée avec aigreur par le haineux réfugié Rapin de Thoyras, avec plus de réserve par le jacobite Bevill Higgons, qui met en cause la Cour plus que Jeanne, admire son héroïsme et flétrit ses bourreaux, elle paraît pour la dernière

(1) *Essai sur les mœurs.* C'est là qu'il faut chercher la pensée véritable de Voltaire sur Jeanne d'Arc, et non dans son triste poème, pensée étroite, mais non impure. L'honneur de ces interprétations mesquines ne revient pas d'ailleurs au XVIII$^e$ siècle : elles viennent des esprits forts de la Renaissance; le lourd et prétentieux Du Haillan les a déjà.

fois, je crois, dans un historien anonyme de 1764 (1), qui fait inventer Jeanne par le sire de Baudricourt : le roi ne pouvait plus être sauvé que par un miracle ou soi-disant tel; il recourut à un pseudo-miracle et réussit. Baudricourt choisit pour son objet une fille d'auberge qu'il dressa à jouer la guerrière et la prophétesse. On lui donna dix-huit ans, quoiqu'elle en eût vingt-sept. C'était d'ailleurs une femme d'une énergie et d'une valeur toute viriles.

Mais la plupart des historiens, même esprits forts, tout en faisant la part plus ou moins large à la mise en scène et à la politique, dégagent absolument de toute part dans ces calculs le caractère même de Jeanne. Ainsi Hume et Goldsmith. La cour la transforme de fille d'auberge en bergère, occupation plus poétique; pour la rendre plus intéressante, on lui enlève dix ans d'âge; on éveille en sa faveur tous les sentiments d'amour et de chevalerie pour allumer l'enthousiasme; « on dresse la machine de guerre dans toute sa splendeur », avant de la lancer contre l'ennemi. Mais la machine elle-même était toute foi, tout dévouement, toute inspiration, tout héroïsme. La vengeance barbare de ceux qu'elle a vaincus lui dresse un bûcher : « la superstition plus généreuse des anciens lui eût érigé des autels (2) ».

Cette conception moyenne court le long des histoires de la fin du siècle et jusque dans les premières années de ce siècle (3). Elle ne pouvait d'ailleurs prendre fin tant que l'on faisait l'histoire sur les chroniques et que l'on n'écoutait pas parler les documents directs et vivants, la parole même de Jeanne et de ses témoins. Ce n'est que depuis une quarantaine d'années que les admirables travaux de Jules Quicherat, — l'homme qui a le mieux mérité de Jeanne, — ont écarté toutes les ombres qui voilaient à l'histoire, sinon à l'instinct populaire, le caractère vrai de sa mission, et comment, loin d'être jamais un instrument dans la main des politiques, dès la première heure jusqu'à la dernière, elle dut s'imposer à eux et les dominer, faire d'eux,

(1) *An history of England in a series of letters from a nobleman to his son.*

(2) Hume, 1754.

(3) Robert Henry, 1685; A. Bicknels, 1794; Ch. Home, 1796; Spencer et Barnard, 1803; Lingard, 1819.

malgré eux, l'instrument de sa volonté souveraine et de son instinct impérieux, sauver le roi malgré lui et le traîner à la victoire. Pour la première fois, on a lu cette lutte tragique que Jeanne eut à soutenir, dans tous les instants de sa courte carrière, contre les habiles gens de cour et d'église, ulcérés de se voir éclipsés par une paysanne, effrayés de ce torrent de foi, de pureté et de dévouement qu'elle lançait sur la France et qui menaçait de les emporter, eux et leurs petits plans, et leur fortune : ils l'entravaient, la trahissaient et à la fin la laissaient périr, sans un mot, sans un geste de secours. On a vu aussi la pureté et le désintéressement immaculé de sa conscience, comment elle se révoltait elle-même, comme d'un sacrilège, contre toute idée de miracle personnel, repoussant le fétichisme de la foule, rompant avec ses plus dévoués auxiliaires (1) dès qu'ils essayaient des prestiges et menaçaient de la grandir au-dessus de sa mission propre. Toute cette belle et divine histoire ne pouvait se faire que de nos jours : jusque-là on ne pouvait que la deviner.

C'est un historien conservateur et tory, William Guthrie (2), qui a eu le premier, en Angleterre, l'intuition de la vraie Jeanne d'Arc. Les écrivains religieux, ceux qui voient partout Dieu dans l'histoire, étaient d'ailleurs, par leur point de vue même, tout étroit qu'il fût, mieux en état que les rationalistes de rendre justice à Jeanne et de la comprendre : les hommes et la politique humaine peuvent bien mettre en œuvre le charlatanisme, Dieu ne va pas intervenir dans le jeu du monde pour biseauter des cartes. William Guthrie est un pauvre écrivain, d'une emphase à faire peur, un Bossuet de village, mais il a du cœur et sent les forces vives de l'âme : « Si Jeanne, dit-il, avait été un imposteur, ou si elle avait été capable de prêter la main à aucune collusion de ce genre, je crois qu'elle n'aurait jamais pu accomplir ses grandes actions ou réaliser les grands desseins qu'elle poursuivait. L'enthousiasme seul, qui est une opération de l'esprit sincère, chaude et désintéressée, pouvait la soutenir dans son œuvre ; la moindre proposition d'artifice aurait étouffé son

(1) Le frère Richard.
(2) *A general History of England*, 1747.

ardeur ; le moindre sentiment de mensonge aurait éteint toutes ses vertus. » Il y a dans ces quelques lignes plus de vraie philosophie que dans toute l'*Encyclopédie*. Guthrie suit avec une sympathie profonde son héroïne sur le champ de bataille et dans ce procès où sa pureté naïve déjoua si bien tous les calculs et toutes les ruses de ses juges, où, « comme l'or, elle parut plus pure à chaque épreuve ». « Je ne ferai point de réflexions, dit-il en terminant, sur les circonstances de sa mort ; elles crient trop haut pour que la voix de l'histoire ait besoin d'en enfler la clameur. Mais, si la toute sage Providence daigne jamais venger la perfidie, la cruauté, l'injustice des particuliers sur une nation entière, les Anglais pourront lire, dans les misères qui bientôt s'abattirent sur eux, l'histoire de leur châtiment pour la mort de cette vierge incomparable qui, n'étant point née sous leur loi et ayant été prise en combat loyal, ne pouvait légalement être jugée par leurs cours, ni mise à mort par leur décision. »

En 1775, John Wesley, le restaurateur du christianisme en Angleterre, écrivait un précis d'histoire *chrétienne* de son pays, destiné à montrer l'action permanente de Dieu dans l'histoire. Arrivé à Jeanne d'Arc, il reproduit presque textuellement le récit de Goldsmith, et ajoute au récit de sa mort ces simples mots : « Elle ne méritait certainement point ce sort, soit qu'elle fût une enthousiaste convaincue ou une personne qu'il avait plu à Dieu de susciter pour la délivrance de son pays. » Wesley écrit trois ans avant la mort de Voltaire. Quel chemin la pensée anglaise avait fait dans ce siècle sur elle-même et sur la France ! Le débat n'est plus entre la fraude et l'enthousiasme, mais entre l'enthousiasme et la mission divine. La tradition de nos vieux chroniqueurs du moyen âge, brisée en France, se renoue dans le pays et dans la langue des bourreaux de Jeanne.

Les retours en arrière, les atavismes de haine, ne manquent point sans doute ; mais, de jour en jour, ils vont se perdre et s'étouffer dans la conscience générale. Dans les dernières années de Louis XVI, tout Paris courait au théâtre Nicolet pour voir la pantomime du *Fameux Siège de la Pucelle d'Orléans,* — on était en plein dans la guerre de l'indépendance ; un directeur de Covent-Garden répondit en montant sur le même sujet une

pantomime où l'héroïne, comme don Juan, était emportée par les démons et précipitée dans l'Enfer. C'était le drame du XVI[e] siècle qui revenait dans tout le grotesque de ses haines. Le public se révolta, et au bout de quelques soirées, il fallut qu'un ange descendît du Ciel pour la sauver (1)!

## III

La troisième période de la vie de Jeanne d'Arc en Angleterre s'ouvre à la Révolution française, par le poème épique de Southey, *Joan of Arc.*

Southey, le premier en date des romantiques et des lakistes, poète fécond, d'une grande richesse apparente d'imagination toute puisée dans les livres, l'inventeur de la couleur locale, n'est plus lu que pour quelques ballades faciles. Ce fut, dans son temps, un formidable poète, à lui seul auteur de cinq épopées « qui seront lues, disait Porson, quand Homère et Virgile seront oubliés, — mais pas avant ». Il fut, dans sa jeunesse, démocrate ardent, plus tard tory des tories, rêva d'aller fonder en Amérique une république égalitaire, finit par écrire aux gages du ministère conservateur, insulta et calomnia avec amour Byron et les siens, qui le lui rendirent avec usure ; caractère douteux, manquant à tout le moins de tact et de mesure, mais écrivain de talent. Byron écrivait de lui, en 1813, à une époque où leurs rapports n'étaient encore que tendus : « Ses talents sont de premier ordre. Sa prose est parfaite. Sur ses vers, les opinions varient : il y en a peut-être trop pour la génération présente, la postérité choisira sans doute. Il a des passages qui valent tout ce qu'on a écrit. A présent, il a un parti, mais pas de public. »

De ses cinq poèmes épiques, *Jeanne d'Arc* est le premier en date et aussi le plus faible : il l'avait composé en six semaines, en août-septembre 1793 ; il le refondit pendant l'impression, qui dura six mois, en 1796. Southey avait vingt ans en 1793 ; il sortait de collège, il était dans toute la ferveur de son républicanisme ;

(1) SOUTHEY, préface de *Joan of Arc.*

en 1796, malgré la Terreur, il était encore ultra-radical : il est à remarquer que sa conversion, comme celle de ses amis Coleridge et Wordsworth, ne date point des crimes de la Révolution, mais de ses conquêtes à l'extérieur. Il y avait une hardiesse comme Anglais, et une grande idée comme poète, à choisir à cette date une telle héroïne pour un poème. Jeanne était, pour le jeune poète révolutionnaire, le symbole de la France nouvelle et du droit qu'elle représentait, brisant les chaînes que l'étranger, que l'Angleterre même voulait lui imposer à nouveau. Une dédicace à la Liberté, des invectives violentes, dans la phraséologie jacobine, contre les rois fléaux du peuple, contre ces tyrans sous qui tremble leur trône cimenté dans le sang, contre ces premiers ministres de la mort, — invectives et dédicace qui disparurent des éditions repentantes de la suite, — ne laissaient aucun doute sur la pensée du poète. Il disait dans sa préface : « On fait une règle nécessaire de l'épopée que le sujet soit national. J'ai agi en pleine opposition à cette règle, et choisi pour sujet de mon poème la défaite des Anglais. S'il y a des lecteurs qui peuvent désirer le triomphe d'une cause injuste, parce que leur pays est engagé, je ne désire point leur approbation. » Mots à double tranchant à la date de 1796.

Le succès du poème fut grand, en partie à cause de ses proportions ambitieuses, — c'était le plus grand effort poétique qui eût été tenté depuis longtemps, — mais surtout comme manifeste politique. Southey, converti, écrivait quarante ans plus tard : « Le succès du poème fut dû principalement à l'esprit républicain dans lequel il était écrit, esprit assez naturel chez un jeune homme qui avait pris ses idées de liberté dans les écrivains grecs et latins, et assez ignorant de l'histoire et de la nature humaine pour s'imaginer que l'indépendance des États-Unis avait ouvert un ordre de choses meilleur, dont la Révolution française accélérait la marche. Ces idées étaient alors, en Angleterre, aussi impopulaires qu'elles méritaient de l'être ; mais la plupart des journaux de critique les partageaient, ce qui me valut la bienveillance de quelques-uns des plus influents du temps. » Une Miss Seward, critique conservatrice très écoutée, envoya au *Morning Chronicle* une pièce de vers sur le poème de Southey,

respirant l'enthousiasme le plus vif pour le talent du poète et l'horreur la plus profonde pour ses principes, double réclame pour le jeune auteur; l'éditeur du journal, M. Perry, en insérant la protestation poétique de Miss Seward, l'accompagna d'une protestation personnelle en sens inverse, en faveur des principes condamnés. Tout ce bruit fit de la *Jeanne d'Arc* un évènement : malheureusement il ne pouvait en faire un chef-d'œuvre.

Southey avait si peu compris son héroïne, qu'il l'abandonne dans son triomphe à la cathédrale de Reims ; il lui fait prononcer un discours jacobin contre les mauvais rois, puis il ajoute : « C'est ainsi que la Pucelle racheta son pays. Puisse le Très Juste donner toujours le même succès aux armes de la Liberté(1)! » Et tout est fini. Il arrête la carrière de Jeanne, fait observer de Quincey, au moment même où commence sa grandeur suprême, sa passion; au moment où s'ouvre sa longue agonie, où elle devient la victime expiatoire à l'ingratitude des uns, à la haine des autres : « Tout ce qu'elle avait à *faire* était accompli : il lui restait à *souffrir*. Jamais, depuis que furent jetés les fondements de la terre, il n'y eut tel procès que le sien, si on pouvait le déployer dans toute sa beauté de défense, dans toute son horreur infernale d'attaque : ô enfant de France, bergère, jeune paysanne, foulée aux pieds de tous ceux qui t'entourent! » Il aurait manqué quelque chose à la grandeur de Jeanne, si elle s'était éteinte dans la victoire, si la sublime fatalité des choses humaines ne lui avait donné l'auréole suprême qui lui était due, celle de la souffrance imméritée et du martyre. Il lui était réservé d'être dans l'histoire ce que Jésus est dans la légende : plus grande, plus divine que lui, puisqu'elle était et se savait femme mortelle; plus abandonnée, puisqu'elle ne voyait point, du haut de la croix, les pleurs de Marie et de Madeleine; plus que lui enveloppée de haine et d'insulte sans mélange, et pourtant sans amertume, ne détournant pas le calice, ne criant pas à son roi le cri de reproche et d'angoisse : « Pourquoi m'as-tu abandonnée? » Le bûcher de Rouen est plus haut que la croix du Calvaire ; la nuit du jardin des Oliviers est revenue, après quatorze siècles, dans

(1) Dans l'édition définitive : « Ainsi parla la vierge d'Orléans, accomplissant solennellement sa merveilleuse mission ici-bas. »

la pauvre église de Compiègne, mais avec quelle douceur de tristesse et de résignation ! Quelques jours avant qu'elle fût prise, dit la vieille chronique, appuyée contre un pilier de l'église, les petits enfants se pressaient autour d'elle pour la voir : « Mes enfants, leur dit-elle, je suis trahie et bientôt je serai livrée à la mort. Je vous en supplie donc, priez Dieu pour moi ; car jamais je ne pourrai plus rendre service au roi ni au noble royaume de France. » Ce Christ militant et souffrant, apportant l'épée et apportant sa vie, ce Christ idéal, rêvé jadis par un peuple accablé attendant la délivrance, il était enfin venu sur terre ; il est venu, non comme on le croirait, au temps de Tibère et d'Hérode, mais quatorze cents ans plus tard, au pays de France, et sous des traits de femme,afin qu'il fût plus merveilleux dans sa force et plus touchant dans sa souffrance.

Cette divinité idéale de Jeanne, « cette imitation de Dieu », plus belle et plus haute que son original légendaire, et qui réalisait dans la pleine lumière de la vie ce que le moine inconnu rêvait alors dans la nuit et le silence de sa cellule, Southey n'en a rien vu, rien pressenti. On ne peut trop lui en faire un reproche : Schiller, qui est plus grand poète, ne l'a pas mieux comprise. Peut-être Jeanne d'Arc ne pourra-t-elle jamais faire une héroïne de poème ; comment la faire parler ? Il est des âmes si à part dans l'humanité, tellement au-dessus des imaginations les plus hautes, que c'est témérité au poète de vouloir y toucher : l'histoire seule est à leur hauteur. Nul poète n'a refait parler le Christ ; nul poète ne refera parler Jeanne. Les λόγια de l'un et de l'autre restent, prononcés une fois pour toute éternité. Tout au plus l'art d'un artiste consommé pourrait-il enchâsser dans le récit ces paroles de Jeanne, ces mots inoubliables, inextinguibles comme l'éclair, qui éclatent dans l'immense et insondable médiocrité du xv<sup>e</sup> siècle, et qui, réunis, formeraient le plus beau livre et le plus éloquent qui ait jamais jailli de lèvres humaines. De ces mots, pas un dans la *Jeanne d'Arc* de Southey : il la fait pourtant parler, parler, parler à n'en plus finir ; tantôt comme une prophétesse biblique ou une puritaine de Cromwell, — note fausse, mais c'est encore là qu'il est

le moins mauvais, étant soutenu par le souffle biblique, — tantôt comme une déiste esprit fort, tantôt comme tout le monde. Elle remplit bien de ses discours un quart des dix chants de l'épopée, décrivant ses impressions de poète lakiste à la Fontaine des Fées, rêvant dans la tempête comme un *Ménestrel* de Beattie; citant les prophètes hébreux, comme un covenantaire de Cromwell; exposant trois siècles d'avance le Christianisme rationnel de Tindal devant le conseil ecclésiastique de Poitiers, fort étonné à juste titre et, en bonne protestante, argumentant contre la messe, mais aussi, je regrette de le dire, contre le péché originel; d'ailleurs amoureuse, comme de juste, — platoniquement, bien entendu, — d'un sien pays, un nommé Théodore.

Ce qui constitue l'importance du poème de Southey, ce n'est point sa valeur littéraire, c'est qu'il fait date dans l'histoire de Jeanne d'Arc en Angleterre. Du jour où un poète put impunément et avec succès faire, de la sorcière flétrie et maudite, l'héroïne d'une épopée anglaise, tout ce passé de préjugé et de haine opiniâtre était emporté à tout jamais. De ce jour, l'auréole ne quitte plus son front; l'histoire s'incline devant elle, elle devient sujet favori de la poésie, du roman, de l'art.

•

« Jeanne, dit le premier représentant de l'école historique en Angleterre, ne sera jamais oubliée, même de nous, et nous pouvons lui donner libéralement les acclamations et les pleurs que nos pères alarmés, dans l'irritation de la lutte, lui ont trop durement refusés (1). » Pour le représentant le plus récent de cette école, Richard Green, elle est la figure centrale de son siècle, « la figure de pureté qui se détache du sein de l'avidité, de la luxure, de l'égoïsme, de l'incrédulité du temps (2). » Une des plus belles pages d'histoire qui aient été écrites sur Jeanne d'Arc, et l'une des plus poétiquement vraies sous le mysticisme de la forme, vient de la plume du révérend Joseph Stevenson, un érudit fouilleur de chartes, dont la parole sèche s'anime tout d'un coup à l'apparition de Jeanne : « En mettant à mort

(1) SHARON TURNER, *History of England*, 1832.
(2) *A short history of the English people*, 1880.

Jeanne Darc, le duc de Bedford mit fin à l'ascendant anglais en France. Si elle était retournée au foyer paternel après le couronnement à Rheims, si elle avait échappé de prison, ou si même ses juges lui avaient pardonné, il en était tout autrement. Elle serait devenue l'héroïne de la légende, au lieu d'être l'héroïne de l'histoire; mais le régent voulait qu'il n'en fût pas ainsi, et il couronna son œuvre : car sa mort fut son triomphe, et des cendres du bûcher de Rouen se leva la liberté régénérée de la France. Bien que, par pitié pour la faiblesse de la femme, la pleine vérité, c'est-à-dire la fin terrible et nécessaire de sa mission, ne lui eût jamais été clairement révélée à elle-même jusqu'au moment de l'accomplissement, pourtant elle lui avait été indiquée dès le commencement. Les deux saintes, ses voix, sainte Catherine et sainte Marguerite, étaient toutes deux vierges et *martyres*. A Orléans elles avaient promis la délivrance, à Charles la consécration royale à Rheims; mais à Jeanne elles n'avaient promis qu'une chose : c'est qu'à la fin, après une grande victoire, elles la feraient entrer au Paradis (1). »

Il serait trop long d'énumérer toutes les biographies de Jeanne qui ont paru dans les cinquante dernières années en Angleterre, de celle de lord Mahon à celle de miss Harriett Parr, sans compter une nuée d'histoires anonymes, en général édifiantes. Je n'en signalerai que deux, pour les traits de caractère qu'elles offrent: *Jeanne d'Arc, histoire d'une noble vie, écrite pour les jeunes filles* (2), où l'auteur, pieuse rationaliste, avertit ses jeunes lectrices de bien se rappeler que les visions de Jeanne n'étaient pas réelles et qu'elles doivent, en l'imitant, songer seulement à aimer Dieu comme elle; et la biographie du révérend John Gurney (3), « qui regrette de rencontrer si souvent dans l'histoire de Jeanne les éléments dégradants du catholicisme romain mêlés à ses pensées et ses sentiments les plus saints, et serait aise d'entendre parler moins souvent de la sainte Vierge, de sainte Marguerite et de sainte Catherine ».

(1) *The wars of the English in France during the reign of Henry the sixth*, 1861, I, t. XII.
(2) Edinburgh, 1871.
(3) *Chapters from French history*, 1862.

Le vieux Fuller n'eût pas mieux dit, ou un encyclopédiste.

Parfois, dans ces hommages, se mêle un sentiment moins noble de rancune contre la France. De Quincey, dans ses belles pages sur Jeanne d'Arc, déparées par des polémiques de journaliste contre Michelet, triomphe avec amertume de la *Pucelle* de Voltaire. Plus encore l'éloquent et venimeux Carlyle, assez peu pénétré de l'esprit de Jeanne pour essayer d'en écraser la France : « Jeanne d'Arc devait être une créature de rêves pleins d'ombres et de lumières profondes, de sentiments indicibles, de pensées qui erraient à travers l'éternité. Qui peut dire les épreuves et les triomphes, les splendeurs et les terreurs dont ce simple esprit était la scène? Français sans cœur, railleurs, oublieux de Dieu, comme disait le vieux Souvaroff, ils ne sont point dignes de la noble vierge (1). » Il faut croire qu'ils l'étaient, puisqu'ils l'ont produite; quant aux dédains du Russe Souvaroff, ils ne sont pas pour beaucoup émouvoir la France. Il y a plus de cœur et plus de Jeanne d'Arc dans les reproches de Landor à la France, agenouillée devant Bonaparte :

« Ils sont injustes, ceux qui m'accusent d'être injuste envers toi, ô France! En courage qui se sacrifie, tes hommes ont été sublimes; tes femmes plus sublimes encore. Mais tu suis le faux honneur, désertant le vrai. Une parole violée emporte plus de honte qu'une épée brisée : tu le sais et tu embrasses celui qui t'asservit. Sur sa tombe, que de guirlandes! Combien en as-tu tressées sur la tombe de Corday, plus noble? Quel hymne chantes-tu, de prière ou de gloire, à la vierge devant qui devraient s'incliner toutes les vierges de l'univers (2), celle qui, aux portes d'Orléans, brisa tes chaînes? »

La poésie a plusieurs fois touché à Jeanne d'Arc depuis Southey, rarement avec bonheur. Je ne parle pas de l'Histoire d'Angleterre, en vers tintamarresques, de Dibdin, qui contient un chapitre sur Jeanne (3); les sentiments de Dibdin sont honnêtes, mais il y a des sujets que la parodie ne doit pas toucher.

(1) *Te life of Schiller.*

(2) To whom all maidens upon earth should bend.

(3) A metrical history of England, Joan of Arc, a Tragedye fulle of Merrie Conceites, 1813.

La *Jeanne d'Arc* de M. Simcox (1) est l'erreur d'un homme d'esprit. C'est une dégradation de la Jeanne d'Arc de Schiller, qui est déjà si au-dessous de la vraie. Celle de Schiller meurt, non pour une faute commise, mais pour la seule pensée de la faute : celle de M. Simcox a failli et survit.

Le seul poème qui mérite un souvenir est celui de John Sterling (2), ce jeune pasteur dont Carlyle a écrit la vie et sauvé le nom. Sterling voyait en Jeanne « le personnage peut-être le plus merveilleux, le plus exquis, le plus complet de toute l'histoire du monde (3) ». Le cœur l'a rendu poète : il a toute l'intensité et tout le calme de foi de son héroïne, et il ne manque à son œuvre que l'étincelle pour en faire une grande chose et digne de rester. Tel quel, il y a dans ce court poème plus de poésie vraie que dans tout Southey :

« Bien haut parmi les morts qui donnent une vie meilleure à ceux qui vivent, voyez briller la jeune paysanne dans sa cuirasse sacrée, elle que le Seigneur de la paix et de la guerre envoya, comme sur un char de flamme, loin du bercail paternel. A elle la foi calme et surnaturelle, bravant les regards les plus effrayants de la mort, ô la plus adorable fleur des champs qui ait jamais été écrasée dans la plus orageuse des heures !

« Des mains redoutables avaient marqué ton front, et dans les heures solitaires de la prière, dans l'air feuillu de la forêt, des Puissances sans borne, des yeux éternels, de ces regards qui ont donné leur sagesse aux vieux prophètes, ont inspiré ta solitude... Race et pays, la langue de chaque jour, ce qui fait l'homme cher à l'homme, amis et foyer, amour de mère, tombe d'aïeul, meurtre de frère, champs familiers, air natif, voilà les voix qui te jettent leur cri ; les vents répondent en harmonie puissante ; les étoiles, la nuit, ne se tairont pas, t'ordonnant à haute voix, de la part de Dieu : Va et délivre ton peuple ! »

Le poète la suit dans l'orage de la bataille ; mais, mieux que Southey et Schiller, il a compris qu'il n'y a point de haine en elle :

« Jamais porte-drapeau de la bataille n'avait porté un front

(1) Dans le *Cornhill Magazine*, 1867.
(2) *Poems*, 1839.
(3) *Essays*, 1848.

si calme, et c'était toujours le même doux regard qui, jadis, quand le soir voilait le ciel, voyait dans les murmures de l'ombre les anges hanter l'arbre solitaire. »

Elle les revoit à Reims, ses anges et Domremy. « Comme elle voudrait s'envoler avec eux, s'envoler pour redescendre, et revenue dans la verte Lorraine, redevenir petite bergère! La couronne de Charles est gagnée, l'œuvre de Dieu accomplie : ailes des anges, emportez-la; emportez-la à son foyer, à la fin du jour, et sur le sein de sa mère laissez-la reposer son cœur fatigué! »

Toute une littérature romanesque, sans analogue en France, s'est formée autour de Jeanne, de valeur d'ailleurs très inégale. Je ne ferai que citer la *Pucelle d'Orléans, chronique romantique,* de M. J. Robinson, étrange caricature sentimentale de l'histoire, qu'admirait fort, dit-on, le roi Louis-Philippe; et le roman de Miss Manning, *Noble but, noblement atteint*, où l'histoire est plus respectée et qui se laisse lire volontiers. Je m'arrêterai seulement à la plus remarquable de ces productions, un roman assez récent de Mrs. Charles : *Jeanne la Pucelle, libératrice de l'Angleterre et de la France* (1). Le cadre et l'idée sont saisissants : le cadre est celui des *Perses* d'Eschyle; Jeanne est racontée du camp anglais; c'est un soldat de l'armée ennemie, le gallois Percival, qui assiste à l'histoire de Jeanne, depuis son apparition jusqu'à sa mort et tombe à genoux; l'idée, c'est que Jeanne a sauvé l'Angleterre en l'empêchant de se perdre dans les guerres de proie, et de fondre dans le continent en s'y répandant. Un souffle mystique plane sur le récit de Percival, dont le nom même évoque les échos de la forêt celtique et comme un reflet des splendeurs du Saint-Graal. Le début éclate comme un hymne :

« Sorcière! Jeanne la Pucelle une sorcière! Pas plus que sainte Catherine et tous les saints bienheureux qui ont conversé avec elle, comme une compatriote de la cité d'or où les hommes l'ont envoyée.

(1) *Joan the Maid, deliverer of England and France,* 1879. Avec cette épigraphe : Il n'y a de fécond que le sacrifice.

« Hallucinée ! Comme la noble compagnie des martyrs que tenaient pour fous les hallucinés de leur temps, les chercheurs de biens terrestres !

« Je l'ai vue étinceler, comme l'Archange saint Michel, dans sa blanche armure, sous les murs d'Orléans. Je l'ai vue, comme une faible enfant, verser des pleurs quand elle était blessée, et à travers la souffrance continuer à conduire l'armée. Quelques-uns de nous l'ont vue pleurer sur les blessés anglais et soutenir les mourants dans ses bras. Plus tard, trahie, livrée aux ennemis, je l'ai vue frissonner devant la souffrance et pourtant vaincre la torture, secourant et sauvant les autres jusque dans les flammes.

« Et je suis sûr qu'elle était envoyée de Dieu, comme je suis sûr que je respire. Envoyée pour sauver la France déchirée et saignante, envoyée pour renvoyer l'Angleterre du pillage et de la rapine, de la fausse poursuite où elle s'élançait, vers ce qui est son œuvre et sa mission de lutte véritable parmi les nations.

« Comme je suis sûr que le soleil est dans les cieux, ainsi le suis-je qu'elle a été donnée à notre pauvre siècle, sauvage et stérile, pour être l'image du Christ, roi, libérateur, victime, sauveur des hommes.

« Il est bon de revenir sur l'histoire de la vierge, la glorieuse, la triste, la sainte histoire... »

Le reste du livre, malheureusement, ne répond pas toujours aux promesses du début : l'écrivain du XIXe siècle vient à chaque pas à la traverse du contemporain de Jeanne, et l'on sent trop que le gallois Percival non seulement sent, mais pense comme un homme de nos jours. Le souffle mystique, qui seul pouvait donner aux récits et aux caractères une vérité idéale, ne se soutient pas, et l'illusion est à chaque instant brisée par du moderne qui détonne. Dans les meilleurs passages, le héros est trop analyste et trop psychologue, comme le sont les héros de romans anglais, surtout féminins. Quand la sommation de Jeanne est envoyée aux Anglais qui l'accueillent avec des outrages et des menaces, l'impression qu'elle a pu faire sur quelques cœurs est analysée au lieu d'être mise en drame : « Les paroles de son message n'en

frappèrent pas moins plus d'une conscience parmi nous, éveillant le souvenir d'actes commis dont la pensée seule paralyse, et beaucoup se mirent à penser avec terreur à leurs foyers qu'ils avaient abandonnés, à ceux qu'ils avaient ruinés, et à se demander pourquoi ils étaient venus. » Imaginez-vous le même sujet traité par Scott? Ou celui-ci, l'entrée nocturne de Jeanne d'Arc dans Orléans : « Du camp anglais on entendait le bruit des cloches, on voyait au ciel le reflet des torches. Aucun de nous n'avait vu la Pucelle elle-même ; mais quelques-uns de nous sentaient comme si une puissance était présente dans la cité, qui la rendait sacrée et solennelle comme une cathédrale ; comme si quelque influence surnaturelle était descendue du ciel ou de la lune ou des régions célestes qui font mouvoir les mers. Et la marée avait déjà tourné. » L'auteur n'a pas assez creusé dans les cœurs pour les voir battre et pour montrer leurs battements ; il reste dans la région des idées générales et abstraites. Les personnages réfléchissent trop, quand l'auteur n'a pas assez réfléchi.

En même temps que dans la poésie, Jeanne entrait dans l'art. A lui seul, 1881 a donné deux *Jeanne d'Arc* aux expositions de Londres ; en 1877, M. Calderon exposait une Jeanne d'Arc écoutant ses voix : elle est seule, sur un rocher, l'œil perdu dans des pourpres de soleil couchant. Je ne parlerai que d'une seule de ces œuvres, la première et la plus considérable de toutes : la colossale trilogie du grand coloriste anglais, William Etty.

Cette trilogie résume la carrière de Jeanne en trois actes : le vœu, la victoire, le martyre. La première scène la représente à Fierbois, consacrant à Dieu et à la patrie l'épée mystérieuse révélée par les anges ; la seconde, à la sortie d'Orléans ; la troisième, au bûcher. La scène centrale, la seconde, pleine de chevauchées, de mouvement et de lumières, est partout vivante, sauf dans la figure principale, qui est morte. Etty s'est laissé égarer par une conception fausse de l'inspiration. Jeanne est pour lui l'instrument presque inconscient de la puissance divine qui est en elle ; de peur de la dégrader par l'expression de la passion, il supprime la vie même : Jeanne a les yeux baissés. La troisième scène est plus vraie et atteint à la simplicité tragique. Jeanne a

les yeux levés au ciel dans un élan de douleur subjuguée par la foi; le ciel, au-dessus de sa tête, est clair et brillant, comme cette âme qui va s'envoler; la colombe blanche plane, près de l'emporter au ciel; à l'arrière-plan, les vieilles maisons du Marché, rendues avec toute l'exactitude du réalisme, donnent à cet idéal de foi, de souffrance et d'horreur un caractère de réalité poignante (1).

Mais l'histoire de l'œuvre est peut-être plus intéressante que l'œuvre même, produit de la vieillesse fatiguée de l'artiste, et devient tout un hommage de religion. C'est en 1839, alors âgé de cinquante-deux ans, que la première pensée lui en vint; c'était dans la chapelle de Henry VII, à l'abbaye de Westminster; devant les faisceaux de bannières de chevaliers, au bruit de l'orgue, les yeux dirigés vers le grand portail, il crut voir tout à coup Jeanne se dirigeant à cheval vers les portes d'Orléans. Il se mit aussitôt à l'œuvre : « Jeanne d'Arc me hante », écrivait-il. D'autres travaux vinrent l'interrompre, sans la lui faire oublier : en 1843, il alla en France visiter les places sanctifiées par la présence de son héroïne. Il dessina à Rouen les vieilles maisons du Vieux-Marché, peut-être contemporaines, en face desquelles s'était dressé le bûcher; fouilla Orléans, rêva sur le pont qu'elle avait triomphalement traversé : « la rivière était trouble sous la pluie et le vent; le temps était orageux, comme les temps de la pauvre Jeanne. » Revenu en Angleterre, il se fit peintre de chevaux pour se préparer aux chevauchées de la scène. L'âge vint, il avait cinquante-neuf ans; puis la maladie. « Par instants, écrit-il en décembre 1846, la rigueur du temps m'a mis sur le flanc. Mais j'ai repris le dessus, et, combattant côte à côte avec mon héroïne, j'ai, si j'en crois ce qu'on m'en dit, fait merveille... Si Dieu me donne la santé et un temps favorable, j'espère rendre mon tableau digne d'elle. » Après sept années de labeur opiniâtre, il mit la dernière main à son œuvre, un samedi soir, la veille du dimanche de Pâques : « Je sentis que je devais aller à l'église pour rendre grâce au Tout-Puissant qui m'avait montré tant de clémence. J'allai; jamais la glorieuse abbaye ne

(1) Leslie, *Lecture on Etty*.

m'avait paru si magnifique. Un soleil d'or brillait. Le doyen prêcha sur ce texte : Que la lumière soit, et la lumière fut (1) ».

## IV

Telle est l'histoire de la conversion de l'Angleterre au culte de Jeanne d'Arc, conversion toute spontanée, sans action du dehors et d'autant plus éclatante. De tous les hommages rendus, celui-là est le plus éloquent, étant arraché à une longue tradition de rancune et d'orgueil. Il fait honneur à l'Angleterre, et il témoigne de l'invincible puissance de l'idéal. Méconnu, il peut attendre, sûr du lendemain et de l'éternité.

Peut-être dans cette histoire y a-t-il une leçon pour nous-mêmes. La France a-t-elle fait pour Jeanne tout ce qu'elle lui doit? Les hommages extérieurs n'ont pas manqué, ni les souvenirs de parole et de marbre : sa fête et son panégyrique à Orléans se sont répétés d'année en année et se répéteront tant qu'il y aura une France; sa statue se dresse à Orléans, à Paris, à Rouen. Sera-ce tout et est-ce assez?

La poésie en France ne peut rien pour elle; l'instinct de nos poètes l'a bien senti; Jeanne peut être pour les étrangers une héroïne de poésie et de romance; pour nous, son histoire même est la poésie suprême et toute imagination poétique serait au-dessous. Qu'elle soit donc l'héroïne de l'histoire, non seulement du passé, mais de l'avenir : la France doit se faire à son image. Un peuple ne peut vivre que par un livre ou par un homme, un livre qui lui enseigne ce qu'il doit être, un homme dont la vie le lui montre : nous n'avons plus de livre, ne croyant plus; nous avons la vie, celle de Jeanne. A cette heure où la conscience nationale se refait par l'éducation civique, cette vie doit être l'école et la méditation de tout Français et de toute Française, comme la vie de Jésus et de Marie était celles de tout chrétien et de toute chrétienne. Sa vie et son image doivent entrer dans

(1) Gilchrist, *Life of William Etty*, 1855, II, 107, 15. Le tableau fut acheté 2,500 livres par un marchand qui l'exposa; le prix fit le succès : on venait de la province « voir le tableau qui valait 2,500 livres ».

toute chaumière et tout atelier : les générations nées et élevées sous ce regard seront plus fortes et plus nobles que celles qui ont grandi sous l'image de Napoléon. Jeanne d'Arc n'appartient pas à la France ancienne, elle appartient à la France éternelle. Sous les formules catholiques de la langue qu'elle parlait, retentit le Verbe éternel et universel de justice, de sacrifice et d'amour, aussi clair et plus doux qu'il n'a jamais vibré, et en elle les générations naissantes comprendront leur avenir autant que leur passé. Dans nos dix-huit siècles d'histoire, il n'y a que deux dates : 1429 et 1789, Jeanne d'Arc et la Révolution. Tout l'enseignement civique du siècle doit tenir dans ces deux dates, dans ces deux mots; par là s'accomplira l'avenir de la France : l'esprit de la Révolution avec l'âme de Jeanne d'Arc.

Là aussi l'art trouvera ce qu'il cherche en vain depuis des années, sa République française. Il y a deux ans, à la fête du 14 juillet, un comité d'arrondissement avait érigé au boulevard Vaugirard une statue de jeune fille tenant l'épée. J'entendis deux femmes du peuple qui passaient, disant, l'une : « C'est la statue de la République », l'autre : « Non, c'est Jeanne d'Arc. » Ces deux femmes avaient résolu le problème attaqué sans succès par nos artistes. Que la robuste matrone en bonnet rouge, la déesse Raison de 94, s'installe définitivement sur nos places publiques, comme le symbole esthétique de la République rêvée par la France, vous n'y croyez point, n'est-ce pas ? C'est un défi jeté à l'art : l'art ne peut vivre que du beau. La République de l'art, c'est la bonne Lorraine, c'est la Française idéale qui en donnera le symbole au Phidias attendu. Que les artistes se mettent à l'œuvre : d'une centaine d'essais infructueux sortira le marbre souverain qui ajoutera à la religion des peuples. A ses pieds se fera cette réconciliation du passé et de l'avenir qui doit être, sous peine de mort, l'œuvre de la fin du siècle. La République de l'art français, c'est une Jeanne d'Arc sous les trois couleurs.

James DARMESTETER.

# LA

# FAUTE DE LA COMTESSE[1]

## CINQUIÈME PARTIE

### XIX

Le mécontentement de Malsi, de ne pas voir sa femme à la gare de Florence, fit place à une profonde stupéfaction lorsque le domestique lui annonça en hésitant que la comtesse était partie.

— Qu'a donc ce drôle? pensa-t-il en le dévisageant. Aurait-il subitement perdu la raison?

Il trouva sur sa table à écrire une lettre de Gabrielle et l'ouvrit en haussant les épaules.

— Encore quelque caprice de femme hystérique.

A mesure qu'il lisait, son visage s'empourprait.

Ayant achevé sa lecture, il la recommença; le papier tremblait dans ses mains.

« En quittant votre maison pour n'y plus revenir, écrivait Gabrielle, je vous dois une explication de ma conduite; j'ai manqué à mes devoirs; j'aime un autre que vous. Je ne demande ni votre indulgence ni votre pardon; j'assume toute la responsabilité de ma faute et ne cherche pas à l'atténuer. Comme je

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai et 1er juin.

ne veux rien cacher dans ce moment suprême, laissez-moi vous dire la vérité entière. Entendez-moi bien; je ne m'excuse pas et ne vous accuse point. Nous nous sommes trompés tous les deux; j'ai succombé à la tentation d'aimer et d'être aimée; plus fort que moi, vous ne vous êtes pas écarté de la voie.

« En vous épousant, je ne connaissais les hommes et la vie que par les rêves de mon imagination, rêves que vous condamniez et avec raison. J'étais pleine de foi, d'espérances, de tendresses que je voulais vous offrir. Au lieu d'accueillir avec indulgence mes vagues aspirations et d'en écarter délicatement ce qui vous déplaisait, vous avez repoussé l'affection qui ne demandait qu'à être dirigée. Froissée, je me suis repliée sur moi-même, et mon cœur s'est résigné au silence.

« Mais j'avais dix-huit ans. Vous vous souvenez sans doute qu'à cet âge le besoin d'aimer et d'être aimé occupe l'âme.

« Un jour j'aimai; d'abord sans m'en apercevoir, puis sans vouloir le croire.

« J'aurais dû vous le dire, implorer votre aide, votre protection. Je ne le fis point; ce fut ma première lâcheté. J'eus peur de vous voir écraser cet amour qui me faisait vivre.

« Pour m'excuser vis-à-vis de moi-même, je me persuadai que cette affection sans réciprocité ne faisait de tort à personne. Je vous jure que je ne pensais pas qu'elle pût jamais être partagée. Quand je sus que j'étais aimée à mon tour, je voulus me précipiter à vos pieds, vous avouer la vérité. Je ne l'osai pas.

« Éblouie, fascinée, je succombai, mais la conscience n'a pas cessé de me tourmenter. L'aveu que je refoulais m'étouffait, et cependant je me taisais. Je vous ai trompée. De tous les tourments qui m'accablent, c'est le plus amer. Aujourd'hui, je ne me sens plus capable d'abuser davantage de la confiance que vous placiez en moi. Je m'en vais. Adieu. Comme compagne de votre vie, je n'ai plus le droit d'en appeler à votre bonté; mais peut-être la mère de votre enfant ose-t-elle encore vous adresser une prière. C'est celle d'élever notre fils dans la conviction que sa mère est morte. Ce me serait une consolation de me dire que ma faute ne rejaillira pas sur lui, et que des

doutes troublants n'empoisonneront pas ses premières années. Quand il sera en âge de comprendre, montrez-lui cette lettre. En la lisant, il devinera peut-être, avec le merveilleux instinct de certaines âmes, tout ce que j'ai souffert... tout ce que je ne vous ai pas dit. Peut-être alors plaindra-t-il sa mère, et une larme mouillera-t-elle ses yeux. »

Malsi regarda longtemps la lettre. Il se laissa tomber sur une chaise, enfouit sa tête dans ses bras posés sur la table, et pleura.

— Monsieur le comte dînera-t-il chez lui? fit la voix discrète du maître d'hôtel.

Le comte se redressa avec impatience :

— Allez au diable.

Le domestique rentra le menton dans ses épaules et sortit sur la pointe des pieds.

Cet incident futile avait rompu le fil des idées navrantes de Malsi. Repoussant avec colère la lettre qu'il tenait froissée dans sa main, il se leva, se secoua, rejeta la tête en arrière et, redevenu maître de soi, se mit à marcher de long en large.

— Je n'y suis pour personne, dit-il comme le domestique accourait au coup de sonnette du maître.

Il lui fallait la solitude pour se recueillir.

Le premier choc de sa douleur passé, il se demandait s'il n'était pas en proie à quelque cauchemar, si c'était vraiment sa femme si douce, si humble, si soumise, qui lui avait écrit cette lettre, qui l'avait trompé, qui avait fui sa maison.

Il alla dans la chambre de la comtesse. Elle était rangée, avec cet ordre parfait des pièces inhabitées. La femme de chambre, qui demeurait à côté, entr'ouvrit sa porte.

— Monsieur le comte n'a-t-il pas de nouvelles de Mme la comtesse? demanda-t-elle. Voici deux jours que madame est partie. Elle m'avait dit qu'elle m'appellerait par un télégramme... Je n'ai rien reçu... J'ai peur que madame n'ait trouvé sa tante plus mal...

— Tante... De quelle tante parlez-vous? murmura Malsi.

— Mais monsieur le comte sait bien que Mme la comtesse a été appelée par madame sa tante, qui demeure à Turin, et qui est gravement malade...

Il fit un geste de colère, et marmotta entre ses dents :

— Encore un mensonge !...

Dans sa lettre, Gabrielle ne lui avait pas parlé du motif allégué pour expliquer son départ.

Il rentra dans son cabinet de travail. La mortification d'avoir été trompé et bafoué par cette femme qu'il jugeait si candide, l'exaspérait et paralysait sa pensée. Puis, le doute lui revenait. Était-ce bien ainsi? N'avait-elle pas écrit sous le coup d'une hallucination quelconque, d'un de ces accès de folie subite dont la cause échappe à la science? Il faudrait la retrouver, la soigner. Sous cette impression, il télégraphia à la tante de Gabrielle. En attendant la réponse, il médita sur les mesures à prendre et décida qu'il mènerait sa femme en Allemagne dans quelque célèbre établissement d'aliénés, et qu'il s'installerait aux environs. Il se complaisait à arrêter les détails les plus minutieux de ce projet, dont l'exécution ne l'effrayait pas.

La tante de Gabrielle n'avait aucune nouvelle de sa nièce et demandait l'explication du télégramme, qui l'avait inquiétée.

L'idée d'attribuer la fuite à une aberration momentanée devait être écartée. Malsi le regretta amèrement. Ce malheur, quelque terrible qu'il eût été, lui aurait laissé l'espoir d'une guérison. Placé en face d'un mal irréparable, il ne lui restait que la honte. Cependant, si coupable que fût Gabrielle, il voulait la retrouver, il éprouvait un cruel désir de lui rappeler à toute heure cette faute qu'il ne lui pardonnerait jamais. Un sourire erra sur ses lèvres ; il savourait l'idée de cette vengeance. Torturer la femme qui s'était jouée de lui, lui retourner le poignard dans la poitrine et fouiller la plaie jusqu'au cœur, lui semblait exquis. Il la tourmenterait et boirait ses larmes, dans des transports de volupté qu'il la forcerait de partager, car ses sens continuaient à désirer Gabrielle avec passion. Il tuerait le souvenir de celui qu'elle aimait. Mais quel était l'homme qui l'avait séduite, entraînée ?

Il chercha dans son entourage et ne trouva personne. Il pensa alors que les amants étaient partis ensemble et qu'il serait facile de découvrir le ravisseur de sa femme en prenant des informations sur les personnes qui avaient quitté Florence.

La nuit était venue; on avait apporté les lampes, et Malsi continuait à marcher par la pièce sans souci des heures qui s écoulaient.

La bonne lui amena Pepino qu'il n'avait pas encore vu. Il prit l'enfant, le posa à terre, le regarda en fronçant le sourcil et murmura :

— Petit misérable!

L'enfant, effrayé, se mit à pleurer.

— Emportez-le.

Une vision, toujours la même, le poursuivit pendant la nuit. Il voyait sa femme, les yeux voilés de volupté, les lèvres humides, dans les bras de son amant, dont il apercevait la forme indécise qu'il ne reconnaissait pas. Malsi cacha sa tête dans ses oreillers, ramena ses draps sur ses yeux pour se soustraire à cette hallucination, et cependant, là, devant lui, il continuait à voir les deux silhouettes entrelacées.

Il écarta les ténèbres du geste.

— Va-t'-en... va-t'-en...

La vision s'approchait, se couchait à ses côtés; il croyait sentir la chaleur d'un corps à côté du sien.

— Ah! il faut que je le trouve! s'écria-t-il hors de lui, et il faut qu'il meure.

Il commença ses recherches.

Le cœur meurtri, mais le front serein, il allait dans le monde; pas une soirée, pas une réunion où on ne le vît. Aux questions qu'on lui adressait au sujet de sa femme, il répondait qu'elle était auprès de sa tante malade.

Le public, qui croit toujours, si l'on affirme avec assurance, ne soupçonnait pas la vérité.

Trois semaines s'écoulèrent sans que les investigations de Malsi eussent abouti à un résultat. Chaque soir, il rentrait las et irrité, et le lendemain il recommençait les recherches de la veille avec l'opiniâtreté du désespoir.

Une foule nombreuse était réunie dans les salons de M[me] X... Malgré la chaleur du printemps déjà avancé, l'on dansait avec entrain et les couples serrés tourbillonnaient autour de la salle. Une sorte de buée, où la poussière se con-

fondait avec la fumée des bougies, rampait dans la pièce et s'enroulait en nuage gris autour des danseurs. L'orchestre avait ces sons assourdis, éteints, que rendent les instruments dans une salle très chaude, très remplie. Près d'une des portes, dans un groupe compact, Malsi attendait, pour quitter le bal où il étouffait, que la fin de la valse eût rétabli la circulation.

Ses artères battaient avec violence ; les couples qui tournaient devant lui l'étourdissaient, les lumières l'aveuglaient et la musique agaçait ses nerfs.

Tout à coup, il aspira une bouffée du parfum particulier dont Gabrielle avait l'habitude de se servir. Surpris, il se retourna et aperçut son neveu. Il lui sourit et crut remarquer que le jeune homme paraissait embarrassé. Il l'examina attentivement et acquit la certitude qu'Enrico évitait de rencontrer son regard et affectait de causer avec sa voisine. Malsi se souvint des allures bizarres du jeune homme qui l'avaient frappé à plusieurs reprises, et un soupçon, qu'il repoussait encore, traversa son esprit. Décidé à l'éclaircir sur-le-champ, il rejoignit Enrico et lui dit :

— Eh bien! tu ne danses pas?... Qu'est-ce que cela signifie?

Bibiano eut un rire forcé.

— Il fait si chaud...

— En effet... reprit Malsi, c'est intolérable; je suis en nage.

Puis, fouillant dans sa poche, il ajouta :

— C'est le comble de la négligence, j'ai oublié mon mouchoir; veux-tu me prêter le tien? Je vais rentrer et ne tarderai pas à t'en envoyer un autre.

Le jeune homme tira son mouchoir de sa poche et le lui tendit.

— Quel excellent parfum! dit le comte en glaçant son neveu d'un regard perçant. C'est celui qu'emploie ta tante; t'en aurait-elle donné?

Bibiano perdit contenance, balbutia; puis, voulant se reprendre et maudissant son trouble, il affecta un air insouciant qui n'était que forcé.

Les yeux de Malsi ne le quittaient pas et prenaient des tons

fauves. Il venait d'entrevoir la vérité, trahie par la confusion de Bibiano bien plus que par le parfum. Le sang bouillait dans ses veines, mais il se contint et eut un de ces sourires plus sanglants qu'un outrage. Enrico sentit l'insulte et allait riposter, mais il l'arrêta du geste et lui dit :

— Venez chez moi de bonne heure demain... ou plutôt ce matin, car il est trois heures...

Puis, se frayant un passage, il sortit, renvoya sa voiture, suivit à pied les trottoirs déserts, faiblement éclairés, où ses pas résonnaient en cadence dans le silence de la nuit.

Celui qu'il avait cherché au loin, c'était son neveu, le fils de sa sœur, qu'il avait vu naître, qu'il avait caressé, qu'il avait aidé de son crédit et de sa bourse ! Cet être faible, mou, sans valeur aucune, il le méprisait, mais il ne pouvait pas le haïr. Il le jugeait aussi incapable de dominer une femme, que de résister à ses avances. La coquetterie de Gabrielle avait sans doute tendu des pièges au jeune homme, et ce niais s'y était pris. Elle avait glissé dans ses bras, il ne l'avait pas repoussée ; mais, revenu à lui, il l'avait abandonnée. Quelle horrible dépravation cachait donc ce masque de madone? Qui avait enseigné à celle qu'il jugeait si pure l'hypocrisie, l'astuce dont elle avait fait preuve en choisissant pour amant le neveu de son mari ? Sans doute, elle avait espéré que leurs liens de parenté l'aideraient à dérouter les soupçons. Mille incidents, passés inaperçus, revinrent à la mémoire de Malsi. Il se souvint des inégalités d'humeur chez Enrico, des allures étranges qu'il avait observées à Venise, de la maladie de Gabrielle. Cela devait avoir été une période de luttes entre eux. Il se rendait compte de la soumission que sa femme lui avait témoignée plus tard.

Ainsi, petit à petit, il trouva le joint de toutes les péripéties de ce roman.

Enrico ne pouvait plus se faire d'illusions : son oncle avait découvert son secret. Rentré chez lui, il se perdit en conjectures au sujet de l'entretien qui l'attendait le lendemain. Il en prévoyait la gravité, mais trop indolent pour prendre une décision il se mit à récapituler les incidents des derniers

jours. Le départ subit de M^me^ Malsi l'avait frappé ; il l'avait jugée incapable de cette résolution violente, qu'il condamnait, non pas parce qu'elle mettait la jeune femme au ban de la société, mais parce qu'elle le forçait en quelque sorte à lui consacrer son existence. Il savait que l'honneur le lui commandait, mais il sentait aussi qu'il n'aurait jamais le courage de rompre avec ses habitudes et de compromettre son avenir. Rapportant tout à lui-même, il réussissait toujours à se prouver la justice et la loyauté de ses actions. Ce n'était pas l'égoïsme qui lui avait dicté sa conduite, mais la prudence. Un départ simultané aurait été remarqué et commenté. Puis, ne devait-il pas surveiller Malsi, pénétrer ses intentions, détourner ses soupçons?

A force de se justifier, il parvenait à se louer lui-même. Parfois, il se demandait s'il avait le droit d'imposer sa présence à Gabrielle. Elle lui écrivait souvent ; chacune de ses lettres trahissait son désir de le revoir, mais comme elle n'insistait jamais, il se disait qu'elle n'y tenait pas beaucoup.

D'ordinaire, la vue de cette écriture provoquait chez lui un léger mouvement d'impatience, et quelquefois, quand il avait un plaisir en vue, il mettait la lettre dans sa poche et ne l'ouvrait que le soir en rentrant. Il craignait que cette lecture ne le troublât au milieu de ses amusements. Il ne prévoyait pas ce que son oncle allait lui dire, quelle serait l'issue de leur conversation. Un duel était inadmissible et il le regrettait ; comme tous les êtres faibles, il était attiré par l'action immédiate.

Vers onze heures du matin, il se rendit au palais Malsi. Il essayait vainement de ranimer son courage ; cette entrevue lui était pénible, et il eut la pensée de s'y soustraire. Mais aussitôt, honteux de sa pusillanimité, il gravit, en sifflotant, les marches de l'escalier. Son oncle le reçut debout, appuyé à sa table de travail. Quoique les traits de Malsi fussent tirés, il paraissait calme. Il ne tendit pas la main à Enrico, qui resta embarrassé, tortillant son chapeau, au milieu de la pièce.

— Voudriez-vous me donner l'adresse actuelle de ma femme? lui dit le comte d'une voix ferme.

Cette question dérouta le jeune homme.

— Je... je l'ignore... balbutia-t-il.

Malsi, la figure impassible, les mains appuyées sur la table, le corps penché en avant, reprit d'un ton glacial :

— Écoutez-moi bien. Je vous préviens qu'il est inutile de ruser avec moi... Ma femme m'a tout avoué...

Enrico fit un léger mouvement ; il savait que Gabrielle avait écrit à son mari, mais il ignorait ce qu'elle lui avait dit.

— Et vous vous êtes trahi hier, continua le comte. Je ne veux pas de récriminations... je ne puis pas vous tuer... mais je me crois en droit de vous imposer certaines conditions...

Bibiano laissa échapper un geste de protestation.

— Certaines conditions. D'abord vous m'indiquerez la retraite de la comtesse ; vous la connaissez et je l'ignore.

Soupçonnant que son oncle n'avait que des idées vagues et qu'il voulait l'intimider, Enrico répondit :

— Je vous affirme que vous êtes dans l'erreur.

— Ne mentez pas, tonna Malsi. Puis, se calmant aussitôt, il ajouta, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Je l'exige... je vous somme de parler.

— Mais, je ne sais... je ne comprends pas...

— Ah ! cessez de jouer à ce jeu-là ; il est indigne ! fit le comte avec emportement. Vous êtes l'amant de ma femme, je le sais... Elle est partie... et vous, vous êtes resté. Vous ne l'aimez donc pas ! ou bien prétendez-vous l'aimer?... Mais répondez donc !

Il s'arrêta, et comme Bibiano se taisait :

— Si vous l'aimez, pourquoi n'êtes-vous pas auprès d'elle ? Que comptez-vous faire pour elle ? Mais parlez... parlez enfin...

— Vos questions me bouleversent... j'y étais si peu préparé...

— Et de quelle préparation avez-vous besoin ?... Tenez, vous n'êtes qu'un... — Il s'interrompit et acheva sa pensée d'un geste éloquent. — Mais brisons là... J'exige de vous la promesse de ne jamais la revoir.

— Comment ?...

— Vous partirez, vous ferez ce que bon vous semblera, mais vous ne la reverrez plus jusqu'à ce que je vous y autorise... A cette condition, je la reprends chez moi... elle reviendra à Florence comme si elle revenait d'un voyage d'agrément, personne ne saura la vérité...

— Mais c'est impossible, ce que vous proposez là...

— C'est le seul moyen d'expier vos torts envers une femme que vous avez perdue et à laquelle vous ne pouvez rien offrir... pas même de l'amour...

Le sang de Bibiano bouillait.

— Ah! c'est trop fort, s'écria-t-il. Puis, saisissant sa tête dans ses mains, il poussa un gémissement.

La volonté de son oncle le dominait ; il souffrait, et cependant cette proposition inattendue lui causait un sentiment de bien-être qui perçait à travers sa douleur ; l'horizon s'éclaircissait, il entrevoyait la solution de cette crise qui menaçait de bouleverser sa vie, il dégageait sa responsabilité. S'il refusait de souscrire aux exigences de Malsi, il compromettrait à jamais l'avenir de Gabrielle ; il sentait qu'il ne saurait lui cacher ses regrets et que son amour ne pourrait pas la dédommager de la perte de sa position.

Malsi attendait.

— Mon oncle, dit enfin Enrico en masquant son visage, quelque dures que soient vos paroles, quelque cruel que soit le sacrifice exigé de moi... je comprends que je n'ai pas le droit de m'y soustraire...

Le comte sourit avec ironie.

— Je serais le dernier des hommes si je cédais à mon égoïsme et si je continuais à poursuivre une femme que vous voulez réhabiliter... Je vous promets de ne plus la voir...

Malsi poussa un soupir de soulagement ; ses traits s'éclaircirent.

— C'est bien, dit-il. Maintenant, donnez-moi cette promesse par écrit... voilà du papier, des plumes... écrivez.

— Jamais!

— Écrivez, répéta durement le comte. Et, prenant Enrico par les épaules, il le poussa devant la table.

— Ce que vous exigez là est déshonorant!

— Qui parle d'honneur ici? Que signifie ce mot de vous à moi?

Enrico, dompté, baissa la tête, hésita, puis comme saisi d'une résolution désespérée, il écrivit ce qui était exigé de lui.

Quand il eut achevé :

— L'adresse de Gabrielle ? dit Malsi.

Enrico la lui donna.

Le comte prit le papier, le lut, approuva de la tête :

— Allez, fit-il en lui désignant la porte.

Enrico sortit.

## XX

En arrivant à Paris, Gabrielle se sentit étourdie par le tohu-bohu de la gare. Elle se voyait perdue dans cette foule qui passait près d'elle, la bousculait, la pressait. Les cochers d'omnibus l'entouraient en criant des noms d'hôtels ; elle les écartait du geste, et, interdite, au milieu du trottoir, le sac à la main, elle assistait au défilé des fiacres qui emportaient les voyageurs. Elle ne savait où aller et cherchait vainement dans sa mémoire le nom de quelque hôtel modeste. Elle n'en connaissait aucun, ne se souvenant que de quelques grands édifices avec des frontons portant des inscriptions en lettres d'or, qu'elle avait vus en passant ; mais on lui avait parlé de la cherté extraordinaire de ces établissements, et ses moyens étaient restreints. Cependant, il fallait se décider ; elle ne pouvait rester à la gare, le dernier omnibus allait partir ; elle y monta en se disant que si l'hôtel ne lui convenait pas, elle le quitterait le lendemain.

La voiture s'arrêta devant une maison d'apparence luxueuse, ce qui l'effraya. On la conduisit à une chambre dont elle demanda timidement le prix, qui lui parut élevé. Le domestique, la voyant seule, défaite et gênée, la regardait d'un air gouailleur et s'enquit avec une certaine familiarité de ce qu'elle voulait pour son déjeuner. Elle demanda du thé. Elle était épuisée, mais il lui fallait être économe, car elle ne possédait qu'une petite somme qui devait lui suffire pendant un temps illimité. Peu d'heures après son arrivée, elle sortit et se mit en quête d'un logement moins dispendieux. Elle se dirigea d'abord vers le quartier Saint-Antoine, dont elle se rappelait

vaguement avoir entendu vanter le bon marché. Après de longues et désagréables recherches, car on la dévisageait d'un air soupçonneux quand elle demandait une petite chambre, elle finit par trouver ce qui lui convenait. C'était une mansarde au fond d'une cour boueuse où jouaient des enfants déguenillés; sur le seuil des portes, des femmes mal peignées, en camisoles déchirées et en jupes sales, triaient des légumes et s'apostrophaient avec des voix éraillées. On se tut pour la voir passer; elle baissa la tête et pressa le pas, derrière la concierge qui trottinait devant elle, un trousseau de clefs à la ceinture.

La mansarde, — presque une cellule, — était au quatrième, la porte fermait mal; de la croisée à coulisse on apercevait une multitude de tuyaux de cheminées qui lançaient des colonnes de fumée vers le ciel bleu; mais le loyer était minime, et la concierge paraissait brave femme.

Très lasse, Gabrielle se décida à prendre cette chambre et à y faire porter la petite malle qui constituait tout son bagage. Moyennant trois francs par jour, elle était logée et nourrie, la concierge s'était chargée de faire son ménage.

D'abord, elle passa ses journées, enfermée dans sa chambre, à pleurer en songeant à son Pepino; elle se représentait ce qu'il faisait, assistait en pensée à son lever, à son coucher; elle avait soif de ses purs baisers et sentait l'étreinte de ses petits bras autour de son cou; puis elle séchait ses larmes et écrivait à Enrico de longues lettres où elle lui disait toute sa tendresse, toutes les espérances de son cœur; elle l'appelait, lui criait qu'elle était seule, triste, épeurée, dans cette grande ville dont le tumulte assourdissant montait jusqu'à sa mansarde. Craignant d'inquiéter son amant, elle n'expédiait pas ces lettres, mais les gardait, se promettant de les lui montrer un jour, quand ils seraient réunis. Alors, enlacés l'un à l'autre, elle les lui donnerait, pour qu'il sût comment à chaque heure elle avait vécu, pensé à lui, et combien elle l'avait aimé. Les lettres qu'elle envoyait étaient affectueuses mais calmes; elle ne s'y permettait aucun écart de la pensée, aucun de ces cris de passion qui l'étouffaient et qu'elle était heureuse de confier au papier,

tant elle était persuadée qu'Enrico ressentirait une grande joie à prendre connaissance de ces confessions.

Sur sa demande, chaque matin, la concierge lui montait une touffe de violettes avec son déjeuner; les petites fleurs égayaient de leurs pétales veloutés la table nue en sapin blanc, et remplissaient la chambre d'une suave senteur qui rappelait à Gabrielle les plus doux moments de sa vie. Elle était sûre qu'Enrico viendrait bientôt la rejoindre et elle l'attendait avec une anxiété fébrile ; mais les jours passaient, et il n'arrivait pas. Alors, elle se sentit défaillir. L'absence d'air, le manque d'exercice, la nourriture insuffisante et malsaine, minaient sa santé ébranlée par les émotions. Bientôt elle éprouva un dégoût insurmontable pour ces plats grossiers qui répugnaient à son palais délicat; elle ne se nourrit plus que de pain.

Malgré la plus stricte économie, ses ressources diminuaient; elle ne savait pas comment on fait pour ne pas changer de linge tous les jours, et le blanchissage coûte cher; ces fleurs, qu'elle ne payait que quelques sous, lésaient son mince avoir. Elle était à Paris depuis trois semaines, il ne lui restait que quelques francs, et Enrico, tout en lui écrivant qu'il espérait la revoir bientôt, ne précisait pas encore le jour de son arrivée. Sa fierté se refusait à lui demander du secours; elle restreignit sa nourriture, s'interdit le luxe des violettes et se décida à se créer des moyens d'existence en allant à la recherche du travail.

S'armant de courage, elle descendit dans la rue; l'air frais, qu'elle n'avait plus respiré depuis longtemps, l'étourdit; elle s'accrocha au mur pour ne pas tomber, puis elle s'en alla par les rues, faible, chancelante, s'arrêtant souvent aux vitrines des magasins pour se reposer. Elle entra dans plusieurs établissements de lingerie, proposa timidement ses services. On la regarda avec curiosité; quelque modeste que fût le son de sa voix, quelque simple que fût sa démarche, sa mise avait un cachet d'élégance, ses allures étaient celles d'une femme du monde. On chuchota, on sourit, puis poliment, on déclina ses services.

Elle erra ainsi jusqu'au soir; d'abord embarrassée, presque

suppliante, les refus qu'elle essuyait avaient fini par lui donner une sorte d'énergie désespérée.

Il lui restait à peine de quoi payer le loyer de la semaine ; elle ne pouvait pas mendier ; il fallait qu'elle gagnât sa vie.

Elle entrait partout où elle voyait exposés des chapeaux, des robes, du linge, et partout on lui faisait la même réponse, souriante, mais impitoyable.

Découragée, l'estomac vide, la tête en feu, elle reprit le chemin de sa demeure. Elle se sentait épuisée, elle avait faim, ses oreilles tintaient. Elle entra chez un boulanger, acheta un pain qu'elle ne put manger et, le tenant à la main, elle continua sa route.

Au tournant d'une rue, un enfant causait avec un ouvrier. La voyant passer, il courut vers elle, lui tendit des boîtes d'allumettes.

— Ma bonne dame, achetez-m'en quelques-unes, dit-il d'une voix suppliante. Je n'ai pas mangé de la journée et ma mère est malade...

Gabrielle, arrachée à sa rêverie, regarda celui qui lui barrait le passage. C'était un garçon de six à sept ans, aux traits hâves, maigres, aux yeux enfoncés cernés d'un cercle de bistre ; il était vêtu d'une blouse à travers les déchirures de laquelle on apercevait la peau fraîche de ses épaules et de sa poitrine. Le regard était inquiet, fiévreux, semblable à celui d'une bête affamée.

Le comtesse s'arrêta, le cœur serré. Dans ce petit misérable en guenilles elle retrouvait quelque chose de son enfant.

Le gamin fixait ses yeux avec une convoitise ardente sur le pain qu'elle tenait; elle le lui donna; il sourit, — son sourire était navrant dans sa joie, — la remercia et y mordit à pleines dents.

Elle l'observait pendant qu'il mangeait, et son cœur débordait d'une douleur infinie. En regardant ce débutant dans la vie auquel la misère était déjà si familière, elle pensait à son Pepino, dont elle retrouvait le regard dans le regard doux et reconnaissant que l'enfant jetait maintenant sur elle. Refoulant ses larmes, elle le questionna; son histoire était simple. Sa mère,

restée veuve avec trois enfants dont il était l'aîné, épuisée par les privations et le travail, avait dû se mettre au lit ; bientôt elle irait à l'hôpital; en attendant, c'était lui qui nourrissait la famille.

— Combien gagnes-tu à vendre tes allumettes?

— Vingt sous les bons jours... quelquefois vingt-cinq, mais c'est bien rare. Il y a des jours où je ne vends rien...

— Alors, que faites-vous?

L'enfant haussa les épaules.

— Nous avons faim, répondit-il.

Et le jeune regard devint subitement sérieux, plus vieux de dix ans, de dix ans de misère.

— Tiens, prends ceci, lui dit-elle, en lui donnant un franc.

L'œil de l'enfant restait attaché sur le porte-monnaie qu'elle avait sorti de sa poche, comme fasciné par les richesses qu'il y entrevoyait sans doute. Il supputait le pain que cet argent aurait procuré à ses petits frères, les médicaments à la malade. Gabrielle le comprit.

Elle saisit les mains du garçon, les réunit et y vida le contenu de sa bourse.

Un sou roula dans le ruisseau; le gamin se précipita pour l'attraper; elle se baissa vers lui, déposa un baiser sur sa joue hâve et s'enfuit avec un sanglot. Elle n'entendit point derrière elle les cris de l'enfant disputant son argent à l'ouvrier qui voulait se l'approprier.

Les hommes en passant lui lançaient un compliment ou une question; elle n'y faisait pas attention et n'écoutait que les cris déchirants de son cœur, où le nom de son fils se mêlait à celui d'Enrico.

Peut-être trouverait-elle de ses nouvelles? Bien que lasse, elle se hâta de rentrer. Dans l'obscurité, elle palpa la table et n'y trouva rien; alors elle se jeta tout habillée sur son lit et sanglota.

— Madame, madame! cria soudain la concierge derrière la porte, une visite!

Gabrielle se dressa sur son lit; ses pressentiments ne l'avaient pas trompée; c'était Enrico. Elle poussa un cri de joie et s'élança à sa rencontre. ... . ...

La silhouette d'un homme se profilait dans la pénombre de la porte ; la concierge, restée un peu à l'écart, abritait sa bougie de la main et l'épiait.

En reconnaissant le visage du visiteur, que la lumière éclairait faiblement, Gabrielle recula jusqu'au fond de sa chambre. Le comte Malsi prit le chandelier des mains de la concierge et dit en fermant la porte :

— Merci. C'est bien Madame que je cherchais.

Gabrielle, adossée au mur, regardait son mari avec épouvante. Comment l'avait-il découverte? Pourquoi la poursuivait-il?

Il parcourut d'un œil rapide la petite chambre à demi obscure, sourit avec une sorte de triomphe et reporta son regard sur sa femme :

— Vous voyez que j'ai fini par vous trouver, lui dit-il, quoique vous vous soyez cachée dans un quartier où certes je ne vous aurais pas devinée.

— Que me voulez-vous?... Pourquoi venez-vous ici?

— Je viens... pour vous ramener à votre maison... à votre enfant que vous avez abandonné...

— Comment va-t-il?

Sans répondre, il continua :

— Après avoir reçu votre lettre, j'ai cherché le complice de votre faute... je l'ai découvert et c'est lui qui m'a livré le secret de votre retraite.

— C'est impossible.

Malsi haussa les épaules.

— Je suis venu vous proposer de rentrer au domicile conjugal... Apprêtez-vous à me suivre... je vous offre le moyen de revenir à une existence honorable... Le monde ne verra en vous que la femme qu'il a été habitué à voir jusqu'ici...

— Jamais... laissez-moi... je ne veux pas...

— Que comptez-vous donc faire, seule... sans argent... d'après ce que je vois, je ne pense pas que vous en ayez beaucoup... sans appui?... Votre complice a renoncé à vous et approuvé mon projet...

— C'est faux... Vous mentez...

— Voici qui va vous convaincre, répliqua-t-il calmement en tirant son portefeuille.

Il y prit un papier, le déplia et le montra à la comtesse, en ayant soin de le rapprocher de la bougie.

Elle y jeta un coup d'œil, le lui arracha et, le déchirant en mille morceaux :

— Ce n'est pas vrai, et je n'en crois rien, cria-t-elle. Prouvez-moi maintenant ce que vous m'annoncez.

Malsi la considérait avec stupeur.

Les yeux de la jeune femme étincelaient, des plaques vermeilles coloraient ses joues; elle était en proie à une surexcitation violente et se mit à marcher par la chambre en se tordant les mains.

— Vous avez la fièvre, dit tranquillement le comte, couchez-vous... je reviendrai demain matin... vous serez plus calme, nous causerons...

Elle lui lança un regard étrange, entr'ouvrit les lèvres comme pour parler et s'affaissa sur le lit. Hésitant, il fit un pas vers elle, mais elle se cacha le visage dans les oreillers. Il sortit doucement, ferma à double tour et prit la clef.

Soulevée sur le coude, elle l'entendit descendre l'escalier. Alors, courant à la porte, elle essaya de l'ouvrir; elle n'avait qu'une pensée : échapper à cet homme qui l'accablait de son pardon; elle n'en voulait pas, il lui était insupportable. Ses dents claquaient, elle tremblait la fièvre, la folie la gagnait, il fallait fuir, fuir; mais comment?

La vieille porte résistait à ses efforts. Elle s'empara d'une chaise et en frappa de grands coups; la chaise cassa, mais la porte ne s'ouvrit pas. Elle voulut la soulever, l'arracher des gonds, introduisit ses ciseaux dans la serrure, et toujours sans résultat. Se précipitant à la fenêtre, elle se pencha au dehors; les rares réverbères qui éclairaient la rue déserte à cette heure brillaient comme autant de points lumineux. Le vertige la saisit, d'un mouvement instinctif elle se rejeta en arrière. Si elle sautait de cette hauteur, la mort était certaine, et dans le délire qui l'avait saisie elle ne songeait pas à mourir. Ses idées se brouillaient, des hallucinations bizarres défilaient devant elle.

Tout à coup, ses yeux s'ouvrirent démesurément, elle tendit les bras et tomba sur le lit où elle croyait voir Enrico qui lui faisait signe de venir. Elle se mit à caresser les oreillers avec des mots incohérents, les couvrant de baisers et de larmes. Peu à peu, ses muscles se détendirent, ses paupières se fermèrent; elle continuait à tenir étroitement embrassé ce qu'elle prenait pour la tête d'Enrico, elle gémissait en balbutiant des mots d'amour. Puis le silence se fit. Elle s'était endormie de ce sommeil de plomb que la nature envoie aux malheureux pour leur donner la force de continuer à souffrir.

Le lendemain matin de bonne heure, Malsi, entrant avec précaution dans la chambre, trouva la jeune femme endormie. Il s'assit près du lit, remarqua la misère qui l'entourait. Le soleil éclairait les murs lézardés, blanchis à la chaux, les quelques chaises de paille, dont l'une cassée gisait à côté de la porte, le petit lavabo en fer supportant une cuvettede faïence ébréchée, les planches du carreau elle pauvre lit sans rideaux où Gabrielle était étendue, semblable à une morte. Ses joues étaient creuses, ses paupières meurtries reposaient sur un cercle de bistre où les longs cils blonds ressortaient comme des rayons dorés ; un petit pied pendait hors du lit, la bottine était déchirée et souillée de la boue de la veille.

Malsi considéra longuement sa femme, et à mesure qu'il la regardait un étrange sentiment de pitié et de regret remuait son âme ; il ressentait un besoin de tendresse qu'il n'avait jamais éprouvé ; il se rappela les moindres incidents de sa vie avec Gabrielle, et il comprit, trop tard, hélas ! que souvent il avait dû la froisser, la heurter. Alors, il fut saisi du désir de goûter d'une tendresse qu'il ne connaissait pas et qu'il n'avait appréciée que depuis qu'il l'avait su accordée à un autre. Si sa femme revenait à lui, il essayerait de se faire aimer à son tour. Subitement assoiffé d'amour, il oubliait ses projets de vengeance, il lui semblait qu'une nouvelle jeunesse refleurissait dans son âme et que ses fleurs étaient belles et inconnues.

Il se pencha vers Gabrielle, déposa un baiser timide sur son front et, s'emparant doucement de sa main, il la garda dans les

siennes. Ces doigts émaciés, diaphanes, l'attendrissaient et il les effleurait de ses lèvres, n'osant les embrasser.

La comtesse s'éveilla et le vit penché sur elle. Elle passa sa main libre sur son front comme pour y rassembler ses idées ; puis, dégageant ses doigts, elle s'écria d'un air égaré.

— Je ne veux pas... je ne veux pas !...

Il lui parla avec douceur, essayant de la calmer, de la ramener à la raison.

— Jamais !... jamais... morte, vous pouvez me reprendre... vivante, jamais ! répétait-elle avec exaltation.

Elle voulut se lever, mais n'en eut pas la force.

— Ah ! je ne puis pas, fit-elle d'un accent déchirant, et elle ne parla plus.

Malsi craignait que cette surexcitation ne fût le commencement d'une grave maladie, et résolut d'emmener sa femme sur-le-champ. La voyant étendue sans mouvement, les paupières closes, la respiration égale, il la crut endormie, se leva et se dirigea à pas étouffés vers la porte ; là, il s'arrêta, tourna la tête et, persuadé qu'elle continuait à sommeiller, il descendit rapidement l'escalier pour demander à la concierge de l'aider à emballer les hardes de la comtesse.

A peine fut-il sorti que Gabrielle sauta de son lit ; elle tomba sur le plancher, mais, se relevant aussitôt, elle saisit un châle, un chapeau et, sans les mettre, se glissa dans l'escalier, descendit jusqu'au premier palier où il y avait une porte entr'ouverte. C'était une espèce de réduit où les gens de la maison déposaient des ustensiles de ménage. Elle s'y blottit au milieu de ces objets qui exhalaient une fade odeur de poussière et de vétusté, et attendit palpitante le retour de son mari. Bientôt elle entendit sa voix :

— La jeune dame est souffrante, disait-il à la concierge qui le suivait. Elle n'a plus sa tête et divague... Ainsi, ne vous étonnez de rien...

Ils montaient ; quand ils eurent franchi le palier du second, Gabrielle sortit de sa cachette et se précipita dans la rue.

Elle allait tout droit devant elle, sans but ; les badauds s'arrêtaient pour voir passer cette femme échevelée, tête nue, qu'ils

prenaient pour une folle. Elle s'aperçut de la curiosité qu'elle provoquait, modéra son allure et mit son chapeau. De temps en temps, il lui semblait que Malsi l'appelait et elle se retournait pour voir si elle était suivie. Elle avait le vertige, ses genoux fléchissaient. Au coin d'une rue elle aperçut une église, y entra et tomba épuisée sur un banc. Le prêtre disait la messe basse, quelques fidèles priaient; un recueillement solennel régnait dans l'église, imprégnée de l'odeur de l'encens. Au milieu de ce silence, Gabrielle se demandait avec angoisse où elle reposerait sa tête fatiguée en quittant ce sanctuaire, car la maison de Dieu ne s'ouvre aux malheureux qu'à de certaines heures. C'est alors que lui vint l'idée de la mort : la foi chrétienne l'envisage comme une délivrance, comme un bienfait; oui, mais les malheureux que la mort semble oublier ont-ils le droit de quitter la vie s'ils sont las de souffrir? Prosternée devant l'image de Celui qui a prêché la résignation et qui a souffert sans se plaindre, elle eut peur de se laisser aller à ses pensées et de creuser le grand mystère de la mort. Elle le craignait, peut-être parce qu'elle n'avait pas encore renoncé à tout espoir ici-bas.

La messe était terminée, l'église se vidait. Gabrielle suivit les fidèles et s'arrêta sur le perron. De quel côté diriger ses pas? La veille, elle avait donné son dernier argent au petit vendeur d'allumettes; elle ne connaissait personne à qui confier sa détresse, et elle se sentait défaillir. Tout à coup, elle se souvint d'une vieille bonne qui l'avait soignée enfant et qui faisait le commerce des fleurs au boulevard Rochechouart. Elle ne se rappelait plus le numéro de la maison, mais elle était sûre de la retrouver.

Elle se traîna jusqu'à la boutique où la vieille Rosalie trônait au milieu de ses arbustes, en tricotant un bas.

En peu de mots elle lui expliqua sa situation.

— Ma petite demoiselle, s'écria la vieille femme fondant en larmes et l'appelant dans son trouble comme elle l'appelait jadis; ma petite demoiselle, en quoi ai-je pu offenser la Providence qu'elle m'envoie le chagrin de vous voir ainsi?... Et tout en pleurant, elle prenait Gabrielle dans ses bras, comme si

c'eût été une enfant, lui lissait les cheveux, lui baisait les mains. Elle la conduisit dans sa chambre, qui, avec une petite cuisine attenante, composait son appartement, et la coucha dans son lit.

Gabrielle se laissait soigner en silence, trouvant une douceur infinie à se sentir aimée.

Le lendemain, elle écrivit à Enrico, lui fit part de l'extrémité à laquelle elle se trouvait réduite et le supplia d'arriver.

## XXI

La comtesse était chez Rosalie depuis une semaine, et sa santé déclinait rapidement. La fièvre la minait, des cauchemars hantaient son sommeil, et ce n'était qu'avec un profond dégoût qu'elle prenait quelques cuillerées de bouillon, pour rassurer un peu sa vieille bonne qui se désolait de la voir dépérir.

La jeune femme ne se faisait pas d'illusions sur son état et demandait à vivre jusqu'à l'arrivée d'Enrico seulement; c'était avec une angoisse toujours croissante qu'elle comptait les heures qui s'écoulaient sans lui apporter de nouvelles.

Un matin, après une nuit d'insomnie, elle se leva à la hâte et s'habilla avec soin.

Rosalie, la voyant plus agitée et plus fiévreuse que de coutume, lui en demanda la raison.

— Je suis sûre qu'il viendra aujourd'hui, lui répondit-elle. Crois-tu qu'il me trouve très changée?... Je ne voudrais pas lui faire peur...

Elle se regarda dans le petit miroir posé sur sa table de toilette.

— Cette robe me va mal..., elle est si vieille..., si usée... N'as-tu pas un ruban, un bout de dentelle?

Rosalie, à côté d'elle, la suivait de ses yeux humides.

— Je n'ai rien, ma pauvre chatte, lui dit-elle tristement. Mais si tu désires quelque chose, j'irai l'acheter.

La comtesse continuait à se regarder. Soudain, elle repoussa le miroir et se mit à pleurer. La vieille femme se retourna vers

le mur, essuya d'un doigt tremblant les larmes qui roulaient sur ses joues ridées et sortit sur la pointe des pieds.

Une heure plus tard, elle apporta toute joyeuse une lettre timbrée de Suisse. La comtesse reconnut l'écriture d'Enrico, son cœur bondit, ses mains tremblantes ne parvenaient pas à déchirer l'enveloppe.

« En vous écrivant aujourd'hui, Gabrielle, disait Bibiano, je romps un serment solennel, et je serais sans excuse si votre lettre n'exigeait une réponse et ne me forçait à vous dire la vérité..

« Tout est fini entre nous, Gabrielle; quelque dure que soit cette parole, pardonnez-la-moi. Votre avenir m'impose ce sacrifice; soyez persuadée que je ne la prononce que pour votre bien, et qu'un jour viendra où vous m'en remercierez. D'après ce que vous me dites, je dois supposer que votre mari ne vous a pas appris toute la vérité ; c'est à moi de vous la révéler. C'est une épreuve à laquelle je ne m'attendais pas et qui m'est plus pénible que toutes celles que j'ai déjà traversées. Je vous connais et je sais que vous me condamnerez. Je m'y résigne, car je vous aime assez pour sacrifier à votre repos jusqu'à l'espoir de vivre dans vos souvenirs.

« Votre mari, Gabrielle, m'a demandé de ne plus vous revoir, et je le lui ai promis; c'est à cette condition, si dure pour moi, que j'ai obtenu pour vous un avenir calme et honoré. J'ai dû me détacher de vous pour que vous puissiez vivre respectée de tous. Croyez-moi, les situations aussi fausses qu'était la nôtre ne peuvent pas durer; tôt ou tard, nous nous serions cruellement repentis de notre folie et nous aurions oublié le bonheur que l'amour nous a donné. Vous vous souvenez peut-être que cette crise que je prévoyais me remplissait de terreur. Avais-je le droit de vous condamner à une vie de tiraillements perpétuels, lorsque je n'avais qu'un mot à dire pour vous rendre à vos devoirs, dans lesquels vous trouverez le dédommagement des chagrins que je vous ai causés? Ce mot fatal pour moi, je l'ai prononcé, et je ne m'en repens pas.

« Réfléchissez à votre situation. Je n'ai qu'un conseil à vous donner : rentrez chez votre mari, acceptez la réconciliation qu'il

vous offre ; malgré votre fuite, il en est temps encore, j'en suis sûr. Je ne puis plus rien pour vous, — je vous aimerai toujours, — une passion comme la vôtre brûle le cœur, et y laisse des cicatrices ineffaçables, — mais je n'ose ni ne veux vous revoir.

« Ces lignes sont les dernières que je vous adresse. Mon honneur est engagé; je ne saurais me soustraire à mes promesses. Je compte sur l'élévation de vos sentiments pour m'éviter d'inutiles tourments.

« Puissiez-vous trouver le calme et la paix, et puissiez-vous ne pas me reprocher trop amèrement d'avoir troublé votre repos !

« Je vous conjure de ne plus m'écrire, de ne plus essayer de me revoir ; toute tentative de ce genre serait inutile et ne ferait qu'ajouter à ma douleur. »

La lettre était datée de Neuhausen.

Gabrielle la laissa tomber à ses pieds et, les bras ballants, le regard fixe, elle demeura immobile, comme pétrifiée. Elle se mourait, et il l'abandonnait, dans cette misère qu'elle ne lui avait pas cachée ! Ce papier qu'elle avait déchiré et dont elle ne lui avait pas parlé par un sentiment de délicatesse, disait vrai ; il avait signé son renoncement, et il appelait cela se sacrifier au bonheur de celle qu'il aimait. Il réclamait le titre de sauveur !

Tout à coup elle se mit à rire, d'un rire strident, qui n'avait plus rien d'humain ; les larmes ruisselaient sur ses joues, et elle riait toujours.

— Qu'as-tu ?... qu'as-tu ? demanda Rosalie épouvantée.

Gabrielle lui indiqua du doigt les feuillets épars sur le plancher ; la vieille se baissa pour les ramasser ; la comtesse les lui arracha des mains, et, les portant à sa bouche, les déchira avec ses dents.

— Je veux partir... le retrouver... s'écria-t-elle enfin. Il faut que je le voie... que je lui dise ce qui m'étouffe...

— Partir !... Mais où veux-tu aller dans cet état ?... Tu es faible comme une enfant !...

— Veux-tu que je meure ? cria Gabrielle en la prenant par les épaules et la secouant. Tu ne vois donc pas que je deviendrai

folle si je ne le revois pas? Une fois... une seule fois... Habille-moi vite... ne me retiens pas...

Et, tout en parlant, elle attachait les brides de son chapeau, s'enroulait dans son châle.

Rosalie, domptée par ce désespoir, n'osait plus s'opposer à l'exécution de son projet insensé.

Elle sortit, et revenant aussitôt :

— Tiens, tu n'as pas même d'argent, prends ceci... lui dit-elle en glissant une bourse dans sa poche.

La comtesse la repoussa.

— Non... je ne veux pas...

— Mais avec quoi partiras-tu?... Tu me le rendras plus tard...

M[me] Malsi arracha de son doigt une bague avec un gros saphir entourée de diamants, que sa mère lui avait donnée et qu'elle portait toujours.

— Vends cela... Je ne puis te laisser autre chose... mais je crois que ce bijou a une certaine valeur...

Comme la vieille refusait de l'accepter, elle lui dit d'un ton singulier :

— Si tu ne veux pas le vendre, garde-le en souvenir de moi.

Puis elle l'embrassa et quitta la maison.

## XXII

La journée était splendide, le train bondé de touristes joyeux qui, tous, l'*Alpenstock* et le *Bædeker* à la main, s'entretenaient des excursions qu'ils avaient faites et de celles qui leur restaient à faire. La silhouette affaissée de Gabrielle jetait comme une ombre de mélancolie sur l'exubérance de vie qui l'entourait. De temps en temps, ses compagnons de route lui lançaient un regard curieux et se demandaient qui pouvait être cette jeune femme, dont les traits ravagés, la physionomie mélancolique, excitaient un intérêt mêlé d'une vague inquiétude. La comtesse ne remarquait pas l'attention dont elle était l'objet; ses pensées l'absorbaient et elle comptait chaque heure qui la rapprochait d'Enrico.

En dépit de ce qu'elle savait par son mari, et malgré la lettre qu'elle avait reçue, elle ne voulait pas croire à l'abandon du jeune homme ; cet abandon lui paraissait impossible.

Le train s'arrêta ; on était arrivé à Neuhausen, petit bourg près de Schaffhouse.

Elle suivit machinalement les voyageurs qui se dirigeaient vers l'hôtel Bellevue.

Enrico ne lui avait pas indiqué son adresse, mais comme il n'y a que deux hôtels à Neuhausen, elle était sûre de le trouver s'il n'était pas encore parti.

A l'hôtel, on lui dit que Bibiano y logeait, mais qu'il était absent et ne rentrerait que le soir. Attendre, dans son état de surexcitation, était un supplice. Elle descendit au jardin, s'assit sous un chêne et contempla le panorama qui se déroulait à ses pieds. Les eaux du Rhin, encaissées dans des rives verdoyantes, se précipitaient avec violence, formant des rapides. Çà et là, des maisons aux balcons ouvragés, aux murs blancs ornés en diagonale de larges raies noires, comme le sont presque toutes les maisons de cette contrée. A droite, sur la hauteur, le château de Kussemberg, un peu plus loin celui de Laufen. Un pont formant un arc immense enjambait le fleuve et reliait les deux rives.

Trop agitée pour rester longtemps immobile, Gabrielle sortit du jardin et prit la route du village qui descend au petit château de Wœrth, situé en aval du fleuve, à deux cents mètres de la chute. Arrivée sur la terrasse qui sert d'embarcadère, elle fut saisie à la vue de cette immense masse d'eau précipitée avec un bruit assourdissant d'une hauteur de vingt-cinq mètres. Au milieu de la cascade se dressaient, impassibles et inébranlables, deux rochers noirs. Lancées avec une violence effrayante sur le plan incliné, les eaux se déchaînaient furieuses contre cet obstacle qui leur barrait le passage. Elles le battaient avec rage, comme si elles eussent voulu se venger de l'audace du granit qui osait braver leur colère. Elles grimpaient à ses flancs, se brisaient contre la surface lissée par ce frottement perpétuel, et reculaient couvertes d'une écume blanche. Au-dessus du gouffre, où l'eau tourbillonnait, flottait une vapeur épaisse qui

retombait en pluie fine et rayonnait de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sous la lumière irisée du soleil.

Sur la rive opposée, au sommet d'un rocher qui surplombe la cascade, s'élève le château de Laufen entouré d'un jardin. Ce n'est aujourd'hui qu'un hôtel de second ordre, fréquenté par les touristes curieux de voir d'en haut la chute qu'ils ont admirée d'en bas.

Gabrielle prit une barque et s'y fit conduire. Au lieu de suivre les étrangers qui montaient jusqu'au château, elle s'arrêta à mi-chemin aux Fichets, un échafaudage en bois dont l'extrémité s'avance sous la partie supérieure de la cascade. Le fleuve, courant avec une rapidité vertigineuse sur la pente inclinée et rencontrant subitement le vide, s'y précipite en décrivant une courbe et en rasant les parois de la terrasse.

Gabrielle sentait le plancher trembler et le rocher vaciller. Une pluie de gouttes étincelantes tombait sur ses épaules. Penchée sur la balustrade, elle couvait des yeux la tourmente dans le gouffre béant à ses pieds ; il la fascinait. Des profondeurs de cet abîme, elle croyait entendre des voix mystérieuses qui montaient, l'appelaient.

La mort ne l'effrayait plus. Accablée de lassitude et de dégoût, Gabrielle n'aspirait qu'à l'oubli et au repos. C'était au sommet de ce rocher qui se dressait au milieu du fleuve qu'elle aurait voulu implorer le pardon de sa faiblesse, confesser à Dieu les chagrins sous lesquels elle succombait; et c'est là, dans ce gouffre que le Rhin creuse depuis des centaines de siècles et dont nul n'a sondé la profondeur, qu'elle aurait voulu laver sa faute, chercher le repos de son cœur égaré et tourmenté.

Tout à coup elle éprouva une curiosité insensée de savoir ce que devient dans ce tourbillon un corps qui y est lancé. Elle monta au Kaenzli, à un pavillon en fonte, d'où le regard domine le fleuve et la cascade. Elle n'y trouva personne, ôta son châle, le roula, le lança dans la rivière, et, retenant son haleine, l'œil avide, elle en suivit les évolutions.

Elle se figurait son corps à la place du châle ; celui-ci, d'abord englouti par les ondes, revenait à la surface.

— Il approche du tourbillon ; comme il va vite !... l'y voilà...

la tourmente l'a saisi... elle le soulève... elle le bat... elle le tourne... Quelle ronde infernale!... comme cela doit faire mal!... Ne va-t-il pas enfin trouver le calme?... Ah!...

Elle poussa un long soupir; le châle, qui avait disparu dans l'abîme, venait d'être lancé à quelques pas; il flottait, défait et lacéré, sur la surface de l'eau; il s'étalait comme une grande nappe noire.

Les dents de la jeune femme claquaient; la mort l'appelait.

— Mourir!... mourir!... cria-t-elle, mais je veux revoir Enrico avant de disparaître...

Peut-être espérait-elle encore pouvoir résister à la tentation. Elle redescendit le sentier qui conduisait au bateau, s'accrochant aux branches pour ne pas tomber.

— Le marquis est-il rentré? demanda-t-elle au valet de chambre de Bibiano, qu'elle rencontra dans le vestibule de l'hôtel.

Le valet la reconnut et fit un geste de surprise, presque d'effroi. L'air égaré de la jeune femme l'avait frappé. Il répondit timidement que son maître était encore absent.

— Ah! il ne veut pas me revoir... il me repousse, s'écria Gabrielle.

Elle crut que Bibiano avait donné l'ordre de ne pas la laisser pénétrer jusqu'à lui.

— Eh bien! dites-lui, reprit-elle suffoquée par l'émotion, dites-lui que je l'y forcerai!...

Elle courut à l'embarcadère, héla un bateau :

— Au rocher! cria-t-elle aux bateliers.

— Il ne veut pas de moi vivante... pensait-elle avec égarement, il me reverra morte!... Mon corps mutilé, brisé, traînera à ses pieds... Mon cadavre l'attirera et le repoussera... il y retrouvera l'empreinte de ses baisers... il sera hanté par le souvenir de nos tendresses... il aura soif de mes caresses et ses lèvres se colleront aux lèvres glacées d'une morte... Puisse le regret de l'amour qu'il a perdu le poursuivre jusqu'à sa dernière heure!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Bibiano avait quitté Florence le lendemain de son explication avec son oncle; quoiqu'elle l'eût cruellement mortifié, il éprouvait un soulagement inavoué d'être débarrassé des compli-

cations qui gênaient sa vie. Pour se distraire, il se dirigea vers les Alpes; à mesure qu'il s'éloignait de Florence, le souvenir de Gabrielle s'effaçait. Il se reprit à penser à son avenir, à faire des projets, à jouir de la vie qui désormais lui apparaissait sans entraves. Deux ou trois années suffiraient à calmer Malsi; il reviendrait dans sa ville natale, et jusque-là il verrait du pays.

La dernière lettre de la comtesse l'avait momentanément troublé; mais il était persuadé que la réponse qu'il lui avait envoyée mettrait un terme à son extravagance. Il ne doutait pas qu'elle n'eût rejoint Malsi.

Le matin du jour où Gabrielle arrivait à Neuhausen, il était parti de bonne heure pour une excursion aux environs; mais, en dépit du temps radieux et de la beauté du pays, il était préoccupé et inquiet sans savoir pourquoi. Fatigué, ennuyé, il rebroussa chemin; parvenu au pont jeté sur le Rhin, qu'il devait traverser pour regagner l'hôtel, il s'arrêta et s'accouda au parapet.

Une barque attira son attention. Elle se dirigeait vers la chute, ne contenant que deux rameurs et une femme dont il ne pouvait distinguer les traits. L'embarcation s'engagea dans le tourbillon qui la ballottait et l'entraînait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, soulevée à une hauteur inquiétante, disparaissant sous un flot d'écume. Elle atteignit le pied du rocher. Tandis que les bateliers s'asseyaient sur les marches et allumaient leurs pipes, la dame monta lentement les gradins taillés dans la pierre, garantis par un petit parapet de fer.

Arrivée au sommet, elle s'arrêta; sa silhouette élégante se détachait nettement sur l'horizon pourpré par le soleil couchant. Elle semblait jaillir de la pierre comme une flèche s'élançant vers le ciel. Autour d'elle, les flots écumants battaient, impétueux.

Elle resta immobile quelque temps, puis étendit les bras, se pencha sur l'abîme.

Le rocher était désert. Les parois étincelaient comme semées d'étoiles, et en bas, l'eau se soulevait, lançant des flots de larmes blanches.

Bibiano poussa un cri, courut au village chercher du se-

cours, sans réfléchir que dans cet endroit le Rhin ne rend ses victimes qu'à l'heure qu'il lui plaît.

Les bateliers refusèrent de tenter une entreprise absolument inutile; la mort devait avoir été instantanée; rechercher le cadavre était impossible. Il fallait attendre qu'il fût rejeté sur la rive.

A l'hôtel, Enrico apprit l'arrivée de Gabrielle; il s'élança vers sa chambre et la trouva vide. Alors il conçut un soupçon horrible. Cette femme qu'il avait vue mourir, c'était elle.

A demi fou, il se précipita vers la rive. Au bord de l'eau, près du débarcadère, il vit un rassemblement, et, perçant la foule, il se trouva devant un corps défiguré, bleui, couvert de vêtements en lambeaux imbibés d'eau, un bouquet de violettes attaché au corsage.

Il la reconnut et s'abattit comme foudroyé.

Le vœu insensé de la pauvre femme était accompli.

Son amant était venu au rendez-vous lugubre qu'elle lui avait assigné, et jamais ni larmes, ni prières, ni remords, ne chasseront le souvenir déchirant de cette dernière entrevue.

***

# DIALOGUE

## SUR LE SALON DE 1883 [1]

---

**UN CRITIQUE. — UN PEINTRE**

### III

LE PEINTRE.

Nous nous sommes mis facilement d'accord, l'autre jour, sur la grande peinture chromo-lithographique de Makart ; le pourrons-nous faire aussi vite, aujourd'hui que nous voici ramenés en face de notre art français ?...

LE CRITIQUE.

Pourquoi pas ? Avons-nous donc l'air de gens qui n'ont pas de principes, ou qui en changent suivant les nationalités ?

LE PEINTRE.

C'est que la situation n'est pas du tout la même, selon qu'il s'agit des écoles étrangères ou de la nôtre, des nôtres, devrais-je dire. Nous n'avons pas, comme à Vienne, par exemple, des royautés académiques et incontestées, des respects de situation, presque constitutionnels ; la lutte est partout ; les nouveaux venus assiègent les *vieux,* qui résistent ; de la guerre allumée entre les fidèles de la tradition et les soldats du réel, l'issue est encore plus qu'incertaine. Pour qui voudrait tenter de réconcilier deux ennemis également indispensables, comment faire ? En un mot, comment s'y prendre pour faire du nu aujourd'hui ?

LE CRITIQUE.

Mon cher, c'est bien simple !....

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mai et du 1er juin..

LE PEINTRE.

Laisse-moi finir. Comment, te dis-je, s'en tirer, et que devenir si l'on veut passer encore entre la convention qui menace ruine et le naturalisme qui menace..... l'intelligence? Oui ou non, Bouguereau ou Cabanel ont-ils raison, par exemple, étant donné leur talent, leur personnalité acquise, leur conviction ou leur éducation, de persister dans leur art et de fermer l'oreille et les yeux à toutes les vilaines choses qu'on dit... et qu'on peint?

LE CRITIQUE.

Je ne te dis pas non, mais...

LE PEINTRE.

Boulanger a-t-il tort, avec le savoir qu'il a et les recherches qu'il aime, de se refuser absolument à introduire dans un dessin toujours sûr et souvent pur les incertitudes, ce qu'il doit appeler en lui-même les insanités des chercheurs d'ambiance?

LE CRITIQUE.

Assurément non!

LE PEINTRE.

Eh bien! alors, il vaut donc mieux que chacun suive son chemin et dise son mot, quel qu'il soit, pourvu qu'il soit bien à lui. Au moins la situation est nette; on peut discuter, abominer, proscrire Boulanger, Cabanel ou Bouguereau; outre qu'ils sont en bonne compagnie pour se défendre, et que leurs armes sont encore assez bien trempées, il me paraît que leur force et leur raison d'être sont précisément dans cet entêtement tranquille et savant. Ils sont d'un côté de la balance; les *jeunes* se sont tous mis de l'autre, et c'est à peine si elle penche; encore qui pourra dire demain de quel côté? Le plus clair est qu'il est bien difficile de se tenir entre les deux, et qu'on y est fort mal à l'aise. Ainsi, remarque comme, pour être resté à cheval sur cet éternel dilemme, un peintre de talent bien sain pourtant s'est compromis au point de ne contenter tout à fait personne, quoiqu'il ait usé de toutes ses qualités sans économie. Rixens est un réaliste qui reçoit encore des femmes nues et des muses dans sa chambre. Ce n'est pas à moi de l'en accuser, je pense, et je

n'oserais plus rien dire s'il avait continué en si bon chemin, qu'il eût donné à la susdite muse, avec les ailes d'or qu'il a retrouvées pour elle au magasin poétique, quelque fine draperie pour garantir ses hanches du froid et... du réalisme. Il aurait bien pu m'accorder quelques centimètres de plus de convention, puisqu'auprès du musicien moderne, mourant en robe de chambre,il avait déjà dû mettre une gardienne de congrégation non autorisée chez nos voisins de la nouvelle école. En ce cas, la convention s'appelle aussi le caractère, et le manque de décision devient le manque de style. En somme, c'est toujours une querelle de principe, car, dans le fait, que peut blâmer un peintre d'une œuvre où l'expression est juste et forte, la facture excellente, le modelé merveilleusement souple et comme plein de tendresse? La tête du musicien épuisé semble se renverser sous le baiser d'un rêve trop lourd ou trop beau. L'harmonie des couleurs s'associe à la tristesse de la scène, si bien que l'or pâle des ailes et du rameau symbolique prend par son ton même une valeur expressive et charmante.

LE CRITIQUE.

L'œuvre présente des défauts, je le veux bien; elle est incomplète et imparfaite malheureusement; mais sous deux rapports, elle me satisfait; je dirai même plus, elle me ravit. La partie inférieure du corps de la *Gloire* est d'une exécution défectueuse : trop accusée s'il s'agit de la vaporeuse apparition d'un rêve, trop indécise si l'artiste a voulu nous mettre en présence d'une réalité; par suite, la figure n'a pas d'unité; est-ce pour cacher ce défaut que tu demandes une draperie? Je trouve, moi, qu'un bout de linge ne me semblait pas ici nécessaire. Peu importe, d'ailleurs, cette querelle de détail. — Vois comme la tête est séduisante et heureusement conçue! comme la poitrine prend une belle lumière! comme l'attitude est flexible et passionnée! comme enfin les grandes ailes d'or relevées s'attachent bien aux épaules et manifestent clairement l'idée poétique dans une forme décorative des plus charmantes. De ce mouvement du jeune glorieux qui s'abandonne, vaincu par la souffrance, et laisse tomber sa tête pâlie dans le bras de la con-

solatrice, il se dégage comme un acte de foi sublime dans l'immortalité du génie. Cette toile me remue profondément; j'y sens une émotion et une grande idée. Ah! s'il y avait de nos jours plus de jeunes artistes qui fussent capables de telles échappées à travers l'au-delà, l'épidémie du naturalisme ne ferait pas de si cruels ravages.

LE PEINTRE.

Sois tranquille, elle n'empêchera pas les pêcheurs de plonger encore, heureux s'ils rapportent souvent une perle aussi fine que cette petite Vénus blanche, posée par Mercier sur ce marbre noir. Vois donc quelle fine matière, quel éclat, quelle *eau,* et, si l'on peut continuer la comparaison, quel poli, dût-on en trouver l'émail un peu froid! C'est proprement un ravissant morceau de lumière, rosé, blanchissant, nacré, une des raretés du Salon, et si de plus hautes récompenses ne l'ont pas découverte, c'est sans doute qu'elles se sont trompées de salle, par hasard. Le mouvement de la fraîche déesse est un peu gauche, dira-t-on; les jambes, serrées dans une posture désagréable, trahissent une recherche inutile ici de réalité maladroite; l'exécution est un peu marmoréenne par places, mais cela est d'une si fine peinture, que je ne vois pas là, en vérité, de quoi me faire oublier quels souples pinceaux ont dû caresser ces jeunes seins et ces hanches claires. Cette femme nue a été faite avec amour, et, puisqu'il s'agit d'une figure isolée, je n'en demande pas davantage.

LE CRITIQUE.

Ce qui me plaît surtout dans cette figure, c'est la pâte dont elle est peinte. La facture en est libre, grasse, souple et savoureuse. Dans certains morceaux, il y a comme des friandises de modelé; et au point de vue de la technique, du travail de la brosse et du maniement des couleurs, tu as reconnu toi-même, en ta qualité de praticien, qu'on ne saurait mieux faire. Peut-être les colorations blanches de ce corps féminin sont-elles d'une tonalité trop montée, car leur éclat est si entier qu'elles paraissent un peu crues et dures sur le fond brunâtre; le dessin est irréprochable, les lignes témoignent d'une étude consciencieuse et d'un savoir à toute épreuve; mais c'est grand dommage que

la silhouette soit lourde d'aspect et paraisse peu agréable dans ses contours, en raison de l'attitude générale de la figure dont les jambes et les pieds s'arrangent sans grâce. Cette imperfection, toute de forme, peut surprendre à bon droit de la part d'un sculpteur aussi éminent. Par contre, c'est une chose curieuse que de voir ce même statuaire allant du premier coup si loin dans l'art du peintre, et donnant d'une si puissante façon la sensation de la chair nue, vive, palpitante et frissonnante... Quoi que tu puisses dire, et je crois que tu te trompes, il n'y a rien ici de la froideur du marbre; si on passait la main sur cette toile, il semble qu'on sentirait la chaleur de cette peau douce et satinée. A tout prendre, l'œuvre est d'un mérite supérieur et en ne lui donnant qu'une troisième médaille, le jury de peinture, tu l'avoueras, s'est montré bien peu généreux, d'autant plus qu'il eût été convenable de ne pas confondre dans une même récompense cette *Vénus* et l'*Andromède* de Paul Robert, qui est un ouvrage délicat, je le veux bien, mais pour le moins inférieur à celui qu'on a mis sur le même rang.

LE PEINTRE.

Délicat en effet, je ne dis pas davantage. Mais, à mon avis, ce n'est pas un médiocre éloge par le temps qui court. Paul Robert est plus sûr de lui que d'autres, étant plus sage aussi. — Zacharie, dans sa figure couchée, a le succès peut-être facile de l'audace en couleur; Millochau cherche dans sa baigneuse un modelé animé ou tremblant; Benner et Saint-Pierre ont de jolies idées, et plus de grâce que de force; en ce cas, c'est encore la petite Andromède de Paul Robert qui est la plus aimable de dessin, encore qu'un peu frêle de facture, — le goût du moins y voile quelques oublis, et le fin modelé quelques maigreurs.

LE CRITIQUE.

Oui, je n'y contredis point; cette Andromède n'est pas une peinture à passer sous silence; par la distinction du modelé, par la recherche intéressante du dessin, hésitant toutefois encore, elle diminue même d'une façon sensible l'état de pauvreté où nous voilà réduits en fait de nu. Mais tu me permettras de te dire en toute sincérité que je ne la préfère point à la *Charmeuse*

de Rosset-Granger, que le jury, plus souverain qu'infaillible, a cru devoir ne pas récompenser du tout.

LE PEINTRE.

Tant pis! car l'artiste a le goût fin et le rêve bon; mais il porte aujourd'hui la peine de n'être pas franchement avec les uns et contre les autres. Si quelques fautes de dessin sont restées visibles dans cette figure nue un peu mince et très douce, ce n'est pas ce dont on le blâmera le plus en ce temps, mais bien de prétendre connaître encore des plages écartées où vivent des déesses errantes. S'il aime ce pays, qu'il y retourne et qu'il y bâtisse sa maison, sans écouter les avis de Pierre ou de Paul. Je voudrais lui dire ici, à lui comme à quelques autres que l'amour de la forme poursuit encore au plein air de la grande nature, qu'il faut, à notre âge, croire en soi et travailler sans peur ; — peut-être y a-t-il pour eux quelque sentier nouveau à trouver, entre la grande route banale de la convention académique, et les broussailles impénétrables des nouvelles idées, — il faudrait passer entre Cazin et Henner, en cueillant des fleurs, en aimant la nature, mais en cherchant toujours si du fond des bois ne viennent pas quelques nudités blanches, qui ne soient ni des étoiles ni des paysannes, pas tout à fait des femmes, mais la femme.

LE CRITIQUE.

Quoi qu'il en soit, cette *Charmeuse* est déjà mieux qu'un essai et plus qu'une promesse. Les jambes de la figure, trop longues par rapport au torse, trahissent peut-être comme une recherche exagérée d'élégance, mais je suis charmé par les tonalités des chairs s'enlevant en clair sur le rose du ciel. Je trouve ici une très grande finesse dans l'indication des valeurs, et j'en acquiers la conviction qu'il y a chez Rosset-Granger de belles qualités de peintre tenues en réserve encore, mais qui ne tarderont pas à se manifester, car il a un œil de coloriste qui voit juste et qui sait regarder. — Puisque nous voici en train de passer en revue quelques jeunes, je te confesserai que l'*Aphrodite* de Ary Renan ne me déplaît pas. Je ne me fais aucune illusion sur les inexpériences auxquelles le jeune peintre ne s'est pas sous-

trait jusqu'à présent; mais sa peinture a ce je ne sais quoi qui ne me laisse pas indifférent et me convie à l'examiner quand je passe devant elle. Or, c'est là, vois-tu, un symptôme qui m'inspire confiance. Il faut laisser le temps à Ary Renan de débrouiller son tempérament. Cette année, il me semble avoir dirigé sa nacelle dans le sillage de Gustave Moreau. Attendons; j'ai le pressentiment que cet homme fera quelque chose et sera quelqu'un.

LE PEINTRE.

Remarque ceci, le père est un merveilleux écrivain chez qui le philosophe laisse souvent parler l'artiste; le fils, au contraire, est encore un peu plus philosophe qu'artiste, à voir ses hésitations entre les différents maîtres qu'il suit, à juger surtout combien il a de mal à laisser sortir, ainsi que son Aphrodite de l'eau verte, ses qualités naissantes du flot des souvenirs pressants.

Il y a de ces souvenirs modernes qu'on ne peut chasser, paraît-il, et je suis étonné quand je vois un bon peintre comme Bramtôt, chez qui l'air de Rome même ne les a pas fait passer.

LE CRITIQUE.

Je ne suis pas rassuré sur le sort de Bramtôt. Comment! il est à la villa Médicis, l'heureux mortel, et au lieu de regarder devant lui Rome et ses monuments, l'Italie et ses chefs-d'œuvre, il jette un regard oblique dans l'atelier de Bastien-Lepage. Que dire de la *Compassion?* N'est-ce pas que ce vieillard tremblotant, maigre, cassé, vêtu seulement d'un pagne en poil de chèvre, fait penser à la manière du chef de l'école nouvelle? Bastien-Lepage est Dieu! bon; mais il ne faut pas que Bramtot soit son prophète. — L'*Agar* de Doucet est un estimable envoi de Rome. L'harmonie se tient dans une gamme de *jaunes*, où s'enveloppe bien la figure. Les teintes chaudes et ambrées du corps de l'Orientale se détachent avec finesse sur le plan incliné des sables dorés. Seulement, au point de vue du sentiment, l'œuvre est sèche. Je soupçonne l'exécution d'être ici une accapareuse qui a voulu tout prendre pour elle.

LE PEINTRE.

Ah ! mon cher, cela arrive à tout le monde ; la main emporte la tête, et les habiles ont grand mal à se défendre contre leur habileté. Vois un peintre sûr de ses moyens, comme Comerre ; qu'en fait-il ?

LE CRITIQUE.

Je pense qu'il a fait une peinture navrante. Le gros ventre rosâtre et blanchâtre du Silène qui forme centre et ballon au milieu de ces chairs, affectant vaguement de lourdes formes féminines disposées en paquet, remuantes et grouillantes, est on ne peut plus désagréable à voir. Malgré moi, je crois sentir ici une inquiétante odeur d'obscénité qui me fait détourner la tête.

LE PEINTRE.

C'est trop dire ; pour moi, il n'y a guère en art que des inconvenances envers la beauté ; le seul sacrilège est la laideur. Les Grecs ont toujours été respectueux de la forme, si audacieux qu'ils aient été dans les réalités ; — tout au plus, s'ils avaient connu les concours agricoles, ce Silène eût-il été primé de leur temps, mais ils eussent envoyé ces Bacchantes à la gymnastique pour se délier les membres : trop de chair, mon ami, mais non pas peu de talent. Par Jupiter, les beaux bras et les belles cuisses ! cela donne faim. Quel appétit doit avoir l'auteur de tout cela, mais encore quel savoir et quelle bonne instruction pour remuer ces nymphes grasses, très bien peintes, et trop bien portantes ! C'est mon goût de chercher le bien partout, et quand il y en a, c'est mon plaisir et mon excuse de le dire franchement.

LE CRITIQUE.

Assurément, l'art peut, à son gré, représenter des Bacchanales, des fêtes orgiaques, des scènes d'amours folles et d'enivrement désordonné. Mais il est une chose qu'il ne doit jamais compromettre, c'est sa dignité ; or, elle est perdue ici dans ce dérèglement de lignes, de dessin et de couleurs. Je n'aime pas ce spectacle grossier, et au fond tu dois m'approuver.

LE PEINTRE.

Tu sais ce que je pense là-dessus ; je n'ai pas changé, je ne changerai pas d'avis. La forme est un culte pour moi, et un

besoin de mon esprit : malgré mon respect pour le sentiment ou mon désir de l'expression; en dépit de la vigueur de telle peinture, ou de la souplesse de telle autre ; sous la pâte grosse et charnue de Comerre, ou bien sous le modelé tremblant de Feyen-Perrin, je veux voir la forme servant de corps à l'idée, fixant l'image, enveloppant la réalité, subissant la nature, mais toujours fidèle à certaines lois de construction, et surtout toujours belle, comme une langue magnifique qu'on doit parler d'abord sans fautes d'orthographe, et ensuite avec éloquence, si l'on peut ; par-dessus tout, je hais le parler vulgaire ; dans ce dialecte exquis du nu, les femmes mal dévêtues, et les ouvrières déshabillées, fussent-elles déguisées en nymphes pour parodier un bas-relief antique, me font l'effet de blanchisseuses écorchant des vers de Racine. C'est affaire de goût et de conviction artistique, je puis me tromper, mais je n'ai pas à me taire.

LE CRITIQUE.

Pour moi, il faut me pardonner, je me récuse. S'il est permis à un artiste de montrer des femmes sans caractère gesticulant des bras et gigotant des jambes, s'il est excusable d'appeler prétentieusement *Danse au Crépuscule* ce rigodon qui n'a même pas l'entrain et le mouvement pour excuse ou pour raison d'être, si le modelé consiste dans ce tapotage mesquin du pinceau chargé de couleurs sur la toile..., que veux-tu? Feyen-Perrin est un grand artiste, et je n'entends plus rien à la peinture!

LE PEINTRE.

Ni moi non plus !

LE CRITIQUE.

Cette *Danse au crépuscule* qui, par malheur, ne se passe pas à la nuit noire, cette fausse poésie pire que la prose, me produit un effet physique bien plus désagréable que le charnier lugubre que Falguière intitule le *Sphinx*.

LE PEINTRE.

Assurément, mon cher, je voudrais t'approuver sans réserve quand tu exiges de moi que, comme peintre, je préfère toujours

une bonne exécution, même sans sujet, à une idée, si heureuse qu'elle soit, rendue sans aucun mérite technique ; pourtant je revendique quelque chose de plus pour la grandeur de notre art, sinon pour les bonnes fortunes de notre métier : c'est une conformité d'esprit du peintre avec son sujet, une communion de son sentiment avec la nature, qui se traduise visiblement par une interprétation ou par une exécution tantôt spirituelle, tantôt grandiose, quelquefois émue, toujours agréable aux yeux, ce dernier point étant en fin de compte l'unique raison d'être de la peinture, imagerie pour les peuples primitifs, art pour les peuples mûrs. Ainsi, pour les peintres du *nu,* la poursuite de la forme avant tout, et, en seconde ligne, l'imitation de la vie par le modelé intérieur, ce qu'on pourrait appeler le désir de la chair, constitueront l'objectif principal de leurs efforts. Pour les paysagistes, le sentiment profond des heures différentes de la nature, une certaine intimité avec les choses, l'amour des sensations directes, une observation saine, patiente, un peu paysanne mais encore poétique, des arbres, des cieux et des champs, devront être le but et le moyen de toutes leurs études. Dans la décoration, ce sera une large division des plans, des taches, des effets, et surtout le choix d'une heureuse *arabesque* des lignes, puisque l'origine même de cet art est purement ornementale. Enfin, j'exigerai que la peinture des scènes historiques ou légendaires soit liée par une fidélité chaque jour plus rigoureuse aux caractères distinctifs des faits, des monuments, des individus. L'archéologie, aujourd'hui, s'est mêlée de la chose, ce qui ne rend pas précisément facile ni large le terrain où se meuvent les sentiments emprisonnés dans l'exactitude des costumes et embarrassés dans les curiosités de détail. C'est pourquoi, étant fort entêté de cette conviction, je mènerai la bataille jusqu'au bout et querellerai tout le monde, même un maître sculpteur aussi solide que Falguière. Dans ce tableau étrange et fort, le *Sphinx*, je vois d'abord des masses de chair morte, toutes grouillantes dans leurs ombres portées violentes, et comme une atmosphère épaisse, bitumineuse, baignant de magnifiques morceaux de peinture verdissante et souple. Mais ce n'est qu'après un long moment d'attention que je découvre

ou que je devine dans l'ombre l'être énigmatique et à demi féminin; j'en aurais voulu la tête plus caractérisée, soit par une expression du regard, trouvée, inventée au besoin, soit par le choix curieux d'une coiffure, de quelques attributs; surtout j'aurais espéré qu'au milieu de l'effroi si bien rendu d'ailleurs d'un pareil sujet, la figure chimérique serait, par sa place dans la toile, par sa valeur ou par sa coloration, le sommet de l'intérêt, la dominante de l'effet; et si j'admire sans réserve la facture étonnante de ces cadavres bien torturés, je m'appuie sur une nécessité pittoresque autant que sur la tradition historique, puisqu'il s'agit d'un tableau appelé le *Sphinx*, pour réclamer timidement... un sphinx.

LE CRITIQUE.

Tu fais là une chicane que le premier bourgeois venu aurait été bien heureux de soulever; c'est te dire que, de ta part, elle m'étonne. Je te concède que le sphinx, dont le visage est représenté par une simple rondeur blanchâtre percée de deux trous, me paraît d'une exécution simplifiée à l'excès. Mais ce n'est pas à toi, qui es peintre, qu'il convient de partir en campagne à propos d'un simple mot. Il te faut un sphinx, à tout prix, à cause du titre donné à l'œuvre; mais oublie-le ce titre, ne consulte pas ton catalogue, suppose que Falguière ait appelé son envoi le *Charnier*, et contente-toi de regarder la toile. Tout le fond est si sacrifié, si négligé, qu'il n'existe pas à vrai dire. Le peintre eût pu prendre la peine de mieux définir ses silhouettes et ses plans, cela est vrai; mais, dans les cadavres entassés pêle-mêle, tels qu'ils ont été jetés ou qu'ils sont tombés, il y a bien comme l'affaissement et la détente de la mort. Or, le peintre a voulu communiquer précisément cette impression, et tu admettras qu'il y est parvenu d'une puissante manière. Les membres sont inertes et rigides, les têtes retombent, la bouche ouverte, les yeux mi-clos. La scène est effrayante, sinistre comme un cauchemar; eh bien! elle impressionne, elle peut faire frissonner, elle ne répugne pas. On devine que la décomposition affreuse a commencé et qu'elle va continuer sa hideuse besogne; elle bleuit les bouches, elle pince les nez; malgré tout, la couleur

de ces cadavres est belle; elle saisit les yeux, et en dépit de l'horreur de son sujet, cette toile attire, cette toile est belle, parce que du premier coup on reconnaît qu'un artiste est passé par là.

LE PEINTRE.

Ai-je dit le contraire? et est-ce moi qui refuserai d'appeler deux fois artiste ce sculpteur en train de devenir ce peintre? Mais les conditions que je réclame pour la peinture d'histoire lient aussi bien un maître comme Falguière qu'un brillant élève comme Rochegrosse. Que penses-tu de l'*Andromaque?*

LE CRITIQUE.

Cette grande œuvre, ou plutôt ce grand effort, s'est d'abord imposé à moi et m'en a imposé. Ensuite, son allure un peu tapageuse m'a déplu : j'ai surpris chez l'auteur comme une trop grande confiance en soi, et comme un désir inquiétant d'étonner son monde. La troisième fois que je la revis, il se fit dans mon esprit un retour favorable. Maintenant, je la loue par raisonnement, mais je lui fais d'instinct un procès de tendance. Tu connais l'anecdote qu'on raconte à propos de cette toile : vraie ou non, elle contient une bien amusante critique. Pendant que Rochegrosse travaillait au Palais des Champs-Élysées, un gardien s'approcha de lui et, après avoir contemplé, bouche béante, la scène où Andromaque se débattant contre les Grecs défend son enfant avec la furie du désespoir, il dit : « Il est joliment beau, votre tableau, Monsieur; c'est des Mexicains, n'est-ce pas? » Entre nous, le malheureux n'avait pas tout à fait tort; il avait bien vu, le brave homme. Comme lui, je ne peux pas me mettre dans la tête que ces gens, empanachés, coiffés de casseroles, soient les beaux Grecs d'Homère, pour lesquels la muse du poète a des épithètes si glorieusement épiques. On m'a changé mes Grecs, je ne les reconnais plus; voilà mon premier grief contre Rochegrosse.

LE PEINTRE.

C'est-à-dire qu'il y a dans ce tableau des menaces futures en proportion des promesses déjà tenues : habile, adroit, malin,

courageux et entreprenant, écoutant aux portes de Rome, et... de la Chine, certes, ce jeune homme heureux qui part pour l'avenir avec son prix du Salon est bien tout cela à la fois. Mais qu'il se méfie de la facilité, c'est bien le plus terrible des dons. Regarde comme elle le mérite cette grande toile fougueuse, inquiétante et forte, qui a comme des ressouvenirs d'école sous des imprudences d'actualité, et comme tu aimes au moins autant que moi les choses du Japon, ne soyons pas sévères pour cette belle Andromaque de Satzuma; peu de jeunes gens l'auraient osé faire avec cette crânerie et ce bonheur. Oublie quelques fautes de goût dans les costumes et les casques, quelques gamineries d'empâtement, et considère quelle verve intéressante dans cette cohue de personnages bien jetés sur un grand escalier hardi, dans cette rangée baroque et sinistre de pendus à demi carbonisés par l'incendie du rempart, et dont le chapelet mortuaire est ingénieusement coupé par le cadre; et si quelque éclat de couleur ou quelque virtuosité précoce te gêne ou t'irrite, apprécie pourtant les bons morceaux de peinture que je te montrerai à la douzaine dans cette œuvre déréglée mais sonore et jeune.

LE CRITIQUE.

Je rends justice aux qualités particulières du jeune artiste, mais il a des audaces de modernité qui me déconcertent. La mise en scène est originale et neuve, mais sais-tu où nous sommes? Ton imagination évoque-t-elle l'ancienne Ilion? C'est tout simplement l'escalier d'un des quais de la Seine que Rochegrosse a choisi comme théâtre de son action. Vois-tu ce char brisé? c'est l'affût d'un canon transformé pour la circonstance. Je ne te parle pas des trompe-l'œil exaspérants de vérité qu'il s'est amusé à nous mettre devant les regards, de ce sang répandu coagulé en mare ou coulant dans les creux de la pierre sculptée, de ce tabouret renversé dont le pied cassé a volé en éclats et montre le bois déchiqueté comme par une balle, de cette exécution enfin qui procède par paquets de couleurs hauts de quelques centimètres et qui fait penser à une peinture en ronde bosse d'un nouveau genre. Je me résume : une pratique savante,

une adresse prématurée, une facilité qui n'est pas expérience, pas assez de sentiment, nulle émotion et trop de talent, voilà ce qui me trouble dans cette Andromaque qui a, en fin de compte, une valeur incontestable, puisque, depuis une demi-heure, nous dissertons à son endroit.

LE PEINTRE.

C'en est la meilleure preuve; mais pour moi je ne déteste pas cette amusante appropriation à l'usage plus ou moins antique des accessoires modernes. Rochegrosse est tout l'opposé de Schérer, son très intéressant voisin. Celui-ci est plus calme, mais aussi point mélodramatique; son tableau, la *Capitulation de Verdun*, est sérieux, vrai, peut-être pauvre en morceaux bien enlevés, mais par contre d'une tranquille unité d'effet; le petit tambour qui marche, à gauche, en tête des troupes défilant hors des portes de la ville prise, est le meilleur coin de peinture, à la fois solide et franchement fait, de cette bonne toile; surtout il faut savoir gré au peintre sincère ou timide, mais plein de courage à coup sûr, d'avoir traité un sujet d'histoire militaire sans tomber dans une sentimentalité de tableau vivant ou d'apothéose de cinquième acte.

LE CRITIQUE.

Tu peux faire des réserves ; l'œuvre n'est pas exempte de défaillances : mais je veux parler de cette toile à un point de vue spécial. Comment! voilà un jeune artiste qui, dédaigneux des succès faciles, laisse à d'autres la spécialité des figures isolées ou des tableaux sans sujets, ou des sujets à monologues. Il va bravement où son tempérament l'entraîne, c'est-à-dire vers les grandes compositions. Il met en scène un nombre considérable de personnages; il remue des masses, rappelle un glorieux fait d'armes ; il trouve même ce geste du général autrichien vainqueur se découvrant devant son ennemi mort et vaincu, geste qui, mieux qu'un beau mouvement, est réellement une belle chose, et — le jury, un jury de peintres, insensible devant ce généreux effort, lui refuse une seconde médaille ! il ne trouve pas même assez de voix parmi ses membres pour le dédomma-

ger par une médaille de troisième classe ! En vérité, sommes-nous en présence d'un parti pris ou d'un de ces malencontreux hasards auxquels est sujet tout suffrage, qu'il soit restreint ou universel ? Si je voyais Schérer, je lui dirais, en lui serrant la main, de ne pas se décourager et de regarder devant lui. Il est, en fait de récompenses, des insuccès qui sont préférables à des réussites étranges ; et j'aime mieux, dans son intérêt, qu'il n'ait pas eu de médaille avec son *Commandant de Beaurepaire,* que s'il en avait obtenu une première, comme Henri Martin, avec le *Dante aux Enfers*.

LE PEINTRE.

Une médaille à la Pyrrhus; encore une victoire comme celle-là et les plus honorables qualités du plus jeune peintre en seraient à moitié tuées. — Mais j'en étais aux peintres militaires, quand tu m'as interrompu avec ce boulet, avec cette médaille imprévue. J'allais te dire que les généraux et les colonels de cette troupe aussi illustre qu'excellente manquent à l'appel, cette année. C'est la première fois que j'ai un reproche à faire à de Neuville et à Detaille, mais il est grave : c'est d'avoir déserté le Salon une année où j'aurais eu tant de plaisir à leur dire mon admiration avec mon amitié. Il est vrai qu'ils sont représentés par la monnaie de leur talent ; mais, outre que j'aime mieux les pièces d'or au monogramme E. D., il me paraît que les pantalons rouges, les canons et leurs fumées appartiennent à un art plus facile ou à une fabrication plus répandue, quand ils ne sont pas traités avec ce savoir et cette vigueur qu'ont accaparés les spécialistes du genre, au point d'en décourager toute contrefaçon. Les grands chefs absents, le régiment est incertain ; qui donc commande pendant que de Neuville et Detaille font des panoramas à perpétuité, que Berne-Bellecour revient d'en faire, et que Dupray, peut-être, en commence? De bons chefs d'escadron comme Protais, toujours fin, élégant et correct à la manœuvre, comme A. Dumaresq, qui a quelque chose du vieux soldat dans sa peinture, l'allure franche et l'habitude du métier.

LE CRITIQUE.

Il y a aussi de brillants lieutenants en passe de devenir capitaines. C'est Couturier qui mène bravement sa colonne de zouaves à marches forcées, dans le désert d'Afrique, sur un sable brûlé et sous un ciel torride. C'est de Lalaing, qui nous conte un navrant épisode de la triste campagne : ses hussards enfermés dans un caveau, exténués de fatigue, mourants de faim, résignés à une mort affreusement tranquille, forment une scène des plus dramatiques, des plus poignantes, et sont exécutés avec une souplesse de facture, une puissance d'impression vraiment remarquables. C'est encore...

LE PEINTRE.

Ah! je t'en prie, laisse-moi ma part. A moi les petits soldats de Jeanniot, élèves-caporaux gauches et drôles, bien instruits sur l'esplanade des Invalides, et non moins gentiment peints sur la toile; à moi les petites batailles bretonnes et royalistes, mais assez fines, de Jules Girardet, et les petits duellistes incroyables et élégants de Fr. Flameng, et les *faits-divers* des deux Coin, frères inséparables et spirituels ; à moi, enfin, mais non pas pour dessert, les cuisiniers militaires de Marius Roy ; l'inoubliable odeur du régiment me poursuit devant ce tableau juste et gai, d'une pâte argentée, luisante et friable; on voit que le peintre a mangé et peint à la caserne, et qu'il la connaît dans les coins.

LE CRITIQUE.

Quant à Dawant, ce ne sont pas des souvenirs de camaraderie qu'il évoque : il n'est ni manchot ni mutilé d'aucun membre ; sa peinture en fait foi, et s'il reste fidèle aux invalides, c'est par bonté de cœur, à moins qu'il ne les fasse poser devant lui, pour écouter leurs blagues historiques. Quoi qu'il en soit, tout le monde y trouve son compte, le peintre et le public.

LE PEINTRE.

Le fait est que l'ami Dawant tient la série : Invalides *for ever!* vieux uniformes bleus, boutons d'argent, nobles têtes de vieillards, et coupole d'or au fond! Le dessinateur est précis, le

compositeur ingénieux ; que le peintre seulement se méfie de certaine sécheresse... mérovingienne, et les *vieux débris* pourront, comme nous, être contents de leur historien ; ils en avaient deux à la fois, l'an dernier : les invalides à la tête de bois et au cœur de bronze avaient, tu t'en souviens, prêté leurs honnêtes figures et leur simple histoire à un brave garçon, à un charmant artiste que la mort a emporté avant ses vieux amis. Je ne peux plus voir d'invalides sans penser à notre pauvre camarade Maurice Poirson et sans donner à sa bonne mémoire un regret affectueux !

LE CRITIQUE.

Le pauvre garçon forçait la sympathie. Qui eût dit, l'an dernier, qu'il manquerait à l'appel au Salon de 1883 ? Mais j'imagine qu'il ne se serait pas consacré à l'invalide à perpétuité, car la matière doit être ingrate à la longue. J'espère que Dawant lui-même partagera d'ici à peu cet avis... La capote longue des vieux braves offre moins de prise au pittoresque que le costume improvisé des chouans, par exemple. Vois le parti qu'en tire tous les ans Julien Le Blant ; l'*Exécution du général de Charette* rencontre un grand succès cette année auprès de la majorité des visiteurs.

LE PEINTRE.

Il ne faut pas trop dédaigner l'opinion des minorités, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait juste en ce cas, car le tableau de J. Le Blant est fin de ton, composé de façon émouvante, dessiné avec sentiment sinon avec force ; les troupes massées au dernier plan, et comme estompées dans le brouillard gris et pénétrant du matin, sont traitées avec adresse, dans une relation parfaite de leurs valeurs et de leurs silhouettes avec la place qu'elles occupent dans le sujet ; le sol est bien mouillé ; si les flaques d'eau prennent des éclats au moins inutiles à un ciel qu'on ne voit pas dans le tableau et qui par conséquent ne les explique pas, c'est à l'harmonie sobre et effacée de l'ensemble, plutôt qu'à l'expression dramatique, que cela pourrait nuire. Les trois figures principales, au premier plan, sont molles ? Soit ; encore les gestes sont-ils vrais et touchants. Les murs

inconsistants et les uniformes ternes? Cela m'inquiète peu ici, et non pas au point d'empêcher que je goûte l'impression véritablement triste qui se dégage de toute la scène. Mais je ferai au peintre un reproche plus grave : la tonalité grisâtre, un peu cotonneuse de son tableau, peut-être certaine obsession des habitudes de l'aquarelle dans sa facture, et plus encore un manque de vigueur à quelque place, je ne sais où, donnent à cette œuvre de sujet célèbre et pourtant poignant quelque chose de plus anecdotique qu'historique, qui rabaisse le ton de la tragédie au roman. N'est-ce pas la faute du peintre plus que celle du penseur? Il faudrait toujours se bien connaître soi-même avant de choisir le cadre de son tempérament, car pour ne pas forcer son talent, on n'en humilie jamais l'expression. Tous les sujets ont deux faces, selon l'esprit qui les voit et les traduit : la *féminine*, si tu me permets la comparaison, et la *masculine*. C'est la grande division des peintres : les puissants d'un côté, les délicats de l'autre; nous devons tous, à certaine heure, opter pour l'une ou l'autre chose, et nous contenter d'avoir au moins l'une des deux.

LE CRITIQUE.

Oui, un tempérament de peintre apte aux conceptions puissantes, une volonté d'artiste mise au service d'un talent vigoureux qui ne faiblit pas dans l'exécution, ce sont là les qualités que porte en elle la trop grande toile de Renouf : *le Pilote*. Le groupe des marins dans la barque, luttant en désespérés contre la tempête, est excellent de mouvement, d'impression et d'attitude. A n'envisager que cette partie, l'œuvre a une crânerie superbe; mais la barque, bien placée sur les flots qui la soulèvent comme une plume légère, est mal en place dans le cadre; elle occupe le centre maladroitement. Puis, la mer, d'un ton vert foncé, épais et monotone, semble solide; on ne sent pas l'eau liquide et mouvante; aussi la couleur peut être réelle, fidèlement copiée, elle ne paraît pas vraie. Je passe sur le ciel gris, qu'une bande de fumée grise et noirâtre figure insuffisamment. En raison de l'inégalité de l'œuvre, l'ensemble est compromis et on le dirait vide. Rien ne vient délimiter la toile. Pourquoi

l'avoir coupée ici plutôt qu'un ou deux mètres plus loin? C'est une grave erreur de croire que la sensation d'étendue augmente avec la dimension du tableau.

LE PEINTRE.

La mer ni la grandeur ne nous rendent heureux! Mais il y a de trop belles qualités noyées dans tout ce glauque pour que je les puisse oublier; une simple esquisse de Delacroix, pleine d'imagination, un tableau presque petit comme la *Barque de don Juan*, du maître, me donnent mieux encore la sensation tragique ou grandiose de la mer. Je n'oublie pas cependant que les moyens d'action employés par Renouf sont tout autres; il a vécu avec les marins et il a aimé l'Océan. Sa peinture est rude, mais énergique; c'est un poème en prose de la mer, une tempête racontée par un matelot, sans beauté, mais non sans éloquence.

LE CRITIQUE.

C'est évident. Ainsi, dans le tableau d'Ulysse Butin, l'exécution est un peu sommaire et hâtive, mais l'harmonie lumineuse et très claire enveloppe bien la scène, où l'on voit ces femmes de pêcheurs pousser de toutes leurs forces et de toutes leurs épaules, en solides gaillardes qu'elles sont, la barque qui va gagner le large; eh bien, est-ce que cette peinture de proportions restreintes ne te donne pas très suffisamment l'impression de l'Océan et de son immensité? Pourquoi, ainsi que Renouf, épuiser ses forces, user ses pinceaux et se fatiguer le bras à couvrir des mètres carrés de toile qui ne contiennent pas de composition? Renouf aura beau faire, il y aura toujours dans la mer plus de surface d'eau qu'il ne pourra en peindre.

LE PEINTRE.

..... Et au Salon de trop grands murs pour ne pas appeler la tentation malsaine de grandir à l'excès les cadres des sujets les plus modestes ou les plus courts. Quel besoin par exemple de grossir jusqu'au colossal une scène rapide du boulevard, un passage de voitures parisiennes, comme l'a fait Giron dans son immense toile : *les Deux Sœurs?*

Plus petit et plus vivant, ce tableau eût eu raison d'être moderne, banal et même sentimental; l'exécution trop correcte, mais très habile et pleine de jolis morceaux égarés, fût devenue parfaite et spirituelle. Au lieu de cela, l'uniformité inévitable de la coloration, l'ennui des détails gigantesques et le manque d'abandon ou d'atmosphère, alors que là ou jamais les objets pouvaient en être enveloppés, éteignent l'effet mérité d'un tel effort, et le vident. Les chevaux fous, mais bien vivants, de Georges Bertrand, qui galopent en face, ont tout ce qui manque à ces attelages immobiles et trop neufs : le mouvement; et je n'aurais rien à dire à celui-ci non plus qu'à celui-là s'ils avaient échangé leurs sujets. Bertrand eût fait alors un étonnant tableau d'amazones modernes, et Giron n'eût pas arrêté si longtemps, au grand détriment de la circulation, tout un morceau du boulevard. C'est bien machiné, mais trop proprement peint; c'est du Roll bourgeois ! et... j'aime beaucoup mieux l'autre.

LE CRITIQUE.

Je crains que tu ne cèdes en ce moment au plaisir de jouer sur un mot. Dans la *Fête du 14 juillet*, de Roll, exposée l'an dernier et à laquelle tu fais allusion, il y avait un entrain, une fougue, une verve, une agitation que tu chercherais vainement ici. On pouvait réprouver l'allure populacière de cette toile, on se sentait, bon gré mal gré, en présence d'un tempérament de peintre et de vrai peintre. Or, devant les *Deux Sœurs*, je n'éprouve rien, si ce n'est l'ennui que m'inflige cette grande image. C'est plat, froid, propret, sans accent ni relief, le tout noyé dans une monotonie grise qui vise, mais en vain, à l'effet de plein air. Je veux bien qu'il y ait du talent là dedans, mais c'est un talent de vignettiste ou d'illustrateur. Quant à l'art du tableau, cherche-le et trouve-le, si tu peux. Tout à l'heure je parlais de grande image; j'ai eu tort; toute réflexion faite, l'idée de l'auteur étant donnée et admirée, je commence à penser que les proportions de la toile sont trop restreintes encore; huit ou dix mètres de longueur? qu'est-ce cela, bon Dieu! On ne nous montre que la place de la Madeleine, traversée de landaus, de cavaliers et de piétons grandeur nature. Pourquoi se cantonner dans un seul endroit?

Paris est si grand! J'en veux maintenant à Giron de s'être renfermé dans un cadre si petit et de ne pas avoir fait défiler devant nous toute la ligne des boulevards jusqu'à la Bastille, en suivant le trajet des omnibus. Il eût pu rouler sa toile aux deux extrémités, sur des pivots, et tous les jours nous en déployer une tranche nouvelle. Le succès de curiosité eût été grand auprès des badauds. Je lui recommande l'idée pour l'année prochaine.

LE PEINTRE.

Ne le dis pas trop; on t'écouterait, et Dieu sait où nous mènerait la manie de couvrir les murs de nos monuments de ces pages de journaux illustrés. Il y a là une erreur bien contemporaine de prétendre briser les lois de la *décoration* proprement dite, art très particulier lié à des nécessités architecturales et à des conventions très belles, que le réalisme le plus honnête ne saurait changer au profit de son sentiment exclusif ou de ses banalités courantes. Les sujets purement modernes, jusqu'à nouvel ordre, ne supportent bien que de petites dimensions, et c'est pour s'y borner sans prétention, que Béraud reste le peintre le plus spirituel et le plus parisien des théâtres, des cafés, des scènes de tous les jours et des dames de tous les soirs. En petit format, c'est amusant et vif; au kilomètre comme chez Giron, c'est remarquable, mais inutile.

LE CRITIQUE.

Aussi, comme je préfère le tableau de Louis Béroud! Au point de vue de l'exécution, voilà de la peinture et de la bonne; au point de vue de la couleur, c'est de la lumière d'intérieur enfermée dans un cadre. L'artiste nous convie à regarder une vue du Salon carré de notre Louvre, au centre duquel se tiennent des visiteurs. On revoit comme de vieilles connaissances, on retrouve comme des amis quittés de la veille, et le grand Véronèse et l'inimitable Charles Ier de Van Dyck, et le Corrège et le Raphaël. Toutes ces merveilles sont d'une si étonnante vérité dans leur bordure d'or, elles sont si *nature,* qu'il ne semble pas qu'on les ait copiées, mais bien qu'on ait fait leur portrait. On a la vision de leurs beautés et de leur physionomie de chefs-

d'œuvres. On dirait qu'on a abattu le mur et qu'on a ouvert une percée sur le Salon carré. On y pénètre, on y est, on est enveloppé de ce plein jour tombant d'en haut et venant baigner de sa grande clarté ambrée les ouvrages des vieux maîtres accrochés sur la muraille aux tentures éteintes. Non, je ne puis te dire la jouissance de mes yeux devant cette toile et le plaisir de mon esprit charmé par le souvenir de choses vues et tant admirées !

LE PEINTRE.

Allons! devant un aussi bon morceau, je ne veux pas blâmer (même en un petit détail, le peu de caractère ou de choix dans les toilettes modernes de ses jolies visiteuses, dont les chapeaux et les manteaux légèrement bourgeois *dateront* terriblement dans quelques années); je ne veux ni ne peux blâmer un des rares peintres parmi les jeunes qui nous conduisent encore au Louvre. Je sais beaucoup de ses voisins qui auraient grand besoin d'y aller, ne fût-ce que pour y apprendre ce que c'est que le goût et l'imagination.

LE CRITIQUE.

L'imagination! mais c'est là, tu le sais bien, une qualité dont fait fi assez volontiers la jeune école. Trouves-tu de quoi te satisfaire dans *Au chantier,* de Brouillet? Par la vérité des colorations, par la finesse de l'atmosphère ambiante et enveloppante, le tableau est intéressant sans conteste. Mais qu'y vois-tu? des pierres de taille carrées et blanches, des ouvriers, des bois d'échafaudage, et au fond une maison de cinq étages qui n'a rien d'épique. Tout cela a été vu et rendu par un coloriste, un peu froid, qui est un habile homme ; mais la dépense d'esprit, d'idée, n'est pas de celles à coup sûr qui ont dû fatiguer le cerveau de son auteur et peuvent témoigner de la fécondité de sa conception. Il y a cent ans on peignait des Vénus à fossettes et des Cupidons potelés polissonnant sur des nuages; aujourd'hui on est admis à représenter des tailleurs de pierres dans leur chantier. Toute l'évolution de l'art du siècle est comprise entre ces deux points de vue.

LE PEINTRE.

Il y a des gens qui, en ce cas, aiment encore mieux retourner d'un siècle en arrière, et même de plusieurs siècles. On peut faire ainsi de petites haltes tout le long de l'histoire de France, où l'on rencontre peu de promeneurs, bien qu'il y ait là pour l'avenir de belles choses à voir et à peindre ; les premiers qu'on y trouve sont du moins des gens de qualité. Pour moi, je suis toujours on ne peut plus embarrassé devant la peinture d'Augustin Thierry, pardon ! de Jean-Paul Laurens. Tu sais que j'adore la peinture claire, douce comme une fresque, ou fine comme une tapisserie ; tu n'ignores pas davantage à quel point je redoute l'introduction dans les arts plastiques, dont le rôle descriptif est si simple, si positif ou si borné, d'éléments mélodramatiques qui dépassent la mesure du drame permis dès qu'ils ne sont pas employés avec le tact d'un esprit sûr et très instruit, ce qui est le cas ici. Donc *le Pape et l'Inquisiteur* est une toile sévère, sobre, mérovingienne et solide. Que si tu m'y montrais quelques défauts, une matière partout également résistante, ou trop de caractère, je ne me permettrais pas de te contredire, ajoutant toutefois que c'est la note même d'un des seuls *historiens* qui nous restent, un petit chapitre d'un maître-chroniqueur. L'histoire nationale est un livre superbe et difficile à illustrer ; mais illustrer l'antiquité, comme un roman de divinités, était une jolie idée qu'a si bien prise notre excellent ami Le Roux, que personne ne la lui conteste plus et que je bénis, pour cette fois, le hasard qui me permet de lui dire et même d'écrire tout le plaisir que je trouve à regarder son œuvre. Il voit l'antiquité par son côté intime ; la tunique de la Diane de Gabies compose toute sa garde-robe ; mais il a entrevu le pays noble et doux, le calme et bleu paysage où vivaient sans doute les prêtresses qu'il ressuscite. Une amabilité moderne perce sous un délicat sentiment de nature romaine, et s'il ne croit plus à tous les dieux, il croit encore aux déesses ; heureux mortel, et charmant peintre !

LE CRITIQUE.

Oui, j'aime infiniment ce peintre, l'intelligence qu'il a de la belle vie antique et la fidélité avec laquelle il lui consacre un

talent distingué, délicat et très fin. Ce n'est peut-être pas sans une arrière-pensée d'ironie qu'on l'a surnommé le peintre des vestales. Moi, je lui fais une gloire de ce titre. On a beau dire, la Rome ancienne n'a pas eu de conception plus pure et plus élevée que celle de ces vierges enveloppées de longs voiles tombants et entretenant le feu sacré sur l'autel de leur déesse. Quand une idée est noble, touchante ou élevée, lorsque, inspirée par un sentiment poétique, elle a été le charme d'une religion ou la grâce d'un culte, même dans l'écroulement de toutes croyances, elle demeure à l'état de souvenir bienheureux. Elle trouve des convaincus et d'honnêtes cœurs qui l'évoquent et nous charment en l'évoquant. Je n'empêche personne d'employer son talent ou ses apparences de talent à peindre des mendiants déguenillés et sordides comme Pelez, des alcooliques hideux comme de Beaulieu, des vieilles femmes plumant une oie qui saigne, comme Sicard; moi, j'en fais amende honorable, je préfère Hector Le Roux et ses vestales. Je laisse les sceptiques impuissants faire des calembours très lourds sur le *Sacrarium;* et quant au *Tibre,* sois sûr qu'il en est beaucoup, parmi les enrôlés de la laideur moderne, qui ne peuvent échapper à la séduction pénétrante et douce de cette œuvre, qui sont bien tentés de le dire, mais qui ne l'osent, de peur de mentir à leur parti pris, ou... de mécontenter leurs électeurs!

LE PEINTRE.

N'ayant, moi, pas même à mécontenter ma conscience ni mes théories, en cette circonstance, j'aurai le courage d'être de ton avis, et d'aimer sans réserve le *Tibre,* de l'aimer plus même que le *Sacrarium.* Car ce *Tibre* est bleu et doux, ce *Tibre* est ravissant sous le vernis particulier que lui met le verre soigneusement fixé au cadre; et je voudrais l'enchâsser dans un coffret d'ébène ou d'ivoire. Hector, Hector, vous avez rapporté de Rome votre talent et... votre bonheur! Ce n'est pas peu de chose; tant d'autres y ont laissé le premier!

LE CRITIQUE.

Ah! mon cher, ne permets pas qu'on puisse une seconde s'imaginer que tu veuilles lancer un trait, en passant, contre une

institution qu'il nous faut défendre à tout prix. On dit assez de mal, et avec iniquité le plus souvent, de notre pauvre Académie de France à Rome, pour que nous ne manquions pas de nous faire honneur d'une œuvre comme celle de Chartran. Je regrette que nous n'ayons pas comparé l'*Arrivée des Bergers*, de Lerolle, avec cette *Vision de François d'Assise.* Ici et là, la scène se passe dans le demi-jour d'une étable rustique. Il eût été intéressant de mettre en parallèle les qualités d'intimité un peu familières du premier avec la tenue plus sévère du second. Chez l'un, tout le charme de l'ouvrage est dans la note pittoresque ; chez l'autre, le tableau s'impose par le caractère, par le style, par l'allure simple, grande et digne. Ce sont là les fruits de l'enseignement de notre école et de l'éducation donnée par la villa Médicis, qu'il conviendrait peut-être de moins dédaigner, puisque de temps à autre elle produit des œuvres comme celle-ci, et puisqu'elle fait des artistes comme Chartran.

LE PEINTRE.

Aussi n'est-ce pas l'institution que je me permets d'attaquer: c'est la pauvreté d'âme de quelques-uns de ses élus que je plains. J'en veux à ces heureux sans le savoir, à ces indignes de beauté, qui sont à Rome entre l'antiquité et le christianisme et suivent la fumée du chemin de fer qui retourne à Paris, quand ils pourraient si bien s'instruire, se mûrir, se connaître là-bas, et revenir ici vivre et produire ; en deux mots, semer à Rome et récolter à Paris. Car je ne sache pas qu'à toute l'habileté de Chartran, par exemple, ait pu nuire l'intensité d'expression et le respect du caractère que lui ont fournis et l'histoire chrétienne et l'influence des maîtres. Son *Saint François d'Assise* est peut-être le seul bon tableau religieux du Salon, et il pourrait paraître d'autant plus heureux que le mysticisme ne passe pas pour être le fond de nature de ce joyeux camarade et fort habile peintre. Dans une grange rustique, sous le toit bas, sur le sol dur, parmi la paille, deux moines reposent ; le futur saint se soulève à demi sur sa couche, la tête tendue vers une musique divine, l'œil visionnaire, les joues creuses et livides, tandis que son compagnon, novice rougeaud et bien portant, dort à ses

côtés et ronfle sans remords. Le berger enfantin qui figure l'apparition miraculeuse, dans les rayons doux entrés par les fentes des planches, est peut-être un peu bien napolitain pour un aussi symbolique musicien. Est-ce bien cette figure-là, avec son air de modèle embelli, que devait voir en son extase un François d'Assise en plein moyen âge? Et si tant est qu'on ait le droit, que je réclame absolument, de peindre un rêve, ne faut-il pas aussi qu'il soit figuré conformément à l'esprit même de celui qui le fait, ou de l'être à qui on l'attribue? Cette grange est pleine de lumière vraie; la masure, la paille, les robes monacales sont parfaitement exécutées; les têtes sont bien construites et bien peintes; celle du saint est d'un dessin sévère et d'un grand caractère, je le proclame; mais si cette tête est vraiment belle, est-ce tout ce qu'il faut quand on prétend retourner à la grange des visions? Et ne faudrait-il pas encore essayer de nous montrer ce que voyait, ce que ne pouvait pas voir autrement, cette âme de religieux et d'illuminé, au XIII[e] siècle? Ce parallélisme des choses visibles aux choses invisibles, et des peintures de l'artiste croyant à la foi des individus représentés, était autrefois le signe nécessaire et la vraie grandeur de l'art religieux. Qui s'en doute aujourd'hui où le peu qu'on en fait encore tombe dans l'imagerie quand il ne s'évade pas dans une sorte de panthéisme naturaliste? Ce n'est pas le grand tableau signé Aman-Jean, *Saint Julien l'Hospitalier*, clair de lune en plein midi, où le mendiant porteur d'auréole se fait, pour tout vêtement, de l'accessoire mystique un chapeau de paille fort incommode, ce n'est pas cette toile où il y a quelque chose de tout le monde, même du sentiment et du talent, qui nous consolera de ne plus croire aux saints bien dessinés, aux belles draperies, aux formes pures qu'on cherchait pour de pures idées.

LE CRITIQUE.

Cette toile me met de méchante humeur parce qu'elle n'est pas sans valeur et qu'elle témoigne d'une détestable tendance. Quelle recherche de laideur dans la silhouette, découpée à l'emporte-pièce, de ce vieillard nu, maigre, tout ridé dans sa peau sèche! L'enfant qui donne à boire au saint est d'un dessin assez

libre, et d'une forme assez trouvée, j'en conviens. Mais que cette exécution-là, aride comme le paysage du tableau a une pauvreté mesquine! C'est du Bastien-Lepage mâtiné de Cazin, mais d'un Cazin qui aurait perdu le sentiment.

LE PEINTRE.

Ah! voilà bien un mot qui supplée aujourd'hui à toute science, et vient à point pour habiller toutes les ignorances, le sentiment! Dirait-on pas que nous l'avons inventé, et que les primitifs, par exemple, ces consciencieux et ces savants, l'ont ignoré, ou que la Hollande après l'Italie ne l'a pas connu avant nous? Apprenez donc votre métier d'abord, vous donnerez votre sentiment après, et bien mieux!

LE CRITIQUE.

Ne te fâche pas! Tu as raison; mais n'oublie pas que nous n'avons pas encore parlé d'une œuvre tout à fait hors de pair, conçue dans une chatoyante donnée décorative, et qu'il eût fallu mettre en première place si nous avions tenté un classement par ordre de mérite : c'est le panneau composé avec les portraits de M[lles] Ch. G., par Albert Maignan.. Les jeunes filles apparaissent près d'une sorte de balcon qu'encadrent des guirlandes de pivoines blanches et rosées; elles se détachent sur un ciel éclatant et dans le fond apparaît un horizon de collines très clair. — Tout est lumière et de « lumière fleurie », comme dit le poète. — Dans l'atmosphère douce et blanche, les jolies têtes aux yeux bleu pâle s'épanouissent sans rien perdre de leurs délicates fraîcheurs. Cette peinture est bien celle d'une maison de campagne dans un pays aimé par le soleil. S'il est permis de juger une œuvre par le désir qu'on aurait de la posséder, je voudrais vivre avec celle-ci sous les yeux, encadrée sur les murs de ma demeure; je suis convaincu qu'elle donnerait des idées de gaieté, de jeunesse et de vie heureuse. — Maignan a exposé aussi *Hommage à Clovis II*. Le roi, âgé de deux ou trois ans, reçoit, sans rien y comprendre, les hommages des évêques et des hauts barons. C'est un ouvrage intéressant, disposé d'une manière plus plaisante que noble, et dont le sujet

semble un peu étranglé dans le cadre, étant donné la dimension des personnages.

LE PEINTRE.

Je vais plus loin que toi : de ces deux tableaux de Maignan il y en a un, le plus petit, que je n'aime pas beaucoup, ne le trouvant pas pour lui assez personnel, et l'autre qui me ravit, étant plus qu'une jolie décoration, claire, lumineuse et distinguée, mais encore une tentative charmante, une rénovation bien opportune et bien réussie de cette vieille coutume d'introduire le portrait dans l'art décoratif. Ce panneau de fleurs, où les deux fleurs les plus fraîches sont deux têtes de jeunes filles, toutes parisiennes et bien habillées, a des blancheurs mates qui, un peu pâles à l'Exposition, prendront, dans le voisinage du mur qui leur servira de cadre bientôt, des finesses ambrées et des solidités calmes sans violence aucune. Tout au plus aurais-je désiré des taches de rose plus vif et plus *local* dans les touffes de pivoines, afin de laisser toute la délicatesse aux carnations féminines et le *froid* au blanc des robes ; mais qu'est cela dans une harmonie tendre et lactée qui semble vraiment un bouquet virginal? Je ne parle pas de l'exécution, qui est souple et légère ; je suis heureux avant tout de voir un artiste comme Maignan prêter son talent à un art que je mets sans hésiter au premier rang, à cette peinture *décorative* dont l'avenir sera aussi grand que le passé, car elle est la vraie sœur de l'architecture.

LE CRITIQUE.

Ses fidèles se font rares cependant... Pourquoi?

LE PEINTRE.

Parce qu'elle exige de grands efforts, impose de réels sacrifices. prend beaucoup de temps, et rapporte très peu d'argent. Voilà pourquoi, au lieu d'y persister sans bénéfices, mais non sans gloire, comme Baudry, comme Puvis de Chavannes, ou comme Galland, on préfère sacrifier au commerce et satisfaire à l'exportation, comme...

LE CRITIQUE.

Prends garde, ne cite personne; il y en aurait trop à compter!... et puis dépêchons-nous d'arriver aux *paysages*.

LE PEINTRE.

Bon ! mais auparavant allons-nous-en à la campagne, pour nous préparer à moins admirer les paysagistes.

LE CRITIQUE.

Volontiers ! et puisque la chose est à la mode, nous ferons, nous aussi, de l'esthétique..... en plein air !

ROGER-BALLU et G. DUBUFE fils.

(*A suivre.*)

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La tranquillité n'a pas cessé de régner dans la capitale de l'orthodoxie russe, durant les fêtes du couronnement; les organes officiels ne dissimulent pas leur joie; elle donne la mesure des craintes qui troublaient l'entourage de l'empereur, avant de tenter la suprême épreuve.

Malheureusement, l'éclat des réceptions dissimule mal la faiblesse de la politique indécise que le gouvernement s'obstine à suivre. Au lieu de mettre à profit les enseignements de la terreur inspirée par le nihilisme, au lieu de répondre franchement aux démonstrations de la confiance populaire, le manifeste est un plaidoyer contre les réformes. Document banal, il évite d'aborder les périls de la situation et d'en chercher virilement le remède. Tout se borne à des grâces et à des remises d'impôts, c'est-à-dire à des dons gracieux qui ne modifient rien et qui peuvent être retirés comme ils ont été accordés. Loin d'ouvrir les voies du progrès en s'inspirant des expériences de la civilisation occidentale, l'empire s'enferme de plus en plus dans l'isolement et la routine.

Deux années entières, la cérémonie du couronnement a été ajournée, comme pour mieux apprécier les causes profondes de la sourde agitation qui rend si précaire le maintien du régime autocratique; une fois l'attentat esquivé, il semble que tout soit sauvé et que le répit laissé par les conspirateurs au souverain doive être éternel. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* étale une satisfaction optimiste et n'assigne plus à l'évolution politique de la Russie d'autre but que la consolidation du passé.

« Seul, dit-il, un gouvernement fort, dans lequel l'empereur

exerce le pouvoir, tandis que ses sujets lui accordent leur amour et leur confiance, peut entreprendre la solution des grands problèmes; seul, un pareil gouvernement peut entreprendre le règlement général de toutes les questions, sans avoir besoin de trembler devant la concession de n'importe quelle liberté. »

L'idée de chercher dans la nation même les éléments de sa transformation, d'interroger ses vœux et ses besoins, de substituer insensiblement à la tutelle mécanique l'affranchissement des classes les plus élevées, tout le programme libéral est brutalement écarté.

Cette exclusion téméraire couvre d'une ombre fatale l'avenir même de la dynastie; à la cour, parmi les plus intraitables défenseurs du *statu quo*, on a senti que la limite était dépassée; sans avoir le courage d'entreprendre une œuvre d'émancipation nécessaire, les clairvoyants déplorent le triomphe de l'inertie qui fait le jeu de la diplomatie allemande et qui rassure M. de Bismarck.

Des voix indépendantes pourtant ont osé braver les rigueurs du mot d'ordre et dissiper les illusions aveugles que la coterie officielle se complaît à entretenir. Le professeur Tchitcherine, chef de la municipalité de Moscou, s'est exprimé en ces termes dans un banquet donné au Grand Hôtel en l'honneur des délégués des communes et des villes invitées au couronnement : « Si cette réunion ne doit pas rester sans résultat, chacun de nous doit en emporter les principes de sa future conduite. Quand Pierre Ier appela la Russie un temple en ruines, il ajouta qu'il fallait un architecte pour réunir et remettre en leur place les pièces disloquées, afin de relever l'édifice sous lequel doit s'abriter et croître la prospérité du peuple. Dans ce temps-là, un tel architecte était peut-être effectivement nécessaire. La Russie n'était pas alors délivrée de l'esclavage; mais aujourd'hui que la Russie est libre, les rôles sont changés. Le pouvoir n'est plus là où il était autrefois; le pouvoir appartient à nous, représentants du peuple. Sans nous, l'État n'a aucun pouvoir dans l'exercice de nos institutions administratives. Dans cette sphère, c'est de nous, représentants du peuple, que doit émaner le conseil et la direction. Tout le monde doit souhaiter que nous ne quittions pas cette réunion sans être persuadés que l'avenir de la Russie réside en

nos mains, et que nous rentrions chez nous avec la conviction qu'il faut propager le désir des réformes devenues nécessaires. »

L'émotion légitime produite dans les cercles gouvernementaux par cette harangue énergique fut telle que les premières dépêches nous la livrèrent tronquée et défigurée. On ne savait même pas dans quel lieu et à quelle occasion elle avait été prononcée. Son auteur, vivement désapprouvé, s'est retiré par ordre dans ses terres de la province de Tamboff. Comme il arrive d'habitude lorsqu'une fiction fausse la politique générale d'un pays, le moindre incident prend de vastes proportions ; au milieu du silence et des congratulations, l'initiative de M. Tchitcherine fait présager des orages. Il sert de solennel avertissement à ceux qui se flattaient d'avoir terminé leur tâche en déjouant les complots et en écartant la dynamite du programme des fêtes de Moscou.

Sans obéir à la même inspiration, M. Aksakoff n'a pas davantage ménagé les dures vérités aux compromis débilitants de M. de Giers. Le *Russ* a publié une adresse à l'empereur en y mêlant les plus sanglantes épigrammes contre les incertitudes et les déloyautés de la politique de bascule et les finesses enfantines des chancelleries : « Maître, délivre ton peuple des mercenaires, produit de la période pétersbourgeoise de notre histoire, et rappelle les vrais Russes, les serviteurs fidèles de ton empire. Bannis la fausseté, la fraude, la basse flatterie qui se pratiquent si largement dans nos cercles officiels. Ne laisse pas imposer silence à la vérité ; que sa voix se fasse entendre librement et qu'elle trouve accès aux marches de ton trône, car, en suivant à cet effet des voies détournées et tortueuses, elle ne fait que s'atténuer, et, ainsi que le fruit défendu, devra se déguiser en mensonges et en médisances. »

Bien qu'un pareil appel fût de nature à séduire l'âme d'Alexandre III, M. Aksakoff n'en aurait pas moins été obligé de suivre l'exemple de M. Tchitcherine et de s'exiler dans ses domaines. Cette double disgrâce est tout à fait inquiétante ; elle permettrait de croire que la politique officielle n'est ni libérale ni nationale, mais qu'elle a simplement pour ambition de contenir dans une morne immobilité les passions ardentes du grand

peuple russe. Elle n'a plus de préférences; elle se borne à vivre au jour le jour, entre les aspirations libérales qu'elle étouffe et les ambitions de race qu'elle soumet au caprice de Berlin. Évidemment cette double capitulation n'est pas une solution.

La presse russe sort de la réserve qu'elle s'était imposée depuis quelques mois pour louer avec insistance nos entreprises dans l'extrême Orient. La *Novoë Vremia* semble se figurer que l'empire chinois doit être attaqué au Nord par la Russie et au Sud par la France. Les deux puissances auraient ainsi une mission parallèle et ouvriraient concurremment les débouchés encore fermés du monde asiatique.

Nous ne souhaitons pas pour la France ce rôle de précurseur qui lui coûterait plus de peine et de pertes qu'il ne lui vaudrait de profit; nous regrettons même qu'une imprudente manière d'engager les conflits sans connaître leur gravité, sans étudier les moyens de les mener à bonne fin, continue à fausser la politique extérieure de la République.

Nous n'en constatons pas moins avec plaisir les sentiments que la presse russe exprime; malgré l'influence dominatrice de l'Allemagne, chaque jour des occasions nouvelles de constater l'affinité de nos intérêts entraîne des rapprochements naturels; aux deux extrémités de l'Europe les deux peuples ne peuvent avoir que des sympathies mutuelles, puisque rien n'est capable de les diviser sérieusement. Les diplomaties et les dynasties n'empêcheront pas cette vérité d'être lumineuse; M. de Bismarck la trouve si claire qu'il consacre tout son génie à l'obscurcir. Mais ses triomphes provisoires n'auront pas la sanction de cette force des choses qui régit les destinées des États et ne respecte jamais les actes qui ont été conclus sans elle.

L'extrême Orient attire si vivement l'attention que les troubles de l'Orient piquent moins la curiosité; mais le travail simultané de décomposition et d'absorption que nous suivons depuis plusieurs années n'en continue pas moins. De sanglants combats ont été livrés en Albanie par les montagnards à l'armée turque et les prétextes pour une intervention se multiplient dans la terre classique des insurrections.

L'Autriche observe avec soin les mouvements révolutionnaires. La crainte de favoriser les passions anarchistes tempère son ambition; la situation toute particulière que ses agents lui ont créée dans la péninsule des Balkans est heureusement caractérisée par un correspondant de l'*Allgemeine Zeitung :*

« Cette situation ressemble, dit-il, beaucoup à celle que lui avait créée jadis sa domination en Italie. Les souverains italiens étaient presque tous lés vassaux de l'Autriche et les exécuteurs des volontés du cabinet de Vienne; le peuple, au contraire, lui était foncièrement hostile. Il en est de même des peuples balkaniques, dont les souverains se laissent entraîner dans l'orbite de l'influence autrichienne. »

Les succès remportés auprès des petites cours par le cabinet de Vienne sont donc loin d'avoir fait disparaître l'influence de la Russie; en se désintéressant par impuissance, celle-ci maintient mieux sa popularité qu'en luttant pied à pied contre les intrigues autrichiennes. Là, comme ailleurs, les courants nationaux ne se remontent pas.

Le major Baring a été désigné pour remplacer au Caire M. Malet, avec le même titre et les mêmes fonctions. Cette nomination a été approuvée par le *Times* et nous vaut quelques réflexions intéressantes sur les violentes mesures de l'occupation britannique : « L'acceptation définitive par le major Baring des fonctions de représentant anglais en Égypte n'est pas arrivée un jour trop tôt. Le besoin d'une main énergique dans l'administration se fait sentir plus vivement de jour en jour, et si on ne prend promptement les mesures nécessaires, nous tomberons dans un état pire que celui qui existait avant la guerre. L'erreur funeste qu'on a commise, en imputant le service du nouvel emprunt sur la partie du revenu public qui n'était pas hypothéquée, a nécessité certaines économies et par suite le renvoi d'un grand nombre d'employés; les employés ainsi congédiés forment un foyer de mécontentement que tous les intérêts opposés à l'Angleterre s'efforcent d'attiser.

« Il n'y a pas de motifs de supposer que la majorité de la nation soit mécontente ; mais Arabi a fait voir avec quelle faci-

lité une minorité bruyante pouvait entraîner l'opinion de la population tout entière. Il n'y a pas d'agitation qui ne soit susceptible d'être particulièrement dangereuse, surtout quand les Anglais eux-mêmes sont forcés d'admettre que l'administration a commis de grosses fautes de jugement. »

Ces aveux confirment la justesse des critiques que l'occupation de l'Égypte nous inspire souvent. Dernièrement encore, 150 employés européens ont été remerciés du jour au lendemain ; le gouvernement britannique a envoyé trente jeunes gens qui apprennent l'arabe, pour occuper les postes les plus importants des ministères.

Un nouvel impôt du timbre va être créé pour grever de 80,000 livres sterling les charges des Européens. En même temps on pactise avec le Mahdi et peut-être lui abandonnera-t-on Khartoum, comme Massaoua et Zeïla au roi Jean d'Abyssinie.

Si peu formé que soit le patriotisme de la race égyptienne par l'intelligence de ces questions lointaines, ces actes n'en constituent pas moins des humiliations gratuites ; les Anglais sont une minorité infime, et l'on se demande comment ils écraseront la coalition inévitable des mécontents indigènes et de leurs meneurs européens. La nombreuse colonie occidentale est opprimée, ruinée, après avoir été brûlée et fusillée ; elle commence à s'organiser contre l'envahisseur, contre l'intrus. Si énergique que soit le major Baring, il aura beaucoup de peine à calmer l'effervescence que son prédécesseur a provoquée et que le régime purement militaire ne désarmera point.

Plus que jamais l'Angleterre renonce aux traditions amicales qui liaient autrefois sa politique à celle de la Porte ottomane. Lord Dufferin vient de réveiller, avec une certaine aigreur, la question arménienne ; mais il n'a d'autre but que de rompre le contrat signé par lord Beaconsfield et d'assurer la possession définitive de l'île de Chypre. Encore une concession que le cabinet libéral accorde aux conservateurs !

La Turquie est désormais pour l'Angleterre aussi peu capable d'introduire des réformes en Arménie, qu'elle l'est de rétablir l'ordre en Herzégovine, aux yeux de l'Autriche.

Le mécontentement du sultan à la suite des démarches de lord Dufferin s'est révélé par le refus d'accorder une audience à l'ambassadeur avant son départ pour l'Angleterre. La nomination de Wassa pacha comme gouverneur du Liban n'est pas, du reste, une marque de condescendance pour les intérêts britanniques.

Le *Foreign office* ne ménage plus les susceptibilité des musulmans. Peut-être ce sans-façon cavalier est-il prématuré ; la Turquie ne manque pas d'occasions et de ressources pour gêner l'action débordante de l'Angleterre. Jamais celle-ci n'a entamé plus de conquêtes. Après avoir doublé la colonie de Sierra-Leone, elle songe à l'annexion du pays des Achantis. Pour embrasser l'ensemble d'une aussi vaste entreprise, l'armée de mercenaires qui doit mettre l'ordre dans les cinq parties du monde sera-t-elle longtemps suffisante? L'expédition d'Égypte a réussi ; mais on a pu s'apercevoir qu'un désastre serait irréparable. Il y a donc quelque imprudence à le prendre de si haut avec la Turquie même affaiblie, même dégénérée.

L'opposition en Roumanie se plaint, non sans raison, de ce que le gouvernement lui a laissé trop peu de place dans la direction générale des affaires. C'est toujours un danger pour les majorités de chercher l'unanimité. La crise intérieure que traverse le pays suffirait à justifier les appréhensions ; elles deviennent plus fortes, si l'on envisage la politique extérieure du jeune royaume ; devant les dangers que les ambitions des grandes puissances l'obligent à redouter, nous aurions voulu l'union complète de toutes les forces nationales : l'écrasement d'un parti vaincu est le plus mauvais moyen d'obtenir cette entente nécessaire.

La revision de la Constitution est à l'ordre du jour en Grèce comme en Roumanie ; pour délivrer le gouvernement de l'ingérence des députés et de la tyrannie d'une Chambre unique, on propose que le nombre des représentants soit diminué de 245 à 100 ou 120, que le scrutin de liste soit substitué au scrutin d'arrondissement, que les officiers de l'armée et de la marine ne soient éligibles qu'à partir d'un grade élevé. On voudrait, en outre, instituer une espèce de conseil d'État qui fût chargé de

préparer et d'élaborer les projets de loi et la création d'une seconde Chambre, composée d'une quarantaine de membres nommés à vie par le roi ou choisis par voie d'élection.

La Grèce est un pays libre, l'agitation féconde que provoquent les lacunes de son organisation politique lui permettra de traverser sans révolution la période toujours difficile de croissance, l'épreuve la plus redoutable pour les États récemment émancipés.

Un projet de loi a été présenté à la Chambre des députés de Prusse pour la revision partielle de la législation religieuse. Ce projet supprime la formalité de l'avis préalable pour les nominations d'ecclésiastiques supérieurs, ainsi que le droit de veto de l'État pour le transfert des cures, dont les titulaires peuvent être révoqués sans conditions. Il supprime encore l'avis préalable et le droit de veto pour les curés auxiliaires. Le tribunal ecclésiastique cesse d'être compétent pour juger les appels contre le veto du gouvernement. Sa compétence est maintenue seulement si le postulant n'est pas considéré comme capable de remplir ses fonctions pour des motifs d'ordre civil. Tout appel contre le *veto* devra être désormais adressé directement au ministre des cultes, dans les 30 jours. Les dispositions légales relatives au libre exercice dans les paroisses vacantes, ou dans celles dont les titulaires sont empêchés, sont appliquées à toutes les fonctions ecclésiastiques, que le poste soit occupé ou vacant.

On a beaucoup parlé d'une nouvelle crise politique religieuse dans ces derniers temps ; aussi est-il curieux d'examiner l'attitude des différents groupes à l'égard du projet de loi.

Les nationaux libéraux ont résolu de demander le renvoi à la commission et de proposer divers amendements, dans le but de préciser les cas où la notification des nominations ecclésiastiques ne sera pas exigée.

Quant au centre, il paraît encore très divisé ; la *Germania* s'accommoderait du projet pour tirer tous les avantages qu'il contient. Il n'en est pas de même du *Mercure de Westphalie :* « Nous sommes convaincus qu'une paix conclue avec les catholiques allemands, en ne se préoccupant pas de ce qu'en penserait le Vatican, est une utopie diplomatique, une illusion.

Le chemin d'un accord passe par Rome. Quant à la réponse attendue de la Prusse, il ne semble pas décidé encore si ce sera une note régulière ou une réponse simplement verbale. Nous savons fort bien que la Prusse prépare un *modus vivendi* avec ses sujets catholiques, et qu'elle ne juge pas nécessaire une entente avec le Saint-Siège. C'est oublier que ce que le Saint-Siège n'accordera pas à la Prusse, celle-ci ne l'obtiendra jamais des catholiques prussiens et de leurs mandataires à la Chambre. »

On dit que cette division des ultramontains n'est pas désagréable à M. de Bismark ; elle aurait pour résultat immédiat la dislocation de l'armée commandée par M. Windthorst.

La deuxième lecture du budget a été si peu discutée en Parlement que le vote définitif dans la présente session est devenu possible. M. Eugène Richter s'est plaint avec amertume de la négligence des progressistes et de leur lassitude. L'opposition parlementaire, en Allemagne, n'a pourtant été jamais plus menacée ; ses défaillances n'apaiseront pas les rancunes du chancelier ; il compose avec les adversaires qui lui tiennent tête ; mais il écrase ceux qui s'abandonnent ou se fient à sa clémence : que les libéraux prennent garde au piège qui consiste à les présenter au peuple comme des bourgeois et à l'empereur comme des révolutionnaires.

La dissolution de la Diète de Bohême et sa prochaine réélection sont un nouveau gage accordé par le comte Taaffe aux Slaves autrichiens. Il leur avait promis une concession sérieuse en faveur de leurs revendications nationales après le vote de la loi scolaire. Il tient sa parole, et les Allemands, qui disposaient de la majorité, n'ont plus que 70 voix dans une assemblée qui comprend 242 membres. Le groupe de la grande propriété est absolument acquis au parti tchèque, et c'est lui qui dominera la composition générale de la Diète.

La *Gazette de Cologne* gémit en constatant que l'Autriche marche au fédéralisme, et n'a plus d'espoir que dans « l'excès du mal » pour hâter la chute de ce système politique.

Le *Pester Lloyd* n'examine pas non plus sans émotion les progrès du slavisme, qui pourraient modifier le dualisme en gref-

fant sur la Cisleithanie un royaume bohémien. Les Magyars ne veulent pas que l'empereur porte trois couronnes et ils tremblent de voir leur petit nombre noyé par l'invasion slave.

Il est cependant assez légitime que les Tchèques, si longtemps opprimés et d'une vitalité si forte, veuillent reconstituer leur nationalité. Le fédéralisme n'est en somme dangereux que pour les Allemands qui exploitent l'Autriche en la lançant dans les aventures balkaniennes. Plus elle sera divisée, c'est-à-dire florissante à l'intérieur, moins les conseils perfides de M. de Bismarck seront suivis. Cette force d'inertie qu'opposera désormais la monarchie des Habsbourg aux suggestions septentrionales, est la meilleure garantie de la paix européenne.

Un ami du gouvernement italien nous écrit que la politique extérieure n'a tenu aucune place dans la dernière crise ministérielle :

« Le mot de transformation n'a jamais été employé plus mal à propos. Il n'y a eu qu'une simple élimination, dont le projet mûrissait depuis longtemps, grâce à laquelle la gauche modérée et libérale s'est débarrassée des éléments indisciplinables. Il n'y a pas eu de transaction avec l'ancienne droite, il n'y a pas eu la moindre concession ni d'homme ni de principe; tout ce qu'il y avait de plus intelligent et de plus libéral à droite, a compris qu'un retour aux anciens partis était impossible, que l'axe du gouvernement était désormais transporté très en avant, et l'on s'est rallié, on s'est agrégé tout bonnement pour ne pas s'annuler, se *fossiliser* et demeurer en dehors de la vie publique et du service du pays. »

Notre éminent correspondant nous permettra de lui présenter quelques objections. Sans doute la politique extérieure n'a pas exercé une action directe sur le départ de MM. Zanardelli et Baccarini; il n'y en a pas moins une fâcheuse coïncidence entre l'évolution de la politique intérieure et les relations nouvelles de l'Italie avec l'Autriche, puisqu'elles associent les gendarmes impériaux et les carabiniers royaux dans la chasse des irredentistes du Trentin. Nous demandons simplement que le cabinet Depretis ne tombe pas du côté où il penche. Nous

croyons à son impartialité; mais il ne se rend pas sans doute un compte exact de l'effet produit par toutes ces négociations retentissantes avec l'union austro-allemande.

Une réforme vraiment démocratique vient d'être proposée en Belgique par M. Frère Orban. Aux termes du projet gouvernemental, l'électorat est accordé sans condition de cens à tous ceux que leur position ou leur diplôme rend capables d'émettre un suffrage éclairé. Comme on devait s'y attendre, le projet de loi a été combattu par la droite; elle a essayé d'empêcher le renvoi à l'examen de la section qui étudie les propositions analogues; mais elle a été battue par 50 voix contre 28.

Il est temps que la Belgique reconnaisse le besoin d'assurer au gouvernement du pays un plus grand nombre de capacités. Nos voisins ont une Constitution très libérale; mais la politique y reste à la discrétion d'une minorité.

Le tribunal spécial pour délits de presse, créé par les conservateurs espagnols, chômait depuis vingt-huit mois; il vient d'être appelé à juger plusieurs journaux de Madrid comme l'*Impartial*, le *Globe* et le *Libéral,* dont les articles sur les voyages de la famille royale ne plaisent pas à M. Sagasta. Il ne veut pas qu'une ombre de critique vienne ternir l'éclat des réceptions officielles qui ont signalé la visite de la famille royale de Portugal. M. Sagasta, comme M. Depretis, est sur le point d'oublier sans retour bien des promesses solennelles; les deux premiers ministres ne peuvent plus se dissimuler que leurs bons rapports avec l'Allemagne exigent plus de réaction à l'intérieur. Il n'y a pas seulement simultanéité entre ces deux phénomènes. Nous comprenons mal ce que l'Italie et l'Espagne pourraient gagner à cette faiblesse pour l'hégémonie germanique, si elle s'accentuait.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

A l'impression douloureuse causée par les nouvelles du Tonkin s'est jointe, pendant plusieurs jours, la crainte que l'embuscade où est héroïquement tombé le commandant Rivière fût seulement le premier épisode d'une catastrophe, dont la suite restait à apprendre. Au lendemain d'une triste surprise de ce genre, on est volontiers enclin à penser que « le gouvernement n'a pas dit tout ce qu'il savait », et la manière de détailler l'histoire employée dans les dépêches ou les notes officielles donne assez matière aux arrière-pensées de défiance. Les détails successivement connus n'étaient pas faits non plus pour arrêter les prévisions pessimistes; ils aggravaient l'étendue des pertes subies, laissaient deviner qu'après la chute du chef la retraite s'était changée en déroute ou peu s'en faut, annonçaient que la garnison de Hanoï avait dû abandonner ses morts, sur le terrain de l'action, au pouvoir de l'ennemi. C'était plus qu'il n'en fallait pour donner carrière aux commentaires sinistres, et déjà l'on publiait comme certain que le premier échec avait entraîné, avec la perte de la citadelle de Hanoï, le massacre du contingent français tout entier. On affirmait encore que nous avions désormais en face de nous, avec les Tonkinois, non des bandes de pirates, mais une armée régulière envoyée contre le drapeau français par le gouvernement de Pékin. C'était, non plus seulement un revers désastreux, mais la guerre avec la Chine en perspective, ou pour mieux dire, dès à présent, engagée.

Mettons de côté ces exagérations. Le détachement établi dans Hanoï conserve la place et n'a pas même eu d'assaut à repousser; des renforts expédiés de Saïgon sont arrivés jusqu'à lui sans avoir eu à s'ouvrir un chemin par la force; enfin, les troupes

chinoises n'ont pas figuré dans le combat où Rivière a trouvé la mort. Emporté par son impatient courage et par le point d'honneur national, le commandant français n'a pas su rester froid devant l'audace croissante d'un adversaire qui le mettait au défi de quitter ses retranchements; il est allé donner dans une embuscade, semblable de tout point à celle où périssait, il y a dix ans, le lieutenant Garnier, que l'on pourrait appeler son précurseur pour la mort. Telle est la vérité rétablie dans ses proportions réelles : elle n'est déjà qu'un trop grand sujet de deuil.

Les réflexions provoquées en France par cette mort tragiquement glorieuse ont été de diverse nature. L'hommage rendu au vaillant officier tombé loin de son pays, en soutenant son drapeau, s'est doublé d'une expression d'universelle sympathie pour l'homme, et de vive estime pour l'écrivain. Henri Rivière, en effet, ne laisse pas seulement le souvenir de la bravoure et des éminentes qualités déployées dans sa carrière de marin et de soldat ; il laisse un renom de bonté de cœur, de sûreté dans les relations, de loyauté à toute épreuve, dans sa vie privée comme dans sa vie militaire ; il laisse encore une réputation de romancier, d'observateur et de peintre de mœurs, justifiée par de multiples succès (1).

Mais indépendamment de ces titres, il en possède un qui n'est pas le moindre dans la conjoncture actuelle, et qui fût resté ignoré sans sa mort. L'empressement à donner sur lui des détails rétrospectifs a fait sortir des portefeuilles les lettres qu'il écrivait à ses amis, au cours de cette lointaine et aventureuse expédition d'où il ne devait pas revenir. Or, cette correspondance particulière, d'autant plus franche qu'elle était écrite uniquement pour l'intimité, abonde en indications précieuses. Elle met en lumière les erreurs d'une politique coloniale alternée de tâtonnements et de coups de tête, le décousu de nos entre-

(1) Dans la *Nouvelle Revue* même a paru un de ses derniers ouvrages : le récit de l'insurrection canaque et de sa campagne dans la Nouvelle-Calédonie, campagne qui ne fut pas sans analogie avec celle où vient de l'arrêter une fin prématurée (mars-avril 1880). La *Nouvelle-Calédonie* a eu depuis les honneurs mérités d'une grande édition illustrée.

prises, la situation faite aux agents les plus dévoués par la pression de toutes les heures qu'exerce sur eux le ministère de Paris, avec ses perpétuels changements de titulaires et sa trop fréquente ignorance des questions ou des situations pour lesquelles il dicte des ordres; enfin, l'ensemble des conséquences qu'entraîne la prétention d'étendre à tout et partout le système administratif que l'Europe a pu nous envier autrefois, mais qu'elle ne doit certainement plus nous envier aujourd'hui.

Le mot « J'attends » est la conclusion la plus fréquente des lettres d'Henri Rivière durant l'année 1882, et ce mot suffit à révéler l'incertitude où on le laissait. Il s'est emparé de la forteresse de Hanoï, sous l'empire de circonstances qui l'y ont en quelque sorte contraint. Ses instructions lui disaient, « avec un « grand luxe d'adverbes, qu'il fallait agir pacifiquement, poli« tiquement, administrativement et ne pas tirer un coup de « fusil »; mais les rédacteurs d'instructions proposent et les évènements disposent; le commandant, livré à lui-même avec une poignée d'hommes, au cœur d'une contrée ennemie, a dû s'inspirer de la situation. « J'ai la conscience d'avoir agi comme il le fal« lait, écrit-il; je ne sais si je serai approuvé ou désapprouvé. » Et toute une année se passe sans qu'il soit fixé! Une lettre non encore publiée, que nous avons entre les mains, contient à ce sujet des paragraphes dignes d'être médités. Elle est du 6 janvier 1883. A cette date, le commandant ne savait pas encore à quoi s'en tenir sur la façon dont « cette affaire de Hanoï » était envisagée à Paris. « Le ministre, écrit-il, m'a d'abord féli« cité, puis il s'est tu... La vérité est que je n'ai été ni très dés« approuvé ni très approuvé, parce que, à Paris, on ne savait « rien du fleuve Rouge..... Ne se trouvera-t-il personne pour « faire comprendre à la Chambre et lui expliquer comment on « peut prendre le Tonkin sans dépense d'hommes ni d'argent, « avec un peu de patience et de suite dans les idées?... C'est la « colonie de domination la plus facile à établir, surtout si on a « la sagesse — que l'on n'aura pas — de ne pas vouloir l'adminis« trer. L'administration française aux colonies, quelles qu'elles « soient, est un chef-d'œuvre de bêtise, d'outrecuidance, d'ar« bitraire et d'incapacité. Nous l'avons très longuement prouvé

« depuis trois cents ans, et nous ne voulons pas encore y croire.
« Au côté pratique, c'est ceci : toujours des économies ruineuses,
« jamais de dépenses productives. Et ce que nous ennuyons,
« énervons et hébétons les populations !... »

Les vérités accumulées dans ces quelques lignes, dans les dernières surtout, ne sont pas flatteuses pour notre passé, mais elles sont, en revanche, autant d'excellents conseils pour l'avenir. On pourra les compléter avec fruit par cette conclusion d'un récent article du *Nord*, de Bruxelles : « On oppose à l'entreprise du Tonkin la crainte qu'elle ne paralyse les forces de la France en les dispersant au loin, et qu'elle ne dégénère en une sorte d'expédition du Mexique. L'objection serait grave si elle était fondée, mais est-ce le cas? Les risques que comporte la campagne du Tonkin ne paraissent pas être de ceux qu'on ne saurait écarter ; tout dépendra de la façon dont elle sera menée diplomatiquement et militairement. »

Rien ne s'est produit, dans les régions politiques ou parlementaires, de nature à empêcher que la question tonkinoise restât l'unique point de mire. Autrement engagée et comprise autrement, la discussion sur la réforme judiciaire aurait pris sa part de l'attention publique ; mais le singulier projet de loi décoré de ce nom n'était point fait pour obtenir pareil honneur. Détaché de ce qui devait, au début, former un ensemble, remanié par la commission, modifié par le ministère, amendé par la Chambre, attaqué avec une vigueur de logique qui n'a point rencontré de réfutateurs, défendu avec une pauvreté d'arguments qui révèle le peu de conviction de ceux mêmes qui le soutenaient, ce simulacre de loi est sorti en lambeaux d'un débat incohérent dont la longueur n'a servi qu'à mieux faire ressortir le vide et l'inutilité. Il a trouvé plus de votants que de défenseurs, et nous avons vu se renouveler le singulier spectacle dont la fameuse résolution d'ostracisme contre les princes d'Orléans avait été l'occasion au mois de janvier dernier : une majorité se formant au scrutin pour l'adoption d'une mesure que chaque député, en particulier, reconnaissait inopportune et mal conçue. Suivant toute probabilité, du reste, la similitude sera complète.

De même qu'il advint pour la loi d'exception, la loi sur la magistrature est allée au Sénat dans des conditions qui en rendent le rejet presque infaillible, et dans tous les cas la modification certaine. Les prétendus « avancés » qui, sur la foi de phrases toutes faites, ne veulent pas de seconde Assemblée, seront à nouveau forcés de reconnaître qu'un Sénat peut devenir parfois utile, ne fût-ce que pour épargner à la Chambre les conséquences de ses votes. Qui sait, du reste, si bien des lois ne passent pas au Palais-Bourbon surtout parce qu'on y prévoit qu'elles ne passeront pas au Luxembourg?

Personne n'a plus d'illusion sur les effets que produirait un blanc-seing mettant la magistrature à la merci du ministre de la justice pendant trois mois; un précédent et une citation récemment évoqués ont dissipé les derniers doutes. Au lendemain de la Révolution de Juillet, il fut, de même qu'aujourd'hui question de suspendre l'inamovibilité judiciaire afin de procéder à une épuration. La proposition avait alors en sa faveur qu'elle coïncidait avec les premiers jours du nouveau régime et n'arrivait pas après treize ans écoulés. Elle fut néanmoins rejetée, et voici en quels termes s'exprimait, quelques mois après, M. Dupin, félicitant la Chambre d'avoir su résister à l'entraînement : « On ne parlait que d'évincer quelques juges, mais tous auraient été infailliblement attaqués... Pendant six mois, plus de justice, plus d'indépendance dans les jugements, plus de repos, plus de liberté d'esprit et de conduite pour le juge, occupé à se maintenir, à se défendre, à se justifier!... Qu'on soit de bonne foi. Les griefs empruntés au choix des personnes, et dont aucun homme sincère n'a pu se dissimuler la réalité, ces griefs se réparent chaque jour. Encore un peu de temps, il n'en sera plus question ; au lieu que le renversement de la règle et le débordement qui s'en serait suivi auraient laissé de longues traces de désordre et d'inévitables regrets... » Après un demi-siècle, pas un trait à changer à ce tableau.

Notons en passant une particularité bien caractéristique de nos procédés de législation, qui s'est révélée à propos de la transmission au Sénat de cette loi sur la magistrature. On a découvert qu'il existait déjà au Luxembourg deux commissions

saisies du même sujet ou du moins de sujets connexes : l'une nommée en 1876, l'autre en 1879. Dans l'intervalle, trois des membres qui composaient la première ont eu le temps de mourir ; mais de rapport et de conclusions, il n'en a pas été question. Longue serait la liste des propositions et projets ainsi enterrés dans les commissions parlementaires, sans même obtenir les honneurs d'une oraison funèbre, si l'on entreprenait de la dresser. A ces délibérations perdues autour d'ombres chinoises législatives passe le temps dont on se lamente sans cesse de manquer pour les choses urgentes.

Dans une de ces cérémonies, plus ou moins agricoles, qui servent d'occasion aux membres du gouvernement pour tirer, sur la fin du banquet, un petit feu d'artifice oratoire, M. Raynal, ministre des travaux publics, a dit, il y a quelques jours, d'excellentes choses. Son discours, laissant de côté sa spécialité administrative, a roulé sur l'harmonie qui doit régner entre le cabinet et les Chambres pour qu'une session soit féconde, et sur la restauration de l'idée de gouvernement, tant au dedans qu'au dehors. Il est à croire que nous ne sommes pas actuellement dans les conditions indiquées par M. Raynal, avec une justesse d'ailleurs indiscutable. La stérilité de la session ne fait qu'apparaître plus complète à mesure qu'elle approche de son terme indiqué, et nous ne voyons pas que le prestige ministériel fasse de sensibles progrès. La discussion sur la magistrature n'a été rien moins que favorable à M. Martin-Feuillée, par la faiblesse d'argumentation dont il a fait preuve, comme par les changements à son projet de loi qu'il a dû consentir. M. Waldeck-Rousseau subit également des atténuations qui semblaient fort loin de sa pensée, dans la loi sur les attroupements déposée par lui avec fracas peu après son entrée aux affaires. Devant la commission du concordat, M. Jules Ferry développe un système dont, séance tenante, la commission prend le contre-pied dans ses votes. Les interpellations en séance publique ne tournent guère non plus à l'avantage des ministres interpellés; si les ordres du jour couvrent parlementairement leur responsabilité, le débat laisse le plus souvent une impression d'explications insuffisantes et d'infériorité oratoire. Il n'est pas jusqu'à M. Freppel qui n'ait rem-

porté dernièrement sa petite victoire sur le cabinet en mettant les rieurs de son côté. C'est naturellement une raison pour que l'opposition multiplie à dessein les escarmouches de tribune, où elle a le dessous en apparence, mais qui lui procurent le double profit d'émietter le temps et de harceler un ministère qu'elle sent de plus en plus mal à l'aise sur son banc.

La Chambre a pris son parti d'une situation indécise qu'elle se montre peu soucieuse de trancher en ouvrant une crise, et que le cabinet, de son côté, accepte passivement. Il y a comme un accord tacite pour gagner ainsi la fin de la session, déjà fixée en principe à la veille de la fête nationale du 14 juillet. Le renouvellement partiel des conseils généraux doit avoir lieu quinze jours plus tard; les scrutins de ballottage nous portent au 5 août; puis vient la grande session des assemblées départementales; après quoi l'ouverture de la chasse. A l'automne donc les affaires sérieuses. Seulement, il faudra se résoudre à ce que l'arrière-session commence, cette année, dès le mois d'octobre. Le Parlement va se séparer sans avoir touché au budget, dont les rapports ne seront prêts qu'à la fin de ce mois, et les détails budgétaires ne peuvent plus être traités avec la superficielle rapidité d'autrefois.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Th. Funck-Brentano** : *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck.* (Plon.) — Les documents que nous donne M. Funck-Brentano, d'après l'édition officielle publiée en Allemagne, n'embrassent que la première partie de la carrière du chancelier : ils vont de 1851 à 1859. La correspondance des dix ou douze années qui ont suivi offrirait des pages plus palpitantes, puisque nous y trouverions l'histoire des péripéties à travers lesquelles s'est fait l'empire allemand; celle-ci, néanmoins, est déjà d'un puissant intérêt. Elle nous fait assister aux débuts de l'homme qui se préparait à jouer un si grand rôle et aux prolégomènes de son œuvre. Aujourd'hui que la suite des évènements, nous est connue, — trop connue, hélas! — c'est un curieux spectacle rétrospectif que celui des premières luttes destinées à amener de si prodigieux résultats. Spectacle instructif aussi, car il montre au prix de quels efforts s'achète le droit de dominer l'avenir, et à quelles difficultés de détail se heurtent les projets d'ensemble qui, plus tard, aboutiront aux plus vastes conséquences. On peut recommander cette étude aux hommes qui ne savent pas encore commencer par le commencement.

**A. Mézières** : *Hors de France.* (Hachette.) — L'aimable et savant académicien-député n'est pas seulement un lettré des plus fins, c'est en même temps un grand voyageur. Il n'oublie point, au milieu de ses nombreux travaux de toute sorte, que c'est à sa chaire de littérature étrangère qu'il doit sa haute situation d'aujourd'hui dans la politique et dans les lettres. Sa connaissance des principales langues de l'Europe et la curiosité affinée qui le pousse à courir, sous le premier prétexte venu, de Florence à Londres, et d'Espagne en Grèce, nous ont valu un intéressant volume de plus, qui fera tressaillir d'aise tous ceux qui cherchent à retirer de leurs lectures autre chose qu'un passe-temps d'une heure. Nous recommandons particulièrement la savante étude de M. Mézières sur le génie espagnol, et les pages élevées et patriotiques où il rappelle le rôle joué pendant la guerre de 1870 par les volontaires grecs.

**D'Albertis** : *la Nouvelle-Guinée.* (Hachette.) — Ce dramatique récit d'un voyageur anglais a obtenu un succès justifié dans sa langue originale; la traduction de M. Frédéric Bernard lui fera retrouver le même succès en France. Comme les autres volumes de la « Collection des voyages illustrés » que publie la maison Hachette, celui-ci est complété par des gravures (il en contient 64) et par des cartes.

**Alfred Darimon** : *Histoire de douze ans*, 1857-1869. (Dentu.) — La polémique a fait à M. Darimon une de ces célébrités épisodiques qui, en France, amoindrissent toujours quelque peu le crédit moral du nom auquel elles s'attachent. Les souvenirs qu'il publie n'en doivent pas moins appeler l'attention. Ils se rapportent à une période dont nous ne connaissions jusqu'ici que les côtés extérieurs et les traits généraux. Il est intéressant de pénétrer dans les détails et les causes intimes des évolutions politiques du second Empire pendant la phase qui, après l'avoir conduit à l'apogée, allait le faire aboutir à la chute. En plus d'un endroit, la page d'histoire est doublée d'un chapitre de mœurs plein de révélations et d'enseignements rétrospectifs, sur ce que furent le gouvernement et la cour de Napoléon III.

**Victor Fournel** : *Figures d'hier et d'aujourd'hui.* (Calmann Lévy.) — La mode est aux biographies littéraires, politiques et autres. Le lecteur d'un jour ne se lasse point des indiscrétions sur la vie politique et sur la vie privée des hommes qui occupent l'attention ou qui

ont joué un rôle plus ou moins brillant sur notre scène politique ou littéraire. La galerie de figures que M. Fournel publie aujourd'hui se recommande par sa variété autant que par son intérêt. Nous y voyons, se succédant sans transition, des hommes politiques comme Émile de Girardin et Guizot ; des littérateurs comme Th. Gautier, Taine, J. Janin ; des artistes, des fantaisistes, comme Gavarni, H. Monnier, Offenbach. — Tout n'est pas neuf et curieux au même titre dans ce volume ; mais on y trouve assez de *documents* pour en faire une lecture intéressante et lui assurer une place dans la bibliothèque des hommes d'étude.

**Stanislas Meunier** : *Anatomie et physiologie ; zoologie.* (Masson.) — Le jeune et éminent géologue a réuni dans ce volume le cours professé par lui à l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses.

En présence du mouvement si considérable qui s'est produit en faveur de l'instruction primaire, en présence de programmes absolument différents de ceux qu'ils sont venus remplacer, le besoin d'une bibliothèque scolaire nouvelle s'est fait vivement sentir. Quand l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses fut créée, les professeurs se virent véritablement abandonnés à eux-mêmes, chargés de cette mission pleine de responsabilité, d'apprécier le caractère de l'enseignement qu'ils devaient donner, d'en limiter l'étendue, de faire, en un mot, leurs propres programmes. Pour l'histoire naturelle, dont certaines parties, telles que la géologie, avaient jusqu'alors été complètement sacrifiées, la tâche était tout spécialement ardue. C'est après trois années d'études que M. Stanislas Meunier livre au public la première partie de son cours. On peut être assuré que le livre sera reçu avec empressement par toutes les personnes qui tiennent de près ou de loin à l'enseignement primaire supérieur des femmes.

**Léon Vallée** : *Bibliographie des bibliographies.* (Em. Terquem.) — Il n'est pas besoin d'avoir eu fréquemment l'occasion de faire des recherches dans une de nos bibliothèques publiques, pour se rendre compte à première vue de l'important service que peut rendre aux travailleurs une publication comme celle que nous donne aujourd'hui M. Léon Vallée. Le plan que s'est imposé l'auteur est d'une simplicité telle que ceux-là mêmes qui n'ont pas l'habitude des grands systèmes bibliographiques y pourront puiser facilement tous les renseignements qui leur seront nécessaires. Ajoutons que M. Vallée s'est acquitté de sa tâche avec une conscience véritablement admirable ; il a vérifié lui-même les titres des ouvrages qu'il donne sur les exemplaires possédés par la Bibliothèque nationale.

**Albert Dupuit** : *Pauline Tardiveau.* (Charpentier.) — Elle n'est pas neuve l'histoire lamentable de Pauline Tardiveau et de son mari, Léon Lespinasse. Tout les séparait, éducation, goûts, famille ; l'un, Parisien et artiste, né pour vivre et pour briller dans le mouvement du siècle ; l'autre, bonne et honnête fille de race bourgeoise et provinciale, avec toutes les qualités un peu terre à terre qui la destinaient et la condamnaient à ne jamais sortir de la petite ville de Montcontour. Des circonstances fortuites rapprochent ces deux êtres, pour leur malheur réciproque, et l'on devine ce qui arrive. A peine sont-ils mariés qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne comprennent rien de la même façon. Ils se heurtent et se froissent sans le vouloir à tout moment. Aussi, fatalement, ne tardent-ils point à chercher chacun de son côté, en dehors de leur ménage troublé, le bonheur qu'ils n'ont point trouvé chez eux. Le dénoûment de ce roman intime, saisissant comme une histoire arrivée réellement, est un peu noir peut-être ; mais il est d'une morale saine et peut servir d'enseignement à ces pères de famille, si nombreux aujourd'hui, qui n'hésitent pas à rêver pour leurs filles des alliances mal proportionnées à leur nature.

**Xavier Marmier** : *A la maison.* (Hachette.) — Revenu de ses pérégrinations, le voyageur réunit en volume les souvenirs glanés le long de sa route, en y

ajoutant le fruit de ses études et de ses lectures. Nous trouvons ainsi sous la même couverture de tout un peu : *Traditions du Danube, les Sièges de Vienne, légendes des Musulmans, Histoire d'une colonie anglaise, Littérature populaire, la poésie de l'Anneau, littérature canadienne, les Rois et les Princes dans la géographie*. Intérêt d'instruction et de variété, rehaussé par des pages remarquables.

**Félix Devel** : *Le Quatrain*. (Dentu.) — On pourrait, d'après le titre, croire à un traité de poétique spéciale sur l'art de tourner le quatrain, d'en polir la rime et d'en aiguiser la pointe. Il s'agit d'une chose très différente, n'ayant rien de didactique et aussi piquante que neuve. Ce n'est pas à la facture du quatrain, non plus qu'à la manière de s'en servir, que M. Devel a consacré sa curieuse étude. Il recherche uniquement la place que tient dans notre langue cette forme d'épigramme si éminemment française, le rôle qu'elle a joué dans notre histoire et dans notre littérature, à la ville aussi bien qu'au théâtre.

Ce rôle, devenu à peu près nul aujourd'hui, on se fait à peine l'idée de ce qu'il a été pendant plusieurs siècles de notre passé social. Le recueil de M. Devel nous le montre mêlé, depuis la réforme, à tous les évènements grands ou petits, en faisant son domaine et son profit. L'intérêt du volume est rehaussé par sa facture particulière : l'auteur l'a en entier composé de citations, qu'il s'est modestement borné à encadrer d'annotations explicatives. Parmi ces citations, quelques-unes ne seront pour le lecteur que des réminiscences ; mais beaucoup sont inédites et le plus grand nombre à peine connues.

Le peuple français a eu bien de l'esprit autrefois.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

*Les Dessins du Louvre*, 53e livraison. Notice sur Cornélis Zachtleven, par H. de Chennevières. Dessins hors texte par Gillot.

Librairie Hennuyer ;

*Le Roman d'une mère*, par Paul Célières.

Librairie Jouaust :

*Le Diable amoureux*, de Cazotte. Étude par Gérard de Nerval. Eaux-fortes de Lalauze. (Petite bibliothèque artistique.)

Librairie Calmann Lévy :

*Dernières années de Madame d'Épinay*, par Lucien Perey et Gaston Maugras.

*Autour du Mariage*, par Gyp.

Librairie Lemerre :

*Précis d'histoire de France*, par Augustin Challamel.

*Histoire de la littérature romaine*, par Eugène Talbot.

Librairie Marpon et Flammarion :

*Ces bons petits collèges*, par Louis Durieu. Illustrations par Petit.

Imprimerie nationale :

*Les Chemins de fer de l'Italie ;* leur histoire, leur exploitation et leur tarif, par Félix Lucas.

Librairie Ollendorff :

*Païenne*, par Juliette Lamber (Mme Adam).

*Toujours*, par Ch. de Courcy (comédie).

*Maître Saubat*, par Paul Dabarrière.

*Alain de Kérisel*, par Léon de Tinseau.

Librairie Plon :

*Le Drame macédonien*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière.

Librairie Rouveyre et Blond :

*Contes de la Bécasse*, par Guy de Maupassant.

*Ce qu'on dit au fumoir*, par Henri Lucenay.

*Un Amour de prêtre*, par C. Cassot.

Librairie Tresse :

*Le Secret de Sabine*, par Henri Desnar.

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Maintenant que les fêtes de charité et les grands bals mondains sont accomplis, que *Frontin* a été proclamé vainqueur, et que la France a pris une revanche éclatante, la saison printanière est finie à Paris; la saison d'été va éclater avec toute sa splendeur, dans les villes d'eaux à la mode, et sur les plages maritimes qui font genre et autorité d'élégance.

Il faut aux grandes mondaines de nouveaux théâtres pour se mettre en scène, pour se costumer tour à tour en marquises Watteau, en trumeaux Louis XV, en bergerades Deshoulières, en grandes dames de la cour de Louis XIV et de Louis XV.

Voilà qui est charmant! N'être jamais la même, apparaître naïve et modeste, *comme au village d'autrefois;* rêveuse et poétique, comme la tendre La Vallière; sémillante et spirituelle, comme une soubrette de Molière; belle et aristocratique comme Diane de Poitiers, en mettant en relief tous ces costumes copiés sur les portraits de l'époque, blonde et adorable comme Gabrielle d'Estrées, la douce amie de Henri IV.

Toutes ces reines de beauté vont revivre, s'animer, et faire des apparitions exactes, car les célébrités de la couture vont au Musée du Louvre, de Versailles et de Trianon, s'inspirer de tous ces différents costumes dans leurs plus minutieux détails. Rien n'y manque. Tout est d'ensemble. Les bijoux, les gants, l'éventail, les bas, les souliers, l'ombrelle, et la façon crâne et charmante de poser les grands chapeaux sur la tête.

Nous allons retrouver toutes ces toilettes historiques à Vichy, à Royat, à Aix-les-Bains, à Luchon, à Bagnères-de-Bigorre, les sources thermales privilégiées entre toutes et les casinos les plus parisiens et les plus mondains.

En attendant, voici des primeurs d'élégance *signées de Mme Lesserteur*, dont les costumes inédits et fantaisistes ont été mis *à l'ordre du jour* dans l'enceinte du pesage, *au grand prix de Paris.*

La très haute nouveauté consiste dans des costumes de linon chanvre ou bleu Saint-Louis, décorés de broderies byzantines rappelant les vitraux étoilés de la Sainte-Chapelle, dans les teintes bleu de France et rouge pompéien. Ces broderies byzantines sont des plus artistiques et entièrement exclusives *à Mme Lesserteur.*

Citons en ce genre : un costume en linon chanvre, ayant un volant de 30 *centimètres*, faisant le tour de la jupe, recouvert d'une broderie byzantine, avec étoiles et rosaces à jour. Deux écharpes en oriflammes partent des hanches et se croisent devant, encadrées d'une broderie plus basse. Le pouf en linon est également garni d'une broderie byzantine. Les plis du corsage sont retenus à la taille par un ruban ombré rouge et bleu. Et le bas des petites basques est cerclé de broderie byzantine, ainsi que le col et les bracelets des manches.

Un autre costume en linon chanvre, même coupe et même façon, est

décoré de rubans velours grenat, en place de broderie byzantine. C'est très simple et de très bon goût.

Ce qui fait aussi genre et autorité, c'est un costume en surah bleu Louise, orné de broderies turques sur tulle bleu, avec palmettes de toutes couleurs parfilées d'or.

La jupe est en surah bleu Louise, avec trois petits volants froncillés au bord, au-dessus desquels est disposé un panneau de broderie turque, surmonté de draperies en surah, encadrées de même broderie. Pouf en surah, avec broderie se perdant dans les froncés de la jupe. Corsage *oriental* en surah, avec broderies plus basses.

Comme toilettes de casino, deux costumes *très grand chic.*

Le costume *Valentinois*, en satin bouton d'or, satin bis, et guipure Renaissance. Le devant de la jupe, en satin bouton d'or, recouvert de guipure bise, avec trois petits plissés de satin bis au bas.

Le derrière de la jupe gonflé de poufs de satin bis, retenu par des rubans de satin bouton d'or. Corsage en satin bis, avec appliques de broderie Renaissance sur satin bouton d'or, et même parement aux manches.

Ce costume est grande dame et d'un splendide effet.

Mais ce qui est très jolie femme et tout à fait Pompadour, c'est un costume en linon crème et en sicilienne vieux rose de Sèvres. La jupe linon sur transparent vieux rose, rayé devant en tablier de quatre larges entre-deux de guipure gothique brodée en relief, alternant avec quatre bouillonnés plissés en linon, à travers lesquels apparaît et disparaît un ruban de reps rose, retombant en nœuds, avec flots coquillés de malines. Grand tablier carré en linon, encadré de guipure et de malines, se drapant de chaque côté et retombant très souple devant.

Corsage casaquin Louis XV, *avec grand V* de guipure dans le dos, sur transparent rose, au-dessus de gros poufs cascades de linon, de guipure et de malines flottant en petite jupe. Les devants avec mêmes entre-deux de guipure, de bouillonnés et de ruban rose, comme à la jupe. Collerette de malines faisant jaboté et continuant en fichu de malines et de ruban rose.

De tels chefs-d'œuvre sont indescriptibles. C'est de l'art plutôt que de la couture. *Toutes les créations de Mme Lesserteur, 3, rue Godot de Mauroy, sont inédites.*

Il en est ainsi des chapeaux et des capotes de *Mlle Marie Baillet*, qui attirent les vraies élégantes, qui ne dédaignent pas de venir admirer tous ses nouveaux modèles, dans son *petit entresol de la rue de la Chaussée-d'Antin*, 22.

Mais c'est charmant! s'écrie-t-on de tous côtés. C'est très genre, très fantaisiste, très distingué. Et *Marie Baillet* montre tour à tour *un chapeau Louis XV* en paille gris argent, tout floconné de plumes roses; une grande capote *Duchesse de Berry,* en linon lilas, bleu ou rose pâle, avec passe cabriolet toute en volants de dentelle crème. Une capote *Juliette Lamber,* en linon coquelicot, ou en linon bleuet, avec calotte très haute froncée d'une façon indescriptible; une capote *Gretchen*, en myosotis et en roses effeuillées, avec brides de satin rose. Et le chapeau *Bourguignon* en dentelle de Chantilly, avec passe renversée comme par un coup de vent, et volant de satin caroubier faisant transparent à la dentelle noire, comme il est original de forme, et comme il est grande mondaine! Et le *chapeau Genlis,* en paille

d'Italie, avec foison de plumes, ou botte de fleurs tombant sur les yeux et faisant demi-pénombre! Et tant d'autres, qu'il faut aller choisir, car il y en a pour tous les visages et pour chaque type de physionomie.

La femme qui n'est ni jolie, ni élégante, ni bien faite, est celle qui le veut bien.

Il lui est si facile d'avoir une taille effilée, assouplie et élancée en corselet d'abeille, avec un corset moulé et modelé d'après Phidias et Praxitèle, *et signé Léoty.*

Le *corset Léoty* est un prestige de grâce et de beauté plastique. Il a l'allure fière et aristocratique des grandes dames de la cour de Louis XIV, il transforme la taille comme avec la baguette d'une fée.

Il n'est donc pas étonnant que le nom de la grande artiste ait autant de valeur artistique pour les corsets, que le nom de *Bonnat* ou de *Muraton* pour les portraits de femmes.

L'un des plus grands mérites *du corset Léoty*, c'est de soutenir la taille, tout en lui laissant une souplesse adorable.

Les nymphes de *Charles Cordier*, le sculpteur de la forme et de la beauté, ne sont ni raides ni guindées.

Les *corsets Léoty* ne peuvent pas l'être, reproduits *en gaze Madrilène* et *en batiste blanche,* pour la saison d'été.

Des corsets en gaze et en batiste!... c'est l'idéal de la fraîcheur.

La *gaze Madrilène* se reflète sur un transparent de soie de couleur, pour être à l'unisson de la mode, gris argent sur soie rose, bleu ciel, ou or pur (autant de levers d'aurore) ou bien noir, sur soie corail, mandarine ou caroubier (un souvenir de Séville ou de Grenade).

Le corset Madrilène est adorable. Il est espagnol et parisien tout à la fois.

Quant au corset de batiste blanche, lilas, rose ou bleu pâle, comme on le désire, il est jaboté de broderie, de guipure et de malines, et tout aussi frais que le zéphire qui passe.

Pour la saison d'été, les corsets de faille et de satin ne se doublent plus. Les corsets de toile éventaillés de soies de couleur sont charmants pour costumes du matin, et pour les toilettes de campagne. Et pour aller à la mer, — ne le dites jamais, — M$^{me}$ Léoty vous offre *un corset bain de mer*, qui vous rend aussi belle que Vénus sortant de l'onde.

Inscrivez-vous bien vite pour tous ces différents corsets, chez la grande faiseuse, 8, *place de la Madeleine.*

M$^{me}$ Léoty ne sait plus déjà à qui entendre, tout en ayant l'exactitude de la parole donnée.

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE TOME VINGT-DEUXIEME

### ARMÉE. — MARINE



### BEAUX-ARTS. — THÉATRES



### ÉCONOMIE POLITIQUE



### ÉTUDES HISTORIQUES



### ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

## POLITIQUE



## ROMANS. — NOUVELLES



## SCIENCES



## VARIÉTÉS



---

*L'Administrateur-Gérant* : **RENAUD.**

# REVUE FINANCIÈRE

---

M. le ministre des finances vient de prendre une mesure depuis longtemps réclamée par les nécessités de la situation financière que nous traversons, et que l'on s'étonnait de voir ajourner de jour en jour.

Par décision ministérielle en date du 6 juin courant, l'intérêt des bons du Trésor de trois mois à un an a été élevé : pour les bons de trois à huit mois, à 2 1/2 p. 100; pour les bons de neuf mois à un an, à 3 p. 100.

On sait que le Trésor a à sa disposition différents moyens de faire affluer l'argent dans ses caisses.

En premier lieu, il peut, en vertu de conventions passées avec la Banque de France à la date des 10 juin 1857 et 29 mars 1878, réclamer à cet établissement une avance permanente dont le maximum a été fixé à 140 millions.

Il peut ensuite, pour activer les dépôts effectués par les trésoriers-payeurs généraux et accroître le compte courant de la Caisse des consignations et des caisses dont elle a la gestion, élever l'intérêt affecté aux sommes ainsi déposées.

Enfin, il peut provoquer les versements directs du public dans ses caisses en portant à un taux plus ou moins élevé l'intérêt accordé aux bons du Trésor.

Le premier de ces moyens, l'emprunt de 140 millions à la Banque, a été épuisé dès le commencement de cette année. Depuis, on a eu recours au second; et, malgré les résultats satisfaisants qu'on en a retirés, on a reconnu que le moment était venu de faire appel directement au public pour alimenter le Trésor. Il n'y a pas d'ailleurs à s'inquiéter de l'adoption de cette mesure; nous avons dit, en commençant, qu'elle était prévue depuis longtemps et que, si l'on devait s'étonner d'une chose, c'était de l'avoir vu retarder.

La loi de finances autorise chaque année le ministre des finances à créer, pour le service de la Trésorerie, des bons du Trésor jusqu'à concurrence de 400 millions. Or veut-on savoir quelle était la somme des bons du Trésor en circulation au 31 décembre dernier? 2,600,000 francs. On comprend difficilement que le ministre se soit résigné à laisser dormir si longtemps des ressources aussi importantes et on ne doit pas être surpris que, dans la situation actuelle, il songe enfin à les utiliser. Malheureusement, l'abandon dans lequel étaient tombés les bons du Trésor en ont peu à peu désaccoutumé le public; pour leur refaire une clientèle, il était devenu nécessaire d'élever l'intérêt qui leur est attribué. C'est cette nécessité qui a motivé la décision ministérielle dont nous avons reproduit tout à l'heure la substance.

Les ressources que le Trésor puisera dans le public au moyen de l'émis-

sion de ces bons lui seront d'autant plus précieuses que le rendement des impôts continue à causer quelques déceptions.

La liquidation de fin mai s'est faite avec la plus grande facilité; l'argent s'est montré facile et abondant; les reports n'ont pas donné en moyenne plus de 3 1/2 p. 100 aux capitaux reporteurs. De plus, cette liquidation n'a pas laissé derrière elle, comme la précédente, une « queue » de positions à régulariser, de nature à faire obstacle au raffermissement du marché.

Malgré cela, le mois de juin ne s'annonce pas comme devant modifier la tendance générale qui a dominé dans le mois de mai.

Les rentes se négocient aux cours suivants :

3 p. 100, 79,45; amortissable, 80,70; 5 p. 100, 108,25.

La Banque de France est calme aux environs de 5,400.

Le Crédit Foncier, après une baisse assez vive qui l'avait ramené à 1,275, s'est relevé à 1,315 en clôture.

Les opérations hypothécaires du Crédit Foncier continuent à suivre leur développement régulier. La somme des prêts consentis chaque semaine par le Conseil d'administration s'élève en moyenne à 7 ou 8 millions de francs. Pour faire face à ces opérations, la Société a actuellement des disponibilités qui s'élèvent, en dehors de son portefeuille de rentes françaises, à 250 millions de francs. En outre, les obligations en cours d'émission et que le public souscrit avec empressement, lui créent chaque jour de nouvelles ressources. Les rentes que possède le Crédit Foncier peuvent être considérées comme un placement prescrit par les statuts; elles doivent rester dans le portefeuille de la Société et sont par conséquent à l'abri des fluctuations de la hausse et de la baisse. Ces rentes sont du 3 p. 100 amortissable, titre parfaitement approprié à la nature de ce placement, puisqu'il s'amortit avec prime dans un espace de temps à peu près égal à la durée des opérations normales de la Société.

La Compagnie Foncière de France se tient entre 495 et 500 francs. Cette Société mettra en paiement, à partir du 1er juillet, un coupon de 8 francs sur ses titres libérés de 250 francs. L'échange des titres actuels contre les titres nouveaux coïncideront avec ce paiement.

Les Chemins français sont toujours très lourds.

On avait compté sur la conclusion des conventions avec les Compagnies de chemins de fer pour rompre la monotonie des transactions quotidiennes; c'est un espoir auquel il faut renoncer, au moins en partie.

A. LEFRANC.

---

Paris. · Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14629.